TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41095

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME III. — 1er MAI 1856.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41095

UNE CAPTIVITÉ

DANS LE CAUCASE

DE DEUX PRINCESSES RUSSES.

PLENE OU CHAMILA,

Pravdivaïa povest o vosmiméçïatchnom i chestidnevnom ve (1854-55) *prebyvani* [1], etc.

Lorsqu'il y a deux ans les troupes alliées mirent le pied sur le sol de la Russie, on s'attendait à voir sortir de leurs montagnes les valeureuses bandes auxquelles Chamyl a imposé sa domination. Ce chef audacieux et habile pouvait en effet seconder très efficacement les projets des puissances occidentales. Pourquoi donc, malgré les nombreux pourparlers qui eurent lieu entre le prophète du Caucase et les émissaires anglo-français, pourquoi les attaques de Chamyl n'ont-elles pas été dirigées depuis deux ans avec l'énergie et la persévérance qui pouvaient les rendre si redoutables à la Russie? C'est une question qu'on s'est souvent posée, et que les uns croient résoudre en supposant Chamyl plus préoccupé de remplir ses coffres que de courir les chances de la guerre, les autres (et ceux-là expriment l'opinion du gouvernement russe) en attribuant sa conduite prudente au prestige que l'aigle impérial commence à exercer dans

(1) La relation très détaillée qui nous guide dans ce travail a été écrite par M. Verderevski, directeur de *la Gazette de Tiflis*, sous la dictée en quelque sorte des deux victimes les plus notables du coup de main tenté par Chamyl sur la Kakhétie en 1854, — les princesses Tchavtchavadzé et Orbéliani, que le chef montagnard avait rendues à leur famille après une captivité de huit mois. Elle a pour titre : *Récit véridique d'une Captivité de huit mois et six jours chez Chamyl. — Otetchestvennye Zapiski.*

les gorges du Caucase. De quel côté se trouve la vérité? Un récit curieux, dont une captivité de plusieurs mois dans le sérail de Chamyl a fourni les élémens, vient donner raison en même temps à l'une et à l'autre opinion. Il nous montre dans Chamyl et dans ceux qui l'entourent moins encore les guerriers fanatiques dont on a tant parlé que des hommes assez sensibles au prestige des grosses rançons, et très habiles à conduire, dans leur intérêt le mieux entendu, des négociations financières assez compliquées. Divers propos de Chamyl, recueillis par ses prisonnières, donnent en outre à entendre que les efforts imposés à l'Occident par deux années de guerre contre la Russie, loin d'encourager le prophète à des agressions nouvelles, l'avaient plutôt disposé à attendre l'issue de la lutte. L'épisode que nous voulons retracer montre ainsi sous un nouveau jour des hommes et des mœurs encore mal connus. Les faits, les détails qu'il contient sont assez significatifs pour que nous les laissions parler d'eux-mêmes, quitte à en tirer ensuite quelques conclusions qui auront pu être aisément pressenties par le lecteur.

I.

A l'ouest de Tiflis, capitale de la Géorgie, s'étend une des plus riches provinces de ce gouvernement. La Kakhétie, — tel est le nom de cette heureuse contrée, — l'emporte de beaucoup, par la douceur du climat et l'étonnante fertilité du sol, sur les plaines et les vallées qui l'entourent. L'aspect du pays est, au dire de tous les voyageurs, celui d'un magnifique jardin. Par malheur pour les paisibles habitans de la Kakhétie, ce jardin touche aux montagnes du Lesghistan, où campent quelques-unes des plus sauvages tribus du Caucause. Un cordon militaire défend, il est vrai, les frontières de la province; mais comme il embrasse une étendue de 160 kilomètres au moins, les postes dont il est composé ne peuvent toujours arrêter les incursions des Lesghes. C'est tout au plus s'ils suffisent à châtier ces indomptables ravisseurs, lorsque, chargés de butin, ils regagnent leurs montagnes. Les événemens que nous avons à retracer eurent pour origine une de ces incursions toujours repoussées et toujours renaissantes. Cette fois les victimes qu'elle frappa appartenaient aux plus hautes classes de la société russe. Aussi les annales militaires du Caucase comptent-elles peu d'épisodes dont l'aristocratie de l'empire se soit plus vivement préoccupée.

Vers les premiers jours du mois de juin 1854, le prince David Tchavtchavadzé, attaché au général commandant le corps d'armée russe dans le Caucase, fut envoyé dans le nord de la Kakhétie, où il devait se mettre à la tête de la milice du district de Karélie, qui venait d'être appelée sous les armes. Cette troupe, peu aguerrie, mais

pleine de dévouement et d'ardeur, se trouvait cantonnée sur la rive gauche de l'Alazan, rivière qui se jette dans le Kour. Non loin des cantonnemens de la milice, le prince habitait, sur la rive droite, sa terre de Tsinondale, magnifique propriété qu'il tenait de ses ancêtres. Il avait été précédé de quelques semaines dans ce délicieux séjour par sa jeune femme et ses enfans, qui avaient quitté Tiflis pour passer à Tsinondale la belle saison. Autour du prince et de sa femme, d'autres membres de la famille étaient bientôt venus se grouper, parmi lesquels on distinguait la princesse Varvara Orbéliani, sœur de la princesse Tchavtchavadzé (1). Cette jeune femme, qui venait de perdre son mari, tué dans le Caucase, et l'un de ses fils, s'était rendue à Tsinondale, afin de se distraire du chagrin dans lequel ces pertes l'avaient plongée.

Les premiers jours que le prince David passa au milieu de sa famille dans sa résidence de Karélie furent paisibles. Le 30 juin cependant, il reçut une dépêche dans laquelle l'officier commandant l'aile gauche, le colonel Coulmann, lui annonçait qu'à en croire les émissaires russes, Chamyl venait d'arriver, avec un parti de quinze mille cavaliers (2), à Karati, village situé dans les montagnes, et qu'en conséquence il paraissait urgent de concentrer la milice dans le bourg de Khando, situé sur la rive gauche de l'Alazan, à deux kilomètres du village de Childa, dans les environs duquel les miliciens étaient disséminés. Comme presque tous les villages de la Géorgie, Childa se composait d'habitations entourées de jardins, et n'était protégé que par une forteresse en ruines. Le prince confia immédiatement à un de ses parens, le chef d'état-major en retraite Roman Tchavtchavadzé, le soin de communiquer l'ordre du colonel Coulmann aux miliciens. Le lendemain, il se rendit lui-même à Khando. Avant de s'éloigner, il ne lui vint pas à l'esprit que sa famille pût courir le moindre danger à Tsinondale. Depuis l'année 1800, époque à laquelle ils avaient été vigoureusement repoussés par les Russes, les montagnards n'avaient point franchi l'Alazan. Lorsque des nuages de fumée annonçaient aux habitans de Tsinondale que les Lesghes se livraient à quelque déprédation sur le bord opposé de la rivière, personne ne s'en alarmait au château. Plusieurs bataillons d'infanterie régulière étaient d'ailleurs cantonnés dans les environs. Enfin Télave,

(1) La princesse Anne Tchavtchavadzé et sa sœur la princesse Varvara Orbéliani sont les petites-filles de George XIII, dernier souverain de la Géorgie. En considération de cette origine, elles avaient été nommées demoiselles d'honneur de l'impératrice. Comme presque toutes les Géorgiennes, les deux jeunes princesses sont d'une beauté remarquable.

(2) On sait que les forces dont dispose Chamyl se divisent en deux groupes de montagnards, les uns tchetchens, les autres lesghes, ceux-là occupant le centre, ceux-ci le versant oriental du Caucase.

chef-lieu du district où se tenait le prince avec un corps de miliciens, n'était qu'à sept kilomètres de Tsinondale, et offrait un refuge assuré en cas de péril imminent. Le prince quitta donc sa résidence sans inquiétude, ne croyant pas qu'il convînt de prendre aucune précaution extraordinaire pendant une absence qui sans doute ne devait pas se prolonger.

A Khando comme à Childa, le prince David trouva cependant une situation plus grave qu'on n'eût pu le soupçonner, et il eut à organiser promptement la défense. La forteresse qui domine Childa était gardée par une soixantaine d'hommes, sous les ordres du prince Ratief, centenier de la milice. Le reste du détachement de miliciens s'élevait à quatre cent quarante hommes campés dans les environs, et que le prince David s'empressa de passer en revue. Il se rendit ensuite chez le commandant de la forteresse, qui lui avait fait préparer à souper; mais ce repas n'était pas encore terminé, qu'un des jeunes soldats placés en vedettes dans la tour de Pokhalski, poste avancé du cordon russe, à vingt verstes de Childa, vint annoncer que la tour avait été investie par une forte troupe de montagnards qui semblaient marcher sur Khando et Childa. Le prince se dirigea aussitôt vers le premier des points menacés avec quinze miliciens. Là, il trouva les habitans en armes, et il apprit que les forces ennemies s'avançaient sur deux colonnes parallèles, composées principalement de cavalerie. Jugeant que Chamyl en personne commandait l'expédition, le prince revint à Childa pour y attendre l'ennemi. Cent cinquante miliciens allèrent renforcer la garnison de la forteresse; tous les autres se postèrent le long de la route, au milieu des jardins.

La nuit ne fut troublée que par le bruit lointain de la fusillade qui retentissait autour du poste de Pokhalski. Dès le lendemain, les montagnards se portèrent sur les positions des miliciens, aux abords de Childa, et de sept heures du matin à trois heures de l'après-midi on combattit avec un acharnement égal des deux côtés. Les montagnards furent enfin rejetés sur Khando, puis repoussés au-delà même de ce village. Le prince, rassuré, s'empressa d'écrire à sa femme et chargea un milicien de porter sa lettre. La retraite de l'ennemi paraissait certaine. De nombreux renforts arrivaient de tous côtés à Childa. Une nouvelle tentative des montagnards n'avait pas eu plus de succès que celle de la veille. Tout portait à croire que l'ennemi découragé allait regagner les solitudes du Caucase. Malheureusement cet espoir ne tarda pas à être démenti. On apprit bientôt qu'une nouvelle troupe de cavaliers avait débouché des montagnes et marchait sur l'Alazan. Le milicien que le prince avait envoyé la veille à Tsinondale revint de son côté, apportant un message

où se trahissait une vive inquiétude. La princesse annonçait à son mari que tous les habitans du village voisin du château avaient fui dans les bois. C'est sous l'impression de ces tristes nouvelles que le général dut marcher à la rencontre des cavaliers qu'on lui avait signalés. Quand il arriva sur les bords de l'Alazan, les montagnards avaient déjà franchi le fleuve et mettaient tout à feu et à sang. Le prince résolut de ne point se porter sur la rive envahie, et d'attendre le moment où ils se décideraient à la retraite pour frapper un coup décisif. Il se mit donc en embuscade, et quand au bout de quelques heures les Lesghes se replièrent sur leurs montagnes avec leur butin, ils trouvèrent les troupes russes prêtes à les recevoir. Les miliciens et les gens du prince firent tomber sous leurs balles plus d'un de ces pillards, dont les bandes isolées marchaient sans ordre. Le prince David était lui-même au milieu des combattans, et, pendant les momens de repos qui suivaient les scènes de carnage ramenées par l'apparition d'une bande de montagnards, les miliciens russes venaient jeter à ses pieds les têtes des ennemis qu'ils avaient tués, avec les dépouilles qu'ils avaient reconquises; mais quelle ne fut pas l'émotion du prince, lorsque parmi ces dépouilles il en reconnut qui venaient de sa maison de campagne! Tsinondale avait donc été pillé : le doute n'était plus possible. Le prince pouvait espérer toutefois que sa famille avait réussi à fuir avant l'arrivée des hordes de Chamyl : il demeura donc à son poste, attendant qu'une occasion s'offrît de venger avec éclat l'insulte faite par l'ennemi à ses foyers.

Cette occasion ne se fit pas attendre; un avis qu'il reçut du commandant de la forteresse de Childa, attaquée de nouveau par les montagnards, le décida à marcher vers ce village, après avoir laissé un détachement de miliciens sous les ordres du capitaine Khitrof, des chasseurs de Mingrélie, au pied du mont Khontski, dans la direction duquel devaient se retirer les Lesghes. L'attaque dirigée contre les bandes qui s'étaient emparées de Childa eut un succès complet. Dispersés par l'irrésistible choc des Russes, les montagnards se replièrent en désordre, laissant quelques-uns des leurs dans une église, où la soif du pillage les avait conduits, et où un incendie allumé par les gens du prince en fit justice. De leur côté, les hommes du capitaine Khitrof, postés au pied du mont Khontski, firent bravement leur devoir en mitraillant un corps de montagnards qui conduisaient des captifs et emportaient un riche butin. Les montagnards laissèrent sur le terrain plusieurs morts, et on ne s'abstint de les poursuivre que pour ne pas exposer à de cruelles représailles les malheureux captifs qui étaient dans leurs rangs. Ces captifs, quels étaient-ils? On ne le soupçonna que le lendemain, quand, par les ordres du prince, quelques-uns de ses serviteurs allèrent avec

des soldats relever les morts. Cette fois un indice plus grave vint redoubler l'inquiétude de ces hommes, qui avaient dû laisser la famille de leur maître et leurs compagnons à Tsinondale. On reconnut d'abord parmi les victimes la femme de l'intendant du château, qui avait reçu deux balles dans la tête et plusieurs coups de sabre dans le dos (1); puis, en continuant les recherches, on releva le corps du dernier enfant du prince, petite fille de quatre mois que la princesse nourrissait elle-même. Les serviteurs revinrent consternés à Childa, mais aucun d'eux n'osa parler de la triste découverte qu'ils venaient de faire, et le prince garda l'espoir que sa famille avait pu trouver un abri sûr avant l'arrivée des ennemis. Que s'était-il donc passé à Tsinondale pendant que les environs de Childa étaient le théâtre des luttes sanglantes que nous venons de raconter? C'est au milieu de la famille du prince qu'il faut se placer maintenant pour ne plus s'en séparer.

A peine le prince David avait-il quitté Tsinondale, que l'on aperçut du balcon de cette maison seigneuriale la lueur des incendies allumés par les montagnards de l'autre côté de l'Alazan. Le petit village dont les maisons se groupaient autour du château fut aussitôt abandonné par les femmes, par les enfans et les vieillards, qui seuls y étaient restés, tous les hommes valides ayant été pris pour la milice. Quelques-uns des serfs du prince supplièrent alors sa femme de suivre leur exemple, et ils amenèrent dans la cour des charrettes qu'ils mirent au service de la famille. « Notre désir, dirent-ils à la princesse Anne Tchvatchavadzé, est de vous protéger. Le danger est grand. Venez avec nous; nous ferons au besoin un retranchement de nos charrettes, et nous vous défendrons. » La princesse refusa, d'accord avec la tante de son époux, qui, malgré son grand âge, ne voulait pas entendre parler de départ. Le château, protégé par un mur solide, paraissait pour le moment le plus sûr des refuges. La princesse n'apprit pas toutefois sans inquiétude, le lendemain du jour où elle avait pris la résolution de rester, qu'un parti de Lesghes avait franchi l'Alazan; mais le messager qui lui donnait ces informations ajoutait que le chef du district, le prince Andronikof, les surveillait de près avec une troupe de miliciens. A la tombée de la nuit, un homme dont les vêtemens étaient mouillés comme s'il venait de traverser la rivière se présenta devant le château et demanda l'hospitalité pour une nuit. Il se disait marchand et prétendait avoir échappé aux Lesghes en passant le fleuve à la nage. La princesse consentit à l'accueillir; mais à peine cet homme avait-il

(1) Les montagnards, lorsqu'ils sont poursuivis de trop près, tuent leurs prisonniers plutôt que de les abandonner.

été reçu dans la cour du château, qu'elle le vit profiter d'un moment où il se croyait seul pour charger ses armes. Elle distribua aussitôt des fusils et des munitions à trois domestiques qui étaient restés auprès d'elle, en leur enjoignant de désarmer le marchand et de le tuer au moindre soupçon. Cet ordre ne fut qu'incomplétement exécuté, et les domestiques se bornèrent à surveiller le nouveau-venu sans lui enlever ses armes. Peu d'instans d'ailleurs après l'arrivée de cet hôte suspect, la princesse avait reçu la lettre de son mari, que lui apportait un milicien; cette lettre et les paroles du milicien étaient rassurantes.

La princesse, au lieu de se résoudre à fuir sans retard dans les bois, prit le parti de se rendre à Télave. Pour exécuter ce projet, il fallait se procurer des chevaux, et les préparatifs du départ ne purent être terminés que le lendemain matin. Dans l'intervalle, le marchand armé avait disparu, et un coup de feu qui avait coïncidé avec le moment de sa fuite était sans doute un signal donné aux montagnards. La nuit se passa sans autre incident; la princesse était réveillée et prête à se mettre en route. Laissons un moment parler ici le narrateur qui a recueilli de la bouche même des acteurs du drame tous les détails d'une scène douloureuse, prélude d'épreuves plus terribles encore :

« Les chevaux que l'on avait demandés à Télave arrivèrent; ils étaient amenés par le docteur Gorlitchenko, médecin du district, et qui était aussi celui de la famille. Pendant qu'on attelait les voitures de voyage, la princesse se tenait sur le balcon et pressait l'emballage de tous les objets précieux qu'elle avait apportés avec elle à la campagne. La matinée était déjà avancée; huit heures venaient de sonner. Tout à coup la voix d'un vieux capitaine en retraite qui habitait la maison se fait entendre à l'entrée de la cour : — *Modiane!* (ils viennent) crie-t-il à plusieurs reprises en traversant la cour pour se cacher dans le jardin. Chacun est saisi d'effroi; les cochers et les derniers domestiques fuient en désordre. La princesse rentre précipitamment, elle réunit toutes les personnes de la famille ainsi que les femmes attachées à leur service, et les fait monter sur la terrasse. A peine les avait-elle rejoints avec ses enfans, qu'un paysan vint lui proposer d'abattre l'escalier, et se mit à en scier quelques marches; elle le lui défendit, et il s'éloigna. Au même instant, des coups de feu retentirent dans la cour : c'était le docteur qui à la vue des premiers montagnards avait déchargé sur eux ses pistolets; l'un des agresseurs tomba, et l'intrépide docteur profita de leur trouble pour échapper au reste de la bande, qui envahit aussitôt l'étage inférieur de la maison.

« Pendant qu'ils s'y livraient au pillage, le plus profond silence régnait sur la terrasse. Parmi les femmes et les enfans qui s'y trouvaient entassés, la princesse Varvara Orbéliani, sœur de la maîtresse de la maison, se présentait d'abord; elle s'était placée en face de la porte afin de mourir la pre-

mière; à ses côtés se tenait la jeune princesse Nina Baratof, dont un riche costume géorgien relevait encore l'éclatante beauté. Moins courageuse, mais plus résignée, la princesse Anne s'était jetée à genoux en pressant contre son sein son enfant; elle tournait le dos à la porte afin de ne point voir le coup qui allait la frapper. A quelque distance de là se tenaient la vieille princesse Tinia Orbéliani, dont l'effroi avait presque entièrement paralysé l'esprit, et une gouvernante française, Mme Drancey, arrivée en Géorgie depuis peu de temps. Autour des deux princesses étaient groupées en désordre les nourrices qui portaient leurs enfans (1), et une foule de suivantes. Toutes ces malheureuses n'avaient point la fermeté de leurs maîtresses; l'une d'elles, la femme de l'intendant, était en proie à une telle émotion, que sa figure en était devenue noire et gonflée au point d'être méconnaissable. Leur émotion était du reste bien naturelle; on entendait les cris farouches des montagnards; le bruit des meubles et des glaces qu'ils brisaient indiquait suffisamment la nature des recherches auxquelles ils se livraient. Parfois le son d'un piano dont ils frappaient maladroitement les touches parvenait jusqu'à la terrasse. Rien n'échappait à leur avidité. Le temps se passait cependant, et ils ne venaient pas. Enhardie par cette circonstance, la princesse Varvara Orbéliani descend l'escalier et s'arrête sur un palier d'où elle peut découvrir ce qui se passe à l'intérieur de la maison; les montagnards tchetchens et non point lesghes, comme on l'avait cru, venaient d'enfoncer la porte du cabinet du prince et gardaient toutes les issues; elle remonte découragée. La vieille princesse Tina descend à son tour, mais elle ne reparaît pas. Peu d'instans après, une des suivantes ferme la porte au verrou : elle semble croire que les montagnards reculeront devant ce faible obstacle; mais les voici enfin qui montent, on entend le bruit de leurs pas dans une chambre voisine. Ils jettent par la fenêtre les matelas et les coussins qui l'encombrent. La porte de la terrasse s'ébranle, elle résiste; un coup donné avec plus de force la fait sauter, et de sauvages éclats de rire, auxquels répondent les cris des enfans et de quelques suivantes, se font entendre sur la plate-forme de l'escalier. Ce sont les montagnards qui viennent de découvrir inopinément ce groupe de femmes qu'ils croyaient sans doute au fond des bois. La princesse Anne se lève en pressant son enfant dans ses bras; elle est saisie et entraînée avec ses malheureuses compagnes. Quand on arrive au milieu de l'escalier, les marches que l'officieux paysan avait commencé à scier se rompent, et les prisonnières tombent avec leurs ravisseurs. La princesse laisse échapper son enfant et fait de vains efforts pour le reprendre. Cependant les montagnards se relèvent, et c'est à qui s'emparera de la maîtresse de la maison, car on l'a reconnue. Les *chachka* (2) étincellent, et la princesse passe de main en main; celui auquel elle était échue sur la terrasse parvient à écarter ses rivaux, et elle lui reste, mais dans un état pitoyable; sans sa longue chevelure noire, qui s'est dénouée dans la lutte,

(1) La princesse Anne avait cinq enfans dont les noms reviendront souvent dans ce récit: Salomé, petite fille de six ans; Marie, âgée de cinq ans; Tamara, de trois ans; Alexandre, enfant âgé d'un an, et Lydie de quatre mois, que sa mère nourrissait. La princesse Varvara Orbéliani n'avait qu'un fils, George, âgé de six mois.

(2) Sabres recourbés et d'une trempe excellente; ils sont fabriqués par les indigènes.

elle paraîtrait presque nue devant la foule des montagnards. Une fois qu'elle fut restée au pouvoir du premier montagnard qui l'avait prise (et à son costume il était facile de reconnaître que c'était un muride) (1), celui-ci la déposa dans une pièce qui servait de buanderie, et lui dit de l'attendre. Peu d'instans après, il vint la reprendre pour la conduire dans la cour, et la fit asseoir par terre au milieu de plusieurs chevaux, probablement pour la dérober aux regards de ses compatriotes. C'est alors qu'il aperçut les magnifiques boucles d'oreilles de la princesse : il voulut les prendre; mais la princesse lui fit entendre qu'elle ne les donnerait que lorsqu'il lui aurait rendu son enfant. Le montagnard s'éloigna de nouveau; il ne tarda point à lui rapporter la pauvre petite Lydie, dont les langes garnis de dentelles n'avaient point été plus respectés que le costume de sa mère; celle-ci ôta ses boucles d'oreilles, et les remit au montagnard. Plusieurs autres l'entourèrent, et l'un d'eux lui demanda en mauvais russe s'il n'y avait pas de l'argent caché.

« — Il n'y a rien de caché, lui répondit-elle, cherchez; personne ne vous en empêchera, et ce que vous aurez trouvé, personne ne viendra le reprendre.

« — Où est ton mari?

« — Il est militaire et se trouve à son poste; je ne sais où il est maintenant. »

« La princesse supplia son interlocuteur de lui faire amener ses autres enfans; il parut étrange au muride qu'étant encore si jeune, elle en eût déjà cinq. Cependant on alla les chercher, et la pauvre mère eut le bonheur de les revoir tous, à l'exception de sa fille aînée, Salomé, qu'il fut impossible de retrouver dans la foule. A ce moment, elle demanda à boire; un des montagnards lui apporta de l'eau dans une noix de coco qui se trouvait dans une des chambres, et pendant qu'elle la portait à ses lèvres, quelques hommes qui avaient vu briller des bagues de prix à ses doigts les lui arrachèrent, en ayant grand soin toutefois de ne point éveiller l'attention du ravisseur de la princesse. La joie que celle-ci avait éprouvée en revoyant ses enfans fut malheureusement de courte durée; on les emmena tous de nouveau, à l'exception de la petite Lydie. Le montagnard qui servait d'interprète lui dit qu'on les remettrait à Chamyl, et qu'elle ne devait par conséquent avoir aucune inquiétude sur leur sort. Il était temps de partir; le muride voulut faire monter la princesse à cheval; elle préféra suivre à pied afin de tenir sa jeune fille. On se mit en route; la princesse chercha vainement des yeux ses compagnes d'infortune; elle était seule au milieu de ces hommes farouches. A peine étaient-ils hors du village, que des jets de flammes s'élevèrent au-dessus de la demeure seigneuriale; les montagnards avaient mis le feu au village en s'éloignant.

« Quelques heures après, deux cavaliers, qui avaient quitté le prince pour

(1) On appelle ainsi les montagnards qui forment la garde d'honneur de Chamyl. Les murides sont choisis au nombre de mille parmi les meilleurs guerriers des *aouls*, et forment une sorte de confrérie à la fois militaire et religieuse. C'est ainsi que les membres de ce corps jurent de renoncer à toutes les affections de la famille; s'ils ne sont pas mariés, ils restent célibataires, et dans le cas contraire ils n'ont aucun commerce avec leurs femmes et leurs enfans tant que Chamyl les garde à son service.

savoir des nouvelles de sa famille, s'arrêtaient à l'entrée de la cour; mais ils n'y trouvaient plus qu'un monceau de ruines fumantes et deux femmes, la princesse Tinia et la nourrice du prince, vieille femme décrépite. La première s'était réfugiée dans un cabinet obscur, et avait échappé aux recherches des montagnards. Quant à la nourrice, ils l'avaient sans doute dédaignée; peut-être aussi avait-elle éveillé leur compassion. Assise au milieu de ces débris fumans, elle chantait d'un air égaré une de ces complaintes que les femmes du pays improvisent durant les enterremens, et elle y retraçait l'horrible scène qui venait de se passer sous ses yeux; puis, s'interrompant : — David, s'écriait-elle, où es-tu?... — Toutes les autres femmes de la maison, au nombre de vingt et une, et un petit domestique avaient été enlevés par les montagnards. »

Rien mieux que des scènes pareilles ne donne une idée de l'existence semée d'alertes et de luttes continuelles que mènent les Russes dans leurs possessions voisines du Caucase. Mais quelle est la vie des hordes implacables qui les soumettent à d'aussi rudes épreuves? C'est ce qu'au prix d'une longue captivité les victimes du pillage de Tsinondale allaient apprendre.

II.

Les montagnards, en quittant Tsinondale, se dirigèrent vers la tour de Pokhalski, devant laquelle s'étendait le camp de Chamyl. Ce trajet, qui dura trois jours environ, fut marqué par les incidens les plus tragiques. Les montagnards avaient emmené, on l'a vu, de Tsinondale vingt et une femmes et un jeune garçon attachés au service du château. Les cinq enfans du prince David n'avaient pas trouvé grâce devant les ravisseurs, non plus que la princesse Varvara Orbéliani et la jeune princesse Nina Baratof, nièce de celle-ci. Tous ces captifs, isolés d'abord les uns des autres, ne purent se rapprocher et se reconnaître que plus tard pendant les courtes haltes qui interrompirent la marche, et l'ignorance où la princesse Tchavtchavadzé fut pendant quelques instans sur le sort de sa sœur contribua encore à rendre plus poignantes pour elle les douleurs de ce départ au milieu de bandes ennemies vers un but inconnu. La princesse Tchavtchavadzé avait perdu une de ses pantoufles et s'était blessé le pied. Elle marchait péniblement, portant dans ses bras sa fille, la petite Lydie; mais le muride qui la suivait voyait avec une parfaite indifférence les douloureux efforts de la pauvre captive, et allait jusqu'à la frapper de son *plete,* ou fouet de cuir, pour la forcer à marcher plus vite.

Deux rivières coupaient la route suivie par les montagnards, — le Kisiskève d'abord, puis l'Alazan. Dans la traversée du Kisiskève, la princesse perdit pied, et elle allait être entraînée par le courant,

si un vigoureux Tchetchen ne l'avait tirée du danger. Cet accident décida le muride à la prendre en croupe, et pour empêcher qu'elle ne tombât, il passa le bras de la princesse dans sa ceinture. Il prit aussi l'enfant devant lui, et c'est ainsi qu'on traversa le village incendié de Khando. Pendant qu'au sortir de ce village la troupe faisait halte, la princesse put reconnaître parmi les captives quelques-unes de ses servantes, entre autres une femme nommée Vassilissa, qui portait son jeune fils Alexandre. Un peu plus loin, elle aperçut un autre de ses enfans, la petite Tamara, aux bras d'une Polonaise, attachée aussi à son service. On atteignit bientôt les bords de l'Alazan, qu'on passa à gué sous les flots d'une pluie battante. Le muride commençait à s'adoucir, il avait permis à la mère d'allaiter sa plus jeune fille. La femme de l'intendant de Tsinondale, qui avait pu s'approcher de la princesse, lui avait dit qu'ayant rencontré un des fils de Chamyl, Kazi-Machmet, elle lui avait demandé un cheval pour sa maîtresse, et que celui-ci le lui avait promis. Les suivantes prisonnières donnaient des soins empressés aux autres enfans. Rien de plus bizarre que l'aspect de la troupe qui s'avançait ainsi à travers un pays dévasté. Des Tchetchens avaient endossé des costumes de femmes, d'autres portaient des vêtemens d'enfans. On en voyait qui portaient à leur ceinture des couverts d'argent. Les regards de la princesse, en s'arrêtant sur cette foule, finirent par distinguer la physionomie qu'ils y avaient si longtemps cherchée en vain, celle de sa sœur, la princesse Varvara. Les deux captives se rejoignirent dès lors en se promettant de ne plus se quitter. La princesse Varvara était à cheval dans son costume de drap noir, mais elle avait la tête nue. Elle avait eu moins à souffrir que sa sœur. Au moment du pillage de Tsinondale, cette jeune et belle femme s'était placée, on le sait, à l'entrée de la terrasse pour y attendre la mort. Au lieu de voir briller au-dessus de sa tête la lame étincelante d'un *chachka*, elle sentit la rude étreinte d'un montagnard. A ce grossier contact, elle recula avec indignation, et cet homme parut subir le prestige de cette fière attitude : il balbutia des excuses en mauvais géorgien. C'est par ses soins que la princesse Varvara fut placée sur un cheval magnifique et richement caparaçonné à la mode du pays. Elle avait fait la route entourée de montagnards qui avaient connu son mari, lorsqu'il était prisonnier de Chamyl, et qui parlaient de lui avec éloge. Elle avait aussi reconnu de loin, pendant la traversée de l'Alazan, la nourrice de son enfant, et pouvait croire que l'enfant était avec elle. Une seule des prisonnières partie de Tsinondale, Mme Drancey, la gouvernante française, n'avait point encore été revue.

Cependant la colonne dont nous suivons la marche approchait du mont Khontski, où l'attendait le détachement russe placé sous les

ordres du capitaine Khitrof. Les deux sœurs s'avançaient, entourées de leur escorte, à peu de distance l'une de l'autre. Tout à coup un bruit effroyable retentit; les balles et les éclats d'obus pleuvent de toutes parts. Les montagnards font aussitôt tourner bride à leurs chevaux, et se précipitent vers les bois. Le muride qui portait la princesse Anne vole comme le vent, et celle-ci, dont le bras droit est toujours passé dans la ceinture de cuir du montagnard, essaie de l'en retirer. Elle n'a pas la force de tenir son enfant d'une seule main. Tous ses efforts sont inutiles, et une violente secousse fait voler au loin la pauvre petite. Le muride resta sourd aux cris déchirans de la mère : la mitraille battait toujours les flancs de la bande; mais les chevaux des montagnards les eurent bientôt mis hors de la portée des balles, et la colonne, notablement diminuée (1), continua sa route sans s'inquiéter des morts qu'elle laissait sur le chemin. Seulement, à partir du mont Khontski jusqu'au camp de Pokhalski, le trajet devint plus pénible encore pour les deux princesses, brusquement séparées l'une de l'autre pendant la mêlée, et qui ne se rejoignirent, après deux jours de fatigues inouies, qu'au terme du voyage.

L'intérêt de la relation russe se partage ici un moment entre les deux principales prisonnières et quelques autres personnages, tels que la jeune princesse Baratof et la gouvernante française, Mme Drancey, entraînée par une bande distincte du gros de l'escorte. Pour nous, c'est la princesse Anne que nous suivrons de préférence. La princesse Varvara en effet, à part l'inquiétude poignante qui la tourmentait, eut moins à souffrir que sa sœur. La princesse Baratof n'eut aussi qu'à se louer des attentions de son conducteur. Mme Drancey seule eut à subir de douloureux traitemens. Dépouillée par un muride de tous ses vêtemens, n'ayant gardé que sa chemise, son corset et ses bottines, Mme Drancey dut marcher au milieu des bêtes de somme qu'entraînaient ses conducteurs, et toutes les fois qu'elle ralentissait le pas, les coups de fouet ne lui étaient point épargnés. Qu'étaient cependant de telles douleurs auprès des angoisses et des tortures qui vinrent éprouver à la fois dans la princesse Anne la mère et la femme? Incertaine sur le sort des quatre enfans qui lui restaient, ayant vu la petite Lydie périr sous ses yeux, la princesse Anne dut suivre à cheval et à toute bride le muride et ses compagnons, qui

(1) L'expédition de 1854 coûta en somme assez cher aux montagnards. Les autorités du district de Télave recueillirent sur le terrain quatre cent quatre-vingts cadavres ennemis, et, d'après le rapport de l'interprète Gramof, qui traversa, peu de jours après l'expédition, le Daghestan et le pays des Tchetchens, la perte totale des Lesghes dans leur incursion en Kakhétie s'éleva à douze cents hommes. Chacun des *naïbs* (ou gouverneurs des vingt provinces du pays dont Chamyl est le souverain) avait déclaré séparément au prophète les pertes de son district.

fuyaient à travers les bois. Elle fit une chute pendant le trajet; on la replaça sur un autre cheval, et on continua cette course désordonnée à travers des défilés impraticables jusqu'à la nuit. Alors on s'arrêta sur des plateaux.

« Les montagnards, dit l'auteur de la relation russe, disposèrent une couverture de cheval au pied d'un arbre pour la princesse, et s'étendirent à ses côtés, au milieu de leurs chevaux. Quelques-uns d'entre eux se mirent à manger du pain et de la viande; ils en offrirent à la princesse. Celle-ci leur demanda à boire; on lui apporta de l'eau dans un vase dont le goulot était fermé par une cartouche vide. Bientôt après, les montagnards s'endormirent; ils paraissaient eux-mêmes accablés de fatigue. La princesse put se livrer à ses réflexions. C'est dans ce moment de calme, le premier dont il lui eût été donné de jouir depuis le matin, qu'elle apprécia toute l'étendue de son malheur. Il ne lui manquait plus que d'apprendre la mort de son mari, et alors elle restait seule, incertaine sur le sort de ses derniers enfans, entre les mains des barbares ennemis de son pays. Cette pensée affreuse l'accablait; mais la Providence eut pitié de son désespoir. Au milieu du silence qui régnait autour d'elle, elle entendit tout à coup dans le lointain le chant doux et triste que les nourrices du pays ont coutume de faire entendre lorsqu'elles bercent un enfant. C'était la voix de la nourrice du fils de sa sœur, elle la reconnut. « Dieu soit béni! se dit-elle, celui-là au moins n'est pas mort. » Peu d'instans après, une autre voix s'éleva derrière les arbres : « N'y a-t-il pas ici, s'écria-t-on, quelque chrétien? Qu'il me réponde, j'irai vers lui; je suis une pauvre abandonnée. » Celle qui prononçait ces paroles était Nina, une servante qui avait voulu à toute force se dépouiller de ses vêtemens pour en couvrir la princesse. Celle-ci appela, et Nina s'empressa d'accourir. Les Tchetchens dormaient profondément. Elle s'assit à côté de sa maîtresse. La nuit était froide, et le feu s'était éteint; la princesse était à peine vêtue, et elle avait été mouillée jusqu'aux os dans la journée; Nina la couvrit de son corps et resta ainsi pendant longtemps. Ces soins furent inutiles : c'était la fièvre qui faisait trembler la princesse. Tout en essayant de réchauffer celle-ci, Nina lui conta, entre autres choses, que lors du pillage de la maison les montagnards l'avaient traînée, en tenant un poignard sur son sein, dans toutes les pièces, pour lui faire indiquer les cachettes qu'ils supposaient devoir exister. Elle avait été emmenée la dernière de la maison. C'est ainsi que la princesse passa la première nuit de sa captivité. »

Le lendemain, on se remit en marche dès l'aube du jour. On arriva bientôt à une pente tellement raide, qu'il était impossible de la gravir à cheval. Chacun mit pied à terre. On ne pouvait atteindre le sommet de cette côte presque à pic qu'en s'accrochant aux broussailles semées çà et là sur le rocher. La princesse, retenue par deux de ses femmes, fut obligée de s'arrêter au milieu de son ascension. Un montagnard la menaça de son poignard pour la faire avancer, puis, la voyant près de défaillir, il la prit sur ses épaules. Au sommet de la colline, on fit une courte halte. Un cheval qui broutait l'herbe s'ap-

procha de la princesse; il n'était point monté et portait un sac sur le dos. La princesse frémit : elle avait vu sortir du sac un petit pied chaussé d'un brodequin. Ce sac renfermait peut-être le cadavre d'un de ses enfans. Sur ses instances réitérées, un montagnard consentit à ouvrir le sac. La petite Tamara s'y trouvait en effet, mais elle était pleine de vie et sauta au cou de sa pauvre mère. On l'avait attachée sur ce cheval pour qu'elle ne tombât pas, et le sac était destiné à la garantir contre les branches d'arbres. Malgré les prières de la princesse et les cris de l'enfant, on ne consentit point toutefois à les laisser réunies; on remit la petite Tamara à un montagnard qui l'emporta, et la princesse dut rester seule au milieu de ses gardiens. De cruelles souffrances marquèrent encore les quelques heures de marche qui la séparaient du camp de Pokhalski. Arrivée enfin devant la tour qui dominait les tentes de la petite armée de Chamyl, elle eut la surprise de se voir abandonnée brusquement par ses conducteurs, qui disparurent au milieu de la foule, craignant sans doute les reproches et les châtimens que le prophète ne leur aurait pas ménagés en apprenant leur brutale conduite. Quelques montagnards remarquèrent alors la malheureuse femme, qui n'avait pour tout vêtement qu'une chemise en lambeaux, dont la boue souillait les beaux cheveux noirs, et que ses pieds délicats, meurtris par des blessures saignantes, soutenaient à peine. Il se forma en quelques momens autour de la noble captive un cercle de guerriers à mines peu rassurantes qui attachaient sur elle des regards curieux et hardis plutôt que bienveillans (1). La princesse se sentait défaillir, quand elle vit un homme en uniforme d'officier russe fendre la foule et venir à elle. C'était un de ses parens éloignés, le prince Ivan Tchavtchavadzé, qui, chargé de défendre un poste mal fortifié, à la tête de trente miliciens, avait été fait prisonnier par les cavaliers de Chamyl. Il conduisit la princesse dans l'étage inférieur de la tour, devant laquelle campaient les montagnards et s'élevait la tente du chef.

Le spectacle qui s'offrit à la princesse dans la pièce sombre et humide où on l'introduisit était des plus tristes. Elle retrouvait là, il est vrai, sa sœur et la plupart des personnes qui l'avaient entourée à Tsinondale; mais une consternation générale régnait parmi toutes ces prisonnières, assises ou couchées pêle-mêle sur le plancher. A la vue cependant de la malheureuse femme du prince David, cette douleur morne fit place à une émotion touchante. Une voix s'éleva et chanta, sur un des airs mélancoliques si chers au peuple géorgien, ces paroles improvisées : « Combien notre malheur est grand!

(1) Les Lesghes ont un extérieur beaucoup moins imposant que celui des Tchetchens; ils sont généralement laids et grossiers. Ils composent le gros des troupes de Chamyl, dont les Tchetchens forment l'élite.

La fleur et la lumière de notre Kakhétie est au pouvoir des Lesghes odieux! Oublions nos propres souffrances. Prions pour les princesses et pour leurs enfans. Avec eux seraient perdus l'espoir et l'ornement de la Kakhétie! » Un autre incident assez curieux marqua l'arrivée de la princesse dans la tour. Une jeune Géorgienne, qui tenait un enfant dans ses bras, s'approcha d'elle et lui dit avec la respectueuse liberté des villageois du pays : « Les montagnards, princesse, ont tué ma mère et ma sœur. Voici une enfant à la mamelle qui est restée sans nourrice et qui va mourir de faim. Par pitié, princesse, donnez-lui votre sein. » On comprend que cette courte prière fut bientôt exaucée. Un maigre repas et une nuit assez paisible suivirent cette journée si tristement commencée.

Au point du jour, une fanfare militaire, qui rappelait les marches russes, les réveilla en sursaut; c'était la musique de Chamyl qui sonnait le réveil. A peine avait-elle cessé de jouer, que le prince Ivan Tchavtchavadzé entra dans la salle pour donner à ses parentes une bonne nouvelle. Il venait d'obtenir de Chamyl l'autorisation de les accompagner avec son domestique et le sous-officier milicien Potapof, prisonnier comme lui, jusqu'à Dargui-Védeno, lieu où le chef montagnard réside habituellement, et qui avait été fixé pour leur séjour. Une visite assez inattendue suivit celle du prince : Kazi-Machmet, fils de Chamyl, parut devant les captives en compagnie de plusieurs *naïbs*. Il ne leur adressa pas la parole, mais les *naïbs* qui l'entouraient demandèrent à la princesse Tchavtchavadzé des nouvelles de sa santé et lui conseillèrent la résignation. Ils essayèrent ensuite de justifier leurs incursions dans la Kakhétie, en assurant qu'un grand nombre de princes de ce pays avaient adressé à Chamyl des actes de soumission. La princesse leur répondit qu'elle en doutait. Alors ils lui montrèrent des pièces écrites en géorgien, et prétendirent que c'étaient les documens dont ils parlaient. La princesse les parcourut : c'étaient des pages de registres enlevés probablement dans quelques propriétés pendant l'invasion; elle le leur dit en souriant. — Comment le sais-tu? répondirent naïvement les montagnards (ils pensaient sans doute que la princesse ne connaissait pas l'écriture géorgienne). — Parce que je le vois! répliqua la princesse.

Les *naïbs* se retirèrent en dissimulant mal leur mécontentement; ils rapportèrent cette conversation à Chamyl, qui leur enjoignit de s'abstenir désormais de tous rapports avec les prisonnières. Le prophète envoya dire ensuite aux princesses qu'il leur permettait d'écrire à leurs parens à Tiflis. On leur apporta en guise d'encrier, suivant l'usage du pays, de la charpie trempée d'encre, une plume de bois et du papier. La princesse Anne était encore sous l'influence de l'in-

dignation que lui avaient causée les paroles des *naïbs*. Ce fut sa sœur qui prit la plume pour écrire au général Read (1) les lignes suivantes : « Général, nous sommes prisonnières, nous manquons de tout; venez à notre secours, et faites part de notre situation à nos familles. Voici notre adresse : *à Dargui-Védeno, maison de Chamyl.* » La princesse signa la lettre et la remit au messager qu'on lui avait envoyé.

Un familier du prophète vint un peu plus tard inviter les princesses à se rendre auprès de Chamyl. Elles refusèrent de le suivre, disant que, dans l'état où elles se trouvaient, elles ne se présenteraient ni devant Chamyl ni devant aucun de ses lieutenans. Cette attitude digne et ferme eut un bon résultat : on autorisa les princesses à envoyer une de leurs suivantes dans la tente de Chamyl, pour choisir, parmi les dépouilles rapportées par les montagnards, les effets qui pourraient leur servir à s'habiller. Une servante polonaise, accompagnée de deux factionnaires, se rendit dans la tente du prophète, et, parmi plusieurs paquets de vêtemens, choisit le plus gros. On y trouva une blouse de soie, un *katibo* (sorte de mantille garnie de fourrures), plusieurs mouchoirs, des bas et des souliers dépareillés. Cette maigre garde-robe fut partagée entre les prisonnières. La princesse Anne eut la blouse, le *katibo* et un mouchoir de coton dont les vives couleurs rehaussèrent un peu la pâleur de ses nobles traits. Le jour même où l'on fit cette distribution de vêtemens, c'est-à-dire le 8 juillet 1854, les prisonnières reçurent ordre de se préparer à partir pour Dargui-Védeno. Le trajet qui leur était imposé exigeait trois semaines de marche, et de nouvelles épreuves les attendaient pendant ce laborieux pélerinage. Les quelques journées si pénibles dont nous venons de raconter les incidens peuvent donner une idée de celles qui se succédèrent depuis le 8 juillet 1854, jour du départ, jusqu'à l'arrivée à Dargui-Védeno, le 30 du même mois. On traversa d'abord les ravins abrupts qui avoisinent la Kakhétie, puis les sauvages solitudes qui protégent la résidence de Chamyl et les divers centres des populations caucasiennes. Le prince Ivan Tchavtchavadzé, qui était devenu le compagnon des princesses, se montra plein de dévouement et de courage pendant cette périlleuse excursion. Tantôt il fallait veiller pendant les haltes à la santé des enfans, et se précautionner contre le mauvais vouloir des montagnards, tantôt il s'agissait de répartir équitablement entre les prisonnières les ressources dont on disposait, sans blesser cet égoïsme que développent chez les meilleures âmes les grandes infortunes, et qui commençait à se manifester dans la petite troupe. Nous passe-

(1) Commandant les troupes russes et gouverneur civil des provinces caucasiennes. C'est le même qui est mort en 1855 dans la guerre de Crimée.

rons sur ces misères, très minutieusement décrites par le narrateur russe, pour ne nous arrêter que dans l'*aoul* le plus voisin de la résidence de Chamyl, où les prisonnières arrivèrent après une marche qu'il avait fallu continuer pendant tout un jour sous une pluie battante.

« C'était un *aoul* considérable, situé sur un énorme rocher dont les flancs étaient taillés en escalier. Après mille détours, on amena les prisonnières dans la maison du *moulla* de la localité, on les fit monter à l'étage supérieur, et on ferma la porte de la rue. Le *moulla* leur apprit qu'il allait les quitter pour se rendre à Védeno, près de Chamyl; mais son séjour dans cette résidence ne devait pas être de longue durée. Pendant son absence, les prisonnières ne furent point inquiétées; elles se seraient même remises assez promptement sans doute des fatigues qu'elles avaient endurées jusque-là, si leur nourriture avait été suffisante, mais elles durent encore recourir à des ressources qu'elles avaient déjà mises en usage : elles en furent réduites à échanger quelques galons de miliciens contre des pains et du lait. Cependant il faut dire, à l'honneur des habitans du lieu, qu'on jetait parfois, de la rue sur la terrasse de leur chambre, des fruits, et principalement des prunes et des abricots. Par une sorte de miracle, elles obtinrent un jour un morceau de savon en échange du collier de perles que portait une nourrice, et cette acquisition fut considérée par elles comme un véritable bienfait de la Providence.

« La plus grande partie de la journée, elles se tenaient sur la terrasse, et pouvaient voir de ce lieu tout ce qui se passait dans l'*aoul*. Ce spectacle était curieux. Près de la maison qu'elles habitaient était une fosse dont elles ne pouvaient comprendre l'usage. Un jour, une jeune femme dont les traits étaient fort beaux fut jetée sous leurs yeux dans la fosse; on y descendit ensuite un berceau dans lequel était un enfant. Cette scène ayant naturellement éveillé leur curiosité, elles finirent par apprendre que cette femme avait, par esprit de vengeance, tué l'assassin de son mari, et qu'elle était condamnée pour ce fait à trois mois de réclusion dans ce lieu. On ajouta que dès qu'elle serait mise en liberté, elle serait forcée d'épouser le premier homme qui la demanderait. Il est bon de remarquer à ce propos que, suivant les renseignemens fournis aux prisonnières, aucune femme dans les possessions de Chamyl ne doit rester veuve plus de trois mois. Cette loi a évidemment pour but d'augmenter la population de ces contrées, qui est sans cesse décimée par la guerre. Peu de temps après l'incarcération de la jeune veuve, deux miliciens prisonniers furent enfermés dans une fosse voisine de la première. Cette peine leur était infligée parce qu'ils avaient tenté de fuir en allant chercher de l'eau. Comme c'était le *moulla*, propriétaire de la maison, qui avait siégé en qualité de juge dans cette affaire, les princesses le supplièrent de pardonner aux miliciens; il consentit à les faire sortir de la fosse, mais ils furent obligés d'aller travailler dans ses champs.

« Lorsque le *moulla* revint de Védeno, le petit Alexandre, fils de la princesse, était gravement malade. L'état de langueur dans lequel il se trouvait alarma ce digne homme, et comme il savait que sa mère n'avait point d'argent, il jeta une pièce de 30 kopeks dans le berceau de l'enfant en disant à

la princesse : — Prenez-les, ne faites point la fière; vous pourrez au moins acheter une poule et lui donner du bouillon. — On suivit son conseil; mais les prisonnières n'avaient aucun vase qui pût servir à faire cuire la poule. C'est encore le *moulla* qui vint à leur secours; il trouva un pot dans le voisinage; seulement on ne le lui donna qu'à la condition de le rincer sept fois lorsque les prisonnières l'auraient rendu. Enfin, celles-ci lui ayant dit qu'elles ne pouvaient point s'habituer au pain qu'on leur donnait, il amena deux femmes sur leur terrasse, et leur ordonna d'y construire un four sous leur inspection. Peu de temps après, il leur rendit un nouveau service; il se procura des peaux de maroquin, et les engagea à se faire promptement des *techéviaki*, chaussures à la mode du pays, afin de ne point paraître devant Chamyl les pieds nus. Malheureusement ce travail présentait des difficultés auxquelles le *moulla* ne pouvait point porter remède. Ce fut le prince Ivan qui parvint, tant bien que mal, à tailler les chaussures. Il s'agissait de les coudre, et personne n'avait de fil ni même d'aiguilles. La princesse Baratof obtint du *moulla* la permission d'en acheter. Le cordonnier de l'*aoul* avait, à ce que rapporte celle-ci, une boutique des mieux fournies et paraissait dans l'aisance. Il ne se contenta pas de fournir à la jeune princesse géorgienne tous les objets qui lui étaient nécessaires; il lui montra aussi comment il fallait s'y prendre pour les employer avec succès, et celle-ci ayant communiqué ces indications à ses compagnes, l'ouvrage avança rapidement.

« Le retour de Chamyl à Védeno, dont il ne s'était éloigné que pour l'expédition, mit un terme au séjour des captives dans cet *aoul*. C'est deux semaines après leur arrivée en ce lieu que Chamyl rentra dans sa résidence. Le lendemain du jour où cette nouvelle se répandit, le *moulla* vint leur annoncer qu'il fallait partir, mais que ce voyage serait le dernier. Le *moulla*, ayant été fort satisfait des miliciens qui avaient travaillé dans ses champs, fit rôtir une moitié de bœuf, et donna un festin à tous les prisonniers qui logeaient chez lui. Il poussa même la générosité jusqu'à leur permettre d'en emporter les restes, et ils se mirent en route avec toutes les commodités possibles pour le pays. Le temps était beau, et en sortant de l'*aoul*, ils furent vraiment éblouis par le spectacle qui s'offrit à leurs yeux; les contrées qu'ils avaient à traverser étaient un véritable paradis. Partout des ombrages ou des champs, des prés couverts de fleurs et arrosés par des rivières au cours sinueux, mais dont les eaux étaient limpides comme le cristal. Les troupeaux étaient épars dans la campagne, et presque toutes les hauteurs étaient couronnées d'*aouls*, ce qui fit dire à l'une des servantes que si les montagnards n'étaient point des diables, ils ne se logeraient point ainsi, car ils auraient peur de se casser le cou. La première halte eut lieu en plein soleil; mais le *moulla* conduisit les princesses dans une grotte voisine où elles se reposèrent quelques instans. La colonne s'engagea ensuite dans une sorte de défilé formé par deux montagnes taillées à pic, et qui pendant près d'un kilomètre ne sont séparées que par une distance de quelques pieds. En sortant de cet étroit canal, les prisonnières aperçurent, au milieu d'une plaine immense, le célèbre *aoul* d'Andi ou Andia, comme disent les Russes. Quelques femmes se croisèrent avec elles sur la route; c'étaient celles du *naïb* du district, et les cruches blanches qu'elles portaient sur la tête indiquaient

qu'elles allaient puiser de l'eau. Quoique femmes du premier dignitaire du pays, elles avaient un costume fort modeste. Leurs chemises et leurs pantalons étaient d'une étoffe grossière nommée *biasi;* un long voile de percale très commune les cachait de la tête aux pieds; leur visage était couvert d'une pièce de grosse toile dont la trame avait été légèrement éclaircie devant les yeux. La simplicité de ce costume surprit d'autant plus les prisonnières, que le district qu'elles traversaient passe aux yeux des Tchetchens et des Lesghes pour le foyer de l'aristocratie caucasienne (1); mais les mœurs ont encore dans ces contrées une simplicité antique.

« La colonne n'entra à Andi qu'à la tombée du jour, et tous les captifs, hommes et femmes, furent logés ensemble dans une grange qui était loin d'être assez grande pour les contenir. Pour remédier au défaut d'espace, on permit aux prisonnières de monter sur la plate-forme qui couvrait ce bâtiment. Peu d'instans après, les femmes du *naïb* leur apportèrent un souper fort appétissant, pendant lequel un des miliciens, qui avait conservé une *tchoungoura* (2), chanta des airs nationaux.

« Le lendemain, au moment du départ, un *moulla* donna des voiles aux princesses, leur disant que dans le pays qu'elles allaient traverser les femmes d'un haut rang ne pouvaient s'en dispenser. On passa bientôt devant Dargo, ancienne résidence de Chamyl, détruite en 1845 par les Russes, sous le commandement du prince Vorontsof en personne. Dargo n'est plus maintenant qu'un amas de décombres. Enfin on aperçut des toitures qui annonçaient un *aoul;* c'était Dargui-Védeno, la nouvelle résidence de Chamyl. Plusieurs cavaliers, armés de piques ornées de guidons, se croisèrent avec la troupe; ils étaient suivis d'un enfant de quatorze ans environ. On apprit plus tard aux prisonnières que c'était Machmet-Chabi, fils de la première femme de Chamyl, morte depuis quelques années. On les fit entrer d'abord avec tous les autres captifs dans une grange assez vaste, en leur annonçant toutefois qu'elles n'y resteraient pas longtemps; elles devaient être conduites, ainsi que tous les prisonniers faits à Tsinondale, dans une maison voisine qui était habitée par Chamyl en personne. Parties de la tour de Pokhalski le 8 juillet 1854, elles étaient arrivées à Védeno le 30 du même mois; elles avaient donc passé vingt-deux jours en route. »

Ici commence une nouvelle période dans l'histoire des captives de Chamyl. C'est dans le sérail du prophète qu'elles vont avoir à lutter non plus contre les intempéries, les fatigues et les violences, mais contre les intrigues des femmes de l'*iman* (3) et contre la cupidité des agens chargés de négocier leur rançon.

(1) Il faut entendre par ce mot l'élévation due à la richesse et au mérite personnel. Il n'existe point de classe aristocratique parmi les peuplades qui habitent le versant oriental de la chaîne du Caucase, tels que les Tchetchens, les Lesghes, les Avars, etc.; mais il en est tout autrement chez les tribus du versant opposé et chez celles qui se trouvent sur les bords de la Mer-Noire.

(2) Instrument national des Géorgiens.

(3) C'est le titre que se donne Chamyl, bien qu'aux yeux des musulmans orthodoxes il n'y ait aucun droit.

III.

Les premières impressions qu'éveilla dans l'âme des captives l'aspect de Dargui-Védeno furent des plus tristes. On s'empressait autour d'elles, mais il était visible qu'une longue captivité les attendait. La princesse Anne avait été introduite dans une grande cour où la princesse Baratof vint bientôt la rejoindre. Cette cour était remplie de femmes. Un seul homme, revêtu d'un costume blanc et d'une haute stature, observait l'arrivée des prisonniers du haut d'un balcon : c'était Chamyl. La nuit était déjà profonde, et l'on ne pouvait distinguer ses traits. Une seconde porte s'ouvrit, et les captives se trouvèrent dans une autre cour entourée de bâtimens devant lesquels régnait une galerie couverte qui s'élevait à quelques pieds du sol. Plusieurs portes s'ouvraient sur cette galerie. On amena les princesses Anne et Baratof devant une de ces portes, et les femmes qui s'agitaient autour d'elles les aidèrent à descendre de leurs chevaux. On les fit entrer dans une chambre, et quelques-unes de leurs nouvelles compagnes se mirent en devoir de les déshabiller. Pendant qu'on leur donnait ces soins, la princesse Varvara fut amenée aussi dans la chambre et entourée des mêmes attentions. Les captives étaient dans le sérail de Chamyl, et les épouses du prophète ne tardèrent pas à leur rendre visite.

Une fille de Chamyl, âgée de treize ans, se montra d'abord (1). Elle avait une figure intéressante, et les femmes de service lui témoignaient beaucoup d'égards. Puis entrèrent deux des femmes de Chamyl, l'une nommée Zaïdète, âgée de vingt-quatre ans au plus, maigre, grêlée, et dont la figure n'avait rien d'attrayant. Elle avait l'œil noir, le nez long et recourbé, les lèvres minces et pincées; mais une sorte de grâce particulière aux femmes tatares rachetait ces imperfections matérielles. Zaïdète était fille d'un des conseillers les plus influens de Chamyl, appelé, comme son fils, Djemmal-Eddin. La seconde des femmes de l'iman était dans un état de grossesse assez avancé. Elle se nommait Chouanète. C'était une Arménienne enlevée par les montagnards en 1840 de la ville de Mosdok, située sur les bords du Térek, et qui paraissait alors âgée de trente ans environ. Elle était grande, un peu forte, mais jolie, blanche, et d'une remarquable fraîcheur. Ses traits avaient une expression de douceur qui charma tout d'abord les prisonnières. La princesse lui demanda des nouvelles de ses enfans et de ses compagnes. Chouanète répondit

(1) Le chef montagnard a plusieurs filles de différentes femmes et trois fils d'une de ses femmes morte depuis peu, — Djemmal-Eddin, alors prisonnier des Russes, Kazi-Machmet, que nous connaissons déjà, et un plus jeune fils, nommé également Machmet.

qu'on allait les amener dans le sérail, mais que Chamyl voulait laisser aux princesses le temps de s'installer. Elles seraient ensuite autorisées à prendre avec elles les femmes qu'elles désigneraient. Peu d'instans après parurent les deux nourrices, portant le fils de la princesse Anne et celui de sa sœur, puis la servante Vassilissa et Mme Drancey, avec Salomé et Marie. Chacùn prit place par terre suivant l'usage, et la chambre ne tarda pas à être envahie par une foule de femmes et d'enfans vêtus de chemises bleues très grossières. La troisième femme de Chamyl, Aminète, figurait dans ce groupe; âgée de dix-sept ans au plus, elle se distinguait entre toutes ses compagnes par le piquant de sa physionomie et une extrême vivacité. Elle était de race kiste (1), et son costume était un peu plus orné que celui de ses compagnes, car outre la chemise de couleur foncée, elle portait un pantalon rouge, une tunique bariolée et un voile noir. Une collation fut servie presque aussitôt par les soins des deux premières femmes. Elle se composait de thé, de miel, de pain de froment et de bonbons fort délicats, qui firent un moment oublier aux enfans leurs fatigues. L'heure étant venue de laisser les prisonnières goûter le repos dont elles avaient grand besoin, la chambre se dégarnit peu à peu.

Le sérail, où les princesses étaient condamnées à faire un assez long séjour, comprenait diverses constructions de bois qui bordaient une cour intérieure, longue environ de cinquante pas. L'un de ces bâtimens, formé de deux étages et entouré d'une galerie comme les autres, était réservé à Chamyl. Au-dessus même du logement occupé par le chef montagnard s'étendait un hangar destiné à sécher la viande. Dans les autres bâtimens demeuraient ses femmes. Une grande pièce, qui s'ouvrait près de l'entrée principale de la cour, servait à Chamyl de salle d'audience et de conseil. Devant le sérail s'élevait un pavillon habité par des *naïbs* et autres personnages de distinction. C'est d'une des fenêtres de ce pavillon que l'*iman* harangue son peuple. Les fenêtres sont rares d'ailleurs dans le sérail : on n'en voit qu'une par pièce, et sans vitres, si ce n'est dans les chambres où se tiennent Chamyl et ses femmes. La pièce réservée aux prisonnières n'avait donc pas de fenêtre vitrée : elle recevait le jour par une étroite ouverture. Longue de dix pas, large de cinq, elle était encore obstruée par une immense cheminée. D'épais tapis blancs à la mode du pays couvraient le plancher, et le long des murs régnait une banquette chargée de couvertures, de matelas et d'oreillers, le tout fort sale. Au moment où elles faisaient leurs préparatifs pour passer de leur mieux la nuit dans ce triste gîte, elles eurent à rece-

(1) Cette grande tribu, dont les Tchetchens sont une branche, habite, au centre des montagnes du Caucase, les villages qu'arrosent la Surdju, l'Arguin et leurs affluens.

voir de nouveau la sultane Zaïdète, qui amenait devant elles l'intendant de la maison, Khadjio, chargé de leur remettre un pain de sucre, une boîte à thé, et une lettre écrite en géorgien, indiquant l'origine de ce don qui leur était adressé, au nom de la princesse Eristof, par le général Mélikof, commandant le poste russe de Zakatal. En se retirant, le majordome déclara qu'il ne leur serait plus permis de recevoir des lettres écrites en géorgien, parce qu'on n'avait pas d'interprète lettré pour cette langue. La volonté de Chamyl était que désormais leur correspondance eût lieu en russe.

Le lendemain matin, vers neuf heures, on leur apporta pour déjeuner du beurre de brebis, des oignons, de l'huile, du mouton bouilli et du pain de froment dont la croûte était recouverte de graisse, selon l'usage des boulangers du pays. Quelques-unes de leurs compagnes de captivité vinrent les voir. Vers le soir enfin, le majordome Khadjio vint annoncer aux princesses que Chamyl allait se rendre auprès d'elles.

« Le chef montagnard ne tarda point à paraître, mais il ne franchit point le seuil de la porte; il s'assit sous la galerie, devant la porte, sur un escabeau qu'on lui apporta. A ses côtés se tenaient l'intendant et un nommé Indris (1), interprète pour le russe. La conversation suivante s'engagea bientôt par son intermédiaire entre Chamyl et les princesses, qui étaient restées dans l'intérieur de la chambre.

« Avant d'entrer en matière, le chef montagnard commença par leur demander avec courtoisie des nouvelles de leur santé. — Nous sommes un peu fatiguées, lui répondirent-elles; mais, grâce à Dieu, nous nous portons bien.

« — Je suis surpris moi-même, continua Chamyl, que vous soyez arrivées toutes heureusement, et j'y vois une marque évidente de la protection divine qui vous a sans doute conservées pour me permettre de vous échanger contre mon fils (2), et de réaliser ainsi le plus cher de mes vœux. Je suis venu pour vous tranquilliser : personne ici ne vous fera le moindre tort, vous serez traitées en tout comme les membres de ma famille, mais à une condition, c'est que vous n'écrirez aucune lettre sans ma permission. Dans le cas où vous chercheriez à nouer des intelligences secrètes avec les vôtres et où ceux-ci se permettraient de vous adresser des avis auxquels vous ne devez point souscrire, sachez que je ne vous ménagerais plus; je n'épargnerais même pas vos enfans. Je vous anéantirais toutes comme j'ai fait périr dix officiers russes qui avaient reçu une lettre cachée dans un pain (3). Cette

(1) Probablement une corruption d'*Andrei*, ou André, en russe. Cet homme était un déserteur.

(2) Le fils aîné de Chamyl, Djemmal-Eddin, ayant été livré aux Russes en otage pendant l'assaut qu'ils donnèrent en 1838 à Akhoulko, avait été élevé par ordre de l'empereur au corps des cadets de Saint-Pétersbourg, et, sorti de cet établissement depuis plusieurs années, il était alors lieutenant dans un régiment de lanciers russes.

(3) Chamyl rappelait ici une exécution provoquée par les révélations d'un déserteur russe nommé Kousnetsof. Cet homme, qui avait gardé une haine implacable pour les officiers de sa nation, trouva un jour dans un pain que l'on envoyait à des officiers

ruse ayant été découverte, ils ont été immédiatement décapités par mon ordre. Ayez encore dans la mémoire un autre fait du même genre, celui d'une jeune fille, d'une comtesse russe, qui fut enlevée par mes hommes au moment où elle allait se marier à Stavropol (1). Il y a longtemps que j'aurais pu l'échanger si j'avais voulu; mais je la retiens captive parce qu'elle a osé me braver. Pareille chose peut vous arriver, ne l'oubliez pas.

« Ce discours achevé, Chamyl laissa la parole aux prisonnières; mais la princesse Anne était trop agitée pour lui répondre. Elle chargea sa sœur de parler à sa place; celle-ci se leva, et, s'étant approchée de la porte, elle s'adressa à Chamyl en ces termes : — Ces menaces sont inutiles. Nous n'en avons pas besoin pour obéir à vos ordres. Notre condition et nos principes nous défendent le mensonge, et vous pouvez avoir une foi entière dans nos promesses. Quant aux lettres qui pourraient nous être adressées, nous ne pouvons pas répondre de leur contenu.

« — C'est très bien, répondit le chef montagnard; mais n'oubliez pas que vous êtes au pouvoir de Chamyl.

« Ainsi finit cette audience. Chamyl se leva et s'éloigna, suivi de Khadjio et de l'interprète. »

Quelle était la population de ce sérail que l'inflexible volonté de Chamyl assignait comme prison aux deux princesses? Nous connaissons déjà les trois femmes de l'iman, Zaïdète, Chouanète et Aminète, la première froide et dissimulée, les deux autres folles et rieuses. Autour des sultanes (ce titre nous paraît convenir aux trois principales autorités féminines du sérail de Dargui-Védeno) se groupait tout un monde de parens et de domestiques, — les mères des jeunes femmes, faisant l'office de ménagères et de cuisinières, les filles de charge, la femme de l'instituteur de l'iman, Djemmal-Eddin, la gouvernante des filles de Chamyl, Khadji-Rebil, vieille Tartare au caractère difficile; Ilita, femme de l'intendant Khadjio, qu'elle gouvernait à sa guise; Tamara, de race touche (2), mariée à un autre favori de Chamyl nommé Selim, et que les montagnards avaient enlevée toute jeune encore sur les bords de l'Alazan. Chamyl se défiait de ce favori, et sa femme avait mission de surveiller ses démarches. Il y avait là, on le voit, d'assez nombreux élémens d'intrigues et de rivalités féminines (3). Aussi les princesses comprirent-elles qu'il leur importait de ne s'écarter en aucune occasion de l'attitude digne et ferme qu'elles avaient prise dès le premier moment.

russes prisonniers de Chamyl une lettre avec un plan de fuite. Il s'empressa d'en informer Chamyl, et celui-ci les fit décapiter à l'instant même.

(1) C'était sans doute une histoire inventée par Chamyl pour intimider les prisonnières. Les recherches infructueuses auxquelles le gouvernement russe s'est livré pour découvrir l'héroïne de ce récit autorisent à l'affirmer.

(2) Petite peuplade fort grossière qui réside au pied des montagnes, à peu de distance de Tiflis.

(3) Dans le personnel des femmes de service, on compte plusieurs jeunes filles que Chamyl donne d'ordinaire en mariage à ceux de ses murides qui se sont distingués.

Les deux premières semaines qu'elles passèrent dans le sérail ne furent marquées que par peu d'incidens caractéristiques. Quelques procédés assez gracieux leur témoignaient toutefois que Chamyl entendait les traiter avec bienveillance. L'iman se fit amener leurs enfans et les renvoya très satisfaits, les mains pleines de bonbons et de fruits confits. La femme qui les reconduisit aux princesses leur dit que le prophète avait trouvé le petit Alexandre très affaibli, et qu'il offrait, si la princesse Anne le trouvait bon, de lui envoyer une femme qui exerçait la médecine dans le pays. La princesse accepta cette offre, et la femme en question arriva dès le lendemain. Elle appliqua sur le ventre du petit malade un linge enduit d'une sorte d'onguent, puis elle prescrivit d'envelopper l'enfant pour la nuit dans la peau d'un mouton fraîchement égorgé. Ce traitement fut renouvelé pendant plusieurs jours, et l'enfant s'en trouva bien. Chaque matin, Chamyl se le faisait apporter et l'examinait très attentivement. Était-ce bonté? était-ce calcul chez le rusé montagnard, préoccupé de vendre chèrement aux Russes la liberté des victimes de l'invasion et craignant d'en perdre une? C'est une question que les princesses ne purent résoudre. Pendant ces premiers jours de leur captivité, Chamyl reçut de nombreuses visites, et eut plus d'une fois l'occasion de traiter avec un certain faste divers chefs montagnards, entre autres Daniel-Sultan (1). Les deux malheureuses captives ne pouvaient assister à ces réceptions, et commençaient à trouver la vie du sérail bien monotone. Un jour enfin, on amena devant leur porte un homme arrivé de la Kakhétie, et elles reconnurent un serf du prince David, nommé Nicolas. Plusieurs montagnards l'entouraient. Nicolas venait de la part de son maître leur annoncer que le prince David était vivant et ne les oubliait pas. En voyant l'état dans lequel se trouvaient les princesses, il ne put retenir ses larmes, et les montagnards l'emmenèrent aussitôt. Nicolas n'était porteur pour Chamyl d'aucunes propositions relatives au rachat des prisonnières; mais à son retour près de son maître, qui s'était rendu à Khasaf-Yourt, dans le voisinage du territoire occupé par Chamyl, il fit un si triste tableau de la situation des captives, que le prince se décida à ne rien négliger pour hâter leur délivrance. Un certain Mohammet, homme intelligent et sûr, et un serf des Orbéliani, nommé Sakhar, se chargèrent de porter à l'iman une lettre où le prince lui offrait une rançon de 40,000 roubles argent pour les membres de sa famille qui étaient ses prisonniers.

Pendant que l'on prenait ces dispositions à Khasaf-Yourt, le sort des captives de Dargui-Védeno devenait de plus en plus pénible.

(1) Daniel, sultan d'Elisei, s'était d'abord soumis aux Russes et avait été nommé général à leur service, puis il les avait trahis et avait repris rang parmi les auxiliaires de Chamyl, qui avait même autorisé son fils Kazi-Machmet à épouser sa fille.

Une lettre, adressée aux princesses par la baronne Nikolaï, leur proche parente, et dont l'interprète de Chamyl, nommé Indris, avait mal compris un passage, provoqua la colère de l'iman. Chouanète, celle des sultanes qui leur montrait le plus de bienveillance, décida heureusement Chamyl à faire traduire le passage en question par un autre interprète, un Arménien nommé Chakh-Abbas. La version de celui-ci ayant rassuré le prophète, Indris perdit la confiance de son maître; mais il jura qu'il se vengerait de celle qui lui avait attiré cette disgrâce. Chouanète, en intercédant pour ses nouvelles amies, leur obtint entre autres faveurs celle de sortir sur la galerie qui bordait leur cellule, et y fit placer un banc à leur usage. Malheureusement il avait été imposé pour condition aux princesses qu'elles ne s'exposeraient pas aux regards de Chamyl. Or, le chef montagnard ne s'absentant presque jamais, le temps qu'elles pouvaient passer sur la galerie était singulièrement limité. De cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, moment où il se couchait, Chamyl ne quittait pas le sérail. A sept heures, Chouanète lui portait un déjeuner frugal, composé de gâteaux et de lait. Il se livrait ensuite à ses occupations ou aux exercices de piété, pour ne les quitter qu'aux heures de ses deux autres repas, à cinq heures et à neuf heures du soir. Le vendredi seulement, Chamyl sortait du sérail pour se rendre à la mosquée. Les princesses avaient pris le parti de ne sortir de leur chambre qu'après l'heure de son coucher. Le banc sur lequel elles prenaient place devenait alors un point de réunion pour les habitans du sérail, et la curiosité y amenait même souvent des étrangers. La plus jeune des femmes de Chamyl, l'insouciante Aminète, venait rarement à ces réunions; mais les deux autres sultanes, Zaïdète et Chouanète, révélaient à tout propos dans les longues conversations qu'elles engageaient avec les princesses les traits distinctifs de leur caractère.

« — Écoutez, dit un soir Zaïdète, j'ai vu aujourd'hui une femme dont le fils a fait partie de la dernière excursion en Kakhétie. Il a été dans votre maison, et les richesses qu'il y a vues dépassent toutes celles que l'on peut supposer.

« — Oui, lui répondit la princesse Anne, tout cela nous appartenait; mais nous avons tout perdu, et nous ne le regrettons pas, s'il nous est donné de revoir notre pays.

« — Comment! reprit vivement Zaïdète, vous croyez qu'on vous indemnisera de vos pertes?

« — Nullement; mais j'oublierai ce malheur dans la société de mon mari et de mes enfans.

« — Oui, vous êtes heureuses, vous autres; vous êtes seules, mais nous!...

« — C'est vrai, interrompit Chouanète : telle est notre loi; mais je ne m'en plains pas. Qu'avons-nous à reprocher à Chamyl? Il est toujours rempli pour nous d'égards et de tendresse; il ne fait entre nous aucune distinc-

tion. Lorsque j'habitais la Russie, j'étais encore bien jeune; cependant je me rappelle y avoir vu plus d'un chrétien qui ne le valait pas.

« En parlant ainsi, Chouanète ne disait point la vérité, et elle le savait fort bien. C'était elle qui était la préférée de Chamyl, et elle le méritait non-seulement par l'égalité et la douceur de son caractère, mais aussi par les soins qu'elle prenait de sa personne. Tandis que Zaïdète courait dans le sérail un trousseau de clés à la main, et dans un négligé dont elle aurait dû rougir, Chouanète était dès le matin dans tous ses atours, et l'élégance de son costume relevait encore l'éclat de sa beauté. »

La princesse Anne avait cru se concilier la maussade Zaïdète en faisant parvenir, à sa demande, une lettre à un médecin russe pour lui demander quelques conseils sur une maladie dont souffrait cette femme de l'iman. Le médecin répondit à la princesse en indiquant un traitement à suivre et en envoyant quelques médicamens. Pendant cette cure clandestine, Zaïdète se montra fort attentive pour les prisonnières; mais le traitement fini, tout changea, et sa méchante humeur reprit le dessus.

Sur ces entrefaites, les deux émissaires du prince David, Mohammet et Sakhar, étaient arrivés à Dargui-Védeno, et le lendemain les prisonnières furent invitées à prendre place sur la galerie voisine de leur chambre. On leur présenta Mohammet, accompagné de son frère Hadji, et d'un certain Hassan, que Chamyl avait choisi pour représentant dans cette négociation. Zaïdète, Khadjio et quelques autres familiers de Chamyl assistaient à l'entretien. Les princesses apprirent alors que Chamyl exigeait 5 millions de roubles argent pour leur rachat. Elles s'empressèrent de déclarer que jamais elles n'avaient possédé pareille somme, et qu'elles étaient hors d'état de se la procurer. — Combien peut-on donner pour votre rançon? demandèrent alors les envoyés. — Nous l'ignorons, répondirent-elles; peut-être rien. — Zaïdète et Khadjio se récrièrent, et on montra aux princesses un numéro de *l'Invalide russe* où il était dit que la reine d'Angleterre venait de faire payer à un négociant une somme de plusieurs millions. — Il existe donc de pareilles sommes au monde! ajoutait Khadjio. L'impératrice de Russie serait-elle moins riche que la reine d'Angleterre? — L'impératrice a bien des millions, répondirent les princesses; mais ce n'est point elle qu'il s'agit de racheter. — On a trouvé chez toi, dit encore Zaïdète, s'adressant à la princesse Orbéliani, beaucoup de lettres de change au nom de ton mari défunt. Pourquoi n'en fais-tu point usage? — Je n'en ai point le droit, répondit la princesse Varvara, ces titres appartiennent à l'héritier de mon mari, à mon fils, encore mineur. — Ah! s'il en est ainsi, reprit Zaïdète, nous garderons ton fils jusqu'à sa majorité. Allons, ne pleure pas! ton petit George est un vigoureux enfant qui grandira très bien dans nos montagnes. — L'entretien en resta là,

car les princesses rentrèrent dans leurs chambres sans prononcer une parole.

Une nouvelle entrevue, qui eut lieu le soir, eut pour résultat l'envoi au prince David d'une lettre des deux captives, qui devait accompagner une autre lettre où Chamyl formulait ses conditions. En échange des princesses et des cent vingt captifs ramenés de Kakhétie, il exigeait la restitution de son fils, Djemmal-Eddin, de cent seize musulmans prisonniers, de plusieurs chefs tchetchens, et un million de roubles en argent. Le prince David, en recevant les lettres apportées par Mohammet, déclara que de telles conditions lui semblaient inadmissibles. Il exprima cet avis dans une réponse que Mohammet dut porter à Chamyl, et se hâta néanmoins de transmettre les propositions de l'iman au gouvernement russe.

Après le départ de Mohammet, une nouvelle série d'épreuves commença pour les captives. Les persécutions exercées contre elles par Zaïdète se continuèrent, et Chouanète ayant eu un accouchement laborieux, la permission de se promener sur la galerie leur fut retirée, car on supposait qu'elles portaient sur elles des *objets malfaisans*. Zaïdète, en les retenant ainsi dans leurs cellules, voulait surtout les soustraire aux regards de Chamyl, qui était forcé de traverser la galerie pour se rendre chez sa femme malade. L'arrivée de Kazi-Machmet, le second fils de Chamyl, provoqua la réunion d'un conseil où le sort des prisonnières fut agité. Le retour de ce jeune chef fut aussi l'occasion d'une grande fête. Les princesses n'avaient fait qu'entrevoir Kazi-Machmet à la tour de Pokhalski; elles virent son entrée triomphale, et arrêtèrent sur le jeune fils du prophète des regards attentifs. Kazi-Machmet, qui pouvait avoir vingt et un ans environ, a des traits durs, mais une taille svelte et bien prise. En parlant, il gesticule beaucoup, comme tous les Mingréliens, et ses gestes ne manquent pas d'élégance. Après avoir rendu visite à son aïeul et à Chouanète, il se dirigea vers la chambre de son père, et en sortit avec lui pour aller prier dans la mosquée (1). A peine s'étaient-ils éloignés, que les montagnards chantèrent en chœur un verset du Khoran : *Lia-illiah-il Allah*, — seul chant qu'il soit permis aux murides d'entonner.

Dans le conseil qu'on réunit peu de jours après l'arrivée de Kazi-Machmet, figurèrent plusieurs *naïbs* et le sultan Daniel. Ce conseil, malgré les observations présentées par Daniel en faveur des captives, n'eut pour elles aucun résultat bien significatif. L'envoyé du prince David, étant revenu à cette époque pour remettre à Chamyl la réponse qu'il devait lui donner, dut retourner près de son maître en

(1) Chamyl se rend toujours à la mosquée accompagné d'un brillant cortége. Le prophète se coiffe alors d'un turban blanc, et il porte un costume bleu ou vert. Les murides forment la haie sur son passage.

annonçant que Chamyl persistait dans ses demandes. Les hostilités entre les Russes et les montagnards avaient recommencé. Il fallait attendre un revers de ceux-ci pour reprendre les négociations avec quelque chance de succès. Chamyl ne tarda pas lui-même à quitter le sérail pour attaquer en personne les Russes, et ce départ ne fut point favorable aux prisonnières. Des alimens grossiers, le froid, les privations de toute sorte, vinrent leur révéler la malveillance active de Zaïdète. On était au mois de septembre, et déjà la neige couvrait les montagnes. La cellule des prisonnières était mal close, et une fumée épaisse, s'échappant de la cheminée dès qu'on allumait le feu, en rendait le séjour insupportable. Le palais de Chamyl, pendant que celui-ci guerroyait contre les Russes, ressemblait un peu à une salle d'école en l'absence du maître. Le plus jeune fils de l'iman profitait de ce temps de trève pour se livrer à toute la fougue de son âge, courant sur les toits, brisant les serrures, ou jetant dans la cour, par manière de divertissement, des tisons enflammés. L'absence de Chamyl dura deux semaines. Il revint enfin, mais son expédition n'avait pas réussi, et l'iman rentra dans son sérail plus sombre que d'habitude. Les espiégleries de son fils furent sévèrement châtiées, et le jeune enfant dut garder les arrêts dans une chambre voisine de celle des prisonnières, puis on l'envoya dans un autre district pour compléter son instruction.

L'austère iman intervint encore dans une autre affaire. Il s'agissait d'un morceau de satin compris parmi quelques cadeaux que les princesses avaient reçus de Géorgie, et qu'elles avaient distribués aux sultanes. Il avait été décidé par Zaïdète que le morceau de satin, destiné à la sultane Aminète, serait de préférence offert aux filles de Chamyl. Aminète n'étant point véritablement sa femme, Chamyl garda le rouleau de satin dans sa chambre, mais en donnant provisoirement gain de cause à Aminète. Les soucis de la guerre n'empêchaient point, on le voit, l'iman d'entrer dans les plus petits détails de l'administration intérieure de sa maison. C'est ainsi qu'il ordonna de faire mettre des carreaux de vitre aux fenêtres de la cellule des prisonnières, et qu'il vint lui-même s'assurer si ses ordres avaient été remplis. Il souleva le couvercle d'une marmite où cuisait leur dîner, et ne trouva que quelques légumes qui nageaient dans une eau saumâtre. Il s'emporta contre Zaïdète, qui avait réduit les captives à cette maigre pitance. Un quart d'heure après, on leur apportait du thé, du sucre, du riz et du beurre. Chamyl ne put toutefois continuer longtemps cette enquête sur son intérieur, et d'importantes nouvelles qu'il reçut de Turquie vinrent changer brusquement le cours de ses pensées.

« Les princesses remarquèrent un jour que tous les membres de la famille de Chamyl étaient dans une joie extrême, et Khadjio parcourait la cour en

parlant avec animation à toutes les personnes qu'il rencontrait. Il semblait s'entretenir avec elles d'une chose de la dernière importance. Enfin des coups de fusil retentirent dans l'*aoul* en signe de réjouissance. La nouvelle qui mettait ainsi la population en émoi était effectivement très propre à causer une grande agitation parmi les montagnards. Un envoyé du sultan était arrivé à Védeno pour y annoncer que son maître avait battu les Russes, conquis cinquante gouvernemens de leur empire, et offrait à Chamyl le gouvernement de la Géorgie, s'il consentait à l'assister dans la guerre qu'il faisait aux Russes (1). A peine l'agitation que ce message avait causée à Védeno s'était-elle calmée, que Chamyl reçut une autre nouvelle qui le remplit de joie : un montagnard lui apprit que son fils Djemmal-Eddin s'était décidé à venir le rejoindre, et qu'il était en route. Le fait était vrai; Chamyl est servi par des espions fort intelligens. Le montagnard fut généreusement récompensé; cependant Chamyl doutait encore. Il fit appeler l'interprète arménien Chakh-Abbas, et lui demanda ce qu'il en pensait. Celui-ci ne manqua pas de lui dire que la nouvelle devait être fondée, et Chamyl lui donna un cheval magnifique. Cette satisfaction fut néanmoins de courte durée; la guerre, qui continuait toujours, arracha de nouveau Chamyl au repos du sérail, et cette fois le champ de bataille était si rapproché, que les prisonnières entendaient le bruit du canon. La pauvre Chouanète était dévorée d'inquiétude; elle priait et jeûnait avec une dévotion extrême. Le bruit se répandit que Chamyl, incertain des résultats de l'affaire, avait recommandé que, dans le cas où les Russes pénétreraient jusqu'à Védeno, on s'occupât avant tout de sauver ses femmes, ses enfans et les prisonnières. A ce propos, Zaïdète dit à celles-ci : « Ne vous y trompez pas; si les Russes venaient ici pour vous délivrer, ils ne trouveraient que vos cadavres. » Les princesses n'en doutaient pas, et cette pensée les tenait dans une grande inquiétude. Par une fatalité vraiment étrange, un tremblement de terre assez violent se fit sentir alors à Védeno. Une sombre terreur se lisait sur toutes les physionomies des habitantes du sérail, et les princesses elles-mêmes ne purent s'en défendre. »

L'absence de Chamyl se prolongea cette fois plusieurs semaines; mais un dénoûment favorable se préparait enfin. Avant le départ de l'iman, un envoyé du prince David, le jeune Oscar, ayant de nouveau échoué dans ses tentatives de négociation, le gouvernement russe décida que le lieutenant Djemmal-Eddin, le fils de Chamyl, serait autorisé à se rendre sans délai auprès de son père. La volonté impériale devait être notifiée à Chamyl par un sous-officier noble, interprète arménien attaché à l'armée russe, Isaac Gramof. Cet officier devait en même temps plaider devant l'iman la cause des captives avec des chances de succès qui avaient manqué aux autres négociateurs.

(1) On sait que cette proposition n'eut aucun succès, et il ne pouvait en être autrement. La puissance de Chamyl n'a d'autre fondement que le *muridisme*, et l'essence de cette affiliation est un esprit de complète indépendance aussi bien politique que religieuse.

IV.

Gramof partit le 2 décembre du village d'Andréïevsk avec le Tatare Mohammet. Indépendamment de la lettre et des communications orales dont ils étaient chargés pour Chamyl, le prince David leur avait remis des vêtemens et divers autres objets pour les prisonnières. Ils se rendirent d'abord dans l'*aoul* de Bourtonnaï, chef-lieu du territoire ennemi le plus rapproché. Le naïb Mourtéza-Ali leur montra en ce lieu une lettre de Chamyl où se lisaient ces mots : « J'ai vu en rêve que l'interprète du prince Orbéliani se rend vers moi avec de bonnes nouvelles au sujet de mon fils. Mes yeux le suivent. » Gramof et ses compagnons furent conduits à Derket-Otar, lieu où Chamyl avait établi ses campemens. C'est à dix heures du matin qu'ils y arrivèrent le quatrième jour de leur voyage. Avant de se présenter devant Chamyl, Gramof lui écrivit afin de savoir comment il devait se présenter. — En Russe, lui fit répondre Chamyl. Et Gramof se dirigea vers la tente où celui-ci se trouvait. On ne l'y laissa entrer que désarmé. Il se trouva en face de Chamyl, qui était assis entre Daniel-Sultan à sa droite et Ker-Effendi à sa gauche. Ce dernier était un muride à moitié aveugle qui ne quittait jamais le chef montagnard en campagne et dormait même avec lui.

« L'interprète s'inclina et remit silencieusement à Chamyl la lettre du lieutenant-général Orbéliani, à l'état-major duquel il était attaché. C'était une lettre de recommandation; mais le prince en profitait pour féliciter le chef montagnard de l'autorisation que l'empereur venait d'accorder relativement à son fils. Lorsqu'un interprète eut achevé de la lui traduire, Chamyl invita Gramof à s'asseoir, et lui demanda des nouvelles de son chef et du prince Tchavtchavadzé.

« — Dieu merci, ils vont bien, répondit Gramof. Ils vous remercient des soins que vous donnez aux prisonnières. Nous apprécions le bien, et si ce n'est pas nous, Dieu vous en récompensera.

« Ces mots firent sourire Daniel-Sultan : il les prenait pour un éloge ironique; mais Chamyl n'en jugea point de même. Il ordonna à ses gardes de rendre à Gramof les armes qu'il portait, et leur reprocha très vertement d'avoir pris une pareille précaution à l'égard d'un hôte qui lui était si cher. Puis, se tournant vers celui-ci, il lui dit :

« — Je suis sensible à la confiance que l'on me témoigne. C'est la première fois que je me vois adresser un officier russe en qualité d'envoyé, et je regarde cela comme une marque d'estime.

« Comme Gramof connaissait les mœurs du pays, il répondit à ces paroles par un compliment, et la conversation continua pendant quelques momens sur ce ton cérémonieux.

« — Mon fils me rejoindra-t-il? dit enfin Chamyl.

« — Quoiqu'il soit devenu à moitié Russe, reprit Gramof, s'il a hérité de

votre esprit élevé, il viendra sans doute. Il vaut mieux commander ici à des milliers d'hommes qu'à une centaine de soldats russes.

« — Que pensez-vous de lui? demanda Chamyl en souriant à Daniel-Sultan; mais, s'interrompant, il tira de la poche de sa tunique une montre à répétition qu'il fit sonner : elle marquait onze heures et demie. — Il est temps que je me mette en prière, ajouta-t-il.

« Un moulla, qui était dans le voisinage, se mit à entonner l'appel usité en pareil cas, et c'est ainsi que finit l'audience. On conduisit Gramof dans une autre tente. Lorsque la prière fut terminée, Ker-Effendi vint le trouver, et, après beaucoup de complimens, il lui adressa diverses questions sur le siége de Sébastopol. L'interprète lui dit qu'il continuait, mais que les rigueurs de l'hiver décimaient les rangs des troupes russes et celles des ennemis.

« Le lendemain matin, Chamyl envoya savoir des nouvelles de Gramof, et vers cinq heures des montagnards de la garde de l'iman lui apportèrent, sur un plateau de bois, du thé en briques dans un vase qui contenait environ douze verres. Il fut obligé de l'avaler sans en laisser une goutte, sous peine d'offenser son hôte. Au milieu de la journée, les mêmes serviteurs lui apportèrent à dîner. Le soir, il fut invité à se rendre de nouveau dans la tente de Chamyl, et celui-ci lui fit une foule de demandes relativement aux généraux russes et à beaucoup d'autres sujets; mais il ne fut point question de l'échange. Plusieurs jours se passèrent ainsi, et Chamyl annonça à Gramof qu'il allait retourner à Védeno, où ils pourraient définitivement régler l'affaire qui l'amenait. Le lendemain, dès l'aube du jour, il se mit effectivement en marche pour sa résidence, suivi d'un détachement de deux cents murides de sa garde (1). En ce moment, une fusillade et des coups de canon se firent entendre dans le voisinage; c'était une rencontre dans laquelle le principal corps de troupes de Chamyl fut battu par le général-major Vrangel. La retraite de Chamyl prouvait qu'il augurait mal de sa situation; mais il n'en conservait pas moins toute son assurance. Avant de s'enfoncer dans les montagnes, il plaisantait avec Gramof, qui le suivait à cheval, et un de ses officiers, Hassan, qui les précédait, entonna le chant sacré, *Lia-illiah-il-Allah*, que tous les murides reprirent en chœur. Ils firent ainsi, en marchant au pas, près de trois kilomètres; mais en ce moment le feu, qui continuait à douze kilomètres de là environ, devint très vif. Chamyl s'arrêta; il réfléchit pendant deux ou trois minutes, et se remit en marche sans laisser paraître la moindre inquiétude. Jamais le sang-froid ne lui fait défaut. Dans les instans les plus critiques, il plaisante ou imagine adroitement quelque mensonge qui puisse donner le change sur les soucis qui l'agitent.

« — Isaï-Bek (2), dit Chamyl à l'interprète comme pour détourner son attention, tu vois ce cheval chargé de deux porte-manteaux?

« — Oui, répondit Gramof.

« — Voilà comment il faut aller en campagne; c'est tout mon bagage. Et

(1) En campagne, Chamyl est toujours accompagné de deux cents murides d'élite bien armés et qui ont un étendart distinct. La moitié d'entre eux marche en avant, les autres suivent. Ils marchent sur cinq files et chantent le verset du Koran que nous avons cité plus haut; les deux troupes le répètent alternativement. A la droite de Chamyl se tient Daniel-Sultan : il est le seul qui ait cette place d'honneur.

(2) C'est le titre honorifique que donnait le prophète à Isaac Gramof.

cependant je suis iman et chef d'un corps de troupes. Chez vous, il n'y a presque pas de sous-lieutenant qui n'en ait davantage. C'est pourquoi vos colonnes sont si longues, et, tu en conviendras toi-même, c'est un grand inconvénient.

« A quelque distance de là, Chamyl et son cortége furent arrêtés par plusieurs montagnards qui venaient évidemment de prendre part au combat. On entendait encore le bruit de la fusillade; mais il se ralentissait. L'un de ces hommes remit à Chamyl un petit morceau de papier sur lequel le naïb Eski lui avait écrit quelques lignes. Après les avoir lues, Chamyl félicita les assistans et leur apprit que les Russes venaient d'être repoussés.

« — Remerciez de ma part Eski-Naïb, ajouta-t-il à haute voix en parlant aux montagnards, et remettez-lui ce bonnet en marque de ma satisfaction.

« Cependant Gramof, qui était à la queue du détachement, entendit bientôt des hommes qui revenaient du champ de bataille parler dans un tout autre sens. Un peu plus loin, Chamyl s'arrêta, et, se tournant vers l'interprète, il lui dit : — Allons, Isaï-Bek, rends-toi à Védeno; moi, je vais rejoindre mon monde.

« — Permettez-moi de continuer à vous suivre.

« — Non; tu n'y serais pas à ta place. Tu ne te battrais pas contre les tiens, et les nôtres ne se laisseront pas battre par vous; je ne le permettrai pas. D'ailleurs, si tu venais à être blessé, je me le reprocherais. Rends-toi à Védeno, et attends-y mon retour.

« Cela dit, Chamyl tourna bride, et ses murides en firent autant. Quant à Gramof, il continua à marcher avec ses guides sur Védeno, dont il n'était plus qu'à vingt kilomètres au plus. »

A peu de distance de ce lieu, Gramof fut reçu avec honneur par les murides qui y étaient restés. La plupart des hommes qu'il rencontrait étaient âgés; tous les jeunes gens avaient rejoint l'expédition. Cependant on lui fit l'accueil ordinaire dans le pays. Les coups de fusil et les *djiguitovki* (fantasias) ne manquèrent point. C'était l'intendant Khadjio qui présidait à ce cérémonial. L'interprète put examiner Védeno et les environs plus librement que les princesses, et les détails qu'il a fournis au narrateur russe sont assez curieux. L'*aoul* qui porte ce nom est, comme tous les villages tchetchens, disséminé sur une grande étendue, et toutes les maisons en sont de bois : la population s'y élève à quatre cents âmes environ. C'est au centre de l'*aoul* que se trouve la résidence de Chamyl : elle occupe un terrain considérable, entouré par une palissade et un fossé qui ferment la première cour; des logemens y sont disposés pour les deux cents murides qui forment la garde de Chamyl. Plus loin est un petit hangar où Gramof vit huit canons en mauvais état. Il paraît qu'indépendamment de cette troupe d'élite, il se trouve encore à Védeno près de trois cent quarante étrangers, la plupart Polonais. Lorsque Chamyl se rend à la mosquée, les murides forment la haie depuis la porte de la cour jusqu'à celle du temple, et ils chan-

tent sur son passage les versets du Koran que nous connaissons. Pendant que l'iman y est en prière, ils restent autour, silencieux et recueillis; en outre jamais Chamyl ne reste dans la mosquée plus d'un quart d'heure. Ce qui prouve le respect qu'on lui porte, c'est qu'il est d'usage de prendre son nom comme formule de serment.

Le lendemain, vers six heures, arriva Chamyl. Deux heures après, il envoya savoir des nouvelles de son hôte, et à dix il l'introduisit dans son cabinet. L'interprète y trouva une nombreuse réunion. Au fond de la pièce se tenait Chamyl; il avait à sa droite Daniel-Sultan, et à sa gauche Ker-Effendi. Parmi les autres assistans, Gramof reconnut le naïb Mourtoul-Ali et son compatriote Chakh-Abbas, l'interprète arménien. Ils étaient rangés avec plusieurs autres naïbs le long du mur.

« L'envoyé salua l'assistance et s'arrêta immobile à quelques pas de la porte.

« — Es-tu bien portant? lui dit Chamyl avec bienveillance.

« — Dieu merci et grâce à vous, répondit Gramof d'un air respectueux.

« — Assieds-toi, ajouta Chamyl en montrant une place sur le tapis devant lui.

« L'interprète lui obéit; il s'accroupit sur le tapis, et au bout de quelques minutes Chamyl lui adressa de nouveau la parole en souriant :

« — Isaï-Bek, lui dit-il, comment as-tu trouvé le Daghestan?

« — Iman, quel sens faut-il que je donne à vos paroles?

« — Que penses-tu des chemins, des usages, de la réception que l'on t'a faite, en un mot de tout ce que tu as pu y observer?

« — Iman, me permettez-vous d'être franc?

« — Certainement; tout homme doit être sincère et avec Dieu et avec ses semblables.

« — Alors, reprit Gramof, je dois vous dire que dans vos possessions les routes sont boueuses et très mauvaises. Les voyages y sont pénibles en raison des forêts, des gués et des défilés. Je faisais à peine dix verstes par jour, et je me trouvais fatigué. Quant à l'accueil que l'on m'a fait, j'en suis très content.

« — Oui, mon ami, et c'est ce que je voulais te faire dire. Sache que le puissant souverain qui ne veut point se soumettre à trois grands monarques ne peut rien me faire, quoiqu'il ne cesse d'envoyer contre moi ses armées. Je ne dois pas me comparer, je le sais, à de grands souverains : je ne suis que Chamyl, un Tartare; mais mes boues, mes forêts et mes défilés me rendent plus puissant que bien des monarques. Si je le pouvais, j'enduirais d'huile sainte chaque arbre de mes forêts, et mêlerais de miel odorant les boues de mes chemins, tant j'en fais de cas. Ces arbres et ces chemins font ma force.

« Ce discours terminé, Chamyl se tourna en souriant vers l'assistance. Chacun se mit aussitôt à sourire; mais Chamyl, changeant l'expression de sa physionomie, adressa de nouveau la parole à l'envoyé russe.

« — Isaï-Bek, les grands personnages commencent toujours les entretiens

les plus sérieux par des choses plaisantes, puis ils en viennent aux questions importantes; c'est ce que nous faisons. Parlons maintenant de notre affaire.

« — Ordonnez, iman, lui dit Gramof, je vous répondrai.

« — Est-ce que par hasard les princes Orbéliani et Tchavtchavadzé voudraient se moquer de moi? reprit Chamyl d'un ton qui ne rappelait nullement celui qu'il avait pris au commencement de l'entretien.

« L'interprète montra une grande surprise; la physionomie de tous les autres assistans exprimait une profonde attention. Chamyl continua :

« — J'avais d'abord demandé pour la rançon de leurs familles cinq millions de roubles. Après cela, ayant eu compassion d'eux, je n'ai plus exigé qu'un million, cent cinquante montagnards prisonniers et mon fils aîné; mais jusqu'à présent ils ne font que me nourrir de belles promesses. Je m'étonne du nombre de lettres qu'ils écrivent; il vaudrait mieux faire marcher l'affaire. J'en veux surtout à ton prince Orbéliani, et si je le tenais;... mais il en agirait sans doute de même avec moi, nous sommes ennemis.

« En prononçant ces dernières paroles, Chamyl, qui cligne ordinairement des yeux, les ouvrit, et son regard devint menaçant. Après un moment de silence, Gramof prit la parole à son tour : — Iman, lui dit-il d'un ton respectueux, permettez-moi de parler.

« — Parle, dis-moi ce dont tu es chargé.

« — Il est parfaitement indifférent aux princes que vous demandiez cinq ou un million : les souverains seuls ont des sommes pareilles; mais je suis autorisé à vous réitérer l'offre qu'ils vous ont déjà faite : c'est de vous donner quarante mille roubles argent. Dieu seul sait la peine que nous avons eue à recueillir cette somme.

« A ces mots, Gramof s'arrêta; mais Chamyl garda le silence. Gramof continua : — Voici Daniel-Sultan qui doit bien connaître l'état des princes géorgiens. Interrogez-le; en est-il un seul dont toutes les propriétés valent un million?

« Daniel-Sultan confirma l'assertion de Gramof et ajouta : — Je suis même surpris qu'ils aient pu trouver autant d'argent.

« Les autres naïbs intervinrent dans cette discussion; l'assertion de l'interprète leur paraissait douteuse.

« — Isaï-Bek, lui dit l'un d'eux, ce que tu avances est faux. Qu'est-ce qu'un million pour eux? Rien. Si notre iman l'exigeait, ils lui donneraient un *arba* (chariot) plein d'or.

« — Demandez-en deux, reprit Gramof avec feu. Qu'en feriez-vous? Il vous serait impossible de leur faire traverser vos montagnes. Je vois que vous ne vous faites pas une idée de ce que nous nommons un million. Si l'on vous donnait à compter autant de fèves qu'il y a d'unités dans un million de roubles argent, et qu'on vous tînt à jeun jusqu'à la fin, vous seriez tous morts d'inanition avant d'avoir terminé.

« Cette métaphore parut frapper les naïbs, qui, dans le fait, n'avaient aucune idée de la somme dont ils parlaient, et Gramof se félicitait de son éloquence; mais il vit que son compatriote Chakh-Abbas se disposait à prendre la parole, et qu'il allait tout compromettre. Aussitôt Gramof, se tournant vers Chamyl, lui dit : — Iman, accordez-moi une grâce?

« — Laquelle? lui dit sèchement Chamyl.

« — C'est d'imposer le silence; il m'est impossible de m'expliquer.

« — On ne t'interrompra plus, reprit Chamyl en promenant un regard d'autorité autour de lui; mais comment allons-nous finir?

« — Les princes ne peuvent décidément pas vous donner plus de quarante mille roubles; vous aurez de plus votre fils et tous les prisonniers montagnards que l'on pourra réunir. Dans le cas où votre fils ne consentirait pas à profiter de l'autorisation que l'empereur lui a accordée de venir vous rejoindre, vous enverrez vers lui des personnes de confiance pour tâcher de l'y décider.

« — Cher Isaï-Bek, reprit Chamyl, je tiens moins au retour de mon fils qu'aux intérêts de mon peuple. Voilà plus de seize ans que je suis séparé de lui; je l'ai oublié. Non, donnez-moi un million. Le prince Tchavtchavadzé a perdu sa famille en défendant bravement son pays. L'empereur lui doit une récompense; c'est au prince de la demander.

« — Iman, personne n'ose chez nous adresser une demande à l'empereur. C'est de lui-même qu'il a daigné autoriser votre fils à se rendre auprès de vous; le prince n'aurait pas osé solliciter cette faveur. Quant au courage qu'il a montré, bien d'autres en font autant, et s'il fallait récompenser chacun en lui donnant un million...

« — C'est bien; nous reparlerons de tout cela. Il faut que j'aille prier.

« — Iman, je voudrais vous entretenir sans témoins.

« — C'est bien, c'est bien. Va-t-en avec la grâce de Dieu. »

L'interprète obéit. On le laissa seul dans son logement jusqu'au soir. Les repas qu'on lui servit étaient excellens, et on lui offrit même du sel, ce qui chez les Tchetchens est une preuve de haute considération. On lui amena les petits princes Tchavtchavadzé et Orbéliani; il avait donné la veille à Chamyl la lettre dont il était chargé pour les prisonnières. Le soir, Chakh-Abbas et plusieurs des montagnards qui avaient assisté à l'audience du matin vinrent le trouver. Profitant de la circonstance, Gramof se mit à causer en arménien avec son compatriote; il lui offrit une montre, deux pièces d'or, du thé, et l'affidé de Chamyl lui promit de le seconder. Tous les hommes d'un rang inférieur qui approchent le chef montagnard sont très avides de cadeaux. Le lendemain, Chamyl ne fit point appeler Gramof; mais le jour suivant il eut un second entretien avec lui. Il y avait encore d'autres personnes dans la chambre.

« — Assieds-toi, Isaï-Bek, lui dit Chamyl suivant l'usage.

« — Permettez-moi de rester debout; mes jambes me font souffrir.

« — A ta volonté. Es-tu bien portant?

« — Dieu merci.

« — Que Dieu te conserve! Ne veux-tu pas réjouir les princesses?

« — Cela dépend de vous.

« — Vois-tu, les princesses sont bien traitées par nous : elles sont tellement gardées, qu'un oiseau ne vient pas les déranger; mais si je le fais, ce n'est pas uniquement pour elles. Il faut que les princes m'en sachent gré;

ils m'offrent trop peu d'argent. Je crois qu'ils traînent les choses en longueur, dans l'espoir de prendre Védeno et de délivrer les prisonnières.

« — Iman, il m'est impossible de répondre à ces questions devant témoins.

« — C'est bien; nous verrons plus tard, répondit Chamyl, qui ne pensait point devoir souscrire à cette demande. Et il congédia l'interprète. »

Cependant le lendemain soir l'entrevue secrète qu'il demandait si instamment lui fut ménagée à une heure assez avancée de la soirée; mais Chamyl, tout en paraissant souhaiter cet entretien, semblait craindre d'être surpris par les siens.

« — Dans le cas même, dit alors Gramof à Chamyl d'un air mystérieux, où les princes auraient un million de roubles, ils ne vous le donneraient pas.

« — Pourquoi cela?

« — Parce que l'empereur ne leur permettrait pas de vous fournir des ressources aussi considérables pour la guerre. D'ailleurs ils sont fiers et ne reviendront jamais sur ce qu'ils ont dit une première fois. Enfin, permettez-moi de vous le dire, vous devriez être satisfait de la gloire que vous allez acquérir en obligeant les Russes à vous rendre ce fils qu'ils vous ont enlevé les armes à la main. Il en sera question dans toute l'Europe, et on écrira dans les journaux que vous avez triomphé des Russes.

« — C'est juste; mais l'argent est aussi une bonne chose, reprit Chamyl avec un sourire.

« — Croyez bien, iman, que tout en servant les princes auxquels je suis dévoué, je ne voudrais point vous désespérer. Qui sait? Peut-être suis-je destiné à tomber aussi un jour entre vos mains...

« — C'est bien, lui dit Chamyl après une pause. Je vais tâcher d'en finir avant demain soir avec le peuple. Tu sais bien, ajouta-t-il, que sans son consentement je ne puis rien conclure. Je te laisserai partir après-demain avec une réponse définitive. »

L'interprète sortit; mais le lendemain à neuf heures il fut de nouveau introduit devant Chamyl, qui était entouré de montagnards. Dès qu'il aperçut Gramof, l'iman se tourna de son côté.

« — Isaï-Bek, il faut que je te félicite. Voici mon secrétaire. — Et il lui montra un homme assis devant un cahier de papier. — Je me dispose à écrire au prince Orbéliani. L'argent, c'est comme l'herbe qui se dessèche. Nous n'adorons point l'argent, mais Dieu.

« A ces mots, tous les assistans prirent une attitude recueillie et attentive. Chamyl continua sur le même ton : — Je n'en écrirai pas long, je ne vous imiterai pas en cela; mais tu répéteras de ma part au prince ce que je lui annonce dans cette lettre : Dieu est miséricordieux; que mon fils revienne, et je rendrai les princesses.

« L'interprète se retira, mais il fut bientôt rappelé pour recevoir la lettre de Chamyl. Celui-ci lui remit aussi une lettre des princesses pour le prince Tchavtchavadzé, et dont il avait pris connaissance. Il enjoignit à Gramof de mettre ces deux lettres en sa présence dans un paquet sur lequel il apposa

son cachet; puis il le pria d'aller à la rencontre de son fils Djemmal-Eddin, et ajouta en terminant :

« — Veille à ce que mon fils ne soit pas entouré par des gens mal intentionnés qui lui conseillent de ne point venir me retrouver. Rends-moi ce service; sois sincère dans toutes tes démarches, et je t'en récompenserai. Adieu. »

Telles furent les dernières paroles que Chamyl adressa à l'officier arménien. Une demi-heure après, Gramof quittait l'*aoul* au bruit de la fusillade accoutumée, et se dirigeait vers Khasaf-Yourt, lieu où il devait rejoindre les princes, qui, comme on le comprend, attendaient son retour avec la plus vive impatience.

Quoique les princesses connussent l'arrivée de Gramof, elles ignoraient complétement les pourparlers qui venaient d'avoir lieu; mais elles soupçonnèrent bientôt que Chamyl était vivement préoccupé par les circonstances dans lesquelles il se trouvait. La manière dont il était revenu au sérail, pendant la nuit, sans aucun apparat, accompagné seulement de Selim, leur indiquait assez que le sort des armes ne lui avait point été favorable. Ces soupçons furent justifiés par l'attitude morne et abattue de toutes les femmes du sérail. Enfin l'une d'entre elles leur confia que Chamyl avait couru le danger d'être pris, et qu'en fuyant la nuit avec Selim, il lui avait dit : — Il y a longtemps que tu me sembles chercher une occasion de passer aux Russes; en voici une, profites-en. — Peu d'heures après son retour, un blessé avait été rapporté et déposé dans la chambre des étrangers. Tous ces renseignemens confirmèrent les captives dans leur opinion.

Leur situation n'était point changée; la mauvaise saison, qui continuait, ajoutait encore, si c'est possible, à l'ennui et aux souffrances de leur détention. D'ailleurs elles commençaient à craindre que cette pénible captivité ne durât encore bien des mois. Leur seule distraction consistait, comme depuis leur arrivée au sérail, à recevoir les confidences des femmes de Chamyl et à assister à leurs débats d'amour-propre. Enfin une grande nouvelle se répandit à Dargui-Védeno: le fils de Chamyl était arrivé à Stavropol le 13 février, et peu de jours après il en était parti pour Khasaf-Yourt, avec Gramof, qui l'avait présenté au prince Tchavtchavadzé (1). Le prince envoya un exprès à Chamyl pour l'inviter à diriger sur ce point des hommes chargés

(1) Le fils de Chamyl dont il est ici question est, dit-on, un jeune homme de bonne mine, souple et élancé; il avait alors vingt-deux ans environ. L'expression de sa figure annonce la bonté, et son regard est plein d'intelligence et d'énergie. Il ressemble beaucoup du reste à son frère Kazi-Machmet, plus jeune que lui d'un an. On lui reconnaît beaucoup de goût pour l'étude, et il n'avait point oublié d'apporter avec lui un grand nombre de livres, des plans, etc. Quoique resté musulman, il avait presque entièrement oublié la langue de son pays, et professait un sincère dévouement à la Russie.

de constater l'identité de son fils. Le chef montagnard s'empressa de désigner pour cette mission un vieux muride nommé Iounous, celui-là même qui avait été forcé de livrer Djemmal-Eddin aux Russes, l'intendant Khadjio et l'interprète arménien. Ces trois hommes se mirent en route le jour même.

Pendant qu'ils se rendaient en toute hâte à Khasaf-Yourt, on commença dans l'*aoul* à négocier le rachat des prisonniers d'un rang inférieur. A partir de ce moment, le sort des captifs, gardés plus rigoureusement, devint encore plus pénible. C'était un calcul de la part des montagnards : ils espéraient que les plaintes de ces malheureux engageraient leurs parens à sacrifier plus d'argent pour leur rançon. Il arrivait aussi plus souvent que jamais aux princesses d'entendre retentir le chant sacré des montagnards. On leur dit que Chamyl avait fait venir à Dargui un pieux anachorète qu'il avait logé auprès de lui. En certains jours désignés par le prophète, les montagnards des environs se réunissaient dans la cour extérieure, et l'ermite leur débitait par la fenêtre un sermon dans lequel il leur parlait du mépris des richesses et leur exposait les sévères principes des murides. Le temps qu'il ne consacrait point à ces instructions était employé par lui en prières, et Chamyl lui-même, avec son fils et quelques-uns de ses familiers, se joignait souvent à lui dans ces momens. C'est alors que les chants dont les étranges intonations parvenaient jusqu'à la chambre des princesses se faisaient entendre. Lorsque le pieux cénobite en donnait le signal, toute l'assistance les répétait en se livrant à des mouvemens qui paraissaient tenir de l'extase. Les princesses ne s'expliquèrent que plus tard le motif qui avait engagé Chamyl à appeler auprès de lui cet homme du désert.

Les émissaires que Chamyl avait envoyés à Khazaf-Yourt ne tardèrent point à revenir, la bouche pleine de récits empreints de la plus vive admiration pour le fils du prophète. Une seule circonstance faisait tache dans les renseignemens qu'ils donnaient sur Djemmal-Eddin : ils avaient vu le fils de l'iman se rendre chez des officiers russes, et s'étant approchés de la fenêtre pour savoir ce qu'il y faisait, ils l'avaient vu *danser*. Les montagnards s'indignèrent; mais la bonne Chouanète essaya d'excuser le jeune homme. Les princesses se réjouissaient déjà de la tournure conciliante que prenaient les négociations, quand un dernier incident vint un moment réveiller leurs craintes. Chamyl ayant renvoyé ses émissaires au prince David en réitérant la demande d'un million et de la mise en liberté de tous les montagnards au pouvoir des Russes, le général indigné lui répondit par une lettre où se trahissait toute son irritation. L'interprète Indris ayant traduit avec exagération les paroles du prince, il fut question d'envoyer les princesses dans un *aoul* voisin, et de les condamner aux travaux les

plus grossiers. Kazi-Machmet, le second fils de Chamyl, vint même leur dire de se préparer au voyage. La princesse Anne se fit alors remettre la lettre de son mari, la lut, et déclara qu'elle n'y trouvait rien d'offensant pour Chamyl. — Faites-la traduire fidèlement, dit-elle, par Chakh-Abbas. — Le fils de Chamyl objecta que si la lettre n'était pas offensante, elle montrait clairement du moins que le prince refusait toujours le million demandé. — Cependant, observa-t-il, il a reçu du gouvernement beaucoup plus de 40,000 roubles, nous le savons. — La princesse n'hésita pas à contredire formellement cette assertion. Le jeune montagnard l'écouta attentivement, et finit par dire que si Chamyl voulait retarder encore leur départ pour les *aouls*, c'était afin de leur faire écrire de *bonnes lettres* à leurs parens. Les princesses se hâtèrent alors d'écrire ce qu'on leur demandait, et Chamyl y joignit un message menaçant. Le prince reçut ces lettres avec un mouvement de colère, et fixa un délai au-delà duquel il déclarait que, si Chamyl persistait dans ses exigences, l'affaire était rompue. Les députés rapportèrent fidèlement cette réponse à Chamyl, qui n'en parut point mécontent. Un entretien qu'eurent les princesses à ce propos avec l'instituteur du prophète les éclaira sur sa pensée. Le peuple demandait un million, mais Chamyl était moins exigeant que ses sujets. L'ermite qu'on avait fait venir, et dont nous avons parlé, avait pour mission d'obtenir du peuple l'abandon de ses prétentions. Le soir même, elles apprirent que Chamyl avait tout accordé, et que de nouveaux messagers étaient allés faire part au prince de ses décisions. Seulement le prophète se réservait de faire part ultérieurement du jour et des lieux fixés pour l'échange. L'essentiel était maintenant de commencer au plus tôt l'opération du paiement, qui devait être longue, car la somme promise devait être comptée en argent, et le trésorier de Chamyl, envoyé par lui à Khasaf-Yourt, n'était pas fort expert. Les calculs furent heureusement facilités par Gramof, et l'opération marcha plus rapidement qu'on ne l'avait pensé. Les princesses apprirent cet heureux résultat par l'intendant, qui se présenta chez elles pour les prévenir, au nom de Chamyl, que le jour de l'échange serait le jeudi 17 mars 1855 (style russe). — Le jeudi, ajouta-t-il, est le jour favori de l'iman; il le choisit toujours pour entrer en campagne et commencer les affaires importantes. — On comprend que les captives accueillirent de fort bonne grâce cette ouverture.

Peu de jours avant l'échange, le sérail fut encore le théâtre de scènes assez curieuses. On vit revenir le jeune fils de Chamyl, auquel son père avait pardonné, puis Kazi-Machmet avec sa jeune femme, la fille de Daniel-Sultan, dont l'élégant et riche costume attira l'attention des prisonnières. On lui fit un accueil très affable;

Chamyl seul garda un air grave en saluant sa belle-fille. — Chère Kharimate, lui dit-il, je suis content de te voir, mais je suis forcé de t'adresser un reproche. Je vois avec regret que la femme de mon fils continue à porter des effets d'un grand prix. Il me semble que cette enveloppe brodée d'or est tout à fait inutile dans un lieu où règne la simplicité. — Le lendemain de l'arrivée des deux époux, les prisonnières furent invitées à choisir, parmi les effets rapportés de Tsinondale, ceux qu'elles voudraient racheter. On se réunit dans la chambre de la sultane Zaïdète; mais la vue de ces débris informes renouvela en elles de pénibles souvenirs. — Faites de cela ce que vous voudrez, dirent les princesses, et elles rentrèrent tristement dans leur chambre.

L'heure de la délivrance arriva enfin. Les prisonnières apprirent qu'on venait d'amener dans le sérail des *arbas* à quatre roues, comme on n'en avait encore jamais vu chez les Tchetchens. Le lendemain, les princesses prirent définitivement congé des femmes de Chamyl, et cette fois Zaïdète elle-même se mit en frais de sensibilité. Après une heure consacrée aux adieux, les princesses montèrent dans leurs équipages, dont les cochers étaient des déserteurs russes, et qui, contrairement aux usages du pays, étaient traînés non par des bœufs, mais par des chevaux. C'était évidemment une galanterie du chef montagnard. A la porte du sérail les attendait un détachement de cavaliers commandés par Kazi-Machmet. Le prince Ivan Tchavtchavadzé les attendait aussi. Il avait été racheté, mais il ignorait par qui. Lorsque le convoi traversa le village, les princesses entendirent des voix qui leur criaient des maisons voisines : « Vous qui savez combien on souffre ici, ne nous oubliez pas ! »

Au sortir du village, l'escorte fit halte dans une plaine pour attendre Chamyl, qui vint la rejoindre avec ses murides et Daniel-Sultan, le beau-père de son fils. On portait au-dessus de la tête de l'iman un immense parasol noir. Cette première journée de voyage se termina à Maiour-Toup, dernier *aoul* des possessions de Chamyl. Les prisonnières furent logées dans une maison attenante à celle qu'occupait le chef montagnard. Le soir même, Chamyl les pria d'écrire au prince David, qui se trouvait au fort russe de Kourinski, situé à vingt verstes de l'*aoul*, pour obtenir qu'on lui envoyât immédiatement l'interprète Gramof. Les princesses obéirent, et un cavalier porteur de la dépêche partit aussitôt ventre à terre. Il fut arrivé en quelques instans au fort de Kourinski, et y trouva en effet le prince David, qui se disposait à partir le lendemain pour aller au-devant des montagnards. La demande de Chamyl le surprit et l'inquiéta. Il enjoignit à Gramof de partir immédiatement pour Maiour-Toup. Gramof monta à cheval. Quoique la distance fût courte, il n'atteignit

l'*aoul* habité par Chamyl que vers quatre heures du matin. Devant la maison où se tenait l'iman était un poste de murides. L'interprète se fit reconnaître, et on l'introduisit chez l'iman, qu'il trouva étendu sur un tapis et entouré de coussins devant une cheminée dont le feu pétillait. Il tenait à la main un chapelet.

« — Comment! lui dit Gramof, vous ne dormez pas, iman?

« — Tu m'as privé de sommeil cette nuit. Je t'attendais.

« — La nuit est sombre; mais pourquoi m'avez-vous fait appeler? Les princesses sont peut-être malades.

« — Non, je suis fâché contre toi. Nous avions commencé l'affaire à nous deux, et c'est avec toi que je voulais la finir. Pourquoi, depuis trois semaines que tu es à Kasaf-Yourt, n'es-tu pas venu me voir?

« On servit du thé, et Chamyl continua en ces termes :

« — Voici, mon Isaï-Bek, pourquoi je t'ai fait venir. Avant tout, je veux te remercier. Je sais tout : tu as été au-devant de mon fils, tu ne l'as pas quitté, et tu t'es bien conduit à son égard. Ensuite je voulais te dire que demain est un grand jour. Demain nous allons faire la paix avec les Russes: c'est pourquoi il faut que tout soit bien réglé. Je voulais te dire encore que si, contrairement aux convenances, je suis venu à la rencontre de mon fils, c'est pour accompagner nos chères prisonnières et pour empêcher tout ce qui pourrait arriver de fâcheux pendant l'échange. Aussitôt qu'il fera jour, je réunirai tous les *naïbs* et leur ordonnerai de ne point franchir d'un pas les frontières. Là où se trouvent de grands personnages doit régner la justice. Peux-tu me répondre que je n'aie à craindre pour ma part aucune trahison des Russes?

« — Vous pouvez en être certain.

« — Et mon fils, reprit Chamyl après une pause, se porte-t-il bien?

« — Dieu merci, il est en bonne santé.

« — On dit qu'il ne sait plus un mot de tatare?

« — C'est vrai; il habite la Russie depuis tant d'années. Ne le lui reprochez pas : il saura bientôt parler votre langue comme autrefois.

« — Sois sûr que je le laisserai vivre à sa guise. Tout ce que je demande, c'est qu'il reste auprès de moi.

« Chamyl revint ensuite sur la crainte qu'il avait d'être trompé par les Russes. L'interprète le rassura de nouveau, et Chamyl l'interrompit pour lui demander des nouvelles du siége de Sébastopol.

« — On tient ferme des deux côtés, lui répondit Gramof; rien n'est encore fini.

« — Comment! dit Chamyl, trois tsars ne peuvent pas prendre une forteresse en huit mois! Après cela, moi, j'ai le droit d'être fier de tenir tête à la Russie depuis tant d'années. Il est vrai que je le dois surtout aux forêts de ma Tchetchénie et aux précipices de mon Daghestan.

« Les deux interlocuteurs causèrent ainsi jusqu'à six heures. L'interprète demanda à Chamyl l'autorisation de voir les princesses; Chamyl la lui accorda, mais à la condition qu'il viendrait le revoir. Après avoir rassuré les princesses, que son arrivée avait effrayées, Gramof alla retrouver Chamyl. Celui-ci dit que l'échange allait se faire immédiatement, et chargea un naïb

de l'accompagner pour lui montrer le point où il devait avoir lieu. Avant de partir, Gramof pria Chamyl de défendre à ses hommes de tirer des coups de fusil en signe de joie.

« — Je le veux bien, lui dit Chamyl; mais les vôtres garderont la même réserve.

« — Depuis la mort de notre empereur, nous portons le deuil, et par conséquent toute marque de réjouissance nous est interdite.

« — Comment! votre empereur est mort? s'écria Chamyl. Vous faites bien de porter son deuil, ajouta-t-il après une pause. Au reste le fils d'un tel père doit lui ressembler. Son successeur est-il bien l'Alexandre qui est venu dans le Caucase il n'y a pas longtemps?

« — Lui-même, répondit Gramof.

« Après avoir encore réfléchi pendant quelques instans, Chamyl reprit : — Allons, mon fils, le temps presse; retourne à Kourinski et hâte les tiens. Je ne te dis pas adieu.

L'interprète partit au grand galop, suivi de deux murides, pour porter au prince cette bonne nouvelle.

« Le détachement se mit aussitôt en marche, et arrivés sur le lieu de l'échange, les Russes y prirent toutes les précautions nécessaires pour se garantir d'une surprise. Cela fait, Gramof fut de nouveau envoyé vers Chamyl; il trouva celui-ci étendu sur l'herbe, au sommet d'une petite éminence, sous son parasol noir et en compagnie de Daniel-Sultan. Il se soulevait de temps en temps pour appliquer un œil à une lunette d'approche plantée en terre devant lui et dirigée sur les forces russes. Derrière lui étaient silencieusement rangés environ cinq mille cavaliers; plus loin, sur la droite, se voyaient les chariots que montaient les prisonnières.

« — Quels sont vos ordres, iman? dit Gramof en s'approchant de Chamyl.

« — Prends avec toi trente-cinq de mes hommes; rends-toi avec eux auprès des prisonnières et conduis-les avec mes deux fils, Kazi-Machmet et Machmet-Chabi, à un quart de *verste* du Mitchik (1), et qu'un pareil nombre des vôtres se rendent au même point avec mon troisième fils Djemmal-Eddin et l'argent.

« Pendant que Gramof prenait les dispositions nécessaires pour satisfaire au désir de Chamyl, les princesses suivaient tous ces mouvemens avec des émotions qu'il est facile de comprendre. Au bout de quelques instans, les chariots s'ébranlèrent, précédés par Kazi-Machmet et Gramof, et ils eurent bientôt traversé le lit desséché de la rivière. Le prince David s'avança aussitôt, Kazi-Machmet le salua au nom de son père. Un vieux *moulla* lui remit son fils, le petit Alexandre. Presque en même temps sa femme se jetait dans ses bras. Pendant que cette touchante reconnaissance avait lieu, Gramof repassait la rivière avec Djemmal-Eddin, les chariots portant l'argent et un détachement russe commandé par le général Nikolaï. Une foule de montagnards les entourèrent; ils se pressaient autour du fils de leur iman, et quelques-uns d'entre eux lui baisaient les mains. A vingt pas environ du lieu où se trouvait Chamyl, l'intendant Khadjio vint à sa rencontre, portant un paquet qui contenait un costume complet de montagnard, et il lui fit com-

(1) Petite rivière alors presque à sec.

prendre que son père ne voulait pas le revoir en uniforme russe. Le jeune homme s'arrêta au pied d'un buisson et repartit bientôt dans son nouveau costume. On lui amena de la part de Chamyl un cheval magnifique; il sauta légèrement sur cette monture de prix et s'avança vers son père. Arrivé à dix pas de lui, il descendit et se jeta dans ses bras; des larmes coulèrent sur les joues de Chamyl, qui se tourna vers les assistans et leur dit : — Je remercie Dieu, qui m'a conservé mon fils, l'empereur qui me l'a rendu, les princes qui ont contribué à me le faire revoir, et toi, Isaï-Bek, pour tes bons services.

« En ce moment, il remarqua quelques officiers et cadets russes qui se tenaient à côté de Gramof, et demanda qui ils étaient. Celui-ci répondit que c'étaient des aides-de-camp du général Nikolaï qui étaient venus pour lui présenter son fils. — Je les remercie, dit Chamyl. J'avais une autre opinion des Russes. Je les juge mieux aujourd'hui.

« Les officiers russes demandèrent à Djemmal-Eddin s'il ne leur serait pas permis de prendre congé de lui. — Quelle demande! s'écria le jeune homme, et il se jeta dans leurs bras. En ce moment, les yeux de Chamyl se remplirent de nouveau de larmes, et, pour détruire la fâcheuse impression que cette scène devait produire sur les montagnards, il leur dit : — Ces jeunes gens étaient sans doute camarades.

« Cela dit, il salua poliment les officiers et ordonna à Kazi-Machmet de les reconduire à la tête de cent hommes.

« Les prisonnières étaient déjà en route pour Tiflis; elles y reçurent l'accueil le plus sympathique. Quant au fils de Chamyl, Djemmal-Eddin, on raconte que son premier soin a été de visiter les états de son père. Après avoir terminé cette tournée officielle, il a épousé la fille du célèbre *naïb* Talguike, et dirige maintenant, avec le secours des *moulla*, les affaires administratives et judiciaires du pays. Il ne lui est pas défendu, ajoute-t-on, d'écrire à ses amis de Russie, mais il use naturellement de ce droit avec modération. »

Le récit qui vient de nous faire pénétrer dans le sérail de Chamyl répond à bien des questions que le public européen se posait depuis longtemps avec une curiosité légitime. On ne connaissait qu'imparfaitement jusqu'à ce jour le héros du Caucase et les peuplades sauvages dont il soutient les droits. Le récit dicté par les princesses Tchavtchavadzé et Orbéliani, bien qu'il se ressente çà et là de l'émotion causée aux nobles captives par de pareils souvenirs, n'en doit pas moins être accepté comme le tableau le plus fidèle qu'on ait encore tracé de la société guerrière qui occupe les défilés du Caucase. En Russie même, on n'a point manqué de le prendre pour point de départ de quelques considérations politiques sur les rapports qui vont s'établir entre Chamyl et ses anciens ennemis. On paraît croire que l'invasion de la Kakhétie est le dernier épisode de la lutte si longtemps poursuivie par le prophète du Caucase contre les armées du tsar. Chamyl, dit-on, s'est rallié sincèrement au gouvernement russe, et demeurera désormais paisible au sein de ses montagnes. Le portrait tracé du

chef circassien par ses captives n'autorise pas tout à fait cependant une telle confiance. Il y a dans l'esprit de l'iman du Caucase toute la finesse, toute l'opiniâtreté qui sont les caractères du génie oriental. La paix que la Russie vient de conclure diminuera peut-être aussi le prestige que cet empire s'était acquis à ses yeux pendant la guerre soutenue contre l'Occident. N'oublions pas que Chamyl n'est pas entièrement maître de son peuple, qu'il en subit forcément les passions, et qu'il y aurait quelque imprudence pour lui à heurter trop directement la volonté des tribus aux yeux desquelles il a personnifié pendant longtemps l'esprit de haine et de guerre contre la Russie. Le fils de Chamyl, Djemmal-Eddin, malgré les souvenirs de son long séjour dans cet empire, devra seconder la politique de son père ou quitter le pays. Aussi croyons-nous que les nouvelles relations établies entre Chamyl et les Russes, quoique assez amicales en apparence, ne seront jamais bien sûres tant que les vallées du Caucase resteront fermées au commerce et à l'industrie, et tant que la civilisation européenne n'aura pas fait reconnaître son ascendant parmi les peuplades guerrières de la Tchetchénie et du Daghestan.

La pacification du Caucase n'est pas au reste d'une importance capitale pour le gouvernement russe. La guerre que ses armées soutiennent contre les montagnards caucasiens lui présente un avantage qui compense toutes les pertes que font éprouver aux provinces limitrophes ces scènes de carnage et de dévastation : elle tient ces armées en haleine. On prétend, il est vrai, que ces perpétuelles hostilités épuisent les finances de l'empire; nous n'en croyons rien (1). La Russie a dans son sein même des ennemis qui lui causent, à tous égards, infiniment plus de préjudice que les montagnards du Caucase : ce sont ces nuées d'employés qui en tout temps, et lorsque l'honneur et le salut du pays sont en question, dilapident effrontément les finances de l'état; ce sont ces propriétaires sans entrailles qui dissipent en folles orgies les épargnes de leurs serfs. Cette classe d'hommes incorrigibles, qui, tout en affichant un patriotisme exalté, traitent le pays en véritables Tatares, amassent sur lui un orage qui l'ébranlera quelque jour jusqu'en ses fondemens. Malheureusement ils ne sauraient être vaincus par la violence : une éducation saine et forte pourra seule en exterminer la race; mais le temps presse, et c'est aux réformes intérieures que la Russie devra consacrer la meilleure part des loisirs de la paix.

DELAVEAU.

(1) Les plaines qui entourent le Caucase sont d'une grande fertilité; elles doivent fournir amplement à la nourriture des troupes que la Russie entretient dans ces contrées.

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

VI.

LES UNIVERSITÉS, LES ÉGLISES ET LA LITTÉRATURE.

LEYDE. — UTRECHT. — GRONINGUE.

En Hollande, le mouvement intellectuel est enveloppé dans le mouvement religieux. Cette alliance de la foi et de la pensée humaine est une conséquence des événemens qui ont présidé à la régénération du pays. On le sait, la Néerlande est l'œuvre de la réformation. Son existence nationale émane des doctrines sacrées qui proclamaient dans le monde le droit au libre examen. Quoique les circonstances ne soient plus les mêmes, le principe social continue de subir l'influence du dogme. Depuis plus d'un demi-siècle, le progrès a séparé l'ordre religieux de l'ordre civil et politique; mais les constitutions, si bonnes qu'elles soient, changent plus vite les lois qu'elles ne modifient les mœurs et le caractère historique d'un peuple. Dans un pays où le protestantisme a joué un si grand rôle, il est naturel que l'on n'épargne ni les efforts moraux ni les sacrifices matériels pour soutenir l'édifice des croyances nationales. Attaqué, le principe religieux se défend en Hollande par des armes puissantes et nombreuses. Une foule de sociétés ont été organisées pour centraliser ce mouvement, — l'*Unitas*, fondée par des protestans dont

la plupart appartiennent à la magistrature et au haut commerce; *l'Assistance chrétienne,* à laquelle on s'affilie moyennant une contribution hebdomadaire de 2 cents (1 florin par an); la société *Tuenda;* celle du *Bien-Être,* qui s'efforce de soutenir les protestans malheureux que l'église romaine voudrait attirer dans son sein; la société *Phylacterion,* qui interdit de se marier avec une personne catholique. Les adversaires du protestantisme hollandais traitent de sociétés secrètes ces affiliations, dont le but est pourtant avoué. Secrètes ou non, ces associations ne se proposent pas de détruire, mais de conserver. Leur rôle est de servir de bouclier à la foi néerlandaise. Au nombre de ces moyens de défense, il ne faut point oublier la publication de certains journaux. A Thiel, par exemple, il paraît une feuille intitulée *le Flambeau,* que les catholiques désignent sous le nom d'organe du protestantisme rouge. Indépendamment des sociétés plus ou moins occultes et des journaux, la religion nationale, qui a cessé d'être religion d'état, mais qui n'a point abjuré son action sur les consciences, possède, anime, inspire les universités. La Néerlande a trois universités : celles de Leyde, d'Utrecht et de Groningue, et deux athénées, situés l'un à Amsterdam, l'autre à Deventer. La vie littéraire et scientifique se trouve en quelque sorte concentrée dans ces institutions, la vie morale et religieuse du pays s'y rattache par des liens qu'il est facile de saisir : l'histoire des idées y est inscrite dans le personnel du corps enseignant. Nous aurons quelquefois l'occasion de comparer le présent au passé. Puisse ce rapprochement de faits ranimer l'ardeur engourdie d'une nation qui, selon l'expression d'Hugo Grotius, tient une place honorable sur la mer comme sur l'océan des connaissances humaines!

I.

La ville de Leyde est le Versailles de la Hollande pour son air de grandeur déchue, de tristesse souveraine et de solitude imposante. Elle ne pleure point les fêtes ni les grandeurs évanouies d'une ancienne cour, mais elle regrette son industrie éteinte, ses fabriques de drap, autrefois célèbres dans le monde entier, aujourd'hui perdues. Ces fabriques, berceau d'une aristocratie nouvelle, avaient été fondées en partie par des réfugiés français, qui, après la Saint-Barthélemy et après la révocation de l'édit de Nantes, portèrent en Hollande leur activité, leurs richesses, leurs lumières. Le désir de ressaisir une patrie les rendit entreprenans et supérieurs à l'adversité. Leyde devint alors par leur concours ce que devait plus tard devenir Manchester pour la Grande-Bretagne, le centre d'une industrie forte et productive. De cette grandeur économique et de cette

richesse, il ne lui reste plus qu'une maison de ville, édifice magistral du XVIe siècle, deux grandes églises, de superbes canaux avec de larges quais plantés d'arbres, des maisons qui se souviennent encore des beaux temps de la république, et surtout une université.

L'origine de cette université fameuse se lie au siége que soutint, en 1573, la ville de Leyde. On connaît les causes qui avaient soulevé les Provinces-Unies contre la domination de l'Espagne. La liberté de conscience indignement violée, le despotisme politique et religieux, l'inquisition, la censure, les impôts arbitraires, tout avait exaspéré le sentiment national. « En ce temps-là, dit l'historien Hooft (1), les rangs, les sexes, les âges furent confondus dans une persécution générale. On ne voyait partout que des instrumens de supplice. Les gibets et les roues n'y pouvaient suffire. Les arbres qui bordaient les routes étaient surchargés de cadavres. Ailleurs s'élevaient les flammes de bûchers sans nombre. Chaque jour se dressaient des échafauds où coulait le sang. L'air même, source de la vie, en était comme infecté et ressemblait à un immense tombeau. » Alors on vit un spectacle unique dans l'histoire du monde. Quelques centaines d'hommes poussés au désespoir, des pêcheurs, des bergers, des négocians, s'unirent pour lutter contre l'écrasante oppression d'un gouvernement fort et contre des armées réputées invincibles. Suivant l'exemple donné par d'autres villes de la Hollande, les habitans de Leyde s'étaient déclarés en faveur de l'union des provinces, mais dans les derniers jours d'octobre ils furent attaqués et cernés par les Espagnols. Le prince d'Orange leur écrivit d'organiser à tout prix la résistance. Il s'engageait de son côté à chercher tous les moyens de venir à leur secours. « Tenez trois mois, leur disait-il; quand même le siége durerait plus longtemps, ne perdez pas courage. Si vous persévérez malgré les angoisses de la faim, la délivrance est certaine; si au contraire vous fléchissez, une servitude éternelle vous attend. » L'ennemi cherchait cependant par de flatteuses promesses à s'ouvrir l'entrée de la place. A de telles avances, les insurgés ne répondirent que par ce vers latin :

Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps.

La défense de la ville fut confiée à Janus Douza. Les citoyens s'engagèrent par serment à s'ensevelir sous les débris de leurs maisons

(1) Hooft a été surnommé le Tacite de la Hollande. Imitateur patient et quelquefois heureux de l'historien romain, il a raconté dans un style énergique les principaux événemens de la guerre de l'indépendance. Nous avons d'ailleurs puisé à une source d'indications non moins précieuses et plus pittoresques. Un membre distingué des états-généraux, M. Wintgens, a bien voulu nous communiquer une collection d'anciennes gravures qui embrasse toute l'histoire du pays avec les costumes, les figures, le style de chaque époque.

plutôt que de céder. On créa une monnaie de détresse (1). Quoique l'on eût renvoyé tout d'abord les bouches inutiles, la famine ne tarda point à sévir. Depuis sept semaines, on n'avait point vu de pain dans la ville. Les provisions de toute sorte étaient épuisées. L'herbe, les feuilles, l'écorce des arbres, le poil des bêtes tuées et dévorées depuis longtemps, la terre même, tout devint une nourriture. A la famine succéda la peste. Sur seize mille habitans que renfermait la place, six ou sept mille périrent. On ne voyait plus que des cadavres vivans occupés à ensevelir des morts. Cette ville, défendue par des ombres, se soutenait néanmoins contre la fureur de l'armée ennemie et contre ses propres divisions. Aux soldats qui leur criaient : « Vous mourez de faim, rendez-vous, et vous recevrez une distribution de vivres, » ils répondaient du haut des remparts : « Quand les provisions nous manqueront tout à fait, nous mangerons nos mains gauches en gardant notre main droite pour défendre notre liberté. » Un jour pourtant, des bandes d'affamés se présentèrent devant le bourgmestre de Leyde, Pieter Adriaanszoon van der Werff; elles demandaient péremptoirement du pain ou la reddition de la ville. « J'ai juré de défendre cette cité, répondit le magistrat civil, et avec l'aide de Dieu, j'espère tenir mon serment. Du pain, je n'en ai pas; mais si mon corps peut vous servir à continuer la lutte, prenez-le, coupez-le et divisez-le entre vous. » Les malheureux se retirèrent en silence.

Le sort de la Hollande était dans les murs de Leyde : toutes les Provinces-Unies avaient les yeux sur cette ville héroïque; mais la place était si vigoureusement bloquée, qu'il était très difficile de lui venir en aide. Le prince d'Orange se décida enfin à percer les digues. C'était un parti extrême. Néanmoins le vieux proverbe batave prévalut : *Mieux vaut pays désolé que pays perdu.* Les terres furent donc désolées par les eaux et les moissons englouties. La mer, cette ennemie naturelle de la Hollande, accourut au secours de Leyde; mais elle accourut lentement. Le vent ne portait pas les flots. Sur ces vagues paresseuses, qui ne poussaient point jusqu'à la ville, on vit apparaître des barques avec du canon. Ces barques, sans rames ni voiles, et qui se mouvaient au moyen de roues, étaient montées par les terribles marins zélandais, presque tous mutilés dans la guerre de l'indépendance. C'étaient des hommes à mine farouche,

(1) Cette monnaie était primitivement de papier; on la remplaça bientôt par une monnaie d'argent. Des pièces frappées pendant le siége sont conservées à La Haye dans la riche collection des médailles. Les inscriptions sont significatives : *Hæc libertatis ergo. — Deus servet Leidam. — Nummus obsessæ urbis lugdunensis sub gubernatione illustrissimi principis Auriaci.* Une de ces pièces porte pour effigie un lion armé d'un glaive, avec ces mots : *Pugno pro patriâ.*

pour la plupart défigurés par d'affreuses et honorables blessures (1). Ils venaient donner à la ville en ruine l'exemple et le conseil d'une résistance désespérée. Les assiégés voyaient du haut de leurs remparts la flottille, ils pouvaient parler avec les équipages; mais, contrariée par un vent du nord-est, l'eau refluait au lieu d'avancer, et éloignait avec elle l'espérance : les murs mêmes étaient ébranlés. L'ennemi au contraire, quoique chassé de quelques positions avancées par le débordement des eaux, se maintenait encore sur les principales digues. Leyde semblait perdu, lorsque la lune, entrant dans son plein, enfla la masse des eaux. Le vent tourna au sud-ouest. Une de ces tempêtes violentes et continues, qui, dans les temps ordinaires, causent de si vives inquiétudes pour la sûreté du pays, éclate sur les côtes. La mer, n'étant plus retenue, élargit les brèches déjà pratiquées dans les digues et se précipite sur les terres, portant devant elle l'épouvante, la désolation et le salut. Surpris et submergés, glacés d'effroi par le bruit extraordinaire de la tempête et d'une partie des murs qui s'écroulent, les Espagnols abandonnent tumultueusement leurs postes, jetant leurs canons dans l'eau. La même marée qui les emporte conduit la flottille zélandaise, chargée de provisions, jusque devant les portes de Leyde. Un combat terrible, un combat *amphibie*, pour nous servir de l'expression d'un historien hollandais, s'engage au milieu des branches d'arbres, en partie sur les digues, en partie dans les barques. Les marins libérateurs entrent dans la ville; mais au milieu de la joie quel triste spectacle s'offre à leurs yeux! Sur les deux rives du grand canal, des hommes exténués demandent des vivres à grands cris. Ils saisissent avec une avidité bestiale les pains, les harengs qu'on leur distribue, et plusieurs d'entre eux, qui avaient supporté la famine, succombent à cette nourriture (2).

Une telle délivrance parut tenir du prodige. La redoutable armée espagnole, attaquée, noyée, dispersée dans l'intérieur des terres par les eaux de la mer, que semblait conduire une main invisible, avait disparu comme celle de Pharaon. On crut voir dans cette dispersion subite une faveur directe de Dieu, qui aimait maintenant la Néerlande comme il avait autrefois aimé Israël. Les chroniqueurs racontent même qu'une jeune Hollandaise, nourrie sans doute dans les traditions de l'Ancien-Testament, Madeleine Moons, avait fait traîner

(1) Ces intrépides marins portaient des chapeaux surmontés d'une médaille d'argent en forme de croissant de lune, avec cette devise : « En dépit de la messe, plutôt Turcs que papistes. »

(2) Il y a quelques années, les étudians de l'université de Leyde célébraient encore l'anniversaire de la levée du siége par une semblable distribution de vivres aux pauvres de la ville.

le siége en longueur, en occupant par ses charmes le cœur de Valdez, qui commandait en chef l'armée espagnole. Voici un fait plus sérieux. Retenu par une maladie, le prince d'Orange n'avait pu se porter en personne devant les murs de Leyde. Il était à Delft, et à peine rétabli, il assistait au prêche dans une des églises de la ville, quand on vint lui apprendre l'heureuse nouvelle de la levée du siége. Il fit passer le message au prédicateur, qui en donna lecture à haute voix. Les larmes tombèrent de tous les yeux avec des actions de grâce. Quoique la peste fît encore des victimes dans cette malheureuse cité de Leyde, le Taciturne n'hésita point à s'y rendre. Entouré par les habitans, qui oubliaient leurs maux en voyant dans cet homme le rempart vivant de la liberté reconquise, il leur demanda ce qu'ils préféraient, ou l'exemption de certains impôts, ou la fondation d'une université protestante. Les citoyens de Leyde ne balancèrent pas dans leur choix. « Une université ! » tel fut le cri général.

Cette académie fut érigée le 9 février 1575. Une grande idée politique protégeait alors une telle institution, qui allait donner un centre au mouvement intellectuel de la réformation batave. Ce n'était pas tout que de fonder par les armes l'indépendance matérielle des Provinces-Unies, il fallait encore constituer une nationalité morale. L'université de Leyde était destinée à combattre l'influence de l'université catholique de Louvain. Les professeurs entraient pleinement dans l'idée du Taciturne, qui était de greffer la liberté civile et politique sur une nouvelle forme religieuse. Janus Douza, qui avait si vaillamment défendu la ville de Leyde contre les Espagnols, fut nommé premier curateur de l'université. L'inauguration de l'académie protestante eut lieu avec toute la pompe qui était alors en usage pour de semblables solennités. Comme ces processions et ces cérémonies allégoriques se célèbrent encore dans la ville de Leyde, il convient peut-être de retracer les principaux traits d'une fête qui appartient à l'histoire. Le cortége s'avança de la maison de ville vers le siége de l'université. Une femme en robe blanche, montée sur un char, représentait l'Écriture sainte. Autour d'elle marchaient à pied les quatre évangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean. La Justice suivait, tenant d'une main le glaive, de l'autre la balance; puis la Médecine, portant un livre et des herbes, avec Hippocrate, Galien, Dioscoride et Théophraste, qui se groupaient sur ses pas. Minerve s'avançait à son tour, une lance dans la main droite, dans la main gauche un bouclier avec la fameuse tête de Méduse; à ses côtés, on voyait Platon, Aristote, Cicéron, Virgile. Derrière ces figures symboliques se montraient les professeurs. Le cortége, en approchant de l'académie, rencontra un navire, souvenir du siége. Dans ce navire se tenaient Apollon et les neuf sœurs : Apollon jouait du luth, les Muses

chantaient. A la proue, on voyait Neptune, le libérateur de la ville sauvée par les eaux. A mesure que les professeurs arrivaient, on les embrassait et on les complimentait l'un après l'autre en latin. Enfin ils entrèrent dans l'édifice de l'université, où l'un d'eux fit au milieu d'un groupe d'étudians une première leçon sur la théologie, non sans accompagnement de musique. La fête se termina par un grand banquet chez un des magistrats de Leyde. On retrouve dans cette cérémonie moitié biblique, moitié païenne, une trace de cette alliance bizarre qui constituait la véritable physionomie de l'époque, surtout en Hollande : la réformation et la renaissance se donnaient la main sur le berceau de l'institution qui allait étendre et fortifier par les lumières la liberté politique conquise par les armes.

L'université de Leyde a tenu ce qu'on attendait d'elle. Appelant les hommes éminens de la Hollande, adoptant les savans étrangers, cette institution ne tarda point à devenir une véritable cité de l'intelligence. Une académie qui compte parmi ses professeurs Juste Lipse, Paul Merula, Scaliger, Marnix de Sainte-Aldegonde, Vossius, Albinus, Boerhaave et tant d'autres, mérite assurément le respect. Dans l'édifice actuel de l'université, on trouve une salle où sont exposés les portraits de tous les anciens professeurs. En présence de ce concile, où figurent tous les hommes célèbres dans la théologie, dans les sciences et dans les lettres, j'éprouvai une véritable émotion. L'âme de la vieille Néerlande était là. Parmi les professeurs modernes, nous citerons van der Palm et M. Thorbecke. Van der Palm, élève du grand orientaliste Schultens, a écrit la prose la plus pure qui existe en hollandais; ses discours et ses études sur la Bible doivent être considérés, même par les étrangers, comme des œuvres estimables. A l'âge de trente-trois ans, il enseignait les langues orientales. M. Thorbecke, aujourd'hui l'un des hommes d'état les plus distingués de la Hollande, professait il y a quelques années l'histoire du droit à Leyde. Né à Zwolle, d'une famille bourgeoise, M. Thorbecke a visité l'Allemagne, à laquelle il se rattache d'ailleurs par ses études philosophiques et par certaines affinités naturelles. Son cours excita des sympathies très vives dans l'élite de la jeunesse. Un des mérites de M. Thorbecke comme écrivain, c'est d'avoir beaucoup contribué à dégager la langue nationale. La prose hollandaise, sous l'influence de la période allemande, était lourde et prolixe : M. Thorbecke introduisit dans le discours la phrase courte, serrée, concise. En voulant fuir la diffusion, il tomba, il est vrai, dans un excès contraire, — une certaine raideur d'expression. M. Thorbecke n'en est pas moins un penseur et un des rares écrivains qui ont fait école en Hollande.

Quoique des noms estimables se rattachent encore aujourd'hui à

l'académie de Leyde, l'enseignement y est fort déchu de son ancienne splendeur. J'ai sous les yeux les cahiers des différens cours. Quelques professeurs ont conservé l'habitude de donner leurs leçons en latin. Il y a peu d'années, M. Tiedeman, robuste vieillard qui assiste encore les élèves de ses conseils, professait l'économie politique dans cette langue morte. Il est curieux de voir les tours de force auxquels se livrait un esprit nourri de la séve latine pour traduire les idées de Jean-Baptiste Say dans l'idiome de Cicéron. Le capital se disait *sors*, la rente *reditus*, le prix courant *pretium naturale*, l'intérêt *usura*, l'assignat *pecunia chartacea*, les lettres de change *cambiales litteræ*. D'autres cours se font encore en latin; le code civil lui-même est expliqué et commenté dans cette prose antique chargée d'un néologisme barbare. Tout cela est gravement puéril. A une science nouvelle et à des faits nouveaux il faut une langue vivante. L'ensemble des études à Leyde est assez complet; seulement c'est un enseignement vieux comme les murs de l'académie, respectable comme les ancêtres, froid comme le passé. La plupart des professeurs se contentent de dicter tous les ans le même cahier. Je crains que l'immobilité universitaire n'ait contribué à l'immobilité de la vie intellectuelle en Hollande. Une des figures curieuses de cet enseignement renouvelé des Grecs et des Latins, c'est le maître d'escrime, *qui elegantem gladii artem docet*, dit le programme.

A l'université se rattachent des établissemens scientifiques bien dignes de fixer l'attention. La bibliothèque est belle et vaste. Une vieille gravure représente l'ancienne disposition de ce dépôt scientifique. Les livres étaient alors rangés sur des espèces de pupitres, et chacun d'eux tenait à une tringle de fer par une petite chaîne. On lisait debout les ouvrages ainsi attachés et fixés. Aujourd'hui la confiance a fait des progrès, et les étudians ont la faculté d'emporter les livres chez eux, sous la garantie du professeur. La bibliothèque possède des manuscrits et des ouvrages rares dont plusieurs ont appartenu à Scaliger; les murs sont décorés de quelques bons portraits historiques (1).

Le musée anatomique, dont Sandifort nous a laissé une description savante et raisonnée, contient une riche collection de crânes, une belle série de monstres (car les monstres ont aussi leur beauté), des fœtus appartenant aux diverses races humaines, la tête d'un roi d'Afrique, qui, triste retour des grandeurs humaines, figure aujourd'hui dans un bocal, et surtout une jolie tête d'enfant préparée par

(1) Les études orientales trouvent à Leyde de grandes ressources; depuis quelques années, M. Dozy leur a donné une forte impulsion, et l'influence d'un jeune professeur, M. Cobet, n'a pas été moins utile aux études grecques.

Ruysch. Le musée d'histoire naturelle est une des plus magnifiques collections qui existent en Europe. Des troupeaux de squelettes appartenant aux différens ordres de la nature, chaque famille zoologique représentée par une profusion de sujets, des masses d'oiseaux aux mille couleurs empaillés avec art et auxquels il ne manque vraiment que le ramage, des légions de mammifères qui ont conservé le mouvement de la vie dans l'immobilité même, tout cela fait regretter que ces belles galeries soient si vides et si abandonnées. A la tête de l'institution figurent cependant des savans tels que MM. Temminck et Schlegel, dont le nom a franchi les étroites limites de la Hollande. Dans cette collection, qui échappe à l'analyse par la richesse des détails, j'ai recherché surtout ce qu'a produit pour la zoologie néerlandaise le commerce avec les colonies. Jusqu'ici, par exemple, on ne connaissait guère que deux espèces d'éléphans : celle d'Asie et celle d'Afrique. Les rapports des Hollandais avec Sumatra les ont mis à même de déterminer une troisième espèce qui forme la transition entre les deux autres. Un souvenir tout national a encore été conservé; c'est le *teredo*. Le teredo est un ver, ni plus ni moins. Au siècle dernier, cet insecte des mers tropicales fut apporté en Hollande, selon toute vraisemblance, dans la charpente de quelque navire. Le ver, en s'attaquant aux pilotis qui soutiennent les digues, menaçait de détruire la puissance séculaire de ces ouvrages, qui résistent aux marées et aux tempêtes. La consternation fut générale. Les digues rongées, c'était la Hollande sous l'eau. L'existence de la vieille Batavie avec ses richesses lentement accumulées, ses ports, ses villes, son commerce, était donc mise en question, et par qui? par un insecte presque invisible. Heureusement un hiver rigoureux survint, et le teredo mourut. On voit dans le musée de Leyde quelques morceaux de bois déchiquetés par ce cruel parasite, qui fut, Dieu merci! arrêté à temps dans ses mauvais desseins contre les Pays-Bas.

La nature animale n'est pas la seule qui soit représentée dans la ville de Leyde. Il existe un jardin des plantes qui peut soutenir la concurrence avec tous les jardins scientifiques du monde. Un grand nombre d'arbres indigènes et exotiques font de ce beau lieu d'étude une délicieuse promenade. Grâce aux soins d'une culture habile, quelques végétaux étrangers ont été cédés par le ciel heureux de l'Orient au climat humide et froid de la Batavie. En été, les professeurs donnent dans le jardin des leçons de botanique. Ce qui distingue la science néerlandaise, c'est qu'elle s'éclaire et se réchauffe au soleil de l'Inde. Le directeur de l'Herbarium, autre établissement riche en plantes sèches, a séjourné neuf années à Java. M. Blume, Allemand d'origine, a écrit en hollandais et en latin plusieurs ou-

vrages considérables sur la géographie botanique de ces belles contrées (1). Chef du service médical aux Indes hollandaises, il a pu se livrer, sur ce magnifique théâtre de faits, à ses goûts pour l'histoire naturelle. Les premières gravures de ses ouvrages ont été exécutées sur place par un homme condamné à mort, dont M. Blume obtint la grâce à la condition que cette main criminelle servirait désormais les intérêts de la science. Plus tard, un artiste javanais, dont j'ai vu quelques bons tableaux, lui prêta son concours. Dans les livres de M. Blume, mais plus encore dans sa conversation vive et animée, on reconnaît l'enthousiasme d'une âme fortement émue par la majesté de la flore indienne. « Notre soleil, à nous autres peuples du nord, me disait-il, est la lune du soleil que j'ai vu là-bas. »

M. Blume a pour contradicteur et pour rival dans l'université de Leyde un autre Allemand, M. Junghuhn, qui a également voyagé aux Indes. Les deux savans se sont même livrés l'un contre l'autre à des luttes personnelles et injurieuses qui rappelaient le moyen âge. On attribue à M. Junghuhn un livre anonyme, intitulé *Nuit et Jour*. Ce sont des dialogues entre la lumière et les ténèbres. L'auteur cherche à prouver que l'avénement du christianisme a arrêté dans le monde le développement de la science, de la civilisation et des arts, et que dans tous les cas on a tort de vouloir l'introduire parmi les Javanais, formant une société séculaire. Ce démenti donné aux idées reçues sur la succession féconde des croyances religieuses et sur la marche providentielle des sociétés fit scandale. Telle est pourtant la tolérance des mœurs en Hollande, tel est surtout le respect des convictions même les plus opposées au sentiment général, que le savant conserva sa position officielle. Il est juste de dire que M. Junghuhn s'est montré dans ses ouvrages géologue et botaniste très remarquable (2). On lui doit des vues originales sur la constitution physique de l'archipel indien. M. Junghuhn est d'ailleurs un des savans les plus nomades qu'on puisse voir. Aujourd'hui en Hollande, nul ne peut

(1) Ses principaux ouvrages sont : *De Indische bij* (*l'Abeille de l'Inde*); — *Bydragen tot de Flora van neerlandsch Indië* (*Idée générale de la flore des Indes néerlandaises*), Batavia 1825; — *Rumphia sive commentationes botanicæ imprimis de plantis Indiæ orientalis, tum penitus incognitis, tum quæ in libris Rumphii, Roxburghii, Wallichii aliorumque recensentur, scripsit C. L. Blume, cognomine Rumphius; Lugduni Batavorum* 1835; — *Flora Javæ nec non insularum adjacentium*. Bruxelles 1826; — *Museum botanicum*, 1849-1851. — Ce surnom de Rumphius tient à un usage de l'université de Leyde, qui veut que certains professeurs adoptent ainsi le patronage des anciens maîtres dans la science qu'ils exercent. M. Blume a contribué à faire connaître en Europe la rhamée, une plante de Java qui remplacerait avec avantage le chanvre dans les usages industriels, notamment dans la fabrication des voiles de navire. Il prépare en ce moment une volumineuse histoire des orchidées dont il a bien voulu me montrer les dessins.

(2) Il fait imprimer en ce moment une carte géographique en quatre parties sur l'île de Java.

répondre qu'il ne sera pas demain aux Indes (1). Poussé vers les voyages par le démon de la science, oubliant, dans ses heures d'inspiration, les besoins de la vie matérielle, inégal dans ses études et dans ses loisirs, il représente bien le type des naturalistes allemands, dévoués d'esprit et de cœur à la contemplation de l'univers. On se souvient ici de Mlle Sybille Merian, qui, dans le dernier siècle, traversa les mers pour faire connaissance avec les insectes de Surinam.

A côté des monumens de la science, on rencontre à Leyde les monumens de l'histoire. Le musée des antiques mérite sa réputation pour le grand nombre de ses figures indiennes et égyptiennes. M. le professeur van der Chys enseigne la science numismatique et possède un cabinet remarquable. Enfin nous nous arrêterons à une collection unique dans le monde, c'est le cabinet japonais de M. Siebold. La nation néerlandaise était jusque dans ces derniers temps la seule qui pût entretenir des rapports avec le Japon. Il existe une île nommée Décima, qui appartient aux Japonais, et dans laquelle les Hollandais ont établi un comptoir. Là, ils vivent tranquilles, à la condition de ne point franchir la limite d'un pont qui les sépare de la ville. Ce point de contact, si restreint qu'il fût, était encore, il y a quelques années, le seul lien par lequel cette partie de l'Orient communiquait avec l'Europe. De tels rapports avaient suffi pour implanter la langue hollandaise au Japon. Les savans du pays étudient dans les écoles publiques cet idiome, qui n'est parlé en Europe que par trois ou quatre millions d'individus. Il existe même au Japon des livres écrits par les indigènes dans le hollandais qui se parlait en Hollande il y a deux siècles. La bonne intelligence des deux nations alliées se traduit par des cadeaux réciproques. Dernièrement, le roi de Hollande envoyait à l'empereur du Japon un bateau à vapeur qui excita fort l'étonnement et l'enthousiasme des indigènes. L'opposition des états-généraux trouva d'abord matière à critique dans cette munificence, et un des députés allait jusqu'à dire que l'empereur du Japon, par quelque extravagance de souverain absolu, pourrait un beau jour avoir l'envie d'un *cheval vert!* Quant au vaisseau donné en cadeau à l'empereur du Japon, il a été le gage de la consolidation des bons rapports entre les deux nations. Une nouvelle convention vient d'être signée à Nagasaki, ville voisine de Décima. De nouveaux avantages sont assurés aux Hollandais dans ces régions lointaines, et on a laissé même pressentir la négociation d'un traité plus large. Le gouvernement japonais, voulant s'initier à tous les progrès de l'architecture navale moderne, a fait en Hollande des commandes assez

(1) M. Junghuhn vient en effet d'arriver à Java, où il va, par ordre du gouvernement, activer la culture du quinquina.

considérables pour sa marine ; quelques officiers hollandais sont même restés au Japon pour y développer l'instruction nautique. Tout semble indiquer des relations nouvelles plus suivies et plus fructueuses pour les deux pays, dont trop longtemps les rapports ont été circonscrits par la défiance qu'inspirent les étrangers aux vieilles théocraties de l'Orient.

Cette exclusion, qui date de plusieurs siècles, et qu'ont provoquée les tentatives des missionnaires catholiques, a plus d'une fois excité le zèle indiscret des savans. M. Siebold, Allemand de naissance, attaché au service médical des Indes néerlandaises, passa, il y a un quart de siècle, au Japon. L'histoire de cette race, qui s'enveloppe sous le double voile de l'isolement et du silence, était bien faite pour tenter un esprit curieux et persévérant. M. Siebold se promit de pénétrer, malgré tous les obstacles, dans les mœurs et les origines de ce peuple, qui, pareil au sphinx, s'est fait une puissance de l'inconnu. L'origine du musée qu'on visite à Leyde, si l'anecdote était vraie, serait aussi intéressante que la collection même. On raconte que la fille de l'empereur était malade et que M. Siebold eut le bonheur de la guérir. Il n'aurait mis alors d'autre prix à ses services que l'autorisation de visiter l'intérieur du pays et de nouer des rapports avec les savans. Malheureusement ce récit m'a tout l'air d'une fable. La vérité est que M. Siebold, médecin militaire de l'établissement hollandais à Décima, se glissa peu à peu dans les bonnes grâces de quelques Japonais lettrés. Il obtint ainsi furtivement la plupart des objets qui pouvaient jeter du jour sur la vie mystérieuse des différentes classes de la population. Le subterfuge fut découvert : les complices de cette fraude savante payèrent, dit-on, de leur tête une indiscrétion sévèrement réprouvée par les lois; M. Siebold lui-même fut retenu durant neuf mois dans une prison. La Hollande lui reprocha un instant d'avoir compromis ses bons rapports avec le gouvernement japonais; mais elle reconnut bientôt que, si l'entreprise était téméraire, l'intention était fort excusable. L'émotion que produisit en Orient cette ruse louable n'est pas encore effacée, et lorsque dernièrement il s'agissait d'envoyer M. Siebold en mission vers le pays qu'il avait fait connaître, on fut retenu par la crainte des dangers qui l'attendaient.

Quiconque a visité avec attention le musée qui se trouve à Leyde peut dire qu'il a vu le Japon, moins le soleil et moins la nature. Les temples, les chapelles portatives, les idoles étonnées de ne plus recevoir l'encens et les prières, les costumes, parmi lesquels on remarque l'habillement des pêcheurs, les instrumens de musique, les ustensiles de ménage, les principaux outils de l'industrie et de l'agriculture, les armes, les œuvres d'art, dans lesquels on reconnaît les traits délicats d'une race ingénieuse, patiente et immobile, une

foule de détails domestiques, des modèles de maisons en bambou, en un mot tout ce qui peut éclairer l'histoire de la vie japonaise se trouve dans cette collection, formée par le savant au péril de sa vie. Le grand ouvrage de M. Siebold, *Nippon*, donne l'explication de toutes ces gravures. Le texte et les gravures nous initient minutieusement à la géographie physique du pays, à l'histoire naturelle, à l'iconographie sacrée, aux principaux types de la race japonaise, aux monumens littéraires et scientifiques. M. Siebold est maintenant à Saint-Pétersbourg; mais il a laissé à Leyde un disciple, M. Hoffmann, qui, pour n'avoir pas voyagé, n'est pas moins instruit que lui dans la langue et dans les antiquités du Japon (1).

Ces divers établissemens nous amènent à parler de la vie des étudians. Les jeunes gens qui se destinent à la chaire, au barreau ou à la médecine passent ordinairement quatre ou cinq années dans la ville de Leyde. La première année est consacrée au complément des études classiques; ensuite les étudians suivent différentes directions, selon la faculté à laquelle ils appartiennent. Les professeurs font le plus souvent la leçon chez eux; ils sont payés moitié par l'état, moitié par les élèves. Cette dernière rétribution est pour chaque cours de trente florins par tête. Pendant tout le temps que les jeunes gens passent à Leyde, ils peuvent, cette somme une fois payée, suivre les leçons du professeur, qui se répètent d'ailleurs d'année en année. Chaque aspirant aux grades est contraint d'assister à sept ou huit cours au moins dans chaque branche d'enseignement. Le nombre des étudians est de quatre ou cinq cents environ. Ils donnent le ton et le mouvement à la ville. Le goût des fêtes historiques s'est conservé dans cette jeunesse, qui aime à se donner en spectacle. L'année dernière, elle célébrait en grand apparat l'entrée de Charles-Quint dans la ville de Dordrecht. On remarquait quelques riches costumes, mais l'ensemble manquait de goût et d'harmonie; les chevaux avaient des selles et des harnais modernes. Cet anachronisme choquait l'œil. Le séjour que j'avais fait en Belgique m'avait d'ailleurs rendu difficile pour ces sortes de processions et de travestissemens historiques. J'avais vu à Bruxelles la fête de la constitution : là, tous les principaux corps d'état défilaient en costumes de caractère avec un ordre, une solennité, un soin scrupuleux des détails, qui donnaient vraiment à cette représentation la valeur d'une œuvre d'art.

Il y a ici comme partout les étudians qui étudient et ceux qui n'étudient pas. Ces derniers se trouvent plus souvent à la *société* qu'aux cours et dans leurs chambres. Les *sociétés* sont en Hollande

(1) La Haye possède aussi un musée japonais qui mérite d'être cité.

des espèces de cafés dans lesquels on lit les journaux, on cause d'affaires peu sérieuses, et on charge de dépenses plus ou moins licites la note qu'acquitteront les parens. Quelques étudians plus laborieux ont fait revivre, il y a plusieurs années, la tradition des chambres de rhétorique, *rederijkers*. Ces sociétés remontent au XIVe siècle : elles existaient alors dans presque toutes les villes des Pays-Bas; elles recrutaient leurs membres parmi toutes les classes de la population, les nobles, les moines, les marchands. On se réunissait à certains jours dans un local qui appartenait à l'association et qui avait une devise particulière : on y récitait des poèmes et l'on s'exerçait à l'improvisation sur un sujet donné. Ces chambres de rhétorique ont exercé une grande influence sur la littérature néerlandaise, et à la longue même, il faut le dire, une influence pernicieuse. Le faux goût, l'imitation de l'étranger, la futilité de certains ornemens du langage, l'enflure classique, s'introduisirent peu à peu dans ces cercles, dont les membres s'admiraient les uns les autres pour être admirés eux-mêmes. On accuse, et avec raison, les anciennes chambres de rhétorique d'avoir fini par arrêter le développement de l'originalité batave. Toutefois de telles institutions, renouvelées et mises en harmonie avec les besoins du siècle, pouvaient encore rendre des services. Les étudians membres de cette association littéraire tenaient leurs séances dans le *burg*.

Autrefois citadelle de la ville, le *burg* n'est plus qu'une ruine, mais une ruine imposante et vénérable. On attribue la fondation de cet édifice féodal à Engiste, duc des Saxons selon les uns, roi des Frisons selon les autres, et qui venait de subjuguer les Bretons. Quoi qu'il en soit de cette origine obscure, le *burg*, auquel on montait jadis par un escalier de pierre, et vers lequel on se dirige maintenant par des avenues disposées en forme de labyrinthe, est un puissant ouvrage d'architecture militaire. Sa forme ronde, l'épaisseur de ses murs que le temps a respectés, sa position sur une colline qui dominait le cours du Rhin, tout contribuait, dans les âges de barbarie, à personnifier en lui le sombre génie de la force. Ce vieux château a été le noyau de la ville, les maisons particulières sont venues s'établir sous son ombre une à une, et s'adosser à une tyrannie féodale qui était en même temps une protection. L'histoire a enregistré les troubles et les séditions que souleva plus d'une fois parmi les bourgeois de Leyde la terrible domination des anciens burgraves. Leur nid d'aigle n'est plus maintenant qu'un des ornemens de la ville. De ce point élevé, comme d'un belvédère, on découvre les vastes plaines de la Rhinlande. Les étudians tenaient pendant l'été leurs séances littéraires dans l'enceinte du *burg*, circonvenue par d'épaisses et formidables murailles. La voûte du ciel leur tenait lieu

de plafond. Là firent leurs premières armes quelques hommes aujourd'hui connus dans la littérature ou dans les assemblées du pays. La jeunesse égayait ces réunions d'une foule de facéties toutes germaniques. Un jour, le verre patriarcal dans lequel on buvait le vin du Rhin pour arroser les discussions savantes fut trouvé brisé. Les étudians décidèrent qu'on lui ferait les honneurs d'un enterrement en règle. Ces funérailles eurent de l'éclat. Les membres de la société littéraire se réunirent dans le *burg;* une fosse était creusée; le défunt fut déposé en terre avec toute la pompe due à ses nombreux services. M. Beets, aujourd'hui un grave ministre de l'Évangile, alors un joyeux étudiant, prononça en fort beaux vers l'oraison funèbre de celui qu'on venait de perdre (1). Un tombeau fut érigé à la mémoire du mort, et sur le tombeau on grava deux inscriptions latines : *Poculo optime de se merito posuerunt fratres rhetorici,* — et au revers du monument : *Fortuna vitrea est.*

L'été, les étudians se répandent dans la campagne en essaims bruyans. J'ai traversé un jour, aux environs de Leyde, un village dans lequel les jeunes gens qui s'étaient tirés avec honneur de leurs derniers examens allaient se réjouir avec leurs camarades et célébrer le succès de leurs études. On buvait pour arroser la thèse. Après le repas, dans lequel toutes les facéties et toutes les réminiscences classiques se croisaient avec le feu de la jeunesse, la bande joyeuse se dirigeait vers la maison du bourgmestre. Droit sous l'ivresse, grave sous le rire, on présentait la thèse au magistrat local, qui, sans y entendre malice, entouré des autorités municipales du lieu, félicitait avec pompe, mais peut-être avec un peu trop de bonne foi, le nouveau docteur. La cérémonie, moitié bouffonne, moitié sérieuse, se renouvelait à chaque admission. Ces scènes de la vie de jeunesse ont trouvé un historien dans un ancien étudiant de Leyde, M. Knepellhout. L'auteur s'était d'abord abreuvé aux sources de la littérature française, il avait même publié deux volumes dans notre langue; mais, abandonnant bientôt une entreprise qu'il a qualifiée lui-même plus tard de téméraire, M. Knepellhout a retrouvé depuis plusieurs années, en hollandais, un talent gracieux et spirituel. Si le développement des détails ne s'y opposait, nous aimerions à citer quelques pages de son livre sur *les Étudians*, dans lequel le langage de la population universitaire est reproduit avec une liberté toute néerlandaise. Il existe aussi un recueil de caricatures intitulé *Zoo zyn er* (*Il y en a de pareils*), dans lequel l'artiste a crayonné les types plus ou moins grotesques de cette jeunesse des écoles.

(1) M. Beets, dont nous avons déjà parlé dans ces études, est un écrivain populaire en Hollande sous le nom d'*Hildebrand*. On publie maintenant à Paris une traduction de ses œuvres.

En sortant de l'université, je m'arrêtai quelques instans devant la boutique du libraire chez lequel les étudians se procurent des livres pour occuper leurs loisirs. C'étaient des nouveautés assez frivoles, des romans d'un choix contestable, des nouvelles d'un goût douteux. Cette vue me rappela une critique assez ingénieuse d'un écrivain hollandais, d'Aren Fokke Simonsz, qui vivait dans le dernier siècle. « Il avait commencé par vendre des livres et il avait fini par en faire. » L'auteur est censé se promener dans la ville d'Amsterdam. Il cherche une boutique qu'il a vue annoncée le matin dans les journaux, et qui porte inscrit sur une enseigne : *Magasin de poésie et de versification de monsieur Phœbus Apollo de Delos.* Il tire la sonnette : à ce bruit, une vieille servante l'introduit dans l'arrière-boutique, où il trouve un vieil homme occupé à écrire ses comptes. La servante (qui est une des muses) l'avertit alors qu'il est en présence du dieu. Ce dieu, le bon Aren Fokke Simonsz l'aborde en ces termes :

Κλῦτέ μευ ἀργυρότοξος Χρύσην ἀμφιβέβηκας.

Des larmes viennent aux yeux du vieillard en entendant ces paroles; mais il ne peut s'empêcher de sourire en même temps, ce qui donne à tous ses traits une si singulière expression, que Simonsz aurait éclaté de rire s'il avait osé. « O mon cher monsieur, dit-il enfin, qui êtes-vous? Voilà un langage que je n'ai pas entendu depuis longtemps. Cela me rappelle mon vieil ami aveugle, mon pauvre Homère. J'en suis vraiment touché; mais je ne puis m'empêcher de sourire du contraste avec ma situation actuelle. Est-ce que j'ai encore l'air d'un puissant dieu? Non, non; je puis maintenant m'écrier avec Virgile, de glorieuse mémoire : *Fuit Ilium.* »

Après s'être montré tant soit peu *laudator temporis acti,* le dieu propose à son visiteur de lui montrer dans son magasin les livres qu'il loue au jour ou au mois, qu'il vend ou qu'il échange, selon le bon plaisir de la pratique. Avant de parcourir ces magasins, qui sont remplis de toutes les nouveautés, c'est-à-dire de toutes les extravagances et de tous les lieux communs du jour systématiquement rangés avec pompe, le visiteur s'enquiert de la santé des neuf sœurs, auxquelles il désire présenter son respect.

« Les muses, lui répond le dieu, sont, comme vous pouvez vous y attendre, vieilles et faibles. Elles se fondent sous l'âge comme la neige au soleil. La vie qu'elles mènent n'est pas des plus heureuses; elles passent leur temps à se déchirer.

« — Mais Thalia, fis-je observer, était autrefois de bonne humeur. J'espère qu'elle est toujours la même?

« — Oh! ne me parlez pas de Thalia; elle est la pire et la plus chagrine de la maison. Elle est devenue si morose, qu'elle me ferait mourir, si la chose

était possible. Tout le long du jour, elle compose des pamphlets et des satires. Elle se fait vieille; sa veine comique est épuisée. Du temps même d'Aristophane, elle m'a donné déjà bien des ennuis. Elle ne s'est jamais si bien conduite que du temps de Plaute, de Ménandre et de Térence. Il y a deux siècles, elle florissait encore avec Molière et avec Holberg; mais maintenant elle est beaucoup trop éprise des poètes de la rue, qui viennent ici acheter ou louer leurs fadaises. Je ne puis pourtant point les empêcher de venir, car après tout leur argent est aussi bon que celui d'un autre.

« — J'espère du moins, lui dis-je, que sa sœur Melpomène n'est point changée? C'était autrefois une personne posée et grave.

« — Elle est changée aussi, mon cher monsieur : elle est devenue sentimentale. La sentimentalité la perd. C'est la plaie de ma vie. Quant à Terpsychore, elle compose des opéras aussi vite qu'elle peut, et s'habille comme une femme à la mode... »

On voit suffisamment l'esprit de cette critique, qui est en même temps un tableau de la décadence de la littérature hollandaise à la fin du dernier siècle. Ce vieil Apollon dans sa boutique présente, si je ne me trompe, quelques traits de ressemblance avec *les Dieux en exil* de Henri Heine (1).

Aujourd'hui les chercheurs de types se plaignent de ne plus trouver les véritables étudians. Encore une race qui se perd! Suivez-les: ils ne parcourent plus la ville en bandes joyeuses et bruyantes; ils n'abordent plus les femmes avec des propos hardis; ils ne troublent plus le repos des paisibles bourgeois par des algarades nocturnes. Depuis l'établissement des chemins de fer, ils profitent de la facilité des communications pour sortir de la ville. Les dimanches et les jours de fête, ils vont chez leurs parens se retremper dans la vie de famille. De la sorte ils évitent, en partie du moins, de contracter ces habitudes tapageuses qui les séparaient plus ou moins de la société. Si l'histoire des mœurs perd quelque chose à cette vie d'étudians qui s'éteint, les études et la littérature y gagneront peut-être. Les élèves de l'université de Leyde publient tous les ans un almanach dans lequel sont racontés les événemens universitaires de l'année qui vient de finir. On y trouve aussi des pièces de vers en hollandais ou en latin, et même des poésies françaises. Ces dernières, il faut leur rendre cette justice, sont assez mauvaises; mais on y reconnaît une trace de la lecture assidue de nos auteurs modernes et un goût prononcé pour une langue qui à d'autres mérites joint celui de l'universalité. On regrette en effet que des ouvrages utiles soient pour ainsi dire consignés à la frontière par un idiome national dont la nature toute caractéristique défie le plus souvent la traduction. La langue française remplacerait avantageusement pour les ouvrages de science

(1) Voyez *les Dieux en Exil* dans la *Revue* du 1er avril 1853.

la langue latine, à laquelle tous les Hollandais éminens du XVIe et du XVIIe siècle doivent d'avoir répandu leur nom avec leur pensée sur le monde.

En 1849, une commission fut nommée pour examiner dans les Pays-Bas l'état de l'instruction supérieure. Son rapport ne fut pas favorable. La commission constata de graves lacunes dans l'enseignement du droit, de la médecine et des belles-lettres, le dépérissement général des études, l'insuffisance des méthodes, une certaine torpeur dans le corps chargé de distribuer la science à la jeunesse néerlandaise. A cet état de choses déplorable elle proposait divers remèdes, entre lesquels nous n'en citerons qu'un seul, la liberté. Le vœu de la commission était qu'à côté des chaires occupées par les professeurs de l'état, il pût s'élever d'autres chaires rivales. Aujourd'hui cette liberté existe bien en Hollande, mais les aspirans aux grades étant tenus de passer des examens, et ces examens étant présidés par des professeurs officiels, ceux-ci n'accordent naturellement le brevet de capacité qu'aux élèves qui suivent leurs cours. Il faudrait donc renouveler le personnel du conseil. Ce projet de loi n'a point encore été discuté, mais le principe sur lequel il se fonde est trop conforme aux tendances bien connues de la nation pour que le gouvernement n'entre pas dans cette voie. Il s'agit ici pour la Néerlande d'un intérêt suprême : quand les études baissent, les peuples déclinent. L'université de Leyde est en décadence, mais les traditions lui restent. Il suffirait d'une impulsion morale et des bienfaits de la concurrence pour régénérer un enseignement pétrifié qui s'appuie trop sur sa gloire passée. La Hollande est encore la patrie de Leuwenhoek, de Chrétien Huygens, de Ruysch, de Boerhaave, de Valckenaer; il faut seulement qu'elle suive, par de fortes et consciencieuses études, la trace de tous ces grands hommes, au lieu de montrer leurs portraits.

On ne quitterait point la ville de Leyde sans visiter l'ancienne demeure de Descartes. C'est en effet une des gloires de la Hollande que d'avoir recueilli et de s'être en quelque sorte approprié tous les hommes qui luttaient pour le triomphe de la raison humaine. A La Haye, dans le parc de Guillaume, on trouve une statue élevée au père de la philosophie moderne, avec cette inscription : *Cogito, ergo sum.* La statue est détestable, mais l'intention est bonne. Un pays a droit de réclamer comme siens les proscrits de l'intelligence auxquels il a fourni le droit de vivre, de penser et de mourir en paix. La maison de Descartes est située à deux lieues de Leyde; c'est bien un nid de philosophe, caché sous de grands arbres, qui, secoués par le vent, engagent entre eux de graves dialogues. Cette habitation est pleine de souvenirs. Descartes se trouvait bien de son séjour en Hollande : il engageait dans une lettre son ami Balzac à le rejoindre sur cette terre de liberté.

Sur le même chemin, c'est-à-dire sur le chemin qui conduit à la mer, on rencontre l'habitation de Boerhaave (1), plus vaste, plus ornée, plus somptueuse, comme il convenait à un des princes de la science. On m'a raconté que le propriétaire actuel de ce château cherchait à renier, pour je ne sais quel nom et quel titre de noblesse, ses liens de parenté avec le médecin célèbre. Rougir de Boerhaave et en rougir par amour-propre! On ne s'éloigne pas non plus de ces lieux, où la grandeur des noms se mêle au charme du paysage, sans jeter un dernier regard sur le Rhin. Faible, oublié, méconnu, il se traîne misérablement vers Katwijk. Tel ne fut pas toujours le destin de ce fleuve déchu; mais vers 860, une tempête, dit-on, éleva des montagnes de sable sur la côte et ferma la bouche du vieux Rhin. La poésie néerlandaise devait s'inspirer des infortunes du fleuve national. Au moment où le pays regrettait son indépendance, un poète hollandais, Helmers, assimilait le sort de sa patrie à la destinée du fleuve : il se demandait si, comme le Rhin, qui, après avoir promené majestueusement ses eaux à travers l'Allemagne, vient se perdre ignominieusement sur les rivages de Katwijk, la Hollande, qui s'était autrefois répandue non sans gloire sur le monde, devait finir par la servitude et l'abjection. Malheureusement cette œuvre, d'un caractère épique, n'est point exempte d'enflure ni de mauvais goût. Le patriotisme est une belle chose; la poésie en est une autre. Je préfère et de beaucoup au manifeste de Helmers une élégie simple et touchante dont l'auteur s'adresse également au Rhin. Le poète Borger compare sa jeunesse à celle du fleuve : « Comme toi, dit-il, j'ai eu des jours sans nuage; mes plaines vertes, mon humble demeure, que l'amour dorait d'un rayon, me paraissaient préférables aux palais des monarques. Le soir j'étais heureux lorsque, considérant avec *elle* la voûte étoilée, nous voyagions dans l'amour et nous prenions notre part du ciel; mais maintenant!... » Ici le poète chante ses infortunes personnelles : la couronne de joie est tombée de sa tête; le cours de son existence s'est assombri et perdu comme le cours du vieux fleuve. Sa femme est morte, son enfant est mort; le bouton est tombé avec la fleur. Ils reposent à Katwijk, ces êtres si chers, et le Rhin leur a fait un oreiller de sable. L'époux, le père désolé mêle ses larmes aux eaux du fleuve, en leur recommandant d'en porter quelque chose aux tombes qu'il aime. Le monde est plein de tristesse et de misères : de même que le vieux fleuve, qui, connaissant à Katwijk le sombre dénoûment des plus belles destinées, ne voudrait sans doute plus recommencer son cours, le poète ne voudrait pas, dit-il, remonter vers les sources de sa vie.

(1) J'ai vu à Harlem, chez le savant professeur M. van Breda, un magnifique portrait de Boerhaave. La fougue et l'énergie viriles de cette tête sont incomparables.

L'université de Leyde présente surtout un intérêt littéraire et scientifique. A Utrecht, nous allons rencontrer l'élément religieux. La vieille Néerlande, avec son orthodoxie sévère et étroite, nous attend au seuil de cette académie, qui brille encore, quoique d'un éclat affaibli. Le mouvement théologique tient d'ailleurs une trop grande place, aujourd'hui même, dans la vie intellectuelle et morale des Pays-Bas, pour que l'université d'Utrecht n'offre pas un vaste champ d'observations.

II.

Utrecht est une assez grande ville, avec des canaux profonds et encaissés, auxquels les maisons voisines communiquent par des conduits souterrains, — une tour, le *Domtoren*, du haut de laquelle on découvre un paysage immense et vingt villes, — d'anciens remparts, aujourd'hui convertis en une promenade délicieuse et qu'entoure une ceinture d'eau. L'air y est plus pur et plus léger que dans les autres cités de la Hollande proprement dite. Le vieux Rhin s'y partage en deux bras, mais faibles et languissans. Utrecht a perdu ses célèbres fabriques de velours; il lui reste de beaux magasins de nouveautés. Les caves qui s'étendent sous les quais, le long de l'eau, sont assez vastes pour servir d'entrepôts et pour se prêter à des exploitations industrielles. La physionomie de la ville est triste, surtout les jours de repos. L'observation du dimanche s'est beaucoup relâchée à La Haye, à Rotterdam, à Amsterdam, de l'ancienne sévérité calviniste; il n'en est pas de même à Utrecht. Ce jour-là, on voit se diriger vers les services religieux des figures puritaines qu'on ne rencontre guère ailleurs, et qui semblent des évocations d'un autre temps. Utrecht est une ville historique. A Leyde, nous avons trouvé le souvenir du duc d'Albe et de Philippe II; ici, nous rencontrons à chaque pas la mémoire de Louis XIV. La lutte que les Provinces-Unies soutinrent contre la France a laissé surtout des traces dans les édifices religieux. La grande église du Dôme, cette forêt de pierre si curieusement coupée en deux par un coup de vent, changea, si l'on ose ainsi dire, plusieurs fois de Dieu, selon les vicissitudes de la guerre. A l'arrivée des Français, les murs de l'édifice hérétique furent exorcisés; les statues de saints furent remplacées dans les niches vides; les processions oubliées parcoururent la ville. Puis, par un de ces retours qui atteignent même les bienheureux, les statues bénites tombèrent de nouveau, et l'autel disparut. Les Hollandais du XVIIe siècle ne négligèrent rien pour surexciter le sentiment national contre l'invasion étrangère. Les récits et les gravures du temps retracent avec une énergie sauvage les actes d'atrocité auxquels se livraient les soldats de Louis XIV. Il est permis

de croire que la passion a exagéré le caractère de ces scènes révoltantes; on ne peut toutefois se défendre d'un sentiment de tristesse en présence de tels monumens historiques. De graves témoignages s'élèvent contre cet esprit de conquête qui associait aux intérêts politiques de sombres querelles religieuses.

Quiconque est curieux de connaître le revers de la médaille frappée par les historiens français doit venir en Hollande. Ici la mémoire du *grand roi* est chargée de sombres couleurs. Il existe dans toutes les bibliothèques des Pays-Bas des masses de brochures et de pamphlets qu'il est du moins intéressant de consulter. Les événemens de cette époque y sont présentés sous un jour nouveau. Il ne faut pas oublier qu'une partie de la population française était alors sur le sol étranger (1). La liberté de penser, couverte dans les Provinces-Unies par la protection des lois, se vengeait cruellement du silence qui régnait autour du pouvoir absolu. La Néerlande profitait de ces divisions créées par les persécutions religieuses. Menacée par la Grande-Bretagne, par une partie de l'Allemagne et par la France, elle fit face sur toute la ligne à l'ennemi. Attaquée dans son existence nationale, elle eut recours à son moyen de défense ordinaire : elle appela les eaux, et se noya dans un marais, au moment où l'illustre de Ruyter sauvegardait les côtes contre l'alliance des flottes les plus puissantes. Après des victoires chantées par les poètes, Louis XIV, qui s'était avancé dans le pays, fut forcé de battre en retraite. Il s'éloigna, laissant derrière lui des digues rompues, « et, comme dit Voltaire, la déplorable gloire d'avoir détruit un des chefs-d'œuvre de l'industrie humaine. »

Utrecht était autrefois le siége de l'évêque catholique, prince souverain de ce district, et qui soutint de sanglantes guerres contre son rival le prince-évêque de Liége. Il y a quelques années, ce siége épiscopal fut rétabli par la cour de Rome avec quatre autres évêchés, autrefois célèbres, mais depuis longtemps ensevelis sous la victoire du protestantisme. Cet acte et plus encore les termes de l'encyclique soulevèrent les susceptibilités calvinistes. Il y eut un orage sous lequel disparut le ministère de M. Thorbecke. Quelques catholiques prudens désavouèrent eux-mêmes la forme de cette lettre apostolique, qui respirait trop le ton d'un vainqueur rentrant dans

(1) On rencontre à chaque pas en Hollande les traces de cette émigration hostile. A La Haye, on voit encore une boutique de coutellerie qui porte pour enseigne un chat rouge. Cette enseigne est, on ne le croirait pas, un monument historique. Un nommé Bertrand, Français de naissance, coutelier de son état, était venu s'établir dans les Pays-Bas à la suite des guerres de la fronde. Comme signe de protestation, il fit peindre sur une plaque de tôle, d'un côté un chat rouge, et de l'autre le cardinal Mazarin, avec cette devise : *Aux deux méchantes bêtes*. La diplomatie s'en mêla, et le chat rouge seul est resté.

ses états. L'agitation fut extrême dans tous les Pays-Bas, elle se prolonge encore. Les siéges restaurés demeurèrent debout; mais cette mesure intempestive faillit compromettre la liberté de conscience dans un pays qui, à travers les souvenirs de l'histoire, envisage toujours l'église romaine comme le drapeau de la domination étrangère. La plus violente polémique éclata dans les journaux et dans les chaires. Cette levée de boucliers dénota du moins la force et l'énergie du protestantisme batave. Les vieux souvenirs du Taciturne et de la guerre contre les Espagnols furent évoqués avec transport; on en appela aux ancêtres, qui avaient fondé sur la réforme religieuse la nationalité néerlandaise; on somma leurs ombres de paraître et de combattre dans la mêlée. Les représailles étaient surtout dirigées contre le parti catholique, non contre la religion catholique elle-même. En Hollande, toutes les croyances sont couvertes par la loi d'une protection égale. Cette tolérance est même passée dans les mœurs (1). Ce qu'on réprouve, ce sont les menées et les intrigues d'une opinion plus politique encore que religieuse, et qu'on accuse d'avoir favorisé, au moins par son indifférence, la séparation de la Belgique. Le parti catholique a des historiens et des journalistes. Les protestans hollandais accusent ces historiens de dénaturer les faits relatifs à la réformation, de méconnaître les services rendus au pays par les fondateurs de la liberté batave, d'insulter le dogme national qui servit de barrière à la domination de l'étranger. Le langage des journalistes catholiques n'était pas de nature, il faut le reconnaître, à calmer l'irritation des esprits. A les entendre, les écrits de leurs adversaires étaient « les réceptacles impurs des plus dégoûtantes infamies... » Le débat fut porté jusque sur le terrain de la littérature et des arts. Depuis quelques années, il s'est aussi formé en Hollande une école qui, reniant, à peu d'exceptions près, les monumens de la renaissance et les poètes nationaux des trois derniers siècles, réserve son admiration exclusive et outrée pour les édifices du moyen âge, pour les ouvrages des saints, pour les légendes. Une carte géographique fut imprimée à Bréda, au moyen de laquelle l'auteur, effaçant les délimitations politiques et nationales, enveloppait les Pays-Bas, ou, pour mieux dire, les cinq évêchés restitués par le pape, dans la grande unité catholique. De ce coup, le Dieu de la vieille Néerlande, *de God van Nederland,* comme disent certains protestans, se trouvait supprimé. Toutes ces provocations eurent pour effet malheureux de ranimer dans les Pays-Bas contre les catholiques des antipathies éteintes. Aujourd'hui l'é-

(1) Les catholiques hollandais sont redevables de cette liberté de conscience à la révolution française; c'est un fait qu'ils affectent trop souvent de méconnaître.

motion s'apaise, quoique lentement; mais il reste un triomphe de plus pour la doctrine religieuse qui rendit à la Néerlande, en des temps difficiles, la victoire et la liberté.

La ville d'Utrecht est, par son université, le siége de l'orthodoxie protestante. Il nous faut expliquer la valeur de ce mot dans des bouches hérétiques. La guerre venait de finir. La révolution politique s'était assise sur la révolution religieuse. Les Provinces-Unies sortaient régénérées de la grande lutte qui divisait alors l'Europe en réformés et en catholiques. On a demandé pourquoi la Néerlande se fit calviniste au lieu de s'arrêter, comme l'Allemagne, sa voisine, aux doctrines de Luther. La raison de ce fait est toute dans la guerre de l'indépendance; les Pays-Bas voulaient, en se séparant, mettre le plus grand intervalle entre eux et la cour de Rome, qu'ils accusaient d'avoir prêté la main à la domination de l'Espagne. S'il se fût trouvé dans le mouvement de la réforme un chef de secte plus résolu que Calvin, les Hollandais l'eussent adopté. Cependant la liberté d'examen ne tarda point à susciter des dissidens parmi les dissidens eux-mêmes. Arminius, professeur à l'université de Leyde, soutint contre Gomar, qui occupait une chaire dans la même académie, une de ces luttes théologiques pour lesquelles s'enflammaient alors les imaginations les plus froides. La Hollande religieuse se trouva ainsi déchirée en deux doctrines rivales. L'élément civil intervint; mais les partisans d'Arminius adressèrent aux états-généraux une requête et des observations, d'où leur vint le nom de *remontrans*. Les états-généraux n'avaient rien de mieux à faire que de renvoyer la décision à un synode. Ce synode fut convoqué en 1618 dans la ville de Dordrecht (1). Toute la chrétienté protestante y envoya des députés. Une gravure du temps représente cette assemblée historique : les pères du nouveau concile, figures longues et austères, pourvues de barbes vénérables, y traitèrent des intérêts très graves pour l'époque. Il s'agissait de ressaisir une espèce d'unité au milieu du naufrage des anciennes croyances. Le synode dura six mois et tint cent cinquante-deux séances. Après des discussions longues et ténébreuses sur la prédestination, sur la liberté humaine, sur l'influence plus ou moins irrésistible de la grâce divine, le président déclara que « les miraculeux labeurs du synode avaient fait

(1) Dordrecht est une des plus anciennes villes de la Hollande. Si l'on en croit la tradition, confirmée d'ailleurs par de récentes études géologiques, cette ville aurait subi un déplacement bien extraordinaire. Lors de la terrible inondation qui en 1421 força les digues, la ville de Dordrecht, avec ses édifices publics et ses maisons, se serait transportée d'un lieu à un autre. Ce phénomène s'explique par la nature du terrain. La ville étant bâtie sur une couche d'argile, cette couche aurait glissé sur la masse de tourbe qui forme la base du sol.

trembler l'enfer, » et que sa mission était terminée. Les docteurs venaient de fixer le type de la religion nationale. Ils formulèrent leurs décisions en plusieurs articles de foi : quiconque en Hollande adhère pleinement à ces articles est orthodoxe, quiconque s'en écarte ou les repousse est hétérodoxe.

Avec le temps, ce symbole était à peu près tombé dans l'oubli. Si l'unité est un fruit de l'autorité religieuse, la division est une conséquence de la liberté. Cette division s'était très étendue dans les Pays-Bas, en dépit des efforts de l'ancien synode, lorsque vers la fin du dernier siècle un homme se proposa de ramener ses concitoyens à l'ancienne orthodoxie protestante. Cet homme, on ne s'y attendrait pas, était un poète. Bilderdijk, car c'est lui dont nous voulons parler, naquit en 1756. Il se destinait au barreau, et exerça même quelque temps la profession d'avocat dans la ville de La Haye. Profitant des loisirs que lui laissait l'étude des lois, il s'aventura dans la forêt des connaissances humaines : la théologie, la philosophie, la médecine, l'anatomie comparée, l'astronomie, les langues orientales, il parcourut tout, et fort jeune, avec une incroyable ardeur. Le dessin même et la gravure sur cuivre ne lui étaient pas étrangers. Quelques poésies avaient déjà répandu son nom en Hollande, lorsque le pays fut agité par le vent des révolutions politiques qui commençait à souffler l'âme de la France sur le monde. Bilderdijk suivit le dernier stathouder en exil. Il demeura soit en Angleterre, soit en Allemagne, de 1795 à 1806, gagnant sa vie à donner des leçons. Ses amis croient que l'exil et le malheur aigrirent encore son caractère, naturellement irritable. Quoique attaché à la maison d'Orange, Bilderdijk ne se fit point scrupule de retourner dans son pays et de paraître à la cour du roi Louis Bonaparte. Le poète fut comblé de faveurs. Ce règne éphémère disparut, et l'empereur Napoléon refusa de continuer la pension que son frère avait faite à Bilderdijk. Réduit à vivre du produit de ses œuvres dans un pays de trois millions d'habitans, le poète recueillit plus de gloire que d'argent. Ces privations développèrent le germe d'une maladie contractée dans l'exil. Les événemens de 1814 et de 1815 éclatèrent; la domination française tomba. La restauration de la famille d'Orange était pour Bilderdijk une bonne fortune : il épousa chaleureusement la cause de la résurrection nationale. Appuyant ses griefs personnels sur les griefs de la nation hollandaise, il avait fort mal traité le régime impérial dans des chants qui lui valurent une partie de sa renommée. Bilderdijk n'obtint néanmoins du nouveau gouvernement qu'une pension modique. Une chaire était vacante à l'université de Leyde : il sollicita la place de professeur; mais l'amertume de ses satires, la rigidité de ses principes religieux, la violence d'un caractère peu sociable firent échouer

ses démarches. Des malheurs domestiques troublèrent encore le déclin d'une vie qui s'isolait dans de sombres ressentimens. Il mourut en 1831. J'ai vu son tombeau dans la grande église de Harlem.

Bilderdijk est sans contredit, après Vondel, un des plus grands poètes de la Hollande. Au moment où il parut, la littérature nationale était descendue très bas; il s'efforça de la relever. Cet écrivain s'est exercé dans tous les genres, et il réussit dans tous, excepté dans le genre dramatique. Il fit plusieurs traductions estimées; mais on ne saurait louer toujours le choix de ses études littéraires. Ses œuvres originales ont plus de valeur. On admire beaucoup en Hollande le poème intitulé *le Monde primitif*, composition grandiose, mais confuse et monotone. L'enthousiasme pour Bilderdijk fut poussé jusqu'au fanatisme (1). Ce qui obscurcit à nos yeux le mérite d'un écrivain qui eut certainement de la force et de l'éclat, c'est la préoccupation malheureuse qui l'entraînait sans cesse vers les querelles théologiques. Nous ne prétendons point nier l'influence, quelquefois heureuse, du sentiment religieux sur la littérature et sur les arts; mais dès que ce sentiment se limite lui-même à l'esprit de secte, il perd avec l'indépendance toute la majesté de l'idéal. La prétention de refaire une église nationale à l'aide de la poésie était d'ailleurs fausse et puérile. Les poètes grecs et latins ont contribué au contraire à dissoudre les antiques religions, en introduisant dans les mystères et les dogmes la liberté de l'imagination humaine. Bossuet, l'homme de l'autorité, le savait bien : aussi n'aimait-il point ces *harmonieux faiseurs de bruit*. Une orthodoxie étroite et chagrine s'associait dans l'âme de Bilderdijk à un implacable éloignement pour les idées françaises. Dans plusieurs de ses ouvrages, il s'emporte contre notre langue et contre notre littérature en invectives qui font sourire (2). Ce que Bilderdijk ne pardonnait point à la France,

(1) Un littérateur hollandais s'exprime ainsi : « Bilderdijk, dans ses immortels ouvrages, a donné à notre littérature un caractère et une impulsion qui le placent, avec lord Byron, à la tête de tous les poètes contemporains... *La Maladie des Savans* (poème de Bilderdijk) est un chef-d'œuvre dont jamais le monde poétique n'avait donné d'exemple... Sous le roi Louis, il avait commencé, avec cette facilité de verve et d'imagination qui le caractérise, une épopée dont *le Paradis perdu* seul approcherait en quelque sorte, et dont aucune littérature, pas même celles de l'antiquité, n'offre d'équivalent. » De telles exagérations ne servent point un auteur ni une littérature nationale. On peut croire que les Hollandais, irrités de l'injuste oubli dans lequel l'Europe laissait quelques-uns de leurs poètes, ont voulu les venger par une admiration démesurée; mais si l'intention doit sembler honorable, le moyen était maladroit.

(2) Il reproche à la langue française d'être « une langue bâtarde, chargée de notes basses et brisées, un jargon digne des chacals humains et des hyènes, formé exprès pour une race d'infidèles qui rient de la vérité, un idiome composé de sons gutturaux qui s'échappent par les voies nasales et qu'accompagnent les grimaces du singe. » Cette boutade est surtout amusante de la part d'un Hollandais. La langue néerlandaise a des

c'était d'avoir produit Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et d'avoir fait la révolution. Il n'entrevit la révolution française qu'à travers l'affront de la défaite et la déchéance de son pays. La haine des théories nouvelles, poussée chez lui jusqu'à l'aveuglement et à la fureur, lui a fermé les sources d'une inspiration plus élevée et plus universelle. En exagérant les anciens défauts de sa nation, en ressuscitant le sarcasme religieux, il a rétréci de belles facultés pour descendre au rôle d'un chef de secte. Son influence, il est vrai, a été grande et incontestable en Hollande, mais à plusieurs égards elle a été pernicieuse.

Bilderdijk a fait école. Les chefs de cette école sont aujourd'hui M. Groen van Prinsterer et M. da Costa. Il convient de parler de M. Groen avec les égards que méritent toujours un talent sérieux, une conviction forte et une volonté persévérante. Il a publié en français une volumineuse histoire de la maison d'Orange, dans laquelle on reconnaît la trace voilée des idées de Joseph de Maistre sur l'alliance du principe religieux et du principe social. Dernièrement, M. Groen n'avait pas dédaigné de descendre dans l'arène du journalisme. *De Nederlander*, gazette de l'orthodoxie protestante, paraissait quotidiennement à Utrecht. A bout d'impuissans efforts pour attirer le pays à ses idées, ce chef de parti avait cessé la publication de sa feuille, et il menaçait de s'envelopper dans le silence, quand, il y a quelques mois, la ville de La Haye le renvoya, après une absence d'une année environ, aux états-généraux. M. Groen doit au gouvernement représentatif quelques succès de tribune. Sa parole mordante lui a fait une place à part dans le petit groupe des orateurs néerlandais. Le parti auquel se rattache cet homme d'état a des racines dans l'ancienne république batave. Confondant l'ordre religieux et l'ordre politique, il aspire à une sorte de théocratie protestante; M. Groen appuie ses idées personnelles sur l'histoire même de la nation, qu'il interprète à sa manière, et de laquelle il cherche à dégager une sorte de providence égoïste veillant sur les destinées des Pays-Bas comme sur son patrimoine. Un Dieu hollandais, renouvelé du Dieu des Juifs, a pu avoir sa raison d'être dans un temps où les Pays-Bas avaient besoin de se couvrir de leur foi comme d'un rempart. Ce temps n'existe plus. Si le parti de M. Groen était aux affaires, il effacerait tous les progrès et toutes les conquêtes de l'histoire contemporaine. Le protestantisme, dont il veut faire la tige de l'ordre social, est le protestantisme synodal, tel qu'il a été fixé par

qualités que nous ne voulons pas méconnaître, telles que l'énergie, la richesse; mais elle est certes très loin d'être mélodieuse. Il est vrai que l'auteur, après cette diatribe, avoue que la langue française s'est répandue sur le monde entier; « mais, ajoute-t-il, elle s'est répandue pour le mal. »

les pères de Dordrecht. Au reste, M. Groen lui-même est débordé. Sous le nom de *séparatistes*, il s'est formé en Hollande une nouvelle église, qui, trouvant que l'église nationale a dévié des saines doctrines, se retire et rompt tout pacte avec l'impiété. Cette secte a d'abord été persécutée par le gouvernement de Guillaume Ier, ses premiers apôtres ont émigré en Amérique; mais, accrue par ses souffrances, elle a conquis aujourd'hui droit de cité religieuse. M. Groen n'approuve point la conduite des séparatistes. « Ce n'est pas à nous, leur dit-il, de nous retirer; ces églises, envahies maintenant par de fausses doctrines et par de faux docteurs, ces églises sont à nous. Nous sommes les élus, les véritables enfans de la Hollande; il ne faut point déserter la place, il faut chasser les infidèles. »

Si absolu qu'il soit, le parti de M. Groen n'affirme rien; il vit de négations. Selon lui, la révolution française a été la boîte de Pandore renversée sur le monde. Voudrait-il donc restaurer en Hollande l'ordre de choses antérieur à la révolution de 1795? Il le nie. On lui suppose un goût médiocre pour le gouvernement représentatif : il déclare ne pas vouloir du despotisme. On l'accuse de voiler sa pensée et de ne se réserver qu'une valeur d'opposition. Cette opposition atrabilaire s'attaque sans cesse aux progrès de l'ordre politique et civil, aux diminutions d'impôts, aux mesures qui ont en vue la séparation de l'église et de l'état. Ce parti s'appuie sur les deux extrémités de l'échelle sociale, la classe aristocratique et la classe pauvre. La classe moyenne le repousse. A voir les stériles et chimériques entreprises de M. Groen, on regrette qu'un esprit d'élite épuise ainsi son énergie sur un anachronisme. Le parti des *groenistes* a beau se remuer en Hollande : au moins quant à présent, il n'est pas dangereux. Le pays le regarde et l'écoute avec plus de curiosité que de sympathie. Si par hasard il entraîne et passionne les masses, c'est quand il agite le drapeau du protestantisme, lequel est pour ainsi dire le vêtement moral de la nation. Il peut alors se faire illusion sur son influence; mais cette force, empruntée aux souvenirs de l'histoire et aux croyances religieuses, l'abandonne tout à coup dès qu'il découvre ses desseins rétrogrades. M. Groen n'en est pas moins une personnalité considérable. Il est un des types les plus parfaits de l'austérité calviniste, qu'il ne faut point confondre du reste avec la mortification catholique. Pourvu d'une immense fortune, dont il se sert noblement, M. Groen habite à La Haye une maison princièrement située sur le bord du *Vivier*, vaste et pittoresque nappe d'eau dans laquelle se réfléchit au clair de lune l'ombre du vieux palais des états.

M. Groen est le prosateur de l'orthodoxie : M. da Costa en est le poète. Ce dernier est fils d'un riche juif portugais; il fut converti au christianisme par l'influence de Bilderdijk. En changeant de religion,

il ne renia d'ailleurs qu'en partie le Dieu de ses pères. On accuse les orthodoxes de professer plus d'ardeur pour l'Ancien que pour le Nouveau-Testament. La sombre majesté d'un Dieu omnipotent, impénétrable et taciturne convient mieux à leur caractère et à leurs idées que l'enseignement doux et humain de l'Évangile. La notion d'une race privilégiée flatte d'ailleurs leur sentiment national. Il leur suffit de transporter Israël dans la Néerlande pour continuer les traditions bibliques. M. da Costa se croit le descendant de ces prophètes auxquels le Tout-Puissant révélait autrefois ses volontés. Son talent s'est de préférence exercé sur les sujets religieux. On pourrait définir sa poésie, d'après un vers de l'auteur, « une musique qui passe entre le ciel et la terre. » Cette musique un peu vague gagnerait peut-être à se rapprocher de notre humble planète. Un mysticisme bizarre exalte et affaiblit en même temps cette nature impétueuse, qui a conservé sous le ciel du nord quelques gouttes du sang méridional. Un des traits de l'école à laquelle appartient M. da Costa, c'est la haine et le mépris de l'économie politique. M. da Costa s'est emporté contre le mouvement industriel de notre siècle, qu'il confond avec le culte aveugle de la matière. Toutes les invectives des poètes contre la locomotive, cette *salamandre moderne*, ne l'empêcheront cependant pas de courir et de faire le tour du monde. Une poésie qui se trompe de date, qui voudrait immobiliser l'esprit humain, n'a pas d'avenir. Cette direction a été fatale : elle a fait négliger le cœur humain, la nature, le drame social, toutes les sources éternelles et inépuisables du beau. La poésie hollandaise ne doit point abjurer sans doute le sentiment spiritualiste; mais ce sentiment, égaré dans des fictions inintelligibles, associé à l'esprit de secte, borné aux limites étroites d'une petite église nationale, ne saurait jamais remplacer la contemplation de Dieu dans l'univers et dans l'humanité. D'ailleurs cette littérature n'est point exempte d'emphase. Une telle enflure de mots n'est pas dans le caractère hollandais, dont le principal mérite est au contraire la simplicité; il faut donc en chercher l'origine en des inspirations sèches et ténébreuses, qui, à défaut d'idées solides, aiment à gonfler la forme. J'ai vu M. da Costa dans la ville d'Amsterdam, où il habite : ses traits, quoique heurtés par la maladie qui défigura Mirabeau, attestent bien, avec des cheveux noirs, son origine sémitique (1).

(1) M. da Costa donne à La Haye, dans la salle *Diligentia*, des leçons, ou, comme on dit ici, des lectures politico-religieuses. La forme en est aussi bizarre que le fond des idées; mais il faut croire que ce mélange de tous les genres, de tous les styles et de toutes les questions est dans le goût d'une partie du public hollandais, car ces conférences ont du succès. La critique n'a pourtant pas ménagé les aberrations de cette école, d'ailleurs pleine de verve.

L'influence de Bilderdijk ne s'est point arrêtée à M. Groen ni à M. da Costa; elle a malheureusement enveloppé des esprits jeunes et charmans qui, par la nature de certains débuts littéraires, semblaient le plus résister à l'influence des idées mystiques. De ce nombre est M. Beets, pasteur à Utrecht. M. Beets avait commencé par des traductions de Byron et par des poésies originales dans lesquelles un fond d'indépendance et d'observation délicate s'alliait peut-être à quelque scepticisme. Une direction par trop orthodoxe menace aujourd'hui d'assombrir et de dénaturer les aimables facultés d'un esprit qui n'était point fait pour les controverses religieuses. Le vieux parti protestant a surtout pour organes dans la Néerlande les poètes et les femmes. Des missionnaires en jupons, aux cheveux longs et bouclés, s'enflamment pour des idées obscures et métaphysiques dont on les accuse d'entrevoir vaguement la signification. L'orthodoxie est devenue, grâce à cette intervention féminine, une affaire de mode. Il n'est guère de salons de la Hollande où les controverses de la chaire ne tiennent la place qu'occupaient en France, sous le régime représentatif, les discussions politiques.

L'université d'Utrecht est placée sous cette influence orthodoxe. Le corps enseignant se rattache étroitement aux anciennes traditions de l'église officielle. Cependant le loup s'est glissé dans la bergerie, si bien gardée qu'en soit la porte. Un des professeurs, M. Opzoomer, se prononce pour la philosophie en niant toute action surnaturelle. Fondée en 1636, l'académie d'Utrecht fut autrefois célèbre; elle occupe maintenant le cloître de l'ancienne cathédrale. La salle dans laquelle les professeurs tiennent conseil conserve les portraits des anciens professeurs, qui semblent assister aux délibérations actuelles du corps enseignant. Parmi ces portraits, j'ai remarqué surtout celui de Voetius, le farouche théologien qui rendit la vie amère à Descartes. L'université d'Utrecht a, comme celle de Leyde, une grande bibliothèque, un cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle, un jardin botanique, un observatoire. Il existe sur la promenade qui a remplacé les anciens remparts un observatoire de météorologie, science encore au berceau, mais qui peut jeter de vives lumières sur la constitution physique du globe et fournir d'utiles renseignemens à l'agriculture. Si j'en crois mes yeux et le témoignage des graves habitans d'Utrecht, la conduite des étudians de cette ville ne serait point aussi orthodoxe que la doctrine de l'université. La voix publique accuse surtout les élèves en théologie de préluder aux rigides fonctions de leur ministère par une vie joyeuse. Les sociétés, les *cubicula locata*, les rues elles-mêmes redisent pendant la nuit cette chanson de la jeunesse qu'on ne chante qu'une fois, et qui se mêle au bruit des verres, aux éclats de rire, au tumulte des voix... *Multiloquæ voces, sed non omnes masculæ.*

Centre de l'action catholique, centre de l'action protestante orthodoxe, Utrecht est encore le siége de l'évêque janséniste. Les disciples de Jansénius trouvèrent autrefois en Hollande la protection que cette terre secourable accordait à tous les dissidens. Quelques-uns d'entre eux s'enrichirent dans le commerce. Leur église s'est perpétuée sans bruit. Les jansénistes habitent en quelque sorte dans la ville d'Utrecht une ville à part. De petites maisons disposées en forme de cloître, bien propres, bien modestes, bien recueillies, ombragées d'arbres à fruit, se serrent les unes contre les autres et sont défendues par une entrée commune qu'on ferme à une certaine heure. Rien ne peut donner une idée du calme, du silence, du parfum spirituel qui règnent dans cette cité religieuse. C'est Port-Royal moins Nicole. Au centre de ces habitations, reliées entre elles par des cours intérieures, s'élève l'église avec cette simple inscription : *Deo.* L'église des jansénistes, hors les heures d'office, est aussi fermée que leur paradis. Il faut s'en faire ouvrir la porte par un saint Pierre qui tient les clés, et qui est tout simplement la servante du curé. Cette église est jolie, quoique d'un goût maniéré. L'évêque, qui officie dans le saint lieu les jours de fête, est nommé par le chapitre. Le jour de son avénement, il signifie son élection au pape, lequel s'empresse d'y répondre par une bulle d'excommunication. Cette bulle est lue publiquement et solennellement du haut de la chaire de l'église, et puis tout rentre dans le repos accoutumé. L'impartialité nous oblige à dire que ce groupe de fidèles, quoique désigné, et à bon droit, sous le nom de jansénistes, repousse une telle qualification. L'évêque s'intitule lui-même évêque de l'église catholique hollandaise. Il figure avec son clergé dans quelques cérémonies publiques à côté des ministres protestans. Cette communion religieuse n'est d'ailleurs intéressante qu'au point de vue historique. L'évêque est vieux; la doctrine vieillit, les murs vieillissent, et l'église, qui s'affaiblit chaque jour, reste là comme un débris suranné, mais honorable. Il en est de certaines opinions religieuses comme de l'odeur des cierges et de l'encens qui se répand encore après que les lumières sont éteintes.

Il ne faut point dire adieu à Utrecht sans visiter le joli village des frères moraves. Cette société religieuse descend par une filiation morale des anciens hussites qui agitèrent si fort la Bohême après la mort de leur chef. Ce sont les débris d'une secte, *miserabiles quesquiliæ,* comme les appelait dédaigneusement Bossuet. Persécutés, ils erraient dans la Bohême et dans la Moravie, quand, au commencement du XVIIIe siècle, un noble Allemand, le comte Zinzendorf, leur céda une partie de ses bâtimens et de ses terres, où ils s'établirent. Quelques-uns d'entre eux fondèrent alors une colonie à Zeist, près d'Utrecht. C'était un lieu sauvage, une forêt dans laquelle Guil-

laume III aimait à chasser. La forêt a disparu; mais elle a cédé la place à de charmantes promenades, qu'ombragent encore de vieux arbres. Là, au milieu d'un paysage varié, s'élève la maison des frères moraves. Il y a cent quatre ans que cette maison existe. Les frères travaillent en commun à des ouvrages d'industrie : ils ne sont point agriculteurs, du moins en Hollande. Les produits industriels sont vendus sur place, à prix fixe, dans des chambres qui servent de magasins, et où se trouvent aussi d'autres objets de commerce qui n'ont point été confectionnés dans les ateliers de la maison. Le salaire est égal; seulement les hommes mariés reçoivent une rétribution plus forte que celle des célibataires. Ceux qui ne peuvent plus travailler, les infirmes, les vieillards, sont entretenus et soignés dans l'établissement. La société compte cinquante garçons, quatre-vingts filles et quatre-vingts ménages, qui vivent sous une discipline commune. Les sœurs moraves occupent à part une aile de bâtiment dans laquelle les étrangers sont difficilement admis. Ces sœurs se distinguent entre elles par la couleur du ruban qui sert à nouer leur bonnet; les veuves le portent blanc, les filles rouges, les femmes mariées bleu. Il existe dans cette maison des ateliers où les femmes se livrent à des ouvrages d'aiguille. Les plus instruites tiennent et dirigent des classes où l'on reçoit des pensionnaires de tous les pays. J'y ai surtout remarqué des Anglaises et des Allemandes. Le prix de la pension est de 400 florins par an. Ces jeunes élèves se distinguent par la simplicité de leur vêtement et par la candeur de leurs manières. Un parfum agreste entre dans les vieilles salles avec un rayon de soleil et avec le chant des oiseaux. J'ai visité le cimetière. Cet enclos lui-même n'a rien de triste. Il y a des divisions pour les hommes et les femmes mariées, pour les filles, pour les enfans. Une pierre et une simple inscription marquent la place de chacun et de chacune. Cette pierre, couchée sur le sable, porte le nom du mort, et à la suite de ce nom un mot qui veut dire *parti*. Tous les frères moraves de la Hollande n'habitent point l'établissement de Zeist. Plusieurs exercent dans la ville d'Utrecht diverses industries, quelques-uns ont même élevé des fabriques pour leur propre compte; mais ils conservent toujours un lien de solidarité avec la commune. Cette société n'a point de constitution écrite : elle s'appuie uniquement sur une base morale, et elle est plus étendue qu'on ne le croirait. On compte, dit-on, en Europe cent mille frères moraves, qui habitent surtout les Pays-Bas et l'Allemagne. Désespérant de faire des prosélytes parmi les autres sectes, ils cherchent à étendre leur doctrine toute chrétienne dans les pays lointains. Un tableau qu'on voit à Zeist représente des nègres et des peuples de l'Inde convertis par les frères moraves. Ils ont aussi des missionnaires à Surinam. Quand un de ces missionnaires revient en Europe et qu'il s'arrête à Zeist,

on célèbre son retour par des agapes. Les frères et les sœurs, ceux qui vivent dans l'établissement et ceux qui demeurent dans la ville, s'assemblent ce jour-là dans l'église. Le pasteur, autrement dit le *dominé,* préside. Il siége en habit laïc sur un pauvre et vieux fauteuil recouvert d'un velours vert. Les frères et les sœurs sont assis sur des bancs de bois. Le missionnaire raconte naïvement ce qu'il a vu; il rend compte de ses travaux et de ses humbles victoires. L'orgue joue un air solennel pour remercier Dieu. On boit quelques tasses de thé à l'union des frères. Les heures que j'ai passées à Zeist sont vraiment douces au milieu de la belle et tranquille nature qui rayonne sur cette vie de famille.

Utrecht est une ville éminemment religieuse; là se conservent les débris d'anciennes sectes qui partout ailleurs se sont à peu près effacées et perdues. L'université a obéi à l'influence des lieux, en se faisant l'arche de la vieille foi protestante. Si maintenant on quitte l'académie d'Utrecht pour celle de Groningue, ce n'est pas seulement la physionomie de la ville et des mœurs qui va changer, c'est encore le drapeau des doctrines. Groningue est le centre de l'action hétérodoxe ou philosophique.

III.

Groningue, autrefois ville anséatique, aujourd'hui capitale d'une province enrichie par l'agriculture, a de larges rues, de grandes places, des canaux qui portent des navires, une vieille église dont la tour rappelle, quoique de loin, la tour de la cathédrale d'Anvers. On admire beaucoup l'hôtel-de-ville, édifice considérable et élevé durant la domination française. Quelques maisons de Groningue se distinguent par une bizarrerie d'architecture qui a du moins le mérite d'attirer les yeux. Les murs sont revêtus d'un crépissage grisâtre et rugueux, avec des morceaux de verre incrustés dans le ciment. Quand le soleil tombe sur la façade, ces maisons s'illuminent d'un éclat chatoyant et singulier. Les peuples du nord sentent le besoin de décupler l'éclat d'une lumière avare par des moyens artificiels. Les habitans du midi se garderaient bien d'augmenter par cette réverbération fatigante l'intensité des rayons solaires; ils construisent au contraire dans des rues étroites leurs habitations, qui s'ombragent les unes les autres, comme les arbres d'une forêt.

L'université de Groningue, que les cités voisines nomment avec quelque prétention une seconde Athènes, est un édifice neuf et imposant. Les différens cours se tiennent dans des salles qui portent leur destination écrite sur la porte d'entrée, *auditorium mathematicum, auditorium juridicum, auditorium chimicum.* Le cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle est riche en pièces curieuses. J'ai sur-

tout remarqué certaines préparations des organes de l'ouïe faites avec toute l'habileté d'une main savante et délicate. Les jours de marché, les paysannes de la Groningue viennent en assez grand nombre dans ce musée. L'intérêt qu'elles prennent aux mœurs des animaux et aux différentes formes de la vie annonce une race avide de s'instruire. Ce goût des lumières est une conséquence du bien-être matériel qui a répandu plus ou moins l'éducation dans toutes les classes. Parmi ces collections, il en est une qui m'a semblé unique; je veux parler d'une variété de dessins de poissons exécutés en Chine sur du papier anglais, avec de l'or et de l'argent mêlés à des couleurs très vives. Cette série iconographique a été obtenue du gouvernement chinois par un consul hollandais qui en a fait présent à l'université. Toutes les richesses de l'établissement reposent sous la garde et la surveillance du *custos*. Ce *custos* est une figure originale; aide-préparateur, un peu artiste, homme d'action dans l'étude, il s'identifie de bonne foi et avec l'ardeur de la jeunesse aux intérêts de la science. Une bibliothèque, située dans un vieux bâtiment, renferme les livres qu'on prête aux élèves. L'université possède encore un jardin botanique; mais l'esprit positif des habitans de la Groningue ne les porte point à cultiver seulement la science pour la science : à ce jardin botanique est annexé un jardin économique et agricole, dans lequel on se livre à des applications utiles. Les cours de clinique se font à l'hôpital de la ville, et ils se font en latin, pour ne point effrayer les malades.

Le programme des études, *ordo lectionum*, affiché à la porte de l'université de Groningue, est à peu près le même qu'à Leyde et à Utrecht; seulement la direction diffère. Groningue se trouve placée à quelques lieues du Hanovre ; la science et la littérature allemandes ont déteint ici sur l'esprit hollandais. Quelques-uns des professeurs sont des hommes distingués. Cette académie a perdu, il y a peu d'années, un écrivain de mérite, M. Limburg Brouwer, auteur d'un petit roman, *la Société de lecture de Diepenbeek*, dans lequel il tournait en ridicule les partisans exagérés de l'orthodoxie. Ce qui caractérise en effet cette université, c'est la couleur de l'enseignement religieux. Les théologiens de Groningue forment, dans le mouvement intellectuel des Pays-Bas, une école à part. Cette école naquit, il y a quelques années (vers 1833), dans le sein même de la ville orthodoxe par excellence. Un professeur d'Utrecht, M. van Heusde, auteur de *l'École socratique* et d'un ouvrage latin *Initia philosophiæ platonicæ*, cherchait à ouvrir dans le champ des croyances religieuses quelques perspectives nouvelles. Ses idées se rencontrèrent avec celles de M. Hofstede de Groot, élève de l'université de Groningue, esprit jeune et indépendant qui cherchait, lui aussi, une réforme

dans la réforme. Du contact de ces deux hommes, de la fusion de leurs doctrines, sortit le noyau d'une société théologique dont le siége est maintenant établi à Groningue. MM. de Groot, Pareau et Muurling, esprits fort versés dans l'histoire et dans les monumens du christianisme, se partagent les diverses branches de l'enseignement sacré. Leurs idées ne sont ni bien nettes, ni très précisément définies dans leurs ouvrages. Une pensée obscure, qu'obscurcit encore une forme plus ou moins germanique, ne se prête guère aux exigences de l'esprit français : nous voudrions pourtant dégager les points essentiels d'une doctrine qui exerce dans les Pays-Bas, sur le mouvement des esprits, une influence irrécusable. Les théologiens de Groningue se défendent de miner l'édifice de la réforme, mais ils se prononcent contre le protestantisme synodal. Leur point de départ est la négation formelle de toute autorité humaine en matière religieuse. Ils acceptent bien le synode de Dordrecht comme un fait historique; mais ce fait, suivant eux, ne saurait lier en rien la foi des générations nouvelles. Les théologiens de Groningue accusent leurs adversaires, qui tiennent pour une église officielle, pour une tradition écrite, de vouloir le papisme moins le pape. Quant à eux, ils ne reconnaissent pas plus un *pape en chair et en os qu'un pape de papier*. Remontant aux origines de la réforme religieuse, ils se déclarent pour la doctrine du libre examen. La source de toute lumière est pour eux dans la lecture de l'Évangile, interprété avec toute la bonne foi, mais aussi avec toute l'indépendance de la raison individuelle. La révélation n'est, à les entendre, que l'éducation du genre humain. Cette éducation du genre humain en Jésus-Christ est un fait qui se continue. L'époque de la réforme a été une des phases glorieuses de cette initiation historique; mais il faut poursuivre ce que les hommes de la réforme ont commencé. L'école de Groningue donne elle-même l'exemple de cette révision incessante du dogme chrétien, en repoussant le mystère de la Trinité, dont on ne trouve, selon elle, aucune trace dans les saintes Écritures, en niant la prédestination, cette idée fondamentale de Calvin, qui suppose, dit-elle, un Dieu méchant et qui enchaîne la liberté humaine, en écartant même le mystère de la rédemption, au moins telle que l'entend la théologie ordinaire, qu'elle qualifie une *théologie de sang*. Pour donner à cette doctrine hardie une couleur locale, les théologiens de Groningue ont exhumé des archives religieuses de la province un apôtre de la réforme, un certain Wesselus Gransfortius, dont les opinions concordent avec leurs principes (1). La prétention de ces nou-

(1) *De Wesseli Gransfortii cum vitæ tum meritis in præparanda sacrorum emondatione in Belgio septentrionali.* Traj. ad Rhen., 1831.— *De Wesseli Gransfortii germani theologi principiis ac virtutibus etiam nunc probandis et sequendis.* Amst., 1840.

veaux réformateurs est en effet de formuler un type du christianisme propre à la Néerlande. Leur théologie repose, comme celle des orthodoxes, sur l'histoire du protestantisme batave, mais ils arrivent à des conclusions tout à fait contraires. On se demande seulement si une doctrine qui se sépare des dissidens eux-mêmes sur des points si essentiels est encore une théologie, ou bien une philosophie masquée de formes chrétiennes. Nous avons parlé des ténèbres dans lesquelles s'enveloppe cette école : une telle obscurité ne tient pas seulement à la nature des matières ni à l'influence du génie allemand; elle est encore la conséquence, nous le craignons, d'une confusion d'idées. Les théologiens de Groningue veulent associer deux termes à peu près inconciliables, le rationalisme et le surnaturalisme. De là résulte une direction fertile en inconséquences, contre lesquelles ils se débattent au milieu des ombres.

La voix de cette école philosophique ou hétérodoxe a des échos dans les chaires de l'église protestante nationale. Cette influence ne s'appuie point sur les classes inférieures, où les formules étroites, mais fermes et précises de l'orthodoxie comptent au contraire de nombreux adhérens; la force morale de cette doctrine de liberté repose sur la classe moyenne. De jeunes et ardens prédicateurs agitent dans tous les Pays-Bas le drapeau du nouveau protestantisme, qu'ils prétendent d'ailleurs conforme à l'histoire nationale des idées religieuses. A les entendre, ce ne sont point eux qui se détournent de la voie droite; c'est le synode de Dordrecht qui s'est écarté de l'esprit de la réforme. La science a d'ailleurs fait des progrès depuis cette assemblée célèbre dans les fastes de la Hollande, et il faut marcher avec la science. A la tête du mouvement se placent M. Meyboom, pasteur à Amsterdam, et M. Zaalberg, pasteur à La Haye. Leur élection rencontra une vive résistance dans ces deux villes de la part du consistoire. Enfin ils furent nommés. Le jour de leur installation, M. Meyboom et M. Zaalberg prononcèrent, l'un dans l'église d'Amsterdam, l'autre dans l'église de La Haye, à la même heure et sur le même thème, un discours qui commençait par ces mots : « Nous venons vous annoncer Jésus-Christ, rien que Jésus-Christ. » Les deux frères d'armes s'étaient évidemment donné le mot, et ils continuent de marcher à peu près dans la même voie. Il y a quelque temps, le roi de Hollande se trouvait un dimanche dans la ville d'Amsterdam. M. Meyboom devait prêcher ce jour-là; c'était son tour. Le roi délibéra pour savoir s'il se rendrait au temple et s'il consacrerait en quelque sorte par sa présence un enseignement hétérodoxe. Il ne tarda point à se décider pour l'affirmative. Cet hommage, rendu moins aux doctrines suspectes du prédicateur qu'à la tolérance religieuse et à la souveraineté de l'opinion, qui avait

appelé M. Meyboom dans la chaire évangélique, fut considéré en Hollande comme un acte de quelque gravité. L'ancienne église nationale s'écroulait avec ses dogmes fondamentaux devant le principe d'élection et devant le respect que le chef de l'état lui-même venait témoigner pour la liberté des croyances. La parole et la conscience, ces deux sœurs immortelles, soumises, il est vrai, à une sanction, sortaient ainsi victorieuses de la lutte.

On le voit, les habitans de la Néerlande, parfaitement tranquilles et assez d'accord entre eux quant au fond des questions politiques, sont profondément divisés sur le terrain des opinions religieuses. Les partisans de la concorde semblent compter sur l'invariable attachement du caractère national aux coutumes et aux traditions anciennes comme sur un frein moral qui doit modérer ce que ces discussions ont d'alarmant pour la paix. Il se peut que cette fidélité soit en effet un contre-poids; mais elle présente aussi un danger, celui de protéger l'introduction des nouveautés philosophiques sous le couvert des vieilles institutions. Grâce à cette immobilité des formes et au mouvement des idées, la Hollande calviniste pourrait un jour avoir changé de religion, sans même s'en être aperçue. Il est un point grave et délicat sur lequel les orthodoxes cherchent à serrer de près leurs adversaires, c'est celui de la divinité de Jésus-Christ. La pensée des hétérodoxes se dérobe ici volontiers derrière un nuage. Jésus-Christ est pour eux le type le plus parfait de l'humanité, l'envoyé du Très-Haut, l'image de Dieu; mais est-il Dieu en personne? Généralement ils éludent cette question embarrassante par des subtilités plus ou moins scolastiques. Quelques-uns d'entre eux croient à la *divinité*, mais non à la *déité* du fils de Marie. Nous ne nous engagerons point dans ces discussions. Une réponse si obscure et peut-être obscure à dessein équivaut presque à une négation. On est donc autorisé à voir dans la doctrine des hétérodoxes néerlandais un déisme sentimental, plus ou moins attaché à la poésie des formes chrétiennes. Ils se parent de la morale évangélique, ils témoignent pour quelques hommes de la réformation un respect historique, mais entre leurs idées et celles de Calvin par exemple, il y a la distance de plusieurs siècles. Cette position équivoque et avancée est vivement attaquée par les orthodoxes. « Si vous ne croyez plus ce qu'ont cru nos pères, objecte-t-on aux nouveaux théologiens, comment vous dites-vous encore de leur église? Quittez votre robe, abandonnez cette chaire, redescendez dans la foule des philosophes. » Les ministres dissidens répondent qu'ils ne se sont point glissés subrepticement dans la chaire chrétienne, que leurs doctrines, publiées par eux dans de nombreux ouvrages, étaient connues, que c'est aux fidèles de juger eux-mêmes la formule des croyances religieuses qui leur conviennent; ils ne s'im-

posent pas; on les a appelés, ils sont venus. Quoique revêtue maintenant de l'autorité ecclésiastique, leur parole n'est d'ailleurs pas à l'abri de toute censure. Les fidèles que choquerait une liberté trop grande dans l'interprétation du dogme peuvent en appeler au consistoire, et le consistoire en appellerait au synode, qui aurait le droit d'interdire la chaire au pasteur égaré. Cette garantie existe bien en principe; mais en fait le synode y regarde à deux fois avant de s'ériger en tribunal des consciences, et, pourvu que la conduite du ministre soit irréprochable, on le laisse généralement libre d'enseigner sous sa responsabilité personnelle ce qu'il croit la vérité. Or la vie des pasteurs hétérodoxes est ordinairement exemplaire.

On peut en dire autant des mœurs de l'université de Groningue. Les étudians appartiennent bien à une classe aisée, mais leurs familles sont moins riches que celles des étudians de Leyde. Obligés de se faire une position, ils connaissent déjà la valeur du temps. La plupart forment entre eux des sociétés littéraires et savantes, dans lesquelles ils s'exercent à cultiver le sentiment du beau et de l'utile (1). Ce goût des sciences appliquées est d'ailleurs dans le caractère de la race frisonne, à laquelle les habitans de la province de Groningue se rattachent par des traits reconnaissables. La ville subit elle-même cette direction sérieuse et honorable. J'ai visité, durant mon séjour à Groningue, un établissement dans lequel se donnent des cours publics. Ces cours s'adressent à la classe bourgeoise et même à une partie de la classe ouvrière. Quatre fois par an, on tient des séances auxquelles assistent les femmes. Ces jours-là, la salle, si vaste qu'elle soit, se trouve toujours pleine. Cette société, fondée pour la propagation des sciences exactes, existe depuis cinquante-cinq ans. J'ai été surpris d'y rencontrer une curieuse collection d'insectes, surtout de papillons indigènes, faite par le concierge. Le goût de l'histoire naturelle a pénétré ici dans tous les rangs.

La théologie de Groningue a fait école; nous ne doutons point qu'elle n'exerce à son tour une action sur le mouvement littéraire. On se demande seulement si entre deux influences religieuses, il n'y aurait point place dans la Néerlande pour une littérature nationale, qui, éclairée au rayon du bon sens populaire, aux souvenirs de la gloire maritime, à l'histoire vivante des mœurs contemporaines, s'affranchirait de toute direction mystique. La race batave est douée d'une originalité forte : en s'étudiant elle-même, en

(1) Dans les trois universités, le nombre proportionnel des élèves catholiques est infiniment faible. Il résulte de là pour les catholiques hollandais une condition d'infériorité intellectuelle. Ces derniers figurent dans la population générale des Pays-Bas pour plus des deux cinquièmes; ils sont donc presque égaux en nombre, mais non en lumières.

s'inspirant de ses golfes, de ses lacs, de ses dunes, de ses fleuves qui débordent, en idéalisant la vie des populations qui vivent au bord de la mer ou dans les marais desséchés, elle rencontrerait dans la nature une source de poésie vraie et féconde qu'elle demande vainement aux controverses religieuses. Il fut un temps où les intérêts de la politique voulaient que la Néerlande s'isolât du reste de l'Europe. Boulevard de la foi protestante, cette petite république maintenait alors son existence nationale en se tenant à l'écart des autres états. Un tel isolement a été une force; mais il est maintenant une cause de faiblesse morale. Retranché dans la vie de famille, dans l'immobilité des usages, dans certains dogmes religieux et civils, le Hollandais se persuade trop qu'il n'y a que la Hollande au monde. Nous croyons qu'il gagnerait beaucoup à revenir de son erreur. Sans abjurer son caractère, et tout en rendant justice aux bonnes intentions des diverses sectes qui se disputent sur le sol des Pays-Bas le domaine des consciences, il comprendrait alors que l'avenir de l'humanité n'est contenu dans aucune de ces petites églises. Au reste le mouvement religieux tend à une sorte d'unité par la division même. Le protestantisme n'a ni dans ses dogmes, ni dans son organisation extérieure, le moyen de réagir contre les entreprises de la raison individuelle. Issu du libre examen, en vain cherche-t-il à fixer en matière de foi une ombre d'autorité. Cette autorité lui échappe, les limites qu'il a voulu tracer à la pensée humaine s'effacent comme une ligne marquée à la craie, et de tous côtés, en Hollande, se répand la lumière d'une philosophie religieuse. Ce travail intellectuel dissout les anciennes formes, renverse les barrières qui séparaient les diverses communions protestantes, démolit, comme dit saint Paul, le mur des divisions et des inimitiés. Les ministres remontrans et mennonites, les orthodoxes et les hétérodoxes, échangent perpétuellement leurs chaires; ils vont le dimanche prêcher les uns chez les autres, et le peuple, qui suit d'ailleurs avec intérêt cette polémique religieuse, s'accoutume à une sorte d'éclectisme pratique. Ce qui sort de là, ce qui plane au-dessus de ces dissidences théologiques, c'est un sentiment toujours moral, une leçon de vraie tolérance, une aspiration sincère, quoique vague, au progrès et à la liberté humaine.

Plutôt que de s'arrêter au conflit des croyances et des doctrines promulguées par la réforme, la littérature néerlandaise ferait peut-être mieux de s'attacher à la peinture des mœurs religieuses. Il y a une poésie dans le protestantisme tel qu'il est organisé en Hollande. Cette poésie se révèle surtout à la campagne. Là, le pasteur est deux fois père : ses enfans et son troupeau se confondent pour lui dans une même famille. Il distribue à tous la seule chose que l'homme

possède encore après l'avoir donnée, sa pensée, sa parole, son cœur. D'autres fonctions plus humbles, mais qui ne manquent point d'une certaine suavité, existent dans l'église réformée hollandaise, par exemple celles du *consolateur des mourans*. Le protestantisme, en imposant à chaque homme le devoir de se faire pour lui-même une conscience et une foi, développe d'ailleurs le sentiment de la personnalité; il en résulte que des types divers, exprimant bien le caractère des différentes doctrines, se rencontrent jusque sous les toits de chaume. La vie religieuse dans les villages de la Hollande a fourni à M. van Koetsveld le sujet d'un assez joli roman, *le Pasteur de Mastland*. Seulement l'auteur s'est plutôt attaché à décrire et à mettre en scène les divisions de l'église réformée qu'à extraire le parfum de ce spiritualisme biblique trop peu connu.

Nous voulons espérer aussi que la littérature néerlandaise se retrempera quelque jour à une source d'inspiration plus humaine. Il lui suffit pour retrouver sa voie, dont elle a été détournée par Bilderdijk et par les autres orthodoxes, de méditer sur son histoire et sur ses monumens nationaux. De l'université de Groningue, si l'on se rend à l'athénée d'Amsterdam, on rencontrera sur le chemin, au bord du Zuiderzée, la petite ville de Muiden. Dominée par un vieux château, cette ville, réduite à cinq mille habitans, est comme amaigrie par l'âge; la campagne environnante est plate et marécageuse, le vieux château lui-même se dresse sombre, taciturne, abandonné. C'est pourtant dans cette ruine, au milieu d'une nature qui n'offre rien de poétique ni de récréant pour les yeux, que se réunissait au commencement du XVIIIe siècle une pléiade de beaux-esprits. Quatre noms survivent à cette grande époque engloutie, Hooft et Huygens (le père du géomètre), Cats et Vondel. Vondel était né à Cologne le 17 novembre 1587. Son grand-père appartenait à la secte des anabaptistes. Les persécutions religieuses obligèrent cette honnête famille de marchands à quitter l'Allemagne et à chercher un asile sur le sol hospitalier des Pays-Bas. Joost van Vondel, alors en bas âge, fut amené en Hollande sur un mauvais chariot. Sa mère, durant la route, faisait sécher au vent les langes du nouveau-né sur de longs bâtons fixés aux parois de la voiture. Les parens émigrés s'établirent d'abord à Utrecht, puis à Amsterdam. Ils ouvrirent dans cette dernière ville une boutique de bonneterie. Ce commerce prospéra. Il y avait deux fils dans la maison, Guillaume et Joost. On envoya le premier à l'université; la seule langue que le second apprit dans son enfance fut le néerlandais. Par une erreur assez commune, l'éducation classique fut ainsi donnée à celui des deux enfans qui, malgré de longs voyages et quelques facultés heureuses, devait rester obscur. Joost fut élevé dans le commerce des bas, pour lequel il

professait un goût médiocre. Bientôt le talent des vers se révéla chez lui. Il composa des odes, des satires, un poème épique et surtout des tragédies. Plus tard, il acquit quelques notions du français et de l'allemand. Décidé à combler lui-même les lacunes d'une éducation négligée, il apprit le latin vers l'âge de vingt-six ans, au point de traduire Virgile, Ovide, Horace en prose et en vers. C'était alors le temps d'Oldenbarneveld, des de Witt, de Piet Hein, de Tromp, de Ruyter, d'Hugo Grotius, de Rembrandt, de Huygens, de Hooft. Ce dernier, historien et poète lui-même, avait distingué les essais du jeune Vondel; il le reçut à son château de Muiden, qu'ornaient les fêtes d'une littérature renaissante et les grâces souvent chantées des demoiselles Visscher. A vingt-trois ans, Joost van Vondel se maria. Il épousa Marie de Wolf, née comme lui à Cologne et fille d'un passementier. Distrait par les travaux de l'esprit, il abandonna à sa femme le soin de surveiller la boutique de bas que ses parens lui avaient laissée, mais il ne quitta point sa maison de commerce.

C'est ici un trait de mœurs hollandaises qu'il ne faut point négliger : un poète bonnetier, vivant à Amsterdam dans le silence de son arrière-boutique, et faisant descendre sur la scène tantôt les divinités de l'Olympe, tantôt les anges du paradis chrétien. Les contemporains nous ont conservé le portrait de Vondel. C'était un homme d'une taille moyenne; sa barbe, noire et courte comme ses cheveux, avait blanchi de bonne heure; son visage, pâle et maigre durant la première moitié de sa vie, s'arrondit, se colora, et devint le type d'une bonne figure hollandaise au XVIIe siècle. Jusque-là tout allait bien; mais les événemens ne tardèrent pas à se précipiter sur ce caractère ferme et robuste, que les Néerlandais ont souvent comparé au chêne. La femme de Vondel mourut. Son fils vint demeurer avec lui et continuer le commerce des bas. Il s'en acquitta mal et ruina sourdement le poète, qui, tout entier au commerce des lettres, ne s'aperçut même pas de la tournure que prenaient ses affaires. Ce fils était décidément un mauvais sujet. Voyant arriver l'orage des échéances, ne sachant plus cette fois comment adoucir les créanciers, il partit pour Batavia et mourut dans le voyage. Le pauvre Vondel paya 40,000 florins de dettes et se trouva dépouillé, ruiné, dans ses vieux jours. La ville d'Amsterdam vint à son secours : elle lui offrit un petit emploi au mont-de-piété, avec 650 florins de traitement; puis, comme le poète n'avait pas toujours la tête présente à son travail de bureau, on lui laissa le salaire sans la place. Cet homme avait passé par toute sorte de tribulations et de combats intérieurs. Élevé dans la communauté des frères moraves, il s'était rapproché plus tard des remontrans. Bientôt ses meilleurs amis, ses compagnons d'études furent proscrits, emprisonnés, décapités; il vengea leurs infortunes

par des satires amères, par des tableaux émouvans. Il eût été lui-même entraîné dans leur perte sans l'intercession d'un des magistrats d'Amsterdam et sans la prudence de sa belle-sœur, qui lui fit brûler le manuscrit d'une de ses pièces, ce dont il se plaignit vivement plus tard. Il en fut quitte pour une amende de quelques centaines de florins. Il resta fidèle à la mémoire de ses amis politiques, à la cause de la tolérance religieuse, jusqu'à la fin de sa vie; mais profondément ému des dissidences qui avaient fini par ensanglanter le pays, fatigué des embarras que certains prédicateurs protestans orthodoxes lui suscitèrent pour des œuvres regardées aujourd'hui comme ses meilleures, il se tourna vers le catholicisme, qu'il finit par embrasser ouvertement. Vondel ne cessa dès-lors de professer la religion romaine, de chanter ses mystères avec une chaleur qui atteste la plus profonde conviction. Hooft et ses amis ne lui pardonnèrent point d'avoir renié le protestantisme. Le caractère du poète s'aigrit et s'altéra; il devint habituellement morose. Seul et triste, le pauvre vieillard n'avait plus auprès de lui que sa fille, sa bonne fille Anna, qui le soignait et le consolait; mais elle aussi le précéda tout à coup dans l'éternité. A ces chagrins domestiques s'ajouta la crainte du grand passage. « La mort me répugne, s'écriait-il; je désire la vie éternelle; mais je voudrais y être emporté comme Élie. » Vondel mourut en 1679 : il avait quatre-vingt-onze ans.

Tel fut l'homme auquel la Néerlande doit très certainement son plus beau fleuron littéraire. Il serait difficile de donner une idée générale de ses œuvres. Vondel a composé un nombre effrayant de tragédies. *Lucifer* passe pour son chef-d'œuvre. Le théâtre représente le ciel; le sujet est la chute des anges, celle de l'homme vient à la fin de la pièce et la complète : c'est la vengeance que Lucifer tire de Dieu. Les Hollandais ont plusieurs fois comparé cette œuvre dramatique au *Paradis perdu* de Milton, avec lequel la sombre et biblique poésie de Vondel présente, il est vrai, quelques traits de ressemblance. Seulement on ne trouve pas dans le tragique néerlandais des scènes comme la réconciliation d'Adam et d'Ève après la chute, grand et touchant épisode, inspiré, dit-on, au poète anglais par un souvenir de sa vie domestique. Vondel a la phrase solennelle, le vers retentissant, la pensée solide, mais il est peu accessible au lecteur vulgaire. C'est plutôt un poète lyrique qu'un poète dramatique. Dans ses tragédies, on admire surtout les chœurs. Cependant le motif de ces chœurs n'est pas en général des plus saisissans ni des plus variés; mais quelques-uns contiennent des beautés réelles. Une autre tragédie, *Adam et Ève*, se distingue également par des chœurs remarquables. Adam s'écrie : « O fille, sœur, fiancée, comment t'appellerai-je? Le paradis a mille fleurs qui se lèvent pour baiser tes pieds! » Ce jeune amour

dans cette jeune nature est d'un effet délicat, quoique un peu étouffé sous une déclamation sonore, sous des écarts de goût, sous l'unité aristotélique, rigoureusement observée et assez mal appliquée aux sujets bibliques, quelquefois même sous l'alliance incohérente des formes païennes et de l'idée chrétienne. Avec ses beautés et ses défauts, Vondel ne s'en élève pas moins dans le passé comme la personnification la plus forte du génie hollandais. C'est à cette tradition littéraire que la Néerlande doit se rattacher. Le sentiment du beau se régénérera dans les Pays-Bas le jour où un écrivain, pénétré des besoins et de l'esprit de son siècle, dégagé des préoccupations mystiques, s'ouvrira une route entre la poésie réaliste, toujours à terre, minutieusement descriptive, de Jacob Cats, et la poésie de Vondel, qui, aimant l'idéal et le sublime, passe trop souvent au-dessus du cœur humain sans le toucher (1).

La régénération du goût se rattache d'ailleurs à la renaissance des études supérieures. Les deux établissemens qui représentent, avec les universités de Leyde, d'Utrecht et de Groningue, l'enseignement dans les Pays-Bas, — l'Athénée d'Amsterdam et celui de Deventer, — ne nous apprendraient sur ce point rien de nouveau : des cours jetés dans un moule invariable, d'autres cours où un latin barbare sert à couvrir sous l'étrangeté de la forme une pensée et des connaissances vulgaires. C'est un fait malheureusement certain que le niveau des études classiques s'est abaissé en Hollande depuis un siècle. On connaît maintenant les causes de cette décadence. A l'époque où les universités de la Néerlande brillaient d'un éclat qu'elles n'ont plus retrouvé, ces institutions attiraient à elles, par une sorte de rayonnement sympathique, les hommes éminens de tous les pays. Elles puisaient en quelque sorte leurs lumières dans le monde entier. Aujourd'hui le concours et l'accession des savans étrangers sont pour peu de chose dans la vie des universités hollandaises. On se demande alors si ce n'est pas trop pour les Pays-Bas de trois universités et de deux athénées. Supprimer une de ces académies, il n'y faut point songer : les villes y tiennent comme à des pages d'histoire nationale, ce sont pour elles des priviléges, des titres de gloire et des sources de richesse; mais, sans réduire le nombre des académies, on pourrait ne conserver dans chacun de ces établissemens qu'une seule faculté. Rien n'empêcherait par exemple d'installer la faculté de théologie à Groningue, la faculté de droit à Leyde, la faculté de médecine à Utrecht, la faculté des lettres à Amsterdam. Il a

(1) Il a cependant un côté par où il émeut ses compatriotes, c'est le côté national. Ses chants de victoire, ses vers adressés aux illustres marins de son époque, au prince Frédéric-Henri, ami de la tolérance politique et religieuse, son *Éloge de la Navigation*, sont comptés parmi ses plus belles productions.

été fait à ce projet diverses objections, dont une seule a de la valeur. On a dit qu'il y aurait de l'inconvénient à désunir le faisceau des études universitaires. Notre intention n'est point de nier la solidarité des connaissances humaines; nous croyons même que, dans les cas ordinaires, les jeunes gens qui se destinent à différentes professions libérales gagnent aux relations intellectuelles qui s'établissent entre eux. Tout cela est vrai en principe; mais il reste à examiner si, dans un pays de trois millions cinq cent mille habitans, où les hommes de talent sont, comme partout, peu nombreux, on ne fortifierait pas les études en concentrant toutes les spécialités sur un seul point, au lieu de les disperser, comme il arrive aujourd'hui.

Le triste état de l'enseignement supérieur a dû exercer une influence fâcheuse sur le mouvement intellectuel de la Hollande; mais il existe un autre fléau contre lequel se débat la littérature néerlandaise, c'est l'épidémie des traductions. Nulle part il ne se publie autant de livres que dans les Pays-Bas, eu égard au nombre des habitans; seulement, si nous défalquons du mouvement annuel de la publicité les livres de prières, les sermons, et surtout les ouvrages traduits, nous trouvons une sorte de stérilité morale sous cette fécondité apparente. Le théâtre vit presque entièrement d'œuvres étrangères. Une telle fureur de reproduire la pensée des autres n'a-t-elle pas introduit en Hollande un élément parasite, qui étouffe les germes de l'originalité nationale? Avec une histoire comme la sienne, où le sentiment de la liberté le dispute au sentiment religieux, avec des populations fortement enracinées au sol et aux usages locaux, avec un pays étrange et découpé dans la mer, avec une jeunesse morale, intelligente, invinciblement touchée au cœur par l'amour de la patrie, la Néerlande pouvait très bien avoir une littérature qui vécût de ses propres inspirations. La race incorrigible des traducteurs, l'obsession des idées mystiques, le dépérissement des études, sont autant de causes qui ont arrêté le développement de la pensée nationale. Le culte des intérêts matériels et la grande activité des travaux publics ont aussi détourné les esprits de la contemplation du beau. Toutes les fois que nous entendions en Hollande parler de poésie, nos yeux se portaient involontairement sur les canaux, ces artères de la vie commerciale, sur les digues et l'imposant spectacle de la force domptée, sur l'action de l'homme dans la nature, sur les grands fleuves devenus des serviteurs dociles, sur la lutte de la terre et des eaux, sur le poème des choses, sur la grandeur des faits : c'est là que, sans nier, à plusieurs égards, la valeur de la littérature nationale, il faut chercher surtout le génie créateur de la Néerlande.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'AGRICULTURE

ET

LE LIBRE-ÉCHANGE

Il y a environ dix ans qu'une grande agitation populaire, fort connue sous le nom de *ligue*, a fait définitivement triompher en Angleterre le principe de la libre importation des denrées alimentaires. Vers la même époque, une association du même genre s'était formée en France; elle n'a pas eu le même succès. Le régime protecteur, vivement attaqué, mais non moins défendu, a résisté, et des discussions ardentes qui ont eu lieu alors, il est généralement resté dans les esprits un souvenir peu favorable au *libre-échange*, devenu une sorte d'épouvantail. Ce jugement de l'opinion ne me paraît pas fondé. Des faits récens l'ont ébranlé, même chez nous, et l'expérience du régime contraire devient de plus en plus décisive en Angleterre. Le moment me paraît donc venu de reprendre la question. Je laisse à d'autres le soin de la traiter au point de vue industriel et commercial, je veux seulement l'examiner au point de vue agricole.

A mon sens, l'agriculture nationale n'a absolument aucun intérêt à la conservation du système qu'on est convenu d'appeler protecteur, elle a plutôt des intérêts contraires. Elle n'a pu s'y attacher que par suite d'un malentendu, et comme il faut dire la vérité à tout le monde, c'est le langage des libres échangistes eux-mêmes qui a été la principale cause de l'erreur. La liberté commerciale est bonne partout, en France comme en Angleterre, mais les raisons pour l'adopter ne sont pas exactement les mêmes dans les deux pays. Les membres de l'association française pour la liberté des échanges n'ont

pas assez tenu compte de cette différence; ils ont employé en France, par esprit d'imitation, les mêmes argumens que Cobden et ses amis en Angleterre, et comme l'état véritable des choses en demandait d'autres, toute leur argumentation a porté à faux; au lieu de persuader, ils ont irrité.

Quand la ligue s'est formée de l'autre côté du détroit, les droits perçus à l'entrée des denrées alimentaires enchérissaient réellement le prix de la viande et du pain. Cet enchérissement artificiel pesait sur la totalité du peuple anglais, dont un quart seulement travaille les champs, et qui, par suite de l'organisation économique du pays, achète tout ce qu'il consomme, qu'il contribue ou non à le produire. L'accroissement de la population devenait tel que, malgré les immenses progrès faits par l'agriculture, la production ne pouvait plus suffire à nourrir la nation; un déficit normal, régulier, parfaitement constaté, de 25 millions d'hectolitres de tous grains par an, pour les céréales seulement, s'était déclaré. On avait devant soi une véritable famine ou du moins un enchérissement progressif, et cette situation violente ne profitait qu'aux propriétaires du sol, dont la rente, déjà fort élevée, allait s'accroître encore par le seul effet de la hausse, sans qu'il y eût de leur part aucune émission nouvelle de travail, de capital ou d'invention, qui justifiât ce surcroît de profits. Dans une pareille crise, les ligueurs avaient bien quelque droit de crier au monopole; ils avaient raison au fond, sauf l'exagération des termes, et ce qui le prouve, c'est que le chef de l'aristocratie anglaise, sir Robert Peel, comprit la nécessité de céder à temps.

En France, rien de pareil. La population atteignait à peine la moitié de la population anglaise, à surface égale. Le prix des denrées alimentaires, s'il approchait sur quelques points du taux anglais, tombait sur beaucoup d'autres à la moitié, et pouvait être considéré comme inférieur en moyenne de 20 à 25 pour 100. La plus grande partie du peuple, appartenant à la classe agricole, se nourrissait en nature et n'achetait rien sur le marché. La production annuelle suffisait à la consommation et pouvait même fournir un léger excédant. Un nombre énorme de petits propriétaires enlevait à la propriété jusqu'à la moindre apparence de monopole. La rente des terres, inférieure en moyenne de moitié à la rente anglaise, s'élevait tout au plus au quart dans une grande partie de la France, cultivée par des métayers. L'industrie agricole ne prospérait qu'autour de Paris et des autres grands centres de population; partout ailleurs elle souffrait faute de débouchés.

C'est à une agriculture ainsi constituée que quelques imitateurs de Cobden sont venus parler le langage qu'on avait tenu avec raison à l'oligarchie anglaise. On a dit à des cultivateurs pauvres, obérés,

qui avaient tout au plus de quoi vivre et qui vendaient souvent leurs denrées à perte, qu'ils s'engraissaient de la sueur du peuple, qu'ils spéculaient sur la disette, et qu'il fallait enfin rendre compte de leurs bénéfices exagérés. Il n'est pas étonnant qu'un soulèvement général ait répondu à cette intempestive allégation. Ce fameux mot de *vie à bon marché*, parfaitement à sa place en Angleterre, où tout menaçait de devenir hors de prix, mais infiniment moins applicable en France, n'y provoquait que des espérances chimériques et de justes appréhensions, au lieu d'exprimer, comme chez nos voisins, une vérité et un droit. La baisse des prix, qu'on montrait en perspective, au moyen de gigantesques importations, ne pouvait qu'effrayer ceux qui y auraient trouvé une ruine infaillible, et qui, dans leur épouvante, ne calculaient pas ce qu'il y avait d'impossible et de faux dans ces prédictions. D'autres exagérations contre les douanes en général, qui sont au bout du compte un impôt comme un autre et qui peuvent très bien se justifier par les mêmes raisons que les autres impôts, sans qu'il soit nécessaire d'y mêler la moindre idée de protection, achevèrent de donner prise aux ennemis de la liberté commerciale, et la campagne en sa faveur avorta.

Sans aucun doute, ce fut un malheur. Le gouvernement d'alors était trop éclairé pour ne pas partager la plupart des opinions des économistes, mais la forme des institutions l'obligeait à ménager l'opinion publique, fortement représentée sur ce point par la majorité parlementaire. De même que, sous un pouvoir absolu, il n'y a aucun moyen d'échapper aux conséquences des fautes du pouvoir, de même, dans un pays libre, il n'y a d'autre recours contre les erreurs de l'opinion que l'opinion elle-même. Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer les résultats du système douanier, tel qu'il avait été légué par la restauration au gouvernement de juillet. Ce système, mauvais en soi, n'avait pas d'effets bien sensibles, au moins quant à l'agriculture, et son principal caractère était l'impuissance. Appliqué à un petit état, il eût certainement arrêté son développement; avec un territoire comme le nôtre, dont l'immensité forme déjà un des plus grands marchés du monde, il gênait le progrès général sans le comprimer absolument, et si elle n'avançait pas tout à fait aussi vite qu'avec un marché plus grand encore, la prospérité publique ne cessait de s'accroître. On pouvait donc attendre, sans beaucoup d'inconvénient, que la lumière se fît.

Sous la république, une nouvelle tentative a eu lieu; elle a été encore repoussée par l'assemblée nationale; le moment avait été mal choisi, car tous les prix avaient baissé à l'excès par suite de la crise politique, et une possibilité quelconque d'importation effrayait plus que jamais les producteurs. Les choses ont bien changé depuis; le

succès toujours croissant du *free trade* en Angleterre a fini par attirer l'attention des esprits les plus rebelles, et ce qui a surtout donné aux idées de liberté commerciale un auxiliaire efficace, c'est la hausse continue qui s'est produite sur toute espèce de marchandises, notamment sur les denrées alimentaires.

Cette hausse a provoqué de la part du gouvernement actuel une série de mesures qui toutes portent de profondes atteintes au régime traditionnel. En 1847, on avait attendu, par ménagement pour les intérêts qui se croyaient menacés, que le prix moyen du blé eût atteint 30 francs l'hectolitre, avant de suspendre l'échelle mobile, considérée comme le palladium de l'agriculture nationale. L'expérience prouva qu'on eût mieux fait de s'y prendre plus tôt, car on vit le blé monter jusqu'à 50 francs en Lorraine et en Alsace, avant que l'importation eût eu le temps d'arriver. En 1853, éclairé par ce qui s'était passé en 1847, on a pris la même mesure dès que le prix moyen du blé est arrivé à 25 francs, et on s'en est en définitive assez bien trouvé, puisque la hausse n'a pas atteint tout à fait le même point. Aujourd'hui l'échelle mobile est suspendue depuis trois ans, et il ne paraît pas qu'il soit question de la rétablir, le prix moyen étant encore, d'après le dernier tableau officiel, de 30 fr. Depuis trois ans, le blé étranger entre en France à un simple droit de balance de 25 centimes l'hectolitre, c'est-à-dire sans payer de droits.

Un régime analogue est en vigueur, depuis à peu près le même temps, pour le bétail. Les bœufs étrangers payaient autrefois 50 fr. par tête, les vaches 15, les moutons 5 fr., plus le décime; un décret impérial du 14 septembre 1853, rendu à l'occasion d'une hausse extraordinaire de la viande, a réduit ces gros tarifs à un droit de 3 francs pour les bœufs, 1 franc pour les vaches, 25 centimes pour les moutons, c'est-à-dire rien ou à peu près rien, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. Enfin les laines étrangères étaient soumises à un droit de 20 pour 100. Un décret du 19 janvier 1856, également provoqué par une hausse sensible dans les laines indigènes, a changé le droit proportionnel en un droit fixe au poids, qui n'admet plus que deux catégories de laines, les fines et les communes, et qui, pour les unes comme pour les autres, est sensiblement réduit. D'autres dégrèvemens ont eu lieu encore, mais je me borne à ce qui est agricole. A l'heure qu'il est, aucun des produits agricoles français n'est défendu contre la concurrence étrangère; le régime appelé protecteur n'existe plus pour l'agriculture.

Je ne dis pas que la question soit gagnée : bien loin de là. Le nouveau régime n'est que provisoire. Le gouvernement, investi en matière de douanes d'une autorité illimitée, peut à tout moment

revenir sur ce qu'il a fait. La forme actuelle de nos institutions ne permettant pas ces enquêtes et ces discussions solennelles qui, dans les pays constitutionnels, précèdent les grandes mesures touchant aux intérêts généraux, le public n'a pas été mis en demeure de se prononcer. Quel aurait été le verdict de l'opinion, si elle avait été consultée? Il est bien difficile de le dire; il est cependant à croire que la même cause qui a décidé le gouvernement, la cherté, aurait agi sur elle. En 1847, la chambre des députés, si contraire en principe à la réforme des douanes, a voté, en présence d'une autre disette, la suspension de l'échelle mobile. La hausse actuelle de la viande et de la laine l'eût-elle décidée à voter aussi une réduction radicale des droits sur ces matières? On peut en douter. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, sous toutes les formes de gouvernement, ces sortes de révolutions ne sont acquises que lorsqu'elles ont l'assentiment général. Ne considérons pas la querelle comme terminée, parce que les tarifs ont subi une modification qui peut n'être qu'accidentelle. La plupart des préjugés subsistent, n'en doutons pas; ils se taisent aujourd'hui par plus d'une cause, mais si une baisse sensible arrivait, nous les verrions probablement reparaître, tant qu'une discussion publique ne les aura pas dissipés.

Les agriculteurs ont cru, sur la foi de paroles imprudentes, que la réduction des droits d'entrée amènerait, dans tous les cas, une baisse violente sur le marché intérieur, et par conséquent une perturbation dans les conditions d'une industrie déjà peu florissante. Le principe même de leur résistance serait détruit, s'il était démontré qu'ils n'ont rien à craindre de pareil, que dans l'état actuel de notre population et de notre production les prix ordinaires se règlent par les conditions du marché intérieur, sans que l'importation même la plus libre puisse exercer sur eux une influence appréciable, à moins le cas de hausse excessive, qui est toujours réservé, et que dans les circonstances les plus habituelles la liberté commerciale en matière de denrées alimentaires aurait plutôt pour effet de soutenir les cours que de les abattre. Voilà ce qu'il aurait fallu dire il y a dix ans, d'abord parce que c'était vrai, ensuite parce que c'était décisif, au lieu d'emprunter à un ordre social et agricole complétement différent des griefs imaginaires. La liberté commerciale n'est pas une de ces divinités sauvages qui exigent des victimes humaines; c'est une déesse toujours bienfaisante et toujours juste. Favorable en Angleterre aux consommateurs, parce que ce sont eux qui souffrent, elle viendrait en France au secours des producteurs par le même motif. D'une main elle contient les prix quand ils sont trop hauts, de l'autre elle les relève quand ils sont trop bas; elle pèse dans sa balance tous les intérêts, donne satisfaction aux besoins réels,

qu'elle seule sait parfaitement distinguer, et n'écarte que les prétentions illégitimes.

L'agriculture a trois grands produits, les bestiaux, les céréales et les laines, qui paraissent engagés dans la question. Je vais les examiner successivement.

De ces trois denrées, la viande est la plus importante, sinon par elle-même, du moins par l'influence que sa production exerce sur les autres. Non-seulement elle constitue un des plus précieux alimens pour l'homme, un de ceux qui réunissent sous le moindre volume le plus de matières alibiles et qui réparent le plus les forces sans fatiguer les organes; non-seulement elle suppose le travail, le lait et la laine, qui n'ont pas moins qu'elle de valeur utile, mais sans elle point de fumier, et par conséquent peu de céréales. Tout l'édifice agricole repose sur le bétail; il n'y a pas de plus grand intérêt pour les peuples. On peut dire sans exagération que les plus riches, les plus puissans, sont ceux qui en ont le plus. Cette production a fait en France de grands progrès, elle a doublé depuis cinquante ans, elle a quadruplé depuis un siècle. Est-ce assez? Non sans doute, car dans l'état actuel des connaissances agricoles, nous pourrions en faire encore quatre fois plus; l'Angleterre en est là. Je comprends donc qu'on attache une importance de premier ordre à cette nature de produits. Tout ce qui nuit à la propagation du bétail est un malheur public, tout ce qui la favorise est un bien. Si la libre introduction du bétail étranger devait avoir pour effet de diminuer la quantité ou la qualité du nôtre, je serais le premier à la combattre. Quelle que soit ma conviction sur les avantages de la liberté en général, je ne sais pas résister aux faits, et je reconnais qu'il n'y a pas au monde de principe absolu.

Mais avons-nous ce risque à courir? Je ne le crois pas. Nous avons vu certains économistes, à l'esprit plus ardent que juste, contester qu'il y eût, en fait de viande, ce qu'on appelle un prix rémunérateur; ils ont eu tort. Le prix rémunérateur n'est pas une quantité fixe, il varie suivant les circonstances; mais dans chaque cas déterminé il y en a un. S'il n'est pas atteint, le producteur n'a plus intérêt à produire, et par conséquent ne produit plus. Étant donné un pays quelconque avec l'ensemble de ses conditions économiques, il est possible d'indiquer un certain prix rémunérateur général; je n'hésiterais pas à fixer ce prix pour la viande *nette*, en France, à un franc le kilogramme sur pied, pris chez le producteur. Il y a dix ans, avant les grandes perturbations soit en baisse, soit en hausse, on pouvait diviser le territoire en trois zones : l'une comprenant le rayon d'approvisionnement de Paris, où le prix d'un franc le kilo était à peu près le cours moyen et régulier; la seconde, comprenant la bande

centrale, où le prix courant descendait à 80 centimes; la troisième, comprenant une grande partie du midi, où il n'était plus que de 60. De là une différence sensible dans la production. Dans la zone des prix véritablement rémunérateurs, le bétail était abondant et magnifique; la seconde en avait déjà moins, la troisième beaucoup moins encore. Sur la production totale de viande, la première en fournissait la moitié, la seconde un tiers, la dernière un sixième seulement. Si la production ne cessait pas tout à fait au-dessous du prix indiqué, elle se renfermait dans des limites d'autant plus étroites que le prix de vente était plus bas, et elle prenait d'autant plus d'extension qu'il s'élevait davantage. Elle n'atteignait son apogée qu'autant que le prix rémunérateur semblait assuré.

La même démonstration peut s'obtenir par d'autres voies. Jusqu'à une certaine limite de quantité, on peut faire de la viande, comme du blé, à très bon marché; au-delà de cette limite, ils coûtent plus cher, mais on peut en faire indéfiniment. Voilà une terre à peu près nue, d'une étendue de 25 hectares, je suppose, dont 5 en prés et pacages et 20 en terres arables; elle forme une métairie cultivée par une famille de colons partiaires. Les prés, mal tenus, donnent en tout de quoi nourrir à l'étable, pendant l'hiver, deux paires de vaches de travail qui, pendant l'été, se nourrissent elles-mêmes au pacage. Il y a de plus un troupeau de brebis de la plus chétive espèce pour manger l'herbe des jachères. Les terres soumises à l'assolement biennal portent du blé un an sur deux, et se reposent l'année suivante. Le métayer obtient six hectolitres par hectare, semence déduite, ou 60 hectolitres en tout, qu'il partage avec le maître; il fait en outre un peu de chanvre pour ses chemises, et prend pour ses vêtemens la moitié de la laine. Il vend pour la boucherie ses vieilles vaches, ses veaux, ses vieilles brebis : cette viande ne lui coûte rien, et il peut la donner à tout prix; mais demandez-lui d'en faire une livre de plus, il ne le peut pas.

Voyons au contraire ce que sera cette même terre, soumise à une culture perfectionnée. Au lieu d'un métayer, c'est un fermier aisé qui cultive, non plus pour se nourrir, mais pour vendre ses produits. Les mêmes prés, bien entretenus et bien fumés, lui donnent trois ou quatre fois plus de foin. Ses terres arables, soumises à l'assolement quadriennal, ne connaissent plus de jachères. Un quart seulement porte du blé; mais il récolte sur ce quart le double au moins de ce que son devancier récoltait sur la moitié; un autre quart porte de l'avoine, un troisième des racines et autres plantes sarclées, un quatrième des fourrages artificiels. Au lieu de deux paires de vaches de travail, il a deux paires de bons chevaux qui lui font cinq ou six fois plus de besogne; il a de plus une douzaine de bêtes à cornes de dif-

férens âges, élevées exclusivement pour la boucherie ou pour le lait, un beau troupeau de moutons anglo-mérinos, une nombreuse porcherie. Il produit dix fois plus de laine, de lait et de viande, mais il a aussi beaucoup plus de frais, et au-dessous d'un certain prix de vente il ne peut plus se retrouver.

En comptant, dans les deux cas, le blé à 20 francs l'hectolitre, la viande à 1 franc et la laine à 2 francs le kilo, le premier produit une valeur totale de 1,500 francs, ou 60 francs par hectare, dont une moitié rémunère ses peines et l'autre paie la rente et l'impôt; le second, une valeur totale de 6,000 francs, ou 240 francs par hectare, dont une moitié pour les salaires et l'autre pour la rente, l'impôt, l'intérêt du capital d'exploitation et le bénéfice. L'un a donc sur l'autre, à tous les points de vue, une immense supériorité. Outre qu'il enrichit de beaucoup plus de produits le fonds national, il peut payer une rente double, un double impôt, et avoir pour lui-même un revenu double. Mais supposez que les prix baissent de 50 pour 100, les rôles changent; toutes les recettes du fermier sont prises par les frais, il ne lui reste rien pour la rente, l'intérêt, l'impôt, le bénéfice; il est en perte et forcé de s'arrêter. Le métayer au contraire peut toujours marcher, le maître seul a perdu, et seulement pour la partie de ses produits qu'il ne consomme pas en nature.

L'augmentation de production ne peut donc s'obtenir, dans un pays arrivé à un certain point, que par une transformation agricole, cette transformation elle-même n'est possible que si les prix s'élèvent. Avant 1789, le prix de la viande dans le nord n'atteignait pas le taux qu'il a atteint depuis, et la production n'y excédait pas la production actuelle du centre et du midi. Partout les mêmes causes amènent les mêmes effets. Est-il nécessaire que cette progression dans les prix soit indéfinie? Assurément non. Une fois le prix véritablement rémunérateur obtenu, il peut rester stationnaire sans inconvénient sérieux pour la production. Sans doute il vaudrait mieux pour elle qu'il s'élevât encore, elle n'en ferait que plus de progrès; mais des progrès sont possibles sans hausse nouvelle : cela suffit. La consommation a ses droits, qui deviennent alors prépondérans. Au premier abord, les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs paraissent opposés, mais en fin de compte ils se rapprochent et se confondent. Les uns et les autres ont le même intérêt à trouver le point précis qui concilie le mieux les deux exigences, car sans production point de consommation, et sans consommation point de production.

L'introduction du bétail étranger, même en franchise de droits, et à plus forte raison avec un droit modique, peut-elle exercer sur nos marchés une influence appréciable, et, par exemple, réduire le prix courant de la viande sur pied au-dessous du taux rémunérateur

supposé? La réponse dépend de la quantité que l'étranger peut nous fournir au-dessous de ce prix. Il en est du bétail étranger comme du nôtre, on peut nous en vendre une faible quantité à bon marché; mais cette quantité ne peut être dépassée qu'à la condition que le prix s'élève, et dans l'un comme dans l'autre cas les intérêts légitimes de la consommation peuvent être satisfaits sans porter atteinte à la production nationale.

La valeur totale du bétail français, en bêtes à cornes, moutons et porcs, doit s'élever à deux milliards environ, et la vente annuelle de la viande à un milliard de kilogrammes. Cette estimation, dont les bases remontent déjà à plus de quinze ans, doit être considérée comme un minimum. Pour exercer une influence quelconque sur le prix d'une pareille masse de produits, il faudrait en introduire au moins un cinquième, ou 200 millions de kilos. Il est facile de démontrer que cette introduction est impossible, à moins d'un prix tout à fait monstrueux. Le prix de la viande monte rapidement avec la distance; on peut s'en convaincre par les différences qui se produisent sur nos propres marchés. Ces différences tendent à s'atténuer par le progrès des communications, mais elles sont toujours sensibles. Le prix de la viande est encore, à Toulouse et à Bayonne, beaucoup moins élevé qu'à Paris. La viande manque d'ailleurs partout dès que la demande s'accroît un peu, et il en résulte un enchérissement général. *Le Moniteur* nous apprend que sur toutes les grandes places étrangères elle se paie au moins aussi cher qu'à Paris.

Avant la restauration, le droit d'entrée sur les bestiaux étrangers était insignifiant. A l'abri de ce régime, il s'était établi sur nos frontières, notamment sur celles de Suisse et d'Allemagne, un petit commerce tout local, complétement insensible dans le reste du pays. 50,000 bœufs et vaches, 250,000 moutons, 80,000 porcs, valant ensemble 16 millions environ, avaient été importés en 1821; c'est contre cette faible introduction qu'on entreprit de se défendre par la loi du 27 juin 1822. Les idées aristocratiques de richesse territoriale avaient alors beaucoup de faveur; le gouvernement et les chambres crurent rendre un grand service à la propriété du sol en essayant d'élever par tous les moyens le prix des denrées agricoles, et le droit prohibitif ou réputé tel de 50 francs par tête de bœuf fut adopté. Ce droit a subsisté pendant trente ans; on peut en apprécier les effets, qui ont été complétement nuls. Quand même on serait parvenu à empêcher toute espèce d'importation, qu'était-ce qu'une valeur de 16 millions de bestiaux pour un pays comme le nôtre, qui en possède cent fois plus? Et ce n'est pas de cette faible somme qu'il s'est agi réellement. L'importation a diminué après le tarif de 1822, elle ne s'est pas arrêtée; elle a été en moyenne, pendant ces trente ans, de 25,000 bêtes à cornes, 100,000 moutons et 80,000 porcs, valant

ensemble, au prix de 1822, 10 millions; différence réelle, 6 millions seulement. Voilà ce qu'on a gagné.

On peut dire que si le droit n'avait pas existé, l'importation se serait accrue : c'est possible et même probable, mais toujours dans des proportions extrêmement faibles. Ce qui le prouve, c'est la seconde face de l'expérience qui a eu lieu depuis 1853. De même qu'on avait cru produire la hausse en 1822 par l'établissement d'un droit exorbitant, de même on a cru faire la baisse en 1853 par une réduction considérable. Dans l'un et l'autre cas, l'effet attendu n'est pas arrivé. La viande n'avait pas haussé par l'effet du droit, elle n'a pas baissé par sa suppression. Au lieu de 10 millions de bétail qui entraient annuellement avant le décret, il en est entré en 1854 pour 28 millions, en 1855 pour 36, en comptant toujours d'après les prix officiels, les seuls qui puissent servir de termes de comparaison; qu'est-ce que 30 ou 36 millions de viande de plus ou de moins? 1 franc par tête tout au plus. Jamais cependant les circonstances n'avaient été plus favorables; l'effet simultané de la hausse intérieure et de l'abaissement du droit a fait qu'on a pu payer la viande étrangère cinquante pour cent plus cher, et s'il ne se présente pas plus de bétail à nos portes, c'est à coup sûr qu'il n'y en a pas davantage.

Il faut espérer qu'en présence de ces faits les producteurs finiront par ouvrir les yeux. Le gouvernement royal, qui se doutait de l'inefficacité absolue du droit protecteur, avait fait plusieurs tentatives pour le modifier, mais sans succès. On avait envoyé M. Moll, professeur d'agriculture au conservatoire des Arts-et-Métiers, en Allemagne et en Belgique, pour y rechercher quelle était la quantité réelle de bétail que ces pays pouvaient vendre à la France, et M. Moll avait fait à son retour un excellent rapport, établissant qu'il y en avait fort peu; les producteurs n'en avaient pas moins fait la sourde oreille. Une autre fois, dans un traité avec la Sardaigne, on introduisait, comme régime spécial sur cette frontière, pour donner un peu plus de viande à un ou deux départemens qui en manquaient, un tarif au poids au lieu du tarif par tête, un peu moins hostile au petit bétail de ces régions, et ce traité, dont l'unique effet avait été d'introduire pour 500,000 fr. de viande de plus par an, avait été bruyamment dénoncé plusieurs fois, à la tribune des deux chambres, comme la ruine sans remède de l'agriculture française. L'illustre maréchal Bugeaud, qui était un très grand homme de guerre et un agronome éminent, mais un assez mauvais économiste, s'écriait un jour à ce sujet qu'il craignait plus l'invasion des bestiaux que celle des cosaques; il aurait vu avec joie, s'il avait vécu, que, grâce à la vaillante armée qu'il a tant contribué à former, il avait parfaitement raison de ne pas craindre les cosaques, mais il aurait pu voir en même temps qu'il avait grand tort de craindre le bétail.

D'un autre côté, ceux des libres échangistes qui ne s'étaient pas moins exagéré que les agriculteurs l'effet de la libre importation, et qui avaient contribué par leurs espérances à répandre l'alarme, voyant que le bétail n'affluait pas comme ils l'avaient annoncé, et que la viande fraîche ne tombait pas encore à *cinq sous* la livre à Paris, se sont rabattus sur la viande dépecée et même salée. Il est possible, ont-ils dit, que l'Europe n'ait pas tout à fait à nous vendre en bétail vivant ce que nous supposions, mais vous allez voir ce qui va nous arriver de viande abattue et de salaisons; la Hongrie et la Pologne ont des bœufs sans nombre qu'on peut nous envoyer par quartiers; les États-Unis ont des centaines de millions de porcs qu'ils nourrissent et qu'ils engraissent pour rien; les pampas de Buenos-Ayres ont des légions de bœufs et de moutons dont on ne sait que faire : donc, en même temps qu'il réduisait le droit sur le bétail vivant, le décret du 14 septembre 1853 a réduit le droit d'entrée sur la viande fraîche de 18 francs à 50 centimes les 100 kilos, et celui sur les viandes salées de 30 à 10 fr. Rien ne s'oppose, depuis plus de deux ans, à ce que toutes les merveilles annoncées se réalisent; qui s'en est aperçu? L'importation s'est pourtant accrue : elle était de 6,000 quintaux en 1852, elle a été de 41,000 en 1855; mais 41,000 quintaux, ce n'est pas tout à fait 125 grammes ou 4 onces de viande par tête et par an. Nous sommes encore loin de l'abondance qui avait été prédite à grand bruit.

Quand on y regarde de près, on voit que, même en Russie et en Amérique, la production a ses limites. Les bœufs des steppes sont nombreux sans doute; mais, avant de nous arriver, ils ont à traverser des populations pressées qui ne vivent pas de l'air du temps; de plus, ils sont soumis à des épizooties formidables qui les emportent par milliers. Les Américains abattent beaucoup de porcs, mais ils en mangent beaucoup aussi, et ils ne les engraissent pas sans frais. J'ai sous les yeux le tableau de leurs exportations; j'y vois que, dans les plus terribles années de disette européenne, comme 1847, ils n'ont jamais pu exporter pour plus de 9 millions de dollars ou 45 millions de francs en porc salé, qui se répartissent dans le monde entier, et que depuis 1847 cette exportation est en décroissance. Quant aux immenses troupeaux des bords de la Plata, la soif, les insectes, les maladies, les incursions des Indiens, les guerres civiles, l'ignorance et le gaspillage des *gauchos* en réduisent le nombre plus qu'on ne croit, et la grossière préparation que subit leur chair, séchée au soleil et à demi putréfiée, ne la rend bonne qu'à nourrir les nègres esclaves des colonies américaines; le plus pauvre de nos consommateurs n'en veut pas.

Tout cela changera, dit-on; je l'espère bien, mais il faudra du temps. En attendant, les besoins s'accroîtront aussi; la population

montera, soit dans les pays producteurs, soit dans les pays consommateurs; les frais de revient s'élèveront, et les producteurs nationaux, qui sont tout portés, auront toujours un avantage marqué sur ceux qui sont séparés de nous par des milliers de lieues.

Je n'ai pas encore dit la plus forte de toutes les raisons pour se rassurer. Cette raison capitale, décisive, sans réplique, c'est le voisinage du marché anglais. L'Angleterre a ouvert ses portes, et pour toujours, au bétail que peut lui vendre le monde entier; elle paie habituellement la viande plus cher que nous, quoiqu'elle en produise davantage, parce qu'elle en consomme encore plus; que pouvons-nous craindre alors? Comme toutes les marchandises, la viande va où on la paie le mieux; nous ne pouvons attirer, en fait de viande étrangère, que celle qui, par son origine, a plus de profit à venir chez nous qu'en Angleterre, à cause d'une différence dans les frais de transport; la quantité en est nécessairement très bornée, puisque les deux pays se touchent. C'est le marché anglais qui doit donner le ton comme le plus avantageux; tout tend et tendra là. Dans le Holstein, le Mecklembourg, la Hollande même, la production du bétail n'a en vue que le marché anglais. Que dis-je? nous-mêmes, nous avons sur beaucoup de points un véritable intérêt, même à l'heure qu'il est, et à plus forte raison si les prix descendent, à travailler pour ce marché.

On a l'habitude, quand on traite ces questions, de tout confondre dans des termes généraux, de considérer, par exemple, l'importation et l'exportation comme deux faits simples qui s'excluent complétement; c'est une erreur. Il peut très bien arriver qu'il y ait avantage à importer sur un point du territoire et à exporter sur un autre. Ce qui le prouve, c'est que nous avons une exportation qui ne s'arrête jamais, même en temps de hausse excessive comme aujourd'hui. En 1855, nous avons importé 49,000 bœufs et 300,000 moutons; nous avons en même temps exporté 12,000 des premiers et 50,000 des seconds, et si nos propres prix n'étaient pas si hauts, nous aurions à la fois moins importé et exporté davantage. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Le marché anglais n'agit pas seulement sur les marchés étrangers, il agit aussi sur les nôtres; tel bœuf normand ou breton peut se diriger sur Jersey ou sur Londres à moins de frais que sur Paris ou sur Rouen, au même moment où un acquéreur alsacien ou provençal a plus de profit à acheter à ses voisins du Rhin ou des Alpes qu'à des vendeurs nationaux beaucoup plus éloignés. Les frais de transport ne profitent, en fin de compte, ni aux producteurs ni aux consommateurs. Vouloir que le département du Var et le département du Nord, qui sont à 250 lieues l'un de l'autre, se servent exclusivement d'approvisionneurs et de débouchés, quand ils peuvent tous deux mieux acheter ou mieux vendre à leurs portes, c'est vouloir par trop l'artificiel.

Il peut enfin arriver et il arrive en effet que, même au point de vue agricole, il y ait profit à importer certaines espèces de bétail et à en exporter d'autres. Tel est le commerce que font entre eux la plupart de nos départemens contigus, et qui retrouve sur les frontières les mêmes conditions. Acheter à bon compte des veaux pour les élever, des vaches pour en tirer des produits, des bœufs maigres pour les engraisser, peut être également une bonne opération, que les vendeurs soient français ou étrangers, et la multiplication du bétail en France ne peut qu'y gagner. Nous rentrons ici dans la vérité, car on a peine à comprendre au premier abord que, pour avoir beaucoup de bétail, le meilleur moyen ne soit pas d'en introduire le plus qu'on peut, et quand cette introduction est possible sans nuire à la production, il est clair qu'elle contribue à l'augmentation de notre richesse animale.

Je ne veux pas dire qu'il n'y aura plus à l'avenir de baisse excessive, je n'en sais rien. Le prix de la viande, comme de toute autre denrée, se règle par le rapport de l'offre à la demande. Dans un pays soumis à de brusques révolutions, ce rapport peut être à tout instant bouleversé. Nul n'aurait pu prévoir en 1847 la baisse de 1848. Ce que je sais, c'est que le régime douanier, soit qu'il redevienne ce qu'il était avant 1853, soit qu'il se maintienne tel qu'il est aujourd'hui, n'y sera pour rien, et que cette baisse, si elle arrive, ne sera que passagère. Une petite importation d'un côté, une petite exportation de l'autre, mais l'ensemble de l'approvisionnement national par l'ensemble de la production nationale, voilà la vérité, quoi qu'on fasse, et quant à cet approvisionnement même, il ne peut être abondant qu'autant qu'on paie la viande ce qu'elle vaut, ou en d'autres termes ce qu'elle coûte à produire, avec le bénéfice légitime du producteur. Si l'on a donné aux consommateurs d'autres espérances, on les a trompés. Ceux des libres échangistes qui se sont fait les apologistes exclusifs du bon marché ont commis la même erreur que les apologistes de la cherté. Ni cherté, ni bon marché, ni baisse, ni hausse artificielle; le prix naturel et vrai, tel qu'il s'obtient par le libre débat entre les intéressés. Cet ordre n'est jamais troublé impunément. On voit aujourd'hui les conséquences d'une baisse subite; les consommateurs de 1855 ont été obligés de payer pour ceux de 1849, la production s'étant sensiblement ralentie après la baisse, parce que le producteur ne s'y retrouvait plus. La baisse n'est véritablement bonne que lorsqu'elle s'obtient par une augmentation de production; elle provient alors d'une réduction des frais de revient par un perfectionnement dans la culture. Ce progrès n'est pas impossible, mais il ne peut se produire qu'à la longue, peut-être même est-il nécessaire pour y arriver de passer par une période de hausse qui favorise la production.

Reste la question fiscale proprement dite. Les droits anciennement perçus à l'entrée des bestiaux étrangers rapportaient au trésor de 7 à 800,000 fr.; aujourd'hui, après la réduction radicale du droit, ils ne donnent pas la moitié, c'est peut-être trop peu. Dans un temps où, pour subvenir aux intérêts des emprunts nouvellement contractés, qui ne s'élèvent pas à moins de 75 millions par an, il faut nécessairement trouver de nouvelles sources de recettes, on doit chercher à faire rendre aux douanes, comme aux autres branches du revenu public, tout ce qu'elles peuvent rendre. Il convient alors de choisir le tarif qui donnera le plus de recettes, en dehors de toute préoccupation protectioniste ou autre; je n'ai pas la prétention de l'indiquer ici, mais je suis convaincu qu'en s'y prenant bien, on peut porter la recette sur le bétail à plus d'un million, sans nuire en aucune façon à l'importation.

Si le bétail a une grande importance comme instrument de production, les céréales en ont une plus grande encore, comme satisfaction immédiate de nos besoins. On peut ne pas manger de viande, on ne peut pas se passer de pain. Les mêmes raisons existent donc pour en recommander la culture, les mêmes existent aussi pour l'assurer. Cette production atteint chez nous des proportions gigantesques. A 3 hectolitres par tête, il faut plus de 100 millions d'hectolitres pour la consommation humaine, une vingtaine pour les semences, à peu près autant pour la nourriture des volailles et des autres animaux domestiques et pour les usages industriels, comme les brasseries et distilleries, en tout 150 millions d'hectolitres de froment, seigle, orge, maïs et sarrazin, et en y comprenant l'avoine, 200 millions d'hectolitres, valant ensemble, aux prix ordinaires, bien près de 3 milliards. On comprend sans peine qu'un pareil approvisionnement ne peut nous venir que de notre propre sol; il ne faut rien moins, pour le produire, que l'étendue entière de ce vaste et fertile territoire; le transport de pareilles masses de grains à des distances un peu lointaines serait impossible sans des frais énormes, même avec les moyens de locomotion inventés de nos jours. On n'en a pas moins cru nécessaire de prendre des mesures contre l'invasion des céréales étrangères, mesures encore plus inutiles, s'il est possible, que contre le bétail, car les céréales ont moins de valeur que la viande, à poids égal, et il ne faut pas les porter bien loin pour en doubler le prix. De plus elles coûtent davantage à produire, en ce sens qu'elles ne viennent pas sans culture, comme l'herbe des pâturages, et elles représentent toujours, même dans les pays les plus fertiles et les moins peuplés, une somme de travail et de capital que la production élémentaire du bétail n'exige pas.

Ces précautions sont tout ce qui reste d'un ancien système qui se présente naturellement à l'esprit, mais qui n'en est pas moins faux

dans toutes ses parties. De tout temps, on a cru qu'il y avait danger à confier au hasard de l'industrie privée la subsistance des populations. De là une foule de règlemens et de lois respectables dans leur principe, mais qui avaient le défaut capital de produire exactement le contraire de ce qu'on en attendait. L'esprit humain n'arrive jamais du premier coup aux idées simples, il commence par des complications excessives, et ne distingue la vérité qu'après avoir pris beaucoup de peine à poursuivre des chimères. Un des plus grands exemples de cette infirmité de notre nature se présente dans les législations sur les grains. Il a fallu des siècles pour comprendre que le meilleur moyen d'assurer l'approvisionnement était de se confier à l'activité intéressée des cultivateurs et des marchands. Même aujourd'hui, ce n'est une conviction raisonnée que pour un petit nombre d'esprits; le public l'accepte sans réfléchir tant que les intempéries des saisons n'amènent pas des insuffisances de récolte : dès que les prix s'élèvent, on voit reparaître toutes les anciennes erreurs, que des expériences innombrables devraient avoir détruites, mais qui n'en survivent pas moins, parce qu'elles ont pour elles l'apparence et le premier mouvement.

Je ne ferai pas ici la triste histoire de l'ancienne législation française. Son principe était l'interdiction même du commerce des grains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; on sait ce qui en résultait, des variations effroyables dans les prix et des famines périodiques qui emportaient des millions d'hommes. Cette désastreuse législation fut le principal objet des attaques des premiers économistes il y a environ un siècle; il leur fallut vingt-cinq ans de prédications obstinées pour ébranler dans les meilleurs esprits des préjugés fortement enracinés, mais la masse de la nation résistait, et quand Turgot devenu ministre proclama la liberté du commerce des grains, il ne tarda pas à être renversé. La révolution venue, avec ses déclamations contre les accapareurs, la disette fut en permanence; elle ne cessa que lorsque les douloureux enseignemens de l'expérience eurent appris à respecter le plus nécessaire des commerces. Aujourd'hui le principe de la libre circulation des grains à l'intérieur paraît définitivement acquis, mais il n'en est pas encore de même du commerce extérieur. On a employé, pour régler l'importation et l'exportation, un système fort ingénieux, emprunté aux Anglais et connu sous le nom d'échelle mobile. La France est partagée en quatre zones, depuis celle où le blé est ordinairement le plus cher jusqu'à celle où il est ordinairement le plus bas; des marchés régulateurs sont choisis dans chacune; les prix de ces marchés, publiés tous les mois, servent à faire connaître le prix moyen de la zone pendant le mois précédent, et, suivant que ce prix a monté ou baissé, les droits à l'importation et à l'exportation varient, de manière à faci-

liter l'importation quand le blé monte et à l'entraver quand il baisse, et à produire l'effet contraire pour l'exportation. Le tout est calculé pour maintenir autant que possible le prix moyen à 20 francs par hectolitre. Rien de plus séduisant à coup sûr, rien qui paraisse mieux concilier les intérêts du producteur et du consommateur, mais en réalité rien de plus trompeur.

Constatons d'abord les résultats obtenus. L'échelle mobile a été organisée en 1821. Depuis cette époque, les prix des blés ont subi des variations que toutes ces savantes combinaisons n'ont pas pu empêcher. Le prix moyen était en 1821 de 18 fr.; il tomba à 15 en 1822, se releva dans les années suivantes pour retomber encore, et finalement nous l'avons vu en 1847 à 35 fr., en 1849 à 15, en 1855 à 32, différences énormes qui démontrent tout au moins l'inefficacité complète du système. Allons plus loin, voyons s'il n'est pas nuisible et si son action n'a pas été favorable à ces variations qu'il avait pour but de prévenir; elles ont ailleurs leur cause, mais il les aggrave.

Comme pour la viande, il existe pour le blé un prix moyen qui concilie tout et qu'il est désirable de maintenir; j'accepte comme tel 20 fr. l'hectolitre. De plus, j'admets volontiers que, si le nord-ouest de la France peut produire avec bénéfice un peu au-dessous de ce prix, le sol et le climat du sud-est exigent un peu plus. Il y a eu jusqu'ici entre les marchés de Nantes et de Marseille une différence considérable, qui va quelquefois jusqu'à cinquante pour cent. J'admets qu'il y a dans cette différence, quoiqu'elle soit en train de s'atténuer par les chemins de fer, qui mettront tous les jours de plus en plus en communication les marchés intermédiaires, quelque chose de fondamental. J'accepte donc, outre le prix moyen, le principe même des zones, c'est-à-dire tout ce qui constitue l'échelle mobile. Je sais que la région où l'importation peut prendre les plus grandes proportions est précisément celle où le prix est le plus élevé, la côte de la Méditerranée. Je n'en suis pas moins convaincu que, si l'échelle mobile était supprimée, non temporairement comme aujourd'hui, mais à tout jamais, si le blé étranger entrait en France en franchise de droits et à plus forte raison avec un droit fixe, si du même coup l'exportation devenait libre en tout temps, les résultats qu'on a voulu obtenir avec l'échelle mobile seraient beaucoup plus sûrement acquis, et les variations des prix ramenées à leurs limites inévitables par le seul effet du mouvement naturel du commerce.

Le plus grand défaut de ce mécanisme prétentieux, comme de beaucoup d'autres, c'est d'avoir voulu faire artificiellement ce qui se fait tout seul. Par la nature même des choses, l'importation diminue et l'exportation s'accroît quand le prix du blé baisse à l'intérieur; le contraire arrive quand il monte. Il est inutile de prendre des mesures pour amener ce résultat, il suffit de ne pas l'entraver.

Les prix sont comme les liquides, ils tendent vers leur niveau. Croit-on qu'en 1849, quand le blé était tombé si bas, il fût entré plus de grains si l'importation eût été libre, et que dans les années suivantes, où les prix ont monté si haut, il en fût sorti davantage quand même l'exportation n'eût pas été interdite? L'échelle mobile a fermé les portes dans les deux cas à une importation et à une exportation également chimériques. Elle a pour unique effet de nuire au commerce qui manque de base solide pour établir ses calculs. Rien n'est plus incertain que le jeu de ce mécanisme tout arbitraire; les zones peuvent être inexactement limitées, les marchés régulateurs mal choisis, les mercuriales fausses et incomplètes; dans tous les cas, les résultats ne sont connus qu'un mois après qu'ils se sont produits, et, dans l'intervalle de temps nécessaire pour préparer des ventes et des achats, tout peut être bouleversé.

Le commerce a besoin de conditions plus simples et plus sûres. Il faut, pour qu'il remplisse son office, qu'il puisse vendre dès que le prix s'élève et acheter dès qu'il baisse, sans attendre l'autorisation du *Moniteur;* il faut qu'il puisse prévoir l'avenir d'après l'état du marché sans avoir à se préoccuper de combinaisons étrangères. Si l'importation et l'exportation sont permises aujourd'hui, qui lui dit qu'elles le seront demain? Il n'y a rien de fixe, de stable, de permanent, quand à la mobilité naturelle des prix vient s'ajouter la mobilité même du régime légal. Qu'en résulte-t-il? Que rien n'est organisé pour une action constante et régulière. L'importation et l'exportation agissent par bouffées, elles arrivent quand le mal qu'elles auraient pu prévenir a atteint déjà des proportions funestes, soit pour le producteur, soit pour le consommateur, au lieu de s'élever ou de s'abaisser insensiblement suivant les fluctuations les plus légères. L'Angleterre et la Belgique ont toutes deux essayé de ce mécanisme, toutes deux y ont renoncé. En France même, il est déjà arrivé plusieurs fois qu'on a été obligé de le suspendre, parce qu'on en touchait au doigt les inconvéniens, prélude évident de sa suppression prochaine.

On s'est beaucoup demandé ce que pouvaient fournir de blé au marché général les pays considérés comme exportateurs. Au premier rang figurent les ports de la Baltique et de la Mer-Noire. Dans l'état actuel des choses, combien peuvent-ils vendre de blé au reste de l'Europe? Quatre ou cinq millions d'hectolitres en temps ordinaire, et le double environ en temps de prix excessifs. Voilà ce que répond l'expérience de ces dix dernières années. La Sicile, l'Égypte, le reste de la Méditerranée, peuvent en donner à peu près autant; les États-Unis d'Amérique un peu moins, de sorte que l'ensemble des excédans disponibles du monde entier s'élève à 12 ou 15 millions d'hectolitres année commune, portés à 20 ou 25 quand la de-

mande s'accroît. Ce ne sont pas là des hypothèses, mais des faits. Or l'Angleterre, qui a un déficit annuel et régulier de 25 millions d'hectolitres, peut à elle seule absorber tous les ans la totalité de cet excédant; elle n'en trouve même pas assez pour subvenir à ses besoins, et elle est forcée de recourir, pour la moitié environ de son approvisionnement, aux grains inférieurs, comme le maïs. Sans doute, si le commerce était libre, il y aurait toujours à Marseille une petite importation des pays les plus voisins; mais ces arrivages ne peuvent atteindre des proportions un peu fortes, un million d'hectolitres par exemple, qu'autant que le prix local dépasse 25 francs, et dans aucun cas ils ne peuvent franchir les limites qui leur sont imposées par les besoins de l'Angleterre et par la rareté des grains disponibles; en 1855, ils n'ont pas pu dépasser 3 millions de quintaux métriques.

C'est l'effet de la guerre, dit-on; soit. Nous allons voir, maintenant que la paix est faite, s'il en viendra beaucoup plus. Nulle part le blé ne pousse tout seul. Dans les pays neufs, où la terre est pour rien et le système des longues jachères praticable, on peut en récolter à peu de frais de faibles quantités; mais dès qu'il s'agit d'augmenter les produits, les frais se multiplient. M. Lecouteux, ancien directeur des cultures à l'Institut national agronomique, a très bien démontré, dans un traité récent, que les pays riches, pourvus de capitaux, ont plus de facilités que les autres pour accroître leur production céréale; une terre qui rend 30 hectolitres à l'hectare et qui coûte 300 francs de frais n'exige que 10 francs par hectolitre, tandis qu'une terre qui ne coûte que 100 francs, mais qui ne rapporte que 8 hectolitres, en exige davantage. Ainsi s'expliquent les faits commerciaux. Il y a trois périodes dans la production du blé : la première, où l'on en produit peu, mais presque pour rien; la seconde, où l'on en produit davantage, mais où il revient plus cher; la troisième, où l'on en produit encore plus et où les frais proportionnels diminuent. Il est plus facile de passer de la seconde période à la troisième que de la première à la seconde. Voilà pourquoi les pays peuplés, anciennement cultivés, ont toujours les devans. Ajoutez les frais de transport, les bénéfices du commerce, et vous comprendrez que nos blés n'ont rien à craindre de ceux de Russie, de Pologne et d'Amérique, et que nul ne peut vendre du blé à la France à meilleur marché que le producteur français; j'en excepte toujours, bien entendu, tel ou tel point où l'on peut satisfaire des besoins locaux, sans effet sur le reste, et les circonstances extraordinaires des mauvaises années.

S'il est un pays qui semble menacer nos producteurs d'une concurrence ruineuse, c'est l'Algérie, soit parce qu'elle est très rapprochée de la partie du territoire national qui manque de grains, soit

parce que ses blés entrent désormais en franchise comme produits français, soit enfin parce que les terres incultes y sont en quelque sorte indéfinies, que le sol et le climat se prêtent, dit-on, parfaitement aux céréales, que la population est rare et sobre à l'excès, et que rien n'y est épargné pour développer la culture. Malgré toutes ces circonstances favorables, dont l'effet se centuple encore par le haut prix des grains depuis trois ans, l'Algérie a beaucoup de peine à nous vendre plus d'un million d'hectolitres de froment par an. On dit qu'elle nous en vendra beaucoup plus un jour, attendons avant de l'affirmer; voyons ce qui arrivera quand le prix des grains sera rentré en France dans ses limites naturelles. L'expérience se fera nécessairement, puisque l'échelle mobile n'a rien à voir ici, l'Algérie étant en dehors de la question douanière. Si par hasard il est démontré par le fait que les blés africains, soit qu'ils ne se récoltent pas avec autant d'abondance qu'on l'espère, soit qu'ils aient plus de profit à se diriger vers l'Angleterre, ne peuvent exercer aucune influence sur nos prix, je pense que l'épreuve paraîtra décisive même aux plus craintifs, car de tous les dangers que l'imagination des producteurs peut évoquer, celui-là est le plus grand.

Je n'ai parlé jusqu'ici que du froment, parce que c'est le seul grain dont l'importation ait quelque valeur. On a beaucoup vanté aussi le maïs américain; outre que la consommation de ce grain ne fait pas beaucoup de progrès en Europe, son prix est tel en Amérique, qu'il ne peut en venir, quoi qu'on dise, des quantités un peu notables à bon compte. Les États-Unis ont une étendue égale à celle de l'Europe; le maïs peut s'obtenir à peu de frais dans la vallée du Mississipi, mais sur la côte, malgré les chemins de fer, les canaux, les lacs, les fleuves et la vapeur, il se vend aussi cher qu'en France en temps ordinaire. Dans les anciens états, la terre commence à s'épuiser, l'agriculture américaine est forcée d'avoir recours aux mêmes procédés qu'en Europe pour renouveler sa fécondité, et les États-Unis sont, après l'Angleterre, les plus grands acheteurs du guano du Pérou.

Enfin n'oublions pas l'autre côté de la question, qui n'est pas le moins sérieux. Si nos producteurs ont peu à craindre la liberté d'importation, n'ont-ils pas quelque chose à gagner à son corollaire nécessaire, la liberté d'exportation? Nous n'aurons pas toujours de mauvaises années; s'il s'établit vers Marseille un petit courant régulier de blé étranger, venu d'Algérie ou d'ailleurs, ne peut-il pas, ne doit-il pas s'établir en même temps un courant plus rapide de nos propres blés vers nos frontières du nord et de l'ouest? Dans ces 25 millions d'hectolitres qui manquent annuellement à l'Angleterre, dans le déficit, non moins constaté, de la Belgique et de la Hollande, où la population est beaucoup plus pressée que chez nous, n'aurons-nous pas une place à prendre par notre extrême proximité? Nous avons

déjà commencé : dans les quatre années qui ont suivi 1847, notre exportation annuelle a dépassé 3 millions d'hectolitres. Même sous le régime de l'échelle mobile, nous n'avons jamais cessé d'exporter un peu de ce côté-là. La Providence, en plaçant les contrées qui peuvent nous vendre des blés près de la région où nous en manquons, a placé en même temps la région qui les produit chez nous au meilleur marché près de ceux de nos voisins qui en ont besoin. N'est-ce pas là une indication évidente de notre commerce naturel? L'exportation ne doit pas alarmer les consommateurs, car elle donne la meilleure des garanties contre les disettes. Quand une nation produit tout juste, année commune, la quantité nécessaire à sa consommation, le moindre déficit de récolte amène une crise; quand il y a un excédant régulier provoqué par l'exportation, cet excédant sert le premier à remplir les vides qui se produisent.

En même temps qu'il ouvrait à l'entrée toutes les barrières, le gouvernement a interdit l'exportation des grains. Cette conduite ne me paraît pas logique. Interdire la sortie des grains dans ce moment-ci, c'est prendre une précaution inutile, puisque nos propres prix la défendent beaucoup plus que la loi, et c'est toucher au principe de la liberté au moment où l'on a besoin d'y recourir. Comment demander aux nations étrangères, comme Naples, l'Égypte, la Russie, de lever la défense d'exportation, quand on la maintient soi-même? Il y a contradiction évidente. Ne voit-on pas d'ailleurs que l'exportation et l'importation se prêtent un mutuel secours? Le commerce porte d'autant plus volontiers des grains ou toute autre marchandise sur un point, qu'il se sait plus libre de recharger pour une autre destination, s'il y trouve plus de profit. L'Angleterre nous en offre un grand exemple : cette île tend à devenir le centre du commerce des grains pour le monde entier. Tout y va, parce qu'on sait qu'on n'est pas forcé d'y rester. Le gouvernement belge a, lui aussi, prohibé l'exportation, mais après une discussion très animée dans les chambres, où il a été reconnu par tout le monde, même par les ministres qui l'avaient proposée, que c'était une mauvaise mesure. On n'a donné d'autre raison que la nécessité de ménager l'imagination publique. Je comprends cet argument, mais il ne faut pas en abuser. On a justement fait remarquer à ce sujet qu'en Piémont on n'avait pas eu les mêmes égards pour les préjugés populaires, et qu'on s'en était bien trouvé. Depuis plusieurs années, la liberté du commerce des grains, tant à l'importation qu'à l'exportation, est entière en Piémont, et le prix du blé n'y est pas tombé aussi bas qu'en France en 1850, il ne s'y est pas élevé aussi haut en 1855. Cette démonstration a d'autant plus d'éloquence qu'elle se passe à nos portes.

Pas plus pour le blé que pour la viande, l'exportation et l'impor-

tation ne sont inconciliables. Non-seulement on peut importer des grains sur un point et en exporter sur un autre, mais on peut, sur les mêmes points, importer dans une saison de l'année et exporter dans une autre avec un double avantage. Les contrées méridionales de l'Europe récoltent et battent plus tôt que nous; elles peuvent très bien nous envoyer des blés quand les nôtres sont encore sur pied, à la charge d'en recevoir de nous après nos battages. A leur tour, les contrées septentrionales, qui récoltent plus tard, peuvent commencer par nous en acheter pour nous en vendre ensuite. On peut introduire certaines espèces de grains, comme des blés de semence, et en exporter d'autres; on peut échanger du maïs ou du seigle contre du froment, de la farine contre du grain; les combinaisons du commerce sont infinies; quand on y met obstacle, on ne peut savoir ce qu'on fait. A Constantinople, le pain a été un moment l'année dernière plus cher qu'à Paris, non qu'on manquât précisément de blé, mais parce qu'on manquait de moulins pour subvenir au surcroît de consommation qu'avait amené la présence des armées alliées; l'interdiction d'exportation empêchait la sortie des grains pour aller ailleurs se convertir en farines. Voilà un exemple saillant; il peut s'en présenter beaucoup d'autres.

La considération fiscale a ici peu d'importance; je crois cependant que le droit actuel de 25 centimes pourrait être remplacé, sans nuire à l'importation, par un droit fixe d'un franc par hectolitre; en supposant une introduction moyenne d'un million d'hectolitres, plus que compensée par une exportation supérieure, ce serait toujours une nouvelle recette d'un million.

Pour les laines, la question prend un autre aspect, mais sans rien changer à la conclusion. Si le blé et le bétail étrangers ne fournissent qu'un appoint insignifiant relativement à la masse de la production nationale, il n'en est pas de même des laines. Les laines se transportent plus facilement que le blé et la viande, et à moins de frais proportionnels, il en arrive des régions les plus lointaines. En fait, l'importation est bien près d'égaler chez nous la production; il est entré en 1855 trente-cinq millions de kilos de laines étrangères, la plupart lavées. Notre production nationale ne doit pas être bien supérieure. Au lieu de plaider contre la liberté commerciale, cette énorme introduction donne un argument nouveau en sa faveur; elle a en effet coïncidé, non avec une baisse, mais avec une hausse de nos propres laines, et malgré un régime de douanes qu'on avait cru rendre prohibitif, tant il est vrai que toutes ces combinaisons qui veulent dominer les faits et les besoins n'aboutissent qu'à des résultats illusoires! Le droit de 30 pour 100 à l'entrée des laines étrangères avait été établi dans le même temps que le droit excessif sur le bétail et sur le blé, et dans la même pensée, pour enchérir artificiellement les

produits du sol au profit de la propriété territoriale, en empêchant l'importation. Depuis qu'il existe, les prix des laines ont subi des variations, soit en baisse soit en hausse, tout à fait indépendantes du régime douanier. Par un hasard singulier, elles ont baissé après l'établissement du droit protecteur, elles ont remonté quand il a été ramené à 20 pour 100 en 1835; aujourd'hui encore, au moment où il vient d'être radicalement réduit, elles sont en hausse. Quant à l'importation, elle a toujours été croissant; rien n'a pu l'arrêter.

C'est qu'on avait compté sans le fait qui domine tout et qui a bouleversé les calculs, l'augmentation de la consommation. Depuis trente-cinq ans, la consommation de la laine a doublé en France, elle est en train de doubler encore. L'avenir de l'industrie lainière, depuis surtout qu'elle a varié ses produits en créant une foule d'étoffes légères, paraît indéfini. La laine devient pour le coton une rivale de plus en plus redoutable, et on ne peut que s'en réjouir. Outre que le coton nous vient de régions lointaines qui peuvent à tout moment suspendre leurs envois, tandis que la laine jaillit de notre propre sol, la culture de l'un peut compter parmi les plus épuisantes, tandis que l'autre s'associe à un second et précieux produit, la viande, et contribue à l'amélioration de la terre par l'engrais. Le coton a une tache originelle, c'est le fruit du travail esclave; la laine au contraire suppose d'autres mœurs, les peuples pasteurs ont toujours été des peuples libres. La plante américaine exige un climat spécial peu favorable à l'espèce humaine, les troupeaux prospèrent dans les régions tempérées où l'homme fait son principal séjour. La laine enfin a des propriétés que le coton n'a pas, les vêtemens qui en sont formés défendent plus sûrement des brusques alternatives de température, et leur influence sur la santé n'est pas contestée. L'humanité ne peut donc que gagner sous tous les rapports à l'immense extension que prend dans le monde la fabrication des lainages : Dieu veuille qu'elle puisse s'étendre encore, car il y a peu d'instrumens de civilisation aussi actifs, tant pour ce qu'elle développe que pour ce qu'elle combat!

Sans doute il serait désirable que le territoire national produisît, en sus de ce qu'il porte aujourd'hui, les 35 millions de kilos demandés à l'importation et beaucoup d'autres encore qui lui seront demandés à l'avenir. Malheureusement la lenteur inévitable des améliorations agricoles ne l'a pas permis. La production de la laine n'est pas stationnaire en France, bien loin de là; elle marche assez rapidement, mais elle n'a pas pu aller aussi vite que la consommation. Faut-il alors enlever à l'industrie lainière les ressources qu'elle peut trouver ailleurs? On vient de voir qu'on ne le peut pas, à moins d'une prohibition absolue, puisqu'un droit de 20 pour 100, aggravé

encore par un double décime de guerre, a été inefficace. Et quand on le pourrait, le devrait-on? L'agriculture n'y trouverait aucun profit, car il viendrait nécessairement un point où la hausse sur les laines s'arrêterait d'elle-même, faute d'acheteurs. Une diminution de moitié dans la quantité des matières premières amènerait la ruine des fabriques, et l'agriculture ne pourrait qu'y perdre. Même au point de vue de la production indigène, il est heureux que les chambres de la restauration n'aient pas pu fermer la porte aux laines étrangères. La consommation, limitée par la production, n'aurait pas pu prendre l'essor qu'elle a pris. A son tour, la production n'aurait pas reçu l'encouragement d'une consommation supérieure, elle n'aurait pas marché comme elle a marché; la demande excède toujours l'offre, ce qui est la meilleure des conditions pour les producteurs. Si les laines étrangères arrivaient en telle abondance que le prix des laines indigènes baissât, ce serait différent; mais pour la laine comme pour tout il y a un prix de revient, à l'étranger comme en France, qui ne permet pas de la donner à tout prix et de la produire à volonté. Bien avant nous, l'Angleterre a ouvert ses portes aux laines étrangères; l'importation y est beaucoup plus considérable que chez nous, puisqu'elle arrive à 50 millions de kilos, et la production indigène n'y fait que s'accroître. Je pourrais dire, à propos de cet exemple, que, quand même la laine française baisserait de quelques centimes, nous en serions quittes pour faire un peu plus de viande et un peu moins de laine : je n'ai pas besoin de cet argument, puisque je ne crois pas à une baisse; je ne le dédaignerai pourtant pas tout à fait. Les Anglais font beaucoup plus de viande que nous, mais comme ils ont beaucoup plus d'animaux de forte taille, ils ne font pas moins de laine. Seulement ils se préoccupent moins de la finesse, et ils ont raison. Quand la finesse peut être obtenue sans nuire à la santé, à la rusticité des animaux, à la quantité et à la qualité de leur chair, rien de mieux; mais le contraire arrive le plus souvent. C'est à l'éleveur de faire son compte et de voir ce qui lui profite le plus. Sous ce rapport, il y a un avantage réel à ce que le prix de la laine, et surtout de la laine fine, ne soit pas trop haut. L'éleveur se tourne alors plus naturellement vers la viande, qui est en définitive un besoin supérieur, puisqu'elle peut moins se transporter. La recherche de la viande a d'ailleurs ce mérite, qu'elle ramène à la laine par une voie détournée, et qu'elle en accroît, sinon la qualité, du moins la quantité, tandis que la laine très fine s'obtient en général aux dépens de la taille, de la vigueur, de la précocité, de la bonne conformation pour la boucherie. Nous pouvons donc avoir plus de profit à acheter de la laine très fine qu'à en faire, tout en augmentant considérablement notre production en laines

communes ou intermédiaires, plus conciliables avec la multiplication de la bonne viande.

Le droit qui vient d'être réduit avait toute sorte d'inconvéniens. Il était perçu *ad valorem*, ce qui donnait lieu à beaucoup de contestations et de fraudes. De plus, il agissait en sens contraire de l'échelle mobile sur les céréales, aggravant le droit à mesure que le prix des laines montait à l'intérieur, c'est-à-dire qu'on avait plus besoin des laines étrangères, et le réduisant à mesure que le prix baissait avec le besoin. Cette anomalie a été autrefois mise en lumière par un ancien député fort compétent en ces matières, M. Muret de Bord. Le droit fixe n'a plus les mêmes défauts.

Cette réduction prête plus que toute autre à la critique, sous le rapport fiscal. Le droit sur les laines a rapporté en 1855 près de 15 millions; cette recette sera probablement réduite de moitié cette année, c'est une perte sensible pour le trésor. Il n'y a d'autre moyen de l'éviter que de supprimer ce qu'on appelle le *drawback*. On entend par *drawback* une somme payée par l'état pour les tissus de laine exportés, et considérée comme le remboursement des droits d'entrée perçus sur la matière première. En réalité, ce prétendu remboursement n'est qu'une prime à l'exportation, car on paie pour toute espèce de tissus, qu'ils soient ou non de laine étrangère. Le montant annuel de cette dépense égale précisément la perte probable sur la recette; en le supprimant, il n'y aurait rien de changé. Le nouveau décret modifie et réduit le *drawback;* c'est quelque chose, ce n'est pas assez. La production annuelle des tissus de laine représente une valeur totale de plus de 500 millions; quelques millions de plus ou de moins, sur un mouvement d'affaires aussi considérable, n'ont pas beaucoup d'importance. Le prétexte du *drawback*, le droit d'entrée sur les laines étrangères, étant d'ailleurs supprimé ou atténué, il est naturel que l'effet disparaisse avec la cause, surtout quand on songe que la prime avait pour but de favoriser les consommateurs étrangers aux dépens des Français, anomalie nouvelle qui vient montrer une fois de plus à quels résultats bizarres on peut arriver à force de calcul.

Les autres produits agricoles ne soulèvent pas les mêmes doutes. Il y a eu un temps où l'on a voulu protéger par des droits excessifs les huiles indigènes. La demande d'huile a fait de tels progrès, qu'elle a triomphé de tous les obstacles; l'importation des huiles et graines oléagineuses atteint aujourd'hui une valeur de 50 millions, et on ne voit pas que la production nationale en ait souffert. Le prix de l'huile est encore tel que la culture du colza s'étend tous les jours, de manière à exciter pour l'avenir des craintes légitimes, car cette culture épuise le sol quand elle n'est pas très bien entendue, et peut nuire par conséquent à la production des céréales. Il y

a eu aussi un temps où le sucre indigène de betterave avait besoin d'une forte protection; ce temps est passé. On pouvait se demander alors si les cultivateurs flamands et picards, au lieu de s'obstiner à faire du sucre, n'auraient pas eu plus de profit à cultiver, comme les Anglais, des racines exclusivement consacrées à la nourriture du bétail. Ces questions seraient aujourd'hui oiseuses; d'énormes capitaux ont été perdus dans la création de cette industrie, mais d'énormes capitaux ont été gagnés; le souvenir des pertes est effacé, les bénéfices seuls frappent les yeux, et grâce aux perfectionnemens que chaque jour amène dans l'extraction de ce sucre, on doit espérer qu'il n'aura plus besoin de secours. Les rôles sont changés; c'est aujourd'hui le sucre des colonies qui s'alarme.

La grande industrie française des soieries a pris une si magnifique extension, elle occupe tant de bras et de capitaux, elle réalise de si puissans bénéfices, qu'on n'est pas tenté de lui marchander les matières premières. Les soies étrangères entrent sans difficulté, personne ne s'en plaint. La valeur annuelle de l'importation dépasse pourtant 100 millions; mais la production nationale arrive à peu près au même chiffre, et rien ne limite ses progrès. Toute soie est vendue d'avance; on en obtiendrait deux fois plus qu'on en vendrait deux fois plus sans baisse de prix. Ce qui en limite la quantité, ce n'est pas le débouché, c'est la difficulté de la production. La soie exige des conditions particulières qui ne se retrouvent pas partout; huit départemens en ont presque le monopole, et dans ces huit il en est quatre, le Gard, la Drôme, l'Ardèche et l'Hérault, qui en obtiennent à eux seuls les trois quarts. On a essayé d'étendre ailleurs cette belle industrie, mais sans beaucoup de succès. Les nombreuses tentatives faites en Algérie ont échoué, du moins jusqu'ici. Ce n'est pas une raison pour désespérer de l'avenir, c'en est une pour chercher dans l'importation, en attendant mieux, le supplément nécessaire à nos fabriques. Tout le monde étant d'accord sur ce point, il est inutile d'insister. Je n'ai pas besoin de faire la même démonstration pour le lin et le chanvre; je ne pourrais que me répéter.

Restent les vins. Ici personne ne conteste l'immense intérêt de la production nationale à l'extension du commerce extérieur. Depuis quelques années, la vigne souffre en France comme partout; mais ce n'est là qu'un mal passager, et si j'en crois les espérances que j'entends exprimer, on commence à entrevoir le terme de ces épreuves. En temps ordinaire, le vin constitue une de nos plus grandes richesses agricoles; nous pouvons pour ainsi dire en fournir le monde entier sans nuire à notre propre consommation. Sur quelques points du nord et de l'est, la vigne a pris peut-être trop d'extension, par suite de la difficulté des communications qui ne permettait pas aux vins du midi d'arriver; mais la même cause qui réduira sans doute

cette culture dans les contrées qui lui conviennent le moins peut et doit l'accroître dans celles qui lui conviennent le plus. Nul doute que la production du vin ne puisse doubler, si elle a des débouchés suffisans. Il y a encore dans le tiers méridional de la France de grandes étendues de terres incultes ou à peu près, admirablement propres à la vigne. J'y vois, pour mon compte, une des plus belles promesses de notre avenir; mais, pour qu'elle se développe, elle a besoin de l'exportation. Voilà un intérêt qui doit balancer bien des craintes. Quand même le blé devrait baisser un peu dans le midi par l'admission des blés étrangers, ce que je ne crois pas, mais ce que j'admets un moment, l'agriculture de cette partie de la France peut trouver dans le vin une magnifique compensation, sans parler des autres conséquences probables de la libre exportation et des communications perfectionnées, comme la hausse de la viande, du maïs, des légumes secs, des fruits, des volailles, et d'une foule de produits spéciaux qui n'ont eu longtemps que peu de valeur.

Un fait s'oppose, je le sais, à cette extension si désirable de notre exportation en vins, c'est le droit prohibitif qui les frappe encore à leur entrée en Angleterre. Je ne puis croire que cette exception choquante au régime habile et libéral des douanes chez nos voisins puisse encore subsister longtemps. Le secrétaire du *Board of Trade*, sir James Emerson Tennent, vient, il est vrai, de publier une brochure pour la défendre; mais il s'est attiré, de la part d'un négociant anglais, une réponse tout à fait péremptoire. M. Bosville James n'a pas eu de peine à prouver que, si le droit sur les vins était réduit à un shelling par gallon ou 28 centimes le litre, au lieu d'un franc 60 centimes, qui est le taux actuel, il en résulterait une révolution salutaire dans les habitudes du peuple anglais, sans nuire en aucune façon au revenu public. Les défenseurs du droit partent de ce principe, que le vin sera toujours un objet de luxe en Angleterre; mais si on pouvait le vendre au détail à un shelling la bouteille, il en serait tout autrement. Les consommateurs anglais ne connaissent pas nos bons vins ordinaires, notamment ceux du midi; ils les recherchéraient s'ils les connaissaient davantage, et, comme le remarque très bien M. Bosville James, la consommation de la bière, qui rapporte une somme considérable au trésor public, n'en souffrirait pas; il n'y aurait de menacés que les spiritueux, dont on fait un usage immodéré, contraire à la santé comme à la moralité publique.

Au moment où l'alliance intime entre la France et l'Angleterre, si longtemps attaquée par des préventions séculaires, mais si conforme à l'intérêt bien entendu des deux peuples, vient de se resserrer par une action commune sur les champs de bataille, il serait plus à propos que jamais de la cimenter par des concessions de douanes. Les Anglais ont déjà fait de grands pas, c'est à eux de faire le dernier et

le plus important, pour ne laisser prise à aucun soupçon. Tant qu'ils maintiendront l'interdiction jetée sur nos vins communs par la vieille politique de guerre, pour protéger ceux d'Espagne et de Portugal et leurs propres boissons nationales, on pourra dire, à tort sans doute, mais avec une apparence de raison, qu'ils proclament le principe de la liberté commerciale quand ils se croient en état d'en tirer parti, et qu'ils sont les premiers à se refuser aux applications qui les gênent. Même en supposant que ce soit pour eux un sacrifice d'y renoncer, ils le doivent à l'honneur du principe et à l'avenir de l'alliance.

Je viens de parcourir le cercle entier de nos produits agricoles, je n'en vois aucun qui ait à souffrir de la liberté, et j'en vois beaucoup qui ont à y gagner. Telle est en effet la nature des choses. Il n'est pas dans l'ensemble de sol mieux doué que le nôtre et qui puisse figurer avec plus d'avantages sur le marché général : nos agriculteurs pèchent par excès de modestie, quand ils redoutent une concurrence quelconque; ils ne se rendent compte ni de la puissance de leurs moyens ni de l'immensité des besoins. Cette conviction n'est pas nouvelle chez moi, elle ne date pas de la cherté actuelle. En 1850, au milieu d'une baisse générale et désastreuse, j'annonçais sans hésiter, non pas précisément la hausse excessive dont nous sommes témoins et qui tient en partie à des circonstances fortuites, mais une hausse régulière et normale, et j'affirmais que la liberté la plus absolue y contribuerait au lieu d'y nuire. Selon moi, les denrées agricoles n'étaient à leur véritable prix, avant 1847, que dans un quart de la France; c'est pourquoi l'agriculture n'avait fait que là de sérieux progrès. Je ne croyais et je ne crois encore à des développemens sur d'autres points qu'autant que les prix courans du marché parisien s'étendraient à toute la France. J'attendais cette hausse du perfectionnement des communications, de l'accroissement de la population nationale et un peu aussi d'une extension du commerce extérieur; tout en invoquant les principes du libre-échange, j'en augurais de tout autres effets que ses promoteurs.

J'espère avoir démontré la différence radicale entre l'Angleterre et la France. Le même prix des denrées agricoles, qui en Angleterre ne suffit pas pour payer la rente au taux où elle était parvenue, suffit en France pour l'élever; la même liberté qui abaisse les prix d'un côté les remonte de l'autre. La liberté commerciale, c'est en d'autres termes le commerce lui-même; ses effets diffèrent suivant les besoins. Nul n'achète pour le plaisir d'acheter. Qu'il entre en France peu de denrées étrangères, comme pour la viande et le blé, ou qu'il en entre beaucoup, comme pour la laine et la soie, c'est que dans le premier cas il n'y a que peu de besoins et que dans le second il y en a davantage. Si nous importons pour 200 millions de laine et de soie brutes, nous exportons pour 500 millions de tissus

de laine et de soie, que nous ne pourrions pas produire autrement. De même, s'il arrive un jour que l'importation du blé s'accroisse, c'est que le prix se sera élevé outre mesure, et que la production nationale, même doublée, sera devenue insuffisante, comme en Angleterre. L'erreur des producteurs est d'avoir cru que le libre-échange des produits pouvait jamais tourner contre la production. Les libres échangistes y ont aidé en parlant des consommateurs comme si les consommateurs n'étaient pas les producteurs sous une autre forme. La liberté ne combat que le monopole, qui est l'ennemi de la production.

Parlerai-je maintenant des choses dont l'agriculture a besoin? Je ne crois pas que le prix du fer dût baisser immédiatement beaucoup par une révision sérieuse du tarif; la demande de fer est trop générale dans le monde, pour qu'une pareille baisse soit possible. Il n'en est pas moins vrai qu'une plus grande introduction de fer étranger, même sans agir sur le prix, donnerait des facilités nouvelles à toutes les industries qui s'en servent, préparerait pour un prochain avenir la production des fers indigènes à meilleur marché, et dans tous les cas préviendrait une hausse nouvelle. Il faut du fer pour produire du fer; la plupart des causes qui en élèvent le prix en France tiennent à des frais de transport. Que les chemins de fer se fassent plus vite, que la houille, le bois, le minerai, le fer lui-même, circulent à moins de frais, et ce métal si utile, si nécessaire, sortira avec moins de peine du sol qui le produit; il se répandra plus aisément sur toute la surface du territoire. Ce qui importe à l'agriculture, c'est le prix du fer au détail chez le maréchal de campagne. Même quand ce prix baisserait, elle n'en consommerait pas d'abord beaucoup plus, parce qu'elle est pauvre et ignorante; mais peu à peu elle apprendrait à s'en servir, et si jamais un plus grand usage entrait dans ses habitudes, elle finirait par en employer des quantités énormes, car il n'y a pas d'agriculture perfectionnée sans une grande consommation de fer; dans les fermes les mieux conduites, il en faut jusqu'à 20 kilogrammes par hectare et par an, ou dix fois plus qu'on n'en emploie en moyenne aujourd'hui.

N'est-il pas étrange et regrettable que le guano soit plus cher en France que partout ailleurs? L'Angleterre, la Belgique, l'Amérique du Nord, en emploient des quantités considérables; il pénètre jusqu'en Saxe, au centre de l'Allemagne, et chez nous on n'en achète presque pas. Pourquoi? Sans doute parce que la plupart des cultivateurs n'ont de quoi le payer à aucun prix, mais aussi parce qu'il est renchéri artificiellement par notre système de douane. Cette fois il n'y a pas de guano indigène à protéger, mais on veut protéger la navigation nationale, et on surcharge de droits tout ce qui arrive sous pavillon étranger : autre chimère dont on devrait bien

voir enfin le néant, car la plus protégée de nos industries, la navigation, est précisément celle qui fait le moins de progrès. Le guano, c'est pourtant de la fertilité immédiate, de la viande, du pain, tout ce qu'on demande à grands cris. Avec du guano, on gagne dix ans; on peut transformer en quelque sorte à vue d'œil une terre ingrate en terre fertile, et obtenir d'emblée une grande production céréale, tout en préparant l'avenir par des récoltes fourragères, ce qu'on ne peut faire sans ce secours qu'avec beaucoup de temps et d'avances. Mais que voulez-vous? le guano infecte les navires qui le transportent, nos armateurs y regardent à deux fois avant de s'en charger. La navigation anglaise et américaine est moins difficile, parce qu'elle a plus de bâtimens. Pourquoi s'entêter alors à ne vouloir de guano que sous pavillon français, quand il est bien démontré qu'on n'en peut avoir que fort peu et hors de prix?

Il faut avoir essayé d'introduire en France des machines aratoires étrangères pour se faire une idée des ennuis qu'on se prépare. Autrefois le droit d'entrée était exorbitant, il doublait la valeur de la machine. Ce droit a été réduit par un décret récent, rendu à l'occasion de l'exposition universelle, mais les formalités n'ont pas été simplifiées; elles dégoûtent les vendeurs eux-mêmes. Au mois de novembre dernier, un agriculteur français ayant écrit à la fabrique belge de Haine-Saint-Pierre pour demander un concasseur de tourteaux, le directeur lui répondit que « la douane française n'ayant pas de règle fixe et exigeant des dessins, des devis, des certificats d'origine pour des niaiseries, il avait pris la détermination de ne plus vendre en France aucune machine agricole. » Je ne vois pourtant pas en quoi l'introduction d'un concasseur de tourteaux peut menacer l'industrie nationale. Plus on fera venir de l'étranger de machines aratoires, plus l'usage s'en répandra, et par conséquent plus nos propres fabricans seront excités à en faire. J'entends parler de beaux projets pour créer en France de grandes fabriques sur le modèle des établissemens anglais et belges : j'y applaudis fort pour mon compte; mais en attendant laissez acheter en Angleterre et en Belgique, si l'on y travaille mieux et à meilleur marché qu'en France : vous verrez vous-même, par les essais qui seront ainsi faits, quels sont les instrumens qui réussissent le mieux chez nous, quels perfectionnemens ils réclament pour réussir davantage; vous vous éviterez des écoles et des frais inutiles.

J'ai déjà dit que je ne voulais pas traiter ici le côté industriel de la question; je me contenterai de dire en gros qu'il en est à mon sens de toutes nos industries comme de l'agriculture. Je ne crois pas plus à l'*inondation* des houilles, des fers, des draps, des cotonnades, des poteries, des produits étrangers de toute sorte, qu'à celle des blés, des bestiaux et des laines; il n'en entrerait, j'en suis con-

vaincu, si les barrières étaient abaissées, que le supplément justement nécessaire pour satisfaire à des besoins partiels, sans nuire le moins du monde à la production nationale ou plutôt en la favorisant. Même en admettant que nos importations dussent s'accroître de plusieurs centaines de millions, beaucoup de ces nouvelles matières deviendraient entre nos mains des instrumens de production, et nos exportations s'accroîtraient d'une somme égale. Le travail national y gagnerait au lieu d'y perdre. Aucune de nos industries n'y trouverait l'occasion d'une crise, si ce n'est celles qui, mal constituées par leur nature, ne peuvent prospérer sous aucun régime, pas plus sous celui de la protection que sous tout autre. L'expérience se fait déjà pour quelques-unes, nous verrons ce qui en sortira; il ne s'écoulera pas, j'espère, un grand nombre d'années sans que tout le monde soit éclairé sur la chimère de la protection. Les fantômes qu'on a soulevés de part et d'autre disparaîtront à la lumière des faits, on verra que l'industrie, comme l'agriculture française, n'a rien à craindre de personne.

Quand un pays fait déjà avec l'extérieur pour 3 milliards d'échanges, quand il se compose lui-même d'un territoire de plus de 50 millions d'hectares, comprenant tous les climats et toutes les formations géologiques, mêlé de montagnes et de plaines, sillonné de rivières navigables, de routes, de canaux, de chemins de fer, avec une population laborieuse de 36 millions d'hommes, qui a joué un assez grand rôle dans le monde par son génie dans tous les genres, ce n'est pas un peu plus ou un peu moins de facilités pour commercer avec ses voisins qui peut y changer de fond en comble les conditions du travail. Je n'en attends donc pas des effets bien immédiats et bien prodigieux; mais je suis loin de croire, comme les protectionistes, que le système protecteur ait contribué en quoi que ce soit au développement industriel de la France; il lui a nui au contraire, tant qu'il a pu; ce n'est pas sa faute s'il n'a pas pu lui nuire davantage. La suppression des douanes intérieures a eu dans d'autres temps des résultats considérables, quand de plusieurs petits marchés elle n'a fait qu'un. Un nouvel agrandissement du marché serait un pas de plus. Un jour viendra où il en sera du système protecteur comme des autres erreurs économiques que le temps a ruinées; nos neveux auront peine à comprendre qu'on ait jamais pu espérer de favoriser le travail en lui créant des entraves et en l'empêchant de vendre et d'acheter suivant ses convenances.

La considération fiscale prend ici une importance de premier ordre. Les produits industriels, ayant plus de valeur sous un moindre volume que les produits agricoles, peuvent être sans inconvénient frappés de droits plus élevés. En substituant aux prohibitions

et aux droits protecteurs des droits exclusivement combinés dans un intérêt fiscal, on pourrait sans aucun doute augmenter le revenu des douanes de 50 ou 60 millions. Dans le pays du *free trade* par excellence, l'Angleterre, la douane rapporte plus de 500 millions à l'état, elle peut bien en rapporter la moitié en France. Ainsi se trouverait à peu près comblé le déficit qu'on cherche aujourd'hui à remplir par de nouveaux impôts. Il suffirait, en supprimant toutes les prohibitions, d'établir des droits spécifiques calculés en moyenne sur le pied de 15 pour 100 de la valeur, réduits à 10 ou même 5 pour les matières premières et portés à 20, 25 et même 30 pour les objets manufacturés. Je ne vois vraiment pas quelle objection plausible on pourrait faire à un pareil remaniement des tarifs. Quand les questions se posent ainsi dans leurs véritables termes, on peut dire sans exagération qu'elles disparaissent. Ce n'est que par une illusion inexplicable que le débat a pu jamais s'agiter entre la protection et le libre-échange absolu, car d'un côté les protectionistes ne peuvent pas avoir la prétention d'empêcher toute espèce de commerce extérieur, et de l'autre les partisans du libre-échange n'ont jamais pu se flatter de supprimer les douanes, qui figurent au nombre des meilleurs impôts.

Au moment où j'écris ces dernières lignes, le corps législatif vient de transformer en loi la plupart des décrets rendus par le gouvernement pour abaisser quelques-uns de nos tarifs. C'est une consécration de plus. La discussion n'a pourtant pas été beaucoup plus favorable en apparence que par le passé au principe de la liberté commerciale; un seul orateur, M. de Kergorlay, député d'une de nos plus riches provinces, la Normandie, a développé des idées analogues à celles que je viens d'exposer : tous les autres, notamment les organes de la commission et du gouvernement, ont cru devoir faire une éclatante profession de foi en faveur du système protecteur. Peu importe au fond, puisque les actes sont si peu conformes aux paroles. La même singularité s'était déjà produite en 1850 dans la session du conseil général de l'agriculture et du commerce. Quand la question de principe fut posée, l'assemblée presque tout entière vota, avec une véritable passion, pour le maintien de la protection. Dans toutes les questions d'application, comme les soies, les sucres, les bestiaux, et surtout la grande question de l'introduction en franchise des produits algériens, elle vota dans le sens du libre-échange. Le corps législatif vient d'en faire autant à l'unanimité. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que les pouvoirs publics continuent à défendre ainsi le système protecteur; il n'en restera bientôt plus rien.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA

RÉGENCE DE TUNIS

LE GOUVERNEMENT DES BEYS ET LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE.

De tous es états barbaresques qui ont été pendant longtemps des voisins si incommodes pour le midi de l'Europe, la régence de Tunis est celui qui offre les plus grands et les plus nombreux souvenirs : ce fut là que s'éleva Carthage, et ce fut de là que partirent plus tard les Arabes pour envahir l'Espagne, la Sicile et les parties les plus méridionales de la Gaule et de l'Italie. Enfin un souvenir particulier à la France, un souvenir à la fois national et religieux, se rattache pour nous à cette terre : saint Louis y mourut. Malgré tant de titres qui la désignent à notre sympathie, la régence de Tunis n'est encore cependant que peu fréquentée. Les voyageurs n'en visitent guère que la capitale, point d'arrivée de deux lignes de bateaux à vapeur, partant l'une de Marseille et l'autre de Gênes. Un séjour de cinq ans dans la régence m'a permis d'en parcourir l'intérieur dans tous les sens, et je puis dire que le beylik tunisien est la contrée du globe que je connais le mieux. Après avoir parlé avec quelque étendue de Tripoli, pittoresque marché qui unit le bassin de la Méditerranée à l'Afrique centrale (1), je crois donc utile de réunir ici quelques données sur un pays qui l'avoisine, et avec lequel la France a des rapports beaucoup plus intimes, soit directement, soit indirectement par l'Algérie.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1855.

I. — PHYSIONOMIE DU TERRITOIRE TUNISIEN.

Chacun connaît à peu près la charpente géologique de l'Algérie. On sait qu'elle consiste dans les deux chaînes de montagnes atlantiques, courant de l'ouest à l'est, — la première à peu de distance de la Méditerranée, qui même souvent en baigne le pied, — la seconde sur la lisière de cette autre mer de sable et de pierres qu'on appelle le grand désert du Sahara. L'intervalle entre les deux chaînes parallèles est rempli par des chaînons transversaux et par des plateaux élevés : cette région centrale est ce qu'on appelle le Tell, expression arabe qui en indique la haute position. Le littoral du nord de l'Afrique est généralement parallèle à l'équateur dans toute l'Algérie, il est même assez peu dentelé; mais dans la régence de Tunis il change brusquement de direction et suit le méridien depuis la presqu'île du cap Bon jusqu'aux frontières de Tripoli. Il résulte de cette configuration du littoral tunisien que les deux chaînes atlantiques sont là, non parallèles, mais perpendiculaires à la mer. Celle du nord prend fin au cap Bon même, et celle du sud vers le golfe de Gabès ou petite Syrte. La large ouverture qu'elles laissent entre elles n'est autre chose que la dégradation successive et étagée des plateaux algériens du Tell, de sorte que ces deux pays, — l'Algérie et la régence de Tunis, — font partie du même système géologique, et physiquement ne forment qu'une seule et même contrée. Les bordures de ces plateaux étagés se dessinent en chaînes montagneuses à directions irrégulières et souvent compliquées, et vont toujours, comme les plateaux mêmes, en s'affaissant depuis la frontière de l'Algérie jusqu'à la mer. C'est par cette frontière que nous commencerons l'exploration du territoire tunisien. Une région volcanique et montagneuse, une région maritime, une région centrale, une région saharienne, telles sont les quatre divisions principales qui nous aideront à grouper nos idées.

En parcourant la région volcanique de la régence, j'ai pu suivre une couche de calcaire marneux de plus de 200 kilomètres, qui m'a fait bien souvent penser aux belles théories de M. Élie de Beaumont sur les soulèvemens. Cette couche, je la trouvais tantôt s'étendant horizontalement sous les pieds de mon cheval dans les terrains plats et dénudés de certaines plaines, tantôt transportée sur les pics les plus élevés; les vallées d'érosion, les gorges, les lits déchirés des torrens, m'en découvraient l'épaisseur dans leurs berges stratifiées; enfin elle se présentait quelquefois à moi sous forme de *dikes*, ou murs perpendiculaires. Une petite ville nommée El-Kef peut servir de résidence et de lieu de halte au voyageur qui parcourt cette région volcanique.

La route qui conduit à cette ville coupe deux lignes parallèles de ces *dikes*, que les Arabes appellent *sour-en-nar* (remparts du feu), expression aussi juste sous le point de vue descriptif que sous le point de vue géologique. Les commotions volcaniques qui les ont fait surgir du sein de la terre ont laissé bien d'autres traces encore dans le pays. La montagne sur les flancs de laquelle la ville d'El-Kef est bâtie est elle-même un ancien volcan éteint : la disposition de son sommet, que coupe la route, et des débris de coulées de lave ne permettent pas d'en douter. La tradition locale a conservé le souvenir de cette origine. Le lendemain de mon arrivée au Kef, dans une visite que je fis au cadi de cette ville, qui me parut un homme assez éclairé, je lui communiquai mes observations et la conclusion que j'en tirais pour l'existence d'un ancien volcan dans la montagne dont nous avions le sommet au-dessus de nous : il me répondit que c'était un fait incontestable et si bien établi, que la ville avait porté autrefois le nom de *Chekeb-en-Nar* (les crevasses de feu).

Le Djebel-Zerissa, à 50 kilomètres au sud-ouest d'El-Kef, est encore un ancien volcan, qui paraît ne s'être éteint qu'à une époque beaucoup moins reculée. Le fond de son cratère est maintenant bien uni et couvert d'un épais et frais gazon. Les coulées de lave sont nombreuses, et l'on dirait qu'elles viennent seulement d'être vomies par les entrailles de la terre. Dans la plaine des Zeralma, qui est au-dessous de la montagne, existe un tronçon de voie romaine tout pavé de cette même lave (1). L'existence de ces volcans africains sur le prolongement de la zone de ceux de la Sicile, des Lipari, du royaume de Naples, est un fait géologique important qui méritait d'être signalé.

La ville d'El-Kef, l'antique *Sicca-Veneria*, est le siége d'un gouvernement considérable, qui du côté de l'ouest touche à l'Algérie. C'est par ce district que la Medjerdah, qui est le Bagrada des anciens, entre sur le territoire de la régence de Tunis, en quittant celui de l'Algérie. Ce cours d'eau est la rivière la plus considérable de la Barbarie, bien qu'il ne soit point navigable. La vallée qu'il parcourt est belle, large et extrêmement fertile; elle le serait encore plus, si la

(1) Au nord du Kef, dans le pays des Kromir, on voit un autre volcan, le Djebel-Betouna, qui en 1838 se remit à fumer. Des troubles survenus dans le pays des Kromir pendant que j'y étais, par suite de l'assassinat d'un corailleur de La Calle, ne me permirent pas d'arriver à cette montagne. Je devais y aller au printemps de 1848 avec le caïd du Mogod, qui a la haute main, autant qu'on peut l'avoir, sur les sauvages tribus kabaïles de ce district; mais la révolution de février, qui a dérangé tant de choses, dérangea aussi celle-là. Néanmoins je crois pouvoir garantir l'exactitude de ce que je viens de dire touchant le Djebel-Betouna. L'existence de cette montagne volcanique me fut signalée dès 1838, époque où j'étais directeur des affaires arabes à Alger, par M. le général de Mirbeck, alors chef d'escadron et commandant du cercle de La Calle, limitrophe du territoire des Kromir.

Medjerdah n'avait pas un lit aussi encaissé, ce qui rend cette rivière à peu près inutile pour l'arrosage des terres. Il serait facile d'obvier à cet inconvénient par des barrages semblables à ceux que depuis la conquête on a élevés dans plusieurs rivières de l'Algérie; mais le gouvernement tunisien songe peu à ces sortes d'améliorations. Vers la fin du XVIIe siècle, un bey, meilleur administrateur que les autres, fit cependant construire à Tebourba un magnifique pont qui servait de barrage au moyen d'un système d'écluses. Malheureusement les vannes de ces écluses ont depuis longtemps disparu, et le pont n'est plus qu'un pont ordinaire. Si les eaux de la Medjerdah étaient utilisées pour l'agriculture, ce serait vraiment quelque chose de prodigieux que la fécondité du bassin de l'antique Bagrada, car dans l'état actuel du sol cette fécondité est déjà admirable. C'est bien la *ferax Africa.* Il est bon de remarquer, à ce propos, que les Arabes appellent cette contrée *Ferikia,* en y comprenant le district également très fertile de Badja, au nord de la Medjerdah, entre cette rivière et la mer. Cette partie septentrionale de la régence de Tunis est en outre abondante en minerais de fer et de plomb, dont deux mines sont exploitées, et en magnifiques forêts, dont quelques-unes sont les plus belles que j'aie vues de ma vie. La position maritime de Tabarka serait très convenable pour l'exportation des beaux bois de construction qu'on pourrait en tirer. Bizerte, qui est un port considérable, en est trop éloigné. Rien n'est gracieux comme la position de cette petite et jolie ville de Bizerte, bâtie sur le canal qui met en communication avec la mer deux lacs conjugués, à l'extrémité desquels s'élève une autre ville, Mater, entourée d'une campagne très riche. Ghar-el-Mélah, que les Européens appellent Porto-Farina, est également une très gracieuse localité.

Nous sommes insensiblement descendus de la région volcanique à la région maritime, et la vraie capitale de celle-ci, comme de toute la régence, est Tunis. On remarque à Tunis de somptueux monumens et de beaux quartiers; mais l'ensemble n'a rien d'attrayant. La campagne en est poudreuse et aride, excepté sur quelques points, tels que le village de l'Ariana, le quartier appelé la Marsa, sur les bords de la mer, et la colline sur laquelle est situé le village de Sidi-Bou-Saïd. C'est entre cette colline et la Goulette que sont situées les ruines de Carthage. Toutes les villes du littoral tunisien au sud du cap Bon, telles que Nabel, Hammamet, Soussa, Monestir, Mahédia et Sfax, sont assez florissantes. Il s'y fait un immense commerce d'huile, surtout à Soussa, centre du Sahel, qui n'est qu'une vaste forêt d'oliviers, renfermant plus de cent villages ou bourgs, dont quelques-uns, pour l'étendue de leur population, pourraient bien prendre le nom de villes. Un de ces villages en effet, Msaken, compte dix mille habitans.

En face de Sfax sont les îles Kerkennah, dont la plus grande est la Cercinna des anciens. La destinée de cette localité a été de servir de refuge aux victimes de la politique et d'être un lieu d'exil pour celles de l'amour. C'est à Cercinna qu'Annibal se retira, fuyant sa patrie, après s'être embarqué à la tour qui porta son nom, et c'est de là qu'il partit pour se rendre auprès d'Antiochus. Marius, chassé d'Italie, y trouva un asile, et ce fut le lieu de déportation de Sempronius Gracchus, un des nombreux amans de Julie, fille d'Auguste. Aujourd'hui on y relègue les filles publiques qui ont eu des démêlés avec la police tunisienne. Ces malheureuses y sont jetées sans ressources, et y vivent comme elles peuvent. On les voit souvent parcourir le rivage avec les lambeaux de leurs costumes à couleurs voyantes, pour chercher des coquillages, dont elles sont réduites à se nourrir lorsque la charité ou le libertinage des habitans ne leur vient point en aide (1). Depuis qu'on ne noie plus pour adultère, on envoie aussi à Kerkennah, sur la plainte des maris outragés, les femmes coupables ou trop tendres qui, dans un autre temps, auraient subi un sort plus rigoureux.

Dans la région centrale du territoire tunisien s'élève la ville de Kairouan, qui a été l'une des plus célèbres cités de l'islamisme et qui jouit encore d'une grande réputation de sainteté. Il était autrefois interdit aux chrétiens d'y pénétrer. Elle fut bâtie par Okba, et fut le siége du vaste gouvernement qui s'étendit bientôt jusque sur l'Espagne. Lorsque l'Afrique se sépara de l'empire des califes de Bagdad, elle fut la capitale des premières dynasties indépendantes qui y régnèrent. Elle partagea ensuite cet honneur avec Mahédia; mais elle le perdit entièrement sous les Beni-Hafz, qui s'établirent à Tunis. Aujourd'hui Kairouan ne compte pas plus de douze à quinze mille habitans.

Rien n'est plus désolé que le pays qui s'étend de cette région centrale à Gafsa, située sur la lisière du Djérid, c'est-à-dire du Sahara. Il est traversé par de nombreux torrens, dont le cours vagabond et désordonné en ravage et dénude le sol d'une façon déplorable. Cependant les nombreuses ruines qu'on y rencontre prouvent que, sous la domination romaine, il a dû être florissant et bien peuplé. Maintenant ce serait en quelque sorte une terre à refaire, et il est douteux que la meilleure administration en vînt à bout. Ce que dit M. P. de Tchihatchef de quelques parties de l'Asie-Mineure convient

(1) La police égyptienne fait des ruines de Thèbes le même usage que celle de la régence de Tunis fait de Kerkennah. Le très regrettable colonel de Barral, tué il y a quelques années en Algérie au moment où il venait d'être nommé général, me racontait un jour que la première rencontre qu'il fit en allant visiter ces ruines fut celle d'une nymphe qui lui adressa un compliment provocateur dans le français, non le plus pur, mais le moins équivoque.

on ne peut mieux à cette portion de la régence de Tunis (1). Gafsa est une assez agréable petite ville, bâtie à l'entrée d'une vallée conduisant dans le Djérid, qui passe pour la plus belle partie du Sahara, lequel a non-seulement la grandeur de ses admirables horizons, mais aussi de loin en loin les ombrages contrastés de ses oasis. Dans le Djérid, les deux plus gracieuses de ces îles de l'océan de sable sont Touzer et Nefta, qui sont vraiment des paradis terrestres. Toutes les productions végétales de l'Afrique et de l'Europe y croissent avec une vigueur luxuriante, sous la fécondante influence de la chaleur et de l'eau. Cette eau n'est pas d'ailleurs, comme dans un trop grand nombre d'autres localités, de l'eau de puits péniblement arrachée aux entrailles de la terre; elle est fournie par de belles sources un peu thermales, qui forment une petite rivière poissonneuse pour chaque oasis. L'arbre le plus répandu dans ces localités est naturellement le palmier, qui produit là les meilleures dattes du monde. J'ai pu en suivre la culture et en étudier les amours, car on connaît le privilége de ce végétal dioïque.

Felix arbor amat : nutant ad mutua palmæ
Fœdera.

On sait aussi que les amours du palmier sont dirigés par l'industrie agricole au moyen d'un procédé souvent décrit, et qui, rendant un mâle suffisant pour un grand nombre de femelles, permet de consacrer à celles-ci la plus grande partie du terrain.

Le Djérid exporte chaque année une très grande quantité de dattes en échange du blé dont il a besoin, et qu'il ne produit pas. Cette grande opération commerciale se fait au printemps, à l'époque de la tournée du *bey du camp* (2). Il y a quelques années qu'il se faisait par l'oasis de Nefta un commerce assez important avec l'Afrique centrale; mais il est considérablement réduit depuis l'époque où le bey Ahmed a aboli la traite des nègres. Nefta est peu éloignée de Souf, qui est la plus orientale des oasis du Sahara algérien, et communique avec Ghadamès par une ligne de onze étapes dans le désert. Le grand lac salé du Djérid appartient au système de ces grandes *sebkha* ou amas de sel, dont la ligne s'étend jusqu'à l'Océan et commence à la petite Syrte ou golfe de Gabès, vers la localité appelée *Tref-el-ma*. Ma pensée a toujours été, depuis que j'ai visité ces contrées, que la mer pénétrait autrefois par là dans l'intérieur du continent africain, où elle formait un grand bassin communiquant à

(1) Voyez les études de M. de Tchihatchef sur *l'Asie-Mineure* dans la *Revue* du 15 mai et 1er juin 1850.

(2) Le *bey du camp* est le commandant général des anciennes milices de la régence à l'exclusion des nouvelles troupes régulières. C'est une sorte de connétable. Cette charge est toujours occupée par le prince héritier présomptif.

l'Océan vers le cap Bogador. Le fond soulevé de ce bassin forme maintenant le grand désert, et le pays situé entre ce désert et la Méditerranée, comprenant la plus grande partie de la régence de Tunis, l'Algérie et l'empire de Maroc, aurait été la fameuse Atlantide de Platon.

Le pays situé au sud de Tref-el-ma est une contrée assez agréable qu'on appelle l'Arad. Il est compris entre la mer et une chaîne de montagnes au-delà de laquelle est le désert, et qui se rattache aux montagnes de Tripoli. La principale des localités de ce district est Gabès. Ce nom ne désigne pas une ville, mais une réunion de bourgs ou villages, dont le plus considérable, appelé Djarah, est le chef-lieu de l'Arad. Tous ces villages sont entourés de vergers, de jardins ravissans, et la rivière qui les arrose a, par la beauté et le peu de longueur de son cours, beaucoup d'analogie avec le Loiret. L'Arad formait dans l'antiquité une province qu'on appela *Emporia* (les marchés), ce qui en indique l'importance commerciale et agricole; aussi les Carthaginois ne tardèrent pas à l'occuper. Le sol de l'Arad est léger, très fertile et tellement près de l'eau, qu'il suffit presque partout de le creuser de quelques pieds pour en faire jaillir des sources abondantes. La sonde artésienne y ferait merveille et rendrait l'Arad un des plus riches cantons du monde.

A l'est de Gabès est l'île de Djerbah, un des plus beaux fleurons de la couronne tunisienne (1). Elle compte quarante mille habitans, tous de la secte des *khouamès*, honnêtes et laborieux. C'est, relativement à son étendue, le pays le plus peuplé de la régence de Tunis. Djerbah produit plusieurs espèces de fruits, y compris des dattes médiocres, de l'orge, peu de blé, mais beaucoup d'huile d'excellente qualité. On y fabrique de belles étoffes de laine et de soie ainsi que de la grosse poterie; enfin on y pêche des éponges comme à Sfax et à Kerkennah. Cette île forma quelque temps, aux XIIIe et XIVe siècles, avec Kerkennah, une principauté appartenant à la famille du fameux Roger de Loria, qui en avait fait la conquête. En 1560, les Espagnols, commandés par le duc de Médina-Celi, y éprouvèrent un grand désastre maritime. Une garnison de mille hommes, qu'ils avaient mise dans le château de l'île dont ils s'étaient emparés, s'y maintint après la perte de la flotte, et y arrêta pendant longtemps une armée de quarante mille Turcs. Lorsque ces braves gens eurent épuisé leurs vivres, ils firent une sortie furieuse sur le camp ennemi et périrent à peu près tous. On construisit avec leurs héroïques restes un ossuaire qui existe encore. Il avait été question dans un temps d'en demander la disparition au bey de Tunis; mais il eût été regret-

(1) C'est l'antique Lotophagitis.

table qu'on accédât à cette demande, car ce monument funèbre est infiniment plus glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs.

On sait du reste que les Espagnols ont occupé plus ou moins longtemps dans le XVIe siècle tous les points de quelque importance du littoral tunisien. La grande expédition de Charles-Quint sur Tunis, en 1535, est surtout un fait historique des plus populaires. Après avoir remis Muley-Hassen sur le trône, les troupes espagnoles établirent seulement garnison à la Goulette; mais en 1573 don Juan d'Autriche fit aussi occuper Tunis. Ce fut pour bien peu de temps, car l'année suivante les Turcs, conduits par Sinan-Pacha, en chassèrent les chrétiens, et tout le pays devint un pachalik de l'empire ottoman. Bientôt cependant les troupes turques méconnurent l'autorité de la Porte, chassèrent leur pacha et se constituèrent en république militaire administrée par un sénat ou divan composé de trois cents membres désignés sous le nom de *deys* (oncles). Cet ordre de choses ne dura que dix ans, car Othman, le plus habile de ces deys, annula bientôt tous les autres et devint le seul maître. Il fit administrer les Arabes par un bey qui lui resta toujours soumis; mais les successeurs de ce bey usurpèrent graduellement le pouvoir suprême sur ceux d'Othman, qu'ils réduisirent à ne plus être que des officiers municipaux à leur nomination, tandis que l'emploi de bey, devenant héréditaire, constitua une véritable souveraineté sous la suzeraineté purement nominale de la Porte. Telle est la constitution politique actuelle de la régence de Tunis, dont les relations avec les gouvernemens étrangers, tant dans la paix que dans la guerre, sont celles d'un état complétement indépendant.

Cet état est séparé, sur le littoral, de la Tripolitaine par le lac des *Bibans* ou des Portes, ainsi nommé à cause des nombreux canaux ou portes qui le font communiquer avec la mer. Le lac des Bibans était connu des anciens sous le nom d'*Hécatompyle* ou les Cent-Portes. Les Tunisiens ont à l'entrée principale du lac un petit et mauvais château bâti sur un îlot, voisin d'une longue et étroite langue de terre où tous les ans accourent au printemps, de toutes les montagnes environnantes, des troupeaux de mouflons attirés probablement par quelque herbe qui les affriande. Les Arabes appellent cet animal *begar-el-houach* (bœuf sauvage) ou *arou*, nom qui peut être une corruption du mot latin *aries*.

Quand on considère les nombreuses ruines de villes antiques qui couvrent le sol tunisien et attestent son ancienne prospérité, on se sent disposé à quelque confiance dans l'avenir de la régence, si ce pays est administré un jour comme il aurait besoin de l'être, car le mal qui est résulté d'un long abandon ne serait très difficile à réparer que dans la région désolée comprise entre Kairouan et Gafsa. Je ne pense pas

qu'il y ait nulle part autant de restes matériels du monde romain que sur cette terre, dont la dépopulation est une garantie de conservation pour les débris du passé. Ces débris sont d'ailleurs plus remarquables par leur nombre que par leur valeur architectonique. Après le magnifique cirque d'El-Djem, le temple de Suffetula et quelque chose de celui de Douga, il n'y a rien dans tout cela de bien précieux sous le rapport de l'art; mais tout est grand et annonce la puissance.

Le docteur Shaw, Peyssonnel et le fameux voyageur Bruce dans le dernier siècle, le comte Borgia, le capitaine Falbe et sir Grenville Temple dans celui-ci, ont étudié avec plus ou moins d'étendue et de succès l'archéologie de la régence de Tunis. Venant après eux et fixé dans le pays par des fonctions publiques, j'ai eu tout le temps et les moyens de voir ce qu'ils avaient vu, et de plus de découvrir beaucoup de ruines dont l'existence leur était restée cachée. Je citerai dans ce nombre les restes d'une ville dans laquelle une inscription très nette fait reconnaître une colonie romaine portant le nom de *Saltus Mussipianus,* dont ne fait mention aucun écrivain de l'antiquité; une autre plus grande, dont rien n'indique le nom ancien et que les Arabes désignent sous celui de *Medeina;* les vastes décombres de Zian, dans l'Arad, où je trouvai plusieurs statues mutilées qu'à ma demande le bey nous concéda; enfin les ruines de la fameuse Thala de Marius, au milieu d'une forêt de gommiers, qu'aucun voyageur n'a signalées avant moi.

Une espèce de ruines que je m'attendais peu à trouver dans le pays de Tunis, ce sont des ruines druidiques, des *pierres levées,* telles qu'on en voit sur plusieurs points de la France, surtout en Anjou et en Bretagne. La localité où se rencontrent ces ruines, appelée Kissera, avait été occupée, comme l'atteste une inscription, par une légion levée dans les Gaules. Ces monumens druidiques retrouvés en Afrique me rappelèrent que, plus de vingt ans auparavant, j'avais visité dans la forêt de La Haye, non loin de la route qui conduit de Nancy au Pont-Saint-Vincent, l'emplacement d'un camp romain autrefois occupé par une légion africaine, et qui avait gardé le nom d'*Africa.*

II. — LE GOUVERNEMENT ET LES POPULATIONS.

Les quatre régions, volcanique, maritime, centrale et saharienne, nous ont montré dans ses traits essentiels la physionomie du territoire tunisien. Pénétrons maintenant dans les diverses classes de la société qui l'occupe. Le gouvernement d'abord et ses relations avec la France, puis les populations qu'il gouverne, enfin les ressources dont il dispose doivent appeler successivement notre attention.

Nous avons dit comment la conquête turque, effectuée dans le

XVIe siècle par Sinan-Pacha, produisit, après un certain nombre de transformations, le petit état barbaresque connu des Européens sous la dénomination de *Régence de Tunis*. Une chose à remarquer surtout dans la série de ces transformations, c'est la manière dont les deys d'origine turque furent supplantés par les beys, de qui l'autorité avait quelque chose de plus local, de plus indigène, et par conséquent était plus sympathique aux populations arabes. Ce fut aussi avec l'appui des Arabes, qu'il commandait sous un pacha turc, que le chef de la dynastie des Caramanli assit d'une façon souveraine son pouvoir à Tripoli. Aussi ces deux états étaient-ils plus arabes que turcs, contrairement à ce qui se passait sur le territoire d'Alger, où l'autorité, quoique également indépendante de la Porte, ne sortait jamais des mains des membres d'une milice toute turque et formant une aristocratie militaire à l'instar des mamelucks d'Égypte. Tant que la lutte avait duré entre les deys et les beys de Tunis, les derniers avaient montré beaucoup de déférence à la Porte-Ottomane, dont les autres se montraient fort indépendans; mais lorsque les beys eurent pris le dessus, il s'opéra dans les dispositions des uns et des autres un revirement qui fut la conséquence naturelle du changement de leurs positions réciproques, c'est-à-dire que les deys affectèrent à leur tour l'indépendance, et que les beys et la milice turque, dont ils continuaient à être les chefs, furent conduits à invoquer l'appui de Constantinople. Ces dispositions se combinant avec des rivalités de succession dans la famille des beys qui règne encore aujourd'hui, des guerres civiles cruelles affligèrent la régence de Tunis dans le dernier siècle, et donnèrent prétexte au dey d'Alger d'intervenir dans les affaires de ce pays, qu'il rendit même tributaire. Enfin Hamouda-Pacha, un des plus habiles princes qui aient régné à Tunis, secoua, il y a une quarantaine d'années, le joug des Algériens et en finit avec la milice turque, qui avait fait trop souvent cause commune avec eux. Cette troupe, exaspérée des amoindrissemens de priviléges que le bey lui imposait chaque jour, se révolta et s'empara de la citadelle ou *casbah* de Tunis, où ce prince les assiégea. Au bout de quelques jours, les révoltés, réduits aux abois et craignant une prise d'assaut, sortirent la nuit de la forteresse du côté de la campagne que le bey avait laissé libre à dessein, avec l'intention de gagner les états algériens; mais ils furent en grande partie massacrés par la cavalerie arabe qui fut envoyée à leur poursuite (1). Hamouda forma de ce qui en resta une milice nouvelle, réduite maintenant à bien peu de

(1) Le bey de Tunis employa utilement dans cette affaire, qui eut lieu en 1811, quelques artilleurs français faisant partie d'un convoi de prisonniers que les Anglais avaient remis à notre consul, et qui attendaient à Tunis une occasion pour être transportés en France. Ces prisonniers étaient rendus en vertu d'un cartel en échange d'Anglais pris par nos corsaires. On sait que si à cette époque la marine de l'état n'a pas joué un rôle

chose. Quant au dey ou *doulatli*, comme il était aussi appelé, confiné dans de basses fonctions et révocable par le bey, qui le nomme comme tous les autres fonctionnaires, il n'est plus guère qu'une ombre qui n'a de réel que quelques coups de bâton qu'il donne et quelques piastres qu'il reçoit. Cependant telle est la force de l'habitude, que le bey continua assez longtemps à lui faire la première visite à la fête du beïram. La destruction de la milice turque fut le dernier coup porté à la domination de Constantinople dans la régence de Tunis, qui peut être considérée comme étant de fait aussi indépendante de la Porte que l'empire du Maroc lui-même. Néanmoins la suzeraineté du grand-seigneur y est reconnue en droit, mais plutôt sous le point de vue religieux que sous le point de vue politique.

Le gouvernement tunisien est maintenant le plus simple et le moins embarrassé de rouages qui se puisse voir. Il n'est question là ni de hatti-chérif de Gulhané ni de tanzimat. Le bey-pacha fait tout, ou du moins est censé tout faire. Les gouverneurs de province, — *outhans*, — correspondent directement avec lui. On peut même dire qu'il n'a pas de ministres. On voit bien cependant à sa cour quelques personnages que l'on pourrait prendre pour des ministres, tels que le *sahab-taba* ou garde du sceau, l'*aga* ou chef des troupes, le *krasnadar* ou trésorier; mais ces gens-là sont sans autorité réelle, puisque les fonctionnaires des administrations qu'ils semblent diriger sont en rapport direct avec le souverain. Dans un gouvernement ainsi organisé, il est clair que le personnage le plus réellement influent auprès du bey ne peut être que celui qui est chargé de sa correspondance, c'est-à-dire le premier secrétaire ou *bach-kateb*. Le premier drogman, qui est habituellement un chrétien et qui en cette qualité est l'intermédiaire entre le bey et les représentans des puissances européennes, exerce aussi nécessairement une influence considérable dans les affaires diplomatiques. Ce poste est occupé aujourd'hui par un Génois, M. Raffo, que l'on a souvent vu à Paris, où on l'a considéré à tort comme le ministre des affaires étrangères ou *reis-effendi* du bey de Tunis.

La petite cour de Tunis étale un faste qui n'est pas tout à fait en rapport avec la médiocrité de ses revenus. On y voit une foule d'officiers du palais et une multiplicité de domestiques inférieurs, dont les vêtemens, trop rarement renouvelés, montrent trop souvent autre chose que la corde. Les châteaux du bey sont nombreux, mais médiocrement entretenus. Le fameux *pococurantisme* reproché aux Italiens, et qui est aussi le péché des musulmans, s'y fait

fort brillant en France, en revanche nos corsaires montrèrent beaucoup d'audace et de savoir-faire. Ils relâchaient souvent à la Goulette, où ils débarquaient leurs prisonniers, que notre consul remettait à celui d'Angleterre, lequel donnait en échange un égal nombre de Français tirés du dépôt que les Anglais avaient établi à Malte à cet effet.

partout remarquer par ce mélange de luxe et de misère, de parfums et de saletés, de marbre et de planches de sapin, d'or et de fer-blanc rouillé, que l'on rencontre chez tous les grands de l'islam, depuis le Maroc jusqu'aux rives du Gange. Le bey se tient le plus souvent au Bardo, grande habitation qui renferme de riches et belles parties, située à une lieue de la ville, où s'élève un autre palais que le bey n'habite guère qu'à l'époque des fêtes religieuses. Un troisième château, où il va assez souvent, existe à la Goulette; mais c'est peu de chose. On en compte un quatrième, assez agréable, dans la banlieue de Tunis, à la Manouba, et dont le dernier bey a fait une caserne de cavalerie; un cinquième, fort grand et qu'on laisse périr faute de soin, à Hammam-el-Lif, au bord de la mer, dans une jolie situation; enfin un sixième, bâti par le même bey, qui y a dépensé gauchement et sans goût des sommes immenses, à Mamoudia, dans une assez triste position.

Administrativement et politiquement, la régence de Tunis se divise en *outhans* ou *caïdats*, dont les uns sont territoriaux et les autres composés de tribus à tentes. Tous les *caïds* correspondent directement, comme je l'ai dit, avec le bey. Il en est de même, et à plus forte raison, des *kaïa*, qui sont les commandans supérieurs des forces irrégulières, les seules qui existassent avant l'établissement du *nizam-el-djedid* (1). Ces *kaïa*, au nombre de quatre, résident à Gabès, Kairouan, Bizerte et El-Kef; ils peuvent réunir à leurs fonctions militaires celles de caïd. La réunion des forces irrégulières est ce qu'on appelle le *makhsen*, comme en Algérie. Le *makhsen* se compose : 1° d'un petit noyau de vieux Turcs ou fils de Turcs; 2° de *zouaoua* ou zouaves, venus originairement des tribus kabaïles de l'Algérie et maintenant dispersés sur divers points de la régence, où ils s'adonnent à différentes professions, même à celle de domestique, lorsqu'ils ne sont pas requis de marcher; 3° des *ousselatia*, qui sont les descendans des anciens habitans du Djebel-Ousselat, que les beys ne purent réduire qu'en les dispersant; 4° de spahis choisis dans les tribus, où ils jouissent de plusieurs priviléges (2); 5° des *ambas*, qui sont des spahis plus particulièrement attachés à la personne du bey; 6° enfin de tous les cavaliers des tribus dites du *makhsen*, dont la principale est celle des Drides, commandée par un chef qui réside dans la plaine d'Elsers, au milieu d'une magnifique smala. C'est avec ces forces que tous les ans, au printemps et en automne, le *bey du camp* fait deux tournées, l'une au midi et l'autre au nord. J'ai eu l'honneur d'être deux fois dans ces expéditions l'hôte du bey Mohammed, actuellement régnant, qui était alors bey du camp, et

(1) On désigne sous le nom de *nizam-el-djedid* (la nouvelle ordonnance) les troupes régulières de nouvelle création.

(2) Il y en a toujours un certain nombre auprès du bey. Chaque *kaïa* en a cinq cents.

j'ai pu remarquer son caractère sage et conciliant, sa courtoisie pour les étrangers et son adresse comme cavalier et comme chasseur.

Il est hors de doute que les forces irrégulières que commande le bey du camp suffisent à tous les besoins du gouvernement tunisien. Cependant le dernier bey avait imposé au pays un état militaire régulier, hors de proportion avec ses ressources. En effet, une armée permanente de vingt mille hommes, prise sur une population dont le chiffre ne dépasse pas de beaucoup huit cent mille, équivaut à une armée de neuf cent mille hommes en France. Or c'est là une charge que notre pays aurait de la peine à supporter, et qui, à Tunis, écrase l'agriculture et l'industrie. Sous le point de vue de la défense, elle est inutile, car l'indépendance tunisienne est garantie par nos intérêts algériens du côté où elle pourrait être menacée, et nous n'en avons aucun à chercher à la détruire pour notre compte : ce que nous possédons déjà de l'Afrique nous suffit amplement. D'ailleurs, si nous voulions agir autrement, ce ne sont pas certes les vingt mille hommes de troupes soi-disant régulières du bey qui nous arrêteraient.

Le gouvernement tunisien n'a pas fait pour sa marine les mêmes dépenses que pour son armée régulière de terre. Ses forces navales consistent en deux corvettes, un brick, un bateau à vapeur donné par la France en échange d'une remonte de cavalerie, et une frégate encore sur le chantier, quand je quittai le pays, et que l'état du canal de la Goulette, obstrué par négligence, ne permettait pas de lancer à la mer. Tout cela était placé sous la direction d'un officier français, l'excellent commandant Médoni, mort il y a peu de temps et vivement regretté de ses nombreux amis. C'est là qu'en sont réduits les armemens maritimes d'un état si redoutable autrefois au commerce européen, et hâtons-nous de dire qu'il n'a nul besoin d'en avoir davantage. Quoique Tunis ait été, dans le XVIIe siècle, l'état barbaresque d'où partaient le plus de corsaires, et que nous ayons eu quelquefois à cette époque maille à partir avec eux, il est à remarquer que les hostilités ne furent jamais très sérieuses entre la France et les Tunisiens. Il est vrai que ceux-ci, dans deux circonstances où nous avions le plus à nous plaindre d'eux, en 1685 et 1729, et où nous étions le plus décidés à les traiter en toute rigueur, furent éclairés par l'exemple fait sur Tripoli, et se soumirent à nos justes demandes de réparation, sans attendre l'emploi de la force. En 1740, la guerre éclata pour une misérable affaire de femme et une susceptibilité de notre consul. Cette guerre, de peu de durée et peu vivement poussée, entraîna cependant la perte de l'établissement qu'avait au cap Négro la compagnie d'Afrique, comme annexe de La Calle; elle causa aussi la perte de la petite colonie génoise de Tabarka. Cette île était la propriété de la famille Lomellini, qui était

en négociation pour la vendre à la compagnie d'Afrique au moment de la rupture entre nous et Tunis. Le bey, craignant d'y voir arriver les Français, devenus ses ennemis, s'en empara et en transporta les habitans à Tunis, où leurs descendans, toujours désignés sous le nom de Tabarkins, vivent de nos jours sous la protection du consul de Sardaigne (1).

Notre bon accord avec les Tunisiens fut troublé en 1798 par l'expédition d'Égypte, mais plus en apparence qu'en réalité. Le bey dut paraître se déclarer contre nous dans une cause qu'on lui disait intéresser tout l'islamisme, et il céda aux sollicitations de la Porte; mais il ne se prononça qu'avec modération, et dès qu'il le put, il renoua avec la France par un armistice du 26 septembre 1800, suivi du traité du 26 mars 1802, qui renouvela celui de 1742. Ce traité fut modifié en 1824 dans ses dispositions commerciales, puis remplacé par celui du 8 août 1830, qui, signé sous la salutaire influence de la prise d'Alger, nous fut encore plus favorable. Ce fut à cette époque que Tunis nous concéda, aux ruines de Carthage, le terrain où mourut Louis IX, et où nous avons élevé une chapelle à la mémoire du grand et saint monarque. Peu de temps après la signature du traité de 1830, le général Clauzel, qui commandait en Algérie, entama avec le bey une négociation dont le but était la cession à des princes de sa famille des provinces d'Oran et de Constantine, moyennant un tribut annuel d'un million de francs par province. Le bey se prêta avec empressement à cet arrangement, et des conventions furent signées dans ce sens entre lui et le général Clauzel; mais le gouvernement français ayant refusé de les ratifier, elles n'eurent pas d'autre suite. C'est là le dernier incident de quelque importance que nous ayons à noter dans l'histoire des relations du gouvernement tunisien avec la France.

Voyons maintenant quelles sont les relations de ce gouvernement avec les populations mêmes qui habitent la régence. Parmi ces populations, on en peut distinguer de nomades, presque toujours plus pastorales qu'agricoles, et d'autres sédentaires, plus agricoles que pastorales. Les premières vivent dans les plaines, les secondes dans les montagnes et autour des grands centres urbains. Les populations des plaines sont peut-être un peu plus querelleuses et plus adonnées au brigandage que celles de Tripoli, placées dans les mêmes conditions; les autres n'ont peut-être pas tout à fait le même degré de moralité que leurs analogues du sud, mais, à tout prendre, il y a dans cet ensemble de fort bons élémens, parfaitement capables de former un excellent peuple, digne d'être plus sagement

(1) Outre ces Tabarkins, il y a à Tunis un grand nombre de chrétiens de toutes nations, surtout des Maltais. On en trouve aussi dans toutes les villes du littoral. Le chiffre total de ces chrétiens ne doit pas être au-dessous de 15,000.

administré qu'il ne l'a été jusqu'à présent. Ce n'est pas que la bonne volonté ait toujours manqué aux gouvernans. Le bey Ahmed, par exemple, mort en 1855, était animé des meilleures intentions, mais les guides sûrs et désintéressés lui ont presque continuellement fait défaut. Porté par son caractère bienveillant à des générosités excessives et trop souvent déplacées, épris d'une passion extrême pour les réformes militaires et les parades, il ne sut jamais proportionner ses dépenses à ses recettes, et fut constamment à la merci de traitans rapaces qui lui faisaient manger son fonds et dévoraient ses revenus, en écrasant ses sujets sous les avanies fiscales les plus odieuses et les plus étranges. Aussi, pendant que le peuple et le prince marchaient réciproquement vers leur ruine, on voyait s'élever à Tunis de gigantesques et scandaleuses fortunes. Le centre du pays se dégarnissait d'une foule de familles laborieuses qui allaient demander asile aux tribus plus indépendantes des extrémités. De ces tribus, les unes, comme les Kromir au nord, les Ouderna au sud, sont complétement soustraites de fait à la domination tunisienne; d'autres, qui sont celles de l'ouest, qu'administre le kaïa ou gouverneur d'El-Kef, jouissent de divers priviléges qui leur procurent une existence supportable. Elles paient un impôt unique, sorte d'abonnement qui les met à l'abri des rapines et des vexations des agens du fisc tunisien. Lorsque je visitai ce pays, le kaïa d'El-Kef, qu'on appelle aussi kaïa de la Rakba, était Sidi Salah-ben-Mohammed, dont je reçus une très noble hospitalité. C'était un personnage fort important et fort riche, qui vivait avec beaucoup d'éclat. J'avoue en toute humilité n'avoir jamais couché sous des lambris si dorés, ni entre des rideaux si chamarrés, que chez ce digne homme, que sa bravoure, son activité et sa grande finesse dans les affaires avaient fait surnommer par les Arabes le « diable du midi » (*chitan-el-gheilah*); c'était, à tout prendre, un fort bon *diable*, juste et très aimé des populations d'El-Kef. Sidi Salah-ben-Mohammed donna un jour une assez fine leçon d'administration au bey Ahmed, qui régnait alors. Ce prince l'avait mandé à Tunis, et comme il y était arrivé avec une extrême promptitude, le bey lui en témoigna son étonnement. — Sidi, répondit Salah-ben-Mohammed, autrefois je mettais en effet quatre jours pour venir du Kef; mais depuis quelque temps tout ce qui est hors de chez moi se dépeuple si prodigieusement, que pour trouver des poules à manger j'ai été obligé de doubler les étapes.

Bien que les Arabes de la Rakba ne soient pas trop foulés, il s'en trouve qui, pensant qu'il y a encore quelque chose de mieux que de payer peu, et que ce quelque chose est de ne rien payer du tout, se placent de manière à passer sur le territoire algérien lorsque le kaïa leur demande de l'argent, et à revenir sur le territoire tunisien lorsque ce sont les Français qui en exigent. Étant un jour dans le

camp du « diable du midi, » qui faisait une tournée fiscale, j'assistai à un petit combat livré par ses troupes à des contribuables récalcitrans qui étaient, si je ne me trompe, les Ouchlata. Après l'échange de plusieurs coups de fusil, deux hommes tués et quelques blessés, ils vinrent à résipiscence, et payèrent la somme qu'ils devaient. Le kaïa leur ayant fait quelques reproches sur leur rébellion et leur folie, ils dirent pour s'excuser qu'ils s'étaient crus Français. — Parbleu, dit le kaïa, il est bien singulier que cette idée ne vous vienne que quand je vous demande de l'argent; mais au surplus voilà un consul de France, informez-vous auprès de lui de ce que vous êtes. — Prenant alors la parole, je leur demandai pourquoi, s'ils se croyaient Français, ils étaient allés attaquer, l'année précédente, les troupes du général Randon (1), qui leur avait donné une leçon dont ils devaient se souvenir. Ils sourirent et ne répondirent rien. Le lendemain, faisant route avec quelques-uns d'entre eux, je leur dis que j'étais étonné qu'ils eussent pris les armes pour la somme modique réclamée par Salah-ben-Mohammed. Ils confessèrent que leur contribution était en effet très peu de chose, mais ils me firent observer que s'ils la payaient trop facilement, on pourrait bien être tenté de l'augmenter. Ensuite ils ajoutèrent qu'il serait honteux à des montagnards de payer avant d'avoir « fait parler la poudre. » Chacun a son genre de point d'honneur; celui des fellahs d'Égypte est de ne pas payer sans avoir reçu un nombre convenable de coups de bâton.

Les habitans du littoral tunisien sont certainement ceux de tous les Barbaresques qui approchent le plus de la civilisation européenne. Ils sont naturellement gais et polis, assez amis du plaisir et faciles à contenter. Un gouvernement tant soit peu convenable aurait vraiment peu de chose à faire pour les rendre heureux. La ville de Tunis étant peuplée d'ulémas ou de docteurs de la loi, lecteurs assidus du Coran et de ses éternels commentaires, croyans durs et exclusifs par profession, il y règne encore un certain fanatisme, qui dans bien des esprits n'est plus qu'une rigidité hypocrite; mais dans les autres localités domine une grande tolérance et même une sorte d'indifférence, qui approche fort de l'incrédulité. J'ai même connu, dans un bourg du *sahel* de Soussa, une espèce de voltairien qui affichait ouvertement son scepticisme; il est vrai qu'il avait la précaution, ainsi que notre Rabelais, de l'abriter derrière la bouffonnerie. Cet homme avait perverti un pauvre capucin de notre mission catholique à force de se moquer, dans les conversations qu'il avait avec lui, de son vœu de chasteté. Le malheureux moine vint un beau jour le trouver, lui déclarant qu'il voulait se faire musulman, se marier et vivre au-

(1) Ce général, actuellement maréchal de France et gouverneur-général de l'Algérie, était à cette époque commandant de la subdivision de Bône.

près de lui; mais le sceptique, se moquant encore plus de son changement qu'il ne s'était moqué de ses scrupules, lui dit qu'il était absurde d'abandonner une erreur pour en adopter une autre, et refusa de se mêler de ses affaires. Le moine renégat partit pour l'Europe, où il se fit protestant.

Douce et naturellement honnête, la population agricole de la régence de Tunis ignorerait à peu près complétement le vol, si les soldats des troupes régulières du pays, pour qui la vie de caserne ne paraît pas être une aussi bonne école qu'elle l'est chez nous, ne ternissaient un peu cette innocence patriarcale quand ils rentrent dans leurs foyers. Ce que nous disons de la probité des Tunisiens ne peut malheureusement s'appliquer à leurs mœurs, dans le sens que comporte plus ordinairement ce mot. On sait que la chasteté n'est nulle part la qualité dominante des musulmans, mais on croit peut-être un peu trop que la manière dont vivent les femmes chez eux est une barrière efficace contre une trop grande licence : c'est une erreur. Les filles se marient généralement si jeunes, qu'elles n'ont guère le temps de faillir avant le mariage; mais, une fois mariées, elles ont d'autant plus de propension à le faire, que la gêne officielle où l'on cherche à les tenir, le peu de confiance qu'on leur montre les affranchit de tout scrupule. Il leur semble qu'en trompant la vigilance du mari, elles rentrent dans leurs droits naturels. J'aborde une question délicate; mais enfin il est possible de traiter avec convenance toute sorte de sujets, et la condition des femmes touche de trop près aux intérêts essentiels de la société musulmane pour que je m'abstienne d'en parler ici avec quelque liberté. On aurait grand tort de croire que la jalousie proverbiale des Orientaux les mette à l'abri des disgrâces conjugales. On pourrait soutenir au contraire, sans trop de hardiesse, que dans les pays musulmans les infractions au pacte conjugal sont plus nombreuses qu'ailleurs. Une fois les obstacles matériels surmontés, et ils sont toujours surmontables, tout est dit. Il n'y a pas de combat à livrer contre les scrupules et les principes de créatures sensuelles qui n'en ont aucun. Dans les villes, la peste des ménages est la Juive revendeuse à la toilette. C'est par elle que s'ourdissent toutes les intrigues amoureuses, et Dieu sait si elles sont nombreuses dans la classe moyenne, ce que nous appelons la bourgeoisie. Les femmes d'un rang plus élevé sont un peu retenues par leur nombreux entourage; mais celles qui n'ont autour d'elles qu'une ou deux négresses, dont il leur est toujours très facile de se faire des complices, sortent très aisément lorsque le mari est à ses affaires, et peuvent aller sans danger, conduites par la revendeuse à la toilette, là où l'amour les appelle. Les autres, qui sont plus surveillées, trouvent néanmoins dans les maisons de bain un moyen d'arriver au même but par un détour. Elles y entrent ostensiblement

avec leurs esclaves, puis en sortent peu après avec la fidèle Juive, en ayant seulement soin de changer quelque chose à l'espèce de disgracieux domino qui les enveloppe, et qui, inventé par la jalousie, se prête admirablement aux ruses de l'amour.

Il se passa à Tunis en 1847, dans le domaine des aventures galantes, un fait qui occupa beaucoup le pays et qui manqua tourner au tragique. Quelques jeunes Européens, dont l'un était attaché au consulat général de France, entretenaient depuis assez longtemps des relations avec des femmes musulmanes d'un rang convenable. Pour plus de sûreté, ces femmes se rendaient chez la Juive qui les servait dans leurs amours, et là elles prenaient des habits d'homme taillés à l'européenne. Ainsi déguisées, elles allaient trouver leurs amans dans une autre maison. Or il arriva un jour que, par suite d'une indisposition, une de ces dames manqua au rendez-vous. Son amant, qui était le plus jeune et le plus ardent de la bande joyeuse, s'en montra si contrarié, que le jour du rendez-vous qui devait suivre celui-là, l'indisposition de la jeune dame mauresque continuant, la Juive s'avisa de la remplacer par une courtisane assez distinguée pour que cet acte de contrebande ne fût pas trop reconnu. Lorsque cette fille se vit transformée en jeune garçon *roumi* (1), hardie comme les personnes de sa profession, elle persuada aux femmes avec qui elle se trouvait mêlée de traverser un bazar ou *souk* très fréquenté pour se rendre dans la maison où elles étaient attendues, au lieu de prendre par les rues désertes que leur faisait suivre ordinairement la prudente Juive. Celle-ci s'opposa vainement à cette extravagance. Voilà nos folles en plein bazar musulman, se décelant par leurs formes rebondies et par cette démarche traînante et dandinante particulière aux Mauresques. Les marchands se mettent d'abord à chuchoter, puis ils s'attroupent, viennent les regarder sous le nez, et ne doutant plus que ce ne fussent en effet des femmes, se disposent à les arrêter. Heureusement pour elles, il y eut un moment d'hésitation, causé par les observations de quelques boutiquiers qui craignaient d'avoir quelque méchante affaire avec les chrétiens, si nombreux et si influens à Tunis, car ils devinaient aisément où allaient ces femmes. Celles-ci en profitèrent pour courir à la maison qu'elles connaissaient bien, et, comme la nuit commençait à se faire, on les perdit de vue; mais la courtisane, qui ne connaissait pas encore cette maison, et la Juive, qui, étant dans un état de grossesse très avancé, ne pouvait courir, furent arrêtées. Le lendemain était un jeudi, jour de grande réception au Bardo. Le muphti s'y rendit en grande pompe, et là il conjura le bey de ven-

(1) Les Arabes de l'Afrique désignent ainsi les chrétiens. Il est presque inutile de dire que cela signifie tout simplement Romain.

ger l'honneur de ses sujets, lui faisant entendre que, comme on l'accusait déjà de trop de complaisance pour les chrétiens, cette affaire pouvait occasionner des troubles graves, si elle n'était pas poursuivie avec la dernière rigueur. Le bey Ahmed était fort indulgent pour les péchés du beau sexe, quoiqu'il n'en tirât, comme on sait trop, aucun avantage personnel; mais comme il allait entreprendre son voyage de France, ce qui était un scandale pour les fanatiques, il dut paraître courroucé, et autorisa le muphti à instruire l'affaire, en lui recommandant néanmoins de ne pas être trop cruel. Le muphti, revenu chez lui, fit comparaître les deux femmes arrêtées, et leur demanda les noms et la demeure des autres. Comme elles refusèrent de les dire, on les mit sous le bâton; mais les premiers coups ayant déterminé l'accouchement de la Juive, elle fut soustraite au supplice, qui fut long et cruel pour la courtisane. Celle-ci resta inflexible, et le muphti ne put rien savoir. Le bey, instruit du courage de cette femme, défendit de renouveler la torture qu'elle avait supportée avec tant de constance, et prescrivit qu'on se contentât de la transporter à Kerkennah, où elle a trouvé à faire un mariage convenable. Son héroïsme méritait cette fin, et permet de croire que, rentrée dans la bonne voie, elle aura fait une bonne mère de famille.

Dans les campagnes et les tribus, les femmes sont le plus habituellement sans voile, et ont autant d'occasions que les nôtres de voir les hommes et d'en être vues, ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient généralement de mœurs moins faciles que dans les villes. C'est principalement là que naissent ces grandes passions qui ont tenu de tout temps une si large place dans l'existence des Arabes, et qui à présent encore sont souvent des causes de guerre entre les tribus. Or ces passions, ardentes, exclusives tant qu'elles règnent dans toute leur force, impliquent un choix du cœur qui spiritualise l'amour en quelque sorte, et ennoblit au moins ce qui lui reste de matériel. Les populations qui ont conservé un fond de chasteté peuvent seules connaître cette forme de l'amour, qui devient alors pour les femmes le plus sûr gardien de la vertu. Les femmes mauresques ne sont le plus souvent que libertines, les femmes arabes sont susceptibles d'amour. En ceci cependant, comme en toute chose, on ne peut établir de règles absolues. De grandes et pures passions peuvent naître dans les villes, de même que des relations de simple libertinage peuvent se former dans les tribus.

Quoique les femmes tunisiennes ne jouent en aucune façon du piano, que la *tarbouka* (1) soit à peu près le seul instrument de musique qu'elles manient, et qu'enfin très peu d'entre elles sachent

(1) Espèce de tambour de basque grossier formé d'une peau tendue sur l'orifice d'un vase de terre.

lire, il ne faudrait pas croire qu'elles ne soient que des brutes, plutôt des choses que des personnes, ainsi que les nôtres aimeraient assez à se le persuader. Elles ont au contraire beaucoup de finesse, de l'éloquence naturelle, et dans les rangs élevés de la dignité au besoin. Chez elles, la culture et la distinction de l'esprit se mesurent par le nombre de contes dont elles ont la mémoire fournie, et qu'elles débitent avec grâce, les enchaînant les uns aux autres avec beaucoup d'art. Le cadre des *Mille et Une Nuits* n'est pas une fiction : il y a bien des Sherazades parmi les femmes arabes. Tout le monde connaît le curieux petit chef-d'œuvre de Sedaine, *la Gageure imprévue*. Eh bien! cette charmante invention est d'origine orientale. Les Arabes ont un jeu qu'ils appellent *adès*, qui consiste en ce que les personnes entre lesquelles est engagée la partie, qui peut durer des mois entiers, ne peuvent rien recevoir l'une de l'autre sans dire *adès*. Celle qui l'oublie perd la partie et paie le gage. Il arriva qu'un jour une femme qui avait engagé une partie d'*adès* avec son mari reçut dans sa tente, pendant que celui-ci était absent, la visite de son amant; mais, voyant arriver le mari plus tôt qu'elle ne l'attendait, elle cacha l'amant, qui n'aurait pu sortir sans être découvert, dans un grand coffre dont elle prit la clé; puis, son mari étant entré, elle le salua d'un air embarrassé dont il lui demanda la cause. Alors elle se mit à lui raconter une histoire qui a une analogie parfaite avec celle de la marquise de Clainville, y compris l'aveu de la clôture de l'amant dans le coffre. Le mari se fâche comme le marquis, demande la clé, la prend en furieux et oublie de dire *adès*. Aussitôt la femme se met à lui corner ce mot aux oreilles, lui rappelant ainsi qu'il a perdu. Le mari est d'abord interdit, puis il se prend à rire, admire l'esprit de sa femme, et va se coucher. Pendant qu'il dort, sa malicieuse épouse met l'amant en liberté. Voilà un conte connu en Afrique bien avant que *la Gageure imprévue* ait été jouée à Paris. Ce n'est pas que je veuille priver Sedaine de la gloire de l'invention; mais il y a plus d'analogie qu'on ne le pense entre l'esprit arabe et le nôtre.

Que conclure de l'état moral des populations tunisiennes? C'est qu'il y a chez elles, au moins en puissance, si ce n'est toujours en acte, la plupart des qualités qui ont fait à d'autres époques la grandeur de la race arabe. Le gouvernement des beys n'a pas su malheureusement tirer parti de ces qualités, et c'est à une époque récente seulement qu'il a paru se porter vers des projets de réforme qui, sagement conçus et prudemment exécutés, pourraient accroître les ressources naturelles qui sont entre ses mains. Il nous reste à voir quelles sont ces ressources, ce qu'il lui reste à faire pour les améliorer.

III. — REVENUS PUBLICS ET INTÉRÊTS COMMERCIAUX.

Les revenus publics de la régence de Tunis ne dépassent pas 8 ou 9 millions de notre monnaie. Sans l'armée régulière, qui coûte beaucoup, et qui est d'une utilité fort contestable, cette somme serait plus que suffisante pour couvrir les frais d'une administration très simple et faire vivre le bey dans la splendeur; mais l'entretien de ses troupes le met souvent dans un véritable état de gêne, quoiqu'il ait soin d'en avoir presque toujours une partie en congé.

En comparant le chiffre de la population avec celui des charges qui pèsent sur elle, on verra qu'elle supporte un fardeau dont le poids numéral est moindre que celui que soutiennent sans sourciller les contribuables français, que même, en mettant un tiers en sus pour les concussions des fonctionnaires publics, la proportion est encore en faveur des Tunisiens sous le point de vue purement arithmétique. Quelle différence pourtant, si l'on considère l'énorme disproportion de richesse entre les deux pays! La France, prospère et florissante tant que les factions ne déchirent pas son sein fécond, se joue du poids de son gigantesque budget; la régence de Tunis est écrasée sous le sien. Si quelqu'un pouvait douter de l'influence de l'administration sur la prospérité des nations et même sur la fécondité matérielle du sol, je lui conseillerais d'aller comparer, dans cette malheureuse contrée, le présent, si triste et si pauvre, avec le passé, dont tant de belles ruines et tant de documens historiques rendent témoignage. D'ailleurs, en pénétrant plus loin dans l'Orient, ne sait-on pas ce qu'ont fait les Turcs de

La plus belle moitié du trône des césars?

Les impôts directs que prélève le gouvernement tunisien sont : 1° le *canoun* ou impôt sur les oliviers, 2° l'*erba* ou impôt sur l'industrie, 3° l'*achour* ou dîme, 4° les tributs du Djerid et de quelques autres parties éloignées de la régence.

Par le *canoun*, les oliviers en âge de produire sont partagés en trois classes, selon leur force, et taxés selon la classe où on les range. L'*erba* se perçoit sur toutes les boutiques louées au commerce de détail et sur les professions industrielles. Réduit à cette limite, il correspond à notre patente; mais on l'a étendu depuis quelques années à tous les objets mis en vente, ce qui en a fait, pour ce cas, un impôt indirect. L'*achour* ou dîme se perçoit sur les grains récoltés. C'est bien, comme on le voit, un impôt direct; mais il ne constitue pas toujours une régie, car cette branche de revenu est souvent affermée. Quand il en est ainsi, le cultivateur est extrêmement foulé.

Au lieu de se contenter du dixième de la récolte réelle, le fermier exige celui d'une récolte idéale, qu'il calcule sur la quantité de terre ensemencée. Il en résulte de telles monstruosités, qu'en 1846 il y eut un bourg où la récolte tout entière ne put couvrir l'*achour*. Les peaux d'animaux abattus pour quelque cause que ce fût revenaient jadis au fisc, qui faisait le monopole des cuirs, monopole qui était affermé. Aujourd'hui ce monopole est supprimé, le bétail est assujetti à un droit de vente énorme, l'*erba*, dont nous venons de parler. La fabrication et la vente du tabac constituent aussi un monopole, qui a cela d'original, que la ferme impose souvent aux localités une quantité déterminée de sa marchandise, que les habitans doivent prendre bon gré mal gré. La douane et les octrois sont affermés, mais pour les droits d'entrée seulement, qui sont uniformes et de 3 pour 100 *ad valorem*. Quant aux droits de sortie, ils sont acquittés à Tunis pour tous les ports de la régence. C'est le bey qui délivre lui-même les *teskeret* ou billets d'exportation après complet paiement. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que dans le monde musulman, où tant de choses se font à l'inverse de ce qui se pratique dans le monde chrétien, les droits d'exportation sont de beaucoup plus élevés que les droits d'importation.

On sait combien est ruineuse et vexatoire pour les peuples le système des fermes, qui entraîne à sa suite de si crians abus. A Tunis, ces abus dépassent, par leur grossièreté et leur impudence, tout ce qu'on peut imaginer en ce genre : tantôt c'est un paquet de tabac que l'on glisse furtivement, à l'entrée des villes, dans la charge d'une mule ou d'un chameau pour pouvoir constater, une minute après, une contravention supposée et exiger une amende. Une autre fois ce sera une peau ou un autre objet de contrebande que l'on jettera la nuit par-dessus le mur de la cour d'une maison, que l'on va ensuite visiter au point du jour. Ces infamies n'étaient pas complétement ignorées du bey Ahmed, qui aurait voulu en arrêter le cours et en punir les auteurs; mais la dépendance où sa mauvaise administration le mettait à l'égard des traitans faisait taire sa justice (1).

Les impôts et les monopoles ne sont pas les seules branches du revenu public; l'état ou beylik a de plus quelques beaux domaines, plusieurs salines et deux mines de plomb. Malheureusement la même

(1) Il ne faut pas que nous tirions trop de vanité de la supériorité et de l'honnêteté de notre administration, ni que les peuples qui sont en arrière de nous à cet égard se découragent en calculant la longueur du chemin qu'ils ont à faire pour nous atteindre, car sous le fastueux Louis XIV, dans les premières années du dernier siècle, les Français éprouvaient les avanies fiscales auxquelles sont exposés de nos jours les Orientaux. On n'a, pour s'édifier à ce sujet, qu'à lire la *Dîme royale* du maréchal de Vauban. Le maréchal parle même de paysans morts de faim (page 97 de l'édition de 1717). Or je puis attester qu'à Tunis les choses ne sont jamais allées jusque-là.

incurie et le même gaspillage qui existent dans l'administration des contributions se retrouvent dans celle du domaine, comme on peut les remarquer en tout, et ont conduit l'agriculture au plus fâcheux état de décadence dans un pays dont la fertilité est historique. Qui ne connaît en effet, sous ce rapport, la réputation de la *provincia Africa?* Dans des temps peu éloignés de nous, la régence de Tunis a encore fourni à l'Europe des quantités considérables de grains; cependant il est certain que de nos jours elle a souvent de la peine à se suffire à elle-même. La fécondité du sol n'a pas néanmoins disparu, car le rendement moyen est encore de seize pour un; mais les cultures ont sensiblement diminué, conséquence funeste des entraves et des vexations imposées à la plus noble et à la plus légitime des industries. Le laboureur, qui n'est jamais sûr de jouir en paix du fruit de son travail, ne travaille plus que juste autant qu'il le faut pour ne pas mourir de faim.

Vingt ans d'une administration, je ne dis pas savante, mais seulement raisonnable et juste, décupleraient la puissance agricole de la régence de Tunis. Ce n'est pas que cette contrée réponde en tout aux idées que nos souvenirs classiques tendent à nous en donner. Le sol a été en plusieurs lieux profondément détérioré par des siècles d'abandon et d'incurie; mais en un grand nombre d'autres, les élémens conservateurs ont triomphé des élémens destructeurs. Nous avons déjà cité le bassin de la Medjerda, le territoire de Badja, celui de Mater et de Bizerte, le *sahel* de Soussa et l'Arad. Il en est encore d'autres, tels que le bassin de l'Oued-Mealague et l'Oued-Serat, ceux de l'Oued-Siliana, de l'Oued-Keled et de l'Oued-Hatal, la belle plaine de Sers, une grande partie de celle de Kairouan, et beaucoup d'autres moins remarquables. En voilà plus qu'il ne faut pour nourrir non huit cent mille habitans, mais huit millions.

Salluste a dit en parlant du sol africain *bonus pecori.* C'est encore vrai : le bétail est un des élémens les plus assurés de la prospérité de ce pays. La race ovine y est belle et de l'espèce à grosse queue. La race bovine est un peu grêle et chétive; mais on pourrait l'améliorer par des croisemens intelligens. Les chameaux sont magnifiques et nombreux. L'époque la plus critique pour le pacage est la seconde partie de l'été et la première de l'automne : c'est celle où l'herbe est complétement brûlée. Cette herbe, presque partout extrêmement abondante et drue au printemps, commence à repousser après les pluies d'automne. Les grandes chaleurs arrivent avant qu'elle ait pu être toute consommée par les troupeaux, car il y en a en surabondance; mais elle est bientôt tellement desséchée, qu'elle n'offre plus rien à la nutrition. Si on la coupait à temps, on en ferait un excellent foin qui nourrirait le bétail dans la saison difficile, et

lui permettrait d'attendre sans souffrance le premier vert; mais c'est là une chose dont les Arabes ne se sont jamais avisés. Cependant le gouvernement tunisien, conseillé par un officier français, s'est mis depuis quelque temps à faire du foin pour sa cavalerie régulière.

Les céréales cultivées dans la régence de Tunis sont le blé, l'orge, le maïs, le millet ou *dourah*. Les plantes textiles sont le lin, le chanvre et un peu de coton à Nebel; — les plantes tinctoriales, le carthame, la garance, l'indigo et le henné. J'ai parlé des palmiers du Djerid, qui produisent les meilleures dattes du monde; mais la culture la plus importante de la régence est celle de l'olivier. Cet arbre, la principale source du peu de richesse qui reste encore à Tunis, ressemble peu en Afrique à ces pauvres oliviers gris et rachitiques que l'on voit en Provence. Il est bien toujours assez difforme, mais infiniment plus gros, d'un feuillage plus touffu et plus vert. Dans les lieux où il peut être arrosé, il devient même presque beau. Autrefois le gouvernement tunisien avait le monopole de l'huile, mais il a dû y renoncer par le traité de 1830. Le commerce extérieur de la régence, dont cette marchandise est la branche principale, est à peu près exclusivement entre les mains des Européens; Soussa en est la principale échelle. Les autres articles d'exportation après l'huile consistent en laine, savon, tissus, éponges, animaux vivans (1), os d'animaux, céréales et fruits, le tout en petite quantité. Les tissus qui s'exportent le plus sont ceux de Djerba. Il en sortit de cette île, en 1846, pour une valeur de 700,000 francs environ. Les importations consistent principalement en tissus, soie grége, épiceries et drogueries, mercerie et quincaillerie, fer, denrées coloniales, vins et eaux-de-vie, bois de construction, armes et outils divers. Les tissus forment l'article le plus important; la valeur s'en est élevée à 4 millions en 1843 : ce sont principalement des tissus anglais et suisses venant de Malte et de Livourne. La France fournit des draps et des tissus de soie. On aura peut-être de la peine à croire que la province de Tunis, la *cella panaria* de Rome, reçoit souvent des grains du dehors; il en est cependant ainsi. En 1842, les importations de ce genre s'élevèrent à 1 million 500,000 francs. La moyenne annuelle du commerce de la régence de Tunis est de 13 à 14 millions, sur quoi la France a la meilleure part.

Il y a encore une branche de commerce assez peu importante par sa valeur, mais estimée des touristes : c'est celle des peaux de lions et de panthères. Ces animaux féroces sont assez communs dans les tribus de l'ouest, mais fort rares, ou, pour parler plus exactement, à peu

(1) Il faut pour la sortie des animaux vivans des permis spéciaux, car la prohibition est l'état normal.

près inconnus dans le reste du pays. On ne trouve là que des bêtes fauves inoffensives, surtout une grande quantité de gazelles. Quoiqu'on chasse ce gracieux animal comme tout autre gibier, il m'inspirait un tel intérêt, que, dans mes nombreux voyages à travers la régence de Tunis, j'ai toujours défendu aux gens de mon escorte de le tirer (1). Il existe dans la régence de Tunis un autre ruminant avec lequel la gazelle a beaucoup d'analogie : c'est le cerf, que l'on reprochait dans un temps à Virgile d'avoir placé en Afrique, où on prétendait qu'on ne le trouvait pas. Il y existe fort bien, et l'auteur de *l'Énéide* a pu le mettre dans les environs de Carthage sans manquer à la vraisemblance, quoiqu'il soit infiniment moins répandu que la gazelle, et que l'on ne le voie guère que dans les tribus de l'ouest de la régence. Le Jardin des Plantes possède de ces cerfs africains. En masse, la zoologie de la régence de Tunis offre peu de particularités distinctes de celles que peut présenter l'Algérie. Néanmoins je crois qu'il y aurait d'utiles et spéciales études à y faire sur les oiseaux erratiques, de même que sur les apparitions de ces terribles sauterelles vagabondes qui ravagent trop souvent le nord de l'Afrique.

Riche en produits végétaux et animaux de toute sorte, le territoire tunisien possède, on le voit, des élémens de prospérité matérielle qui imposent au gouvernement de la régence une tâche dont il n'a pas toujours compris l'étendue. Aujourd'hui cependant ce gouvernement est confié aux mains sages d'un homme qui avait déjà mérité la sympathie de la régence lorsqu'il était bey du camp. Il est à désirer que ses idées d'amélioration soient mieux dirigées que celles de son prédécesseur, et qu'elles se portent plus vers les réformes productives que vers les réformes absorbantes. Sur ce terrain même, le nouveau bey aura un autre écueil à éviter, qui est le danger de préférer les manufactures à l'agriculture. Malheureusement c'est dans la voie de l'industrie manufacturière que les coureurs d'aventures orientales poussent de préférence les princes musulmans, et la raison n'en est pas malaisée à deviner. On ne saurait croire tout ce que ces malheureux princes ont gaspillé depuis près d'un demi-siècle pour avoir de mauvaises fabriques, de mauvais ouvriers et de mauvais produits, tandis qu'ils laissaient se tarir de plus en plus les mamelles de la terre. Il y a de quoi frémir en consi-

(1) Puisque je me trouve amené à la zoologie, je profiterai de l'occasion pour consigner ici quelques observations qui prouvent que le régime alimentaire des bêtes, au moins celui des ruminans, n'est pas aussi nécessairement uniforme qu'on le croit généralement. Ainsi j'ai eu chez moi une gazelle que l'on mettait quelquefois à table et qui mangeait indistinctement de tous les mets qui y étaient servis, gras ou maigres, chair ou légumes. Seulement il fallait éviter de lui laisser manger du persil, poison très actif pour ces animaux, qui d'ailleurs rongent tout, papiers et étoffes, ce qui diminue beaucoup le plaisir que l'on aurait de les laisser errer en liberté dans les appartemens.

dérant les prix fabuleux auxquels les Européens leur ont vendu des objets de rebut, inutiles, souvent ridicules et quelquefois dangereux. S'ils veulent véritablement ramener la prospérité dans des provinces trop longtemps désolées, que toutes leurs vues, toutes leurs pensées soient tournées vers l'agriculture; qu'ils l'encouragent par une administration juste, sensée, qui n'égorge pas la poule aux œufs d'or. Quant aux procédés de culture, qu'ils ne cherchent pas de longtemps à en introduire de nouveaux : ceux que les Arabes connaissent, qui leur sont familiers, suffisent à tous les besoins du moment. Que le paysan puisse cultiver avec sécurité, récolter pour lui et non pour d'autres, qu'il puisse placer facilement ses excédans, et l'on verra des merveilles. Après quelques années de cette administration réparatrice, alors que la confiance sera revenue, que l'aisance commencera à se faire sentir, on pourra provoquer avec succès des associations de propriétaires pour établir ou plutôt rétablir de bons systèmes d'irrigation, chose vers laquelle le génie agricole des Arabes est naturellement porté. J'ai déjà parlé des barrages que l'on pourrait construire sur la Medjerda. Il y a dans la régence de Tunis beaucoup de rivières moins considérables qui appelleraient des travaux de même nature. On pourrait aussi établir, en plusieurs lieux, des réservoirs d'eau pluviale, en élevant des digues au travers de certains vallons propres à être convertis en étangs. Le lac de Belgrade, près de Constantinople, doit son existence à un travail de cette nature. On remarque de ces réservoirs en plusieurs endroits de la Perse; mais c'est surtout dans les Indes qu'on s'est adonné à ce système d'arrosage, lorsque ce pays jouissait de son indépendance politique. Chez les Matmata, tribu de l'Arad, dans la régence de Tunis, les cultivateurs barrent les gorges des vallées qui s'y prêtent, non de manière à en faire des réservoirs d'eau pluviale, mais afin d'y retenir cette eau un peu de temps et d'améliorer ainsi un sol trop souvent brûlé par une chaleur tropicale. Les oliviers qui croissent dans ces vallées sont infiniment plus gros et plus chargés de fruits que les autres.

Il existe certainement dans la régence de Tunis une foule d'excellens élémens qu'il ne s'agirait que de mettre en œuvre, et qu'on pourrait exploiter sans première mise considérable pour la prospérité de ce petit état, si pauvre maintenant. Je crois d'abord qu'on pourrait tirer plus de sel qu'on ne le fait des *sebkha*, où l'on n'a vraiment que la peine de se baisser pour le prendre. Les forêts, qui sont assez étendues non-seulement dans le nord, mais encore dans une partie de l'ouest, pourraient être soignées et exploitées, surtout celle de Tabarka et la belle forêt de gommiers voisine de Thala, dont je signalai l'existence au bey Ahmed, qui se montra enchanté

de la découverte. Le bey me demanda un mémoire et un plan, que je lui remis. J'envoyai à Marseille des échantillons de la gomme de Thala, qui fut jugée par le commerce supérieure à celle du Sénégal. Il fut un peu question de l'exploiter, puis la chose tomba, et depuis mon départ de Tunis je n'ai pas entendu dire qu'on s'en soit occupé. Il est certain qu'outre les deux mines de plomb qui sont en exploitation, il en est beaucoup d'autres, tant de plomb que de fer, qui pourraient l'être dans des localités où se trouvent à la fois des bois et des cours d'eau, c'est-à-dire les conditions principales des exploitations métallurgiques. C'est peut-être seulement en ceci que le gouvernement tunisien aurait un besoin indispensable de la science européenne. Quant à l'industrie manufacturière, que, sans la développer avec excès, il ne faut cependant pas trop négliger, le gouvernement de la régence devra se contenter pendant longtemps des méthodes indigènes, qui malheureusement se perdent chaque jour, sans que rien les remplace. En fait d'industrie, la sagesse d'un peuple ne consiste pas à tout faire, mais à faire les choses auxquelles il est le plus propre, et qu'il peut produire dans les meilleures conditions, se confiant au commerce pour avoir le reste, qu'il aura toujours dès qu'il sera en mesure de porter son contingent sur le marché commun. A vrai dire, entre vouloir tout faire et ne rien faire, il y a un juste milieu, et c'est fort au-dessous de ce juste milieu que se trouve la régence de Tunis. Le nouveau bey devra donc, et sans aucun doute il y a déjà pensé, soutenir les industries textiles et chancelantes de Zaoughan, Nabel, Beni-Khiar, Gafsa et surtout Djerba.

Avant tout, je le répète, que le gouvernement tunisien soutienne et améliore l'agriculture; que toutes ses pensées, toutes ses actions tendent vers ce but. C'est par l'agriculture que le pays se régénérera, c'est par l'agriculture qu'il sera riche, paisible et heureux; c'est par l'agriculture que s'arrêtera le fléau toujours croissant de la dépopulation. Je fais des vœux bien sincères pour que tous ces heureux changemens se réalisent sous le règne du bey actuel. Le sort de près d'un million de ses semblables lui est confié sur une terre qui pourrait facilement en nourrir dix fois autant. Il n'a donc pas à résoudre ces redoutables problèmes nés de l'exubérance de la population, des froissemens d'intérêts et des appétits surexcités. Qu'il se mette résolument à l'œuvre. Son esprit sage et modéré se maintiendra, on aime à l'espérer, aussi loin de la puérile manie d'imitation de son prédécesseur que de toute répugnance systématique pour ce qui est nouveau.

E. Pellissier de Reynaud.

ÉTUDES

SUR

L'INDE ANCIENNE ET MODERNE

I.

LES BRAHMANES ET LES ROIS.

Un navigateur arabe qui se rendait de Bassorah en Chine raconte qu'il aperçut un jour sur la côte de Malabar, aux environs de Ceylan, un pénitent hindou assis dans l'attitude de la méditation, la face tournée vers le soleil, et n'ayant pour tout vêtement qu'une peau de panthère roulée autour des reins. « Seize ans après, ajoute le voyageur, je retournai dans le même pays, et je retrouvai cet homme dans la même situation. Ce qui m'étonna le plus, ce fut que son corps n'eût pas été fondu par la chaleur (1) ! » Ce pénitent immobile, plongé dans la contemplation durant tant d'années, offre une image parfaite de l'Inde elle-même, qui pendant près de trente siècles a médité sur l'essence et les attributs de la Divinité, comme aussi sur la nature et les destinées de l'homme. Elle a dogmatisé par la bouche de ses brahmanes, elle a chanté aussi les exploits de ses héros dans une langue savante et harmonieuse; mais tandis que tout se modifiait autour d'elle, ceux qui l'étudiaient à mille ans d'intervalle la retrouvaient dans la même attitude, livrée aux mêmes pensées. Entraînée par son génie rêveur et mystique dans les sphères

(1) *Relation des Voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, etc., par M. Reinaud, de l'Institut.

de la philosophie abstraite, elle semble avoir perdu jusqu'au souvenir de sa propre existence; à qui l'interroge sur son histoire, elle répond par des récits fabuleux, par de merveilleuses légendes. Et pourtant l'Inde a vécu plus longtemps que tant d'autres nations qui paraissaient plus puissantes et plus fortement constituées. Le secret de sa durée et de sa force, il faut donc le chercher dans ses lois et dans son organisation sociale. Or, parmi les institutions qui lui sont propres, celle qui la caractérise le mieux, celle qui a le plus puissamment contribué à la maintenir stationnaire, mais toujours debout, c'est assurément le régime des castes.

Comment se sont formées les castes dans l'Inde? à quelle époque a pris naissance cette division arbitraire en apparence, et si bien acceptée de la société hindoue, qu'elle n'a pas cessé de prévaloir depuis les temps anciens jusqu'à nos jours? Ce double problème, impossible à résoudre d'une manière complète et satisfaisante, peut du moins être étudié dans son ensemble. Si les documens historiques font défaut, nous avons les ouvrages des législateurs avec leurs commentaires, les légendes semées à profusion dans les épopées et dans les *pourânas*. En rapprochant du texte de la loi brahmanique, nettement formulée, les faits qui se sont développés par la tradition et que la légende a consacrés, on arrive quelquefois à découvrir le sens caché de ces récits merveilleux et terribles rassemblés à dessein dans des poèmes immenses. La poésie devient alors comme le flambeau à l'aide duquel on cherche, à travers la poussière des siècles, les vestiges d'un passé dont la grandeur se révèle par des monumens de toute sorte, — les uns taillés dans la pierre et le marbre, debout encore ou mutilés, que le voyageur interroge du regard avec émotion, — les autres tracés sur la feuille du palmier avec la plume de bambou et sur lesquels s'est fixée pour toujours la pensée des anciens sages.

Ces sages des premiers temps étaient des brahmanes, c'est-à-dire des hommes appartenant à la classe éclairée des prêtres, chargée d'enseigner aux trois autres castes le texte des traditions religieuses dont elle gardait le dépôt. L'ensemble de ces traditions, — hymnes du *Rig-Véda*, rituel, croyances relatives à la création, à la nature de l'homme, à ses destinées, — formait comme l'arche sainte de la nationalité âryenne (1). A mesure cependant que les Aryens, établis sur le sol de l'Inde, étendaient leurs conquêtes en domptant les peuples aborigènes, à mesure que ces peuples soumis et disciplinés apportaient dans le sein de la société hindoue des élémens étrangers,

(1) On sait que les ancêtres des Hindous s'appelaient eux-mêmes *âryas*, les hommes respectables.

l'histoire se faisait. Des événemens considérables avaient lieu, de grands noms dominaient certaines époques; il fallait tenir compte des faits et diriger dans sa marche future cette grande nation qui s'élançait en avant et débordait de toutes parts à la manière des grands fleuves grossis de mille affluens. De là deux sortes de monumens littéraires parmi ceux qui ne sont pas d'un ordre purement dogmatique ou spéculatif : les pourânas, poèmes religieux, au nombre de dix-huit, traitant de la création des mondes, et qui présentent à leur manière le tableau des premières familles humaines, la généalogie des anciens patriarches âryens et des rois de l'époque historique, — et les épopées, le *Mahâbhârata*, le *Râmâyana*, le *Raghouvança*, etc., poèmes historiques écrits sous l'influence partout sensible de l'idée brahmanique, et même sous l'inspiration de l'esprit de secte. Dans ces deux genres de compositions, l'action principale du poème et la moralité de la légende reposent toujours sur un personnage qui est un guerrier, un *kchattrya* de race âryenne, devenu roi par l'onction sacrée. Il ne pouvait en être autrement : une société se personnifie dans ceux qui agissent et la font agir. Or, si les brahmanes représentent la vie de la société hindoue, s'ils en sont l'âme et l'esprit, les rois en ont été le cœur et le bras; ils lui ont donné la vie extérieure, le mouvement, ce par quoi l'idée brahmanique, qui cherchait à la contenir et à la diriger, s'est révélée aux yeux du monde. Examiner la formation et le développement de la caste royale et militaire, c'est donc étudier l'ensemble de la société hindoue dans son principe et dans ses tendances; mais avant de rechercher comment le pouvoir temporel a été exercé durant tant de siècles par les familles guerrières qui avaient conquis l'Inde sur des peuples barbares, il faut établir quel rang ont occupé les familles sacerdotales, dépositaires de la puissance spirituelle, et aussi ce qu'était, dans cette organisation toute théocratique, la population industrielle et agricole.

I.

Il y a longtemps que le législateur hindou a fait entendre aux rois des vérités que l'on a crues modernes. En leur imposant des devoirs équivalens à leurs droits, en leur rappelant sans cesse qu'il y a deux écueils contre lesquels la royauté va trop souvent se heurter, — l'impiété née de l'orgueil et l'iniquité qui produit la désaffection des peuples, — le brahmanisme fait sentir aux princes qu'ils ne sont rien de plus que des hommes puissans chargés de faire respecter les lois divines et humaines. C'est au nom de la Divinité elle-même, c'est en leur qualité de prêtres et de légistes, que les brahmanes ont osé faire

la leçon aux rois; la connaissance qu'ils ont de la sainte écriture les élève au-dessus de l'humanité; ils sont les *voyans* (1) par excellence. A leurs pieds s'échelonnent les castes comprenant toute la population hindoue, divisée en trois grandes catégories. L'hérédité appliquée à toutes les professions ayant éternisé au profit de la race âryenne la distinction des classes fondée sur le souvenir de la conquête, il s'est trouvé que la science, les vertus guerrières, la richesse et la servilité sont devenues le lot d'autant de castes séparées à jamais les unes des autres. La connaissance de la langue dans laquelle ont été écrits les livres que l'on regarde comme révélés, l'étude de ces mêmes textes et le droit de les expliquer et de les commenter, tel est le triple apanage du brahmane, et dans cet héritage qu'il a reçu de ses aïeux réside tout le secret de sa puissance. Pour empêcher les castes inférieures de s'élever jusqu'à lui, le brahmanisme a formulé cet axiome devenu un article de foi, que la science ne peut être accordée aux hommes qu'en raison de la place qu'ils occupent dans l'échelle sociale. Le code de lois attribué à Manou (2), qui a toujours fait autorité dans l'Inde, a tracé les devoirs des quatre castes dans ces stances célèbres : « Il (Brahma) donna en partage aux brahmanes l'étude et l'enseignement des *védas*, l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir; — il imposa pour devoirs au *kchattrya* ou guerrier de protéger le peuple, d'exercer la charité, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. — Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier et étudier les livres saints (sous la direction d'un brahmane), faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées au *vaïçya*, laboureur et marchand. — Mais le souverain Maître n'assigna au *çoûdra*, homme de la caste servile, qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes sans leur porter envie (3). »

Ces quatre stances offrent en abrégé un tableau complet de la nation hindoue, civilisée, autant qu'elle le sera jamais, quelques siècles après son établissement dans les régions que l'on a nommées depuis l'Inde centrale, et mille ans au moins avant notre ère. Le premier et le plus important des priviléges conférés au brahmane par le Créateur sera l'étude et l'enseignement des védas, et par ce seul

(1) En sanscrit *vidvas*.

(2) Les Hindous prétendent que ce code de lois a été révélé par Brahma, le dieu créateur, au premier des Manous, nommé aussi *Svâyambhouva*, fils de celui qui existe par lui-même. Un saint des anciens temps, Bhrigou, passe pour l'avoir fait connaître aux hommes. Quelques savans admettent qu'il a pu être rédigé 1200 ans avant notre ère; d'autres ne le font pas remonter au-delà du VIIIe siècle avant Jésus-Christ.

(3) *Lois de Manou*, liv. Ier, stances 88-91.

fait il prend place à la tête de la société à laquelle il communiquera la vie intellectuelle et spirituelle. Le guerrier étudiera aussi, mais sous la direction du prêtre, qui se constitue son précepteur et son guide. Il est également permis au marchand, au banquier, au laboureur, à l'artisan, de se faire lire et expliquer les saintes écritures; mais les divers travaux de ces professions laisseront-ils à ceux qui les exercent le temps nécessaire pour devenir fort habiles? L'homme de la troisième caste a le droit de s'instruire; reste à savoir s'il en a les moyens et la possibilité. Quant au *çoûdra*, il a reçu en partage l'abjection, l'ignorance et aussi la résignation, dont le christianisme a su faire l'une des plus hautes vertus de l'humanité. On ne peut pas appeler le pauvre *çoûdra* un enfant déshérité de la grande famille indienne, car il n'en fait pas partie; il lui est même défendu d'acquérir des richesses superflues, parce que « le *çoûdra* devenu riche, ne connaissant point les textes sacrés et cessant d'être docile aux instructions de ses maîtres spirituels, vexe les brahmanes par son insolence (1). »

Il reste donc, à vrai dire, trois castes, toutes les trois héréditaires, reconnaissant toutes les trois la loi védique : au premier rang, le prêtre; au dernier, le peuple actif et laborieux, l'industriel, le commerçant, le navigateur, tous ceux qui font vivre et prospérer la nation; au centre, le guerrier-roi, qui écoute la parole divine et administre la justice humaine. En principe, ces trois castes ne sont guère autre chose que les trois ordres de l'ancienne monarchie française, et pour condamner d'une façon absolue l'exclusion du *çoûdra*, il faudrait savoir si ceux que l'on a désignés par ce nom n'étaient pas, dans le principe, de véritables sauvages, grossiers, impossibles à civiliser, enclins à se cacher dans les forêts avec les bêtes fauves. Tout porte à croire que les serfs dont il est fait mention sous le nom de *çoûdra* furent les aïeux de ces barbares dont la race subsiste encore dans l'Inde, et qui se sont retirés jusque sur le sommet des montagnes pour se soustraire à la conquête et à l'influence civilisatrice des Aryens. Il y en eut qui acceptèrent le joug de la domesticité; d'autres résistèrent, et prirent la fuite après avoir été vaincus.

Cette première distinction des castes est assez largement tracée; elle semble plutôt exprimer un fait que l'imposer. Avec le temps cependant, elle devint une loi, et, qui plus est, une loi tyrannique, puis finalement un dogme. A mesure qu'on avance dans la lecture du code de lois de Manou, on voit les brahmanes se faire la part du lion dans le partage des droits. Ils regagnent en autorité morale, par l'exercice du pouvoir spirituel, tout ce qu'ils accordent aux rois de

(1) *Lois de Manou*, liv. x, texte et commentaire de la stance 129.

puissance temporelle. Quel naïf exemple de vanité et d'arrogance éclate dans ce distique où le législateur expose à grands traits encore, et comme en passant, la hiérarchie et la valeur des castes : « Que le nom du brahmane, par le premier des deux mots dont il se compose, exprime la faveur propice; celui du *kchattrya*, la puissance; celui du *vaïçya*, la richesse; celui du *çoûdra*, l'abjection (1) ! » Ne semble-t-il pas qu'on entende un descendant des vieilles familles brahmaniques, dont la généalogie remonte au temps des védas, s'écrier du fond du sanctuaire : C'est moi qui protége le fort; c'est par ma permission que l'homme intelligent et laborieux amasse des richesses, que le pauvre se prosterne devant ses maîtres et qu'il ne se montre qu'à genoux ! — Voilà l'orgueil de la caste dans toute sa crudité et poussé jusqu'à l'adoration de soi-même. On se demande comment des peuples intelligens ont pu subir une pareille doctrine : c'est que cette doctrine abaissait d'abord le pouvoir royal. En le subordonnant à la loi révélée, elle opposait une barrière aux emportemens de la force brutale; enfin elle établissait l'égalité des hommes devant la justice divine, en les montrant tous sortis des divers membres du même Dieu. Pour exprimer clairement cette pensée, Manou a recours à l'allégorie et il dit : « Or, pour l'accroissement des mondes, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse, de son pied, le souverain Maître tira le brahmane, le *kchattrya*, le *vaïçya* et le *çoûdra*. »

La bouche du souverain Maître, c'est la parole révélée, et elle reste bien au-dessus du bras qui ne peut faire autre chose qu'exécuter l'action qui lui est commandée par la pensée; la parole demeure libre, insaisissable, d'essence divine comme l'âme dont elle exprime la volonté. Y a-t-il une aussi grande différence entre les membres qui composent le corps social représenté ici par l'image de Brahma? Non, certes, et si on laisse de côté l'interprétation littérale de l'allégorie contenue dans la stance de Manou que nous venons de citer, une explication plus large et plus élevée se présente à l'esprit. On y reconnaît cette vérité : la pensée qui conçoit vaut plus que le bras qui exécute; le courage et le dévouement à la patrie valent plus que la richesse; la richesse produite par un travail intelligent et assidu l'emporte sur le travail machinal et qui n'exige aucun effort de pensée. Cette interprétation, qui dut être celle des anciens sages, ne convient ni à Manou, ni aux brahmanes, qui cherchent dans son code de lois la sanction de leurs priviléges exorbitans. L'image employée par le législateur n'a pas cessé d'être prise au propre. Ainsi le *Vichnou-Pourâna*, écrit sous l'influence du principe des trois qualités ou de la triade, explique d'une manière presque identique

(1) *Lois de Manou*, livre II, stance 31.

la création des castes : « Au commencement, comme Brahma, dont la méditation est la vérité, désirait créer le monde, alors s'élancèrent de sa bouche des êtres spécialement doués de la qualité de la bonté; d'autres sortirent de son sein, pénétrés de la qualité de la passion; d'autres de ses cuisses, dans lesquels la passion et les ténèbres dominaient, et d'autres de ses pieds, dans lesquels êtres les ténèbres prévalaient. Ce furent dans leur ordre successif les êtres des quatre castes (1). »

Les pourânas, qui se répètent les uns les autres, en ce qui touche au dogme, avec de légères variantes, avec cette différence surtout que la supériorité sur les autres dieux est attribuée à celui qui donne son nom à chacun de ces poèmes, les pourânas sont d'accord sur la création des castes. Ainsi dans le *Matsya-Pourâna* on lit : « Et *Vamadéva* (*Civa*), qui est le bienheureux, créa de sa bouche les *deux-fois-nés* (2). » Dans le système de la triade, Civa n'est rien moins qu'un créateur, puisqu'il est chargé de la destruction des mondes; mais ne demandons point aux pourânas la logique ni la déduction rationnelle des idées. Vichnou, étant à son tour le dieu qui conserve, le dieu qui s'incarne pour sauver l'humanité en péril, ne peut pas non plus avoir créé les mondes ni les castes : cependant la création des castes par Vichnou se trouve mentionnée en termes précis dans la *Bhagavadguitâ*, le plus mystique et le plus mélancolique de tous les textes sacrés de l'Inde. Au moment où Krichna, incarnation de Vichnou, conduisant le char d'Ardjouna, son disciple préféré et son ami de cœur, lui explique le dogme de l'inutilité des œuvres, qui est la base du *djoguisme* (c'est-à-dire de l'union intime avec la Divinité par la méditation), ces paroles orthodoxes sortent de sa bouche : « L'ensemble des quatre castes a été créé par moi avec les qualités et les devoirs qui concernent chacune en particulier. »

Toutes les sectes sont donc d'accord pour admettre et proclamer la distinction des castes. Le bouddhisme lui-même, qui reconnaissait l'égalité des hommes en les déclarant tous aptes à se fondre dans le grand tout, le bouddhisme, qui n'avait point l'orgueil de la nationalité ni le mépris des étrangers, n'attaque jamais ce principe, si contraire à sa doctrine. Nous en avons une preuve dans un passage de l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien* (3), de ce li-

(1) *Vichnou-Pourâna*, traduction de M. le professeur Wilson, p. 44.

(2) C'est-à-dire les brahmanes, ainsi nommés parce qu'ils ont été régénérés par l'investiture du cordon sacré dans une cérémonie qui est en quelque sorte un baptême. Les trois premières castes ont droit de recevoir l'investiture, mais l'usage a consacré le mot de *deux-fois-né* comme synonyme de brahmane, quoiqu'il puisse s'appliquer au *kchattrya* et au *vaïçya*.

(3) Page 138 et aussi page 144.

vre qu'on aime à citer, car M. Eugène Burnouf y a mis toute sa science et toute la finesse de son rare esprit : « C'est là un point (le régime des castes) que, suivant la remarque de M. Hodgson (1), aucun auteur bouddhiste n'a jamais contesté. Les noms de ces castes sont cités à tout instant, et leur excellence est tellement bien établie, qu'elle est admise par Çâkya (Bouddha) lui-même, ainsi que par ses disciples, et qu'elle ne devient l'objet d'observations spéciales que quand elle fait obstacle à la prédication de Bouddha. »

Le régime des castes était donc devenu dans l'Inde un dogme incontesté, et qu'aucune secte, aucune réforme n'osait attaquer. A peine le fait avait-il été admis par la tradition, que les législateurs le consacrèrent à l'envi, et en tirèrent les conséquences les plus extrêmes. Le code de lois attribué à Manou semble marquer le moment précis où s'accomplissait légalement cette division des classes du peuple hindou. L'auteur de cet ouvrage vénéré, qui pourrait bien être l'œuvre collective de la caste sacerdotale, s'applique à consolider par tous les moyens possibles la clé de voûte de l'édifice social, qui repose tout entier sur le brahmanisme. Les brahmanes, on le sait, tirent leur nom de Brahma, qui produisit la révélation et forma ensuite les mondes, comme il est dit dans le *Bhagavat-Pourâna* : « Les védas naquirent du dieu créateur aux quatre visages qui méditait un jour ainsi : Comment créerai-je l'ensemble des mondes? — Tel qu'il existait autrefois (2). » En leur qualité de premiers-nés du Créateur, les brahmanes sont donc les incarnations de la parole révélée, les fils du Verbe divin, ce verbe lui-même. C'est là le principe de leur supériorité; Manou le dit formellement : « C'est la production du brahmane, et nulle autre, qui est le corps visible, la forme sensible et impérissable de la loi, car il a été formé pour la loi et pour l'identification avec Brahma (3). »

De même que les védas ont été créés avant les mondes, de même aussi le brahmane, qui est le véda incarné, a été créé par la pensée du Dieu suprême avant les autres hommes et pour les conduire. Cette priorité de création deviendra le germe de toutes ses prérogatives, le point de départ de toutes ses usurpations. L'enseignement de la parole divine, pour lequel il a été mis au monde, ne sera plus le seul apanage du brahmane. Venu le premier sur la terre, il en sera déclaré le maître absolu, le souverain seigneur. Dans le

(1) Ancien résident au Népaul et auteur de travaux importans sur le bouddhisme, M. Hodgson a procuré à l'Europe une magnifique collection de manuscrits népalais relatifs à la doctrine de Çâkya-Mouni. Ces ouvrages, qui avaient été envoyés à M. Eugène Burnouf par M. Hogdson, ont été acquis par la Bibliothèque impériale.

(2) Livre III, p. 213.

(3) *Lois de Manou*, livre Ier, stance 98.

fils aîné de Brahma, l'élément humain a disparu; il ne reste plus que le dieu, le verbe personnifié dans une caste tout entière, se transmettant par l'hérédité ce caractère sacré et inviolable. Tel est le sens parfaitement clair du texte de Manou : « Parce qu'il est né du membre le plus noble, parce qu'il est l'aîné, et aussi parce qu'il possède la sainte écriture, le brahmane est, de par la loi et à l'exclusion de tout autre, le seigneur de cette création. — Le brahmane, en venant au monde, est placé au premier rang sur cette terre; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor de la loi. » Pour veiller à la conservation du trésor de la loi, il n'était peut-être pas indispensable que le brahmane fût proclamé *souverain seigneur* du sol et des êtres qui l'habitent. On pourrait penser qu'il s'agit seulement de supériorité morale et de puissance spirituelle; le distique suivant vient lever tous les doutes : « Tout ce que ce monde renferme est la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance, il a droit à tout ce qui existe. »

Jamais le droit d'aînesse n'a été interprété d'une manière aussi large et aussi absolue. Les autres castes n'existent donc que sous le bon plaisir du brahmane, et les rois eux-mêmes ne sont que ses délégués. Les devoirs que lui impose sa haute position ressemblent encore à des prérogatives : ce sont « l'étude et l'enseignement du véda, l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres... » Cependant on ne peut mettre en pratique des abstractions, et la parole même révélée, le texte le plus sacré, le plus respecté, ne peuvent empêcher que les sociétés ne se développent. Les fictions disparaissent, ou du moins pâlissent et s'effacent; la réalité se montre. Maître et précepteur de la nation entière, guide spirituel des rois, prêtre appelé dans les familles pour accomplir les cérémonies religieuses, le brahmane ne peut garder entre ses mains le pouvoir temporel. Si la terre lui appartient tout entière, les autres hommes en cueillent cependant les fleurs et les fruits; ils en prennent possession librement, par contrat légal, sans sa permission. Il y a plus, les brahmanes qui recevaient des domaines en apanage ont pris soin de conserver, gravés sur des plaques de métal, les titres de ces concessions connues dans l'Inde anglaise sous le nom de *grants of land*, d'où il faut conclure que si les premiers-nés de la création sont légitimes possesseurs du sol, Brahma a chargé les rois de leur distribuer ses bienfaits.

L'art, qui exprime la tradition à sa manière, nous représente la véritable physionomie du brahmane dans l'image bien connue de Vrihaspati, qui exerce les fonctions de précepteur spirituel auprès des dieux, comme les *deux-fois-nés* auprès des rois. Vrihaspati est assis sur un lotus; il a quatre bras : l'une des quatre mains tient un

chapelet, symbole de la prière, l'autre un plat pour recevoir les aumônes; la troisième porte une massue, la quatrième fait le geste d'enseigner. La massue que porte Vrihaspati n'est point celle d'Hercule : elle ne suffit pas à donner au brahmane l'aspect terrible d'un maître tout-puissant; à peine représente-t-elle la justice divine menaçant l'impie qui s'écarte de la droite voie. Le pouvoir temporel ne réside donc point entre les mains du brahmane. Si, par l'influence de sa parole et de ses enseignemens, il exerce une action plus ou moins considérable sur la conduite des rois et sur la destinée des peuples, toujours est-il que le législateur ne lui a point confié le gouvernement de la nation hindoue. Quelles sont donc, hors de la légende et dans la vie pratique, ses fonctions réelles? comment vit et à quoi s'occupe dans notre temps cette caste nombreuse, qui, s'accroissant de siècle en siècle, ne pouvait plus fournir à chacun de ses membres l'occasion d'exercer ses hautes prérogatives?

L'Inde est fractionnée en une foule de petits états gouvernés par autant de princes qui tous ont une petite cour. Près de ces *râdjas* (1), les brahmanes remplissent plus d'une fonction importante; ils sont chapelains, prêtres de famille, ministres, conseillers auliques (comme on dirait dans les petits états d'Allemagne), astrologues, empiriques, précepteurs, secrétaires. Partout où il y a place pour la pensée ou pour la parole, ils paraissent au premier rang. Ces hautes positions viennent-elles à manquer, la loi ancienne leur ouvre une foule de carrières secondaires qu'ils peuvent embrasser sans déroger. Le *cas de détresse*, c'est-à-dire les circonstances majeures qui mettent le brahmane dans l'impossibilité d'étudier et d'enseigner, de sacrifier ou de desservir les temples tout le temps de sa vie, a été prévu par Manou lui-même, et de nos jours la caste privilégiée en a été réduite à mettre bien souvent en action ce passage du texte sacré : « Mais si un brahmane ne peut vivre en s'acquittant de ses devoirs..... » oh! alors il sera soldat, marchand, laboureur même, tout ce qu'il pourra, excepté serviteur à gages. Il vendra toute sorte d'objets, excepté les sucs végétaux, les tissus de chanvre, le riz cuit, les graines de sesame, les pierres, le sel, le bétail, les étoffes rouges, les tissus de lin ou de laine, les fruits, les racines, les plantes médicinales, l'eau, les armes, le poisson, la viande, etc., et l'énumération se poursuit ainsi à l'infini. En vérité, on ne voit guère ce qu'un brahmane peut exposer en vente dans sa boutique. Reste le commerce des métaux et des pierreries, et celui des étoffes de soie. Aussi rencontre-

(1) On désigne plus particulièrement par ce nom les rois de l'Inde qui sont restés fidèles au brahmanisme. Ceux qui ont embrassé l'islamisme ou qui descendent des Mogols ont des titres empruntés aux langues arabe et persane : *châh, padischâh, nizam, nabab,* etc.

t-on beaucoup de brahmanes banquiers, changeurs, et même marchands de foulards. D'autres, prenant à la lettre ces mots de Manou: « que le brahmane, en cas de détresse,... vive en remplissant les devoirs d'un *kchattrya* ou guerrier, » endossent l'habit de cipaye et vont guerroyer sous les bannières de l'Angleterre, au son du fifre et du tambour. Ils savent que l'art militaire, enseigné aux anciens guerriers par des sages de la caste sacerdotale, était une science révélée, connue sous le nom de *dhanour-veda*, véda de l'arc. L'arc n'étant plus en usage, ils apprennent le maniement du mousquet, tant aux exercices que dans le *Soldier's Manual*, rédigé en anglais et en hindi par un officier supérieur de l'armée britannique instruit et brave, mutilé au siége d'Agra (1). Puis, comme le nom de cipaye s'applique aussi au gardien, armé ou non armé, d'une maison princière ou particulière, le brahmane, en quête d'une profession qui le fasse vivre, ira se réfugier dans la loge d'un concierge. Dès-lors ses fonctions sont bien simplifiées : il ouvre et ferme les deux battans d'une porte cochère, annonce les visites en frappant sur le gong, et salue les maîtres qui passent; mais dans son humble condition, il est brahmane encore. Le cordon d'investiture, qu'il porte en sautoir et laisse flotter à dessein sous sa tunique, telles sont les armoiries qui témoignent de la noblesse de sa race. Dès le matin, avant qu'aucun importun, marchand de lait, porteur d'eau ou valet de chiens, soit venu heurter au portail, le brahmane concierge, retiré dans sa loge, fait ses ablutions en récitant les prières consacrées. S'élevant par la pensée jusqu'au Dieu créateur qui l'a fait sortir de sa propre bouche, il se console bien vite de la position inférieure où le sort l'a jeté; il n'accuse point la destinée, il ne porte point envie à la richesse de celui qui l'emploie. Dès que sa toilette est achevée, il redresse sa moustache et se tient fièrement debout, appuyé sur sa baguette, dans l'attitude de ces statues parfois si belles qui gardent l'entrée du sanctuaire dans les temples et portent, comme lui, le nom de gardien de la porte (*dvara-pála*).

Le cipaye et le concierge par circonstance représentent les brahmanes pauvres qui n'ont pu pousser leurs études assez loin pour se servir de leur plume. L'honorable compagnie offre à ceux qui possèdent quelque instruction des emplois divers, parfois très lucratifs et avidement recherchés. Les plus habiles, attachés aux bibliothèques, relisent, corrigent et copient des manuscrits. D'autres, qui connaissent très bien la langue anglaise, même le français, travaillent dans les

(1) *The Soldier's Manual, in english and hindi, compiled for the use of infantry,* part. Ire, *comprising the squad and company drill,* part. II, *comprising the Manual and Platoons Exercises,* by J. S. Harriot. Élevé au grade de général en récompense de ses services, M. Harriot est mort à Paris en 1839.

administrations publiques, dans les bureaux de poste ou bien chez les négocians, à l'état d'écrivains et de commis. Tout le jour ces derniers font courir leur *calame* sur les feuilles d'un registre; contraints de vivre durant de longues heures éloignés du commerce des livres saints qui devraient faire l'objet de leur étude assidue, on les voit, dès que le signal du repos est donné, retourner en hâte dans leurs demeures pour reprendre le cours de leur existence hindoue et brahmanique.

Mais les plus heureux de toute la caste, je dirais volontiers les plus heureux habitans de la plus belle partie de l'Asie, ce sont les brahmanes placés entre les conseillers de rois et les écrivains de bureaux, ceux qui vivent en pleine campagne autour de quelque magnifique pagode dont les revenus suffisent à leurs besoins (1). Dans ces retraites charmantes, rien d'étranger, rien d'européen et d'hostile à leur croyance ne vient blesser leurs regards. Réunis en grand nombre aux pieds des idoles qu'ils desservent, égaux entre eux, imbus des mêmes idées et des mêmes préjugés, ils vivent avec leurs femmes et leurs enfans dans le plus tranquille *far-niente*, éclairés par un soleil de feu, rafraîchis par une ombre opaque et par les eaux de larges réservoirs. Les grandes fleurs odorantes qui s'épanouissent dans les jardins pour le service du culte, ils vont avant l'aurore les cueillir de leurs mains quand elles exhalent tous leurs parfums sous l'influence de la rosée des nuits. Les beaux fruits qui sont offerts chaque jour à la divinité de granit dans son sanctuaire mystérieux, ils se les partagent et les portent à leurs enfans, qui les saisissent avec avidité, comme l'oiseau qui donne la becquée à ses petits. A l'heure où le soleil vertical répand sur la terre des torrens de feu, quand il n'y a plus d'ombre autour des hauts portiques à sept rangs de bas-reliefs, ils descendent au bord des étangs en se glissant pour dormir sous les manguiers au feuillage épais. Tout humides encore du bain qu'ils ont pris en se plongeant dans l'eau des réservoirs marbrée de lotus bleus, ils rêvent au Dieu qui a créé toute cette puissante nature, au Dieu dont ils sont les premiers-nés, qui leur a donné en partage l'amour de la retraite et de la vie frugale, avec un immense orgueil pour s'admirer, une vanité à toute épreuve pour n'envier le sort de personne. Absorbés dans le doux sommeil de la contemplation, ils entendent la marche harmonieuse des mondes qui roulent dans l'immensité, s'unissant par la pensée à tous les êtres supérieurs parmi lesquels ils se rangent complaisamment. Au soir, quand la fraîcheur ranime la vie partout languissante, l'heure de l'offrande

(1) Ces revenus ont beaucoup diminué depuis l'occupation anglaise; les brahmanes ont soin d'en avertir les voyageurs, à qui ils demandent l'aumône en se plaignant de la dureté des temps.

réunit les officians autour de l'idole. Alors aussi résonne la conque marine pareille au beuglement des taureaux, voix sonore et même terrible, qui semble celle des grands bœufs de pierre accroupis sous un reposoir en face du sanctuaire. Rien ne manque donc à ces brahmanes de campagne, dotés par l'état et insoucians de l'avenir. Ils ont le repos, premier des biens dans les climats dévorans où l'activité humaine perd le ressort de son énergie; ils ont la satisfaction d'eux-mêmes, le libre exercice des facultés de l'âme et de l'esprit, et toutes les aises de la vie primitive. Non, rien ne leur manque en apparence, et pourtant, quand on les surprend dans l'intimité de leur existence païenne, on voit que dans ces âmes magnétisées et assoupies par le panthéisme, consumées par l'orgueil, il n'y a place que pour l'égoïsme. Le monde périrait autour d'eux, que leurs cœurs s'ouvriraient à peine à la pitié, car la charité est un mot vide de sens pour eux, et à la vue du christianisme, qui s'étend partout et envahit l'Asie, ils ne demandent pas même : *Quid est veritas!*

Le brahmane est donc partout dans la société hindoue; mêlé à tous les rangs, à toutes les classes, mais demeurant toujours lui-même, il représente la tradition vivante, le culte ancien. La loi védique s'est personnifiée en lui; par lui aussi, elle se perpétue immuable à travers les siècles. Jamais il n'exista chez aucun peuple une aristocratie aussi puissante; la pauvreté ne lui fait rien perdre de sa noblesse, elle s'éternise en quelque sorte par l'hérédité, ne perdant rien de ses priviléges, qui sont consacrés par la loi civile et sanctionnés par la loi religieuse. Elle est le lien qui unit en une même nation les divers peuples de l'Inde. Qu'on la supprime, qu'elle vienne à disparaître, et les populations répandues des rives de l'Indus à celles du Gange, de l'Himalaya à Ceylan, cesseront tout à coup de marcher dans la voie qu'elles suivent depuis trois mille ans. La civilisation européenne fera des progrès rapides, et l'on verra, spectacle étrange assurément, les nations de l'Occident redonner la vie à cette race asiatique, ingénieuse, vive et sensible, avec laquelle elles ont tant d'affinités de langage qu'on en doit conclure une communauté d'origine.

II.

Immédiatement au-dessous de la caste sacerdotale, qui est la tête et l'âme de la société indienne, se place la caste militaire, — celle des *kchattryas*, — qui en est le bras et le cœur. La loi écrite par les brahmanes n'a point confié à ceux-ci le gouvernement direct des peuples : le *deux-fois-né*, qui possède la toute-puissance spirituelle et morale, qui règne sur la création entière, n'a pas besoin d'exercer

le pouvoir temporel pour rehausser la dignité de sa race; il est né avec l'auréole au front, et c'est lui qui, pour faire respecter la loi dont il est l'emblème, met le sceptre dans la main du guerrier, devenu roi par l'onction sacrée. Le roi sera donc le délégué du brahmane, comme celui-ci est le délégué du Dieu créateur. Les devoirs du prince se trouvent d'ailleurs parfaitement et noblement résumés dans cette stance du code des lois de Manou : « A ce kchattrya le Créateur imposa pour devoirs de protéger les peuples, de faire l'aumône, d'offrir le sacrifice, de lire les saintes écritures (1). »

Ces trois mots, *protéger les peuples*, doivent être pris dans l'acception la plus large. Ils signifient que le roi est tenu de rendre la justice, de châtier les méchans, de récompenser les bons, de s'appliquer à faire à propos la paix et la guerre, d'étendre aussi loin qu'il le pourra l'influence de l'idée brahmanique, d'écarter de ses états les peuples étrangers, les peuplades sauvages rebelles à toute civilisation, de sacrifier son repos et même sa vie pour assurer à ceux qui s'abritent sous son autorité l'entier et paisible accomplissement de leurs travaux et les pratiques de leur culte. Les rois seront donc les protecteurs de leurs peuples, comme le pasteur l'est de son troupeau. Possesseurs de grands biens, disposant de riches trésors, ils répandront des aumônes abondantes parmi tout ce peuple de brahmanes voués au service des temples ou à la vie contemplative, groupés autour du palais ou dispersés dans les campagnes, et qui, n'étant pas censés prendre souci des choses de ce monde, vivent des largesses royales. C'est ainsi qu'ils feront l'aumône, et ils offriront des sacrifices pour eux, pour le peuple, pour la prospérité du pays, donnant à leurs sujets l'exemple de la piété, et faisant de constans efforts pour que le culte se maintienne dans sa splendeur et dans sa dignité. Ils liront les saintes écritures où sont consignés les dogmes de la religion brahmanique, mais sans se permettre de les interpréter et sous la direction de leurs précepteurs spirituels : c'est par là surtout qu'ils manifesteront à l'égard de la caste supérieure la docilité qui leur est recommandée comme un acte de vertu.

Le dieu suprême n'a donc point conféré aux *kchattryas* le pouvoir royal pour faire d'eux des mortels livrés à la paresse, enivrés d'orgueil, toujours prêts à se placer au-dessus des lois. Ils n'ont point été mis sur le trône pour régner au milieu de la pompe et du luxe, pour absorber à leur profit les deniers de l'état, mais pour maintenir l'ordre au milieu de ce monde sans cesse troublé par la perversité des hommes. Leur origine est divine aussi, mais à un degré moins élevé que celle des brahmanes. Ceux-ci, nés de la bouche de Brahma,

(1) Livre 1er, st. 89.

sont comme les émanations du dieu suprême, du dieu créateur qui a donné la vie aux êtres par sa parole; les rois procèdent simplement des *dévas*, ou divinités secondaires. Mettant de côté l'image dont il s'est servi une première fois quand il a fait sortir les rois des bras du Créateur, Manou parle de leur nature en des termes vraiment admirables : « Ce monde, privé de rois, serait de tous côtés bouleversé par la crainte. Aussi, pour la conservation de tous les êtres, le Seigneur a créé le roi, — en prenant des particules éternelles de la substance des huit gardiens du monde, qui sont : Indra, le dieu de l'éther; Anila, le dieu du vent; Yama, dieu de la justice et juge des morts; Soûrya, le soleil; Agni, le dieu du feu; Varouna, le dieu des eaux; Tchandra, le dieu *Lunus* des Latins; Koûvéra, le dieu des richesses. — Et c'est parce que le roi a été formé de particules tirées de l'essence des principaux dévas, qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels (1). »

On n'a jamais fait un plus magnifique portrait de la royauté. Celui qui en est revêtu prend place bien au-dessus des autres mortels, parmi les dieux qui protégent et gouvernent le monde, au milieu des dévas, ministres des volontés de la Divinité suprême, dont il résume en lui-même l'éclat et la puissance. Voilà bien le génie poétique de l'Inde, abusant du symbolisme et substituant à la nature humaine l'image qu'il a évoquée pour peindre et fixer sa pensée. Étant admise la fiction qui fait du brahmane le verbe vivant, on doit reconnaître qu'il y a dans cette peinture du guerrier devenu roi une corrélation d'idées parfaitement logique. Le *kchattrya*, armé de la puissance temporelle, représente Jupiter la foudre en main, tandis qu'à l'arrière-plan, et au-dessus de lui, plane le dieu invisible et immuable, le Destin, celui que les Hindous ont appelé *Brahma qui existe par lui-même* (*svayambhoû*). Cette comparaison, qu'il a prise au propre, Manou la poursuit avec une énergie croissante : « Un roi, même enfant, ne doit pas être méprisé par quelqu'un qui dirait : C'est un simple mortel! car sous cette frêle enveloppe se cache une divinité terrible et douée d'une grande majesté. » Et la majesté royale devient, dans la pensée du législateur, une flamme divine et vengeresse qui sait reconnaître et atteindre le coupable : « Le feu ne brûle que l'homme qui s'en approche imprudemment; mais le courroux d'un roi consume toute une famille, avec ses troupeaux et ses autres biens. »

Comment le kchattrya-roi manifestera-t-il la redoutable majesté qu'il recèle en lui-même? Quelle arme les dieux dont il est formé

(1) Livre VII, stances 4-5. Et le législateur ajoute : « De même que le soleil, il brûle les yeux et les cœurs, et nul ne peut le regarder en face. »

ont-ils mise entre ses mains pour confondre l'iniquité et intimider les méchans? Cette arme, Manou, le législateur inspiré, l'a nommée le *châtiment*, et il la décrit ainsi dans des stances pleines de vigueur et d'éclat : « Le châtiment est un roi plein d'énergie; il est un administrateur habile, un juge dispensateur de la loi... Le châtiment gouverne le genre humain, le châtiment protége, le châtiment veille quand tout dort; le châtiment est la justice, disent les sages. » Puis tout aussitôt, confondant en une même image le roi formé de la substance des *huit gardiens* du monde avec le châtiment, qui est en réalité la justice éternelle frappant les méchans pour mieux protéger les bons, le législateur ajoute : « Si le roi ne châtiait pas sans relâche ceux qui méritent d'être châtiés,... la corneille viendrait becqueter l'offrande du riz, le chien lècherait le beurre clarifié, il n'existerait plus de droit de propriété; l'homme du rang le plus bas prendrait la place de l'homme de la classe la plus élevée. — Le châtiment régit tout le genre humain, car un homme naturellement vertueux se trouve difficilement. C'est par la crainte du châtiment que le monde peut se livrer aux jouissances qui lui sont allouées. » Les anciens sages de l'Inde ne croyaient donc point, comme quelques philosophes modernes, que l'homme en arrivant en ce monde est de sa nature essentiellement bon, et que la civilisation le déprave au lieu de l'améliorer.

Dans cette société indienne, où l'idée religieuse tient tant de place, le plus grand des désordres, le signe le plus manifeste de l'anarchie, c'est la profanation des choses saintes, représentée par deux animaux immondes, la corneille et le chien, s'approchant de l'offrande pour la souiller, ou, si l'on veut, les gens ignorans et dégradés s'ingérant dans les cérémonies du culte au mépris des lois anciennes. En effet, là où la loi religieuse cesse d'être respectée, là où il n'y a plus de foi, les lois civiles perdent toute leur efficacité; le droit de propriété cessant d'exister, il n'y a plus de nation, mais seulement des hommes armés les uns contre les autres, toujours en guerre, se disputant leur proie comme les vautours et les chacals, qui ne vivent pas en société, quoiqu'ils volent et marchent par bandes nombreuses. Enfin les rangs sont confondus, l'état, privé de toute direction, ne tarde pas à périr, et le genre humain retourne à la barbarie. Voilà pourquoi le châtiment a été placé dans la main du roi, comme la foudre que lance du haut des cieux le Jupiter tonnant, et le châtiment s'exprime en sanscrit par le mot *danda*, qui signifie bâton. Sculpté avec art ou fait des métaux les plus précieux, et devenu le sceptre, emblème de la royauté, ce bâton n'en demeure pas moins le symbole de la répression. C'est donc le bâton qui régit le genre humain, et après l'avoir personnifié par une de ces images

familières au génie indien, le législateur, oubliant celui qui le porte, en fait un être redoutable, une divinité revêtue d'un corps, plus puissante que le roi même dont il est l'attribut. Il l'appelle le châtiment, « à la couleur noire, à l'œil rouge, qui vient détruire les fautes des hommes,.... doué de l'énergie la plus puissante qui existe en ce monde, difficile à soutenir pour ceux dont l'âme n'a pas été fortifiée par l'étude des lois, et capable de détruire avec toute sa race un roi qui s'écarterait de son devoir (1)... »

A la place du châtiment ainsi personnifié, mettez l'homme que la société charge de l'appliquer de sa propre main, et vous aurez à peu près la pensée fondamentale que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a si vigoureusement exprimée « dans son idéal mystique et moscovite du pouvoir absolu, » comme le disait naguère un illustre académicien. Il y a donc du mysticisme dans la législation des Hindous? Cela n'est pas douteux; c'est dans le silence des forêts, dans le calme de la vie contemplative, que les sages des temps primitifs ont préparé le code des lois qui régissent l'Inde. Cherchant à se rapprocher de Dieu par une constante méditation, ils n'ont vu dans la société tout entière qu'une agglomération de familles humaines qui doivent tendre par des moyens divers à un but unique, l'accomplissement des devoirs qui conduisent l'homme à la *délivrance finale;* mais comme la raison ne suffit pas aux plus sages pour percer le mystère des destinées de l'humanité, comme les philosophes de l'Inde, cherchant à expliquer l'impossible, se prenaient eux-mêmes au mirage de leurs pensées, il en est résulté que l'allégorie a été présentée par eux sous une forme qui est devenue sensible, tant ils l'avaient fixée avec énergie, comme une ombre qui passe et qu'on craint de laisser échapper. Ainsi le châtiment, que le législateur nous a montré sous une forme si terrible et si menaçante, ressemble trait pour trait au dieu de la mort, *Yama*, nommé aussi le roi de la justice (*dharmarâdja*). Les poètes ont dépeint ce juge des morts sous l'apparence d'un homme grand, robuste, aux vêtemens rouges, au visage noir, à l'œil couleur de sang, plein d'un éclat pareil à celui du soleil, et tenant à la main un nœud coulant qui lui sert à lier et à emporter vers le sombre empire l'âme des mortels (2).

Cependant cette puissance cachée sous la forme du châtiment, qui peut s'insurger contre la main maladroite ou malintentionnée qui l'applique sans discernement, n'est pas un mythe ni une abstraction. Si le texte ne la fait pas toucher du doigt, les commentateurs la désignent clairement par un mot facile à comprendre. C'est la

(1) Voir, dans le code attribué à Manou, le livre VII, qui traite des devoirs des rois.

(2) Voyez l'épisode de *Savitrî*, traduit en allemand par M. Bopp et en français par M. Pauthier.

colère des sujets, nommée aussi la *colère des pouvoirs de l'état.* Ces pouvoirs de l'état, quand ils s'irritent, quand ils se sentent opprimés ou exposés à la tyrannie, font mourir le roi; ils le tuent comme la foudre. Suit-il de là que le législateur, après avoir déifié la royauté, veuille glorifier l'insurrection et conseiller aux peuples la révolte? Non pas précisément : il laisse entendre aux rois que la caste des brahmanes veille au maintien de la justice et à l'observation des lois, et qu'elle peut, quand il lui plaît, déchaîner contre eux la fureur populaire. Et dans ce cas le prince régnant n'est pas seul précipité du trône; il ne meurt pas seul, sa déchéance et sa mort entraînent parfois la ruine et la destruction de toute sa race (1). Cette théorie ne serait qu'une vaine menace si jamais elle n'avait été appliquée, mais les brahmanes l'ont maintes fois mise en pratique, et ils ont consigné ces preuves éclatantes de leur pouvoir sur les guerriers dans des légendes curieuses que la lutte des deux castes nous offrira l'occasion d'étudier.

Tout absolue qu'elle paraisse être au premier aperçu, la royauté, chez les Hindous, se trouve, on le voit, singulièrement tempérée par la loi brahmanique. Le prince qui nous a été montré d'abord comme une émanation des huit dieux gardiens de l'univers, comme un soleil radieux à l'éclat incomparable, se réduit peu à peu aux proportions d'un simple mortel exposé à la colère de ceux qu'il gouverne. Un conseil, composé en grande partie de brahmanes, siége à ses côtés, et le dirige en toute occasion. Entouré de séductions, le souverain devra s'appliquer à dompter ses passions, à réprimer les désirs des sens. Chargé de toutes les affaires de son royaume, il sera tenu de connaître tout ce qui se rapporte au commerce, aux arts, aux travaux de l'agriculture. L'emploi de sa journée a été réglé par la loi d'une façon rigoureuse; il se lèvera matin, saluera les brahmanes dès le point du jour, travaillera avec son conseil, recevra les plaintes de ses sujets, inspectera les troupes, mangera modérément, et ne s'oubliera pas pendant de longues heures dans l'appartement de ses femmes. Il sera à la fois l'homme le plus instruit, le plus pieux de son royaume, le mieux réglé dans les détails de sa vie. Voilà pour les affaires du dedans; mais dans celles du dehors, sa conscience prendra une singulière élasticité. Par ses ambassadeurs, il entretiendra avec les puissances voisines des relations suivies; par ses espions, il saura ce qui se passe dans les cours étrangères, et essaiera par tous les moyens possibles d'y semer la division. Le roi, qui doit avoir toutes les vertus, ne négligera rien pour séduire les ministres

(1) Voyez la stance 3 du livre VIIe : « Le monarque insensé qui opprime ses sujets par une conduite inique est bientôt privé *de la royauté et de la vie,* ainsi que tous ses parens. »

de ses voisins. Il aura hors de chez lui et dans ses propres états des émissaires passés maîtres dans l'art de tromper, qui espionneront ses sujets de toutes les classes, et jusqu'aux espions eux-mêmes; il s'étudiera à tirer parti des vices des hommes, à exploiter leur amour des richesses, leurs plus mauvais penchans, à flatter leur orgueil, à les corrompre enfin, de telle sorte que la grandeur de son royaume se compose de toutes les faiblesses et de toutes les dépravations des peuples ennemis ou alliés; voilà ce que l'on nomme dans l'Inde la politique des princes. Voilà comment, tout en faisant les plus grands efforts pour arriver à la sagesse, je dirais presque à la sainteté, le souverain d'un royaume de l'Inde pratiquera le mensonge autour de lui, et poussera au mal, sans dégoût et sans remords, tous ceux dont les fautes lui seront profitables!

Cette doctrine de l'intérêt personnel, le code des lois de Manou l'expose avec une franchise que les commentateurs ont poussée jusqu'à l'impudence. Elle décèle un égoïsme effrayant, une absence complète de sympathie pour tout ce qui n'est pas soi, je ne sais quelle lâcheté morale formée de haine et d'envie. Combien est plus noble la physionomie du guerrier-roi, lorsque, sortant de sa capitale, où des conseillers éhontés l'entretenaient dans des habitudes d'intrigues et de mensonges, il s'avance à la tête de ses troupes pour marcher contre l'ennemi! Il apparaît vraiment comme un souverain. Voyez-le déboucher dans la plaine au milieu des officiers qui portent le parasol et le chasse-mouche, emblèmes du pouvoir royal. Son armée est disposée en colonnes; en tête un corps d'éclaireurs, à l'arrière-garde une troupe d'élite, au centre l'infanterie, sur les côtés les cavaliers, et aux deux points extrêmes des deux ailes les éléphans. Le roi se placera en personne vers le centre, avec ses principaux guerriers montés sur des chars. Le voilà maître de ses actions, libre d'agir et de suivre les inspirations de sa bravoure. Ne jamais fuir dans le combat, tel est le premier devoir du *kchattrya* qui entre en campagne. Qu'il combatte vaillamment : la mort, si elle l'atteint dans la mêlée, ne fera qu'ajouter à sa gloire en ce monde, et elle lui procurera dans l'autre un bonheur éternel, car le guerrier qui périt les armes à la main va droit au ciel. Ses soldats ne tourneront point le dos à l'ennemi sous peine de tomber en enfer. La loi a proclamé que le guerrier assez lâche pour prendre la fuite assume sur lui toutes les fautes de son chef, et cède à celui-ci ses bonnes actions. Tout en déployant le plus brillant courage, le *kchattrya* de race, roi ou simple guerrier, ne restera point sourd à la voix de l'humanité. Que jamais il n'emploie des armes perfides, flèches empoisonnées, barbelées, ou enflammées; qu'il ne frappe jamais l'ennemi renversé de son char, ou celui qui joint les mains en criant merci, ni le vaincu qui

délie sa chevelure et rend les armes, ni le soldat endormi, privé de cuirasse, ou désarmé, ni le combattant qui s'abstient d'agir un instant, ni celui qui est aux prises avec un autre. Il respectera aussi celui dont le glaive est brisé, celui qui est grièvement blessé, il laissera passer avec mépris, et comme indignes de ses coups, le lâche et le fuyard. Enfin sa colère s'arrêtera devant le guerrier accablé de chagrin qui pleure la mort d'un père, d'un fils ou d'un ami étendu à ses côtés.

Homère et Virgile nous ont appris à admirer, dans les héros antiques, la générosité et la grandeur d'âme; voilà pourquoi nous aimons à retrouver dans une antiquité plus reculée encore ces sentimens d'humanité qui témoignent d'une civilisation avancée. Après la victoire, le roi triomphant se tiendra dans les limites de l'équité et de la modération. Inaccessible au ressentiment, il fera publier une amnistie générale propre à rassurer les peuples vaincus; il dira : « A tous ceux qui m'ont offensé en portant les armes contre moi pour le service de leur maître, je pardonne; qu'ils ne craignent rien et retournent tranquillement à leurs travaux. » Bien loin de poser sur sa tête la couronne du prince dont le sort des armes lui a livré la capitale et les états, il la donnera à quelqu'un de la famille de celui-ci, et se contentera de lui imposer des conditions de vassalité. Il distribuera même des largesses et des présens au peuple, au nouveau roi ou à ses conseillers; les lois et les coutumes de la contrée continueront d'être en vigueur comme par le passé. Rien ne sera donc changé, si ce n'est le souverain contre qui la guerre a été entreprise, et la chute de celui-ci n'entraînera point la ruine de ses états. Il ne s'agit plus dans tout ceci d'une guerre de race, d'une guerre d'extermination. On ne voit point qu'il soit question de populations emmenées en esclavage ou réduites à l'état de servage par le vainqueur (1). La conquête de l'Inde sur les aborigènes était définitivement accomplie au temps où ces lois ont été proclamées. Le sol appartenait sans retour à la race âryenne, qui ne formait plus qu'une grande famille, souvent divisée il est vrai, mais unie dans son ensemble par le lien d'une même croyance et d'un même culte. Dans ce monde indien constitué sur des bases solides, il y avait un but que les rois poursuivaient toujours avec énergie, et qui les poussait à lutter sans cesse les uns contre les autres : imposer leur domination aussi loin que s'étendent les royaumes hindous, et conquérir le

(1) La guerre d'extermination avait eu lieu au temps de la conquête, lorsque les Aryens disputaient aux aborigènes la possession du sol de l'Inde. Quant aux esclaves, il y en a eu dans la société bramanique, et les *hommes* sont cités parmi les choses que le brahmane, réduit à se faire marchand dans un cas de détresse, ne pourra pas vendre. Le commentateur répète le mot sans l'accompagner d'aucune explication.

titre glorieux de *Prithivi-Râdja,* roi de la terre, que portait encore le dernier souverain de Dehly, détrôné par Mahmoud le Gaznévide au commencement du XIe siècle.

La protection des peuples, qui est le premier devoir du *kchattrya,* s'accorde assez mal avec l'amour des combats. Aussi la guerre est-elle regardée comme un fléau par le législateur des Hindous, et il recommande de l'éviter par tous les moyens. — Dans les entreprises des mortels, remarque-t-il en passant, il faut toujours faire la part du destin. Et qui peut s'assurer d'avoir pour soi cette divinité inexorable! — Mais il y a aussi dans toutes nos actions la part de la prudence et de l'habileté. Assurer la paix, affermir sa puissance par des négociations, agrandir son territoire et son influence, sans tirer l'épée, si cela est possible, telle doit être la constante préoccupation d'un roi. Des armées bien entretenues, bien disciplinées, le feront respecter des princes ses voisins; il lui suffira de menacer pour être craint et de parler pour être obéi. Il aura soin de choisir des alliés moins puissans que lui et qui aient intérêt à sa propre élévation. Surtout qu'il se tienne en garde contre l'ambition, qu'il ne se laisse pas séduire par la soif des conquêtes, par un vain amour de la gloire. Est-ce en faisant couler à flots le sang de ses sujets qu'un roi protége ses peuples, et qu'il mérite d'être appelé leur père? Mais s'ils sont attaqués par un ennemi redoutable, s'il s'agit de repousser une invasion, le guerrier-roi n'écoutera plus que son courage. Ici encore, il y a place pour la prudence, et la témérité ne doit pas être prise pour synonyme de bravoure. Supposons une guerre malheureuse, une succession de revers et de défaites. *Salus populi suprema lex,* disait-on à Rome; dans l'Inde, l'axiome est différent : c'est le salut du souverain qui est la loi suprême. Au fond, la même idée se retrouve, puisque chez les peuples constitués en monarchie le souverain représente au plus haut degré la nationalité d'un pays. Le prince hindou doit sacrifier d'abord ses richesses pour sauver sa famille, puis sacrifier sa famille avec ses richesses pour sauver sa personne. Serré de près par ses ennemis, abandonné de ses alliés, il risquera sa vie pour le salut de ses sujets. Le moment est venu de se conduire en héros, mais toute chance encore n'est pas perdue. On a vu de grandes armées longtemps victorieuses subitement arrêtées et vaincues par une armée plus faible réduite au désespoir. Enfin, si les dieux se déclarent contre lui, si son heure est arrivée, que le roi *combatte un beau combat* (1), et qu'il meure. Sa récompense sera la vie éternelle promise au *kchattrya* qui périt les armes à la main en protégeant ses peuples.

(1) Livre VII, commentaire de la stance 176.

III.

Mourir en combattant, voilà finalement le seul droit incontesté qui reste à la royauté absolue, telle que l'a faite le brahmanisme. Présenté d'abord par le législateur sous les traits d'une divinité terrible, à l'éclat enflammé, capable de consumer tout ce qui l'entoure, le roi hindou est successivement dépouillé des rayons qui composent son auréole. Sa puissance pâlit devant celle du sceptre qu'il tient à la main, devant ce bâton du châtiment qui fait trembler le monde et dans lequel se cache le dieu de la justice. L'impôt prélevé sur ses peuples grossit ses trésors, mais il n'a pas le droit de le percevoir, s'il gouverne mal, s'il ne s'applique pas sans relâche à protéger ses sujets (1). Que les ministres ou les employés subalternes chargés par lui de la perception des deniers de l'état oppriment la population des villes et des campagnes, et voilà que la colère du peuple va se déchaîner sur sa tête comme un ouragan qui peut le faire disparaître avec toute sa famille. La loi, qu'il n'a pas faite, et qu'il lui est interdit de modifier ou d'éluder, lui montre partout de difficiles obligations à remplir, des périls prochains ou des perspectives menaçantes. L'initiative lui est refusée dans les affaires du dedans et dans celles du dehors, et un conseil lui a été imposé tout exprès pour le diriger dans les délibérations quand il s'agit de la paix ou de la guerre. Les brahmanes l'entourent du matin au soir; dès l'aurore, ils sont là, prêts à recevoir ses hommages; ils l'obsèdent de leurs importunités afin d'obtenir des richesses pour eux-mêmes et pour leurs familles, qui s'établissent partout et réclament jusqu'au fond des forêts les plus reculées son appui et sa protection. On ne peut s'empêcher d'admirer le soin qu'a pris la caste brahmanique de rendre le roi assez fort pour lui procurer à elle-même le repos et la paix, et assez faible pour plier devant sa suprême autorité. Placé lui-même au-dessus de la loi commune, le brahmane peut braver la colère du souverain. Fût-il coupable du plus grand crime, — Manou l'a dit expressément, — le deux-fois-né ne peut jamais être puni de mort. Que le prince le renvoie hors du royaume sans le dépouiller de ses biens. C'est ainsi qu'après avoir emmaillotté la royauté dans un réseau de prescriptions contradictoires, après l'avoir faite menaçante pour les autres et docile devant eux, les premiers-nés de Brahma ont la prétention de vivre dans une sphère supérieure. Ils ont gardé les vertus de « l'âge de vérité (*satya-youga*), » — l'âge d'or des Grecs;

(1) Le refus de l'impôt est implicitement proclamé par Manou et clairement indiqué par les commentateurs.

ils se sont conservés purs et inviolables à travers les révolutions qui ont amené la succession des trois autres âges, et resplendissent d'un éclat lumineux au milieu des ténèbres du temps présent (1).

Si les rois sont les gardiens et les protecteurs des peuples, les brahmanes peuvent être appelés les gardiens et les maîtres des rois; mais ce rôle brillant a-t-il été toujours celui de l'aristocratie sacerdotale? La caste privilégiée qui a dicté des lois aux populations hindoues a-t-elle, durant trente siècles, exercé sur la caste militaire une domination incontestée? A cette question on peut répondre négativement. Et d'abord, lorsque la société âryenne commença à se constituer, le régime des castes n'existait pas. Les grandes familles qui avaient conduit sur le sol de l'Inde les tribus immigrantes fournis-

(1) Les Hindous reconnaissent quatre âges : l'âge de vérité (*satya-youga*), l'âge de préservation (*trêta-youga*), l'âge subséquent et de décadence par rapport aux deux autres (*dvâpara-youga*), enfin l'âge du mal (*kali-youga*). Voici comment le *kali-youga* fit son apparition sur la terre. A la fin du *Mahâbhârata*, après les grands combats racontés dans ce poème, le dieu Krichna, incarnation de Vichnou, étant remonté au ciel, les héros fils de Pândou, accablés de chagrin, donnèrent à Parikchit, petit-fils d'Ardjouna, le plus vaillant d'entre eux, la royauté de l'ancienne Dehly et s'en allèrent dans les monts Himalaya *pour se fondre* dans l'âme universelle. A quelques jours de là, le roi Parikchit, étant à la chasse, vit accourir vers lui une vache et un bœuf qu'un *çoûdra* poursuivait en les frappant avec un pilon qu'il tenait à la main. Quand les deux animaux furent près de lui, le roi, affligé et tout troublé, appela le *çoûdra* et lui dit : « Holà, toi! qui es-tu? Explique-moi pourquoi tu frappes ces deux animaux que tu crois être une vache et un bœuf? .. » Parlant ainsi, le roi saisit son glaive, et le *çoûdra* s'arrêta tout tremblant; ensuite, appelant en sa présence les deux animaux, le prince leur demanda : « Qui êtes-vous? Faites-moi savoir si vous êtes des divinités ou des brahmanes? Pourquoi fuyez-vous ainsi en courant? Répondez sans crainte; tant que je suis ici, sur cette terre, il n'y a personne assez puissant pour vous causer de la douleur. » A ces mots, le bœuf inclina la tête et dit : « Ce pécheur à la couleur noire, à la face terrible, qui se tient là debout devant vous, c'est le *kali-youga*, et je fuis sa venue. Cette vache est sous sa propre forme la Terre elle-même, et elle fuit aussi par la crainte qu'elle a de cet être. Mon nom à moi, c'est le Devoir, et j'ai quatre pieds, la mortification, la vérité, la compassion et la méditation. Dans le premier âge, mes pieds avaient vingt arpens, ils en avaient seize dans le second, douze dans le troisième; il ne leur en reste plus que quatre dans le présent âge. Aussi je ne puis plus marcher. » La Terre dit à son tour : « O roi juste! je ne puis pas non plus subsister dans l'âge présent, car le *çoûdra* devenu roi commettra des injustices qui me ruineront, et dont je ne pourrai supporter le poids; voilà pourquoi je fuis, tant j'ai peur! » Là-dessus, le roi dit avec colère au *kali-youga* : « Je vais te tuer. — Roi de la terre, répliqua celui-ci, qui s'était prosterné tremblant aux pieds du souverain, je viens maintenant chercher un refuge sous ta protection : indique-moi un lieu où je doive résider, car l'existence des quatre âges qui a été décrétée par Brahma ne peut être effacée. » Entendant ces paroles, le roi répondit au *kali-youga* : « Voici les lieux où tu résideras : le jeu, le mensonge, les tavernes, les maisons de débauche, le meurtre, le vol et l'or. » Aussitôt le *kali-youga* partit pour sa résidence, le roi s'appliqua à protéger la justice, et la Terre, recouvrant sa première forme, s'en alla tranquillement. Telle est la légende du *kali-youga*. Il reste sous-entendu que, par suite de la mauvaise conduite des rois, l'âge de fer, sortant peu à peu des retraites où l'avait consigné Parikchit, envahit le monde entier et opprima la Terre.

saient à la nation des sacrificateurs et des guerriers d'élite sortis d'une souche commune. Quand il y eut des temples, les sacrificateurs devinrent des prêtres voués exclusivement à l'exercice du culte, et le culte prit des développemens considérables à mesure que la mythologie inventait des dieux nouveaux. A mesure aussi que les populations s'accrurent, les tribus formèrent des peuples distincts, et les chefs de tribus s'appelèrent des rois. Les familles sacerdotales et les familles royales se dessinèrent donc nettement avec leurs attributions différentes et leurs priviléges héréditaires. Dans les premières se perpétuait la tradition védique, la science du passé; elles conservaient les élémens et les principes de la civilisation indienne, dont le reste de la nation n'avait que l'instinct. Dans les secondes, ce qui dominait, c'était plutôt l'intérêt du présent et l'ambition de l'avenir; la tradition ne pouvait avoir une bien grande importance aux yeux du guerrier qui sentait sa puissance s'affermir par la force des armes. Aussi, lorsque la noblesse militaire commença à manifester son pouvoir avec indépendance, lorsque la citadelle fortement assise sur la crête des rochers ne s'inclina plus devant le dôme des temples qui s'élevaient calmes et majestueux au sein des plaines, la noblesse sacerdotale s'efforça de réfréner l'orgueil des guerriers et d'établir son autorité au-dessus de celle des rois. Pour arriver à ses fins, elle donna à la tradition une forme nouvelle, et prenant comme point de départ la division des classes, qui tendaient naturellement à se séparer les unes des autres, elle proclama le régime des castes. L'allégorie qui représente les quatre castes sortant du corps de Brahma dut être la première expression de cette pensée, qui allait devenir la base d'un nouvel édifice social.

En se déclarant les aînés du genre humain, les gardiens et les interprètes infaillibles de la loi religieuse, les brahmanes avaient d'un seul coup abaissé les rois et relevé leur propre puissance. S'ils reconnaissaient en fait la grandeur et la majesté du pouvoir temporel incarné dans le souverain, s'ils exaltaient le respect dû à la royauté, ils lui refusaient leurs hommages, se réservant la faculté de contrôler ses actes et même de les annuler. Dieux eux-mêmes, qu'avaient-ils à redouter du guerrier fait roi et dépassant de toute la tête le reste des mortels? Les rois à leur tour, satisfaits dans leur orgueil, admirent d'abord ce partage de la puissance, sans comprendre peut-être l'état d'infériorité auquel ils se condamnaient. Oubliant peu à peu le sens des allégories sous lesquelles le brahmanisme cachait ses instincts de domination et tenant peu de compte du traité que leurs pères avaient consenti à signer avec la classe sacerdotale constituée en caste, les descendans des anciens rois de

pure race âryenne se laissèrent aller, avec le temps, à toute sorte d'extravagances et d'iniquités. L'Inde, à peine conquise et couverte encore de forêts épaisses, recélait un grand nombre de tribus indigènes dont la barbarie ne laissait pas d'exercer une certaine influence sur les Aryens eux-mêmes. Parmi les rois de l'époque la plus reculée, il y en eut qui, méprisant les brahmanes et les dogmes védiques, refusèrent de sacrifier, prétendant substituer le culte de leur personne à celui des dieux. D'autres, entraînés par la passion de la chasse, abandonnèrent le soin des affaires pour vivre dans les bois, et passèrent des années à poursuivre les bêtes fauves, à la manière des barbares dont ils prenaient les habitudes et les mœurs. Enfin, s'il faut en croire les légendes, on vit des princes hindous, devenus tout à fait sauvages, se livrer au cannibalisme. Alors les brahmanes s'émurent; leurs malédictions atteignirent ces rois insensés, traîtres aux traditions de leur pays. La colère des peuples se déchaîna contre des tyrans qui menaçaient de détruire la civilisation âryenne, et ils furent tués avec leurs familles.

Plus les rois se plongeaient dans l'ignorance, plus les brahmanes exaltaient l'importance de la tradition écrite; plus les rois se montraient indépendans, plus les brahmanes s'étudiaient à compléter le code de leurs lois, et l'autorité suprême passait de plus en plus du côté de la caste qui représentait le génie civilisateur et aussi l'esprit rêveur et poétique de la nation. Ce fut l'ère des législateurs, et ceux des habitans de l'Inde qui, portant aujourd'hui le titre de brahmanes, peuvent faire remonter leur généalogie jusqu'à ces sages des temps anciens ont quelque droit d'être fiers de leur noblesse, car cette époque correspond à peu près au XIIIe et au XIIe siècle avant Jésus-Christ.

Indépendamment des rois maudits pour leurs crimes et changés en bêtes, dont on retrouve la mention dans les vieilles légendes, il y en eut qui, sans s'élever contre le dogme, sans proscrire le culte, luttèrent hardiment contre l'autorité des brahmanes. Il s'en trouva aussi qui firent renaître sur la terre l'âge d'or si longtemps regretté, et on vit le rare spectacle des deux castes rivales oubliant leurs querelles pour vivre dans une paix parfaite. A travers ces luttes et ces réconciliations du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, on entrevoit aussi les discussions religieuses provoquant des scissions au sein de la caste brahmanique et les sectaires cherchant à entraîner les rois dans leur parti. Voici, à peu près et autant qu'on en peut juger à une si grande distance, comment s'altéra l'unité de doctrine chez ceux-là même qui en conservaient le dépôt.

Les premiers théologiens hindous avaient admis un Dieu unique,

Brahma, qui a créé tous les êtres par émanation (1). D'autres penseurs vinrent ensuite qui, voyant commencer le monde par le fait même de la création, appliquèrent leur esprit à en comprendre la durée et à en prévoir la destruction. Le Dieu créateur ayant été relégué dans les profondeurs du ciel, sans action directe sur les créatures, le principe de la conservation des êtres se personnifia dans Vichnou, le dieu qui s'incarne pour sauver les hommes, et le principe de la destruction revêtit la forme de Civa, le dieu terrible, toujours prêt à accorder à ses adorateurs des dons surnaturels qui les rendent invulnérables, ou des armes divines qui les rendent victorieux. L'idée consolante d'une Providence qui veille sur l'homme et lui tend d'en haut une main secourable se trouva aux prises avec celle d'un principe aveugle, fatal, poussant à la ruine finale tout ce qui a été créé, et jusqu'aux mondes même; Brahma, nous venons de le dire, restait en dehors du débat, à l'état de dieu neutre, dont les fonctions se bornent à produire ce qui est. Avec le temps, Civa et Vichnou, — dont le nom est prononcé une seule fois par Manou et comme en passant, — prirent la forme de deux divinités qui eurent leurs temples particuliers, et les sectes qui portaient leurs noms se partagèrent le monde brahmanique. C'est à l'époque la plus brillante de la secte vichnaïte que se rattache l'histoire des pieux héros dont les vertus et les exploits ont fourni le sujet des grandes épopées. Le dieu qui conserve les êtres, Vichnou, — et ceci mérite d'être remarqué, — prend pour amis les guerriers; il s'entretient avec eux, il leur communique la science révélée, il s'incarne même dans leur famille, au point que la classe sacerdotale semblerait éclipsée par celle des rois, si les brahmanes, en rédigeant ces poèmes, n'avaient pris soin de leur propre gloire.

A travers ces événemens, et sans qu'on puisse lui assigner sa véritable place dans l'ordre des faits, on voit poindre une autre légende très importante, celle de *Paraçou-Râma* (Râma à la hache), brahmane suscité par Vichnou pour exterminer jusqu'à vingt et une fois la race des *kchattryas* ou guerriers qui opprimaient la terre. Qu'il y ait dans cette donnée une allusion à des luttes sanglantes et souvent renouvelées entre les brahmanes et les guerriers, c'est ce qui ne fait aucun doute. Peut-être convient-il d'y voir aussi le souvenir des révoltes du peuple âryen, excité par ses prêtres, contre une race étrangère, d'origine scythique, qui avait envahi l'Inde, celle des Hayas, dont le nom s'est conservé parmi les tribus du Râdjasthan. Toujours est-il qu'un moment arriva où les brahmanes,

(1) Il est ainsi qualifié dans le code de lois de Manou : « Le grand être, souverain maître de l'univers, plus subtil qu'un atome, aussi brillant que l'or le plus pur, et ne pouvant être conçu par l'esprit que dans le sommeil de la contemplation la plus abstraite. » Livre XII, st. 122.

devenus très nombreux et répandus par toute l'Inde, prétendirent réduire à néant la caste des rois, affaiblie par les combats, mais toujours redoutable par la force dont elle disposait. La destruction des *kchattryas* ou guerriers a donc été proclamée comme un fait historique par les brahmanes, et ce fait est désormais un article de foi. Il en résulte que sur la surface du monde indien deux castes seules sont demeurées en présence, celle des brahmanes et celle des vaïcyas, la première et la troisième. Quant à la quatrième, celle des çoûdras, nous avons vu quel rôle infime lui a été assigné; on peut dire qu'elle n'a pas d'existence, puisque tous les droits lui sont refusés.

Pour exercer une plus grande, une plus complète influence sur la nation hindoue, les brahmanes ont supprimé toute la caste des rois: il n'est plus resté qu'une aristocratie religieuse, régnant sans conteste sur le menu peuple, qu'elle est censée avoir délivré de l'oppression. Tous les souverains de l'Inde ne sont donc, depuis bien des siècles, rien de plus que des banquiers ou des laboureurs arrivés par aventure au rang suprême, des parvenus. Le brahmane se trouve mêlé à toutes les affaires; il circule à travers la société indienne comme le sang dans les veines d'un corps; la noblesse d'épée, au contraire, a disparu. Vrai ou non, l'anéantissement des guerriers est entré dans le domaine des faits qui se racontent et s'écrivent encore. Admettons, s'il le faut, que la noblesse guerrière, toujours en armes, toujours en quête d'aventures, qui purgeait l'Inde de ses ogres et de ses dragons, ait été détruite; admettons qu'elle se soit éteinte comme a disparu la chevalerie et par les mêmes causes. Quand un pays est décidément conquis par la race immigrante, la caste militaire, réduite à déposer la lance et à délier son armure, ne se distingue bientôt plus de la classe paisible des habitans de la campagne qui vivent des produits de la terre : elle rentre peu à peu dans la vie commune; mais avant de rentrer dans le sein même de la nation, la caste des guerriers, qui l'avait défendue et gouvernée, a eu son éclat, son ère de splendeur, parce qu'elle avait eu durant des siècles sa raison d'être. Dans ses momens d'aberration et d'extravagance, elle s'éleva parfois jusqu'à l'orgueil grandiose des titans. Les kchattryas ont leur histoire dans les légendes et dans les épisodes des poèmes, et c'est là que nous voudrions l'aller prendre, pour montrer ce qu'étaient les chevaliers de l'Inde, félons ou loyaux, dans leurs palais et sur le champ de bataille, dans leurs rapports avec les brahmanes et dans leurs rencontres avec les monstres de la forêt.

THÉODORE PAVIE.

SCIENCES

DE L'APPLICATION

DES

MATHÉMATIQUES TRANSCENDANTES.

I. *Paley's natural Theology illustrated*, by Henry, lord Brougham, 2 vol. 1839. — II. *Analytical View of sir Isaac Newton principia*, by Henry, lord Brougham, and E. J. Routh, 1855.

Ἀει θεος γεωμετρει.
Dieu fait en tout de la géométrie.
(PLATON.)

Pour la plupart des lecteurs, une excursion dans le domaine des mathématiques pures diffère peu, par l'étrangeté des objets et du langage à étudier, d'un voyage à Tombouctou. Les termes de la géométrie, de l'algèbre, de la trigonométrie et de l'analyse infinitésimale sont tout aussi étrangers à beaucoup d'esprits que ceux de l'idiome ioloff ou bambara. Cependant à notre époque, où les résultats obtenus par les applications des théories mathématiques sont généralement admirés, il est naturel de s'enquérir des puissances mathématiques avec lesquelles l'esprit humain a remué le monde matériel, à peu près comme on recherche dans l'histoire quelles étaient l'organisation et les armes des peuples conquérans.

Un illustre savant s'exprimait ainsi il y a deux mois à peine (1) : « Depuis cinquante ans, les sciences physiques et chimiques ont

(1) M. Biot, dans le *Journal des Savans* du mois de mars 1856.

rempli le monde de leurs merveilles. La navigation à vapeur, la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz et celui qu'on obtient par la lumière éblouissante de l'électricité, les rayons solaires devenus des instrumens de dessin, d'impression, de gravure, cent autres miracles humains que j'oublie, ont frappé les peuples d'une immense et universelle admiration. Alors la foule irréfléchie, ignorante des causes, n'a plus vu des sciences que leurs résultats, et, comme le sauvage, elle aurait volontiers trouvé bon que l'on coupât l'arbre pour avoir le fruit. Allez donc lui parler d'études antérieures, des théories physiques, chimiques, qui, longtemps élaborées dans le silence du cabinet, ont donné naissance à ces prodiges! Vantez-lui aussi les mathématiques, ces racines génératrices de toutes les sciences positives : elle ne s'arrêtera pas à vous écouter. A quoi bon des théoriciens? Lagrange, Laplace, ont-ils créé des usines ou des industries? Voilà ce qu'il faut! »

Nous ne partageons pas tout à fait la manière de voir de l'éminent physicien, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, qui, suivant l'expression d'Horace, sait si bien penser et si bien exprimer sa pensée :

Sapere et fari quæ sentiat.

Il nous a toujours semblé que dès que les personnes étrangères aux études des mathématiques abstraites trouvaient jour à se renseigner sur ces notions si peu à la portée du vulgaire, elles le faisaient avec une activité, une satisfaction et des efforts de réflexion et d'intelligence qui dénotaient une curiosité supérieure à celle que peuvent inspirer les sciences ou les arts accessibles à toute personne qui a reçu une éducation libérale. On ne demandera guère à un membre de l'Académie des Sciences comment on peut arpenter un champ, niveler le canevas d'un chemin de fer ou d'un canal, mais on lui demandera comment on mesure, par exemple, la distance de la lune à la terre, et si l'on est bien sûr d'arriver à un résultat précis! Il répondra que cette mesure s'obtient par la trigonométrie astronomique. Il dira que deux observateurs se placent vers les deux bouts de la terre, et que de là ils pointent les lunettes de leurs cercles divisés sur notre satellite. Alors ils obtiennent un triangle allongé dont la base est la ligne droite idéale qui joint les deux astronomes sur la terre, et dont les longs côtés sont les distances des deux stations au centre de la lune. L'observation donne la figure de ce triangle, et la trigonométrie calcule dans un tel triangle combien les longs côtés contiennent de fois la longueur de la base. On obtiendra donc ces longs côtés, c'est-à-dire la distance demandée, en prenant un certain nombre de fois la distance des deux observateurs.

Si la curiosité de l'amateur n'est pas satisfaite, on peut entrer dans le détail des opérations qui donnent la forme du triangle par ses angles, et la distance des deux observateurs par leur longitude et leur latitude. Ordinairement l'esprit du curieux est satisfait quand on lui trace bien clairement le plan des opérations que la science exécute pratiquement pour arriver au résultat cherché : il retient que nous connaissons la distance de la terre à la lune à quelques kilomètres près, et beaucoup mieux que les distances qui séparent sur la terre plusieurs villes de premier ordre.

Autre exemple d'investigation scientifique. On demande à Archimède de vérifier la nature du métal dont est faite une couronne d'or votive d'un travail exquis et pour laquelle on a remis douze livres d'or à l'orfévre ciseleur. Il n'est pas permis d'entamer et d'endommager l'ouvrage qui doit être consacré à Jupiter dans son intégrité. Après de longues méditations, le géomètre de Syracuse s'écrie : Je l'ai trouvé! Εὕρηκα! Voyons s'il est bien difficile de comprendre la série des raisonnemens et des opérations que suit Archimède. Il prend un vase d'eau exactement plein, et il y plonge douze livres d'or. Il voit par là de combien ces douze livres d'or font déborder le vase. Or, si la couronne qui pèse douze livres contient douze livres d'or pur, elle doit faire déborder le vase plein exactement de la même quantité. L'épreuve faite montre que la couronne fait déborder le vase beaucoup plus que les douze livres d'or. Elle n'est donc pas en or, et l'ouvrier a montré dans la fabrication plus de talent que de probité. On entaille à la lime un coin de la couronne et on reconnaît qu'elle est formée d'un moule en argent recouvert d'une plaque d'or; mais Archimède va plus loin, il détermine combien il y a d'or et d'argent dans la pièce ciselée. Nous pouvons facilement encore le suivre sur ce nouveau terrain. En effet, en plongeant dans un vase rempli jusqu'aux bords une livre d'or, puis une livre d'argent, Archimède voit combien une livre d'argent fait déborder le vase de plus que ne le fait une livre d'or. Donc la substitution d'une livre d'argent à une livre d'or occasionne un excès de débordement bien connu. Il est ensuite évident que si la couronne de douze livres essayée après douze livres d'or pur occasionnait tout juste le même excès de débordement qu'occasionne une livre d'argent substituée à une livre d'or, c'est que l'artiste aurait substitué une livre d'argent à une livre d'or. S'il y avait un excès de débordement double ou triple de celui-ci, c'est que deux livres ou trois livres d'argent auraient été substituées à pareil poids d'or. Donc, d'après l'excès total de débordement que produisait la couronne, Archimède put juger de la quantité totale d'argent substituée à l'or dans le poids total de la couronne. J'avouerai humblement à mes lecteurs (en les priant toutefois

de m'en garder le secret) qu'au risque de passer pour un petit esprit, je regrette de ne pas savoir le dénoûment de l'histoire de Démétrius, car tel était le nom du ciseleur, et si cette couronne fit partie des objets que Verrès enleva aux Siciliens. Cicéron n'en dit rien.

Au risque de me tromper dans ma conjecture, je présume qu'Archimède obtint la grâce de l'orfévre en faveur de la belle découverte qu'elle avait occasionnée, car c'est de là qu'ont pris naissance la science de l'hydrostatique et le principe qu'on nomme encore le *principe d'Archimède*. Il est encore un fait qu'on me permettra de rappeler à l'appui de cette présomption. Notre célèbre minéralogiste Haüy reçut un jour dans son paisible cabinet du Jardin des Plantes un juge d'instruction accompagné d'un *Démétrius* français qui avait vendu pour des diamans des topazes blanches du Brésil, vulgairement connues sous le nom de *gouttes d'eau*, et qui sont d'une limpidité parfaite avec un poids tout pareil à celui du diamant. Ici l'épreuve d'Archimède n'eût pas réussi, puisque le diamant et la topaze blanche produisent exactement le même effet quand on les plonge dans l'eau; mais les objets paraissent doubles au travers de la topaze, contrairement à ce qui arrive quand on les regarde au travers du diamant. De plus, la topaze électrisée garde obstinément son état électrique, lequel disparaît promptement dans le diamant électrisé. De plus encore, la topaze chauffée s'électrise d'elle-même, ce que ne fait pas le diamant. Je ne parle pas du lustre que prend subitement le diamant quand on observe ses reflets obliques, ce qui n'arrive pas à la topaze. Enfin on aurait encore pu, suivant le procédé d'Arago, observer l'angle de polarisation, qui diffère beaucoup dans les deux gemmes. Bref la conclusion du savant fut que les pierreries étaient fausses; mais celle du magistrat fut qu'il devait lancer un mandat d'arrêt contre le vendeur dont tout indiquait la culpabilité. Haüy fut donc obligé, à son grand désagrément, d'intervenir activement pour obtenir que le juge se contentât d'une transaction à l'amiable et ne réclamât pas l'application rigoureuse de la pénalité méritée. Cet épisode minéralogique avait laissé un souvenir pénible dans l'âme du bon abbé créateur de la cristallographie.

Les annales de la science me fournissent un autre trait d'improbité accompagné d'impénitence finale. Il s'agissait de boissons falsifiées que les dégustateurs officiels regardaient comme telles, mais que la chimie était impuissante à reconnaître par ses procédés. L'habile chimiste Laugier, du Jardin des Plantes, fut appelé en expertise et trouva enfin un réactif qui mettait la fraude en évidence. Le falsificateur, poussé à bout par le savant, lui dit : — En supposant mes boissons falsifiées, il serait impossible de démontrer qu'elles le sont. Le chimiste lui indiqua le réactif qui avait fait découvrir la fraude :

— Je vous remercie, monsieur, lui dit impudemment celui-ci, car, malgré la confiscation qui va être la suite de votre expertise, vous m'avez rendu service. Désormais je serai en garde contre l'action de votre réactif, que je ne connaissais pas! — Au reste, si cet homme n'a pas continué à se livrer à son industrie, il en est tant d'autres qui s'y sont livrés, que les justes préoccupations de l'autorité publique semblent jusqu'ici n'avoir fait que rendre plus habiles les fabricateurs de liquides falsifiés en tout genre, au grand détriment de la santé publique en France et de notre commerce d'exportation à l'étranger.

Puisque je suis sur le chapitre des fripons *savans*, j'ajouterai que en 1804 une bande de faux monnayeurs avait si bien contrefait les pièces de 48 livres, qui avaient encore cours alors, que toutes les ressources du génie d'Archimède auraient été impuissantes pour reconnaître la fraude. Le platine, l'étain et l'or étaient en si exacte proportion, que rien ne pouvait indiquer ou faire soupçonner que la valeur de ces pièces ne fût que de 18 à 19 francs, laissant à ces honnêtes industriels un bénéfice considérable. D'après les lois d'alors, sans doute trop peu indulgentes, ils eurent la tête tranchée, excellent moyen d'éviter la récidive! Très sérieusement parlant, le commerce de la France, surtout en ce qui concerne les objets d'exportation et notamment les préparations pharmaceutiques, réclame des lois répressives de fraudes non moins désastreuses pour les intérêts de la France que coupables au point de vue de la probité.

Nous voilà bien loin des spéculations purement mathématiques, mais ce qui précède montre clairement la connexion intime de la science avec l'industrie. L'ancien adage, que rien n'est dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans la sensation, *nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu*, peut être justement retourné, et on peut dire que rien n'est dans la pratique et dans l'industrie qui n'ait été d'abord dans la théorie et dans la science. Les craintes de M. Biot ne me semblent donc point fondées, et la prééminence restera toujours à la pensée théorique comparativement à l'œuvre matérielle. Essayons de donner une idée de ces hautes puissances mathématiques qui font aujourd'hui le noble apanage de l'esprit humain, et au moyen desquelles, outre les arts, qui sont la vie et la santé de nos sociétés civilisées, il a pu embrasser le monde dans son état présent, dans son passé et dans son avenir.

Si je nomme un marteau, une pince, un levier, une poulie, une hache, une tarière, un outil matériel quelconque, la langue est faite, tout le monde me comprend; mais si je nomme un logarithme, une exponentielle, un cosinus, une tangente, une différentielle, une in-

tégrale, on me demandera quels sont ces êtres inconnus? Vont-ils à deux ou à quatre pieds? Cela vole-t-il, rampe-t-il ou nage-t-il dans la mer, ou dans l'eau douce? sont-ce des êtres saisissables à nos sens, pesans, sonores, blancs ou noirs, chauds ou froids? Si ce sont des êtres métaphysiques, que peuvent-ils faire dans le monde matériel, auquel ils sont étrangers? La pensée ne transporte point les montagnes, et ce n'est point avec des formules mathématiques que la nature meut et conserve le monde. Nous allons voir tout à l'heure que si les conceptions mathématiques dont les noms précèdent ne produisent pas les actions dont l'univers nous montre les effets, elles sont au moins l'expression des lois suivant lesquelles se produisent les mouvemens du monde entier, et que, comme *outils* de l'intelligence, elles ont pénétré tout aussi profondément dans le domaine de l'univers que l'ont pu faire les outils du mineur dans les entrailles de la terre pour y aller chercher des trésors enfouis.

Je commence hardiment par la plus sauvage des fonctions transcendantes, le *logarithme!* Si j'en emprunte la définition à l'algèbre, le logarithme d'un nombre est la puissance à laquelle il faut élever une base numérique fixe pour reproduire ce nombre. Mais d'abord qu'est-ce qu'une puissance, qu'est-ce qu'une base? C'est tout un cours d'algèbre à faire! Avis à ceux qui trouvent que je ne mets pas assez de formules mathématiques dans mes articles. La définition arithmétique ne serait guère plus maniable, il faudrait y parler de progressions par différence et par quotient. En un mot, cela demanderait une somme d'instruction préalable pour laquelle il faut avoir recours aux traités spéciaux.

Si une série de causes égales produisent des effets qui soient toujours dans la même proportion, la relation de l'effet à la cause est celle du nombre à son logarithme. Par exemple, dans le fameux problème du jeu d'échecs, où l'on demande un grain de blé pour la première case, deux grains pour la seconde, quatre grains pour la troisième, huit grains de blé pour la quatrième, et ainsi de suite, toujours en doublant, il est évident que la cause qui produit le doublement est le nombre successif des cases, et que l'effet produit est le double, le quadruple, le double du quadruple, et ainsi de suite, toujours en doublant. Le nombre des cases est le logarithme, le nombre des grains de blé est le nombre correspondant. A la soixante-quatrième case, on a doublé soixante-trois fois, et le nombre des grains de blé demandé pour cette soixante-quatrième case de l'échiquier serait le chiffre 3 suivi de soixante-deux zéros, comme le verra sans aucun calcul tout apprenti géomètre qui saura que le logarithme de deux est environ égal à trois dixièmes. Plus exactement

ce serait trois cent un millions de *milliards de milliards de milliards de milliards de milliards de milliards,* ci :

301,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000.

Si une lumière perd de sa force en traversant une certaine épaisseur d'air ou d'eau, ce qui reste en perdra autant pendant un nouveau trajet pareil. Autant d'épaisseurs traversées, autant de fractionnemens de lumière, voilà une loi logarithmique. Voilà pourquoi la lumière et la chaleur du soleil s'éteignent dans notre atmosphère, et comment la chaleur qui atteint le fond des mers est si peu de chose; voilà pourquoi, par un temps de brume, les objets cessent d'être perceptibles à une si petite distance, alors que, suivant Homère, on ne peut voir qu'à la distance où on peut lancer une pierre. Tous les voyageurs qui ont été enveloppés par les nuages sur les hautes montagnes savent quelle pénible sensation est cette vue logarithmique à si petite portée, et avec quel agrément on retrouve, en descendant du nuage, et la vue, et les lointains, et cette rapide perception que le même poète compare en vitesse à la pensée de l'homme!

Couvrez une plante d'une cloche de jardinier, puis de deux, de trois, de quatre, en plein soleil : l'effet redoublera à chaque cloche, et avant la quatrième la plante cuira sous la cloche, et l'eau s'y mettra logarithmiquement à bouillir.

Si vous vous élevez dans l'atmosphère, à chaque hauteur que vous franchirez, l'air sera de plus en plus léger, et vous trouverez, avec la hauteur croissante pour cause et la raréfaction de l'air pour effet, une loi logarithmique qui, étant mise en formule, vous donnera la hauteur de la station où vous êtes parvenu au moyen de la lecture du baromètre à cette station. Ce nivellement, si commode et si utile, a donné la hauteur de toutes les montagnes du globe.

On doit les logarithmes à un baron écossais, nommé Napier, qui a vécu de 1550 à 1617, dans ce XVIe siècle, effrayant d'énergie, où l'esprit humain éprouva des paroxysmes analogues à ceux que la surface de notre globe éprouve par les tremblemens de terre. Le baron astrologue ne pensait sans doute pas à la relation de la cause à l'effet en proportion constante que représentent ses logarithmes, et qui en a fait une représentation de l'effet quand la cause est donnée, et qu'elle agit toujours avec la même énergie. Qu'est-ce que Napier y avait donc vu?

Il y avait vu tout simplement un miracle pour la facilité des calculs. Comme la cause est toujours plus simple que l'effet, il trouva, sans se douter du principe, que si l'on substitue les logarithmes aux nombres, on fait tous les calculs avec la plus grande facilité, puis qu'en repassant aux nombres le résultat apparaît, et qu'on exécute

en un jour des calculs qui auraient pris autrement deux ou trois mois de travail. Les tables de logarithmes et les règles à calcul, qui sont aussi logarithmiques, sont connues de tout le monde dans leur usage, sinon dans leur théorie. Il n'est point d'aide-arpenteur qui ne feuillète d'une main profane la *merveilleuse table* (*mirificus canon*) du baron, honneur de l'Écosse, qui a centuplé la vigueur calculatrice de l'intelligence humaine à peu près comme le premier dompteur du cheval, le premier inventeur de la locomotive (M. Séguin), ont centuplé la faculté de transport de l'homme, ou bien comme Chappe et Ampère, le premier par le télégraphe à bras, et le second par le télégraphe électrique, ont centuplé et plus que centuplé la vitesse de transmission des dépêches.

Le *cosinus* réclame maintenant notre attention. Cette conception métaphysique est heureusement un peu plus facile à définir que le logarithme. Couchez sur le sol une baguette bien droite, elle couvrira toute sa longueur. Si vous la relevez par un bout, il n'y aura plus immédiatement sous la baguette qu'une longueur moindre. Si vous attachez un fil à plomb au bout relevé de la baguette, ce fil à plomb se rapprochera du bout fixe d'autant plus que vous redresserez davantage celle-ci, et quand elle sera toute droite, le fil à plomb touchera la baguette, et celle-ci ne recouvrira plus rien du tout. Si au lieu d'une baguette vous imaginez une planche étendue sur la terre, et la pluie tombant dessus, la planche garantira un espace égal à toute sa longueur; mais si vous la relevez par un bout, elle n'en recouvrira plus qu'une moindre partie, et à mesure que vous la redresserez, la partie garantie de la chute verticale des grains d'eau diminuera de plus en plus, et sera enfin réduite à rien quand la planche sera tout à fait redressée. Or, ici le rapport qu'il y a entre l'espace recouvert et la longueur totale de la planche pour chaque angle d'inclinaison de la planche est ce qu'on appelle le *cosinus* de cet angle. Je n'ose pas dire que souvent des esprits assez légers, qui avaient provoqué de moi cette définition, ont répondu à l'interrogation que je leur adressais : Comprenez-vous ce que c'est qu'un cosinus? — Oui, je comprends à merveille, mais que m'importe? Que m'importe que la baguette ou que la planche à telle ou telle inclinaison couvre la moitié, le tiers, le quart de sa longueur totale? A quoi peut servir cette notion?

Réponse : A tout à peu près.

Un manœuvre veut-il monter à l'aide de la brouette de Pascal un fardeau qu'il ne pourrait soulever directement de bas en haut? Il fait rouler sa brouette sur une rampe qui amortit le poids des matériaux à déplacer dans le rapport du cosinus de l'angle que fait la montée verticale qu'il veut éviter avec la rampe inclinée qu'il veut suivre.

Si la montée n'est plus que de un, deux ou trois pour cent de ce qu'elle était primitivement, la pesanteur est réduite dans la même proportion, qui est celle du cosinus de l'angle très ouvert que le chemin fait avec la verticale. Le coin qu'on enfonce dans le bois, la hache qui l'entame par un angle très aigu, le couteau qui tranche d'autant plus qu'il est plus affilé, le rasoir qui, avec ses deux faces creuses, est encore plus affilé que le couteau, enfin la pellicule tranchante d'un fragment de verre dur de bouteille cassée irrégulièrement, et qui pénètre encore plus finement que le rasoir, tous ces effets ont pour cause et pour loi un cosinus qui, en augmentant la force pénétrante, et par suite diminuant la force résistante, augmente d'autant plus l'efficacité de l'action exercée.

Quand une force se partage entre deux directions, la loi de la distribution de la force suivant les deux nouveaux chemins est encore celle du cosinus ou plutôt des cosinus des deux angles que font ces deux nouvelles directions avec la force primitive. Toute la mécanique est là-dedans. Choisissons un des oracles que rendent ces cosinus, dont on a fait des tables comme on a fait des logarithmes. Si après avoir divisé une force quelconque en plusieurs autres vous les réunissez de nouveau, vous n'obtenez rien de plus que la force primitive. Ces transcendantes crient donc aux aveugles chercheurs du mouvement perpétuel, c'est-à-dire de la production des forces avec rien, qu'ils cherchent l'impossible, et qu'ils ne peuvent pas plus faire un excédant de force qu'un excédant de poids ou de matière. Avec dix degrés de force vive, vous ne ferez pas plus onze ou douze degrés de force qu'avec dix kilogrammes de marbre vous ne feriez onze ou douze kilogrammes de la même substance, ou bien qu'avec dix boulets de canon vous n'en produiriez onze ou douze du même calibre.

Lorsque le Parisien, en général assez casanier, arrive par hasard sur les bords de l'Atlantique, qui sépare la France de l'Amérique, sur les plages de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aunis ou de la Guyenne, il voit par le temps le plus calme, par le ciel le plus pur, sous les rayons du soleil le plus beau, l'Océan deux fois par jour inondant ses rivages, amener et remmener ses vastes ondes par une cause occulte qui a longtemps fait le désespoir des théories physiques. Sur les plages de la Provence ou du Languedoc, la mer n'éprouve point de pareilles alternatives d'inondation et de desséchement. Sans doute dans l'Océan, c'est Neptune qui soulève les flots de son vaste empire; mais pourquoi ne le fait-il pas dans la Méditerranée? D'autant plus que cette divinité grecque, et par suite essentiellement méditerranéenne, doit exercer surtout sa puissance dans les lieux de sa naissance, et notamment dans le bassin oriental ou

grec de cette mer. Je sais bien qu'on me dira qu'Aristote, ce grand seigneur naturaliste, se jeta la tête la première dans l'Euripe de l'île d'Eubée, de dépit de ne pouvoir pénétrer la cause de ses marées. Je regarde cette histoire comme aussi authentique qu'elle est vraisemblable. En attendant que Newton nous donnât le mot de l'énigme, Lucain fit de beaux vers sur les marées de l'Océan français, et il peignit à grands traits *ces plages de nature indécise que la terre et la mer réclament tour à tour*. Cherchez la cause de ces alternatives si fréquentes, dit-il en finissant, ô vous que préoccupe le souci de la physique du monde! L'attraction établie par Newton vint seize siècles plus tard en dévoiler la cause mystérieuse. Le poids des eaux diminué deux fois le jour par le passage de la lune et du soleil au-dessus et au-dessous de la terre fait gonfler la partie de l'Océan dont le poids est diminué. Or quelle est la loi de ces actions soulevantes? C'est encore un cosinus. Cette conception métaphysique se substitue au dieu des mers de l'antiquité, et si les marées ne s'observent dans la Méditerranée que sur une minime échelle, c'est qu'en raison du peu d'étendue de cette mer, les forces soulevantes ne peuvent pas agir sur une extrémité sans faire à peu près le même effet sur le bord opposé, ce qui ne permet pas le déplacement en hauteur. C'est au reste ce que proclame d'abord le tout-puissant cosinus qui règle les actions solaires et lunaires, lesquelles tirent l'Océan de l'inertie inhérente à toute matière non soumise à des forces étrangères.

Nous allons retrouver tout à l'heure cette transcendante trigonométrique dans les perturbations du mouvement des planètes, que pendant longtemps on a pu croire capables de compromettre le système du monde, et de faire péricliter la nature entière sous les efforts du temps et des cosinus qui mesurent les perturbations.

Le cosinus n'est pas la seule des lignes évaluées en nombres que la trigonométrie emploie pour calculer l'immense masse des mouvemens célestes que l'on observe dans les grands observatoires. Il est des sinus, il est des tangentes, il est des sécantes et deux ou trois autres lignes qui, si je voulais les écouter, réclameraient leur part d'importance et l'honneur d'être signalées à l'attention du public non géomètre. Les tangentes notamment se vantent d'avoir été des premières utilisées par les constructeurs de cadrans arabes ou hindous. Les Grecs ont complétement ignoré cet admirable échafaudage des sinus, des cosinus, des tangentes, qui, substitué aux angles des triangles, a permis d'opérer sur des lignes droites au lieu d'opérer sur des arcs courbes, ce qui était horriblement compliqué. Lorsque ensuite les logarithmes sont venus simplifier la simplification arabe ou hindoue, tout est devenu expéditif et facile dans ce

matériel de l'intelligence, et la science a marché à pas de géant.

Passons au calcul infinitésimal.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, qui est le siècle de Louis XIV, au moment où Corneille, Racine, Shakspeare et Milton faisaient la gloire littéraire de la France et de l'Angleterre, Fermat en France, Leibnitz en Allemagne et Newton en Angleterre posaient les bases de ce puissant levier mathématique que l'on nomme l'analyse infinitésimale, et centuplaient les forces de la pensée en créant l'analyse mathématique des infiniment petits. Fermat y parvint par la géométrie, Leibnitz par les nombres arithmétiques, Newton par la mécanique. Si l'on considère que toute grandeur peut être admise comme formée d'élémens très petits, il est évident que si l'on peut avoir prise sur ces élémens constitutifs de toute grandeur, on maîtrisera les grandeurs elles-mêmes par les notions que l'on aura sur leurs principes élémentaires. Dans ces notions, on doit convenir que la clarté appartient avant tout aux conceptions de Leibnitz, et son expression de quantité différentielle, appliquée aux élémens infiniment petits qui constituent toute grandeur finie, est restée en possession exclusive de la science.

L'élément infiniment petit est tout à fait dans la nature. Ainsi la mer peut être considérée comme un amas de simples gouttes d'eau; la terre, tout immense qu'elle est, peut être géométriquement divisée en petites parties, que, si l'on veut, on ne prendra pas plus grosses que des grains de sable. Mais à quoi bon?

C'est ce que nous allons voir.

Je considère par exemple un monument bâti en brique, comme le sont à peu près tous ceux d'Angleterre, et je veux me figurer ce que peut avoir de matériaux pesans un si immense ensemble. N'est-il pas vrai que si je prends une brique à part et que je la pèse, il ne me restera plus qu'à compter combien un monument contient de briques pareilles pour en avoir le poids total? Ici la brique est la *différentielle* comparativement infiniment petite de l'édifice entier. Il ne me restera plus qu'à trouver un moyen praticable et commode de compter le total des briques. Notez qu'ici toute difficulté relative à la forme de l'édifice disparaît, puisque c'est toujours, en définitive, d'un nombre suffisant de briques qu'on peut le supposer formé. L'art du calcul infinitésimal, c'est d'apprendre à compter les élémens infiniment petits dont le total se compose. Le résultat se nomme *intégrale*. C'est en effet ce que Leibnitz et Newton, et leurs successeurs, Clairaut, Euler, d'Alembert, Lagrange et Laplace, ont fait avec un rare bonheur, ou plutôt avec un rare génie. Mais ce n'est pas seulement dans la mesure des grandeurs que l'analyse infinitésimale a triomphé. Nous allons voir que ses procédés atteignent avec le même

succès la représentation de tous les mouvemens, et en particulier ceux des corps célestes.

Si nous partons de la donnée que nous pouvons additionner autant de petites quantités que nous jugeons à propos de le faire, rien ne nous empêche de considérer les petites additions de vitesse d'un corps en mouvement comme des différentielles dont nous atteindrons ensuite l'ensemble par les procédés de calcul des intégrales. Les petites déviations successives qu'éprouve dans sa marche une planète soumise aux actions les plus compliquées ne seront que des différentielles infiniment petites dans sa marche primitive, et leur ensemble nous sera donné par les procédés d'intégration du calcul des infiniment petits, que nous supposons connus.

Prenons pour exemple la lune, cet astre dont la marche est si compliquée et dont nous pouvons reconnaître tous les écarts à cause de sa grande proximité : elle tourne autour de la terre, et, au premier abord, on peut dire qu'elle décrit un cercle à peu près parfait; mais il y a de petites perturbations qui la rapprochent et l'éloignent alternativement de nous et qui la font aller un peu plus vite ou un peu plus lentement. D'abord le soleil, par son attraction différente de celle qu'il exerce sur la terre, fausse la régularité de l'orbe de la lune. Cette action est exprimée par un cosinus, mais elle ne se produit pas tout à coup; elle agit d'une manière continue et en prenant l'effet produit pendant un temps très court, qui sera un temps infiniment petit, ou, si l'on veut, une *différentielle* de temps, on aura un petit effet, c'est-à-dire une *différentielle* d'effet. Toutes ces différentielles accumulées tomberont sous la puissance de l'analyse infinitésimale, et ce sera au génie du mathématicien d'inventer des procédés qui puissent permettre de passer de ces petites actions à leur effet total. C'est en cela que notre compatriote Laplace a excellé. Son livre, intitulé *Mécanique céleste*, c'est-à-dire science du mouvement des astres, est un monument national dont la France s'enorgueillit à juste titre. Une partie des mêmes questions, notamment la théorie complète des mouvemens du soleil et des planètes, a valu à M. Leverrier une supériorité non contestée dans la détermination des nombreuses perturbations que l'action mutuelle des planètes et du soleil fait naître dans notre système. Ce sont les déductions des théories du calcul infinitésimal qui, sur les traces de Newton et de Laplace, vont nous révéler bien des vérités sur le passé, le présent et l'avenir de notre monde terrestre ou céleste.

J'ai dit que Newton était l'un des inventeurs, et non pas le seul inventeur du calcul infinitésimal. C'est une vérité admise aujourd'hui par tout le monde; mais il ne partage avec personne la gloire d'avoir le premier reconnu la cause des grands effets mécaniques

qui régissent le monde. De quelque gloire que ses contemporains et la postérité aient payé les contemplations de son génie, on ne peut songer sans stupeur à ce qu'a dû éprouver de félicité cette âme si puissante au point de vue métaphysique, quand elle a pu pénétrer les secrets les plus intimes de la nature et les révéler aux êtres pensans de tous les siècles. Le son flatteur de la louange méritée,

Il dolce suon di meritata lode,

a retenti à ses oreilles pendant une longue carrière, et son livre des *Principes de la Philosophie naturelle* a marqué l'époque d'une de ces surélévations de l'esprit humain, d'où, en mathématiques du moins, il ne redescend plus ensuite. Ce fut sans doute pour Newton un rare bonheur d'avoir Voltaire pour héraut de sa renommée; mais si ses découvertes furent prématurément appréciées à leur juste valeur, elles durent à leur mérite intrinsèque de ne déchoir aucunement quand les travaux des géomètres qui vinrent après lui les popularisèrent en les développant. Ce n'est point seulement Newton que je veux suivre ici dans l'exposé des découvertes dues à l'analyse transcendante. Notre Laplace y aura sa bonne part sans ôter à Newton la gloire due au premier investigateur des secrets du monde présent et futur.

Notre ciel actuel de chaque saison n'est pas le même qui brillait sur la tête des bergers chaldéens, auxquels on rapporte les premières notions de l'astronomie. Au bout de treize mille ans, les constellations d'hiver deviennent celles d'été, et réciproquement. Depuis le commencement de notre ère, où le printemps commençait quand le soleil était dans la constellation du bélier, tout a rétrogradé, et de nos jours le printemps commence quand le soleil est dans les poissons. De même l'équinoxe d'automne, qui arrivait avec le soleil dans la Balance, arrive maintenant quand cet astre est au milieu des étoiles de la Vierge. De nos jours, entre 1830 et 1840, la brillante étoile d'Andromède, qui suivait le soleil du printemps, s'est trouvée vis-à-vis de lui, et depuis peu d'années seulement elle le devance d'une petite quantité, qui ira s'accroissant pendant vingt-six mille ans, jusqu'à ce qu'en l'an vingt-sept mille huit cent trente-cinq à peu près elle se retrouve de nouveau vis-à-vis du soleil au moment de l'équinoxe du printemps. La découverte de la loi de ces vastes changemens de scène du ciel étoilé est due à Hipparque, célèbre astronome qui vivait un siècle et demi avant notre ère. Newton entrevit, d'après sa fameuse loi de l'attraction universelle, la cause de ces grands effets, mais ce fut notre compatriote d'Alembert qui eut la gloire de les conquérir au domaine de la science.

Une conséquence remarquable de ces travaux analytiques, c'est que l'année prise d'un printemps à l'autre n'a pas une durée invariable. L'année est plus courte aujourd'hui de quelques secondes qu'elle ne l'était au temps d'Hipparque, et un homme qui mourrait centenaire aujourd'hui aurait vécu certainement quelques minutes de *moins* qu'un centenaire du commencement de notre ère : ce serait à peu près un quart d'heure de moins.

Je saisis cette occasion de dire et de répéter qu'il n'y a qu'une durée invariable dans le monde, c'est le jour. Questionnez la première personne venue, et demandez-lui ce que c'est qu'un siècle; elle vous répondra que le siècle est de cent ans. Continuez : elle ajoutera que l'année est composée de trois cent soixante-cinq jours et un quart. — Et le jour? — Le jour est de vingt-quatre heures. — Et l'heure? — L'heure est de soixante minutes? — Et la minute? — Elle vaut soixante secondes. — Puis on remonte de la seconde à la minute, à l'heure, au jour, à l'année, au siècle, sans rien définir de précis. Il est tel dictionnaire où vous trouvez le mot de *Cochinchine* défini par ces mots : pays des Cochinchinois; ensuite au mot *Cochinchinois* vous trouvez : Cochinchinois, habitant de la Cochinchine! C'est ce que les Grecs appelaient *retomber sur soi-même*, et ce que nous désignons, je ne sais pourquoi, par l'expression de *cercle vicieux*. Pour éviter ce grave inconvénient dans la mesure du temps, partez toujours de la durée du jour, qui est invariable, et évaluez tout en jours; le jour ne sera donc pas définissable; c'est une période donnée par la nature, ensuite l'heure sera la 24me partie de cette durée, et la seconde en sera la 86,400^{me} partie; de même l'année sera, dans chaque siècle, d'un certain nombre de jours avec une fraction; enfin le siècle sera de cent ans, et la révolution du ciel au travers des saisons sera de vingt-six siècles environ.

Au moment où Newton eut établi la marche des planètes dans des orbites presque circulaires dont le soleil n'occupe pas le centre, il entrevit que l'action mutuelle de tous ces corps s'attirant réciproquement devait fausser leur marche régulière, et tout le monde sait qu'il eut la singulière idée qu'un jour le monde aurait besoin d'une main réparatrice. Leibnitz combattit vivement cette présomption en remarquant que la puissance créatrice qui avait tiré le monde du néant devait être présumée assez sage pour avoir su pourvoir à sa conservation. Depuis lors, l'analyse mathématique entre les mains de Laplace a donné raison à Leibnitz, mais avec de curieux accessoires que la science mathématique livre aux métaphysiciens, aux philosophes, aux théologiens, pour en faire tel usage qu'ils jugeront à propos. D'abord la distance de chaque planète au soleil est invariable aussi bien que son année. Il reste de variable la position plus

ou moins centrale du soleil, que l'on appelle l'excentricité, et la position de l'orbite, qui peut varier un peu en se rapprochant ou en s'éloignant du plan que cette orbite occupait à une époque prise pour point de départ. Or il résulte des calculs mathématiques de Laplace que toutes les planètes sont solidaires entre elles, et que quand l'une perfectionne en rondeur la route qu'elle trace autour du soleil, il doit y en avoir par compensation une autre qui fausse de plus en plus le cercle qu'elle décrit autour de cet astre pendant une de ses années. On peut en dire autant des inclinaisons. Si l'une des planètes écarte le plan de son orbite de la position moyenne de toutes ces orbites, il doit y en avoir une autre qui, par compensation, ramène le plan de son orbite plus près de cette moyenne générale. C'est une espèce de banque du désordre, lequel ne peut atteindre à une limite dangereuse; mais aussi les compensations dont nous avons parlé font que ce désordre, tout petit qu'il soit, ne peut jamais disparaître. Pourquoi ce petit désordre d'excentricités et d'inclinaisons? d'où est-il venu? La cause en est-elle contemporaine de la formation même de notre soleil en masse distincte au sein de la matière nébuleuse qui s'est divisée en soleils? Convient-il qu'il y ait dans le monde une imperfection, même petite, et la compensation de ce désordre ne serait-elle point dans un soleil solidaire du nôtre et tournant sur lui-même en sens contraire, en sorte que son petit désordre étant en sens contraire au petit désordre de notre système solaire, le tout par compensation pût être regardé comme parfait dans son ensemble? J'avoue qu'à tort peut-être de semblables questions me touchent peu; mais comme après tout les considérations métaphysiques ont souvent mis sur la voie de découvertes importantes, rien n'empêche que l'on pousse aussi loin que possible les déductions *probables* d'une idée quelconque. On devra se regarder comme d'autant plus heureux d'avoir trouvé quelque chose par ce moyen, que l'on se croyait moins sur la route qui devait conduire à un fait positif.

Une conséquence remarquable de cette solidarité de toutes les planètes est que si dans la somme des excentricités une grande partie du désordre total tombait sur une seule planète, comme par exemple sur Mercure, qui est déjà fort excentrique, son orbite pourrait toucher le soleil par un de ses bouts, et qu'alors cette planète s'identifierait avec le soleil, qu'elle augmenterait du reste bien peu. Mathématiquement parlant, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi, mais nous en avons encore pour bien des générations d'hommes avant que nos astronomes soient témoins d'une telle catastrophe. En prenant dans la *Connaissance des temps* de 1843 la table des excentricités et des inclinaisons que M. Leverrier a calculées pour

deux cent mille ans, savoir : cent mille ans avant et cent mille ans après l'an 1800, pour les quatre planètes Mercure, Vénus, la Terre et Mars, on ne voit rien qui autorise une crainte sérieuse pour Mercure, et même jusqu'à l'an 101800 son orbite se perfectionne et l'excentricité diminue un peu. Vers l'an 11,800, l'orbite de Vénus sera un cercle parfait, ce qui aura lieu pour la Terre environ dans 25,000 ans d'ici. Quant à Mars, il n'y a rien de remarquable. Laplace a beaucoup insisté sur cette merveilleuse qualité que possèdent les formules astronomiques de prédire l'avenir et de savoir le passé, mais ces symboles transcendans ne rendent leurs oracles qu'à ceux qui savent les consulter, et peu de génies sont de force à voir dans leurs inextricables complications ce qu'elles ont à dire à la science curieuse. Une seule remarque fera voir cependant comment l'héritage des siècles s'enrichit de jour en jour : c'est que dès qu'une vérité a été reconnue, elle est désormais acquise au trésor de l'intelligence humaine et ne rentrera plus dans le domaine malheureusement si vaste de l'inconnu, sans compter le domaine encore plus grand de l'*inconnaissable*, c'est-à-dire des notions qui seront à jamais inaccessibles à l'homme des siècles futurs, comme elles l'ont été à l'homme des siècles passés.

Tâchons de donner une idée de la manière dont on peut tirer des formules ces déductions, qui font tant d'honneur à la science. En général le monde est organisé dans un état de balancement ou d'équilibre qui, sans être la régularité parfaite, revient périodiquement à son ancien état et par suite brave la durée des siècles. Ainsi les petites altérations dans la marche des planètes se compensent au bout de longues périodes et ramènent le système à son point de départ. On avait pu présumer que le soleil, qui d'année en année vient un peu moins près de nos têtes au premier jour de l'été, ne finît par rester dans l'équateur et ne nous amenât un beau printemps perpétuel, très poétique sans doute, mais très peu favorable aux besoins des peuples qui veulent des blés mûrs, des raisins et des fruits. On connaît la boutade d'Horace Walpole, qui déclarait qu'en Angleterre tous les fruits sont *verts*, excepté ceux qui sont cuits. Le jeu de mots, fort mal rendu en français, porte sur le mot de fruits verts, qui en anglais signifie aussi *fruits non mûrs*. Le même Walpole disait qu'en son pays le meilleur soleil de printemps est fait de bon charbon de terre de Newcastle. Après cela, laissons les poètes vanter les charmes de la saison des giboulées. « J'oserais croire, dit Virgile, qu'à l'origine du monde ce sont les jours égaux aux nuits qui ont éclairé la nature de leur douce lumière. » Il *régnait un printemps perpétuel*, et les tièdes zéphyrs caressaient des fleurs qui naissaient sans être semées.

Ver erat æternum, placidique tepentibus auris
Mulcebant zephyri natos sine semine flores.

Ces deux vers sont d'Ovide. Sans doute l'homme enchanté respirait les parfums de ces fleurs et mangeait l'herbe qui les portait! Tout nous ramène forcément, sinon à l'optimisme, du moins à cette vérité qu'il est bien difficile, non-seulement de faire mieux que ce monde que nous critiquons tant et si légèrement, mais encore de faire autrement. L'auteur si profond de *Candide* me fournirait lui-même au besoin bien des traits à l'appui de cette assertion. Il faut donc que l'homme songe à profiter des avantages du monde actuel sans rêver un ordre *meilleur*, qui probablement ne le serait pas du tout. Si je ne craignais pas de faire de la politique servile, chose impardonnable en France, où tout est bien, hors ce qu'on a, je dirais aux utopistes avec Laplace lui-même : Il y a quelque chose de pis que la constitution actuelle de la société, dont vous vous plaignez; c'est de ne pas en avoir du tout!

La présente transition nous amène au seul exemple donné par Laplace de cette outrecuidance d'Alphonse, roi de Castille, astronome couronné, qui, lassé des épicycles compliqués de Ptolémée, affirmait que, s'il eût assisté au conseil de Dieu au moment de la création du monde, il lui eût donné de bons avis relativement à la simplicité qui lui paraissait devoir être un attribut indispensable d'une si belle œuvre. Le grand Newton lui-même n'a pas dédaigné de remarquer que la simplicité que ses lois introduisaient dans le système du monde pouvait satisfaire même le roi Alphonse. Or donc un jour, un seul jour, Laplace se mit à l'œuvre pour améliorer *l'état de choses* astronomique actuel. Admettant que la lune est faite pour diminuer l'obscurité de la nuit, il voulut avoir continuellement pleine lune. Il plaça donc notre satellite à l'opposite du soleil, et il lui donna un mouvement assez lent pour qu'il restât toujours ainsi. A la vérité, il fallut éloigner considérablement la lune et diminuer par là son éclat illuminateur. Enfin, vaille que vaille, Laplace obtint un petit clair de lune permanent et une petite lune toujours pleine. C'est un des curieux chapitres de la *Mécanique céleste*. Malheureusement l'état de cette lune hypothétique, sortie de la pensée d'un mathématicien, n'avait rien de stable. Un Italien, l'abbé Caraffa, éleva des doutes sur la permanence de l'état de pleine lune continuelle admis comme possible par Laplace. Notre confrère, M. Liouville, appliqua à ce problème ses puissantes facultés analytiques, et il reconnut, sans laisser aucune place au doute, l'impossibilité de l'hypothèse admise par Laplace. Après avoir été pendant plusieurs années à

l'état de pleine lune, notre satellite resterait en retard, et finirait par avoir des phases comme il en a aujourd'hui. Tout ce qu'on aurait gagné, ce serait une lumière affaiblie et des mouvemens tellement lents, qu'ils ne pourraient plus servir aux marins pour se guider sur l'Océan. Mais n'anticipons pas sur la suite de cette exposition.

Ce serait être injuste à l'égard d'un génie de premier ordre comme Laplace que d'indiquer un côté faible de ses œuvres sans mettre en lumière un grand nombre de traits de génie qui l'ont placé de pair avec Newton, sauf la priorité du génie anglais. C'est précisément des lois de cosinus, qui règlent le ciel entier, que Laplace a tiré les belles vérités qu'il nous a révélées relativement à la stabilité du système du monde. Le cosinus, cette transcendante régulatrice de l'univers, nous offre, quand on l'étudie mathématiquement, une valeur qui ne dépasse jamais une certaine quantité fixe. Le temps et les siècles, qui accumulent les cercles et les révolutions des corps célestes, sont impuissans pour faire sortir le cosinus d'étroites limites que tout le monde sait être l'unité en plus ou en moins. Il en résulte que puisque les perturbations dépendent de cette transcendante analytique, elles ne peuvent dépasser d'étroites limites, et qu'après avoir atteint un maximum peu prononcé, elles reviennent vers l'état normal en s'affaiblissant, et balancent ainsi le monde solaire entre des états peu différens de l'état moyen, qui est ainsi reconnu aussi stable que s'il n'eût pas eu à subir ces légères modifications transitoires. Laplace n'a reconnu aucune cause permanente d'altération dans l'univers. Il en a donc, contre l'opinion même de Newton, assuré à jamais la stabilité. Quel admirable exemple de la puissance des formules infinitésimales, quand elles sont entre les mains du génie! Combien l'intelligence de l'homme se relève, quand elle peut ainsi planer au-dessus du monde entier en maîtrisant l'espace, la matière et le temps, ces trois grands principes de la nature physique!

Si, après de si nobles contemplations, on pouvait donner quelque attention à la sécurité des voyageurs qui traversent l'Océan,

> Le corps, cette guenille, est-il d'une importance
> A pouvoir mériter seulement qu'on y pense?

je dirais que Laplace est parvenu à enchaîner tellement notre lune dans ses équations, qu'on peut utilement la faire servir à trouver la position d'un navire loin de tout aspect de la côte. Arago déclare nettement que, par sa théorie de la lune, Laplace s'est mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité, et personne ne contestera son asser-

tion. On sait tout ce que Newton avait inutilement tenté en théorie et en pratique pour arriver à ce résultat. Euler avait perdu un œil à force de travail nocturne dans ses calculs lunaires.

Enfin Laplace vint!

Maintenant, grâce à lui, la *Connaissance des Temps* de France, le *Nautical Almanack* d'Angleterre, et, depuis peu, une troisième éphéméride, imprimée et calculée en Amérique, donnent chaque jour et chaque heure la position de la lune, et par suite la longitude du navire qui observe à un instant quelconque la distance de la lune à une étoile ou à une planète comprise dans les éphémérides françaises, anglaises ou américaines. Si la Terre, comme Jupiter, eût eu quatre lunes au lieu d'une, et surtout des lunes marchant rapidement, comme celles de Jupiter, le problème des longitudes n'eût pas arrêté l'esprit humain jusqu'au commencement de ce siècle, et il n'eût pas été besoin d'un Laplace pour en surmonter les difficultés. L'idée de l'emploi des lunes de Jupiter pour la longitude à l'usage des navigateurs des océans de cette planète appartient à Huygens, qui l'a indiquée avant la fin de l'avant-dernier siècle. Une comparaison établie par Arago entre les résultats obtenus par l'observation de la lune et par la méthode des montres marines, toujours susceptibles de dérangemens, a prononcé en faveur des observations lunaires, et donné un nouveau prix à la théorie mathématique de notre satellite, laquelle cependant laisse encore beaucoup à désirer, car elle ne peut répondre des mouvemens de la lune que pour quelques dizaines d'années, tandis que c'est par dizaines de siècles que l'on compte les périodes qu'embrasse la théorie des planètes et surtout du soleil, comme on peut le voir par la belle publication que vient de faire M. Leverrier sur la théorie de notre astre central, en tenant compte de toutes les influences perturbatrices même les plus minimes.

Lorsqu'on dit aux personnes non initiées aux recherches astronomiques que sérieusement les savans ont pu se préoccuper si dans quelques millions de siècles la lune ne tombera pas sur la terre, cette sollicitude leur paraît bien peu fondée. Avant ce temps, que de générations, que de dynasties, que de peuples auront passé sur notre globe! La race humaine elle-même est-elle assurée d'un avenir si lointain? On sait, dit Lucrèce, qu'il est dans les destins qu'un jour viendra où la mer, la terre et le palais céleste s'embraseront, et où la masse entière du monde s'écrasera sous ses propres ruines. Ailleurs il spécifie que, malgré la différence de nature des eaux de la terre et du ciel, tout périra en un même jour, et que la charpente ébranlée du monde se dissoudra, après avoir résisté à la destruction pendant un grand nombre d'années. Heureusement pour lui, le

prophète de malheur n'a pas indiqué le moment précis de la catastrophe. Il n'a donc pas eu la crainte de se voir démenti par le fait, quoiqu'il dise expressément que rien ne peut empêcher la fin du monde d'arriver au moment même où il parle. Il faut mettre ces pronostics à côté des calculs qui nous annoncent le retour de la fameuse comète de 1811 pour l'an 4876, c'est-à-dire dans trois mille ans, ou bien avec l'annonce du retour de celle de Mauvais, qui reparaîtra indubitablement l'an 103,894 de notre ère. Un érudit me demandait mon avis sur les passages de Lucrèce : je répondis que les vers me paraissaient fort beaux; mais la poésie n'a pas, comme les sciences exactes, la vérité pour but unique, et par suite son autorité mathématique est assez faible. Remarquons que le sérieux de la question n'était pas de savoir si la lune tomberait, et quand cela devait arriver, mais bien de savoir si sa chute était *possible*.

La question de la chute possible de la lune avait un côté vraiment scientifique que l'éminent esprit d'Arago n'a point perdu de vue dans son rapport sur la réimpression aux frais de l'état des œuvres de Laplace. On voyait de siècle en siècle la lune se rapprocher un peu de la terre et son mouvement s'accélérer; mais la cause de ces curieux phénomènes était inconnue. Laplace réussit, non sans un rude travail, à la découvrir, et il en conclut que si l'attraction ne se transmet pas momentanément dans l'espace, on ne peut pas lui supposer une vitesse moindre que cinquante millions de fois celle de la lumière, qui cependant est telle qu'un rayon lumineux ferait en une seconde sept ou huit fois le tour de la terre. Dois-je redire que c'est avec les mêmes moyens mathématiques que Laplace établit que la lune, après s'être un peu rapprochée de la terre, s'en éloignera ensuite? Je crois me souvenir qu'à l'inspection de la table de M. Leverrier, qui donne pour deux cent mille ans les excentricités des planètes voisines du soleil, on trouve que c'est à peu près dans vingt-cinq mille ans d'ici que la lune commencera à opérer son mouvement de retraite en s'éloignant de la terre; mais si elle fût tombée, c'eût été bien plus poétique! On voit donc qu'en général l'analyse mathématique et la poésie sont en grand désaccord quand il s'agit d'espérer ou de craindre la chimère qui n'a de réel que son nom, *la fin du monde!* Bien des siècles encore après notre incomparable poète Béranger, on pourra dire :

Finissons-en, le monde est assez vieux!

La ficelle du misérable cerf-volant ne cassera pas. Il n'y a aucun espoir de dramatique de ce côté-là. Il ne reste au fond des choses que l'éternelle fluctuation des petits effets mesurés par les formules cosinusoïdales.

Mais voilà assez de résultats de l'analyse. Passons, pour terminer, au livre de l'ancien lord chancelier de l'Angleterre, Henri Brougham.

Les Anglais ont publié beaucoup d'ouvrages de mérite sur la théologie naturelle. Ainsi que le titre l'indique, la théologie de la nature a pour objet l'étude de toutes les inductions que la constitution du monde peut permettre de tirer relativement à la cause première qui l'a créé et organisé. En ce sens et sans le vouloir, Laplace a travaillé pour la théologie naturelle en dévoilant les belles lois qu'il a pu saisir à l'aide de son génie mathématique. Parmi tous les auteurs anglais qui ont traité ce sujet, un des premiers rangs est assigné à William Paley, dont l'ouvrage a été traduit en français il y a quelques années. Lord Brougham a honoré la théologie naturelle de Paley de dissertations accessoires qui ont paru en 1839 en deux volumes dignes d'une intelligence de premier rang (*of first rate*) comme la sienne. Après des articles de longue haleine sur l'instinct et sur l'intelligence, on y trouve un traité complet sur l'art de bâtir que les abeilles mettent en œuvre pour leurs cellules. Ces insectes se montrent d'excellens mathématiciens dans leurs constructions, sans avoir eu besoin de passer par notre célèbre École polytechnique. Lord Brougham se montre lui-même un très bon géomètre en mettant en évidence tout l'art de ces ouvriers d'instinct qui donnent à leurs cellules

> Cette forme élégante ainsi que régulière,
> Qui ménage l'espace autant que la matière,

comme l'a dit Delille, descripteur patenté du Parnasse. Après le traité sur les cellules viennent plusieurs traités remarquables sur des questions de métaphysique morale ou religieuse, puis une belle revue des travaux de Cuvier et de ses successeurs sur la nature fossile avec les déductions relatives à la théologie naturelle. Ce traité mériterait à lui seul une étude spéciale, et il marque l'état de la science à l'époque où il a été écrit. Il y a d'excellens jalons pour la distribution géographique des espèces antédiluviennes. Enfin vient une étude solide du fameux ouvrage de Newton sur la philosophie naturelle. Ce dernier traité, tout mathématique, nous montre lord Brougham sous un jour nouveau. Ce n'est plus l'homme d'état qui a honoré, par ses lumières, son désintéressement et des réformes importantes, les fonctions de lord chancelier; ce n'est plus l'orateur éloquent du barreau et de la tribune; ce n'est plus l'homme de salon dans lequel le bon sens brille à côté et à l'égal de l'esprit français (qu'on me passe ce terme peu modeste ici); ce n'est plus l'expérimentateur opticien, suivant moi, un peu aventureux en théorie, s'il est inattaquable dans les faits qu'il découvre : c'est un vrai et

profond mathématicien qui, tout en prenant Newton pour guide, marche comme Lagrange avec le raisonnement, qui donne la clarté, et le calcul, qui donne la force. Il y a quelques mois, lord Brougham a publié à part cette belle étude sur le livre de Newton en collaboration avec un jeune gradué de l'université de Cambridge, M. E. J. Routh. La participation du noble lord à cette nouvelle édition n'est point purement nominale, comme on aurait pû le présumer, et sérieusement il est à regretter que les mathématiques n'aient pas été une occupation professionnelle pour le célèbre chancelier du royaume-uni. On trouve dans ce volume, sur la métaphysique des forces et sur l'historique des diverses parties de la mécanique céleste, d'utiles notions qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur pense et fait penser. Il est toujours positif, clair et profond. Je me hasarderai à dire qu'une étude pareille, faite d'après un plan bien arrêté, sur tous les écrivains qui ont fait avancer la science du système du monde, si elle était accomplie par le collaborateur du noble lord et suivant la méthode de celui-ci, serait un précieux présent fait au monde astronomique. On voit du reste que la comparaison des méthodes et la science des résultats obtenus par chaque auteur sont familières aux collaborateurs de l'*Analytical View*. A l'étonnement que j'eus, il y a quinze ans, de trouver dans lord Brougham un mathématicien sous la toge d'un homme d'état, s'est joint, il y a quelques mois, celui de le retrouver dans toute son énergie primitive. Longue vie au noble lord et félicitations sur son dernier ouvrage!

Peut-être que sans la récente publication du livre de lord Brougham, je ne me serais pas encore décidé à terminer la présente étude, où il m'a fallu choisir, comme on le pense bien, entre un grand nombre d'exemples de l'emploi des mathématiques transcendantes. La théorie des probabilités, la mécanique rationnelle, la physique, auraient pu m'offrir de belles applications; mais ces objets sont moins généralement connus que les astres, et m'auraient forcé de supposer ou de rappeler un plus grand nombre de notions préliminaires. En somme, j'ai dit ce que je voulais dire, et pour toute excuse vis-à-vis du lecteur, je lui suggérerai ce conseil que donne Jean-Baptiste Rousseau pour abréger les écrits peu amusans :

Rendons-les courts en ne les lisant point!

BABINET, de l'Institut.

MŒURS ET DEVOIRS

DE LA CRITIQUE

A quoi sert la critique? Si l'on consulte les poètes, la réponse ne sera pas douteuse. Ils n'hésiteront pas un instant et diront d'une voix unanime : La critique ne sert à rien; et pour peu qu'on les presse de révéler toute leur pensée, ils avoueront que dans leur conviction elle n'est pas seulement inutile, mais dangereuse. Ils acceptent la louange et ne veulent pas de la discussion; ils ont inventé à l'adresse des écrivains qui dépensent leur intelligence dans ce coupable exercice une foule de railleries très ingénieuses qui n'ont pourtant découragé personne. La discussion se poursuit, et les poètes ne réussiront pas à la supprimer. Il faut absolument qu'ils en prennent leur parti. Qu'ils la tiennent pour inutile et dangereuse, je le conçois sans peine. Le public n'est pas de leur avis, et ce sera le public qui l'emportera. Cependant, je suis forcé de le reconnaître, pour un bon nombre de lecteurs indolens, la critique est à peu près dépourvue de profit; ils adoptent sans délibérer l'opinion dont ils ont suivi les développemens, et ne se donnent pas la peine de la contrôler. La discussion la plus sérieuse n'aura jamais le privilége de transformer les esprits paresseux en esprits actifs. C'est une vérité depuis longtemps démontrée, et ce n'est pas à cette classe de lecteurs que la critique s'adresse. Elle veut que son opinion soit contrôlée, et pour que son vœu se réalise, il faut de toute nécessité que les lecteurs connaissent l'ouvrage sur lequel la discussion est instituée. Sans l'accomplissement de cette condition préliminaire, la critique la plus

sincère, la plus savante deviendra parfaitement inutile. Dans ce cas, j'accepte sans réserve l'avis des poètes.

Pour les gens du monde, je ne l'ignore pas, la critique n'est qu'un jeu d'esprit, et lorsqu'elle vise plus haut, ils la dédaignent volontiers, car ils veulent avant tout qu'on les amuse. Pour leur plaire, il s'est formé toute une école d'écrivains ingénieux qui effleurent toutes les questions sans jamais en sonder aucune. Dans cette école, qui a su se concilier de nombreuses sympathies, il ne s'agit pas d'avoir raison, mais d'égayer tous les sujets, de quelque nature qu'ils soient. L'étude est un bagage dont on s'inquiète peu, ou, si l'on y songe, c'est pour l'éviter. L'étude ne peut guère dicter que des pages ennuyeuses, et les hommes d'esprit devinent tout sans rien apprendre.

N'en déplaise aux gens du monde et aux hommes d'esprit, l'amusement n'est pas le but de la critique. Ce but, quel est-il? C'est ce que je veux essayer de marquer d'une manière précise. Pour moi, le problème se réduit à ces termes : se taire ou parler utilement. A quelle condition la parole devient-elle utile? Répondre à cette question, c'est proclamer le droit de la critique. Pour parler utilement, il faut de toute nécessité énoncer une pensée vraie. Pour énoncer une pensée vraie, il est indispensable d'envisager sous tous ses aspects l'œuvre du poète, de l'historien, du philosophe. La critique résolue à donner un avis sincère est obligée d'accepter le point de départ de l'auteur, car si elle n'y consentait pas, elle arriverait à lui demander ce qu'il n'a pas voulu, à chercher dans son œuvre ce qu'il n'a pas essayé d'y mettre; mais le point de départ une fois accepté, elle a le droit de discuter la route choisie, la route parcourue. On aura beau accumuler les objections, on ne réussira pas à détruire l'évidence de ce droit. C'est sur ce fondement qu'il faut asseoir la critique. Toute autre base est une base chancelante, et ne permet pas de construire un solide édifice. Assigner des limites au contrôle de la critique, c'est la condamner à ne jamais conquérir aucune autorité. Est-ce là le but qu'on veut atteindre? Qu'on le dise franchement, et la discussion sera close, et le public, une fois édifié sur la pensée intime des parties intéressées, ne prendra plus la peine d'écouter leurs réclamations. Comment se placer sur le terrain du poète, de l'historien et du philosophe? Faut-il réunir en soi toutes les facultés dont ils sont doués? faut-il avoir étudié tout ce qu'ils ont étudié, avoir senti tout ce qu'ils ont senti? Si cette condition était vraie, le bon sens le plus vulgaire conseillerait, prescrirait le silence; mais je ne crois pas qu'un tel prodige soit nécessaire pour établir l'autorité de la critique. Elle a des prétentions plus modestes et plus faciles à justifier. Elle ne se donne pas pour l'égale de ceux qui inventent, qui racontent, qui enseignent. Elle affirme

seulement qu'elle a vécu dans le commerce familier des poètes, des historiens, des philosophes, et à ses yeux c'en est assez pour établir sa compétence en poésie, en histoire, en philosophie. Elle ne s'attribue pas la faculté de refaire les œuvres qu'elle juge; si elle poussait l'orgueil jusque-là, elle serait justement accusée de folie. Elle sait concilier la hardiesse avec la prudence. Elle connaît trop bien et depuis longtemps les dangers semés sur toutes les routes de la pensée pour ne pas compâtir aux défaillances des pèlerins les plus courageux; mais le but une fois marqué, elle veut qu'on y marche franchement, et ne comprend pas ou du moins n'accepte pas une œuvre infidèle au dessein annoncé par l'auteur.

Est-ce de sa part témérité, présomption? Pour comparer l'œuvre à l'intention avouée, est-il nécessaire de s'attribuer des facultés supérieures? Pour dire au poète, à l'historien, au philosophe : Je me souviens de vos promesses, qui m'ont paru excellentes, et je désapprouve la manière dont vous les avez tenues, est-on coupable d'outrecuidance? Il n'y a pas un lecteur qui ne trouve en lui-même les élémens d'une réponse décisive. La question est aussi facile à résoudre qu'à poser. Tout homme qui vise à la renommée et qui veut agir par la seule puissance de la pensée, poète, historien ou philosophe, doit se résigner aux chances de son entreprise. Si la louange est douce, le blâme n'est pas nécessairement une injure; je prends ici le mot dans l'acception latine. Le blâme sincère, le blâme fondé sur la connaissance des passions, sur l'étude du passé, sur l'analyse des facultés humaines, n'est pas une injustice. Il semble qu'une telle vérité n'ait pas besoin d'être affirmée. Cependant, malgré son évidence, elle a été souvent contestée. Aux droits revendiqués par la critique on oppose les priviléges divins du génie. J'admettrai volontiers ces priviléges toutes les fois qu'ils pourront se concilier avec le but de la poésie, de l'histoire, de la philosophie. Dès qu'ils foulent aux pieds cette condition, je ne les reconnais plus. Si l'on vient me dire, au nom des priviléges du génie, que le poète n'a pas à tenir compte des sentimens communs à toute la famille humaine, que l'historien n'est pas obligé de nous offrir une fidèle image du passé, que le philosophe peut, sans manquer à sa mission, sacrifier la liberté de la pensée au désir de pacifier les esprits ou de conquérir des avantages personnels, j'accueillerai ces paroles avec dédain. Est-ce là un orgueil sauvage? N'est-ce pas plutôt, comme je le crois, une protestation justifiée par toutes les lois de la raison? Le génie est sans doute un don précieux; mais le génie, sous quelque forme qu'il se produise, est toujours d'accord avec le bon sens, avec le goût, avec la vérité. Dès qu'il s'en écarte, il dégénère et change de nom. Il ne commande plus, il étonne; il ne s'appelle plus

génie, mais singularité. Homère, Thucydide et Platon, qui représentent les trois formes de la pensée chez la nation la plus ingénieuse dont l'histoire ait gardé le souvenir, trouvent un écho dans toutes les intelligences. Malgré leur génie, dont ils ont conscience, ils ne s'attribuent pas le droit de changer ou de méconnaître les conditions de la poésie, de la narration historique, de la démonstration philosophique. Supérieurs à la foule qui les entoure, ils savent que pour être écoutés, ils doivent s'adresser aux sentimens, aux espérances, aux regrets, dont se compose la vie intellectuelle et morale de l'humanité. Les priviléges du génie, qu'on revendique aujourd'hui pour imposer silence à la critique, seraient certainement répudiés par Homère, Thucydide et Platon; *l'Iliade*, la *Guerre du Péloponèse*, le *Phédon*, admirables dans leur simplicité, dans leur grandeur, n'ont rien de singulier, rien qui étonne, rien qui viole les conditions élémentaires de la poésie, de l'histoire, de la philosophie. Si la critique est accusée de témérité pour avoir consulté trop souvent ces éloquens modèles, elle se consolera facilement, et ne perdra pas son temps à réfuter un tel reproche. La société de tels interlocuteurs suffit à effacer le souvenir des plus amères invectives. En les écoutant, on oublie sans peine les plus terribles railleries.

Les moralistes ont dit avec raison que tout droit suppose un devoir, et réciproquement. Après avoir établi les droits de la critique, il faut donc établir ses devoirs. Sans le secours de cette seconde démonstration, elle ne possèderait qu'une autorité incomplète. Cette dernière partie de ma tâche est plus facile que la première. Si les parties intéressées n'acceptent pas sans résistance les droits que la critique s'attribue, en revanche elles ne contestent pas la rigueur des devoirs qui lui sont imposés. Sincérité, clairvoyance, désintéressement, voilà trois points admis par tout le monde. Tant qu'on demeure dans la région des idées générales, dans le domaine de la théorie pure, il n'y a pas de querelle à redouter. Une critique sincère, clairvoyante, désintéressée, ne peut, ne doit blesser personne. La sincérité, qui n'est pas sans danger, car toute vérité n'est pas bonne à dire, sera tempérée par la clairvoyance. Et comme le plus grand nombre des écrivains s'attribue un mérite supérieur, pour eux la clairvoyance équivaut à l'éloge. Comprendre et louer sans réserve sont une seule et même chose. Quant au désintéressement, personne ne voudrait, personne n'oserait le condamner.

Comment ces droits et ces devoirs sont-ils compris aujourd'hui? La discussion littéraire a perdu presque toutes ses franchises. Aussi ne faut-il pas s'étonner que son autorité s'affaiblisse. Pour éclairer le public sur les causes de cette déchéance, il nous semble utile de passer en revue les divers groupes dont se compose la critique de

nos jours. Quand le lecteur aura devant les yeux les principales figures, il comprendra sans peine pourquoi, malgré les pages innombrables qui se publient chaque matin sur toutes les questions de goût, d'histoire et de philosophie, la vérité s'obscurcit au lieu de devenir de plus en plus lumineuse. Ceux qui mènent la discussion, qui se donnent pour mission de former l'opinion, obéissent à des mobiles très divers. Pour expliquer leur conduite, il faut caractériser ces mobiles : tâche délicate assurément, mais qui n'a pas de quoi effrayer. Il s'agit de dire sans détour ce que chacun sait dans la famille littéraire, ce que le public a besoin de savoir. Il n'y a rien à deviner, rien de mystérieux. Dans l'accomplissement de cette tâche, la pénétration ne joue qu'un rôle très modeste. Ce que la plupart des lecteurs ignorent est connu depuis longtemps de tous ceux qui tiennent une plume; c'est le secret de la comédie.

J'aperçois dans le premier groupe des écrivains savans et diserts, qui connaissent mieux que personne l'histoire littéraire de notre pays et des nations voisines. Rien ne leur manquerait pour réaliser l'idéal de la critique. Élégance de la parole, solidité des argumens, rapprochemens ingénieux, parfois inattendus, et qui pourtant n'étonnent jamais par leur singularité, ils réunissent toutes les conditions que peut souhaiter l'esprit le plus exigeant; mais ils ont depuis longtemps ce qu'on appelle une position faite, et pour jouir sans trouble de cette position, ils imaginent chaque jour de nouveaux compromis. La clairvoyance qu'ils possèdent leur permet d'embrasser la question la plus délicate dans ses moindres détails. Par la connaissance intime du passé, ils sont préparés à l'étude de l'esprit nouveau. Ils savent à merveille ce qu'ils ont à dire; il n'y a pas de sujet qui les prenne au dépourvu. Si leur plus grave souci n'était pas de conserver les avantages, très légitimes d'ailleurs, qu'ils ont acquis par leurs travaux, si, pour réaliser ce vœu, ils ne se croyaient pas obligés de sacrifier une part de la vérité, ils prononceraient en toute occasion des jugemens sans appel. Si leur sincérité égalait leur clairvoyance, tous les lecteurs accepteraient leur parole sans restriction et sans réserve. Pourquoi n'obtiennent-ils pas la confiance que leur savoir et leur talent sembleraient devoir leur assurer? C'est qu'ils inventent sans cesse de nouveaux stratagèmes pour atténuer la portée de leur pensée. Ils ne veulent pas laisser croire qu'ils ignorent la vérité, qu'ils ne savent pas à quoi s'en tenir sur le mérite d'un livre publié le mois dernier; mais ils enveloppent leur opinion de voiles si nombreux, que la plupart des lecteurs n'aperçoivent pas la malice cachée sous la louange. Ils ne disent pas franchement, simplement ce qu'ils sentent; ils le sous-entendent. Tant mieux pour ceux qui le devinent, tant pis pour ceux qui prennent leur

jugement à la lettre et n'en pénètrent pas le sens mystérieux. Qu'un talent sérieux et indépendant ne compte pas sur leur appui. Ils savent encourager les esprits médiocres, flatter l'orgueil uni à l'opulence, aplanir la route devant ceux qu'ils ne craignent pas de voir arriver : ils n'ont que dédain pour celui qui peut devenir leur émule. J'ai peine, je l'avoue, à comprendre de pareilles espiégleries chez des écrivains arrivés à la maturité. Quelque respect que mérite leur talent, quelque déférence qui soit due à leur savoir, je trouve qu'ils se divertissent aux dépens du public, comme de jeunes écoliers aux dépens de leur maître. Ils devraient apporter dans leur conduite un peu plus de gravité, et ne pas emboucher la trompette en laissant deviner aux habiles, aux initiés, qu'ils siffleraient s'ils l'osaient. Comment des écrivains sérieux peuvent-ils s'abriter derrière un tel subterfuge? comment espèrent-ils garder le gouvernement des intelligences en disant oui quand ils pensent non?

La foule commence par accepter leurs arrêts sur la foi de leur nom. Une fois détrompée, quand elle sait qu'elle a été prise pour dupe, elle se laisse aller au dépit, et son dépit se traduit en défiance. Que les écrivains qui préfèrent les avantages de leur position aux intérêts de la vérité ne se plaignent donc pas. Ils recueillent le fruit de leurs espiègleries. En parlant avec plus de franchise, ils auraient maintenu leur autorité. La ruse dans l'emploi du langage n'est pas d'ailleurs la seule faute que l'on doive leur reprocher. Quand ils ne s'appliquent pas à déguiser leur pensée, quand ils n'essaient pas de jouer au public ce que leurs amis appellent de bons tours, ils forment entre le public et la vérité un cordon sanitaire. S'ils ne parlent pas en leur nom, ils choisissent des interprètes dociles; ils mettent garnison dans les journaux et donnent une consigne sévère. Ce qu'ils ne disent pas, ils ne veulent pas qu'on le dise. S'agit-il d'un livre qu'ils n'osent défendre, et qu'ils craignent de voir attaquer, ils profitent de leur position pour choisir, pour trier les juges. Ils veillent sur le cordon sanitaire. Si quelqu'un vient à le franchir, si la vérité fait brèche, ils s'en étonnent et bientôt s'en irritent. Ne pas accepter les juges choisis par eux, c'est plus qu'une irrévérence, c'est un scandale. Malgré l'estime que m'inspirent leur talent et leur savoir, je ne saurais compâtir à leur chagrin. S'il était permis à l'auteur d'un livre de choisir, par lui-même ou par ses amis, les juges qui prononceront sur la valeur de son œuvre, s'il avait le droit de récuser ceux qui lui déplaisent, autant vaudrait décréter l'abolition absolue de la critique. Envisager la franchise comme un fléau contagieux peut sembler une idée fort ingénieuse aux écrivains qui ont une position faite; mais toutes leurs précautions sont déjouées par les esprits indisciplinés, qui préfèrent aux

remerciemens les plus empressés, à l'expression de la plus vive gratitude, le plaisir de dire ce qu'ils pensent. Ils auront beau faire, ils ne seront pas plus heureux que Bartholo avec Rosine : ils ont entrepris de garder une pupille qui se moque de toutes les remontrances.

Parfois ces écrivains, qui devraient diriger l'opinion et qui perdent la meilleure partie de leur force en déguisant la vivacité native de leur pensée, se permettent une espièglerie plus dangereuse encore que la première dont j'ai parlé. Ils se contredisent, comme s'ils avaient à cœur d'effacer les services qu'ils ont rendus à la vérité. Hardis et francs quand leur position n'était pas faite, quand ils n'étaient pas arrivés, comme on dit vulgairement, ils prennent volontiers le contre-pied de l'évidence depuis qu'ils n'ont plus rien à souhaiter. Rien ne leur coûte pour détruire le souvenir de ce qu'ils nomment imprudence de jeunesse. Ils prodiguent les ratures, les notes, les parenthèses; ils n'arrivent pas à supprimer le bien qu'ils ont fait. Calcul de position ou mobilité d'esprit, peu importe au public. Il ne voit qu'une chose : c'est le démenti donné aujourd'hui aux pensées formulées, il y a vingt ans, en pleine connaissance de cause. Quand on prend la plume pour s'adresser au public, on doit accepter sans réserve la responsabilité de son opinion. Reculer devant cette responsabilité, retirer le tiers, la moitié de ce qu'on a dit pour désarmer toutes les colères qu'on a soulevées, pour fermer toutes les blessures que la franchise a faites à l'orgueil, c'est manquer à la dignité littéraire, et l'exemple est d'autant plus dangereux qu'il vient de plus haut. C'est le cas de rappeler la pensée développée par Massillon avec tant de bonheur et d'abondance. Ce qu'il disait de la conduite morale des grands, nous pouvons le dire de la conduite littéraire des écrivains qui ont acquis par leur talent une légitime autorité, et qui oublient l'origine de leur force. Parvenus au premier rang par leur travail, ils doivent donner l'exemple de la fermeté, de la franchise. Quand ils luttaient pour gravir jusqu'au sommet, tous les regards n'étaient pas attachés sur eux. S'ils avaient des momens de défaillance, leur faiblesse était sans danger pour autrui, et n'avait rien de contagieux. Aujourd'hui tout est changé : la renommée leur impose de nouveaux devoirs. Comme les grands dont parle Massillon, ils sont responsables des défaillances qu'ils autorisent par leur exemple. Leur inconséquence, leur mobilité, les démentis qu'ils se donnent, sont autant de fautes contagieuses. Si les écrivains qui occupent le premier rang, et que personne n'accuse de l'avoir usurpé, lacèrent eux-mêmes leurs titres de noblesse; si pour se montrer polis, ils prodiguent à tout propos, comme dans un salon, les complimens et les saluts, comment espérer que les écrivains qui ne sont pas encore désignés à tous les regards par la renommée prennent souci de leur dignité? Leur obscurité les dérobe à toute

surveillance, leur faiblesse demeure enfouie dans leur mémoire. Qu'ils se démentent, qu'ils se contredisent, qui le saura? qui s'en souviendra? Que les écrivains parvenus au premier rang restent fidèles à leurs antécédens, qu'ils prennent le passé pour le guide du présent, qu'ils s'appliquent à confirmer ce qu'ils ont dit au lieu d'attaquer leurs premières affirmations par des argumens qu'ils ont eux-mêmes réfutés d'avance, et ceux qui sont encore dans la plaine, qui aspirent au sommet et n'ont pas commencé à le gravir, prendront leur conduite pour modèle. Si les maîtres manquent de fermeté, ceux qui débutent, qui sont entrés dans la carrière depuis quelques années seulement, ne s'interdiront pas la mobilité, n'hésiteront pas à démentir ce qu'ils auront affirmé. La question vaut la peine qu'on y songe. Que les maîtres n'oublient pas la responsabilité qui leur est imposée.

Après les maîtres viennent ceux qui convoitent l'autorité sans vouloir l'acquérir par des moyens légitimes. Pour caractériser ce groupe, je choisis deux figures qui en résument les traits principaux. Les nommerai-je? A quoi bon? Pourvu que les types soient vrais, les noms importent peu. Je rassemble mes souvenirs, je n'invente rien, je groupe librement les traits gravés dans ma mémoire. Le droit que je m'attribue appartient à tout écrivain. Je n'imiterai pas l'ancienne comédie d'Athènes, que nos mœurs répudient; mais le lecteur n'aura pas de peine à reconnaître les types qui passeront sous ses yeux, car chacun de ces types est aujourd'hui représenté par plusieurs écrivains. Je suivrai le procédé des poètes comiques formés à l'école de Ménandre et de Térence; on mettra sur mes portraits les noms que l'on voudra, je m'en inquiéterai peu. Nous ne sommes plus au temps des clés littéraires, et les beaux esprits ont mis ailleurs leurs visées. Pourvu que le lecteur, en consultant ses souvenirs, se trouve d'accord avec moi, je n'en demande pas davantage.

Polyanthe est rassasié de gloire. Toutes les années qu'il a passées sur les bancs du collége n'ont été qu'une suite de triomphes. Il a des vieux auteurs la parfaite intelligence. Aussi ne faut-il pas s'étonner que parfois il en abuse. Il a vécu si longtemps dans l'intimité de Virgile et d'Horace, que leur langue est devenue la sienne. Il pense en latin, il rit en latin; je suis sûr qu'il rêve en latin. On lui attribue un mot délicieux que je regrette de n'avoir pas entendu : pour bien écrire en français, il faut avoir obtenu au grand concours le prix de discours latin. Admirable pensée qui a gouverné toute la vie de Polyanthe! Il n'écrit pas une ligne sans se souvenir de sa qualité de lauréat. Les circonstances les plus vulgaires lui suggèrent des citations inattendues. Parle-t-il d'un bouquin trouvé sur les quais par un bibliophile enthousiaste, pour peindre la joie de cette découverte, il s'écrie avec le poète de Mantoue : Enfin Mézence est dans mes

mains! Les profanes demandent ce que Mézence a de commun avec un bouquin; Polyanthe ne daigne pas leur répondre, et il a bien raison, car les profanes qui n'ont pas obtenu le prix de discours latin ne sauraient le comprendre. Polyanthe n'écrit que pour les délicats, et ceux qui ne sont pas nourris comme lui de la fine fleur des lettres latines doivent renoncer à goûter la saveur exquise de sa pensée. Horace et Virgile ne sont pourtant pas les seuls dieux qu'adore Polyanthe : il adore, il encense l'Académie avec une égale dévotion. Pour conquérir le bienheureux fauteuil qu'il a rêvé, il ne plaint ni soins ni veilles. Pour lui, tous les écrivains qui siégent dans le sénat littéraire sont les héritiers de Bossuet, de Corneille, de Voltaire. Il les flatte, il les caresse, il les glorifie avec une éloquence qui ne tarit pas. Il épuise pour chatouiller leur vanité tous les secrets du vocabulaire. Une telle persévérance dans la flatterie mérite une récompense exemplaire. Je crains pourtant que Polyanthe ne soit déçu dans ses espérances, et qu'il n'atteigne jamais le but de son ambition. Malgré Virgile et Horace, qu'il cite à tout propos et toujours avec bonheur, j'ai grand'peur qu'il ne prenne jamais place dans le sénat littéraire. Son excès de zèle pourrait bien lui jouer un mauvais tour. L'Académie, dont il convoite, dont il sollicite les suffrages, se dira peut-être : En nommant Polyanthe, nous commettrions une étrange maladresse. Tant qu'il sera dans la foule, tant que son haut savoir n'aura pas été récompensé, il louera sans relâche tous ceux qui siégent dans l'enceinte sacrée. Une fois élu, après un premier élan de reconnaissance, qui sait s'il ne s'endormira pas dans le silence de l'ingratitude? — Malgré l'état que je fais de Polyanthe, je n'oserais donner tort à l'Académie. Si elle tient à respirer l'odeur de l'encens, si la flatterie assaisonnée de citations latines chatouille agréablement ses oreilles, elle fera sagement de refuser à Polyanthe le fauteuil qu'il désire avec tant d'ardeur. En le nommant, elle risquerait de perdre ses louanges, et les louanges de Polyanthe sont sans prix.

D'ailleurs, on le sait trop, l'Académie est amoureuse du loisir. Les esprits les plus actifs s'endorment facilement dès qu'ils ont pénétré dans cette enceinte privilégiée. Que deviendrait le goût public, si Polyanthe entrait à l'Académie? La saine littérature s'affaiblirait, car c'est peut-être le seul écrivain parmi nous, j'entends le seul parmi les juges habituels des œuvres contemporaines, qui possède à fond les *Institutions Oratoires* de Quintilien et puisse en parler pertinemment. L'Académie voudra-t-elle priver le goût public d'un tel docteur? On rencontre bien par-ci, par-là, quelques hommes de bon sens qui donnent leur avis sur la comédie ou le roman de la semaine passée, mais ces hommes de bon sens ne parlent qu'en leur nom, et ne savent pas citer Virgile. Polyanthe, grâce à Dieu, comprend autre-

ment les belles-lettres. Si le siècle était plus érudit, si l'ignorance ne courait pas les rues, Polyanthe ne demanderait qu'à *l'Énéide*, aux *Géorgiques*, l'expression de ses moindres pensées; il parlerait en vers latins de tous les détails de la vie familière. L'Académie sera-t-elle sans pitié pour nous? Voudra-t-elle nous exposer au silence d'un tel conseiller? J'augure mieux de sa générosité. Plaise à Dieu que mon espoir ne soit pas trompé!

Théodule vit tout en Dieu. Qu'il parle d'un poème ou d'une comédie, d'un roman ou d'une chanson (car, malgré sa piété profonde, il s'occupe volontiers de littérature profane), il ne prononce pas un jugement sans consulter les pères de l'église. Il regarde en pitié ceux qui se permettent d'estimer les œuvres poétiques d'après les seules lois du goût. Si le siècle n'était pas sourd aux conseils de Théodule, tout irait bien mieux; les décisions du concile de Trente serviraient à régler toutes les contestations littéraires. Comment récuser la compétence de Théodule? N'est-ce pas à la prière qu'il demande ses inspirations? Il est trop dévot pour se tromper. Cependant, comme les âmes les plus pures ne peuvent échapper aux faiblesses humaines, Théodule est dévoré de la même ambition que Polyanthe : il rêve un fauteuil académique. Le sourire des douairières ne lui suffit pas, il veut à tout prix entrer à l'Académie. Pendant longtemps il n'a pas eu d'autre souci que de faire son salut; il vouait son talent à la défense de la sainte cause, et se trouvait assez récompensé par le témoignage de sa conscience. Aujourd'hui les honneurs mondains excitent sa convoitise. Cependant il ne faut pas se méprendre sur les intentions de Théodule : s'il désire si vivement les palmes académiques, c'est sans doute pour travailler au salut de ses futurs confrères. Une résolution si chrétienne doit obtenir l'approbation de tous les honnêtes gens. Ce n'est pas vanité, c'est dévouement. Jusqu'à présent, il n'a trouvé qu'une seule voix pour soutenir sa candidature, mais une voix éloquente, la voix de Polyanthe. Ils ont passé ensemble un traité de louanges mutuelles qui fait merveille : ils se vantent réciproquement avec une délicatesse, une élégance qui rappellent les beaux temps de l'hôtel Rambouillet. Polyanthe consent à n'être qu'un roturier; pourvu qu'on exalte son savoir, il ne demande rien de plus. Théodule ne se contente pas si facilement, et son allié le sait bien. Dire que Théodule a retrouvé la période nombreuse de Massillon pour parler des choses du salut, ce n'est pas assez; il faut encore louer sa bonne mine, la fierté de sa démarche, le nœud de sa cravate, la fraîcheur de ses gants, et surtout sa manière d'entrer dans un salon. Chez lui, en effet, l'écrivain ne vient qu'après l'homme bien élevé. Si la sainte cause trouvait des avocats dans la roture, peut-être Théodule consentirait-il à ne plus écrire. La causerie est son triomphe, et sa pensée, confiée au

papier, perd la moitié de sa grâce; mais il n'est pas homme à déserter le drapeau qu'il a choisi. Tant que l'impiété ne sera pas terrassée, Théodule poursuivra sa tâche, et s'il n'entre pas à l'Académie, il ne sera pas oublié du moins dans les prières des âmes pieuses.

Le traité passé entre Théodule et Polyanthe était une heureuse idée; mais pour qu'il portât ses fruits, il aurait fallu laisser le protocole ouvert et recruter d'autres signatures. Un savant et un gentilhomme qui s'accablent d'éloges mutuels ne font pas assez de bruit pour persuader au public qu'ils sont doués d'un génie souverain. Il serait indispensable de trouver des échos. Ces deux voix mélodieuses se perdent au milieu des clameurs de la ville. Si Polyanthe et Théodule veulent résolûment forcer les portes de l'Académie, ils suivront le conseil que je leur donne, et propageront leur renommée par des moyens plus puissans. Théodule n'a pas besoin d'être averti deux fois : il comprend à demi-mot, il en sait plus que Polyanthe sur l'art de faire son chemin. Louer sans réserve, sans restriction, tous les écrivains qui siégent à l'Académie, c'est là sans doute une preuve d'adresse : Théodule va plus loin. S'il avise un débutant fils ou neveu d'académicien, il le vante hardiment comme l'espoir de la jeune littérature. Les paroles se pressent sur ses lèvres, et le nombre de ses cliens s'accroît de jour en jour. On dit que Théodule n'aurait jamais songé à l'Académie sans les instances dont il a été l'objet. Pour moi, j'ai peine à le croire; un esprit si fin, et qui sait ce qu'il vaut, n'a pas besoin d'un tel aiguillon pour poser sa candidature. Parmi ceux qui tiennent une plume aujourd'hui et n'appartiennent pas à l'église, il possède seul les saines traditions. S'il entrait à l'Académie, ce n'est pas lui qui devrait remercier; son élection serait une précieuse conquête.

Voilà ce que pensent de Théodule les honnêtes gens, et prenez ici le mot dans l'acception que lui donnaient Balzac et Voiture; mais tous les esprits n'ont pas assez de délicatesse pour comprendre un mérite si élevé : aussi Théodule a-t-il essuyé plus d'une mésaventure. Quand il a maudit les gloires populaires au nom des saines doctrines dont il possède le secret, il a rencontré plus d'un contradicteur. Passe encore pour la contradiction, Théodule a réponse à tout, il n'y a pas d'argument qui le déconcerte; mais hélas! ces diatribes furieuses ont excité encore plus d'hilarité que de colère. Il aspirait à la célébrité, il a obtenu le ridicule et le bruit. Le plus difficile est fait cependant, il ne lui reste plus qu'à échanger le ridicule contre l'autorité. Théodule y pourvoira : l'ironie voltairienne de Paris ne fait pas loi pour la France entière; la province n'est pas encore entichée d'incrédulité. Quand Théodule va se délasser dans le domaine de ses aïeux, il trouve son nom dans toutes les bouches,

tout le monde s'empresse autour de lui. — Voilà, dit-on, l'écrivain hardi qui n'a pas craint de jeter le gant à l'opinion populaire, et qui écrit en jouant de si charmantes nouvelles! Les impies le maudissent, les croyans le vengeront. — Et Théodule savoure avec délices les complimens du vicaire et de l'adjoint. Le dimanche, il s'assied au banc d'œuvre entre deux flambeaux; tous les regards se portent sur lui, mais il ne baisse pas les yeux. Il subit sa gloire sans trouble et sans rougeur.

Il ne faut pas oublier dans ce groupe un critique d'espèce assez nouvelle, qui d'ailleurs n'est pas sans parenté avec Théodule. Poète, romancier, touriste, il loue avec ardeur tous ceux qui veulent bien louer ses livres; quant aux autres, il les traite sans pitié. Malheur à qui ne s'incline pas devant lui! Fût-il cent fois digne d'éloge, il n'obtiendra pas une parole de bienveillance. On n'a jamais accusé d'ingratitude le critique romancier, mais il est terrible dans son ressentiment. Généreux, prodigue envers ses panégyristes, il accable de sa colère, il poursuit de ses railleries ceux qui ne lui promettent pas les plus hautes destinées. Sa tactique est du reste bien connue; parler de lui plus longtemps serait lui accorder trop d'importance.

J'arrive au dernier groupe, mais comment le nommer? Il est certains traits de mœurs littéraires qu'on voudrait pouvoir caractériser à mots couverts. Ici la louange est mise à l'encan, et ceux qui l'achètent à beaux deniers comptans la savourent avec autant de bonheur que s'ils ne l'avaient pas payée. Quant au public, il ne prend pas grand souci de la moralité des écrivains. Les habiles, — et j'entends par là ceux qui mettent le gain au-dessus de la vérité, — savent tirer parti de cette insouciance. La critique ainsi comprise possède un mérite singulier : elle amuse, et ne commet jamais l'imprudence de montrer le côté sérieux d'une question. Musique, peinture, poésie, tout est pour elle un sujet de plaisanterie. Arrière les écrivains qui veulent savoir ce qu'ils diront avant de parler! La critique habile n'invoque jamais qu'une muse, la Fantaisie. Sous le patronage de cette muse nouvelle, tout est permis, et l'on peut impunément dire oui et non sur tout homme et sur toute chose. Les plus étranges contradictions, les démentis les plus effrontés donnés à la parole d'hier par la parole d'aujourd'hui, sont mis sur le compte de la Fantaisie, et la Fantaisie est si bonne fille, qu'elle ne réclame jamais. Tantôt la critique habile flatte les appétits sensuels. Dans un tableau, dans un poème, dans une statue, elle ne cherche jamais la beauté pure. Elle abandonne aux pédans toutes les questions qui ne relèvent pas des sens, et se moque de l'idéal avec une gaieté charmante. Tantôt elle prend des airs de prude, et chante les louanges de la vertu. Chacun sait que les femmes honnêtes sont toujours modestes. Il ne faut donc pas s'étonner que la critique habile parle

avec ostentation, non pas de la probité, de l'indépendance, mais de sa probité, de son indépendance. On n'est jamais mieux loué que par soi-même. La critique habile le sait bien : elle allume de ses mains l'encens et la myrrhe, et en aspire le parfum avec majesté. Ses jours de prude sont ses mauvais jours. En parlant de vertu, elle fait une ridicule grimace. Elle agirait plus sagement en ne prononçant pas ce mot, qui pour elle, comme pour la courtisane, n'a jamais eu qu'un sens très confus. Qu'elle caresse la vanité, qu'elle serve les rancunes trop lâches pour s'avouer, qu'elle vende l'éloge, qu'elle vende la raillerie; mais pour Dieu, qu'elle ne se donne pas des airs collets montés! Qu'elle ne prenne pas en main la défense de la société, qu'elle ne déclame pas au nom de la morale, qu'elle ne demande pas vengeance pour la pudeur outragée! Si, malgré le vilain métier qu'elle a choisi, elle compte encore des amis, qu'elle prenne leur conseil, et je suis sûr qu'ils lui interdiront la pruderie. Elle amuse, les badauds rient et l'écoutent. Si quelques paroles sévères veulent se faire entendre, elles sont étouffées sous le bruit des grelots et des éclats de rire. On se presse autour d'elle comme autour des bateleurs... Sans les désœuvrés qui veulent à tout prix tromper leur ennui, le trafic de la parole verrait bientôt ses profits se réduire; il ne pourrait plus compter que sur la vanité, et la vanité même, si avide de louanges, sincères ou menteuses, vendues ou données librement, deviendrait moins prodigue. Elle ne consentirait pas à payer si largement la parole mise à l'encan, si cette parole ne s'adressait pas à des milliers de lecteurs.

Cette esquisse de mœurs serait incomplète, si je ne disais rien de la critique indépendante : ce serait calomnier mon temps. Elle n'abandonne pas sa tâche, mais elle rencontre sur la route plus d'un danger. Parler d'un livre écrit par un homme qui a pris part au gouvernement du pays comme s'il s'agissait d'un écrivain vivant de sa plume, quelle témérité, quelle inconvenance! Louer ou blâmer librement, sans tirer parti du blâme ou de la louange, sans servir les rancunes des puissans, sans flatter la vanité de ceux qui dispensent les honneurs et les titres, quelle étourderie, quelle imprévoyance! Discuter les questions de goût sans caresser aucun parti, pas même le parti dévot, quelle maladresse! Écrire sans arrière-pensée, et ne pas demander conseil aux mandemens qui prodiguent l'anathème, quelle bévue grossière! Préférer l'étude à la richesse, quelle sottise! On excuse la vénalité, l'hypocrisie; on pardonne la flatterie placée à gros intérêts, on pardonne la palinodie, on ne pardonne pas la franchise : la critique indépendante le sait depuis longtemps. Le personnage de Philinte trouve chaque jour de nombreux imitateurs; ceux qui veulent se régler sur l'exemple d'Alceste et refusent de déguiser leur pensée sont montrés au doigt et signalés

comme des fléaux; Oronte aujourd'hui est moins tolérant ou moins généreux qu'au temps de Molière. Quand il est blessé dans sa vanité, il n'accuse pas son censeur de manquer de goût, il lui jette à la face le reproche de méchanceté. Roman, drame ou sonnet, tout doit être vanté avec le même empressement, si l'on veut échapper à ce terrible reproche.

La critique indépendante parle des vivans, comme elle parlerait des morts, et tandis qu'on l'accuse de manquer à toutes les lois du savoir-vivre, de violer toutes les convenances, elle persiste à croire que les vivans ont tort de se plaindre. « On doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité; » c'est avec cette maxime mal interprétée qu'on veut imposer silence à la critique et réduire la discussion à un échange de complimens. Les poètes daigneront approuver l'avis de la critique, pourvu qu'ils soient loués sans restriction : c'est ainsi que l'on comprend les égards dus aux vivans. Quant à la seconde partie de la maxime, on la commente encore plus librement; cela veut dire sans aucun doute : On ne doit la vérité qu'aux morts. Ainsi les vivans se mettent au-dessus de la vérité, ou plutôt se déclarent trop faibles pour la supporter; c'est trop d'orgueil ou trop de modestie. En parlant d'eux aussi librement que des morts, la critique leur donne une preuve éclatante de l'estime qu'ils lui inspirent. Elle ne demande pas qu'ils acceptent son opinion comme un arrêt sans appel; sa prétention n'ira jamais jusque-là. Pourvu qu'ils ne mettent pas en doute sa sincérité, elle se tient pour satisfaite : elle appelle à son aide la réflexion. Quand elle croit tenir la vérité, son langage ne porte pas la trace de ses doutes; mais si elle affirme, ce n'est pas l'orgueil qui dicte ses paroles. Qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, on ne peut sans injustice l'accuser de présomption. Quant aux méchantes intentions qu'on lui prête, j'espère avoir montré clairement ce qu'elles signifient. Franchise et méchanceté ne sont pas une seule et même chose. Quand la critique indépendante se trompe, elle se trompe de bonne foi. Ceux qu'elle loue n'ont pas à la remercier, elle n'a pas voulu les flatter; ceux qu'elle blâme n'ont pas à se plaindre, elle n'a pas voulu les blesser.

Je sais que ce désintéressement absolu est considéré par bien des gens comme une pure chimère, et pourtant il n'est pas aussi difficile à pratiquer qu'on le pense. S'il est doux de mériter, d'obtenir la reconnaissance, il y a quelque plaisir à se dire qu'on n'a pas parlé inutilement, que les pensées mises plusieurs fois sous les yeux du public ont fini par porter leurs fruits, qu'une opinion exprimée à plusieurs reprises, combattue d'abord comme singulière, est acceptée comme l'image fidèle de la vérité. La critique ainsi envisagée porte en elle-même sa récompense, et c'est ainsi que je l'ai toujours

conçue. Si cette théorie, qui n'a rien d'hypothétique, était largement appliquée, les déchéances littéraires qui nous affligent seraient moins nombreuses. Nous ne verrions pas les talens les plus élevés oublier leurs antécédens, et descendre aux combinaisons les plus vulgaires pour exploiter leur renommée. S'ils étaient surveillés avec plus d'attention, avertis avec plus de franchise, ils ne se permettraient pas ce qu'ils se permettent. Des poètes applaudis pendant vingt ans pour l'expression harmonieuse de sentimens vrais n'iraient pas se fourvoyer dans l'histoire et la philosophie, qu'ils n'ont jamais étudiées. Ils ne donneraient pas des flots de paroles pour des pensées; ils n'entretiendraient pas le public de leurs succès de collége avec une prolixité puérile. Les romanciers qui ont su nous émouvoir, à qui nous devons des heures délicieuses, n'oseraient pas nous offrir des ébauches écrites au courant de la plume, où nous avons peine à retrouver quelques vestiges de leur première puissance; mais ils ont rencontré dans la complaisance de la critique de tels encouragemens, qu'ils se croient tout permis, et parlent au hasard, assurés d'avance que chacune de leurs paroles sera recueillie avec avidité. Voilà où nous a conduits l'indulgence de la critique. Il n'y a plus maintenant pour le plus grand nombre des lecteurs ni bons ni mauvais livres, il n'y a plus que des noms célèbres ou obscurs. La page la plus frivole, la plus vide, la plus insignifiante, signée d'un nom consacré par la louange, est acceptée sans contrôle, et ceux qui osent dire ce qu'ils en pensent, eussent-ils cent fois raison, sont traités d'envieux. Que le public renonce donc à se plaindre. L'indolence des écrivains est la conséquence légitime, la conséquence nécessaire de son engouement pour les noms célèbres. S'il pesait les œuvres au lieu de s'attacher à la signature, tout changerait bientôt de face. Les noms nouveaux se feraient jour, et la louange irait aux plus dignes au lieu d'aller aux plus célèbres. L'émulation renaîtrait, et nous verrions se produire des conceptions pleines de jeunesse et de puissance, car la séve du génie national n'est pas tarie, quoi que puissent dire les adorateurs du passé. L'imagination n'est pas frappée sans retour de langueur et d'atonie; elle se relèvera, elle retrouvera sa vigueur, dès qu'elle verra les encouragemens distribués avec plus d'équité. On a beau dire qu'elle se développe spontanément, il est certain qu'elle a besoin d'aiguillon pour s'aventurer dans les entreprises laborieuses. Tant que la louange sera prodiguée sans mesure et sans discernement, il ne faut pas espérer que l'imagination s'épanouisse comme aux jours d'une discussion ardente et passionnée. La renommée, pour le poète, pour le romancier, pour l'historien, est le salaire légitime du travail et de l'étude. Si la célébrité une fois conquise dispense de tout effort, si le nom protége l'œuvre et interdit toute discussion, il ne faut pas s'étonner que les talens

nouveaux se découragent, et que le découragement les conduise à l'indolence. Que la critique se réveille, prenne sa tâche au sérieux, et l'imagination se réveillera.

C'est pourquoi il ne faut pas se lasser de discuter les œuvres contemporaines avec une sévérité qui déplaira sans doute aux esprits frivoles, mais qui portera profit à notre littérature. Les principes éternels du goût, la comparaison du présent avec le passé, de la France avec les nations voisines, sont pour la pensée un champ fécond qui ne menace pas de s'épuiser prochainement. Que l'antiquité garde son autorité légitime, mais qu'elle ne ferme pas nos yeux aux mérites de l'esprit nouveau; que le passé nous serve à contrôler le présent, et ne soit pas pour nous un type immuable et souverain. Quant aux nations voisines, tous les hommes de bon sens comprendront sans peine l'enseignement qu'elles peuvent nous offrir. Il ne s'agit pas de modeler la pensée française à l'effigie de l'Espagne ou de l'Italie, de l'Allemagne ou de l'Angleterre : chaque nation est douée d'un génie particulier qu'elle ne doit jamais oublier. L'imitation servile de l'esprit français n'a pas porté bonheur aux peuples qui nous entourent. Profitons de la leçon, et n'essayons pas de nous faire Anglais ou Allemands.

Mais pour que ces vérités deviennent populaires, pour que le goût cosmopolite, dont je viens d'esquisser les traits, devienne le guide de la foule, la première condition est, je n'ai pas besoin de le dire, une discussion libre et sévère. Que les ébauches soient estimées comme des ébauches; que le dédain et l'indifférence en fassent promptement justice. Que les éloges et les encouragemens soient réservés pour les œuvres sincères, conçues lentement, exécutées avec un soin scrupuleux, et les puissantes intelligences qui nous ont émerveillés d'abord, qui maintenant ressemblent à des ombres, n'émietteront plus leurs précieuses facultés en conceptions incohérentes. Il n'est pas donné à la critique de susciter des talens nouveaux, mais elle peut doubler les forces des talens qui se produisent. Quant aux talens qui depuis longtemps ont fait leurs preuves, si elle n'a pas le privilége de les rajeunir, elle peut du moins les avertir utilement et leur conseiller la sobriété dans l'invention. Les plus heureux génies amoindrissent leur autorité en produisant sans relâche. S'ils viennent à l'oublier, il faut que des voix sincères leur rappellent cette éternelle vérité. La critique ainsi comprise n'a pas à s'inquiéter des anathèmes; elle poursuit son œuvre sans trouble, sans défaillance, et tôt ou tard elle obtient la sympathie des esprits élevés.

GUSTAVE PLANCHE.

LA VIE RURALE

SCÈNES POÉTIQUES.

I.

AU LEVER DU JOUR.

Sur la montagne errant, je vois le jour éclore;
Il plonge ses rayons dans l'azur éclairci;
Les sommets sont en feu, la forêt se colore.
Je pense à Dieu; le front incliné, je l'adore :
Jour de l'âme, dans moi vas-tu renaître aussi?

Les fleurs à la rosée ouvrent leur fine gaze;
Purs calices bercés par un vent adouci,
Chacune a son rubis, sa perle ou sa topaze.
Je me sens le cœur plein d'amour, de foi, d'extase :
Fleurs de l'âme, allez-vous en moi renaître aussi?

L'alouette s'envole en chantant vers la nue;
La caille, le bouvreuil sont cachés près d'ici.
Dans l'humide buisson j'entends leur voix connue.
La joie est dans mon cœur de bien loin revenue :
Voix de l'âme, allez-vous en moi chanter aussi?

II.

LA SOURCE.

Mon pauvre village est en fête,
Hommes et femmes sont joyeux;
Tous ont de l'âme satisfaite
Le souriant éclair aux yeux.

Sur ces hauteurs, longtemps arides,
Après des siècles de travaux,

Ils ont trouvé, mineurs avides,
La source aux jaillissantes eaux.

Du flanc déchiré de la roche,
A bouillons voyez-la monter :
Chacun tressaille à son approche ;
Pas un qui n'en veuille goûter.

De la bourgade haletante
Dont le soleil gerce les toits,
C'était le vœu, c'était l'attente,
Avortés déjà tant de fois !

Que de labeurs, que de voyages,
Coûtait ici le flot bourbeux
Qui désaltérait cent ménages,
Familles, et jardins, et bœufs !

Là-bas, au creux de la vallée,
Par des sentiers au long détour,
Il fallait, pour une eau troublée,
S'acheminer deux fois le jour :

Les vieillards y menant leur bête,
Dont les barils chargeaient le dos,
Les femmes portant sur la tête
Leurs vases de grès, lourds fardeaux.

Que l'été mît la terre en cendre,
Que l'aquilon soufflât du nord,
Lentement il fallait descendre,
Et remonter avec effort.

Maintenant on viendra sans peine
Recueillir un flot pur et bleu.
Le village aura sa fontaine
Dressée en face du saint lieu,

Monument au gré des familles,
Chef-d'œuvre d'un humble maçon,
Où puiseront les jeunes filles
Sans interrompre leur chanson.

Poète ! en ces temps misérables
De soif et d'ennuis énervans,
Que ne fais-tu jaillir des sables
Une fontaine aux flots vivans ;

Une source où viendraient les âmes
Boire aussi, boire autour de toi,

Où puiseraient hommes et femmes
Altérés d'amour et de foi!

III.

CLAIRON.

Sur sa mule au pied sûr, qui marche empanachée,
Regardez-la venir souriante et penchée.
Collier d'or, blanche robe et longs rubans au front,
La reconnaissez-vous? C'est elle, c'est Clairon.
Dans ses nouveaux atours elle est vraiment si belle,
Que chacun dit tout haut : C'est une demoiselle!
Où prend-elle cet air délicat et discret?
Fille de paysan, comment, par quel secret
A-t-elle ce teint blanc qu'on ne voit chez aucune?
Sort-elle seulement la nuit, au clair de lune?
Ou bien, pour s'y baigner, connaît-elle un ruisseau,
Quelque source enchantée? Ah! sans doute, au berceau,
Elle reçut les dons d'une fée ou d'un ange! —
Telle est, sur son chemin, l'unanime louange.
De parens et d'amis un cortége la suit,
Tous joyeux, tous riant au frais matin qui luit,
Tous en habits de fête, ayant aux boutonnières,
Aux corsages lacés, mille fleurs printanières.
Sur sa mule fringante, au grelot argentin,
Regardez-la passer. Elle vient, ce matin,
D'épouser, à l'autel de son humble paroisse,
Cyrille, dont l'amour fut longtemps une angoisse.
De tous les alentours, Cyrille était pourtant
Le plus riche parti. Quand, troublé, palpitant,
Il osa demander cette fille à son père :
— Je te donne, lui dit le fermier débonnaire,
Je te donne avec elle un arpent de terrain
Où tu recueilleras cent épis pour un grain.
Cinq figuiers sont autour, dont les branches prodigues
S'inclinent sous le fruit, et Dieu sait quelles figues!
En outre, mon enfant, tu seras possesseur
D'une vache qui joint la force à la douceur.
Enfin, pour compléter la dot, j'offre une mule
Qui ne sait pas broncher, qui jamais ne recule;
Elle a l'air d'un cheval et vaut mieux, à mon gré.
Rare bête! je l'aime et la regretterai.

— Père, lui répondit le fortuné Cyrille,
Vos cinq figuiers sont beaux, votre arpent est fertile,
Votre vache a le flanc lustré comme un émail;
Elle est féconde en lait, vigoureuse au travail.
Gardez les cinq figuiers, gardez l'arpent de terre,
Gardez la vache aussi; je suis propriétaire.
J'ai d'ailleurs mes deux mains, elles travailleront.
Ce n'est pas une dot que je veux, c'est Clairon!
Puis il balbutia cette courte formule :
Pour promener Clairon, j'accepterai la mule.
Au beau-père attendri le gendre ainsi parla.
Regardez maintenant la belle, admirez-la :
Le long des prés, dont l'herbe au soleil étincelle,
Comme elle a l'air heureux, et qu'elle est bien en selle!

IV.

PENDANT LA MOISSON.

Ils n'avaient tapis ni housse,
Mais tous fort bon appétit.
(La Fontaine.)

En juillet, par le plein soleil,
Cherchant un peu d'ombre, un lit d'herbes,
Des moissonneurs au front vermeil
S'étaient assis près de leurs gerbes.

Sous un vieux frêne hospitalier,
Oubliant le poids des faucilles,
Ils mangeaient, cercle familier
De joyeux gars, de brunes filles.

C'était un charme de les voir
Échanger entre eux les rasades,
Et rompre gaîment leur pain noir,
Et croquer les vertes salades.

Le taillis, les eaux, les grands blés,
La terre même qui poudroie,
Autour des groupes attablés
Tout respirait amour et joie.

Deux musiciens passant par là,
Vagabonds d'aspect germanique,
A grands cris on les appela :
— Faites-nous donc votre musique!

Eux d'obéir. L'un, svelte et blond,
Figure étrange, mais honnête,

Fit résonner le violon,
L'autre chanter la clarinette.

Sonores échos d'outre-Rhin,
Chansons de l'errante bohême :
La cigale au bruyant refrain
Se tut, — quoique artiste elle-même.

Que de voluptés à la fois
Pour la friande compagnie!
On eût dit un festin de rois,
Accompagné de symphonie.

Quand le duo mélodieux
S'interrompait de courtes pauses,
Les sous pleuvaient à qui mieux mieux
Aux pieds des humbles virtuoses.

Et moi, du seuil de la maison
Regardant la scène à distance,
Je pensais : Montaigne a raison,
« Les gueux ont leur magnificence! »

V.

AUX PAYSANS.

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis.
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles;
Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.

Laissez chanter le chœur des machines stridentes,
Laissez les noirs engins hurler à pleins ressorts.
De vos sages aïeux gardez les mœurs prudentes;
Et comme ils ont vécu, vivez — calmes et forts!

La cité pour son peuple en vain se dit féconde;
Le pain de ses enfans est plus amer que doux.
Sous un luxe qui ment, tel rit aux yeux du monde
Qui tout bas porte envie au dernier d'entre vous!

Paisibles et contens, la tâche terminée,
A votre cher foyer vous rentrez chaque soir.
Combien de citadins, au bout de leur journée,
Ne rapportent chez eux qu'un morne désespoir!

De beaux enfans vermeils, une chaste compagne,
Voient se pencher sur eux votre front adouci.

Pour le pâle ouvrier que la misère gagne,
La femme et les enfans sont un âpre souci.

A vos champs, à vos bois, demeurez donc fidèles :
Aimez vos doux vallons, aimez votre métier.
Auguste est le travail de vos mains paternelles,
C'est de votre sueur que vit le monde entier.

De l'air qui vous entoure une sagesse émane;
La plante vous conseille et le sol vous instruit :
— Restez, dit le sillon, dont vous cueillez la manne;
Et le frêne du seuil : Malheur à qui me fuit!

Les saisons, il est vrai, vous sont parfois cruelles;
Aux caprices des cieux vos labeurs sont soumis.
Les blés tendres encor sont broyés par les grêles,
Les vergers sont battus par les vents ennemis.

Le désastre pourtant n'est jamais sans remède;
Avant peu, sous vos toits, la douleur s'interrompt.
L'olive a fait défaut, les prés viendront en aide;
Si les blés ont manqué, les pampres donneront.

Qu'elle est hideuse à voir, la misère des villes!
De quels affreux haillons ses membres sont vêtus!
Que d'opprobres en elle et de passions viles!
La pauvreté rustique est mère des vertus.

Elle a sa dignité; sans envie et sans haine,
Elle va poursuivant le travail de ses bras.
Virile et bienfaisante, elle ressemble au chêne,
D'autant plus généreux sur des sols plus ingrats.

C'est elle qui revêt d'une indomptable force
Vos fils durs à la neige, insensibles au feu;
Par elle, vous gardez, sous une rude écorce,
Les tendresses du cœur et la croyance en Dieu.

Si la France un matin vous aligne en phalange,
Vous savez faire honneur à votre humble berceau,
Vous, dignes héritiers des gloires sans mélange,
Frères de Jeanne d'Arc, de Hoche et de Marceau!

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis!
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles;
Elles donnent, hélas! moins qu'elles n'ont promis.

J. AUTRAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1856.

Un dernier acte manquait encore pour imprimer un caractère solennel et irrévocable à la pacification de l'Europe : c'était l'échange des ratifications du traité du 30 mars. Rien ne manque aujourd'hui à la définitive consécration de ce grand fait, le rétablissement de la paix entre la France, l'Angleterre, la Sardaigne, la Turquie et la Russie. Les puissances négociatrices ont sanctionné l'œuvre accomplie par leurs mandataires dans le congrès de Paris; les ratifications ont été échangées il y a trois jours, et le traité, avec les divers actes qui forment ses dépendances, est maintenant livré au public. La guerre n'existe plus en droit comme en fait, les arrangemens qui viennent d'être conclus ont pris place entre les plus grandes transactions de ce siècle. Désormais ces deux années ne sont plus que de l'histoire. Grave et éloquente histoire qui s'éclaire par son dénoûment même! Si courtes que soient deux années dans la vie des nations, celles qui viennent de s'écouler méritent d'être comptées, quand on les regarde de près, quand on considère les événemens qu'elles ont vus s'accomplir, le sang qui a coulé, l'effort de vaillance et d'héroïsme qui a été fait de part et d'autre. Ces deux années ont mis successivement sous les armes les soldats de cinq nations, sans compter les soldats de l'Autriche, paisiblement assis en spectateurs dans les principautés; elles ont vu la rude et opiniâtre campagne des Turcs sur le Danube, trois grandes batailles en Crimée et des combats de tous les jours ou plutôt de toutes les nuits, trois siéges diversement mémorables, ceux de Silistrie, de Sébastopol et de Kars, deux bombardemens dans la mer Baltique. Étendue comme les frontières de l'empire des tsars, dont elle ne pouvait saisir que les extrémités, cette guerre a vu tomber par le feu ou par la maladie plus de cinq cent mille hommes dans les diverses armées, et elle a coûté plusieurs milliards. Redoutable dans le présent, elle tenait le continent sous la menace plus terrible encore d'une lutte générale, elle nouait par degrés toute sorte de complications, qui venaient s'ajouter à la complication primitive comme les élémens nécessaires d'un conflit destiné à grandir. C'était le danger permanent, l'écueil visible à tous les yeux, et ce n'est pas la moindre fortune

pour l'Europe d'avoir traversé victorieusement ces obscurs, ces périlleux défilés, pour se retrouver tout à coup en présence d'une situation simplifiée, où tous les droits au nom desquels elle a combattu se trouvent garantis. C'est là justement le caractère de ce traité, dénoûment et prix d'une guerre, que l'énergie des puissances alliées a su conduire directement au but, que leur modération a su terminer avant l'heure des difficultés insolubles.

Telle qu'elle apparaît, telle qu'elle est sortie des dernières négociations, l'œuvre du congrès se compose du traité principal, suivi d'un article additionnel, de trois conventions annexes, et d'une déclaration de tous les plénipotentiaires qui tranche dans un sens libéral diverses questions de droit maritime, telles que l'abolition de la course et l'inviolabilité des neutres. Au fond, on connaît les conditions générales du traité; ce sont celles qui ont été le point de départ des négociations, et qui n'ont eu qu'à recevoir une forme plus précise. Le principe nouveau de droit public qui est proclamé tout d'abord, c'est l'admission de l'empire ottoman au sein du concert européen, et la garantie collective de toutes les puissances assurée à son intégrité, à son indépendance. Nul différend entre la Sublime-Porte et l'un des gouvernemens contractans ne pourra être vidé par les armes avant l'intervention médiatrice des autres états. Les réformes récemment promulguées par le divan en faveur des chrétiens ne prennent pas le caractère d'un engagement diplomatique; le dernier édit du sultan est seulement mentionné dans le traité comme un acte dont on constate la haute valeur, et qui émane de la volonté spontanée du gouvernement ottoman. Tout droit de protection ou d'immixtion dans les affaires intérieures de la Turquie est d'ailleurs écarté. Quant aux conditions qui sont en quelque sorte les points avancés de la défense de l'empire ottoman, elles restent telles que les puissances alliées les avaient proposées. La Mer-Noire est neutre désormais et interdite à toute marine de guerre. Les états riverains ne peuvent plus avoir qu'un certain nombre de navires légers. Il n'y aura plus d'arsenaux militaires maritimes sur le littoral. Des consuls européens seront admis dans tous les ports de l'Euxin. En ce qui touche le Danube, les principes promulgués par le congrès de Vienne en matière de navigation lui seront appliqués, c'est-à-dire qu'il sera placé sous un régime entièrement libéral. Une commission européenne se réunira afin d'adopter les dispositions nécessaires pour dégager les embouchures du fleuve. Le soin de réglementer la navigation, d'en assurer la liberté, appartiendra à un comité composé de délégués des états riverains, de l'Autriche, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Sublime-Porte et des principautés. Afin d'assurer l'exécution des règlemens qui auront été adoptés d'un commun accord, les puissances contractantes auront en outre le droit de faire stationner deux bâtimens légers aux bouches du Danube. La rectification de la frontière russe dans la Bessarabie est, comme on sait, une des conditions de l'affranchissement complet du fleuve. Cette rectification, indiquée par le traité même dans ses points principaux, sera fixée sur le terrain par des représentans des puissances négociatrices. Il reste une dernière question, celle des provinces du Danube. Les principautés continueront à jouir de leurs immunités sous la suzeraineté du sultan. Une commission européenne sera envoyée à Bucharest pour s'enquérir de l'état des principautés, dont les vœux seront consultés, et c'est de cette enquête que

sortira l'organisation nouvelle de ces provinces, organisation délibérée par les puissances contractantes, garantie par elles et promulguée par un hatti-chériff du sultan. En tout état de cause, les principautés de Moldavie et de Valachie auront une administration indépendante, la liberté du culte, du commerce, de la législation, une force armée nationale pour assurer la tranquillité intérieure et la défense extérieure. Nul n'aura un droit particulier d'ingérence dans leurs affaires. Un article abroge implicitement toutes les transactions antérieures qui liaient la Russie et l'empire ottoman.

Le traité, disions-nous, est accompagné de plusieurs conventions annexes. La première a pour objet de modifier le traité des détroits de 1841, de façon à le rendre compatible avec la présence de bâtimens de guerre aux bouches du Danube, sans déroger au principe, de nouveau confirmé, de la clôture des détroits. La seconde est un traité spécial entre la Russie et la Turquie, fixant d'un commun accord le nombre de navires de guerre qu'elles pourront désormais entretenir dans la Mer-Noire. Ce nombre est de six bâtimens à vapeur de 800 tonneaux au maximum et de quatre bâtimens légers à vapeur dont le tonnage ne devra pas excéder 200 tonneaux. Enfin la dernière annexe est une convention particulière entre la France, l'Angleterre et la Russie, par laquelle celle-ci s'engage à ne point fortifier les îles d'Aland et à n'y maintenir aucun établissement militaire.

C'est à l'abri de cet ensemble de stipulations très diverses, touchant à tous les intérêts et à toutes les questions, que la paix de l'Europe et de l'Orient se trouve placée dès ce moment. Ainsi finit une négociation où tout a été discuté, comme on le peut voir par les protocoles qui se publient aujourd'hui, où probablement plus d'une difficulté s'est élevée, et où le ministre des affaires étrangères, M. le comte Walewski, a tenu jusqu'au bout avec fermeté le rang privilégié qui lui était assuré par la position de la France et par le rôle qu'elle a joué dans cette grande affaire.

Certes toutes les complications dont le germe existait en Europe ne se sont pas subitement évanouies. Le traité qui vient d'être signé n'a pas dissipé tous les nuages derrière lesquels se cache l'avenir : il a du moins le mérite, on peut le dire, d'avoir résolu la question qu'il avait pour but de résoudre. Il laisse l'Orient affranchi, l'empire ottoman libre dans son action, la Russie ramenée à une condition plus conforme aux intérêts généraux du monde, la France et l'Angleterre satisfaites d'avoir mené jusqu'au bout avec désintéressement une œuvre salutaire et restant animées des mêmes sentimens d'union, l'Europe étonnée et rassurée de ce qui vient de s'accomplir. Le temps marche si rapidement, qu'on semble souvent ne point apercevoir les grands résultats, parce qu'ils ont paru acquis à mesure que les circonstances se déroulaient. Qu'on se souvienne pourtant du point de départ de cette lutte. La Russie avait des traités nombreux qui mettaient la Turquie dans sa dépendance, et elle prétendait à des droits nouveaux qui eussent étendu sa suzeraineté sur tous les chrétiens de l'empire ottoman. Elle semblait disposer des principautés comme d'un gage qui lui était assuré. Dans la Mer-Noire, elle avait une flotte immense, et sur les bords de cette mer elle avait des places et des arsenaux qui se sont trouvés assez forts pour résister près d'une année à une attaque formidable. Enfin il n'est point douteux que la Russie avait en Europe une position presque souveraine, née de bien des

causes. Tout cela change singulièrement aujourd'hui. La Mer-Noire est libre, et le comte Orlof annonçait récemment dans le congrès que le tsar réclamait du sultan l'autorisation de faire franchir le Bosphore par les deux derniers vaisseaux de ligne qui restent à Nicolaïef, pour les envoyer dans la Baltique. Les arsenaux disparaissent ou vont disparaître. La frontière russe est en quelque sorte ramenée du Danube au Pruth par l'abolition du protectorat des principautés, protectorat qui n'existait point en droit à la vérité, ainsi que l'a répété M. de Brunnow, mais qui existait en fait, et qui s'exerçait comme s'il avait eu un caractère légal. La Russie n'abdique point sans doute cette noble prérogative, revendiquée par l'Europe tout entière, de s'intéresser au sort des populations chrétiennes de l'Orient, mais elle perd le droit de se faire une arme d'un intérêt religieux pour ébranler l'empire turc. En un mot, s'il n'est point permis de parler d'humiliation après la défense de Sébastopol, les derniers événemens font du moins à la Russie une situation où elle n'a plus dans les mains des instrumens de prépondérance et d'action acquis par une politique fixe et opiniâtre, au prix de sacrifices et d'efforts souvent renouvelés depuis un siècle. Tel est le résultat de la guerre pour la Russie. Pour l'empire ottoman au contraire, le résultat, c'est son admission au sein des peuples européens, c'est la consécration de son indépendance, placée désormais sous la garantie de toutes les puissances.

La Turquie, il faut le dire, est dans une situation où elle n'a jamais été. Elle se trouve sommée par la fortune de devenir un empire sérieux. L'Europe lui a donné la liberté nécessaire pour aspirer à ce rôle; la civilisation lui en fournit les moyens, en lui offrant les idées, les principes, les usages propres à régénérer ces merveilleuses contrées. Selon quelques esprits, le traité de paix aurait dû peut-être donner le caractère d'un engagement diplomatique aux réformes récemment accomplies par le sultan. C'est oublier l'origine et les conditions de la guerre qui vient de finir. Asservir l'autorité souveraine du sultan, dans son propre empire, à un protectorat quelconque, c'eût été donner raison à la Russie, et finir par lui accorder le droit qu'elle réclamait au commencement de la lutte, sauf à entrer avec elle en partage de ce droit. Les réformes en faveur des chrétiens restent donc comme un acte émané de la volonté spontanée du sultan, mais elles ne doivent pas être moins sérieuses. Il y a une raison décisive pour qu'elles suivent leur cours : elles sont nécessaires. Malheureusement l'ère nouvelle inaugurée par le dernier édit de l'empereur ottoman a commencé sous d'assez sombres auspices. Presque au même instant les faits les plus douloureux sont venus attrister ces pays, où sont encore les armées européennes. Non loin de Varna, le pacha a fait enlever une jeune fille chrétienne dans une intention facile à comprendre. L'archevêque a protesté contre cet attentat; les consuls de France et d'Autriche se sont joints à lui. Lorsqu'on a retrouvé cette jeune victime, elle était morte : elle avait été massacrée. Sur un autre point, des soldats anglais ont été obligés de faire usage de leurs armes contre les Turcs pour la défense des chrétiens, qui voulaient placer une cloche dans leur église. A Naplouse, le fanatisme turc a massacré le père du consul de Prusse. De tels incidens ont pu n'être point rares autrefois, lorsque l'empire turc était presque un empire inconnu. Aujourd'hui ils ne doivent plus être tolérés, et le gouvernement ottoman lui-même s'est hâté d'ordonner des pour-

suites contre le pacha de Varna. Au surplus, ce sont là peut-être de tristes épisodes qui accompagnent trop souvent les grandes transformations. Le gouvernement du sultan s'est montré résolu à entrer dans la voie qui lui a été ouverte. Il aura sans doute plus d'une difficulté à vaincre. C'est dans cette œuvre féconde et salutaire de régénération que les puissances européennes doivent le seconder aujourd'hui.

Limiter l'influence de la Russie en Orient, rendre une valeur sérieuse et efficace à cette indépendance de l'empire ottoman, qui depuis si longtemps est un des mots consacrés de la politique et de la diplomatie, c'était là l'objet que s'étaient proposé la France et l'Angleterre. Elles ont atteint leur but, et si le traité de paix ne leur attribue aucun avantage particulier, il a eu pour résultat de mettre en lumière une fois de plus un des faits les plus caractéristiques de cette lutte, l'alliance des deux peuples, cette alliance subsistant à l'heure de la paix comme dans la guerre. On peut le voir en effet : pas un seul instant dans les négociations il ne s'est révélé de dissidence entre les plénipotentiaires des deux pays. Et par le fait d'où aurait pu venir une dissidence véritable? Ni la France, ni l'Angleterre, en prenant les armes, n'avaient eu la pensée d'ouvrir contre la Russie une guerre de conquête et d'envahissement. Dès lors, le but précis de la guerre une fois atteint par l'accession du tsar à des conditions sérieuses, comment les deux puissances se seraient-elles trouvées en désaccord? Au premier instant, il a pu y avoir en Angleterre une certaine déception. C'est une fantaisie qu'ont eue quelques journaux de Londres de s'encadrer de noir à l'occasion de la paix. Il y a un reste de provision de poudre que les partisans de la guerre brûleront encore sans doute : la raison secrète de ce mécontentement, c'était le regret assez naïvement avoué de ne pouvoir se servir dans une nouvelle campagne de ces immenses moyens maritimes qu'on venait d'organiser; mais quoi! ces forces incomparables ont pu se déployer l'autre jour dans la revue de la flotte que la reine a passée à Spithead, et l'Angleterre a pu s'avouer sans orgueil que si elle dépose les armes, ce n'est pas parce que les ressources lui manquent. Ce qui est vrai de l'Angleterre ne l'est pas moins de la France, dont la position ne peut que s'affermir par la modération dans le succès.

Il y a pour la France deux moyens par lesquels il lui a été donné d'exercer et de propager son influence. Ces deux moyens, qui n'ont pas été en tout temps également heureux, mais où l'on sent toujours la séve du génie de notre pays, sont la puissance des armes et la puissance des idées. L'ascendant militaire de la France n'a point faibli, il vient de briller d'un nouveau lustre au contraire. Pour les intelligences, sera-ce le moment de s'arrêter à mi-chemin du siècle, lorsqu'elles n'ont accompli que la moitié de leur œuvre? La pensée peut avoir ses déviations, ses haltes et ses défaillances; mais elle se relève et reprend sa marche. Un peu d'ordre finit par se remettre dans l'armée intellectuelle après ses déroutes, comme il se remet dans toutes les armées. Aux esprits éprouvés viennent se joindre les esprits qui cherchent leur voie, et de ce concours d'efforts naissent souvent des époques nouvelles. Ces efforts ne fussent-ils pas même toujours couronnés de succès, fussent-ils incertains et divergens, ils sont l'indice d'un travail

intérieur, d'un mouvement qui ne s'arrête pas, et qui, en se dégageant, en s'épurant, peut redevenir le mouvement expansif et naturel de la pensée française. Depuis quelque temps, il semble qu'un souffle littéraire s'élève dans l'air. Il y a un mois à peine, l'Académie attirait le monde lettré et politique. L'Académie excitait presque des polémiques. Par une coïncidence remarquable, ces derniers jours ont vu se produire tout un faisceau d'œuvres qui ne sont point nées certes sous la même influence, qui ne tendent pas au même but, mais qui ont du moins cet intérêt de toutes les œuvres dues à des esprits supérieurs. Les unes sont des compositions d'histoire qui racontent les scènes politiques de l'Angleterre, d'autres sont des œuvres de poésie, comme *les Contemplations*, de M. Victor Hugo, déjà célèbres avant d'avoir vu la lumière. Il est des tentatives qui se poursuivent ou qui se préparent au théâtre. En un mot, c'est un instant où, à travers la confusion, on peut voir les intelligences se reprendre à l'activité et au travail, se frayer une route dans les domaines de l'art et de la science.

Chaque talent va naturellement où ses instincts l'appellent, et c'est ce qui fait que M. de Rémusat s'est plu à tracer les portraits qui composent aujourd'hui son livre de *l'Angleterre au Dix-huitième siècle*. Esprit savant et fin, familier avec tous les problèmes de la philosophie aussi bien qu'avec tous les secrets de la politique, ayant eu commerce avec les idées et avec les hommes, l'auteur, en entrant dans l'histoire, a le mérite de n'y point entrer sans principes arrêtés, et de connaître assez le monde pour savoir comment il va, pour tenir compte de ces mille ressorts qui se croisent dans la vie d'un peuple. M. de Rémusat aime la civilisation anglaise : cela est bien simple, l'Angleterre est le pays vers lequel se tournent avec prédilection les intelligences libérales, et le libéralisme est le penchant obstiné, invétéré, probablement incorrigible de l'écrivain. M. de Rémusat a visité plusieurs fois l'Angleterre, — d'abord avec l'enthousiasme de la jeunesse, puis, dans un âge plus mûr, avec cette tranquillité d'une conviction qui s'estimait sûre de l'avenir, et qui croyait qu'en fait de liberté la France n'avait rien à envier à sa puissante voisine; il y revenait, il y a quatre ans, en naufragé de nos révolutions. Depuis le premier voyage de l'auteur, la France en était à sa troisième transformation, à son troisième changement; l'Angleterre était restée la même. Voilà le double fait qui frappe toujours quand on compare les deux pays! Et lorsqu'on en vient là, l'unique moyen de ressaisir le secret de ce contraste, c'est de descendre jusqu'à l'étude intime des mœurs, du caractère et du passé des deux peuples. Bien loin d'abdiquer ses idées, M. de Rémusat allait s'enfermer dans les bibliothèques de Londres, et rassemblait les élémens de ce livre qu'il publie aujourd'hui, — *l'Angleterre au Dix-huitième siècle*. Ce n'est point une histoire proprement dite, c'est cependant un genre d'histoire, le moins solennel et le plus attrayant. C'est un tableau où se succèdent les scènes de la vie politique de l'Angleterre durant tout le XVIIIe siècle, et où reparaissent, finement et fermement dessinés, tous les hommes qui ont joué un rôle dans cette époque. Ici c'est Bolingbroke, là Robert Walpole, qui ne fut peut-être pas le père de la corruption, comme on l'a dit, mais qui sut du moins l'organiser et s'en servir. Plus loin, c'est le grand, l'impérieux et inégal lord Chatham, et à côté c'est ce polémiste dont le nom

est resté inconnu, Junius, le chevalier noir de la discussion, qui combat masqué. Dans la seconde moitié du siècle, Burke et Fox se lèvent; ils touchent déjà à notre temps. Pourquoi M. de Rémusat a-t-il choisi de préférence le XVIIIe siècle? Il a peut-être involontairement cédé à ce besoin généreux de chercher dans l'époque la plus critique qu'ait traversée la monarchie constitutionnelle anglaise des raisons nouvelles de croire à son inexpugnable solidité, et par conséquent de s'y attacher davantage. Ces règnes des George de la maison de Hanovre n'ont rien de séduisant en effet. Pour que la monarchie n'ait point souffert du passage sur le trône de rois licencieux ou fous, il a fallu que la raison anglaise fût bien puissante. Pour que la liberté n'ait point péri au milieu des embûches qu'on lui tendait, au contact de la corruption qui débordait, il a fallu qu'elle fût bien inhérente au tempérament de cette race. C'est là le grand problème de l'existence politique du peuple britannique. En France, la monarchie a péri, quand elle a été moralement discréditée dans ses chefs. La liberté a toujours porté la peine d'être née dans une atmosphère d'idées dissolvantes et de mœurs dissolues. En Angleterre, l'une et l'autre ont survécu. C'est le fait d'un peuple pratique, qui ne rend pas les institutions responsables des vices des hommes, qui ne demande pas aux hommes eux-mêmes plus qu'ils ne peuvent donner, et qui ne brise pas l'instrument de ses destinées, parce que cet instrument n'est pas toujours parfait. Tel est l'enseignement qui se dégage de l'histoire, que la littérature politique recueille, et que plus d'une expérience contemporaine confirme.

La France, à vrai dire, en est à compter les expériences. Il est bien facile de savoir ce qu'elles valent en politique. Ce qu'elles coûtent à la littérature, à la poésie elle-même, rien ne le prouve mieux que ce livre des *Contemplations*, publié aujourd'hui par M. Victor Hugo. C'est de l'exil que ce livre est daté. C'est à travers les mers que nous parviennent ces chants, fruits d'une des plus puissantes imaginations de l'époque actuelle. Il y eut au XVIe siècle, dans ce siècle avec lequel le nôtre a tant de ressemblance, un poète fort mêlé aux agitations de son temps, et qui fut, à bien dire, encore plus soldat que poète : c'était d'Aubigné. Au soir de sa vie, réfugié à Genève, et ayant abdiqué sans doute cette fureur qui lui inspira les *Tragiques*, d'Aubigné laissait tomber de sa plume des vers peu connus, d'où s'exhale une mélancolie sévère et douce encore dans sa rudesse. M. Victor Hugo dépose ses sentimens, ses tristesses, ses souvenirs ou ses rêves dans ce livre nouveau, qui est un de ses plus abondans recueils. L'auteur des *Contemplations* a du moins un mérite : ses vers expriment dans son intégrité première une inspiration que d'obscurs disciples croient pouvoir recueillir pour la continuer ou la transformer, et qu'ils ne font que travestir, comme il arrive toujours aux impuissans imitateurs. M. Hugo éclipse son école, et il ramène sans effort vers un temps de lutte ardente et de rénovation littéraire où toutes les hardiesses étaient naturelles et toutes les tentatives possibles, parce que l'heure des déceptions n'était pas venue. C'est toujours le même souffle lyrique, la même vigueur et la même originalité d'imagination, la même puissance dans le maniement de la langue. On pourrait même dire qu'il y a trop peu de changement, s'il n'était point superflu de demander à un homme, à un poète, de changer de nature. M. Hugo est certes une des natures poétiques qui se

modifient le moins. Il reste ce qu'il a toujours été, retrouvant par instans les plus éclatantes inspirations et accusant peut-être aussi de plus en plus les parties abruptes et violentes de son talent. Une des plus curieuses études serait de suivre la marche de ce vigoureux génie depuis *les Feuilles d'Automne* jusqu'aux *Contemplations*. Chacun des précédens recueils de l'auteur serait une étape sur cette route. On pourrait voir se poursuivre partout, sous toutes les formes, cette lutte terrible et inégale entre l'idée et l'image envahissante, despotique. *Les Contemplations* expriment-elles une pensée particulière? marquent-elles une phase distincte dans le développement moral de cette rare organisation de poète? Il serait difficile peut-être de saisir la gradation des idées et des sentimens, bien que l'auteur ait divisé son œuvre en deux grandes parties, — *Autrefois* et *Aujourd'hui*, — et que ces deux parties se subdivisent elles-mêmes en livres différens qui semblent conduire la pensée à travers les chants successifs d'un poème : *Aurore*, *l'Ame en fleur*, *les Luttes et les Rêves*, *Pauca meæ*, *En marche*, *Au bord de l'Infini*.

La véritable unité, c'est l'âme vibrante du poète qui obéit à tous les souffles, et dont l'inspiration s'allume dans le deuil comme dans la joie. Une des plus émouvantes parties de ce livre, c'est sans aucun doute cet ensemble de pièces que l'auteur consacre à sa fille, morte, il y a plus de dix ans déjà, dans toute la grâce de la jeunesse. C'est à cette ombre chère, *à celle qui est restée en France*, que l'œuvre tout entière est dédiée. Il y a là tout un poème de la mélancolie où la même pensée se déroule en strophes toujours nouvelles, soit que le poète peigne cette mort cruelle de deux jeunes gens qui disparaissent dans l'eau pour ne plus revenir à la lumière, soit qu'il chante son chant d'amertume et de résignation, comme dans le morceau qui a pour titre : *A Villequier*. Dans ces pages, où la douleur du père est entremêlée de retours sur la tristesse de l'exil, on sent toute la puissance d'un sentiment vrai; il en est de même toutes les fois que le poète rencontre un sentiment de cette nature ou une pensée élevée. Telle est la pièce sur les *Pleurs dans la Nuit*, où, après un commencement pénible et obscur, l'inspiration s'échappe en vers magnifiques sur la mort. Malheureusement il n'en est point toujours ainsi, et ce qu'on pourrait appeler la partie philosophique des *Contemplations* est sans contredit le plus étrange caprice d'une imagination vigoureuse. Ce n'est pas que là même il n'y ait parfois des beautés réelles. Le morceau intitulé *Magnitudo parvi* contenait une idée simple et grande; seulement cette idée finit par se perdre en développemens démesurés. Qu'est-ce encore lorsque M. Victor Hugo entreprend de démontrer le système du monde par la métempsycose et d'expliquer comment l'âme d'Attila est passée dans un chardon, celle de Verrès dans un loup, ou comment une feuille de rose devient une langue de chat! Cela n'est pas plus bizarre que les quelques vers où l'auteur des *Contemplations* répond à un interlocuteur qui lui demande quel est son dieu et quelle est sa religion. Le poète montre la lune montant à l'horizon, et il ajoute : Voilà Dieu qui officie, et voilà l'élévation! On sent ici l'entraînement de l'imagination. La lune se trouve là merveilleusement pour figurer une hostie. C'est l'abus du mot poussé à sa dernière limite. L'ombre et la lumière se mêlent donc singulièrement dans *les Contemplations*. C'est un soir splendide encore si l'on veut, mais c'est le soir, sinon

pour le poète lui-même, du moins pour ce genre d'inspiration, et il faudrait se tourner plutôt vers l'extrémité opposée de l'horizon pour voir où peut naître le premier rayon d'une poésie nouvelle.

Cette lumière morale qui élève et dirige l'intelligence en donnant un but à ses conceptions et à ses œuvres, ce sentiment invariable de la vérité que rien ne remplace, pas même la puissance de l'imagination, c'est ce qui a manqué à bien des esprits dans notre âge. Ainsi s'expliquent les déviations de tant de talens contemporains. Ils n'ont déserté ce terrain fécond de la vérité simple et juste que pour se plonger dans une atmosphère enflammée, peuplée de chimères. Ils sont allés successivement où va Mme Sand aujourd'hui. Après avoir commencé par les rêves exaltés de la fièvre, ils aboutissent à un mélange de prétention et de vulgarité. Cette dernière combinaison est le trait distinctif de ces compositions que l'auteur d'*Indiana* multiplie sur la scène depuis quelque temps. Mme Sand est devenue un des auteurs dramatiques les plus féconds, et il semble qu'elle s'attache au théâtre avec cette invincible obstination des passions tardives et malheureuses. En quelques mois, elle a livré à la scène *Lucie*, *Françoise*, une comédie de Shakspeare arrangée pour la représentation, *Comme il vous plaira*. Certes ce fut là un talent émouvant et plein de charme, qui sut donner des formes nouvelles à cet éternel poème de la passion humaine, qui reçut en naissant la faculté merveilleuse de raconter et de peindre, qui eut l'art de tout poétiser, même les fautes et les vices. Mme Sand, tant qu'elle n'a pas voulu réformer l'humanité ou faire des romans sur l'origine du monde, a été un des plus rares conteurs de ce temps. Et cependant rien de cette grâce ancienne ne se retrouve dans les ouvrages dramatiques de l'auteur de *François le Champi*, ou si l'on retrouve dans les personnages que crée sa fantaisie la trace de ses idées habituelles, ces idées ont subi une métamorphose; elles ont perdu ce qu'elles avaient de séduisant, elles apparaissent dans ce qu'elles ont de vulgaire. Il n'y a dans ces esquisses dramatiques ni la vérité idéale, ni la vérité réelle, ni l'originalité des caractères, ni le mouvement de passions sincères, ni l'action habile et rapide. Il en était ainsi de *Françoise*, née après *Lucie*, qui n'était évidemment qu'un vaudeville mal venu. Ce contraste entre une femme supérieure qui a toutes les vertus, selon l'évangile de Mme Sand, et un homme méprisable livré à tous les vices, flottant entre tous les amours; ce contraste, qui est tout le sujet de *Françoise*, est sans nul doute dans l'ordre des données morales préférées par l'auteur. Malheureusement ce contraste n'a plus rien de nouveau, et il n'est point rajeuni par l'invention; il apparaît ici dépouillé de poésie autant que de vérité. L'imagination de l'auteur a fait de ces personnages de *Françoise* des êtres humains qui ne vivent pas, mais qui sont verbeux et qui ne parviennent pas à intéresser à leurs aventures romanesques. En prenant corps à corps une comédie de Shakspeare, Mme Sand s'est-elle rendu compte de l'œuvre qu'elle entreprenait? C'était l'œuvre la plus impossible, si ce n'était pas simplement un travail de combinaison scénique où l'imagination n'entre pour rien. De tous les esprits, Mme Sand était certainement le moins propre à tenter cette grande aventure. Mme Sand en effet est un talent essentiellement personnel, qui a moins d'observation que d'instinct, qui excelle à peindre des paysages qu'elle a vus,

à exprimer des sentimens qu'elle a éprouvés ou qu'elle a pu éprouver. Shakspeare au contraire est le génie le plus impersonnel qui ait jamais existé. Observateur puissant de l'humaine nature, il fait mouvoir les hommes et les passions dans le vaste cadre de ses drames; même dans celles de ses œuvres où le caprice règne en souverain, la fantaisie ne chasse pas la réalité; les événemens sont fabuleux, invraisemblables, les personnages vivent, le fond de l'humanité reparaît, et l'originalité des caractères prend une sorte de grâce étrange. Quant à Mme Sand, la part la plus originale de son travail consiste dans une préface qu'elle a ajoutée à *Comme il vous plaira*, et qui démontre d'une façon merveilleuse comment elle, avait aussi peu de vocation que possible à entrer en collaboration avec l'auteur de *la Tempête* et de *Hamlet*.

La poésie, hélas! reste dans le domaine de l'imagination, elle n'est point d'habitude dans les affaires publiques de ce monde, qui marche selon d'autres lois, et qui se débat souvent dans des misères auxquelles l'intelligence n'est pas toujours étrangère. Seulement chez les peuples sensés, la politique a une ressource, celle de se réfugier dans le soin vigilant des intérêts positifs, qui sont les élémens de la prospérité d'un pays. C'est ce qui arrive en Hollande. Les intérêts d'un peuple au reste ne sont pas seulement ceux qui se développent dans le pays même : il y a aussi ceux qui sont au loin pour ainsi dire, et qui résultent d'un accroissement d'influence, d'une extension de rapports internationaux, de facilités nouvelles offertes au commerce. La Hollande est une des nations européennes qui ont le plus anciennement noué des relations avec le Japon et qui ont le plus contribué à ouvrir le chemin de cet empire inconnu, vers lequel se sont tournés plus tard les États-Unis et l'Angleterre. Depuis longtemps déjà, elle avait acquis des droits et une certaine position, notamment à Decima et à Nagasacki. Elle a récemment signé avec le Japon un nouveau traité, qui porte la date du 9 novembre 1855. Ce traité stipule une liberté personnelle entière pour les Néerlandais et la faculté de se rendre librement hors de l'île de Decima, puis la punition d'après les lois hollandaises des délits commis par les Néerlandais. La Hollande obtient l'accès de tous les ports qui seraient ouverts à d'autres nations, une plus grande liberté pour le séjour des navires à Nagasacki, la confirmation des garanties qui existent en faveur du commerce établi et l'abolition de formalités gênantes en usage jusqu'à ce moment. Le traité du 9 novembre 1855 est le fruit d'une mission extraordinaire envoyée l'an dernier au Japon pour offrir à l'empereur de ce pays divers présens du souverain hollandais, notamment un bateau à vapeur et un portrait du roi; il a été négocié et signé à Decima. La Hollande a songé d'abord sans doute à ses intérêts, mais elle ne s'en est point tenue là. Les négociateurs ont employé toute leur influence sur les autorités japonaises pour les engager à adopter une politique complétement libérale à l'égard de toutes les nations, à abandonner un système d'exclusion aussi nuisible aux intérêts du pays qu'antipathique au mouvement actuel du monde. Les représentans du cabinet de La Haye auront-ils réussi à convaincre les autorités japonaises? Il n'en est pas moins vrai que la Hollande aura contribué pour sa part à ouvrir cet empire mystérieux au commerce et à la civilisation. Elle y trouve son avantage en raison de la

proximité de ses colonies, et elle se conforme à cet instinct invincible du siècle qui aspire à entraîner tous les peuples, même les plus inconnus, dans un mouvement commun.

Dans cette rude et laborieuse carrière de la politique, tous les peuples ne marchent point d'un pas égal. L'Espagne pour sa part est toujours à la veille ou au lendemain de quelque agitation, sans cesse occupée à désirer, à poursuivre une paix que les passions conspirent à rendre impossible ou du moins à retarder singulièrement. C'est un mal devenu presque chronique, et qui se réveille de temps à autre, sur un point ou sur l'autre, avec un caractère plus aigu. L'insurrection qui a éclaté récemment à Valence n'est qu'un symptôme de plus de cette situation. Dans une des premières et des plus populeuses villes de la Péninsule, le sang a coulé pendant plusieurs heures le 6 avril, et même l'ordre n'est encore que très imparfaitement rétabli. La conscription a été le prétexte de l'émeute. Au fond, c'est un mouvement qui se préparait depuis quelque temps déjà dans les diverses provinces de la côte. Le parti révolutionnaire avait compté d'abord faire coïncider sa tentative avec le rétablissement de l'impôt des *consumos*. Ce dernier prétexte ayant manqué par suite de l'adoption d'une autre combinaison financière, les révolutionnaires ont saisi l'occasion du recrutement, et c'est le jour du tirage au sort que le conflit a éclaté dans Valence. Il y a un fait très propre à caractériser l'état actuel de l'Espagne : une partie de la milice nationale s'est jetée dans l'émeute; les miliciens ont été les principaux insurgés. Barricadés dans les maisons qui bordent les rues étroites de cette ville restée à demi arabe, ils ont fait feu sur la troupe, et le capitaine-général a été obligé à son tour d'employer le canon. Cette lutte n'a fini qu'à la nuit, et encore a-t-elle cessé moins par la défaite de l'émeute que par une sorte d'armistice que le général Villalonga a été forcé d'accepter faute de moyens suffisans pour vaincre complétement la rébellion. C'est dans cette attitude, sinon d'hostilité flagrante, du moins d'observation, que l'autorité régulière et l'insurrection sont restées pendant quelques jours, jusqu'à ce que le gouvernement ait eu le temps d'expédier de nouvelles forces et d'envoyer un des membres du cabinet, le général Zavala, comme capitaine-général en commission à la place du général Villalonga, qui a été destitué. La révocation du général Villalonga, mesure malheureuse dans ce premier moment, paraît avoir été le résultat d'une erreur. On a accusé l'ancien capitaine-général de Valence, qui est un des plus vigoureux et des plus fidèles soldats de l'Espagne, d'avoir faibli devant l'émeute, lorsqu'il n'avait eu d'autre tort que de se trouver avec des moyens insuffisans en face d'une situation dont il avait fait connaître au gouvernement tous les dangers. Toujours est-il que le général Zavala est arrivé dans ces conditions à Valence, et comme il amenait des troupes nombreuses, il a eu facilement raison de ce reste d'insurrection. Matériellement l'autorité des lois a été rétablie, le tirage au sort a eu lieu sans nouveau conflit; mais il y a loin de là à l'ordre véritable et complet. Rien ne l'indique mieux que les mesures prises par le général Zavala. Le ministre d'état, aujourd'hui capitaine-général en commission de Valence, a été obligé de désarmer la milice nationale, d'envoyer à Cadix un des chefs de cette milice, de dissoudre la

municipalité et de menacer les récalcitrans des conseils de guerre établis en permanence. En un mot, le général Zavala agit fort énergiquement, cela n'est point douteux, mais cela prouve en même temps la gravité du mal.

La première impression causée à Madrid par les événemens de Valence a été des plus vives dans les cortès comme au sein du gouvernement; l'envoi du général Zavala l'indique assez, et le congrès s'est hâté de décerner un nouveau vote de confiance au ministère. Peut-être au surplus ces événemens ont-ils eu un bon résultat; ils ont fait cesser, momentanément du moins, des divisions qui troublaient singulièrement les régions politiques et tendaient à devenir un péril pour l'Espagne. Divers groupes parlementaires s'étaient formés, comme on sait, sous prétexte de discipliner les partis. Si l'un de ces groupes inclinait visiblement vers le général O'Donnell, l'autre, celui des progressistes *purs*, se rattachait plus ardemment que jamais à Espartero. Madrid avait vu recommencer cet éternel travail pour faire surgir un pouvoir purement progressiste sous les auspices du duc de la Victoire. L'attitude du président du conseil lui-même était redevenue assez énigmatique; les factieux qui se sont soulevés depuis quelque temps s'emparaient de son nom. Un voyage que le duc de la Victoire allait faire à Valladolid et de là à Saragosse pour inaugurer divers travaux publics, était indiqué comme devant être le signal d'une crise décisive. On faisait beaucoup agir le duc de la Victoire, et on lui prêtait des sentimens autres que ceux qu'il nourrissait, cela n'est point douteux. Toujours est-il que la lutte était ouverte de nouveau, sinon entre les deux généraux chefs du ministère, du moins entre leurs partisans, ou, pour mieux dire, entre la monarchie et la révolution. L'insurrection de Valence est venue mettre fin à ces dissensions des partis. Depuis ce moment, les hostilités ont cessé. Les progressistes *purs* ont renoncé à l'idée d'évincer O'Donnell du ministère. Le duc de la Victoire, ayant à parler dans une revue solennelle de la milice nationale de Madrid, a tenu un langage très explicitement monarchique, et on dit même qu'il a hésité à faire son voyage de Saragosse, qu'il a refusé formellement d'aller jusqu'à Barcelone, parce qu'on lui préparait des ovations qui pouvaient avoir un caractère anarchique. La situation s'est donc éclaircie à Madrid sous le coup d'un danger pressant. L'union des deux généraux est redevenue un fait accepté par tous les partis, sauf par les progressistes les plus avancés; mais cela suffit-il? Si l'Espagne a besoin que le duc de la Victoire et le général O'Donnell vivent d'accord, elle a besoin surtout que cet accord se manifeste par un effort décisif pour mettre fin à une politique d'indécision qui laisse s'accumuler ou renaître tous les dangers, et ne songe à les combattre que quand ils deviennent intolérables. C'est cette politique qui depuis deux ans a produit plus de cent émeutes ou insurrections sur les divers points de la Péninsule. C'est cette politique qui laisse le pays sans régime politique déterminé, qui perpétue une situation exceptionnelle, qui ne touche aux finances que pour y porter le désordre ou pour paralyser les efforts de ceux qui voudraient les relever, qui crée le trouble partout où elle paraît et va au-devant des difficultés les plus périlleuses.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

SIR ROBERT PEEL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a bientôt six ans, au moment de la mort de sir Robert Peel, j'éprouvai un vif désir de lui rendre un hommage public, et de faire pressentir quelles seraient, selon moi, sa physionomie propre et sa place parmi les hommes qui ont gouverné leur pays; mais il est difficile de parler des morts, même des meilleurs, en présence des sentimens qui éclatent autour de leur cercueil, et quand il semble qu'eux-mêmes soient encore là et entendent les paroles dont ils sont l'objet. Un hommage sérieux n'est rendu avec convenance qu'un peu loin de la tombe, quand les passions amies ou ennemies se sont calmées, sans que l'indifférence ait encore commencé. J'avais de plus un motif personnel de réserve. La dernière fois qu'il avait pris la parole dans la chambre des communes, le 17 juin 1850, douze jours à peine avant l'accident qui a causé sa mort, sir Robert Peel, en rappelant la misérable querelle qui s'était émue, sept ans auparavant, entre la France et l'Angleterre, à propos des affaires de Taïti, m'avait fait l'honneur de parler de moi dans des termes dont je devais être et dont j'étais trop touché pour que ma sympathie parût tout à fait désintéressée. J'ajournai donc mon désir. J'y reviens aujourd'hui sans scrupule. Sir Robert Peel est entré dans l'histoire, et nulle part sa mémoire n'a plus de droits que dans cette enceinte (1).

(1) La première partie de cet essai a été lue à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Ce qui est l'étude de votre vie, messieurs, était la pratique de la sienne. Des vérités que vous travaillez à répandre, il a fait des lois pour son pays. Vous voulez fonder les sciences politiques; il les a fait pénétrer dans le gouvernement.

Non que sir Robert Peel fût un théoricien, un philosophe gouverné par des idées générales et des principes rationnels. C'était au contraire un esprit essentiellement pratique, consultant à chaque pas les faits comme le navigateur consulte l'état du ciel, cherchant surtout le succès, et prudent jusqu'à la circonspection. Mais s'il n'était pas le serviteur des principes, il n'était pas non plus leur détracteur; il respectait la philosophie politique sans l'adorer, ne la croyant ni souveraine, ni vaine, et également étranger à la folle confiance de ceux qui prétendent régler toutes choses selon le vent qui souffle dans leur esprit, et à l'impertinence de ceux qui se donnent les airs de mépriser l'esprit humain, comme s'ils en avaient eux-mêmes un autre.

« Sage et glorieux conseiller d'un peuple libre : » ainsi, le lendemain de sa mort, on le qualifiait dans son pays. J'ajouterai : aussi heureux que glorieux, heureux dans ses derniers jours comme dans le cours de sa vie, malgré l'accident lamentable qui l'a si fatalement terminée. Pendant quarante ans, sir Robert Peel a été debout dans l'arène politique, toujours combattant et le plus souvent vainqueur. La veille de sa mort, il était encore debout, mais en paix, à sa place dans le parlement, répandant sans combat, sur la politique de son pays, les lumières de sa sagesse, et jouissant avec sérénité de son ascendant accepté de tous. Il est mort pleuré à la fois de sa souveraine et du peuple, et respecté, admiré des adversaires qu'il avait vaincus comme des amis qui avaient vaincu avec lui.

Dieu accorde rarement à un homme tant de faveurs. Il avait comblé sir Robert Peel, à sa naissance, des dons de l'esprit comme de la fortune. Il l'avait placé dans un temps où ses grandes qualités ont pu s'employer avec succès à de grandes choses. Après le succès, il l'a rappelé à lui soudainement, sans déclin de force ni de gloire, comme un noble ouvrier qui a fait sa tâche avant la fin du jour, et qui va recevoir sa récompense suprême du maître qu'il a bien servi.

Quel temps que celui où sir Robert Peel est entré dans la vie politique! Nos pères, qui ont vu l'aurore de ce temps, le croyaient déjà bien grand, et s'applaudissaient orgueilleusement de sa grandeur. Elle a infiniment dépassé leur attente. L'ébranlement imprimé en 1789 aux sociétés humaines s'est étendu, aggravé, transformé, renouvelé au-delà de toute prévoyance, de toute imagination. Chacune des générations qui se sont succédé depuis cette époque s'est crue au terme de la crise, et toutes ont été forcées de reconnaître qu'elles

n'en avaient pas soupçonné la puissance; toutes ont repris, bon gré mal gré, leur course vers un avenir inconnu. Et nous-mêmes, après soixante ans de métamorphoses et d'épreuves, relancés tout à coup sur cet océan d'où l'on ne voit plus de terres, pouvons-nous dire aujourd'hui, à l'abri de notre nouvelle relâche, vers quels abîmes ou vers quels ports nous poussera encore ce grand vent de 1789, tant de fois assoupi et jamais épuisé?

C'est une redoutable épreuve, quand on entre dans la vie à une telle époque, que le choix à faire entre les principes et les partis en présence. Tant de belles vérités et tant d'odieuses erreurs si confusément mêlées, tant de nouveautés généreuses et tant de traditions respectables, l'esprit d'ordre et l'esprit de liberté, ces deux grandes forces morales, aveuglément aux prises, la sympathie légitime pour le progrès de l'humanité et la juste défiance de son orgueilleuse faiblesse : que de séductions et d'alarmes, que d'entraînemens et de perplexités pour les grands esprits et les nobles cœurs!

Ils se partagent inévitablement entre les deux principes, le mouvement et la résistance. Ce fut en 1789 la fortune de l'Angleterre que, depuis plus d'un siècle, ces deux principes s'y étaient incorporés et organisés dans deux grands partis politiques portés et exercés tour à tour au gouvernement de leur pays. L'exercice contrôlé et contesté du pouvoir enseigne la sagesse, et c'est en gouvernant les autres qu'on apprend le mieux à se gouverner soi-même. Nous avions en France, en 1789, des amis passionnés et des adversaires alarmés de la liberté et du progrès social, les uns et les autres également livrés, sans expérience ni mesure, à leurs désirs ou à leurs terreurs. L'Angleterre avait des whigs et des tories accoutumés à se régler eux-mêmes en combattant leurs rivaux. C'est la liberté politique qui l'a préservée de la révolution.

Robert Peel eut en naissant sa part de cet heureux privilége de son pays; il fut dispensé de choisir lui-même sa foi et son drapeau. Il naquit tory. Non qu'il appartînt à l'une de ces grandes familles où les opinions et les devoirs politiques se transmettent héréditairement comme une portion des biens et de l'honneur de la maison. Il était issu d'une ancienne famille bourgeoise et saxonne établie d'abord dans le comté d'York, puis dans celui de Lancaster, et adonnée tour à tour à l'agriculture et à l'industrie. Son grand-père commença et son père acheva, dans la fabrication des étoffes de coton, une fortune immense; et lorsqu'en 1790 le premier sir Robert Peel entra pour la première fois dans la chambre des communes, élu par cette même petite ville de Tamworth qui, depuis cette époque, y a constamment envoyé le père, le fils et le petit-fils, il était l'un des plus riches comme des plus habiles manufacturiers de l'Angleterre.

Aussi honnête que riche, il prit en haine comme en effroi le mouvement révolutionnaire, s'engagea avec passion dans le parti qui le combattait, et mit au service de M. Pitt sa fortune et sa vertu, ses terreurs et son courage. Le 11 décembre 1792, il provoqua dans la ville de Manchester un grand *meeting* de maîtres et d'ouvriers pour former une association vouée au maintien de l'ordre légal et constitutionnel : « Il est temps, dit-il dans cette réunion, que le peuple sorte de sa léthargie, car il y a des incendiaires dans le pays. » Ce peuple conservateur commit, en se dispersant, quelques désordres qui furent vivement dénoncés dans la chambre des communes par un jeune aristocrate libéral, lord Howick, depuis lord Grey. M. Peel soutint les ouvriers ses amis, et sommé de nommer les incendiaires qu'il avait indiqués, il s'en défendit en disant : « Je n'ai fait que crier : Dieu sauve le roi! » La grande majorité de la population de Manchester se rallia autour de lui, « et cette ville, dit l'un des biographes de son fils, qui avait eu d'abord deux partis, les pittistes et les foxistes, n'en eut guère plus qu'un, qui s'appela les royalistes. »

Ce n'était pas assez, pour M. Peel, de faire de son fils un tory; son ambition et sa confiance portaient plus loin : « Il avait, a dit de lui le démagogue Cobbett, le pressentiment qu'il fonderait une famille. » Ce bourgeois enrichi par le travail et l'économie savait faire, pour sa cause, de grands sacrifices, et poursuivre avec patience ses désirs d'élévation pour ses enfans. Il donna un jour 10,000 livres sterling (250,000 francs) dans une souscription ouverte pour soutenir la politique de M. Pitt, et voua pour ainsi dire dès l'enfance son fils à être non-seulement un partisan comme lui, mais un continuateur de M. Pitt, un autre grand ministre au service des principes et des intérêts conservateurs de son pays. Que de sentimens divers et combattus auraient agité M. Peel, s'il eût entrevu dans l'avenir son fils aussi grand, aussi puissant qu'il l'eût jamais osé prétendre, mais faisant souvent de son pouvoir un bien autre usage que son père ne l'eût souhaité! Frappant exemple des combats que se livrent, au sein des familles comme dans l'état, l'esprit de tradition et l'esprit de liberté, et aussi des mécomptes qui peuvent s'unir, dans le cœur d'un père, aux plus éclatantes satisfactions de l'orgueil paternel!

De très bonne heure le jeune Peel donna lieu de penser que l'ambition et la confiance de son père ne seraient point déçues. Dans tout le cours de son éducation, au collége de Harrow comme à l'université d'Oxford, ses travaux et ses succès firent présager pour lui une brillante destinée. « Peel, l'orateur et l'homme d'état, était mon camarade de classe, dit lord Byron dans ses *Mémoires;* nous étions bien ensemble..... Il y a toujours eu sur son compte, parmi nous

tous, maîtres et écoliers, de grandes espérances qu'il n'a point trompées. Dans les études classiques, il m'était très supérieur; pour déclamer et comme acteur, j'étais au moins son égal. Hors de l'école et dans notre vie libre, je me mettais toujours dans de grands embarras, lui jamais. Dans l'école, il savait toujours sa leçon, moi rarement; mais quand je la savais, je la savais presque aussi bien que lui. En instruction générale, en histoire, etc., je crois que je lui étais supérieur, comme à la plupart des garçons de mon temps. » A l'université d'Oxford, lorsqu'il subit les examens exigés pour les grades, le jeune Peel obtint un honneur presque sans exemple, dit-on, le premier rang dans les études mathématiques et physiques aussi bien que dans les études classiques. Dès qu'il sortit de l'université, son père, qui ne voulait pas perdre un jour de l'avenir auquel il aspirait pour lui, s'assura la vacance électorale du bourg de Cashel, dans le comté de Tipperary, en Irlande, et Robert Peel, à peine âgé de vingt et un ans, entra en 1809 dans la chambre des communes.

II.

A peine il y siégeait, et déjà l'avenir qu'on présageait pour lui était un sujet de sarcasmes; un pamphlet courut, intitulé *Testament et dernières volontés d'un patriote*, qui s'amusait à donner aux hommes publics les qualités qu'il leur croyait nécessaires : « Je donne et lègue, disait-il, ma patience à M. Robert Peel; il en aura besoin avant de devenir premier ministre d'Angleterre, et, en cas que cela lui arrive, ma patience fera retour au peuple anglais, qui en aura grand besoin à son tour. » Il y avait prétexte à cette dédaigneuse ironie; le premier ministre prédit avait débuté avec un talent et un succès un peu froids. Les maîtres de la politique et de l'éloquence, Pitt, Fox, Burke, n'étaient plus là; mais, dans le parlement et hors du parlement, le public, encore tout ému de leurs grandes luttes, restait passionné et difficile; leurs seconds, Grattan, Sheridan, Tierney, Romilly, Windham, Canning surtout, occupaient encore brillamment la scène. Brougham venait d'y entrer. Plus judicieux qu'énergique et plus lucide que chaud, Robert Peel n'emporta point du premier coup, dans l'esprit des spectateurs, son renom et son rang.

Les hommes de gouvernement et d'affaires le devinèrent mieux. M. Perceval, alors premier ministre, s'empressa de se l'attacher comme sous-secrétaire d'état au département des colonies. Deux ans après, en 1812, lord Liverpool, devenu chef du cabinet, le fit d'abord principal secrétaire pour l'Irlande, puis en 1821 ministre de l'intérieur, et M. Peel occupa ce poste jusqu'à la chute du cabinet Liver-

pool, en 1827. Il fut ainsi, pendant dix-sept ans et dès ses premiers pas dans la vie publique, le constant défenseur et le membre actif du gouvernement.

Les douze premières années de cette époque jusqu'au suicide de lord Castlereagh, marquis de Londonderry, en 1822, furent le règne le plus complet du parti tory, de tories bien plus rigides que ne l'avait jamais été M. Pitt, leur maître. Des esprits superficiels s'en sont étonnés. La paix et les gouvernemens pacifiques étaient rétablis en Europe; les périls extérieurs ou intérieurs dont l'Angleterre s'était vue menacée n'existaient plus; les causes qui l'avaient portée à tendre fortement les ressorts du pouvoir s'étaient évanouies ou grandement atténuées; il semble que le pouvoir eût dû se relâcher; mais les effets survivent longtemps aux causes. Si le régime tory ne paraissait plus au même point indispensable, le parti tory n'en était pas moins le parti victorieux et dominant, partout en possession de la prépondérance et puissamment organisé pour la conserver. C'est le parti naturel du gouvernement; le pouvoir va, par sa propre pente, aux hommes qui l'aiment et le soutiennent avec le plus d'ardeur. L'Angleterre d'ailleurs demeurait intimement unie aux monarchies absolues du continent; ses conseillers avaient contracté avec les leurs, dans les rudes épreuves de la coalition, ces liens de pensées, d'intérêts et d'habitudes que créent des combats et des succès communs; sa politique extérieure pesait sur sa politique intérieure, et lord Castlereagh était plus enclin à s'assimiler au prince de Metternich qu'à s'en distinguer. Pour le malheur de l'esprit de liberté renaissant, l'esprit révolutionnaire renaissait aussi, répandant son venin dans les institutions comme dans les âmes, et tenant partout les gouvernemens sur le qui-vive. Pendant ces douze années de paix, l'Angleterre vit chez elle le pouvoir plus inquiet, plus immobile, plus inaccessible à toute réforme et à toute innovation libérale, qu'il ne l'avait été au cœur de la guerre, pendant ses plus grands efforts et ses plus grands dangers.

Robert Peel s'associa sans hésitation à cette politique, et partout, dans l'administration de l'Irlande comme dans les débats du parlement, il la soutint avec une conviction sincère, mais comme on soutient l'ordre établi, la loi du pays, la nécessité actuelle, plutôt que par attachement à des principes systématiques et fixes. La discussion publique, ardente et sans cesse renouvelée, entraîne les hommes, soit du gouvernement, soit de l'opposition, au-delà de leur sentiment réel; les paroles dépassent non-seulement les intentions, mais les actes mêmes, et les spectateurs, trompés par ces apparences, ne font plus entre les acteurs aucune distinction; ils attribuent à tous ceux qui servent sous le même drapeau les mêmes idées, les mêmes pas-

sions, les mêmes desseins. Comme l'intraitable chancelier lord Eldon, M. Peel défendait la domination exclusive de la race anglaise et de l'église anglicane en Irlande; il devenait dans cette lutte l'adversaire en titre de M. O'Connell et l'objet de ses plus fougueuses invectives, et sir James Mackintosh pouvait dire en 1817, à l'occasion d'un grand débat sur l'émancipation des catholiques : « Peel a fait un discours de peu de mérite, mais élégant, clair, et si bien prononcé qu'il a été applaudi avec excès. Il est un grand exemple de ce que vaut la mécanique de l'art oratoire quand elle s'unit à beaucoup d'éducation et d'étude. Il remplit maintenant l'important emploi d'orateur de la faction des intolérans. » Quand on relit aujourd'hui le discours de M. Peel, on ne s'étonne pas de cette dure parole, tant son langage contre l'émancipation des catholiques est positif et d'accord avec les préjugés de leurs adversaires. Et pourtant, en y regardant de près, on sent qu'il n'y a derrière ce langage, dans la pensée même de l'orateur, rien d'absolu ni d'irrévocable. C'est au nom d'un principe moral, la liberté religieuse, qu'on réclame l'émancipation des catholiques; c'est au nom d'un danger social, d'un danger anglais que M. Peel la repousse; il la regarde comme actuellement impossible, non comme essentiellement illégitime; que le danger cesse ou qu'il y ait plus de danger à repousser l'émancipation qu'à l'accorder, M. Peel pourra céder. On l'accusera de se démentir, et il n'aura pas bonne grâce à s'en plaindre; mais pour lui-même et dans son âme, il n'aura point renié un principe ni trahi sa foi.

Dans la pratique des affaires, M. Robert Peel s'efforçait d'adoucir en Irlande le dur régime dont il défendait le maintien. Détestant la violence brutale, quels qu'en fussent les auteurs ou les victimes, il établit, dans les comtés troublés par des séditions que d'ordinaire l'oppression était seule chargée de réprimer, des magistrats spéciaux et une police régulière qui réussit si bien que presque partout en Irlande ses agens sont encore appelés des *peelers*. Dans l'administration de la justice et dans les questions de personnes, il essayait d'être envers les catholiques plus impartial que ne voulait le permettre l'esprit de faction orangiste. Il témoigna pour l'éducation populaire en Irlande un vif et constant intérêt, favorisant l'établissement des écoles, des colléges catholiques, et saisissant l'occasion des débats élevés à ce sujet pour parler du peuple irlandais avec une bienveillante estime qui n'entrait guère dans le langage habituel de ses maîtres. Les amis de l'Irlande, les patrons de l'émancipation s'en montraient touchés, et en 1817 le plus éloquent d'entre eux, M. Plunkett, en adressant spécialement à M. Peel son discours, lui disait : « Si je choisis l'honorable membre pour mon adversaire, je puis l'assurer que je le fais avec tout le respect dû à ses talens, à ses travaux, à

son intégrité, et à l'élévation de ses principes comme homme d'état et comme homme. Nul homme d'état, je le sais, n'aura probablement plus d'influence sur cette question, et il n'y a point d'homme dont l'adhésion à ce que j'appellerai des préjugés sans fondement doive faire plus de mal à mon pays. » La courtoisie sérieuse et sincère est douce de la part d'un digne adversaire, et M. Peel était courtois à son tour; mais le séjour de l'Irlande lui devint insupportable : triste condition que d'avoir à chaque instant sous les yeux le spectacle des abus et des maux qu'on défend. Une circonstance inattendue permit à M. Peel de s'en affranchir; en 1817, la représentation de l'université d'Oxford à la chambre des communes devint vacante. M. Canning en sollicitait vivement l'honneur, mais Canning était le défenseur éclatant de l'émancipation des catholiques; le ministère et l'église anglicane lui opposèrent M. Peel, qui fut élu sans difficulté, et peu de mois après ce succès qui l'engageait de plus en plus dans la cause du torisme anglais en Irlande, il quitta son poste de principal secrétaire à Dublin, et revint en Angleterre s'adonner tout entier aux luttes du parlement.

Il fut bientôt appelé à une épreuve qui devait être, à plusieurs reprises, l'épreuve éclatante de sa vie et en former le principal et original caractère; il eut à se séparer de ses opinions et de ses amis, et cette fois l'ami avec lequel il entra en dissentiment était son père. Depuis 1797, la banque d'Angleterre était autorisée à ne pas échanger à vue ses billets contre des espèces, et le premier sir Robert Peel avait énergiquement soutenu cette mesure de M. Pitt, motivée, disait-on, par les besoins de la circulation, mais qui, en quelques années, amena dans la quantité des billets en circulation un accroissement, et dans leur valeur réelle une dépréciation considérable. En 1811, un comité de la chambre des communes, présidé par M. Horner et soutenu par M. Ricardo, proposa de prescrire à la banque, au bout de deux ans, l'échange au pair de ses billets en espèces; mais malgré le talent du rapporteur, l'éloquence de Canning et le progrès du bon sens public en cette matière, le cabinet de lord Liverpool, s'appuyant sur l'indomptable obstination des vieux amis de M. Pitt, fit rejeter les propositions du comité, et le jeune Peel vota, comme son père, avec le gouvernement. La question fut reprise en 1819; Horner était mort, et Robert Peel fut élu à sa place président du comité. Le 24 mai, au moment où il se disposait à faire à la chambre son rapport pour lui proposer la reprise des paiemens de la banque en espèces, son père se leva, et présentant à la chambre une pétition des négocians de Londres contre cette proposition : « Je combattrai ce soir, dit-il, quelqu'un qui me tient par des liens bien proches et bien chers. C'est mon sentiment que j'ai un devoir

à remplir. Je respecte ceux qui remplissent aussi le leur et le font passer avant toute autre considération. Quelques personnes se sont étonnées que, dans un autre lieu, j'aie prononcé le nom de M. Pitt. J'ai certainement pour lui une profonde déférence. Je l'ai toujours regardé comme le premier homme du pays. Nous avons tous notre penchant personnel; je ne querellerai pas ceux qui préfèrent quelque autre nom. Je me rappelle que, lorsque la personne si intime et si chère à laquelle je viens de faire allusion était un enfant, j'ai dit quelquefois à quelques amis que l'homme qui servait son pays comme le faisait M. Pitt était, dans le monde entier, celui qui méritait le plus d'être admiré et imité. Je pensais alors que, si Dieu me conservait la vie et celle de mon cher enfant, je le présenterais un jour à mon pays pour marcher dans cette voie. Aujourd'hui je ne dirai de lui que ceci : quoique, dans cette circonstance, il dévie du droit chemin, son esprit et son cœur sont droits, et j'espère qu'ils l'y ramèneront. » Le père se rassit; le fils se leva : « Bien des difficultés, dit-il, m'ont assiégé dans l'examen de cette question; une surtout m'a été bien pesante, la nécessité de me refuser à une autorité devant laquelle je me suis toujours incliné depuis mon enfance et à laquelle je porterai toujours le plus profond respect. Mon excuse aujourd'hui, c'est qu'un grand devoir public m'est imposé, un devoir dont je ne puis m'affranchir, quels que soient mes sentimens personnels. J'avouerai sans détour, comme sans honte et sans remords, que par suite des enquêtes et des discussions auxquelles j'ai assisté, mes idées sur la question dont il s'agit ont subi un grand changement. J'ai voté, en 1811, contre les résolutions proposées par M. Horner, et maintenant, quoique je diffère toujours beaucoup avec lui sur d'autres grandes questions politiques, je rends hommage à sa sagacité supérieure en cette matière; ses idées doivent inspirer pour son caractère le plus grand respect, et rendent sa perte à jamais regrettable pour le pays. »

La chambre adopta les propositions de son comité; la banque devança elle-même de deux ans l'époque fixée pour la reprise de ses paiemens en espèces, et les premières bases de l'autorité de M. Peel en matière de finances furent posées. Un certain nombre de propriétaires fonciers, grevés d'hypothèques par suite de récens emprunts, se plaignirent seuls; Peel avait, disaient-ils, sacrifié l'intérêt de la propriété territoriale à celui du capital mobilier : symptôme précoce de l'accusation qui devait être élevée un jour contre lui dans une occasion bien plus grave et avec bien plus de passion.

Trois ans s'étaient écoulés depuis son retour d'Irlande; il avait, durant ce temps et sans occuper aucun emploi, constamment soutenu le cabinet. Lord Liverpool sentait le besoin de fortifier son ad-

ministration un peu usée; lord Sidmouth, ministre de l'intérieur, bien plus usé lui-même, voulait se retirer; M. Peel le remplaça dans cet important département, à la grande satisfaction du parti tory, qui le regardait comme son meilleur défenseur. Il avait naguère, dans un nouveau débat sur l'émancipation des catholiques, persisté à la repousser, et les tories lui en savaient d'autant plus de gré qu'il avait échoué avec eux dans sa résistance. Porté par l'éloquence de M. Canning et par le flot montant de l'opinion, le bill d'émancipation avait passé dans la chambre des communes, et n'était venu tomber, dans la chambre des lords, que devant une assez faible majorité. La timidité de ses adversaires en faisait encore mieux pressentir le succès prochain; M. Peel l'avait combattu avec une répugnance visible : « Je sais, avait-il dit, que nous n'avons à choisir qu'entre des difficultés. Selon moi, les raisons pour maintenir l'exclusion l'emportent sur les raisons pour l'abolir; mais quelle que soit la décision de la chambre, je m'y soumettrai pleinement, et je ferai tous mes efforts pour lui concilier les protestans. » Devenu ministre de l'intérieur, il se montra bientôt encore plus doux; il ne combattit que faiblement la rentrée des lords catholiques dans la chambre des pairs; il admit que les catholiques d'Angleterre fussent investis des mêmes droits électoraux dont jouissaient les catholiques d'Irlande; il fut hautement favorable, et sans aucune vue de propagande protestante tyrannique ou astucieuse, à toutes les mesures qui avaient pour objet le progrès, en Irlande, de l'éducation populaire : « Mes opinions sur la question catholique, dit-il, n'ont jamais influé sur mes vœux pour l'éducation en général; j'aime mieux le peuple catholique éclairé qu'ignorant, et je voudrais étendre le bienfait de l'éducation à tous les partis, quelle que soit leur foi religieuse. » Cette modération libérale donnait de l'humeur à ses amis tories, et ses adversaires whigs s'en prévalaient pour mettre en doute que sa résistance officielle à leurs motions fût sérieuse. Peel se défendait de l'une et de l'autre attaque avec une vivacité sincère et embarrassée, également blessé de la méfiance et de la tyrannie de son parti, qu'il ne voulait ni trahir, ni servir aveuglément.

Il avait, pour échapper aux ennuis de cette situation, une ressource qu'il embrassa avec ardeur; il se fit libéral et réformateur dans les questions que l'esprit de parti n'avait pas inscrites sur son drapeau. Deux whigs justement honorés, sir Samuel Romilly et sir James Mackintosh, avaient plusieurs fois provoqué, dans les lois pénales de l'Angleterre, de salutaires réformes; mais ils appartenaient à l'opposition, leur politique générale était suspecte, les ressorts encore très tendus du pouvoir repoussaient l'adoucissement de la législation. Les efforts de ces réformateurs philosophes ne réussi-

rent guère qu'à ouvrir la perspective des réformes et à les rendre possibles un jour par d'autres mains que les leurs. Peel était à peine depuis six mois ministre de l'intérieur, quand sir James Mackintosh proposa à la chambre des communes de déclarer « que dans sa prochaine session elle prendrait en sérieuse considération les moyens d'augmenter l'efficacité des lois criminelles en en diminuant la rigueur, ainsi que les mesures propres à fortifier la police et à rendre les peines de la transportation et de l'emprisonnement plus morales et plus exemplaires. » L'avocat-général de la couronne, sir Robert Gifford, combattit la motion; mais au moment où la chambre était près de voter, M. Peel annonça qu'il proposerait lui-même, dans trois jours, un bill pour régler la discipline des prisons; les questions de la transportation, de la police et du régime pénal en général se présenteraient naturellement alors, et il avait à ce sujet des vues qu'il demanderait à la chambre la permission de lui soumettre : « Si dans le cours de la session prochaine, dit-il, l'honorable et savant auteur de la motion veut entrer dans les détails de cette matière, il ne trouvera pas en moi un opposant décidé d'avance à le combattre. » La chambre applaudit à ce langage. La motion de sir James Mackintosh fut adoptée comme gage de réformes prochaines et poursuivies de concert; les questions de législation pénale sortirent de l'arène des partis pour devenir l'objet d'une étude calme et libre; les faits furent recueillis de toutes parts, les idées mûrirent dans tous les camps, et moins de quatre ans après ce mouvement d'un généreux accord, M. Peel proposa successivement cinq bills, destinés d'une part à simplifier, coordonner et éclaircir, de l'autre à rendre plus humaines les lois pénales de l'Angleterre, notamment celles qui réprimaient les attentats contre les propriétés et celles qui entraînaient la peine de mort. La sincérité sérieuse, l'esprit pratique et décidé qui présidèrent à ce travail, le succès qu'il obtint quand les lois nouvelles furent mises à l'épreuve de l'application, firent à M. Peel un grand honneur. Un peu d'humeur jalouse se mêlait aux éloges des whigs, ses anciens adversaires, qui le voyaient recueillir les fruits de leurs longs efforts; mais l'approbation publique étouffait ces petits froissemens des amours-propres, et c'était, en parlant de M. Peel, le mot souvent répété des whigs réformateurs : *Quoniam talis es, utinam noster esses!*

III.

M. Peel cependant n'était que médiocrement satisfait, et n'avançait guère vers ce premier poste dans le gouvernement de l'état, but suprême de son ambition comme des présages de son père et de ses

amis. Auprès de lui siégeait et grandissait à vue d'œil un rival plus brillant et plus populaire, M. Canning, qu'en 1822, après le suicide de lord Castlereagh, lord Liverpool avait appelé à sa place dans le cabinet, comme ministre des affaires étrangères. Ce choix ne s'était pas fait sans obstacle. Bien qu'entré d'abord dans les affaires sous le patronage de M. Pitt et au service de sa politique, M. Canning n'inspirait aux tories ardens et constans que peu de confiance. Esprit libre et mobile, plein d'élan et peu troublé des scrupules de principes ou de traditions, habile à démêler quelle part il fallait faire aux vœux libéraux du public pour gagner sa faveur, il était bien plus propre au mouvement qu'à la résistance, et le novateur flexible se laissait toujours entrevoir derrière le conservateur éloquent. Partisan déclaré d'ailleurs de l'émancipation des catholiques, il était, à ce titre seul, vivement repoussé par le torisme protestant. Le roi George IV le repoussait aussi avec antipathie pour avoir été l'un des favoris de la reine Caroline, sa femme, et pour n'avoir pas voulu plus tard se prêter au procès qui avait étalé les scandales du ménage royal. Lord Liverpool, convaincu que le cabinet ne pouvait se passer du talent et de l'influence de M. Canning, s'était efforcé, mais en vain, de le faire agréer au roi : « Je m'en charge, » lui dit le duc de Wellington, accoutumé à traiter George IV avec un respect rude et inflexible auquel le roi intimidé finissait toujours par céder. Il céda en effet, et M. Canning entra dans le cabinet, imposé aux tories par la nécessité, et au roi par le chef des tories, au nom de la nécessité.

Sa situation y fut difficile et désagréable. Le roi se vengeait de l'avoir subi en lui témoignant son mauvais vouloir. Il ne l'invitait point à sa cour, et ne consentait même à le voir que rarement, une ou deux fois par mois, quand les affaires l'exigeaient absolument. Les collègues de M. Canning ne se montraient guère envers lui plus gracieux ni plus confians; ils contestaient ses propositions, s'appliquaient à entraver ou à énerver sa politique extérieure, et lui faisaient souvent sentir qu'il était, au milieu d'eux, isolé et suspect. Avec le duc de Wellington lui-même, qui l'avait fait accepter, ses relations n'étaient pas meilleures : c'étaient celles d'une reconnaissance obligée en face d'une protection un peu hautaine et d'une méfiance mutuelle. M. Canning ressentait vivement ces désagrémens et ces embarras; mais il connaissait aussi sa force et savait en user. Adroit en même temps qu'indispensable, et aussi aimable dans la vie privée que puissant dans les débats publics, il prit de sa position incertaine un soin intelligent et assidu. Il avait des amis dévoués, quelques-uns bien en cour, et qui l'aidèrent à rentrer en bons termes avec le roi. Au sein du parlement et parmi le public, il chercha

et trouva dans l'opposition libérale la faveur qui lui manquait dans le parti du gouvernement. Par ses discours, par ses mesures, en reconnaissant les républiques de l'Amérique espagnole, en protestant avec éclat, bien que sans action, contre l'entrée de l'armée française en Espagne, il changea bientôt, plus tôt peut-être qu'il n'en eût eu envie s'il n'en avait pas eu besoin, la politique extérieure de l'Angleterre, et la fit passer du camp de la résistance et de l'ordre européen dans celui du mouvement et de la liberté. Il déployait en même temps dans les questions étrangères à son département, en matière de finances surtout, une étendue et une souplesse d'esprit, une facilité à tout comprendre et à tout embellir en l'exposant, une élégance et un éclat de talent qui, de jour en jour, l'élevaient plus haut dans le sentiment public, et faisaient de lui le chef réel de ce cabinet, au sein duquel il vivait comme un collègue péniblement subi et toléré.

Ce voisinage coûtait cher à M. Peel. Bien plus accrédité dans son parti et plus considéré en général que M. Canning, il n'avait ni, comme orateur, cette splendeur et cet entraînement, ni, comme homme, ce charme, cette séduction de caractère et de succès qui valaient à son rival l'admiration publique et des amis passionnés. On rendait justice à M. Peel, à sa capacité zélée et laborieuse, à sa solide connaissance des questions et des faits, à son jugement sûr et pratique; on le regardait comme un excellent ministre de l'intérieur, mais on ne parlait plus de lui comme d'un chef nécessaire et prochain du gouvernement. Il ne descendait pas, mais M. Canning montait rapidement au-dessus de lui. Quelques personnes allaient jusqu'à croire que M. Peel acceptait lui-même ce fait et se résignait au second rang. On pouvait le dire, car, ni dans sa conduite, ni dans ses discours, rien ne trahissait de sa part la jalousie et l'humeur. Outre la rectitude et l'équité naturelles de son esprit, qui ne lui permettaient pas de méconnaître les mérites et les succès même d'un rival, il était d'une fierté susceptible et réservée, et n'avait garde d'engager par amour-propre des luttes douteuses, ou de se mettre en avant avec un empressement prématuré. Il subit dignement et modestement les désagrémens de sa situation à côté de M. Canning, blessé peut-être et attristé plus d'une fois dans son âme, mais contenu, patient et persévérant, comme il convient, sous un régime libre, à l'ambition honnête et sensée.

La dissolution du parlement en 1826 vint aggraver ses difficultés et ses ennuis. L'émancipation des catholiques fut, dans les élections, la question dominante, et passionna plus que jamais les esprits. Adversaires ou partisans de la mesure, tous s'y portèrent comme à une lutte décisive. Dans les attaques dont les Irlandais et le clergé ca-

tholique furent l'objet, l'insulte se mêla à la violence : « Des étrangers de langage, de religion et de race ! » dit sir John Copley, depuis lord Lyndhurst. Le *Times* appela les prêtres « des bandits en surplis. » Dans le comté de Waterford, le chef des tories anglicans, lord George Beresford, réclama presque comme un droit exigible, non comme un acte libre, les votes de ses tenanciers. « La flèche du mépris, dit un proverbe oriental, perce l'écaille de la tortue; » les plus humbles paysans irlandais s'offensèrent, les protestans libéraux s'indignèrent. L'un d'entre eux, M. Villiers Stuart, héritier des comtes de Grandison, opposa sa candidature à celle de lord George Beresford. « J'aime à voir, dit-il, des tenanciers reconnaissans de la protection et des bontés généreuses de leur seigneur; mais la reconnaissance a ses bornes comme la générosité. Une nation ne peut pas faire litière de son honneur, ni une femme de sa vertu, ni un franc tenancier de son suffrage. » Ainsi appuyé d'en haut par un noble élan d'équité morale, le sentiment national et religieux l'emporta en Irlande sur l'autorité et la tradition. Quelques fermiers et quelques prêtres, qui persistèrent à soutenir la cause de leur patron tory, furent honnis de toute la population. L'un de ces derniers, parcourant le comté de Waterford pour recueillir la contribution populaire qui faisait son salaire, ne rapporta que 3 shellings, au lieu de 50 ou 60 livres sterling qu'il avait coutume de recevoir. M. Villiers Stuart fut élu. Plusieurs comtés suivirent cet exemple. En Angleterre et en Écosse, les catholiques gagnèrent peu de voix; mais ils avaient conquis en Irlande leur liberté électorale, et dans le parti libéral des trois royaumes un vif mouvement de sympathie et d'espérance. Saisis d'inquiétude, les tories protestans serrèrent leurs rangs, se préparant à redoubler leur résistance. Le duc d'York, très malade, écrivit au roi son frère pour le conjurer de résister aussi, en formant un cabinet exclusivement protestant et bien décidé à repousser les prétentions des catholiques et de leurs amis. Lord Liverpool et lord Wellington, à qui George IV communiqua la lettre de son frère, ne s'en laissèrent point émouvoir, et, tout en se montrant résolus à combattre l'émancipation, ils remirent à leur tour au roi un mémoire pour le détourner de tout cabinet exclusif et de tout engagement irrévocable. On dit même que, dans l'intimité, M. Peel dit dès lors à lord Liverpool qu'à son avis c'était un vain effort de prolonger encore la lutte, et qu'il lui offrit de se retirer du cabinet jusqu'à ce que, par une concession plus ou moins étendue, la question eût été réglée.

Non-seulement il ne sortit point du cabinet, mais quand le débat sur l'émancipation des catholiques recommença dans le nouveau parlement, il fut, contre eux, plus rude et plus absolu qu'il n'avait

encore été. Le duc d'York venait de mourir; la cause du torisme anglican semblait très affaiblie. « Quelque vifs que soient mes regrets, dit M. Peel, en perdant de tels appuis, j'ai du moins cette consolation, qu'une occasion m'est donnée de montrer mon ferme attachement aux principes que j'ai adoptés; si mes opinions sont impopulaires, j'y persiste cependant quand l'influence qui pouvait leur prêter force s'est évanouie, et quand il est, je crois, impossible de supposer que je les soutiens dans des vues de faveur ou de grandeur personnelle. » Ce langage ne rencontra pas une pleine confiance; c'était au contraire une idée assez répandue que M. Peel, voyant M. Canning grandir de jour en jour dans le parti libéral, voulait, de son côté, s'assurer la forte adhésion des tories pour arriver un jour, par leur aide, à la tête du gouvernement. M. Canning, avec sa finesse éloquente, ne manqua pas d'exploiter contre son rival cette prévoyance soupçonneuse : « Mon honorable ami, dit-il, le secrétaire d'état de l'intérieur a dit qu'aux difficultés et aux troubles de l'Irlande il fallait opposer beaucoup de fermeté et de décision. La décision et la fermeté sont des qualités admirables, mais elles deviennent des vertus ou des vices selon l'emploi qu'on en fait. Je ne veux pas attribuer dans cette occasion à ces mots le sens défavorable qui semble en général s'y attacher; si je le faisais, je ne porterais certes nulle envie à la main qui serait chargée de mettre en pratique un tel système. »

Quelles que fussent à ce moment les vues de M. Peel, un incident inattendu vint lui enlever toute chance de pouvoir; le 18 février 1827, lord Liverpool fut frappé d'apoplexie; il fallut chercher au cabinet un autre chef. On tâtonna pendant six semaines : s'arrêterait-on dans la voie nouvelle que M. Canning avait ouverte, ou s'y engagerait-on plus avant? Roi, ministres et parlement, tories, whigs et indifférens, tous étaient perplexes, les uns pressés de résoudre la question à leur profit, les autres essayant de l'ajourner. Les tories auraient voulu donner à lord Liverpool le duc de Wellington pour successeur; mais que le commandant en chef de l'armée devînt en même temps chef du gouvernement, les maximes constitutionnelles repoussaient cette idée. Dans la même matinée, le roi appela séparément, pour les consulter, le duc de Wellington, M. Peel et M. Canning. Au fond il détestait Wellington, comme on déteste un homme de qui on se sent méprisé et avec qui on est forcé de compter. M. Peel, qu'il estimait, lui plaisait peu; il le trouvait dépourvu des manières de cour. Canning avait beaucoup gagné dans sa faveur. Aucun des trois ne tira le roi d'embarras. On proposa de laisser les ministres choisir eux-mêmes et entre eux leur chef, comme cela s'était pratiqué ou à peu près pour lord Liverpool; mais c'était enle-

ver à la couronne le droit de choisir, au moins en apparence, son premier ministre, pour le remettre à une coterie aristocratique. George IV ne goûta point cet expédient; M. Canning n'en voulait pas davantage, sachant bien qu'il ne serait pas choisi; il déclara qu'il se retirerait. Par dignité personnelle ou par scrupule constitutionnel, M. Peel fit la même déclaration. Forcé de se prononcer, le roi se résolut enfin à suivre l'impulsion du public, et chargea M. Canning de reconstruire le cabinet. A l'instant, ses collègues tories, le duc de Wellington, le chancelier lord Eldon, les lords Bathurst, Westmoreland, Melville, Bexley et M. Peel, donnèrent leur démission. M. Canning s'efforça, mais sans succès, d'en retenir quelques-uns; un seul, lord Bexley, consentit à rester. Le roi, piqué de cette conduite fort légitime des tories, qu'il traitait de manœuvre contre le libre exercice de sa prérogative, donna carte blanche à M. Canning pour chercher où il voudrait de nouveaux collègues. Canning à son tour promit au roi de laisser dormir la question catholique et de gouverner en général d'après les mêmes erremens que lord Liverpool. On s'entend aisément quand on se contente de concessions et de promesses que de part et d'autre on espère éluder. Canning, en liberté, réunit promptement un cabinet formé de libéraux et de tories modérés ou insignifians, et de quelques amis personnels. Les whigs, bien sûrs qu'il dériverait rapidement vers eux, lui promirent leur appui, et M. Peel, sortant des affaires avec tous les hommes considérables de son parti, entra pour la première fois dans l'opposition.

Quatre mois s'étaient à peine écoulés, et M. Canning, après avoir langui quelques jours chez le duc de Devonshire, son ami, à l'ombre des beaux cèdres et sur les beaux gazons de Chiswick, mourait au sein de son triomphe, sans avoir encore rien fait de ce pouvoir conquis avec tant d'efforts; aucun grand succès oratoire n'avait même marqué son court passage. Attaqué dans la chambre des pairs par lord Grey avec une violence altière et méprisante, il n'y avait été que faiblement défendu par des amis inhabiles ou intimidés, et il en était blessé à ce point qu'il eut, dit-on, un moment l'idée de sortir de la chambre des communes et de se faire nommer pair, pour aller venger, dans la chambre des lords, sa politique et son honneur. Amis ou adversaires de M. Canning, tous ressentirent et témoignèrent à cette brusque mort une vive émotion. Quiconque aime à regarder en haut s'attriste de voir disparaître un des astres qui brillent au ciel. Les débris du cabinet de M. Canning lui survécurent quelques mois, ralliés autour de lord Goderich; mais leur insuffisance devint bientôt évidente, et le 8 janvier 1828, en admettant dans leurs rangs quatre des collègues de M. Canning, les tories

rentrèrent au pouvoir, ayant à leur tête le duc de Wellington comme chef du cabinet, et M. Peel comme chef (*leader*) de la chambre des communes, en qualité de ministre de l'intérieur.

IV.

Presque à l'instant une double fermentation se manifesta, l'une intérieure et sourde, l'autre extérieure et bruyante. Les amis de Canning restés dans le ministère, Huskisson surtout, le plus important alors comme le plus libéral, se sentirent mal à l'aise; les tories se méfiaient d'eux, les whigs les traitaient avec froideur; lady Canning, dans sa douleur passionnée, leur reprochait amèrement d'avoir fait alliance avec ceux qu'elle appelait les meurtriers de son mari. Les désagrémens de leur situation sociale faussaient et embarrassaient leur situation politique. Parmi les tories eux-mêmes, quelque humeur perçait au sein de la victoire; plusieurs, et des plus considérables, pressentaient dans le cabinet l'esprit de concession. L'homme qui eût été pour eux, contre ce péril, la plus sûre garantie, le vieux chancelier lord Eldon, n'était pas rentré dans le gouvernement; lord Lyndhurst y avait été appelé à sa place. On s'en étonnait, on se demandait pourquoi lord Eldon n'était pas ministre, et à cette question, qui lui fut un jour adressée à lui-même, lord Eldon répondait avec une sincérité malicieuse : « Je ne sais pas pourquoi je ne suis pas ministre. » Sans décomposer encore le parti vainqueur, ces mécontentemens personnels, ces inquiétudes mal contenues le travaillaient péniblement.

Au dehors, une opposition à la fois violente et habilement organisée éclatait. Sous M. Canning, les catholiques irlandais n'avaient point fait de bruit, espérant en lui et attentifs à ne pas embarrasser, par les alarmes du public, la bienveillance du pouvoir; mais dès qu'ils virent le gouvernement retombé aux mains des tories, ils rengagèrent passionnément la lutte; l'*Association catholique* recommença ses assemblées populaires, ses harangues, ses adresses, ses pamphlets, ses souscriptions, tout son ardent et adroit travail, en Irlande tantôt pour exciter, tantôt pour discipliner le peuple, en Angleterre tantôt pour intimider ses ennemis, tantôt pour encourager et recruter ses partisans. Deux hommes inégalement et diversement puissans, mais tous deux puissans, O'Connell et Moore, marchaient en tête de cette croisade pour l'émancipation de leur foi et de leur race : O'Connell, lutteur politique robuste et audacieux, légiste inventif et rusé, infatigable dans son éloquence tour à tour brillante ou vulgaire, entraînante ou divertissante, et dévoué avec une passion sans scrupule à la cause qui faisait à la fois sa gloire

et sa fortune; Moore, poète patriote et mondain, pathétique et satirique, aussi populaire dans les salons de Londres qu'O'Connell dans les *meetings* d'Irlande, chantant ses *mélodies* pendant qu'O'Connell exhalait ses invectives; tous deux, par leurs efforts communs sur des théâtres séparés, ralliant au service d'un même dessein la population grossière et le monde élégant, les passions fougueuses et les idées élevées, l'ambition des hommes et la sympathie des femmes, les paysans celtes et les aristocrates saxons, les prêtres catholiques et les whigs philosophes. La grandeur de l'effet répondit à l'ardeur de l'effort : O'Connell fut élu, dans le comté de Clare, à cette chambre des communes dont la loi lui interdisait l'entrée; l'Irlande se levait et s'arrêtait à sa voix, tantôt se précipitant jusqu'aux dernières limites de l'ordre légal, tantôt docile et prompte à y rentrer. En Angleterre, dans les diverses classes de la société laïque et au sein même de l'église anglicane, les sentimens et les pressentimens favorables aux catholiques gagnaient chaque jour du terrain. Aussi obstiné dans ses alarmes que sincère dans sa foi, le torisme protestant luttait toujours, mais en se sentant et se laissant voir affaibli; les réunions orangistes de l'Irlande soutenaient mollement le combat contre les *meetings* de l'*Association catholique*, et dans la chambre des pairs lord Eldon lui-même perdait confiance : « Nous combattrons, écrivait-il, mais nous serons dans une misérable minorité; ce qu'il y a de désastreux, c'est que plusieurs évêques sont contre nous. »

Les deux chefs du cabinet, Wellington et Peel, observaient avec une attention perplexe ce progrès agité des esprits. Peut-être n'avaient-ils pas encore pris leur résolution définitive; mais à coup sûr ils la pressentaient, et ne s'en dissimulaient pas la gravité. La question qu'ils avaient à résoudre n'était pas, quoiqu'on essayât souvent de lui donner cet aspect, une question de liberté religieuse. Grâce au progrès de la raison publique au sein de la civilisation chrétienne, la libre pratique des croyances et des cultes dissidens, protestans ou catholiques, n'était plus en question; c'était l'égalité des droits politiques entre les diverses croyances religieuses qu'on réclamait. Il s'agissait de séparer la société civile de la société religieuse, de déclarer que, dans l'ordre politique, il n'y avait à tenir nul compte des croyances religieuses des citoyens, et c'était au sein d'une société dont tout l'établissement politique, royauté, parlement, législation, était exclusivement protestant, que cette déclaration devait éclater et devenir loi. « Si votre principe est correct, disait lord Eldon, si les opinions religieuses ne sont de rien dans la politique, le roi de la Grande-Bretagne n'a aucun droit de siéger sur ce trône, car il n'y siége qu'en vertu de certaines opinions religieuses

particulières. » Si ce n'eût été là qu'un argument philosophique, Wellington et Peel en auraient été probablement peu touchés; mais l'argument exprimait un fait puissant, ancien, légal, national, et ils hésitaient à y porter atteinte. Ils hésitaient d'autant plus que jusque-là ils avaient eux-mêmes, au nom du droit et de la sûreté de l'état, défendu et maintenu ce grand fait. Rude tâche que d'avoir à se désavouer soi-même pour changer la constitution de son pays! Dès que la discussion s'engagea, l'ironie insultante contre les personnes se mêla à la lutte des principes : lord Eldon avait présenté à la chambre des lords une pétition des tailleurs de Glasgow contre l'émancipation. — Qu'ont à faire en ceci les tailleurs? demanda lord King. — Rien de plus simple, reprit lord Eldon : vous ne pouvez pas prétendre que les tailleurs aiment les gens qui retournent leur habit!

Avant d'adopter ouvertement cette grande et amère détermination, les ministres prirent deux mesures qui semblaient l'ajourner encore, mais qui, au fond, la préparaient : ils proposèrent un bill pour relever les dissidens protestans des incapacités politiques que faisait peser sur eux l'exigence d'un serment contraire à leur foi, et ils saisirent avec empressement une occasion d'écarter du cabinet les quatre amis de Canning qui y siégeaient encore, M. Huskisson, lord Palmerston, lord Dudley Stuart et M. Charles Grant, pour les remplacer par d'anciens tories. Ils se montraient ainsi préoccupés du désir de rallier tous les protestans et de rétablir dans le gouvernement l'unité de principes et de desseins. Le bill favorable aux dissidens passa, dans les deux chambres, à une forte majorité; mais l'opposition ne se méprit point sur sa portée : « Plus tôt ou plus tard, dit lord Eldon, peut-être cette année même, certainement l'an prochain, la concession aux dissidens sera suivie des mêmes concessions aux catholiques. Cela est inévitable, quoique en ce moment la politique convenue soit de s'en défendre. » Quand le cabinet fut tout entier tory, quand le vice-roi d'Irlande, lord Anglesey, qui s'était prononcé avec éclat en faveur des catholiques, eut été rappelé et remplacé par le duc de Northumberland, tory décidé, quand le duc de Wellington et M. Peel se crurent en mesure d'affirmer que l'émancipation des catholiques n'était pas une concession arrachée par l'opposition aux dissensions intérieures et à la faiblesse du pouvoir, mais un acte nécessaire, commandé par la paix publique, ils se résolurent à la proposer au parlement.

Ce ne fut pas sans peine qu'ils obtinrent l'assentiment du roi : non que George IV fût, comme son père George III, un prince sérieux et consciencieux, résistant avec conviction et par devoir; mais c'était une tradition, à la fois royale et populaire, que la sûreté de sa mai-

son tenait à celle de l'établissement protestant. Il était d'ailleurs grand comédien, et prenait plaisir à cacher sous des démonstrations emphatiques son insouciance ou sa faiblesse. Il eut l'air de chercher à former un autre cabinet. N'y réussissant pas, il fit venir lord Eldon : « Que puis-je faire? sur quoi puis-je me replier? Ma situation est misérable. Si je donne mon consentement, j'irai aux eaux et de là à Hanovre; je ne rentrerai plus en Angleterre. La nation verra que je ne voulais pas de ce bill. » Au fond, c'était uniquement à cela qu'il tenait. Quand ses ministres insistaient péremptoirement, il s'emportait ou pleurait, pour bien constater qu'ils lui forçaient la main. Aussi peu émus de ses larmes que de ses colères et se fiant peu à ses paroles, ils lui demandèrent, pour la présentation du bill, son autorisation écrite. Il la leur donna enfin, et, le 5 mars 1829, M. Peel proposa solennellement, dans la chambre des communes, l'abolition des incapacités politiques et civiles qui pesaient sur les catholiques.

« Je sais, disait-il, que je parle devant une chambre dont la majorité est disposée à voter en faveur de cette mesure par des motifs plus élevés que ceux sur lesquels je veux me fonder... Je m'abstiendrai de toute discussion sur les droits naturels ou sociaux de l'homme. Je n'entrerai dans aucune recherche sur les théories de gouvernement. Je me renfermerai dans l'examen pratique de l'état actuel des affaires, préoccupé, non de ce qui peut se dire, mais de ce qu'il y a à faire dans une si pressante difficulté. Pendant bien des années, je me suis efforcé de maintenir l'exclusion qui éloignait les catholiques romains du parlement et des grandes charges de l'état. Je ne pense pas que ce fût un effort inique ni déraisonnable. J'y renonce, convaincu qu'on n'y peut plus persister utilement. A mon avis, les moyens efficaces manquent aujourd'hui pour une telle lutte. Je cède à une nécessité morale que je ne puis surmonter. Cette nécessité existe-t-elle? Y a-t-il, pour l'établissement même que je veux défendre, plus de péril dans une résistance obstinée que dans une concession accompagnée de certaines précautions? C'est là tout ce que je me propose de démontrer. »

Telles furent en effet, pour M. Peel, les limites du débat. Il n'en sortit que pour sa défense personnelle. On lui adressait deux cruels reproches, la versatilité et la peur. Il les repoussa avec un bon sens franc et fier : « Je ne saurais, dit-il, acheter l'appui de mes honorables amis en promettant de persister en tout temps et à tout risque, comme ministre de la couronne, dans les opinions et les argumens que j'ai pu soutenir devant cette chambre. Je me réserve positivement le droit de régler ma conduite selon l'exigence du moment et l'intérêt du pays... C'est ce qu'ont fait tous les hommes

d'état dans tous les pays et dans tous les temps, et j'exprimerai ma pensée par des paroles bien plus belles que je ne saurais les trouver moi-même, par ces paroles de Cicéron : « Ce que j'ai appris, ce que j'ai vu, ce que j'ai lu dans les écrits célèbres, ce que m'ont enseigné les hommes les plus sages comme les plus illustres, et de cette république et des autres cités, c'est qu'il ne convient pas que les mêmes personnes soutiennent constamment les mêmes avis, mais bien les avis que commandent l'état des affaires, la disposition des temps et l'intérêt de la paix publique (1). » Et quant au reproche de céder à la peur, « je ne connais, dit M. Peel, point de motif de conduite plus ignominieux que la peur; mais il y a une disposition plus dangereuse encore peut-être, quoique moins basse, c'est la peur d'être soupçonné d'avoir peur. Quelque vil que soit un lâche, l'homme qui s'abandonne à la crainte d'être traité de lâche ne montre guère plus de courage. Les ministres de sa majesté ne sont point et n'ont point été effrayés de l'*Association catholique;* ils auraient étouffé sans peine toutes ses tentatives d'intimidation... Mais il y a des craintes qui ne répugnent nullement au caractère de l'homme le plus ferme, *constantis viri;* il y a des choses qu'il ne saurait voir sans les craindre. On ne doit pas voir sans crainte la désorganisation et la désaffection qui règnent en Irlande, et celui qui affecterait de ne les point craindre ne ferait preuve que d'insensibilité au bonheur ou au malheur du pays. »

L'issue du combat n'était pas douteuse : Peel ne l'avait engagé que sous l'empire de la nécessité et avec la certitude du succès; mais ses adversaires, n'ayant rien à ménager, ne se refusèrent contre lui aucune des armes, aucun des cruels plaisirs de la guerre. En changeant de politique, il s'était loyalement démis de son siége dans la chambre des communes comme représentant de l'université d'Oxford, non sans quelque espoir secret de le reprendre par une nouvelle élection; il succomba dans la lutte. On lui rappela plusieurs fois avec une dérision poignante son opposition contre M. Canning, ce glorieux rival à qui il venait maintenant ravir et sa politique et l'honneur du triomphe. Une caricature fut répandue avec profusion qui représentait Canning sortant de son tombeau et poursuivant Wellington et Peel de cette fière parole : « Je suis vengé! » Un grossier ennemi alla jusqu'à donner à entendre que M. Peel n'avait changé d'opinion que pour conserver les avantages de sa place :

(1) « Hæc didici, hæc vidi, hæc scripta legi, hæc de sapientissimis et clarissimis viris, et in hâc republicâ et in aliis civitatibus monumenta nobis litteræ prodiderunt, non semper easdem sententias ab iisdem, sed quascumque reipublicæ status, temporum inclinatio, ratio concordiæ postularent, esse defendendas. » (Cicéron, *Pro C. Plancio*, c. XXXIX.)

« Bon Dieu! s'écria Peel indigné, je ne discuterai certainement pas avec un homme qui peut mettre l'abandon des avantages d'une place quelconque en balance avec l'amer sacrifice que j'ai fait. » Et quand le débat toucha à sa fin, le cœur blessé de ce souvenir de Canning tant de fois évoqué contre lui : « Un mot encore, dit-il, et j'ai fini... Plusieurs des honorables membres m'ont prodigué, pour avoir enfin réglé cette grande question, des éloges que je ne mérite pas; ce n'est pas à moi qu'en appartient l'honneur; il appartient à M. Fox, à M. Grattan, à M. Plunkett, et à un illustre ami qui n'est plus... Je n'essaierai pas de cacher à la chambre les pénibles sentimens que m'ont causés dans ce débat tant d'amères allusions à sa mémoire... J'ai vécu avec M. Canning jusqu'au jour même de sa mort dans la plus affectueuse intimité, et, je le dis dans la pleine sincérité de mon cœur, plût à Dieu qu'il fût vivant pour recueillir la moisson qu'il a semée! Je dirai de lui ce qu'il a dit un jour lui-même de feu M. Perceval : plût à Dieu qu'il fût ici et qu'il jouît au milieu de nous de sa victoire!

Tuque tuis armis, nos te poteremur, Achille (1). »

Malgré les douleurs de la lutte, cette grande mesure heureusement accomplie laissa dans l'âme de M. Peel un profond sentiment de patriotique joie et de juste orgueil : « Je vois, dit-il peu de temps après, dans l'état de notre pays, les élémens, pour un avenir prochain, de la paix religieuse et de la prospérité nationale. Les hautes classes de la société marchent rapidement vers l'oubli des vieilles haines, et leur exemple se répand dans tout le grand corps social. Je déplore profondément la perte de cette confiance qu'une partie des membres de cette chambre ont retirée au gouvernement de sa majesté; je prévois clairement les conséquences que peuvent entraîner les combinaisons des partis, et pourtant je ne saurais racheter leur confiance par l'expression d'un regret sur ce qui s'est passé. Je le dis sans aucun sentiment d'hostilité ou d'amertume : j'ai pleinement connu, dès le premier jour, les douloureux résultats que devait avoir pour moi, et personnellement et dans mon caractère public, l'émancipation des catholiques; mais si les mêmes circonstances se reproduisaient, si j'avais de nouveau à ce sujet, et avec encore plus de réflexion et de sacrifice, une résolution à prendre, j'annoncerais ce soir même à la chambre une motion pour lui proposer cette mesure. »

Il proposa et mena à bien, durant la même époque, deux autres

(1) « Tu serais, Achille, en possession de tes armes, et nous en possession de toi. » (Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 180.)

réformes moins grandes et moins difficiles, et qui furent pourtant très contestées. Il fit substituer à la prohibition absolue des blés étrangers le système de l'échelle mobile, c'est-à-dire d'un droit variable sur les grains importés du dehors, selon le prix des grains à l'intérieur. Il établit dans Londres et aux environs ce régime de surveillance et de police municipale qui est maintenant adopté dans presque toutes les villes d'Angleterre.

En accomplissant la première de ces réformes, et quoiqu'elle fût un pas dans les voies de la liberté commerciale, il ne prévoyait guère sans doute jusqu'où elle le conduirait un jour, car il eût probablement apporté dans ses paroles un peu plus de réserve qu'il ne le faisait en disant : « Dans l'état actuel de notre société, à raison de l'immense capital employé à la culture du sol, et aussi par égard pour d'autres intérêts publics, la chambre ne peut appliquer en cette matière aucun principe abstrait et rigoureux. Il y a d'ailleurs de grands faits qu'il faut prendre en considération. Dans une monarchie limitée comme celle-ci, il importe de soutenir les intérêts qui soutiennent si puissamment le gouvernement et l'état. Je serais désolé d'acheter une réduction dans le prix du pain au risque de faire tort à ces intérêts fondés et en possession qui sont essentiels à la sûreté de l'ordre social. » Contraints d'agir et de parler tous les jours, les plus prudens ministres ne réussissent pas toujours à ne rien faire et à ne rien dire qui ne convienne également aux besoins du présent et aux chances de l'avenir.

Malgré son utilité évidente, le bill qui établissait la nouvelle police municipale rencontra, parmi les aveugles adorateurs du passé, une fougueuse opposition. Un cabinet militaire voulait, disait-on, introduire en Angleterre la police despotique des états du continent, avec son espionnage domestique. Des journaux accrédités se lamentèrent de voir l'ancien régime des hommes du guet (*watchmen*) impitoyablement aboli. Une adresse fut présentée au roi George IV pour le conjurer d'ouvrir les yeux, d'invoquer le nom de l'Éternel et de rallier autour de lui son peuple, car un complot était formé pour renverser la maison de Hanovre et porter au trône le duc de Wellington, à l'aide des catholiques irlandais qui s'enrôleraient dans la nouvelle police. Les peuples ont tour à tour des terreurs et des espérances également puériles et folles.

Tout réussissait au cabinet : il gagnait de grandes batailles parlementaires, il accomplissait de grandes réformes sociales, et pourtant, au lieu de se fortifier, il s'affaiblissait; il ne triomphait qu'à l'aide de ses anciens adversaires; il perdait, en triomphant, une partie de ses anciens amis. L'hésitation et la confusion pénétraient dans ces puissans partis politiques, si longtemps disciplinés et fidèles sous leur

drapeau. Les whigs marchaient avec un sourire ironique à la suite de Wellington et de Peel; parmi les tories, les uns s'éloignaient d'eux avec tristesse ou avec colère; les autres les suivaient avec inquiétude : « Peel n'a pas de reins, disait-on; il ne sait pas faire tête à ceux qui le poussent. » M. Peel semblait lui-même quelquefois un peu embarrassé de sa situation; soit nécessité, soit dessein, il ne poursuivait pas vigoureusement, dans l'administration de l'Irlande, les conséquences libérales de l'émancipation des catholiques; il laissait aux orangistes tout leur pouvoir; il prenait soin que le duc de Wellington demeurât bien, aux yeux du public, le chef du cabinet, comme pour se mettre à couvert sous un nom plus imposant que le sien. Le pouvoir était inerte et chancelant au milieu de ses triomphes.

La révolution de 1830 en France vint mettre au jour cette situation et en presser les conséquences. Au premier bruit qui en parvint à Londres, quand on n'y savait encore que les ordonnances de juillet : « Que faut-il penser de ceci? » demanda quelqu'un au duc de Wellington. — C'est une nouvelle dynastie, répondit le duc. — Et quel parti prendrez-vous? — D'abord un long silence, puis nous nous concerterons avec nos alliés pour agir. » Le duc de Wellington pressentait bien l'avenir de la France, et mal sa propre conduite dans son pays. Quand l'événement fut accompli et complétement connu, une sympathie vive et générale éclata en Angleterre; des hommes prudens s'inquiétaient, des tories rigoureux blâmaient; mais le sentiment public tenait peu de compte des scrupules et des alarmes. C'étaient les principes, c'étaient les exemples de la révolution de 1688 que venait de pratiquer la France; l'Angleterre applaudit avec enthousiasme; le mouvement national l'emporta sur les dissidences de parti et sur les inquiétudes du pouvoir. A ce moment même, les embarras du cabinet Wellington-Peel avaient redoublé; il servait un nouveau roi, Guillaume IV venait de monter sur le trône; il attendait un nouveau parlement; trois jours avant la révolution de juillet, la chambre des communes avait été dissoute. Le duc de Wellington ne put « ni garder un long silence, ni attendre pour se concerter avec ses alliés. » Il s'empressa de reconnaître la nouvelle monarchie française, acceptant, devant la nouvelle chambre des communes qu'élisait l'Angleterre, la responsabilité de la nouvelle politique où l'entraînait cette adhésion.

Il en sentit bientôt tout le poids. Peu avant la mort de George IV, M. O'Connell avait proposé, dans la chambre des communes, la réforme parlementaire la plus radicale, les parlemens triennaux, le suffrage universel, le scrutin secret. Une immense majorité avait repoussé sa proposition, mais la réforme était restée à l'ordre du jour; une motion de lord John Russell demandant à la chambre

de déclarer « qu'il convenait d'élargir les bases de la représentation nationale » avait réuni 117 suffrages contre 213, et dans le cours de l'automne, M. Peel et le duc de Wellington lui-même, se promenant à travers le pays, entre autres à Manchester et à Birmingham, ne s'étaient point montrés résolus de tout repousser à ce sujet. Le nouveau parlement à peine réuni, la question reparut, poussée avec bien plus d'ardeur. Le 2 novembre 1830, dans le débat de l'adresse en réponse au discours du trône, lord Grey, tout en désavouant les idées radicales, déclara qu'il regardait une réforme dans le système électoral comme aussi inévitable que juste, et somma le gouvernement de s'y préparer. Le duc de Wellington se leva : « Quant à moi, dit-il, je ne connais aucun système de représentation meilleur ni plus satisfaisant que celui dont jouit l'Angleterre; ce système possède et mérite de posséder la pleine confiance du pays. J'irai plus loin : si le devoir m'était imposé en ce moment de former une législature pour un pays quelconque, surtout pour un pays à grandes richesses de toute sorte comme le nôtre, je ne pense pas que je parvinsse jamais à former une législature comparable à celle-ci, car la sagesse humaine n'atteint pas du premier coup à une institution si excellente..... Je ne suis donc point prêt à proposer la mesure à laquelle a fait allusion le noble lord. Non-seulement je n'y suis pas prêt, mais je déclare que, tant que j'occuperai un poste dans le gouvernement de mon pays, je m'opposerai à cette mesure quand d'autres la proposeront. »

Ni l'opposition dans les chambres, ni le public au dehors, ni probablement la plupart des membres mêmes du cabinet ne s'attendaient à une déclaration si péremptoire. L'irritation des partisans de la réforme fut extrême et se répandit rapidement parmi le peuple. Le roi Guillaume IV devait aller dîner le 9 novembre dans la Cité. On annonça de toutes parts que des démonstrations violentes éclateraient, que le duc de Wellington serait gravement insulté, peut-être menacé; on s'inquiéta pour la sûreté du roi lui-même. Les événemens de Paris enflammaient ou alarmaient encore les esprits; la fermentation populaire et le trouble du pouvoir croissaient d'heure en heure. Le cabinet chancelant ne voulut pas accepter la responsabilité de la sédition ni de la répression que la promenade royale à travers les rues pouvait entraîner. Une proclamation annonça la veille qu'elle n'aurait pas lieu, non plus que le dîner de la Cité. Pendant deux jours, les deux chambres retentirent à ce sujet d'interpellations, d'explications et de débats. Le duc de Wellington se défendit avec quelque embarras, M. Peel le soutint loyalement, en essayant d'ouvrir quelques perspectives de conciliation; mais les whigs, qui touchaient à la victoire, n'avaient garde de souffrir qu'elle

fût ajournée. Le 15 novembre, une proposition du chancelier de l'échiquier, pour la liste civile du nouveau règne, fut rejetée par 233 suffrages contre 204, et le lendemain 16, le duc de Wellington et M. Peel annoncèrent dans les deux chambres que le cabinet se retirait, et que le roi avait chargé lord Grey de former une administration.

Dans le public et parmi les vainqueurs eux-mêmes, plusieurs auraient voulu séparer M. Peel des vaincus et le gagner à la cause de la réforme. Il n'y était pas, disait-on, absolument contraire; le duc de Wellington l'entraînait dans son égoïste entêtement, et la haine des ultra-tories ne lui pardonnait pas l'émancipation des catholiques. M. Peel repoussa toutes ces insinuations, et tomba sans hésiter avec ses collègues. Il ne se taisait pas cependant sur les causes de leur chute, et se préparait à ne se conduire désormais que selon sa propre pensée et pour le grand avenir qui lui était depuis si longtemps prédit : « Depuis un an, disait-il le lendemain même de sa retraite, le gouvernement trébuche et ne marche pas. Nous nous sommes aliéné les tories sans nous concilier les whigs. La chute du cabinet était infaillible. Le duc, par sa déclaration contre toute réforme, a accéléré la catastrophe. Le chef de l'administration ne doit jamais laisser pénétrer ses secrets. On peut tout faire, mais on ne peut pas tout dire. Supposez qu'un ministère soit opposé à toute réduction de taxes, on peut agir sur ce principe et ne point réduire les taxes; mais qu'on le dise formellement une seule fois, le cabinet est renversé. Pour moi, ma conduite est tracée : je ne suis l'ennemi que des radicaux. Le gouvernement l'est également; en cela, je le soutiendrai. Pour le reste, j'attends la profession de foi politique des ministres; je saurai alors si je leur suis, ou non, opposé. »

V.

Il ne tarda guère à le savoir. Proposé le 1er mars 1831 par lord John Russell, le bill de réforme parlementaire, à travers de laborieuses complications et de violens orages, absorba pendant dix-sept mois, jusqu'à l'adoption définitive en août 1832, l'attention passionnée du public comme des chambres, et durant tout ce temps, dans toutes les phases de cette grande lutte, M. Peel, devenu sir Robert Peel depuis la mort de son père, combattit sans relâche la mesure. Il la combattit comme née sous de mauvais auspices, comme excessive en soi et dénaturant la constitution du pays, comme soutenue par de mauvais moyens. C'était, dit-il, une réforme soulevée en Angleterre par le vent révolutionnaire venu de France, et

dont on poursuivait le triomphe en fomentant parmi le peuple les idées, les passions, les pratiques révolutionnaires : « Notre jugement est troublé par ce qui vient de se passer chez nos voisins..... J'admets que leur résistance à un exercice illégal de l'autorité a été juste; mais considérez quels effets a sur la prospérité nationale, sur l'industrie, sur le bonheur des familles, la résistance populaire, même juste..... Ne vous laissez pas entraîner par cette excitation momentanée; ne la prenez pas pour votre seul guide. Tout ce que je vous demande, c'est du temps pour délibérer sur une question si grave..... Quand le peuple anglais reprendra son ferme bon sens, il vous reprochera d'avoir sacrifié la constitution du pays au désir d'exploiter une explosion de sentimens populaires..... Vous n'ajoutez pas à l'édifice social une construction nouvelle pour satisfaire aux progrès de ceux qui l'habitent; vous renversez l'ancien édifice pour lui en substituer un nouveau..... Je combattrai ce bill jusqu'au bout, parce que je le crois fatal à notre heureuse forme de gouvernement mixte, fatal à l'autorité de la chambre des lords, fatal à cet esprit de suite et de prudence qui a valu à l'Angleterre la confiance du monde, fatal à ces habitudes, à ces pratiques de gouvernement qui, en protégeant efficacement la propriété et la liberté des personnes, ont donné au pouvoir exécutif de l'état une vigueur inconnue à tout autre temps et dans tout autre pays..... Aucun intérêt personnel ne dicte ma conduite, je n'ai point de bourg à défendre; je n'ai contracté aucune obligation envers les possesseurs de l'influence que cette mesure veut détruire..... Je demande qu'on ne me range point parmi les hommes qui tentent de déprécier les classes moyennes de la société dans notre patrie; je suis moi-même issu de ces classes et fier de leur appartenir. Et bien loin de faire peu de cas de leur intelligence et de leur influence, je vous dis, à vous qui parlez sans cesse d'en appeler au peuple, que si ces classes moyennes ne montraient pas plus de prudence, de jugement et de modération que leurs gouvernans, je désespérerais des destinées de mon pays..... Si le bill proposé par les ministres est adopté, il introduira parmi nous la pire et la plus vile sorte de despotisme, le despotisme des démagogues, le despotisme du journalisme, ce despotisme qui a poussé des contrées voisines naguère heureuses et florissantes sur le bord de l'abîme. »

Ce n'était pas dans le seul parti tory que fermentaient ces alarmes; l'un des hommes les plus éclairés et les plus considérés de l'Angleterre, whig de principes et spectateur aussi désintéressé qu'attentif de ce grand débat, m'écrivait le 4 mai 1831 : « Le cours des choses humaines pousse depuis longtemps les nations de l'Europe occidentale vers la démocratie; c'est le fruit de la diffusion des richesses et des lumières; mais je ne vois pas pourquoi il était nécessaire d'ac-

célérer dans l'ordre social un changement qui eût pu être judicieusement réglé, et qui, graduellement amené, n'eût pas été accompagné des maux que j'en redoute aujourd'hui. Tout le monde admet ici qu'une réforme dans notre parlement, bien moindre que celle que nous jettent à pleines mains nos ministres, eût été reçue de la partie modérée de la nation avec reconnaissance et même avec quelque surprise. » Parmi les défenseurs même du bill de réforme, quelques-uns, et des plus éminens, se montraient touchés de ces inquiétudes, et cherchaient à la mesure d'autres motifs pour la justifier pleinement : « S'il ne s'agissait en ceci que de la réforme des institutions, disait sir James Mackintosh, je pourrais me joindre au cri tant répété qu'on va trop loin, ou du moins trop vite, plus loin et plus vite que ne le conseillerait une sage politique; mais la réforme actuelle est surtout un moyen de regagner la confiance nationale, et je fais moins de cas du plan même que de l'esprit qui l'anime et s'y révèle..... Les classes supérieures de la société, en se confiant avec éclat au peuple, peuvent raisonnablement se promettre qu'à son tour le peuple se confiera en elles. Pour atteindre ce but, il faut non-seulement qu'elles soient, mais qu'elles paraissent libéralement justes et généreuses. La confiance ne s'achète que par la confiance. »

Contre une mesure à ce point contestée, l'opposition semblait avoir des chances de succès. Beaucoup de tories s'en flattaient, et dirigés par un homme d'un esprit vigoureux, net, précis, pratique, et d'une volonté aussi persévérante que passionnée, M. Croker, ils s'efforçaient de saisir dans le débat tous les incidens qui pouvaient infliger au cabinet whig un échec grave, déterminer sa chute, ramener les tories au pouvoir, et les mettre ainsi en état, soit de faire échouer la réforme, soit de substituer au bill proposé par lord John Russell une mesure moins fatale à leur parti; mais sir Robert Peel n'entrait point dans ce dessein; au fond, il ne le croyait pas praticable. L'impulsion populaire en faveur du bill était réellement très forte; les esprits les plus élevés, les orateurs les plus éloquens de l'Angleterre invoquaient la réforme avec une conviction passionnée, et comme encore plus indispensable qu'irrésistible : « Regardez loin de vous, autour de vous, partout, s'écriait M. Macaulay; tout présage à ceux qui s'obstinent dans une vaine lutte contre l'esprit du temps une défaite assurée. La chute du plus superbe trône du continent retentit encore à nos oreilles; le toit d'un palais anglais donne un triste asile à l'héritier exilé de quarante rois; de tous côtés nous voyons les anciennes institutions renversées, les grandes sociétés bouleversées. Maintenant, pendant que le cœur de l'Angleterre est encore sain, pendant que les anciens sentimens, les anciennes insti-

tutions conservent encore chez nous un pouvoir et un charme qui peuvent s'évanouir bientôt, dans ce moment encore propice, dans cette heure de salut, prenez conseil, non des préjugés, non de l'esprit de parti, non du honteux orgueil d'une obstination fatale, mais de l'histoire, de la raison, des siècles passés, des redoutables symptômes de l'avenir. Rajeunissez l'état; sauvez la propriété divisée contre elle-même; sauvez la multitude livrée à ses ingouvernables passions; sauvez l'aristocratie compromise par son pouvoir impopulaire; sauvez la plus grande, la plus belle société, la plus admirablement civilisée qui ait jamais vécu, des calamités qui peuvent en quelques jours ravager ce riche héritage de tant de siècles de sagesse et de gloire. Le danger est immense; le temps est court. Si ce bill doit être rejeté, je prie Dieu qu'aucun de ceux qui concourent à le faire rejeter ne regrette un jour amèrement et vainement son vote au milieu de la ruine des lois, de la confusion des rangs, de la spoliation des richesses et de la dissolution de l'ordre social. »

Ces sombres pronostics, ce puissant langage portaient quelque trouble dans l'âme de Peel. En général, quand il se trouvait en face de l'opinion populaire, il était plus enclin à s'en exagérer qu'à s'en dissimuler la force, et même en lui résistant il se flattait peu de la vaincre. A peine sorti d'ailleurs des embarras et des amertumes que lui avait fait subir l'émancipation des catholiques, il ne se sentait ni en état ni en goût de recommencer sitôt la même manœuvre, et de se faire encore une fois, au nom de la nécessité, l'exécuteur d'une politique qu'il avait longtemps combattue. Son vrai et intime désir était que la question de la réforme parlementaire fût vidée par ses adversaires, et qu'il pût rentrer en lutte avec eux dans une arène déblayée d'un si périlleux écueil. Près du terme de ce grand débat, il fut appelé à manifester clairement sa pensée. Triomphant dans la chambre des communes, le bill était près d'échouer dans la chambre des lords; pour le faire passer, lord Grey demandait au roi la faculté de créer autant de pairs qu'il le jugerait nécessaire; sinon, le cabinet whig se retirait. Guillaume IV accepta cette retraite, et entra en pourparlers avec les tories pour qu'ils reprissent le pouvoir, mais sous la condition d'acquitter la parole du roi envers le peuple en présentant un bill de réforme équivalent, pour les points essentiels, à celui des whigs. Plus hardi dans l'action et moins préoccupé des difficultés de situation ou de principes que sir Robert Peel, le duc de Wellington était prêt à accepter. Peel refusa : « On lui offrait, dit-il, le poste qui, dans la vie politique, est regardé comme l'objet le plus élevé de l'ambition; mais lui, qui venait de combattre obstinément et dans son principe même le bill de réforme, pouvait-il se lever, comme ministre, pour recommander l'adoption d'une mesure sem-

blable? J'ai refusé sur-le-champ, par l'impulsion du moment. Une mûre réflexion n'a fait que confirmer en moi cette impulsion; ni l'autorité, ni l'exemple d'aucun homme ni d'aucune réunion d'hommes ne pourraient me déterminer à accepter le pouvoir dans de telles circonstances et à de telles conditions. » Devant ce refus péremptoire de Peel, toute espérance des tories s'évanouit; le cabinet whig se reforma; la plupart de ses adversaires, en s'absentant, à la demande du roi, de la chambre des pairs, laissèrent passer le bill de réforme. La question ainsi vidée, le parlement fut dissous; les élections donnèrent aux réformateurs whigs ou radicaux une immense majorité, et le 5 février 1833 sir Robert Peel rentra dans la nouvelle chambre des communes, à la tête d'une petite armée de vaincus qui s'empressèrent de serrer autour de lui leurs rangs, tristes, mais bientôt dociles et disciplinés sous sa direction, par nécessité autant que par choix.

VI.

Dès l'ouverture de la session, dans le débat de l'adresse, sir Robert Peel s'empressa d'indiquer la conduite qu'il se proposait de tenir : « C'est mon devoir, dit-il, d'appuyer la couronne, et l'appui que je donne m'est commandé par des principes parfaitement indépendans et désintéressés. Je n'ai nul autre dessein que de défendre les lois, l'ordre, la propriété et la moralité publique. Ce que je fais ce soir indique ce que je ferai désormais en toute occasion. Qu'on ne dise pas que j'agis ainsi par le désir de rentrer au pouvoir. Je sens qu'entre moi et le pouvoir il y a un abîme plus profond peut-être que pour tout autre membre de cette chambre... Je serais heureux de donner mon appui aux honorables chefs du gouvernement actuel à raison de ma confiance en eux comme hommes publics; je regrette de dire que je ne le fais point par ce motif. Je leur donne mon appui parce qu'ils sont les ministres de la couronne et qu'ils en ont besoin. Je ne voudrais pas manquer de respect à la chambre; mais, je dois le dire, le grand changement qu'on a apporté dans sa constitution impose aux hommes qui sont disposés à s'unir à moi dans la vie publique un changement de conduite... Quand la chambre des communes était divisée en deux grands partis, l'un en possession, l'autre en dehors du pouvoir, mais tous deux fermes et confians dans leurs principes, il était naturel et juste que les derniers adoptassent la conduite la plus propre à renverser leurs adversaires... Les circonstances sont changées et je ne me sens plus en droit de pratiquer ce qui a pu être la tactique légitime et nécessaire des

partis. Aussi longtemps que je verrai le gouvernement disposé à défendre contre toute innovation téméraire les droits de la propriété, l'autorité des lois, l'ordre de choses établi et régulier, je croirai de mon devoir, sans tenir aucun compte des sentimens de parti, de me ranger de son côté... Et en disant cela, je n'admets nullement la justesse des insinuations qui représentent le parti avec lequel j'ai l'honneur de marcher comme ennemi de toute réforme. Je me suis opposé à votre réforme parlementaire parce que j'avais dans la chambre, telle qu'elle était alors constituée, la ferme confiance qu'elle saurait admettre toutes les réformes utiles, graduelles et sûres. Je n'ai jamais été opposé à ces réformes-là... Mais je l'avoue franchement, je crains que la chambre qui siége maintenant ne soit trop portée à croire que tout est mal dans ce qui est établi et ancien; je ne doute point des bonnes intentions de la majorité, mais je crains que la plupart de ses membres n'arrivent ici avec cette impression que les institutions sous lesquelles ils ont jusqu'ici vécu sont pleines d'abus à réformer, et qu'ils n'aient une confiance trop présomptueuse dans nos moyens d'y porter remède... Trois mois ne se passeront pas, j'en suis convaincu, qu'ils ne se voient déçus dans leurs espérances; il est absolument impossible qu'elles soient satisfaites... J'ai appris avec satisfaction que les ministres de sa majesté, disposés à réformer tous les abus réels, étaient en même temps résolus de s'en tenir à la constitution de la chambre des communes telle qu'elle est faite maintenant, et de repousser toute expérience qui pourrait jeter de nouveau le trouble dans l'esprit public. Je suis décidé à les soutenir dans cette résolution. »

Pendant deux ans et deux sessions du parlement, en 1833 et 1834, aucun incident ne vint troubler sir Robert Peel dans cette ligne de conduite, et il y persista avec autant de succès que de constance. Les grandes questions se pressaient à la porte et dans l'enceinte des chambres : pour l'Angleterre, la réduction des impôts, la réforme des corporations municipales, l'introduction du scrutin secret dans les élections; pour l'Irlande, la réforme de l'église anglicane et de la distribution de ses richesses, les mesures de répression contre les désordres sanglans dont l'Irlande était encore le théâtre, même la révocation de l'union des deux royaumes et le retour à leurs parlemens séparés. Je ne rappelle ici que les grandes affaires. Toutes les idées, tous les desseins qui, depuis quinze ans, avaient été dans les salons, dans les journaux ou dans les chambres, l'objet des conversations, des écrits et des discours de l'opposition whig ou radicale, étaient maintenant à l'ordre du jour, comme autant de propositions formelles qui demandaient à devenir des lois. Sur toutes ces questions, à mesure qu'elles se présentaient, sir Robert Peel était prêt et apportait

dans les débats un avis positif, une vaste et exacte connaissance des faits, cette éloquence tempérée qui réussit à convaincre sans se faire passionnément admirer, et cette autorité peu expansive, mais sûre d'elle-même, qui conquiert la confiance quand même elle n'entraîne pas la sympathie. Il ne se renfermait point dans les principes absolus des vieux tories ni dans les prérogatives extrêmes du pouvoir, il ne repoussait point toute innovation : il se montrait au contraire préoccupé de l'état nouveau de la société et de la nécessité de lui donner les satisfactions morales et les prospérités matérielles auxquelles elle aspirait; mais il défendait résolûment, contre toute atteinte directe ou indirecte, la propriété publique ou privée, les droits et les lois en vigueur, la couronne, l'église, toutes les bases de l'ordre social et de l'ordre national, inscrivant hautement sur son drapeau cette maxime qu'à tout prendre les institutions de l'Angleterre étaient bonnes, la société anglaise bien réglée, et que toute innovation, plutôt suspecte, à ce titre, que favorable, était tenue de subir de fortes épreuves de discussion et de temps avant de se faire admettre aux dépens du régime établi. « Je repousse le scrutin secret, disait-il, parce qu'il rendrait cette chambre plus démocratique qu'elle n'est déjà, et je la crois assez démocratique, aussi démocratique que le comportent les principes de notre constitution et le maintien de la juste autorité des autres branches de la législature. On dit que le scrutin secret annulerait l'influence de la propriété foncière. J'affirme que, si l'influence de la propriété foncière était annulée, la sécurité de toute propriété et la stabilité de tout gouvernement disparaîtraient en même temps. Il est absurde de dire qu'un homme qui possède dix mille livres sterling de revenu ne doit pas avoir, dans la législature du pays, plus d'influence que celui qui ne possède qu'un revenu de dix livres. Pourtant l'un et l'autre ne votent qu'une fois. Comment cette injustice, cette inégalité choquante peut-elle être redressée sinon par l'exercice de l'influence? Comment le gouvernement éviterait-il de tomber dans la démocratie pure si l'influence n'appartenait qu'au nombre? J'ai aussi, contre le scrutin secret, une autre raison : après le grand changement fait l'an dernier dans notre système électoral, un autre changement non moins grave serait un acte de déraison. N'y aura-t-il donc, dans ce système, plus de fixité? Ne nous laissera-t-on pas le temps de juger les effets du changement déjà accompli? Tant que je n'aurai pas de fortes preuves de quelque vice dans le système aujourd'hui en vigueur, je m'opposerai à tout changement nouveau. Par cette continuelle série d'expériences sur nos institutions, nous renversons l'un des plus solides appuis du gouvernement, nous tarissons l'une des plus pures sources du pouvoir légitime, car nous détruisons le res-

pect et l'attachement pour l'ordre établi. Quand je n'aurais que ce seul motif, je repousserais la proposition. »

Ce bon sens éclairé, conservateur par droiture d'esprit et intelligence morale plutôt que par intérêt et par tradition, ne donnait pas pleine satisfaction aux idées ni aux passions des vieux tories, et ils suivaient Peel avec quelque inquiétude, mêlée parfois de quelques murmures, comme un défenseur indispensable, non comme un représentant vrai et un guide assuré. En Irlande surtout, les orangistes ne se laissaient pas contenir ni diriger par sa prudente équité, et ils lui causaient souvent, par la violence de leur langage et de leur conduite envers les catholiques, autant de déplaisir que d'embarras. Il était ainsi, de ce côté, le chef d'un parti dont il n'était pas, ni par son origine, ni par le fond de ses idées, ni par ses goûts. En revanche, son renom et son crédit dans le gros de la nation, au sein des classes moyennes, dans le clergé, la magistrature, le barreau, l'industrie, le commerce, s'étendaient et s'affermissaient à vue d'œil. De jour en jour, on prenait plus de confiance dans l'honnêteté prudente de ses vues, dans son habileté financière et administrative, dans son intelligence des intérêts nationaux et sa sympathie pour les sentimens publics. Attentif et prévoyant, il ne laissait échapper aucune occasion de rendre, soit à ces classes en général, soit à leurs représentans considérables, quelque important service. En accomplissant l'émancipation des catholiques, il avait offensé bien des membres de l'église anglicane d'Irlande; mais il défendait si fermement, contre les dissensions et les hésitations du cabinet whig, l'inviolabilité des biens de cette église et de leur destination pieuse, qu'elle oubliait sa rancune et prêtait à Peel tout son appui. Un juge intègre et honoré à Dublin, le baron Smith, qui avait fait devant le grand jury une sortie un peu âpre contre les agitateurs, séides d'O'Connell, fut violemment dénoncé et attaqué dans la chambre des communes par O'Connell lui-même. Les whigs intimidés le livraient presque à la vengeance de leur tyrannique, mais nécessaire allié. Peel prit hautement sa défense, défendant aussi dans sa personne l'indépendance des magistrats et le sentiment du public anglais, indigné qu'O'Connell imposât son joug au cabinet. Chaque incident, chaque question grossissait et ralliait ainsi autour de sir Robert Peel ce nouveau parti d'ordre et de gouvernement qui soutenait les principes du pouvoir sans l'exercer, repoussait les invasions de l'esprit démocratique sans avoir un aristocrate pour chef, et tenait à honneur de s'appeler le parti conservateur, autant pour se distinguer du vieux parti tory que pour inscrire son nom sur son drapeau.

Cependant le cabinet whig était en proie aux plus fâcheux embarras et à un visible déclin. Pendant ses longues années d'opposi-

tion, il avait promis ou laissé espérer, en fait de réformes et de progrès, beaucoup plus qu'il ne pouvait faire, et maintenant qu'il était au pouvoir, on exigeait de lui bien plus encore qu'il n'avait promis. Il n'y a guère de pire condition pour un gouvernement que d'être aux prises avec des espérances à la fois ardentes et vagues, et nuls peuples ou nuls partis ne sont si difficiles à gouverner que ceux qui veulent immensément, sans bien savoir quoi. Si le cabinet de lord Grey n'avait eu pour mission que la réforme parlementaire, il eût pu se reposer avec orgueil : il avait accompli cette œuvre, et bien plus encore. En Irlande, il avait profondément modifié, dans l'intérêt des catholiques, la condition de l'église anglicane, et reporté sur les propriétaires protestans la plus large part du fardeau des dîmes. En Écosse, il avait réformé les principaux abus du régime municipal. L'Inde et la Chine avaient été ouvertes au commerce libre. A l'éternel honneur de l'Angleterre, il avait aboli l'esclavage dans ses colonies. C'était là, à coup sûr, pour quatre années, une ample moisson de réformes. Mais ce cabinet était né d'un grand souffle d'opinion et d'ambition démocratique suscité par la révolution de France. Il était poussé et soutenu par une école de réformateurs philosophes, les radicaux disciples de Bentham, amis sincères de la justice et de l'humanité, mais logiciens rigoureux et impatiens, qui voyaient à peu près partout, dans la société et les institutions anglaises, des innovations pressantes et systématiques à réaliser. Il ne pouvait se passer de l'appui d'O'Connell, qui, à son tour, ne pouvait se dispenser de complaire aux passions de ses compatriotes, opprimés depuis tant de siècles, et trop grossiers, trop ignorans, trop irrités, trop misérables, pour comprendre et accepter les lenteurs nécessaires de la réparation. Assailli par ces exigences sans mesure et sans terme, compromis par ces alliances, dont s'offensait l'orgueil ou s'inquiétait le bon sens anglais, le cabinet whig hésitait, avançait, s'arrêtait, accordait, se rétractait; mais ni ses concessions alternatives ne réussissaient à satisfaire ses alliés divers, ni la haute considération de ses deux chefs dans les deux chambres, lord Grey et lord Althorp, ne suffisait pour arrêter le cours de son déclin.

Quand la situation commune est si difficile, les embarras de personnes ne manquent jamais d'éclater. Les dissidences d'opinion, les inégalités d'allure, les incompatibilités d'humeur portèrent bientôt le trouble dans le cabinet. Le gendre de lord Grey, lord Durham, esprit élégant, cœur généreux, mais enfant gâté de la fortune aristocratique, de l'encens domestique et de la faveur populaire, donna le premier l'exemple du dégoût; il sortit du cabinet pour cause de santé, dit-on, mais plus vraisemblablement parce qu'à son avis on n'allait ni assez vite ni assez loin dans les voies libérales. Quelques

mois après, et pour des motifs plus sérieux, quatre ministres plus importans, lord Stanley, sir James Graham, le duc de Richmond et le comte de Ripon se retirèrent également : pas plus que sir Robert Peel, ils ne voulaient consentir à détourner de leur destination primitive et purement religieuse l'excédant des revenus de l'église d'Irlande pour l'appliquer à l'éducation publique. Deux mois plus tard, une autre question irlandaise, le bill de répression contre les désordres et les violences en Irlande, amena une retraite bien plus grave; le chef du cabinet réformateur, lord Grey, fier, susceptible, esprit plus élevé que clairvoyant, inhabile à se défendre des petites menées qu'il était incapable d'ourdir, prompt d'ailleurs à la lassitude et à l'ennui, crut son honneur blessé et sa situation faussée par quelques démarches de quelques-uns de ses collègues et quelques démêlés intérieurs du cabinet; il donna sa démission. Au lieu de se retirer avec leur chef selon l'usage, les ministres restèrent et prirent un autre chef, lord Melbourne. Ainsi radoubé avec plus d'adresse que d'éclat, le cabinet whig continuait de vivre languissamment lorsqu'au mois de novembre 1834, la mort de lord Spencer appela à la chambre des pairs son fils aîné, lord Althorp, chef de la chambre des communes, où il était très difficile à remplacer. Lord Melbourne se rendit à Brighton pour soumettre au roi les nouvelles combinaisons que cet incident rendait nécessaires. Guillaume IV ne les approuva point, se plaignit de quelques-uns de ses conseillers et déclara son intention de remettre le pouvoir en d'autres mains. Toujours de sang-froid et de bonne grâce dans toutes les situations, lord Melbourne se chargea de porter lui-même au duc de Wellington la lettre par laquelle le roi l'invitait à former un nouveau cabinet, et le lendemain 15 novembre, à la grande surprise du public, le *Times* annonça la nouvelle en ces termes : « Les ministres whigs sont dehors; c'est la reine qui a tout fait. »

C'est la manie des politiques peu sérieux d'imputer leurs revers à quelque cause cachée et inattendue. La reine Adélaïde était ardemment tory; mais ni son influence, ni le penchant semblable, quoique plus incertain, du roi, n'auraient amené la chute du cabinet whig, si sa décadence ne l'avait préparée. Appelé à Brighton pour lui succéder, le vieux chef des tories, le duc de Wellington, donna un grand exemple de modestie à la fois et de puissance : « Ce n'est pas à moi, dit-il au roi, c'est à sir Robert Peel que votre majesté doit demander de former un cabinet, et qu'il appartient de le diriger. Dans la chambre des communes sont la difficulté et la prépondérance; c'est son chef qu'il faut à la tête du gouvernement. Je servirai sous lui, dans le poste qu'il plaira à votre majesté de me confier. » Le roi n'objecta point; mais Peel était absent : depuis un

mois, il était parti avec sa famille pour l'Italie. Lord Wellington offrit, en attendant son retour, de se charger de la responsabilité du gouvernement tout entier, et, de concert avec lord Lyndhurst, il fit en effet pendant trois semaines ce qu'il avait offert, conduisant seul plusieurs départemens ministériels, et attaqué par les rigoristes constitutionnels pendant que le public admirait en souriant sa confiante hardiesse et son infatigable empressement à servir le roi et l'état. Rejoint à Rome par les lettres qui le rappelaient, sir Robert Peel arriva à Londres le 9 décembre 1834, et accepta sans hésiter sa difficile mission. Souhaitant vivement d'ôter dès l'abord à son cabinet toute couleur d'exclusion et de réaction, il fit tous ses efforts pour y faire entrer lord Stanley et sir James Graham, membres naguère du cabinet whig, et qui avaient tous deux soutenu la réforme parlementaire. Ils refusèrent. Réduit à tenter de gouverner sous la nouvelle constitution du parlement, avec les seules forces du parti qui l'avait combattue, Peel manifesta immédiatement, dans une adresse à ses électeurs de Tamworth, ce qu'il pensait de sa situation et la conduite qu'il se proposait de tenir :

« Je n'accepterai jamais le pouvoir, dit-il, à la condition de me déclarer apostat des principes qui ont réglé jusqu'ici mes actions. En même temps je n'admettrai jamais que j'aie été, avant ou après le bill de réforme, le défenseur des abus et l'ennemi des réformes judicieuses. J'en appelle avec confiance à la part que j'ai prise dans la grande question du système monétaire, dans l'amélioration de nos lois criminelles, du jugement par jurés, et aux opinions que j'ai professées et suivies en tout ce qui touche à l'administration du pays... Quant au bill même de réforme, je répéterai ici la déclaration que j'ai faite quand je suis rentré dans cette chambre comme membre du parlement réformé; je considère ce bill comme la solution définitive et irrévocable d'une grande question constitutionnelle, solution à laquelle aucun ami de la paix et du bonheur de notre pays ne doit porter atteinte, soit directement, soit par des moyens détournés. S'agit-il de l'esprit du bill de réforme et de ma disposition à l'adopter et à le développer comme règle de gouvernement? Si, par l'adoption de l'esprit du bill de réforme, on entend que nous devons vivre dans un tourbillon d'agitations incessantes, que les hommes publics ne peuvent se soutenir dans l'opinion publique qu'en épousant les impressions populaires de chaque jour, en promettant de redresser immédiatement tout ce qui sera dénoncé comme un abus, en abandonnant ce grand appui du gouvernement, plus efficace que la loi ou la raison même, le respect des droits anciens et des autorités consacrées par le temps; — si c'est là l'esprit du bill de réforme, je n'essaierai même pas de l'adopter. Mais si l'esprit du bill de réforme

implique seulement un examen attentif de nos institutions civiles et ecclésiastiques, examen entrepris dans une disposition bienveillante et pour arriver, en maintenant fermement les droits acquis, au redressement des abus prouvés et des griefs réels, — je puis dans ce cas, pour mes collègues et pour moi, m'engager à agir dans cet esprit et avec cette intention. »

Il se mit sur-le-champ à l'œuvre : la chambre des communes fut dissoute. Les élections donnèrent au parti conservateur cent voix de plus qu'il n'en avait dans la chambre précédente. Les deux partis essayèrent leurs forces sur le choix de l'orateur; le candidat du nouveau cabinet, M. Manners Sutton, fut battu à dix voix de majorité. Loin de regarder cet échec comme insurmontable, Peel se montra, dans la discussion de l'adresse, plein d'ardeur et bien résolu à poursuivre la lutte : « C'est mon devoir, dit-il, mon premier et suprême devoir, de garder le poste qui m'a été remis, et de répondre à la confiance que je n'ai pas cherchée, mais que je ne pouvais décliner. Je vous adjure de ne pas condamner sans entendre, de recevoir du moins les mesures que je proposerai, de les améliorer, si elles sont défectueuses, de les étendre, si elles restent au-dessous de votre attente... Je vous fais de grandes offres, qui ne devraient pas être légèrement rejetées. Je vous offre la perspective d'une paix durable, le retour de la confiance d'états puissans, qui sont disposés à saisir cette occasion de réduire leurs armées et d'éloigner les chances de collisions hostiles. Je vous offre un budget réduit, des améliorations dans notre jurisprudence civile, la réforme de la loi ecclésiastique, le règlement de la question des dîmes en Irlande, leur commutation en Angleterre, l'abolition des abus réels dans l'église, et le redressement des griefs dont les dissidens ont droit de se plaindre... Je vous offre aussi la meilleure chance d'accomplir ces changemens de concert avec les autres pouvoirs de l'état, et de rétablir ainsi entre eux cette harmonie qui assure le maintien des anciennes institutions sans en exclure le perfectionnement. Vous pouvez rejeter mes offres, vous pouvez refuser de les écouter, vous pouvez préférer de faire les mêmes choses par des moyens plus violens; mais si vous agissez ainsi, le temps est prochain où vous vous apercevrez que le sentiment populaire, sur lequel vous comptiez, vous a abandonnés. Vous n'aurez alors d'autre alternative que d'invoquer notre aide, de replacer le gouvernement dans les mains auxquelles vous voudriez l'arracher aujourd'hui, ou de recourir à cette pression du dehors, à ces moyens de compulsion et de violence qui rendront vos réformes vaines et scelleront l'arrêt de mort de la constitution britannique. »

Les faits répondirent aux paroles : plusieurs des mesures que Peel venait d'indiquer furent immédiatement proposées; mais les whigs,

irrités contre la couronne et sûrs de leur force dans la chambre, étaient décidés à l'arrêter dès les premiers pas. Ils avaient pour alliés les haines invétérées de l'Irlande, les passions intraitables des orangistes, O'Connell, qui regardait Peel comme son plus personnel ennemi, les ultra-tories, qui le compromettaient en le soutenant, et les radicaux, trop opposés à l'esprit général de sa politique pour se contenter de ses concessions. A travers les propositions du cabinet, lord John Russell s'empressa de jeter la question sur laquelle sir Robert Peel ne pouvait et ne voulait à aucun prix transiger, l'appropriation à l'éducation publique de l'excédant des revenus de l'église d'Irlande. En vain Peel s'efforça de faire ajourner ce débat et d'obtenir pour les réformes qu'il avait proposées la priorité; après huit jours de discussion ardente, trois votes successifs constatèrent la force supérieure de l'opposition et mirent le cabinet dans une insurmontable minorité. Le lendemain 8 avril, Peel prit la parole : « Je dois annoncer à la chambre, dit-il, qu'après le vote d'hier soir nous nous sommes unanimement sentis obligés, moi et mes collègues, de déclarer au roi que, dans notre conviction, c'était notre devoir de remettre à sa disposition les charges que nous tenions de lui. Nous n'avons pris cette résolution, je n'hésite pas à le dire, qu'avec une extrême répugnance..... Et j'ai la confiance que la grande majorité de cette chambre me fera l'honneur de croire que cette répugnance ne provient que d'un principe politique. Je suis profondément convaincu que, lorsque dans une grande crise un homme public se charge de gouverner les affaires de son pays, il contracte l'obligation de persévérer dans cette tâche aussi longtemps qu'il le pourra avec honneur. Aucune indifférence pour la vie publique, aucun dégoût des fatigues et des ennuis qu'elle impose, aucune considération d'agrément personnel, aucune tristesse de la vie privée n'autorisent un homme public à quitter, sans motif impérieux, le poste où son souverain l'a placé; mais en même temps il y a un grand mal à donner au pays le spectacle d'un gouvernement qui ne trouve pas dans la chambre des communes l'appui nécessaire pour conduire sûrement les affaires du pays et pour exercer sur les actes de cette chambre elle-même une influence que sa confiance seule peut donner. A ce spectacle de faiblesse, il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser. Après tout ce qui est arrivé depuis le commencement de la session, le jour est venu, je pense, où nous devons nous décharger de la responsabilité qui pèse sur nous..... J'ai voulu donner cette explication brièvement et de façon à ne point susciter de sentimens amers. Toute ma vie politique s'est passée dans la chambre des communes, et c'est là aussi que j'en passerai le reste; quelles que soient les luttes des partis, je m'appliquerai toujours, pour mon compte, à

vivre en bons et honorables termes avec la chambre, que j'y sois en majorité ou en minorité. Dans aucune circonstance, quelque pressantes que puissent être ses difficultés, je ne conseillerai jamais à la couronne de renoncer à la force morale qu'elle puise dans une scrupuleuse fidélité aux principes et à la pratique, à l'esprit et à la lettre de la constitution du pays. Cette constitution veut, je pense, qu'après une loyale épreuve un cabinet ne persiste pas à conduire les affaires publiques contre l'opinion décidée de la majorité de la chambre des communes. C'est sous l'empire de cette conviction, profondément enracinée dans mon âme, que je quitte mon poste, en regrettant sincèrement la nécessité qui me contraint à abandonner en ce moment le service du roi. »

La chambre entière écoutait dans un silence plein d'émotion et d'estime. Lord John Russell se fit un devoir de déclarer que le ministre qui se retirait s'était conduit avec la plus honorable fidélité à l'esprit de la constitution, et après quatre mois d'une lutte où le vaincu avait grandi bien plus que les vainqueurs, le cabinet whig, sous la présidence de lord Melbourne, et sans le concours de lord Grey, ni de lord Spencer, ni de lord Brougham, reprit le gouvernement de l'Angleterre.

Il le garda six ans encore, et pendant ces six ans, sir Robert Peel garda aussi l'attitude qu'il avait adoptée après la réforme du parlement, décidé dans toutes les questions, actif dans tous les débats, critiquant sans ménagement le cabinet whig, défendant contre lui et ses alliés, Irlandais ou radicaux, les principes permanens de la société et de la monarchie anglaise, mais ne cherchant ni à l'entraver ni à le renverser, et bien plus occupé d'étendre, d'éclairer, de discipliner le nouveau parti conservateur que pressé de prendre en main le pouvoir. Plus impatiens que lui, ses amis se plaignaient quelquefois de cette longanimité sans résultat et sans terme, et sir Robert crut devoir s'en expliquer publiquement. Une occasion naturelle se présenta. Peu après l'avénement de la reine Victoria, en mai 1838, jaloux de donner à leur chef un témoignage solennel de leur adhésion, et au public une éclatante manifestation de leur force, les membres conservateurs de la chambre des communes, au nombre de 313, offrirent à Peel, dans *Merchant Tailors Hall*, un grand dîner politique où devait en même temps se cimenter l'alliance, enfin déclarée, de lord Stanley et de sir James Graham avec sir Robert et son parti. Peel exposa nettement dans cette réunion sa politique et ses motifs, surtout les motifs de la réserve, en apparence si stérile, qu'il gardait dans une opposition pourtant si décidée. « Il y a, dit-il, quelque impatience parmi nous. Voyant la force que nous possédons, on regrette que nous n'en fassions pas un plus actif usage. La con-

duite qu'une opposition doit tenir dépend en partie des principes qu'elle professe. Nos amis impatiens doivent se rappeler que notre nom même implique une certaine contradiction; nous sommes une opposition conservatrice, nos principes sont ceux qui prévalent en général dans le gouvernement. Ils ne nous permettent pas cette latitude d'action qui peut convenir à une opposition conduite par des principes contraires. Une opposition qui professe que les institutions de ce pays sont un grief, que la société anglaise est un chaos d'abus, a contre le gouvernement un double motif et un double moyen d'attaque. Elle est mécontente de son système, elle censure ses actes, et en même temps elle n'hésite pas à fomenter le mécontentement populaire contre les institutions du pays. Le devoir au contraire que nous imposent à nous nos principes, c'est de maintenir les anciennes institutions du pays. Nous n'avons aucun désir d'élever l'autorité de la chambre des communes au-dessus de la prérogative de la couronne, ni aucun dessein de miner les priviléges de la chambre des lords; nous avons au contraire à cœur de les défendre. Le vaste champ d'opposition ouvert à ceux qui cherchent à réduire nos établissemens publics nous est fermé, car nous voulons que les établissemens maritimes et militaires du pays conservent leur vigueur et leur efficacité. Il ne nous appartient pas d'enflammer l'humeur populaire par la peinture exagérée des abus publics. Nous ne pouvons pas non plus prêter notre aide à la couronne pour mutiler les libertés du peuple... Je conjure ceux de nos amis qui souhaiteraient une action plus décisive de se rappeler par quelle voie, à quelles conditions nous avons acquis la force que nous possédons aujourd'hui : c'est par la modération, par la prudence, en ne nous écartant jamais de nos principes... J'espère que nous ne nous laisserons jamais entraîner, en vue de quelque avantage momentané, à nous allier avec les hommes dont les principes sont contraires aux nôtres. J'espère que nous n'abandonnerons jamais notre devoir dans la chambre des communes, uniquement pour créer au gouvernement des embarras, en le laissant se débattre seul contre ses ennemis ou ses périls. C'est ma ferme conviction qu'en remplissant fidèlement nos fonctions législatives, en blâmant les ministres quand il y a lieu de les blâmer, en amendant leurs mesures quand il y a lieu de les amender, dussions-nous les sauver ainsi de quelques embarras, nous nous assurerons de jour en jour de nouveaux droits à l'estime publique et de nouvelles forces dans le parlement. »

Il y avait dans ce langage autant de bon sens pratique que de sens moral : unies avec persévérance, la modération et la probité politiques servent un parti autant qu'elles l'honorent. Le parti conservateur suivit les conseils de sir Robert Peel, et son progrès continu

prouva de plus en plus que chef et soldats méritaient le pouvoir qu'ils savaient attendre et qu'ils ne recherchaient que si honnêtement.

Pour la seconde fois, les impatiens se crurent un moment au but de leurs vœux. Dans la session de 1839, la décadence du cabinet whig devint visible et rapide. Sur la législation des grains, sur l'état de l'Irlande, sur les embarras suscités à la Jamaïque par l'abolition de l'esclavage, les ministres n'obtinrent que des succès si près d'être des échecs, que le 7 mai, soit découragement, soit dessein de mettre l'opposition à l'épreuve, ils donnèrent leur démission. La reine fit appeler le duc de Wellington, qui, de même qu'en 1835, l'engagea à s'adresser à sir Robert Peel. Sir Robert se déclara prêt à former un cabinet et en indiqua sur-le-champ les principaux membres. La reine les agréa tous, se montrant décidée à soutenir loyalement ses nouveaux conseillers; mais, avec la même franchise, elle témoigna qu'elle regrettait les anciens et croyait n'avoir eu qu'à se louer de leurs services. Les whigs avaient entouré son enfance; depuis qu'elle était sur le trône, lord Melbourne, par l'aménité de son caractère, par l'impartiale liberté de son jugement, par les agrémens de son esprit, tranquillement moqueur et gai, et par des soins à la fois respectueux et presque paternels, lui avait inspiré une confiance et un goût voisins de l'affection. Peel et ses amis en conçurent quelque inquiétude, et pensèrent qu'en prenant le pouvoir ils avaient besoin de prouver qu'eux aussi ils possédaient l'entière confiance de la reine. Peel lui demanda à disposer des principales charges de sa maison. Ce ne fut pas, à ce qu'il paraît, de sir Robert, mais du duc de Wellington lui-même que vint la première idée de cette exigence. La jeune reine en fut choquée : c'était, lui dirent les whigs, une prétention exorbitante et que n'autorisaient point les précédens. On ajoutait que de grandes dames du parti conservateur en avaient parlé comme d'un triomphe sur la reine, disant qu'elles sauraient bien, quand elles formeraient sa cour, la contenir dans les limites constitutionnelles mieux que ne faisaient les whigs. L'impertinence est quelquefois une arme utile, mais plus souvent un dangereux plaisir. Le lendemain du jour où sir Robert avait formé sa demande, il reçut de la reine ce billet :

« La reine, ayant réfléchi sur la proposition que lui a faite hier sir Robert Peel d'éloigner les dames de sa chambre, ne peut consentir à un procédé qu'elle croit contraire à l'usage, et qui répugne à ses sentimens. »

Sir Robert répondit par une longue lettre respectueuse, sensée et constitutionnellement vraie, mais un peu lourde et sans élégance comme sans complaisance. Évidemment il convenait mieux au par-

lement qu'à la cour. La négociation fut rompue et devint dans les chambres l'objet d'un débat. Les conservateurs, Wellington comme Peel, maintinrent leur prétention; les whigs soutinrent le refus de la reine, se déclarant prêts à en accepter la responsabilité. Ils reprirent aussitôt le pouvoir, et sir Robert Peel reprit de son côté, pour deux ans encore, son rôle d'homme de gouvernement dans l'opposition.

Je le trouvai dans cette situation en 1840, quand le roi Louis-Philippe me fit l'honneur de m'envoyer à Londres comme son ambassadeur. Je le vis assez souvent durant ma mission, et nous causâmes librement de toutes choses, de la France, de l'Angleterre, de l'Europe, des rapports des états entre eux comme de l'état intérieur des sociétés. En fait de politique extérieure, et notamment sur la question turco-égyptienne, qui nous occupait alors, il me parut plus curieux que décidé, animé d'un grand esprit de justice et de paix, mais n'ayant sur ce genre d'affaires que des notions peu précises et peu arrêtées, comme un homme qui n'en a pas fait l'objet habituel de ses réflexions et de ses résolutions. Je remarquai plus d'une fois l'empire, mêlé de sympathie et de crainte, qu'exerçaient sur son esprit notre grande révolution de 1789, les idées et les forces sociales qu'elle a mises en jeu. Il ne partageait à ce sujet ni les maximes ni les passions des anciens tories, et au fond de son âme, malgré toutes ses réserves morales, politiques et nationales, ce grand conservateur anglais était lui-même un enfant bien plutôt qu'un ennemi de ce nouvel ordre social qui demeure puissant et fécond en dépit de ses fautes, de ses revers, de ses mécomptes et de ses ténèbres; mais ce qui me frappa surtout dans la conversation de sir Robert Peel, ce fut sa constante et passionnée préoccupation de l'état des classes ouvrières en Angleterre, préoccupation morale autant que politique, et dans laquelle, sous un langage froid et un peu compassé, perçait l'émotion de l'homme aussi bien que la prévoyance de l'homme d'état. « Il y a là, disait-il sans cesse, trop de souffrance et trop de perplexité; c'est une honte comme un péril pour notre civilisation; il faut absolument rendre la condition de ce peuple du travail manuel moins dure et moins précaire. On n'y peut pas tout, bien s'en faut; mais on y peut quelque chose, et on y doit faire tout ce qui se peut. » Dans l'activité de sa pensée et le loisir de sa vie, c'était évidemment là, pour lui, l'idée dominante de l'avenir.

Cet avenir approchait. Depuis ses deux restaurations de 1835 et 1839, le cabinet whig s'usait à durer sans grandir. Dans les sessions de 1840 et de 1841, il recommença à chanceler, et l'on put pressentir pour lui une nouvelle chute. Les attaques de l'opposition devinrent plus pressantes; Peel ne se refusait plus à l'ardeur de ses

amis. Les whigs ne tardèrent pas à s'apercevoir que ses coups étaient plus rudes et seraient peut-être bientôt mortels. Ils essayèrent de l'intimider ou de l'affaiblir en lui prédisant les embarras qui l'attendaient dans l'exercice du pouvoir : « Si, avec les meilleures et les plus pures intentions, dit M. Macaulay, le très honorable baronet venait à entreprendre le gouvernement de ce pays, il reconnaîtrait qu'il lui serait très facile de perdre la confiance du parti qui l'y aurait élevé, et très difficile de gagner celle que possède heureusement le gouvernement actuel, la confiance du peuple irlandais. » C'était par l'Irlande surtout que les whigs se flattaient de se maintenir et de paralyser leur redoutable adversaire. Ils le sommèrent de s'expliquer nettement à ce sujet, et aussi sur toutes ses vues, tous ses principes de conduite, s'il arrivait au pouvoir. Peel accepta sans hésiter le défi. « On demande deux choses, dit-il : l'une, que celui qui va voter qu'il n'a pas confiance dans le gouvernement actuel expose avec précision les motifs de son vote; l'autre, que ceux qui peuvent être considérés comme les successeurs probables des hommes qu'ils attaquent établissent d'après quels principes ils se proposent de conduire les affaires de ce pays. J'admets la pleine justice de la première de ces exigences. La seconde n'est peut-être pas, en droit strict, aussi parfaitement légitime; mais je m'y rendrai très volontiers. Mes réponses à toutes les questions seront complètes et sans réserve. Je sais trop le peu de fond qu'il faut faire sur l'appui des partis qui ne connaissent pas bien les idées du chef qu'ils soutiennent, j'ai trop d'expérience de ces engagemens solennels contractés pour renverser un pouvoir et violés quand le but est atteint, j'ai trop peu d'envie d'obtenir, sous de faux semblans ou par un silence menteur, une confiance trompeuse, pour ne pas accepter avec joie cette occasion de déclarer franchement, sur tous les points que vous avez posés, mes opinions et mes desseins. »

Il commença par résumer les motifs de son opposition, s'adressant tour à tour à ses plus éminens adversaires, à lord Howick, à M. Macaulay, à lord John Russell, plus incisif, plus ironique qu'il n'avait coutume de l'être; puis, revenant à lui-même, il passa en revue toutes les questions, toutes ses opinions sur la réforme, sur les priviléges des chambres, sur la loi des pauvres, la loi des grains, l'émancipation des catholiques, l'administration de l'Irlande, maintenant ce qu'il avait dit, indiquant ce qu'il croirait devoir faire si le pouvoir était dans ses mains, explicite et positif sur les points les plus délicats, entre autres sur la législation des céréales, au-delà peut-être de la nécessité et certainement de la prudence, évidemment entraîné par l'autorité naturelle de son caractère et par le sentiment de sa grande situation. « J'ai fini, dit-il après avoir parlé plus

de deux heures; j'ai accompli le dessein pour lequel je me suis levé; j'ai dit par quels motifs je refuse ma confiance au gouvernement actuel; j'ai déclaré quelle marche je me proposerais de suivre sur les grandes questions d'intérêt public qui divisent l'opinion publique. Je ne saurais répondre à la question que vous me posez : — Quels principes prévaudront si un gouvernement nouveau vient à se former? — Mais ce dont je puis répondre, c'est que si les principes que je professe ne prévalent pas, je ne ferai point partie de ce gouvernement. Il se peut qu'en professant mes principes je perde la confiance de quelques personnes qui, par méprise, ont été jusqu'ici disposées à me suivre. Je regretterai profondément cette confiance; mais j'aime infiniment mieux la perdre que la conserver à un titre faux. Il se peut que les principes que je professe ne puissent être mis en pratique, et qu'un gouvernement qui le tenterait ne trouve pas dans la chambre des communes l'appui nécessaire. Pourtant je ne les abandonnerai pas, je ne chercherai pas à compenser la perte de confiance que je pourrai subir d'un côté de la chambre par le moindre effort pour me concilier la faveur de l'autre. Je persévérerai dans la conduite que j'ai tenue depuis l'adoption du bill de réforme, content du pouvoir réel que je ne cesserai pas d'exercer, indifférent, en ce qui me touche moi-même, au pouvoir officiel, prêt à m'en charger si on me le demande, quelles qu'en soient les difficultés, refusant de l'accepter à des conditions incompatibles avec mon honneur personnel, et dédaignant de le posséder au même titre que ceux qui l'exercent aujourd'hui. »

Le vote de non-confiance dans le cabinet whig fut rejeté encore ce jour-là à une majorité de 21 voix; mais le coup était porté : dans la session suivante, le 27 mai 1841, le même vote, proposé par sir Robert Peel lui-même, fut adopté par 312 voix contre 311. Le cabinet, décidé à épuiser toutes les chances, obtint de la reine la dissolution de la chambre des communes. Les élections le condamnèrent. Ouvert le 24 août 1841, le nouveau parlement, dans le débat de l'adresse, donna, aux conservateurs contre les whigs, 91 voix de majorité. Le 30 août, le cabinet whig remit entre les mains de la reine sa démission, et, trente-deux ans après son entrée dans la chambre des communes, sir Robert Peel, accomplissant l'attente de son père et des compagnons de sa jeunesse, prit effectivement en main le gouvernement de son pays.

GUIZOT.

(*La seconde partie au n° du 15 juin.*)

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

III.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

I. Statuts de la Société générale de Crédit mobilier. — II. Rapports présentés par le conseil d'administration aux assemblées générales du 29 avril 1854, du 30 avril 1855 et du 23 avril 1856.

I.

Nous ne dissimulerons point l'hésitation avec laquelle nous abordons aujourd'hui l'examen de la société générale de Crédit mobilier. Cette société est une institution nouvelle qu'une expérience suffisante n'a point éprouvée, et qui d'ailleurs n'a pas encore mis en pratique quelques-unes de ses combinaisons les plus importantes. Nulle part, à notre connaissance, cette institution n'a été étudiée, analysée, jugée. On ne sera pas surpris en effet que nous n'acceptions point comme un arrêt définitif sur la valeur du système de la société générale le succès que ses opérations ont obtenu jusqu'à ce jour et la faveur extraordinaire qui s'est attachée à ses actions. L'on comprendra également que nous ne saurions voir les caractères d'une discussion sérieuse et élevée dans les critiques vulgaires, échos de jalousies personnelles et d'obscures rivalités, que sa brillante fortune attire à cette puissante compagnie. Aux scrupules que doit éprouver naturellement tout esprit consciencieux appelé à porter un jugement indépendant sur une expérience économique de cette importance viennent se joindre les préventions

favorables que ne peuvent manquer d'inspirer l'objet pour lequel la société générale de Crédit mobilier a été créée, le mérite personnel de ses fondateurs et l'élévation habituelle de leurs vues financières. Il nous est impossible d'oublier que nous sommes ici en présence d'un établissement qui s'est donné la mission généreuse et progressive de diriger et d'appliquer les ressources du capital français au profit du travail, en présence d'hommes qui ont marqué leur carrière non-seulement par une rare sagacité et une activité infatigable, mais par des services éminens rendus au développement de l'industrie nationale; enfin, et ce ne serait pas le moindre titre du Crédit mobilier à notre considération, en présence, non d'une de ces combinaisons empiriques qui naissent de la routine des affaires, mais d'une conception économique qui, depuis le jour où la théorie en fut exposée, a mis trente ans à faire dans la pratique une apparition si éclatante. C'est donc avec l'intérêt le plus attentif que nous avons étudié le système, le mécanisme et les opérations de la société de Crédit mobilier, et si nous nous hasardons à exprimer les doutes que l'étude de cette institution de crédit a laissés dans notre esprit, nous espérons que nos objections ne seront attribuées qu'à des dissentimens de doctrine, que nous ne serons pas accusé de témérité pour opposer à des autorités financières supérieures à la nôtre l'autorité, plus puissante encore sur nous, des principes économiques, et que l'on ne nous fera point l'injure de nous confondre avec ceux à qui le succès ne sait inspirer que d'aveugles complaisances ou de querelleuses jalousies.

Il y a deux choses à considérer dans la société générale de Crédit mobilier : ce qu'elle a voulu être dans la pensée de ses fondateurs et ce qu'elle a été depuis son existence, l'objet qu'elle s'est proposé et l'action à laquelle les circonstances l'ont restreinte jusqu'à présent, sa théorie et sa pratique.

Nous commencerons par l'examen et la discussion du but théorique que s'est assigné la société générale de Crédit mobilier. Deux documens font pleinement connaître l'objet que ses fondateurs ont donné à cette institution. Ce sont les *statuts* de la société et le premier rapport présenté à l'assemblée des actionnaires, au nom du conseil d'administration, par M. Isaac Pereire.

Le préambule des statuts exprime ainsi la pensée des fondateurs, « lesquels ont dit (nous reproduisons textuellement la rubrique) que, considérant les services importans que pourrait rendre l'établissement d'une société ayant pour but *de favoriser le développement de l'industrie des travaux publics*, et *d'opérer par voie de consolidation en un fonds commun la conversion des titres particuliers d'entreprises diverses*, ils ont résolu de réaliser une œuvre si utile,

et qu'à cet effet ils entendent fixer ainsi qu'il suit les bases et les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de *Société générale de Crédit mobilier*, etc. »

Des deux buts indiqués dans ce passage du préambule, il n'y a pas d'observation à faire sur le premier : « favoriser le développement de l'industrie des travaux publics; » mais il faut s'arrêter au second : « opérer par voie de consolidation en un fonds commun la conversion des titres particuliers d'entreprises diverses. »

Si l'on veut réfléchir un instant au sens pratique de cette phrase, il est impossible de n'être point frappé de la grandeur de l'œuvre poursuivie par les créateurs de cette société. Ils ne se contenteront pas de favoriser le développement de l'industrie des travaux publics, c'est-à-dire de procurer aux compagnies qui se présenteront pour exécuter ces travaux les capitaux qui leur seront nécessaires. Les capitaux engagés dans les diverses entreprises sont représentés par des titres, actions ou obligations; ces titres diffèrent entre eux de valeur suivant les diversités de constitution financière et d'exploitation de chacune des entreprises. Les créateurs du Crédit mobilier se proposent, j'ai presque dit rêvent, de remplacer par un titre uniforme ces titres variables des diverses entreprises. Tel est le sens des mots : opérer la conversion de titres par voie de consolidation en un fonds commun, et nous prenons ces mots dans leur signification la plus large, sans nous arrêter aux limites actuelles que les dispositions des statuts du Crédit mobilier posent à la somme des valeurs qu'il lui est permis de consolider, car ces limites ne sont qu'accidentelles, et il est évident que si la conversion des valeurs diverses en un titre unique est en soi une opération utile et saine, ces limites devront être reculées au moment où la société les aura atteintes. Mais cette opération en suppose deux autres : l'acquisition des divers titres qu'il s'agit de convertir et l'émission du titre uniforme qui doit en représenter la consolidation en un fonds commun. Ainsi, pour atteindre le but qu'elle annonce, la société de Crédit mobilier devra posséder ou racheter les titres, c'est-à-dire être ou devenir propriétaire des diverses entreprises, et à la place des actions et obligations de ces entreprises, elle devra émettre ses titres à elle, ses actions ou ses obligations. Qu'on suppose le but atteint, la conversion accomplie, et l'on voit la société de Crédit mobilier, après avoir absorbé toutes les compagnies anonymes, propriétaire et maîtresse de toutes les entreprises, investie d'un si gigantesque monopole, que sa puissance n'a plus de rivale et d'égale que celle de l'état; mais, comme il est impossible d'admettre qu'une pareille puissance soit jamais laissée à des mains irresponsables et privées, la société de Crédit mobilier, bien avant d'avoir rempli la mission qu'elle

s'attribue, serait nécessairement absorbée elle-même par l'état. Telle est la perspective qui s'ouvre sur l'avenir de cette société au frontispice de ses statuts.

Pour remplir ce programme, voici les bases financières sur lesquelles la société de Crédit mobilier s'est établie, et le cercle qu'elle a tracé à ses opérations.

Son fonds social a été fixé à 60 millions, divisés en 120,000 actions au porteur de 500 francs.

Les opérations de la société, telles qu'elles sont définies par les statuts, peuvent se diviser en trois catégories : la première, répondant au premier de ses objets, la commandite de la grande industrie; la seconde, répondant au second but, la création d'une valeur émise par la société pour remplacer les titres des diverses entreprises; la troisième, embrassant les opérations ordinaires des maisons de banque, celles que comporte le commerce des valeurs.

Les opérations de la première catégorie sont ainsi énumérées dans l'article 5 des statuts : « Souscrire ou acquérir des effets publics, des actions ou des obligations dans les différentes entreprises industrielles ou de crédit constituées en sociétés anonymes, et notamment dans celles de chemins de fer, de canaux et de mines et d'autres travaux publics, déjà fondées ou à fonder. Soumissionner tous emprunts, les céder et réaliser, ainsi que toutes entreprises de travaux publics. » Ces opérations font, comme on voit, de la société de Crédit mobilier l'organe du crédit commanditaire, et la mettent en position de venir en aide à la grande industrie par la commandite, et au crédit public par des souscriptions d'emprunts.

Les opérations de la seconde catégorie sont ainsi formulées (art. 5) : « Émettre, pour une somme égale à celle employée à ces souscriptions (d'emprunts) et acquisitions (de titres industriels) les propres obligations de la société. » Les articles 7 et 8 indiquent les limites et la nature des obligations que la société a la faculté d'émettre : ces obligations « pourront atteindre une somme égale à dix fois le capital. Elles devront toujours être représentées, pour leur montant total, par des effets publics, actions et obligations existant en portefeuille. Elles ne pourront être créées payables à moins de quarante-cinq jours d'échéance ou de vue. Le montant cumulé des sommes reçues en compte courant et des obligations créées à moins d'un an de terme ne pourra dépasser le double du capital réalisé. »

La troisième catégorie comprend enfin les opérations que nécessite le commerce des valeurs. La société « reçoit des sommes en compte courant. » Elle est autorisée « à vendre ou donner en nantissement d'emprunts tous effets, actions et obligations acquis, et à les échan-

ger contre d'autres valeurs. » Elle prête « sur effets publics, sur dépôts d'actions et obligations, et elle ouvre des crédits en compte courant sur ces diverses valeurs. » Elle offre aux sociétés anonymes tous les services ordinaires qui rentrent dans les attributions des banquiers : « opérer tous recouvremens pour le compte des compagnies sus-énoncées, payer leurs coupons d'intérêt ou de dividende et généralement toutes autres dispositions. » Enfin comme la Banque et le Comptoir d'escompte, elle tient « une caisse de dépôts pour tous les titres de ces entreprises. » Seulement, dans les opérations consacrées au commerce des valeurs, une limite dont nous aurons lieu plus tard de faire comprendre l'importance et peut-être l'insuffisance, est posée à la société : « Il est expressément entendu que la société ne fera jamais de ventes à découvert, ni d'achats à primes. »

Un autre document émané du conseil d'administration du Crédit mobilier, le rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 1854, développe avec étendue la pensée qui a présidé à la création de cette société. « Si l'on veut, dit ce rapport, se rendre compte des fonctions de la société générale, il faut l'envisager sous plusieurs aspects; elle est à la fois : 1° société commanditaire de l'industrie, 2° société financière, 3° banque de placement, de prêt et d'emprunt, 4° banque d'émission. » On doit pressentir que cette classification du rapport de M. Isaac Pereire se confond en réalité avec celle que nous avons trouvée dans les statuts. Il faut étudier la société de Crédit mobilier comme organe du crédit commanditaire et comme banque autorisée à émettre des obligations; il restera ensuite à examiner l'action qu'elle peut exercer sur le commerce des valeurs et enfin à exposer l'ensemble de ses opérations depuis son origine. Telles sont les divisions que nous suivrons dans cette étude; nous nous proposons aujourd'hui de remplir les deux premières.

II.

La principale fonction de la société de Crédit mobilier est la commandite des entreprises dont l'exécution réclame l'association des capitaux. « Elle joue, dit le rapport de M. Isaac Pereire, à l'égard des valeurs représentant le *capital* de l'industrie, un rôle analogue aux fonctions que remplissent les banques d'escompte pour les valeurs représentant ce que l'on appelle *le fonds de roulement*. Le premier devoir de notre société, ajoute le rapport, est de travailler au développement de l'industrie nationale, de faciliter la formation des grandes entreprises, qui, livrées à elles-mêmes, ont généralement tant de peine à se constituer. Sa mission, sous ce rapport, sera d'autant plus facile qu'elle dispose de nombreux moyens d'infor-

mation et d'examen qui manquent aux particuliers pour apprécier sainement la valeur intrinsèque ou l'opportunité des affaires qui leur sont présentées. — Dans les temps prospères, elle doit être un guide pour les capitaux empressés de trouver un emploi productif; dans les momens difficiles, elle peut offrir des ressources précieuses pour maintenir le travail et modérer les crises qui sont le résultat d'un brusque resserrement des capitaux. — Le soin qu'elle aura de ne s'engager dans chacune des affaires auxquelles elle prendra part qu'avec une sage réserve, dans des proportions et pour un temps limités, lui permettra de multiplier son action, de féconder en peu de temps un grand nombre d'entreprises et de diminuer les risques de son concours par la multiplicité des commandites partielles. »

A côté de ces explications, présentées par la société de Crédit mobilier elle-même sur la façon dont elle comprend son rôle comme banque de commandite, il n'est peut-être pas sans intérêt de placer ici un passage du rapport adressé à l'empereur par le ministre de l'intérieur, le 21 juin 1854, sur l'ensemble de son administration. La pensée de la création du Crédit mobilier est exposée en ces termes, au nom du gouvernement, dans le passage suivant du rapport ministériel :

« Entre tous les établissemens de crédit qui existent au monde, la Banque de France passe à bon droit pour être celui dont la constitution est la plus solide. Cette banque est à la fois pour notre commerce un point d'appui et un guide, et son influence matérielle et morale donne à notre marché une stabilité bien précieuse. Par la réserve et la prudence qui dirigent toutes ses opérations, cette admirable institution remplit donc à merveille le rôle d'élément régulateur; mais le génie commercial, pour enfanter les prodiges dont il porte en lui le germe, a besoin surtout d'être stimulé, et précisément parce que la spéculation est contenue en France dans les plus étroites limites, il n'y avait aucun inconvénient et il y avait au contraire avantage à placer en regard de la Banque de France un établissement conçu dans un ordre d'idées tout différent, et qui représentât, en fait d'industrie et de commerce, l'esprit d'initiative.

« Le modèle de cet établissement était tout trouvé; il suffisait de l'emprunter à un pays renommé pour la loyauté sévère, la prudence et la solidité qui président à toutes ses opérations commerciales. En mettant au service de toutes les idées justes et de toutes les entreprises utiles ses capitaux, son crédit et son autorité morale, la *Société générale des Pays-Bas* a multiplié en Hollande les canaux, les défrichemens, et mille améliorations qui ont rapporté au centuple le prix dont elles avaient été payées. Pourquoi ne pas faire profiter la France d'une institution dont une expérience aussi éclatante avait montré les avantages? Telle est la pensée qui a déterminé la création de la *Société générale du Crédit mobilier*, autorisée par le décret du 18 novembre 1852.

« Aux termes de ses statuts, cette société peut, entre autres opérations,

acquérir et vendre des effets publics ou des actions industrielles, prêter ou emprunter ces valeurs, soumissionner les emprunts publics, enfin émettre, jusqu'à concurrence du montant des valeurs acquises, des obligations à longue échéance.

« Elle a donc entre les mains les moyens de réunir à tout instant, à des conditions avantageuses, des capitaux considérables. C'est dans le bon usage qu'elle fera de ces capitaux que réside la fécondité de l'institution. En effet, elle peut à volonté commanditer l'industrie, s'intéresser dans des entreprises, s'associer à des opérations à long terme que la constitution de la Banque de France et du Comptoir d'escompte interdit à ces établissemens; en un mot, elle est libre de ses mouvemens, et peut rendre son action aussi variée que les besoins du crédit commercial. Si, entre les entreprises naissantes, elle sait discerner celles qui portent le cachet de la fécondité; si, par l'intervention opportune des immenses ressources dont elle dispose, elle permet de conduire à terme et de rendre productives des œuvres qui avorteraient ou languiraient sans elle; si son concours est l'indice assuré d'une idée utile et d'un projet bien conçu, la société du Crédit mobilier méritera et commandera la confiance publique; les capitaux disponibles prendront l'habitude de se grouper autour d'elle, et se porteront en foule où son patronage leur servira de garantie. C'est ainsi que, par le pouvoir de l'exemple et par l'autorité qui s'attache à son appui, bien plus que par une aide matérielle, cette société deviendra l'auxiliaire de toutes les pensées d'utilité générale. C'est ainsi qu'elle encouragera puissamment les efforts de l'industrie et stimulera partout l'esprit d'invention. »

Pour se rendre compte de ce que la société de Crédit mobilier apporte de nouveau dans le mécanisme du crédit commanditaire en France, il n'est point inutile sans doute de consulter le programme de ses administrateurs et le rapport ministériel. Ces explications n'ont point cependant une précision suffisante. Loin de là, les rapprochemens que les rédacteurs des deux rapports établissent entre la Banque de France et la société de Crédit mobilier présentent une ambiguïté qui serait de nature à tromper les esprits peu familiarisés avec ces matières sur les rôles distincts de ces deux institutions. Ces rapprochemens soulèvent des questions qu'il faut éclaircir : une banque de commandite remplit-elle des fonctions analogues à celles d'une banque d'escompte? a-t-on voulu assigner à la société générale de Crédit mobilier, pour la dispensation du crédit commanditaire, un rang analogue à celui que la Banque de France occupe dans la dispensation du crédit commercial? serait-il prudent de conférer à un établissement unique et privilégié la dispensation et le gouvernement du crédit commanditaire?

L'analogie que M. Isaac Pereire signale entre les banques d'escompte et les crédits mobiliers ne dépasse pas l'apparence extérieure, et laisse subsister les différences essentielles qui existent

entre l'escompte et la commandite, entre le crédit commercial et le crédit commanditaire. Ainsi que nous l'avons vu, en étudiant les diverses formes de crédit (1), la commandite, comme l'escompte, n'est qu'une opération intermédiaire par laquelle les capitaux disponibles sont transmis aux intérêts qui réclament le crédit; mais là se borne la ressemblance. Les capitaux sur lesquels agissent ces deux systèmes de banque différant de nature, les opérations de crédit dans lesquelles ils s'emploient diffèrent de même. Tandis que l'escompte rend leur disponibilité aux fonds de roulement engagés dans les opérations commerciales, la commandite immobilise dans l'industrie les capitaux disponibles qui cherchent des placemens fixes. Il n'est donc point exact de dire, sans restriction et sans explication, qu'une banque de commandite, comme le Crédit mobilier, joue, à l'égard des valeurs représentant le *capital* de l'industrie, un rôle analogue aux fonctions que remplissent les banques d'escompte pour les valeurs représentant le fonds de roulement.

Une fois la distinction bien marquée entre le crédit commercial et le crédit commanditaire, comme nous avons essayé de l'établir dans un précédent article, tout ce que disent les deux rapports sur la bienfaisante influence de la commandite, en en faisant l'application à la société de Crédit mobilier, est vrai du crédit commanditaire en général, quels que soient ses organes. Oui, entre les entreprises dont la formation est réclamée par de grands intérêts industriels et commerciaux, et les capitalistes qui ne sont pas en état d'apprécier par eux-mêmes l'opportunité et l'utilité des placemens qu'ils recherchent, il faut qu'il y ait des intermédiaires qui procurent le placement au capital et le capital à l'industrie. Dans un pays où cette fonction ne serait point remplie, dans un pays où ce service ne serait accompli qu'imparfaitement, il faudrait assurément en favoriser et en hâter l'organisation; mais la première observation qu'il y ait à faire à propos de la création du Crédit mobilier chez nous, c'est que la France n'en était pas là.

Le Crédit mobilier ne nous a point apporté la révélation du crédit commanditaire. Les relations du capital avec la grande industrie n'étaient pas à créer : elles avaient déjà produit la plupart des grandes entreprises qui ont dans ces dernières années imprimé à notre vie industrielle et commerciale une si puissante activité. Les maisons de banque qui servaient d'intermédiaires à ces relations n'étaient point inférieures à leur tâche; elles n'étaient insuffisantes ni par le nombre, ni par l'influence, ni par la richesse, ni par le

(1) *Le Comptoir d'escompte de Paris et les diverses formes de crédit,* livraison du 1er avril.

crédit. Leur initiative et leur concours, sous le régime de la concurrence égale et libre, avaient amplement subvenu à l'exploitation de nos mines, à la construction de nos canaux, à l'établissement de nos grandes lignes de chemins de fer. Toutes les grandes affaires constituées par la commandite à la fin de 1852, avant la création de la société de Crédit mobilier, démontrent que la confiance des capitaux ne faisait point défaut aux intermédiaires de la commandite, et que les banquiers ne faisaient pas défaut à l'industrie.

Cet état de choses permettait-il à un établissement spécial de prendre dans la dispensation du crédit commanditaire un rang analogue à celui qu'occupe la Banque de France dans la dispensation du crédit commercial? Pour répondre à cette question, il n'y a qu'à se rappeler quelle est la vraie cause de la situation exceptionnelle et supérieure de la Banque de France parmi les établissemens d'escompte, et à examiner si un établissement spécial peut remplir un service analogue parmi les maisons de banque commanditaire. La suprématie de la Banque de France n'a qu'une cause, c'est qu'elle fait ce que ne peuvent point faire les escompteurs ordinaires : tandis qu'avant elle les banquiers ordinaires ne pouvaient escompter les effets de commerce que contre la monnaie métallique, la Banque les escompte contre ses propres billets au porteur et à vue. L'émission des billets, voilà la raison de la position exceptionnelle et supérieure de la Banque de France parmi les établissemens de crédit. Par l'émission de ses billets, la Banque rend le service éminent de remplacer par un titre général les obligations particulières représentées par les effets de commerce, et de permettre au capital de roulement du pays engagé dans la production de se faire crédit à lui-même avec une grande économie de l'intermédiaire métallique; elle fait donc ce que ne peuvent point faire les banquiers et les escompteurs particuliers. La primauté dans la sphère de la commandite ne saurait exister qu'à la même condition. Une banque commanditaire n'aurait le droit d'occuper une position analogue à celle de la Banque de France que si elle apportait dans la commandite une combinaison exceptionnelle, que si elle possédait, pour réunir et distribuer le capital fixe nécessaire aux nouvelles entreprises, un moyen qui n'appartînt qu'à elle, et que seule elle fût en état de mettre en œuvre; mais la plus simple réflexion sur la nature du crédit commanditaire suffit pour prouver qu'il est impossible qu'il en soit ainsi. Le crédit commanditaire ne comporte point de combinaison analogue à celle par laquelle les banques mettent le capital de roulement d'un pays en état de se faire crédit à lui-même. La raison de cette différence entre le crédit commercial et le crédit commanditaire, différence sur laquelle nous aurons bientôt à revenir à propos du système d'obli-

gations de la société de Crédit mobilier, peut s'indiquer d'un mot : le crédit commercial liquide, par la compensation générale des diverses dettes particulières, les comptes relatifs au *travail fait*, tandis que la commandite fournit les instrumens de production au *travail futur;* les dettes particulières, résultant du *travail fait* et gagées par ce travail, peuvent aisément et promptement se liquider les unes par les autres, en empruntant, pendant le temps très court qui les sépare des échéances, l'intermédiaire d'un titre général, comme le billet de banque; mais les instrumens à procurer au travail futur ne peuvent être fournis que par les capitaux nouveaux que forme l'épargne. La commandite ne peut donc s'accomplir que d'une seule façon, par l'apport et la répartition des capitaux réels, nés de l'épargne, et cette opération ne comporte pas de formule et de procédé qui puisse naturellement en conférer la direction suprême à un établissement quelconque.

Il est donc manifeste à première vue que ce n'est point à l'introduction d'une combinaison nouvelle dans le crédit commanditaire que la société de Crédit mobilier pourrait être redevable de la position supérieure qu'on semble lui assigner en la comparant à la Banque de France : elle ne fait et ne peut faire que ce que font et faisaient avant elle les maisons de banque ordinaires; mais si elle n'en diffère point par le caractère de ses opérations et la nature des fonctions qu'elle est appelée à remplir, elle a pourtant sur ces maisons de banque un avantage qu'elle doit à sa constitution comme société commerciale : elle est une société anonyme. Or, suivant le degré d'étendue qu'elle pourra donner à ses ressources, la société de Crédit mobilier, grâce aux immunités de sa constitution anonyme, peut être amenée à s'emparer d'une situation exceptionnelle et d'un monopole de fait dans la dispensation du crédit commanditaire.

Une société anonyme de banque, à ressources égales, a sur les maisons de banque ordinaires un avantage qu'il est à peine nécessaire d'indiquer. Les administrateurs d'une société anonyme sont affranchis des responsabilités commerciales et de tout risque personnel. S'ils ont le malheur d'engager la société dans une affaire onéreuse, le plus grand péril qu'ils courent, c'est d'ébrécher les dividendes ou d'endommager le capital de leurs actionnaires. Il n'en est pas de même du banquier ordinaire. Si le banquier se trompe dans les calculs et les prévisions d'après lesquels il s'est engagé dans une entreprise, ses erreurs se traduisent pour lui en pertes sensibles et peuvent amener sa ruine. La perspective de l'insuccès et de la perte n'agit donc pas avec la même force sur l'administrateur d'une société anonyme et sur le banquier ordinaire. Les conditions ne sont point égales entre eux dans le champ-clos de la concurrence : l'un y

entre cuirassé; pour l'autre, tous les coups sont des blessures vives, Une société agissant d'un côté avec un capital considérable fourni par l'association, capital dont la sensibilité, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'émousse dans la foule des actionnaires entre lesquels il se partage, et agissant sous le bouclier de l'anonyme qui limite ses risques à la perte de ce capital, devra donc être plus entreprenante et plus hardie que des banquiers isolés, lesquels mettent au jeu toute leur fortune personnelle et l'honneur commercial de leur nom. L'influence qu'une telle supériorité exercera sur les banquiers ordinaires variera suivant l'étendue des ressources dont pourra disposer la banque anonyme. Si ses ressources ne dépassent point la moyenne de celles avec lesquelles agissent les premières maisons de banque, l'influence de la société anonyme pourra être heureuse. Dans ce cas, en effet, la banque anonyme de commandite ne sera point assez puissante pour décourager la concurrence, et elle sera pourtant assez active et assez forte pour stimuler les banquiers particuliers et les grands capitalistes, pour les exciter et les contenir au besoin par une rivalité efficace, et les contraindre à améliorer les conditions du crédit au profit de l'état et du public. Mais si à l'avantage de la forme anonyme la société privilégiée joignait des ressources financières capables de s'étendre indéfiniment et hors de proportion avec celles des maisons de banque ordinaires, les conséquences de cette inégalité seraient irrésistibles. Il est évident que les banquiers, découragés, n'oseraient plus disputer les affaires à la société privilégiée, et que celle-ci userait de tous ses avantages pour annuler les efforts de ses concurrens, s'il s'en présentait. Le public ayant vu dès longtemps toutes les grandes et lucratives entreprises se fonder sous l'influence de la banque anonyme, les capitaux disponibles déserteraient les caisses des banquiers pour affluer vers leur triomphante rivale. Parmi les banquiers, les uns abandonneraient la lutte pour porter ailleurs leurs capitaux et leur activité; les autres, pour participer aux profits de la société, deviendraient ses cliens et ses vassaux. L'infaillible résultat d'un tel état de choses serait la concentration, entre les mains de la société privilégiée, de toutes les ressources et de toute la puissance du crédit commanditaire.

Il s'en faut assurément que la société générale de Crédit mobilier en soit venue là jusqu'à présent, nous affirmerons même, sans hésiter, qu'il lui est impossible, à moins que ses ressources actuelles ne reçoivent un accroissement considérable, d'opérer une absorption pareille; mais comme il est dans sa nature de poursuivre cet accroissement de ressources, et comme dans la pensée de certaines personnes, à en juger par les assimilations que nous avons mentionnées, le Crédit mobilier semble appelé à prendre dans le crédit com-

manditaire une position analogue à celle qu'occupe la Banque de France par rapport au crédit commercial, nous ne pouvons négliger, même à l'état hypothétique, une question aussi grave que celle-ci : serait-il utile et sage de laisser passer aux mains d'un établissement unique et privilégié la dispensation et le gouvernement du crédit commanditaire?

Nous ne le pensons point, et, en nous plaçant au point de vue purement économique, nous signalerons trois sortes de dangers qui nous paraissent attachés à la prépondérance excessive d'une société anonyme sur le crédit commanditaire. En premier lieu, une banque privilégiée placée dans ces conditions est exposée à abuser des ressources du crédit commanditaire au détriment du crédit commercial; secondement, cette banque étant, comme le Crédit mobilier, tenue par ses statuts de ne commanditer que des sociétés anonymes, pourrait être entraînée à faire des applications exagérées de cette forme de société, et à dénaturer, par la création de monopoles irresponsables analogues au sien, l'industrie et le commerce, dont l'activité la plus saine doit reposer sur les principes de la liberté et de la responsabilité; enfin l'égalité devant le crédit commanditaire est impossible avec le monopole, elle ne peut exister que sous le régime de la concurrence.

Un établissement comme le Crédit mobilier est exposé, disons-nous, à abuser des ressources du crédit commanditaire au détriment du crédit commercial. Par sa nature en effet, un tel établissement est porté à rechercher, à susciter, à multiplier les entreprises qui ont besoin de la commandite. Afin de répondre à son objet et de faire des bénéfices, il faut qu'il place ses fonds dans beaucoup d'affaires, et qu'il les en retire le plus promptement possible pour les placer dans des affaires nouvelles; c'est ce que M. Isaac Pereire exprimait ainsi dans le passage de son rapport que nous avons déjà cité : « Le soin que la société aura de ne s'engager dans chacune des affaires qu'avec une sage réserve, *dans des proportions et pour un temps limités*, lui permettra de multiplier son action, de féconder en peu de temps *un grand nombre d'entreprises*, et de diminuer les risques de son concours *par la multiplicité des commandites partielles.* » Multiplier les entreprises afin de diviser et de diminuer ses risques et de recouvrer le plus souvent et le plus promptement possible la disponibilité de ses fonds, voilà la mécanique obligée d'une société commanditaire comme le Crédit mobilier; mais pour qu'elle puisse recouvrer souvent la disponibilité de ses fonds et multiplier ses affaires, il faut qu'elle parvienne à attirer dans les affaires qu'elle crée, et d'où elle veut retirer ses fonds, les capitaux qui sont disponibles dans le pays. La société

de Crédit mobilier a déjà de puissantes ressources pour exercer, au profit des affaires créées par elle, cette attraction sur les capitaux disponibles. Le secret de cette attraction, c'est la plus-value immédiate, la prime, qu'obtiennent dès leur émission les actions d'une affaire nouvelle. Avec les ressources financières qu'il possède, le Crédit mobilier assure infailliblement cette prime, cette plus-value aux actions des entreprises qu'il patronne. Imitant l'exemple de Law, qui, au temps de l'engouement du système, distribuait entre les actionnaires de sa compagnie, au prorata de leurs actions, les actions nouvelles qu'il émettait, le Crédit mobilier fait à ses actionnaires la même faveur : il leur réserve un nombre d'actions au pair des affaires nouvelles proportionné à la quantité d'actions du Crédit mobilier que chacun possède. C'est l'ingénieux procédé à l'aide duquel s'engendrèrent les *filles* et les *petites-filles* du système. Ces actions au pair, sur lesquelles on peut réaliser immédiatement en les vendant le bénéfice de la prime, ont un attrait auquel le capital disponible ne résiste pas. Si la prime se maintient, si elle s'accroît par des recrudescences de hausse, les actions de plus en plus recherchées finissent, comme on dit, par se classer, c'est-à-dire par arriver aux mains des capitalistes qui peuvent les garder comme placement. Commanditer une affaire, en d'autres termes souscrire la totalité ou une partie de ses actions, maintenir la plus-value, la prime de ces actions, et à la faveur de cette prime les vendre au public, telle est, en langage pratique, l'opération d'une banque de commandite, opération que sa constitution l'oblige à répéter le plus souvent possible. On peut, à ce point de vue, se représenter une telle banque comme un vaste et puissant appareil, qui, par les affaires qu'il crée, les actions qu'il émet, les primes qu'il assure à ces actions, aspire sans relâche les capitaux disponibles et les verse dans la commandite des entreprises où il les immobilise.

On doit comprendre qu'il n'est point dans la nature d'une machine ainsi organisée et fonctionnant sans cesse de se modérer elle-même et de se contenir dans ses limites normales. Nous avons dit dans un article précédent quelle est la limite naturelle du crédit commanditaire : c'est la somme des capitaux nouveaux que forme annuellement l'accumulation des épargnes. Par la nature de son organisation, qui lui commande de marcher et qui lui conseille l'audace, par la multiplicité des sollicitations qui l'assiégent soit pour la création d'affaires nouvelles, soit pour l'obtention au pair des actions de ces affaires, une société comme le Crédit mobilier n'est point placée dans une situation qui lui permette d'apprécier toujours avec désintéressement et exactitude les ressources actuelles du crédit commanditaire qu'on ne peut dépasser sans péril. D'un côté, elle est attirée par l'im-

portance des affaires elles-mêmes, par les résultats utiles qu'on peut en attendre au point de vue des intérêts généraux, par les chances lucratives qu'elles offrent à leurs promoteurs; de l'autre, elle est excitée par l'empressement du public, qu'excite lui-même la perspective des primes. Or c'est chez le public qu'existe cette réserve de capitaux disponibles destinés aux placemens fixes sur laquelle la commandite prélève les sommes qui lui sont nécessaires; mais si le public est entraîné par une excitation continue vers les placemens en actions de commandite, il arrivera fréquemment des momens où il aura consacré à ces actions tous les capitaux qu'il peut actuellement employer à des placemens fixes : alors, pour répondre aux appels de fonds de la commandite, il devra prendre l'argent sur une classe de capitaux que l'activité saine du commerce et de l'industrie emploie à d'autres destinations. La commandite détournera ainsi de leurs applications naturelles et immédiatement reproductives soit une portion des épargnes que l'agriculteur, l'industriel, le commerçant, auraient pu employer comme capital fixe à l'agrandissement, à l'amélioration, au développement de leurs propres affaires, soit une portion des capitaux qui forment le fonds de roulement du commerce et de l'industrie. Une masse de ces capitaux flottans dont les propriétaires espèrent, en les convertissant en actions, retirer le bénéfice d'une prime, et qu'ils se proposent de rendre bientôt disponibles en revendant leurs actions, peut se trouver ainsi enlevée aux fonctions du crédit commercial et accrochée dans les opérations du crédit commanditaire. On a vu plusieurs fois en Angleterre des effets de cette nature se produire et aggraver les crises commerciales, notamment dans les spéculations de mines qui précédèrent la crise de 1825, et à la suite de la *railway-mania* de 1845 et 1846, qui eut son retentissement dans la crise de 1847. Nous-mêmes en France, nous avons éprouvé en 1847 la fâcheuse influence d'une impulsion trop vive donnée au crédit commanditaire, et nous avons pu en pressentir encore les conséquences à la fin de l'année dernière, au moment où la crise des subsistances commençait à agir, et lorsque les emprunts absorbaient une portion si considérable des capitaux destinés aux placemens fixes. La demande de capitaux, excitée par les opérations du crédit commanditaire, ne fut point étrangère à la hausse de l'intérêt, et ce furent bien plus les intérêts de la commandite que ceux du véritable commerce qui protestèrent alors avec véhémence contre les mesures préservatrices de la Banque. Il y a là, on le voit, les germes d'un antagonisme latent entre le crédit commercial et le crédit commanditaire; dans l'intérêt commun de ces deux crédits, il faudrait pouvoir empêcher cet antagonisme de se manifester, car il n'éclate que par des crises. Les crises ne peu-

vent être prévenues qu'à une condition, c'est que le crédit commanditaire reste toujours subordonné aux mouvemens régulateurs du crédit commercial; mais cette subordination serait difficile, si un établissement exclusivement consacré au crédit commanditaire parvenait à en concentrer dans ses mains toutes les ressources, et, toujours appliqué à les grossir, était par sa constitution même constamment exposé à empiéter sur celles du crédit commercial.

Notre seconde objection à l'absorption de la puissance commanditaire dans une société anonyme établie comme le Crédit mobilier, c'est que sa constitution l'entraînerait à propager jusqu'à un excès abusif la forme de la société anonyme. La société générale de Crédit mobilier ne peut en effet, d'après ses statuts, commanditer que des sociétés anonymes, et comme il est dans sa nature, ainsi qu'on l'a vu par le rapport de son président, de créer beaucoup d'affaires, elle est destinée à multiplier indéfiniment le nombre des sociétés anonymes. Nous ajournons à une autre partie de ce travail la discussion approfondie de la question des sociétés anonymes. Dans les circonstances actuelles, il est peu de questions aussi délicates et aussi graves que celle-là au point de vue économique, au point de vue politique et au point de vue social. Nous nous bornerons à rappeler en ce moment les traits caractéristiques de la société anonyme. La responsabilité de cette société est bornée à son capital; elle est administrée, dans les limites de ses statuts et sous l'autorité souveraine en principe des actionnaires, par des mandataires nommés par les actionnaires et révocables : les actionnaires, en qui réside le pouvoir souverain, sont en quelque sorte anonymes aussi, puisque les actions sont généralement au porteur; ce pouvoir souverain est par conséquent mobile et variable; le lien qui attache ceux qui le possèdent à la propriété sociale, au lieu d'être permanent, n'est qu'accidentel, et, à peine formé, peut être rompu à tout moment. Il est évident, au point de vue économique, qu'une pareille forme de société n'est point convenable à toutes les entreprises de commerce et d'industrie. Elle s'adapte très bien à certains services spéciaux, fonctionnant d'eux-mêmes pour ainsi dire; elle est impropre aux affaires à la direction desquelles il faut le coup d'œil pénétrant, l'initiative prompte, l'activité vigilante et résolue qui caractérisent l'esprit d'entreprise à la fois stimulé par l'intérêt personnel et contenu par le sentiment de la responsabilité. L'association anonyme, à responsabilité limitée, convient également aux entreprises qui s'élèvent au-dessus de la concurrence des intérêts individuels, parce qu'elles ne sont pas à la portée des ressources privées, et qu'elles exigent des capitaux que l'association seule peut fournir : c'est là ce

qui lui a donné naissance il y a deux siècles, lorsque les Hollandais ont commencé à la mettre en pratique, et c'est pour la même raison qu'on la voit toujours unie à son origine à des monopoles; mais l'envahissement des branches du commerce et de l'industrie que peuvent efficacement exploiter les ressources et les aptitudes individuelles par la société anonyme, escortée de ses deux priviléges, la puissance du capital et la limitation de la responsabilité, serait un fait doublement pernicieux, car, écrasant par une concurrence irrésistible les entreprises privées, la société anonyme serait bientôt impuissante à remplir avec la même économie de capital, avec la même sagacité, avec un aussi bon emploi de l'esprit industrieux et du travail, les services d'où elle les aurait chassées. Une banque de commandite constituée comme le Crédit mobilier, qui aurait la suprême disposition des ressources du crédit commanditaire, serait donc exposée à faire de la forme de la société anonyme ou des applications dangereuses, ou des applications maladroites. Les applications dangereuses sont celles qui iraient implanter la société anonyme dans des branches d'industrie et de commerce qui peuvent vivre, agir, prospérer par les ressources et les efforts individuels sous le régime de la concurrence. Établir dans ces branches du commerce et de l'industrie des sociétés anonymes, ce serait préparer le triomphe des monopoles sur les entreprises libres. Il est évident en effet que des sociétés qui uniraient à la supériorité de grands capitaux fournis par l'association le privilége de la responsabilité limitée, désarmeraient, décourageraient et finiraient par anéantir toutes les concurrences réduites aux ressources individuelles et exposées aux périls de la responsabilité commerciale. Ces sociétés s'empareraient donc de monopoles de fait, et après être arrivées à ce point, leur histoire serait celle de tous les monopoles, qui, tout-puissans pour écraser les efforts des concurrences isolées et pour empêcher, sont impuissans à tout faire et finissent toujours par ne pas suffire aux services qu'ils prétendaient remplir seuls. Les applications maladroites et ridicules de la société anonyme seraient celles qui donneraient cette investiture de l'irresponsabilité à des entreprises de médiocre importance, et dont l'exploitation exige l'œil et la main, la présence et la vigilance du maître, ces qualités personnelles qui font dépendre le succès de certaines affaires des chefs qui les dirigent et qui leur consacrent toutes les facultés de leur intelligence en y plaçant tous les intérêts de leur fortune.

Telles sont, au point de vue économique, les fautes inévitables que serait entraînée à commettre une banque de commandite qui, d'un côté, attirerait à elle le capital disponible du pays, et qui, de l'autre, ne pourrait le transmettre à l'industrie qu'en la contrai-

gnant à entrer dans le cadre de la société anonyme. Nous écartons encore les conséquences politiques et sociales d'un pareil mouvement. Nous savons que l'on peut citer des pays très-avancés, les plus avancés même en matière d'industrie et d'organisation politique, qui ne répugnent point à la diffusion de la société anonyme. Les états de la Nouvelle-Angleterre, par exemple, sont couverts de sociétés semblables. L'Angleterre elle-même, qui avait jusqu'ici exagéré le principe de la responsabilité commerciale, s'apprête à entrer dans une voie toute contraire : au commencement de cette session, le vice-président du *Board of Trade*, M. Lowe, a présenté à la chambre des communes un bill destiné à établir la liberté la plus complète d'association commerciale, et qui introduit dans le droit commun la faculté de limiter au capital souscrit la responsabilité des associés, limitation qui avait été jusqu'à présent le privilége des *chartered companies;* le gouvernement anglais excepte encore cependant de cet affranchissement les banques et les institutions de crédit. Sans doute la multiplication des sociétés anonymes n'est point un péril dans les pays où cette forme n'est pas un privilége, où elle est de droit commun, où ses abus sont constamment balancés et contrôlés par la liberté politique la plus complète et la plus active; mais ce contre-poids essentiel manque dans les pays où les intérêts commerciaux ne sont point protégés par cette énergique et vigilante liberté de discussion qu'aguerrissent et sauvegardent les libertés politiques, et dans ceux où la forme anonyme n'est point de droit commun et reste un privilége exceptionnel, il est impossible que la société anonyme ne conserve point sa tendance originelle au monopole. Si la France était dans la situation de l'état de Rhode-Island, qui possède à lui seul deux cents banques indépendantes à responsabilité limitée, il est évident que nous n'aurions point à discuter l'hypothèse qui nous préoccupe, celle d'une banque unique dispensatrice du crédit commanditaire. Les conséquences d'une pareille hypothèse méritent bien d'être au moins entrevues dans un état politique et social comme le nôtre, où, sous l'impulsion d'intérêts impatiens, et même d'illusions généreuses et grandioses, on peut être amené, en quelques années, sans qu'on y prenne garde, devant un fait tel que celui-ci : — une énorme propriété industrielle répartie entre un nombre infini de sociétés anonymes, c'est-à-dire, au point de vue social, d'un côté une masse d'actionnaires qui ne sauront de nouvelles de leur propriété que par la cote de la Bourse, et borneront leur labeur et leur sollicitude de propriétaires à la lecture assidue du cours des actions, de l'autre les employés et les ouvriers dont le travail fera valoir cette gigantesque propriété industrielle; au-dessus une oligarchie d'administrateurs, mandataires

omnipotens des propriétaires inertes, et plus haut encore, pour unique lien entre ces deux classes, une banque suprême, occupée sans relâche à étendre ce puissant et commode mécanisme à l'aide duquel les propriétaires sont dispensés du souci de mettre eux-mêmes en œuvre leur capital, et par lequel s'enrégimente, hors de leur action, l'armée toujours grossissante des salariés!

Partout où la forme anonyme est encore exceptionnelle, il semble que le privilége de la responsabilité limitée ne devrait être accordé qu'à des entreprises où l'initiative, le libre arbitre de la gestion, les facultés en un mot qui engagent la responsabilité seraient restreintes dans les plus étroites limites possibles, à des affaires dont le mécanisme pour ainsi dire fonctionnerait tout seul, qui n'auraient qu'à appliquer, sans acception de personnes, les règles qui leur auraient été tracées. Les deux établissemens de crédit commercial dont nous nous sommes déjà occupés, la Banque de France, le Comptoir d'escompte, remplissent précisément ces conditions. Le privilége dont ils jouissent n'est point pour eux une arme de concurrence; ils ne rivalisent point avec l'industrie des banquiers, ils la secondent plutôt en leur assurant la permanence et la régularité du crédit. Ces établissemens suffisent aux besoins pour lesquels ils ont été créés; leurs escomptes sont accessibles à tous et à des conditions égales pour tous. Leur mécanisme fonctionne tout seul et pour tout le monde à la fois. Les conditions du crédit, — nombre des signatures, échéance des effets de commerce, solvabilité connue des endosseurs, taux de l'escompte, — une fois fixées, ils n'ont plus qu'à les appliquer invariablement et sans distinction aux demandes qui se présentent à eux. Or une institution qui prétendrait à exercer sur le crédit commanditaire une influence analogue à celle que la Banque possède sur le crédit commercial se trouverait dans des conditions toutes différentes, et c'est par là que nous arrivons à notre troisième objection contre une pareille institution.

Une banque de commandite ne s'élèverait point à la suprématie sans abattre des concurrences légitimes; elle ne serait point en mesure, quelles que fussent ses ressources, de satisfaire avec égalité à tous les intérêts qui auraient besoin de son concours; elle ne pourrait pas agir, comme la Banque de France, d'après des lois dont il n'y ait plus à faire, une fois qu'elles sont fixées, que l'application automatique. Chaque affaire en effet qui se présente à une banque de commandite nécessite la délibération et la décision de questions complexes se rattachant à la nature de l'affaire, à ses chances, à son opportunité, à l'organisation qu'il faut lui donner, à la valeur des hommes qui la proposent, ou à qui il conviendra d'en confier la di-

rection ou l'exécution. L'appréciation et la décision de ces questions mettent en jeu, pour chaque affaire nouvelle de commandite, les lumières personnelles, le jugement, la capacité, les intérêts, la conscience des directeurs de la banque de commandite, tous les élémens moraux, en un mot, qui entraînent avec eux, dans le cours ordinaire des choses, la responsabilité des actes. En outre, quelque puissante qu'on suppose une banque de commandite, elle ne peut pas suffire en même temps à tous les besoins et à toutes les demandes de crédit commanditaire : elle est obligée de choisir entre les affaires, de choisir entre les personnes, de choisir entre les époques; mais si, en même temps qu'il lui serait impossible de satisfaire toutes les demandes du crédit commanditaire, elle paralysait et annulait l'industrie des banquiers ordinaires en décourageant toutes les concurrences; si, ne pouvant pas faire toutes les affaires, elle empêchait toutes celles qu'elle ne ferait pas, — elle placerait les intérêts qui ont besoin du crédit commanditaire dans une situation plus mauvaise que celle où ils se trouvaient avant sa création. Sans doute ces intérêts ne peuvent jamais obtenir satisfaction tous à la fois et à d'égales conditions, mais du moins, sous le régime de la concurrence, ils n'ont point à subir la loi arbitraire, variable, exclusive d'un seul. La nature du crédit commanditaire ne se prête pas à la dispensation uniforme et égale à tous les besoins que donne le crédit commercial. C'est pour cette raison même qu'il serait imprudent et injuste de l'abandonner à un établissement unique et sans contre-poids. Sous le régime de la concurrence, chaque intérêt qui fait appel à la commandite peut au moins frapper à plusieurs portes avec l'espoir d'arriver par l'une ou l'autre à son rang et à son heure : le *fair trial* est la seule égalité à laquelle puissent aspirer les intérêts qui ont besoin du crédit commanditaire; mais l'absorption de ce crédit dans un établissement aboutirait à un despotisme incompatible avec l'égalité, puisque la dispensation du crédit, ne pouvant y être l'application d'une loi identique et invariable, serait soumise aux appréciations, aux intérêts, aux volontés arbitraires des directeurs de la banque. Il y a deux choses en effet qu'il ne faut point oublier : la première, c'est qu'en définitive la puissance de la banque deviendrait le pouvoir discrétionnaire de quelques hommes; la seconde, c'est que — la commandite n'étant autre chose que la distribution des instrumens de travail à l'industrie, — une banque qui deviendrait l'organe suprême du crédit commanditaire dans un pays serait seule chargée de conférer les instrumens de travail aux divers intérêts, aux divers services, aux divers groupes industriels, et ses directeurs rempliraient par conséquent la fonction la plus délicate et la plus puissante que comporte la direction des sociétés modernes.

III.

La société générale de Crédit mobilier pourrait-elle, en combinant l'extension progressive de ses ressources avec son caractère de société anonyme, arriver à cette prépondérance absolue sur le crédit commanditaire? C'est ce que nous allons rechercher.

Les statuts du Crédit mobilier fixent son capital à 60 millions. Ces mêmes statuts limitent au double du capital réalisé, c'est-à-dire à 120 millions, l'importance des sommes que la société peut recevoir en compte courant. De ces deux chefs, c'est donc une somme de 180 millions que tient le Crédit mobilier pour l'appliquer à ses opérations de commandite et de trafic de valeurs. Ce sont là de considérables et puissantes ressources; mais quand on étudie le plan des fondateurs du Crédit mobilier, on comprend qu'elles aient dû leur paraître insuffisantes, et qu'ils aient songé à poser dans leurs statuts les bases d'un développement continu de ces ressources.

La commandite est en effet le premier et principal objet du Crédit mobilier. Or le propre de la commandite est d'immobiliser les capitaux qu'elle emploie dans les entreprises qu'elle crée. Les entreprises que le Crédit mobilier est destiné à commanditer, telles que les chemins de fer par exemple, sont de celles qui absorbent des capitaux considérables, quelquefois égaux et même supérieurs au capital du Crédit mobilier. Quelque soin qu'il eût mis à n'engager dans chaque affaire que des sommes modérées, si appliqué et si adroit qu'il eût été à en retirer ses fonds le plus promptement possible, du moment qu'il était décidé à multiplier ses commandites, le Crédit mobilier devait prévoir qu'une grande partie de ses ressources pourrait se trouver immobilisée, et qu'il était exposé à être enrayé dans sa marche. Un nombre très limité de grandes affaires suffirait à un moment donné, si une certaine situation ralentissait le classement des valeurs nouvellement créées, pour absorber et immobiliser un capital de 60 millions. Quant aux fonds provenant des comptes courans, ce sont des ressources essentiellement temporaires, et qui ne doivent être appliquées qu'à des placemens et à des opérations à court terme, lesquelles permettent en tout temps d'en recouvrer la disponibilité immédiate ou prochaine. Le Crédit mobilier, pour n'être pas exposé à chômer dans son office de banque de commandite, devait donc s'assurer un moyen d'étendre presque indéfiniment ses ressources, lorsque celles provenant de son capital et de ses comptes courans ne seraient plus en rapport avec le nombre grossissant des entreprises qui réclameraient à leur fondation son concours commanditaire.

Deux voies s'offraient au Crédit mobilier pour faire face à l'éventualité de l'insuffisance de ses ressources : ou l'augmentation immédiate du capital, ou l'emprunt. Il a préféré l'emprunt à l'augmentation immédiate du capital. Il est autorisé par ses statuts à émettre des obligations pour une somme qui pourrait atteindre à dix fois le chiffre de son capital, c'est-à-dire à 600 millions.

La vulgarisation des titres qui, sous le nom d'obligations, représentent les emprunts des grandes compagnies anonymes, est récente en France. Elle provient de la combinaison financière qui, depuis 1851, a été adoptée chez nous, à l'exemple de l'Angleterre, pour l'établissement des chemins de fer. Le succès avec lequel il s'est placé depuis lors plus d'un milliard de francs en obligations a sans doute décidé la préférence du Crédit mobilier pour ce mode de crédit.

La combinaison des obligations est, pour les affaires de chemins de fer, très ingénieuse et tout à fait conforme aux principes économiques. Avant d'examiner l'imitation que se propose d'en faire le Crédit mobilier, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler sur quels principes elle repose et dans quelles limites elle est contenue en matière de chemins de fer.

Un chemin de fer est d'un côté une affaire industrielle qui donne des revenus variables, progressifs, aléatoires, et d'un autre côté sa construction et son installation exigent des sommes considérables. C'est pour réunir ces sommes considérables que l'on est obligé de recourir à l'association des capitaux; mais chez les détenteurs de capitaux qu'il s'agit d'entraîner à faire leurs placemens dans les affaires de chemins de fer, il y a deux tendances diverses et pour ainsi dire deux sortes de tempérament. Il y a des capitalistes prudens qui mettent la sécurité du placement, la certitude et la fixité du revenu au-dessus d'une perspective de bénéfices compensée par des risques; d'autres, au contraire, sont alléchés par les gros profits, et acceptent volontiers les chances aléatoires au prix desquelles on peut les obtenir. Pour gagner le concours de ces deux classes de capitalistes à la construction des chemins de fer, on a cherché, dans la combinaison financière de ces entreprises, à donner satisfaction à leurs diverses humeurs. Une fois la somme nécessaire à la construction d'une ligne évaluée, on en fait deux parts. La première forme le capital de la compagnie : elle est représentée par les actions, lesquelles courent toutes les chances bonnes ou mauvaises de l'entreprise, et jouissent d'un revenu variable comme ces chances; la seconde est demandée au public sous forme d'emprunt : elle est représentée par des obligations auxquelles est attaché un revenu fixe et qui ont pour gage, pour hypothèque privilégiée, le chemin de fer lui-même. De

la sorte les deux classes de capitalistes trouvent leur affaire dans les chemins de fer. Les confians et les hardis prennent les actions, qui, ne formant qu'une partie de la somme employée dans l'entreprise, en réunissent cependant, après le prélèvement des intérêts fixes payés aux porteurs d'obligations, toutes les chances de bénéfices progressifs, et peuvent par conséquent rapporter de plus gros dividendes. Les circonspects souscrivent aux obligations; ils ont ainsi un revenu assuré qu'ils sont certains de recouvrer, lors même qu'il formerait tout le produit net de l'entreprise et qu'il ne resterait plus rien à toucher aux actionnaires, et ils ont de plus une valeur remboursable, par voie d'amortissement pendant la durée de la société, à un chiffre supérieur à la somme qu'ils ont effectivement versée.

C'est ainsi que l'on a combiné la commandite proprement dite et l'emprunt pour l'exécution des chemins de fer. Le principe de ce système admis, il fallait adopter une règle dans la proportion que l'on assignerait à la commandite et à l'emprunt sur la somme totale nécessaire à la réalisation de l'entreprise. Le bon sens et la loyauté indiquaient que la part de la commandite devait être plus forte que celle de l'emprunt, que la somme représentant les droits et les charges de la propriété devait être supérieure à la somme empruntée. Si on établissait la proportion inverse, si l'on faisait la part plus large à l'emprunt qu'à la commandite, on s'exposait en effet à répartir les produits nets de l'entreprise d'une façon par trop inégale entre les actionnaires et les porteurs d'obligations. Ou l'affaire en elle-même serait excellente, ou elle serait mauvaise. Dans le premier cas, ce seraient ceux qui auraient concouru dans la moindre proportion aux dépenses d'établissement de l'entreprise, les actionnaires, qui en accapareraient tous les bénéfices. Dans le second cas, le produit net suffisant à peine au service de l'emprunt, les porteurs d'obligations absorberaient tout, il ne resterait rien aux malheureux actionnaires. En Angleterre, on divisa donc la somme nécessaire à l'établissement de l'entreprise en deux portions inégales : l'une, formant les deux tiers environ, était représentée par des actions; l'autre, formant le dernier tiers, était levée par voie d'emprunt. L'application du système était fort simple. Les souscripteurs d'actions versaient d'abord la moitié de celles-ci; puis, ce versement effectué et constituant un gage, la compagnie avait recours à l'emprunt pour une somme égale au premier paiement des actionnaires, et il n'était adressé d'appel à ceux-ci, pour la moitié de leur versement, formant le complément de la somme nécessaire à l'établissement de l'entreprise, qu'après l'emploi des deux premiers tiers de cette somme. On a suivi depuis quatre ans en France un système analogue. Les concessions de chemins de fer ont été établies sur cette combinaison financière, à savoir

qu'une partie de la somme nécessaire, les deux cinquièmes, serait réunie par voie d'emprunt, et les trois autres cinquièmes sous forme d'actions.

Voyons maintenant quelle est la place que dans la conception du Crédit mobilier, dont elles sont le complément indispensable, occupe le système des obligations, confirmé par l'expérience financière des affaires de chemins de fer. Et d'abord consultons les statuts.

Il n'est pas douteux que les obligations ne fussent le moyen que les fondateurs du Crédit mobilier avaient en vue pour atteindre le but qu'ils définissaient en ces termes dans leur préambule : « Opérer par voie de consolidation en un fonds commun la conversion des titres particuliers d'entreprises diverses. » Par l'article 5, la société générale est autorisée à émettre ses propres obligations pour une somme égale à celle consacrée par elle à ses souscriptions et acquisitions d'effets publics et de valeurs industrielles. L'article 7 fixe la limite et les conditions de ces émissions d'obligations. « Elles pourront atteindre une somme égale à dix fois le capital social. Elles devront toujours être représentées pour leur montant total par des effets publics, actions et obligations. Elles ne pourront être créées payables à moins de quarante-cinq jours d'échéance ou de vue. » L'article 7 annonce encore implicitement que ces obligations seront de deux natures, les unes à court terme, les autres remboursables dans un long espace de temps. L'article 8 pose une limite nouvelle à l'émission des premières : « Le montant cumulé des sommes reçues en compte courant et *des obligations créées à moins d'un an de terme* ne pourra dépasser le double du capital réalisé. »

Cette faculté d'émettre des obligations ainsi définie et limitée, comment sera-t-elle mise en œuvre? Ici, nous n'avons qu'à laisser parler M. Isaac Pereire et à citer tout le passage de son premier rapport qui concerne les obligations :

« L'une des fonctions les plus importantes du Crédit mobilier consistera, lorsque le moment en sera venu, dans l'émission de ses obligations portant intérêt jour par jour.

« Ces titres doivent participer à la fois du caractère du billet de banque et de celui de toutes les valeurs à intérêt fixe remboursables à courts termes ou amortissables à longue échéance, comme les rentes, les actions, les obligations.

« Ils devront tout à la fois servir à mobiliser les effets dont ils seront la représentation exacte, et prendre par leur forme et par la facilité qu'ils offrent de régler chaque jour, d'un coup d'œil, l'intérêt qui y est attaché, le caractère et le rôle de monnaie fiduciaire.

« La création du billet de banque a été l'un des plus grands progrès, l'une des plus belles applications du crédit.

« Ce billet est le complément du système monétaire ordinaire; mais son utilité n'est pas seulement dans la facilité de transmission qu'il présente, elle se produit surtout dans les moyens qu'il donne d'augmenter le capital nécessaire à la circulation des richesses d'un pays. Sous la direction intelligente et habile des établissemens chargés d'en régler l'emploi, ce nouveau capital devient un instrument fécond, un levier puissant à l'aide duquel le taux de l'intérêt a pu être régularisé et réduit; mais la quantité de ces effets, qui ne rapportent pas d'intérêt et qui sont remboursables à vue, se trouve nécessairement limitée à la fois par les besoins de la circulation, par les prescriptions formelles du législateur, comme en Angleterre, ou, comme en France, par la haute prudence de l'établissement chargé de les émettre.

« A côté du billet de banque, il reste une place vacante que nos obligations sont appelées à remplir.

« Le principe de ces obligations étant de n'être remboursables qu'à une époque correspondante à celle des effets qu'elles représentent dans notre portefeuille et de porter intérêt au profit du détenteur, leur émission se trouve exempte de tout inconvénient, et doit avoir pour effet, d'une part, d'utiliser une masse considérable de fonds de caisse, de capitaux sans emploi, qui sont aujourd'hui perdus pour la communauté, d'autre part de fournir à tous un moyen de placement régulier et permanent.

« Le bénéfice de notre établissement sur l'émission de ces obligations consistera dans une différence entre l'intérêt attaché à ces titres et celui auquel nous pourrons placer les sommes correspondantes à leur valeur.

« Nos obligations seront de deux espèces : les unes, émises à courte échéance, devront correspondre à nos divers placemens temporaires; les autres, émises à échéance éloignée et remboursables par voie d'amortissement, correspondront aux placemens de même nature que nous aurons faits, soit en rentes, soit en actions, soit en obligations de compagnies industrielles.

« Suivant l'économie du système qui sert de base à notre société, ces titres seront non-seulement *gagés* par une somme correspondante de valeurs acquises sous le contrôle du gouvernement, et dont la réunion offrira, par l'application du principe de la mutualité, les avantages de la compensation et de la division des risques, mais ils auront de plus la *garantie* d'un capital que nous avons élevé, dans ce but, à un chiffre considérable.

« Divisées en coupures qui pourront se prêter à tous les besoins de la circulation, et portant avec elles le tableau du règlement, jour par jour, des intérêts dont elles sont productives, nos obligations présentent ainsi toute la sécurité et toutes les facilités désirables. Elles sont destinées à devenir, entre les mains du plus grand nombre, une véritable caisse d'épargne portative, et leur introduction dans la circulation aura surtout pour résultat de remplacer successivement des titres dont les revenus sont incertains, tels que les actions industrielles, par des titres d'un revenu fixe et assuré.

« Ainsi, loin de surexciter la spéculation, comme l'ont pu croire ceux qui ont méconnu le principe, la nature et le but de notre institution, le résultat définitif de nos opérations sera d'offrir à toutes les fortunes les moyens et la facilité de réaliser sans péril des placemens mobiliers à intérêt fixe.

« Nos obligations à courte échéance seront celles qui feront principale-

ment fonction de monnaie. La compagnie aura toujours les moyens d'en maintenir le niveau et d'éviter toute fluctuation provenant des variations de l'intérêt. »

Nous avons cru devoir reproduire la théorie des obligations du Crédit mobilier, telle que M. Isaac Pereire l'a présentée dans son remarquable rapport de 1854. On aura observé que les explications de M. Isaac Pereire portent sur les deux catégories d'obligations, de nature très distincte, les unes à court terme, les autres remboursables à longue échéance, que la société de Crédit mobilier est autorisée par ses statuts à émettre. Nous regrettons même, pour le dire en passant, que les explications de M. Isaac Pereire n'aient point assez nettement distingué ces deux sortes d'émissions. Nous allons les examiner successivement, en commençant par les obligations à court terme; mais avant d'en apprécier la valeur pratique, et pour mieux éclairer la discussion à laquelle elles peuvent donner lieu, nous demanderons à remonter au système économique duquel elles émanent.

Ceux qui se sont tenus au courant des doctrines économiques de notre époque sont frappés, en étudiant le système du Crédit mobilier, d'y rencontrer, au moins à l'état d'essai, la réalisation de théories exposées, il y a trente ans, par une école d'économistes qui laissera dans le mouvement industriel de notre époque des marques souvent très utiles, et en tout cas très sensibles, de son influence. Nous voulons parler de l'école saint-simonienne, et nous avons surtout en vue les travaux par lesquels elle a débuté avant d'aller échouer dans des tentatives de réorganisation religieuse et sociale. Le premier organe de cette école fut un recueil, *le Producteur*, qui parut en 1825 et 1826, et, chose curieuse, le premier article du *Producteur* fut consacré au projet de fondation d'une *société commanditaire de l'industrie*. M. Olinde Rodrigues y exposa bientôt des vues financières originales et très arrêtées; mais l'écrivain qui développa les théories économiques de l'école du *Producteur* avec le plus d'ingéniosité et d'ensemble fut M. Enfantin. Pour donner une idée de la suite et de l'étendue avec lesquelles M. Enfantin présenta ses doctrines, il n'y a qu'à énumérer ses principaux articles sur les *sociétés en commandite et anonymes, la baisse progressive du loyer des objets mobiliers et immobiliers, les banques d'escompte, l'organisation féodale et l'organisation industrielle, le système des emprunts comparé au système des impôts, la concurrence dans les entreprises industrielles, la circulation, les progrès de l'économie politique dans ses rapports avec l'organisation sociale*. Nous regrettons que ces remarquables travaux n'aient point été réunis dans une publication particulière; ils forme-

raient un livre curieux, et qui aurait aujourd'hui un singulier intérêt d'opportunité, car on y verrait la préface philosophique, anticipée de trente ans, du mouvement industriel auquel nous assistons. M. Enfantin abordait ces importantes questions avec la connaissance raisonnée des grands travaux des économistes, avec une véritable aptitude à concevoir et à imaginer les combinaisons auxquelles se prêtent les phénomènes du crédit et de l'industrie, avec une intuition très vive du rôle que ces combinaisons, déjà si avancées en Angleterre, allaient jouer parmi les sociétés retardataires du continent, enfin avec un esprit de généralisation qui pouvait avoir ses entraînemens dangereux, car cet esprit est enclin à des impatiences et à des exigences logiques quelquefois incompatibles avec les faits positifs, mais qui communiquait à ses écrits un caractère spécieux et séduisant, et leur a imprimé une portée élevée. Nulle part la vertu du crédit n'a été préconisée et prophétisée avec plus de foi et de pompe que dans *le Producteur*. M. Enfantin y voyait une puissance morale et matérielle à la fois, par laquelle devait s'accomplir la réorganisation de nos sociétés nouvelles; il voyait dans les associations commerciales les cadres où la production devait se coordonner et se hiérarchiser; il voyait dans les banques de commandite et d'escompte l'organisme par lequel le capital des non-producteurs, ou, comme il les appela bientôt, des oisifs, devait se transférer et se distribuer aux producteurs, à des conditions de jour en jour plus favorables au travail et moins fructueuses pour la propriété oisive. « Le crédit, disait-il, nous paraît être le mobile des actions sociales dans l'avenir, comme la force l'était dans le passé. » Il n'est point surprenant qu'attribuant au crédit une si haute destination, l'école du *Producteur* élevât les institutions de crédit au rang des premières institutions politiques. En chargeant les chefs de ces institutions de régler les relations de la classe des producteurs qui n'ont pas de capital avec la classe des propriétaires qui ne peuvent mettre eux-mêmes leurs capitaux en valeur, en leur donnant la mission d'emprunter aux oisifs l'instrument de travail pour le remettre aux travailleurs, la fonction qu'elle assignait aux directeurs de ses banques demandait de telles garanties de lumières, de justice, de vertus morales, qu'elle devenait quelque chose de plus qu'une magistrature politique, et s'élevait à une sorte de sacerdoce. Telle fut en effet la conséquence extrême et l'écueil de ce système. Il était parti de quelques idées utiles et justes; mais il les faussa en exagérant les attributions du crédit, en croyant la liberté insuffisante à féconder cette forme des relations industrielles et commerciales, et en rêvant pour elle des plans de centralisation et de hiérarchie qui ne pourraient se réaliser sans entraîner comme contrepoids et comme garanties une réorganisation politique et sociale.

Mais ce n'est point l'ensemble et l'enchaînement des doctrines du *Producteur* que nous avons à discuter ici; nous n'avons ouvert ce recueil que pour y chercher des lumières plus complètes sur le système des obligations du Crédit mobilier.

Il y a en effet une similitude remarquable entre les idées de M. Isaac Pereire sur les obligations du Crédit mobilier comme valeurs de circulation et le système de billets de banque que M. Enfantin proposait en 1826 dans ses articles sur les banques d'escompte. Il n'est peut-être point sans intérêt de consulter à ce sujet l'exposé de M. Enfantin, car non-seulement le plan des obligations à court terme du Crédit mobilier reproduit le plan des billets de banque du *Producteur*, mais les raisons que M. Enfantin donnait à l'appui de son système ne semblent point avoir perdu de leur force sur l'esprit de M. Isaac Pereire, si l'on en juge par certaines expressions de son dernier rapport, celui du 23 avril 1856.

On sera sans doute étonné de la principale objection qu'une école, qui pourtant ne passe point pour timide, oppose au système des banques actuelles d'escompte et de circulation. Cette école considère comme une imprudence l'émission et la circulation de billets remboursables à vue. La certitude du paiement du billet à vue n'existerait (nous résumons l'argumentation de M. Enfantin) que dans le cas où les banques auraient constamment en caisse la contre-valeur en espèces de leurs billets en circulation. Or leur réserve métallique ne conserve point cette égalité avec la somme de leurs billets circulans. Les banques actuelles se trouvent donc toujours dans une position fausse et précaire. Pour maintenir leur réserve métallique à un niveau qui leur permette de faire face aux remboursemens à vue, elles sont quelquefois obligées soit d'élever le taux de l'intérêt, soit de restreindre leurs escomptes, et en prenant ces mesures elles donnent le signal des crises commerciales. Telles sont les raisons sur lesquelles s'appuie l'école du *Producteur* pour condamner le billet à vue, et voici la combinaison que M. Enfantin proposait à la place. Au lieu de billets payables à vue, sa banque générale de prêt et d'emprunt ne devait remettre en échange des effets escomptés par elle que des billets payables aux mêmes échéances que ces effets, et portant un intérêt qui serait inférieur au taux de l'escompte. La banque serait ainsi débarrassée des inquiétudes que donne aux banques actuelles le rapport toujours oscillant de leur circulation avec leur réserve métallique, car les échéances de ses remboursemens correspondraient toujours avec celles de ses rentrées. Dès lors plus de hausse brusque de l'intérêt, plus de restrictions soudaines de l'escompte, partant plus de ces perturbations qui ont pour cause la constitution vicieuse des banques. M. Enfantin croyait naturellement qu'il rendait d'un

côté à son billet, par l'intérêt qu'il y attachait, les propriétés de circulation qu'il lui enlevait de l'autre en le soumettant à une échéance déterminée. Cette combinaison fut, quelques années après, reprise dans le même ordre d'idées par M. Isaac Pereire : elle a obtenu plus tard des plagiaires plus bruyans, mais non à coup sûr plus éclairés et plus ingénieux que ses premiers éditeurs.

Cette théorie de l'école du *Producteur* est doublement défectueuse. La critique du système des banques sur laquelle elle repose n'est point fondée; la substitution qu'elle propose du billet remboursable à terme et portant intérêt au billet payable à vue ne peut point remplir l'objet atteint par la circulation des billets de banque, et, bien loin d'être un progrès, serait une mesure rétrograde en matière de crédit. Nous n'aurons point de peine à le démontrer.

Et d'abord la critique qui sert de prétexte à ce système manque de base. Elle n'est en effet que l'écho du préjugé superficiel qui attribue aux mesures restrictives des banques la cause des crises commerciales et monétaires. Nous croyons avoir donné dans un article précédent (1), sur le phénomène des crises, des explications suffisantes pour être dispensé d'insister ici sur cette erreur (2). Les banques n'ont qu'un rôle passif relativement aux crises; la circulation de leurs billets et la condition du remboursement à vue qui y est attachée sont si peu la cause première de ces perturbations, que lors même qu'elles n'émettraient point de billets et qu'elles ne feraient

(1) Livraison du 15 mars, *la Banque de France.*

(2) Le passage suivant du rapport présenté le 23 avril dernier par M. Isaac Pereire semblerait indiquer qu'il persiste dans cette opinion de l'école du *Producteur*, qui attribue au système actuel des banques l'aggravation des crises : « Il est certain, dit-il, que si la Banque de France ne devait pas au crédit la plus grande partie des ressources dont elle dispose, et si, à l'apparition de certains phénomènes, comme celui de la diminution de ses comptes courans ou d'un échange plus fréquent et plus rapide de ses billets, elle n'était forcée de réduire plus ou moins brusquement ses avances, les embarras qui résultent des crises se trouveraient considérablement réduits et ne seraient pas augmentés du trouble que doit nécessairement produire la suppression des crédits qui entretiennent le mouvement régulier de la Bourse, des fabriques et du commerce. Ces inconvéniens, en ce qui nous concerne, n'existent pas au même degré. » Cette persistance est d'autant plus extraordinaire, que l'expérience de la dernière crise démontre qu'en restant fidèle aux principes du crédit commercial, c'est-à-dire en élevant le taux de l'intérêt lorsque la situation du marché des capitaux et une exportation métallique extraordinaire le lui prescrivaient, la Banque n'a point réduit brusquement ses avances et a été par conséquent étrangère au trouble que doit nécessairement produire la suppression du crédit. Bien loin de supprimer ses crédits, la Banque, comme le témoigne le chiffre de ses escomptes, les a accrus dans une proportion jusque-là sans exemple. Elle n'a réduit que ses avances au capital fixe (prêts sur actions et obligations); mais cette réduction a été plus que compensée par l'augmentation de ses avances au capital de roulement, le seul auquel les banques d'escompte et de circulation soient tenues par leur institution de dispenser le crédit.

leur service de crédit qu'avec leur capital social et les ressources provenant des comptes courans, les crises n'en éclateraient pas moins lorsque des excès de spéculation ou des accidens naturels les auraient rendues inévitables. Ce point est aujourd'hui si bien établi, que les reproches adressés aux banques par les économistes qui ont le plus sévèrement surveillé leur conduite pendant les crises, bien loin d'incriminer leurs mesures restrictives, portent sur la lenteur qu'elles mettent quelquefois à recourir à ces mesures, et sur la libéralité imprévoyante avec laquelle elles ont prodigué leurs avances. Au surplus, ainsi que nous allons le voir, la substitution des billets à intérêt, remboursables à terme, aux billets payables à vue, n'aurait aucune efficacité contre le mal imaginaire pour lequel on la propose.

Ramenons à sa véritable nature le billet à interêt et à échéance de l'école du *Producteur*. Il faut, pour cela, le dépouiller d'un appendice inutile, l'intérêt dont il est productif. Cet intérêt n'est, dans le système de M. Enfantin, qu'une complication et une illusion. M. Enfantin voulait que sa banque délivrât, en échange des effets particuliers qu'elle recevrait, des obligations remboursables aux échéances des effets escomptés et portant un intérêt inférieur au taux de l'escompte. La différence entre l'intérêt attaché aux billets de la banque et l'intérêt perçu sur les effets escomptés eût constitué ce qu'il appelait la prime de solvabilité, destinée à garantir la banque contre la chance de non-paiement des effets reçus par elle. Il n'y aurait donc eu de réellement perçu dans cette opération que cette différence, cette prime d'assurance; c'est qu'aussi l'opération accomplie par la banque, — donnant simplement un titre de crédit général, son obligation, en échange d'un titre particulier, l'effet de commerce, le titre général ayant d'ailleurs la même échéance que le titre particulier, — n'eût point été un escompte véritable et n'eût été en réalité qu'une opération d'assurance. Une banque telle que la concevait M. Enfantin n'était qu'une société d'assurance contre la chance de non-remboursement des effets de commerce; ce n'était point une banque d'escompte dont la mission est de fournir un capital immédiatement disponible contre un engagement à terme. A quoi bon alors compliquer l'opération d'un escompte fictif prélevé sur l'effet particulier et d'un intérêt illusoire attaché à l'obligation de la banque? Pourquoi ne pas ramener les deux élémens de la transaction à leur condition naturelle, en supprimant d'un côté l'escompte, de l'autre l'intérêt, et en ne laissant subsister que la prime d'assurance? Dans la pratique d'ailleurs, soit que le négociant et l'industriel allant porter leurs effets à la banque eussent payé simplement une prime, soit qu'outre la prime ils eussent fait, sous forme d'escompte, l'avance de l'intérêt attaché aux billets de banque qu'on

leur eût donnés en échange, leur situation après l'opération eût été la même. Ils eussent été nantis alors de titres de crédit supérieurs, au point de vue de la solvabilité, à leurs effets particuliers, puisque ces titres auraient porté la garantie de la banque; mais ces titres, étant à échéance éloignée, n'eussent point représenté pour eux un capital *actuellement* disponible. Pour avoir du capital disponible, ils auraient été forcés de négocier ces titres, de les escompter, c'est-à-dire de supporter, en les transmettant, la déduction de l'intérêt des sommes représentées par les billets depuis le moment de la négociation jusqu'au jour de l'échéance des titres. Or le taux de cet intérêt aurait été déterminé par le rapport existant, au moment et sur la place de commerce où aurait eu lieu la négociation, entre l'offre et la demande de capital disponible.

Dans ce système donc, le débat et la fixation de l'intérêt, au lieu d'être régularisés par les banques, seraient livrés, comme ils l'étaient avant l'organisation de ces établissemens de crédit, à toutes les incertitudes et à toutes les variations des négociations individuelles. Une fois la banque de M. Enfantin fondée, il faudrait évidemment en créer aussitôt une autre pour escompter les billets de la banque d'assurance. Et ce ne serait pas le seul avantage que l'on perdrait au remplacement des billets de banque à vue par des obligations remboursables à terme. Que deviendrait l'économie du capital métallique obtenue par le système de la circulation actuelle, économie que représente la différence entre l'encaisse des banques et le montant de leurs billets qui circulent? La banque de l'école du *Producteur* n'ayant jamais à payer qu'après avoir encaissé, n'étant point tenue de constituer et d'entretenir ces réservoirs métalliques qui sont aujourd'hui une si précieuse ressource pour le commerce, il faudrait revenir à ces thésaurisations particulières d'autrefois qui stérilisaient pour les besoins de l'ancienne circulation un capital monétaire si considérable. Enfin, au prix de cette véritable rétrogradation économique, aurait-on acquis une sérieuse sauvegarde contre les crises? Tout au contraire on n'aurait fait qu'y jeter de plus nombreux et plus graves élémens de désordre. En enlevant aux banques le souci de leur réserve métallique, on leur aurait retiré un des moyens d'information les plus utiles pour le gouvernement du crédit dans les circonstances difficiles. Les exportations extraordinaires de numéraire qui précèdent et déterminent les crises, ne pouvant se faire qu'avec les réserves des particuliers, seraient plus difficiles à apprécier, le péril serait connu plus tard et moins bien. Lorsque le mal aurait éclaté, l'imagination des commerçans, n'étant plus rassurée par les puissantes ressources métalliques et l'infatigable sollicitude d'une banque spécialement chargée de pourvoir à ce grand

intérêt national, serait accessible à de plus aveugles et plus funestes paniques. De quel secours serait alors la banque d'assurance avec ses billets à terme? En admettant que ces billets fussent une ressource pour le commerce aux abois, qui ne pourrait les faire escompter qu'à un taux d'intérêt bien plus lourd que celui qu'ont jamais fixé en pareille circonstance les banques actuelles, la banque d'assurance ne pourrait les émettre qu'en proportionnant la prime de solvabilité aux risques aggravés d'une situation compromise : elle serait obligée de recourir elle-même et à sa façon aux mesures restrictives qu'elle avait la prétention d'épargner au commerce. Voilà où aboutirait ce système fastueux et pusillanime, en enlevant à la circulation l'instrument le plus parfait dont l'expérience et la théorie l'aient dotée jusqu'à présent, pour le remplacer par un titre compliqué, incommode et impropre aux évolutions actives et rapides des capitaux.

Si l'on veut bien maintenant se reporter aux explications données par M. Isaac Pereire sur les obligations du Crédit mobilier, nous espérons qu'on ne nous accusera point de nous être attardé dans une digression inutile.

Nous relèverons d'abord une inadvertance dans l'éloge que M. Isaac Pereire fait du billet de banque, avant d'arriver à conclure qu'il laisse une lacune que l'obligation du Crédit mobilier serait destinée à remplir. S'il est vrai, comme nous l'avons montré en parlant de la Banque de France, que le billet de banque ait servi à réduire et à régulariser le taux de l'intérêt, il n'est point exact de dire, comme M. Pereire, que ce billet *augmente* le capital nécessaire à la circulation des richesses d'un pays. Le billet de banque n'est point une création de capital, il n'est point en lui-même une richesse, il n'est qu'un signe représentatif du numéraire qui économise l'emploi des métaux précieux, et à l'aide duquel le capital circulant du pays se livre avec plus de régularité et d'activité aux évolutions que lui impriment le commerce et l'industrie. Prendre la monnaie fiduciaire pour une augmentation de capital, ce serait tomber dans l'erreur enfantine de Law, qui confondait la multiplication artificielle des signes intermédiaires de l'échange avec la richesse réelle, et nous attribuerions d'autant moins une illusion pareille à un théoricien et à un praticien aussi distingué que M. Isaac Pereire, que nulle part nous n'avons vu cette erreur mieux réfutée et les vrais principes de la matière plus nettement établis que dans un travail publié autrefois dans *le National* par son frère, M. Émile Pereire, sur le système de Law. Après avoir outré ainsi, par une expression exagérée, le rôle du billet de banque, M. Isaac Pereire donne à entendre que les billets de banque, par l'effet de la *haute prudence* de l'établissement

chargé de les émettre, ne suffisent point aux besoins de la circulation, ce qui le conduit à déclarer nettement qu'il reste à côté d'eux une place vacante pour les obligations du Crédit mobilier. Sans discuter ici les avantages ou les inconvéniens de la haute prudence de la Banque, sans examiner si l'insuffisance attribuée aux billets tient, comme on semble l'indiquer, à leur caractère, qui est de ne point porter d'intérêt et d'être remboursables à vue, nous ferons seulement remarquer que c'est, non par la quantité des billets qu'émet une banque, mais par la multiplicité et la facilité de ses escomptes, que l'on doit juger si elle répond suffisamment aux besoins de la circulation. Il peut arriver que, dans des périodes de stagnation industrielle et de malaise commercial, la somme des billets de banque en circulation soit plus considérable que dans un temps de prospérité et d'activité (1). En tout cas, si, par la faute de la banque, les besoins de la circulation n'étaient point satisfaits, et s'ils réclamaient l'émission d'un autre titre intermédiaire, encore faudrait-il que ce titre réunît les conditions et les caractères qui font du billet de banque une monnaie fiduciaire. Or il saute aux yeux que l'obligation du Crédit mobilier ne peut réunir ni ces caractères ni ces conditions.

Les métaux précieux, l'or et l'argent, ayant été adoptés comme la mesure commune des valeurs, le type invariable de cette mesure, l'étalon, *the standard*, suivant l'expression consacrée, est déterminé dans chaque pays par la quantité d'or ou d'argent fixée comme unité monétaire. Le billet de banque ne peut être reçu comme monnaie et remplacer le numéraire dans les transactions qu'à une condition, c'est qu'à tout moment il puisse s'échanger contre la somme intégrale en monnaie qu'il exprime. Si le billet de banque représentait des valeurs susceptibles de variations, si par conséquent sa valeur, comparée à celle de la monnaie, était variable, il perdrait les pro-

(1) Sans entrer ici dans une discussion théorique sur la circulation dont nous croyons avoir résumé les vrais principes en parlant de la Banque de France, nous ne pouvons nous empêcher de signaler un rapprochement qui prouve combien il serait puéril de regarder comme insuffisante la circulation actuelle des billets de la Banque de France. Que l'on consulte les compte-rendus de la Banque d'Angleterre : l'on verra que sa circulation s'élève à peu près à la même somme que celle de notre banque; mais si l'on réfléchit qu'avec cette somme de billets de banque flottant entre 6 et 700 millions, l'Angleterre fait face à un mouvement d'affaires commerciales peut-être trois ou quatre fois plus considérable que celui de la France, qu'en outre le billet de banque anglais circule dans l'Inde, dans les colonies britanniques, et qu'on le trouve dans toutes les places de commerce du monde, on conviendra que la circulation d'une somme égale de billets en France, défrayant un mouvement d'affaires très inférieur et n'ayant aucune dérivation à l'étranger, suffit amplement à nos besoins et ne laisse guère de lacune à remplir. Ce n'est pas à la somme de notre circulation, c'est à la rapidité du mouvement que nous saurons lui imprimer qu'il faut mesurer nos progrès industriels et commerciaux.

priétés qui l'égalent à la monnaie dans la circulation, car toutes les fois qu'il changerait de mains il donnerait lieu à une supputation pour la fixation de sa valeur actuelle et relative. Il ne circulerait plus comme le numéraire, il ne servirait plus à la mesure des autres valeurs; il ne circulerait que comme une valeur quelconque que l'on achète et que l'on vend à prix débattu, en la comparant à la valeur type, à l'étalon monétaire. Le billet de banque serait encore plus impropre à la circulation, s'il n'était point remboursable à présentation, s'il n'était payable qu'à l'échéance d'un certain nombre de jours de date ou de vue. Le temps en effet qui devrait s'écouler, dans ce cas, avant sa conversion en espèces, ajouterait un élément de variation de plus à sa valeur. Pour que le billet de banque soit une véritable monnaie fiduciaire, il faut donc qu'il soit toujours au pair avec la monnaie. Pour que cette parité existe, il faut que la somme exprimée par le billet de banque soit à tout moment convertible en une somme égale en numéraire. Il importe de ne point oublier non plus que la nature de l'opération qui donne lieu à l'émission du billet de banque garantit à la banque la rentrée prochaine du numéraire représenté par le billet. Les banques émettent leurs billets contre les effets de commerce qu'elles escomptent. Or les effets de commerce, gage des billets mis en circulation, sont des valeurs fixes qui, une fois dans les portefeuilles des banques, ne sont exposées à subir aucune variation, et qui à l'échéance sortiront du portefeuille pour ramener dans la caisse la somme intégrale de numéraire qu'elles expriment.

Les obligations du Crédit mobilier ne satisfont à aucune de ces conditions. D'abord, quant aux obligations à long terme, que M. Isaac Pereire ne semble point tout à fait exclure du rôle d'intermédiaire circulant lorsqu'il se borne à dire : « Nos obligations à courte échéance seront celles qui feront principalement fonction de monnaie, » il est évident que par la nature de leur gage elles ne sauraient posséder la fixité de valeur nécessaire à un intermédiaire de circulation. Les valeurs qui leur servent de gage, et qu'elles sont destinées à représenter, ne sont point, comme les effets de commerce, des valeurs de même nature, représentant des sommes fixes et invariables, se résolvant d'elles-mêmes en numéraire à une échéance prochaine et déterminée : ce sont des valeurs de nature diverse, soumises à de constantes variations sous l'influence de causes générales et de causes spéciales, et qu'on ne peut réaliser en numéraire que par une vente opérée à un prix qui ne saurait être prévu avec certitude au moment de l'émission des obligations. De plus, les obligations du Crédit mobilier ne sont point remboursables à présentation. On a vu qu'elles se divisent en deux catégories : les

unes sont à courte échéance (le minimum d'échéance ne peut être pour celles-là, d'après les articles 7 et 8 des statuts, de moins de quarante-cinq jours, et le maximum ne doit pas atteindre un an), les autres à échéance éloignée et remboursables par voie d'amortissement. Les unes et les autres sont également impropres à prendre le caractère et le rôle de monnaie fiduciaire, c'est-à-dire de mesure commune des valeurs, car n'étant ni les unes ni les autres remboursables à présentation, elles sont incapables de prendre et de garder cette fixité, cette invariabilité, qui sont le caractère du titre monétaire, et lui permettent de servir de mesure commune aux valeurs. Sous ce rapport, les obligations à courte échéance du Crédit mobilier n'atteignent pas plus le but qu'on leur assigne, faire fonction de monnaie, que les obligations à échéances éloignées. Dire qu'elles offrent toute garantie de remboursement à l'échéance qu'elles portent, parce qu'elles correspondent aux placemens temporaires de la société, est une déclaration inutile et étrangère à la question, car il ne viendra jamais à la pensée de personne de supposer que le Crédit mobilier ne prendra point les précautions voulues pour faire honneur à sa signature; mais l'exactitude de ses paiemens ne changera rien à la nature de ses obligations à courte échéance : elles ne seront point remboursables à vue. Parler de l'intérêt qui y est attaché, comme leur donnant une aptitude à remplir le rôle de monnaie fiduciaire, serait un non-sens. Cet intérêt ne distingue point l'obligation à courte échéance du Crédit mobilier de la classe des valeurs payables à échéance déterminée. Toutes ces valeurs, effets de commerce, bons du trésor, etc., sont productives d'intérêt pour ceux qui prêtent sur elles des espèces : seulement cet intérêt est prélevé d'avance et par déduction sur la somme représentée par l'effet. Celui qui reçoit l'effet donne en échange cette somme en numéraire moins l'intérêt qu'elle doit produire depuis le moment où se fait l'escompte jusqu'au jour de l'échéance : c'est ce que l'on appelle en termes techniques prendre l'escompte *en dedans*. La seule différence qu'il y aura entre les effets de commerce et les obligations du Crédit mobilier, c'est que pour les premiers l'intérêt qui rémunère la prestation de l'argent se prend en dedans, est déduit de la somme, et que pour les secondes il se prendra *en dehors*, c'est-à-dire s'ajoutera chaque jour à la somme, jusqu'à l'époque du remboursement; ce n'est qu'une différence de forme. Encore cette différence de forme ne pourra-t-elle subsister dans la pratique. En effet, pour que l'obligation du Crédit mobilier conservât le pair et ne fût jamais soumise aux déductions de l'escompte, il faudrait que le taux de l'intérêt dans le commerce fût fixé invariablement, et que l'obligation produisît précisément cet intérêt invariable. Or on

sait bien que c'est impossible : le taux de l'intérêt varie sans cesse, et le Crédit mobilier ne pourra pas maintenir constamment l'intérêt de ses obligations au niveau des oscillations perpétuelles de l'intérêt. Lorsque l'intérêt de l'obligation sera plus élevé que le taux actuel de l'intérêt dans le commerce, la différence des deux intérêts constituera une prime en faveur de l'obligation; lorsque l'intérêt de l'obligation sera inférieur, il constituera une perte au détriment de l'obligation, et cette perte sera déduite de la somme que représente l'obligation, par escompte en dedans, comme pour les effets de commerce ordinaires. Les obligations du Crédit mobilier à courte échéance, étant par leur nature incapables de conserver invariablement le pair avec le numéraire, ne peuvent donc en aucune façon, selon l'assertion de M. Isaac Pereire, prendre le caractère et le rôle de monnaie fiduciaire. Elles sont dans l'impossibilité d'acquérir aucune des propriétés du billet de banque; elles rentrent au fond dans la classe des effets de commerce. Elles ne pourront pas circuler par la transmission directe et manuelle comme le billet de banque et la monnaie; elles ne circuleront que comme les effets de commerce, en passant, à chaque circulation, par l'épreuve d'une négociation qui, soit par une prime, soit par un escompte, en modifiera la valeur.

Au surplus, ces obligations à courte échéance, les seules qui pourraient prétendre à remplir une place vacante à côté du billet de banque, s'il était vrai que le billet de banque laissât réellement une lacune dans la circulation, sont maintenant hors de question. Les dispositions des statuts, combinées avec les développemens qu'ont pris les comptes courans de la société de Crédit mobilier, interdisent actuellement l'émission des obligations. On a vu que d'après l'article 8 des statuts « le montant cumulé des sommes reçues en compte courant et des obligations créées à moins d'un an de terme ne pourra dépasser le double du capital réalisé. » Les sommes reçues en compte courant ayant promptement atteint à elles seules la limite statutaire, le Crédit mobilier n'a plus pu songer à émettre des obligations à courte échéance. Il a même retiré de la circulation, dès les premiers mois de son existence, celles qu'il y avait lancées en essai.

Après avoir dissipé la confusion que le rapport du 29 avril 1854 tendrait à établir sur les attributions de l'obligation du Crédit mobilier comme intermédiaire de circulation, après avoir démontré que ces obligations ne peuvent point servir de mesure commune des valeurs, il reste à apprécier leur véritable nature et le ressort qu'elles peuvent fournir au mécanisme du Crédit mobilier.

Ici plusieurs questions se présentent. Quel est le caractère propre

de l'obligation du Crédit mobilier, et quelle est sa valeur, comparée à la classe des valeurs qui lui sont analogues? La faculté d'émettre des obligations que s'est réservée le Crédit mobilier a-t-elle été mesurée par les statuts aux conditions de prudence et de sécurité que réclament les intérêts des tiers? Enfin quelle serait la portée de cette faculté, si les circonstances permettaient au Crédit mobilier de l'exercer dans sa plénitude? Nous allons répondre successivement à ces questions.

Les obligations amortissables à longue échéance représenteront pour le Crédit mobilier un emprunt qui peut s'élever à dix fois son capital, et pour leurs détenteurs une valeur de placement produisant un revenu fixe. Pour gage de cet emprunt, le Crédit mobilier offrira une somme de valeurs correspondante, telles que rentes publiques, actions et obligations de compagnies industrielles, valeurs acquises avec les ressources mêmes de l'emprunt. Son bénéfice, à l'émission de ces obligations, consistera dans une différence entre l'intérêt attaché à ces titres et celui auquel il pourra placer les sommes correspondantes à leur valeur. Mais ses obligations rencontreront longtemps encore sur le marché des placemens la concurrence d'une valeur analogue, celle des obligations de chemins de fer; il ne pourra donc pas attacher à ses obligations un revenu fixe et des conditions de remboursement inférieures au revenu fixe et aux conditions de remboursement de celles-ci : il est donc évident que ce n'est point en obligations de chemins de fer qu'il placera le produit des émissions de ses propres obligations, car il ne trouverait aucune différence d'intérêt à son profit dans un pareil placement. Le revenu des rentes publiques ne lui laisserait pas non plus de marge suffisante, il ne faut donc pas s'attendre à lui voir faire des placemens considérables en fonds publics. Restent les valeurs jouissant d'un revenu progressif, les actions; celles-là en effet, les actions des compagnies qui sont en voie de prospérité, peuvent donner des dividendes supérieurs aux revenus fixes des obligations de chemins de fer et des rentes. C'est là surtout que se porteront les placemens du Crédit mobilier pour que ses émissions lui soient profitables. Les obligations du Crédit mobilier, analogues à celles des chemins de fer par les conditions de revenus et de rémboursement, seront donc *gagées* principalement par des actions de compagnies industrielles.

Telle sera nécessairement la nature des obligations du Crédit mobilier. Nous n'hésitons point à dire qu'ainsi constituées (et elles ne sauraient l'être autrement), elles offriront comme valeur de placement moins de sécurité et de garantie que leurs analogues, les obligations de chemins de fer.

Qu'est-ce en effet que l'obligation considérée comme valeur de pla-

cement? C'est une valeur adaptée à la prudence d'une classe considérable de capitalistes qui préfèrent à des éventualités brillantes de bénéfices compensés par des risques un revenu modéré, mais fixe et certain. Ce qui fait, aux yeux de cette classe de capitalistes, le mérite de l'obligation, c'est la certitude de ce revenu fixe; mais cette certitude dépend uniquement de la nature du gage. Elle existe pleinement pour les obligations de chemins de fer. Ces obligations, qui, comme nous l'avons dit, ne forment ordinairement que les deux cinquièmes du capital dépensé, ont cependant pour gage le revenu tout entier de l'entreprise; si l'on suppose que l'intérêt normal de l'obligation soit de 5 pour 100, pour que l'entreprise ne fût point en état de servir cet intérêt, il faudrait que le produit net annuel ne s'élevât pas à 2 pour 100 sur la totalité du capital dépensé. L'industrie des chemins de fer n'est pas soumise chez nous à des hasards qui puissent réduire à ce point ses profits. Le gage des obligations des chemins de fer est donc supérieur en valeur de trois cinquièmes à la somme fournie par les obligations; il n'en est pas de plus réel et de plus certain. Les choses seront bien différentes pour les obligations du Crédit mobilier. Ici d'abord le gage, au lieu de dépasser dans une forte proportion la valeur de la créance représentée par les obligations, n'est que juste équivalent en capital à la somme de cette créance. Au moins ce gage aura-t-il une valeur qui soit à l'abri des dépréciations, une valeur invariable? Non, il se composera principalement des actions de compagnies industrielles, soumises suivant les chances aléatoires de l'industrie à des alternatives de hausse et de baisse qui peuvent à tout moment en altérer la valeur. Enfin la nature même de la société de Crédit mobilier l'expose à des éventualités qui peuvent faire subir à ce gage une dépréciation particulière. Toute entreprise de crédit est sujette à un péril qui n'atteint point les chemins de fer en cours d'exploitation. Un événement politique, une crise commerciale, une panique peuvent arrêter sa marche et la soumettre à une liquidation forcée. Quelle réduction n'éprouverait pas, dans une pareille situation qu'il ne faut jamais écarter de ses prévisions quand il s'agit d'une institution de crédit, la masse des valeurs qui serviraient de gage aux obligations! Le capitaliste prudent qui recherche les obligations de chemins de fer s'éloignera donc de celles du Crédit mobilier. Il ne pourrait s'en éprendre sans commettre une étrange inconséquence. Lui qui fuit les placemens en actions, malgré leurs chances brillantes, assumerait en effet, en souscrivant des obligations du Crédit mobilier, tous les risques des placemens en actions, sans avoir la compensation des gros bénéfices qu'il abandonnerait tout entiers à la société.

Mais, suivant le programme de M. Isaac Pereire, les obligations du

Crédit mobilier ne seraient pas seulement gagées par la somme correspondante de valeurs acquises, elles auraient de plus la *garantie* du capital de la société, qui aurait été porté à cette intention au chiffre considérable de 60 millions.

Le rapport du chiffre du capital à la somme représentée par les obligations serait en effet une condition de sécurité pour celles-ci, s'il était suffisant. C'est en examinant de près si ce rapport est réellement suffisant que l'on est frappé de l'imprudence qu'il y aurait pour la société à user de la faculté que lui donnent ses statuts d'étendre à dix fois la somme de son capital l'émission de ses obligations. D'abord il ne faut point oublier que, comme garantie, le capital de 60 millions ne s'applique point entièrement et exclusivement aux obligations. Ce capital est la garantie de tous les engagemens de la société, et les obligations ne peuvent participer à cette garantie qu'au prorata de leur importance relative, eu égard aux autres engagemens du Crédit mobilier. Ceux qui résultent des opérations commanditaires de la société n'ont point de limite assignée par les statuts; il peuvent par conséquent prendre une importance considérable. Ceux qui résultent des dépôts en comptes courans ont une limite fixée au double du capital social, limite qu'ils ont déjà presque atteinte; ces dépôts peuvent s'élever à 120 millions. En ne tenant compte que de ceux-ci, la garantie offerte aux obligations sur le capital du Crédit mobilier se trouve déjà diminuée d'un cinquième : ce ne seraient plus les 60 millions du capital qui répondraient tout entiers aux obligations de la dépréciation des titres qui leur serviraient de gage. La garantie du capital afférente aux obligations ne représenterait plus le dixième, elle ne formerait qu'un peu moins du treizième de celles-ci. Pour que cette garantie fût entièrement absorbée et que les porteurs d'obligations eussent à supporter tout le poids d'une dépréciation ultérieure, que faudrait-il? Une simple baisse de 8 pour 100 sur les valeurs. Or une pareille baisse est bien loin d'être un accident extraordinaire. Une différence de 8 pour 100, et même plus forte, entre les hauts cours et les bas cours des valeurs s'est plusieurs fois produite dans ces dernières années. Le 3 pour 100, la valeur régulatrice, dont le plus haut cours en 1853 s'est élevé à 82, 15, est descendu, dans le dernier trimestre de la même année, à 71, 70; la même valeur, qui dans le dernier trimestre de 1854 était montée à 76, 35, est tombée, à la dernière liquidation de 1855, aux environs de 63, subissant ainsi, à un an d'intervalle, une dépréciation de 17 pour 100. On voit donc que le capital du Crédit mobilier n'est pas proportionné à la somme des obligations qu'il est autorisé à émettre, et qu'il n'offre point aux obligations une garantie suffisante.

Ainsi l'obligation du Crédit mobilier ne saurait être une valeur

de circulation comme le billet de banque, et, comme valeur de placement, elle est inférieure aux actions et aux obligations de chemins de fer; elle réunit les inconvéniens de chacune de ces valeurs et n'a aucun de leurs avantages respectifs; elle est soumise aux risques que courent les actions sans avoir l'éventualité de leurs dividendes progressifs; elle est réduite au médiocre revenu fixe des obligations de chemins de fer, sans avoir comme celles-ci, pour la certitude de ce revenu, la garantie d'un gage réel et d'une hypothèque dont la valeur intrinsèque est bien supérieure à la créance à laquelle elle est affectée.

L'obligation du Crédit mobilier, lorsqu'on en analyse la valeur intrinsèque, présente des conditions d'infériorité réelle relativement aux titres analogues qu'ont répandus les combinaisons financières des entreprises de chemins de fer. Il n'est point impossible que cette infériorité ne soit un obstacle réel au facile placement de ces obligations le jour où l'on tentera de les émettre. Cependant ces obligations sont le couronnement nécessaire de la conception du Crédit mobilier, et l'on n'embrasserait pas le système qui a inspiré la création de cet établissement, si l'on ne supposait vaincues les difficultés pratiques qui s'opposent à l'émission de ses obligations, et si, par la pensée, on ne se représentait l'influence qu'une pareille ressource lui permettrait d'exercer. D'ailleurs l'hypothèse du succès de l'émission des obligations du Crédit mobilier n'est point gratuite. Les causes qui ont fait échouer, il y a quelques mois, l'émission des 240,000 obligations que le Crédit mobilier voulait émettre sont des causes accidentelles. On n'a point opposé à cette émission des objections tirées du fond même des choses. Le gouvernement n'allégua dans le petit article du *Moniteur* qui arrêta l'opération que des raisons tirées de l'état de la place, déjà chargée de valeurs, et qu'on ne voulait pas dans les circonstances actuelles surcharger de valeurs nouvelles; mais au milieu de circonstances plus favorables, avec la paix, dans un moment où nous serions délivrés de la calamité des mauvaises récoltes, où la confiance serait ranimée, où la spéculation s'enflammerait, à la faveur de cette indifférence qui nous déshabitue autant de la discussion de nos intérêts que de celle de nos droits, qui peut croire que l'opération essayée en 1855 ne réussirait point?

Supposons donc le succès, supposons les 1,200,000 obligations du Crédit mobilier émises.

Le produit de ces obligations, si elles étaient émises comme celles des chemins de fer un peu au-dessous de 300 fr. et amortissables à 500 fr. dans le cours de la durée de la société, mettrait à la disposition du Crédit mobilier une somme peu inférieure à 360 millions. Ce se-

rait donc, en y ajoutant les 60 millions du capital et les 120 millions des comptes courans, une force de plus de 500 millions que le Crédit mobilier porterait et mobiliserait dans la commandite et les opérations de bourse.

Nous n'avons point parlé jusqu'ici de l'action que peut exercer une société comme le Crédit mobilier sur les opérations de bourse : c'est un sujet sur lequel nous reviendrons spécialement dans la seconde partie de ce travail; mais nous ne pouvons nous dispenser de contester ici une des conséquences que M. Isaac Pereire attribue à l'émission des obligations lorsqu'il les présente comme devant réfréner la spéculation. On ne niera point qu'avec un portefeuille qui devrait s'élever à plus de 500 millions, la société n'eût des moyens presque irrésistibles d'influence sur le cours des valeurs, et ne fût en état d'assurer à celles qu'elle aurait créées des avantages de spéculation bien supérieurs à ceux des entreprises fondées en dehors d'elle. La loi des statuts qui prescrit au Crédit mobilier d'avoir toujours en valeurs dans son portefeuille l'équivalent du montant de ses obligations émises le laisse libre de choisir les valeurs qui doivent constituer ce gage; il peut toujours par conséquent vendre celles qu'il voudra à la condition de les remplacer immédiatement par celles qu'il lui plaira d'acheter. Le mouvement d'un tel portefeuille, les arbitrages auxquels il donnera lieu exciteront en même temps et domineront la spéculation. La réponse que fait M. Isaac Pereire à ceux qui reprochent au Crédit mobilier une tendance à surexciter la spéculation porte à faux, et il faut bien relever cette réponse, puisque c'est de l'émission des obligations que le président de la société générale tire son principal argument. Le reproche est injuste, dit-il à propos de cette émission, « car le résultat définitif de nos opérations sera d'offrir à toutes les fortunes les moyens et la facilité de réaliser sans péril des placemens fixes. » Résultat *définitif*, oui, s'il était donné au Crédit mobilier d'atteindre le but annoncé dans le préambule de ses statuts, s'il parvenait « à opérer par voie de consolidation en un fonds commun la conversion des titres particuliers des entreprises diverses. » Il est clair que le Crédit mobilier serait autorisé à croire qu'il aurait soustrait à la spéculation le plus excitant de ses alimens actuels le jour où il aurait remplacé les titres qui donnent des revenus incertains, les actions des diverses entreprises, par ses propres obligations, le jour où il aurait converti les actions de toutes les compagnies consolidées entre ses mains en obligations du Crédit mobilier. Ce jour-là en effet il n'y aurait plus d'un côté que le Crédit mobilier propriétaire et directeur de toutes les sociétés anonymes, et par conséquent de toute la grande industrie de la France, et de l'autre côté des porteurs d'obligations recevant le revenu fixe distribué par le

colossal monopole. Il est incontestable que ce résultat, franchement annoncé dans le préambule des statuts du Crédit mobilier, est la conclusion logique du système qui a présidé à sa création; mais, avant qu'il ne soit atteint, il faut que la somme des obligations du Crédit mobilier soit portée à un chiffre égal à la somme que représenteront les actions des compagnies. Pour en arriver là, évidemment il faudra passer par plusieurs augmentations successives du capital, accompagnées d'émissions décuples d'obligations. Jusque-là le Crédit mobilier n'enlève rien à la spéculation, car il ne *consolide* pas les titres qu'il achète; plus au contraire son portefeuille sera considérable, et plus il excitera la spéculation, puisqu'il pourra exercer une influence plus vive sur les cours, suivant qu'il rendra une valeur rare ou abondante sur le marché en l'absorbant dans son portefeuille ou en l'écoulant à volonté.

Mais revenons à notre objet actuel, à la puissance que le placement du chiffre des obligations que la société de Crédit mobilier est autorisée à émettre, par ses statuts, lui donnerait sur le crédit commanditaire. C'est alors que serait réalisée l'hypothèse que nous avons discutée dans la première partie de ce travail. C'est alors que, combinant une puissance sans égale de capital avec ses immunités de société anonyme, la société de Crédit mobilier acquerrait dans la sphère du crédit commanditaire une prépondérance, ou, pour mieux dire, une suprématie analogue à celle que possède la Banque de France dans la dispensation et le gouvernement du crédit commercial. Nous n'avons pas à revenir sur les dangers que nous avons signalés dans une pareille situation, il nous suffit d'avoir montré, et nous ne pensons point que cette conclusion puisse être contestée, que c'est de la réalisation de cette partie de son système, qui entraîne une émission d'obligations décuple de son capital, que dépendent le caractère décisif et la position définitive que la société générale de Crédit mobilier est appelée à prendre parmi nos établissemens de crédit.

Nous serions heureux de voir opposer des raisons satisfaisantes aux objections que nous avons présentées contre la suprématie d'une banque commanditaire, objections qui s'appliquent par conséquent au système d'obligations du Crédit mobilier. Jusqu'à présent les raisons de cette nature, s'il en existe, nous sont inconnues; nous avons cependant entrevu dans le dernier rapport de M. Isaac Pereire un argument en faveur de l'émission des obligations auquel nous ne pouvons nous dispenser de nous arrêter. M. I. Pereire reconnaît que les grandes affaires sont celles qui pourraient se passer le plus facilement du concours de la société du Crédit mobilier, car leurs titres trouvent un prompt débouché sur les principales bourses de l'Europe. « Il n'en est pas de même, dit-il, pour les entreprises de

forges, de mines, de grandes fabrications, qui nécessitent un capital de 2, de 3 ou de 4 millions... C'est à des besoins, nous pourrions dire à des nécessités de cet ordre que répondraient plus particulièrement nos obligations à long terme. »

Une pareille destination donnée au produit des obligations est loin à nos yeux de fournir en leur faveur un victorieux argument. Elle justifierait au contraire une des principales critiques que nous ayons adressées au système du Crédit mobilier. En appliquant les ressources de ses emprunts à long terme à la commandite d'entreprises industrielles qui demandent des capitaux relativement peu considérables, telles que des forges ou des filatures, la société de Crédit mobilier s'abandonnerait à une de ses tendances qui nous paraissent le plus dangereuses : elle entrerait dans une voie qui la conduirait à dénaturer notre organisation industrielle et commerciale en la faisant passer du régime de la liberté et de la responsabilité au régime de la société anonyme. Si en effet l'argument de M. Isaac Pereire était fondé, il est clair que les émissions d'obligations ne devraient point avoir de limites; des commandites de 2, 3 ou 4 millions absorberaient bien vite le produit d'une série d'obligations; une centaine d'affaires de ce genre suffirait peut-être pour épuiser un capital égal à celui que procurerait à la société de Crédit mobilier le placement de tout l'emprunt que ses statuts actuels lui permettent de contracter. Mais si cette application des ressources commanditaires du Crédit mobilier répondait, comme le dit le rapport, à un besoin et à une nécessité de notre situation industrielle, qui ne voit qu'un pareil besoin et une pareille nécessité ne pourraient être satisfaits par la création d'une centaine d'affaires? En mines, en forges, en filatures, en fabriques de draps et de tissus de lin, de coton, de soie, en constructions de machines, en entreprises d'armemens maritimes, plus tard peut-être en exploitations agricoles, un horizon indéfini s'ouvrirait à la diffusion de la société anonyme. Si c'est un besoin et une nécessité de notre industrie, comme l'affirme le rapport, d'obtenir sous cette forme les concours des capitaux, la société de Crédit mobilier, se consacrant à une telle œuvre, serait bientôt à l'étroit dans son capital; des augmentations successives de capital, suivies d'émissions décuples d'obligations, seraient nécessaires, jusqu'à ce que les diverses branches de notre industrie fussent réorganisées sur le principe de l'anonyme. On saisit donc toute la portée d'une telle direction donnée aux ressources de la société de Crédit mobilier. Le jour où elle s'engagerait dans cette voie, la société générale poserait devant les économistes, les juristes et les législateurs ces deux graves questions : convient-il de laisser appliquer la forme de la société anonyme aux entreprises auxquelles les ressources privées peuvent suffire, et dont la bonne conduite n'a semblé

jusqu'à ce jour compatible qu'avec une gestion entièrement maîtresse de son initiative et liée au succès des affaires par le double intérêt et le double sentiment de la propriété et de la responsabilité? Dans le cas où l'on se prononcerait pour l'affirmative, conviendrait-il de laisser exclusivement s'enfanter et se grouper autour d'une seule banque-mère les sociétés anonymes, ainsi étendues à toutes les branches de l'industrie? Si les économistes et les jurisconsultes s'accordaient en effet à regarder la société anonyme comme compatible avec toutes les entreprises d'industrie et de commerce, il serait urgent, avant que la société générale de Crédit mobilier eût inauguré cette nouvelle phase de notre vie économique, d'examiner s'il n'y aurait pas lieu en France, comme on y songe en Angleterre, de réformer notre législation sur les sociétés commerciales, et de faire de la responsabilité limitée, non plus le privilége de quelques compagnies, mais une faculté ouverte à toutes les entreprises.

Nous nous bornons à laisser pressentir l'immense portée des problèmes que soulèverait la réalisation complète du système de la société générale de Crédit mobilier. Nous en avons assez dit pour montrer que la question des obligations renferme pour ainsi dire le nœud des destinées de cette institution. Le caractère de la société générale dépendra de la solution qui sera donnée à cette question. Dans son état présent et tant qu'elle n'aura point multiplié les ressources de son capital par celles de ses emprunts, la société de Crédit mobilier n'est qu'une puissante maison de banque : sagement conduite, elle peut être très utile au crédit public et au crédit commanditaire, soit en ralliant l'action des banquiers et des capitalistes qui se joignent à elle, soit en stimulant les banquiers et les capitalistes isolés par une concurrence qui, dans les conditions actuelles, n'est point encore l'écrasante oppression d'un monopole. Avec l'émission des obligations, la société de Crédit mobilier se transforme; elle atteint à une situation exceptionnelle et prépondérante, et alors doivent éclater les tendances, et, dans notre opinion, les vices et les périls que nous n'avons eu jusqu'à présent à discuter que dans les limbes de l'hypothèse. Mais nous ne sommes point encore en mesure de porter un jugement définitif sur la société générale; car, nous adressant d'abord à la pensée du système, nous n'avons ni examiné l'influence qu'elle peut exercer sur le commerce des valeurs dans la sphère de la Bourse, ni passé en revue l'ensemble de ses opérations depuis qu'elle existe. Qu'il nous soit donc permis d'ajourner à l'achèvement de cet exposé les conclusions pratiques auxquelles doit nous conduire une appréciation complète de la société générale de Crédit mobilier.

EUGÈNE FORCADE.

THORNEY-HALL

ANNALES D'UNE ANCIENNE FAMILLE.

Thorney-Hall : — a story of an old Family, by Holme Lee.[1]

Cette belle vallée verte au sein de laquelle serpente l'Ure, petite rivière aux flots d'argent, c'est ce qu'on appelle le Wensleydale. Le village de Thorney est à demi perdu sous les ombrages denses de cette colline, qui s'élève au nord du vallon, et à la cime de laquelle se dresse le vieux château qu'on appelle Thorney-Hall. A droite, l'œil peut aller chercher la petite ville de Middleham, encore dominée par sa forteresse en ruines. A gauche, et bien plus près, est Thorney-*Scaur* (2), roche abrupte dont le faîte aigu se couronne d'une rangée d'épicéas. Par-delà s'entrevoit, vaguement prolongée au loin, une chaîne de collines dont les derniers contours se fondent avec les nuages de l'horizon : guirlande vaporeuse interrompue çà et là par quelque filet de blanche fumée qui trahit tantôt un village noyé dans les brumes, tantôt une ferme isolée dont les murs s'effacent derrière quelque rideau de feuillage.

Le jardin de Thorney-Hall, exposé au sud, fait face à la vallée, et de ce côté sont les appartemens. La grande porte s'ouvre à l'ouest. En somme, cet édifice, assez majestueux quand on le voit de loin,

(1) Ce roman, fort remarqué lorsqu'il parut à Londres il y a peu de mois, nous a paru mériter qu'on lui appliquât le système de *réduction* dont le récit d'*Eleanor Raymond*, publié dans la *Revue* (livraison du 1er mars 1852), d'après un roman de mistress Norton, a pu donner une idée.

(2) *Scaur* ou *scar* du saxon *carre*, rocher *escarpé*. On remarquera la racine subsistant encore dans ce dernier mot.

n'est, examiné avec attention, qu'un entassement de bâtisses irrégulières et, si l'on peut se servir de ce mot, incohérentes. Sa situation, son air antique, les beaux arbres qui le ceignent à demi, voilà tout ce qu'il a de vraiment pittoresque. C'est du reste une habitation bien tenue et paisible. Vous chercheriez en vain une trace de roues sur le sable de l'avenue qui, de la grande porte, surmontée de griffons héraldiques, conduit, traversant l'enclos, jusqu'au porche intérieur. Les gazons qui séparent les massifs d'arbres sont unis comme velours. Les haies de lauriers et de houx épineux qui dessinent les terrasses étagées sont taillées avec une précision mathématique. Dans l'espace inculte s'entrecroisent de petits sentiers soigneusement bordés de buis.

Tel n'était pas Thorney-Hall vers 1775. Ralph Randal, — ou le *squire* Ralph, comme l'appelaient familièrement ses voisins, — mettait peu de soins à maintenir autour de lui le bon ordre. Sous sa main prodigue, le vieux domaine s'émiettait. Aux portes du château, peuplé d'hôtes avides, de parasites bruyans, tandis que blasphémait l'orgie, tandis que s'échangeaient les toasts tumultueux, la Ruine s'était assise, s'inquiétant peu des griffons de pierre qui lui faisaient la moue. Elle y dévorait en paix, acre par acre, ces magnifiques terres qui depuis six siècles étaient restées dans la même famille, et de temps à autre elle montrait au squire épouvanté, sur le seuil de la salle des festins, sa face menaçante et blême.

Un jour, à bout de ressources et sous le coup d'une catastrophe imminente, le squire mourut, et très soudainement. De quelle façon? Ceci resta un mystère. Les voisins n'en parlaient qu'à voix basse. La *chambre du Levant,* où Ralph Randal avait rendu l'âme, demeura fermée. On porta ses restes dans les caveaux de l'église de Thorney, où ils reposèrent sous le même abri que ceux de ses ancêtres; mais aucun cérémonial, contrairement à l'usage traditionnel, ne signala cette translation presque furtive. Ralph Randal laissait trois enfans : une fille d'âge et de caractère à ne se plus marier, et deux fils issus d'un second hymen. Miss Grisell Randal fut mise en possession de la fortune de sa mère. Les deux garçons n'avaient rien. On vendit en détail l'immense domaine, dont le prix couvrit à peine les dettes longtemps accumulées par son dernier possesseur. Miss Grisell racheta le vieux château, voulant assurer à ses frères, aussi longtemps qu'ils en pourraient avoir besoin, l'asile du toit paternel.

Ceci désappointa fort le principal acquéreur des terres de Thorney, un M. Nevil, cousin éloigné des Randal, qui habitait, non loin de là, les ruines d'un ancien prieuré. Il crut pouvoir hasarder à cette occasion quelques remontrances, fondées tout autant sur son désir d'acquérir le vieux château que sur les inconvéniens, pour miss Gri-

sell, d'une habitation si peu en harmonie avec la modestie de ses goûts et l'état réduit de sa fortune. Ses objections furent très froidement accueillies, comme l'étaient en général toutes celles qu'on opposait aux volontés arrêtées dans l'esprit de miss Grisell. Une fois propriétaire du château, elle y fit en peu de jours une révolution complète : les nombreux domestiques furent congédiés; les vastes écuries furent jetées bas; les appartemens d'apparat, avec leurs draperies fanées et leurs meubles démantelés, demeurèrent strictement clos. En revanche, les jardins, abandonnés longtemps à l'essor désordonné d'une végétation sans contrôle, prirent bientôt un autre aspect, et redevinrent par degrés ce qu'ils devaient être.

Rien de plus simple et de plus uni que l'existence de la noble demoiselle dans son vieux castel. Elle ne recevait personne, et les rares passans qui jetaient un coup d'œil dans cet enclos monastique n'y voyaient jamais qu'une femme en deuil, un chapeau de paille sur la tête, les bras protégés par des gantelets de peau, surveillant le travail d'un vieux jardinier. De science certaine, voilà tout ce qu'on en pouvait dire. Aussi en disait-on bien davantage, et mille propos plus ou moins absurdes étaient en circulation parmi les voisins. Ils essayèrent de faire causer au sujet de miss Grisell le vieux pasteur du village, qui donnait les premières leçons de latin aux deux jeunes Randal; mais ni lui, ni sa fille Mary, la seule personne admise dans l'intimité de la châtelaine, ne voulurent servir à la curiosité médisante la pâture qu'elle attendait d'eux. Peu à peu on en fut réduit à traiter miss Randal de « personne excentrique, » ce qui impliquait au gré de chacun quelque idée ou de pitié, ou de ridicule, ou de blâme et de méfiance. Le château prit aussi un mauvais renom. Les villageois ne se hasardaient pas volontiers, après le crépuscule du soir, dans son avenue solitaire et sombre. Miss Grisell cependant poursuivait sans s'émouvoir l'exécution de ses plans. Elle termina l'éducation de ses frères. Godfrey, l'aîné, obtint une commission dans l'armée. Percival, destiné à la carrière ecclésiastique, terminait ses études universitaires. Les bonnes langues du pays ne se firent pas faute de remarquer, quelques mois après le départ du jeune enseigne, un changement notable survenu dans les façons de miss Randal. Elle était moins sociable que jamais, et aussi semblait plus inquiète. Son air soucieux la vieillissait encore, et, bien qu'elle ne dût pas avoir plus de trente ans, c'était déjà, au dire de ses bienveillans observateurs, « une vieille femme. »

Au bout d'un an, il fut à peu près avéré qu'on avait le secret de cette tristesse, de cette agitation mystérieuse, que la châtelaine, malgré ses dehors calmes et froids, n'avait pu dérober à la sagacité maligne de ses voisins. Il courait d'étranges bruits sur la conduite

de Godfrey Randal, « digne fils de son père, » à ce qu'on disait. « Aussi, ajoutait-on, sa sœur l'a tellement gâté ! » Cette injuste et sotte accusation revint aux oreilles de miss Grisell, qu'elle atteignit en plein cœur, mais sans qu'elle y parût prêter la moindre attention. Elle savait se résigner. Sa jeunesse n'avait pas eu de printemps tout à fait épanoui. Victime chaque jour ramenée au sacrifice, elle s'était habituée à n'être comptée pour rien, à donner sa vie, lambeau par lambeau, sans aucun retour, à laisser pour ainsi dire mourir d'inanition ses facultés actives, et à les voir remplacées par une résignation dont personne ne lui savait gré. Cependant cette femme à l'aspect froid et sévère, qu'on eût dite incapable d'affection et de tendresse, cette femme pouvait souffrir encore. Godfrey n'était pas seulement son frère bien-aimé; il était devenu son fils et son idole. S'entendre accuser de l'avoir mal guidé, de l'avoir perdu peut-être, quelle récompense pour un dévouement si entier, et, si elle en venait à se croire réellement coupable, quel choc pour sa conscience, quels scrupules, quelles angoisses ! La malignité publique avait donc frappé juste, — et rarement, en effet, elle dirige à faux ses atteintes empoisonnées.

M. Nevil, qui songeait volontiers aux moyens d'obtenir Thorney-Hall, fut étrangement surpris, au milieu de ses rêves favoris, par la visite inattendue que miss Grisell lui fit, un soir de février, malgré la bise et la neige. Il le fut bien davantage encore lorsque, avec sa précision ordinaire, interrompant les civilités bavardes de son cousin, elle lui déclara qu'elle voulait vendre le château, et lui demanda s'il voulait l'acheter. Pris ainsi de court, M. Nevil eût bien souhaité connaître les motifs de cette brusque détermination, s'enquérir des circonstances, et tâcher d'en tirer parti pour payer un peu moins cher l'objet de ses longues convoitises; mais les questions adroites par lesquelles il essayait de sonder le terrain furent assez lestement écartées par miss Randal, qui n'admettait pas volontiers ces sortes d'enquêtes. M. Nevil crut alors pouvoir hasarder quelques mots sur « les mauvais bruits » qui ôtaient, disait-il, de sa valeur à ce château, où il grillait de s'installer. Sa cousine lui répliqua simplement qu'elle espérait avoir à traiter avec un homme instruit et sensé, nullement avec un villageois ignorant et stupide, et cette réponse fut accompagnée d'un regard de mépris qui la commentait éloquemment. M. Nevil parla d'en référer à des gens d'affaires. Miss Grisell lui notifia que les lenteurs inséparables de cette manière de traiter ne lui convenaient nullement, qu'elle entendait vendre, et vendre tout de suite. Elle avait un acheteur sous la main pour le cas où M. Nevil ne se déciderait pas immédiatement, et, en venant le prévenir ainsi, elle obéissait uniquement à un sentiment de convenance, qui lui faisait désirer

que le château ne tombât pas en des mains absolument étrangères.

Quand M. Nevil la vit ainsi décidée à n'accepter aucun expédient dilatoire, quand il lui fut démontré que, faute d'en finir sur-le-champ, il perdrait sans doute une occasion depuis longtemps attendue et guettée, il n'osa plus hésiter. Une promesse de vente fut dressée en quelques minutes, et miss Grisell, remontant à cheval sans tenir compte ni de la neige qui tombait à gros flocons, ni des instances de son cousin, qui voulut en vain lui faire rompre le pain de l'hospitalité, partit au grand trot. Elle emportait avec elle un fort à-compte sur le prix stipulé.

— Venu par une femme, il s'en va par une femme! murmura-t-elle en mettant pied à terre devant le vieil édifice. Les Randal ne sont plus les Randal de Thorney. Ah! Godfrey! Godfrey!... Mais l'honneur avant tout!...

On fut généralement étonné de voir miss Randal, son château devenu la propriété des Nevil, s'établir dans une chaumière au bas du village. Quant à l'argent qu'elle s'était procuré, on vient de voir comment, il ne fut pas malaisé de savoir ce qu'il était devenu. On n'entendait parler que des folies de Godfrey. Un jour il poussa l'extravagance jusqu'à insulter grossièrement son colonel. Traduit devant une cour martiale, il fut privé de son grade et chassé de l'armée. On annonça tout aussitôt qu'il avait quitté l'Angleterre. Peu après, on vit se fermer le *cottage* habité par miss Grisell, et nul ne douta qu'elle n'eût suivi, dans l'exil qu'il s'imposait, ce frère qu'elle n'avait pu préserver du déshonneur.

Bien peu de temps auparavant, Percival, le cadet des deux frères, avait obtenu un bénéfice ecclésiastique dans un district assez éloigné, et s'était aussitôt marié. Sa vie était, de tout point, l'opposé de celle qu'avait menée Godfrey. Mary Marchbank, sa femme, lui donna de nombreux enfans qui, dispersés peu à peu de tous côtés, embrassèrent diverses professions, et s'établirent à leur tour, donnant de nombreux rejetons à l'ancienne tige des Randal. Leur père était déjà vieux lorsqu'on vit reparaître miss Grisell. Godfrey était mort, et après de lointains pèlerinages, lasse de traîner sa vie sous des cieux étrangers, pauvre désormais, en proie à cette ineffaçable douleur qui suit la ruine définitive d'une espérance unique, d'une affection à laquelle on s'est voué sans réserve, elle revenait veuve de tout orgueil, résignée, muette. Jamais elle ne parlait des vingt années qui venaient de s'écouler ainsi. On comprenait, on respectait ce silence, expliqué par de pénibles souvenirs, et personne ne s'avisa de l'interpréter autrement qu'il ne convenait. Les enfans de Percival se cotisèrent pour faire à leur tante une modique pension qui lui permît de

vivre dans le même *cottage* où elle avait transporté ses pénates après la vente du vieux château.

Mon père, le troisième fils de Percival Randal, avait adopté l'humble profession d'horloger. Un de mes plus lointains souvenirs me reporte au jour où il me conduisit chez ma grand'tante Grisell, dont le nom n'était jamais prononcé parmi les nôtres qu'avec un profond respect, une vénération toute privilégiée. Aussi n'arrivai-je pas sans une sorte d'émotion religieuse chez cette parente inconnue, qui représentait pour nous l'ancienne grandeur de notre famille déchue, la seule qui pût nous parler de l'ancien domaine, et faire revivre ainsi une tradition qui déjà se perdait pour nous dans les ombres du passé. Je me trouvai en face d'une vieille femme qui ne marchait plus qu'à l'aide d'une canne. Il me sembla n'avoir jamais vu taille si haute, maintien si majestueux. Sa parole était claire et nette, ses souvenirs étaient précis, car elle garda ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier jour. Elle nous raconta plusieurs anecdotes relatives à son frère Percival, dont, justement à cette époque, nous portions le deuil. Avant que nous prissions congé d'elle, elle me fit approcher de son fauteuil et me pria de lire à haute voix le douzième chapitre de l'Écclésiaste (1). Pendant que je lisais, sa main demeura posée sur ma tête. Ensuite elle ôta de son doigt, pour me la donner, une ancienne bague curieusement travaillée, disant que « j'étais ce qui restait de plus Randal, et que j'avais droit dès lors à la possession de ce bijou, transmis de fille aînée en fille aînée, depuis un temps immémorial. » On m'avait nommée Grisell en mémoire d'elle, et mon grand-père disait toujours en effet que mes traits lui rappelaient sa sœur.

Je ne revis jamais ma vieille grand'tante. Elle mourut quelques mois après notre visite, et fut inhumée à Thorney, dans le caveau de famille, qui ne s'est depuis rouvert pour personne. Les funérailles furent solennelles : plusieurs membres de la noblesse des environs y envoyèrent leurs carrosses, rendant ainsi hommage à la dernière descendante d'une antique race. Autour de sa bière, il se réveilla des souvenirs qui, depuis des années, dormaient ensevelis dans le silence. Et ce fut ce jour là-même, le soir, lorsque mon père revint de la triste cérémonie, que ma tante Thomasine, restée fille, et notre chronique vivante, me raconta presque tout ce que je viens d'écrire.

(1) « Jeune homme, réjouis-toi en ton jeune âge, et que ton cœur te rende gai aux jours de ta jeunesse, et marche comme ton cœur te mène, et selon le regard de tes yeux; mais sache que pour toutes ces choses, Dieu t'amènera en jugement... » — « Vanité des vanités, tout est vanité, etc. »

II.

Mon père, simple horloger comme je l'ai déjà dit, s'était établi à Burndale. Notre maison, sise à Watergate, était un de ces anciens bâtimens dont le premier étage surplombe les magasins du rez-de-chaussée. Les jardins, situés derrière la maison, descendaient par une insensible pente jusqu'à la rivière. Les pièces donnant sur la rue étaient obscures; mais de notre salon, ouvert sur un gazon et sur des couches de fleurs, le regard, doucement caressé, allait s'embarquer, pour ainsi dire, sur le cours d'eau rapide et clair qui étincelait un peu plus loin. Ce salon et le jardin étaient sans cesse envahis par nos jeux d'enfans.

Nous étions quatre, et j'étais l'aînée. Venaient ensuite, à quelques années de distance, ma sœur Marian, mon frère Alan, et mon frère Hugh, le dernier de tous. Marian, à moitié adoptée par sa tante Thomasine, habitait rarement avec nous. Mes frères étudiaient à l'école primaire (*grammar school*). Vers la Saint-Jean seulement, nous nous trouvions réunis pendant à peu près un mois. C'était un temps de vacances dont j'ai gardé bon souvenir. La rigide discipline paternelle se relâchait quelque peu, et un sourire plus fréquent animait la calme figure de notre mère, heureuse d'avoir autour d'elle tout ce qui lui était le plus cher au monde.

Bien des années s'écoulèrent, après la mort de miss Grisell Randal, sans aucun événement notable. Les jours succédaient aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois, sans que rien altérât le calme de notre vie achetée par le travail, contenue dans son étroite ornière, mais en somme douce et heureuse. J'ai gardé mémoire d'une soirée où nous étions tous rassemblés dans le salon, vers la fin des vacances d'été. La tante Thomasine et Marian devaient nous quitter le lendemain. Mon père et ma mère, peut-être un peu plus sérieux que les soirs précédens, étaient assis à leur place ordinaire. Marian, perchée sur les genoux de mon père, un de ses bras blancs jeté autour de son cou, collant ses lèvres roses sur sa joue ridée, essayait d'obtenir pour Alan la permission d'aller passer huit jours avec elle chez la tante Thomasine : Hugh, retiré dans un coin, dévorait un gros *in-quarto*, où il avait retrouvé l'histoire d'Éverard Randal, tué à Worcester, et dont les biens furent ensuite confisqués par ordre du parlement. La tante Thomasine, questionnée de temps en temps par le jeune lecteur, s'était embarquée dans une série de détails héraldiques et généalogiques dont elle voulait vainement faire apprécier l'importance à mon frère Alan, souvent distrait et railleur en pareille occasion. Assise avec eux près

de la fenêtre ouverte, je suivais tour à tour, dans leur capricieux amalgame, ces causeries à bâtons rompus, lorsque l'arrivée du cousin Harley vint y mettre un terme; elle fut saluée par une acclamation joyeuse. Nous l'aimions tous beaucoup, le cousin Harley. Orphelin de bonne heure, il avait été élevé parmi nous, et mon père lui portait une affection telle que j'en ai rarement vu s'établir de pareille entre deux hommes d'un âge aussi différent. Le cousin revenait d'Édimbourg, où il était allé assister à la noce d'une parente, du côté paternel, qui avait épousé un cousin à elle. La tante Thomasine prit texte de là pour blâmer ces sortes de mariages, étrangers à nos mœurs anglaises. Mon père lui fit écho, déclarant que jamais il ne souffrirait, pour un de ses enfans, pareille union. Harley, qui jusqu'alors avait gaiement bavardé, se trouva tout à coup d'assez maussade humeur. Les questions des enfans semblèrent bientôt l'excéder; il parla de sa fatigue, et, par l'ordre de mon père, je pris un flambeau pour lui faire traverser sans encombre un couloir obscur, menant à la chambre qui lui était réservée chez nous. Au pied de l'escalier, le cousin me retint une minute ou deux pour me dire qu'il avait l'idée de se fixer à Édimbourg et me demander mon avis là-dessus. Sa figure sérieuse, pendant qu'il me parlait ainsi, me donna bonne envie de rire; mais comme je le vis plus pâle qu'à son ordinaire, je m'abstins de cette intempestive gaieté : — Nous verrons, lui dis-je, quand je serai plus complétement informée. — Alors il me serra la main précipitamment, et monta sans ajouter une seule parole. De retour au salon, je répétai ce qu'avait dit le cousin Harley. Ma mère tout aussitôt leva les yeux sur moi.

— En vérité! s'écria mon père! Eh bien! voilà du nouveau. Je parlerai demain au jeune homme. Je ne l'ai pas connu jusqu'à présent capricieux et fantasque. Comment l'a pris cette idée inattendue?

Ici ma mère et lui échangèrent un regard : ma présence semblait les gêner. J'allai me joindre à la ronde des enfans, que menait la tante Thomasine à l'autre bout du salon.

Quelques jours après, Harley quitta Burndale. Une suite de hasards (étaient-ce bien des hasards?) fit que je ne le revis plus à partir du moment où nous avions échangé les paroles rapportées plus haut. Je me trouvais à la promenade le jour où il vint prendre congé de nous. On me dit simplement qu'il était commis chez un de ses oncles, et placé là plus avantageusement qu'il aurait pu l'être à Burndale. Je hasardai bien quelques questions pour en savoir un peu plus long; mais mon père et ma mère n'y répondaient guère, et j'en conclus que la conduite du cher cousin n'avait pas leur entière approbation. Aussi n'insistai-je plus. Pourtant Harley avait laissé des regrets. Mon père l'emmenait volontiers le soir dans le cabi-

net de travail où il se réfugiait souvent, étourdi de nos jeux; mes frères le consultaient avec fruit quand un passage de leurs *devoirs* les arrêtait court, et leur faisait désirer un commentaire secourable; mais c'est le dimanche surtout que nous remarquions son absence, pendant les longues heures oisives qu'il ne manquait jamais de venir passer avec nous.

Cette lacune fut en partie comblée par l'arrivée à Burndale d'un étranger, un voyageur revenu d'Orient, qui s'y fit en peu de temps, et peut-être à bon marché, une renommée d'érudition. Il n'était point riche, car il s'établit dans une maison encore plus vieille et plus délabrée que la nôtre, à quelques portes plus bas dans Watergate, et il n'avait pour le servir qu'une seule domestique, déjà fort âgée. Ma mère ne prit pas en gré tout d'abord ce nouveau-venu. Il était, à son goût, trop sérieux et trop sceptique. Peu à peu cependant, à mesure que mon père se liait davantage avec M. Langley, elle lui fut plus indulgente.

Ce nouvel hôte, comme son prédécesseur Harley, parut bientôt préférer la causerie de famille dans le grand salon aux dialogues philosophiques qui l'attendaient dans le cabinet de mon père. Au commencement de nos relations, il nous faisait grand'peur, et on restait volontiers bouche close quand il était là; mais peu à peu, sous cet extérieur grave et composé, nous découvrîmes une vraie bonté, une amicale condescendance qui nous gagnèrent le cœur. Les garçons, Hugh en particulier, goûtèrent fort ce nouvel ami. Pour moi, il me sembla bientôt que, s'il cessait tout à coup de paraître au salon, je ne m'y reconnaîtrais plus et j'y serais toute dépaysée. N'étant astreint à aucun travail régulier, M. Langley prenait de temps à autre une heure ou deux sur ses occupations matinales pour contrôler et diriger mes études, et bien que je sois d'une intelligence naturellement assez lente, je ne me souviens pas d'avoir trouvé une seule fois sa patience en défaut.

Il m'appelait parfois en riant « la patiente Griselidis, » mais je n'acceptai pas cette assimilation railleuse. — « Pareille obéissance, abnégation si complète, lui disais-je, ne sont pas plus admissibles chez une femme que chez les animaux ou les arbres la faculté de parler, à eux accordée par l'imagination du fabuliste. Et si pour ma part j'avais été la femme du comte... » Je n'achevai pas, et cette réticence parut l'amuser singulièrement.

Un jour, assis tous deux sur les degrés par lesquels on descend au bord de l'eau : — Grisell, me demanda-t-il tout à coup, regardez-vous parfois autre chose que ce morceau de toile blanche où votre aiguille se promène avec tant d'assiduité? — Oui, lui répondis-je brièvement. — Prenez-vous garde à ces ombres ondulées que des-

sinent les rides mobiles de l'eau frissonnante,... aux formes changeantes de la nue,... aux jeux de la lumière dans les massifs de fleurs éclairés par le soleil?...

Or j'avais sur tout cela mes petites idées, mais je les gardais soigneusement à part moi. On était positif chez nous, et je n'avais nulle envie d'être prise pour une jeune personne romanesque ou visionnaire. Je fus cependant un peu mortifiée de penser que M. Langley, si pénétrant à ce qu'on disait, fût réduit à me questionner de la sorte. Aussi ne répondis-je pas à ses questions.

— Allons, allons, reprit-il, il faut bien qu'il y ait quelque chose dans cette petite tête si rêveuse... Convenez-en, Grisell, il vous arrive bien de temps en temps quelques pensées?...

Je devinais ses yeux fixés sur moi pendant qu'il parlait ainsi, et je me sentais rougir sous son regard curieux. En somme néanmoins j'étais plus mécontente qu'intimidée. Ce sentiment se trahit peut-être, car il changea immédiatement de manières : — Craindriez-vous, me demanda-t-il gaiement, de vous risquer avec moi dans ce bateau?

Il me montrait notre petite barque amarrée au pied des degrés. Hugh et Alan s'en servaient souvent : je n'avais pas encore voulu m'y hasarder. J'y consentis cette fois, ajoutant que j'allais prévenir ma mère. M. Langley m'assura que ce n'était pas la peine, notre promenade ne devant durer que peu d'instans, et nous partîmes. Au lieu de voguer du côté de la campagne, il remontait à contre-courant vers le vieux pont, entre deux rangées de maisons noires. Je n'étais pas tout à fait à mon aise, et j'aurais voulu, pour beaucoup, me retrouver assise dans notre jardin. En nous croisant de temps à autre, les bateliers examinaient avec un certain étonnement ma figure inconnue et mes cheveux, détachés par la brise, qui flottaient épars sur mon cou. M. Langley, sans paraître tenir compte de mes inquiétudes, me parlait de ses voyages, et je n'osais l'interrompre pour le prier de me ramener. Notre barque, pendant ce moment d'hésitation, pénétra sous l'arche obscure du pont, frappa contre un obstacle invisible, et nous fûmes dans l'eau la seconde d'après. Une pensée rapide comme l'éclair me traversa le cœur : ma mère, mon compagnon de péril, le toit paternel, un triple adieu... Je ne puis peindre qu'avec ces mots cette éblouissante vision... Puis il fit noir au dedans de moi, et je perdis jusqu'au sentiment de mon être...

Nous devions être secourus, et le fûmes en effet très-promptement par les bateliers qui, de la berge, nous avaient vus chavirer. Ils nous ramenèrent à la maison. En revenant à moi, je me trouvai sur mon lit; mon père, ma mère et le médecin étaient dans la chambre. On m'imposa silence quand je voulus parler; mais il fallut, pour mettre

un terme à mes questions, me rassurer au sujet de M. Langley, qui devait en être quitte, comme moi, pour un gros rhume.

Après une captivité de quelques jours, très-impatiemment supportée, lorsque j'obtins de descendre au salon, j'y trouvai M. Langley. Il ne fit aucune allusion aux dangers que son imprudence m'avait fait courir, sans doute parce qu'il y avait là quelques personnes étrangères; mais, lorsqu'elles furent parties, il m'offrit son bras pour faire un tour sur le gazon, et m'exprima ses regrets avec une chaleur, une humilité qui me mettaient mal à l'aise. C'était plus que l'occasion ne méritait, et certainement plus que je ne voulais. Ce pardon qu'il réclamait, il l'avait depuis longtemps, et je ne comprenais pas qu'il s'entêtât à me le faire répéter si souvent, comme s'il doutait de mes paroles. A partir de cette journée, il fut tout autre avec moi. Il y eut bien moins d'amertume sceptique, bien plus de bonté dans tout ce qu'il disait. Il donnait bien plus d'attention à mes études, et, si ses leçons eussent duré, je crois que j'aurais fini par vaincre la paresse naturelle de mon intelligence; mais cet enseignement devait me manquer bientôt.

Des rares félicités de ma vie, voilà celles que j'ai le mieux goûtées, celles qui m'ont, de beaucoup, laissé le meilleur souvenir. Qu'on me permette de n'en pas finir si vite avec elles. Aussi bien, dans l'ordre des événemens que j'ai à raconter, se présente un incident que je ne saurais passer sous silence.

Alan, l'aîné de nos garçons, était, comme tel, destiné à continuer le métier paternel. Malheureusement ce métier n'avait rien d'attrayant pour lui. De là des discussions qui allaient s'aigrissant toujours entre mon père, habitué à ne rien rabattre de son autorité un peu despotique, et mon frère, réclamant le droit de disposer de sa vie selon les instincts qui étaient en lui. Alan et Hugh offraient à l'observateur un de ces contrastes qui étonnent toujours dans des enfans venus de même origine, élevés dans le même milieu, soumis à des influences identiques. Hugh était moins beau que son frère, mais sa figure frappait bien davantage. Sa tête un peu massive, son front fortement bombé, sous lequel semblaient s'abriter des yeux *penseurs*, rarement égayés d'un sourire, son nez mince et droit, ses lèvres nettement découpées, son menton peu saillant et partagé par une fossette, lui constituaient une de ces physionomies auxquelles on ne reste pas indifférent, et avec cette physionomie ses moindres mouvemens, depuis la fixité sereine de son regard jusqu'à la ferme allure de sa démarche, concordaient d'une façon saisissante. Alan était un tout autre type, avec son front bas et blanc, ses lèvres un peu fortes, ses yeux légèrement bridés, et son maintien indolent, indices d'un naturel léger et facilement séduit. Il plaisait générale-

ment bien plus que son frère, et cela sans le moindre effort, par le simple attrait de son humeur égale, de son inaltérable gaieté, tandis que Hugh, avec des facultés bien autrement éminentes et un caractère bien mieux trempé, traversait, silencieux et méconnu, la foule indifférente.

Cédant au charme comme les autres, mon père avait bien plus mollement résisté aux entêtemens de son fils aîné qu'il ne l'eût fait s'il eût eu à dompter un caractère moins sympathique. Peut-être aussi, quand il se vit en face d'une résistance qu'il n'avait pas prévue, aurait-il pu ménager mieux les transitions, et passer moins vite d'une complaisance parfois trop grande à une sévérité qui parut insupportable. Ma mère semblait le penser; mais sa plaintive intervention n'apaisait que rarement les orages domestiques, et à peine un différend était-il terminé, que de nouveaux chocs entre ces caractères entiers demandaient une médiation nouvelle. M. Langley conseillait tout bas à mon père de laisser Alan à ce qu'il appelait « sa vocation; » mais comment obtenir qu'on cédât à une volonté qui n'était jamais la même deux jours de suite?

Sur ces entrefaites, des comédiens nomades vinrent planter leur tente à Burndale. Mon père avait le théâtre en abomination; il l'appelait « l'antichambre de l'enfer, » et mes frères reçurent l'ordre le plus formel de n'entrer jamais dans le *pandæmonium* ambulant qui venait tenter ainsi les paisibles habitans de notre ville natale. Alan sollicita de ma mère la révocation de cet ordre trop rigoureux. Elle ne voulut pas compromettre pour si peu une influence dont elle commençait à douter. Alan, ne pouvant obtenir l'autorisation qu'il souhaitait, prit le parti de s'en passer. Il était tard lorsqu'il revint du spectacle. Ma mère était avec moi dans ma chambre. Mon père attendait en bas le jeune rebelle. Je ne sais pas au juste d'où venaient nos terreurs, mais le fait est qu'au bruit de la porte qui s'ouvrait, nous demeurâmes immobiles, retenant notre haleine. Alan et mon père entrèrent au salon. Leurs voix s'élevèrent presque aussitôt l'une à l'envi de l'autre; le bruit de plusieurs coups arriva jusqu'à nous. Ma mère se précipita sur l'escalier... je la suivais à quelques pas. Alan sortit du salon, pâle de colère, et allait passer à côté de nous sans s'arrêter, lorsque ma mère lui prit le bras :

— Au moins, lui dit-elle, vous n'avez pas frappé votre père?

— Non, répondit-il, et, se dégageant de son étreinte par un brusque mouvement, il courut s'enfermer dans sa chambre.

Pendant les jours qui suivirent, pas un mot ne fut échangé entre le père et le fils. Je remarquai toutefois que, sous le poids d'une tristesse étrangère à sa nature, Alan ne quittait presque plus sa mère.

Aux fêtes dominicales, quand nous allions le soir à l'église, un

des deux garçons restait pour garder la maison. Le dimanche qui suivit la querelle, c'était le tour d'Alan, et nous le laissâmes comme à l'ordinaire. Dans l'après-midi, M. Langley était venu chercher mon père, qu'il avait emmené promener hors la ville. Hugh les avait accompagnés. Alan était resté avec nous dans le jardin. Sachant que ma mère avait à lui parler, je m'étais écartée d'eux. En les rejoignant, je vis qu'ils avaient pleuré l'un et l'autre, malgré tous les efforts d'Alan pour paraître froid et calme.

Quand nous revînmes de l'église, M. Langley se rencontra sur notre route, ce qui lui était assez ordinaire. Arrivés à la maison, nous trouvâmes la porte entr'ouverte et le salon vide. — Indocile enfant! s'écria mon père. Je gage qu'il est encore sur la rivière malgré ma défense. — Mais, tandis qu'il parlait ainsi, je vis sur la figure de ma mère une expression de terreur qui m'était toute nouvelle. Elle me fit signe de la suivre hors du salon, et, une fois retirée dans ma chambre, me fit part de ses craintes.

— J'ai bien vu, me dit-elle, j'ai bien vu, cette après-midi, que l'enfant était à bout de soumission... Ses paroles venaient d'un cœur froissé, découragé... Son père a passé la limite,... continua-t-elle à mots entrecoupés, les lèvres tremblantes... Le voilà parti... parti pour tout de bon, c'est moi qui vous le dis... Pauvre petit! mon Alan! malheureux garçon!

Vivement émue, je ne laissai pas de jeter un coup d'œil du côté de la rivière. Notre barque était amarrée à sa place habituelle. Cette circonstance me parut donner quelques probabilités aux conjectures de ma mère. J'allai, avec sa permission, chercher mon père, qui traita fort légèrement nos suppositions. Il entra dans la chambre d'Alan, d'où il sortit très-rassuré. Rien n'y attestait le moindre préparatif de départ. La redingote de l'enfant était encore sur son lit, telle qu'il l'y avait jetée le matin, au retour de la chapelle; la bourse, le livre de prières étaient encore dans les poches. Ma mère ne répondait rien, mais ne se calmait pas. Nous prîmes le thé, longuement et tristement, malgré les efforts de M. Langley, qui essayait de nous distraire par quelques explications sur de récentes découvertes. Mon père semblait attentif. Au fond, de plus en plus troublé, il prêtait l'oreille aux moindres rumeurs de nos rues si tranquilles. Hugh, le repas fini, avait pris son gros *in-quarto*, vraie lecture du dimanche, autorisée par la tante Thomasine; mais je remarquai bientôt que le bruit du vélin, à mesure qu'il tournait la page, mettait mon père à la torture, et je le priai tout bas de fermer le volume.

Bientôt mon père n'y tint plus : — Il fait chaud ici, dit-il tout à coup. Voulez-vous, Langley, venir faire un tour du côté du pont? — Cette proposition inusitée trahissait l'anxiété à laquelle, sans vou-

loir en convenir, il était en proie. Ma mère de son côté, quand elle lui apporta ses gants, se pencha vers lui et murmura quelques mots à son oreille. Je devinai qu'elle implorait son indulgence pour « l'enfant, » s'il venait à le rencontrer. Trop agité pour lui répondre autrement, il fit un simple mouvement de tête qui disait : — J'ai compris, soyez tranquille!

Ils furent absens plus d'une heure. Mon père, en rentrant, ne voulut pas encore manifester la moindre inquiétude, mais sa voix éteinte, et dont il forçait évidemment le diapason, ne me laissait aucun doute à cet égard. Il congédia familièrement M. Langley et nous enjoignit à tous de regagner nos lits. — Pour une nuit à la belle étoile, ajouta-t-il, cet enfant n'en mourra pas. Il nous reviendra demain, l'appétit plus ouvert, pour le déjeuner.

Une fois dans ma chambre, je ne songeai seulement pas à me déshabiller. J'étais à ma fenêtre, explorant de l'œil la profonde vallée. Il faisait un beau clair de lune; un brouillard épais, exhalé de la rivière, marquait toutes les sinuosités de son lit. La crête frangée des rochers hérissés de sapins découpait nettement sa silhouette brune sur le ciel lumineux; les arbres du jardin tachetaient çà et là de noires ombres les pâles gazons durcis par la gelée. Parmi eux, j'entrevis une forme mobile. J'ouvris à petit bruit ma fenêtre, et, me penchant au dehors avec précaution, j'examinai le mystérieux promeneur, que je reconnus dès qu'il se montra sous les rayons de la lune. C'était mon père. Il descendit l'allée jusqu'aux degrés de la berge, et se tint là quelque temps, sondant du regard l'eau profonde... Quelle était donc sa pensée?... Il revint ensuite, la tête penchée sur sa poitrine, les mains derrière le dos, absorbé dans ses terribles appréhensions. Je devinai ce qu'il souffrait et lui pardonnai ses dures paroles. Une heure après, quand tout semblait endormi dans la maison, j'entendis un pas léger derrière ma porte, et je l'ouvris doucement. C'était Hugh, tout habillé, mais pieds nus et ses bottes à la main.

— Je crois savoir où est Alan, me dit-il... Je vais le chercher chez la tante Thomasine... N'est-ce pas, Grisell, que j'ai raison?...

Sa conjecture n'avait rien que de probable. Cependant à quoi servirait cette démarche? Je ne le voyais pas trop, et voulus le dissuader de son projet; mais Hugh n'était pas facile à convaincre.

— Une fois que l'escapade d'Alan sera connue dans la ville, me dit-il, Alan aura beau revenir, le père n'en sera que plus rigoureux pour lui.

Je sentais qu'en ceci Hugh voyait juste. Alors je m'offris à l'accompagner; mais l'intrépide enfant ne voulut pas le souffrir. L'idée de franchir six milles à travers champs, au milieu de la nuit, ne l'ef-

farouchait en rien, et il ne redoutait que la colère de notre père, si celui-ci venait à découvrir, avant qu'il fût de retour, sa sortie nocturne. Je le laissai donc partir, non sans une espèce de remords, et quand il fut hors de vue, je priai pour lui, pour le succès de sa généreuse entreprise. Il était petit jour lorsqu'il revint, couvert de poussière et près de succomber à la fatigue. Le fugitif n'avait point paru chez notre tante. — Et que pense-t-elle de sa fuite? lui demandai-je. — Je l'ignore. Elle ne fait que pleurer, et, ne sachant trop à qui s'en prendre, elle nous accuse tous, répliqua Hugh.

Ma mère, qui n'avait pas fermé l'œil de toute la nuit, se trouva le lendemain matin à bout de forces, et tomba dans un sommeil léthargique. Je préparai le déjeuner de mon père, qui se mit à table, sombre et silencieux. M. Langley arriva. — Eh bien! a-t-on des nouvelles? — Mon père ne répondit qu'en hochant la tête.

Le soir, toute la petite ville s'occupait de nous. Notre malheur, exploité par les faiseurs de commérages, reçut mille interprétations plus fausses et plus absurdes les unes que les autres. Il y eut plus de montres dérangées ce soir-là dans Burndale, et l'atelier de mon père s'ouvrit à plus de visiteurs que pendant tout le mois précédent. La tante Thomasine arriva dans la soirée, les lèvres chargées de reproches et de remontrances. Devant elle, non sans un grand effort sur lui-même, mon père avoua ses torts, et ma mère eut à le défendre. Elle le fit avec sa générosité habituelle, et, son émotion gagnant la tante Thomasine, celle-ci en vint à changer complétement de langage. — Eh bien! disait-elle, ce qui est fait est fait. Alan a quinze ans après tout. Combien de jeunes gens partis à cet âge de la maison paternelle, et complétement livrés à eux-mêmes, ont fait leur chemin dans le monde! L'avouerai-je? les consolations de la tante Thomasine nous fatiguaient presque autant que ses censures. On alla se coucher de très bonne heure. Le lendemain, mon père partit pour Londres, et il y passa tout un grand mois, employé à mille démarches dont aucune n'aboutit. Les traces d'Alan étaient complétement perdues. Un jour il nous écrivit qu'il revenait seul et sans espoir, et ma pauvre mère, soutenue jusque-là par ses chimériques espérances, tomba dans une mélancolie profonde.

Le soir où mon père devait rentrer à la maison, je demeurai tard dans le jardin, prêtant l'oreille aux plaintes du vent qui me semblaient les échos de ma tristesse intérieure. M. Langley vint me rejoindre, et, passant mon bras sous le sien, il marcha longtemps à côté de moi. Il m'adressait la parole de temps en temps, et je me reprochai le plaisir secret qui peu à peu effaçait dans mon âme les tristes impressions auxquelles naguère encore je m'abandonnais si complétement. Un bruit que nous entendîmes dans la maison nous fit

rentrer ensemble au salon : c'était mon père qui arrivait; mais il n'était pas seul : le cousin Harley était avec lui. Triste retour en vérité! froides étreintes, paroles gênées, pensées qu'on n'osait exprimer. Mon père, en un mois, avait vieilli de dix ans. Sa chevelure avait blanchi, sa voix s'était affaiblie. Il nous conta ses anxiétés, ses fatigues, et comment le cousin Harley était accouru pour prendre sa part des unes et des autres. Je ne pus m'empêcher de jeter à Harley un coup d'œil reconnaissant. Lui cependant me sembla plus froid, plus réservé que de coutume. Peut-être me trompais-je. En effet, le lendemain matin, avant de repartir pour Édimbourg, seul avec moi dans le salon, il me parla tout aussi affectueusement que par le passé.

— En toute occasion, me dit-il, vous savez, j'espère, Grisell, où vous trouveriez conseil et assistance. Je serai toujours prêt à vous venir en aide, ne l'oubliez pas. Près ou loin, cela n'y fait rien. Je n'ai pas au monde un plaisir plus grand que celui de me dévouer à vous. Voilà qui est entendu, n'est-ce pas, cousine?

— Oui, répondis-je, mes yeux levés vers les siens. Je ne connais personne à qui je voulusse m'adresser plutôt qu'à vous.

— Vrai? bien vrai, Grisell? — Et je sentis ma main fortement pressée dans la sienne.

— Cela est tout simple, repris-je; songez donc!... une si vieille affection!... Vous êtes pour moi comme un frère aîné.

Il laissa retomber ma main, et alla vers la fenêtre. Presque aussitôt, revenant à moi, il reprit cette main abandonnée. — Je ne vous en veux pas, Grisell. — Et il la pressa de nouveau. — Mais vous n'oublierez pas votre promesse; je puis y compter?... — Enfin il m'embrassa sérieusement, en vieux cousin, et me quitta sans vouloir dire adieu à mon père.

Il fallait bien se résigner à regarder Alan comme perdu; son nom ne fut plus prononcé parmi nous. Pendant l'hiver qui suivit, toutes les fois que la neige entourait la maison, lorsque les soirées étaient plus froides ou plus orageuses que de coutume, notre mère, rompant un long silence, laissait échapper des soupirs qui ressemblaient à des gémissemens. Mon père, en ouvrant le journal, cherchait toujours du premier regard ces colonnes où s'entassent les récits tragiques, les aventures extraordinaires, les catastrophes exceptionnelles, qu'on voit se produire, de plus en plus nombreuses, au sein de notre civilisation si vantée; mais le nom d'Alan n'y figurait jamais.

III.

Au mois de mai suivant, par une belle après-midi (je ne l'ai pas oublié), je lisais à M. Langley une traduction de l'italien, lorsque

la porte du salon s'entr'ouvrit et livra passage à une jolie tête blonde, vivement colorée par la marche et le plaisir de se retrouver avec les siens. Je m'élançai au-devant de ma sœur Marian, et couvris de baisers ses joues vermeilles.

— J'étais sûre de vous faire plaisir, dit-elle en me rendant mes caresses, j'ai prié la tante Thomasine de ne pas vous prévenir, et nous voici arrivées sans dire gare!

Elle battait des mains, elle bondissait... quand tout à coup, apercevant une personne qu'elle ne connaissait pas, elle se prit à rougir, salua gauchement M. Langley, et s'élança dans le corridor. — Oh! Grisell... que va penser ce monsieur?... me demanda la petite folle... Je ne le voyais pas... j'ai failli sauter sur lui... — Je m'empressai de la rassurer, et après avoir souhaité la bienvenue à la tante Thomasine, que nous trouvâmes déjà installée auprès de ma mère, je revins auprès de mon complaisant professeur.

— Savez-vous, Grisell, me dit-il, que votre sœur et vous formez un parfait contraste?... Je vous baptiserais volontiers, vous Clair de Lune, elle Rayon de Soleil.

La définition, du moins en ce qui regardait Marian, n'avait rien que de très juste. C'était une de ces heureuses natures dont l'insouciance, la gaieté, l'élan communicatif, répandent comme une atmosphère de chaleur et d'amour partout où elles s'épanouissent. Mon père ne l'éloignait de lui, j'en suis convaincue, que par crainte de la trop gâter. Ses petites volontés, parfois capricieuses, avaient un charme qui les faisait accepter partout et par tous. M. Langley ne put pas s'y soustraire. Il l'observait avec une sorte de curiosité caressante; un sourire lui vint aux lèvres dès qu'il eut à lui répondre, et je fus charmée de voir à quel point cet homme grave était susceptible de se laisser gagner aux gentillesses de notre blonde et belle enfant, à peine devenue jeune fille. Il la vit, sans sourciller, prendre d'étranges libertés avec le gros dictionnaire italien dont il m'avait appris à respecter la splendide reliure, et lorsqu'après la première timidité vaincue, elle vint me demander de laisser là « les vieux » et de descendre avec elle au jardin, M. Langley n'hésita pas un moment, convié par elle, à suivre la petite enchanteresse. Il était évidemment flatté de la voir s'accoutumer si vite à lui. Il écoutait avec une complaisance inépuisable ses jolis bavardages, et semblait ne plus s'apercevoir que je fusse au monde. Très décidément il préférait la clarté du jour à celle des nuits. Je n'en fus ni surprise, ni blessée.

Avant le dîner, Marian voulut monter chez moi pour changer de robe et se mettre en frais de toilette. Je l'en dissuadai en riant, et il m'arriva de lui dire que M. Langley ne méritait pas tant de cérémonie, ajoutant qu'il n'était là que pour moi. Ce mot lâché, je

rougis; Marian s'arrêta court : — Vous allez donc l'épouser? me dit-elle. — Nous sommes *engagés* depuis quelques mois, répondis-je. — Et vous l'aimez?... Vous aimez ce vieux pédant-là?... Mais il a trente ans, au moins trente ans... songez-y!... Puis vinrent mille questions saugrenues. Elle prit mon anneau, elle l'examina, elle se moqua de nous, si bien que nous en oubliâmes de descendre à l'heure du dîner. Il fallut que Hugh vînt nous arracher à ces causeries et à ces bons rires.

Ma place ordinaire à table était entre mon père et M. Langley; Marian la prit sans façon. J'en éprouvai comme un léger serrement de cœur, dont personne au reste ne parut s'apercevoir. La tante Thomasine, à côté de qui je m'assis, m'expliqua le motif de sa visite. Maintenant que la famille était en voie de séparations (un regard jeté sur M. Langley m'expliqua ce que ma tante voulait dire), elle pensait que Marian devait reprendre sa place au foyer paternel, et comme d'un autre côté il lui en coûtait trop de renoncer à cette enfant d'adoption, elle venait de louer un *cottage*, voisin de Burndale, où elle allait faire transporter tous ses meubles, désirant finir ses jours près de nous. Pendant qu'elle m'expliquait ces arrangemens nouveaux, le regard errant de ma sœur s'était fixé sur la place occupée jadis par Alan. Aussitôt elle cessa de gazouiller, ses joues pâlirent, des larmes vinrent perler au bord de ses longs cils; mais elle les essuya bien vite, de peur que notre père ne les vît. M. Langley comprit cette émotion soudaine, et en respecta le secret. Cette soirée ne m'a laissé que de tristes souvenirs. Je me sentais comme engourdie par quelque influence cachée. On eût dit que le pressentiment de quelque malheur, fantôme sinistre, agitait près de moi ses ailes de plomb. La nuit je m'éveillai en sursaut, baignée de larmes...

Le changement que j'avais ainsi pressenti plutôt que prévu, ce changement eut lieu, — non tout à coup cependant, mais par degrés, comme lorsqu'une brume se lève sur un radieux paysage, envahit l'une après l'autre toutes les lignes de l'horizon, monte lentement vers le ciel, et finit par isoler la terre des lueurs d'en haut. Je n'entends ici blâmer personne. Tout se passa naturellement, sans dessein prémédité. Je m'étais réjouie du goût que M. Langley à première vue manifesta pour notre Marian. Elle voulut qu'il lui apprît aussi l'italien. Je lui cédai mon maître et les heures qu'il m'avait consacrées jusque-là. Je souriais en la voyant, aux prises avec des difficultés que lui grossissait sa légèreté inappliquée, se désespérer de ne pas mieux répondre aux soins de son professeur; je souriais en voyant celui-ci ne se lasser jamais, ni de la mémoire en défaut, ni de l'intelligence rebelle, et sourire toujours à ces regards craintifs que son écolière jetait de son côté à la dérobée, quand elle le sup-

posait irrité contre elle. Que de fautes il lui passait, dont il m'eût sévèrement reprise! Mais il ne voulait pas la décourager. Ainsi se manifesta le changement. S'en doutaient-ils alors? Pas plus que je ne m'en doutais, à coup sûr. Marian, au bout de six semaines, insista pour avoir ses vacances, et comme en définitive on faisait toujours ce que voulait Marian, on partit pour le manoir rustique de la tante Thomasine. Débarrassée de son professeur, la blonde écolière semblait aux anges. Je comptais bien, moi, sur quelque visite de M. Langley. La première fois qu'on le vit paraître au bas de la prairie qui s'étendait devant la maison : — Ah! voici le savant!... cachez-moi!... cachez-moi vite!... s'écria Marian avec une consternation affectée, et elle cherchait où se blottir. M. Langley arriva, sérieux et distrait, comme d'ordinaire. Marian lui jeta un coup d'œil effaré, puis, après les premiers complimens, la voilà tranquille et muette. L'instant d'après, la scène change. Marian devient agressive, elle raille, elle agace, elle s'étonne qu'on ait le temps de venir nous voir quand on a tant d'occupations; elle demande si le jardin de la tante Thomasine offre quelque curieux phénomène de formation géologique digne de l'attention des érudits. Le front de M. Langley se rembrunit par degrés. Il se penche vers la petite moqueuse; il lui adresse à demi-voix quelques paroles qui lui font redresser la tête et amènent un sourire sur ses lèvres. Elle veut répliquer, elle s'arrête aux premiers mots. Il reprend la parole, mais toujours trop bas pour que je puisse entendre ce qu'il lui dit. Je me lève et je sors tranquillement du salon. Dix minutes après, je vois M. Langley quitter la maison et descendre à grands pas la prairie. Il est agité, il se parle en marchant. A peine est-il hors de vue, que Marian bondit vers moi. — Bon Dieu, Grisell, que je vous envie peu votre amoureux!... Il est fou, ce tourtereau-là. Je l'ai mis dans une colère! — Mais comment, à quelle occasion, voilà ce que je ne puis savoir. Insisterai-je? Non, je ne dois pas me constituer l'espion de ma sœur? Ce rôle serait-il digne de moi, digne de M. Langley? Il m'a dit qu'il m'aimait, il m'a demandé d'être sa femme. Il a fait dépendre du parti que je prendrais son bonheur et son malheur à venir! Faut-il donc me méfier de sa sincérité? A ces questions que je me faisais, la réponse était toujours la même : — Oui, me disait mon cœur, mais il ne connaissait pas alors Rayon de Soleil!

L'inquiétude finit par me gagner. Je ne puis rester en place. Avec ma sœur, je ne suis plus à mon aise. Un embarras mutuel succède à nos épanchemens d'autrefois. Jamais plus entre nous une seule allusion au mariage projeté pour moi. Les leçons d'italien reprennent et deviennent de plus en plus longues. Ils sont heureux d'être en-

semble. Ma présence ne les gêne pas plus que si j'étais une pierre, et cet abandon me gagne parfois. Je me surprends à trouver charmant le contraste de ces deux têtes, brune et blonde, penchées sur le même livre, animées par la même souriante expression. Je ne parle à qui que ce soit de mes soupçons. Je mets toute ma volonté à m'aveugler, et je demeure ainsi, torturée, indécise, jusqu'au jour où le voile, si transparent, se déchire tout à fait devant moi.

C'était par une matinée d'août. Ils étaient absorbés dans leur étude. La fièvre battait à coups pressés dans ma tête. Sous les arbres courait une fraîche brise. J'allai m'y asseoir, les laissant seuls. J'y demeurai longtemps, le front dans mes mains. Certes je puis dire et jurer au besoin que lorsque je revins vers la maison, je ne songeais nullement à surprendre leurs secrets. J'allai vers la fenêtre près de laquelle ils étaient assis, comme certains condamnés marchent au supplice, avec une véritable soif de repos, de tranquillité obtenue à tout prix. En m'approchant, j'entendais leurs voix sans pouvoir attacher une idée distincte aux paroles qui frappaient mon oreille. Je vis que les livres étaient fermés et repoussés loin d'eux. Je voulus passer outre : impossible. Mes pieds semblaient rivés au sol. Je restai donc et je regardai. Je le vis la prendre dans ses bras où elle s'abandonnait, je le vis lui donner un baiser, et je la vis cacher son visage contre la poitrine de son amant, tout en murmurant quelques mots, parmi lesquels je distinguai ceux-ci : « La pauvre Grisell ! »

Tout était dit. J'entrai dans le salon, j'ôtai de mon doigt l'anneau que M. Langley m'avait fait accepter, et je le plaçai devant lui, sur la table, sans prononcer une seule parole; puis je les quittai. Une minute de plus, je me serais trahie. L'instinct de la femme et ce sentiment de dignité qui lui manque rarement en pareille occasion m'avaient permis de garder pendant le temps nécessaire mon masque de glace; mais il me fallait ensuite exhaler mon agonie. Où donc aller? A quel autre cœur confier les tortures du mien, et ses tressaillemens convulsifs, et le tumulte de ses pensers effrénés? Je ne voulus me laisser voir ainsi qu'à notre bonne mère Nature, instruite d'avance de tous les secrets qu'on met sous sa garde, et qui les absorbe à jamais dans ses entrailles profondes. J'allai devant moi, parmi les champs où les blés d'or appelaient la moisson, parmi les bois pleins de silence et d'ombre, espérant que l'épuisement physique endormirait les souffrances de mon âme. Il ne me donna pas le repos que j'attendais, mais il me plongea dans une apathie froide et rigide qui peut-être valait tout autant.

Une invincible répugnance m'empêcha de rentrer à la maison. Après une longue marche, aux vagues clartés du crépuscule, j'arrivai chez la tante Thomasine, qui tricotait paisiblement, assise au coin

de son feu. A ma vue, ses aiguilles lui tombèrent des mains. — Bon Dieu! qu'a cette enfant? s'écria-t-elle aussitôt, elle est pâle comme la mort!... Je me laissai tomber sur un siége, et là, les yeux fixés sur le feu, — ce même feu où j'avais vu autrefois tant de merveilleuses féeries, — je laissai couler mes premières larmes. La bonne tante ne me pressa de questions que lorsque je fus un peu calmée. Alors je lui dis tout, moins ce qui *les* accusait trop. Elle ne s'en indigna pas moins de ce qu'elle appelait déception, trahison, — que sais-je, moi? — et voulait aller demander justice à mon père. J'eus peine à l'en empêcher. Elle me laissa ensuite pleurer une heure entière tout à mon aise. Je me suis toujours dit, en songeant à cette sympathie muette et pleine de tact, que la tante Thomasine avait dû, elle aussi, passer par quelque épreuve du cœur. Quand la nuit fut venue, je me remis en route. En rentrant à Burndale, en longeant ces vieilles et bizarres maisons où tant de générations s'étaient succédé, je me représentais avec une sombre joie combien d'émotions pareilles à la mienne avaient agité tous ces êtres, passagers au même lieu, voyageurs sur la même route, et maintenant froides cendres, — ce que je serais au bout de peu d'années...

En entrant dans Watergate, je vis un homme qui passait et repassait lentement devant notre demeure. C'était M. Langley. Je devinai pourquoi il m'attendait et j'aurais voulu l'éviter, mais à peine m'eut-il aperçue, qu'il s'élança vers moi : — M'écouterez-vous, Grisell? me demanda-t-il en me barrant le passage. — Aucune réponse ne me fut possible. Lui-même demeura muet en face de moi pendant une ou deux minutes. — Je ne puis me justifier, reprit-il, je ne puis que vous demander pardon... Me permettez-vous de vous écrire?

— A quoi bon? répondis-je enfin avec effort. Et pour le tirer de ce cruel embarras : — Je vous pardonne, ajoutai-je. Oubliez-moi, c'est tout ce que je vous demande... Et maintenant, adieu!

— Un instant, Grisell... Votre père...

— Vous lui avez dit?...

— Absolument tout... Il me condamne, et il a raison... Mais Marian...

Ici, je voulus passer outre. M. Langley me retint, sa main posée sur la mienne. Quel droit avait-il de me torturer ainsi?

— Votre père m'a chassé de chez lui, reprit-il, et pourtant il faut que je voie Marian... Je la verrai bien certainement... Grisell, voulez-vous intercéder pour nous?

Tandis qu'il m'adressait cette requête étrange, ses gestes étaient ceux d'un homme qui a perdu tout empire sur lui-même. Le savant calme et posé, tel que je l'avais toujours vu, avait fait place à une espèce de fou.

— Voyons, Grisell,... recommença-t-il, mais cette fois en me laissant le passage libre. Voulez-vous,... dites?

Hélas! je l'aimais encore plus que moi-même, car je me retournai pour lui dire : — Je ferai, monsieur, ce que vous attendez de moi. Si je ne réussis pas, ne m'en gardez pas rancune.

Ses remercîmens empressés, la hâte qu'il mit ensuite à s'éloigner, tout cela me fit mal. Cet homme, je le vis bien, ne m'avait jamais aimée. Je me le répétai plus de vingt fois de suite avec une sorte de satisfaction farouche. Mieux vaut, je l'ai toujours pensé, une vérité cruelle qu'un mensonge flatteur.

Mon père m'attendait dans son cabinet. Il me parla de M. Langley avec un mépris austère qu'il ne pouvait être question de combattre en ce moment. Je regagnai ensuite la chambre que je partageais avec Marian, et je l'y trouvai dans les ténèbres. A peine assise sur mon lit, je la vis venir à moi toute en larmes et s'agenouiller à mes pieds. Elle me prit les mains, me les baisa,... je sentis ses tièdes pleurs mouiller mes doigts crispés,... tout cela sans être émue. Seulement à ses profonds sanglots il y avait dans mon cœur comme un écho douloureux. Tout ce que je pus faire fut de répondre par quelques bonnes paroles à ses adjurations passionnées, et de passer une main caressante sur ses cheveux épars. Néanmoins l'accent de ma voix avait malgré moi quelque chose de contraint et de rude qui contrastait étrangement avec mes assurances d'affection et de dévouement fraternel. Aussi n'en pleurait-elle que plus fort. Que faire à cela? Je ne pouvais, à *elle,* dévoiler mon cœur tout entier, et lui demander les consolations dont ce cœur avait besoin. Force m'était de me réfugier derrière les apparences d'une froideur inerte, apparences qu'elle savait menteuses, et qui devaient lui sembler l'hypocrisie de la colère. J'espère cependant qu'elle ne me méconnut pas à ce point; mais je l'ignore, ces explications ayant été entre nous les premières et les dernières.

Le lendemain et les jours suivans, je me plongeai avec une ardeur obstinée dans la routine de mes travaux domestiques. Je ne m'arrêtais pas, afin de n'avoir pas à réfléchir. Je vis Marian mettre de côté furtivement les livres de M. Langley et dérober à tous les yeux ce trésor sur lequel elle avait des droits. Je m'expliquais parfaitement le calme avec lequel elle supportait le froid mécontentement de mon père et le silence désapprobateur que ma mère gardait vis-à-vis d'elle. Restait ma promesse à tenir. Je plaidai *leur* cause avec le ferme désir de la gagner. Peu à peu la pitié m'avait prise à voir les joues de Marian se décolorer, et ses beaux yeux bleus s'ouvrir le matin voilés encore des larmes répandues pendant la nuit. Elle me croyait maîtresse de sa destinée. J'eus grand'peine

à la convaincre que j'avais tout fait, sans succès, pour fléchir nos parens. Elle les voyait toujours froids, toujours durs pour elle, et cette enfant, jadis si gâtée, m'en voulait de ne pas avoir vaincu leurs ressentimens. — Je ne peux vivre ainsi, me disait-elle... Personne ici ne m'aime... personne que M. Langley!... Et à tout ce que je lui disais pour la calmer, en la flattant d'un avenir meilleur, elle ne répondait que par des reproches; mais ces reproches ne m'irritaient pas : j'avais pitié d'elle. Songez donc, une enfant... seize ans à peine... se heurtant à un premier obstacle! Aussi revenais-je souvent à la charge auprès de nos parens. Malheureusement ils n'avaient confiance ni dans la solidité de ce juvénile attachement, ni surtout dans le caractère de M. Langley. Mes instances étaient donc inutiles.

J'ai là, sous les yeux, un petit cahier vert, présent de la tante Thomasine, où j'écrivais chaque soir mes pensées du jour. C'est ce qu'on peut imaginer de mieux pour combattre ses faiblesses que de les faire ainsi comparaître devant soi et de les juger dans le calme de la solitude. Là, je retrouverais encore aujourd'hui, si je le voulais, mes mouvemens de jalousie sévèrement condamnés, mes aspirations vers la tombe repoussées comme d'horribles tentations. Il m'est arrivé de revenir sur ces traces du passé avec un singulier étonnement. — Est-il possible, me suis-je demandé quelquefois, est-il possible que j'aie pensé tout cela? — Or rien de plus certain, rien de plus vrai, tout étrange que cela me paraisse.

Il y a là une journée, entre autres, dont le souvenir m'est encore bien présent : une tiède après-midi où j'étais assise au bord de l'eau, sur ces degrés dont j'ai parlé. La rivière venait presque baigner mes pieds. Un singulier enchaînement de pensées me suggérait, avec des incitations toujours croissantes, que j'avais un sûr moyen de me venger d'eux, en mourant là, dans cette eau limpide. Pourraient-ils, causes et complices de ce suicide, songer à s'unir? Oseraient-ils défier ainsi mon spectre vengeur?... Ce fut là le moment critique de ma douleur, le plus haut période de ces fièvres qui parfois me brûlaient le cerveau. A partir de cette page, — que je n'arrache pas du livre de ma vie, mais que je voudrais n'avoir jamais écrite, — un apaisement graduel se manifeste. Le silence se fait en moi; la résignation me plie à son joug... Parfois je faiblis; je me sens près de faillir encore... Quelle maladie mortelle n'a ses rechutes?

Cependant mon père ne se laissait pas ébranler par mes instances réitérées. J'avais fini au contraire par réconcilier la tante Thomasine avec ce mariage qu'elle avait tout d'abord déclaré impossible. Marian avait toujours été sa favorite, et l'idée de la voir dépérir lui était

insupportable. Sur ces entrefaites, une maladie contagieuse s'étant déclarée à Burndale, ma tante voulut immédiatement emmener Marian, que son état d'abattement exposait à plus de dangers. Ma sœur ne fit aucune objection à ce projet; il parut au contraire la ranimer et lui sourire. Toutes deux partirent donc pour le bord de la mer, où elles passèrent environ six semaines.

Quand elles revinrent, il fut évident que les bains de mer avaient eu la meilleure influence sur la santé de Marian. Nos parens, cédant à mes remontrances, s'étaient décidés à l'accueillir comme autrefois, et ils l'accablèrent de caresses; mais, à ma grande surprise, elle parut plus embarrassée que jamais. Après les avoir embrassés à la hâte, elle monta dans notre chambre, où elle me pria de l'accompagner. Là, je voulais l'aider à se déshabiller, mais elle repoussa mes mains empressées, et son agitation, son embarras m'étonnèrent.

— Eh bien! ces fièvres, comment vont-elles? me demanda ma sœur sans me regarder.

Je lui répondis, ce qui était vrai, qu'elles allaient diminuant, et que personne de notre connaissance n'en avait été atteint. Cette assurance parut la calmer, et, une fois couchée, elle me pria elle-même de la laisser s'endormir; elle était trop lasse pour causer plus longtemps.

En rentrant dans le salon, je trouvai la conversation engagée sur les fièvres de Burndale. La tante Thomasine en vint à demander si quelqu'un de nos amis les avait prises. — Aucun, répondit négligemment mon père..... Et, se reprenant aussitôt..... Aucun, répéta-t-il, car je ne compte plus M. Langley parmi ceux qui méritent ce nom.

J'appris ainsi que M. Langley était malade. L'idée me vint d'en prévenir Marian lorsque je remonterais auprès d'elle; mais elle était endormie, et je remis la mauvaise nouvelle au lendemain. Pendant la nuit, elle rêva tout haut, et prononça plusieurs fois le nom de celui qu'elle aimait. Lasse de l'entendre gémir ainsi et craignant qu'elle ne fût malade, je l'éveillai à la petite pointe du jour. Les yeux ouverts, à mon grand étonnement, elle continua ses plaintes : — Grisell, me disait-elle, je suis sûre, je *sens* qu'il est arrivé quelque malheur à M. Langley... Comment pourrait-on s'informer de lui? — Je lui dis alors avec ménagement ce que je savais. Aussitôt elle bondit vers moi, me jeta un regard effrayé où quelque incrédulité se peignait cependant encore, et, comme je l'étreignais dans mes bras, surprise au plus haut point : — Ah! Grisell, s'écria-t-elle, laissez!... laissez-moi!... Comment suis-je encore ici?... C'est auprès de lui qu'est ma place... J'ai le droit de l'aller trouver maintenant.

Un instant je la crus folle, mais elle m'eut bientôt détrompée. —

Lâchez-moi, vous dis-je, ajouta-t-elle. Comprenez-moi donc... je suis *sa femme!* Il y a un mois que nous sommes mariés. Voyez plutôt! — Et elle me montrait un anneau de mariage suspendu à son col par un petit ruban noir.

De ce moment je n'eus rien à répondre, et je la laissai aller. Je l'aidai même, sur sa demande, afin que sa toilette lui prît moins de temps. Elle m'expliquait cependant comment elle s'était laissé persuader par M. Langley, qui l'avait secrètement suivie, de rendre leur union à jamais irrévocable, en attendant que l'on trouvât un moyen d'apaiser nos parens. Je la voyais tremblante, déchirée de remords, dévorée d'inquiétude. Pauvre Rayon de Soleil! ce n'était pas le moment de lui en vouloir. Je l'encourageai donc à remplir ce qu'elle regardait avec raison comme son devoir. Je l'aidai à sortir sans réveiller personne; je la suivis de l'œil jusqu'à la porte de M. Langley, chez qui elle fut admise sans difficulté par la vieille servante, un des témoins de leur mariage, comme je le sus depuis.

Ceci fait, j'avais encore une pénible épreuve à subir. Je dus tout raconter à mon père, et, le connaissant mieux que personne, je le fis en très peu de mots, sans la moindre circonlocution, aussi simplement que possible. Il m'écouta sans prononcer une parole. Plus tard, dans la journée, il me dit qu'il n'empêcherait pas ma mère d'aller voir « l'enfant, » — ce fut le mot qu'il employa, — mais que, quant à lui, jamais il n'aurait aucun rapport avec elle. Ma mère pleura, supplia, sans rien obtenir. Combien l'orgueil paternel dut souffrir ce jour-là! Se voir enlever ainsi un second enfant... et sa préférée!

Le soir même, ma mère se rendit auprès de Marian, et voulut en vain lui persuader de confier aux soins d'une garde son mari malade. Ma sœur ne répondit qu'en me faisant demander de lui venir en aide. Je sollicitai de mon père cette permission, et je n'hésitai pas un instant, — malgré tout ce qu'on disait de l'épidémie, — à me rendre où on m'appelait. Un grand étonnement pour moi fut de voir ma sœur, tout à coup transformée par les nécessités du moment, rester parfaitement calme et maîtresse d'elle-même en des circonstances si critiques. A peine ses lèvres tremblaient-elles un peu quand elle me dit que son mari, qui l'appelait sans cesse dans son délire, ne l'avait pas encore reconnue. Je restai auprès de Marian jusqu'aux premiers symptômes de convalescence qui se manifestèrent chez le malade. Mon père me vit rentrer à la maison comme il m'en avait vue sortir, sans un mot qui concernât l'un ou l'autre des nouveaux mariés. Nous apprîmes bientôt après que le médecin ordonnait à M. Langley, incomplétement guéri, le séjour des pays chauds. Ceci n'arriva même pas jusqu'à mon père, qui, le dimanche,

tenait soigneusement ses yeux écartés du banc où Marian et son mari étaient agenouillés côte à côte.

Un soir je rentrai au salon dans une disposition d'esprit qui m'était nouvelle. La vie m'était moins amère; l'abnégation m'était plus facile. Je me reprochais l'égoïsme persévérant de mes chagrins. Ma mère, qui m'avait fait place auprès d'elle, me voyant assise sur une chaise basse à ses pieds, passa doucement sa main sur ma tête. Je la regardai. Ses yeux étaient rougis par des larmes récentes. Tout absorbée dans ma douleur, je ne songeais donc pas aux siennes!... Cette pensée m'alla au cœur. Il y avait là quelque chose à expier, et cela sans plus de retard. Ma pauvre mère, dont la vue était très affaiblie, n'avait pas de plus grand plaisir que d'écouter lire à haute voix. Depuis plusieurs mois, toute lecture m'était devenue insupportable à partir du jour où j'avais appris à déchiffrer le triste livre de la vie. Il me fallut un petit effort sur moi-même ce soir-là pour proposer à ma mère de lui lire quelque chose; mais quel reproche me fut l'air joyeux avec lequel elle accepta cette offre si simple! J'avais oublié, — jamais je ne le compris mieux qu'en ce moment, — combien sont coupables ces *manquemens à la bonté*, dont il est si rare qu'on se repente. Je choisis, dans notre modeste collection, l'ouvrage qu'elle aimait le mieux, un vieux volume dont elle avait usé les feuillets à force de le relire : elle ne lui préférait que la Bible. C'était la *Vie du colonel Hutchison*, écrite par sa femme, véritable Cornélie anglaise, digne des plus beaux temps de la république romaine. Mon père, qui lisait de son côté, ferma son livre pour écouter. Il s'exhalait de ces pages un parfum de vertu stoïque dont nous étions tous comme enivrés. Hugh, lui aussi, quittant son Euclide et ses figures de géométrie, était venu prendre place dans le groupe de famille.

La lecture achevée, mon père m'attira vers lui et posa ses lèvres sur mon front. Cette caresse, rarement accordée, trahissait une émotion favorable. Je saisis l'instant propice, et je prononçai le nom de ma sœur. Mon père essaya de m'imposer silence, mais sa voix n'était pas aussi ferme que de coutume. Il en vint à expliquer sa sévérité. — Pouvait-il se réconcilier avec l'homme qui lui avait volé sa fille? Et celle-ci, — pauvre chère petite, disait mon père, — comment la séparer du mari qu'elle s'était donné? — Elle s'en repentira, disait-il encore... Son mari a du caractère, une intelligence remarquable, mais point de principes... Elle s'en repentira... Maintenant peut-être me trompé-je, et veuille Dieu que je me trompe!...

Nous en étions là; nous venions de lui annoncer le voyage projeté par le jeune ménage, et nous avions vu ses yeux s'humecter en songeant au départ de Marian, lorsque la porte s'ouvrit, et Marian parut elle-même. Dieu nous l'amenait sans doute. Elle vint tout droit à

mon père, et joignant les mains : — Bénissez-moi, lui dit-elle, avant que je vous quitte tous.

A cet appel soudain, mon père ne put résister. Il l'embrassa, fort ému, et garda longtemps sa joue contre sa poitrine, cette joue autrefois si fraîche, maintenant amaigrie et blême. Marian se dressa sur la pointe des pieds pour lui glisser quelques mots à l'oreille avec ces engageantes façons dont elle avait jadis expérimenté le pouvoir. Mon père fronça le sourcil, mais pendant une seconde à peine : — Grisell, dit-il ensuite, me regardant... Il paraît que M. Langley est là dehors.

— Permettez-lui d'entrer, répondis-je. Et Marian, courant à la porte, ramena son mari parmi nous.

Une fois encore nous prîmes ensemble le repas du soir, une fois, et ce fut la dernière, car le lendemain, au point du jour, Rayon de Soleil et M. Langley quittèrent Burndale. Combien nous nous sommes félicités de cette tardive réconciliation, en songeant que tout ajournement eût rendu le pardon impossible, inutiles les remords et les regrets !

IV.

Avec Alan et Marian, la gaieté du logis était partie. Une précoce expérience m'avait laissée triste, et Hugh était naturellement sérieux. La tante Thomasine s'évertuait, fort inutilement je crois, à lui répéter sans cesse qu'il était l'espérance de sa famille, et qu'on attendait de grandes choses de lui. Il n'avait pas besoin de ces appels à son ambition, et ses plans d'avenir, qu'à certains momens de confiance il déroulait devant moi, n'étaient que trop vastes à mon avis. Il rêvait la gloire du savant, les honneurs universitaires, la renommée de l'écrivain, que sais-je encore? mille chimères dont il a fallu rabattre.

Ma mère, en général maladive, avait toujours décliné depuis la disparition d'Alan. Son affaiblissement devint bientôt plus rapide, et quelques jours avant Noël nous la perdîmes. Mon père ne lui survécut que trois mois. Je passe rapidement sur cette triste période de mes souvenirs.

Tous les projets formés pour l'éducation de Hugh se trouvaient renversés par cette double perte. Mon père n'avait pu rien mettre de côté sur les bénéfices restreints de sa profession. Mon frère était assez grand pour qu'on pût lui expliquer sa position nouvelle. Il la comprit à merveille, et un jour où la tante Thomasine venait d'en causer avec moi : — Tante, lui demanda-t-il tout à coup, a-t-on décidé ce que je ferais? La tante répondit en soupirant qu'il fallait

attendre les conseils de M. Flinte, qui ne se pressait guère de nous faire connaître sa manière de voir. Ce M. Flinte était le frère unique de notre mère; c'était sous sa direction que mon père avait placé nos affaires, et, s'il fallait en juger d'après les apparences, M. Flinte ne s'en occupait qu'à contre-cœur. — Il faudra pourtant décider quelque chose, ajouta la tante; vous allez avoir quatorze ans au mois de mai.

— Quinze, s'il vous plaît, répliqua Hugh.

— C'est pourtant vrai... Quinze,... vous avez raison. Comme le temps passe! Mais, mon garçon, continua ma tante, modérant sa voix comme pour atténuer le désappointement qu'elle allait infliger à son neveu... sans l'aide et l'aide très généreuse de M. Flinte, vous devez savoir que vous ne pouvez entreprendre aucune de ces carrières qu'on appelle libérales.

— J'y ai renoncé, chère tante, répliqua Hugh sans sourciller. Je ne demande à M. Flinte que de me faire entrer dans les bureaux d'un négociant, ou de me prendre dans les siens, ce qui m'irait encore mieux.

Je trouvai l'idée lumineuse, et j'osai le dire. Ma tante ne fut pas de mon avis. — Vous aviez de plus nobles ambitions, dit-elle à Hugh; songez qu'un commis-marchand reste fort bien commis-marchand toute sa vie.

Hugh ne fit que sourire à cette menaçante insinuation. — Qu'on m'ouvre une route, et fiez-vous à moi pour y marcher, répondit-il. Je n'ai pas besoin d'un début plus brillant que celui-là.

— Songez, reprit ma tante, que M. Flinte n'est pas le plus aimable des hommes. Il a l'écorce rude, et...

— Moi, j'ai la peau dure, interrompit Hugh. Et je l'aurais embrassé volontiers pour cette fermeté de bon présage.

Puis, sans insister autrement, il alla s'asseoir à l'autre bout de la chambre, nous laissant débattre ce nouveau projet, que je finis par faire agréer à ma tante. On écrivit en conséquence à M. Flinte, qui ne répondit pas. En revanche, le dimanche suivant, fort avant dans la soirée, un déluge de coups frappés à notre porte nous annonça l'arrivée de ce formidable parent.

— Je voyage toujours le dimanche, dit-il solennellement à ma tante, pour lui expliquer son apparition à cette heure indue... On gagne à cela du temps, et le temps est notre meilleur domaine.

Grand, gros, chauve, teint fleuri, sourcils épais, sous lesquels brillaient deux yeux gris toujours pleins de vagues soupçons, tel était notre oncle maternel. Dès les premiers mots par lesquels il interpella son neveu, il fut évident pour nous qu'il restreignait à leurs plus strictes limites les obligations de la parenté. La tante

Thomasine, voyant traiter son favori avec cette familiarité dédaigneuse, s'indignait peu à peu, et son parler devenu sec et pincé, ses façons de plus en plus cérémonieuses, accusaient son mécontentement; mais M. Flinte n'y prenait pas garde, et, fort de sa supériorité, traitait d'assez haut, en homme d'affaires, en homme qui a vu le monde, les idées de la bonne vieille provinciale. Il ne paraissait pas se douter que, dans le cercle de famille, tante Thomasine passait pour un oracle. — Je ne puis supporter cet homme, nous dit-elle lorsqu'il nous eut quittés, pour regagner son auberge, avec une vague promesse de songer à Hugh; l'envie me prend de l'envoyer promener, lui et sa protection. C'est un vrai tyran, et pas autre chose.

— Tyran ou non, répondit mon frère, s'il veut de moi, je me risque. Il ne faut pas s'attendre à marcher sur des pavés de velours, et il est bon de se frotter de bonne heure contre les ronces du chemin.

— Comme il ressemble peu à son frère Alan! me dit la tante.

— Alan était un excellent garçon, s'écria Hugh avec effusion.

— Sans doute,... sans doute,... à sa manière; mais un peu de bon travail vaut mieux que beaucoup de bon vouloir, repartit la tante, qui, sans trop s'en rendre compte, se laissait aller à l'ascendant énergique du jeune homme.

La sollicitude paternelle dont M. Flinte se targuait volontiers à l'égard de Hugh, réduite à se traduire en actes, se manifesta par des propositions assez médiocres. Il prendrait Hugh dans ses bureaux *au pair*, c'est-à-dire sans lui demander de prime, et, après un surnumérariat gratuit de trois ans, le jeune commis aurait droit à un salaire annuel de 30 ou 40 livres sterling. De savoir comment il pourvoirait, pendant ce long noviciat, à son logement, à sa nourriture, à son entretien, M. Flinte ne s'en inquiétait guère, et lorsqu'il vit que la tante Thomasine et moi nous nous apprêtions à débattre ces délicates questions, il s'éloigna prudemment, pour rester étranger au débat. La chère tante avait été tentée de refuser net les offres de « ce vieux je ne sais quoi, » comme elle l'appelait; mais Hugh lui avait jeté à la dérobée des regards et des gestes supplians qui l'avaient retenue. Quand M. Flinte fut parti, je renvoyai mon frère sous le premier prétexte venu. Lui non plus ne devait pas prendre part à la délibération.

— Eh bien! s'écria la tante, quand nous fûmes seules, vous acceptez?... L'enfant est donc un caméléon? Il vivra sans doute de l'air du temps?

— Il vivra de ce que je pourrai lui donner, répondis-je. Je partirai avec lui pour Londres. Nous avons le petit legs de ma marraine Lee...

— Une belle affaire !... L'intérêt de ces cent livres ne vous donnera pas seulement du pain et du sel.

— Nous vivrons sur le capital.

— Et, le capital mangé,... que vous restera-t-il ?

— L'avenir y pourvoira. En attendant, voilà mon devoir et ma tâche. Il faut remplir l'un et vaquer à l'autre, sans vaines craintes de ce qui peut advenir. Seulement il faut que ces arrangemens restent ignorés de mon frère. Vous me promettez de ne lui en jamais parler.

L'excellente femme prit l'engagement que je lui demandais, et quelques jours après, par une belle journée d'été, mon frère et moi, nous quittions Burndale. La voiture passa devant Thorney-Hall, dont toutes les fenêtres étaient closes, les propriétaires se trouvant à Londres. Hugh me montra le vieux château, et me dit tout bas :

— Grisell ! que diriez-vous, si jamais on revoyait un Randal de Thorney ?

— Des rêves, petit frère,... des rêves, pas autre chose, lui répondis-je avec un sourire triste. Il n'ajouta pas un mot, mais ses lèvres serrées l'une contre l'autre, son teint animé, ses yeux brillans m'annoncèrent qu'il se plongeait avec délices dans ces rêves d'avenir.

En attendant qu'ils se réalisassent, en attendant que les Randal fussent relevés de leur déchéance et remis en possession du domaine de leurs ancêtres, il fallut aviser à notre installation à Londres, et, restreints comme nous l'étions aux combinaisons les plus économiques, ce fut une assez rude affaire. Pour une provinciale, je ne m'en tirai pas trop mal, et l'âpreté des petits propriétaires avec lesquels j'eus à me débattre rencontra une résistance qui dut leur inspirer une certaine estime de ma personne. J'obtins ainsi à juste prix, ou peu s'en fallait, trois petites pièces, dont deux simples cabinets, transformés tant bien que mal en chambres à coucher, et un petit salon auquel un rigoureux nettoyage donna presque bon air. L'inconvénient de ce logement était son éloignement des bureaux où mon frère devait passer la journée. Il fallut se résoudre à le laisser dîner dans un café voisin de la résidence de M. Flinte, située dans cette large, magnifique et sotte rue qu'on appelle Portland-Place. J'y allai deux fois porter ma carte à M. Flinte, toujours absent; politesse perdue qu'il ne me rendit pas, non pas même en s'informant de moi quand il voyait mon frère, ce qui lui arrivait au moins une fois par jour.

J'eus fort à faire, dans les premiers temps, pour organiser notre petit ménage. Je voulais que mon pauvre Hugh se trouvât bien chez lui, et j'y réussis à peu près. Il ne regrettait de Burndale, — et je les regrettais tout comme lui, si ce n'est plus, — que le jardin vert et la fraîche rivière, l'aspect des champs, des bois et des rougeâtres maré-

cages. Je m'occupai ensuite d'établir notre petit budget sur des bases régulières, et je me convainquis, en quelques heures d'étude, que le petit capital sur lequel reposait tout notre avenir, ne pouvait durer trois ans, si réduites que fussent nos dépenses. Il y avait là un déficit à combler, et par quel travail y suffirais-je? car je n'en étais pas, Dieu merci, à me croire trop bien née pour travailler. Je n'avais pas assez de talens pour me vouer à l'enseignement, pas assez de goût pour faire des modes ou de la broderie. Restait donc la couture, la couture élémentaire et primitive. J'en parlai à ma propriétaire, et bientôt après elle m'apporta de beau linge à coudre pour une grande famille où elle avait été jadis bonne d'enfans. Plus tard, M. Flinte, qui daigna se renseigner auprès de moi de nos moyens d'existence, apprit à quel travail je m'étais vouée, et donna ordre à sa femme de charge de m'employer exclusivement. De ce moment l'ouvrage ne me manqua jamais. Il est vrai que, malgré cette absence de chômages, les profits n'étaient pas considérables, attendu qu'à titre de parente, M. Flinte me payait un tiers de moins que le tarif ordinaire; mais j'acceptai ses conditions, et n'imaginai pas d'ennuyer Hugh de toutes ces misères auxquelles, en définitive, il n'eût su quel remède apporter. Nous vécûmes ainsi fort heureux, ce qui m'a laissée bien convaincue que, pour une femme, le grand point est d'avoir une tâche à remplir, n'importe laquelle, et un être auquel se dévouer. La tante Thomasine, à qui nous rendions compte, par écrit, de tous nos arrangemens, s'étonnait de la gaieté de nos lettres, mais bien plus encore du prix auquel on avait le « front » de nous vendre les œufs et le beurre. Ceci la mettait hors d'elle.

Un soir que j'avais attendu mon frère beaucoup plus tard que de coutume, il rentra suivi de quelqu'un, et ce quelqu'un, c'était le cousin Harley, qui, arrivé d'Édimbourg, était allé prendre Hugh chez M. Flinte, et venait passer la semaine avec nous. Il avait l'air très bien portant et très gai. Le motif de son voyage à Londres était, nous dit-il, « une affaire qui pouvait, suivant ses résultats, l'y retenir plus ou moins longtemps. » Hugh, qui, d'après l'avis de son patron, étudiait le français, nous quitta bientôt pour aller prendre sa leçon chez un professeur voisin, et je sus alors ce qu'était la grande affaire du cousin. Il venait me demander en mariage. C'était une idée, me dit-il, qu'il avait depuis fort longtemps, et dont il avait été détourné par cette aversion que mon père témoignait pour les mariages entre parens. Mon indifférence l'avait un peu rebuté, mais il ne pouvait prendre sur lui de renoncer à la plus chère de ses espérances. Si je consentais, j'aurais immédiatement une existence indépendante, et il se chargeait de faire entrer Hugh dans la maison de commerce dont il était un des associés.

Je remerciai Harley du fond du cœur; mais je n'avais pas alors à lui donner cette affection qui seule sanctifie le mariage, et aucune considération de vulgaire égoïsme ne devait me faire accepter son offre. Il me demanda, comme pis-aller, une espérance quelconque, une promesse, si vague, si indéfinie qu'elle dût être. Je ne répondis que par un signe de tête négatif, bien qu'à ce moment-là même je sentisse les larmes me venir aux yeux en songeant au chagrin que je lui faisais... Eh bien! malgré tout, il ne voulut pas se laisser absolument décourager. Pourquoi? Je l'ignore. Il est bien certain que rien de ma part ne légitimait cette singulière obstination.

Harley passa une quinzaine à Londres, et grâce à lui Hugh put voir, au moins par échappées, un coin de ce monde splendide au milieu duquel nous vivions en véritables cénobites. Quand il partit, je m'aperçus que la certitude d'inspirer à quelqu'un, par moi-même et pour mon propre compte, un intérêt si vif et si persistant n'était pas une médiocre satisfaction, et je regrettai sincèrement de n'avoir pu répondre mieux à une tendresse si dévouée. Il nous écrivait du reste assez régulièrement, et ses lettres finirent par être attendues, désirées, comme une agréable diversion à la monotonie de nos habitudes.

La Noël vint. M. Flinte nous surprit beaucoup en nous engageant à dîner. J'appris alors, pour la première fois, qu'il était marié et qu'il avait une fille unique. La grande question de la toilette aurait pu faire difficulté; mais j'étais en grand deuil, ce qui simplifiait les choses. Les convives étaient nombreux à ce dîner annuel, où le grand homme de la famille avait réuni tous ses parens, et parmi eux j'en remarquai plus d'un dont les timides allures, les airs empruntés, les flatteries serviles trahissaient l'humble fortune. Je me rappelle surtout, comme m'ayant péniblement affectée, un petit homme blême, à physionomie inquiète, qui absorbait en silence une énorme quantité de vin. En revanche, j'avais en face de moi un jeune homme frais et dispos, que tout le monde s'obstinait à baptiser « le *pauvre* Dick. » J'osai demander pourquoi cette désastreuse épithète était appliquée à ce joyeux compagnon : il me fut répondu que c'était à cause du malheur constant, du *guignon* implacable qui avait toujours poursuivi, dans tout ce qu'il avait entrepris, ce prédestiné. Jamais, à coup sûr, guignon et malheur ne visitèrent un hôte plus serein et d'une humeur plus souriante. En somme, le dîner fut long, la conversation glacée, et je n'entendis pas sans un vif plaisir la petite toux prémonitoire par laquelle mistress Flinte donna le signal de la rentrée au salon.

Mistress Flinte se pouvait définir tout uniment une personne bien élevée et bien mise; sa fille Blanche était grande, fière et silen-

cieuse. Elle se montra cependant très prévenante pour Hugh, qu'elle avait pris auprès d'elle, et ceci, me parut-il, au grand désespoir d'un jeune homme qui guettait cette place, fort digne d'envie. Après le dîner, Blanche vint se placer à côté de moi sur un des divans; mais elle ne paraissait pas disposée à causer. Sa physionomie exprimait la tristesse, tristesse concentrée cependant, qui n'appelait pas la sympathie et décourageait les consolations. Le jeune homme qui m'avait paru la courtiser entra bientôt dans le salon. Au lieu de venir droit à nous, il rôdait autour du piano et du coffre à musique. Je crus surprendre un regard suppliant qu'il adressait à la hautaine jeune fille, et auquel Blanche ne répondit que par un mouvement d'impatience. Presque aussitôt, sous je ne sais quel futile prétexte, elle m'emmena dans sa chambre, où, tandis que j'admirais quelques jolies aquarelles dont les murs étaient tapissés, elle se mit à griffonner quelques mots sur un carré de vélin. Quand elle eut fini : — Ces aquarelles, me dit- elle, sont de ce jeune homme que nous avons laissé au salon. J'aurais dû vous le présenter. Par le fait, il est votre cousin comme le mien. — En revenant au salon, nous le rencontrâmes sur notre chemin. Il s'approcha de Blanche et lui adressa quelques mots fort à la hâte. Pour toute réponse, elle lui remit le papier plié qu'elle tenait à la main, et il partit aussitôt. Il me déplut assez qu'on m'eût rendue témoin de cette correspondance clandestine; mais comme Blanche ne me donnait aucune explication, je n'avais qu'à me taire. Lorsque je pris congé d'elle, cette jeune fille, qui au fond ne manquait pas de bonté, me donna un baiser cordial. — Mon père, me dit-elle, prétend que vous n'êtes pas une femme comme une autre. N'importe, je voudrais bien que vous fussiez ma sœur. Me permettez-vous d'aller vous voir quelquefois? — Je ne pus naturellement que lui promettre le meilleur accueil.

Elle vint en effet et assez souvent, mais ses visites étaient fort écourtées, et j'eus bientôt à soupçonner qu'elle y trouvait le prétexte nécessaire à des entrevues mystérieuses avec son jeune parent, le peintre Herbert. Je m'étais promis de ne pas tolérer cet abus, s'il existait, et de m'en expliquer franchement avec elle, lorsque Hugh un beau jour vint changer mes soupçons en certitude. Son patron était au désespoir. Miss Blanche, secrètement mariée à M. Herbert depuis quelques semaines, venait de partir avec lui. M. Flinte avait pour gendre un artiste, et un artiste sans réputation par-dessus le marché!... Il arriva furieux dès le lendemain, et voulut m'imputer une espèce de complicité dans l'intrigue dont il était victime; mais je lui fermai la bouche en lui rappelant que sa fille était déjà mariée lorsque je l'avais vue pour la première fois. J'appris ensuite que le jeune couple vivait misérablement à Rome, où M. Herbert travaillait

pour se perfectionner dans son art. M. Flinte cependant ne se laissait pas fléchir, et, riche à ne savoir que faire de son argent, leur refusait obstinément tout secours.

Cet événement eut une grande influence sur la destinée de Hugh. M. Flinte, qui s'était montré envers lui si économe de bienfaits, le prit en faveur et le combla de cadeaux. Il le traitait en père prodigue, et il ne tint pas à lui que Hugh n'allât vivre dans sa maison. Je crus devoir m'y opposer, d'abord parce que je ne faisais pas grand fond sur le bienveillant caprice du cher oncle, ensuite parce qu'il me répugnait de voir Hugh occuper une place qui ne lui appartenait pas, tandis que la personne à qui cette place était due souffrait au loin toutes les angoisses de la pauvreté. Ce qui me charma, c'est que Hugh était tout à fait de mon avis. — Pas de mauvais jeu, pas de menées secrètes, disait-il; si nous devons jamais être riches, que ce soit par le travail.

V.

Les années passaient. M. Flinte, que ses bonnes grâces, consciencieusement déclinées, avaient d'abord refroidi à notre égard, ne pouvait cependant ni manquer à ses engagemens envers Hugh, ni lui refuser la confiance que ce cher garçon méritait de plus en plus. Ce fut ainsi, degré par degré, qu'un jour mon frère se trouva commis principal, et ce jour-là nos positions respectives furent changées. Ce fut *lui* qui *me* fit vivre. Les faibles objections que me suggérait ce nouvel état de choses ne furent pas écoutées. — Pensez-vous donc, Grisell, me dit mon frère, que depuis six ans j'aie une taie sur les yeux? pensez-vous que j'ignore combien vous avez travaillé, combien vous vous êtes privée pour moi?... — Il n'y avait rien à répondre, et je ne répondis rien.

Nous venions de quitter notre « garni » et de monter, bien modestement, notre maison, lorsque la tante Thomasine profita, pour nous venir voir, d'un voyage que faisait à Londres un de nos amis de Burndale, le docteur Larke, le directeur de la *grammar school*, l'ancien professeur de Hugh. Sa fille Mary l'accompagnait. Nous l'avions laissée à neuf ans, petite fée blonde que tout le monde adorait. Elle nous apparut six ans après, jolie autant qu'on peut l'être, et bien que son esprit n'eût rien de très supérieur ni de très subtil, gaie, vive, animée, attrayante. — N'est-ce pas, me disait un jour la tante Thomasine, n'est-ce pas qu'elle rappelle notre petit Rayon de Soleil? — Pauvre Rayon de Soleil, c'était là un nom qui vivait encore parmi nous. Le temps et l'absence avaient effacé tout ce qui

eût pu faire ombre à ce brillant et radieux souvenir. Elle n'avait qu'à reparaître. Nos bras et nos cœurs lui étaient ouverts.

Le docteur Larke, dont la vue déclinait de manière à l'alarmer, était venu consulter les plus célèbres oculistes de la capitale. Ils ne lui dissimulèrent pas que le traitement auquel ils allaient l'astreindre offrait peu de chances favorables. Or le pauvre docteur, déjà forcé de renoncer à son école, et qui n'avait jamais fait grandes économies, allait se trouver aux prises avec des difficultés pécuniaires que l'infirmité dont il était menacé devaient aggraver encore. Sa fille ignorait tout. — Je ne sais ce qu'a mon père, me disait-elle; il ne lit plus, il n'écrit plus, il ne décachète même plus ses lettres. Il reste des heures entières sur son fauteuil, immobile et sans ouvrir la bouche... Je voudrais le ramener à Burndale. L'air de Londres lui est mauvais. — Il fallut bien l'éclairer sur sa position. Je le fis après en avoir obtenu l'autorisation, que le docteur ne me donna pas du premier mot. Le premier mouvement de cette enfant fut admirable. A peine m'avait-elle comprise, qu'elle me quitta en courant pour aller se mettre à la disposition de celui qui désormais allait devenir son protégé de toutes les heures. Ils renoncèrent, après mûre délibération, à retourner à Burndale. Le docteur fut adjoint, comme collaborateur régulier, à un recueil de travaux métaphysiques. Sa fille lisait pour lui et écrivait sous sa dictée. Avec le travail et ses distractions salutaires, la résignation vint peu à peu à notre pauvre aveugle. C'était pitié cependant que cette jeune fille, en qui débordait la vie, en qui le printemps rayonnait, s'étiolant derrière un noir bureau, la tête en feu, les yeux fatigués, épuisée par une application au-dessus de ses forces, telle enfin que nous la trouvâmes, Hugh et moi, par une belle journée de juillet. Ce spectacle nous navra tous les deux, et, sans nous être donné le mot, Hugh s'offrit à remplacer la gentille Mary comme secrétaire, pendant que je la promènerais un peu hors de Londres. Il fallait voir le ravissement de cette enfant lorsqu'elle respira l'odeur des champs, et comme elle cueillait les marguerites bordées de rose, les *bassinets* jaunes, les *reines des prés*. Les bois de Thorney lui revenaient à la mémoire, et aussi ce bon air qu'elle y savourait comme une boisson délicieuse : « Tenez, me disait-elle, à l'heure qu'il est, les roses de haie sont en fleurs. Les foins sont coupés, mais non rentrés; les coquelicots rougissent dans les blés onduleux... » Quand il fallut ramener cette jolie enfant dans le cabinet sombre et enfumé où se consumait sa vie, il me prit une sorte de remords. Elle était là hors de son élément. On eût dit une marguerite appelée à éclore dans les profondeurs d'une mine; mais elle ne semblait pas se douter de ce qui m'attristait ainsi. C'était un brave cœur sous des apparences gaies

et légères, et qui sait? elle aimait peut-être ce noir cabinet, théâtre de ce long sacrifice. La jeunesse a de ces priviléges. Il n'est pas de recoin si obscur, si désolé, où elle ne puisse tisser ses rêves, légers et flottans comme les fils de la Vierge.

La tante Thomasine me fit remarquer, peu de temps après cette promenade, que Hugh ne passait plus beaucoup de soirées auprès de nous. Elle se félicitait de le voir si assidu chez le docteur, dont le commerce philosophique devait, selon elle, lui être fort utile. Je n'avais pas attendu les remarques de la chère tante pour constater les fréquentes absences de mon frère; mais, un peu plus sur mes gardes qu'elle ne l'était, je les attribuais à Mary plutôt qu'au vieux professeur. Hugh ne m'avait encore rien dit, et j'attendais de pied ferme les confidences qu'il avait à me faire. Je m'amusais à voir l'embarras de Mary, quand il était auprès d'elle, et l'attention toute spéciale qu'elle accordait à la plus banale anecdote de son enfance, racontée, — si longuement qu'elle le fût, — par la bonne tante Thomasine. Que si, durant ces sortes de causeries, on entendait bruire sur l'escalier le pas ferme et hardi du jeune homme, la jeune fille se taisait, et ses joues s'empourpraient, pareilles aux nuages du couchant. Maintenant pourquoi Hugh ne me disait-il rien? J'en étais étonnée et peu satisfaite. Il devenait de moins en moins expansif, il semblait en proie à de tristes préoccupations. Ce ne pouvait être relativement à ses affaires, puisque M. Flinte venait justement de lui assurer une petite part d'intérêt dans les opérations de sa maison. Je m'étais dit en apprenant cette bonne nouvelle : S'il a été retenu jusqu'ici par la pensée d'associer Mary à une destinée encore incertaine, voici qui le met bien à son aise pour la demander. — Et non-seulement il ne faisait pas cette démarche décisive, mais il allait de plus en plus rarement chez le docteur; sa tristesse semblait augmenter, et quand on lui parlait de son état, il ne voulait pas admettre que rien y fût changé. C'était à ne le plus comprendre.

J'avais promis à la tante Thomasine de la ramener à Burndale et d'y passer quelques semaines auprès d'elle. La veille de mon départ, la tante s'étant couchée de bonne heure pour se préparer aux fatigues du voyage, je demeurai seule avec mon frère. Penché sur la table, où il avait étendu une grande feuille de papier collée sur toile, il étudiait ce document avec une attention soutenue. Ses yeux plus brillans qu'à l'ordinaire, ses lèvres moins étroitement unies l'une à l'autre, indiquaient chez lui une disposition favorable. Je pensai que je pouvais, avec ménagement, aborder la question qui me tenait au cœur.

— Il paraît, dis-je à mon frère, que le docteur Larke va s'établir hors de Londres.

— Ah! vraiment? murmura-t-il sans lever les yeux.

— Oui... Ses travaux peuvent se continuer à la campagne, et la campagne convient mieux à sa fille...

Hugh tressaillit à ce dernier mot, mais n'ajouta pas une syllabe. Il était évident que, gardant son air distrait, il ne perdait pas une de mes paroles.

— La pauvre enfant finirait par tomber malade, continuai-je, s'il lui fallait mener longtemps cette vie recluse. A propos, le docteur m'a demandé pourquoi il ne vous voyait plus que si rarement...

— Et vous avez répondu...

— Que je n'en savais rien.

— Vous disiez, je crois, que Mary avait l'air... souffrant?

— Oui. — Suivit une longue pause, pendant laquelle mon frère ne quittait pas des yeux son papier. Je gagerais bien, par exemple, que ses pensées étaient loin de là. Enfin il regarda de mon côté, et me surprit l'observant.

— Qu'est-ce donc, Grisell? Vous avez l'air bien sérieux, ce soir.

— Je pensais à la petite Mary.

— Eh bien! quoi? reprit-il, repoussant le papier de la main et se rapprochant de la cheminée.

— Nous leur manquerons, à elle et au docteur, quand ils seront loin de nous. N'est-ce pas aussi votre pensée?

— Oh! elle se fera partout des amis.

— Je ne vois pas ceux qu'elle s'est faits depuis son arrivée ici.

— Le docteur se popularisera par ses talens... On s'empressera autour de lui...

— C'est singulier, je vous supposais pour eux plus d'attachement que vous n'en témoignez.

Il tressaillit de nouveau. J'en fus charmée, et me décidai à ne le point épargner. Il était temps de sonder ce cœur endurci et plein de ténèbres. J'insistai donc sur le malheur de Mary, son présent si laborieux, son avenir si incertain, l'état de langueur qui pouvait peu à peu la conduire, sinon à la mort, du moins à une vieillesse précoce.

— Grisell, interrompit mon frère, comme pour me forcer à changer d'entretien, quelle est selon vous l'ambition la plus méritoire?

— Celle d'être bon et de faire le bien.

— Vraie réponse de femme, et je m'y attendais. Un autre aurait pu dire : celle d'être grand et puissant.

— On n'est grand qu'à la condition d'être bon.

— Lieu commun, Grisell,... lieu commun des plus rebattus.

— Rebattu comme presque tout ce qui est vrai.

— Soit; mais changeons de question. Est-il permis de sacrifier un

bonheur facile, qui se rencontre sous votre main, à un avenir incertain, mais éclatant, qui réclame impérieusement ce sacrifice?

— Non; très-certainement, non.

— Voilà qui est trancher vite et net une grosse question, chère sœur. Maintenant supposons que ce bonheur, pour être ajourné, ne soit pas perdu à tout jamais... que diriez-vous?... Et, tenez, nous nous comprenons à merveille : pourquoi dès-lors tant d'énigmes?

— Il y a tel bonheur, répondis-je, qui perd, s'il n'est pas cueilli à temps, tout son subtil arôme. Vous vous êtes assuré, cher frère, la pleine possession d'un cœur pur et jeune. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion, peut-être unique, et ne pas cimenter à jamais cette affection qui survivra, soyez-en sûr, à toutes vos vues d'ambition?

Mon frère était ébranlé. Il allait rapidement d'un bout de la chambre à l'autre, et finit, après quelques minutes, par s'arrêter auprès de la table. Il attira vers lui le papier objet de ses patientes études, et que je reconnus pour un tableau généalogique de la famille Randal.

— Écoutez, — me dit-il avec un accent qui commandait toute mon attention, — depuis l'école, j'ai toujours eu en vue la même espérance, toujours marché vers le même but. Je suis peut-être encore bien loin de ce but; mais je sais, je sens que mon espérance sera un jour réalisée, du moins si je vis, car ma vie entière sera employée à vaincre tous les obstacles qui se trouveront sur ma route. Je ne me laisserai distraire par rien, séduire par rien, affaiblir par rien...

Il fallait voir comme ses lèvres se serrèrent quand il articula ces derniers mots. J'avoue que, dans ce moment, il m'inspirait peu de sympathie. Ce cri de l'impassible ambition n'éveillait aucun écho dans mon cœur.

— Maintenant, sœur, reprit-il, ne me condamnez pas. Je n'ai jamais abusé Mary par une parole d'amour. Aussitôt que notre intimité, dont le charme était grand pour moi, m'a paru compromettante pour sa tranquillité, pour mon avenir, je me suis retiré. J'ai foi dans l'action du temps, sinon pour moi, du moins pour elle.

— Mais, si elle vous aimait, il était trop tard.

— Je ne sais pas si elle m'aime.

— Vous ne dites pas l'entière vérité. Vous me cachez précisément ce doute qui vous torture le cœur. D'ailleurs vous l'aimez, je vous dis que vous l'aimez.

— Eh bien! après?... Si je l'aime, ne puis-je le taire? Ne puis-je me passer de la voir? D'ici à quelques semaines, cette enfant ne songera plus à moi. L'attacher à mon sort en ce moment serait un acte de cruauté. Je suis un ambitieux, c'est-à-dire un être sans repos. Je ne pourrais me supporter dans le cercle étroit où cette union

enfermerait notre destinée. Son amour ne remplacerait pas pour moi ce qu'il m'aurait fait abandonner. Elle n'aurait qu'une part de mon cœur, et, à moins de le posséder tout entier, elle ne serait pas heureuse. Double espoir trompé! double malheur! voilà quel serait notre lot. Ah! si vous saviez, Grisell, ce qu'est une espérance unique longtemps caressée, qui a grandi avec vous, se fortifiant des forces qui vous viennent, et devenue tellement séduisante, que, pour la voir un seul jour se transformer en réalité, l'homme qu'elle a subjugué donnerait sa vie!

— Eh! mon frère, vivez pour vous, non pour vos ancêtres, m'écriai-je impatientée. Votre ambition n'a certainement rien que d'avouable, si elle ne vous conduit à rien qui vous déshonore; mais si vous devez laisser ternir par elle, le moins du monde, ce sentiment de droiture qui brillait en vous avant qu'elle n'eût pris possession de votre cœur, il vaudrait cent fois mieux, je vous le jure, rester obscur et voué pendant toute votre vie à d'humbles travaux que de faire un pas de plus dans cette voie.

— Ah! que vous me connaissez mal, chère Grisell! A notre nom, que je m'efforce de relever, jamais une tache ne viendra de moi. Si Mary avait ma promesse, si je me croyais seulement aimé d'elle comme je l'aime, je me sentirais lié, je lui sacrifierais toutes mes espérances, toutes mes ambitions; mais je sais ce qu'elle est. C'est parce que je connais sa douce et légère nature que je ne veux pas l'attirer dans mon chemin. Je m'impose une cruelle souffrance pour lui épargner, dans l'avenir, des souffrances plus cruelles encore. Croyez-moi, Grisell, ayez foi dans votre frère. Il me faut aller à mon but, libre de tout fardeau et privé de toute sympathie, si ce n'est la vôtre, sur laquelle j'ai toujours compté. Vous avez été jusqu'ici mon meilleur pionnier, chère et loyale sœur; ne me découragez pas aujourd'hui.

J'étais étonnée, émue, presque convaincue. Je sentais qu'il disait moins que la vérité en parlant de ses secrètes angoisses, je comprenais qu'à certains égards il pouvait avoir raison; mais mon cœur protestait encore, et le cœur d'une femme voit quelquefois plus juste que la raison d'un homme. Oui, même aujourd'hui, je doute fort que Hugh ait bien choisi entre les deux routes ouvertes devant lui. Celle qui l'eût mené droit à l'heureuse médiocrité, celle qu'il eût parcourue, la petite Mary à ses côtés, me paraît encore celle qu'il eût dû préférer.

E.-D. Forgues.

(*La 2e partie au prochain n°.*)

PROGRÈS ET DÉCOUVERTES

DE

LA PALÉONTOLOGIE

LES RÉVOLUTIONS DU GLOBE.

Les pétrifications et les fossiles n'ont été considérés pendant bien longtemps que comme des objets de pure curiosité : ils semblent avoir à peine attiré l'attention des naturalistes de l'antiquité, et l'on n'en trouve que de rares mentions dans quelques-uns de leurs ouvrages. Plus de cinq siècles pourtant avant Jésus-Christ, Xénophane de Colophon parlait avec étonnement de coquilles trouvées au haut des montagnes et de restes de poissons découverts dans une carrière près de Syracuse. L'empereur Auguste avait fait rassembler une vraie collection de fossiles dans sa maison de campagne de l'île de Capri, et l'on trouve dans Pline la description de quelques ossemens qu'il attribuait, à cause de leur taille, à une race éteinte de géans; mais l'étude des restes fossiles ne put attirer toute l'attention qu'elle mérite tant qu'on demeura dans l'ignorance la plus complète à l'égard de l'histoire de notre terre et de la formation successive des dépôts qui la recouvrent. Aucun rayon n'avait pénétré dans ces obscurités, et jusqu'au milieu du dernier siècle on vit dans certaines pétrifications des produits spontanés de notre planète elle-même, qu'on douait ainsi d'un pouvoir mystérieux de génération. De pareilles erreurs nous font aujourd'hui sourire; elles n'ont pourtant rien de trop

étrange pour un temps où Képler, l'auteur des admirables découvertes qui ouvrirent la voie à Newton, attribuait, dans son *Harmonie du Monde,* à notre terre une existence personnelle, et expliquait le phénomène des marées par les mouvemens de ce monstre gigantesque qui soulevait les mers. Bernard Palissy ne rencontrait que des incrédules quand il prétendait que les coquilles répandues sur le sol de la France avaient été déposées autrefois au fond de la mer. Mais pourquoi remonter si haut? Sommes-nous donc si loin du temps où Voltaire, à court d'argumens contre le déluge, mettait sur le compte des pèlerins du moyen âge les coquilles trouvées sur le haut des Alpes?

Aujourd'hui la géologie est venue nous éclairer sur la formation des couches nombreuses qui recouvrent le globe, sur les révolutions qui d'âge en âge et à tant de reprises en ont interrompu le dépôt, déplacé les mers, changé l'étendue et le relief des continens; elle est parvenue à compter, à classer méthodiquement, dans l'ordre où elles se sont succédé, ces immenses accumulations qui marquent le lit des anciens océans. On comprend facilement quel intérêt s'attache dès-lors à l'étude de cette multitude d'êtres dont les dépouilles y sont demeurées enfouies. A la suite de ces cataclysmes violens qui ont agité l'enveloppe solide du globe et l'ont hérissée de montagnes, les couches de tout âge ont été relevées, et nous pouvons fouiller sur la tranche ces feuillets gigantesques, depuis les derniers formés jusqu'aux plus anciens, auxquels nous demandons les secrets de l'enfance de notre terre.

On a souvent comparé avec raison les fossiles aux médailles, qui nous apprennent les événemens oubliés; seulement les médailles de la terre ne révèlent ni des dates, ni des époques historiques, mais autant de mondes nouveaux antérieurs à l'homme, le dernier venu de la création. Qui ne se sent attiré par les ruines des siècles? En Grèce, en Italie, en Égypte, à Ninive, partout où reste un palais, un tombeau, une pierre, nous recherchons la trace de ces civilisations sur lesquelles a passé le temps impitoyable. Lors même que le sens complet nous en échappe, nous savons pourtant qu'elles furent l'œuvre, la force et la gloire d'êtres entièrement semblables à nous-mêmes; leur histoire est notre histoire : nous triomphons de leur grandeur, qui éclate encore dans des débris, et à la pitié qu'ils nous inspirent, nous ne pouvons nous empêcher de mêler nos pressentimens. Ne serait-ce pas d'ailleurs faire preuve d'un esprit trop étroit que d'isoler toutes ses préoccupations dans le cercle des événemens humains, et de refuser son intérêt à une science qui étudie le développement de tous les êtres à travers les siècles, quand même l'homme n'en serait pas le dernier terme et le plus élevé?

I.

L'étude des fossiles, la *paléontologie*, ne s'est constituée que sous l'influence de la *géologie*, et grâce aux progrès de cette dernière science. Montrer l'état des recherches paléontologiques et la nature des questions qu'elles soulèvent, ce sera constater une des plus curieuses applications de la géologie. Il ne faut cependant pas méconnaître les services qu'on doit également attendre dans cette direction de la zoologie et de l'anatomie comparée. Tout le monde connaît la mémorable tentative de Cuvier, qui reconstitua en quelque sorte les mammifères dont les restes furent trouvés dans la butte Montmartre : il les compara aux animaux aujourd'hui vivans sur la terre, et il réussit, à force de pénétration, d'analogies, d'inductions, à recomposer des êtres entiers avec quelques dents et des ossemens brisés; il fut en même temps conduit à l'étonnante conclusion que de tous ces animaux pas un seul n'avait de représentant actuel, et que leur race était complétement détruite. De pareilles comparaisons ont été faites depuis pour toute la série organique des êtres, — mammifères, poissons, reptiles, oiseaux, articulés, mollusques et rayonnés. Dans l'immense série des couches et des terrains géologiques, partout l'on a retrouvé des restes d'animaux aujourd'hui anéantis : tantôt l'espèce seule est frappée, tantôt la destruction atteint le genre lui-même, qui comprend la collection de toutes les espèces liées par un certain ensemble de caractères communs. Toutefois la terre et les eaux ne restent jamais dépeuplées : à l'œuvre périodique de destruction succède celle de renouvellement, et les catastrophes les plus terribles ne peuvent atteindre le principe même de vie répandu dans le monde. La féconde nature est comme ces fleuves qu'un obstacle vient arrêter : quand ils ne peuvent le renverser, ils le tournent, s'étendent, se divisent et reparaissent plus loin, toujours puissans et majestueux.

La géologie d'une part, la zoologie de l'autre, ont donc à intervenir dans les études paléontologiques. Il est cependant une autre science à laquelle ces études nous ramènent. Est-il possible de trouver l'indice d'une loi générale dans le développement de cette multitude d'êtres de toutes les classes et de toutes les familles? Où saisir un fil pour se conduire dans cette succession indéfinie? par quelles causes et de quelle manière les formes organiques se sont-elles modifiées? Ici c'est à la philosophie naturelle d'aider les recherches de l'observateur. On n'ose encore prévoir l'époque où seront dissipées les ténèbres qui enveloppent ces questions : c'est déjà beaucoup pourtant que de les poser. Si lointain que soit le but, c'est à s'en rappro-

cher, ne fût-ce que de quelques pas, que doivent tendre obstinément ceux qui se livrent à ces difficiles études. Quelles qu'aient été les différences de leurs doctrines, c'est cet esprit philosophique qui anima les illustres fondateurs de la paléontologie moderne, Lamarck, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Blainville, Léopold de Buch. Autant il serait injuste de chercher à amoindrir le mérite de simples descriptions faites avec exactitude, autant l'on aurait tort d'oublier qu'elles ne doivent être que les matériaux d'une œuvre plus générale et plus élevée. Dans les restes des êtres, c'est l'être lui-même qu'il faut chercher : on ne peut qu'à cette condition apprécier la valeur relative et l'importance véritable des caractères sur lesquels on base les classifications. Malheureusement il est beaucoup plus difficile de démêler, à travers tant de variations, les ressemblances, les points communs, les liaisons, que de tenir note des plus insignifiantes différences, d'inventer des noms nouveaux, de dresser d'arides catalogues, de ne chercher que ce qui sépare et jamais ce qui unit.

L'appréciation des caractères qui distinguent les espèces constitue la plus grande difficulté de l'étude des fossiles : c'est dans ce travail ardu qu'il faut faire un usage judicieux de l'analyse et s'aider des progrès que la zoologie proprement dite a faits et fait encore chaque jour. L'étude plus approfondie que l'on a entreprise depuis cinquante ans de ces animaux que nous nommons souvent encore inférieurs a surtout contribué à jeter la lumière dans la classification des fossiles. Avec tous ces secours, il est pourtant trop souvent impossible de démêler, à l'aide des restes imparfaits que nous possédons, la nature véritable des animaux, leur forme, leurs fonctions, leur mode d'existence, le jeu de leurs organes : rien n'est resté d'eux que des moules, des empreintes, les coquilles qui leur servaient de demeure et d'ornement, moins encore même, une partie détachée qui devient pour nous une véritable énigme.

Quelquefois cependant on réussit à tirer parti des moindres vestiges, et parmi les nombreux exemples qui montrent qu'on peut réussir dans cette tâche délicate, on ne pourrait en choisir un plus frappant que celui que fournissent les bélemnites. On désigne sous ce nom des corps allongés, durs et pierreux, coniques ou presque cylindriques, qui ressemblent à l'extrémité brisée d'une lance. Ce furent les travaux de MM. de Blainville et d'Orbigny qui établirent la nature véritable de ces singuliers fossiles, qu'on avait pris autrefois pour des pierres de foudre, des stalactites, des dattes pétrifiées, des dents d'animaux, des branches d'étoile de mer. La découverte faite en 1844, par M. Owen, d'échantillons très complets, où l'animal entier est conservé, vérifia la justesse des aperçus et des rapprochemens de MM. de Blainville et d'Orbigny. Nous savons aujourd'hui

que ce que nous nommons ordinairement une bélemnite n'est que l'os intérieur d'un mollusque céphalopode analogue aux sèches et aux calmars actuels. Ce bout de lance brisé éveille désormais la pensée d'un puissant animal, avec une tête distincte du reste du corps, des yeux, une bouche armée de deux mâchoires cornées en forme de bec, qu'on retrouve encore quelquefois. Tout autour de la bouche s'agitaient dix bras flexibles et charnus; deux d'entre eux étaient extrêmement longs et bordés de sortes de ventouses à crochet qui permettaient à l'animal de saisir sa proie; deux grandes nageoires dessinaient comme un cœur au bout du rostre, logé dans l'extrémité inférieure du corps. On se représente ce mollusque singulier nageant la tête en arrière et fendant les eaux avec son rostre élancé, ou bien la tête en bas, rampant au fond de la mer en tous sens à l'aide de ses bras.

Le développement de la science nouvelle que l'on nomme aujourd'hui paléontologie a suivi des phases diverses qu'il ne sera pas inutile d'indiquer avant de nous placer en présence de quelques-unes des questions qui en ce moment sont l'objet principal de ses efforts. La paléontologie méritait à peine le nom de science à l'époque où les coquilles fossiles n'étaient guère que des sujets de dessins, et servaient à faire des collections où ne présidait aucune classification rigoureuse. Elle ne sortit de cet état d'enfance qu'à la suite des premiers progrès de la géologie stratigraphique (1), dont Werner fut l'illustre fondateur, et avec l'aide de la zoologie. Depuis ce moment, elle a suivi en quelque sorte un double courant, suivant qu'elle était plus spécialement considérée comme une extension de la zoologie proprement dite, ou qu'on la subordonnait à l'étude des formations géologiques. C'est aux zoologistes, pour lesquels la classification des terrains à l'aide des fossiles n'a été qu'une question tout à fait secondaire, que la paléontologie doit sans contredit ses plus grands progrès, c'est grâce à eux qu'elle a pu servir d'auxiliaire utile à la stratigraphie. Lamarck a étudié le premier d'une manière vraiment scientifique les coquilles fossiles, sans se préoccuper le moins du monde de leur position géologique; on n'a jamais séparé complétement depuis les considérations géologiques des considérations zoologiques, mais ce sont certainement ces dernières qui ont agi le plus fortement sur l'esprit de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Blainville. L'ensemble des ossemens et des coquilles fossiles a été pour eux un arsenal où ils allaient chercher des armes à l'appui de la théorie que leur avait d'abord suggérée l'ensemble des formes organiques actuellement existantes. La paléontologie venait pourtant

(1) Ou appliquée à l'étude de la superposition des couches terrestres.

apporter un élément tout nouveau dans la discussion ouverte sur les rapports qui unissent les diverses parties de la nature vivante, car si la zoologie recherche en quelque sorte rationnellement le lien qui unit tous les êtres actuels, la paléontologie en poursuit la trace à travers les temps et dans le développement chronologique des faunes. La plus fameuse tentative qui ait été faite pour relier ainsi le passé au présent est due à l'immortel auteur des *Recherches sur les animaux fossiles*, de l'*Anatomie comparée* et du *Règne animal;* mais les travaux que fit Cuvier sur les débris de faunes éteintes n'ont été entrepris en quelque sorte qu'au point de vue zoologique. De même Geoffroy Saint-Hilaire exposa ses vues paléontologiques à l'appui de sa théorie philosophique de l'unité de plan du règne animal, et Blainville se servit de la paléontologie pour prouver la doctrine de la continuité des êtres. C'est l'illustre de Buch qui le premier tenta de mettre en parallèle évident la classification zoologique des êtres avec leur développement chronologique, observé dans la succession des terrains : cette idée féconde se trouve en germe dans ses travaux sur les ammonites et les brachiopodes. Agassiz s'en est depuis emparé, et ses beaux ouvrages sur les échinodermes et les poissons sont le développement de cette grande notion, sur laquelle nous aurons à revenir avec détail.

Les travaux paléontologiques se sont multipliés avec une telle abondance, qu'il serait difficile de les soumettre ici à un examen détaillé. Il est presque impossible de tracer dans un grand nombre des plus récens une ligne de démarcation tranchée entre ceux qui ne sont, à proprement parler, qu'une partie de la zoologie générale — et ceux qui ont spécialement pour but de fonder la classification des terrains sur les restes fossiles. Ces deux ordres de considérations se mêlent et se marient de plus en plus : on ne pourrait en citer de meilleurs exemples que les travaux de Murchison et de Sedgwick sur les terrains les plus anciens de l'Angleterre, — l'ouvrage fait en commun sur la géologie de la Russie par Murchison, M. de Verneuil et le comte Keyserling, — les savantes études de MM. Barrande, Deshayes, d'Orbigny, Bayle. Je ne parle ni d'un grand nombre de monographies particulières, bornées à des districts souvent très limités et circonscrits, ni des listes de fossiles qui se multiplient chaque jour en tous les points de l'Europe, dans l'Amérique du Nord, et aujourd'hui déjà dans l'Inde et l'Australie.

La science représentée par des travaux si nombreux et si divers est malheureusement en proie à une sorte d'anarchie. Une scission existe en ce moment parmi les paléontologues au sujet de l'extension des espèces animales dans les formations géologiques. Les uns professent qu'une espèce animale est toujours renfermée dans une for-

mation donnée, et les autres admettent que les espèces peuvent passer de l'une à l'autre, qu'il n'existe point zoologiquement de solution de continuité absolue entre des terrains séparés par une révolution du globe. D'un côté comme de l'autre, on est naturellement tenté d'interpréter les caractères des fossiles au profit de l'une ou de l'autre théorie, et la confusion s'augmente ainsi de ce qui devrait précisément la faire cesser. Pour sortir de ces difficultés, ce ne serait pas assez de connaître, même parfaitement, tous les êtres, leurs fonctions et leurs organes, et de pouvoir établir entre eux une échelle de subordination rationnelle; il faudrait encore pouvoir interpréter d'une manière précise les rapports mystérieux qui unissent au monde inorganique l'ensemble des êtres animés, et savoir comment ces rapports sont modifiés par les grandes révolutions physiques qui se succèdent d'âge en âge.

La nature organique est régie par deux influences, — l'une lente et continue, — l'autre périodique, soudaine et, pour ainsi dire, désordonnée. C'est principalement sur les effets de la seconde de ces deux influences que l'attention des paléontologues a dû se porter. Avant de les suivre dans leurs recherches sur les révolutions de la nature, il faut dire cependant un mot de l'action des lois permanentes que ces grandes crises viennent troubler.

Pour analyser l'effet des causes permanentes, nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous : partout nous voyons que les formes organiques reçoivent l'empreinte des circonstances extérieures où elles se produisent, et dont l'ensemble complexe ne peut être mieux désigné que sous le nom de *climat*. Partout le nombre et la nature des espèces animales et végétales sont dans le rapport le plus intime avec les circonstances où ces espèces se développent. Il y a toutefois dans les lois de leur distribution certaines singularités remarquables, dont la vraie cause, indépendante du climat, nous échappe encore, et qui ont décidé les naturalistes à diviser les continens en grandes zones ou provinces d'habitation animale. Ces anomalies dans la répartition des êtres vivans se sont produites dans le passé comme elles se produisent dans le présent, et il paraît certain qu'on doit les rattacher à la configuration des continens. Les mers, les hautes chaînes de montagnes, les déserts, forment des barrières naturelles que les espèces ne peuvent dépasser. Les animaux marins eux-mêmes, malgré la mobilité de l'élément qui fait leur demeure, n'échappent pas à des interdictions de ce genre. Des isthmes extrêmement étroits, comme l'isthme de Suez, séparent quelquefois des populations marines presque entièrement différentes, et l'on sait qu'une extrême profondeur, comme celle qu'on trouve entre le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance, forme dans la mer une barrière

aussi infranchissable que les plus hautes montagnes peuvent l'être pour les animaux terrestres.

Les travaux les plus récens de la paléontologie semblent prouver qu'aux époques géologiques qui ont immédiatement précédé la nôtre, il existait déjà de grandes provinces naturelles, et on peut, dans ces faunes que l'on restaure, établir des subdivisions en rapport avec les continens d'alors. Dans son magnifique ouvrage sur l'histoire des mammifères fossiles de la Grande-Bretagne, le professeur Owen fait remarquer que tous les quadrupèdes fossiles d'Europe et d'Asie diffèrent de ceux de l'Amérique du Sud et de l'Australie, et qu'on trouve déjà dans l'ancien continent la tribu des éléphans, rhinocéros, ours, hyènes, chevaux, qui le caractérisent aujourd'hui. Les animaux, au contraire, qu'on a découverts dans les cavernes de l'Australie sont principalement des kanguroos, et ceux des pampas de l'Amérique du Sud sont presque tous analogues aux habitans actuels de ces régions. Les gigantesques ossemens fossiles qu'on a découverts dans la Nouvelle-Zélande ont été rapportés par Owen à la famille des autruches, et de nos jours encore on trouve des troupes nombreuses d'oiseaux à ailes courtes appartenant à la même famille dans cette grande terre, qui ne possède aucun quadrupède indigène, pas même les kanguroos et les opossums, si répandus dans l'Australie, dont elle est voisine.

A mesure que les études paléontologiques se compléteront et embrasseront un champ plus étendu, on se trouvera sans doute obligé de reculer dans le passé ces grandes divisions naturelles, dont les limites s'écarteront de plus en plus des limites actuelles. Dans les époques les plus anciennes, la température était beaucoup plus uniforme sur le globe et les formes organiques étaient moins variées en passant du pôle à l'équateur; mais les différences dont il est question ici ne sont pas de celles qui dépendent des climats mêmes. Si on les trouve moins tranchées, moins nombreuses dans les terrains, à mesure qu'ils sont plus anciens, c'est parce que la surface du globe terrestre était autrefois moins accidentée, la profondeur des mers moins inégale, le relief des continens et des îles plus uniforme. Chaque révolution du globe est accompagnée de destructions et de modifications dans les formes organiques, mais en même temps elle hérisse la surface de la terre de nouvelles inégalités et accentue davantage les anciennes; elle modifie ainsi les limites des grandes provinces animales et en ajoute de nouvelles. A chaque période, on peut trouver dans l'inégale rétribution des espèces des traits malheureusement obscurcis et souvent presque indéchiffrables de toutes les révolutions passées. Le lien le plus naturel unit ainsi l'étude des êtres qui ont vécu sur la terre à l'histoire de ces grandes révolutions phy-

siques qui ont façonné leur changeante demeure, et que M. Élie de Beaumont a le premier su déchiffrer et lire dans les caractères grandioses des montagnes et des formes terrestres.

Pendant les longues périodes d'équilibre et d'harmonie universelle, où les relations extérieures ne s'altèrent jamais, il semble naturel de croire que les formes organiques ne doivent point se modifier. Il ne serait pourtant pas impossible que le développement des grandes familles animales fût subordonné à la lente influence du temps. Comme les individus que nous voyons naître, grandir et mourir, peut-être ne sont-elles douées que d'une vitalité bornée, qui s'épuise par l'action mystérieuse et destructive des siècles. C'est assez d'indiquer en passant une pareille conception, faite pour séduire les esprits qui aiment à élargir notre notion ordinaire de la vie, mais sur laquelle notre expérience bornée ne nous permet pas de nous prononcer. Si loin que remontent les souvenirs et les traditions de l'humanité, nous ne pouvons trouver le plus faible indice d'un pareil changement : les squelettes des animaux que, par une superstition bizarre, les Égyptiens embaumaient il y a quatre mille ans, ressemblent dans leurs moindres détails à ceux des mêmes animaux aujourd'hui vivans. Les seules modifications que nous connaissions sont dues à l'activité humaine, qui s'introduit comme une force nouvelle dans la nature. L'homme a pu, en faisant passer certains animaux de l'état sauvage à l'état domestique, modifier quelques-uns de leurs caractères; mais, si longtemps qu'elle se prolonge, l'action de l'homme sur les animaux ne s'exerce en quelque sorte qu'à la superficie et ne pénètre jamais aux profondeurs mêmes de leur organisation, comme le prouve assez l'étonnante rapidité avec laquelle les animaux retournent à l'état sauvage, où s'effacent en quelques années les diversités et les nuances produites par des siècles de domesticité. Abandonnés à eux-mêmes, les êtres se perpétuent sans que rien modifie leurs caractères, les types se transmettent avec une inaltérable constance, et le développement de la vie organique participe de la régularité imprimée aux grands phénomènes du monde physique.

II.

Il y a cependant des époques où ce calme séculaire est brusquement rompu. Des révolutions effrayantes, crises périodiques de notre terre, jettent une perturbation soudaine parmi tous les êtres animés. Pour en apprécier toute la violence, il suffit d'en indiquer l'origine. Au-dessous des parties solides qui forment nos continens et le lit de nos mers, et qu'on appelle avec raison l'enveloppe de notre

globe, se trouve à une profondeur extrêmement faible, quand on la compare au rayon de la terre, un noyau intérieur en fusion et incandescent. La terre, sans cesse entraînée à travers des espaces dont la température est extrêmement basse (on l'estime à 60 degrés centigrades environ au-dessous de zéro), se refroidit par un rayonnement lent, malgré la chaleur que lui envoie le soleil : les parties internes liquides se refroidissent, se contractent plus rapidement que l'écorce solide qui les entoure; mais cette enveloppe continue néanmoins, à cause de la pesanteur, à suivre le mouvement général de retrait; elle ne peut le faire pour ainsi dire qu'avec effort, en se comprimant latéralement, comme un ressort que l'on oblige à occuper moins de place. Les révolutions du globe ont d'ailleurs brisé l'enveloppe à tant de reprises et dans des directions si variées, que, suivant une ingénieuse comparaison de M. Élie de Beaumont, elle forme comme une mosaïque. Dans le mouvement très lent de recul qui l'entraîne tout entière, les diverses pièces qui la composent, toujours plus resserrées, jouent légèrement les unes dans les autres, comme pour se soulager mutuellement. Ce sont ces petits mouvemens relatifs qui expliquent de la manière la plus plausible l'abaissement graduel ou l'élévation lente de certaines régions, que nous observons encore aujourd'hui en Scandinavie, au Spitzberg et en divers points du bassin méditerranéen. Les éruptions des volcans, véritables soupapes de sûreté de la terre, et les tremblemens de terre, dernières vibrations des ondes souterraines, nous rappellent trop fréquemment l'instabilité du sol que nous habitons et de cet équilibre que notre esprit confiant voudrait croire éternel. Il nous est heureusement interdit de lui assigner une limite : quand on mesure l'immense épaisseur des couches qui se sont déposées au fond des anciens océans, on reconnaît l'impossibilité absolue de compter le temps qui a dû s'écouler pendant ces lentes accumulations. Le géologue peut aussi bien parler de siècles que d'années, d'âges que de siècles.

Quand les pressions qui agissent sur l'écorce solide de la terre, et qui s'accroissent d'une manière lente, mais continue, deviennent trop puissantes, l'équilibre séculaire est tout à coup rompu; l'enveloppe trop longtemps comprimée finit par céder, les couches qui se déposaient horizontalement au fond des mers se soulèvent et se replient en montagnes, se déchirent, se retournent, ondulent comme les vagues gigantesques d'un océan solide, qui s'arrêtent et sont frappées d'immobilité sans pouvoir retomber. En même temps les parties fluides et intérieures du globe sont mises en communication avec l'atmosphère : elles ne s'échappent plus par des bouches minces comme les cratères de nos volcans, mais se fraient un pas-

sage entre les couches soulevées et rompues, et la fournaise souterraine vomit par d'immenses ouvertures les roches qui s'élaboraient lentement dans son sein. La formation des chaînes de montagnes est en quelque sorte concentrée dans une zone qui trace comme une longue ceinture autour du globe; mais toutes les pièces de la vaste mosaïque terrestre se mettent légèrement en mouvement, s'élèvent ou s'abaissent plus ou moins par suite de la détente subite de la pression qui les retenait. Des îles et des continens surgissent du fond des eaux; d'autres s'abîment dans la mer, comme on le raconte de l'Atlantide de Platon; une partie des anciens océans est laissée à sec; leurs eaux sont rejetées en vagues gigantesques, dont les marées les plus puissantes ne peuvent donner qu'une faible idée, et submergent d'immenses contrées avec tous leurs habitans.

Dans ce déchaînement des forces naturelles, tous les êtres ne sont point atteints de la même manière; les poissons et les mollusques périssent par milliers sur la vase des mers laissées à sec; beaucoup d'animaux sont frappés de mort violente, les uns noyés, les autres arrachés à leur séjour, entraînés par des courans d'une vitesse et d'une force irrésistibles, et l'on trouve des couches entières formées de leurs débris confondus. Mais les soulèvemens des montagnes n'exercent pas seulement des effets mécaniques et directs par l'agitation des mers, les chocs, les convulsions du sol, les éjections et les émanations souterraines; ils répandent le trouble et le désordre dans la nature vivante tout entière. Comme le cercle qui se dessine et s'étend avec rapidité dans l'eau paisible où l'on jette une pierre, la perturbation s'étend de proche en proche jusque dans les régions les plus éloignées du théâtre principal du bouleversement. Il en est peu où il ne se produise une élévation ou un abaissement du sol plus ou moins considérable, et ces oscillations seules suffisent pour faire sortir les animaux, surtout les animaux marins, de la zone d'habitation qui leur est naturelle. Arrachés aux influences qui présidaient à leur paisible développement, ils se mêlent, se confondent dans leur commun effort pour retrouver tout ce qui vient à leur manquer; les liens qui les rattachaient auparavant s'enchevêtrent ou se déchirent; le manque d'air, d'eau, de nourriture, continue ce que la force avait commencé.

Après ces crises violentes, le calme se rétablit par degrés, les mers retombent dans leurs nouveaux lits, les fleuves cherchent leur pente; les débris arrachés et mêlés par l'action des vagues s'accumulent lentement; ils retombent en couches horizontales au pied des couches qui ont été relevées et sur la surface des terrains anciens, souvent ravinés par l'action furieuse des courans. Aux lieux les plus éloignés de la région la plus disloquée, ces accumulations

s'étendent souvent sur les couches anciennes en couches parfaitement parallèles, comme s'il n'y avait eu aucune interruption entre les deux dépôts.

Le mot de terrain n'a pas en géologie le sens qu'on lui donne dans le langage ordinaire : on l'applique à l'ensemble complexe de tous les dépôts qui se forment entre deux révolutions du globe. On reconnaît fréquemment dans les parties les plus inférieures d'un terrain, composées de débris grossièrement mélangés, la trace d'une agitation violente; mais l'on trouve bientôt, à la partie supérieure, des couches où le dépôt régulier de nombreux restes d'animaux signale le commencement d'une nouvelle période de calme, favorable au développement de la vie organique.

La faune qui suit un de ces cataclysmes diffère, par un ensemble de caractères plus ou moins frappant, de celle qui l'avait précédée. Ce fait si remarquable est actuellement établi sur des preuves si multipliées, que l'on ne peut plus différer que sur l'explication d'un changement si extraordinaire dans les formes organiques.

L'apparition sur la terre d'êtres nouveaux est pourtant un phénomène si étrange, si mystérieux, que certains esprits se refusent encore à l'admettre. Ils aiment mieux supposer que les animaux découverts dans un terrain, et qui manquent dans celui qui l'a précédé, existaient déjà quand ce dernier terrain se déposait, mais en d'autres lieux qui nous sont encore inconnus, dans des zones que nous n'avons pas encore découvertes. Dans cette hypothèse, les animaux se déplacent d'une époque à l'autre, et c'est à ces grandes migrations, à ces mouvemens qui s'opèrent dans la distribution des êtres, qu'il faut attribuer la variété des formes organiques qu'on observe dans les couches diverses qui composent le sol d'une même région. La terre n'a été fouillée jusqu'ici que dans une zone relativement assez étroite et dans quelques points seulement, et quand on aurait retrouvé tous les vestiges des temps passés sur la surface entière de tous les continens et de toutes les îles, sur les flancs et dans les anfractuosités de toutes les montagnes, — les couches qui servent de lit aux mers ou qui demeurent enfouies aux profondeurs que ni les travaux de l'homme, ni les accidens physiques ne nous permettent d'atteindre, garderont éternellement leur secret.

Ainsi cette doctrine se fait une arme de notre ignorance même et de l'impossibilité où nous nous trouvons de pouvoir étendre nos observations au-delà de limites très restreintes. Elle triomphe encore de la découverte accidentelle de quelques animaux que l'on rencontre dans les terrains où l'on s'était habitué à croire qu'ils ne pouvaient se trouver. On peut citer, entre autres, les restes de singes découverts dans les terrains tertiaires d'Angleterre, de France, de l'Inde

et du Brésil, les dents de mammifères contenues dans le terrain triasique (1) du Wurtemberg, les empreintes de pieds d'oiseaux du *trias* de l'Amérique du Nord, les impressions découvertes dans le Haut-Canada, dans les grès qui se trouvent à la base du terrain silurien, et que M. Owen a rapportées d'abord à un reptile de l'ordre des chéloniens (tortues). Ces exemples sont bien faits pour prouver qu'il ne faut point se hâter de poser dans le passé des limites à l'existence de certaines classes d'animaux, et qu'il est imprudent de fixer l'époque de leur apparition sur la terre; mais peut-on en conclure légitimement que toutes les classes, tous les ordres, tous les genres, toutes les espèces même, y ont apparu simultanément? Comment se fait-il que, parmi ces multitudes d'êtres innombrables, nous n'en retrouvions jamais qu'un nombre déterminé dans chaque terrain? Le terrain silurien, par exemple, offre les mêmes types principaux en Europe, au Groenland, au cap de Bonne-Espérance, dans l'Amérique du Nord et du Sud, dans l'Inde, en Asie, en Australie. Ces observations, encore limitées il est vrai, mais faites en des points si divers, ne semblent-elles pas ranger contre l'hypothèse de l'apparition simultanée des êtres le simple calcul des probabilités, si on voulait l'appliquer à un pareil sujet?

Parmi ceux qui admettent l'apparition d'êtres nouveaux sur le globe à diverses époques, les opinions sont aussi partagées. Cette question, qui a tant passionné les naturalistes, est également faite pour intéresser les philosophes et les théologiens. Il s'agit en effet de savoir si, l'intervention directe d'une volonté et d'une puissance supérieure étant nécessaire pour rendre compte de l'apparition des êtres vivans dans le monde inorganique, la matière organisée a été douée de propriétés telles qu'elle puisse se transformer, se plier aux nécessités changeantes du milieu où elle s'agite, — en un mot se suffire à elle-même; — ou si, les espèces étant absolument invariables, toute révolution dans les conditions physiques pour les-

(1) On appelle *terrain triasique* ou *trias* le terrain qui s'est déposé au début de la période secondaire intermédiaire entre le dépôt des terrains les plus anciens dits paléozoïques, et le dépôt des terrains tertiaires et modernes. Voici du reste la liste abrégée des terrains géologiques :

Terrains modernes.....	
Terrains tertiaires.....	
Terrains secondaires...	Terrain crétacé, — jurassique, — triasique.
Terrains paléozoïques..	Terrain permien, — carbonifère, — dévonien, — silurien.

quelles elles étaient formées entraîne l'anéantissement complet de tous les êtres. Dans cette dernière hypothèse, la vie ne serait entretenue que par des créations successives, travail toujours nouveau d'une force qui recommence d'un côté ce qu'elle détruit de l'autre.

Quand on recule devant l'obligation d'admettre ces interventions multipliées, on se trouve forcément rejeté vers la croyance opposée. Il faut alors admettre que les espèces, invariables aussi longtemps que rien ne varie autour d'elles, peuvent néanmoins subir certaines modifications sous l'empire d'influences nouvelles dont notre ignorance saisit encore bien imparfaitement la nature et la puissance. Si les formes organiques sont demeurées les mêmes depuis nos jours jusqu'aux temps les plus reculés où nous ramènent les souvenirs et les monumens humains, il faut en conclure non qu'elles ne peuvent se modifier, mais que rien n'est venu les y contraindre, et que le monde physique n'a point changé dans cet intervalle, si long pour nos humbles pensées, si court dans l'histoire de notre planète.

Admettre que les animaux se prêtent à de véritables métamorphoses, et se dépouillent de leurs caractères principaux quand on se contente de changer leurs habitudes, est une exagération que personne n'est plus aujourd'hui disposé à soutenir; mais il y a loin d'une semblable erreur à reconnaître que la révolution générale produite dans toutes les grandes relations naturelles par le phénomène du soulèvement des montagnes peut entraîner des modifications dans les formes organiques qui échappent à la destruction. En acceptant la belle théorie philosophique qui subordonne l'invariabilité des espèces à celle des phénomènes du monde physique, on se trouve amené à établir un lien de filiation naturelle entre les animaux des différens terrains.

Ce n'est point acculer cette conception à l'absurde que de se récrier sur l'impossibilité d'admettre qu'un mammifère, un singe par exemple, descende, n'importe comment, d'une huître ou d'un poisson. Une pareille objection, ou, pour mieux dire, une interprétation aussi forcée, ne peut naître que dans les esprits peu familiarisés avec la notion véritable d'une série organique.

Un chimiste vous présente deux corps : leurs propriétés sont complétement différentes. L'un est en cristaux parfaitement réguliers; l'autre, gazeux, est enfermé dans un ballon. Ni leur couleur ni leur odeur ne sont semblables. Le premier jouit des propriétés des bases, le second est acide. Ces deux substances n'ont en apparence rien de commun; pourtant le chimiste vous expliquera comment il a obtenu l'une au moyen de l'autre, en y faisant entrer une substance nouvelle, en quantité d'abord faible, puis de plus en plus considérable, ou en retirant des proportions de plus en plus fortes d'un corps simple qui

entrait dans la composition primitive. Il mettra sous vos yeux la suite nombreuse de ces produits. Dans deux termes voisins, vous reconnaîtrez immédiatement la parenté intime qui, dans les termes extrêmes présentés isolément, vous avait complétement échappé. Est-ce à dire pour cela qu'il faille essayer, par des additions ou des soustractions de matière, de convertir de l'or en fer, de l'oxygène en hydrogène, de la potasse en acide sulfurique? Parce qu'il existe des séries organiques parfaitement définies, en résulte-t-il qu'on puisse ranger tous les corps dans une série unique et discontinue? Les modifications successives et graduées ne s'opèrent qu'entre les termes d'un même groupe rationnel; mais ces groupes sont nombreux : très éloignés dans certains termes, ils se rapprochent dans d'autres; ils sont tous régis par certaines lois particulières, bien que dans l'ensemble des caractères ils puissent présenter des analogies plus ou moins marquées.

Les êtres doués de vie se groupent de même en séries multiples. On comprendrait mal la nature, et l'on se laisserait entraîner trop loin par cette préoccupation extrême du principe de l'unité, que l'on est toujours tenté d'y chercher, si l'on croyait que, dans l'ordre de leur apparition sur le globe et de leur développement, les animaux divers forment comme les anneaux d'une chaîne immense et continue, depuis cette limite confuse où la matière organique se distingue à peine de la matière inerte jusqu'aux formes les plus parfaites que nous connaissions. Les êtres organisés se partagent en différentes séries qui rayonnent d'un centre commun. Les grandes divisions que l'on marque dans nos classifications ne sont pas purement arbitraires et conventionnelles, elles répondent à l'indépendance et à la divergence de ces séries. Seulement les découvertes les plus récentes de la zoologie ont établi que les caractères qui les séparent ne sont parfaitement nets et tranchés que dans les termes supérieurs, et qu'ils se dégradent de plus en plus à mesure qu'on se rapproche de leur origine commune. Les transformations qui atteignent les êtres engagés en quelque sorte dans une de ces voies divergentes ne peuvent s'opérer que dans une direction déjà donnée, et dès que leur essor est déterminé, aucune métamorphose ne peut les rejeter dans une voie différente; mais à ce centre commun, où elles viennent toutes aboutir, répond comme un monde confus, où les caractères demeurent encore indistincts, où les organismes et souvent les individus ne sont pas encore séparés. Il semble que la nature animée s'y tienne prête à revêtir toutes les formes dont la nature physique permettra le développement, à les varier suivant les nécessités inflexibles qu'elle lui impose, et qui se modifient d'âge en âge à la suite des grands événemens qui bouleversent notre terre.

L'étude des animaux les plus infimes, autrefois si négligée, mais poursuivie aujourd'hui avec ardeur par des observateurs habiles et nombreux, est parvenue ainsi à jeter un jour nouveau sur les véritables rapports des êtres et sur les lois générales qui président au développement de la matière organique. Cette étude offre d'ailleurs un intérêt tout particulier au géologue, parce que ce sont les restes des animaux inférieurs qui ont fourni le plus de matériaux pour la composition même des terrains, et l'on pourrait presque dire en termes généraux qu'ils sont d'autant moins abondans que les animaux appartiennent à des classes plus élevées. Les ossemens des mammifères sont rares, disséminés dans les couches qui les renferment, et ne se rencontrent qu'accidentellement en amas considérables, dans la grotte de San-Ciro, près de Palerme, celle de Kirkdale en Angleterre, celles du midi de la France, de l'Allemagne, de la Belgique. Les localités où l'on trouve en quelque abondance des restes de reptiles et de poissons sont aussi fort limitées : ce sont les environs de Lyme Regis en Angleterre, Solenhofen en Bavière, Glaris en Suisse, le Mont-Bolca en Italie. Au contraire, les crustacés dans les terrains extrêmement anciens, les mollusques dans toute l'épaisseur et l'étendue des terrains géologiques, se rencontrent en extrême abondance : les coquilles de ces derniers, répandues dans toutes les formations, y forment souvent de véritables couches qui s'étendent à de vastes distances. L'on trouve enfin des accumulations énormes déposées par des polypiers, et l'on reconnaît encore dans la structure des roches la disposition de ces réseaux arborescens dont les loges étaient autrefois occupées par de petits animaux, véritables cellules vivantes, groupées pour former un tronc commun. De nos jours ils bâtissent lentement leur demeure dans la Mer-Rouge, dans l'Océan-Pacifique, sur les côtes de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie, sur les récifs et les *atolls* de l'Océan-Indien. Les îles Bermudes, Maldives, Laquedives, Chagos, ne sont que les crêtes les plus élevées de vastes chaînes coralliennes.

Descendons encore plus bas, arrivons à ces formes microscopiques que l'on comprend sous le nom général d'infusoires; les uns forment un sable siliceux, fin, blanc, presque impalpable. La grande plaine de l'Allemagne septentrionale est sur une grande surface recouverte par ces infusoires, en partie seulement fossiles, d'après le savant prussien Ehrenberg. Ce sont les infusoires marins calcaires qui ont créé les dépôts les plus considérables, surtout dans le terrain crétacé et dans les terrains tertiaires. Ehrenberg a le premier débrouillé ce monde nouveau, il a classé ces petits êtres, qui présentent les formes les plus singulières et les plus variées. Quelques coquilles du groupe le plus important de tous, celui des foramini-

fères, ressemblent, sous l'action grossissante du microscope, à la coquille cloisonnée des nautiles. La coquille entière est percée de pores innombrables qui laissent passer des pieds mobiles en forme de racine. Les plus grands de tous les foraminifères sont les nummulites, ainsi nommés parce qu'ils ont l'apparence d'une pièce de monnaie. L'immense formation qui porte, à cause de leur abondance, le nom de nummulitique, atteint souvent une épaisseur vraiment gigantesque, et s'étend dans la partie méridionale de l'Europe, des Alpes aux Apennins, dans les Carpathes, dans le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, l'Asie-Mineure, la Perse, et jusque dans l'Inde.

III.

Les formes organiques, immuables aussi long-temps que le monde physique ne s'altère point lui-même, se modifient d'âge en âge à la suite des révolutions qui bouleversent les anciennes relations naturelles et en inaugurent de nouvelles. Est-il possible, quand on les suit à travers tous les terrains géologiques, de découvrir la loi de ce développement dont chaque phase est mesurée par une suite incalculable de siècles? Peut-on observer dans cette suite de changemens une loi de progrès que l'homme aimerait à retrouver dans la nature entière, comme il s'attache à la poursuivre dans l'histoire de sa propre race? Que faut-il d'ailleurs entendre par ce mot de progrès appliqué à la succession des formes sous lesquelles la vie se manifeste? La zoologie moderne nous a appris que les animaux en apparence les plus infimes présentent souvent une organisation très délicate et très complexe. Dans tous les êtres animés, les organes, c'est-à-dire les instrumens à l'aide desquels s'accomplissent les fonctions vitales, s'adaptent de la manière la plus admirable à la nature même de ces fonctions; mais plus le nombre et l'importance de ces fonctions s'accroissent, plus les organes se séparent et deviennent spéciaux, plus aussi l'animal s'élève dans la série à laquelle il appartient. Ainsi c'est la division plus ou moins complète du travail organique qui est le fondement de la véritable hiérarchie animale.

Ce principe de hiérarchie et de subordination doit d'ailleurs s'appliquer à l'ensemble même des grandes séries animales de même qu'aux espèces qui les composent. On peut comparer ces grandes séries à des rayons qui s'échappent d'un même foyer, mais dont les grandeurs sont très inégales, car les animaux les plus élevés d'une série peuvent présenter un organisme plus distinct et plus parfait que celui des animaux qui occupent les rangs les plus bas d'une série supérieure, dans son ensemble, à la première. Ce n'est qu'en se pénétrant de cette subordination plus générale qu'on retrouve,

dans l'ordre d'apparition des êtres, la trace et le véritable sens du progrès qui s'est opéré dans le développement des formes organiques : l'on risquerait autrement de se heurter contre les anomalies les plus bizarres et les plus inexplicables. On rechercherait en vain l'indice d'un progrès continu dans le développement de toutes les familles considérées isolément, et le progrès ne se manifeste que dans l'ordre de succession des grandes classes animales qui ont été successivement prédominantes sur le globe.

Chacune des périodes de l'histoire de notre globe est en effet caractérisée par une faune particulière où, dans la multitude et la confusion des êtres, on finit par reconnaître la suprématie de certains d'entre eux. Quand les révolutions du globe ont altéré profondément les relations naturelles, l'empire passe à d'autres formes organiques déjà mises pour ainsi dire à l'essai par la nature, et dont nous retrouvons quelques rares représentans dans les couches qui s'étaient déposées à la fin de l'époque précédente. Ces formes prennent bientôt un développement extraordinaire, et par leur abondance, leur variété, leur puissance, impriment à l'ère nouvelle un caractère spécial. Celles qui étaient autrefois prédominantes sont souvent mises au rebut, se détériorent, se dégradent; les genres finissent par disparaître ou se trouvent réduits à quelques espèces, parfois à une seule, isolée et comme perdue au milieu d'êtres nouveaux. Cependant les types supérieurs particuliers aux diverses époques se rapprochent toujours d'une plus grande perfection organique, et ce n'est qu'en contemplant cette longue succession dans toute son étendue qu'on perd de vue les décadences partielles, et qu'on arrive à saisir la trace du vrai progrès naturel.

Quelque chose d'analogue se retrouve dans l'histoire de l'humanité elle-même. Que de contrées, aujourd'hui frappées d'abandon, ont été autrefois habitées par des nations puissantes, dont les monumens, les langues, les religions, sont devenus pour nous des énigmes! Dans l'antique Égypte, la population des vivans n'est rien auprès de ce peuple de morts oublié dans l'humide silence des demeures souterraines : le sable du désert s'accumule chaque jour autour des colonnes, des obélisques, des propylées, des temples, dont les ruines nous imposent encore, après tant de siècles, ce respect qui frappait Hérodote au temps où les foules pressées venaient y recevoir l'enseignement sacré des prêtres qui avaient initié l'historien grec à quelques-uns de leurs secrets. A Ninive, c'est sous le sol même, formé de débris accumulés, qu'il a fallu chercher ces taureaux ailés, à tête humaine, symboles gigantesques de la force physique unie à l'intelligence, et ces bas-reliefs innombrables où se lisent les mœurs, les guerres, les arts d'un peuple autrefois redouté, et dont

pendant si longtemps la trace même avait été effacée. Ainsi partout nous trouvons des monumens des décadences humaines : en Asie, en Afrique, en Italie, dans cette Grèce où chaque pierre, chaque débris nous offre encore les modèles de la plus simple, de la plus pure beauté que le regard humain pourra jamais contempler. Que de plaintes découragées, de retours sur le néant de l'homme n'ont pas arrachés aux voyageurs et aux poètes ces ruines des civilisations anciennes! Mais dans leur confusion même on retrouve la trace du progrès : l'étincelle qui s'éteint en un point se rallume ailleurs plus sereine et plus brillante. A travers les défaillances, les destructions du temps, les violences des hommes, le genre humain poursuit sa laborieuse destinée et s'avance vers un idéal de grandeur et de perfection morale toujours plus élevé.

Il ne peut entrer dans les limites de cette étude d'énumérer toutes les familles animales qui se sont succédé sur le globe aux différentes périodes géologiques. D'ailleurs, pour retrouver la loi du progrès qui s'est opéré dans la nature animale, il suffit presque de noter quelques traits épars de ce vaste tableau, et la grandeur des pensées qu'il éveille naturellement fera peut-être pardonner l'imperfection et la grossièreté des contours.

Le plus ancien terrain dont la faune nous soit aujourd'hui connue est celui que Murchison désigna sous le nom de *silurien*. Il fut d'abord étudié dans cette partie de l'Angleterre qui forme l'ancien pays des Silures, et retrouvé plus tard en France, en Portugal, en Espagne, en Bohême, en Scandinavie, en Russie, aux États-Unis d'Amérique. Aucune raison concluante n'autorise à admettre que ce terrain soit celui dont le dépôt ait coïncidé avec l'apparition de la vie animale sur le globe, et l'on a même trouvé déjà quelques restes de zoophytes dans des terrains plus anciens et réputés azoïques, c'est-à-dire sans fossiles. Quoi qu'il en soit, cette faune est en fait la plus ancienne qui nous soit connue, et les travaux de Murchison, de M. Barrande, de M. de Verneuil, lui ont acquis dans ces dernières années parmi les géologues une sorte de popularité, qu'elle mérite bien d'ailleurs par l'antiquité comme par le nombre et la singularité des êtres qui la composent.

Les continens de l'époque silurienne avaient des formes beaucoup plus simples que ceux d'aujourd'hui; c'étaient d'immenses et monotones plateaux faiblement élevés, de grandes îles basses aux côtes peu accidentées. Le lit des mers avait de même une profondeur presque uniforme. La simplicité de ces traits physiques se retrouve dans la distribution des êtres, et la chaleur égale qui régnait alors sur toutes les parties du globe contribuait à rendre cette répartition plus régulière. Constamment lavés par les pluies torrentielles qui en-

traînaient les matériaux des immenses accumulations de cette époque, ces continens n'étaient pas encore propres au développement de la vie organique. Aussi n'y trouve-t-on jamais de trace de plantes ou d'animaux terrestres : la faune silurienne est essentiellement marine; mais dans ces mers anciennes ne vivait encore aucun poisson, et l'on n'y trouve qu'une grande profusion de crustacés, de mollusques et de zoophytes.

Parmi les animaux de cette époque, il y en a d'extrêmement remarquables, et ce sont précisément ceux qui ont exercé une prédominance incontestable et imprimé à la faune entière son caractère principal. Quels singuliers animaux que les trilobites avec leur tête aplatie, leurs yeux à facettes, leurs anneaux! Ils habitaient en foule les mers siluriennes : dans ses belles recherches sur le terrain silurien de Bohême, M. Barrande n'en a pas signalé moins de deux cents espèces différentes, et ils forment presqu'en totalité la faune qu'il appelle primordiale. Quelle admirable structure que celle des nautiliens avec leurs chambres cloisonnées et leur coquille couverte des ornemens les plus variés! Ces rois de la mer, les plus parfaits de tous les mollusques, atteignaient souvent des proportions énormes et présentaient les formes les plus diverses, pendant la période paléozoïque, depuis l'orthocère droite jusqu'au nautile complétement enroulé. Les mollusques brachiopodes, les premiers des mollusques sans tête distincte, étaient abondamment représentés dans les mers siluriennes par les orthides, les pentamères, les lingules, petits animaux qui ont traversé toute l'immense série des terrains géologiques (1).

Toutes ces formes ne le cèdent en rien aux formes analogues actuelles, et bien loin d'apercevoir un mouvement ascendant dans l'ordre où elles se sont développées, on voit au contraire que la décadence, la destruction même, sont venues frapper le plus grand nombre d'entre elles. Les trilobites n'ont pas survécu à la fin de la période paléozoïque; les nautiliens furent réduits peu à peu au seul genre *nautile*, qui a traversé toutes les époques, mais qui n'est plus représenté de nos jours que par une seule espèce.

Dès la fin de l'époque silurienne, on trouve déjà comme avant-coureurs quelques vestiges de poissons cartilagineux; mais c'est la période dévonienne qui est surtout caractérisée par une abondance de grands poissons aux formes les plus bizarres : leur tête était obtuse et aplatie, leur corps protégé par de grandes plaques superficielles, qui formaient comme une cuirasse ou un squelette extérieur. Parmi les plus bizarres, on peut citer celui que Hugh Miller, le car-

(1) C'est la lingule des Philippines qui a servi à Cuvier pour établir l'anatomie des brachiopodes.

rier géologue, a si bien décrit dans son livre populaire, *le Vieux Grès rouge*, — couvert d'écailles comme une tortue, portant deux grandes défenses de chaque côté du corps et n'ayant que la queue pour organe de locomotion.

Tout le monde a pu observer que la nageoire de la queue d'un poisson est parfaitement symétrique et que les vertèbres s'arrêtent où la nageoire commence. Tous ceux de l'époque paléozoïque sont au contraire caractérisés par la nageoire de la queue non symétrique et le prolongement des vertèbres le long du lobe supérieur de cette nageoire. Leur squelette intérieur était réduit d'abord à une simple corde dorsale cartilagineuse. Peu à peu on voit les vertèbres se développer, s'ossifier en quelque sorte. L'époque carbonifère est remarquable par une grande quantité de poissons forts et voraces, dont l'ostéologie rappelle beaucoup les grands reptiles sauriens par la suture des os du squelette, les grandes dents striées et la disposition de la colonne vertébrale.

Après la période paléozoïque, la nature semble faire un pas décisif : les types primitifs ont disparu et sont remplacés par des types génériques nouveaux qui se continuent pendant la période secondaire. Les poissons des terrains jurassiques commencent à montrer une nageoire caudale symétrique, et leur tête présente des formes effilées, au lieu des formes massives particulières aux premiers. Enfin, aux débuts de la période crétacée, apparaissent les véritables poissons osseux, offrant toutes les particularités que nous observons dans ceux de nos fleuves et de nos mers actuelles.

Il est peu de classes animales où l'on puisse étudier le développement organique des formes aussi bien que chez les poissons, et M. Agassiz, le célèbre auteur de l'*Histoire des Poissons fossiles*, a même cru pouvoir le comparer au développement embryonnaire des individus. Dans cette hypothèse hardie, qu'il étend aujourd'hui à tous les êtres, la vie de chacun d'eux donnerait dans ses diverses phases comme une représentation réduite de l'histoire de la race entière à laquelle il appartient. « C'est un fait, écrivait récemment M. Agassiz à M. Elie de Beaumont, que je puis maintenant proclamer dans la plus grande généralité, que les embryons et les jeunes de tous les animaux vivans, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont la vivante image en miniature des représentans fossiles des mêmes familles, ou, en d'autres termes, que les fossiles des époques antérieures sont les prototypes des différens modes de développement des êtres vivans dans leurs phases embryologiques. »

Les reptiles se placent dans nos classifications à la suite des poissons. Dans le terrain dévonien, où ces derniers sont en si grande abondance, on n'a trouvé jusqu'ici qu'un seul squelette de reptile,

que M. Mantell a rapporté à l'ordre des batraciens. Cette découverte toute récente a coïncidé à peu près avec celle d'empreintes de pas trouvées par M. Logan dans le Haut-Canada, à la base même du terrain silurien, et que M. Owen avait cru d'abord pouvoir rapporter à des tortues. L'examen de nouvelles empreintes plus parfaites l'a fait depuis revenir sur sa première opinion, et il les rapporte aujourd'hui à des crustacés. Ce deuxième jugement a un peu refroidi l'empressement avec lequel on avait opposé à la théorie du développement progressif des êtres cette découverte, faite dans les couches les plus anciennes où l'on ait trouvé des fossiles, de restes de reptiles antérieurs à des restes de poissons; mais cette antériorité, lors même qu'elle eût été réelle, aurait simplement prouvé qu'on n'a pas le droit de ranger les poissons et les reptiles dans une série continue, dont ceux-ci seraient les termes supérieurs. Ces deux séries se sont développées concurremment et avec des fortunes diverses : il se peut bien qu'il y ait eu déjà des tortues à une époque où n'existaient sans doute que des poissons analogues à nos amphioxus, qui ne pouvaient laisser dans les terrains aucune trace de leur existence. Toutefois le règne véritable des poissons a été la période paléozoïque, et en particulier la période dévonienne. Le règne des reptiles, dont la série peut, dans l'ensemble de ses caractères, être considérée comme supérieure à celle des poissons, n'est venu que plus tard. C'est dans cette succession seulement qu'il faut chercher le véritable progrès naturel.

Il n'y a que peu d'années qu'on a découvert dans le terrain carbonifère quelques restes de reptiles, en Bavière, dans le bassin houiller de Saarbrück, et en Pensylvanie; ceux du terrain permien (1) ne sont guère plus nombreux, et ce n'est que dans le *trias* qu'ils commencent réellement à se montrer. C'est à cette époque que vivait ce formidable batracien à tête de crocodile, dont les pattes laissaient sur la vase une empreinte presque semblable à celle d'une main humaine; mais c'est au début de la période jurassique que les reptiles devinrent extrêmement abondans. On en trouve parfois des squelettes entiers, parfaitement conservés. Ces grands sauriens ou crocodiles de la mer, aux pattes converties en nageoires, étaient aussi forts et agiles que voraces; leurs longues mâchoires étaient hérissées de dents aiguës; leur œil mobile se retournait en tous sens dans une cavité beaucoup plus grande que lui, et leur permettait de guetter facilement leur proie. Les plus puissans avaient le cou assez court, mais la tête énorme; les autres avaient une tête beaucoup plus pe-

(1) Ainsi nommé parce qu'il a été reconnu pour la première fois dans le gouvernement de Perm, en Russie.

tite, mais leur cou long et mobile s'agitait comme celui d'un serpent.

C'est dans une partie un peu plus élevée du terrain jurassique qu'on a retrouvé les restes d'un animal singulier, dont les formes rappellent véritablement les monstres et les chimères de la fable. Pendant longtemps, on a hésité à le ranger parmi les oiseaux, les reptiles ou les mammifères; les mâchoires de sa tête gigantesque portaient des dents acérées; son cou était long et fort, mais le dos et la queue étaient relativement assez grêles; ses pieds de devant étaient formés par quatre doigts minces terminés par des griffes; le cinquième avait une longueur démesurée supérieure à celle du corps entier. Ce développement extraordinaire des doigts rappelle l'aile des chauves-souris; aussi admet-on généralement aujourd'hui que cet être bizarre était un reptile volant.

Pendant la période jurassique, on voit apparaître beaucoup de véritables crocodiliens : leur tête est d'ordinaire extrêmement allongée, et la forme de leurs dents rappelle un peu le gavial actuel du Gange. Les reptiles sont encore très abondans pendant la période suivante, et l'on y trouve, avec les débris de grands sauriens et de crocodiliens, ceux d'un gigantesque reptile terrestre, ayant quelque analogie avec les modernes iguanes, qui portent une crête sur le dos et un goître sous la gorge. Cet animal atteignait jusqu'à dix ou douze mètres de longueur, et son fémur avait jusqu'à deux pieds de circonférence. Dans la craie de Maëstricht, on a trouvé aussi le squelette presque entier d'un autre reptile gigantesque, dont la tête avait quatre pieds de longueur, et qu'on nomme communément le *grand animal de Maëstricht.*

L'ère des reptiles expire avec la fin de la période secondaire : dans les terrains tertiaires, les formes monstrueuses ont disparu, et l'on ne trouve que les types actuels. De nos jours enfin, les sauriens eux-mêmes sont en quelque sorte confinés dans les pays les plus chauds, et il ne faudrait qu'un faible abaissement de température pour les faire tous périr,

Le développement graduel des mammifères offre peut-être encore plus d'intérêt que celui des classes précédentes. Les premiers vestiges qu'on ait cru pouvoir leur rapporter remontent à la partie supérieure du trias : ce sont quelques dents trouvées en Allemagne; mais il faut ajouter qu'Owen, qui aujourd'hui et à bon droit fait autorité en anatomie comparée, n'a pas cru pouvoir les caractériser. Des restes vraiment incontestables de mammifères ont été trouvés dès longtemps dans le terrain jurassique, et c'est cet illustre naturaliste qui les a déterminés. Il est bien digne de remarque que les mammifères jurassiques appartiennent à cette classe qu'on pourrait nommer des mammifères imparfaits ou didelphes, où les petits sont

greffés à la mamelle de leur mère, et qui de nos jours habitent la Nouvelle-Hollande en si grande abondance. L'analogie entre la faune et la flore de ce vaste continent et celles des terrains jurassiques est une des particularités les plus singulières qui le caractérisent : il semble qu'il ait presque échappé depuis cette époque si reculée à l'action des révolutions du globe, et sa composition géologique dans les parties où elle est connue semble jusqu'ici le prouver. Les terrains secondaires manquent dans la Nouvelle-Galles du Sud, et pendant que les terrains jurassique et crétacé se formaient au fond des mers en Europe, en Asie, en Amérique, en Afrique, les formations paléozoïques d'Australie demeuraient à sec; depuis, elles n'ont été recouvertes sur une partie que par une frange mince de terrains tertiaires.

Avec l'époque tertiaire commence l'ère des mammifères : sauf quelques représentans des autres familles, on trouve surtout à l'origine une abondance extraordinaire de ces animaux, à cuir épais, que l'on nomme pachydermes. Dans le terrain gypseux parisien, on n'en a pas compté moins d'une quarantaine d'espèces, dont quatre seulement ont leurs analogues dans l'Amérique méridionale, dans l'Inde et dans la colonie du Cap. Cette tribu si nombreuse habitait les vastes jungles, les marécages, les plaines basses, le bord des rivières et des lacs de l'époque tertiaire. Les travaux mémorables de Cuvier ont attaché une grande célébrité à quelques-uns de ces animaux. Le paléothérium, à formes assez épaisses, intermédiaire entre les rhinocéros et les tapirs, avait une large tête terminée par une petite trompe; sa taille variait singulièrement d'une espèce à l'autre, depuis celle d'un cheval jusqu'à celle d'un mouton ou même d'un lièvre. Il faut citer encore l'anoplothérium aux formes plus élancées, de la grandeur d'un âne, le lophiodon, plus analogue encore aux tapirs que les précédens, l'anthracothérium, plus voisin du cochon.

La série des pachydermes forme un groupe aussi nombreux que nuancé, dont le développement s'est poursuivi sans aucune interruption. Les éléphans ont eu pour précurseurs les mastodontes ou mammouths, dont les restes se retrouvent en Europe, mais abondent surtout dans l'Amérique du Nord et la Sibérie, où certaines régions en sont littéralement couvertes. Dans la vallée de l'Ohio, les fermiers trouvent, en fouillant le sol, des squelettes entiers du mastodonte géant, et tout le monde sait qu'on a déterré en Sibérie des individus encore couverts de leur peau et d'une laine mélangée de poils raides et durs. Après les mastodontes ont apparu les éléphans proprement dits, les rhinocéros, qui les accompagnent toujours et dans le crâne desquels l'imagination populaire crut quelquefois retrouver un débris du fameux roc des *Mille et une nuits*, — une foule d'animaux

du genre porc, les hippopotames, et enfin les solipèdes, prédécesseurs du cheval actuel.

L'ordre des édentés n'est aujourd'hui représenté que par les paresseux de l'Amérique méridionale, les tatous, les fourmiliers, les petits monotrêmes de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Van-Diémen. Pendant la période tertiaire moyenne, les animaux de cet ordre atteignaient des proportions extraordinaires. Alors comme aujourd'hui, c'est dans le continent américain que ce type avait surtout pris son principal développement. Comme celle des *paresseux* modernes, la nourriture des animaux gigantesques dont les ossemens sont semés dans les pampas était végétale; seulement quelques-uns d'entre eux, presque aussi gros que des éléphans, déracinaient des arbres entiers en s'asseyant sur leurs massives pattes de derrière et leur forte queue, et en s'aidant de leurs pattes de devant, armées d'ongles énormes.

Les ruminans n'ont présenté, dès le début, que des formes analogues aux formes actuelles : quelques-uns seulement font exception, comme ce singulier animal qui vivait dans l'Inde, dont la taille était supérieure à celle d'un rhinocéros, qui avait une large lèvre supérieure, peut-être même une courte trompe, et qui portait des cornes très étendues, arrondies comme celles de l'antilope.

Les carnassiers ont apparu dès le commencement de la grande période tertiaire, mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils sont devenus abondans : ils présentent alors une richesse de formes et de types qui dépasse singulièrement celle de la faune actuelle. C'est dans les brèches osseuses, dans les cavernes à ossemens, qu'on les retrouve en quantité considérable. A Kirkdale, en Angleterre, on n'a pas déterré moins de trois cents hyènes, dont quelques-unes devaient être plus fortes que la terrible hyène du sud de l'Afrique. Elles habitaient de grandes cavernes, toutes remplies encore des ossemens brisés des animaux dont elles faisaient leur nourriture : bœufs, jeunes éléphans, hippopotames, rhinocéros, chevaux, loups et ours. Les nombreux animaux du genre chat étaient les plus terribles de tous : quelques-uns étaient plus grands que nos tigres actuels, et comme aujourd'hui, leur agilité extrême, jointe à leur force, les rendait les plus redoutables de tous les carnassiers.

L'abondance et la distribution des mammifères à ces époques presque modernes sont faites pour exciter l'étonnement. Le croirait-on? On trouve, sous nos latitudes élevées, dans le même limon, les ossemens d'un hippopotame et d'un renne. Aujourd'hui le renne n'habite plus que les régions polaires, et l'hippopotame vit dans les grands fleuves d'Afrique. Les débris de mastodonte sont répandus à des latitudes extrêmement éloignées, depuis la Sibérie jusque dans l'Inde, où

l'on a trouvé avec eux, dans les collines subhymalaïennes, des ossemens de chameau, ainsi que d'hippopotame et de girafe, animaux qui ne vivent plus qu'en Afrique. Les mammifères qui aujourd'hui n'habitent plus que des pays chauds vivaient alors en France et en Angleterre. Parmi les espèces découvertes dans les cavernes de ces deux pays, dix-sept sont aujourd'hui complétement anéanties, et nous ne les connaissons que par leurs ossemens fossiles; parmi les autres, un grand nombre n'ont plus de représentans en Europe; quelques-unes enfin ont disparu depuis le commencement même des périodes historiques, comme deux espèces de bœuf sauvage, et en Angleterre le renne et le loup, qui vit encore en France, mais qu'une guerre acharnée ne peut tarder à détruire complétement.

On avait cru pendant longtemps qu'il n'existait point de singes fossiles; mais de nos jours on en a trouvé jusque dans la partie inférieure des terrains tertiaires : les premiers ont été découverts en Angleterre, et depuis on en a rencontré en France, dans l'Inde et le Brésil. A la fin de l'époque tertiaire, et par conséquent à une époque géologiquement très rapprochée de la nôtre, les singes vivaient encore en Angleterre à une latitude de 52°. Les singes fossiles de l'ancien monde et du nouveau continent présentent d'ailleurs, avec ceux qui habitent aujourd'hui les deux hémisphères, une analogie tout à fait frappante, et se distinguent par les mêmes caractères.

A l'époque diluvienne, l'Europe avait une faune qu'on pourrait presque nommer asiatique. Ces deux continens n'étant pas, à proprement parler, séparés, cette identité n'a rien de trop extraordinaire; mais il est digne de remarque qu'alors comme aujourd'hui on ne peut tracer aucune limite zoologique tranchée entre l'Europe et l'Afrique. Les animaux que l'on trouve encore de nos jours au nord de l'Afrique, le loup, l'hyène, le porc-épic, le singe commun, le chameau, vivaient tous autrefois dans le midi de l'Europe.

La même faune, sortie sans doute primitivement de l'Asie, s'est étendue tout autour du grand bassin méditerranéen, qui possède ainsi zoologiquement le même caractère qu'il a eu dans l'histoire des peuples. Il est bien digne aussi de remarque que des trois grands centres d'évolution animale, qui sont l'Australie, le nouveau et l'ancien continent, c'est celui où le développement des formes organiques a été le plus élevé qui a été aussi le théâtre des premières tentatives et des plus nobles conquêtes de l'esprit humain.

Dans cet examen rapide du développement des formes organiques, je n'ai parcouru que les régions les plus explorées de la nature animale, et je n'ai pu m'arrêter en quelque sorte qu'aux points culminans; mais à cause de cela même on saisira peut-être avec plus de facilité, à l'aide de quelques traits fortement accentués, le plan gé-

néral de la nature, comme on juge mieux les lignes générales d'un palais en s'éloignant assez pour que les ornemens et les détails se fondent dans la simplicité de l'ensemble.

La succession des types organiques et leur ordre de prédominance ne fournissent-ils point l'indice d'un progrès véritable? Ne voyons-nous point des êtres de plus en plus parfaits saisir, si on peut s'exprimer ainsi, l'empire de la création, et imprimer à la nature vivante les traits les plus frappans? En même temps la nature inorganique perd peu à peu les caractères de monotonie et de simplicité des premiers âges, les continens se découpent, les terres s'articulent, pour employer une heureuse expression de M. de Humboldt; des chaînes de montagnes, des massifs, des crêtes, des cimes de plus en plus aiguës s'élèvent au-dessus des plaines, des plateaux et des vallées; les climats se localisent, la terre se divise en provinces naturelles de mieux en mieux définies.

Quelles que soient les découvertes futures de la paléontologie, — et l'immensité du champ qu'elle explore ne peut laisser aucun doute sur leur nombre et leur importance, — nous possédons dès à présent des résultats que la science moderne a déjà, ce semble, placés au-dessus de toute contestation. Nous savons d'une part que les formes sous lesquelles la vie se manifeste ont subi de fréquentes modifications, et d'autre part que ces modifications ont été surtout provoquées par les révolutions violentes qui ont bouleversé notre globe et inauguré de nouvelles conditions physiques. On a cru pendant assez longtemps que ces grandes catastrophes avaient été peu nombreuses, et c'est en obéissant peut-être involontairement à cette croyance non raisonnée qu'on avait à l'origine divisé toute l'immense série des couches géologiques en un très petit nombre de groupes. Nous en avons la preuve dans ces expressions vagues de terrains *primitif, secondaire, tertiaire,* que l'on continue à employer par habitude et à cause de leur simplicité.

Des travaux plus approfondis ont dans ces derniers temps amené les géologues à des décompositions, à des divisions de plus en plus multipliées. Les terrains que l'on comprenait autrefois sous le nom commun de terrains de transition ont été de nos jours, si on peut le dire, analysés, et de ce chaos confus l'on a vu sortir des groupes bien distincts et déterminés. Le même travail reste à compléter pour d'autres terrains, et l'on pourrait citer particulièrement les terrains tertiaires et ces dépôts si étendus que l'on confond sous le nom général de diluviens, et dont l'origine variée et les divisions naturelles sont encore si obscures. Ce n'est pas à un petit nombre de révolutions que sont dues les formes de la surface actuelle du globe, les complications des contours et du relief des îles et des continens. M. Élie de Beaumont compte déjà, dans l'Europe seulement, plus de

vingt systèmes de montagnes soulevées à des époques différentes, et ses savantes recherches, qu'il étend aujourd'hui à toutes les parties de la terre, enrichissent chaque jour la liste de ces révolutions. Ainsi qu'il l'a fait voir notamment pour les Alpes, la structure d'une même région terrestre, parfois assez peu étendue, est rarement due à une action unique : elle se décompose en quelque sorte en accidens de diverse nature, qu'il faut rapporter à des efforts successifs et périodiques, comme on peut compter dans une grossière sculpture en bois les coups de ciseau qui ont accentué de plus en plus l'ébauche informe.

Les grandes relations naturelles, bien que se modifiant par suite des révolutions du globe, n'ont sans doute jamais été altérées d'une manière aussi profonde, aussi fondamentale qu'on le croyait autrefois, et la croyance que chacun de ces événemens avait pour conséquence la destruction radicale et le renouvellement complet des êtres vivans semble perdre chaque jour du terrain. Le développement des formes organiques, qui s'est opéré en même temps que celui des formes extérieures de notre globe et en relation intime avec ces modifications physiques, présentera un jour une longue série d'évolutions discontinues, mais peut-être plus légères qu'on ne l'avait cru pendant longtemps. Il faut sans doute des crises multipliées pour altérer profondément les caractères de la nature vivante et en changer complétement les aspects. Nous savons dès à présent que, si l'on étudie en détail des régions dont les caractères paléontologiques offrent au premier aspect des analogies et pour ainsi dire des airs de famille évidens, l'on arrive à y subdiviser les terrains en étages superposés plus ou moins nombreux, qui ne sont pas absolument identiques d'une contrée à une autre, quelquefois très voisine, et qu'il faut savoir réunir ces étages en groupes plus généraux pour retrouver dans ces terrains des divisions paléontologiques communes. Aussi cherche-t-on moins à définir les formations géologiques par un nombre déterminé, une succession immuable d'espèces, que par l'ensemble général des caractères des faunes et des flores. A mesure qu'on étudiera la succession des formes organiques à travers tous les terrains, dans des parties plus multipliées de la terre, la valeur de ce qu'on nomme le caractère zoologique ira sans doute encore en s'élargissant. C'est cette détermination qui forme la difficulté capitale de la paléontologie, et, tout en poursuivant cette œuvre difficile, cette science ne devra jamais oublier que, dans l'ordre de position des couches qui forment l'écorce du globe, la nature nous a laissé des révolutions passées des témoins aussi simples qu'imposans, qui seuls ne peuvent pas nous tromper.

AUGUSTE LAUGEL.

LE PORTUGAL

A L'AVÉNEMENT

DE DOM PEDRO V.

Le Portugal, où l'on ne se serait guère avisé jusqu'ici d'aller chercher de pareils exemples, fait preuve depuis deux ans d'une remarquable aptitude constitutionnelle. La reine dona Maria II, en qui se résumait une lutte dynastique, est morte inopinément, avant la majorité de son héritier et dans des circonstances de nature à rendre doublement dangereuse la transition d'une régence. Elle est morte au lendemain d'une crise qu'on pouvait, à plus d'un égard, considérer comme une défaite pour la royauté, une sanction pour les espérances révolutionnaires, un conseil d'isolement ou, qui pis est, d'égoïste opposition pour le parti conservateur. Autre fatalité : cette royauté amoindrie, menacée, découverte, échéait en dépôt à un prince que sa qualité d'étranger désignait de longue date aux plus injustes préventions, que la dernière insurrection avait affecté de traiter personnellement en vaincu, et qui, trouvant aux affaires le ministère qu'elle avait plus ou moins directement produit, semblait placé dans l'alternative, ou d'ajouter à l'amoindrissement de la couronne en acceptant ce rôle de vaincu, ou de provoquer la lutte en cherchant une revanche dans les prérogatives de sa nouvelle position. Voilà les apparences, et voici maintenant les faits. Le Portugal n'aura jamais été aussi calme, son système politique n'aura jamais aussi régulièrement fonctionné que durant cette régence où toutes les éventualités mauvaises s'étaient donné rendez-vous. La faction miguéliste, perdant l'occasion suprême de protester, n'a pas même donné signe de

vie. Le parti septembriste, à qui sa situation pouvait tourner la tête, n'y a puisé que le sentiment d'une grave responsabilité; il s'est montré jusqu'au bout libéral, conciliant, gouvernemental, comme s'il avait pris à tâche de donner à entendre que le parti conservateur ou chartiste faisait pour le moment double emploi. Celui-ci à son tour, après s'être assuré qu'il n'avait à défendre ni la royauté ni lui-même, a eu le désintéressement ou l'habileté de ne rien tenter pour rentrer de force dans une sphère où il n'aurait pu cette fois apporter que des périls. Le roi-régent, de son côté, n'était assurément pas homme à troubler sans nécessité cette subite harmonie; pour rester au diapason général, il lui suffisait d'obéir à la fois à ses habitudes d'effacement constitutionnel et aux instincts pacifiques et bienveillans de sa nature. Bref, quand le jeune roi, qui, sur ces entrefaites, accomplissait tranquillement son tour d'Europe en fils de famille qui sait son héritage bien gardé, est rentré céans, il a tout retrouvé en place, hommes et choses, ce qui fait, on l'avouera, l'éloge et de la maison et des maîtres et des gardiens.

Naguère, à propos du paisible changement de règne qui venait de s'opérer en Russie, quelques gens s'extasiaient sur le jeu facile et sûr du mécanisme despotique, sans se souvenir, par parenthèse, que pour les prédécesseurs d'Alexandre II l'engrenage héréditaire avait été forcé et gauchi plus d'une fois. Voici du moins qui prouve que le gouvernement parlementaire offre, lui aussi, certaines garanties de sécurité et de stabilité. L'exemple du Portugal est d'autant plus décisif qu'aucune nation au monde n'est dotée d'institutions plus libérales. Et (remarque essentielle) la liberté aura été ici, non pas l'inconvénient et le côté fâcheux, mais bien l'essence même de cette puissante vitalité monarchique. C'est à l'antagonisme illimité et à la neutralisation réciproque des partis que ce pays a dû de traverser sans crainte et sans encombre les innombrables dangers qui s'étaient comme embusqués au seuil du nouveau règne. La Providence aime décidément les surprises. L'Espagne en 1848, le Portugal en 1855, c'est-à-dire les deux royaumes de cette péninsule que se plaisent tant à citer les détracteurs, soit radicaux, soit absolutistes, du régime constitutionnel, auront eu le singulier honneur de venger doublement ce régime dans l'histoire, et de le montrer réalisant tour à tour, — au fort même du succès de chacune des deux doctrines contraires, — en 1848 la liberté par l'ordre, en 1855 l'ordre par la liberté.

I.

Comment le miguélisme a-t-il silencieusement accepté la prescription dont le frappait l'avénement de dom Pedro V? Pourquoi le

radicalisme portugais, si exigeant et si bruyant devant l'implacable fermeté de dona Maria, a-t-il mis bas les armes juste au moment où on ne lui faisait plus face? C'est que, pour agir, la condition première est d'exister. Or, à commencer par le miguélisme, il a bien un journal, un prétendant, des alliés extérieurs, voire une dette publique; mais il lui manque une raison d'être, car il n'en a jamais eu dans les principes, et il a cessé d'en avoir dans les intérêts.

De quels principes en effet aurait-il pu logiquement se réclamer? — Est-ce d'abord du droit traditionnel de la monarchie? On l'a dit sous prétexte de la scission survenue, du vivant même de Jean VI, entre le Portugal et le Brésil, et en se fondant sur ce vœu des cortès de 1642, que si le roi venait à posséder deux couronnes, il laissât la plus considérable à son fils aîné, et la moindre au cadet; mais on commence par oublier ici que la scission du Brésil était dans l'origine un simple fait insurrectionnel, entièrement distinct du cas régulier prévu par les cortès de 1642, et dont de soi-disant légitimistes auraient particulièrement mauvaise grâce à s'emparer. En thèse absolutiste comme en thèse constitutionnelle, le consentement exprès et formel du souverain lésé, de Jean VI, aurait pu seul donner à cette séparation la portée légale que le miguélisme lui assigne. Or, quand le vieux roi, sous la pression des circonstances, se fut décidé à reconnaître le prince royal dom Pedro comme empereur du Brésil, il mit une insistance significative à écarter d'avance l'interprétation dont il s'agit (1) en spécifiant à deux reprises, dans l'édit perpétuel rendu le jour de la ratification de ce traité et destiné à lui donner force de loi, que le nouvel empereur du Brésil était toujours l'héritier du Portugal. Par le fait même de la reconnaissance de deux royautés, Jean VI n'en perdait-il pas d'ailleurs une, ce qui suffirait pour le mettre personnellement en dehors de l'hypothèse d'un cumul de couronnes, pour rapporter à dom Pedro seul la première réalisation de cette éventualité, et limiter dès lors aux enfans de celui-ci (c'est-à-dire à l'empereur actuel du Brésil et à la feue reine dona Maria) le bénéfice du partage demandé en pareil cas par les cortès de 1642?

Ce qui précède réfute surabondamment une autre thèse miguéliste d'après laquelle dom Pedro, en montant sur le trône du Brésil, serait devenu étranger, et comme tel inhabile, aux termes d'une disposition des cortès de Lamego (1143) et d'un deuxième vœu exprimé par les cortès de 1642, à régner en Portugal. Quant à la non-résidence dans le pays, si tant est, comme dom Miguel l'a prétendu,

(1) Dès cette époque, la précaution n'était pas gratuite. L'étrange favori de certains légitimistes français n'avait pas même attendu la mort de Jean VI pour essayer de s'emparer de l'héritage de dom Pedro.

qu'un autre vœu des cortès de 1641 en fît encore un motif d'exclusion contre dom Pedro, celui-ci avait tranché d'avance la difficulté en abdiquant, dès son avénement comme roi de Portugal, au profit de dona Maria. Voilà, en tout cas, la représentation nationale bien des fois invoquée. Or proclamer sa compétence en 1642, en 1641, en 1143, n'est-ce pas implicitement la reconnaître pour l'époque actuelle, où les trois ordres de l'état d'abord, les chambres instituées par la charte ensuite, c'est-à-dire la représentation nationale dans l'ancienne et dans la moderne acception du mot, ont si solennellement reconnu la légitimité de dom Pedro et de dona Maria? De deux doctrines contraires émanant du même pouvoir, la plus récente n'impliquerait-elle pas au besoin l'abrogation de la première? — Non, de s'écrier sur ce dernier point le miguélisme; non, les principes fondamentaux de la monarchie sont de leur nature immuables. — Nous voilà bien vite passés du droit parlementaire au droit absolu! Soit; mais d'abord de simples vœux qui n'ont jamais été convertis en loi pourraient malaisément viser à l'autorité d'un principe, surtout quand l'opinion opposée a la double consécration de la sanction royale et du serment national. Puis le malheur veut que l'innovation se trouve justement ici du côté des miguélistes. A l'exception de la demande relative au cas de partage des deux couronnes, laquelle serait décisive contre les miguélistes eux-mêmes, les vœux précités des cortès de 1641 et 1642 étaient bel et bien une dérogation à la chose jugée. Le frère de Sanche II, par exemple, fut appelé à régner, bien qu'il fût déjà en possession, non, comme dom Pedro, d'un territoire détaché de la monarchie portugaise, mais bien d'un domaine réellement étranger, du comté de Boulogne en France. Plus tard, le fils du roi Emmanuel reçut le serment d'allégeance comme héritier présomptif de la couronne d'Espagne, sans que pour cela les cortès portugaises aient hésité à le reconnaître, de leur côté, comme héritier de celle de Portugal. La question de non-résidence, si dom Pedro ne l'avait pas, je le répète, éludée en abdiquant, serait également résolue contre dom Miguel par la charte de privilége du royaume du 17 mars 1499, dans laquelle Emmanuel, en vue de l'avénement probable de son fils au trône d'Espagne, détermine comment le Portugal doit être régi par le souverain absent.

En somme, quelque part qu'il se réfugie, le miguélisme se heurte à ses propres argumens. Il évoque un principe légitimiste, et c'est un fait insurrectionnel qui surgit. Il essaie d'ergoter sur ce fait, et, vraie ou fausse, l'application qu'il lui donne se trouve être en faveur de dona Maria. Se réclame-t-il de la représentation nationale? Celle-ci le condamne par la voix de ses organes tant anciens que nouveaux. S'il se rejette en désespoir de cause sur je ne sais quel fétichisme des

vieilles règles qui, pris au mot, serait tout à la fois la négation du droit absolutiste et du droit parlementaire, c'est lui-même que l'histoire surprend à violer ces règles, et à la multiple sanction que donnaient à la légitimité de dom Pedro le droit d'aînesse, le bon plaisir du royal testateur, la volonté légalement exprimée du pays, la reconnaissance de tous les gouvernemens réguliers de l'Europe, enfin sept déclarations écrites et deux sermens solennels de l'usurpateur, vient s'ajouter, vérification faite, l'autorité des précédens.

On comprend qu'aucun antagonisme réel et durable ne pouvait germer sur ce vide. Quand le sort des armes eut réconcilié la force avec le droit, et que les innombrables intérêts dont l'infant rebelle, en sa qualité de régent, tenait le fil au moment de son usurpation furent rendus à leur libre arbitre, l'amnistie générale accordée par dom Pedro n'eut donc guère à prêcher que des convertis. Le miguélisme a bien pu se glisser une dernière fois sur la scène lors des troubles de 1846, mais par un subterfuge qui équivalait à un aveu d'impuissance. L'administration Costa Cabral venait de décréter un recensement tendant à régulariser la répartition de l'impôt et d'interdire les inhumations dans les églises, mesures d'une incontestable utilité et fort inoffensives à coup sûr, mais que l'opposition d'alors imagina de dénoncer, l'une comme l'avant-coureur d'un impôt de capitation, l'autre comme une interdiction de la sépulture religieuse. Les septembristes, qui ne passaient pas précisément pour dévots, crièrent bien fort à l'irréligion, ce qu'entendant, les miguélistes, qu'on ne supposait pas si libéraux, crièrent non moins fort à la tyrannie. Dans je ne sais plus quelle localité, à Braga, je crois, le premier mort porté au nouveau cimetière fut exhumé par les femmes du peuple et rapporté triomphalement à l'église au bruit du tocsin que sonnait une des émeutières. Le prénom *Maria* et le nom *Fonte* étant fort répandus en Portugal, on les donna plaisamment à celle-ci, et le mouvement, qui prit un caractère assez sérieux pour motiver l'intervention de la quadruple alliance, s'appela la révolution de *Maria da Fonte*. La lithographie, la complainte, la légende, exploitèrent sous toutes les faces ce Jacques Bonhomme femelle. — Ici Maria da Fonte, le sabre au poing et la giberne aux reins, faisait honte aux chrétiens de l'autre sexe de souffrir qu'on les enterrât comme un vil bétail; — là elle tenait bravement tête au collecteur, qui venait imposer non-seulement la maison et le champ, mais encore la cruche, la quenouille, les jupes et jusqu'aux cheveux de la Maria da Fonte. Bien que le miguélisme, par ses affinités avec la population rurale, eût fini par se trouver placé de fait à la tête de cette singulière agitation, il n'osa pas même arborer franchement son drapeau, acceptant jusqu'au bout l'alliance et, qui plus est, la

direction du libéralisme exalté, c'est-à-dire de l'école politique dont le programme était la négation la plus absolue du sien. Il avait tacitement reconnu que les seuls intérêts dont, à défaut du principe légitimiste, l'infant rebelle aurait pu se faire un point d'appui sérieux, se trouvaient, dès cette époque, ou rassurés, ou éteints, ou neutralisés : je parle des intérêts aristocratiques et ecclésiastiques.

Lors de sa première explosion, qui eut un caractère insurrectionnel, le libéralisme portugais, faute d'un vocabulaire et d'un corps de doctrine à son usage, avait adopté, sans penser à mal, la langue et le mot d'ordre des autres insurrections du temps. Le clergé et l'aristocratie purent le croire, sur parole, radicalement niveleur, et une notable portion de celle-ci, celui-là presque en masse s'étaient rejetés, par instinct de conservation, du côté de dom Miguel; mais après avoir vu, au fort même des emportemens provoqués par le sanguinaire despotisme du prétendant, en voyant encore, au bout de dix années d'oscillations qui avaient successivement appelé à l'œuvre chartistes et septembristes, la révolution s'obstiner à reconnaître les titres nobiliaires, dont pour son propre compte elle se montrait très friande, — respecter les majorats existans, à la seule exception de ceux dont le revenu était inférieur à 1,000 francs, exception qui pouvait, à la rigueur, passer pour une nouvelle avance au principe aristocratique (1), — proclamer le catholicisme religion de l'état, — donner pour pendant à l'élément démocratique de la chambre élective une pairie héréditaire dont faisaient de droit partie les membres de la grandesse et de l'épiscopat, — force fut aux plus défians de s'avouer que cette révolution ne venait dévorer ni nobles ni prêtres. A tout prendre, et vu l'ascendant qu'ils gardent en Portugal sur les masses, la noblesse et le clergé avaient politiquement plus gagné que perdu au nouveau régime, car la charte, après les avoir reconstitués en influence indépendante et privilégiée dans la chambre des pairs, leur fournissait encore, par l'exiguité du cens électoral (2), un puissant moyen de pression sur la chambre élective. Le vieil orgueil nobiliaire en particulier ne trouvait pas moins son compte à un système qui, après avoir confirmé les majorats et l'hérédité des titres pour l'ancienne aristocratie, retirait courtoisement l'échelle entre

(1) Dans les anciennes cortès, l'ordre de la noblesse avait réclamé contre l'érection des petits majorats. Voyez, par exemple, dans la *Collecção de Cortes* publiée en 1824 par l'académie des sciences de Lisbonne, la consulte du 5 avril 1698.

(2) Pour être électeur du premier degré, aux termes de la charte de dom Pedro, et pour concourir directement à l'élection des députés, aux termes de l'acte additionnel de 1882, il suffit de justifier d'un revenu de 100,000 réis (environ 600 fr.), provenant soit de biens immeubles, soit de capitaux, soit d'une profession commerciale ou industrielle, soit d'un emploi quelconque, la domesticité exceptée.

celle-ci et la nouvelle noblesse, mise au maigre régime de titres viagers, tout au plus à *deux vies* (1), et sans majorats.

La révolution n'avait pas été de beaucoup aussi inoffensive pour les intérêts matériels de l'ancienne noblesse et du clergé; elle avait supprimé les couvens, confisqué leurs biens, aboli les dîmes ecclésiastiques, les droits seigneuriaux, les commanderies (espèces de bénéfices laïques qui avaient encore la dîme pour base), les *droits royaux* (mélange fort complexe de redevances territoriales, municipales, judiciaires, qui étaient censées comprises dans l'apanage de la couronne, mais que celle-ci abandonnait de temps immémorial, soit à vie, soit indéfiniment, à la noblesse); les *capitanias-mores*, les *alcaldias-mores*, enfin, d'innombrables priviléges de toute nature qui venaient à la file rançonner au profit des grands, des simples *fidalgos*, des couvens, des confréries, des chapelains, des abbés, des prélats, tantôt le simple paysan, tantôt le marchand, tantôt l'ouvrier, et dont quelques-uns absorbaient jusqu'au *quart* du revenu brut (2). En démolissant l'édifice, la révolution faisait, il est vrai, de son mieux pour ne pas blesser les habitans. Elle mettait à la charge de l'état les traitemens du clergé séculier, pourvoyait à la subsistance des moines et religieux décloîtrés, et dédommageait les bénéficiers tant ecclésiastiques que laïques en restituant aux premiers, sous forme de pensions viagères, l'équivalent exact de ce qu'ils avaient perdu, et en offrant aux seconds la toute propriété de biens nationaux d'un revenu moyen égal à la moitié du revenu moyen des commanderies supprimées. Ce dernier mode d'indemnité, pour lequel l'état engageait même ceux des biens dits *de la couronne* dont il n'avait pas aliéné la jouissance, fut bientôt étendu à toutes les catégories de droits seigneuriaux. — Assez équitables, comme on voit, en principe, ces compensations étaient par malheur devenues à peu près illusoires en fait (3).

Pour simplifier le service des indemnités, pour faciliter le fractionnement des biens nationaux et surtout pour se faire une ressource immédiate de ces biens, le gouvernement avait émis des titres recevables en paiement des lots cédés. Or les obligations urgentes à couvrir (frais de guerre, dédommagemens aux émigrés et aux anciens privilégiés du parti libéral, etc.) étaient si nombreuses,

(1) La loi n'a pas ôté à la couronne le droit de conférer des titres perpétuels; mais en fait, et à part deux ou trois exceptions, les titres créés par le nouveau régime ne s'étendent qu'à la seconde génération, quand ils ne sont pas purement viagers.

(2) C'est la proportion qu'atteignaient, par exemple, les *reguengos*, espèce de cens qui grevait certaines terres.

(3) La faute n'en peut être imputée au ministre Mousinho de Silveira, auteur des décrets dont il s'agit, et qui fut renversé avant même d'avoir pu les mettre à exécution.

que, dès le début, le marché se trouva inondé de ce papier : première cause de dépréciation. Ce papier, qui tombait subitement dans des milliers de mains besoigneuses, pressées d'en faire, coûte que coûte, argent comptant, n'avait pour garantie que des droits considérés au moins comme douteux par les masses et ouvertement niés par un parti qui, la veille, était encore au pouvoir : de là deux autres causes combinées de dépréciation. Peu de gens se souciant, en troisième lieu, d'engager leurs capitaux dans l'exploitation de propriétés contestées (1), et la masse des biens nationaux disponibles dépassant d'ailleurs de beaucoup celle des indemnités dues et surtout la limite des moyens de culture existant dans le pays, l'offre, comme on dit, l'emporta dans d'énormes proportions sur la demande, et la baisse croissante de prix qui en résulta pour ces biens vint encore rejaillir sur les titres qui en étaient la représentation. Le gouvernement lui-même, chez qui le besoin d'argent augmentait en raison du discrédit de ces malheureux titres, fut bientôt entraîné à des combinaisons financières plus ou moins directement basées sur cette dépréciation continue, et il l'accéléra par le fait seul de la reconnaître. Bref, bon nombre d'ayant-droits à l'indemnité en terrains en étaient encore à discuter avec eux-mêmes la question de savoir s'il la réclameraient, au risque d'adhérer par là au fait accompli, que la base même de cette indemnité avait à peu près disparu. Les titres dont il s'agit ayant fini par tomber au niveau de nos anciens assignats, des associations d'agioteurs, qui se tenaient aux aguets, en avaient fait râfle un beau matin, et, avec ces titres achetés par elles au quinzième, au vingtième, au vingt-cinquième de la valeur nominale, mais qui se trouvaient représenter, vu l'avilissement subi d'un autre côté par le prix réel des terres, une masse de biens nationaux même supérieure à celle qui correspondait au cours d'émission, elles avaient accaparé le plus clair de ces biens. Le nantissement des indemnitaires ecclésiastiques, représenté par les excédans de recettes à attendre de la rente et de l'aliénation graduelle du nouveau domaine national, n'avait guère un meilleur sort. En apparence identiques, la défaveur dont étaient frappées les terres mises en vente et celle de leur signe circulant avaient si bien agi, chacune de son côté, pour amoindrir cette opulente ressource, qu'elle avait fondu comme neige sous la simple pression des besoins courans. Après avoir tenu dans ses mains les moyens de liquider le passé et d'assurer l'avenir de ses finances, l'état se retrouvait, en face de redou-

(1) Bon nombre d'indemnitaires libéraux que le besoin n'obligeait pas à faire argent de leurs titres aimaient mieux, tout les premiers, se débarrasser de ces titres à vil prix que de braver l'espèce d'inviolabilité dont l'opinion des masses entourait les biens ecclésiastiques.

tables accroissemens de charges, non-seulement plus pauvre qu'autrefois, mais encore plus impuissant à se relever, car le fabuleux avilissement des titres de biens nationaux, c'est-à-dire de la seule valeur de bourse qui reposât sur un gage matériel et immédiatement saisissable, devait réagir pour longtemps sur les autres moyens de crédit. On devine ce qu'étaient bientôt devenus les pensions et traitemens ecclésiastiques sous un régime d'emprunts usuraires combinés avec des retenues graduelles d'intérêts et de traitemens.

Si réelles et si étendues que fussent ces involontaires spoliations, elles ne faisaient cependant que peu de victimes, et ne pouvaient pas dès lors soulever de mécontentemens bien sérieux dans les diverses catégories d'anciens privilégiés.

Et d'abord la plupart des privilégiés laïques ne perdaient de fait, par l'abolition de la féodalité, que ce qu'ils ne possédaient déjà plus. Surprise au milieu des habitudes de luxe que lui avait léguées la conquête de l'Inde par la décadence coloniale et l'appauvrissement du pays, la noblesse portugaise s'était laissée aller, depuis plus d'un siècle, à engager le plus clair de ses ressources. Pensions, redevances seigneuriales, droits viagers, droits à *deux vies*, droits héréditaires, majorats même, elle avait fini par faire argent comptant de tout, au moyen de combinaisons fort variées et fort ingénieuses qui éludaient, pour tous les cas possibles, le principe de l'inaliénabilité. La plus usitée consistait à déguiser la cession en une espèce de bail emphytéotique avec stipulation d'une rente insignifiante, mais d'un pot de vin très élevé. La rente était, par exemple, de quelques francs, et le pot de vin de cent mille francs. Les griefs qu'allait soulever ici le résultat illusoire de l'indemnité s'étaient donc par avance transmis des titulaires à un complexe personnel de cessionnaires ou sous-cessionnaires, et perdaient à ce déplacement l'unique chose qui pût les rendre redoutables, — la discipline et l'impulsion de l'esprit de corps. Quant au petit nombre de familles nobles qui n'avaient pas encore eu le temps ou le moyen d'aliéner tout ce qu'elles devaient aux prodigalités royales, elles gagnaient presque autant qu'elles perdaient au renversement de l'ancien régime, car la même loi qui supprimait les redevances féodales transformait en droit absolu de propriété, au profit des détenteurs de biens de la couronne qui n'en avaient pas cédé l'usage à des tiers, ce qui n'était en principe qu'un simple droit de jouissance.

La fraction la plus influente du clergé, celle dont l'opposition aurait pu le plus dangereusement réagir sur les masses, celle des desservans en un mot, n'était pas moins désintéressée de son côté à l'extinction de la dîme. Les abbés, les couvens, les commandeurs, qui étaient censés subvenir aux frais du culte dans les paroisses où ils

la prélevaient, n'en donnaient aux curés qu'une part minime, et souvent inférieure à leur traitement actuel. Le casuel proprement dit et les offrandes volontaires, en argent ou en nature, avaient fini par constituer le véritable revenu de ceux-ci. La nouvelle législation n'ayant pas tari ces deux sources (1), les curés se trouvaient de fait avoir gagné en indépendance et n'avoir rien perdu comme bien-être à passer de la parcimonieuse tutelle des bénéficiers sous le patronage indigent de l'état.

Restaient les gros bénéficiers ecclésiastiques (abbés, chanoines et prélats) et les moines. Les premiers ne formaient qu'une insignifiante minorité, et les seuls d'entre eux qui auraient pu exercer sur la masse du clergé séculier et des fidèles un dangereux ascendant, — les évêques miguélistes, — s'étaient mis eux-mêmes hors de cause en résignant leurs siéges à la suite de l'arrangement conclu entre le gouvernement de dona Maria et la cour de Rome. Quant aux moines, s'ils paraissaient redoutables par leur nombre, ils cessaient de l'être par leur dispersion. Beaucoup avaient d'ailleurs fini par se placer dans le clergé paroissial, ce qui les intéressait au nouvel ordre de choses. Les dons volontaires des fidèles, ajoutés au produit de quelques messes, sont venus compenser pour les autres les irrégularités de paiement et les retenues partielles de leur pension alimentaire. Enfin le temps, à qui revient le premier rôle dans l'apaisement de griefs essentiellement personnels et viagers, avait, dès 1846, considérablement éclairci les rangs ou amorti l'activité de l'ancien personnel des couvens. Le chiffre annuel des allocations dues aux anciens moines, qui s'élevait en 1836 à 285 *contos de reis* (2), ne figure plus que pour 134 *contos* dans le budget de 1849, et pour 92 *contos* dans celui de 1856. En 1849, l'âge moyen de ces pensionnaires dépassait déjà 52 ans.

Le mobile, la cohésion, le nombre, faisaient donc tout à la fois défaut dès 1846, et à plus forte raison en 1854, aux deux ou trois groupes d'intérêts dont se composait originairement le miguélisme. Il ne se serait pas désagrégé de lui-même, que son écroulement était désormais inévitable. Le paysan n'était plus miguéliste, et, chose doublement rassurante, le vide qui s'était lentement et silencieusement opéré sous le vieux sol contre-révolutionnaire des campagnes était, comme on va voir, assez large pour servir à la fois de tombe au radicalisme naissant et à l'absolutisme caduc. La liberté se trouvait du même coup soustraite à deux périls opposés.

(1) La révolution les avait plutôt activées en surexcitant par une apparence de persécution le zèle religieux des paysans.

(2) Le *conto de reis* représente environ 6,000 francs.

II.

En Portugal comme en Espagne, la propagande révolutionnaire avait si peu entamé le paysan, la facilité de la vie dans ces climats privilégiés et la charité, à bon marché prodigue, des couvens rendaient pour lui si tolérables les exactions de la féodalité ecclésiastique et laïque, — il était, en un mot, si peu fait à l'idée qu'une société pût subsister sans moines et sans seigneurs terriens, qu'il avait d'abord accueilli le nouveau régime avec ce mélange de défiance et de stupeur que provoque l'invraisemblable. Le miguélisme, bien secondé en cela par les gratuites maladresses de langage de certain libéralisme, avait eu aisément raison de ces imaginations frappées; mais le sens politique des masses ne réside pas tout entier dans l'imagination, il loge aussi, qu'on nous passe le mot, dans le ventre, et l'expérience ayant démontré que l'invraisemblable devenait possible et même normal, que la cloche de la paroisse sonnait messe et vêpres comme autrefois, que le ciel partageait indistinctement le soleil et la pluie entre le champ de l'acquéreur de biens nationaux et celui dont le propriétaire laissait pieusement pourrir le dixième de la moisson sur place, les paysans en étaient peu à peu venus à conclure que Dieu restait au moins neutre dans la question, et à prendre la révolution pour ce qu'elle était, c'est-à-dire pour un immense dégrèvement.

La moyenne des charges imposées à la propriété foncière est aujourd'hui, si l'on veut, à peu près la même qu'autrefois; mais l'impôt actuel est réparti moins inégalement et sur un plus grand nombre de propriétaires et de fermiers, ce qui a permis de limiter le maximum des cotes foncières au dixième du revenu. Pour les propriétés grevées, par exemple, du cens appelé *reguengo*, pouvant s'élever, nous l'avons dit, jusqu'à 25 pour 100 du produit brut, et auquel venaient successivement s'ajouter la dîme du clergé et la dîme royale, ensemble 20 pour 100, le nouveau régime réduisait donc l'impôt dans la proportion de 45 à 10, ou de *sept neuvièmes*, en même temps qu'il augmentait le revenu dans celle de 55 à 90, ou de *sept onzièmes*. Ajoutons que le paysan, qui, sous le système féodal, osait à peine aborder la culture des terres de première classe, trouve aujourd'hui profit à défricher celles de seconde, et même de troisième classe, ce qui constitue pour lui un autre accroissement de revenu.

Dans ces progrès forcément inégaux, comme les vieilles exactions auxquelles ils correspondent, quelle est la part du bien-être général? Les relevés de la population, les seuls qui, dans la statistique portugaise, remontent un peu haut, nous fourniront à cet égard une

première base d'évaluation. La diffusion de l'aisance dans les masses ayant en effet pour triple conséquence de ralentir l'émigration, de diminuer les chances de mortalité et de rendre le mariage accessible à un plus grand nombre d'individus, on peut, sauf de très rares exceptions, poser comme axiome que tout progrès numérique de la population présuppose une amélioration matérielle du sort des masses.

Cherchons d'abord, entre les recensemens assez irréguliers du passé, deux périodes de durée égale et appartenant, l'une à l'ancien, l'autre au nouveau régime. Les seules qui remplissent cette condition d'égalité sont, pour l'ancien régime, la période de 1798 à 1820, et pour le nouveau celle de 1828 à 1850, dont quatre années appartiennent même au système féodal, ce qui atténuera le contraste que nous voulons faire ressortir. La première comprend la guerre avec la France; mais la seconde comprend l'usurpation de dom Miguel, et, si ces deux circonstances ne s'équilibrent pas, la différence ne peut être encore qu'à notre détriment. La guerre civile a dû en effet bien autrement nuire à la propagation de l'espèce qu'une invasion qui jetait simultanément dans le pays deux armées étrangères, et les emprisonnemens, les innombrables expatriations, aggravées de séquestrations de biens, qui signalèrent le règne de l'infant, constituent pour la population une perte sèche, ce qu'on ne peut dire du déplacement régulier des fonctionnaires et des grands qui suivirent Jean VI au Brésil, d'où ils commencèrent à revenir dès 1812, les uns avec une famille accrue, les autres avec la famille qu'ils s'étaient donnée durant l'émigration. Ceci posé, voyons les chiffres :

Recensement (1) de 1820.....	3,013,000 âmes.
Recensement de 1798.....	2,971,770
Différence au profit de 1820.....	41,230 âmes.

Accroissement proportionnel en 22 ans, environ 1,40 pour 100, ce qui n'était guère que le dixième de la progression normale des autres populations européennes.

Recensement de 1850.....	3,471,199 âmes.
Recensement de 1828.....	3,038,865
Différence au profit de 1850.....	432,334 âmes.

Accroissement proportionnel en 22 ans, 14,22 pour 100, d'où il suit que la nouvelle législation aurait eu pour effet immédiat d'accélérer le mouvement indicateur de la prospérité matérielle dans

(1) Ces chiffres ne se rapportent qu'à la population de la portion continentale du royaume.

l'énorme proportion de 1,40 à 14,22, ou, en d'autres termes, de *décupler* l'essor des Portugais vers le bien-être. Ce mode d'évaluation reste même au-dessous de la vérité, si l'on tient compte d'un fait tout spécial au pays, et qui, contrairement à la règle, a tout à la fois pour résultat de ralentir le progrès de la population et d'activer celui de l'aisance. Je veux parler du développement croissant qu'a pris depuis vingt ans l'émigration temporaire au Brésil des Portugais des classes inférieure et moyenne, qu'attire dans l'ancienne colonie, non le besoin de vivre, mais la perspective presque assurée d'y faire fortune, grâce à la supériorité que leur donnent leur activité d'Européens sur les créoles et la communauté de langue et d'origine sur les autres Européens (1). De même qu'elle avait jadis son moine, chaque famille a aujourd'hui son *brésilien*, qui revient, au bout de quelques années, placer et dépenser sa fortune en Portugal.

Peu importe à l'individu, dira-t-on, que la masse du bien-être général augmente si le nombre des co-partageans s'accroît dans la même proportion. C'est vrai; mais si rapide que soit en Portugal le progrès de la population, celui du bien-être individuel garde encore l'avance. Un calcul trop long pour trouver place ici fournirait (2) par exemple la preuve que les nouvelles conditions économiques ont diminué les chances moyennes de célibat et accru les chances de mariage d'environ 24 pour 100. Voici un chiffre non moins significatif.

La presque totalité des individus qui, en 1850, se trouvaient en âge de former des établissemens distincts étaient évidemment nés sous l'ancien régime, et cette catégorie ne participait dès lors que peu ou point à l'impulsion exceptionnelle donnée par le nouveau régime à la population. Dans des conditions économiques stationnaires, c'est-à-dire dans une situation où le rapport des individus qui possèdent à ceux qui ne possèdent pas n'aurait pas varié, la proportion d'accroissement du nombre de feux de 1828 à 1850 ne dépasserait donc que de très peu celle de la période 1798-1820. Or a nouvelle proportion est presque *sextuple* de l'ancienne (14,4 pour 100 contre 2,5 pour 100). C'est une progression bien autrement rapide que celle des mariages, — d'où il suit qu'indépendamment

(1) Les détaillans portugais sont à peu près les seuls intermédiaires entre les manufactures anglaises et la consommation brésilienne.

(2) En voici les élémens. A la fin de la première des deux périodes que nous avons mises en regard, la proportion annuelle des mariages était de 1 sur 166 habitans, et, à la fin de la seconde période, de 1 sur 144; — mais le mouvement des naissances ayant été dix fois plus rapide dans la seconde que dans la première, la proportion des individus non nubiles aux nubiles se trouvait accidentellement fort exagérée en 1850, et toutes défalcations faites, le nouveau rapport comparatif se trouve ramené à 1 mariage sur 128 habitans au plus.

du nouveau contingent d'individus qui trouvaient dans la masse accrue du bien-être le moyen de s'élever à la responsabilité pécuniaire de chefs de famille, maintes familles déclassées, que la nécessité de prélever sur des salaires irréguliers leur nourriture et leur loyer condamnait à l'indigence, ou que la domesticité coupait en deux, ont conquis la sécurité et la liberté du *chez soi*. — Encore un fait qui résumera tous les autres : malgré l'invasion du demi-million de nouveaux-venus qui représentent l'accroissement de la population de 1828 à 1850, et qui tout à la fois apportaient aux agglomérations domestiques un surcroît moyen d'environ un septième, — à la masse une cause d'appauvrissement (la plupart étant, vu leur âge, des consommateurs non producteurs), telle a été l'impulsion du bien-être général, tel a été l'essor de l'individu vers l'indépendance matérielle, c'est-à-dire vers l'aisance, que la proportion d'habitans par feu se trouvait être, à la fin de cette période, même plus faible qu'au commencement (3,86 habitans par feu en 1850 contre 3,87 en 1828). La différence serait même plus marquée sans les nombreuses émigrations qu'avait provoquées en 1828 la persécution miguéliste.

Voilà qui est donc bien évident : par une anomalie que l'énorme excédant des ressources naturelles du Portugal sur les besoins de sa population (1) laissera longtemps se produire, le nombre des preneurs a beau augmenter, la quote-part de chacun augmente plus rapidement encore. L'aptitude à créer de nouvelles familles se développe en même temps que la moyenne numérique de chaque famille. La progression de la population, en un mot, a pour pendant la diminution du prolétariat. Un économiste portugais, M. C. A. da Costa (2), signalait, il y a dix ans déjà, cette rapide accession du prolétariat vers la propriété. « C'est plaisir de voir, dit-il, comment depuis la mise en vigueur de cette loi (celle qui supprimait les *droits royaux*) nos terres vagues se défrichent. Je connais des propriétaires qui, depuis lors, ont fait des centaines de baux emphytéotiques de simples *alqueires* (quelques ares) avec des prolétaires journaliers, lesquels n'osaient pas naguère jeter la bêche sur la lande vierge qu'ils foulaient, par terreur des pensions qu'ils auraient à servir en sus de leur peine. »

La théorie peut condamner cette fièvre de propriété qui, en morcelant le sol, multiplie les frais généraux de culture; mais le morcellement en Portugal a deux excuses. La première, c'est qu'il s'accomplit surtout aux dépens des terres incultes et augmente dès lors le domaine agricole bien plus qu'il ne le divise : c'est là pour le mo-

(1) Avec son climat et sa situation privilégiés, le Portugal n'avait encore, en 1850, que 108 habitans par mille carré.

(2) *Projecto de Banco provincial de Portugal*, Lisbonne 1846.

ment l'essentiel; la question d'administration ne vient qu'après la question de conquête. La seconde, c'est que les intéressés y trouvent leur compte. La très petite propriété, par cela même qu'elle ne suffit pas aux besoins du cultivateur et que celui-ci est obligé de compléter ses ressources par les salaires du dehors, implique en effet un avantage qui compense l'exagération relative des frais généraux : elle réalise les conditions privilégiées d'une industrie dont le capital d'exploitation ne resterait jamais inactif, puisque ce capital, qui n'est ici que le travail personnel du propriétaire, s'en va, son effet produit, chercher emploi chez le voisin (1). La preuve que l'ancien journalier a réellement gagné à devenir très petit cultivateur, c'est qu'au lieu de retomber dans la pauvreté, il s'élève très rapidement à un nouveau degré d'aisance. Le signe indicateur le plus sûr de la pauvreté ou de l'aisance des classes inférieures, c'est leur tendance plus ou moins marquée à tirer profit du travail des enfans, et cette tendance doit rapidement décroître en Portugal, si nous en jugeons par le mouvement des écoles primaires, qu'ont fréquentées 70,000 enfans en 1849, — 80,000 en 1851, — 91,000 en 1853. C'est une progression bis-annuelle d'*un septième*, c'est-à-dire dix ou douze fois plus rapide que le mouvement même de la population. — Si de l'instruction publique je passe aux douanes, je trouve, d'autre part, que pour ceux des produits étrangers dont l'importation reflète le plus directement le degré d'avancement d'une population sous le double rapport du comfortable de la vie et des commodités du travail, je trouve, dis-je, que pour ces produits le chiffre total des mises en consommation avait presque exactement doublé en 1850, comparativement à 1843 (2).

(1) C'est par l'alliance de la petite propriété avec le travail industriel, c'est-à-dire avec les salaires du dehors, que les paysans des Flandres étaient arrivés à une aisance proverbiale. C'est par la cessation de ce cumul que les Flandres tombèrent, en une dizaine d'années, dans ce paupérisme effroyable où les surprit la disette de 1846-47.

(2) 2,571 contos de réis en 1843 contre 5,094 contos en 1850. L'augmentation a été d'un sixième pour l'article *vitrifications*, de plus du quart pour les denrées coloniales, de plus du tiers pour l'article bois. Pour les métaux, la mise en consommation a plus que *triplé*. C'est à dessein que nous avons omis dans ce relevé les tissus. La frontière de terre n'est, d'un bout à l'autre, qu'un vaste entrepôt de cotonnades et de lainages anglais que la contrebande introduit en petites quantités, mais sans relâche et par vingt points à la fois, sur le marché espagnol. Les chiffres de la statistique douanière n'ont donc aucune valeur en ce qui concerne les tissus en question, attendu que cette contrebande parcellaire a dû être confondue plus d'une fois, et dans des proportions très variables, avec les mises en consommation. Il n'est pas moins évident que la consommation du drap et de la cotonnade, qu'on peut classer parmi les objets de première nécessité, a dû s'accroître aussi bien que celle des denrées coloniales par exemple, qu'on peut à la rigueur considérer comme articles de luxe. Ajoutons qu'à l'égard du seul tissu qui ne prenne pas la route de Portugal pour arriver en Espagne, — les soieries, — la consommation s'est accrue de plus de 7 pour 100.

Un progrès déduit des mouvemens de la statistique générale ne saurait être mis tout entier, dira-t-on, au compte des paysans. — Non certes, et c'est là justement ce qui le fait réel et durable. Le petit cultivateur est le premier intéressé à ce que le gros propriétaire de qui il attend un supplément en salaires, les classes commerciales qui accumulent les capitaux nécessaires à celui-ci, l'habitant des villes qui est le principal acheteur de l'excédant de la production des campagnes, participent du développement de l'aisance. Le point essentiel à constater, c'est qu'un progrès qui introduisait de si larges remaniemens dans la statistique générale a dû porter forcément sur les masses, c'est-à-dire sur les paysans qui forment l'immense majorité de ces masses, et donner ainsi à la pression chaque jour plus molle du miguélisme dans les campagnes le contre-poids croissant de l'intérêt personnel. On pourrait même soutenir que la quote-part individuelle du paysan au dividende de bien-être créé par les nouvelles institutions a été de beaucoup la plus forte. Il n'existe aucun relevé complet de l'agriculture sous l'ancien régime; mais s'il est vrai, comme l'a dit naguère un écrivain distingué du pays (1), que « le Portugal, avant l'abolition de la dîme et des droits féodaux, n'avait pas de quoi manger deux ou trois mois de l'année, » la progression de la richesse agricole laisserait bien en arrière celle qui se manifeste dans l'ensemble du mouvement social. Nous demandons encore grâce pour quelques chiffres qui seront les derniers. L'arithmétique a droit à quelque indulgence quand elle est de l'histoire, — et ce n'est pas ici de l'histoire seulement. Mesurer les forces contenues qui fermentent dans l'apparente stagnation du Portugal, c'est indiquer d'avance la vitesse et l'étendue du torrent de production qui en débordera le jour probablement prochain où la pioche du terrassier ouvrira une issue à ces forces, et où des chemins de fer offriront leurs facilités exceptionnelles de transport à des accumulations de denrées qui, faute de routes, même ordinaires, ne pourraient aujourd'hui franchir un rayon de vingt lieues qu'à la condition de *doubler* de prix.

Moins de quinze ans après l'époque où le Portugal était réduit à attendre du dehors les deux ou trois douzièmes de ses moyens alimentaires, les rôles commencent à s'intervertir. Dès 1846 par exemple, non-seulement le Portugal a cessé d'importer du maïs et du seigle, mais il en vend déjà à l'étranger 130,000 hectolitres. Pour l'ensemble des céréales autres que le riz (qui est également en progrès), c'est-à-dire pour le blé, le maïs, le seigle, l'orge, l'avoine,

(1) M. A. Herculano, dans la *Revista Peninsular*, nº de février 1856. Les nombreux renseignemens verbaux que nous avons pu recueillir confirment cette assertion.

l'excédant de la récolte sur la consommation était, en 1848, d'environ 140,000 *moïos* (mesure de 828 litres), et en 1852 de 230,000 *moïos*. La consommation totale (alimentation et ensemencemens) ayant pris 1,066,000 *moïos* en 1851, voilà donc ses besoins dépassés d'à peu près 22 pour 100, qui, joints à l'ancien déficit de deux douzièmes, ou environ 16 pour 100, minimum de l'estimation de M. Herculano, et en tenant compte de l'accroissement du chiffre des consommateurs, donneraient au moins 45 pour 100, comme mesure de l'augmentation nette de la production des céréales comparativement à l'ancien régime. C'est trois fois l'essor actuel de la population. Et il ne s'agit pas ici d'un simple déplacement de cultures, car toutes les autres sont en progrès. Bien que les vins du Douro aient perdu en 1836 les priviléges de tarif dont ils jouissaient, depuis le traité Methwen, dans la Grande-Bretagne, leur principal marché, et y soient assimilés désormais aux vins de France, la moyenne décennale de la production, pour la période 1839-1848, dépasse de 23 pour 100 la dernière moyenne de l'ancien régime. Si l'on ne considérait que les trois dernières années de cette période, l'accroissement serait d'environ *soixante* pour 100. L'olivier et l'oranger mettent beaucoup plus de temps à se développer que la vigne; mais les derniers relevés signalent un accroissemement de plus d'un *tiers* dans la production de l'huile de 1848 à 1851, et la récolte des oranges était de *trois septièmes* plus élevée en 1852 qu'en 1851. — La production des pommes de terre dépassait en 1851 d'*un sixième*, et en 1852 de *quatre cinquièmes* la production de 1850; ainsi de suite. La moyenne d'accroissement de la production des céréales peut donc être acceptée à coup sûr pour l'ensemble des productions.

Les procédés perfectionnés de culture n'ayant que peu ou point pénétré en Portugal, cet accroissement de près de moitié en sus dans la production doit nécessairement s'expliquer par une extension proportionnelle du sol cultivé. Le grand propriétaire n'ayant pas, d'autre part, intérêt à dépenser son argent pour grossir des accumulations de denrées que, dans l'état actuel des moyens de transport, il n'écoule déjà que péniblement et dans un très petit rayon, les terres défrichées ont dû non moins nécessairement se répartir entre les cultivateurs parcellaires, ceux qui produisent autant pour consommer que pour vendre. Il ne faudrait certes pas torturer les chiffres qui précèdent pour évaluer en centaines de mille le nombre des petits propriétaires ou fermiers et des journaliers qui ont dû conquérir à ce partage, — ceux-là, l'aisance par l'extension de leurs cultures, ceux-ci, la propriété (1). — Si Maria da Fonte savait lire, Maria da Fonte elle-même n'en reviendrait pas.

(1) Dans le district de Coïmbre, où la présence de la vieille université portugaise

Tous les progrès s'enchaînent, et la rénovation sociale qui créait ici tant d'intérêts nouveaux aura impliqué, remarquons-le, une compensation directe pour les intérêts déchus. Les titulaires et cessionnaires des anciens priviléges seigneuriaux sont en effet chaque jour dédommagés de l'avortement du système d'indemnité par la vente ou l'affermage en petits lots d'innombrables terres incultes qui, sous l'ancien régime, ne trouvaient pas de preneurs. L'appât a si bien réussi, que, sous ce rapport, l'ancienne noblesse est déjà plus révolutionnaire que la révolution même. Elle demande ouvertement l'aliénation des majorats, respectés par celle-ci. Un projet de loi dans ce sens ayant été dernièrement présenté, la chambre des pairs en a accepté d'emblée le principe, et, pour rendre la contre-partie complète, c'est la chambre des députés qui trouve ce projet trop hardi. Avec les paysans, le nouveau régime aura, en un mot, gagné à sa cause les seules influences rétrogrades qui fussent encore en mesure d'agir sur eux. Le miguélisme a perdu à la fois son armée et ses chefs.

Si le miguélisme était mort, et bien mort, à l'avénement de dom Pedro V, le radicalisme n'avait pas même eu la peine de naître, car il ne répondait à rien, soit dans les instincts, soit dans les besoins, soit dans les passions de la société portugaise.

L'instinct politique des masses pouvait ici d'autant moins s'emporter jusqu'aux haines de 93, qu'il n'arrivait même pas, on l'a vu, aux idées de 89. Le moderne programme de la démagogie, — le socialisme, — serait plus inintelligible encore que l'ancien pour le peuple portugais. Le droit au travail est surabondamment départi aux classes laborieuses dans un pays où un domaine exploitable, presque égal au *quart* de celui de la France, sollicite un nombre de bras *neuf fois* moindre, et où cette somme, déjà si insuffisante, de force humaine disponible est encore en partie détournée de la production proprement dite par le service des transports (1). Il

avait probablement accumulé plus de priviléges féodaux qu'ailleurs, et où l'effet de leur suppression a dû être d'autant plus marqué, le domaine agricole s'accroîtrait en moyenne de plus de 11 pour 100 par an, si l'on en juge par les relevés de la production des céréales en 1840 et en 1848. Le mouvement est visible jusque dans l'Alemtejo, où le manque de bras (l'Alemtejo est près de quatre fois moins peuplé que l'ensemble du royaume) semblerait s'opposer plus que partout ailleurs au développement des cultures, mais où, pour employer une expression déjà proverbiale dans le pays, les *baldios* (terres vagues) se convertissent, comme par enchantement, en *tapadas* (ou enclos).

(1) Les transports à dos d'homme, même pour les grandes distances, ne sont pas ici une exception. Le sucre, par exemple, n'arrive pas autrement dans l'intérieur du pays; six hommes en portent ensemble un poids de 60 *arrobas*. Les transports à dos de mulets ou en charrettes à bœufs n'appartiennent pas à un système de locomotion beaucoup plus avancé. Nous serions en mesure de démontrer qu'à poids et à distances égaux, ils absorbent en Portugal de dix à cent fois plus de journées d'homme que n'en prendraient

n'est pas jusqu'à la théorie communiste même qui ne trouve dans la surabondance des terres disponibles et dans l'empressement des détenteurs à s'en dessaisir par petits lots une large et pacifique réalisation.

Au train dont marche cette transformation du journalier en propriétaire, en locataire emphytéotique ou en métayer, les cultivateurs manqueront au sol bien plus tôt que le sol aux cultivateurs. Le Portugal, remarquons-le aussi, n'a que peu ou point de grandes manufactures, à quoi le radicalisme, dans son ancienne et dans sa nouvelle acception, perd deux puissans auxiliaires : les crises industrielles, qui lui font bien vite un parti, et les agglomérations ouvrières, qui lui donnent au moment précis une armée.

III.

Le libéralisme proprement dit, — cette impatience d'action qui, en Portugal comme ailleurs, s'était emparée des classes moyennes, — pouvait encore moins que les humbles aspirations des masses dégénérer en radicalisme. Grâce à dom Miguel et à l'heureux hasard qui réunissait sous son drapeau l'esprit de rébellion et l'esprit d'immobilité, l'effroyable malentendu d'où était sorti 93 n'a pas été possible ici un seul instant. L'irritation causée par la résistance désespérée de l'absolutisme se tournait en fidélité dynastique du moment où la légitimité représentait bien évidemment la liberté.

La tradition monarchique n'étant pas interrompue par la révolution, les dévouemens, les capacités, les influences que celle-ci mettait en évidence, furent tout naturellement payés en monnaie monarchique, c'est-à-dire en titres et en décorations. La couronne put s'en montrer d'autant plus aisément prodigue, que, par l'abolition des droits féodaux et des bénéfices laïques, il n'en coûtait désormais à l'état que du parchemin et du ruban. Et voilà qui n'a pas dû peu contribuer non plus à retenir à temps le libéralisme portugais sur la pente de 93. Sous la peau de tigre de maint de nos fauteurs de jacobinisme, qui n'a pas vu poindre en effet la rouge oreille de ce bon M. Jourdain, — mais du Jourdain déniaisé et éclairé par un siècle de railleries et cédant à la tentation de faire trembler ceux qu'il faisait rire depuis Molière? En Portugal, les rancunes analogues avaient à peine eu le temps de se produire, qu'une pluie de brevets était venue les transformer en solidarité. Et encore, dans les pro-

ceux qui sont usités en France. Le maximum de la charge d'un mulet, qui met un jour à franchir une distance de 25 à 30 kilomètres, est de 8 arrobas, moins de 120 kilogrammes. — Avec les charrettes, et sur les routes du pays, une paire de bœufs ne traîne au plus qu'un poids de 60 *arrobas*. La limite de poids descend même jusqu'à 40 *arrobas* pour les charrettes de Lisbonne, et à 15 *arrobas* pour celles de Porto.

grammes égalitaires par où débuta le libéralisme portugais, y avait-il plus d'esprit d'imitation que de rancune véritable. La grande noblesse féodale, celle qui, durant le moyen âge, eut si souvent maille à partir avec les communes, avait presque entièrement disparu avec dom Sébastien dans la journée d'Alcacer-Quibir. Tout récemment, le marquis de Pombal en avait à peu près fini avec le reste, et le petit nombre qu'épargna la hache du Richelieu portugais pouvait bien moins inspirer la jalousie que ce vague intérêt qui s'attache aux vaincus. Les vieilles familles avaient d'ailleurs, on l'a vu, transmis leurs droits territoriaux à des tiers, sur qui retombait ainsi la responsabilité des exactions seigneuriales. Quant à la petite noblesse, qui sema en France tant de germes d'irritation dans les classes moyennes, elle s'y confondait en Portugal, ou pour mieux dire les absorbait.

La guerre des Maures avait en effet tellement multiplié les exploits individuels et par suite les distinctions et priviléges féodaux sur ce sol reconquis pouce à pouce, — la merveilleuse aventure qui livra aux enfans perdus de ce petit pays l'Afrique, l'Asie et un tiers de l'Amérique avait plus tard ajouté à cet immense personnel nobiliaire un contingent si nombreux, que le temps, les mariages et les substitutions aidant, la classe des *fidalgos* ou des gens qui se réclamaient d'une parenté quelconque avec eux avait fini par s'étendre jusqu'aux dernières limites de la bourgeoisie. Sur ces entrefaites et par l'influence des couvens, qui y trouvaient matière à fondations pieuses, l'abus des majorats, originairement limité aux biens et revenus de la noblesse, avait envahi la propriété entière, et les confusions qui au bout de quelques générations en résultaient étaient devenues la source d'autres revendications nobiliaires beaucoup moins fondées, mais d'autant plus bruyantes. Enfin, pour échapper à la redoutable défaveur que l'inquisition faisait peser sur les *chrétiens nouveaux,* les descendans des Juifs et des Maures convertis, catégorie fort nombreuse en Portugal, avaient dû longtemps s'ingénier à simuler un lien de famille avec les *fidalgos* dont ceux-ci avaient reçu le nom au baptême, et, dans des temps plus calmes, la vanité avait fait son profit des subterfuges de la peur. Ouvrez au hasard l'*Almanach de Portugal,* et vous croirez tomber juste sur la liste de la grandesse. Les noms les plus historiques s'y répètent de façon à rivaliser avec la banalité proverbiale de nos *Dupont* et de nos *Durand,* et l'adresse la plus modeste y étale souvent trois et quatre noms à la file, sautant d'une branche à l'autre de l'arbre généalogique jusqu'à ce qu'elle atteigne quelque greffe seigneuriale où se percher. On comprend qu'il n'y a guère place dans cette bourgeoisie pour les haines de caste. Sommé à son arrivée au pouvoir de traduire en faits les lieux communs égalitaires qu'il lançait des bancs

de l'opposition, le radical le plus violent s'en défendrait sur les égards qu'on se doit entre cousins, — et, au besoin, entre frères politiques. Chaque insurrection septembriste a tenu en effet à honneur, et ceci dit tout, de compter deux ou trois membres de la grandesse dans son état-major.

S'il n'y a lieu en Portugal ni à guerres de principe, ni à guerres de classes, ni à guerres de castes, pourquoi donc cette interminable série d'insurrections et de contre-insurrections dont se compose depuis vingt ans son histoire? C'est justement, on va le voir, parce qu'on y est trop d'accord sur le fond et que, dom Miguel mis hors de cause, la scène politique se trouvait livrée à une seule et même opinion, divisée par la force des choses en deux groupes : les gouvernans et les gouvernés, ceux qui sont au pouvoir et ceux qui veulent y être. Les premiers occupans s'étant naturellement appelés *chartistes* ou conservateurs, force fut à leurs rivaux, qui n'entendaient pas être la droite, de devenir pour se différencier, la gauche, puis les *septembristes* (1); mais cet antagonisme de noms répondait en réalité si peu à un antagonisme de principes, que les mêmes hommes ont souvent secondé ou dirigé deux, trois, quatre réactions contraires, ne s'arrêtant dans ce laborieux va-et-vient que lorsqu'ils trouvaient un fauteuil ministériel où s'asseoir. La même ville, — Porto, — n'a-t-elle pas d'ailleurs invariablement servi de foyer à chacune de ces réactions, et la charte de dom Pedro, prétexte officiel du conflit, n'a-t-elle pas été, de reculade en reculade, finalement adoptée par les septembristes vainqueurs, sauf d'insignifiantes modifications, qui, je le montrerai, en exagèrent le principe bien plutôt qu'elles ne l'atténuent?

Or l'excès en toute chose est un défaut, voire l'excès de bonheur. Le premier inconvénient de cette absence de partis proprement dits, qu'on se prendrait à envier au Portugal comme une garantie exceptionnelle d'ordre, est de faire de l'émeute le chemin à la fois le plus court et le plus facile du pouvoir. Sachant d'expérience que les ministres en expectative s'empresseront de reprendre, à quelques mots près, le programme des ministres en exercice, le pays, la masse électorale ne voit pas même un intérêt de curiosité au remplacement de ceux-ci, et les ambitions trop impatientes, que ne satisfait pas la modeste perspective d'une promotion à l'ancienneté, n'ont dès lors qu'une ressource : c'est de demander à une surprise insurrectionnelle, — qu'amnistie d'avance l'indifférente sécurité du pays, — ce qu'elles ne peuvent immédiatement attendre d'un mouvement légal

(1) Sans songer d'ailleurs le moins du monde aux lugubres analogies que cette dernière dénomination, dont les dotait un hasard d'almanach, allait évoquer au dehors contre eux, et tout comme ils seraient devenus les *décembristes* si leur premier *pronunciamento*, au lieu d'éclater vers la Saint-Michel, avait tardé jusqu'à la Saint-Nicolas.

d'opinion. Elles cèdent d'autant plus aisément à la tentation, qu'elles la croient volontiers légitime par un travers de vanité qui est la plaie des petits peuples. Nul n'est prophète dans son village. Or le Portugal, qui n'a qu'une seule université où passe et fraternise toute la classe lettrée de la nation pour converger de là vers les deux uniques grands centres de Lisbonne et de Porto, où les relations d'école se continuent, le Portugal n'est sous ce rapport qu'un grand village. Personne n'y fait accepter sa supériorité, car personne n'y a le prestige de l'inconnu. — « On n'éternue pas dans le Minho qu'il ne soit répondu *Dieu vous bénisse* dans l'Algarve, » disait un jour le spirituel ministre de l'intérieur, M. da Fonseca Magalhães. Comment l'admiration serait-elle possible entre gens qui se crient de si loin : Dieu vous bénisse? Dans cette prédisposition de l'esprit public, tout succès devient naturellement passe-droit, et la dénégation sera d'autant plus acerbe que le succès sera plus mérité, la supériorité plus réelle. Je ne voudrais pour preuve de la haute valeur politique du comte de Thomar que la violence exceptionnelle des haines qui l'ont renversé deux fois.

Un autre inconvénient de l'absence de partis foncièrement hostiles l'un à l'autre ou aux institutions, c'est de supprimer, pour ces emportemens de l'ambition ou de l'envie, le contre-poids d'une responsabilité politique sérieuse. Chartistes et septembristes n'enfonceraient pas tour à tour avec un si déplorable sans-façon la porte du domicile commun sans l'encourageante certitude qu'il n'y a pas de voleurs dans le voisinage. Otez la sécurité, et vous aurez la discipline. Supposez les septembristes véritablement ennemis de la charte et du trône, — le miguélisme encore redoutable, — les radicaux sincèrement niveleurs, — et tout un passé insurrectionnel disparaît. Les signatures de l'aristocratie n'iront plus s'égarer au bas des proclamations radicales. Les septembristes y regarderont à deux fois avant de patroner l'agitation miguéliste de 1846, et le *pronunciamento* de 1851 ne viendra plus jeter à l'Europe ébahie la double énigme d'un des chefs traditionnels du chartisme allant fraterniser à Porto avec une insurrection qui se donnait pour mot d'ordre le renversement de la charte, et de cette insurrection soi-disant démocratique, constatant son triomphe par la restauration... d'un grand chambellan! En 1842, l'homme gouvernemental par excellence, le futur comte de Thomar, n'avait-il pas fait lui-même appel à la révolte, et, qui plus est, contre l'administration dont il était membre? Ce fut pour le bon motif, je le veux, pour le rétablissement de la charte abolie par une autre révolte; mais aurait-il joué avec le feu s'il avait pu soupçonner quelque mine républicaine ou miguéliste sous le sol? — La responsabilité matérielle était d'ailleurs ici plus nulle encore que la respon-

sabilité morale. Recrutée jusqu'à ces derniers temps par la presse et dès-lors en rébellion tacite et permanente contre le pouvoir, quel qu'il fût, l'armée appartenait de fondation à quiconque venait renverser celui-ci.

Ce qui rend le désordre si facile le rend par compensation assez inoffensif. Débutant par où les autres finissent, par la conquête de l'armée, les révolutions portugaises ne sauraient être ni longues ni meurtrières : les remaniemens les plus violens du pouvoir s'accomplissent ici avec la pacifique régularité d'un renouvellement de poste à la garde montante, et il y a en réalité moins de sang répandu que dans telle élection de la légale et prude Angleterre. Elles sauraient encore moins être intolérantes et oppressives. Le perpétuel ballottage de *pronunciamentos* a si souvent mêlé vainqueurs et vaincus, indépendamment des innombrables relations de parenté ou d'amitié résultant de la petitesse du pays, que les rancunes politiques sont constamment tenues en bride par les convenances privées. La même plume signera par exemple, et sans qu'on y trouve à redire, avec l'ordonnance de bannissement du ministre vaincu, des brevets pour les parens ou les protégés de celui-ci, qui, après quelques mois d'absence donnés au décorum, reviendra tranquillement *fumer* sa contumace dans le salon d'un ami commun, aux dépens des cigares du vainqueur; le tout à charge ou à titre de revanche. La grande cause de tant de rivalités, la camaraderie, contribue ainsi la première à en amortir l'effet. Aux mots et aux hommes près, c'est la fronde transportée en plein XIXe siècle, et il ne manque à l'analogie ni le grand seigneur caressant les halles, on l'a vu, ni même le coup de pistolet en l'honneur des dames. Un roi d'Espagne, Charles III, je crois, disait plaisamment, en interrompant un ministre qui venait lui révéler je ne sais quelles intrigues politiques : « Je ne vous demande pas *lo que es* (ce que c'est), mais bien *quien es ella* (qui elle est). » Et le Portugal est resté espagnol sous ce rapport. Il y a souvent un *quien es ella* au fond de sa politique. Tout récemment encore, la plus sérieuse tentative de représailles qu'ait essuyée le duc de Saldanha ne roulait-elle pas sur une histoire d'enlèvement dont le vieux maréchal n'était pas, à la vérité, le héros, mais où son amour paternel tenait l'échelle? L'histoire était fausse et ridicule, mais, comme trait de mœurs politiques, elle n'en a que plus de prix. — Hélas! quand j'ai parlé de fronde, j'oubliais que l'analogie péchait ici en un point essentiel : l'élégance. Le pistolet y sert moins souvent par le canon que par la crosse, et les gros mots y tiennent lieu de chansons. Le dévergondage et la déloyauté de l'injure sont poussés à tel point, qu'en dépit du proverbe, on n'oserait même pas croire ici la moitié de ce qui se dit. Si fâcheux cependant que soit

cet abus de l'invective pour l'éducation du pays, dont il émousse le point d'honneur, et pour la morale publique, qu'il désarme de sa plus redoutable sanction en usant et démonétisant au service quotidien de la calomnie des mots à réserver pour les flétrissures les plus méritées, ce n'est là, encore une fois, que le très vilain côté d'une double garantie de sécurité. La discussion s'en prendrait moins aux personnes si elle avait pour aliment un dissentiment réel sur les principes, et on ne se jette pas si longtemps de la boue quand on a sérieusement envie de s'envoyer des balles. Le malheur est que la boue salisse.

Un autre motif de tolérance dérive ici, pour les pouvoirs insurrectionnels, du sentiment même de leur origine. En devenant opposition, le parti vaincu hérite tout naturellement des moyens d'agression devant lesquels il a succombé, et les vainqueurs, qui viennent d'en mesurer à leur profit la puissance, n'ont rien de plus pressé que d'éluder, à force de cajoleries, de ménagemens, d'effacement, un choc dont ils savent d'avance l'issue. La tactique contraire, outre qu'elle précipiterait la lutte, n'aboutirait qu'à la rendre plus décisive encore pour l'opposition, en donnant à celle-ci l'appui actif des innombrables intérêts que toute défensive énergique, tout essai d'épuration et de coërcition devraient nécessairement atteindre. La première administration Costa Cabral, qui s'était posé le double problème de durer pour organiser, de réprimer pour durer, et immédiatement après elle l'administration Bomfim, qui voulait trop ouvertement comprimer le cabralisme, l'apprirent coup sur coup à leurs dépens. Les masses elles-mêmes, dont ces fréquens changemens de relais ministériels ne troublaient pas le somme tant qu'ils n'amenaient pas un trop brusque changement d'allure, les masses sortirent, dans l'une et l'autre occasion, de leur apathique neutralité (1). Sauf ces deux expériences, que ni chartistes ni septembristes n'ont osé recommencer, les réactions les plus violentes ont donc eu pour correctif immédiat, — d'un côté le maintien de la machine bureaucratique, hommes et choses, ce qui, en retour de nombreux inconvéniens, avait l'incontestable avantage d'amortir la secousse; — de l'autre, un redoublement de liberté qui finissait par refouler les vainqueurs au-delà même de leur point de départ. Pour neutraliser les défiances que les feuilles opposantes, à la faveur de cette liberté, ameutaient journellement contre lui, chaque nouveau pouvoir s'est

(1) En 1846, par le soulèvement dit la révolution de Maria da Fonte, qui força M. da Costa Cabral à chercher refuge hors du pays; en 1847, par une levée de boucliers électorale, qui ramena en masse à la chambre les partisans de celui-ci, tandis que les membres du cabinet Bomfim n'obtenaient pas même assez de voix pour être électeurs du second degré.

vu en effet réduit à affecter des tendances contraires à celles que lui assignaient ses antécédens. Chartiste, il adhérait aux vœux de réforme; septembriste, il penchait de plus en plus vers les doctrines d'équilibre constitutionnel.

On peut suivre ce travail graduel de rapprochement d'un bout à l'autre de la période insurrectionnelle. La première révolution septembriste, à peine consolidée, met de côté la constitution ultra-radicale de 1822, dont elle avait fait d'abord son programme, pour y substituer la constitution de 1838, assez inoffensive dérivation de la charte et auprès de laquelle la loi fondamentale belge serait de la démagogie. Reviennent les chartistes, qui naturellement jettent à bas la constitution de 1838; mais le premier ministère Costa Cabral s'empresse de proclamer qu'il y a lieu de réviser la charte, et le second met officiellement cette révision à l'étude. Nouvelle insurrection des septembristes, qui cette fois avaient beaucoup à faire oublier, car l'écho du républicanisme, voire du socialisme français, s'était mêlé à leur dernier cri de guerre. Aux défiances surexcitées du pays, ils ont donc hâte d'opposer des concessions exceptionnelles. La constitution de septembre, unique raison d'être du septembrisme, n'est pas même exhumée, et cette insurrection, si menaçante de loin, restreint en définitive ses exigences à la révision légale, c'est-à-dire au programme du comte de Thomar. Et avec quels scrupules encore! L'exposé des motifs du projet d'acte additionnel n'est qu'une longue génuflexion devant le symbole chartiste. Le ministère y déclare que les droits et prérogatives de la couronne ne sauraient être mis en discussion, que l'œuvre de dom Pedro, sauf le cas d'inintelligibilité trop flagrante, est inviolable jusque dans ses fautes de grammaire, et que la révision enfin doit religieusement respecter les principes pour ne toucher qu'aux obscurités de rédaction et aux questions purement réglementaires. Après quoi le projet entame, il est vrai, un peu les principes, mais si légèrement ou sur des points si secondaires, que les conservateurs n'ont pas cru faire le moindre sacrifice d'opinion en votant les innovations proposées, y compris les deux plus graves : l'extension des incompatibilités parlementaires et la suppression du second degré de l'électorat. Dans un pays où l'opposition devient si vite le pouvoir, et où chaque nouveau pouvoir a pour tactique obligée de ménager tous les intérêts existans, le député fonctionnaire n'est pour les ministres qu'un auxiliaire fort douteux; il a plus à gagner qu'à perdre à l'indiscipline, qui lui crée à la fois un titre aux craintives cajoleries du cabinet actuel et à la reconnaissance du cabinet futur. Dans un pays encore où les masses, en cessant d'être miguélistes, sont restées essentiellement anti-radicales, mais où leur neutralité entre les coteries qui se dis-

putent le pouvoir permet à la plus mince intrigue de se transformer du jour au lendemain en insurrection, tout ce qui intéressera plus directement ces masses à la politique sera une garantie d'ordre et de stabilité. Ce n'est donc pas d'avoir cédé sur ses idées que les journaux septembristes devaient remercier à cette occasion l'ancien parti conservateur; c'est d'y être resté fidèle, même à son détriment immédiat, et de n'avoir pas attendu, pour appuyer deux mesures d'intérêt gouvernemental, que les siens fussent au gouvernement.

Cette liberté, dont j'entends dire assez de mal, a, comme on voit, du bon. Par elle, et rien que par elle, notons-le bien, la situation la plus baroque, la plus anarchique, la plus violente que le hasard des passions et des institutions humaines ait jamais produite, — une situation où le pouvoir était une raison d'impuissance et l'insurrection une condition de pouvoir, — se trouve en définitive réaliser des garanties d'équilibre qu'envieraient les systèmes les plus savamment conçus. Le droit de discussion et de propagande reste heureusement debout au milieu de l'affaissement simultané des prérogatives royale, électorale, parlementaire, et, grâce à lui, grâce à l'incessante responsabilité qu'il impose aux vainqueurs vis-à-vis des vaincus, cet illogisme dans le mal se reproduit comme par enchantement dans le sens du bien. La victoire se transforme en nécessité de concessions, chaque réaction en désistement, chaque lutte en apaisement de griefs, chaque insurrection en progrès de légalité. Tout choc devient, en un mot, cohésion, et tout danger garantie.

On comprend maintenant pourquoi, à la mort de dona Maria, le pouvoir royal s'est retrouvé plus fort, plus respecté, plus inébranlable qu'au début même de cette avalanche de *pronunciamentos* dont il était assailli depuis quinze ans. En pesant sur l'idée monarchique, l'insurrection n'avait servi qu'à la faire entrer plus avant dans le sol. Chaque apparente défaite de la couronne avait en réalité apporté à celle-ci la soumission du vainqueur. La prévoyance humaine n'aurait pas même pu rêver mieux, pour la circonstance critique d'un changement de règne, qu'une situation où le pouvoir, c'est-à-dire la nécessité traditionnelle de céder, se trouvait être le rôle de la gauche, et où l'opposition, c'est-à-dire la faculté d'exiger, échéait aux conservateurs. De cette tacite conspiration de tendances gouvernementales sont déjà sorties pour le Portugal deux réformes, dont l'une, — la substitution du mode français de recrutement de l'armée au système de la presse, — brise l'instrument de l'insurrection, et dont l'autre, — la réorganisation fiscale et financière, — déjà votée en principe, et qui mérite un examen séparé, va créer les moyens de gouvernement.

G. D'ALAUX.

LES CONTEMPLATIONS

DE M. VICTOR HUGO[1]

Avant de parler des *Contemplations*, je veux essayer de caractériser le développement lyrique de M. Victor Hugo de 1822 à 1840. Je laisse de côté ses romans et ses drames, qui reproduisent fidèlement ses tentatives dans la poésie pure, mais qui n'offrent peut-être pas le même intérêt au point de vue intellectuel, et qui d'ailleurs compliqueraient la question. En voyant ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de trente-huit ans, le lecteur comprendra plus facilement comment il est arrivé au style, au ton, à la manière des *Contemplations*. Ceux qui aiment à créer des analogies entre les hommes célèbres se plaisent à dire que *les Contemplations* marquent dans la vie du poète une troisième manière. Je pense qu'ils se trompent, et j'espère le démontrer en rappelant sommairement les efforts et les œuvres de cette puissante intelligence entre l'adolescence et la virilité. Ce retour sur le passé n'est pas un passe-temps, mais une nécessité.

Que voulait M. Victor Hugo en 1822? Ceux qui ont étudié attentivement ses premiers essais lyriques ne conservent aucun doute à cet égard. Il ne songeait pas encore à changer le fond de la poésie, à introduire dans l'ode, dans la ballade, dans l'élégie, des idées nouvelles, des sentimens nouveaux. Son ambition était plus modeste. Il ne visait pas plus haut que la réforme du style, et dans cette réforme il comprenait le rhythme et la rime. Il est vrai que le style une fois changé devait entraîner le remaniement des idées et des sentimens, que le mélange d'une langue choisie et d'une langue familière appelait des odes, des ballades, des élégies d'un genre nou-

(1) 2 vol. in-8°, chez Michel Lévy et Pagnerre.

veau, que notre ancienne littérature n'avait ni pressenties ni souhaitées; mais, soit que le poète eût divisé sa tâche en deux parts, soit que sa jeunesse ne lui permît pas de mesurer la portée de ses premières tentatives, les *Odes et Ballades*, publiées de 1822 à 1826, ne laissent pas deviner toute la pensée qu'il a tenté plus tard de réaliser. Le rhythme et la rime, la mobilité de la césure, l'enjambement, l'usage du mot propre et au besoin du mot trivial substitués à la périphrase, le préoccupaient plus vivement que le renouvellement de la poésie prise en elle-même, envisagée dans sa substance intime. Il y a pourtant dans ce premier recueil, qui a paru d'abord en trois parties, et qui embrasse un espace de huit années, si l'on tient compte de la date des premières pièces, des pages naïves qui pouvaient passer à cette époque pour une véritable nouveauté. Ce n'est pas à ces pages que s'attachait la jeunesse de la restauration. Ce n'est pas au rêveur de Chérizy et de Montfort-l'Amaury qu'elle tressait des couronnes. Le rhythme et la rime avaient alors plus d'importance que la pensée, que l'émotion. L'arrangement des mots, la construction des strophes, étaient mis au premier rang. Belleau et Ronsard passaient à l'état de demi-dieux. Le cœur et l'intelligence ne venaient qu'après l'art de bien dire; le côté musical de la poésie était cultivé avec tant d'ardeur, que le côté moral était presque oublié. Je n'invente rien, je raconte mes souvenirs, et tous ceux dont la mémoire est fidèle rendront justice à la manière dont je caractérise les premières tentatives lyriques de M. Victor Hugo. A cette époque, il ne faut pas l'oublier, la ciselure était le dernier mot, le terme suprême de l'art littéraire; le choix et la combinaison des images étaient le rêve de tous les jeunes esprits qui se mêlaient de poésie. Je n'ai pas à discuter ici les mérites d'un tel système; je me borne à indiquer les élémens dont il se composait. *Les Orientales* en sont la dernière, la plus parfaite expression.

L'auteur avait alors vingt-sept ans. Admiré, applaudi, adoré par les uns comme le régénérateur de la poésie lyrique, attaqué par les autres avec acharnement, maudit et redouté comme un nouvel Attila, il n'avait rien à souhaiter. La gloire lui souriait, sa popularité croissait de jour en jour, ses moindres paroles étaient recueillies comme des prophéties. Aujourd'hui que nous sommes séparés des *Orientales* par un intervalle de vingt-sept ans, nous avons quelque peine à comprendre l'enthousiasme qu'elles ont excité. Tout en reconnaissant que l'auteur a fait preuve d'une habileté singulière, nous nous demandons ce qui pouvait émouvoir, ce qui pouvait charmer, ce qui pouvait susciter des pensées nouvelles, ou trouver un écho dans les intelligences. L'habileté en effet ne dépasse pas le maniement du langage. C'est une poésie d'un genre inattendu, qui s'adresse à l'oreille, qui

éblouit les yeux; c'est une lutte animée, persévérante, avec la peinture, avec la musique, et ce n'est rien de plus. Si l'on veut savoir ce que signifie la première manière de M. Victor Hugo, il faut l'étudier dans *les Orientales*. Les tendances de son esprit, de seize à vingt-sept ans, y sont pleinement révélées : il s'attache à la forme, et met l'enveloppe de la pensée au-dessus de la pensée même. Qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, cette prédilection, on ne peut la contester. Voilà donc un homme parvenu à vingt-sept ans, dont l'ambition, estimée avec impartialité, s'est renfermée dans le domaine du rhythme et de la rime. L'éclat de ses triomphes n'abuse pas ses amis, dont les yeux commencent à se dessiller. Sans prêter à leurs conseils une oreille docile, sans accepter les objections qui lui sont soumises avec déférence, il sent le besoin de se révéler sous un aspect nouveau. De quel côté se tourner pour mettre à profit son habileté? Maître souverain de la forme, comment va-t-il l'appliquer? Étranger aux travaux de la philosophie, ne connaissant l'histoire que pour l'avoir feuilletée, il s'adresse à la famille, et trouve dans cette donnée austère et sainte, pleine de joies et d'angoisses, l'occasion de rajeunir son talent, d'émouvoir et de charmer la foule, d'enchanter tous les cœurs délicats, de contenter les intelligences les plus sévères après les avoir étonnées : il publie *les Feuilles d'Automne*. Pour moi, ce recueil domine de bien haut *les Orientales*, car j'y trouve l'habileté de la ciselure, dont je ne fais pas grand état quand je n'aperçois rien de plus, unie à la connaissance familière des sentimens les plus intimes, les plus sacrés. Il y a sans doute plus d'une page trop verbeuse, qu'on verrait avec joie abrégée, simplifiée. A tout prendre cependant, c'est une œuvre substantielle, si on la compare aux *Orientales*, aux *Odes et Ballades*. Plus d'une fois l'importance du rhythme et de la rime s'efface devant l'importance de la pensée. C'est un monde nouveau, où les mots obéissent au lieu de commander, monde de rêveries, de souvenirs, d'espérances, de regrets, un livre qui rappelle la belle parole de Térence : Je suis homme, et rien d'humain ne m'est étranger. Les poètes l'ont trop souvent oubliée, M. Victor Hugo s'en est heureusement souvenu en écrivant *les Feuilles d'Automne*.

L'auteur avait alors trente ans. Il signalait sa virilité par une œuvre qui se détachait nettement de ses premiers essais. Initié par une étude assidue à toutes les évolutions, à tous les stratagèmes du langage, il exprimait simplement des pensées vraies, des sentimens que chacun retrouvait dans son cœur. *Les Feuilles d'Automne* marquent l'origine de sa seconde manière, comme *les Orientales* la fin de la première. *Les Voix intérieures, les Chants du crépuscule, les Rayons et les Ombres*, qui ne peuvent se comparer aux *Feuilles d'Automne*, ont la prétention d'embrasser un plus vaste horizon.

Pourquoi ces trois derniers recueils ont-ils obtenu moins de succès que *les Feuilles d'Automne?* La réponse est facile. C'est qu'au lieu de se renfermer dans le domaine de la famille, qu'il connaît à merveille, l'auteur aborde imprudemment tous les problèmes et les résout avec des images, au lieu de les étudier avec les lumières de la raison. Ses disciples ont dit : L'inspiration dispense de l'étude. Le public n'a pas été de cet avis. S'il y a dans *les Chants du crépuscule*, dans *les Voix intérieures,* dans *les Rayons et les Ombres* des pièces d'un mérite réel, que personne ne saurait contester, il y a bien des pages dont l'intelligence la plus attentive ne réussit pas à pénétrer le sens. Le poète se hasarde sur un terrain qui ne lui est pas familier, et plus d'une fois la fortune punit son audace au lieu de la récompenser : il agite sans trembler les questions les plus obscures, et croit transformer les ténèbres en splendeur à l'aide de comparaisons étranges, innombrables. Plus d'une strophe semble un défi jeté à la sagacité du lecteur. Pour justifier ce que j'avance, il me suffira de rappeler une composition que je n'ai jamais réussi à déchiffrer, et je l'avoue d'autant plus volontiers que je compte plusieurs compagnons d'infortune : je parle du *Puits de l'Inde.* Qu'il y ait dans les temples hypogées de cette contrée mystérieuse des secrets que l'érudition n'a pas encore dévoilés, je ne refuse pas de le croire; mais dans les monumens de ce genre gravés en Angleterre, je n'ai rien vu qui se puisse comparer à la pièce que je viens de citer. Ce qui nous étonne, ce qui nous déroute dans *les Rayons et les Ombres*, et déjà même dans les deux recueils précédens, se trouvait-il en germe dans *les Feuilles d'Automne?* Je n'oserais pas le nier, car dans ce livre d'ailleurs si digne de sympathie, si justement admiré, l'auteur laisse parfois échapper des pensées qui ne présentent pas un sens bien net; mais comme il s'applique presque toujours à célébrer les joies de la famille, le lecteur oublie volontiers les pages brumeuses pour les pages radieuses et sereines. Ce qui était l'exception dans *les Feuilles d'Automne* a pris une importance croissante à mesure que l'auteur avançait dans la vie. Plus fréquentes dans *les Voix intérieures,* dans *les Chants du crépuscule,* les pensées obscures sont devenues une habitude dans *les Rayons et les Ombres.* A proprement parler, ces trois derniers recueils servent à marquer la dégénérescence de la seconde manière. De 1818 à 1829, M. Victor Hugo néglige l'idée pour le mot. En 1832, il ne sépare plus le mot de l'idée. Dans les huit années qui suivent, il aborde sans hésiter les plus redoutables problèmes, et s'attribue le privilége de chasser les ténèbres par la seule force de sa parole. Déçu maintes fois dans son espérance, il n'abandonne pas la tâche qu'il s'est donnée. Nous le connaissons, maintenant nous pouvons parler des *Contemplations.*

Il y a dans *les Contemplations* trois parties très distinctes qui veu-

lent être examinées séparément, une partie polémique, une partie philosophique, une partie qui relève exclusivement de la tendresse paternelle. Si l'on essayait de juger le tout ensemble, on s'exposerait au reproche d'injustice, car ces trois parties sont de valeur très diverse. Il vaut mieux les aborder séparément. De cette façon, nous serons sévère pour ce qui mérite la sévérité, indulgent pour ce qui appelle l'indulgence et le sourire, et nous pourrons louer tout à notre aise ce qui est digne d'éloge.

Je regrette sincèrement que M. Victor Hugo n'ait pas laissé à ses lieutenans, car il en a plusieurs, le soin de défendre et de justifier ses théories littéraires et les métamorphoses de sa foi politique. Un chef d'école ne doit pas descendre à ces menus détails; cette besogne appartient de droit aux disciples qu'il admet à l'honneur de ses confidences. Il choisit sa voie, il marche d'un pas résolu vers le but qu'il a rêvé, et personne ne l'oblige à répéter en vers ce qu'il a déjà dit en prose à mesure qu'il produisait une œuvre nouvelle à l'appui de ses théories. Sa pensée, déjà connue, ne gagne rien à se montrer sous cette forme nouvelle. Chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il a tenté; à quoi bon redire ce qui est gravé dans toutes les mémoires? Si les œuvres n'ont pas répondu aux promesses, une affirmation rédigée en alexandrins n'aura pas plus d'autorité qu'une préface en prose. C'est un luxe inutile, sans profit pour l'auteur, sans profit pour le public, et pourtant nous sommes forcé de discuter cette partie polémique, ces retours vers le passé qui n'auraient pas dû figurer dans *les Contemplations*.

La *Réponse à un acte d'accusation*, *Quelques mots à un autre*, ne sont, à parler franchement, qu'un souvenir de la préface de *Cromwell*. C'est la même ardeur pour la liberté, les mêmes railleries contre les unités aristotéliques; la question n'a pas fait un pas. Boileau signifie l'impuissance, Shakspeare signifie le génie. Rien de nouveau, rien d'inattendu. Aujourd'hui comme en 1827, bien des gens qui ne passent ni pour sots, ni pour illettrés, se permettent d'admirer tout à la fois le goût de Boileau et le génie de Shakspeare. L'auteur de *Cromwell* et des *Contemplations* ne croit pas que ces deux admirations puissent se concilier. Il pense que, pour écouter les conseils du poète français, il faut nécessairement maudire et bafouer les œuvres du poète anglais. A mon avis, il se trompe, et je ne songerais pas à lui reprocher son erreur, si, en remaniant ses théories pour les défendre, il n'invoquait des argumens singuliers aux yeux même de ceux qui n'admirent pas Boileau. Il préfère Molière à Racine *effaré*. Comme l'épithète donnée à Racine ne se trouve pas à la fin du vers, elle ne peut s'abriter derrière la rime. Que signifie l'effarement de Racine? Si jamais poète est demeuré toute sa vie

étranger à ce genre d'émotion, c'est à coup sûr l'auteur de *Britannicus* et d'*Athalie*. Qu'il occupe dans notre littérature un rang moins élevé, moins glorieux que l'auteur du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*, je le crois volontiers; mais je ne comprends pas pourquoi les admirateurs de Molière le traiteraient d'*effaré*. C'est un caprice qui ne peut se justifier. Le disciple studieux de Lancelot, malgré sa tendresse pour la Champmeslé, n'a jamais connu les violentes émotions. Les succès de Pradon l'ont affligé sans doute, mais personne ne l'a jamais vu effaré ni dans la joie, ni dans la douleur. D'ailleurs c'est la seule nouveauté que nous ayons à signaler dans la *Réponse à un acte d'accusation*, complétée par *Quelques mots à un autre*. Ces deux pièces, écrites tantôt sur le ton de la satire, tantôt sur le ton de l'épître, ne montrent pas la pensée de l'auteur sous un aspect inattendu. Le poète, plein de foi en lui-même, parle en 1856 de ses œuvres accomplies comme il parlait en 1827 de ses œuvres futures. Il *ouvre le drame à deux battans*, et oublie sans rancune la résistance qu'il a rencontrée. C'est une faculté précieuse que je n'ai pas l'intention de railler, et qui est peut-être nécessaire aux chefs d'école. S'ils doutaient de l'excellence de leurs principes, la force leur manquerait pour marcher au but qu'ils se proposent. L'auteur des *Contemplations* croit en lui-même comme au premier jour. La lutte n'a pas ébranlé ses convictions. Il demeure aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt-neuf ans, avant d'avoir abordé le théâtre, avant d'avoir soumis au jugement du parterre l'application des théories exposées dans ses préfaces. Qu'on approuve ou qu'on blâme cette application, on ne peut s'empêcher d'admirer la persistance du poète. Si l'on pense qu'il n'a pas trouvé la vérité, il faut du moins reconnaître qu'il a mis au service d'une cause douteuse une force que des causes meilleures ne rencontrent pas toujours. Il y a dans sa volonté une permanence, une immutabilité qui auraient assuré le triomphe de ses théories, si elles pouvaient se concilier avec la nature humaine. Le spectacle de la force, même de la force égarée, a quelque chose d'imposant, et l'auteur des *Contemplations* est dans ce genre un curieux sujet d'étude.

Après l'apologie littéraire, l'apologie politique. C'est un sujet sérieux, qui voudrait des paroles sérieuses, et que par malheur le poète a traité d'un ton badin. Parfois sa raillerie se laisse aller à des expressions qui manquent de délicatesse, et même d'urbanité. Le marquis de C., qui l'a tenu sur ses genoux, s'étonne de sa conversion, et l'enfant parvenu à la virilité plaide la cause de la clairvoyance contre l'aveuglement, du savoir contre l'ignorance, du mouvement contre l'immobilité. Il a cent fois raison, je ne songe pas à le nier, mais je voudrais qu'il eût raison en parlant autrement. La

révolution de 89, attaquée ou défendue, ne se prête pas à la raillerie, et lorsque M. Victor Hugo plaisante, il manque souvent de mesure. Tant qu'il demeure dans l'ironie, il trouve des paroles qui rendent sa pensée; dès qu'il essaie le badinage, l'expression le trahit. Il écrase en voulant égratigner. Il tenterait en vain de se faire léger, il faut absolument qu'il y renonce. Le marquis de C. lui faisait la partie belle en lui disant : Enfant, vous mettiez la royauté au-dessus de la liberté; homme, vous reniez la foi de votre enfance, et vous donnez tort à la royauté contre la liberté! Pour réfuter cette puérile accusation, il n'était pas nécessaire de marier Boufflers à Scarron, comme l'auteur des *Contemplations*. Une confession loyale, écrite d'un style simple et grave, valait mieux que toutes les railleries. M. Victor Hugo a pris un autre parti, et je crois qu'il s'est trompé. Il ne s'est pas aperçu qu'il amoindrissait la cause de la révolution en essayant de l'égayer. L'espièglerie n'était pas de mise. Mirabeau et Danton, encadrés dans un bon mot, feront toujours la grimace, et le plus sage est de parler d'un ton austère, quand on évoque les souvenirs tragiques du siècle dernier. L'enfant qui jouait sur les genoux du marquis de C. a maudit la liberté tant qu'il a ignoré l'histoire; quand il a connu le passé, il a changé de foi. C'est là le thème que M. Victor Hugo avait à développer. Il n'y a pas au monde une meilleure cause, et j'aurais souhaité que la parole se maintînt toujours à la hauteur du sujet.

Je range dans la partie polémique une boutade un peu longue, que l'auteur nomme : *A propos d'Horace*. Est-ce vraiment une rancune sincère contre le régime du collége? N'est-ce pas plutôt ce qu'on appelle dans l'université une matière d'amplification? Je me prononcerais pour le dernier avis. Un écolier mis en retenue, condamné à copier quelques centaines de vers, lors même que la retenue et le pensum le privent d'un rendez-vous amoureux, n'interpelle pas Horace dans les termes imaginés par l'auteur des *Contemplations*. Horace était bon vivant, chacun le sait, amoureux du loisir, du cécube, du falerne et des belles filles; mais en prenant pour vrai tout ce qu'il dit de lui-même, en admettant qu'il ne se calomnie jamais, j'ai peine à comprendre qu'un écolier lui adresse toutes les plaintes signées du nom de Victor Hugo. Les louanges qu'il lui donne ne prouvent pas qu'il l'ait souvent feuilleté. Le panégyrique est trop verbeux pour être sincère. Un tel maître veut être célébré avec plus de sobriété. Que le futur chef d'école dise à l'amant de Néère et de Lalagé : En écrivant tes strophes passionnées, tu ne prévoyais pas qu'elles serviraient un jour à torturer la jeunesse, — je ne m'en étonne pas; mais que dans son dépit, pour glorifier l'esprit nouveau, il se croie tenu de maudire et de flétrir ses maîtres comme

un tas de cuistres et de faquins, qu'il leur prête les vices que Voltaire prêtait à l'abbé Desfontaines, c'est une faute de goût que je ne puis lui pardonner. De telles invectives ne seront jamais acceptées comme des argumens. Il n'y a pas de rancune qui justifie de pareilles accusations. Virgile et Horace sont pour bien des enfans un sujet d'ennui plutôt qu'un sujet d'enseignement. On pourrait sans doute présenter leur pensée sous une forme plus attrayante, et solliciter l'exercice de l'intelligence, au lieu d'encourager la mémoire sans tenir compte des autres facultés. Rien de plus vrai, de plus évident; mais de quelque façon qu'on s'y prenne, on ne réussira jamais à rendre l'étude des langues mortes aussi séduisante, aussi facile que l'étude des langues vivantes. La lecture d'Homère et d'Eschyle, de Virgile et d'Horace sera toujours plus laborieuse que celle de Milton et de Shakspeare, de Schiller et de Goethe. L'idéal d'éducation proposé par l'auteur des *Contemplations* dans sa boutade *A propos d'Horace* ne ralliera pas de nombreux suffrages. L'intelligence de la nature, les promenades et les rêveries sous les ombrages silencieux, ne changeront pas les élémens dont toutes les langues sont faites. Ceux qui auront écouté la grande voix de la nature, comme on dit aujourd'hui, seront obligés, comme les esprits les plus vulgaires, d'étudier les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe. Nécessité douloureuse, j'en conviens, mais il n'y a pas de railleries qui puissent supprimer cette nécessité. Ni prose ni alexandrins ne prévaudront contre l'obligation de commencer par le commencement. Pour lire Horace, il faut se résigner aux ennuis de la grammaire latine, comme, pour chanter le *Stabat* de Pergolèse, aux ennuis du solfége. C'est pourquoi je pense que l'auteur des *Contemplations* eût bien fait de garder en portefeuille, comme un péché de jeunesse, la boutade dont je parle, si toutefois ce péché n'appartient pas à son âge mûr. Amusante pour quelques amis, cette imprécation contre le collége demeure sans attrait pour le public.

J'ai dit que la partie philosophique des *Contemplations* mérite l'indulgence et le sourire. Il serait difficile en effet de prendre au sérieux les prétentions de M. Victor Hugo dans le domaine de la raison pure. Quand, au lieu de raconter ses émotions personnelles et de peindre ce qu'il a vu, il essaie d'expliquer l'origine du monde, la destination de l'homme, ses droits, ses devoirs, les châtimens attachés à chacune de ses fautes, il se laisse aller à des enfantillages qui ne manqueraient pas d'amuser, s'il eût pris soin de les traduire dans une langue plus claire. Malheureusement, dans les pièces qu'il nous donne pour l'expression de sa philosophie, l'obscurité de la forme s'ajoute à la puérilité de l'idée, et pour le suivre dans la région inconnue qu'il croit avoir découverte, un courage ordinaire ne suffit

pas. On est arrêté à chaque page, presque à chaque ligne, par des comparaisons énigmatiques, par des images inattendues, dont le sens et la valeur ne sont pas faciles à démêler. Je choisis dans ce chaos la plus ténébreuse de toutes ses visions, *Ce que dit la bouche d'ombre,* que Milton n'eût sans doute pas baptisée du nom de ténèbres visibles, et je pense que l'analyse de cette pièce suffira pleinement à justifier mon jugement. Je ne veux pas chicaner le poète sur le début de son récit; il n'appartient qu'aux géographes et aux marins de lui demander comment un cap, fût-ce même le cap de Rozel, peut s'arrondir en presqu'île. Je laisse de côté le lieu où Victor Hugo a recueilli les paroles de l'ombre, je m'en tiens aux révélations entendues sur le cap de Rozel. Or, je ne crains pas de le dire, l'Apocalypse, qui a mis en déroute une des plus fortes intelligences dont l'humanité s'honore, l'intelligence de Newton, l'Apocalypse est aussi limpide que l'eau de roche, si on la compare à ce que dit la bouche de l'ombre. La vision de Patmos, dans ses versets les plus caligineux, devient radieuse quand on l'interroge après avoir lu la vision cosmogonique de M. Victor Hugo. A l'époque où saint Jean écrivait son Apocalypse, toutes les sciences étaient à l'état d'enveloppement, c'est-à-dire de confusion. L'esprit humain n'avait pas encore compris la nécessité de diviser le monde pour l'étudier. Il ne faut donc pas s'étonner d'y rencontrer des idées que l'observation contredit. Aujourd'hui, quand l'astronomie, la physique et la chimie, la minéralogie, la botanique et la zoologie se partagent l'étude du monde, annoncer par la bouche de l'ombre que l'homme, en sortant des mains de Dieu, était impondérable, et que la première faute a créé la pesanteur, c'est une fantaisie qui n'a pas même d'excuse dans la Genèse de Moïse. Le sourire est la seule réfutation qu'on puisse opposer à de telles révélations. Mais acceptons l'impondérabilité originelle de l'homme, et voyons le parti que le poète en a tiré. Pythagore enseignait la transmigration des âmes, et défendait à ses disciples de manger la chair des animaux. M. Victor Hugo élargit la doctrine de Pythagore, et admet la transmigration des âmes dans les trois règnes de la nature, c'est-à-dire de l'homme à la pierre. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette doctrine, appliquée comme celle du philosophe grec, mènerait droit à la famine universelle en présence des plus riches moissons. Ce n'est là qu'un détail sans importance, dont le poète n'a pas dû se préoccuper. Ce qu'il faut noter, ce qui est à mes yeux la clé de cette composition étrange, sans précédent peut-être dans la littérature moderne, c'est que la doctrine pythagoricienne, ainsi élargie, devient un code pénal et châtie toutes les fautes, depuis les crimes de la royauté jusqu'aux délits les plus vulgaires. Je n'ai pas la prétention de croire que j'ai deviné le sens

de toutes les énigmes accumulées par le visionnaire de Rozel. On se moquerait de moi, si je m'attribuais un tel privilége. Ce serait en effet me déclarer d'emblée plus clairvoyant que les neuf dixièmes des lecteurs. Cependant la solution que je propose me paraît facile à justifier, et j'ai lieu de penser qu'elle est acceptée par tous ceux qui ont recueilli les révélations de la *bouche d'ombre*. Ou cette nouvelle apocalypse ne signifie rien, n'est qu'un jeu d'esprit, destiné à tourmenter les intelligences naïves, ou elle transforme la doctrine de Pythagore en code pénal. Cette conclusion une fois admise, il reste encore bien des difficultés à surmonter. Les châtimens choisis par l'ombre initiatrice et acceptés par le poète initié sont parfois très mystérieux. Que l'âme de Verrès aille habiter le corps d'un loup, je ne m'en plains pas : c'est un hommage rendu à l'éloquence de Cicéron; mais j'ai beau m'évertuer, je n'arrive pas à comprendre pourquoi l'âme d'une femme criminelle est condamnée à vivre dans le corps d'un cloporte.

J'ai lu et relu ce passage ténébreux sans réussir à en pénétrer le sens, et je crois que bien d'autres ont échoué dans cette courageuse tentative. Ici, la raillerie n'est pas de la sévérité, c'est bien plutôt de l'indulgence. Comment parler sérieusement de cette vision de Rozel? La gravité du ton excite à bon droit l'étonnement de ceux-mêmes qui ont toujours écouté le poète avec une religieuse attention. De temps en temps l'ombre fait une pause, comme si elle doutait de l'intelligence de son auditeur, et l'invite à méditer; puis elle poursuit sa révélation et renouvelle son premier conseil. Le poète, il faut lui rendre cette justice, ne hasarde aucune objection; il écoute d'une oreille docile, il accueille d'un cœur soumis tous les enseignemens de la bouche d'ombre. Qu'a-t-il appris? que nous apprend-il? C'est une question que nous avons le droit de poser. Si un homme de vingt ans imaginait une telle vision, on pourrait n'y voir qu'un exercice préliminaire, une lutte contre la rime destinée à préparer des travaux d'un ordre plus élevé; mais que penser de cette composition, lorsqu'elle est signée par un poète parvenu à la maturité? Il faut que l'auteur des *Contemplations* ait prêté à l'adulation de ses courtisans une oreille trop complaisante. C'est la seule manière d'expliquer l'origine de cette philosophie apocalyptique. Dans le monde où il vit, dans le monde qu'il a créé autour de lui, une image équivaut à une pensée, une comparaison obtient la même autorité qu'une démonstration, une rime à laquelle personne n'avait encore songé monte au rang de théorème. La flatterie est si douce, si enivrante, qu'elle égare les plus fortes intelligences, et je ne serais pas étonné d'apprendre que les révélations de la bouche d'ombre passent, aux yeux de quelques adeptes, pour la première assise d'une

philosophie nouvelle : innocente illusion, confiance touchante, que la discussion ne doit pas même effleurer! Si le cap de Rozel, pour les disciples du poète, n'a pas moins de valeur que le cap Sunium, nous aurions mauvaise grâce à vouloir les détromper. Leur crédulité nous paraît sans danger pour le développement de l'intelligence humaine. Qu'un esprit vigoureux, habitué à vivre dans le domaine de l'imagination, n'ayant jamais cherché à connaître la réalité, encore moins à pénétrer la vérité pure, s'éveille un matin avec la fantaisie de dire aux philosophes : — Vous n'êtes que des enfans, je vais vous dire ce qu'il faut penser, ce qu'il faut croire; vous pâlissez en vain sur les enseignemens laissés par les générations qui nous ont précédés; écoutez et méditez : je suis la lumière, vous êtes les ténèbres; ma parole est un rayon tout-puissant; inclinez-vous, et vos yeux vont se dessiller, et vous jouirez, comme moi, de la vérité pure; — ce n'est pas pour nous un sujet d'étonnement. Plus d'une fois déjà les poètes ont eu de pareils caprices. Tout deviner, tout savoir, sans étude, sans effort, sans tâtonnemens, est une grâce d'état qu'ils s'attribuent depuis longtemps. A quoi bon les troubler dans leur béatitude? Quand j'essaie de réduire à des termes précis la vision de Rozel, ce n'est pas aux poètes que je m'adresse, car je sais d'avance qu'ils ne m'écouteront pas, qu'ils verront en moi un esprit inhabile à comprendre les sublimes révélations. C'est à l'humble foule des esprits vulgaires que ma parole est destinée. Eh bien! dût-on me trouver singulier, je pense que la philosophie ne se devine pas plus que l'histoire. L'antiquité disait : On naît poète, on devient orateur. Qui donc pourrait dire aujourd'hui qu'on naît historien ou philosophe? La connaissance du passé, l'intelligence des vérités éternelles ne se trouvent dans aucun berceau. Les plus heureux génies sont condamnés à l'étude, quand ils veulent raconter les événemens accomplis ou exposer les relations de l'homme avec la Divinité. L'auteur des *Contemplations* est sans doute d'un autre avis, puisqu'il a recueilli et nous transmet *ce que dit la bouche d'ombre*. Il a cru que la philosophie était un don comme la poésie. Sa voix est depuis longtemps écoutée, il s'est donc mis à parler de cosmogonie, des châtimens et des récompenses au-delà de cette vie, sans hésiter un seul instant. Il est utile de dire au public la valeur de cet enseignement. Au point de vue philosophique, il n'y a rien à confirmer, rien à démentir. C'est une rêverie ou plutôt un rêve qui n'a rien à démêler avec la science, et dont la science ne doit pas tenir compte. Au point de vue poétique, la question change de face, et nous avons le droit de reprocher à l'auteur l'obscurité de sa parole. Platon disait : « Le beau est la splendeur du vrai. » Si la poésie, qui se propose l'expression de la beauté, s'enveloppe de nuages, que

devient la pensée de Platon? Qu'elle parle par la bouche d'une ombre ou par la bouche d'un personnage humain, ses devoirs ne changent pas. Pour atteindre à la splendeur, il ne faut pas négliger la clarté. Or la vision du cap Rozel n'est claire pour personne, et si j'ai tenté de l'expliquer, c'est après avoir déclaré que je n'espérais pas en dissiper toutes les ténèbres.

M. Victor Hugo, sans doute pour donner plus de variété à son nouveau recueil, a semé çà et là quelques souvenirs de jeunesse qui ne s'accordent guère avec le ton général des *Contemplations*, et dont le caractère égrillard étonne tous ceux qui ont suivi le développement de sa pensée depuis trente-quatre ans. Il y a dans les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau un épisode charmant que personne n'a oublié, que Camille Roqueplan a retracé dans un tableau plein de grâce, l'épisode des cerises cueillies par les demoiselles Graffenried. Dans ce récit, le mélange de la gaucherie et de la sensualité marque très bien l'âge et la nature de l'auteur. M. Victor Hugo a raconté une aventure du même genre; mais quelle différence dans les deux narrations! Comme le fils de l'horloger de Genève, il reçoit les cerises cueillies par une jeune fille, et, au lieu de s'en tenir au tableau de la réalité, il invoque Virgile, et semble regretter que l'auteur des *Géorgiques* ne lui ait pas transmis ses pinceaux par héritage. Dans un pareil récit, le nom de Virgile produit l'effet d'une note fausse. Le nom qui se présente naturellement, c'est celui de Parny ou de Bertin, et le plus sage était, je crois, de n'invoquer personne. Le nom de Virgile effacé, nous aurions une peinture qui ne serait pas sans attrait, mais qui ferait encore tache dans le nouveau livre de M. Victor Hugo. Certains souvenirs, qui semblent naturellement amenés sur les lèvres d'un homme encore jeune, excitent la surprise lorsqu'ils sont retracés par un homme arrivé à la maturité. Or il n'y a pas un lecteur qui ne sache l'âge de l'auteur, et la cueillette des cerises aurait eu meilleure grâce, racontée par lui vingt ans plus tôt. Ce n'est pas ici une question de pruderie, mais une question d'opportunité.

La pièce adressée à André Chénier, amusante pour ceux qui aiment l'esprit et n'attachent pas grande importance à la raison, étonnerait peut-être l'auteur de *la Jeune Captive*. Les conseils donnés au poète de notre temps par « un bouvreuil qui faisait le feuilleton du bois» ne sont pas précisément d'accord avec les doctrines et les œuvres que M. Victor Hugo appelle en témoignage. André Chénier n'avait jamais rêvé l'alliance de Rabelais et de Dante. S'il est parfois utile, souvent nécessaire, de passer du ton grave au ton familier, *la Divine Comédie* et *Pantagruel* ne pourront jamais inspirer une composition harmonieuse. Dante et Rabelais n'appartiennent pas à la même fa-

mille, et toutes les fois qu'on essaiera de les concilier, on ne produira que des œuvres bizarres, sans grandeur et sans gaieté. Ce n'est pas ainsi que procédait André Chénier. S'il a plus d'une fois emprunté à Régnier la familiarité de son langage, il n'a jamais oublié l'unité morale dans ses compositions, et j'ai tout lieu de croire qu'il n'eût pas approuvé les conseils du bouvreuil.

La Coccinelle serait un charmant enfantillage, si le récit ne se terminait par un jeu de mots qui dépasse les bornes de la puérilité. Saisir sur le cou d'une jeune fille un insecte qui l'effraie et oublier de poser ses lèvres sur son cou, jusque-là tout demeure dans le domaine poétique; mais ajouter que si la bête est de Dieu, la bêtise est à l'homme, c'est un jeu de mots que la prose n'accepterait pas, et que la rime ne peut excuser. Dans une autre pièce, quand les fleurs, les buissons et les oiseaux, en voyant le rêveur, c'est le nom que le poète se donne lui-même, s'effarouchent de sa venue, et qu'un oiseau plus savant que ses compagnons dit à son voisin : « Es-tu bête? il est de la maison, » la surprise du lecteur est mêlée de dépit. M. Victor Hugo, qui a souvent exprimé des pensées très élevées dans une langue sublime, agirait prudemment en renonçant aux jeux de mots. Quand il veut se montrer spirituel, il lui arrive bien rarement de toucher le but. Il a trop souvent renouvelé cette épreuve pour que ses plus fervens admirateurs conservent aucun doute à cet égard. Railler n'est pas son fait, à moins qu'il ne s'élève jusqu'à l'ironie.

Placées dans un autre livre, les pièces dont je viens de parler n'étonneraient personne, et ne soulèveraient aucune discussion; les défauts que je signale passeraient presque inaperçus. Placées dans *les Contemplations*, elles ne peuvent être accueillies avec la même indulgence. On se demande en effet pourquoi le poète, qui les a écrites dans ses jours de jeunesse et de loisir, les rassemble aujourd'hui. Les bagatelles de l'adolescence plaisent encore dans la virilité : quand la première moitié de la vie est déjà franchie, elles n'ont plus le même attrait. Chaque chose a son temps. Les baisers dérobés, les promenades mystérieuses sous les chênes séculaires, les serremens de main, les aveux échangés, les victoires offertes par la passion à l'ingénuité, tous ces thèmes charmans demandent un poète dont le ront n'ait pas de rides. Dès que les tempes se dépouillent, dès que les cheveux grisonnent, bon gré mal gré il faut absolument renoncer à ces divins souvenirs. En dédaignant les conseils du temps, on s'expose à des jugemens sévères. A Dieu ne plaise que j'invite l'auteur des *Contemplations* à ne plus parler des premières années de sa vie! Jamais une telle pensée ne m'est venue. C'est aux premières années de sa vie que nous devons les plus belles pages des *Feuilles d'Automne;* mais dans ce recueil je ne trouve pas une pièce dont le ton

rappelle Parny et Bertin. Les souvenirs d'enfance sont racontés tantôt sous une forme gracieuse, tantôt sous une forme grave, et jamais le goût n'est blessé par une note discordante. Qu'il y a loin de la Pepita des *Feuillantines* à la cueillette des cerises placée sous le patronage de Virgile! Ce rapprochement suffit pour marquer à quel point l'auteur des *Contemplations* s'est trompé en disant à cinquante-quatre ans ce qu'il n'avait pas dit à trente ans. En pleine virilité, il voyait dans l'amour la source du bonheur domestique; il ne le séparait pas des joies, des douleurs et des devoirs de la famille. Je conçois très bien que le poète prenne pour sujet de ses compositions la passion libre, indépendante, affranchie de tout frein : en dehors de la famille, il y a des émotions, des angoisses, des extases dont l'imagination peut tirer parti; mais parler d'amour comme l'amant d'Éléonore, c'est tourner le dos à la poésie. Comment l'auteur des *Contemplations* est-il arrivé à mériter un tel reproche? comment a-t-il pu croire que des vers bien faits, des rimes habilement assorties dissimuleraient le caractère de ses souvenirs, et obtiendraient grâce pour la sensualité de ses pensées? Si les amis qui le visitent ont négligé de lui dire la vérité, ils ont manqué au premier devoir de l'amitié, à la franchise. Les périodes les plus harmonieuses, les images les plus éclatantes ne réussiront jamais à faire d'une robe relevée, d'un corset entr'ouvert une chose poétique dans le sens le plus élevé du mot. Désirer sans aimer est un accident vulgaire, et cet accident ne relève pas de la poésie. Dès que le cœur n'est pas associé au trouble des sens, l'imagination doit renoncer à retracer un tel souvenir, ou si elle tente la peinture d'un tel épisode, il faut qu'elle prenne résolûment les couleurs de Tibulle, de Properce et de Catulle, qu'elle se soumette aux conditions acceptées par la muse païenne, qu'elle peigne hardiment l'amour sensuel, et n'essaie pas de donner le change. Cinthie, Lesbie et Délie ne peuvent inspirer une passion profonde; mais elles séduisent tous les yeux par leur jeunesse, par leur beauté. Si elles n'éveillent aucun sentiment dans le cœur, elles enflamment les sens, et leurs amans trouvent pour les célébrer des paroles ardentes. La cueillette des cerises racontée par l'auteur des *Contemplations* n'a rien de commun avec les élégies brûlantes de Tibulle et de Properce. C'est le désir moins l'ardeur; aussi le poète ne réussit pas à émouvoir.

J'aurais passé sous silence les objections que je viens de présenter, si toutes les fautes d'un esprit éminent ne devaient être signalées. N'oublions pas que M. Victor Hugo est chef d'école. Quand il se trompe, ses disciples empressés ne manquent jamais de doubler, de tripler l'erreur qu'il a commise. C'en est assez pour justifier la vigilance et la sévérité des esprits moins dociles qui voient en lui un

des représentans les plus glorieux, un des interprètes les plus habiles de l'imagination française, sans pourtant ajouter foi à son infaillibilité. S'il n'avait pas conquis par son talent une autorité évidente pour les plus incrédules, nous aurions pu, dans l'examen des *Contemplations*, négliger les pièces qui chatouillent les sens et ne peuvent se comparer aux compositions païennes, qui mettent le désir à la place de la passion sans exprimer une véritable ardeur; mais il s'agit d'un maître qui a rangé sous sa discipline une foule nombreuse et dévouée. Si, lorsqu'il se trompe, personne ne lui dit qu'il s'est trompé, bien d'autres après lui s'engageront dans la même voie. Si la puérilité de *la Coccinelle* n'est pas relevée, nous verrons bientôt la libellule célébrée en strophes amoureuses, répondant à son panégyriste aussi finement que la coccinelle. L'auteur des *Contemplations* exerce une action trop puissante sur les jeunes imaginations pour que nous hésitions à dire toute notre pensée, lorsqu'il nous paraît se fourvoyer. Il y a d'ailleurs dans son nouveau livre assez de pages à louer pour nous dispenser de toute réticence. Il a trouvé pour l'expression de la tendresse paternelle des accens qui retentiront dans tous les cœurs.

Les affections de famille ont inspiré le poète plus heureusement que la polémique et la philosophie. Une fois revenu sur ce terrain, où il avait trouvé *les Feuilles d'Automne*, il a repris toute la vigueur, toute la franchise, toute la spontanéité de son talent. Pour tous ceux qui ont salué le premier épanouissement de son génie, c'est un bonheur d'entendre la voix qui les a charmés il y a vingt-quatre ans. Quand il chante les joies et les douleurs du foyer, les vers abondent sur ses lèvres, les images se pressent et s'ordonnent d'elles-mêmes. Dans les hymnes qui s'échappent de sa bouche, il n'y a pas une ligne qui trahisse l'effort de la pensée. La poésie ainsi conçue est un perpétuel enchantement, et la louange ne coûte rien aux esprits les plus sévères. On écoute, on applaudit, on suit d'une oreille attentive tous les développemens d'un sentiment vrai. Pourquoi le poète, qui avait rencontré en 1832 une mine si profonde et si riche, ne l'a-t-il pas fouillée sans relâche, au lieu d'explorer des terres inconnues? C'est la question que s'adressent les amis sincères de cette puissante imagination, qui auraient voulu la voir demeurer dans le domaine de l'émotion et demander aux cœurs attendris les succès qu'elle a demandés aux esprits étonnés.

Une des plus charmantes pièces du nouveau recueil raconte les visites matinales de la fille aînée du poète. L'ange bien-aimé qu'il a perdu si malheureusement, il y a quelques années, venait chaque jour dans sa chambre avant qu'il ne fût levé. Beauté de visage, vivacité d'intelligence, curiosité de tous les instans, rien ne lui man-

quait. Elle s'asseyait sur son lit, et, après l'avoir comblé de caresses, elle jouait avec ses papiers. Un de ses plus chers caprices était de toucher aux plumes, de tacher d'encre ses doigts roses, de griffonner des lettres impossibles, de barbouiller des figures étranges, et le père bienheureux la laissait faire, et suivait d'un œil radieux tous les griffonnages de sa chère enfant. Aujourd'hui que Dieu l'a rappelée, il se souvient avec amertume de tous ces détails familiers; il console sa douleur en les retraçant avec une fidélité minutieuse. Dans ce récit attendrissant, il n'y a pas une ligne à retrancher. Tous les mots portent coup, toutes les images sont amenées naturellement et choisies avec un goût délicat. Je noterai un trait d'une pureté ravissante : le père en quête de la gloire, déjà enivré par les applaudissemens de la foule, se rappelle qu'il a écrit ses plus beaux vers sur les pages griffonnées par sa fille. Je ne sais rien dans *les Feuilles d'Automne* de plus heureux, de plus vrai, de mieux dit. Tout ce petit tableau est composé avec une exquise habileté. Le babil de l'enfant, son irrévérence pour les poèmes ébauchés, son rire sonore, ses jeux téméraires au milieu des papiers qu'elle ne sait pas encore épeler, les questions qu'elle multiplie, et dont elle essaie de deviner la solution en se penchant sur les yeux de son père, tout est indiqué avec une mesure qui ne laisse rien à désirer; rien de trop, pas une parole oiseuse. Il y a plaisir à parler de telles œuvres; on peut les vanter en toute sécurité, on est sûr de ne jamais regretter son approbation. Simplicité, naïveté, deux sources d'émotion où la poésie contemporaine puise trop rarement. Aussi ne faut-il pas se faire prier pour louer sans réserve les esprits bien avisés qui vont tremper leurs lèvres à ces sources fécondes.

Une autre pièce, qui se rapporte encore à l'enfance de la fille aînée, ne mérite pas de moindres éloges. Ce n'est plus une enfant, ce n'est pas une jeune fille, elle a dix ans. Elle accompagne son père dans ses promenades à la campagne, elle cueille des fleurs, elle bondit dans les prés comme un chevreau, et quand elle a composé son bouquet de bleuets et de coquelicots, elle revient toute fière, et sans savoir le nom des fleurs qu'elle rapporte. Elle écoute le chant des oiseaux et court après les papillons. Elle ne s'arrête pas un instant, et d'une voix argentine elle interroge le père bienheureux, qui ne sait comment contenter sa curiosité, tant elle demande de choses à la fois. Pour peindre ce bonheur sans mélange, cette joie enivrante, M. Victor Hugo a trouvé des vers qui sont sortis du cœur, et que le cœur seul peut juger. De telles délices, racontées dans une langue harmonieuse, sont des trésors sans prix pour les lecteurs qui préfèrent une larme vraie, un souvenir sincère, aux plus savantes combinaisons, et je gâterais cet admirable récit en essayant de

l'analyser. L'image radieuse de cette promenade dans les prés est de celles qui ne s'effacent pas. La nuit vient, les derniers rayons du soleil couchant dorent l'horizon. Le père ramène sa fille à la maison, il trouve ses enfans groupés sur le perron près de leur mère, et la journée s'achève dans l'orgueil et dans la joie. La fille aînée, que le poète pleure aujourd'hui, parle de ses frères et de ses sœurs avec un accent de protection qui ne s'invente pas, et qu'il faut avoir entendu pour tenter de le reproduire. Quand elle croit son père endormi, elle monte l'escalier à pas de loup, et si elle le trouve à demi éveillé, elle veut renvoyer les enfans qui font trop de bruit sous sa fenêtre et l'empêchent de se rendormir. Elle se donne avec eux des airs maternels. M. Victor Hugo, en feuilletant le livre de sa jeunesse, a retrouvé tous ses jours de bonheur; il les a transcrits d'une main fidèle, et je crois pouvoir affirmer qu'il n'a rien ajouté à ses souvenirs. Si jamais scène fut dessinée d'après nature, c'est à coup sûr celle que je viens d'indiquer. Ici l'art disparaît et la tendresse parle seule, ou plutôt c'est l'art suprême, celui qui s'efface, que les yeux les plus clairvoyans ne réussissent pas à deviner, et qui témoigne, par sa discrétion même, toute l'étendue de sa puissance. Il y a dans l'affection paternelle bien des enfantillages; mais lorsque la poésie s'empare de cette donnée et la traite simplement, elle ne peut manquer d'éveiller dans toutes les âmes des souvenirs joyeux ou de cruels regrets, et M. Victor Hugo, en retraçant l'enfance de sa fille aînée, a prouvé une fois de plus que la famille offre à l'imagination des thèmes aussi nombreux, aussi riches que la passion la plus ardente. La lecture de ces pages rajeunit l'intelligence et lui fait oublier toutes les questions d'école. En présence de l'émotion, tous les systèmes s'évanouissent. Quelques principes que l'on défende, on les oublie volontiers, quand on est attendri. Il y a dans le sourire d'un enfant tant de charme et de grâce, que le poète a gagné sa cause dès qu'il en trace l'image en vers fidèles et naïfs.

Les poignantes élégies inspirées à M. Victor Hugo par la mort de sa fille n'ont pas à mon sens la même valeur que les souvenirs dont je viens de parler; mais avant d'aborder l'examen de ces élégies, je suis heureux de louer sans réserve une pièce qui appartient au même ordre d'idées, quoiqu'elle ne rappelle pas à la mémoire un deuil de famille. *Le Revenant* est un tableau touchant, que les femmes jugeront mieux que nous, et qui s'adresse aux sentimens les plus délicats. Pour raconter dignement cette douleur et cette consolation, il faudrait parler une langue faite de larmes et de caresses. Une mère a perdu son enfant, un enfant qu'elle avait nourri de son lait, beau, vermeil, radieux, le rêve de toutes ses nuits, la joie de toutes ses journées. Dieu lui a retiré le trésor qu'il lui avait donné. Sa raison s'égare, sa douleur s'exalte jusqu'à la folie. Jeune encore, elle

devient mère une seconde fois. En voyant le nouveau-né, elle est prise d'une étrange terreur, d'une aversion mystérieuse pour le fruit de ses entrailles qu'elle devrait bénir. Elle se dit qu'elle ne peut l'aimer sans affliger l'enfant qui dort dans le cercueil. Elle n'a qu'une pensée dont aucune voix ne peut la détourner; ni caresses ni prières ne calment sa raison. Si j'aimais celui que Dieu m'envoie, que dirait celui que j'ai perdu? Il serait jaloux, et pour ne pas irriter le mort, elle repousse le vivant. Mais Dieu, qui l'avait si sévèrement éprouvée, lui envoie une vision consolante. Une voix mystérieuse, qu'elle peut seule entendre, lui dit à l'oreille : Ne pleure pas. C'est moi que tu croyais avoir perdu, moi qui suis revenu. Les anges qui m'avaient emmené au ciel m'ont ramené sur la terre pour sécher tes larmes. Et la mère, docile à cette voix, retrouve son bonheur tout entier : elle n'a pas perdu son premier enfant, Dieu ne voudrait pas la tromper, et d'où viendraient les paroles qu'elle a entendues, si elles ne venaient de Dieu? Il y a dans *les Orientales* une pièce dont je n'entends pas contester la valeur et qui jouit d'une grande popularité, *les Fantômes*, où le poète a retracé la mort d'une jeune fille au sortir du bal. Je mets *le Revenant* au-dessus des *Fantômes*, et voici pourquoi. *Les Fantômes* se recommandent par l'abondance et l'éclat des images, mais le poète ne laisse rien à deviner; il exprime en son nom tous les sentimens qu'il éveille. Dans *le Revenant*, il procède autrement, et je l'en remercie. Il dessine, il indique, il n'achève pas. La sobriété de la parole ajoute à l'intérêt du récit. Le lecteur achève ce que le poète a commencé. Et quand je parle ainsi, je ne veux pas dire que cette pièce soit une ébauche; mon intention est de marquer l'intervalle qui sépare une pensée révélée dans une langue à la fois concise et harmonieuse — d'une pensée développée dans une langue sonore et prodigue. Dans *le Revenant*, tout n'est pas dit, le poète sous-entend une partie de ce qu'il pourrait dire; dans *les Fantômes*, il ne s'arrête pas toujours à temps, et gâte parfois ses plus belles strophes par une strophe inutile.

Dans l'expression de sa douleur, M. Victor Hugo n'est pas aussi heureux que dans l'expression de sa joie; il vise trop haut et touche rarement le but. Pour tout dire en un mot, il abuse de l'infini. La dernière pièce de son recueil : *A celle qui est restée en France*, prouve surabondamment ce que j'avance. Je ne veux, je ne dois parler de cette composition qu'avec une extrême réserve. Les larmes d'un père désespéré, qui a perdu son plus cher trésor, n'appartiennent pas à la discussion; ce serait les profaner que de les compter. Cependant on me permettra de blâmer le mélange perpétuel des images matérielles et des idées empruntées au spiritualisme chrétien. Quand le poète, en souvenir d'un usage pieux, veut couvrir ses cheveux de poussière, il vaudrait mieux pour lui ramasser la poussière du chemin

que de s'adresser au ciel pour lui demander de la poussière d'étoiles! De telles métaphores n'agrandissent pas la tristesse, et surprennent sans émouvoir. Que la pensée du ciel se mêle à nos douleurs, que l'espérance de la résurrection, l'idée d'une réunion future, nous consolent et nous affermissent dans l'épreuve, c'est une donnée que la poésie peut développer; mais l'image que je viens de rappeler n'a rien de chrétien, et n'éveille dans l'âme aucun écho. La pièce adressée à Charles Vacquerie, qui est mort en voulant sauver la fille du poète, serait plus touchante à coup sûr, si M. Victor Hugo eût exprimé sa pensée avec plus de simplicité. Le début de la première strophe, répété dans les strophes suivantes, donne à cette élégie quelque chose de pompeux, qui ne s'accorde pas avec le souvenir de la morte. — Il ne sera pas dit que je n'aurai pas honoré ton courageux dévouement, — voilà le thème que le poète a choisi. Ne valait-il pas mieux supprimer cet exorde et raconter les efforts désespérés du hardi nageur luttant contre les flots pour sauver sa compagne bien-aimée? Je n'insiste pas, car je craindrais de blesser le goût en essayant de le défendre. Les principes les plus vrais, les plus évidens, ne peuvent être invoqués en pareille occasion. Les questions d'habibileté disparaissent devant l'immensité de la douleur. J'aime mieux louer la pièce qui raconte le bonheur du poète à Villequier, entre sa fille et son fils d'adoption. Là tout est spontané, rapide, persuasif; l'amour conjugal s'embellit de la splendeur de la nature, et la nature elle-même emprunte à cet amour une splendeur nouvelle. Les forêts prêtent leur ombrage aux entretiens mystérieux; les oiseaux témoins des mutuels épanchemens, des chastes baisers, s'associent par leur gazouillement à la joie des jeunes époux. Jamais le poète n'a mieux dit ce qu'il voulait dire, jamais il n'a mieux compris où commence, où finit le domaine de l'imagination. Pas une couleur crue, pas un ton criard. Toutes les strophes sont appelées l'une par l'autre, et s'enchaînent dans un chœur harmonieux. J'ai lu et relu cette pièce, et je me demandais à chaque page comment l'auteur de ce tableau si émouvant et si pur avait pu recueillir *ce que dit la bouche d'ombre*. On dirait que ces deux pièces si diverses n'appartiennent pas à la même intelligence; mais le souvenir d'une conception énigmatique ne doit pas arrêter sur nos lèvres la louange appelée par une conception radieuse.

Les Contemplations marquent-elles un progrès dans la carrière lyrique de M. Victor Hugo? C'est là une question que nous ne pouvons éviter, à laquelle nous répondrons sans embarras. Toutes les pages consacrées aux affections de famille peuvent se comparer aux meilleures pages signées de son nom depuis trente-quatre ans. Il n'y a rien dans *les Feuilles d'automne* qui s'élève au-dessus du *Revenant* et de *Villequier*. A l'âge de cinquante-quatre ans, l'auteur a gardé

toute la vigueur, toute la franchise d'expression qui nous émerveillaient en 1832. Dans le domaine de la vraie poésie, je veux dire dans le domaine du sentiment et de la rêverie, il ne s'est pas montré supérieur à lui-même, mais il n'a pas fléchi, et cet éloge, répété par des milliers de bouches, est une gloire assez belle pour contenter son ambition. J'ai dit ce que je pense de la partie philosophique du nouveau recueil, et je crois avoir justifié mon opinion. La partie polémique est un hors-d'œuvre. Toutes ces prémisses préparent une conclusion que chacun a pressentie : pour faire des *Contemplations* un livre que les femmes liraient et reliraient avec délices, que les hommes de goût étudieraient avec admiration, il faudrait les émonder comme un taillis trop touffu. A cette condition, *les Contemplations* deviendraient, pour la génération présente et pour les générations prochaines, une des œuvres les plus intéressantes de la poésie moderne. Quelles branches faudrait-il couper pour rendre à la sève toute son énergie? Je ne voudrais pas prendre sur moi de le dire, mon goût pourrait ne pas s'accorder avec le goût des lecteurs. Cependant je pense que les moins exigeans demanderaient le sacrifice d'un tiers. Le poète s'y résignerait-il? embrasse-t-il dans une même affection tous les fruits de sa pensée? renoncerait-il sans regret à ses ébauches philosophiques? Ces questions ne sont pas de ma compétence et dépassent ma pénétration. Je me contente de les poser; mais ceux qui aiment le talent de M. Victor Hugo, ceux qui l'admirent, ceux qui recueillent avidement chacune de ses paroles et voient en lui un des maîtres les plus habiles de l'art contemporain, doivent souhaiter que notre vœu s'accomplisse. Si l'on retranchait des *Contemplations* toutes les pages qui ne relèvent ni de l'émotion ni de la rêverie, la puissance de cette nature privilégiée se révèlerait dans toute sa splendeur. Les pages dont je demande le sacrifice sont à la poésie ce que la brume est à la lumière. Le poète n'a qu'un mot à dire, et la brume se dissipera. Nous jouirons librement de sa pensée, les images éclatantes, qu'il choisit avec tant de bonheur, arriveront jusqu'à nos yeux dans toute leur pureté. Ce n'est pas un conseil qu'il s'agit de suivre, c'est une prière qu'il s'agit d'exaucer. Dire à l'auteur des *Contemplations* que toutes les pages de son nouveau recueil ont la même valeur, offrent le même intérêt, qu'il n'en faut pas retrancher une seule, c'est le moyen le plus sûr d'entamer l'autorité de son nom. Ceux qui éprouvent pour lui une sympathie sincère ne peuvent hésiter. Il est assez riche pour sacrifier quelques milliers de vers : en se rendant au vœu de ses meilleurs amis, il n'a pas à redouter l'indigence.

En lisant les dernières paroles que je viens d'écrire, j'espère que le lecteur ne se méprendra pas sur mes intentions. On m'accusait ces jours derniers d'insulter Pindare en exil; je ne veux pas descendre

jusqu'à repousser une telle injure. Je parle de M. Victor Hugo avec la déférence qu'il mérite, mais en même temps avec la franchise qui est due aux forts. Que les faibles demandent l'indulgence comme un encouragement, à la bonne heure. Quant à ceux qui ont conquis depuis longtemps une légitime renommée, ils ne peuvent réclamer que la vérité, et doivent l'accepter tout entière. Si la flatterie donne à ma franchise le nom d'envie, je ne m'en inquiéterai pas. Si je prends la plume, c'est pour exprimer ma pensée, et non pour la déguiser. Que cette habitude passe aux yeux de bien des gens pour une singularité de mauvais goût, je le conçois; qu'ils me permettent de n'y pas renoncer. J'aurais pu, après avoir lu *les Contemplations,* ne rien dire des pages que je désapprouve et louer celles que j'aime, laisser croire que j'admire tout sans restriction, sans exception, dans ce livre qui nous vient de l'exil : sans doute mon silence sur les pages qui me déplaisent aurait rallié de nombreux suffrages. Il m'a semblé qu'une telle conduite manquait de dignité, qu'il valait mieux dire toute ma pensée, que c'était la meilleure manière d'honorer le poète. Me suis-je trompé?

La première fois que j'ai parlé de M. Victor Hugo, j'étais animé des mêmes sentimens qu'aujourd'hui. Je soumettais ses conceptions à l'épreuve de l'histoire et de la philosophie. Je marche dans la route que j'ai choisie, et je crois que cette route est la bonne. Les colères que j'ai soulevées ne changent pas les termes de la question. Il y a dans la recherche de la vérité, dans l'expression des sentimens qu'un livre éveille dans notre âme, un attrait que les reproches les plus injustes ne peuvent abolir.

Je ne demande pas au lecteur d'accepter mes jugemens comme la vérité même. Pourvu qu'il ne doute pas de ma sincérité, mes vœux ne vont pas au-delà. Il y aurait peut-être plus d'habileté à flatter les grandes renommées : je le crois volontiers; mais je ne comprends pas la dignité sans la franchise, et c'est là tout le secret de ma conduite. Je n'ai pas grand mérite à faire ce que je fais. Ce qu'on nomme chez moi singularité, amour du scandale, n'est qu'un entraînement auquel je m'abandonne, et que j'ai de bonne heure renoncé à combattre. La franchise ne me coûte rien; le mensonge, l'adulation me brûleraient la bouche. Sans les attaques auxquelles je suis en butte, je n'aurais jamais songé à entretenir le public de la position que j'ai prise dans la discussion littéraire, et j'espère qu'il ne verra pas dans ma défense une preuve d'orgueil. Je ne dois parler qu'avec modestie du travers qu'on me reproche, et que je n'élève pas au rang de vertu.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1856.

Le monde ne se remet pas en un instant d'une secousse qui a duré plusieurs années, et qui a fait passer l'Europe par une des épreuves les plus décisives de ce siècle. Cet ébranlement d'une grande crise, à la suite d'une longue paix, laisse des traces profondes dans toutes les relations, dans toutes les situations, même quand la cause première de l'anxiété universelle a disparu, même quand la guerre n'est plus là, toujours présente aux imaginations par les sacrifices qu'elle impose, et plus menaçante encore par ses redoutables éventualités. Il est vrai, le congrès de Paris a eu l'heureuse fortune, due à la sagesse des plénipotentiaires, de faire tomber les armes des mains des combattans. Convoqué pour résoudre un des problèmes les plus épineux de la politique contemporaine, il a atteint, dans la mesure des choses possibles du moins, le but désigné à ses efforts : il a marqué son passage par le traité du 30 mars; mais cette œuvre de la diplomatie une fois débattue et signée, il y a tout un travail d'apaisement et en quelque sorte de réorganisation qui ne s'accomplit que peu à peu. Il reste bien des questions qui forment le complément de la guerre et de la négociation, qui sont la moralité de l'une et de l'autre. Quelle influence cette paix va-t-elle exercer sur la politique générale? dans quelles conditions nouvelles place-t-elle l'Europe au point de vue des rapports des peuples et des alliances des gouvernemens? A côté des problèmes qu'on peut considérer comme résolus, n'y a-t-il pas d'autres problèmes qui s'élèvent, et qui deviennent les élémens essentiels de cet ordre nouveau? Ce sont là les questions qui naissent inévitablement au lendemain des grandes luttes, et sur lesquelles chaque jour jette quelque lumière nouvelle par la divulgation successive des faits aussi bien que par l'expression de la pensée des gouvernemens et par les commentaires des assemblées délibérantes. Les actes du congrès, livrés complétement au public, sont venus dévoiler toutes les parties de cette longue négociation, et si

la vivacité de la discussion a été adoucie pour qu'il ne restât point de traces d'irritations passagères, ainsi que l'a dit lord Clarendon, il est facile d'apercevoir du moins tout ce qu'il y a eu de sérieux parfois dans ces débats intérieurs de la diplomatie. Le parlement britannique a abordé cette question de la paix, et en définitive la politique de l'Angleterre et de la France, les stipulations du 30 mars, vigoureusement soutenues par lord Palmerston et lord Clarendon, sont sorties intactes des controverses des partis, d'ailleurs peu hostiles. Le parlement sarde à son tour a eu ses discussions, où le président du conseil, M. de Cavour, a exposé la participation du Piémont aux conférences, principalement en ce qui concerne la question italienne. Évidemment c'était là le grand, l'unique but pour le cabinet de Turin. Le parlement de Bruxelles lui-même enfin est intervenu au nom de la Belgique, dont le nom avait été prononcé à l'occasion des excès de la presse. Ainsi de toutes parts l'œuvre du congrès de Paris a été commentée, scrutée, interrogée dans son esprit et dans ses conséquences. Chacun y a vu naturellement ce qui était fait pour le toucher. Quel que soit l'avenir promis à cette œuvre, il est certain du moins que dès ce moment elle est l'expression visible d'une transformation graduelle dans la politique générale de l'Europe et dans la situation respective des diverses puissances mises en contact par les armes ou par les négociations.

Ce traité, qui vient d'être signé, peut être en effet envisagé sous plus d'un aspect. Il peut être observé dans ce qu'il dit explicitement et dans ce qu'il indique, dans son texte et dans son esprit. Considérée au point de vue de la question même qui a mis les armes dans les mains de l'Occident, la paix de Paris a pour premier mérite de constituer, si l'on peut ainsi parler, la défense de l'empire ottoman. Sans imposer aucun sacrifice d'honneur à la Russie, elle lui fait accepter en quelque sorte un désarmement d'ambition; elle suspend l'essor de cette politique conquérante qui depuis plus d'un siècle agite et menace l'Orient. Les moyens d'agression matérielle, elle les neutralise par un système de mesures préservatrices. Aux moyens d'influence religieuse et morale elle oppose une barrière de la même nature, des réformes bienfaisantes, une grande tentative de régénération intérieure en Turquie. Aux priviléges d'un protectorat exclusif et dominateur, elle substitue une protection collective exercée dans un esprit généreux et libéral. A côté des forces que conserve le tsar, elle place une force européenne. Sans s'aveugler sur la Turquie, l'Occident veut la faire vivre. Manquait-il encore une garantie à cet ensemble de stipulations soigneusement calculées? Cette garantie dernière, qui assure toutes les autres, est inscrite dans le traité particulier que la France, l'Angleterre et l'Autriche ont signé le 15 avril 1856, traité en vertu duquel les trois puissances s'engagent solidairement à considérer comme un cas de guerre toute violation des arrangemens auxquels se lie aujourd'hui la paix générale. Ce n'est point un acte d'hostilité contre la Russie; c'est une conséquence du traité du 2 décembre 1854, une manifestation de plus de l'alliance des trois états, survivant aux causes qui l'ont produite et restant comme la garantie des résultats acquis. La paix, on le voit donc, crée tout un ensemble de points défensifs autour de l'indépendance de l'empire ottoman, et, sous ce rapport, l'œuvre du congrès de Paris est le couronnement naturel de

la lutte soutenue en commun par la France et l'Angleterre. Mais ce n'est pas seulement l'Orient qui est transformé dans ses conditions d'existence; le grand, le sérieux résultat de ces deux années de guerre, c'est d'avoir modifié profondément tous les rapports généraux des états, d'avoir laissé la place libre pour des combinaisons nouvelles, et d'avoir du même coup atteint la Russie dans sa prépondérance en Orient et dans la situation démesurée qu'elle avait prise en Europe. Il n'est point douteux que la Russie s'était singulièrement agrandie depuis le commencement de ce siècle. Elle n'avait pas seulement acquis des territoires qu'elle a invariablement conservés depuis; elle avait su s'attribuer surtout une position politique et morale considérable, et tandis que les nations occidentales se débattaient dans leurs révolutions et dans leurs querelles, elle se concentrait dans son mystère et dans son unité, jouant merveilleusement son rôle, assouplissant sa politique à toutes les nécessités d'une ambition persévérante. Les rivalités de la France et de l'Angleterre ont servi à rehausser sa puissance aussi bien que les révolutions du continent. Les premières lui permettaient de poursuivre sans dévier l'accomplissement de ses desseins en Orient; les révolutions avaient pour effet singulier de la constituer gardienne de l'ordre européen. Elle était l'âme de cette alliance du Nord qui a survécu, même quand la sainte-alliance n'a plus existé. Son influence s'étendait partout en Allemagne; elle pénétrait dans tous les conseils et devenait une sorte d'arbitre paternel entre les états germaniques. Lorsque les événemens de 1848 éclataient, ce rôle s'agrandissait encore. Restée seule intacte au milieu d'un ébranlement universel, la Russie apparaissait un moment comme la dernière ressource de la conservation sociale. Elle venait en aide à l'Autriche pour l'empêcher de disparaître, elle appuyait ceux qui chancelaient; elle intervenait avec autorité entre le gouvernement de Vienne et la Prusse pour faire tomber les armes de leurs mains. Cette alliance du Nord subsistait il y a trois ans encore. L'idée de la puissance russe était passée véritablement à l'état de fanatisme dans l'esprit de l'empereur Nicolas. Le dernier tsar s'était tellement accoutumé à ne point rencontrer de résistance, à dicter ses volontés, à braver même impunément les nations de l'Occident, qu'il put croire le moment venu de frapper un grand coup. Il tenta l'entreprise, mais ce fut l'heure du réveil.

Qu'on examine aujourd'hui la situation que la guerre a créée en Europe et la place qu'elle fait à la Russie. Cette place n'est point sans grandeur évidemment, elle peut suffire à une ambition même considérable; mais il y a de moins pour la Russie le prestige d'une puissance irrésistible. L'Allemagne n'est point sans doute hostile à sa redoutable voisine; seulement elle a moins d'enthousiasme, les cabinets se sont refroidis, et il est bien clair maintenant que si la politique russe n'a rien à craindre de l'Allemagne, elle n'a rien à en attendre. Au lieu de l'alliance du Nord, il n'y a plus que des rapports difficiles et problématiques. La Russie garde visiblement le souvenir de la conduite de l'Autriche, qu'elle considère comme une défection après les services rendus par elle à cet empire. L'Autriche, de son côté, ne peut méconnaître l'impossibilité de renouer avec Saint-Pétersbourg, et c'est là sans doute la raison du prix qu'elle a attaché à signer le traité du 15 avril, dont la pensée lui appartient plus particulièrement. Quant à la Prusse, par-

tagée entre des craintes diverses, elle se trouve avoir coopéré au désarmement de la Russie, sans être intimement rattachée aux puissances occidentales, et sans être sûre de ses rapports avec l'Autriche. Cet accord des trois états, dont s'est si longtemps servi le cabinet de Pétersbourg, n'existe donc plus, on peut le dire. Enfin, dans la Baltique, le traité signé entre la Suède, la France et l'Angleterre est une nouvelle barrière, d'autant plus efficace, que la Suède est désormais intéressée à ne point séparer sa cause de la cause européenne. Cette situation nouvelle a sans doute son côté pénible pour le tsar, et toutefois elle a aussi son avantage. Elle débarrasse d'abord la Russie de cette espèce de pontificat assez gênant dont l'avait investie l'empereur Nicolas. L'empire des tsars redevient simplement une puissance de premier ordre renfermée dans ses limites naturelles. Ses rapports avec les grands états germaniques changent de nature, il est vrai; mais en définitive cette alliance a été souvent plus onéreuse que profitable à la Russie. Le seul avantage qu'y pût trouver la Russie, c'était de pouvoir réaliser ses projets en Orient en échange de l'appui qu'elle prêtait à la Prusse et à l'Autriche. Or il est bien clair désormais que ces projets rencontreront toujours une coalition invincible, et que l'Autriche ne paiera jamais à ce prix une alliance, même intime, avec le cabinet de Pétersbourg. Par le fait, la Russie reste libre dans ses mouvemens, dans le choix de sa politique, n'ayant à consulter que ses convenances et ses intérêts pour nouer des alliances nouvelles.

Si on l'observe bien, tel est l'état de l'Europe après ces deux années de guerre. La Russie reste non pas diminuée précisément, mais désarmée et convaincue peut-être de l'utilité qu'il y a pour elle à songer avant tout à son développement intérieur. Les combinaisons diplomatiques qui créaient au nord une force toujours menaçante n'existent plus. La France sort de la lutte victorieuse, après avoir inspiré à tous les peuples l'idée de sa puissance et de sa modération; elle a conquis de nouveau le prestige des grands succès militaires, sans dépasser les plus strictes limites de la prudence politique. Au lieu des coalitions sourdement entretenues sur le continent, la seule force constituée en Europe est l'alliance de l'Angleterre et de la France, — alliance à laquelle on ne pouvait croire, que la guerre a rendue intime, et qui a certainement assez de raison d'être pour ne se point démentir dans la paix. Le bon accord des deux puissances éclate dans tous les protocoles des négociations; lord Clarendon le confirmait l'autre jour dans le parlement anglais. La France et l'Angleterre se sont trouvées en parfaite intelligence sur tous les points que le congrès a eu à débattre : le règlement de la question d'Orient d'abord, la proclamation d'un nouveau droit maritime qui garantit l'inviolabilité des neutres, les affaires d'Italie évoquées au dernier instant comme un des élémens les plus graves de la situation nouvelle où se place aujourd'hui l'Europe.

Ce n'est donc point sur un objet spécial que s'est concentrée l'attention du congrès de Paris. En réalité, la question de la guerre une fois résolue, les plénipotentiaires ont passé une sorte de revue des principales affaires qui à des degrés divers peuvent intéresser le repos de l'Europe : l'état de la Grèce, la question italienne, les abus de la presse en Belgique. Le protocole du 8 avril révèle ou indique du moins ce qui a eu lieu au sein du con-

grès. C'est M. le comte Walewski qui a pris l'initiative sur ces divers points; mais par le fait, en ce qui touche l'Italie d'abord, on sent bien que le principal débat était entre les plénipotentiaires autrichiens et les plénipotentiaires sardes, et comme les représentans de l'empereur François-Joseph ont déclaré n'avoir point d'instructions de leur souverain à ce sujet, toute discussion devait être sans issue. La question reste donc entière, et même, si elle a été pendant quelque temps éclipsée par les affaires d'Orient, elle semble prendre aujourd'hui une gravité nouvelle. Les discussions qui viennent d'avoir lieu dans le parlement de Turin ne sont point de nature à en amoindrir l'intérêt. M. de Cavour a exposé avec une singulière netteté la politique du Piémont dans le congrès. Sa pensée, ses propositions, et de plus ses actes, ont été à peu près unanimement approuvés par le parlement, après de brillans discours prononcés par M. Mamiani dans la chambre des députés, par M. d'Azeglio dans le sénat.

Au fond, voici les faits simplement exposés : plusieurs états de l'Italie sont dans une situation des plus dangereuses, que personne n'a sérieusement contestée. L'occupation étrangère est en permanence à Rome, dans les Légations, à Parme. Si les armées étrangères se retirent, il n'est point douteux que la révolution ne tardera pas à éclater, et que la démagogie reprendra possession de ces contrées; d'un autre côté, la présence d'une force étrangère ne sert qu'à entretenir le trouble dans les esprits, à alimenter les passions révolutionnaires. Enfin, en présence de ces deux faits également redoutables, le danger d'une explosion et la permanence de l'occupation autrichienne dans les états voisins, le Piémont a le droit de s'inquiéter. Quel est le remède à cet état de choses? C'est ce que M. de Cavour a entrepris de chercher. Deux pièces caractérisent la participation du plénipotentiaire sarde aux discussions qui ont eu lieu dans le congrès sur les affaires italiennes. Avant que le congrès ne se fût occupé de cette question, le chef du cabinet de Turin communiquait aux gouvernemens de la France et de l'Angleterre une note verbale où il proposait la sécularisation des Légations et leur organisation sous une forme semi-indépendante comme moyen de pacifier le pays et de mettre un terme à l'occupation étrangère. Lorsque l'impossibilité d'arriver à une solution a été reconnue, M. de Cavour a remis aux cabinets de Londres et de Paris une seconde note, où il expose tous les dangers de ce résultat négatif, la gravité croissante de la situation de l'Italie et les devoirs qui peuvent en découler pour le Piémont dans l'intérêt de sa sécurité. Ces deux documens, disons-nous, caractérisent la politique piémontaise dans les conférences, et laissent entrevoir l'attitude que le cabinet de Turin est décidé à prendre. M. de Cavour ne tenait point sans doute essentiellement à ses propositions au sujet des Légations; elles n'avaient à ses yeux qu'une importance secondaire, et elles pouvaient subir toutes les modifications possibles. Ce que voulait avant tout le plénipotentiaire sarde, c'était faire reconnaître le droit du cabinet de Turin à parler au nom de l'Italie, et montrer aux yeux des Italiens le Piémont prenant en main leurs intérêts, après avoir acheté de son sang le droit de se faire entendre dans les conseils de l'Europe. M. de Cavour avait une autre pensée. En abordant lui-même la question italienne, il voulait l'arracher aux mains de la révolution pour

la mettre dans celles du parti conservateur, qui garde l'espoir de régénérer le pays sans passer encore à travers les épreuves de l'anarchie. Il croyait qu'amener les gouvernemens européens à intervenir, à faire quelque chose pour le bien de l'Italie, c'était diminuer l'influence des partis violens. C'était un calcul habile et hardi, et peut-être les plénipotentiaires autrichiens, en refusant d'entrer dans toute discussion, ont-ils servi ce calcul. Ils ont autorisé M. de Cavour à dire dans sa note que l'Autriche n'avait pas même voulu accepter l'examen des moyens propres à remédier à l'état de l'Italie. Quoi qu'il en soit, le Piémont a pu se faire écouter au nom de l'Italie; il a fait entendre sa voix à la péninsule entière. C'est certainement une situation favorable qu'il doit à la guerre. On ne peut se dissimuler cependant que cette situation a ses périls, et qu'après la hardiesse il y a pour le Piémont un autre devoir : c'est celui de la modération. Qu'il n'aime point l'Autriche, soit, — l'Autriche le sait sans nul doute; mais il y a une limite au-delà de laquelle la politique du cabinet de Turin deviendrait une périlleuse chimère, et M. de Cavour est assez habile pour éviter le piége.

Quant à la partie des conférences qui concerne les abus de la presse en Belgique, cet incident a semblé sur le point de prendre des proportions singulières. Des interpellations ont eu lieu dans le parlement de Bruxelles, et le ministre des affaires étrangères, M. le comte Vilain XIIII, a déclaré avec une solennité particulière que le cabinet ne consentirait *jamais* à un changement dans la constitution. Cependant les paroles du ministre des affaires étrangères de la Belgique étaient plus simples et plus sages que des commentaires trop prompts ne le laissaient croire. M. le comte Vilain XIIII était très fondé à dire que rien ne lui avait été notifié, et c'est ce qui paraît être encore la vérité. Seulement peut-être aurait-il mieux valu alors ne point annoncer qu'on avait déjà rédigé une réponse. De plus, le ministre des affaires étrangères belge a bien déclaré qu'il ne consentirait *jamais* à un changement dans la constitution; mais dans une note du journal officiel il se réserve le droit de proposer des modifications dans la loi sur la presse. En y regardant de près, un peu de calme n'eût-il pas été plus utile qu'une émotion trop prompte? Par le fait, il ne serait point impossible que cet incident ne finît par exercer quelque influence sur les élections qui auront lieu prochainement en Belgique. Il se pourrait bien que le parti catholique eût quelque avantage, que le cabinet actuel, trop engagé par ses paroles, se retirât, et qu'un ministère nouveau, présidé par M. de Muelenaere, vînt, dans les limites tracées par la constitution, proposer quelques mesures législatives pour réprimer les excès de la presse. Le meilleur remède encore, ce serait que la presse, éclairée enfin, se réprimât elle-même, et ne mît pas ses passions en balance avec les plus sérieux, les plus légitimes intérêts.

Le premier effet du rétablissement de la paix en Europe a été de suspendre ce travail universel d'armement poursuivi jusqu'au jour où les négociations ont laissé apparaître quelque lueur favorable. En France, comme en Angleterre et en Russie, la même pensée s'est traduite par des actes semblables. Diverses mesures sont venues ramener notre armée à un chiffre plus régulier et surtout moins dispendieux, supprimer des régimens dont la création avait été nécessitée par la guerre, réorganiser quelques autres corps dans

des conditions nouvelles. En ce moment encore, l'effectif militaire demandé pour l'année courante est diminué, de même que des contingens des années antérieures ont été renvoyés dans leurs foyers. C'est une conséquence de la paix, qui étendra nécessairement son influence sur l'ensemble de la situation politique et économique du pays. S'il est du reste un trait de nature à caractériser le moment où nous vivons, c'est le contraste qui n'a cessé de régner entre le bruit, l'éclat des affaires extérieures dans ces derniers temps et le calme uniforme de la vie intérieure, — contraste rendu en quelque sorte plus sensible par le développement simultané de ces deux ordres de faits, les délibérations diplomatiques du congrès et la session législative. Les travaux législatifs se sont effacés devant l'œuvre du congrès, qui a été un moment la grande assemblée délibérante de l'Europe. Ce n'est pas cependant que dans le cours de cette session il ne se soit produit diverses questions qui touchent à des intérêts de plus d'un genre, et même à des faits de la vie politique. Le corps législatif, qui est réuni depuis le mois de mars, a eu à délibérer sur plusieurs lois d'une certaine importance économique. La première loi proposée à son vote et adoptée en effet a été l'établissement d'une taxe municipale sur les voitures. Une disposition semblable devait réveiller toutes les contradictions sur les différentes natures d'impôts. Établir une contribution sur les voitures, c'est-à-dire sur le luxe, n'était-ce pas entrer dans la voie des impôts somptuaires? Et de plus, en prétendant atteindre le luxe, ne risquait-on pas d'atteindre l'industrie elle-même, le travail? On pouvait objecter d'un autre côté que cette mesure, qui n'est point absolument nouvelle, n'avait d'autre résultat que d'égaliser une taxe déjà payée par certaines catégories de voitures, et que dans tous les cas un impôt, qui est sans doute une charge comme tous les impôts, mais qui ne peut jamais dépasser des limites assez restreintes, n'est point propre à diminuer le nombre des voitures. La nécessité de créer des ressources nouvelles pour la ville de Paris a été un argument en faveur de la taxe, qui est sortie facilement victorieuse de la discussion et a été législativement ratifiée.

Une autre loi plus récemment votée se distingue par un caractère particulier, par ses rapports étroits avec tous les intérêts agricoles et industriels du pays. C'est un remaniement des tarifs de douane. Le gouvernement, depuis quelques années, on le sait, a rendu successivement divers décrets qui diminuent les droits d'entrée sur certains objets de consommation ou d'industrie. Il a pris ces mesures souvent sous le coup d'une nécessité impérieuse, en présence de besoins économiques qui demandaient une satisfaction. Des dégrèvemens de ce genre ont été opérés sur les céréales pour faire face à une crise prolongée des subsistances. Des diminutions ont été faites également sur les laines, les fers et autres matières. Ces divers décrets, qui se sont succédé pendant plusieurs années, qui ont pu être expérimentés, il s'agissait de les coordonner, de les dégager de ce qu'ils pouvaient avoir de transitoire et de leur donner un caractère plus permanent en les transformant en loi. C'était là l'objet de la mesure proposée par le gouvernement au corps législatif, et ici encore se trouvaient en présence les deux systèmes, le système protecteur et le système de la liberté commerciale. Ce n'est pas que la loi proposée soit une satisfaction donnée à une théorie quelconque. Son mérite au contraire

est de passer à travers toutes les théories, de concilier autant que possible l'intérêt de la consommation universelle et l'intérêt de la production nationale, de diminuer les tarifs sans cesser d'étendre une protection suffisante sur l'industrie française, et ce système de réformes lentes, graduelles, est peut-être la seule solution pratique de tous ces grands problèmes sur le libre-échange et la protection. Le corps législatif est entré dans la voie qu'on lui ouvrait en votant la loi, et l'expérience fera plus sans doute que toutes les discussions théoriques, ou du moins elle servira à les éclairer, à les rectifier, à les tempérer dans ce qu'elles ont d'absolu.

Deux autres actes législatifs sont à noter. L'un est un projet, présenté également au corps législatif, qui confère à l'empereur le droit d'accorder à de grands fonctionnaires de l'état ou à leurs veuves des pensions qui n'excéderont pas vingt mille francs. Jusqu'ici, ces pensions étaient décernées par une loi spéciale soumise au vote des chambres. L'autre acte est un sénatus-consulte sur la liste civile et la dotation de la couronne. D'après le nouveau sénatus-consulte, l'administrateur de la dotation de la couronne a seul qualité pour procéder en justice dans les instances relatives à la propriété des biens faisant partie de cette dotation. Il a seul qualité également pour consentir les actes relatifs aux échanges du domaine de la couronne, de même que pour consentir les expropriations, recevoir les indemnités, sous la condition de faire emploi de ces indemnités soit en immeubles, soit en rentes sur l'état, mais sans que le débiteur soit tenu de surveiller le remploi. Il y a au moment présent un fait qui n'est pas moins remarquable. On sait à quel point se sont développées toutes les entreprises industrielles. Ces entreprises ont dû vraisemblablement prendre un caractère plus dangereux et plus compromettant que profitable, car le gouvernement est intervenu pour manifester son improbation de toute immixtion de fonctionnaires publics dans ce genre d'affaires, et depuis lors les désaveux infligés aux compagnies industrielles se succèdent. On dit même que le gouvernement est décidé à adopter des mesures pour imposer aux compagnies des obigations plus étroites, qui leur assureront plus d'autorité en leur donnant un caractère plus sérieux. C'est le symptôme d'une maladie de la société contemporaine qui peut se guérir par des lois sans doute, mais surtout aussi par la discipline morale, par l'assainissement des âmes et des esprits.

Quand les lettres, quand l'histoire, la poésie, la philosophie, au milieu des affaires et des diversions d'un temps, n'auraient d'autre avantage que de montrer les hommes agités d'instincts plus élevés, de pensées supérieures aux intérêts vulgaires et matériels, elles y trouveraient encore leur puissance et leur lustre, elles seraient la dignité et la force d'une société. L'histoire représente les hommes à l'œuvre dans le passé comme dans le présent; la philosophie exprime le travail de leur raison; la poésie reflète la vie mystérieuse des imaginations. L'histoire surtout, la véritable histoire, a le mérite d'être encore de la politique, une politique dégagée des passions et des versatilités des contemporains. C'est un livre toujours ouvert, où tout le monde ne lit pas, il est vrai, mais où les esprits éminens savent aller chercher le secret des hommes et des choses. Ainsi fait M. Guizot dans cette sévère et éloquente composition sur *le protectorat de Richard Cromwell et le*

rétablissement des Stuarts, qu'il vient de publier. Ainsi fait également M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont il met au jour le treizième volume. Les révolutions ne suivent pas toutes le même chemin, et cependant elles sont conduites par les mêmes lois, au point d'offrir souvent de saisissantes analogies à travers tous les contrastes que comporte la différence des temps et des pays. Il en est de même de ces époques qui suivent les révolutions, qui aspirent à les clore, comme le premier empire en France. M. Thiers poursuit son œuvre avec la fermeté d'un esprit éprouvé. A mesure qu'il avance, on dirait que la route s'allonge et que le sujet s'étend. Trois événemens surtout remplissent ce volume : la réunion du concile de Paris, la continuation de la guerre d'Espagne, le commencement de la fatale campagne de Russie. La guerre d'Espagne n'a plus rien de nouveau ici; elle n'est plus qu'un ennui pour le maître glorieux de la France, qui détourne les yeux de ce champ de bataille comme d'une image obsédante de la mauvaise fortune. Les deux autres faits mettent à nu la politique impériale à ce moment décisif; ils dévoilent les entraînemens de ce génie qui n'eut point d'égal. Certes, quand il réunissait le concile de Paris, Napoléon ne se doutait point de la portée de cet acte. Il voulait mettre fin à ses démêlés avec le pape, retenu à Savone. Qu'arrive-t-il cependant? A peine le concile est-il réuni, le danger apparaît. Vainement on menace les évêques, vainement on en enferme quelques-uns à Vincennes. « Querelle de prêtres! » disait dédaigneusement Napoléon; il ne s'apercevait pas qu'il se trouvait en présence de cette chose si simple, si insaisissable et si redoutable, — la conscience religieuse. Bien mieux, comme l'indique M. Thiers, par cela même que ces vieux prélats représentaient la conscience religieuse, ils représentaient aussi en ce moment la liberté. Ils offraient le spectacle d'une assemblée qui n'obéissait pas, qui discutait, quoique en secret, dans un état où l'empereur ne voulait d'autre puissance délibérante que sa volonté. Quelle que fût la solution désormais, le coup était porté. Les préparatifs de la campagne de 1812 n'offrent pas un spectacle moins curieux dans un ordre différent. Quelle fut la raison vraie de ce choc gigantesque entre les deux empereurs, Napoléon et Alexandre? Aucun des deux ne pouvait se l'avouer, on ne l'aperçoit bien qu'aujourd'hui. Alexandre était évidemment mécontent des suites de l'alliance de Tilsitt. Il croyait avoir acquis des droits à entrer en possession de la Moldavie et de la Valachie. Cette conquête, il la poursuivait, il ne l'avait pas obtenue. La résistance des Turcs, les obstacles que rencontraient ses armées sur le Danube, l'irritaient. De plus, dans ce partage du monde, qui avait pu un moment flatter son orgueil, il voyait assez clairement que pour Napoléon il y avait trop de deux maîtres. De là sa résolution dissimulée, inquiète, ferme pourtant, de livrer au moins un dernier combat. Napoléon, de son côté, eût été inexcusable de faire la guerre à la Russie pour la contraindre à observer strictement le blocus continental, qu'il n'observait pas lui-même. Au fond, il voyait que, malgré tout, la Prusse et l'Autriche même soumises, il restait encore au nord une puissance qu'il avait vaincue, mais qui demeurait intacte, et qu'il avait acceptée pour égale. De griefs légitimes, de raisons plausibles, il n'y en avait guère d'aucun côté, il n'en était point question. C'étaient deux forces qui sentaient qu'elles ne pouvaient vivre

ensemble, et qu'une fatalité inexorable conduisait au combat. Fatalité en effet, car à partir de ce passage du Niémen, ainsi que le dit M. Thiers, il y a encore de la gloire, il n'y a plus de bonheur pour la France jusqu'à la fin du drame.

Dans cette époque si remplie de coups de foudre et tout occupée par l'activité d'un homme, il y a un fait qui semble expliquer tous les événemens et qui ressort des récits de M. Thiers. Ce fait, qui est la première cause des catastrophes impériales, c'est que Napoléon avait fini par trop s'isoler dans sa puissance et dans sa volonté. Chose étrange, il était plus isolé en 1812 qu'au commencement de sa carrière merveilleuse! Cet isolement politique et moral naissait de ce qu'il en était venu, il faut bien le dire, à ne plus tenir assez de compte de la dignité des hommes, même dans la soumission. M. Thiers en cite un exemple bien frappant à l'occasion du concile de Paris : c'est le traitement infligé à M. Portalis au sein du conseil d'état. Napoléon chassa M. Portalis comme un serviteur infidèle. Chacun fut consterné; il y eut un peu de honte sur tous les visages, même chez Napoléon, dont l'intelligence incomparable était aussi prompte à se retrouver qu'à s'oublier. L'excès de la volonté s'était montré à découvert. Il en était de même de sa politique à l'égard des peuples. Napoléon comptait dans ses armées en 1812 des soldats de bien des nations, il avait des alliés partout, l'Autriche lui avait même garanti par un traité l'intégrité de ses possessions; mais la première condition pour maintenir ces alliances, c'était de ne point essuyer un revers, car à la première infidélité de la fortune, toutes ces armes pouvaient se tourner contre la France. Que faut-il conclure de ces faits? Il en ressort une vérité bien simple, c'est que la meilleure politique pour les gouvernemens est d'accepter les hommes avec leur dignité, et même avec leur indépendance, comme aussi c'est leur devoir de respecter les susceptibilités des peuples. M. Thiers dévoile le secret de bien des choses, quand il fait remarquer que Napoléon aimait tout ce qui pouvait se trancher et détestait ce qui ne pouvait que se dénouer. Par malheur, dans ce monde rien ne se tranche impunément, tout peut se dénouer au contraire avec succès, et c'est même alors, à vrai dire, que les difficultés sont le mieux tranchées.

Rien dans ce monde, en effet, ne se plie absolument à la volonté impérieuse d'un homme. Quel que soit le génie de cet homme, il ne peut à son gré détourner le cours des choses. Tout se noue et se dénoue, tout s'enchaîne et se déroule selon sa loi. Il en est de la politique comme des mœurs, qui ne se transforment pas subitement, qui se modifient par degrés sous une influence invisible. Depuis le commencement du siècle surtout, ce changement s'opère jour par jour; on peut en suivre les progrès, les phases diverses, comme on suit un drame étrange et merveilleux. Encore, dans les premières années du siècle, y a-t-il bien des traits qui ont à peine changé, et qui restent des traits tout à fait propres au temps où nous vivons. Quand M. Thiers raconte les scènes d'agiotage, les spéculations effrénées qu'on vit un moment sous l'empire, et qui irritaient Napoléon, c'est presque un chapitre de notre histoire qu'il écrit. Seulement ici, dans le domaine des mœurs et de la vie sociale, s'il y a la part de l'histoire, il y a aussi la part de l'observation, de la comédie, de la satire. Les mœurs industrielles appartiennent au génie comique, elles

sont sa propriété légitime et son royaume, comme lui appartiennent tous les vices, toutes les passions et les ridicules des hommes. Le développement de ces mœurs est certes un des faits les plus saillans de la vie contemporaine. L'esprit de travail a fait place à l'esprit de spéculation, enflammé par l'espoir d'un gain rapide. Avant tout, il s'agit de découvrir une combinaison miraculeuse, une idée qui parle à l'imagination publique. Industrie, commerce, mines, navigation, crédit, que reste-t-il à organiser, à mettre en actions? Il y a une entreprise sérieuse, mille sont la chimère des inventeurs de recettes merveilleuses. Et où tout cela va-t-il aboutir? Au lieu unique et consacré, au temple de la fortune et de la spéculation, à la Bourse. Là s'allument les fièvres du jeu et de la richesse; là les effroyables catastrophes côtoient les prospérités subites. Le progrès du reste est visible en tout. Autrefois il n'y avait que les gens de finance qui fréquentaient la Bourse. Aujourd'hui il y a des ouvriers et des domestiques qui jouent, il y a même des femmes. La cote des chemins de fer et des actions d'industrie est la lecture souverainement instructive de bien des gens chaque jour. C'est donc une pensée heureuse au fond qu'a eue M. Ponsard de faire de cette fièvre dangereuse et ridicule le thème de sa comédie nouvelle, — *la Bourse;* mais il fallait une singulière puissance ou une rare faculté d'ironie pour étreindre un tel sujet, pour féconder ces élémens et tracer un tableau à la fois risible et triste. M. Ponsard n'a par malheur ni la verve inventive et bouffonne d'un Aristophane, ni la profondeur comique d'un Molière, ni la gaieté vive et mordante d'un Regnard. L'auteur de *Lucrèce* est un esprit grave et honnête qui suit son chemin sans s'aventurer dans des inventions trop hardies. Son vers est un peu traînant et lourd, et même quand il rit, il semble encore composer une tragédie.

La nouvelle comédie de M. Ponsard, à vrai dire, est née de la même inspiration qui a produit *l'Honneur et l'Argent*. Seulement *l'Honneur et l'Argent* avait cette supériorité qu'a souvent la première œuvre comique d'un esprit peu fécond par sa nature. Où sont les élémens d'intérêt de *la Bourse?* Le sujet est d'une simplicité extrême. C'est un jeune homme qui, pour pouvoir se marier avec une jeune fille qu'il aime et de qui il est aimé, va tenter la fortune à la Bourse. Le principal inconvénient de tous les personnages de M. Ponsard, c'est qu'ils n'ont point de relief; ils n'ont point un caractère réellement comique, ils manquent même souvent de vérité. C'est certainement une idée singulière, et qui n'a aucun rapport avec la comédie, de mettre dans la bouche d'un agent de change la description de tous les dangers de la Bourse. Pourquoi ces personnages divers créés par M. Ponsard ont-ils un rôle dans la comédie? Ils n'ont visiblement d'autre mission que de venir successivement dire un mot sur le sujet même de la pièce. L'un se plaint au nom de la propriété que la Bourse absorbe les capitaux; l'autre met en parallèle le travail fortifiant de l'ouvrier et les émotions malsaines du jeu. Chacun a sa moralité, qui pourrait se résumer en ceci : c'est que la Bourse est sans doute un lieu où se font des opérations utiles, mais qu'il ne faut pas en abuser. Sans être absolument neuve, la morale de M. Ponsard est certainement des plus saines, des plus honnêtes, et même elle prend parfois un accent presque éloquent; mais dans une peinture de la vie humaine la mora-

lité doit moins ressortir du discours que du jeu des caractères, du mouvement de l'action. C'est ce qui fait que l'œuvre nouvelle de M. Ponsard, tout en réunissant les qualités habituelles de l'auteur, n'est point cependant la comédie qui se fera quelque jour sur la Bourse et sur les mœurs industrielles, sur cette corruption qui est l'une des causes les plus frappantes de la faiblesse des mœurs publiques.

Ce siècle a vu bien des faits extraordinaires en Europe aussi bien que dans le Nouveau-Monde; il a vu se mêler au mouvement général des choses bien des épisodes surprenans, des révolutions, des tentatives à main armée, des invasions de flibustiers : il compte cependant jusqu'ici peu d'événemens aussi étranges que ceux qui se déroulent dans l'Amérique centrale, et en particulier dans un petit état de cette contrée, — le Nicaragua. Voici déjà quelques mois qu'un aventurier *yankee*, William Walker, à la recherche d'un pays à envahir et connu pour une tentative semblable dans la Basse-Californie, a réussi à s'introduire dans le Nicaragua à la faveur d'une de ces guerres civiles qui désolent toujours ces républiques en détresse. Walker s'est fait le protecteur du parti démocratique, et il a décidé sa victoire en lui amenant des côtes de l'Océan-Pacifique un essaim d'aventuriers comme lui. Cela fait, il a organisé un gouvernement provisoire sous ses auspices; il s'est contenté pour lui-même du titre de général en chef de l'armée du Nicaragua, il a créé une force américaine qu'il grossit le plus qu'il peut; en un mot, il est le maître dans un pays désorganisé par vingt ans de guerre civile. Il a fait fusiller de malheureux hommes qui n'avaient d'autre tort que de tenir à l'indépendance de leur pays. Il trouble le commerce de toutes ces contrées. Walker a espéré sans doute au premier moment obtenir l'aveu et le concours des États-Unis. Il a été désavoué au contraire, et par une partie de la presse de l'Union, et par le cabinet de Washington, qui ne pouvait ouvertement patroner une telle aventure. Il n'est pas moins vrai que l'entreprise du flibustier *yankee* n'est que la pratique simple, audacieuse et sans scrupules des doctrines américaines. On peut pressentir du reste l'émotion profonde que devait jeter dans les autres parties de l'Amérique centrale cette domination étrangère exercée par des aventuriers dans le Nicaragua. Walker se trouvait placé dans l'alternative de se faire accepter par les autres états, ou d'avoir bientôt à rompre et à lutter avec eux. C'est la rupture qui a éclaté, et la guerre s'est allumée immédiatement. Walker, ou le gouvernement provisoire qui fonctionne sous sa haute protection, avait imaginé d'expédier des ambassadeurs dans les autres pays de l'Amérique centrale pour se faire reconnaître, et c'est là justement ce qui est devenu une occasion d'hostilités. C'est la plus petite des républiques centro-américaines, celle de Costa-Rica, qui a donné le signal de la résistance à cette invasion de flibustiers, en refusant de recevoir l'envoyé de Walker, un certain colonel Schlesinger. Chose remarquable, la république de Costa-Rica, qui s'est toujours distinguée par sa régularité et par son calme, qui a joui jusqu'ici d'une fortune exceptionnelle dans l'Amérique espagnole, a été la première aussi à ressentir la violence faite à l'instinct national. Le président de ce petit état, M. Rafael Mora, ne se dissimulait nullement d'ailleurs que c'était la guerre qu'il acceptait. Immédiatement il réunissait le congrès en session extraordinaire, et il se fai-

sait autoriser à négocier des alliances avec les autres pays également menacés, à prendre toutes les mesures nécessaires pour rejeter les flibustiers hors de l'Amérique centrale. Muni de ces pouvoirs, le président Mora, homme d'énergie, quoique simple négociant, portait l'effectif de l'armée à neuf mille hommes, décrétait un emprunt de deux millions de réaux, et il publiait une proclamation qui était le signal de la guerre. Walker, de son côté, a répondu par d'autres proclamations où il menaçait d'extermination tous les *serviles* de l'Amérique centrale, tous ceux qui se disent partisans des pouvoirs légitimes, et la guerre s'est allumée. Il en était ainsi dès les premiers jours de mars; les forces ennemies étaient déjà en présence. Qu'a produit la guerre jusqu'ici? Costa-Rica paraît être sortie victorieuse des premiers engagemens, Walker n'a eu d'autre ressource que de faire traduire son auxiliaire, le colonel Schlesinger, devant un conseil de guerre, pour s'être laissé battre par les troupes du président Mora, et de se mettre lui-même à la tête de ses aventuriers. Dans cette lutte singulière, si elle se prolonge, la république de Costa-Rica finira sans doute par obtenir le concours actif des autres états, de Guatemala, de Honduras, de Salvador, et cette coalition suffira pour dissiper cette bande d'oiseaux de proie qui se sont abattus sur ces contrées. En tout état de cause, ces événemens, quelque lointains et quelque obscurs qu'ils soient, n'ont-ils aucun intérêt pour l'ancien monde? Il y a deux ans, c'était un navire de guerre de l'Union qui brûlait la ville de San-Juan ou Greytown, et portait un coup sensible aux affaires des sujets de tous les pays. Depuis plus de six mois, le commerce est bouleversé par cette domination de hasard. Si Walker venait à triompher dans les autres états de l'Amérique centrale, il en résulterait à coup sûr, pendant un temps indéfini, un redoublement d'insécurité pour tous les intérêts nationaux et étrangers. Maintenant qu'elles n'ont plus leurs regards forcément tournés vers l'Orient et que la guerre est terminée, la France et l'Angleterre ont dans ces contrées, non certes une guerre nouvelle à entreprendre, mais une mission protectrice à remplir.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

SOUVENIRS SUR LA RÉVOLUTION TOSCANE.

Memorie sull' Italia e specialmente sulla Toscana, dal 1814 al 1850, di G. Montanelli, ex-presidente del consiglio, ex-triumviro del governo provvisorio Toscano, 2 vol., Turin 1853-55.

Il y a dans l'histoire des révolutions toute une partie qu'on néglige trop. Il ne suffit pas de nous montrer comment agissent les hommes emportés par la lutte révolutionnaire; il faut nous apprendre comment ils se forment, et souvent dans l'histoire d'un individu c'est la destinée d'un parti tout entier qui nous apparaît avec sa grandeur et sa faiblesse, avec ses momens d'exaltation héroïque et ses puériles divisions. Tel est, ce nous semble, l'intérêt

du livre où l'un des tribuns et des soldats de la dernière révolution italienne a réuni ses souvenirs sur les crises qui, de 1847 à 1850, ont agité si douloureusement son pays. Nous laissons ici de côté les opinions politiques représentées par M. Montanelli. Ce que nous voulons, ce sont des aveux sincères sur les influences morales au milieu desquelles luttent et agissent les partis politiques au-delà des monts. La jeunesse de l'auteur, ses premières années passées à Pise et à Florence, son rôle dans la révolution, tels sont les traits qui dans son récit nous arrêteront surtout, parce qu'ils sont en quelque sorte des traits généraux où s'accuse mieux qu'en aucune autre partie du livre le caractère italien.

L'éducation de la jeunesse, soumise aux influences les plus contraires, est pour l'Italie une première cause de faiblesse. La génération à laquelle appartient M. Montanelli a été élevée au milieu d'une société dont l'attitude calme et résignée cachait un sourd mécontentement. Rien de plus paisible en apparence que la Toscane au commencement de ce siècle. Né en 1813, à la veille du jour où le calme de l'opinion allait devenir plus profond encore, M. Montanelli, fils d'un musicien de Fucecchio, n'était d'abord qu'un jeune virtuose dont le précoce talent musical faisait l'admiration des curés du voisinage. Ses oncles, deux chanoines, n'entendaient pas toutefois que leur neveu négligeât la musique pour les lettres, et l'enfant qui à neuf ans jouait encore dans les vertes campagnes de Fucecchio dut parcourir en trois ans le cercle entier des études latines, grecques et *philosophiques!* Quel fruit avait pu retirer d'études si incomplètes et si hâtives le jeune fils du musicien de Fucecchio? Aucun sans doute, et en revanche il avait vu déjà ses croyances religieuses fortement ébranlées par ces mille pratiques de dévotion dont l'abus est encore plus sensible en Italie que partout ailleurs. C'est ainsi désarmé, sans avoir eu le temps d'emprunter à la philosophie une armure nouvelle, qu'il entrait sans transition dans la vie indépendante et libre des universités. On voit que les institutions politiques n'ont pas seules besoin de réformes en Italie.

Malgré une grande prédilection pour la médecine, M. Montanelli dut se soumettre à la volonté de ses parens et étudier le droit. Dès lors, au lieu de cette Italie paisible qu'il avait connue, un monde nouveau apparut au jeune homme. Des influences singulières agirent sur son esprit. Ici encore, l'histoire de l'auteur des *Mémoires* est celle de presque tous ses compatriotes. La lecture de l'*Encyclopédie*, la propagande saint-simonienne, portèrent le trouble dans l'âme de l'étudiant. Devenu avocat, M. Montanelli était déjà, malgré une rare douceur de caractère, entraîné vers les luttes politiques. En 1840, la chaire de droit commercial à Pise lui était offerte, et des ovations bruyantes inauguraient son enseignement. De 1840 à 1847, le succès du professeur se maintenait au milieu d'un pays de plus en plus troublé et mécontent. C'est à ce moment de sa vie que M. Montanelli nous ramène au début de ses *Mémoires*. Qu'on se reporte à la situation de l'Italie à cette époque. Les sociétés secrètes poursuivaient encore leurs travaux souterrains, mais dès 1843 la direction en était tombée aux mains des exilés. Le jeune professeur imagina de les remplacer par une association nouvelle dite des *Frères Italiens*. Le but de l'association était de donner pour base à la régé-

nération nationale la régénération individuelle. C'était bien poser la question. Relever les caractères, n'était-ce pas le premier service à rendre à la malheureuse Italie?

Nous n'entrerons pas dans le détail des mille manifestations plus ou moins sérieuses qui précédèrent, de 1843 à 1847, la dernière révolution italienne. Les mémoires de M. Montanelli sont très explicites à cet égard. Tantôt c'est la restitution du réfugié Rienzi faite par le ministère toscan au gouvernement romain qui fournit un thème à des proclamations politiques multipliées sur les murs de Pise et de Florence; tantôt c'est la congrégation du Sacré-Cœur, derrière laquelle on croit entrevoir l'influence de la compagnie de Jésus, et dont on demande l'expulsion, ou bien les Polonais, en faveur desquels on ouvre une souscription. On finit par comprendre l'inutilité de ces manœuvres un peu puériles, et on en vient à saisir une arme plus redoutable, la presse. Malheureusement c'est la presse clandestine, car le gouvernement ne reconnaît pas le droit d'écrire sur les matières politiques. La presse clandestine n'était pas une nouveauté en Italie; mais jusqu'alors ce n'était qu'en passant et avec une violence indigne de la bonne cause que les libéraux de la vieille école avaient lancé leurs provocations écrites. Un mystérieux journal rédigé par M. Montanelli étonna ses lecteurs par l'extrême modération du langage et des idées. Le désappointement fut général parmi les patriotes, mais c'était précisément l'effet que le nouveau patriote voulait produire. Demander des réformes visiblement insuffisantes, c'était amener le public pour lequel on écrivait à comprendre et à proclamer la nécessité de réformes plus radicales. Les vœux de M. Montanelli n'eurent pas longtemps d'ailleurs à se produire sous cette forme assez bizarre. Le mouvement remarquable que ses *Mémoires* nous signalent dans la presse clandestine coïncida avec l'avénement de Pie IX, et ne précéda pas de beaucoup l'apparition d'une loi qui permettait aux écrivains toscans la discussion respectueuse des actes du gouvernement grand-ducal. Plus de vingt journaux se fondèrent aussitôt; mais il ne fut donné qu'à trois seulement d'atteindre à une grande publicité et à une réelle influence. L'école doctrinaire libérale eut pour organe *la Patrie*, rédigée par M. Salvagnoli, le parti démocratique *l'Aube*, avec M. La Farina, le libéralisme modéré *l'Italie*, avec M. Montanelli. Dès-lors on rêva des transformations, on crut à des changemens pacifiques; mais on se trompait, on était à la veille d'une révolution.

Cette révolution, qui n'en connaît les tristes et curieuses péripéties? Un premier moment d'enthousiasme, une guerre contre l'étranger entreprise avec plus de courage que de prévoyance, bientôt des divisions funestes succédant à l'élan viril des premiers jours, et la réaction victorieuse frappant enfin et dispersant les principaux acteurs du drame! Deux momens surtout ont été saisis dans ce drame et retracés avec une émotion pénétrante par l'auteur des *Mémoires sur la Toscane*. La confiance dans la cour de Rome, la confiance dans les efforts des volontaires italiens, ce furent là deux sentimens que M. Montanelli partagea en 1847 et 1848 avec plusieurs de ses compatriotes. Laissons-le s'exprimer ici lui-même. L'histoire de ses rapports avec Pie IX et de sa campagne en Lombardie est une des parties les plus instructives de son livre.

« Le 2 novembre (1847) au soir, grâce au ministre de Toscane Bargagli, j'obtins une audience du pape. Je ne fis pas longtemps antichambre... Pie IX était, quand je l'aperçus, devant une table de travail que couvraient de nombreux papiers et quelques livres. L'appartement n'était ni grand ni petit; une lampe unique l'éclairait faiblement. Pour me tirer d'embarras et entrer tout de suite en conversation, Pie IX me demanda quelle chaire j'occupais; mais je n'avais pas l'intention de perdre le temps à des discours insignifians. J'abrégeai donc ce qui m'était personnel, et je demandai au pape la permission de lui communiquer en toute liberté quelques réflexions sur les questions politiques. Il se montra disposé à m'écouter. Je voulais persuader au pape de faire de larges concessions politiques, afin d'en finir avec le reproche qu'on fait à l'église catholique d'être incompatible avec la liberté... J'essayai de montrer à Pie IX qu'à la fin il faudrait choisir entre la censure et la presse. A tous mes argumens il en opposa un qui coupa court à la discussion : « Comme pape, disait-il, je suis le père des princes étrangers; comment voulez-vous que je permette à la presse de les outrager dans la capitale du monde catholique? » Il voyait bien que la guerre de l'indépendance était inévitable, et il disait qu'en sa qualité d'Italien il désirait l'expulsion de l'étranger; mais ici encore il alléguait sa paternité universelle, et avouait que, comme pape, il ne saurait déclarer la guerre à l'Autriche.

« — Mais quand toute l'Italie, lui disais-je, est transportée d'enthousiasme pour la guerre, quand la Lombardie se lève et appelle à son secours toute la jeunesse italienne, les peuples italiens des états de votre sainteté n'entreront-ils pas dans l'alliance?

« — Je vois bien, répondit-il, qu'il serait impossible de les retenir. Ils iront!...

« Quand j'eus quitté Pie IX, je m'arrêtai sur la place du Quirinal, et me représentai, dans le calme solennel de la nuit, interrompu seulement par le bruit de l'eau qui jaillissait des fontaines, les frémissemens d'espérance que les traits de Pie IX donnant la bénédiction au peuple du haut de son balcon ravivaient de temps en temps dans tous les cœurs. Je n'avais jamais cru que Pie IX fût un esprit supérieur; mais son œil éteint, sa voix sans vibration affectueuse, ses discours où l'ironie était plus sensible que la bonté, malgré la bienveillance qu'il m'avait témoignée, ne me permettaient pas même de voir en lui ce que je m'étais figuré d'après ses premiers actes, une grande âme capable de comprendre son siècle par l'intelligence du cœur. Je ne voyais plus dès-lors, et c'était la perte de la moitié de mes illusions, qu'un prêtre bien intentionné, plus impressionnable que sensible, jeté dans un monde qu'il ne comprenait pas, quelque peu malin, très affable, bien aise d'être aimé et disposé à se laisser aller aux applaudissemens populaires plus qu'aux conseils des cardinaux. »

Quelques mois plus tard, M. Montanelli n'avait plus les yeux tournés vers Rome, mais vers la Lombardie. Il partait comme simple soldat au milieu d'une colonne de volontaires. « Oh! qu'elles étaient merveilleuses à voir, s'écrie-t-il, ces légions improvisées où le médecin, l'avocat, l'artisan, le noble, le riche, l'indigent, le prêtre, le maître et le serviteur marchaient unis par amour pour l'Italie! Oh! quelle joie de sentir qu'enfin nous étions

les soldats de l'Italie! Au moment du départ, nous reçûmes les vœux et les serremens de main de la foule qui se pressait dans les rues; sur notre passage s'agitaient les mouchoirs des dames debout sur leurs balcons et oubliant les douleurs de l'adieu en pensant à l'amour de la patrie, à l'auréole de gloire dont elles entouraient à l'avance la tête de leurs fils, de leurs époux, de leurs frères! Ceux qui restaient promettaient de s'occuper des familles des artisans qui consacraient à la guerre leurs bras, leur unique gagne-pain. Pendant la marche, les colonnes parties de la ville rencontraient des groupes de volontaires accourus des pays d'alentour, et quand nous traversions un village, les cloches sonnaient leurs plus joyeuses volées, les fleurs pleuvaient sur nos baïonnettes, que faisait briller le soleil du printemps! »

C'était là un poétique départ; mais hélas! tout l'enthousiasme du monde ne saurait tenir lieu de connaissances positives, et la générosité des sentimens ne pouvait suppléer à cette pénurie d'idées qui fut alors, de l'aveu même de M. Montanelli, le malheur de l'Italie. Ces braves gens allaient périr victimes non moins de leur propre incapacité militaire que de celle de leurs chefs. Des levées en masse, comme chez nous en 1792, auraient pu seules intimider un ennemi qui affichait le plus profond dédain pour tant d'inexpérience; or on n'avait à lui opposer qu'une poignée d'hommes. Ce n'est pas sans raison que M. César Cantù reproche à un grand nombre de robustes jeunes gens d'être restés chez eux au moment du danger, et d'avoir cru faire assez pour leur pays lorsqu'ils s'étaient enrôlés dans les rangs sédentaires de la garde nationale. Le gouvernement toscan n'était que trop sûr de trouver des appuis dans une partie des citoyens, quand il envoyait aux colonnes expéditionnaires à peine arrivées à Massa l'ordre de s'arrêter. Il fallut obéir. Quelques-uns cependant refusèrent de prendre leur part d'une semblable tâche. De ce nombre fut M. Montanelli. Sans s'inquiéter de savoir si ce premier exemple d'indiscipline ne serait pas funeste à la cause italienne, il se hâta de quitter ses compagnons, et poursuivit seul son chemin vers la Lombardie. On voit que la petite armée toscane se composait bien réellement de *volontaires*. A Brescia, il reçoit commission de parcourir le Tyrol italien, d'apprendre aux montagnards quels événemens venaient de s'accomplir en Lombardie, de les préparer à bien recevoir les corps francs, et de concerter avec les principaux patriotes du pays la réorganisation des bandes alpestres. Après s'être acquitté de sa tâche, M. Montanelli voulut voir s'il était possible de réveiller Trente. A peine avait-il fait cent pas dans la ville, que la police l'arrête, et M. Montanelli n'échappe à un sort trop facile à prévoir que grâce au dévouement d'un soldat-citoyen de la ville, qui favorise son évasion. La petite armée des corps francs, au nombre de trois mille hommes, guerroya bravement dans le Tyrol et y remporta même quelques avantages. Bientôt cependant l'étoile de l'Autriche reparut à l'horizon : il fallut regagner la plaine pour y défendre la cause sainte, déjà perdue dans les montagnes. Tout semblait avertir les patriotes que leur dévouement ne sauverait pas l'Italie. Loin de s'associer à eux, les paysans lombards laissaient passer l'ennemi avec indifférence et sans l'inquiéter. Les gouvernemens, soit manque de coup d'œil, soit pénurie de généraux, donnaient pour chefs à leurs bataillons des hommes profondément incapables, qui laissaient les soldats sans habits, et

ne s'inquiétaient même pas de leur procurer des munitions. En racontant ces misères, M. Montanelli a le tort de crier à la trahison, comme l'ont fait la plupart de ses compatriotes. La trahison n'explique rien; elle dispense seulement de rechercher les véritables causes de la défaite. Le gouvernement toscan ne montra dans cette circonstance ni habileté ni ardeur; néanmoins, poussé par la nécessité, il fit quelques efforts. Il ordonna une levée de 12,000 hommes sur le contingent de 1849; il augmenta d'un tiers une partie des impôts, il ouvrit un prêt volontaire de 60,000 écus; ne dédaignant même pas les moindres ressources, il frappa d'une retenue les appointemens des fonctionnaires. Ces mesures étaient sans doute bien insuffisantes; mais sauf l'appel à la constituante, qu'on ne pouvait raisonnablement attendre d'un prince, les divers ministres qui succédèrent à M. Ridolfi ne firent guère plus que lui.

Quoi qu'il en soit, les Toscans étaient enfin en présence de l'ennemi; mais ils étaient seuls. Battus par le général Nugent, les volontaires romains étaient réduits à l'impuissance, et leur vainqueur venait d'opérer sa jonction avec Radetzky. D'autre part, la contre-révolution, qui venait de triompher à Naples le 15 mai, rappelait le contingent napolitain, et les Piémontais, qui avaient promis des secours, avaient assez à faire de tenir tête aux ennemis qui leur étaient opposés. La victoire était donc impossible; mais, à vrai dire, les Toscans, et en général les Italiens, y songeaient peu. Ce qu'ils voulaient, c'était démentir, au prix de leur sang, l'opinion peu favorable qu'avait l'Europe de leur courage et de leur aptitude militaire. Ils allaient se battre un contre six; ils se seraient battus un contre mille. Leur résolution était le produit de l'entraînement plutôt que de l'héroïsme : l'héroïsme ne vint qu'à l'heure du combat.

« Notre camp, dit M. Montanelli, était à la droite de l'armée piémontaise, entre Goïto et le lac de Mantoue. Nous occupions, avec l'avant-garde, Curtatone et Montanara, deux petites localités à trois milles environ de Mantoue, et à un mille et demi l'une de l'autre. Nous étions un peu plus de cinq mille fantassins, dont trois mille volontaires, avec cent soixante chevaux et neuf pièces d'artillerie. Campés avec si peu de forces devant une citadelle formidable qui donna tant de mal au premier capitaine de notre temps, nous avions derrière nous le large et profond ruisseau de l'Osone, avec un pont étroit pour unique passage, avec une berge très élevée du côté de Mantoue et point du tout sur le bord opposé, ce qui rendait la retraite extrêmement difficile; aussi les mauvaises langues disaient-elles que nous étions allés nous jeter dans la gueule du loup. Ajoutez à cela l'incapacité de notre général, l'inexpérience de son état-major, le manque d'ingénieurs militaires et de tout ce qui fait les armées fortes. Ajoutez que Radetzky avait trente-deux mille hommes, quarante pièces d'artillerie et toute sorte d'instrumens de destruction... Et cependant, joyeux comme ceux d'un premier amour, reviennent à l'esprit de l'exilé les souvenirs du camp, des nuits passées aux écoutes sur les poétiques rives du Mincio, où Virgile et Sordello chantèrent, de nos audacieuses excursions du matin jusque sous les murs de Mantoue, de ces tours noires sur lesquelles nous espérions planter le drapeau tricolore, et, dans le silence de la nuit, du cri de la sentinelle ennemie qui se mêlait aux doux gazouillemens du rossignol.

« Le matin du 29 mai, toute l'armée ennemie tomba sur nous. O âmes courageuses, âmes antiques qui, à ce soleil du 29 mai, vîtes tomber l'orgueil de Barberousse, venez voir célébrer dignement l'anniversaire de Legnano (1)!

« Vers les neuf heures, nous fûmes appelés aux armes. Il faisait un temps magnifique. Nous attendions depuis une heure le premier coup de canon, lorsque le colonel Campia, commandant des milices de Curtatone, me demande si notre compagnie oserait aller à la découverte de l'ennemi. Malenchini prend avec lui dix ou douze hommes et sort de la tranchée. Moins de dix minutes après commençait la fusillade. D'Arco Ferrari, notre général, n'avait pas voulu raser la campagne, par égard pour les propriétaires, en sorte que les tirailleurs ennemis venaient jusque sous les parapets, à la faveur des blés qui les cachaient. Bientôt aussi le combat s'engagea à Montanara. Laugier, qui remplaçait d'Arco Ferrari, avait résolu de tenir bon jusqu'à ce que les secours piémontais que lui annonçaient des dépêches répétées fussent arrivés. Au milieu du bruit des mousquets et des canons, il sort à cheval de nos retranchemens, et son exemple est pour nous une exhortation au courage. Partout sur son passage on ne voyait que képis agités à la pointe des baïonnettes, on n'entendait que crier *vive l'Italie!* Parvenu à Montanara, il demande à Giovanetti, qui commandait de ce côté-là, pourquoi il fait combattre ses tirailleurs à découvert. Giovanetti répond en souriant : *Les Italiens doivent montrer la poitrine à l'ennemi!*

« Plusieurs fois les Autrichiens nous assaillirent, et plusieurs fois nous les repoussâmes... Le bataillon des étudians, qui formait l'arrière-garde, en entendant le tumulte de la mêlée et en voyant porter les premiers blessés, ne put contenir son ardeur. Au moment où Laugier lui envoya l'ordre de venir à son tour payer à la patrie le tribut du sang, il était déjà au fort de la mêlée.

« ... Deux pièces d'artillerie avec lesquelles le lieutenant Niccolini faisait un mal infini aux ennemis sont réduites au silence. Un accident met le feu à la caisse aux poudres, et l'incendie tue ou blesse la plupart des artilleurs. Niccolini est blessé. C'était là que je combattais. Je pouvais me croire en enfer. La voûte sereine des cieux voilée par la fumée, une maison et un tas de paille en flammes, l'air étincelant et embrasé, le bruit du canon qui redouble, les balles qui sifflent, les bombes qui pleuvent, les artilleurs victimes de l'incendie qui courent çà et là, l'un déjà nu, l'autre déchirant ses habits que le feu dévore! Et néanmoins dans cet enfer rayonne sur le visage des combattans une joie céleste; des enfans combattent comme des lions, et les cris de *vive l'Italie!* raniment l'enthousiasme, comme si la bataille ne faisait que de commencer.

« Laugier, ne voyant pas arriver les Piémontais, pensa à battre en retraite. Le combat durait depuis plus de six heures. Le prolonger, c'eût été répandre inutilement un sang précieux. D'autre part, la retraite avec des troupes rassemblées au hasard, avec des chefs peu au fait des exercices militaires, sans réserve ni artillerie pour protéger le passage du pont, risquait de se changer en déroute. Sur ces entrefaites arrive à Laugier un messager de Giovanetti, qui demande s'il doit se replier. Le général répond affirmativement, et la décision prise pour les combattans de Montanara, il l'étend à

(1) Victoire remportée par les Milanais sur Frédéric Barberousse, le 29 mai 1176.

ceux de Curtatone. Il demande Campia, Ghighi. Campia était blessé. Ghighi vient au-devant de Laugier, la main gauche enlevée par un boulet, et, agitant avec sang-froid son moignon sanglant, il s'écrie : *Vive l'Italie! Malédiction à ceux qui crient sur la place publique et qui ne viennent pas sur le champ de bataille!* — Après avoir placé deux compagnies d'infanterie derrière le pont, Laugier se porte de sa personne vers la droite, et à voix basse ordonne à chacun de battre lentement en retraite; mais à peine eut-on vu reculer la droite, que les rangs se rompirent de toutes parts; des bandes en désordre accoururent sur le pont et le traversèrent l'une après l'autre. De braves jeunes gens réussirent à sauver les canons.

« La compagnie de Malenchini tenait ferme à la tranchée, et dérobait à l'ennemi la vue de ce désordre. Malenchini nous commande de le suivre. J'étais si loin de penser à la retraite, que je croyais que nous allions pousser une pointe en avant. Arrivé au pont, je vois la retraite s'opérer confusément; il me semble entendre derrière moi la cavalerie des hulans; je me représente les railleries des Allemands s'ils nous voient prendre la fuite. L'orgueil italien m'inspire; de dessus le pont je harangue mes compagnons : je leur crie que l'instant est venu de montrer que nous sommes dignes de nos pères, que c'est à tort qu'on nous accuse de ne faire nos révolutions que par des chants; je leur crie que quiconque se sent un cœur italien doit revenir avec moi mourir sur les tranchées. Une petite troupe d'hommes résolus se groupe alors autour de moi, Pietro Parra, Paolo Crespi, Giovanni Morandini, Luigi Binard, Sacconi, Malenchini et Pierotti, qui me suivait avec une généreuse ardeur, bien qu'il eût la face tout en sang. Nous parcourûmes le champ de bataille jonché de cadavres pour chercher l'endroit le plus propre à la défense. Les balles brisaient les branches des arbres et les arbres eux-mêmes avec le bruit d'une forêt qu'agite l'ouragan. A chaque instant, quelqu'un de nous tombait frappé d'une glorieuse mort. Tout à coup arrive un volontaire napolitain qui m'annonce que les Autrichiens débouchent du côté du lac. Il y avait par-là un moulin qui recevait les eaux de ce lac. « Au moulin! au moulin! » m'écriai-je... Et tous d'y courir.

« J'avais à côté de moi Pietro Parra, le plus cher de mes amis, mon compagnon inséparable dans cette campagne. Je venais de lui parler; je me retourne pour lui parler encore;... étendu à terre, il n'était plus qu'un cadavre. O saint guerrier de l'Italie! en montant avec la palme du martyre au ciel des braves, tu as senti la blessure de mon cœur, quand je t'ai vu passer en un instant de la plénitude de la jeunesse et de la vie à la froide immobilité de la mort!... Il me semblait impossible que, délicat et maladif, je survécusse à tant de jeunesse et de vigueur. En me voyant tout d'un coup privé d'un ami si cher, je me laissai un instant aller au désespoir. J'exposai ma poitrine à l'endroit où le mur était le plus criblé de balles; je les sentais siffler à mes oreilles comme une douce harmonie; j'en appelais une qui m'envoyât rejoindre mon cher Pietro dans les régions de l'immortalité. Cependant bientôt je me reproche un tel oubli de l'idée pour laquelle j'étais là. Combattre et non gémir, voilà ce que demandait l'Italie. Je me remets donc au combat. Mon fusil n'allait plus : je saisis le fusil de mon ami; mais au moment où j'allais tirer, une balle me traverse l'épaule gauche. Je

sentis comme un coup d'une barre de fer. Je fléchis, je ne tombai pas. Je demande à un voisin où j'étais blessé, et celui-ci, ne voyant que le trou par où la balle était sortie, me répond : « Derrière l'épaule. » Malenchini accourt pour me secourir; il voulait m'emmener. Je résiste, me croyant encore assez de forces pour poursuivre le combat. Pendant ce court débat, mes yeux se voilent, une sueur glacée court par tous mes membres; je crus que ma dernière heure était venue. Oh! que la mort est belle sur le champ de bataille! Un léger nuage troublait seul ma joie de mourir en combattant, c'était de croire que j'étais blessé par derrière. Il me semblait entendre mes ennemis politiques m'accuser d'être mort d'une blessure ignominieuse. C'est pourquoi je dis à Malenchini ces paroles qu'il répéta religieusement plus tard : « Tu témoigneras que je suis tombé en regardant l'ennemi. »

« De ceux qui étaient restés pour défendre le moulin, presque tous étaient morts ou blessés, les autres se retirèrent avec beaucoup de peine; mais ce combat avait donné le temps de battre régulièrement en retraite. Les combattans de Montanara, moins heureux, perdirent leur artillerie et furent faits en grande partie prisonniers. »

Ce récit prouve clairement que M. Montanelli n'entend rien aux choses de la guerre. Le plan, les manœuvres de la bataille lui échappent : il n'en voit que les épisodes; mais c'est peut-être ce qui fait ici le charme de ses souvenirs. Ce n'est pas un tacticien qui expose ou qui démontre, c'est un témoin, c'est un acteur, c'est un des héros de la lutte qui nous raconte le combat tel qu'on le voit quand on y prend part, qui s'enthousiasme encore ou pleure tour à tour au souvenir de ces heures de gloire, et qui nous fait partager ses mobiles impressions. Toutefois une pénible réflexion se présente à l'esprit. Cette incapacité militaire, si sensible dans les pages qu'on vient de lire, n'est pas personnelle à M. Montanelli : elle est le malheur de tout ce noble peuple italien. Dans cette généreuse guerre de 1848, il s'est cru obligé de donner des preuves de sa bravoure, comme si les luttes ardentes qu'il soutint au moyen âge, comme si sa coopération aux grandes campagnes de l'empire ne répondaient pas hautement pour lui. Ce qu'il avait à prouver, et ce qu'il n'a malheureusement pas prouvé, c'est qu'il eût acquis quelque intelligence de la guerre, comme l'entendent et la font les nations modernes. Il ne s'agit plus maintenant de bandes et de *condottieri*, d'escarmouches et de coups de main; il s'agit de tactique, de discipline. Il faut surtout, comme l'avait bien compris M. Montanelli, que le caractère de cette nation, abaissée par une longue servitude et par une défiance exagérée d'elle-même, se relève, se retrempe dans les études les plus sévères, dans les méditations en apparence les plus désintéressées. Alors seulement tant d'efforts généreux ne seront pas perdus pour la cause italienne, et il sera permis d'en espérer le succès.

Revenons à M. Montanelli. Il gisait mourant dans une des chambres du moulin. Deux de ses compagnons d'armes étaient restés auprès de lui; ils aimaient mieux partager sa captivité que de l'abandonner dans un état si déplorable. Une horde de Croates envahit le triste asile. « Faites ce que vous voudrez de nous, s'écrient ces deux braves gens; mais sauvez notre blessé! — Ne craignez rien, répondit le capitaine, nous sommes tous chrétiens. » Ces

chrétiens cependant séparent M. Montanelli de ses amis. Sans égards pour ses souffrances et pour son malheur, ils hurlent à ses oreilles, par dérision, le cri de *Vive Pie IX*, et l'emportent dans un des hôpitaux de Mantoue. A Florence, on le crut mort. Ce fut un deuil public dans toute la Toscane. On lui fit de magnifiques funérailles. La ville de Brescia sollicita l'honneur de rester dépositaire de ses restes mortels. Les journaux de l'Italie et même les journaux étrangers, partageant l'erreur commune, payèrent au généreux combattant de Curtatone un juste tribut d'éloges. La postérité avait déjà commencé pour lui.

La mise en liberté de M. Montanelli à la suite de l'armistice Salasco, son entrée dans le parlement de Florence, le rôle qu'il joua comme gouverneur de Livourne d'abord, puis comme dictateur, enfin son exil, nous montrent les dernières scènes et le dénoûment du drame, commencé au milieu des brillantes manifestations de Rome et des combats héroïques livrés dans les plaines lombardes. Nous sommes là au milieu d'épisodes trop connus pour qu'il soit utile d'insister sur cette dernière partie d'un livre que nous avons voulu faire juger par quelques-unes de ses pages les plus caractéristiques. Si nous avons parlé des *Mémoires* de M. Montanelli, c'est surtout, nous le répétons, à cause des aveux sincères qu'ils contiennent sur les causes de faiblesse contre lesquelles doivent se prémunir les partis italiens. Il y a aussi dans ce livre, outre l'intérêt politique, un intérêt littéraire que nous ne saurions omettre de constater en finissant. Deux styles, on pourrait dire deux langues, se partagent la littérature italienne. Il y a la langue académique et la langue populaire. Les *Mémoires* de M. Montanelli sont un plaidoyer en faveur de cette dernière. Quelle est la portée du débat que ce livre soulève? Pour la bien préciser, il faut se rappeler que la langue académique, la langue des grands écrivains de l'Italie, est si peu conforme au génie analytique des temps modernes, que partout elle a cédé la place aux dialectes provinciaux. En Toscane même, la seule province où il n'y ait pas de dialecte, la langue parlée diffère profondément de la langue écrite. Le moment ne serait-il pas venu cependant de faire cesser ce divorce? Si la langue écrite se rapprochait de la langue parlée, ne ferait-elle pas disparaître les dialectes, et cette réforme favorable à l'unité politique ne serait-elle pas, en définitive, bienfaisante aussi pour les lettres? Telle est la question qui se pose depuis quelques années dans la littérature italienne. Nous pensons, quant à nous, que la réforme en question doit être encouragée par tous les amis de l'Italie. Il ne s'agit point pour elle d'ailleurs de renoncer à ses traditions littéraires : l'illustre académie de la Crusca saura toujours les maintenir; il s'agit seulement d'introduire dans le domaine de la littérature la langue parlée, la langue populaire, à côté de la langue académique, et c'est aux Toscans qu'il appartient surtout de réaliser cette réforme, à eux qui ont toujours parlé la langue des maîtres sans la transformer en patois. Si les esprits peuvent se partager sur la puissance des moyens de régénération politique proposés par les divers représentans du libéralisme italien, il ne peut y avoir qu'une opinion sur l'utile influence de la réforme littéraire dont M. Montanelli s'est fait l'avocat. Sur ce terrain, il ne saurait, nous le croyons, trouver de contradicteurs, et son livre, à ce point de vue encore,

mérite d'être consulté avec intérêt par tous ceux qui veulent suivre le mouvement de la pensée italienne. J.-T. PERRENS.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs d'une réclamation de M. Madrazo au sujet d'un article de M. Gustave Planche sur l'exposition des beaux-arts en 1855. Les explications que nous avons données dans la *Revue* du 1er janvier 1856 n'ont pas paru satisfaisantes à M. Madrazo. Nous regrettons qu'il ait prêté à un de nos collaborateurs une intention qui n'a jamais existé, celle de porter atteinte à sa considération personnelle, et nous insérons aujourd'hui la lettre de M. Madrazo. Du reste, pour éclairer complétement le lecteur sur cette réclamation, nous rétablissons ici le texte même dont s'est plaint M. Madrazo, en laissant le public juge entre nous.

Dans la *Revue* du 1er octobre 1855, en parlant des tableaux envoyés d'Espagne à l'exposition, M. Gustave Planche a dit à propos des portraits inscrits au livret au nom de M. Madrazo : « *Je ne veux parler ni de la reine Isabelle, ni de son mari don Francisco, qui n'offrent pas au pinceau d'abondantes ressources :* ce serait me montrer trop sévère à l'égard de M. Madrazo que de lui demander pourquoi il n'a pas fait du roi et de la reine d'Espagne deux portraits magnifiques; *mais parmi les femmes de la cour qui ont posé devant lui, il y en a de charmantes, qui tenteraient à bon droit le pinceau le plus habile, et quel parti en a-t-il tiré?* » etc., page 149.

Voici maintenant la lettre de M. Madrazo, que nous n'avons pas insérée d'abord à cause de la suppression de deux membres de phrase, qui tendait à nous faire dire ce que nous n'avions pas voulu dire. Ainsi le commencement et la fin de l'argumentation, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la pensée de l'écrivain, sont omis dans la lettre de M. Madrazo, que nous publions intégralement.

Monsieur le directeur,

Dans un article de M. Gustave Planche publié dans l'un des derniers numéros de votre *Revue*, on lit les lignes suivantes :

« Ce serait me montrer trop sévère à l'égard de M. Madrazo que de lui de-
« mander pourquoi il n'a pas fait du roi et de la reine d'Espagne deux ma-
« gnifiques portraits. »

Sans m'arrêter à l'opinion exprimée par M. Planche, je crois utile que l'on sache que le portrait de la reine d'Espagne, dont il parle, ne figure point à l'exposition; que ce portrait, à peine ébauché, est encore dans mon atelier à Madrid, et que c'est par erreur qu'il est indiqué sur le catalogue de l'exposition.

Permettez-moi de compter sur votre équité et d'espérer que vous voudrez bien faire insérer cette lettre dans le plus prochain numéro de votre *Revue*.

Agréez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentimens distingués.

FEDERICO DE MADRAZO.

Ce 20 novembre 1855.

V. DE MARS.

LA SUÈDE

AVANT ET APRÈS

LE TRAITÉ DE PARIS

LE ROI CHARLES-JEAN ET LE ROI OSCAR DANS LEURS RAPPORTS AVEC LE CABINET RUSSE.

I. *La Scandinavie, ses Craintes et ses Espérances*, par M. Lallerstedt; 1 vol. Paris, 1856. — II. *La Paix considérée dans ses résultats présens et futurs*, par un Suédois, M. C. de V.

Il paraît certain que le traité conclu le 21 novembre 1855 par la Suède avec les puissances occidentales doit être compté parmi les causes qui ont hâté la conclusion de la paix générale, en faisant craindre à l'empereur Alexandre II une défection imminente des états secondaires. A ceux qui regretteraient que ces états n'eussent pas, dès l'ouverture des hostilités, fait une déclaration de nature à empêcher la guerre, on doit rappeler que l'Allemagne avait à donner l'exemple. La Suède, dont la capitale était hier encore à vingt lieues des canons russes, la Suède, sentinelle avancée sous les retranchemens ennemis, ne pouvait jeter le cri d'alarme que si elle savait le gros de l'armée prêt à s'engager avec elle. Une fois qu'elle eût été aux prises, il eût fallu la seconder, la sauver peut-être de grands périls, et cependant les chaloupes canonnières qui devaient se joindre aux siennes n'étaient pas en mesure. Toutefois la Suède n'a point mérité qu'on doutât de son initiative et de sa résolution : elle s'est offerte à l'alliance occidentale, on le verra par la suite de cette étude, sinon dès l'ouverture de la guerre, au moins dès la fin de la première campagne, bien avant la chute de Sébastopol. Elle

espérait que les hostilités, s'étendant au Nord, viendraient réaliser ses désirs les plus chers, c'est-à-dire l'affranchir enfin de l'influence excessive de la Russie, en lui rendant cette Finlande, dont la perte est pour elle une blessure qui ne se fermera pas. La paix a paru tromper ces espérances. En ce moment, le roi Oscar institue des commissions que doit présider le prince royal, et qui s'occuperont de fortifier Stockholm et la côte orientale; une partie du crédit accordé par la dernière diète en vue des nécessités éventuelles de la guerre vient d'être mise, par ordre du roi, à la disposition du gouvernement. Le rétablissement de la paix générale serait-il donc aux yeux de la Suède une source d'inquiétudes nouvelles après sa conduite hardie? Nous ne le pensons pas. L'occasion a pu paraître favorable au gouvernement suédois de continuer sur ses côtes orientales les fortifications que Bernadotte lui-même, bien instruit du danger, avait conseillées et commencées; mais le traité du 21 novembre et la paix de Paris ont modifié profondément la situation de la Suède en face de ses redoutables voisins, et l'ont en définitive affranchie. L'histoire des rapports de la Suède avec la Russie depuis 1812 montrera l'importance des résultats aujourd'hui obtenus. Une période nouvelle commence pour ce royaume. Depuis quarante ans, il était mal à l'aise, et pliait presque sous le poids de l'alliance conclue en 1812. La Suède s'est relevée désormais, et la liberté nouvelle de son allure profitera au développement intérieur de ses institutions et de toute sa prospérité autant qu'à la dignité rétablie de ses rapports avec le reste de l'Europe.

I.

On ne peut pas beaucoup s'étonner que Bernadotte, après la lutte contre Napoléon, soit resté attaché à l'alliance de la Russie. Ce n'était pas qu'il y tînt par le cœur : il y était enchaîné par la crainte. Bernadotte a gouverné la Suède pendant la période qui, dans toute l'histoire des temps modernes, offre le plus d'agitations et le plus de révolutions contraires; ce n'étaient pas seulement les trônes qu'il voyait tomber, se relever, puis se briser encore autour de lui, mais les systèmes ou les principes politiques, qui paraissaient ne plus reposer que sur un sol mouvant. Et lui, au milieu de ces tempêtes, il avait à fonder une dynastie, il avait à la maintenir quand tous les vents étaient encore déchaînés. Les plus dangereux orages lui semblant devoir souffler du côté de l'orient s'il ne prenait avec résolution le vent de ce côté, il crut sage de courir vers le péril pour le conjurer, et il se fit l'allié ou le sujet de la puissance qu'il devait redouter la première.

De Napoléon, prisonnier à l'île d'Elbe, il ne pensait plus rien avoir à craindre. Non pas qu'il crût sa carrière terminée; un jour on parlait devant lui des armemens qui se faisaient à Naples aux approches du 20 mars, des voyages de la princesse Pauline entre cette capitale et l'île d'Elbe, et on semblait prévoir une expédition de l'empereur à la tête des armées de son beau-frère : « Non, répondit-il, c'est en France qu'il doit aller, et non ailleurs; » mais il ne croyait pas que Napoléon pût se maintenir contre une coalition nouvelle, et il estimait surtout que le règne des Bourbons, après le renversement facile de Louis XVIII, serait irrévocablement fini. Alors le champ serait ouvert à celui qui saurait mériter les suffrages de la nation française, en y joignant l'amitié des grandes puissances. Ce qu'il espérait surtout, ce qu'il prévoyait avec assurance, parce qu'il le désirait ardemment, c'était la ruine complète du principe de la légitimité. Élu du suffrage populaire à la suite d'une révolution, quand l'héritier direct de la couronne suédoise, quand le roi dépossédé vivait encore, que deviendrait-il, lui et sa dynastie, si une réaction générale tendait à relever en Europe toutes les anciennes couronnes? Gustave IV alléguerait peut-être contre son abdication la violence qui la lui avait arrachée; cet acte d'ailleurs n'engageait point le prince de Vasa, son fils. Et qui était le protecteur désigné, soit du principe tant redouté, soit de la famille dont les prétentions pouvaient inquiéter Bernadotte? Précisément ce terrible voisin, l'empereur de Russie, chef de la ligue des rois et tuteur du prétendant. Quel habile calcul n'était-ce donc pas, suivant Bernadotte, d'avoir fait accepter son amitié à cet ennemi naturel, afin de l'enchaîner!

Mais de combien de perplexités, dans un temps si fertile en révolutions, ne fallait-il pas payer une alliance qui détruisait toute liberté personnelle! L'histoire de ces perplexités en présence des deux restaurations, en présence du 20 mars et de 1830, c'est l'histoire même de Bernadotte, c'est celle aussi du pays qui lui avait confié ses destinées.

La première restauration avait surpris Bernadotte, cela est certain; il s'était toutefois rassuré en songeant qu'après tout les Bourbons lui devaient de la reconnaissance, — bien qu'en vérité il n'eût pas cru d'abord travailler pour eux, — et on le voit, en suivant la correspondance diplomatique, prendre volontiers en 1814 avec M. de Rumigny, notre chargé d'affaires, le ton protecteur. La nouvelle du 20 mars retentit à ses oreilles comme le premier coup de canon d'une de ses anciennes batailles. Il avait prévu que Napoléon ne vieillirait pas inactif dans sa captivité. De plus, l'événement réalisait son pressentiment contre les Bourbons; ne croyant pas que Napoléon lui-même fût désormais redoutable, il accueillit le nouveau changement

avec une satisfaction et une ardeur intérieures qui, contenues d'abord, éclatèrent bientôt malgré lui.

Les premiers jours, Bernadotte avait parlé avec beaucoup de réserve devant M. de Rumigny de la tentative de Bonaparte, et l'avait qualifiée seulement de démarche hardie, mais insensée et sans aucune chance de succès ni probable ni possible. Quelques jours après, il applaudit à l'entreprise de Murat, disant que le succès de l'un garantirait celui de l'autre et qu'un tel concours était bien combiné. Finalement on l'entendit ne plus mettre de bornes à ses éloges et à son admiration, et la cour de Suède vit avec surprise se réveiller dans le général en chef de la coalition de 1813, dans le vainqueur de Leipzig, l'élève et le lieutenant de Bonaparte. Un soir qu'au souper de la reine le prince royal parlait de l'entreprise du 20 mars avec son effervescence méridionale, il lui arriva, au milieu de ses hyperboles, de conclure en s'écriant : « Oui, madame! Bonaparte est plus grand qu'Annibal, plus grand, plus admirable qu'Alexandre et que César, plus grand même que Moïse! » — La reine, pour qui Napoléon n'était à la lettre qu'un démon incarné, n'y tenait pas d'entendre les éloges que multipliait Bernadotte, dont la volubilité intarissable ne laissait aucune place aux répliques; mais au nom de Moïse, excédée, poussée à bout, elle interrompit en s'écriant d'un ton moqueur : « Pour César, Alexandre et les autres, je vous les passe, mais grâce pour Moïse! Ne comparez point votre Bonaparte, suppôt de Satan et envoyé du diable, à un prophète, à un envoyé de Dieu; c'est par trop fort! »

Non content d'un tel langage, qui paraissait fort excentrique à la vieille cour de Charles XIII, Bernadotte fit circuler des brochures (1) composées évidemment sous son influence ou même en partie sous sa dictée, et qui montraient des sympathies assez nouvelles à Napoléon, une défiance non dissimulée de la Russie et un désir de rapprochement vers la France. On y lisait que l'arrivée subite de Napoléon avait été accueillie avec un immense enthousiasme par la France tout entière, que le prince de Suède, en 1813, n'avait voulu qu'« arrêter le vol de l'aigle et non pas l'écraser. »... « Aussi longtemps, disait l'auteur anonyme, que le grand homme qui fait en ce moment la gloire de la Suède tiendra le gouvernail de l'état, une estime et une amitié réciproques l'uniront certainement avec le digne souverain de la Russie, et nous n'aurons par conséquent rien à craindre de ce côté-là; mais ces deux étoiles ne luiront pas toujours sur nous, et l'on ne doit pas, en politique, fonder ses calculs sur un individu ou sur une cir-

(1) *Quelle politique appartient-il à la Suède de suivre dans la crise actuelle?* brochure de vingt-six pages, imprimée chez Olof Grahn, Stockholm 1815. — *Les nouveaux événemens de la France tendent-ils au bonheur ou au malheur de l'Europe?* etc.

constance accidentelle... Il se pourrait qu'un jour le cabinet de Pétersbourg fût tenté de se mêler des affaires de la Suède. Trop liés avec notre puissant voisin, nous pourrions nous trouver obligés de céder pour ne pas l'irriter par une résistance périlleuse; ses prétentions augmenteraient avec notre condescendance. Et qui nous répond que la convoitise de la Russie n'ambitionnerait pas quelque jour la domination de la presqu'île scandinave?... D'ailleurs ce n'est pas toujours par les armes que le fort nuit au faible, c'est quelquefois aussi par les intrigues secrètes, par une sourde influence... Mais l'Europe et surtout la France ne sauraient voir avec indifférence la Suède devenir la proie de la Russie. Nous ne pouvons donc pas désirer l'affaiblissement de la France, puisque ce serait nous priver ainsi du seul appui solide que nous puissions espérer contre un voisin dangereux... » Voilà des expressions qui ne semblent pas équivoques, il est vrai; sachons toutefois les bien comprendre. Elles signifient que Bernadotte, jugeant les Bourbons décidément abattus et Napoléon incapable de se soutenir longtemps contre l'Europe, ouvrait ses voiles au bon vent et se croyait à la veille des brillantes destinées qu'il avait rêvées. Si l'on en doute, qu'on écoute la curieuse conversation qu'il eut à quelque temps de là avec le représentant de Louis XVIII, au commencement de juillet 1815, dans un moment qu'il ne savait pas être si critique, un peu après Waterloo, dont la nouvelle n'était pas encore arrivée à Stockholm, et un peu avant la seconde restauration.

Bernadotte commença l'entretien, disent nos dépêches, en lisant à M. de Rumigny quelques fragmens d'une longue lettre que celui-ci crut écrite par le fils de Mme de Staël et dictée en beaucoup d'endroits par Benjamin Constant. Cette lettre assurait que Napoléon était impossible, que la France était profondément divisée, un très fort parti voulant proclamer une nouvelle république... Après cette lecture : « Vous voyez, dit le prince, que le roi a bien peu de partisans... J'aime toujours la France, et je verrais couler mon sang pour elle avec plaisir; mais vous sentez que peu m'importe qui la gouverne, un Bourbon, un président de république ou tout autre, pourvu qu'elle soit heureuse, libre et grande. Mais était-elle en vérité heureuse et libre sous Louis XVIII, quand le roi, au lieu de faire un *pacte* avec la nation, se contentait de lui *octroyer* une charte?... » — Comme le diplomate voulait répondre à ces accusations : « Eh! mon Dieu! répondit-il, j'ai été élevé dans l'amour des Bourbons, j'aime, je vénère Louis XVIII; mais ses alentours ont cherché à me nuire, à contrarier mes opérations sur la Norvége, à jeter des doutes sur ma conduite, à m'attaquer dans les journaux, à parler de mon abdication... — Quand il serait vrai, interrompit M. de Rumigny, tout cela

ne disparaîtrait-il pas devant l'immense service que le roi a rendu à votre altesse? Louis XVIII, lui seul, vous a réconcilié, monseigneur, avec cette France que vous aimez tant. On ne vous aimait pas en France depuis que vous aviez été un des grands instrumens de nos revers... — Vous vous trompez, reprit vivement Bernadotte, vous vous trompez; je suis très bien instruit, je connais l'opinion; on ne me reproche rien. — J'en demande pardon à votre altesse, je ne me trompe pas. Sans parler des envieux de votre gloire et de votre bonheur, je connais l'armée, dans les rangs de laquelle j'ai vécu longtemps. Il n'est pas un seul de ses chefs, je dirais presque un seul de ses soldats qui n'ait désiré venger sur vous les malheurs dont vous avez été une des premières causes. Des milliers d'hommes auraient donné leur vie pour arracher la vôtre, car que pouvaient-ils voir en vous en 1813 et en 1814? — Un homme offensé, répondit Bernadotte, et qui cherchait à venger noblement une injure personnelle. Qu'est-ce que l'armée peut me reprocher? Ne me suis-je pas arrêté lorsque ma vengeance a été satisfaite? J'ai voulu montrer à l'empereur qu'il ne pouvait pas m'insulter impunément. Quand il a été rejeté dans les limites que la nature lui avait tracées, ne me suis-je pas arrêté? L'ai-je poursuivi? On connaît la répugnance que j'avais à passer le Rhin. Vos prisonniers savent comment je me suis conduit envers eux. ... Pour preuve qu'on ne m'est pas si contraire en France, sachez qu'on m'a offert de me mettre à la tête de l'armée et de la nation, et que plus tard encore on a voulu faire de moi un intermédiaire entre la nation et les Bourbons. Des maréchaux, des généraux, — que je vous citerai, — m'ont pressé d'accepter la couronne; je leur ai demandé quelle garantie j'aurais de leur parole; pouvais-je compter sur eux quand ils venaient d'abandonner un chef comme Napoléon?» C'est là un clair témoignage des sentimens qui agitaient alors le prince royal. Évidemment Bernadotte, pendant les cent jours, voulait se rapprocher de la France, avec le secret dessein ou d'accorder à Napoléon l'hommage intéressé de son amitié après lui avoir fait éprouver le poids de sa colère, ou de s'offrir lui-même comme en échange à la fortune fatiguée du héros. Il cherchait ainsi dans une alliance invraisemblable ou dans une élévation que la Russie ne pourrait condamner, puisqu'elle en avait elle-même éveillé et fomenté l'espérance dans l'esprit de Bernadotte, un appui pour la Suède et pour sa nouvelle dynastie contre la protection de cette même Russie, qui ne laissait pas de lui être déjà à charge.

On pense quel tonnerre fut la nouvelle de la seconde restauration pour Bernadotte, engagé bien loin déjà dans ces calculs. « Je ne trouverai jamais d'expressions assez fortes, écrit le chargé d'affaires de France en date du 11 juillet 1815, pour rendre ce qui s'est

passé ici lorsque cette nouvelle s'est répandue. Jamais je n'avais vu une consternation pareille. La cour était abattue; on avait l'air de gémir sur une grande calamité publique; les moins interdits se servaient d'un reste de voix pour déplorer ce qu'ils appelaient la perte de la grandeur et de la gloire de la France. » C'étaient là en effet les sentimens de la nation. Quant au prince royal, il s'était obstiné quelque temps à ne pas accepter franchement les faits accomplis; il avait rêvé l'établissement d'une république en France, et à la nouvelle de la chute de Bonaparte il n'avait pu cacher sa première émotion. Il avait bien songé à garder le secret pendant deux jours, jusqu'à la tenue du conseil des ministres, afin de parler alors de ses sentimens avec le calme dont il manquait encore; mais c'était au-dessus de ses forces. Il n'avait pas résisté au besoin de confier sous le secret et ses désirs et ses espérances à un confident, puis à un second, puis à un troisième, enfin à tous ceux qu'il voyait. Pendant toute la journée du 6 juillet, il n'avait pensé qu'à l'établissement de la république, absolument comme si c'eût été sa propre affaire... Il se perdait en illusions incohérentes qui choquaient ceux à qui il se confiait; il se flattait visiblement de l'espoir que les républicains, s'ils avaient le dessus, le mettraient à la tête de leur gouvernement. Jusqu'au dernier moment, il voulut encore espérer. Il se rattachait avec bonheur à la proclamation de Napoléon II, qui devait diviser les alliés, arrêter leur marche, rallier tous les Français. M. d'Engeström s'en expliquait très ouvertement, il le dit même au chargé d'affaires d'Autriche, et se mit à le féliciter du rôle éminent qu'allait remplir l'archiduchesse Marie-Louise. « Ce ne fut qu'avec étonnement, écrit M. de Rumigny, qu'il entendit ce diplomate lui demander, avec la franchise d'un ancien hussard, s'il voulait par hasard rire à ses dépens. » La nouvelle de la capitulation de Paris vint couper court à toutes ces illusions. Toutefois, comme elle n'annonçait pas la ruine définitive du parti de Carnot et de Fouché, on voulut espérer encore.

Il est certain que la seconde restauration pouvait attirer sur Bernadotte un coup terrible. Le principe de la légitimité relevé et proclamé pour la seconde fois, c'était son arrêt de condamnation prononcé par tous les rois de l'Europe. Souffriraient-ils en sa faveur une exception unique à la règle posée pour l'avenir, lorsqu'il avait lui-même, en plus d'une rencontre, exprimé son dédain pour leurs vieilles maximes et leurs prétendus droits? Au moment où les héritiers soi-disant légitimes de la couronne de Suède allaient réclamer auprès des grandes puissances, les services rendus autrefois par Bernadotte à la cause des rois seraient-ils encore dans leur mémoire, et suffiraient-ils à le protéger?

Ce n'était pas que le malheureux Gustave IV dût paraître person-

nellement redoutable à Bernadotte. Les symptômes de cet égarement d'esprit qui avait fait commettre à l'ex-roi tant de fautes s'étaient multipliés depuis sa chute. Dans les premiers temps, malgré son abdication, il avait hautement réclamé ses droits; mais quand il avait appris l'élection de Bernadotte, il avait écrit au roi Charles XIII, son oncle, que la Suède, après un tel choix, n'entendrait plus parler de lui, et il avait chassé les Suédois qui l'entouraient, ne voulant plus de relations avec un pays détesté. Dès-lors on le voit errer, pauvre et seul, à travers l'Allemagne et l'Europe, tantôt se livrant à l'Angleterre ou à la Russie comme un instrument et un drapeau, tantôt s'enfermant avec le visionnaire Jung Stilling, qui, après avoir enflammé jadis son esprit déjà malade, lui persuada aujourd'hui que son rôle était fini sur la terre, et qu'il ne devait plu attendre que la couronne céleste. Un jour il voulait partir pour Jérusalem et se prosterner sur le tombeau du Christ, le lendemain il faisait ses préparatifs pour aller en Amérique, en Pensylvanie, visiter les forêts du Nouveau-Monde. Au commencement de 1811, Gustave est en Angleterre, où il habite chez le comte de Lille (Louis XVIII); là il reste enfermé tout le jour à lire la Bible; il n'en sort que pour le dîner, et refuse à peu près tous rapports sociaux et toute conversation. En mars 1812, il loge à Bâle, à l'auberge de *la Cigogne*, avec un seul domestique. Il dort le jour et passe les nuits en de mystérieux entretiens avec les ombres de ses aïeux. Au mois de février 1813, le ministre de Danemark à Dresde reçoit subitement sa visite. « Le comte de Gottorp (1), écrit-il, arriva dimanche, à six heures du soir, en chaise de poste; il s'arrêta à ma porte. On me l'annonça, par méprise, sous le nom de Ganstorf. Ce nom bizarre, un long manteau qui couvrait un étranger extrêmement maigre, un sabre pendant à son côté, deux pistolets à sa ceinture, une grande moustache et un bonnet polonais m'auraient fidèlement représenté quelque farouche officier de Cosaques, si mon hôte n'eût parlé suédois. Persuadé tout au moins que j'étais en présence de quelque aventurier bizarre, je fus fort étonné quand le prince, parlant avec une incroyable volubilité, m'annonça qui il était... Il me demanda des nouvelles de Danemark et même de Suède, parlant du roi Charles XIII avec respect et des généraux qui avaient pris part à la révolution sans aucun ressentiment, protestant d'ailleurs qu'il avait renoncé à tout espoir de remonter sur le trône... Puis il m'annonça qu'il voulait partir pour Jérusalem, parce qu'il ne pouvait résister à l'ennui qui le dévorait en Europe. « Mes idées, me dit-il, ne rencontrent autour de moi, hors de moi, aucun objet; elles s'obscurcissent

(1) Gustave IV avait alors adopté ce nom, qu'il changea plus tard en celui de Gustafson.

et se mêlent, si je veux les fixer sur moi-même; ma vie est sans direction et sans but... Je veux aller à Jérusalem, parce que c'est un lieu cher à tout chrétien... Et pourtant si le roi de Danemark me permettait de vivre dans ses états, j'y serais peut-être heureux... » Il me raconta enfin qu'il avait voulu récemment se remarier avec une personne dont il avait fait la connaissance à Bâle, que les ministres réformés avaient fait des difficultés, parce que la reine, sa première femme, était encore vivante,... que cette personne, ne pouvant l'épouser, l'avait volé.... Tout cela était entrecoupé de larmes, de gémissemens et d'exclamations mystiques... Je fis dîner mon illustre et malheureux hôte. Il fut content du cuisinier et des vins, et perdit seulement alors quelque chose de cet air sombre qui couvait dans ses grands yeux. Enfin il partit après m'avoir plusieurs fois embrassé... » Tel était devenu le dernier roi de l'ancienne dynastie suédoise, le fils de Gustave III; mais Gustave IV avait un fils dont il avait sans cesse réservé les droits. « J'ai écrit et signé moi-même mon acte d'abdication, écrivait-il au congrès de Vienne en novembre 1814; mais je n'ai jamais abdiqué au nom de mon fils : je n'en avais pas le droit... » Neveu de l'empereur de Russie, le prince Vasa, comme on l'appelait, avait là un puissant tuteur, dont la protection pouvait l'aider à faire valoir ses droits ou ses prétentions. Ce fut pour Bernadotte un sujet de vives inquiétudes. Il est certain qu'au lendemain de la seconde restauration française sa situation était bien incertaine et fort menacée. Les saillies récentes de son vieux libéralisme l'avaient de nouveau rendu très suspect aux alliés, et avaient effacé presque entièrement de leur politique la reconnaissance qu'ils devaient à ses anciens services. Les Bourbons en particulier, pour qui il avait affiché un si profond dédain, oubliaient sa lutte acharnée contre Napoléon, et ne voyaient plus en lui que le vieux jacobin élevé par hasard sur un trône. Son élévation était à leurs yeux l'unique témoignage subsistant encore de l'époque révolutionnaire. On pouvait craindre qu'ils n'eussent hâte de rendre la vieille couronne de Suède aux héritiers de ce Gustave III qui avait pris leur cause avec tant d'ardeur contre la révolution : cette réparation manquait seule pour rétablir l'ancien ordre de choses et faire disparaître enfin les dernières traces de la tourmente. — Mille bruits alarmans circulèrent en effet en Suède pendant les derniers mois de 1815 et pendant toute l'année suivante : les alliés préparaient une descente en Scanie, disait-on; ils rencontreraient de nombreux partisans du prince Vasa, qu'ils voulaient rétablir; on ajoutait que le prétendant venait d'être nommé gouverneur de la Finlande; il avait déjà fixé son quartier-général à Helsingfors; à l'intérieur enfin, les ennemis du prince royal faisaient circuler des bruits de conspi-

rations et annonçaient une révolution prochaine. L'épée de Damoclès, que Bernadotte avait déjà conjurée une première fois, et qui s'était retirée pour faire place un instant à de trop brillantes perspectives, était de nouveau suspendue sur sa tête.

Avec quel profond malaise l'impatient Bernadotte subissait toutes ces alarmes, les correspondances diplomatiques l'attestent abondamment. « En admettant que je vive encore quelques années, ce qui ne sera pas, disait-il un jour, en mars 1817, devant le chargé d'affaires de France, mon fils ne serait-il pas bien plus heureux redevenu Français et pouvant se distinguer parmi les Français? Il n'y a pas grand bonheur à gouverner les hommes, et avec 25,000 livres de rente dans le midi de la France, je vivrais plus content qu'à régner ici sur des esclaves... Si j'avais entre les mains le fil de ma vie et celui de la vie de ma femme et de mon fils, en vérité je me hâterais de les trancher! »

Ces accès d'humeur faisaient quelquefois place à des récriminations amères. « Les alliés étaient des ingrats, disait-il. Sans lui, la résidence de l'empereur de Russie serait aujourd'hui Astrakan ou Kasan; la Finlande, l'Esthonie, la Courlande, la Livonie, la Pologne, lui eussent été arrachées sans retour. Sans lui, la Prusse eût été rayée de la carte d'Europe. Sans lui, l'Allemagne eût été divisée en une foule de petites républiques dont les chefs eussent été nommés par la France... Et ces mêmes alliés oubliaient maintenant ses bienfaits jusqu'à conspirer contre lui!... Il eût été perdu, ajoutait-il, si la famine qui menaçait, pendant l'année 1816, la Suède méridionale fût venue ajouter un nouveau péril intérieur à ceux que rencontrait son gouvernement. Heureusement, dès son arrivée en Scanie, des pluies bienfaisantes étaient venues multiplier les moissons. Il savait bien qu'il n'était pas un saint, mais enfin le peuple suédois n'avait pu voir sans étonnement le ciel exaucer ainsi ses prières. Si ce bienfait n'avait mis fin aux tristes prévisions de l'avenir, il ne lui fût resté d'autre ressource que de se mettre à la tête de ses peuples, et d'aller renouveler ces fameuses excursions par lesquelles leurs ancêtres avaient si fortement étonné le monde... » Quant aux conspirations fausses ou réelles qu'on dénonçait chaque semaine à Bernadotte, il fit une grande scène qui atteste ou sa profonde inquiétude sur des complots redoutés, ou son désir de frapper d'étonnement ses ennemis intérieurs. Dans la journée du 13 mars 1817, sur un propos d'une servante de cabaret, on avait donné avis au prince d'un prochain attentat contre sa personne. Aussitôt, jetant feu et flammes, il avait fait ordonner des arrestations et publié qu'il recevrait le jour suivant les félicitations des divers corps de l'état pour son salut inespéré. Les harangues par lesquelles il répondit aux députations de ces

corps furent imprimées le lendemain à profusion. Celle qu'il prononça devant les officiers de l'armée fera juger des autres : « Que veut cette faible et méprisable poignée de turbulens qui s'agitent dans l'ombre pour troubler la tranquillité publique? S'ils n'en voulaient qu'à ma vie et à celle de mon fils, je dédaignerais facilement leurs projets et leurs efforts : je suis soldat, j'ai appris depuis longtemps à mépriser la vie; mais ils veulent ébranler vos lois, ils veulent attaquer votre honneur et votre liberté : je dois donc me lever pour les défendre... Ce n'est point pour obéir à un vain orgueil que je suis venu au milieu de vous; mon ambition personnelle est satisfaite; j'ai acquis pour moi-même assez de gloire. Le bonheur de la Suède est le seul but que j'envisage. Je veux la liberté pour vous, je veux la gloire pour vous, je veux pour vous la prospérité, et malgré les tentatives qu'on pourrait faire, je parviendrai à vous assurer ces avantages, les plus précieux pour les hommes de bien. Vous le savez, je ne marche qu'avec la loi, et je ne veux marcher qu'avec elle. J'assemblerai une diète; si une seule voix s'élève contre moi, je m'envelopperai de mon manteau et je quitterai une terre ingrate... Si, oubliant ce que je vous dois, si, oubliant mon caractère et mes principes, je me laissais enivrer un jour en buvant dans la coupe de la puissance pour attenter à votre liberté, osez me rappeler à moi-même. C'est le devoir des braves de parler avec franchise et loyauté. Mon cœur sera toujours prêt à vous entendre, et si, ennemi de ma gloire et de mes intérêts, je refuse de vous écouter, tournez alors, j'y consens, tournez contre moi ces mêmes armes que vous venez m'offrir en ce moment pour ma défense (1). »

Le complot n'était rien, comme il parut quand on voulut poursuivre; mais, par tout cet éclat, Bernadotte avait eu pour intention de ranimer le dévouement des Suédois pour sa personne, en leur montrant dans de telles entreprises les menées étrangères par lesquelles on voulait, assurait-il, l'enlever à la nation qu'il avait sauvée. « Entre toutes ces rumeurs, dit-il aux députés de la bourgeoisie, on a osé mêler le nom d'une famille que vous avez rejetée. Je n'ai rien de commun avec cette famille; ce n'est pas moi qui ai contribué en rien à son sort. » Il s'avança jusqu'à soutenir, en présence de ces députés, qu'une puissance étrangère avait soldé les mécontens, et il était en cela d'accord avec les soupçons du peuple; à la première nouvelle du prétendu complot, le bruit avait couru dans Stockholm que le ministre de Russie, Suchtelen, était arrêté, puis qu'il s'était sauvé, et, dans la matinée du 14 mars, jusqu'à sept fournisseurs de la légation russe s'étaient présentés chez lui, persuadés qu'il allait

(1) Imprimé dans le journal *Inrikes Tidningar* du mardi 18 mars 1817.

partir. Les soupçons de Bernadotte sur la Russie furent confirmés par une lettre de Gustave IV qu'il reçut quelques mois plus tard (en septembre 1817). L'ex-roi, tout en lui déclarant qu'il renonçait pour lui-même à toutes prétentions sur la couronne de Suède, exprimait le regret de n'avoir pu faire abdiquer son fils; le prince et tout le reste de sa famille lui résistaient sur ce point, et se voyaient, assurait-il, soutenus par les cours de Bade et de Russie. — Bernadotte n'ignorait pas non plus (il le dit à M. de Rumigny en juin 1819) que la Russie avait fait sonder en Suède quelques-uns des principaux personnages, en vue d'une tentative prochaine de changement de dynastie.

Que le cabinet de Saint-Pétersbourg fût réellement aussi mal disposé à l'égard de Bernadotte, cela est fort contestable. En possession d'une influence reconnue par le continent tout entier, l'empereur de Russie voyait dans Bernadotte un instrument docile, dont les complications de l'avenir pouvaient rendre les services encore nécessaires. Il avait mis à l'épreuve son habile énergie, il comptait sur son dévouement, tandis qu'une restauration pouvait, en troublant un pays si voisin, lui susciter des inquiétudes nouvelles et le priver d'un solide appui. Cependant il restait incontestable que l'alliance moscovite d'un côté, et de l'autre le nouveau rétablissement des Bourbons, pesaient également sur le malheureux Bernadotte, — la restauration française comme une menace perpétuelle, et l'amitié russe comme un joug insupportable, mais d'où pourrait venir le salut dans la tempête.

L'avénement de Bernadotte au trône de Suède après la mort du vieil et infirme Charles XIII n'en eut pas moins lieu sans difficulté le 5 février 1818. L'avis de cette mort étant parvenu à l'ex-roi Gustave, il renvoya immédiatement la lettre contenant la nouvelle à la reine douairière, en écrivant sur le revers, pour toute réponse, le mot *reçu*, et le nouveau roi n'entendit plus parler de Gustave IV, ni, sauf quelques rumeurs en 1832, de son fils. Reconnu de tous les souverains, protégé de la Russie, Bernadotte sentit la couronne affermie sur sa tête. La nomination du comte Gustave de Löwenhielm comme ministre plénipotentiaire à Paris (avril 1818) créa des liens nouveaux entre son gouvernement et ces Bourbons de France qui l'avaient tant inquiété; il put espérer qu'on le laisserait régner en paix dans le silence et la résignation.

Bernadotte comptait sans les fautes des Bourbons et sans le remuant génie de la France : 1830 vint troubler son repos apparent, justifier ses vieilles prophéties, et le jeter de nouveau dans les velléités ambitieuses, dans les intempestifs regrets.

Il est certain toutefois que 1830 lui apportait tout d'abord un sou-

lagement et une délivrance, puisque le principe du droit divin s'effaçait dès lors devant celui de l'élection nationale. Aussi, bien qu'il eût attendu, pour reconnaître le roi des Français, l'exemple ou l'ordre du cabinet de Saint-Pétersbourg, il fit bon accueil au marquis de Dalmatie, qui lui fut envoyé dès le commencement de 1831 comme ministre plénipotentiaire, et que des liens de parenté rapprochaient de la famille royale de Suède. La correspondance diplomatique laisse facilement percer l'affranchissement et l'essor de son esprit; on le voit revenir sur son passé, en parler plus librement, comme un homme qui n'a plus trop à craindre, et exalter d'abord son présent, comme un homme qui croit avoir réussi et qui s'en félicite. « Oui, monsieur, dit-il à notre chargé d'affaires peu de temps après la révolution, la France a eu toutes mes sympathies dans la lutte qu'elle vient de soutenir pour sa liberté. Si Charles X en était réduit à chercher ailleurs que dans sa conscience les avantages de la foi gardée, que ne tournait-il ses regards vers le pays que je gouverne? Sa tranquillité depuis seize ans ne repose que sur la fidélité que j'ai gardée à mes sermens... Je ne suis d'ailleurs, j'en conviens, qu'un républicain sur le trône, qu'un faiseur d'opposition qui a fait fortune; mais cet esprit d'opposition, je m'en fais gloire, parce que je l'ai montré partout : soldat, dans les rangs de l'armée; prince royal de Suède, dans le conseil des rois. En avril 1814, les salons du prince de Bénévent m'ont retrouvé avec les mêmes sentimens d'indépendance que j'avais jadis à l'armée de Sambre-et-Meuse. En 1810, quand Napoléon songea à épouser l'archiduchesse d'Autriche, ce projet froissa tous mes sentimens, et je dis à Murat, qui le lui répéta : Ce n'est pas sous la pourpre des césars que l'empereur doit chercher une épouse, mais bien plutôt parmi ces vierges modestes de Saint-Cyr. Quand il a demandé de la gloire à la France, elle lui a fourni des soldats; eh bien! puisqu'il doit fonder une dynastie, qu'il lui demande aujourd'hui une épouse. A-t-il réfléchi de quel œil pourra nous voir aux Tuileries une archiduchesse d'Autriche, nous, soldats de fortune et fils de la révolution? Voilà, monsieur, pour mon esprit d'opposition dans les rangs de l'armée. Vous saurez aussi mon langage dans le conseil des rois comme prince royal de Suède. J'arrive à Paris en 1814, tout couvert de lauriers qui devaient coûter à mon cœur,... j'avais fait triompher la cause des rois... Pourquoi aussi Napoléon ne consentait-il pas à me laisser vivre en paix au bout du monde, au milieu de mes rochers et de mes frimas? Sa part n'était-elle pas assez belle? Pourquoi me forcer à le vaincre?... Je vous disais donc, monsieur, que j'arrive à Paris après avoir remporté des victoires qui coûtaient à mon cœur. Dans la balance de la justice, qui paraissait enfin pencher du côté des rois, j'avais placé l'épée de Brennus; mais voilà que, pour ma

récompense, j'entends tout le monde autour de moi parler de légitimité. J'allai trouver l'empereur Alexandre, et je lui dis : Sire, ne serez-vous que par votre ingratitude l'Agamemnon de tant de rois? Votre majesté oublie-t-elle que je ne suis qu'un soldat, ou veut-elle me forcer à le redevenir?... Après avoir fait triompher la cause des rois, ne dois-je voir en eux que des ennemis? — Voilà, monsieur, mon langage dans le conseil des rois. — Du reste, reprit Charles XIV après quelques momens de silence, je ne mérite pas qu'on m'admire. Tout cet ensemble de faits dont ma vie est remplie ne m'appartient pas; je n'ai fait que remplir une vocation ici-bas... Croyez-moi, monsieur, le grand homme n'est qu'une bête féroce; comme la bête, il a sa voracité, ses instincts. Notre organisation physique tout entière paraît concourir à l'accomplissement de notre destinée. Il y a en nous une plénitude de vie et d'idées qui demande à se faire jour... J'ai bientôt soixante-huit ans, monsieur; croiriez-vous que j'ai encore des saignemens de nez comme à vingt ans! »

Vocation providentielle bien voisine du droit divin, opposition républicaine et fierté de parvenu, on voit que Bernadotte après 1830 faisait de l'éclectisme entre toutes les doctrines. Sa théorie du grand homme rappelle le mot de Mlle Scudéry, que les rois ont entre les deux yeux quelque chose qui les distingue des autres mortels. A toutes ses confidences d'ailleurs, Bernadotte ne refusait pas de mêler l'aveu, sans doute sincère, de sa reconnaissance envers la nouvelle révolution : « Je lui dois, disait-il à M. de Saint-Simon, d'avoir une position plus nette en Europe. Je fais donc des vœux pour qu'elle se consolide, et qu'elle ne périsse pas par ses excès. »

Ces derniers mots trahissaient bien, il est vrai, quelque défiance. En effet, malgré le soulagement que Bernadotte avait ressenti du nouvel état de choses, il craignait que la révolution de 1830 n'enfantât une propagande démagogique dont toute l'Europe serait infectée, et il croyait à l'explosion prochaine d'une guerre générale dans le midi de l'Allemagne. Ces deux prévisions suffisaient à le plonger dans de grandes inquiétudes, soit qu'il redoutât pour son gouvernement intérieur la contagion des idées libérales, soit qu'il tremblât à la pensée d'une nouvelle crise européenne qui pût remettre en question tout ce que la fortune avait consacré. Ajouterons-nous qu'un certain sentiment de dépit s'élevait dans son cœur, quand il songeait au nouvel anéantissement de ses étranges illusions sur ses futures destinées en France, illusions que lui avait suggérées Alexandre en 1812, et qu'avait entretenues une nécromancienne de cour? Bernadotte, lui aussi, avait sa Lenormant.

Tout cela explique pourquoi l'affranchissement ne fut pas complet pour Bernadotte à la suite de 1830. Il l'eût été si, tout à fait con-

fiant dans l'alliance française, il fût revenu sans arrière-pensée à l'ancienne politique suédoise; mais pour cela il eût fallu renoncer à l'amitié russe, qui ne s'accommodait pas encore très volontiers du nouveau régime libéral, et qui paraissait le tenir en quelque suspicion. Et renoncer à cette ancre, c'était pour Bernadotte se jeter de nouveau dans tous les hasards au moment où il croyait sentir l'approche d'une nouvelle tempête. Il n'osa donc pas secouer le joug. Au lieu de se rapprocher d'un gouvernement dont une singulière conformité d'origine et de principes lui recommandait l'alliance, on le vit, sinon s'en éloigner, au moins s'imposer à son égard une froide réserve, que sa fantasque humeur devait encore lui rendre impraticable. De là ses continuelles déclamations contre la propagande libérale, déclamations qui peuvent servir de pendant à celles qu'il avait débitées naguère contre la contagion des idées absolutistes. Avant 1830, il se plaignait des « manœuvres hostiles d'une faction antisociale qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, combattait avec acharnement contre la liberté des peuples, et qui, pour la détruire à sa source, voulait anéantir tout gouvernement constitutionnel (1)... » Après 1830 au contraire, c'est l'idée d'une démocratie puissante qui lui cause mille terreurs. « Il ne veut pas, dit-il en février 1831, concevoir le moindre doute sur la loyauté des intentions du roi Louis-Philippe; mais, dans un temps si troublé, il faut être sur ses gardes, il faut de la vigilance : une dynastie nouvelle en a surtout besoin... Des avis qu'il a reçus de différens côtés lui font croire que des tentatives ont été faites pour semer chez lui la discorde... » Bien plus, il étonne le ministre d'Autriche par ses nouvelles théories : « Il faut que l'aristocratie soit forte, dit-il au comte de Woyna en septembre 1833, il faut qu'elle oppose des digues puissantes au torrent démagogique. Caïn et Romulus, voilà des aristocrates comme il nous en faut! Ils n'ont pas hésité à verser le sang de leurs frères! ..... Remerciez en mon nom M. de Metternich de ses nobles efforts pour combattre les révolutionnaires. L'empereur de Russie et lui sont les sauveurs de l'Europe! »

Il faut dire que, lorsqu'il prononçait de si bizarres paroles, Bernadotte était sous l'impression de la lecture d'un vaudeville français qu'on lui avait communiqué peu de jours auparavant (2). Quelques

(1) Voyez un article du 25 novembre 1818, inséré dans *le Constitutionnel*, et issu très probablement du cabinet de Bernadotte, dont il répète non-seulement les idées, mais les phrases habituelles d'alors. On sait combien Bernadotte aimait à se servir des journaux étrangers. Dans ses jours de hardiesse, il menaça la restauration de lâcher contre elle, suivant son expression, « ses braillards d'Allemagne. » On sait aussi combien il était sensible à ce que disaient de lui les journalistes, et que de peines il se donna pour avoir des plumes à lui.

(2) *Le Camarade de lit*, représenté au théâtre du Palais-Royal au mois de mai 1833, et où l'on avait mis assez irrévérencieusement sur la scène l'ancien républicain *passé roi*.

traits de cette pièce avaient suffi pour faire éclater son humeur irascible. « La France ingrate, oubliant ses bienfaits, s'attachait à lui pour l'outrager... On oubliait quel poids il pouvait mettre dans la balance de l'équilibre européen... On oubliait qu'il pouvait se venger, et il se vengerait... » Il se posséda cependant assez pour ne point exhaler son dépit en présence de M. de Saint-Simon lors de la première audience qu'il lui donna après cet incident, mais on vit clairement quelle contrainte il s'imposait. Brodant sur son thème favori, il se plaignit seulement des trames qui s'ourdissaient en France pour troubler tous les pays de l'Europe, il insinua des doutes sur les bonnes intentions du pouvoir en France; il parla de la nécessité d'une ligue des souverains, s'ils voulaient ne pas être victimes de ces manœuvres perfides. Il était facile de lire dans ses paroles et dans sa contenance une irritation qu'il s'était interdit de laisser éclater; mais quelques jours après, à la suite d'un dîner au château de Rosendal, il prit à part, selon sa coutume, M. de Saint-Simon, et s'engagea dans une de ces longues conversations d'où il sortait rarement sain et sauf. Il parla d'abord avec calme et douceur même; il dit ensuite qu'il voulait s'expliquer franchement sur le compte du gouvernement français et peut-être lui soumettre quelques avis... On était effrayé en Europe, assura-t-il, des tendances du gouvernement français. On craignait qu'il n'agît pas très ouvertement avec les puissances, qu'il ne jouât pas cartes sur table, et que, loin de vouloir anéantir le parti révolutionnaire, il ne fût disposé à l'entretenir secrètement comme un puissant levier dont il se servirait contre les cours quand il jugerait à propos d'avouer ses projets d'agrandissement. Les révolutions de Belgique, de Pologne, de Suisse et d'Italie étaient l'ouvrage d'une propagande favorisée par le gouvernement français et soldée par lui. Les démentis officiels ne prouvaient rien. On avait manifesté publiquement et officiellement des vœux pour des rebelles contre une puissance alliée. On avait prêté deux fois un secours armé à la Belgique contre son souverain légitime. On avait porté le drapeau tricolore en Italie pour soutenir l'espoir des révolutionnaires et neutraliser l'influence pacificatrice des troupes autrichiennes. Enfin des agens avaient été arrêtés en Suisse, dont les papiers et la correspondance prouvaient qu'ils étaient secrètement dirigés et payés par le gouvernement français... Tout cela avait convaincu les puissances qu'elles devaient exiger de la France qu'elle renonçât à un système de déception et qu'elle donnât enfin des garanties à l'Europe... « Vous que j'estime comme un homme d'honneur, monsieur le duc, jureriez-vous que votre roi est parfaitement sincère quand il dit qu'il veut combattre les révolutions et la propagande?... » Ces imprudentes paroles avaient été prononcées au commencement d'octobre 1833. Elles ne restèrent pas longtemps sans réponse. Vers les premiers jours de

novembre, le ministre des affaires étrangères à Stockholm reçut du ministre de France la lettre suivante : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous annoncer que, sur le rapport que j'ai dû faire à mon gouvernement des circonstances de la conversation qui a eu lieu entre sa majesté suédoise et moi, j'ai reçu l'ordre de partir immédiatement pour la France. M. Billecoq, chargé d'affaires, restera à Stockholm pour suivre les affaires courantes de la légation. » Quatre heures après l'envoi de cette lettre, M. de Saint-Simon recevait ses passeports avec une réponse laconique ne témoignant ni surprise ni regret. Un vaudeville avait brouillé deux cabinets! Le succès étourdissant d'une première, puis d'une seconde édition, achetées pour la Suède, allécha les écrivains français, qui voulurent exploiter cette bonne veine par *le Prix de Folie* et d'autres pièces encore. Heureusement le gouvernement français restreignit et interdit même cette spéculation, et la nomination de M. le duc de Montebello à la légation de Stockholm en juillet 1834 rétablit les rapports interrompus. La réconciliation était due principalement à l'Angleterre, car cette puissance n'avait pas vu sans une profonde inquiétude une rupture capable de livrer sans retour Bernadotte à la Russie, dont l'influence excessive sur le cabinet de Stockholm pouvait dès-lors paraître grosse de dangers, et dont l'esprit d'envahissement commençait à se montrer au grand jour.

L'influence dominatrice de la Russie et sa perpétuelle ambition, telle était la double menace qui devait à cette époque fixer l'attention des cabinets européens et de la Suède elle-même. Soit que la Russie prévît une rupture prochaine avec l'Occident, soit qu'elle préparât dès lors une agression, il est certain qu'elle faisait d'immenses préparatifs. Au mois de juillet 1834, le célèbre capitaine Ross, passant par Stockholm à son retour de l'extrême Nord, raconta ce qu'il avait vu en Russie. Il y avait à Cronstadt vingt-sept vaisseaux de ligne et quinze frégates, le tout prêt à prendre la mer en quinze jours. Les évolutions de neuf frégates russes, qu'il avait suivies pendant plusieurs jours, lui avaient donné la plus haute idée des perfectionnemens apportés à cette marine. Il était revenu, lui si compétent, émerveillé et presque effrayé d'une telle puissance. Il affirmait qu'une seule idée dominait chez les officiers de la flotte russe, celle de se mesurer contre la marine française, car ils reconnaissaient encore aux Anglais une supériorité marquée sur eux. En même temps la Russie demandait au cabinet suédois de lui céder l'île de Gothland, elle poussait très activement les fortifications des îles Aland, elle multipliait les sourdes intrigues pour s'emparer du Finmark, elle faisait mine de vouloir protéger contre la couronne suédoise l'extrême liberté de la Norvége; plus que jamais elle surveil-

lait Bernadotte, et l'entourait étroitement par le mariage du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène et beau-frère du prince Oscar, avec une grande-duchesse,—par un traité de commerce, par des visites réciproques, par celle de Nicolas lui-même, qui vint à Stockholm en 1838. La venue du prince Menchikof en 1834 avait été comme le présage de toutes ces actives démarches. Le prince avait fait son entrée dans la capitale de la Suède au bruit d'une incroyable canonnade, pendant qu'un général suédois allait à Saint-Pétersbourg assister aux fêtes qui se célébraient en mémoire des événemens de 1813, au pied d'un monument dont la première pierre avait été apportée de Pultava, et dont les bronzes avaient été fondus avec les canons de Svéaborg. Pendant son séjour d'une semaine à Stockholm, le prince Menchikof, au milieu d'une perpétuelle ovation préparée par les autorités suédoises, avait visité arsenaux et casernes, et fait exercer devant lui les compagnies d'élite; il était parti édifié et bien instruit.

Le premier et le plus inévitable des dangers que l'alliance avec la Russie faisait peser sur la tête de Bernadotte, c'était de préparer une scission profonde entre la nation suédoise et lui. En 1812, il est vrai, les Suédois l'avaient suivi, malgré leur répugnance, contre les armées françaises, et le succès avait répondu à son audace; mais à présent ce n'était plus la tyrannique volonté de Napoléon qu'il s'agissait de combattre : la France avait repris possession d'elle-même, et c'était bien à la nation française, non pas seulement à ses chefs, qu'on s'attaquerait. D'ailleurs, en dépit des victoires de 1813, la haine contre la Russie était toujours aussi ardente parmi les Suédois. Bernadotte en put juger par cent témoignages. La guerre de Pologne excita dès 1831 dans les principales villes de Suède des sympathies qui s'exprimèrent hautement; on compta sur une insurrection de la Finlande; le personnel de la légation russe fut insulté dans les rues de Stockholm. Tout à coup, au milieu de cette agitation populaire, voilà que s'imprime et paraît un recueil de lettres et de pièces inédites concernant les négociations de 1809, et parmi lesquelles le public peut lire un éloquent rapport sur la paix conclue après la perte de la Finlande. « L'empereur Alexandre, disait l'auteur, a mérité de la part des Suédois une haine implacable..... Le dangereux voisinage du despotisme russe exercera une influence directe sur la politique de la Suède aussi longtemps que la France, occupée d'autres soins, ne portera pas ses regards vers le nord de l'Europe..... Toutefois ne désespérons pas de l'avenir. La Suède reprendra des forces contre les menées secrètes et contre les attaques ouvertes de la Russie. Un jour, des rives du Niémen, des frontières de la Pologne régénérée, les armées victorieuses de la France se presseront sur le territoire moscovite. Alors enfin l'heure sera ve-

nue où, réunies à celles de la France, les armes suédoises feront rendre un compte sanglant à la Russie..... » Qui parlait ainsi en 1809? Le comte de Wetterstedt, ministre des affaires étrangères de Suède en 1831! Vainement poursuivit-on la brochure qui avait révélé de tels contrastes; l'effet en avait été considérable, et l'opinion publique s'était clairement manifestée. C'est encore pendant la même année 1831 qu'un singulier épisode concourut au même résultat. Un quatrième fils étant né au prince Oscar, on choisit à l'enfant l'empereur de Russie et la duchesse Helena Paulowna pour parrain et marraine; mais ce choix excita tant de mécontentement dans la population suédoise, qu'on eut à craindre des manifestations publiques, des insultes à la légation russe lors du baptême, et qu'aujourd'hui, bien que le premier inscrit des prénoms du prince soit celui de Nicolas, celui d'Auguste a prévalu (1). Du reste il y avait eu déjà précédemment une curieuse aventure qui avait dû inspirer à Bernadotte quelque éloignement pour les galanteries de son redoutable voisin. Bernadotte ayant un jour, par pure politesse, demandé à l'empereur de Russie quelques détails sur l'équipement et les uniformes des armées russes, afin de se mettre à même d'imiter de si belles choses, on vit à quelque temps de là entrer dans le port de Stockholm, à la grande surprise de la population, un brick de guerre sous pavillon russe portant un détachement de soldats russes de toutes les tailles, de toutes les espèces et de toutes les couleurs, lesquels débarquèrent avec tambours et trompettes, armés de pied en cap, traversèrent la ville pour être passés en revue dans le parc de Haga par Bernadotte, puis déposèrent au ministère de la guerre leurs costumes tout neufs, qu'on échangea contre d'autres habits, et se rembarquèrent après avoir reçu du grand-gouverneur de la ville, avec des remerciemens pour leur visite, ce singulier compliment, que les rapports de police ne constataient pas un seul vol, pas un seul acte de pillage, pas un seul excès commis par eux. La population de Stockholm avait cru véritablement à une invasion russe; cette galanterie de bon voisinage lui avait plu médiocrement, elle avait murmuré, et l'on se garda bien d'exhumer quoi que ce fût des malencontreuses défroques.

Pour être juste, n'omettons pas de dire que Bernadotte apercevait bien lui-même, outre les embarras extérieurs que lui créait sa dépendance, le danger vers lequel la Russie l'entraînait, celui d'une scission avec son peuple. Ajoutons que les nombreux témoignages des correspondances diplomatiques prouvent combien il souffrait de

(1) On dit même que l'*Almanach de Gotha*, pendant quelques années, donna le dernier de ces prénoms avant l'autre.

cette alliance, devenue plus pesante que jamais, et qui pouvait cacher de périlleux desseins. « Le roi, dans son intérieur, s'exprime avec une singulière liberté sur la conduite des Russes en Pologne, écrit notre ministre en 1831. Cette alliance avec la Russie est trop monstrueuse pour être sincère; elle n'est dictée que par la peur. Si la Russie éprouvait de notables revers, le cabinet suédois ne demanderait pas mieux que de s'affranchir d'un joug humiliant..... M. de Wetterstedt, ministre des affaires étrangères, m'a avoué que cette guerre de Pologne avait ôté beaucoup de prestige à la Russie, et que son influence morale en devait être pour longtemps diminuée. Il a ajouté des observations peu bienveillantes sur la désorganisation de l'armée russe, sur le peu de véracité de ses bulletins, sur les chants de victoire entonnés avant les combats et peu justifiés par l'issue... Évidemment le gouvernement suédois sourit à l'espoir de voir diminuer son joug. » Au mois de mars 1817, c'est-à-dire lorsque la seconde restauration de France avait plus complétement encore courbé le cabinet suédois sous la protection de la Russie, Bernadotte n'avait pas d'illusions sur cette alliance, et dans ses épanchemens il laissait déjà comprendre comment il l'entendait. « Je sais très bien, disait-il alors, que l'alliance des deux cabinets ne tient véritablement qu'à la vie de l'empereur Alexandre et à la mienne, et cette idée me fait souhaiter que la France reprenne l'attitude qu'elle doit avoir en Europe, parce qu'*il faut qu'après moi l'ancienne alliance soit renouvelée entre les deux nations, alliance nécessaire à la Suède, alliance utile à la France elle-même.....* »

Voilà la vraie pensée de Bernadotte : la politique n'est pas le vaste champ de l'imagination ni des sentimens; c'est l'étroit sentier de l'intérêt et de la réalité. Bernadotte s'est allié à la Russie d'abord pour se venger personnellement de Napoléon (nous citons ses propres expressions, bien souvent répétées), ensuite pour maintenir et protéger sa dynastie naissante, en lui conciliant l'amitié de la puissance qu'il redoutait le plus pour son avenir; mais s'il a cru que l'intérêt passager de la Suède et de sa dynastie, dans un temps de trouble et de bouleversement, conseillait cette alliance, ce même Bernadotte a bien compris que les intérêts permanens de sa nouvelle patrie et de sa famille redemanderaient après lui l'ancienne alliance avec l'Occident. S'il ne s'est pas complétement trompé sur le premier point, l'alliance de 1812 n'a guère profité à la Suède. La dynastie nouvelle est restée sur le trône, où elle est à présent solidement assise, cela est vrai; mais la Suède a perdu définitivement la Finlande, que Napoléon lui aurait sans doute rendue, et la Poméranie, qui lui fût restée. La Norvége n'a été qu'une acquisition *toute négative,* c'est aussi l'expression de Bernadotte; la Suède,

n'ayant plus de possessions continentales, a cessé, pendant tout le règne de Charles-Jean et le commencement du règne de son fils, de compter parmi les puissances du continent, et le malaise intérieur, l'impatience du joug, sentis par la nation et par Bernadotte lui-même, ont été les résultats funestes de cette politique. Sur ce point donc Bernadotte s'est abusé; mais il ne s'est point trompé sur la politique générale de l'avenir. Toute la dernière partie de son règne atteste qu'en restant, quant à lui, sous la main de la Russie, il protestait secrètement contre son joug, et l'on pourrait dire contre lui-même, en élevant une plainte et une espérance vers l'avenir. « Si les Finlandais ont encore quelque attachement pour la Suède, disait-il en 1833, qu'ils se consolent en pensant qu'ils servent aujourd'hui de barrière à la mère-patrie contre le colosse russe... Je dirai aux Suédois dans mon testament : Laissez aux Russes la Finlande; mais, avec vos économies de chaque année, bâtissez chaque année sur vos côtes orientales une tour bien crénelée. » Lui aussi, comme on le voit, à l'exemple de ce diplomate suédois signataire du traité de 1809, il déposait, en confessant sa politique et en laissant entrevoir les tortures morales qu'elle lui avait causées, son *exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* Bien plus, il mettait la main lui-même aux fortifications qu'il conseillait, faisant construire cette citadelle de Carsborg, dont l'heureuse situation, à l'ouest du lac Wetter, centralise si habilement toute la défense intérieure de la Suède, — achevant cette voie militaire et commerciale si importante du canal de Gothie, — poursuivant enfin les travaux de la citadelle de Waxholm, au milieu du Skærgård, en avant de Stockholm, pour répondre aux travaux de Bomarsund, qui, avec les intrigues russes dans le Finmark, l'empêchaient de vieillir en paix et sans nouvelles alarmes.

Venant de lui, de tels avertissemens avaient beaucoup de poids, qu'il se fût ou non trompé pendant sa longue et active carrière, car ils exprimaient évidemment, ou bien le souhait d'une réparation et presque d'une vengeance léguée à son fils, ou bien la conclusion d'un calcul habile. Ils méritaient dans les deux cas d'être entendus; ils l'ont été en effet.

II.

Il nous a paru nécessaire de rappeler dans quels rapports difficiles et pénibles le gouvernement suédois avait été placé par la politique de 1812. Si, pour caractériser ces rapports, nous avons dû entrer dans des détails trop personnels en apparence, il faut se souvenir que Bernadotte, par son ascendant et son initiative, domine

toute cette période, dont l'histoire est la sienne. C'est lui qui, dans l'entrevue d'Abo, en 1812, avait juré foi et hommage entre les mains d'Alexandre, et qui lui avait engagé pour toujours, disait-il, les armes et les vœux de la Suède, sauf à laisser ensuite par testament aux Suédois et à son fils les conseils que nous rappelions tout à l'heure.

Tout autre est la période nouvelle à laquelle le roi Oscar aura donné son nom.

Dès le règne de son père, le prince avait paru disposé de grand cœur à entrer dans une voie nouvelle. On l'avait vu, dès cette époque, presser activement les travaux de fortification contre la Russie. Un jour de février 1838, comme il venait de commander quatre-vingts mortiers à la Paixhans pour armer Waxholm du côté de la mer, il apprit que l'entrepreneur avait de nombreux engagemens pour la Norvége. « Si c'est, dit-il, contre les Russes que les Norvégiens demandent des canons, il faut leur assurer qu'ils peuvent être sans inquiétude, car c'est sur notre corps qu'il faudra qu'on passe pour arriver jusqu'à eux. » L'avénement du prince au trône, au commencement de mars 1844, rompit plusieurs des liens qui retenaient encore le cabinet de Stockholm attaché à celui de Saint-Pétersbourg. Personnellement, le nouveau roi n'avait jamais eu de rapports particuliers avec le tsar, car on peut sans doute ne pas tenir compte d'un voyage à Saint-Pétersbourg en juillet 1830, qui toutefois fut remarqué. Surtout le roi Oscar n'avait accepté aucun engagement semblable à ceux que son père avait contractés. En second lieu, l'alliance de la Russie ne devait plus lui paraître désirable aux mêmes titres. Qu'il eût commis ou non des erreurs ou bien des fautes, Charles-Jean, cela est certain, avait solidement affermi la couronne sur la tête de son fils. Le nouvel avénement, depuis longtemps prévu, ne rencontra aucune pensée de résistance. L'ex-roi Gustave était mort en février 1837, et cette nouvelle n'avait pas causé en Suède la moindre sensation. Le prince Vasa, qui, dès 1842, avait fait remettre par le prince Metternich une protestation contre l'ouverture des fameuses caisses contenant les papiers de Gustave III à Upsal (1), en envoya une, cette fois encore, aux principales cours de l'Europe. Le roi Oscar y répondit en abolissant la loi qui portait peine de mort contre quiconque aurait des relations écrites ou verbales avec la famille proscrite. L'opinion publique ne s'en occupa plus désormais (2). D'ailleurs, dans le nombre des ruines

(1) Voyez nos *Notices et Extraits des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Norvége et Danemark.* Paris, 1855-56, chez Durand.

(2) Le fils de Gustave IV est aujourd'hui feld-maréchal au service de l'Autriche et sans héritier mâle.

que la première moitié du XIXe siècle a déjà accumulées, il faut compter sans aucun doute celle du dogme du droit divin et de la légitimité, remplacé par celui du pacte social. Le roi de Suède n'avait plus à craindre les effets d'une réaction légitimiste, contre laquelle son père avait invoqué le secours de la Russie; il n'avait à redouter ni les absolutistes, dont la puissance était désormais fort ébranlée, ni les libéraux, dont il partageait lui-même les idées. Aussi l'agitation générale de 1848 n'a-t-elle pas réellement pénétré en Suède; il y eut bien à Stockholm, quand on y reçut les nouvelles des émeutes de Vienne et de Berlin, au mois de mars, le jour où l'on célébrait, là aussi, un banquet pour la réforme de la représentation, un faible contre-coup. Le peuple, que cette demande de réforme et le bruit des révolutions avaient agité, se réunit sur la grande place; peu à peu la foule grossissant alla casser des vitres chez les principaux adversaires de la réforme, chez l'évêque de Stockholm et chez M. de Hartmansdorf; puis elle se tourna contre les Juifs. La police s'était montrée d'abord peu active. Le second jour, la troupe, mal secondée, répondit aux huées et aux sifflets par quelques coups de fusil; mais la foule cependant n'exprimait encore aucune prétention formelle, et quand le roi descendit en personne au milieu d'elle pour dire ces simples paroles : « Que voulez-vous, mes amis? » les plus embarrassés furent ceux qu'on interrogeait. Cette émotion sans objet tomba d'elle-même : le roi, pendant les quatre premières années de son règne, avait multiplié les réformes libérales et prévenu les désirs. C'était le plus sûr moyen d'assurer d'une part son repos intérieur, de l'autre son indépendance vis-à-vis de la Russie. Le nouveau règne, malgré le voisinage, ne se trouva en relations étroites avec la Russie que lorsque, dans la guerre des duchés, un corps auxiliaire accourut de Suède au secours des Danois. Aussitôt qu'elle apprit cette résolution prise à Stockholm, la Russie envoya elle-même une escadre pour imposer aux Allemands, et il est bien permis de croire qu'elle voulut se hâter afin d'empêcher une trop cordiale entente des peuples scandinaves. Quoi qu'il en soit, bien que le but apparent des cabinets suédois et russe fût alors le même, cette rencontre ne donna lieu à aucune complication. Aucun parti ne put médire du concours de la Russie : ceux-là pouvaient s'abstenir de reconnaissance qui le croyaient intéressé; mais le gouvernement suédois n'était nullement en cause : il était resté complétement étranger à cette démonstration du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui ne le touchait qu'indirectement.

Il ne pouvait en être de même pour les récentes affaires d'Orient. Dès le commencement du débat, il fut facile de comprendre qu'il s'agissait ici des intérêts de tout le continent européen. La Suède en

particulier se souvint qu'ayant à venger bien des injures, elle pouvait devenir une des armes dont se servirait l'Occident : ses propres désirs s'accordaient avec les intérêts de l'Europe. Comment toutefois passer subitement des relations réservées sans doute, mais extérieurement amicales, qui tenaient encore rapprochés les deux cabinets de Stockholm et de Pétersbourg, à un état d'hostilité déclarée? La Russie n'avait pas donné, à ce qu'il semblait, d'occasion de mécontentement qui autorisât une subite rupture, à moins qu'on ne voulût briser court à toute hésitation en rejetant loin de soi d'un coup toutes les traditions d'un demi-siècle. Dans ces circonstances, la proclamation de la neutralité suédoise, au milieu de l'hiver qui précéda la première campagne, le 15 décembre 1853, fut déjà un acte de courage, tant il fallut rompre d'attaches; elle fut le premier épisode de la période nouvelle qui venait de s'ouvrir pour l'histoire des rapports entre la Suède et la Russie. L'auteur d'un livre suédois récemment publié sur *les Craintes et les Espérances de la Scandinavie* a bien fait ressortir l'importance de cette première démarche. « Une généreuse agitation, dit-il, s'était emparée en Suède de tous les esprits, les états, assemblés depuis un mois, s'associaient à l'émotion générale; mais, faisant preuve d'une réserve que commandait la gravité des circonstances, ils attendaient silencieusement ce que déciderait la royauté, à qui l'initiative appartenait. La situation était difficile, non pas seulement à cause des précédentes liaisons, mais parce que l'issue de la lutte après tout était douteuse, et que la Suède avait tout à perdre à une résolution prématurée. D'ailleurs les puissances occidentales déclaraient dès leurs premiers manifestes qu'elles voulaient seulement sauver l'empire ottoman sans porter aucune atteinte à la puissance territoriale de la Russie; la question de la Finlande semblait donc jugée d'avance. C'eût été beaucoup assurément, en présence de telles difficultés, que de résister seulement aux séductions ou aux menaces de Saint-Pétersbourg. Le roi Oscar alla plus loin : il fit, d'accord avec le Danemark, au nom de la Suède et de la Norvége, une déclaration de neutralité dans l'éventualité possible d'une guerre maritime. Deux notes, rédigées dans les mêmes termes, furent remises simultanément au cabinet de Saint-Pétersbourg par les deux ministres de Danemark et de Suède; mais il y avait cette différence, que le tsar avait été averti d'avance par la cour de Danemark, tandis que le roi Oscar avait gardé le silence. Ce fut donc avec une surprise mêlée d'indignation que Nicolas accueillit le manifeste suédois. L'accord parfait des trois peuples scandinaves le mécontentait surtout. Il venait d'ailleurs de recevoir la nouvelle de l'entrée des flottes dans la Mer-Noire. Donnant un libre cours à son ressentiment, il se laissa aller à un de ces accès de colère sauvage qui lui faisaient ou-

blier ses façons de gentilhomme; il fit voler en éclats des porcelaines de prix, semblable à un enfant qui se venge de ses douleurs sur des objets inanimés. Ses dépêches se ressentirent de cette première impression; il soutenait avec amertume que la neutralité était tout au profit des alliés; il demandait que tous les ports de la Suède fussent fermés aux flottes ennemies : c'était demander l'impossible, ces ports étant fort nombreux et la plupart sans fortifications. Des notes furent échangées, mais dans lesquelles le roi de Suède conserva toujours un langage ferme et digne, et qui ne laissait espérer aucune concession. »

Jusqu'au commencement de 1854, la Russie avait hésité à reconnaître la neutralité suédoise : c'est l'avis de M. Lallerstedt, que nous citons volontiers, parce qu'indépendamment des documens suédois, il a eu, pour composer son livre, des communications particulières d'une incontestable valeur. Cependant l'Autriche s'était empressée de reconnaître et d'approuver cette même conduite de la Suède, et la Russie avait dû renoncer à toute récrimination.

On se rappelle dans quelle attente se passa l'été de 1854. La prise de Bomarsund pendant le mois d'août, bien qu'elle eût son importance au point de vue militaire et politique, et le blocus des côtes de Russie, bien qu'il humiliât cette marine si ambitieuse naguère, ne paraissaient pas tenir complétement les promesses d'un magnifique déploiement de forces maritimes. D'ailleurs les puissances occidentales continuaient à déclarer qu'elles n'avaient pas d'autre but que de garantir l'indépendance de la Turquie, la libre navigation du Danube, et qu'elles n'admettaient pas dans les calculs de leur politique une guerre tendant à démembrer la Russie, au risque d'enflammer l'Europe. Quel fonds pouvait-on faire sur ces apparentes dispositions? Était-ce une tactique prudente destinée à cacher des projets ultérieurs et à ménager l'avenir? Il faut reconnaître qu'il était aisé de s'y méprendre, et qu'une persistante neutralité ne devait point étonner de la part des états secondaires. Cependant la Suède, avons-nous dit, ne se comptait pas comme placée au second rang parmi les puissances intéressées à la guerre, soit qu'elle considérât la satisfaction prochaine peut-être et longtemps désirée de ses ressentimens traditionnels, soit qu'elle examinât de quelle utilité pouvait être aux puissances occidentales son active diversion. La nation suédoise était de feu pour la guerre; la diète, assemblée pendant toute la fin de 1854, était devenue l'écho de ces dispositions belliqueuses; sur les marches mêmes du trône, les princes montraient une humeur toute guerrière. C'était au gouvernement de se conduire avec prudence au milieu des difficultés que lui créaient l'incertitude de l'avenir, le voisinage perpétuel de la Russie, la protection difficile et sacrée des véritables intérêts de deux peuples, l'entraînement d'un

vœu général et des sympathies personnelles pour la cause du droit et de la justice. Quelle a été au vrai dans cette situation la conduite du roi Oscar, nul ne le sait précisément, en Suède même, en dehors de son plus prochain entourage ou du monde diplomatique. Nous croyons cependant pouvoir le conjecturer en rapprochant certaines données fournies par la presse ou par des communications verbales, et, si nous ne nous trompons pas, cette conduite apparaîtra aux yeux de tous très sage, très hardie, et en tout très généreuse.

Dès le mois de novembre 1854, c'est-à-dire quand l'incertitude était encore générale sur l'attitude que prendrait l'Allemagne, et quand les partisans de la Russie triomphaient du peu de résultats obtenus pendant la première campagne, le roi Oscar avait déjà fait un pas en avant pour sortir de la neutralité. Nous croyons certain que dès-lors il avait engagé des négociations secrètes, tout au moins des pourparlers, avec le cabinet de Paris pour une coopération suédoise. Une demande de subsides et de garanties traitée d'excessive aurait alors été le motif ou le prétexte d'un ajournement. A la même époque, la diète suédoise, qui ne savait rien de ces démarches, craignait l'inertie ou même la connivence du gouvernement, et l'opposition s'efforçait de mettre des conditions à un crédit demandé aux chambres en vue de ce qu'on appelait la neutralité armée. Le roi manda alors auprès de lui le vice-président de l'ordre des bourgeois, et lui dit que peu importait, pour ce qui concernait la politique extérieure, l'avis particulier de tel ou tel ministre, la résolution définitive appartenant au roi; que l'exposé de motifs de la demande adressée aux chambres avait dû être rédigé avec la plus attentive discrétion, afin de n'inquiéter aucun des cabinets de l'Europe; que les fonds votés seraient employés sûrement et en tout cas à compléter et à perfectionner le matériel de la flotte et de l'armée, et que, pour le reste, le roi se flattait de l'espérance que « l'attitude qu'il ferait tenir à la Suède au milieu des complications prochaines paraîtrait entièrement conforme aux intérêts et aux sympathies de la nation. » Quelques jours après, à la fin du même mois de novembre, un petit journal de Stockholm, fort répandu dans les campagnes voisines, publiait qu'au moment de la clôture de la diète, le comité secret, avant d'être dissous, avait reçu du roi une communication toute d'accord avec ces paroles. Le roi avait assuré que, « satisfait de la neutralité conservée jusqu'à présent par la Suède, il ne croyait pourtant pas que cette situation fût durable. Il avait donc, dans le cas où la paix ne serait pas prochainement conclue, pris irrévocablement son parti, celui de se décider pour les puissances occidentales, parti qu'il croyait le plus conforme aux intérêts du pays, le seul d'accord avec les souvenirs du passé, avec l'honneur.

Forcé de renoncer à la politique de neutralité, il s'engagerait *contre,* jamais *pour* la Russie; les députés devaient transmettre cette ferme assurance à leurs commettans et l'opposer au langage de ceux qui avaient tenté de rendre suspecte la conduite du gouvernement. »

Le traité autrichien du 2 décembre 1854, qui suivit immédiatement cet épisode, était-il connu d'avance du roi Oscar et l'encourageait-il dans ses dispositions? C'est possible et même probable. Bien que le gouvernement suédois n'eût pas encore à Vienne l'habile baron de Manderström, dont la nomination n'est que du 30 mai 1855, son représentant jouissait d'un grand crédit auprès de cette cour, qui, nous l'avons indiqué, avait accueilli avec empressement et approbation la déclaration de la neutralité suédoise.

L'accession du Piémont à l'alliance occidentale d'une part, l'ouverture des conférences de Vienne de l'autre (26 janvier et 16 mars 1855), ne pouvaient qu'encourager également, bien que par des raisons fort diverses, le roi Oscar à persister dans ses premiers desseins. Dans le courant du mois de mars, le *Times* publia un article de correspondance, daté de Stockholm 27 février, écrit, nous croyons le savoir, sous l'inspiration du roi, et contenant les réflexions que le cabinet suédois pouvait souhaiter de proposer à l'examen des cours de l'Occident. « Pour tout esprit éclairé, y disait-on, il est évident que l'équilibre de l'Europe et la paix future du monde courent un égal danger du côté de la Baltique et aux embouchures du Danube. Le seul moyen d'arrêter les envahissemens moscovites est d'établir dans le Nord une puissance assez forte pour résister à tout essai de conquête ou même d'intimidation. Ce n'est pas des opérations sur la Mer-Noire toutes seules qu'on peut attendre une solution complète à la question d'Orient. » Quelques jours après la publication de cet article, des ouvertures étaient faites aux Tuileries directement, en dehors de toute voie officielle; M. Lallerstedt désigne dans son livre la personne qui fut chargée de les poursuivre; il dit comment la continuation des opérations en Crimée, devenues si importantes, fit ajourner les entreprises dans la Baltique et par conséquent la négociation : nous lui laissons la responsabilité de ces dernières assurances, mais il faut reconnaître qu'elles concordent bien avec nos premières informations.

Pendant ce temps-là, sauf les deux communications du roi au vice-président des bourgeois et au comité secret de la diète, le gouvernement suédois n'avait rien laissé transpirer au dedans des résolutions ou des tentatives de sa politique extérieure. Dans cette incertitude, le pays commençait à ressentir quelque anxiété, et les journaux semi-officiels, les journaux complaisans, croyant deviner les intentions secrètes du roi, répétaient à satiété que la navigation

du Danube et l'administration des principautés intéressaient fort peu la Suède, que la *question d'Orient* n'avait pas encore fait place à une lutte générale contre la Russie, que la Suède n'avait rien à faire dans un tel débat, qu'il n'y avait pour elle que *des coups à gagner.* Une de ces feuilles rappela naïvement, en parlant de la politique qu'elle supposait au roi Oscar, ces paroles, qui sont, à ce qu'il paraît, de Gustave-Adolphe, que « les meilleurs rois sont après tout ceux d'une intelligence ordinaire. » C'est au milieu de l'excitation produite par l'inquiétude générale, qu'augmentait encore le maladroit langage de ces journaux, que parut le sixième volume des *Mémoires* de M. Schinkel, dont nous avons donné ici même une complète analyse. Ce volume comprenait le récit détaillé des circonstances qui avaient amené l'union intime de Bernadotte et d'Alexandre. Il faisait connaître de la manière la plus authentique des lettres inédites, des conversations, des notes, jusque-là secrètes, qui jetaient une lumière imprévue sur toute la politique suédoise, et particulièrement sur l'entrevue d'Abo et le *traité de famille* du 30 août 1812. « Je suis dévoué entièrement et sans retour à votre majesté, avait dit Bernadotte; la Suède ne cessera jamais d'être votre plus fidèle alliée; ses armes, ses hommages et ses vœux vous appartiennent pour toujours; j'élèverai mon fils dans ces sentimens. » Et un article secret, ajouté à la convention d'Abo, avait engagé réciproquement la Suède et la Russie à s'aider mutuellement, par un secours de dix ou quinze mille hommes, contre tout ennemi extérieur ou intérieur. — L'opposition suédoise demanda si par hasard le traité secret n'était pas encore en vigueur, si le fils de Bernadotte, élevé dans des sentimens conformes à la politique et aux promesses de 1812, n'était pas lié encore par l'acte d'Abo, si le gouvernement suédois enfin n'était pas enchaîné par des engagemens contraires à la volonté et même à l'honneur du pays. Les journaux semi-officiels ou officiels gardèrent longtemps un silence qui pouvait paraître inquiétant. Avant que le *Svenska Tidning*, feuille semi-officielle, eût parlé, nous crûmes pouvoir affirmer que les craintes de l'opposition suédoise étaient évidemment fort exagérées, ou plutôt qu'elles n'avaient aucun solide fondement; que le traité secret d'Abo, cette prétendue découverte, était connu depuis longtemps et imprimé tout au long dans une des histoires de Charles-Jean, publiée il y a quelque vingt ans à Paris; que Bernadotte était trop habile ou trop rusé pour avoir voulu imposer à ses descendans une dangereuse soumission envers la Russie; qu'après tout enfin un traité ne lie qu'aussi longtemps qu'on veut bien l'observer, et que le roi Oscar n'avait jamais été disposé à faire de la Suède malgré elle une vassale de Saint-Pétersbourg. Le journal officiel fit enfin remarquer, quand il crut devoir rompre le silence, que

ce pacte de famille, comme la convention additionnelle dont il faisait partie et comme le traité du 24 mars 1812, n'était valable que pour huit ans, aux termes de l'article 17 de ce dernier traité.

L'opposition suédoise toutefois ne se contenta pas de cette réponse. Elle crut et croit peut-être encore que le pacte fut renouvelé. Elle ne peut cependant donner aucune sorte de preuve, aucun indice même pour le premier renouvellement. Elle croit au second sur la foi d'une dépêche du ministre russe Suchtelen à M. de Nesselrode, en date du 25 avril 1826, fort intéressante par elle-même, quelles que soient les conclusions qu'on en veuille tirer. — Le 22 avril 1826, Suchtelen dans une audience particulière avait, par ordre de sa cour, communiqué à Charles-Jean plusieurs dépêches concernant la politique anglaise qui intéressaient le cabinet de Stockholm. Charles-Jean, après avoir remercié avec effusion le ministre russe de la confiance qu'on lui témoignait, s'était abandonné à ce courant plein d'écueils que Suchtelen, qui savait bien en faire jaillir la source, appelait malicieusement « son inspiration. » C'était là que Suchtelen l'attendait. « Je souhaite, dit Charles-Jean après des complimens interminables, que l'empereur réussisse dans ses négociations avec la Turquie; mais enfin, en cas d'échec, sa cause est une juste, une grande, une sainte cause, et mon cœur sera tout entier pour le succès de ses armes. Écrivez cela à Nesselrode... » Ici Suchtelen salua, et, croyant sans doute saisir Charles-Jean à un degré suffisant d'effervescence, il interrompit en disant : « Ce sera sans aucun doute pour moi un grand plaisir de transmettre à mon gouvernement des dispositions si amicales. Cependant j'oserai appeler l'attention de votre majesté sur ce point, qu'elles seraient tout autrement les bienvenues, si elle voulait elle-même et de sa main les exprimer dans une lettre à l'empereur mon maître... — Je le ferais bien volontiers, reprit Charles-Jean, si je n'avais déjà écrit tout récemment à l'occasion de l'avénement: il faut attendre quelque occasion;... mais comme je vous l'ai dit, je vous autorise à répéter mot pour mot mes paroles de tout à l'heure, c'est l'expression de mes plus intimes sentimens. » La conversation continua sur les affaires de la Turquie; Suchtelen pourtant ne perdait pas courage, et il savait quelles cordes il pouvait encore toucher. «... Je le répète depuis cinq ans, concluait Charles-Jean après une nouvelle tirade, je vous l'ai dix fois répété, vous ne rendrez le sultan favorable qu'à l'aide du canon. — Je le sais bien, répondit Suchtelen. Le coup d'œil clairvoyant de votre majesté avait deviné parfaitement juste; mais si la guerre devient décidément une nécessité, votre majesté croit-elle que nous ayons pour nous quelques chances favorables? Il serait inappréciable pour mon gouvernement de recevoir à ce propos l'avis et les conseils du premier tacticien du monde! » Cette fois Suchtelen crut avoir réussi.

Charles-Jean se leva à ses paroles, et, se promenant de long en large d'un air réfléchi et majestueux, il traça à grands traits le plan de la future campagne. « Il vous faut tel nombre d'hommes; vous vous mettrez en route tel jour; un mois après, vous êtes sur le Danube. » Suchtelen, qui naturellement savait tout cela au moins aussi bien que Charles-Jean, était tout oreilles, faisait l'étonné, s'exclamait d'admiration devant une science si profonde et de si beaux calculs. « Enfin vous traversez le Danube, continuait le roi, vous vous précipitez comme un torrent dans les provinces de la Turquie proprement dite; le chemin vous est ouvert jusqu'aux Balkans. C'est ici seulement que commencent les difficultés... — Est-ce que votre majesté, dit Suchtelen, les croit insurmontables? — Elles sont grandes, répond Charles-Jean, la chaîne des Balkans est considérable; mais enfin il y a des défilés qui vous offriront un passage. Il faudra les forcer; vous y réussirez... Soyez tranquille, tout ira bien... Et, je vous le répète, soyez persuadé que toute mon âme est avec vous, que mes vœux et tous ceux des Suédois vous accompagnent! » Suchtelen vit poindre ici la seconde occasion qu'il attendait. « Sire, dit-il, pendant que j'avais le bonheur d'entendre cet admirable exposé, avec ces inappréciables directions sur une guerre peut-être imminente, j'ai senti de nouveau le regret que ces conseils et ces directions ne dussent pas avoir, ainsi que les vœux de votre majesté, de meilleur interprète que ma seule correspondance, et j'oserai encore une fois représenter quel prix y ajouteraient pour l'empereur mon maître quelques lignes de votre main... — Eh bien soit! répliqua Charles-Jean, qui n'apercevait pas le piége. J'ai une idée : la princesse royale va nous donner dans quelques jours, j'espère, un gros garçon; je saisirai cette bonne occasion d'écrire à l'empereur, et il pourra se convaincre que j'ai transporté sur lui toute l'amitié qui m'unissait à son noble frère. »

Suchtelen termine ainsi sa dépêche au comte de Nesselrode : « Votre excellence peut assurer à l'empereur qu'il recevra bientôt du roi de Suède une missive contenant une complète assurance de la continuation de son intime amitié avec la Russie. Nous avons imposé au roi de Suède une nouvelle attache, nous avons pris en mains un nouveau gage de sa fidélité, et cela sans une seule ligne, sans un seul mot écrit de notre part qui semble avoir demandé ou cherché ce résultat! » Que la lettre annoncée ait été écrite lors de la naissance du prince royal actuel, qui survint en effet à cette époque, et que cette lettre ait contenu un renouvellement effectif, mais secret, de l'ancien pacte pour la première fois accepté en 1812, l'opposition suédoise n'en doute pas. Quant au troisième renouvellement, dont l'opposition se croit aussi assurée, elle tire cette conclusion du rapprochement plus ou moins habile d'un certain nombre de souve-

nirs datant de la période qui précède 1836, et ce petit travail d'insidieuse argumentation ne laisse pas d'être curieux à cause des circonstances qu'il rappelle. Dans les premières années du nouveau régime créé par 1830, Charles-Jean, dont le fardeau s'était un peu allégé, fit un pas, nous l'avons dit, vers l'Angleterre et la France; mais d'une part, dit M. Lallerstedt, il avait trop mérité d'être suspect, de l'autre ses ouvertures n'avaient rien de franc ni de positif: il demandait aux cabinets de Paris et de Londres « de lui faire des propositions qu'il se réservait d'accepter ou de régler suivant le degré d'énergie et de concorde qui les aurait inspirées. » On pense bien qu'un tel langage ne pouvait être accueilli. D'ailleurs, quand des inquiétudes nouvelles lui furent suscitées soit par la propagande démocratique en Europe, soit par les bruits de guerre générale qui couraient sur le continent, il revint à ses vieilles habitudes, et de nouveau recourut au point d'appui dont il avait cru un instant pouvoir se passer. Le 23 juin 1834, une convention d'alliance, chargée d'articles secrets, resserra pour la troisième fois les liens qui l'unissaient au cabinet de Saint-Pétersbourg. Quels furent ces articles secrets? On l'ignore; mais le pacte d'Abo y fut renouvelé (par anticipation et sans attendre l'année 1836), ou bien remplacé par quelque chose d'équivalent. — Ainsi parle dans son livre récent M. Lallersted. — Si nous essayons de contrôler ses conjectures et les précédentes en nous aidant de la comparaison des correspondances diplomatiques, voici ce que nous trouvons : rien n'indique un renouvellement du pacte de famille en 1820; celui de 1826 n'est pas suffisamment prouvé par la seule dépêche de Suchtelen. Il est bien vrai que la Russie, de 1834 à 1836, a paru faire des préparatifs belliqueux et s'efforcer d'imposer à la Suède son alliance; les travaux des îles d'Aland sont du commencement de 1834, ainsi que les démarches attribuées au cabinet de Saint-Pétersbourg pour se faire céder Gothland. En janvier de cette année, la Russie conclut un traité avec la Porte, et l'on sait qu'une telle alliance signifiait toujours inimitié ou attaque prochaine de la Russie contre l'Europe; en mars, le chargé d'affaires d'Angleterre à Stockholm écrit que la Russie a certainement l'intention d'entraîner la Suède dans une alliance maritime en cas de guerre, et il espère que «l'opinion publique maintiendra le roi. » C'est enfin dans l'automne de la même année 1834 qu'un célèbre diplomate va officiellement porter les hommages du cabinet suédois au pied du monument élevé à Saint-Pétersbourg en mémoire des victoires de 1813. La mission du prince Menchikof à Stockholm survient immédiatement, et tout cela se passe pendant la rupture avec la France, à la suite du *Camarade de Lit*. Au sortir de l'année 1834, l'attitude belliqueuse et presque agressive de la Russie continue. Le 15 juillet 1836, après un intervalle de cent treize ans, se

célèbre pour la première fois l'anniversaire du jour où fut achevé le bateau construit jadis par Pierre le Grand lui-même, et que les Russes appellent le *grand-papa* de la flotte moscovite; 26 vaisseaux de ligne, 21 frégates, 10 bricks et 7 petites chaloupes de guerre, mouillés dans la rade de Cronstadt, saluent de plus de deux mille coups de canon le tout petit *grand-papa,* qui, placé sur un bateau à vapeur, traverse fièrement les lignes de ses neveux et arrière-neveux. Voilà, il est vrai, un grand nombre de circonstances qui peuvent faire croire à une intimidation facilement exercée, de 1833 à 1836, par le cabinet de Saint-Pétersbourg sur son ancien allié; mais il n'y a cependant pas dans les dépêches un seul mot d'un nouveau traité conclu en 1834 sur les bases de l'ancien traité de 1812, et il faut reconnaître que les inductions fondées soit sur la dépêche de Suchtelen, soit sur la négociation de 1834, ne conduisent pas nécessairement au résultat qu'on en a voulu tirer.

Ici du reste peu importe après tout cette conclusion. Quelques engagemens qu'ait contractés Bernadotte pendant son règne, personne ne va jusqu'à soutenir en Suède que son fils en ait jamais accepté de semblables. Le pacte de famille d'Abo n'était plus en vigueur le lendemain de l'avénement du roi Oscar, c'est ce qui paraît certain, et il serait injuste d'établir entre les deux règnes sur ce point une solidarité que ne motiverait aucun acte public du fils de Bernadotte. Si d'ailleurs on admettait que le roi actuel eût été jusque dans ces derniers temps lié encore par les négociations de son père avec la Russie, on ne ferait qu'augmenter le mérite qu'il eut à rompre définitivement des liens antipathiques à la nation suédoise et à lui-même.

Dès le mois de juin 1855, pendant que l'opposition comptait sur ses doigts tous les motifs qui retenaient sans doute le roi Oscar sous l'influence de la Russie, au moment où le sixième volume de M. Bergman devenait un objet de scandale, au moment où le premier assaut de Sébastopol échouait, les négociations avec la France et l'Angleterre, ouvertes en novembre 1854, c'est-à-dire dès la fin de la première campagne, étaient reprises au château de Haga, près de Stockholm, avec les ministres des deux puissances occidentales. Entravées précédemment par la double nécessité de se mettre en état de faire honneur aux garanties que l'on consentirait et de ne pas publier prématurément des dispositions hostiles envers un voisin redoutable, elles le furent cette fois encore par l'attente de la chute de Sébastopol. La journée du 9 septembre écarta enfin ce dernier obstacle. En octobre, le directeur des musées impériaux à Paris ayant fait demander à Stockholm le portrait du roi pour la collection des Tuileries, le baron Bonde, qu'on savait en possession de la confiance royale, fut chargé d'apporter ce portrait en France.

Présenté aux Tuileries et secondé par un personnage allié aux deux familles impériale et royale, il parvint à dissiper, s'il en restait, les nuages qu'avait pu laisser le souvenir de 1812. La mission du général Canrobert, au commencement de novembre 1855, eut pour objet de s'assurer des dispositions générales de la nation suédoise et d'achever enfin à Stockholm, dans la prévision commune alors aux trois puissances d'une prochaine et vigoureuse campagne dans la Baltique, l'alliance depuis si longtemps projetée. Ainsi fut conclu le traité du 21 novembre, duquel il ne faut pas séparer la circulaire suédoise du 18 décembre, explicative du traité, et qui en donne la véritable signification.

On a dit qu'à la nouvelle du traité conclu par la Suède avec les puissances occidentales, on avait agité à Saint-Pétersbourg l'avis d'y répondre immédiatement par la guerre, et qu'à ce propos le général de Berg, chargé du gouvernement de la Finlande, avait déclaré qu'il lui fallait avant tout trente mille Russes pour surveiller et contenir au besoin les troupes finlandaises. Ce qui est plus facile à croire, c'est que le traité du 21 novembre a réellement exercé une influence sur les résolutions de l'empereur de Russie, et l'a décidément incliné vers la paix. Ce traité en effet n'était autre chose que le premier signe d'une défection générale des états secondaires. De plus, la Suède devenait menaçante par elle-même. Les querelles pour le Finmark n'étaient qu'un prétexte; le vrai motif du traité était bien la volonté de ne plus rester sous l'influence dominatrice de la Russie, et de saisir même l'occasion offerte de reprendre ce qu'on avait perdu. Tous les plans étaient préparés pour la descente en Finlande. Le roi Oscar devait y passer lui-même. C'était une guerre sérieuse jusqu'aux portes de Saint-Pétersbourg. Ce que le texte public du traité n'exprimait pas, la circulaire du 18 décembre le laissait assez comprendre. « Nos appréhensions pour l'avenir, y disait-on, n'ont pu que s'accroître par la manifestation des idées d'empiétement de la Russie en Orient. » Ces paroles instituaient à bon droit une solidarité entre la question ottomane et la question scandinave, et par là rendaient à celle-ci toute sa gravité. Il est bien permis de croire que l'empereur Alexandre II a pris en effet le traité suédois en sérieuse considération. — Il aurait poursuivi certainement la guerre, a-t-il dit à Moscou, « si la voix *de nations voisines* ne s'était prononcée contre la politique russe de ces dernières années. »

Que l'acte du 21 novembre ait exercé ou non sur l'issue de la guerre une si grande influence, il est certain que la Suède a montré à l'Allemagne quel était son devoir, au lieu de suivre son fâcheux exemple. Menacée la première, la Suède s'est déclarée pour nous presque au début de la guerre, et nous l'aurions eue en ligne aussi

promptement que la Sardaigne, si son concours avoué ne nous eût exposés à la suivre avant notre heure sur un champ de bataille où il ne fallait s'aventurer qu'avec mille précautions.

La politique du roi de Suède s'est montrée généreuse et hardie. Aujourd'hui que la guerre est terminée, chacun peut juger si cette politique a été prudente. Quelle situation nouvelle la paix récente fait-elle à la Suède, et quels nouveaux rapports lui a-t-elle créés envers l'empereur de Russie?

En premier lieu, le brillant espoir de reconquérir la Finlande a été déçu. Il est clair que le traité de Paris ne pouvait offrir à la Suède aucun accroissement de territoire au détriment de cette province, dont la guerre avait seulement touché les côtes. En second lieu, la Russie a été offensée. La France et l'Angleterre laissent-elles la Suède sans défense contre ses futurs ressentimens? Non. Le traité du 21 novembre a garanti publiquement son intégrité contre toute agression ouverte ou cachée de la Russie. Cette assurance a été solennellement donnée en présence de toute l'Europe, et aucune limite de temps n'est venue en restreindre la valeur. Si le traité de Paris ne l'a pas lui-même inscrite, c'est que, passant sous silence ceux des faits déjà accomplis, celles des conventions déjà conclues qu'il ne modifiait pas expressément, il venait évidemment s'ajouter au traité du 21 novembre et non pas l'effacer. C'est, on n'en peut douter, par une raison toute semblable que le traité de Paris ne dit pas non plus un seul mot sur le règlement des frontières du Finmark norvégien. La Russie s'est engagée envers le cabinet de Stockholm à fixer prochainement, d'accord avec lui, ces frontières, et le bruit qu'on a fait des envahissemens russes de ce côté, joint à la garantie promise par l'Occident précisément à cette occasion, répond suffisamment qu'il ne s'élèvera pas, du moins prochainement, de difficultés à ce sujet. Enfin le traité de Paris satisfait au vœu principal des Suédois en disposant que « les îles d'Aland ne seront pas fortifiées, et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval. » Il conjure ainsi pour toujours un danger que Charles-Jean avait vu grandir à ses portes sans pouvoir y porter remède.

Garantie perpétuelle des puissances occidentales, fixation définitive des limites du Finmark, assurance de n'avoir plus à redouter, dans les îles situées en avant de Stockholm, une citadelle ou une station russe, voilà donc ce que recélait pour la Suède ce fameux *cinquième point*, dont quelques publicistes suédois voulaient reculer si loin les limites, afin d'y faire entrer, avec la possession des îles Aland, celle de la Finlande, qui seule confirme la première, puis l'union des trois royaumes du Nord, puis le rétablissement de la Pologne. Le gouvernement suédois n'allait pas si loin sans doute; mais il a pu regret-

ter que ses armes n'eussent pas été engagées, tant il avait à cœur d'aller en avant dans la carrière qu'il s'était hardiment ouverte.

Quand même la Suède n'aurait pas obtenu les avantages qu'elle avait mérités, quand même le traité de Paris n'aurait rien stipulé à son égard, nous croyons qu'elle aurait encore à s'applaudir de la conduite qu'a tenue son gouvernement. La Suède s'est relevée de l'oppression que la Russie faisait depuis quarante ans peser sur elle. Pour la première fois depuis quarante ans, elle a osé mettre la Russie publiquement en suspicion, et elle s'est associée par un acte authentique au mécontentement général. Oscar Ier a rendu à son pays sa liberté d'action; il a renoué les fils de la politique traditionnelle et des anciennes alliances. C'est un langage bien nouveau dans les annales de la diplomatie suédoise au XIXe siècle que de prévoir dans un traité public une coopération militaire avec d'autres gouvernemens, pour « résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie, » et d'ajouter, dans la circulaire explicative du 18 décembre, ce sévère conseil : « Que la Russie cesse d'inspirer de justes inquiétudes pour le maintien de l'équilibre de l'Europe! » En quelques jours, combien l'aspect a changé! Hier, vous disiez que la Suède était enchaînée à la Russie par un pacte de famille, et la voilà qui lance aujourd'hui au tsar un défi. Hier, vous la disiez, et à bon droit, isolée du continent, et la voilà qui parle aujourd'hui en protectrice, elle aussi, de l'équilibre européen, au nom de son alliance avec les deux grandes puissances qui ont garanti cet équilibre. La Suède n'est plus seule en effet, elle n'est plus reléguée à l'extrémité de l'Europe et négligée par les cabinets du continent; la voilà redevenue puissance continentale par la communauté d'action et d'intérêts. Qui l'attaque dorénavant attaque l'Angleterre et la France.

Si la Suède en un jour a reconquis à l'extérieur ce que son alliance forcée avec la Russie lui avait fait perdre de considération et de crédit politiques, pense-t-on que la récente conduite de son gouvernement n'entraîne pas aussi au dedans même du royaume d'heureux résultats? Nous ne croyons pas précisément à l'existence de cette *Russie intérieure* contre laquelle les journaux de l'opposition à Stockholm fulminent volontiers; c'est là sans doute un spectre blanc qu'a enfanté le spectre rouge. Toutefois on pourrait citer dans cette capitale bon nombre de personnages qui allaient répétant avant la prise de Sébastopol : « Vous êtes des enfans! le premier empire français n'a rien pu faire contre la Russie; le second ne fera rien. » Il y avait parmi eux, il est vrai, d'anciens généraux, de vieux diplomates tout remplis encore des triomphes de 1812 et de 1813, et du grand rôle qu'ils y avaient joué; mais il y avait aussi des hommes importans dans l'état, ayant leur part dans le gouvernement, qui s'étaient

habitués à regarder le cabinet de Saint-Pétersbourg comme le régulateur des affaires de l'Europe, et que cette habitude entraînait à croire volontiers salutaires pour la direction intérieure de leur pays les seuls principes du gouvernement dont ils admiraient le plus la force et la majesté. Eh bien! cette imitation ou mieux cette contagion de l'absolutisme est en tous points antipathique à la nation suédoise. Au prix de bien des révolutions, après bien des guerres civiles, les Suédois ont conquis en 1809 un gouvernement constitutionnel auquel ils doivent une ample liberté. La constitution politique dont ils jouissent depuis le commencement du XIXe siècle n'a véritablement pas à l'intérieur d'ennemis déclarés qui la veuillent renverser pour y substituer un autre régime. La noblesse, généralement pauvre, y est devenue modeste; ce n'est pas elle qui menacera jamais les libertés publiques pour reconquérir son ancien ascendant. De démocrates exagérés ou de purs républicains, on peut dire qu'il n'y en a pas; à proprement parler même, il n'y a point de partis politiques.

Toutefois il est indubitable que l'esprit public en Suède est plus avancé politiquement que ne pourraient le faire supposer la lettre et les formes d'une constitution datant déjà de 1809. Il faut un assez grand nombre de réformes législatives pour que cette constitution s'élève au niveau des mœurs. Il est certain d'autre part que de telles réformes, proposées à plusieurs reprises, ont rencontré des adversaires dont la voix se haussait quand le pays était le plus courbé sous l'influence de la Russie, et qui baissaient de ton quand dominait autour d'eux l'ascendant des idées occidentales. N'en a-t-il pas été ainsi pour cette représentation bizarre de la nation suédoise en quatre ordres, — vieux chariot dont les deux roues de devant, noblesse et clergé, retiennent dans les ornières les deux roues de derrière, qui voudraient bien en sortir, — pour cette représentation qui n'admet ni les professions libérales ni certaines industries, de telle sorte qu'un avocat, un médecin, un chef d'usine à quelques lieues des barrières d'une ville ne peut pas représenter ses concitoyens ni être représenté lui-même, ne se trouvant pas politiquement classé dans la nation? On se ferait difficilement une idée de ce qu'est la chambre des nobles à Stockholm. Tout fils aîné d'ancienne famille anoblie ayant conservé le droit d'y siéger, et la noblesse suédoise ayant été en grande partie ruinée par l'ancienne royauté, un bon nombre des membres de cette chambre se trouvent être aujourd'hui des sous-lieutenans et des employés même très inférieurs, de pauvres jeunes gens courbés sous le poids de noms historiques, dont il ne reste souvent d'autre héritage que quelques vieux portraits et *une archive* (toute famille a là-bas *son archive*)! Rien de plus facile, on le comprend bien, s'il s'agit d'un vote important que le gouvernement

veuille décider en sa faveur, que de convoquer le ban et l'arrière-ban de tous ces employés et fonctionnaires. Nous ne disons pas que cela se fasse souvent sous un gouvernement scrupuleux, mais il faut avouer qu'une pareille chambre n'offre pas de garanties. Ajoutez que la chambre des prêtres, composée aussi de fonctionnaires après tout, s'est habituée à suivre l'exemple de la noblesse. Restent, puisque la bourgeoisie marche le plus souvent d'accord avec l'ordre des paysans, deux chambres contre deux, et la réforme est ajournée. C'est le mécanisme que Charles-Jean savait si bien mettre en branle à son profit, et dont il ne se fit pas faute, selon le témoignage des correspondances diplomatiques, d'expliquer maintes fois franchement à nos ministres les merveilleux effets.

Nous ne craignons pas de le dire, l'acte récent par lequel le gouvernement suédois s'est rapproché des puissances occidentales signifie que ce gouvernement veut plus que jamais se régler, même pour ce qui concerne sa conduite intérieure, d'après les maximes contraires aux principes qui régissent la Russie. Une diète ordinaire doit se réunir en novembre 1856. Elle trouvera le roi et ses ministres résolus à pousser la Suède dans la voie de toutes les améliorations par le moyen d'un rapprochement toujours plus intime avec l'Occident. Il y a un mois à peine, les journaux nous annonçaient enfin l'inauguration de la première ligne de fer suédoise avec locomotives; c'est un tronçon encore bien peu considérable de la grande voie, en cours d'exécution, qui doit relier Stockholm à Gothenbourg. La cause des chemins de fer, plaidée depuis dix ans en Suède avec une si louable activité, et malgré tant d'obstacles, par M. le colonel Rosen, est donc à présent gagnée, en dépit de ceux qui disent encore que les chemins de fer porteront une redoutable atteinte à l'antique moralité du Nord. L'agriculture suédoise a fait de son côté de grands progrès dans ces dernières années, surtout par la nouvelle législation sur l'eau-de-vie, qui, en délivrant la nation d'une liqueur empoisonnée, a réservé pour l'exportation des masses considérables de grains dans un pays à qui naguère l'importation était nécessaire. Cependant, si ces progrès sont incontestables, il en reste encore beaucoup d'autres à faire; il faut surtout, par exemple, doter la Suède d'institutions financières auxquelles elle s'habituera peut-être difficilement, mais qui lui sont indispensables pour multiplier ses ressources. Or, pour tant de réformes à pratiquer, l'Angleterre et la France ne sont-elles pas naturellement les modèles et les auxiliaires de la Suède, et croit-on que l'amitié politique des puissances occidentales doive être impuissante à rendre plus faciles et à multiplier ces féconds emprunts?

Disons plus : les mœurs elles-mêmes, la culture intellectuelle et

morale, l'ensemble de la civilisation suédoise, sont intéressés au rapprochement le plus intime avec les nations occidentales. Qu'on nous permette de noter ici, en passant, quelques détails caractéristiques de la vie locale. Puérils en apparence, ces détails ont leur signification. Nous lisions l'autre jour dans les journaux suédois qu'il se faisait à Stockholm en ce moment une sorte d'agitation pour changer l'heure du dîner dans le monde des affaires, et faire adopter l'heure usitée à Paris, de telle sorte que tout le milieu du jour ne fût pas perdu à cause d'un repas ordinairement placé aujourd'hui à deux ou trois heures de l'après-midi. L'étranger qui arrive à Stockholm doit savoir qu'après quatre heures on ne dîne plus; le très petit nombre de restaurans que contient Stockholm n'entendent pas raillerie à ce sujet... Il faut employer à dîner les plus belles heures du jour. On conçoit quelle fâcheuse interruption un tel usage apporte à l'activité d'une grande ville. — A la suite de cette réforme, il y en aurait d'autres à essayer, toujours au nom de la civilisation occidentale : ce seraient l'abolition de ces innombrables santés pendant le repas en commun, avec obligation de vider le verre à chacune d'elles, — la suppression du safran, de l'anis, du cumin dans le pain destiné aux étrangers, car nous ne parlons pas du *knæcke-bröd* national, qui résistera sans doute à l'invasion des mœurs étrangères, — la suppression du fenouil dans tous les ragoûts, — l'introduction de la viande rôtie, etc. — Bernadotte avait bien porté quelques atteintes au régime culinaire dont se contentent les Suédois, et ce n'est pas sans reconnaissance pour lui que l'étranger découvre chez les boulangers de Stockholm, — après qu'il a acquis un peu d'expérience, — le *kungs-bröd* ou *pain du roi*, c'est-à-dire un petit pain blanc tout français, dont le nom, comme on voit, conserve le souvenir de son royal introducteur; mais on sait combien les coutumes nationales cèdent difficilement le terrain : les boulangers suédois, pour venger sans doute les vieux us dédaignés, ont recommencé à mêler à ce pain leurs détestables ingrédiens. Nous voudrions aussi voir disparaître la *suppa*, c'est-à-dire l'usage, tout à fait général encore, de manger avant le dîner, debout devant une table à part, des radis, du fromage, d'affreux petits poissons crus, le tout assaisonné d'eau-de-vie de grains. Croit-on qu'un peu plus de délicatesse et de comfortable dans la vie ordinaire n'aurait pas une heureuse influence sur les mœurs d'une grande ville? Cet usage, partout répandu, de boire de l'eau-de-vie presque à chaque repas est pour le peuple suédois un fort dangereux exemple, et ce serait assurément de la part des hommes sérieux et des familles honnêtes à Stockholm une œuvre de patriotisme que d'y renoncer. Le meilleur remède contre ce mal serait l'introduction facile des vins de France, grâce à

des communications rapides et à l'abaissement des droits, ou bien la fabrication de liqueurs fermentées qui fussent en même temps agréables, salutaires et d'un prix peu élevé, de même que le meilleur remède à la cuisine si imparfaite de ces pays serait une agriculture plus développée et une économie domestique mieux entendue. Les premières améliorations dues aux réformes des dernières années prouvent qu'en beaucoup de cas les difficultés provenant du climat ne seraient pas insurmontables. La science a fait d'ailleurs sous ce rapport de grands progrès. Les Suédois, qui ont obtenu, pour leur part, une centaine de récompenses à l'exposition de 1855, ont pu juger des ressources que les inventions nouvelles, faites en Angleterre, en France ou en Allemagne, peuvent leur procurer. C'est encore l'Occident, et non pas la Russie, qui les éclairera à ce sujet.

Pour la première fois depuis l'avénement de la dynastie de Bernadotte au trône de Suède, des liens intimes viennent de rapprocher le gouvernement suédois et le gouvernement français. Pour la première fois depuis l'avénement de Charles-Jean au trône, un prince de sa famille visite notre pays. Nous croyons savoir que le prince Oscar nous arrive heureux de voir enfin de ses propres yeux cette France qu'il aime, et qu'une seule fois, dans ses précédens voyages maritimes, il avait pu entrevoir de son bord. Vice-amiral dans la flotte suédoise, le prince a consacré aux études spéciales de sa carrière toute sa jeunesse. Dans une discussion célèbre, qui s'ouvrit, il y a quelques années, sur la question de savoir si la Suède ne devait pas sacrifier les vaisseaux de ligne et *la grande flotte* aux intérêts de la flotte spéciale ou *petite flotte*, composée des chaloupes canonnières qui protégent admirablement ses côtes, le prince Oscar, comme autrefois son père, alors prince royal, vota pour que la Suède n'abdiquât pas son avenir colonial et maritime. Le prince veut visiter en France Brest et Cherbourg, en Angleterre les docks et la flotte; dans les deux pays, il veut étudier particulièrement les institutions financières. Puissent ces patriotiques études être rendues faciles et fécondes par le rapprochement des nations! Charles-Jean lui-même avait conseillé pendant ses dernières années que la Suède rentrât dans les voies de son ancienne politique. Son fils a accompli ce vœu, conforme aux intérêts de son pays. Si la paix est survenue trop tôt pour le courage des Suédois, elle ne sera pas venue trop tôt cependant pour leur avantage; elle ne leur sera pas dangereuse, car toute l'Europe est avec eux, la Russie elle-même, la première intéressée, si elle veut, elle aussi, modifier sagement sa politique, à prendre une belle part dans le laborieux essor de réformes et d'améliorations sociales auquel la paix invite tous les peuples.

A. Geffroy.

PHYSIOLOGIE COMPARÉE

LES MÉTAMORPHOSES

III.

LA GÉNÉAGÉNÈSE [1].

I. — PREMIERS PHÉNOMÈNES DE GÉNÉAGÉNÈSE DÉCOUVERTS CHEZ LES ANIMAUX. — GÉNÉRATION AGAME [2], REPRODUCTION PAR BOUTURES ET PAR BOURGEONS.

Dans les deux premières parties du travail que je reprends aujourd'hui (3), on a vu que tous les animaux et l'homme lui-même proviennent de germes toujours semblables au début et qui sont autant de véritables œufs. J'ai indiqué comment, sous l'influence du *mouvement* vital, cette similitude primordiale disparaît et fait place à une variété infinie. J'ai constaté en même temps que pas une espèce ne revêtait d'emblée ses caractères définitifs, que jamais l'embryon n'était la miniature de l'adulte. De là le lecteur a pu conclure avec moi que tout animal subissait des *métamorphoses*. Cependant ce phénomène, toujours le même au fond, revêt des apparences diverses. Chez l'homme, chez presque tous les vertébrés, les *transformations* s'accomplissent principalement dans l'œuf, et par cela même ne sont guère connues que des savans de profession. Chez les insectes au contraire, les *métamorphoses proprement dites*, s'effectuant hors de l'œuf, modifiant parfois du tout au tout un animal au point de faire

(1) De γενεὰ et de γένεσις, littéralement *engendrement de générations*.
(2) On appelle génération *agame* celle qui a lieu sans le concours des sexes.
(3) Voyez ces deux premières parties dans les livraisons du 1er et 15 avril 1855.

en quelque sorte un oiseau d'un poisson, ont depuis longtemps frappé même le vulgaire.

Malgré les énormes différences que présentent, au point de vue du développement, l'histoire de l'homme et celle du papillon, on constate pourtant entre elles quelques grands traits communs. Chez l'un et chez l'autre, on trouve tout d'abord un père et une mère, des fils qui proviennent directement de ce couple, et qui, pour atteindre à l'état parfait, devront passer par des phases identiques à celles que traversèrent leurs parens. Chez le vertébré comme chez l'annelé, nous voyons d'ailleurs les fils ressembler au père ou à la mère, aux différences individuelles près. Enfin, dans tous les groupes étudiés jusqu'ici, l'individualité de chaque être se manifeste dès la première apparition du germe, dès les premiers rudimens de l'œuf, et persiste pleine et entière jusqu'à la mort, jusqu'à la dissolution de cet être. Tous ces faits sont vulgaires, et, jusqu'à ces derniers temps, ignorans et savans s'accordaient à les regarder comme étant l'expression de règles absolues.

Il nous faut étudier maintenant des phénomènes entièrement nouveaux et bien plus étranges. Nous allons rencontrer des animaux qui, à parler rigoureusement, semblent n'avoir ni père ni mère, mais seulement *un parent* qui les forme de toutes pièces aux dépens de sa propre substance. Nous trouverons des fils qui ne ressemblent jamais à leur père, et qui produisent des enfans pour toujours différens d'eux-mêmes. Nous verrons surtout un germe unique engendrer, d'une manière plus ou moins directe, non plus *un seul individu*, mais des *multitudes d'individus*, et parfois *plusieurs générations*, qui n'ont entre elles aucun rapport de forme, de structure, de genre de vie. Nous verrons ainsi l'individualité primitive du germe se perdre, et faire place à une foule d'individualités nouvelles avant que les produits de ce germe soient arrivés à l'état parfait. Nous avons donc à parcourir un monde où semblent renversées les lois les plus fondamentales du règne animal, et pourtant le lecteur sera, j'espère, conduit à reconnaître qu'il n'y a point là de contradictions réelles, et que, jusque dans ces écarts en apparence si bizarres, la création vivante conserve une admirable régularité.

Mais en abordant cette partie de ma tâche, je sens combien les difficultés vont grandir et pour mes lecteurs et pour moi. Sans avoir suivi un cours d'anatomie, chacun sait vaguement où sont placés le cœur et les poumons, le foie et l'estomac des mammifères; on connaît au moins l'extérieur de ces animaux. Parler de leurs *transformations*, c'est conduire tout homme éclairé vers un ordre d'idées et de faits avec lesquels il est sans doute peu familier, mais où il rencontre au moins quelques points de repère. Arrivés

aux *métamorphoses proprement dites*, les papillons nous ont fourni une sorte de type auquel nous avons pu rapporter non-seulement l'histoire des autres insectes, mais encore presque toujours celle des annelés en général, des mollusques et des batraciens. Dans ces divers groupes d'ailleurs, la plupart des espèces dont il s'est agi sont plus ou moins connues de tout le monde. Aujourd'hui au contraire je n'ai guère à parler que d'êtres dont les naturalistes seuls étudient les formes et l'organisation. Les noms mêmes seront nouveaux, et plusieurs paraîtront barbares. Ici je dois tout enseigner, et cela précisément alors que les phénomènes deviennent plus complexes et plus étranges. Sans le secours de figures, ce n'est rien moins que chose aisée. Je vais le tenter toutefois, en demandant qu'on me tienne compte au moins d'avoir essayé.

Rappelons d'abord les faits les plus simples, et qui furent aussi les premiers découverts.

Chez tous les animaux dont il a été question précédemment, le concours de deux individus de sexe différent est indispensable pour donner naissance à une nouvelle génération. Ce fait est même tellement général, qu'il a été de tout temps pour le vulgaire une des grandes lois de la nature. Cependant les faits exceptionnels observés jusque chez l'homme, peut-être les fables mêmes des anciens, avaient depuis longtemps préparé les naturalistes à voir certains animaux réunir les attributs du mâle et de la femelle. L'idée de l'hermaphrodisme, acceptée facilement par eux, avait été de bonne heure reconnue vraie pour quelques-unes des espèces inférieures qui vivent dans notre voisinage immédiat, pour les vers de terre et les limaces par exemple. Ces découvertes, étendues plus tard par les belles recherches d'Adanson sur les mollusques (1), avaient donné un nouvel intérêt à un problème fort délicat, agité depuis longtemps. Un animal quelconque peut-il être à la fois père et mère dans toute l'acception des mots, sans le concours d'un autre individu? Guidés par le raisonnement seul, bon nombre de naturalistes répondaient oui. Cependant l'observation directe d'animaux placés en apparence dans les conditions anatomiques les plus favorables contredisait chaque jour cette conclusion. On savait, à n'en pas douter, que chez le ver de terre, chez la limace, le concours de deux individus était tout aussi nécessaire que chez les mammifères et les oiseaux. Aussi Réaumur, alors l'arbitre universellement accepté en histoire naturelle, était-il près de se prononcer pour la négative, lorsqu'il fut rejeté dans le doute par quelques faits observés chez les pucerons.

La plupart de nos lecteurs connaissent certainement ces insectes,

(1) *Histoire naturelle du Sénégal*, 1759.

au moins à l'état de larve. Ce sont les larves des pucerons qui, réunies en familles innombrables, recouvrent quelquefois des branches entières de nos arbres fruitiers, la tige de nos fleurs, de nos légumes (1). Presque toujours immobiles, leur longue trompe profondément enfoncée dans l'écorce, elles semblent ne pouvoir exécuter d'autre mouvement que de relever de temps à autre leur gros abdomen arrondi et terminé par deux petits tuyaux en forme de cornes mobiles. A chaque fois, une goutte de liquide sucré s'échappe par ces orifices, et d'ordinaire il se trouve dans le voisinage quelques fourmis prêtes à happer cette *miellée*, qui, au dire de Hubert, l'habile observateur de ces insectes, serait peut-être leur seule nourriture. Complétement développées, ces larves deviennent de jolis insectes, pourvus de quatre ailes diaphanes, presque deux fois plus longues et plus larges que le corps entier, et soutenues par quelques rares nervures. On le voit, jusqu'ici rien de bien nouveau n'apparaît dans l'histoire de ces hémiptères.

Les larves seules furent d'abord l'objet des observations de Leuwenhoek, de La Hire, de Réaumur. Ce dernier, entraîné par d'autres recherches, engagea plus tard Bonnet à les prendre pour sujet de ses expériences, et le naturaliste genevois justifia pleinement la confiance de son illustre maître. Déjà l'on savait que les pucerons mettent au monde des petits vivans; on soupçonnait que chez eux chaque individu suffit aux nécessités de la reproduction. Pour s'en assurer, Bonnet isola un de ces jeunes insectes dès après sa naissance, et l'éleva en captivité en prenant les précautions les plus minutieuses pour lui interdire toute relation avec d'autres indi-

(1) Les pucerons (*aphis*) sont des insectes appartenant à l'ordre des hémiptères, c'est-à-dire au groupe qui renferme les cigales, les punaises, etc. Ils forment un genre très nombreux, et dont les espèces sont loin d'être toutes connues. Ces insectes sont de véritables parasites qui vivent sur les végétaux, et dans nos climats tempérés il n'est guère de plante qui ne nourrisse son espèce particulière de pucerons, soit sur ses branches, soit sur ses feuilles, soit autour de ses racines. Ils deviennent beaucoup plus rares au midi et au nord, et on assure qu'il n'en existe aucun en Amérique. Plusieurs espèces de pucerons peuvent être comptées parmi les insectes nuisibles. Depuis longtemps, Réaumur a reconnu que leurs piqûres multipliées non-seulement épuisent les végétaux, mais encore déterminent la formation de nodosités et altèrent les tissus. Le puceron lanigère (*lachnus laniger*), qui s'attaque surtout aux pommiers, a plusieurs fois ravagé les plantations de la Normandie. Cette espèce, qui semble être une de ces acquisitions désastreuses que nous valent parfois les relations commerciales, s'est montrée, selon M. Tougard, en Angleterre dès 1787. Elle aurait pénétré en France en 1812 par les départemens des Côtes-du-Nord, de la Manche et du Calvados. En 1818, elle aurait paru à Paris dans le jardin de l'école de pharmacie, et aurait envahi les départemens de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Aisne en 1822. Enfin elle se serait montrée en Belgique en 1827. Depuis quelques années seulement, ce redoutable petit insecte a gagné quelques-uns des départemens méridionaux, sans qu'on ait encore découvert un moyen sûr de le combattre.

vidus. Ce nourrisson d'espèce nouvelle devint pour l'observateur l'objet d'une sollicitude dont il nous a laissé l'expression naïve (1). Il l'observait à la loupe du matin au soir, notant tous ses faits et gestes, suivant avec inquiétude ses moindres mouvemens, tremblant aux changemens même qui semblaient annoncer un excès de santé, frissonnant à l'idée d'une chute qui aurait pu être fatale; mais toutes ces anxiétés furent bien vite oubliées, lorsqu'après avoir vu son élève changer quatre fois de peau et atteindre les caractères normaux de l'espèce, Bonnet put constater qu'une séquestration absolue n'avait nullement nui à sa fécondité. Le onzième jour, sa *pucerone*,— car il crut devoir dès lors lui donner ce nom, — fit un petit qui se portait à merveille, et un second suivit bientôt le premier. Il en fut de même les jours suivans. Chaque vingt-quatre heures, la famille s'accroissait de trois, quatre, et jusqu'à dix nouveaux membres. Au bout de vingt-un jours, cette mère, dont la virginité ne pouvait être soupçonnée, avait donné le jour à quatre-vingt-quinze enfans.

Cette expérience, faite d'abord sur le puceron du fusain, répétée ensuite sur un grand nombre d'espèces et par plusieurs observateurs, était décisive : le *lucina sine coitu* des anciens était mis hors de doute chez les pucerons; mais ces insectes réservaient à Bonnet la découverte d'un fait bien autrement inattendu. Stimulé par quelques mots d'un émule dont nous aurons bientôt à parler, il reprit ses expériences pour voir jusqu'à quel point les facultés reproductrices de la mère s'étendraient à ses enfans et petits-enfans. Un puceron du sureau fut isolé immédiatement après sa naissance, et, comme celui du fusain, produisit bientôt des petits. Un de ces derniers fut séquestré à son tour, et n'en donna pas moins naissance à une troisième génération. Un jeune individu de celle-ci, placé dans des conditions toutes semblables, en engendra une quatrième, et ainsi de suite. Dès ce premier essai, Bonnet obtint cinq générations de vierges provenant les unes des autres. Plus tard, en revenant au puceron du fusain, il atteignit le nombre de dix, et ce chiffre a depuis été dépassé (2).

De toutes ces expériences, faites pendant le printemps et l'été, il

(1) *Traité d'Insectologie*, 1745. — Voyez, sur la vie et les travaux de Bonnet, la *Revue* du 1er octobre 1855.

(2) On voit d'après ces résultats combien doit être rapide la multiplication des pucerons. En admettant que chaque individu donne naissance seulement à cinquante petits, ce qui est certainement au-dessous de la vérité, un seul de ces insectes commençant à produire au printemps se trouverait, au terme de la belle saison, avoir été la souche de plus de quatre millions de milliards de petits-fils, et cette lignée couvrirait un espace d'au moins quarante mille mètres. Si la surface entière du globe n'est pas envahie par les pucerons, c'est que de nombreux et voraces ennemis veillent sans cess pour les détruire.

semblait résulter que chez les pucerons chaque individu suffit isolément pour assurer la perpétuité de l'espèce. Cependant la zoologie est peut-être de toutes les sciences celle où il faut le plus se tenir en garde contre les généralisations, et Bonnet l'éprouva bientôt. Vers la fin de cette année si riche en curieux résultats, en poursuivant ses études sur les pucerons du chêne, il distingua nettement des mâles et des femelles; il fut témoin d'actes parfaitement semblables à ceux qu'on observe chez le commun des insectes; enfin il vit des mères mettre au jour non plus des petits tout formés, mais bien de véritables œufs. Placée dans des conditions favorables, cette espèce lui offrit d'ailleurs les mêmes phénomènes de propagation solitaire et vivipare, déjà si souvent constatés par lui. De nouvelles observations l'amenèrent à conclure que chez les pucerons ce dernier mode de propagation est général pendant toute la belle saison, et que lorsque la température baisse, ces animaux, rentrant dans les conditions ordinaires, se reproduisent par des œufs dont le développement exige le concours d'un père et d'une mère. Ces œufs passent l'hiver collés aux branches d'arbres où se tenait la colonie que le froid a fait périr. Quand ils éclosent au printemps, il n'en sort que des femelles vivipares; à l'automne se montrent des mâles et des femelles, et à partir de ce moment l'oviparité reparaît (1).

Les faits que nous venons de rappeler s'écartaient trop des idées reçues pour ne pas faire naître bien des hypothèses. Si les pucerons s'étaient toujours propagés solitairement, on aurait trouvé dans l'androgynisme une explication toute prête. On aurait admis chez ces insectes l'existence d'un double appareil organique pouvant agir dans chaque individu comme il agit d'ordinaire chez deux individus de sexe différent; mais l'alternance du mode de génération écartait cette hypothèse. Bonnet, partisan déclaré de la doctrine des germes préexistans, trouva très simple la reproduction solitaire et par petits entièrement formés. Ces derniers furent pour lui des germes qui, largement nourris par la mère pendant la belle saison, pouvaient acquérir un développement complet avant de venir au monde; les œufs ne furent autre chose que des germes qui avaient manqué de nourriture, et l'intervention du père ne lui parut avoir d'autre but que de leur fournir un supplément d'alimens nécessaire pour passer l'hiver et naître au printemps. Réaumur, plus observateur et moins

(1) De Geer, qu'on peut appeler le Réaumur suédois, Lyonnet, le célèbre anatomiste de la chenille du saule, et plusieurs autres observateurs, ont confirmé cette conclusion. L'un d'eux, Kyber, a mis hors de doute l'influence que la température exerce sur ces phénomènes. En plaçant dans une chambre maintenue à une température constante un pied d'œillet garni de pucerons, il vit ces insectes se reproduire constamment et uniquement par génération solitaire pendant quatre années de suite.

métaphysicien que son disciple, fut beaucoup plus embarrassé. Il proposa plusieurs hypothèses, sans s'arrêter sérieusement à aucune. L'une d'elles est au moins ingénieuse. Il fait de l'oviparisme et de ses conséquences une question de puberté. Il admet que chez les pucerons l'âge adulte arrive, non par suite du nombre de jours qu'ils ont vécu, mais par suite du nombre des générations qui ont précédé leur naissance. Pas plus que les autres, cette explication ne prit réellement place dans la science, et cela devait être, car cette hypothèse ne touche même pas à la difficulté fondamentale et ne dit rien de la fécondité des vierges. Enfin je ne sais quel auteur imagina un autre système. D'après lui, les pucerons produisent toujours des œufs aussi bien que les autres insectes, mais chez eux la fécondation, au lieu d'agir sur une génération seulement, étend son influence à plusieurs générations successives. Elle devient par conséquent inutile jusqu'au moment où la somme d'action transmise de mère à fille est totalement épuisée. Dans cette hypothèse, les œufs se forment tout fécondés et éclosent dans le sein de la mère, comme on le voit chez tous les ovovivipares (1). Envisagés à ce point de vue, les faits découverts chez les pucerons se rapprochaient de phénomènes déjà connus; tout en conservant un caractère exceptionnel, ils rentraient à demi dans la règle. Le vague même de cette explication séduisit peut-être bon nombre d'esprits, la fit généralement accepter, et à peine a-t-elle été discutée jusqu'à ces dernières années.

A peu près en même temps que Bonnet faisait ses curieuses observations, les naturalistes découvraient d'autres phénomènes bien autrement inconciliables avec les idées qu'on regardait alors comme les fondemens de la science. Jusque vers le premier tiers du XVIIIe siècle, la nature de bien des corps était restée indécise ou avait été méconnue. Notre grand botaniste Tournefort, se fondant principalement sur les observations qu'il avait faites dans la grotte d'Antiparos, et, comme l'a dit Fontenelle, *transformant tout en ce qu'il aimait le mieux*, avait admis la végétation des pierres. Malgré les vues remarquablement justes émises plus d'un siècle auparavant par un observateur italien nommé Imperato (2), pour la majorité des naturalistes les polypiers calcaires étaient, comme pour lui, des *pierres végétantes*. D'autres les rapprochaient des polypiers cornés, regardant les uns et les autres comme des plantes. Cette dernière opinion parut démontrée

(1) On appelle ovovivipares les animaux qui produisent des œufs comme les ovipares, qui les gardent dans leur sein jusqu'au moment de l'éclosion et expulsent alors le jeune sans que celui-ci ait contracté avec sa mère les rapports intimes qui assurent le développement des vivipares. On trouve des exemples d'ovoviviparité chez les reptiles (vipère), les poissons (blennie), et chez plusieurs mollusques et annelés.

(2) *Historia naturale*, 1599.

lorsque Marsigli (1) eut décrit comme autant de fleurs les animaux du corail et de quelques autres espèces voisines; mais pendant que le conte italien publiait une découverte qu'il devait probablement à ses entretiens avec les pêcheurs de Marseille, un médecin de la marine française observait les mêmes faits, et en saisissait bien mieux l'importance et la vraie signification. Dans un mémoire adressé en 1727 à l'Académie des Sciences de Paris, Peyssonel déclara s'être assuré par des observations réitérées que les prétendues fleurs des coraux, des madrépores, des lithophytes, etc., étaient de véritables animaux semblables aux actinies, zoophytes connus depuis Aristote sous le nom d'*orties de mer*.

Peyssonel avait trop raison pour que sa manière de voir fût d'abord adoptée. Réaumur, imbu des idées régnantes, annonça à l'Académie cette belle découverte en la combattant et en appuyant de l'autorité de son nom les opinions de Marsigli, légèrement modifiées. Voulant même éviter à un homme qu'il estimait et qu'il croyait dans l'erreur les désagrémens d'un échec trop bruyant, il ne prononça pas le nom de Peyssonel (2). Celui-ci, sûr de ses observations, certain d'être dans le vrai, en appela alors aux savans étrangers; il adressa son travail à Londres et le fit imprimer dans les *Transactions philosophiques* (3). Quelques années après, Trembley, compatriote et parent de Bonnet, redécouvrait en Hollande l'hydre entrevue déjà par Leuwenhoek, étudiait cet habitant de nos eaux douces, et annonçait les découvertes qui ont immortalisé son nom; Bernard de Jussieu et Guettard, envoyés par leurs confrères de l'Académie de Paris, partaient pour nos côtes occidentales, observaient ce monde marin qui réserve de si grands enseignemens à qui sait le comprendre, et confirmaient notamment tout ce qu'avait dit Peyssonel. Réaumur se rendit à ces témoignages, et avec une noblesse de bonne foi qu'on ne saurait trop louer, il proclama lui-même son erreur passée et la grandeur de la découverte due à celui qu'il combattait treize ans auparavant (4).

Un de ces hasards comme il en arrive à qui sait les chercher avait mis Trembley sur la voie des études que nous résumerons rapidement. Cet observateur avait placé dans un vase de verre une certaine quantité d'eau de mare couverte de ces petits végétaux à deux feuilles étalées, à racine pendante en plein liquide, appelés lentilles d'eau.

(1) *Histoire physique de la Mer*, 1725.

(2) Ce travail de Réaumur a été imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1727.

(3) *Philosophical Transactions*, t. XLVII. Ce travail fut réimprimé à part à Londres en 1756, lorsque la justesse des idées de Peyssonel eut été démontrée.

(4) *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, préface du sixième volume, 1742.

Bientôt il aperçut de petits corps d'un beau vert qui s'étaient fixés sur les parois transparentes du bocal, et qui, tantôt immobiles, tantôt se déplaçant lentement, changeaient de forme et de proportion. Complétement déployés, ces corps ressemblaient à des cylindres creux de cinq à six lignes de long, dont l'extrémité libre, percée d'un orifice central, portait un nombre variable de cornes ou de bras allongés, mobiles en tous sens et rétractiles. Venait-on à les heurter un peu rudement, ces cornes se raccourcissaient, semblaient disparaître, et le cylindre lui-même devenait une sorte de cône ayant à peine une ligne de hauteur. Longtemps Trembey ne sut que faire de ces singuliers corps. Était-ce un animal? était-ce seulement une plante douée de propriétés analogues à celles de la sensitive? La couleur, la forme, étaient d'un végétal; mais d'un autre côté ces corps se déplaçaient tantôt en rampant avec une extrême lenteur, tantôt en exécutant des espèces de culbute à la façon des saltimbanques. Pour résoudre ce problème, le naturaliste coupa en deux un de ces êtres énigmatiques. Quarante-huit heures après, chaque moitié avait reproduit ce qui lui manquait et présentait un tout complet. La division en vingt, trente, cinquante fragmens, produisit de même en quelques jours vingt, trente, cinquante individus. En même temps Trembley découvrait sur ces cylindres animés de petites élévations qui, grandissant, s'allongeant de jour en jour, poussant ensuite des cornes par leur extrémité libre, finissaient par se détacher et ressemblaient entièrement au corps qui leur avait donné naissance.

Trembley trouvait donc ici deux grands phénomènes, jusque-là regardés comme appartenant exclusivement aux végétaux, la reproduction par boutures et la multiplication par bourgeons; mais en même temps il voyait ces prétendues plantes se nourrir à la façon des animaux chasseurs, saisir au passage avec leurs bras des insectes aquatiques parfois presque aussi gros qu'elles-mêmes, les avaler tout entiers, les digérer, et rejeter par l'ouverture qui avait servi de bouche les débris inutiles à la nutrition. Ces derniers faits parurent à notre observateur écarter toute incertitude. Les êtres qu'il étudiait depuis si longtemps furent définitivement pour lui des animaux. Réaumur, consulté sur cette conclusion, l'adopta dès qu'il eut vu quelques-unes de ces étranges bêtes, et leur donna le nom de *polypes,* appliqué depuis à toute une classe. Aidé par Bernard de Jussieu, il trouva aux environs de Paris une espèce très voisine de celle de Hollande, et d'autres animaux qu'il crut, mais à tort, pouvoir en rapprocher (1).

(1) Les *polypes à panache* de Réaumur et de ses contemporains n'ont avec les vrais polypes qu'une faible ressemblance extérieure. Ces derniers appartiennent à l'embranchement des rayonnés; les premiers ont été avec raison rapportés à celui des mollusques.

Les découvertes de Trembley, confirmant si bien celle de Peyssonel, eurent un retentissement immense. La cour et la ville, pour parler le langage d'alors, s'en préoccupèrent. Les premiers polypes envoyés de Hollande furent solennellement présentés à l'Académie des Sciences par Réaumur, qui indiqua en même temps d'autres animaux comme pouvant présenter des phénomènes analogues. Aussitôt on se mit à l'œuvre de toutes parts. Sur les côtes de la Bretagne et de l'Anjou, Bernard de Jussieu et Guettard mirent en pièces à l'envi actinies et astéries. Dans les deux groupes, ils constatèrent la reproduction des parties enlevées. Ils s'assurèrent de la nature vraiment animale d'un grand nombre de polypiers, et allèrent même trop loin, en rangeant parmi ces derniers bon nombre de végétaux calcarifères qui n'ont recouvré que bien tard leur véritable place. D'un autre côté, Réaumur et ses émules interrogèrent les eaux douces, et les bryozoaires de nos étangs, les planaires et les naïs de nos ruisseaux, les vers de terre eux-mêmes se montrèrent à divers degrés insensibles à des mutilations qui ne faisaient que les multiplier.

A toutes ces expériences, la physiologie positive gagna deux grandes vérités, à savoir que certains animaux peuvent, comme les plantes, se reproduire par boutures et par bourgeons. Il ne pouvait plus être ici question d'ovoviviparisme; il fallait bien se mettre en quête d'explications nouvelles. Alors les métaphysiciens, qu'ils fussent naturalistes ou non, se mirent de la partie. La doctrine des germes préexistans régnait à ce moment presque sans partage. Comment concilier les faits nouveaux avec cette théorie? Bonnet consacra à la solution de ce problème de longues méditations qui aboutirent à une exagération nouvelle, à la panspermie, théorie bizarre qui admet l'existence constante et la diffusion universelle de germes partout présens et toujours prêts à se développer. D'autre part, les cartésiens s'emparèrent de ces expériences, et demandèrent aux partisans de l'âme des bêtes ce que devenait l'âme d'un polype coupé en cinquante morceaux, dont chacun reproduit un individu complet. L'âme avait-elle été divisée aussi bien que le corps, ou bien était-elle restée tout entière dans un fragment favorisé? Dans le premier cas, ces cinquantièmes d'âme se complétaient-ils? Dans le second, comment les morceaux primitivement privés d'âme pouvaient-ils se conduire et agir aussi bien que celui qui l'avait gardée? Existait-il donc des *germes d'âme* comme des *germes de corps?* Ces questions et bien d'autres furent vivement agitées, mais peu à peu tout ce bruit se calma. Les problèmes insolubles furent laissés de côté, et grâce à l'habitude, à la multiplicité même des faits, on finit par trouver tout simple qu'un animal pût se reproduire à la manière des végétaux, comme on s'était habitué à admettre qu'un insecte fût

tour à tour vivipare et ovipare, et qu'un seul acte fécondateur agît non-seulement sur la génération présente, mais encore sur les générations à venir.

Pendant plus de trois quarts de siècle, les naturalistes explorèrent les voies ouvertes par Bonnet, Peyssonel et Trembley. Les faits s'accumulèrent, mais aucun phénomène réellement nouveau ne se montra. Pourtant, parmi les travaux qui se rapportent à cette période, parfois plus encore par leur nature que par leur date, il en est de trop importans pour que nous les passions sous silence. Nous verrons d'ailleurs que la valeur réelle n'en fut complétement appréciée que lorsqu'ils purent être envisagés sous des rapports très longtemps inaperçus.

Disons d'abord qu'à la suite des découvertes dont il vient d'être parlé, on avait rangé parmi les animaux comparables à l'hydre de Trembley non-seulement des végétaux comme les corallines, mais encore bon nombre d'espèces animales qui appartiennent à un tout autre type. Savigny, ce compagnon des Geoffroy et des Cuvier, qui a payé par trente ans de tortures ses admirables révélations, fit connaître en 1816 la véritable nature des flustres, des escharres, des botrylles, de tous ces *mollusques agrégés* ou *composés*, jusque-là regardés comme de véritables polypes, qui tapissent de leurs plaques calcaires cornées ou gélatineuses les pierres, les rochers, et jusqu'aux fucus de nos côtes (1). Les divers modes de reproduction découverts par les contemporains de Réaumur se trouvaient donc appartenir à des êtres bien différens. Or la reproduction par boutures et par bourgeons expliquait bien la multiplication sur place, mais non pas la dissémination des colonies formées par ces polypiers vrais ou faux. Bernard de Jussieu avait, il est vrai, entrevu les œufs de l'hydre; Cavolini, vivant sur le bord de la mer, avait aussi suivi ce qu'il appelait des œufs ou germes tourbillonnans de polypes, les avait vus se fixer sur un corps solide et donner naissance à un nouveau polypier (2); d'autres faits étaient venus se joindre à ces premières observations. Néanmoins bien des points du problème étaient encore restés dans l'obscurité, lorsque MM. Audouin et Milne Edwards annoncèrent que les *ascidies composées* pondent de véritables œufs d'où sortent des larves d'abord mobiles et

(1) *Mémoires sur les Animaux sans vertèbres.* On sait que Savigny, de retour de l'expédition d'Égypte et à la suite de ses travaux, fut atteint d'une affection des yeux à la fois très extraordinaire et très douloureuse, qui pendant près de trente ans le força de rester dans une obscurité absolue. Dans un rapport fait à l'Institut sur un des premiers mémoires de ce naturaliste éminent, Cuvier disait : « Savigny ne découvre pas, il révèle, » tant les résultats annoncés étaient à la fois inattendus et clairement démontrés.

(2) *Memorie per servire alla storia dei polypi marini*, 1789.

très agiles, qui se fixent plus tard et deviennent l'origine d'une colonie nouvelle (1). Cette importante observation, d'abord niée, puis confirmée par divers naturalistes, devint pour M. Edwards seul le point de départ de recherches plus approfondies que nous allons exposer sommairement (2).

Les ascidies sont des mollusques marins sans coquilles, dont les nombreuses espèces peuvent être partagées en trois groupes : chez les uns, les individus vivent isolés, et on les appelle alors *ascidies simples;* chez d'autres, ils sont lâchement réunis les uns aux autres par des prolongemens en forme de racines traçantes, et on les désigne sous le nom d'*ascidies sociales;* chez d'autres enfin, les individus sont entièrement ensevelis dans une masse commune, ont entre eux des relations organiques étroites, dispositions qui justifient l'expression d'*ascidies composées.* Les premières se présentent d'ordinaire sous la forme de masses irrégulièrement globuleuses adhérentes aux corps sous-marins; les secondes pendent presque toujours à la voûte de quelque rocher creux comme autant de petites girandoles de cristal; les troisièmes tapissent parfois des roches entières, des pierres, des fucus. D'ordinaire la masse commune est comme gélatineuse, à demi transparente, plus ou moins teintée de rose, de vert ou de brun, et chaque colonie dessine à sa surface tantôt des festons irréguliers, tantôt des figures qu'on dirait tracées par le compas d'un géomètre. Chez toutes les ascidies d'ailleurs l'organisation est au fond la même. Toutes ont un système nerveux très simple, un appareil circulatoire très imparfait, un tube digestif plus ou moins contourné, et chez un grand nombre on peut étudier ces détails à la simple loupe sans recourir au scalpel, grâce à l'extrême transparence des couches tégumentaires.

L'œuf pondu par une ascidie composée s'organise rapidement, en présentant les phénomènes dont nous avons parlé au début de cette étude. Comme chez la hermelle et le taret, il se change en larve de toutes pièces; cette larve à corps ovalaire est munie d'une longue queue qui lui donne quelque ressemblance avec un têtard. Aucun viscère n'existe encore; seulement une sorte de tégument très épais, incolore et transparent enveloppe une masse centrale, homogène, d'un jaune foncé, où se développeront les divers organes. Un

(1) *Résumé des Recherches sur les animaux sans vertèbres faites aux îles Chausey,* 1828.

(2) *Observations sur les ascidies composées des côtes de la Manche* en 1834 et 1839. Ce travail a été imprimé par l'Académie des Sciences en 1841. Depuis, M. van Bénéden a étendu aux ascidies simples les résultats obtenus par M. Edwards chez les ascidies composées et sociales. (*Recherches sur l'Embryogénie, l'Anatomie et la Physiologie des ascidies simples,* 1846.)

prolongement de cette masse pénètre dans la queue; trois autres, placés en avant, agissent comme des ventouses, et permettent à l'animal d'adhérer momentanément aux corps immergés. La jeune ascidie nage d'abord avec beaucoup d'agilité, mais cette activité s'épuise vite. Au bout de quelques heures, elle se fixe pour toujours. Les prolongemens de la masse jaune se retirent alors vers le centre de la larve; la queue se flétrit et se détache; des traces d'organisation se montrent çà et là; les organes digestifs, le cœur, apparaissent successivement, et dès le troisième jour les principaux appareils organiques sont en activité. En même temps la portion tégumentaire de la larve s'est élargie et étendue. C'est elle qui deviendra la gangue commune à tous les habitans de la future colonie. Sur le corps de l'animal, jusque-là solitaire, apparaissent de véritables bourgeons qui se fraient un chemin à travers cette gangue, viennent s'ouvrir au dehors dans un ordre constant pour chaque espèce, et bientôt, au lieu d'une seule ascidie isolée, on a un groupe d'ascidies composées, qui toutes pondront des œufs quand le moment sera venu. Ici donc comme chez les pucerons nous voyons un animal sorti d'un œuf engendrer d'abord solitairement des enfans formés pour ainsi dire de toutes pièces, puis rentrer dans la règle commune et devenir ovipare à son tour.

II. — DÉCOUVERTE DE LA GÉNÉRATION ALTERNANTE.

En combinant avec les observations si précises de M. Edwards celles de ses devanciers et de ses successeurs, nous pouvons en tirer une conclusion générale. Selon toute apparence, la dissémination des animaux fixés est toujours due à des œufs qui, sortis du sein de la mère, vont éclore au loin, et qui, dans l'immense majorité des cas, donnent naissance à des larves, d'abord libres et mobiles. On retrouve donc ici la métamorphose proprement dite et le développement récurrent dont nous avons déjà parlé (1). De plus, chez les espèces destinées à une vie sociale, on rencontre la multiplication par bourgeons. Ce double mode de propagation est évidemment nécessaire et peut paraître suffisant pour expliquer tous les faits que présente l'histoire des polypes et des autres animaux qui vivent en colonies; mais la nature organique, — on ne saurait trop le répéter, — procède rarement par une seule voie en choisissant la plus simple, et nous allons voir qu'elle gardait aux naturalistes de bien autres surprises. En 1819, un Français germanisé, que connaissent et aiment

(1) Dans la partie de cette étude relative aux *métamorphoses proprement dites*, livraison du 15 avril 1855.

les lecteurs de la *Revue* (1), annonça une découverte qui, en étrangeté et en inattendu, ne le cédait en rien à celles du siècle précédent. Chamisso venait de découvrir le mode de reproduction des biphores et de prononcer les mots *alternance de génération.*

Les biphores (*salpa*) sont des mollusques marins d'une forme très bizarre et dont il est assez difficile de donner une idée. On peut se les figurer comme un cylindre irrégulier de cristal parfaitement transparent, à l'intérieur duquel serait suspendue une masse proportionnellement petite de matière opaque et vivement colorée appelée le *nucleus.* Celui-ci est formé par la réunion des principaux viscères; le cylindre représente le *manteau* des mollusques ordinaires. Il est percé vers ses deux extrémités. L'eau nécessaire à la respiration pénètre par l'une des ouvertures, est chassée par l'autre, grâce aux contractions du manteau, et, sortant avec rapidité, refoule pour ainsi dire en sens contraire l'animal, qui nage seulement à l'aide des mouvemens respiratoires. Depuis assez longtemps, l'attention des naturalistes voyageurs avait été attirée sur ces animaux, dont la phosphorescence se fait remarquer même au milieu des vagues de feu de l'Océan intertropical. Or on les avait vus se montrer tantôt isolés, tantôt réunis en colonies et formant de longs rubans composés d'individus parfaitement semblables. Entre les *biphores chaînes* et les *biphores solitaires,* il y avait d'ailleurs toujours des différences très marquées. Ces deux états parurent d'abord propres à distinguer deux groupes parmi ces singuliers mollusques; ensuite notre célèbre voyageur Péron pensa que les biphores, agrégés dans leur jeune âge, s'isolaient et revêtaient des caractères nouveaux par le fait même du développement. Il admettait ainsi chez eux l'existence de métamorphoses proprement dites, car les différences qui séparent les individus enchaînés des individus solitaires portent aussi bien sur la forme et la disposition des viscères que sur les caractères extérieurs.

Chamisso démontra que ce phénomène était bien autrement compliqué (2). D'après lui, les biphores sont androgynes et vivipares, ils viennent au monde avec la forme qu'ils conserveront toute leur vie; mais, chose étrange, une mère solitaire ne met au monde que des enfans réunis en colonies, et ceux-ci à leur tour n'engendrent que des individus solitaires. Il suit de là qu'un biphore ne ressemble jamais ni à sa mère ni à ses fils, mais toujours à son aïeule et à ses petits-fils. Il y a d'ailleurs identité complète de caractères intérieurs

(1) Voyez l'étude consacrée à Chamisso par M. Ampère, *Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1840.

(2) *De Animalibus quibusdam è classe vermium linneana. Fasc. prim. De Salpis,* 1819.

et extérieurs entre les générations considérées de deux en deux. La métamorphose porte donc non pas sur les individus, mais bien sur les générations elles-mêmes. Les choses se passent ici comme si la chenille, au lieu de se transformer, mettait au monde des papillons tout formés, lesquels enfanteraient à leur tour des chenilles. C'est une véritable *alternance de générations,* et chez tous les biphores la reproduction est soumise à cette loi. Par conséquent chez ces mollusques l'espèce ne peut plus être déterminée par les divers caractères que présente pendant toute sa vie un seul individu; il faut réunir ceux de deux individus appartenant à deux générations successives, et décrire deux formes au lieu d'une (1).

Les faits annoncés par Chamisso parurent à peine plus croyables que ses *Aventures de Pierre Schlémihl.* On les nia d'abord, puis, à mesure que des observations nouvelles les confirmaient de plus en plus, on chercha à les interpréter; mais tant qu'ils furent isolés, il était impossible d'en saisir la véritable signification. Ces observations laissaient d'ailleurs dans l'histoire des biphores une lacune qui n'a été comblée que bien tard par les travaux de MM. Krohn (2), Huxley (3), Leuckart (4), Vogt (5), travaux dont nous parlerons tout à l'heure. Aussi, bien moins heureux que Peyssonel, Chamisso mourut-il non-seulement sans voir adopter ses idées, mais encore sans avoir pu comprendre lui-même la grandeur de sa découverte.

Les observations de Chamisso, d'abord forcément incomprises, les faits bien plus obscurs encore annoncés dès 1818 par un des

(1) Voici quelques passages du mémoire de Chamisso qui prouvent que je ne fais pas tenir à ce naturaliste un langage autre que le sien : « Quâ sepositâ (*salpa bicorni*) alternationem generationum legem esse ut posuimus genericum, omnibus communem speciebus, observationibus innititur. » — « Talis speciei metamorphosis generationibus in salpis duobus successivis perficitur, formâ per generationes (nequaquam in prole seu individuo) mutatâ. Verum enim vero quâ lege proles salparum, ut animal ab ovo, imago a larvâ, inter se differunt, parum elucet. » (*De Salpis.*) — « Es ist als gebære die Raupe den Schmetterling und der Schmetterling hinwiederum die Raupe. » (*Reise um die Erde.*) M. T. Huxley, qui le premier, je crois, a rendu complétement justice à Chamisso, cite ces mêmes passages auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres.

(2) *Observations sur la Génération et le Développement des Biphores,* 1846, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) *Observations upon the Anatomy and Physiology of Salpa and Pyrosoma,* 1851, *Philosophical Transactions.*

(4) *Zoologische Untersuchungen, zweites Heft,* 1854.

(5) *Recherches sur les Animaux inférieurs de la Méditerranée,* second mémoire, 1855. Bien que M. Vogt vienne en dernier dans l'ordre des publications détaillées, il est juste de dire que ses observations remontent en partie à 1847, qu'elles furent reprises avec une grande constance de 1850 à 1852, et communiquées dans leur ensemble à une réunion de naturalistes suisses. L'abondance même des matériaux recueillis par cet habile et laborieux naturaliste en a pendant quelque temps retardé la publication.

plus célèbres naturalistes allemands, Carus, comme résultant de ses recherches sur les helminthes ou vers intestinaux, inaugurent une ère toute nouvelle dans l'histoire du développement des êtres. Ces pionniers de la science ont ouvert une voie où nous marchons d'un pas chaque jour plus ferme, mais dans laquelle on a maintes fois failli s'égarer. L'histoire complète de ces tâtonnemens présenterait un intérêt réel, mais elle serait beaucoup trop longue et difficile à suivre. Nous devons donc nous borner à jalonner pour ainsi dire la route tracée par les premiers qui abordèrent cette *terre inconnue* (1); encore serons-nous parfois obligé d'intervertir l'ordre chronologique, afin de présenter d'abord les résultats qui, par leur netteté et leur précision, pourront servir de type. A ce titre, les travaux de MM. Saars et Charles de Siebold sur la reproduction des méduses doivent incontestablement passer les premiers.

Rappelons d'abord quelques faits bien connus de tous les naturalistes, mais peu familiers peut-être à la plupart de nos lecteurs.

Depuis près d'un demi-siècle, les zoologistes ont admis, entre autres grandes divisions de l'embranchement des rayonnés, la classe des *acalèphes* et celle des *polypes*. Cette distinction semblait plus que justifiée. On a en effet constaté entre les deux groupes des différences bien plus profondes et plus nombreuses que celles qui séparent les reptiles et les oiseaux. Aspect extérieur, organisation intérieure, rien ici ne se ressemble. Tous les acalèphes sont libres et nageurs; la plupart sont solitaires; à peine quelques polypes au contraire jouissent-ils de mouvemens obscurs de reptation; presque tous sont fixés à demeure, et l'immense majorité vit en colonies. L'hydre de Trembley sert de type, nous l'avons vu, à ce dernier groupe, elle est restée le chef de file d'un ordre tout entier. Les méduses appartiennent au premier. J'ai plus d'une fois déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* de ces singuliers zoophytes, qui parfois couvrent la mer de leurs essaims et échouent par bancs sur la plage. On les reconnaît aisément à leur *ombrelle* en forme de champignon ou de cloche, tantôt incolore et transparente, tantôt opaline et richement teintée à la façon des émaux. Cette ombrelle est à la fois le corps et l'organe locomoteur de l'animal. Dans son épaisseur sont cachées les cavités digestives, les canaux circulatoires; ses contractions rhythmiques servent à la natation. Au centre de la face concave, là où serait placé le pied du champignon ou le battant de la cloche, on trouve la bouche, entourée presque toujours de divers appendices. Enfin le bord même de l'ombrelle est souvent garni de cirrhes, parfois très

(1) Expression employée en 1835 par un naturaliste allemand, M. de Siebold, qui désignait en particulier l'histoire de la reproduction des helminthes.

longs et contractiles, qui servent à l'animal de bras ou de lignes de fond pour saisir, enlacer et tuer la proie qu'ils apportent ensuite à la bouche.

A peine existait-il dans la science quelques observations isolées et incomplètes sur l'appareil reproducteur des méduses, lorsque Saars et Siebold publièrent leurs belles recherches. Le premier, pasteur à Berghem, occupait les loisirs de son ministère en étudiant la riche faune marine des côtes de Norvége. Dès 1829, il avait décrit comme espèces nouvelles, sous les noms de *scyphistoma* et de *strobila*, deux polypes voisins des hydres. Plus tard, il reconnut que le second de ces animaux n'est qu'une transformation du premier (1833). Dès 1835, il annonça que le strobila produit de véritables acalèphes par un procédé encore inobservé (1). De son côté, Siebold, un des naturalistes allemands qui les premiers ont compris toute l'importance des créations marines, distingua nettement les sexes chez les méduses, suivit dans leurs transformations premières les larves qui sortent de l'œuf, et les vit produire de vrais polypes (2). Enfin, en 1841, dans un mémoire aussitôt reproduit dans toutes les langues de l'Europe, Saars coordonna et compléta cette histoire, jusque-là connue seulement par fragmens (3), et que nous allons rapidement esquisser.

L'aurélie rose (*medusa aurita*), que le travail d'Ehrenberg a rendue presque aussi célèbre que la chenille du saule immortalisée par l'ouvrage de Lyonnet (4), est une belle espèce à ombrelle presque hémisphérique de dix à douze centimètres de diamètre, teintée d'un rose pâle dû aux mailles de son réseau vasculaire, et dont le rebord est garni de tentacules nombreux courts et roussâtres. L'aurélie pond

(1) *Beskrivelser og Jattagelser over nogle mœrkelige eller nye i Havet ved den Bergenske kyst levende Dyr.* Un extrait de cet ouvrage a été traduit par M. Gervais dans les *Annales d'Anatomie et de Physiologie*, 1838.

(2) *Beitrœge zur Naturgeschichte der wirbellosen Thiere.*

(3) *Mémoire sur le Développement de la Medusa aurita et de la Cyanea capillata*, dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1841.

(4) Jusqu'à l'apparition de ce travail, publié en 1839 dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, l'organisation des méduses était regardée comme extrêmement simple. On croyait que les cavités et les canaux découverts par M. Duméril dès la fin du siècle dernier étaient creusés dans une matière homogène, ne présentant aucun tissu distinct. Oken et ses disciples fondaient une partie de leurs doctrines sur ce fait, accepté sans examen. M. Ehrenberg démontra que dans l'aurélie il existe des tissus, des organes, des appareils parfois très complexes. Il fit donc pour notre époque et pour un groupe bien autrement difficile à connaître ce que Lyonnet avait fait pour les insectes, et en sapant un des principaux fondemens de la *Philosophie de la nature*, il rendit aux sciences naturelles un service signalé. Bien des zoologistes, et en particulier MM. Agassiz, Edwards, Huxley, Will, ont pleinement confirmé le résultat général des recherches du savant berlinois, et pour mon compte j'en ai maintes fois reconnu l'exactitude.

des œufs bien caractérisés par l'existence des trois sphères concentriques dont nous avons parlé dans la première partie de cette étude. Ces œufs se transforment en larves, d'abord assez peu différentes de celles des hermelles ou des tarets. Leur corps ovalaire, d'apparence entièrement homogène, est couvert de cils vibratiles, et présente en avant une petite dépression. Elles nagent pendant quelque temps avec beaucoup de vivacité, à la manière des infusoires, auxquels elles ressemblent de manière à tromper quiconque bornerait là ses observations.

Cette première phase de la vie chez les méduses dure environ quarante-huit heures. Les mouvemens se ralentissent alors, et la jeune larve semble fatiguée. A l'aide de la petite dépression qui a été signalée, elle s'attache à quelque corps solide. Un mucus épais sécrété par elle s'étend en un large disque qui la fixe solidement (1). Alors elle s'allonge; son pédicule se rétrécit, son extrémité libre se renfle en massue. Bientôt une ouverture se montre au centre de cette extrémité et laisse voir une cavité interne; quatre petits mamelons s'élèvent sur les bords, grandissent et deviennent autant de bras; d'autres ne tardent pas à paraître et à s'allonger à leur tour. L'infusoire de tout à l'heure s'est changé en polype, et c'est ce dernier que Saars avait décrit d'abord sous le nom de scyphistoma.

Sous sa forme polypiaire, la méduse jouit de toutes les propriétés des véritables représentans de ce groupe. Elle se multiplie entre autres par bourgeons et par *stolons* (2). Tantôt des bourgeons naissent sur un point du corps, et ne tardent pas à reproduire l'animal souche, tantôt ils s'allongent en tige grêle qui rampe sur le sol jusqu'à une certaine distance, et sur laquelle poussent des tubercules qui à leur tour deviennent des scyphistoma, tous ressemblant à autant de cornets largement évasés, courts, et dont le bord serait garni de vingt ou trente filamens grêles et mobiles. Chacun des derniers venus peut d'ailleurs se conduire comme les premiers, et donner naissance à de nouvelles générations qui étendent de plus en plus la colonie.

La méduse vit pendant quelque temps sous cette forme; puis un cornet acquiert une longueur triple ou quadruple, et en même temps il devient cylindrique. Une première dépression circulaire se forme

(1) J'ai reproduit ici l'opinion de Saars, mais il est bien probable que ce prétendu mucus est une véritable expansion sarcodique analogue à celles qu'on a observées dans le développement d'un grand nombre d'autres animaux inférieurs et des éponges elles-mêmes. Voyez, sur la nature du sarcode, la première partie de cette étude, *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 avril 1855.

(2) On appelle *stolons* ou *jets* ces espèces de branches grêles qui partent du bas de la tige d'une plante et qui, prenant racine à quelque distance de leur point de départ, produisent une plante nouvelle. Le fraisier nous offre un exemple connu par tout le monde de ce mode de multiplication.

près de la couronne des tentacules, d'autres se prononcent de même, et s'espacent régulièrement jusque près du pédicule, qui n'est lui-même jamais atteint. Le corps du polype se trouve ainsi comme cerclé de dix à quatorze anneaux. Ces anneaux sont d'abord lisses, mais bientôt leur bord inférieur se festonne, et l'on reconnaît huit petites lanières bifurquées à leur extrémité. Les sillons intermédiaires se creusent de plus en plus, et arrivent jusque tout près de l'axe du polype. Celui-ci, à ce moment, ne ressemble pas mal à une pile de petites assiettes à bords profondément découpés, très plates, et tenant les unes aux autres par leur centre : le scyphistoma s'est pour ainsi dire coupé lui-même en tranches. C'est la méduse, parvenue à ce point de son évolution, que Saars avait décrite sous le nom de strobila, et l'on voit combien était excusable la méprise du naturaliste norvégien.

Arrivées à ce degré de développement bien imparfait encore, les divisions du strobila donnent déjà des signes irrécusables d'individualisation. Chacune d'elles agite isolément les rayons en franges de son bord libre; si l'on vient à en toucher une, elle se contracte seule. Pour que toutes ces tranches d'un animal naguère unique deviennent autant d'animaux distincts, il suffit qu'elles se séparent, et c'est ce qui ne tarde pas à arriver. La plus élevée, celle qui porte encore les tentacules du scyphistoma, se détache la première, et l'on ne sait ce qu'elle devient. Celles qui suivent en font autant, et nagent immédiatement dans le liquide à la façon des acalèphes. Ce sont déjà des médusaires, mais non pas des aurélies, et Saars les compare avec raison à une espèce très différente appartenant à un autre genre, l'éphyre à huit rayons (*ephyra octo radiata*). Ni la forme ni surtout l'organisation ne sont encore ce qu'elles doivent être, mais bientôt ces larves se complètent. D'abord très plates, comme nous l'avons dit plus haut, elles deviennent de plus en plus concaves d'un côté et convexes de l'autre; la cavité digestive, les canaux gastro-vasculaires se prononcent; la bouche s'ouvre et s'entoure de ses tentacules; les cirrhes marginaux se montrent, d'abord rares, puis plus nombreux; les appareils reproducteurs mâle et femelle naissent sur des individus séparés et entrent bientôt en fonctions. Enfin, au lieu d'un seul infusoire, au lieu d'un scyphistoma plus ou moins ramifié, au lieu d'un strobila plus ou moins segmenté, ou d'un essaim d'éphyres, on a sous les yeux de nombreuses aurélies roses, toutes semblables à celle qui avait pondu l'œuf unique primitif et ne pouvant se reproduire que comme elle.

Quelque peu naturalistes que puissent être nos lecteurs, que penseraient-ils si on venait leur dire : Un papillon a pondu un œuf; de cet œuf est sorti un ver de terre qui bientôt s'est changé en chenille;

sur cette chenille ont poussé, comme autant de branches, d'autres chenilles semblables à la première; ensuite chacune d'elles, tout en gardant sa tête de chenille, a pris un corps de chrysalide; ce corps s'est étranglé par places, et peu à peu il s'est trouvé composé de papillons empilés les uns sur les autres; alors la tête de chenille est tombée, et les papillons ont pris tour à tour leur volée; ils ressemblaient d'abord à des phalènes, mais en grandissant ils sont devenus pareils aux plus beaux papillons de jour? — Qui voudrait ajouter foi à cette histoire, racontant des transformations comme on croit en voir dans ses rêves? Et pourtant changez quelques mots, mettez à la place des insectes et des papillons les acalèphes et les méduses, et ce qui tout à l'heure était une fable incroyable devient la simple vérité.

III. — INTERPRÉTATION NOUVELLE DES FAITS ANCIENNEMENT DÉCOUVERTS.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de désigner les diverses phases de cette multiplication si accidentée par des noms généraux qui seront ici les analogues des mots *larve, nymphe, insecte parfait,* employés dans l'étude de la métamorphose proprement dite. Or ces phases principales sont au nombre de trois. Nous avons vu d'abord sortir de l'œuf un être simple, un individu neutre, c'est-à-dire n'étant ni mâle ni femelle; bien plus tard, nous avons rencontré un être composé, également neutre, dont chaque partie était susceptible de vivre isolément; enfin nous avons vu ces parties se détacher et acquérir les organes caractéristiques du sexe. Un naturaliste belge, dont le nom reviendra souvent dans le cours de cette étude, M. van Bénéden, a le premier distingué ces trois états, et leur a donné des noms (1). Nous adopterons volontiers sa nomenclature. Ainsi nous appellerons *scolex* l'animalcule qui sort de l'œuf d'une méduse ou de toute autre espèce se reproduisant par des procédés analogues. Donnant au mot de *strobila* une acception plus étendue que ne le faisait Saars, nous désignerons par là tout être composé provenant d'un scolex, et destiné à produire des individus isolés. Enfin, empruntant à M. Dujardin une expression employée par lui dans un sens presque semblable, nous nommerons *proglottis* les individus provenant d'un strobila qui se complètent par l'acquisition d'organes reproducteurs, et ferment ainsi le cycle des développemens.

Faisons encore ici une remarque importante. Nous avons vu sortir de l'aurélie un scolex ayant presque tous les caractères de certains infusoires, et qui plus tard a pris la forme de polype. Dans cet état,

(1) *Recherches sur les Vers cestoïdes,* 1850. — *La Génération alternante et la Digénèse,* 1854.

il a produit par gemmation d'autres polypes semblables à lui. Entre le scolex primitif et les strobiles qui en proviennent, se trouvent donc intercalées plusieurs générations. Or ces générations ne sont pas toujours semblables entre elles. Il arrive parfois qu'un individu, quoique produit par bourgeonnement, diffère de son parent à beaucoup d'égards, ou même ne lui ressemble pas du tout : c'est comme si une chenille velue poussait sur une chenille lisse. En ce cas, la première forme sera désignée par l'expression de *protoscolex* (1), la deuxième par celle de *deutoscolex* (2), et ainsi de suite, en faisant toujours entrer dans la composition du mot les noms de nombre tirés du grec, de manière à indiquer la succession des générations (3).

La reproduction des aurélies peut être prise pour type dans l'étude des faits qui nous occupent en ce moment. Sous le rapport de la multiplicité des phénomènes, elle tient pour ainsi dire le milieu. Il en est de beaucoup plus simples et aussi de beaucoup plus compliquées; mais quelques phases de plus ou de moins se manifestant dans le cours d'un pareil développement n'en changent pas le caractère. Or, sans en discuter encore la signification précise, nous devons dès à présent signaler deux faits essentiels comme ressortant de ce qui précède. Premièrement, chaque œuf pondu par notre méduse engendre non pas une seule aurélie, comme eût fait l'œuf du papillon, mais bien un très grand nombre d'individus; secondement, cet engendrement a lieu d'une manière médiate, car entre deux générations d'aurélies il se produit par bourgeonnement plusieurs générations d'animaux très différentes. A parler d'une manière plus générale encore, il y a ici engendrement de *générations multiples* à l'aide d'un *germe unique*. C'est là ce que j'ai cherché à exprimer par le mot de *généagénèse*, applicable à tout mode de reproduction qui présentera ce caractère fondamental.

Si nous reprenons avec ces nouvelles données l'histoire de l'hydre, des pucerons et des biphores, si nous ajoutons à ce qu'avaient découvert les anciens le résultat des investigations plus récentes, nous allons voir ces phénomènes de multiplication, au premier abord si peu semblables, prendre un air de famille et se grouper tout naturellement. Ce rapprochement a été fait pour la première fois par un

(1) C'est-à-dire *premier scolex*.

(2) C'est-à-dire *second scolex*.

(3) M. van Bénéden, réservant le nom de *scolex* à la génération qui produit le strobila, appelle dans certains cas *proscolex* (*avant-scolex*) la génération qui précède. De là résulte parfois un peu de confusion dans l'exposé des phénomènes. La règle bien simple que je propose d'adopter, laquelle n'est d'ailleurs qu'une modification légère des idées du naturaliste belge, fait aisément disparaître cette petite difficulté.

naturaliste danois dans un ouvrage resté justement célèbre. Par la publication de son *Traité de la Génération alternante* (1), M. Steenstrup a rendu aux sciences naturelles un service des plus signalés, et bien que ne partageant pas toutes les opinions de l'auteur, bien que placé parfois à un point de vue assez différent, nous n'en rendons pas moins pleine justice à tout ce que son initiative a eu d'heureux et de fécond.

Nous avons vu plus haut que Bernard de Jussieu avait le premier découvert les œufs de l'hydre. Ses successeurs, regardant ce mode de reproduction comme inutile chez un être qui se multipliait déjà par boutures et par bourgeons, prirent ces œufs pour des espèces de boutons produits par une maladie. Il n'existe en effet chez l'hydre aucun organe assimilable à l'ovaire. Les parois mêmes du corps secrètent pour ainsi dire ces germes. Sur un point quelconque, et d'ordinaire là où avaient précédemment apparu des bourgeons, la peau se soulève en cupule; les élémens de l'œuf s'amassent peu à peu sur place et s'entourent d'une espèce de coque hérissée d'épines bifurquées à leur extrémité. La peau crève alors, et l'œuf, expulsé au dehors, se fixe sur le premier objet venu. L'illustre micrographe de Berlin, Ehrenberg, qui le premier a bien fait connaître ce mode de reproduction des hydres (2), a depuis trouvé chez ces mêmes animaux les produits caractéristiques du sexe mâle. L'hydre est donc hermaphrodite, et se propage par œufs aussi bien que par bourgeons.

Mais, et c'est là un fait de la plus haute importance, les bourgeons se montrent toujours les premiers, et quand l'hydre a produit des œufs, elle meurt. Ainsi de l'œuf pondu par une hydre sort d'abord un individu simple, un scolex capable de produire plusieurs individus semblables à lui, qui tous peuvent pousser de nouveaux bourgeons, mais qui, tout aussi bien que l'individu souche, finissent par acquérir les attributs de la sexualité. C'est à peu près comme si de l'œuf du papillon sortait un animal ayant tous les caractères extérieurs de l'insecte parfait, mais privé d'organes reproducteurs, lequel produirait par gemmation des êtres semblables à lui, et susceptibles comme lui d'acquérir plus tard ce qui lui manque. La généagénèse se montre ici dépouillée de toute circonstance accessoire et des complications résultant des changemens de forme. Les diverses générations de scolex se ressemblent toutes, et chaque scolex se transforme directement en proglottis. La phase de strobila manque entièrement. Cette simplicité même fait mieux

(1) *Uber den Generationswechsel, oder Fortpflanzung und Entwickelung durch abwechselnde Generationen*, 1842. Cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant, a été traduit en anglais par M. George Bush pour les membres de la Société de Ray. Il est à regretter qu'il n'en existe pas de traduction française.

(2) *Die Fossilen Infusorien*, 1837.

ressortir ce qu'il y a de réellement fondamental dans le phénomène qui nous occupe, à savoir la production de plusieurs individus par un seul germe primitif.

Les ascidies composées nous montrent quelque chose de plus. Chez elles, l'œuf donne naissance à un scolex qui se fixe et change de forme, qui acquiert alors des organes reproducteurs bien caractérisés, et produit par bourgeonnement de nouveaux individus tous également complets. Ici, le scolex se transforme directement en proglottis et enfante de toutes pièces une génération entière d'individus complets. Entre ces deux phases du développement, il existe des différences de forme et de genre de vie faciles à saisir. Dans ce cas, pour rester fidèle à notre comparaison, nous dirons que l'œuf du papillon a produit d'abord une chenille; celle-ci est arrivée à l'état parfait; puis sur ce papillon provenant de l'œuf primitif ont poussé d'autres papillons semblables à lui, dont il n'est, à proprement parler, ni le père, ni la mère, mais seulement le *parent.*

Les choses se passent d'une manière un peu plus compliquée chez les pucerons. L'œuf pondu en automne engendre un scolex ayant les caractères d'une nymphe. Pendant tout l'été, celui-ci ne produit point d'œufs, mais bien de véritables bourgeons, qui poussent et s'organisent dans l'*intérieur* de son corps au lieu d'apparaître et de se développer à l'*extérieur*, comme chez l'hydre ou l'aurélie. Quand la température baisse, l'appareil reproducteur normal se montre chez des individus distincts, et nous trouvons alors des mâles et des femelles. C'est l'histoire d'un œuf de papillon d'où sortirait une chrysalide capable de produire par gemmation interne d'abord plusieurs générations de chrysalides semblables à elle, puis un certain nombre de papillons. Ici donc il y a plusieurs générations de scolex; la phase de strobila manque aussi bien que chez les espèces précédentes, et les proglottis tantôt ressemblent aux scolex eux-mêmes durant toute leur vie (1), tantôt en diffèrent par quelques caractères indiqués plus haut.

Cette analogie de formes extérieures entre les scolex et les proglottis d'une même espèce rend quelquefois moins aisées à distinguer les phases de la généagénèse et masque pour ainsi dire le phénomène. Aussi est-il déjà plus net chez les biphores, où les lois physiologiques se traduisent en quelque sorte en caractères visibles. Bien des naturalistes avaient abordé ce sujet depuis Chamisso, et on doit entre autres à un savant de Copenhague, à M. Eschricht, un remarquable travail anatomique dans lequel se trouvait décidément établi ce fait très essentiel, que les *biphores chaînes* sont ainsi réunis dès les pre-

(1) Bonnet a vu des individus entièrement dépourvus d'ailes se conduire exactement comme les individus ailés et donner les signes les moins équivoques de leur sexualité.

miers temps de leur existence embryonnaire (1). Malheureusement Eschricht n'avait pu étudier que des animaux conservés dans l'alcool, et il laissa à deux naturalistes, l'un allemand, l'autre anglais, l'honneur d'éclaircir à fond cette curieuse histoire, si longtemps traitée de fable. Grâce à MM. Krohn (2) et Huxley (3), nous savons aujourd'hui que chez les biphores il y a alternance non-seulement de forme et d'état, mais aussi de façon de se reproduire. Les biphores agrégés sont à la fois mâles et femelles; ils pondent seuls des œufs d'où sortent des biphores isolés. Ceux-ci sont neutres, et produisent par gemmation interne seulement des biphores agrégés. C'est un œuf de papillon produisant une chenille d'où sortirait une brochette de papillons soudés les uns aux autres et voltigeant sans pouvoir se séparer. Ici encore il n'y a pas, à proprement parler, de strobiles, et nous n'avons qu'une génération de scolex dont chacun engendre directement des proglottis qui restent unis pour la vie (4).

Nous devons le répéter ici, Peyssonel, Trembley, Bonnet et Chamisso lui-même ne pouvaient comprendre toute la portée de leurs découvertes. Leurs observations avaient été recueillies sur des animaux placés trop loin les uns des autres pour qu'ils pussent soupçonner des relations dont rien jusque-là n'avait même donné l'idée. Ces observations étaient d'ailleurs trop isolées, et faute d'un nombre suffisant de termes de comparaison, il était impossible de reconnaître le phénomène essentiel au milieu de circonstances qui, pour être les plus apparentes, n'en étaient pas moins accessoires. La science moderne pouvait seule aborder le problème, et déjà le lecteur a dû reconnaître que ces modes de reproduction, en apparence si dissemblables, ont tous un trait commun. Ici, comme nous l'avons dit plus haut, toujours un germe unique, renfermé dans un seul œuf, engendre plusieurs individus, plusieurs générations. Les découvertes qui ont établi la généralité de ce fait remontent à quelques années seulement. Elles embrassent les divers groupes des animaux inférieurs, et marquent dans l'histoire de la question qui nous occupe une époque nouvelle, qui doit être examinée à part.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *Anatomisk-Physiologiske Undersœgelser over Salperne*, 1841. Je ne connais ce travail que par les divers extraits qu'en ont donnés d'autres auteurs.

(2) *Mémoire sur la Génération et le Développement des biphores*, 1846, *Annales des Sciences naturelles.*

(3) *Observations upon the Anatomy and Physiology of Salpa and Pyrosoma*, 1851, *Philosophical Transactions.*

(4) Eschricht avait déjà constaté que les *salpas-chaînes* germent sur une sorte de stolon placé à l'intérieur du corps des salpas isolés. A la rigueur, on pourrait considérer ce stolon comme une espèce de strobila produit par gemmation interne, et restant caché dans le scolex.

THORNEY-HALL

ANNALES D'UNE ANCIENNE FAMILLE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

I.

Aux soucis d'une carrière incertaine, aux chances d'un aventureux début, d'autres soucis, d'autres chances devaient donc succéder. Je le compris lorsque mon frère Hugh m'eut révélé le but de ses patiens efforts et de ses courageux sacrifices. Reprendre possession du vieux manoir de Thorney, tel était son rêve; mais se réaliserait-il jamais? Autour de moi, bien des changemens s'étaient accomplis, bien d'autres devaient s'accomplir sans doute : rien cependant ne me paraissait autoriser l'orgueilleuse confiance avec laquelle Hugh envisageait l'avenir.

J'étais allée passer quelques semaines à Burndale, chez la tante Thomasine. Quand je revins à Londres, je reçus la nouvelle de plusieurs événemens qui ne devaient pas rester sans influence sur nos humbles destinées. La fille et le gendre de M. Flinte, ma cousine Blanche et le peintre Herbert, étaient revenus en Angleterre avec deux enfans : ils s'étaient établis à Islington, dans une petite habitation de ce vaste faubourg. M. Flinte refusait toujours de recevoir sa fille, de pardonner à son gendre, et bien qu'il les sût aux prises avec une gêne que n'allégeaient guère les minces produits du travail de M. Herbert, il leur déniait impitoyablement tout secours. Le docteur Larke et sa fille, cette gentille Mary que j'avais crue un moment destinée à faire le bonheur de Hugh, avaient transféré leur domicile à Blackheath. C'était presque un voyage à faire que de leur rendre

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 mai.

visite. Hugh y était allé une seule fois, et ne les avait rencontrés ni l'un ni l'autre. On l'avait du reste assuré qu'ils se portaient bien. Je trouvai enfin, comfortablement installé chez nous depuis une dizaine de jours, le cousin Harley, qui se disait à Londres pour une affaire importante, mais qui passait le plus clair de son temps, soit à mettre en désordre ma boîte à ouvrage quand je travaillais, soit à puiser et m'apporter de l'eau quand j'arrosais les fleurs de notre petit jardin. Mon frère estimait que, pour un homme de trente ans, c'était là un singulier emploi de la vie; mais le secret de cette paresse apparente ne m'échappait qu'à demi. J'avais affaire à un homme très tenace dans les idées qu'il s'était une fois mises en tête, et rempli d'ailleurs d'excellentes qualités, dont la moindre n'était pas à mes yeux l'amour persistant qu'il m'avait voué.

Que résoudre, et comment résister à tant d'obsessions? Quand je vis qu'il était bien décidé à se faire aimer de moi, je cherchai les raisons qui pouvaient me rendre insensible à ses soins, et, n'en trouvant pas qui me parussent bonnes, je me mis à l'aimer de tout mon cœur. Hugh en fut ou en parut tout étonné. Tante Thomasine me piqua au vif en m'assurant qu'elle avait toujours prévu ce résultat. J'aurais peut-être dû, plus fidèle au roman de mes jeunes années, me laisser dévorer par la mélancolie; mais j'étais devenue, comme le reste de ma famille, très positive, très peu rêveuse. Il fallait un emploi de chaque jour à mon activité régulière, passée à l'état d'impérieuse habitude. Mon frère n'avait plus grand besoin de moi. J'entrevis chez mon cousin toute une éducation à faire, une nature entêtée à dompter, une lutte attrayante à soutenir, un empire à m'assurer. Harley m'a dit souvent depuis que, s'il eût soupçonné l'hypocrisie de mes tranquilles regards et de ma pâleur claustrale, il y aurait regardé à deux fois avant de se donner une compagne aussi énergique. Je n'en crois rien. Je suis certaine au contraire de l'avoir agréablement surpris, quand il entrevit pour la première fois l'ardeur et l'éclat de la flamme intérieure.

Notez que j'avais alors vingt-six ans bien comptés, ce qui mettait au compte de mon mari toute la poésie de notre hymen, — si tant est qu'il eût rien de poétique. Nous allâmes nous marier à Burndale, dans le *cottage* de notre vieille tante. Ensuite nous partîmes pour Édimbourg. Pendant que nous menions une de ces existences modestement heureuses qui ont l'inappréciable privilége de n'intéresser personne, mon frère fut choisi par M. Flinte pour aller surveiller des affaires entamées avec le Levant. Il passa trois années à Smyrne, et rien, durant ces trois paisibles années, ne pouvait nous faire prévoir les événemens qui allaient nous mettre aux prises, une fois encore, avec les plus dures épreuves de la vie.

A l'époque où mon frère dut revenir de son lointain voyage, nous nous rendîmes à Londres pour l'y recevoir. M. Flinte était très malade, dangereusement malade, au dire des médecins; mais il repoussait bien loin leurs pronostics sinistres. Mistress Flinte, tombée peu à peu dans un grand abattement physique et moral, n'admettait pas plus que lui qu'il pût être sérieusement en péril. Elle me pria cependant de m'établir auprès du malade, avec lequel j'eus plus d'une conversation sérieuse avant l'arrivée de mon frère, retardée de trois ou quatre jours.

Un matin, de très bonne heure, un billet me fut remis de la part d'une personne qui, disait-on, m'attendait dans le vestibule. Ce billet était signé du nom de Herbert. Jetant à la hâte quelques vêtemens sur moi, je descendis auprès de ma cousine Blanche, que je reconnus aussitôt malgré le voile épais et le grand manteau sous lesquels elle s'était abritée. Mon cœur se serra quand, seule avec moi dans une chambre écartée, elle me laissa voir son visage déjà flétri, sa physionomie altérée par le chagrin. « C'est, depuis mon retour, la première fois, me dit-elle, que j'ai franchi le seuil de cette maison,... et j'y viens à la dérobée, comme pour y commettre un crime. Mon père se meurt, à ce qu'on m'assure, et il ne veut voir ni moi ni mes enfans... Je suis pourtant certaine qu'il me pardonnerait s'il savait seulement la moitié de ce que j'ai souffert... Il me trouverait assez punie, je vous assure, Grisell... »

Était-ce bien la belle et altière Blanche que j'avais devant moi, parlant à voix basse et si humblement, me suppliant de la laisser voir son père?... Je la quittai pour aller plaider sa cause. M. Flinte me vit entrer sans le moindre étonnement, et me tendit le *Times* où il me priait de lui lire quelques documens importans relatifs à je ne sais quelle question de douanes. Lorsque je lui dis, avec tous les ménagemens possibles, ce qui m'amenait, que Blanche était dans ma chambre, qu'elle venait solliciter un pardon trop longtemps refusé, il parut surpris, mais non touché. — « C'est elle qui l'a voulu, » me répondit-il avec un regard sombre et irrité. — Je parlai de ses enfans, qui souffraient la faim. « A qui la faute? » dit-il encore; mais cette fois on eût dit que le remords étouffait sa voix. — Je l'ai prévenue; je lui ai dit à quoi elle devait s'attendre. Elle a persisté; ce n'est plus mon affaire... Et puis, ajouta-t-il, levant sur moi ses yeux pénétrans et volontiers ironiques, qu'avez-vous donc à gagner à ce que je reçoive ces gens-là?

— Je ne calcule pas, mon oncle, je remplis un devoir.

— Vraiment? reprit-il encore avec ce petit ricanement sec qui lui venait naturellement lorsqu'on lui parlait d'une action désintéressée. Eh bien! en votre honneur, je lui ferai de nouveau la proposition

qu'elle a déjà rejetée une fois.... Qu'elle se sépare pour toujours de son mari, je la reprendrai chez moi, et sans lui garder aucun ressentiment.

— Vous n'y songez pas, m'écriai-je... Jamais je ne lui porterai ce message de votre part.

— Ce sont pourtant mes conditions. Je n'y changerai pas un *iota*.

Cette phrase sacramentelle et le ton sur lequel elle fut dite ne me laissaient rien à espérer. J'insistai cependant, mais sans rien gagner sur l'obstiné vieillard. Mistress Flinte, à laquelle je voulus recourir, me refusa nettement son intervention, parfaitement inutile. « Elle répugnait d'ailleurs, me dit-elle, à toute émotion. Les médecins avaient recommandé pour M. Flinte, comme pour elle-même, la tranquillité la plus absolue. » Sur l'escalier, en redescendant auprès de Blanche, je rencontrai Harley. Il me remit, sans rien dire, un billet de cinquante livres. Je devinai qu'il savait tout, et pour quel emploi il me donnait cet argent. Blanche, en le recevant de mes mains, crut que j'avais fléchi son père : je ne la détrompai qu'à demi, lui laissant espérer un commencement de favorable retour. Le lendemain, peut-être, on la recevrait. Elle partit, bénissant le ciel.

Je l'avais reconduite. Au bas de l'escalier, je m'entendis appeler. Croyant reconnaître la voix de Harley, je remontai en courant. Quelle fut ma surprise en trouvant mon oncle penché sur la rampe! Il me saisit par le bras, et m'emmenant dans sa chambre : — Est-ce que cette femme,... cette femme que je viens de voir,... est-ce que c'est là Blanche?... Cela ne se peut. — Cette femme est votre fille, répondis-je simplement. Il demeura muet pendant plusieurs minutes, m'écoutant à peine. Tous les pénibles détails dans lesquels je m'empressais d'entrer, maintenant que sa résistance semblait ébranlée, n'ajoutaient rien à l'impression produite par un simple coup d'œil jeté à la dérobée sur cette pâle image du malheur et du désespoir. Il me fit signe de m'éloigner, et je le laissai face à face avec sa conscience.

Ce que furent alors ses réflexions, on ne l'a jamais su. Quelques heures après, son domestique entra dans sa chambre et le trouva sur le même fauteuil où je l'avais laissé. Seulement il était mort et déjà froid. Une feuille de papier était devant lui; dans ses doigts raidis, une plume qu'il avait mouillée d'encre... Qu'aurait-il écrit, si la mort le lui avait permis? — Sans doute quelques paroles de miséricorde.

Hugh arriva pendant que toute la maison était encore bouleversée par cette catastrophe. Mistress Flinte avait envoyé chercher sa fille. Harley et moi, nous étions retournés à notre hôtel, où mon frère nous vint rejoindre. Il était convenu que nous repartirions pour Édimbourg aussitôt après les funérailles; mais l'homme de loi dé-

positaire du testament de M. Flinte désira que mon mari fût présent à l'ouverture de ce document. Il était de date déjà ancienne, et ses dispositions nous parurent fort extraordinaires. A l'exception d'une somme fixe, dont mistress Flinte aurait l'usufruit sa vie durant, mon frère Hugh héritait de tout. Blanche n'était pas nommée une seule fois dans les quelques lignes consacrées par son père à l'expression de ces dernières volontés. Tout ceci me choqua et me fit peur, non pas que j'eusse à douter de Hugh, à le croire capable d'usurper les droits de Blanche et de ses enfans : ses notions d'honneur m'étaient trop bien connues; mais il me tardait de le voir, de savoir comment il comprendrait sa nouvelle situation.

Il rentra le soir même, plus harassé, plus éteint que jamais je ne l'avais vu auparavant. Se laissant aller sur un canapé, il demanda du vin, et but coup sur coup plusieurs verres pour se ranimer. Ni Harley ni moi ne songeâmes à le féliciter, et nous attendions avec impatience sa première parole. Enfin Harley lui demanda si les clauses du testament ne l'avaient pas quelque peu surpris.

— Sans doute, répondit-il sans la moindre hésitation... C'est une œuvre insensée... Mon oncle n'avait pas la tête à lui quand il traça ces lignes. C'est bien ce que j'ai dit à Holmes. (M. Holmes était le dépositaire du testament.)

— Et que vous a-t-il dit, lui? repris-je.

— Qu'il n'y avait pas en Angleterre un homme plus raisonnable que M. Flinte, et que le fou, dans toute cette affaire, ce serait moi, si j'obéissais à de vains scrupules.

— Vous avez discuté, j'espère?

— Discuté tant qu'il a voulu, mais mon parti était bien pris de tout remettre, et sans conditions, aux héritiers du sang.

— Bravo! s'écria Harley.

— Bravo, tant que vous voudrez, reprit Hugh, mais Herbert, lui, n'est pas de votre avis. Il tient absolument à ce que sa femme partage avec moi par moitié... Il prétend qu'à tout événement, et alors même qu'elle serait rentrée en grâce auprès de son père, celui-ci m'eût fait une large part dans ses libéralités posthumes... Et il est entêté, cet Herbert... Il fallait voir ricaner M. Holmes... Je pense qu'il nous eût volontiers logés tous deux à Bedlam.

— En somme, à quoi évaluez-vous la succession?

— A un peu moins de cinquante mille livres (1).

— Ah! soupira mon mari, c'est une jolie fortune à recueillir ainsi, toute venue; mais j'imaginais que M. Flinte avait amassé plus que cela.

— Enfin, reprit Hugh, tout est réglé. Holmes dresse un acte pour

(1) 1,250,000 francs.

assurer un tiers de l'héritage à Blanche, et un tiers à chacun de ses deux enfans. Je crois que son père lui-même, faisant trève à ses ressentimens, eût ainsi arrangé le partage.

— On vous traitera de don Quichotte, dit Harley, mais j'estime que vous avez bien agi.

— Oui; ma fortune est encore à faire, et cet événement-ci n'est rien moins qu'un bon pas rétrograde, répliqua mon frère; mais à quoi serviraient ces muscles et ces nerfs, cette bonne trempe morale et physique, si la richesse me tombait ainsi sur la tête, comme une tuile? Non : fait pour agir, je veux de l'action; j'y trouve ma joie. Ma maison d'ailleurs sera plus solide, bâtie pierre à pierre, que si c'était un de ces châteaux aériens, comme il s'en forme dans les brouillards d'Espagne... Qu'en dites-vous, Grisell?... Vous n'ouvrez pas la bouche.

— Je dis, mon frère, que votre sœur est fière de vous.

— Ta! ta!... je n'ai obéi qu'au sentiment du devoir, et vous m'avez prêché depuis mon enfance qu'il n'y avait pas grand mérite à faire ce qu'on doit... Une tasse de thé, je vous prie, et ne parlons plus de tout ceci.

Quinze jours après, nous étions en route, non pour Édimbourg, mais pour la Suisse. M. Langley et Marian y habitaient la petite ville de Bienne. Une lettre de ma sœur était arrivée, me demandant de les aller voir, *et sans tarder.* Ces mots soulignés m'avaient fait réfléchir, et Harley s'étant décidé à m'accompagner, je résolus de partir dans le plus bref délai. La tante Thomasine fut prévenue, et l'intrépide bonne vieille voulut être du voyage. Nous nous mîmes en route sans grandes appréhensions et comme pour une partie de plaisir, nous remémorant la gaie jeunesse de notre Rayon de Soleil, persuadés que nous allions la revoir comme en ses plus beaux jours et nous promettant bien de la ramener avec nous.

Je me suis souvent demandé depuis comment la vie, si pleine de déceptions, nous laisse si peu prévoyans de ce qu'elle nous garde presque à tous les détours du rude chemin qu'elle nous fait parcourir. Nous quittions une tombe à peine refermée, et, sans nous douter que nous marchions vers une tombe près de s'ouvrir, nous causions gaiement de Marian, de sa radieuse jeunesse et de sa fille Ruth, en qui nous allions sans doute retrouver les grâces câlines, la gentillesse folâtre de notre Rayon de Soleil. Hélas! du premier coup d'œil je compris le sens funèbre de ces mots soulignés : *Venez sans tarder!* Marian, quand on nous fit entrer dans sa chambre, était étendue sur un divan près de sa fenêtre, ouverte sur ce lac, profondément encaissé de tous côtés par les roches grisâtres du Jura, et dans lequel, au midi, vient se réfléchir la chaîne brillante des Alpes. A ses pieds,

accroupie plutôt qu'assise, se tenait une pâle enfant aux yeux noirs, vrai type de légende fantastique. Elle lisait tout haut pour sa mère, et sa voix argentine murmurait, au moment où nous entrâmes, les paroles du livre saint : « Que votre cœur ne soit point troublé. Vous avez cru en Dieu, croyez aussi en moi. » Marian, quand elle nous vit, poussa un cri de joie et se dressa sur son séant, les bras étendus vers nous. La petite lectrice s'arrêta, le doigt posé sur la page ouverte, et nous jeta un regard timide.

— Dieu soit loué! vous arrivez à temps, nous dit Marian à voix basse. La tante Thomasine, après le premier baiser, fut obligée de sortir pour cacher ses larmes. De notre petit Rayon de Soleil, il restait à peine une faible clarté, vacillant à l'horizon déjà ténébreux.

Le soir vint : je restai seule avec Marian dans sa chambre, où il faisait déjà presque nuit. Harley et M. Langley, — redevenu le savant froid et grave que j'avais connu autrefois, — se promenaient sur une des hautes terrasses qui dominent le lac. La tante Thomasine s'était retirée. Ruth dormait paisiblement sur sa petite couchette. Marian regardait les nuages courir sur le ciel bleu, et prêtait l'oreille aux sons d'une musique lointaine.

— Venez ici, me dit-elle... Plus près encore..., que je voie votre figure.

Et je n'osais, car depuis quelques minutes les larmes m'avaient gagnée malgré moi.

— Parlez-moi de ma mère..., de mon père, dit-elle encore.

C'était rouvrir d'anciennes blessures, et cependant je reviens sans hésiter sur les derniers momens de nos parens bien-aimés. Je redis les paroles affectueuses qu'ils ont trouvées, en ces instans suprêmes, pour leur fille absente. Tandis que je parle, Marian, attentive et calmée, oublie sa main dans ma main. Son mari entre, il la questionne, et, dans l'accent presque joyeux des réponses qu'elle lui adresse, je distingue un doux sourire que l'obscurité me cachait. — Bientôt, Harry..., bientôt je serai *tout à fait bien*, lui a-t-elle dit... Et M. Langley l'a comprise, car il étouffe un sanglot.

Je sors, mais on me rappelle quelques instans après. Marian me demande de lui continuer l'Évangile de saint Jean, que je reprends où Ruth l'a laissé. Après quelques-uns de ces chapitres inspirés, j'arrive à ce verset final : « Vous aurez de l'angoisse au monde, mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde (1)... » Un long soupir de ma sœur m'appelle auprès d'elle. Elle entr'ouvre les yeux, sourit, les referme, et se rendort... pour ne plus se réveiller ici-bas.

(1) Évangile selon saint Jean, chap. XVI.

II.

Je voulais partir de Bienne aussitôt après la triste cérémonie des funérailles; mais M. Langley, repris tout à coup de son errante humeur, projetait un autre voyage en Orient. Comme en son absence je devais me charger de Ruth, il fallut bien ajourner à quelque temps pour cette pauvre enfant une séparation qui allait la rendre orpheline.

Ruth, élevée par son père et malheureusement isolée de tous rapports avec les enfans de son âge, était une créature étrange, quelquefois incompréhensible. Son caractère avait des aspérités et des obscurités qui nous déroutaient. Il fallut enfin quitter Bienne et retourner à Édimbourg. Ruth ne manifesta aucune répugnance à quitter son père. Une fois séparée de lui pourtant, elle tomba dans une tristesse et une langueur effrayantes, et rien ne l'en put tirer jusqu'au jour où l'arrivée d'un nouvel hôte, envoyé par le ciel, mit en émoi notre paisible existence. Ruth presque aussitôt se prit à aimer mon petit garçon avec une tendresse si vive, que parfois je me sentais, vis-à-vis d'elle, ces craintes jalouses si naturelles à l'amour d'une mère.

Les mauvais jours vinrent ensuite. Harley, qui d'ordinaire ne me cachait rien, devint peu à peu plus réservé. Mes questions sur l'anxiété secrète à laquelle il semblait parfois être en proie n'obtenaient plus que des réponses évasives ou futiles. Un matin, il m'annonça qu'il partait pour Londres, où ses affaires le retiendraient environ huit jours. A son retour, il devait tout m'expliquer. Son absence fut plus longue qu'il ne me l'avait fait prévoir. Quand je le revis, sa physionomie m'annonça dès l'abord qu'il apportait de mauvaises nouvelles. En effet, nous étions ruinés. Une de ces crises industrielles, contre lesquelles nul effort ne prévaut, minait depuis un an déjà la maison de commerce dans les opérations de laquelle tout notre avoir était engagé. La faillite, longtemps suspendue, venait d'être déclarée. Il ne restait pas à mon mari cent livres sterling qu'il pût dire à lui.

Je le vis près de fléchir sous le coup. Je le ranimai en lui présentant notre enfant, pour lequel il fallait tenir bon jusqu'à la fin. Ma petite fortune, que Hugh avait doublée le jour de mon mariage, fut mise tout entière à la disposition de Harley, qui se faisait scrupule de toucher à cette réserve, sur laquelle nos créanciers n'avaient aucun droit légal. Grâce à Dieu, tout fut payé; notre nom demeura intact. Et cependant Hugh n'avait pu venir à notre aide. Il luttait, lui aussi, contre les difficultés du temps; mais il luttait avec une espèce d'enthousiasme sauvage et de joyeuse énergie, tandis que

Harley, moins jeune et moins confiant, se laissait abattre. Habitué à tenir grand compte de l'opinion, mon mari se sentait humilié d'avoir à déchoir devant elle : il lui en coûtait aussi de nous enlever, mon enfant et moi, aux douceurs d'une vie aisée, et de me voir de nouveau condamnée au travail. Moi, tout au contraire, j'allais de bon cœur à cette existence, dont j'avais, une fois déjà, connu les privations et l'austère monotonie. J'y allais plus forte et plus résolue que jadis; n'avais-je pas un mari, un enfant, la confiance de l'un, les caresses de l'autre, et ne pouvais-je recommencer pour eux ce que j'avais fait pour mon frère?

Si Harley m'en avait cru, nous serions restés à Édimbourg; mais les susceptibilités de son amour-propre y étaient froissées à chaque instant, même par les marques d'intérêt que nos amis se faisaient un devoir de nous donner. Je ne comprenais guère ces révoltes de la vanité, mais je devais me conformer aux volontés de celui qui gagnait le pain de la famille. Il avait accepté une place de commis que Hugh lui procura chez un négociant récemment entré dans les affaires, M. Rivers. Il était donc, à son âge, redevenu subalterne après avoir dirigé. Aussi sa santé se ressentit-elle de notre changement de situation. Ce fut notre devoir et notre tâche, à Ruth et à moi, de lui en épargner les plus pénibles détails. Réduits, par la modicité du salaire qu'il recevait, à n'avoir qu'une seule domestique, nous profitions de ses absences quotidiennes pour faire nous-mêmes la besogne intérieure. Au retour, il ne trouvait autour de lui qu'ordre, repos, sourires, et maints soucis lui étaient épargnés par notre attention à ne lui rien laisser voir du travail que nous coûtait ce bien-être dont il jouissait sans trop s'en rendre compte. Lorsque je le vis se raffermir par degrés, reprendre de l'appétit, des forces, un peu de gaieté, je fus, à bien peu de chose près, aussi heureuse qu'avant notre ruine.

Mistress Herbert, que j'étais allée voir peu de temps après notre arrivée à Londres, m'avait reçue dans sa belle maison de Portland-Place, restaurée, remise à neuf, et meublée avec ce bon goût particulier dont les artistes ont le monopole. Rien ne ressemblait moins à cette même maison, telle que je l'avais vue jadis. Blanche avait recouvré en partie sa beauté fière et un peu maussade; mais oublieuse des leçons du malheur, elle était redevenue l'enfant gâtée de l'heureuse fortune : elle se plaignait de sa santé, de ses fatigues, du vent d'est qui lui agaçait les nerfs. Quelques paroles de sympathie pour nos malheurs qu'elle m'adressa, nonchalamment étendue sur son canapé, me touchèrent assez peu. Aussi, ne me sentant pas fort à mon aise avec mon altière cousine, je me retirais après une courte visite, lorsque je fus prise au dépourvu par une assez étrange découverte.

— A propos, me dit Blanche, Hugh ne vient plus nous voir... Je crains bien qu'il ne soit fâché contre nous... J'en aurais vraiment du regret, car dans cette affaire du testament il s'est conduit à merveille... Bien peu d'hommes à sa place eussent agi comme lui.

Je manifestai le regret que me causait la brouille dont me parlait Blanche, ajoutant que mon frère n'y avait jamais fait, en ma présence, la moindre allusion.

— Oh! reprit Blanche, n'allez pas croire à la moindre brouille entre nous. Seulement, il y a quelques semaines, Hugh a prié Herbert de lui avancer, pour un ou deux mois, une somme assez forte dont il avait besoin. Or, comme nous nous imposons pour règle absolue, Herbert et moi, de rester étrangers à toute opération commerciale et de ne rien risquer de ce qui appartient à nos enfans, nous avons dû nous refuser à ce désir. Il a paru très contrarié de ce refus, et n'a pas reparu chez nous depuis lors. J'espère bien qu'il aura trouvé cet argent ailleurs. Il en paraissait très pressé, et Herbert ne doutait pas que ses affaires à ce moment ne fussent dans un état critique... Aussi aurions-nous fait l'impossible pour lui procurer au moins une partie de ce prêt... Par malheur il tombait dans un mauvais moment... Nous venions d'avoir énormément de dépenses à faire... Mais je tiens à ce que Hugh soit informé par vous que nous serons toujours heureux de le voir.

— Oui, très heureux, ajouta mistress Flinte du fond de la bergère où elle était à moitié ensevelie... Nous avons toujours eu la meilleure opinion de lui, et j'espère bien qu'il parviendra...

Il était rare que mistress Flinte s'imposât la fatigue d'un aussi long discours, et je me hâtai de sortir, promettant de rapporter fidèlement à qui de droit ces affectueux messages. Je ne puis décrire l'espèce de soulagement que j'éprouvai en quittant ce magnifique salon, cette grande rue solennelle, et en me retrouvant dans ma chambrette, où Ruth m'attendait et où mon gentil marmot réchauffa de ses lèvres tièdes mes joues saisies par la bise d'hiver. Hugh arriva peu après, et quand je lui rendis les paroles de mistress Herbert :

— C'est vrai, dit-il, rougissant malgré lui; j'ai été un peu désappointé de ce refus imprévu. Je ne savais, pour le moment, de quel bois faire flèche, et j'avais compté sur eux, me croyant quelques droits à leur bon vouloir : il paraît que je me trompais; mais voyez-vous, Grisell, il faut s'y faire. Le monde est ainsi bâti... Du reste, ajouta-t-il gaiement, j'ai pu me passer d'eux, et dès-lors je leur pardonne. J'irai demain faire ma paix avec Blanche. Si par suite de leur étrange procédé je m'étais trouvé à terre, il est probable que je serais moins indulgent. Au surplus, il est bon d'apprendre à ne compter que sur soi-même, et surtout à se méfier de ceux qu'on a obligés.

— Voilà, répliquai-je aussitôt, une amertume qui est de trop. Elle gâte pour moi votre magnanime résolution.

Hugh se prit à sourire, et nous en restâmes là. Je suis convaincue que, sans l'inutile révélation de Blanche, je n'aurais jamais su ce qui s'était passé entre eux. Jamais depuis il ne m'en a reparlé. Il alla, comme il me l'avait annoncé, faire sa paix avec les Herbert. Ma cousine vint nous voir à son tour et nous gratifia de quelques complimens de condoléance, qui furent assez froidement reçus; puis, sans rompre nos relations, la différence de nos habitudes et de nos façons de voir empêchèrent entre nous toute liaison plus étroite.

Quatre années se passèrent sans événemens notables. Notre vie — j'emprunte cette expression à mon mari — glissait doucement dans son étroite rainure, et il semblait probable que nous arriverions ainsi jusqu'au bout. Hugh ne nous parlait jamais de ses affaires, mais il continuait à travailler en homme qui veut et doit réussir. Sa raison avait mûri, ses vues n'avaient pas changé. J'aurais voulu le voir moins absorbé en une seule pensée, plus accessible à ces douces faiblesses qui tempèrent heureusement les âpres aspirations de la volonté; mais rien de pareil ne se laissait entrevoir en lui. A la vérité, ni sur ce sujet, ni sur d'autres, Hugh ne se montrait communicatif. Moins que personne il avait besoin d'encouragemens ou de sympathie; aussi le voyait-on plus souvent avec ses aînés qu'avec les hommes de son âge.

III.

Il entra un jour chez moi, et sans autre exorde :

— Eh bien! Grisell, j'ai retrouvé Alan.

Un cri de joie m'échappa; — vingt questions se pressaient sur mes lèvres.

— L'histoire est bien simple, reprit-il. Je l'ai rencontré dans Hyde-Park cette après-midi, et nous avons causé ensemble. Il est soldat dans un régiment en garnison à Londres.

— Pauvre Alan! m'écriai-je, émue de compassion.

— Ne le plaignez donc pas, sœur, reprit Hugh; il a choisi le genre de vie qui lui convient le mieux. C'est un beau garçon, je vous assure. Il a passé quelques années au Cap, et il espère reprendre bientôt campagne. Ne seriez-vous pas aise de le voir? Il est en bas, et n'a pas voulu monter avant que vous ne fussiez prévenue.

Je n'en écoutai pas davantage et descendis l'escalier quatre à quatre. Alan était sur la porte; je l'attirai par le bras dans notre petite allée, et là, pour mieux lui témoigner ma joie, je pleurai comme une folle. Je ne sais comment Hugh avait pu reconnaître son frère. J'aurais passé une journée entière à côté de ce grand jeune homme

au teint bronzé, aux fauves moustaches, sans retrouver le frais visage de l'enfant opiniâtre dont le souvenir m'était présent. Nous le présentâmes à Harley, qui l'avait à peu près oublié, puis à mon petit Frank, qui, cinq minutes après, ne voulait plus quitter « son oncle le soldat. »

— Et Marian?... Où est Marian? demanda bientôt Alan, dont le regard nous cherchait l'un après l'autre.

— Voici Ruth Langley, la fille de notre chère sœur... Sa mère n'est plus, ajoutai-je, attirant à mes côtés l'enfant, qui tremblait.

Alan demeura silencieux : il avait espéré nous revoir tous. Hugh et Harley nous quittèrent bientôt. J'éloignai les enfans, et nous échangeâmes, mon frère et moi, les souvenirs du passé. Il me raconta son départ, les précautions qu'il avait prises pour se dérober aux poursuites, comment il avait rejoint les comédiens errans avec l'un desquels sa fuite avait été concertée d'avance, les misères de sa vie vagabonde, le dégoût qu'elle lui avait inspiré, sept mois entiers passés à Londres après qu'il eut dit adieu à ses nomades compagnons, momens critiques de sa vie où il avait essayé de vingt métiers sans en trouver un qui l'arrachât à la misère, — enfin son enrôlement et son séjour en Afrique, le seul temps dont il eût gardé bonne mémoire.

— Vous aimez donc votre métier?

— Je l'aime en ce qu'il a de bien à lui : — l'activité, les chances bonnes et mauvaises, les périls courus et domptés... La vie de garnison m'est insupportable... Heureusement nous allons repartir bientôt...

— Donc, si on vous proposait de vous racheter?...

— Allons donc, Grisell! quitter mon métier?... Non certes, je veux mourir « sous le harnais. » D'ailleurs à quoi serais-je bon maintenant? Laissez-moi où je suis; rien ne me vaut mieux et ne me séduit davantage.

Un regard jeté sur Alan m'assura qu'il disait vrai. Les rudes travaux de la guerre, la fatigue des voyages l'avaient laissé dispos, insouciant, gai comme un enfant. Il n'était ni vieilli comme moi par les soucis domestiques, ni sérieux et concentré comme Hugh. Ah! si notre bonne mère eût pu voir, comme je le voyais, notre enfant prodigue, l'objet de sa préférence! Alan devina ma pensée. — Tenez, Grisell, vous me recevez comme ma mère m'eût reçu. Je reviendrai souvent vous voir... quand vous serez seule. Avec Harley, et même avec mon frère, je me sens comme étranger. Nous vivons en des mondes qui s'ignorent; mais vous autres femmes, c'est différent.... vous avez une faculté sympathique à laquelle rien ne demeure ignoré... A propos de Hugh, il a déjà l'air d'un homme riche, savez-vous?... mais il me semble usé, fatigué, presque vieux...

— Il travaille tant!

— Ah! oui;... les années comptent double... Et veut-il toujours, comme par le passé, « relever la famille? »

— Toujours, frère,... et il y parviendra.

— Bravo et bonne chance!... Parlons de M. Langley maintenant. Vous dites qu'il a épousé Marian?... mais je vous croyais engagés l'un à l'autre.

Je ne répondis que par un geste négatif.

— Et il est mort sans doute, puisque sa fille est avec vous?

— Mort ou vivant, nous ne savons. La dernière lettre que nous ayons reçue de lui était écrite au moment où il partait pour l'Égypte, avec le projet de remonter le Nil jusqu'à sa source. Depuis lors, pas la moindre nouvelle. Harley et moi, nous désespérons de le revoir; mais Ruth ne veut pas se croire orpheline.

Pendant que j'achevais ce récit, Alan regardait sa montre : — Huit heures déjà!... je n'ai pas une minute à perdre, interrompit-il tout à coup. Esclave de la consigne! — Et, après un baiser donné à la hâte, il me laissa seule au coin de mon feu, tout émue de cette brusque réapparition.

M. Rivers, chez qui Hugh avait placé mon mari, vint m'annoncer, à peu de temps de là, qu'il allait quitter les affaires. Le troisième né de cinq frères, M. Rivers avait dû chercher dans le commerce une fortune que l'héritage paternel ne pouvait lui assurer. Il y était cependant resté gentilhomme, et ceci dit, je n'ai peut-être pas besoin d'ajouter qu'il ne s'y était pas considérablement enrichi. Aussi quittait-il sans trop de regret une carrière où la nécessité plus que la vocation l'avait appelé. — J'y resterais, me dit-il, si j'avais l'énergie indomptable de votre frère; mais il n'est pas dans le sang des Rivers de faire fortune. Je m'arrête donc à temps pour ne pas compromettre l'avenir de ma fille. — Vous connaissez Laura, ajouta-t-il (c'était le nom de sa fille qu'il m'avait présentée en effet deux ans auparavant). Elle a quitté sa pension, elle est rentrée chez moi : j'espère que vous viendrez l'y voir.

J'allai rendre visite à Laura Rivers et la trouvai aussi belle qu'on avait pu l'espérer; mais ses manières me parurent gênées. Je revins chez moi avec cette idée qu'elle était un peu fière et un peu froide. — Vraiment? me dit Hugh, à qui je communiquai cette impression. Je ne l'ai jamais trouvée ainsi. Puis il ne me reparla plus d'elle. Quelques semaines après cependant, il vint me voir à l'heure où il me savait ordinairement seule, et sans aucun préambule, — c'était son habitude, — il m'annonça qu'il allait se marier. — Devinez-vous avec qui? ajouta-t-il. Et sa joie éclatait dans ses yeux.

— Oui, je devine... Laura Rivers.

— C'est cela même.

Puis il s'assit près du feu, et, bien que ma curiosité fût en éveil, je le laissai savourer tout à son aise ses réflexions couleur de rose. J'espérais bien qu'il finirait par m'en arriver quelques reflets; mais au moment où, lasse de son silence, j'allais hasarder une question, il se leva, prit son chapeau, et sortit aussi brusquement qu'il était entré.

J'allai dès le lendemain chez ma future belle-sœur. Là peut-être je saurais quelque chose de plus. Nouvelle surprise. On m'introduit dans la chambre de Laura, où elle était assise près d'un métier à broder. Elle se lève, me tend la main, se rassied aussitôt, très rouge et toute tremblante. On juge de mon embarras; mon compliment s'en ressentit, et je ne crois pas qu'on en ait jamais tourné d'aussi embrouillé. Au moment où je parlais du bonheur que Hugh trouverait auprès d'elle :

— Croyez-vous? me demanda-t-elle, levant sur moi ses yeux limpides. Un faible sourire accueillit ma réponse affirmative, et bientôt, baissant la tête sur son métier, la belle boudeuse, abritée derrière un rempart de boucles blondes, me déroba de nouveau la rougeur de ses joues brûlantes, rougeur que trahissait un bout d'oreille vivement carminé.

Tout ceci était mystérieux pour moi, et me semblait peu flatteur pour mon frère. Par cela même qu'elle appréciait si mal le mari qu'elle semblait accepter ainsi à contre-cœur, Laura me donnait une assez pauvre idée de son jugement. En la quittant, je passai chez mistress Herbert, qui me fit ses reproches ordinaires sur la rareté de mes visites. Elle entama aussitôt après la question du mariage projeté. On lui en avait parlé déjà, et elle ne le trouvait pas, sous le rapport de la fortune, égal à ce que mon frère pouvait prétendre. Je lui répondis par son propre exemple, et je l'entendis avec plaisir me déclarer « qu'elle n'avait jamais regretté d'avoir épousé un homme moins riche qu'elle. » L'égoïsme ne l'avait donc pas envahie tout entière. Revenant ensuite à mon frère : — Il va sans doute se mettre sur un grand pied de représentation. Laura Rivers aime le monde, elle est faite pour y briller.

Encore un mystère. Cette timide enfant, faite pour les succès du monde! Chacun la voyait donc à un point de vue différent? De tous les jugemens portés sur elle, quel était le vrai?

A une soirée de famille que nous donna bientôt M. Rivers, j'eus occasion de constater que la fiancée de mon frère était fort à son avantage dans un salon. Elle chantait avec goût et sans prétention; elle causait bien, et je remarquai qu'on faisait volontiers cercle autour d'elle. Mon frère, arrivé un des derniers, s'était à peine approché d'elle, que tout changea d'aspect. Elle l'accueillit avec un em-

barras évident, ne répondit que par des monosyllabes à tout ce qu'il lui dit, et lorsqu'il lui demanda de chanter, elle se laissa conduire au piano, exécuta les morceaux qu'il avait placés devant elle, et alla reprendre sa place avec une docilité passive qui m'eût exaspérée. Jamais elle ne lui parlait sans rougir, jamais elle n'arrêtait les yeux sur lui. Je me retirai convaincue qu'elle ne l'aimait pas.

Le lendemain, il ne tint qu'à moi de penser le contraire. Ma future belle-sœur vint me voir. Après une heure de conversation officielle, il me parut que la glace commençait à se fondre. Laura se plaignit à moi de la réserve que Hugh gardait vis-à-vis d'elle. — Il ne me parle jamais que de bagatelles, me disait-elle avec un dépit évident... Il me traite comme une enfant... Il semble croire que je ne le comprendrais pas... Ce n'est pas aimer, cela... D'ailleurs comment m'aimerait-il? Ce n'est pas lui qui m'a demandée... Mon père m'a offerte à lui, continua-t-elle en rougissant, et laissant quelques larmes monter jusqu'à ses paupières. Et puis, je ne suis pas son égale, moi; je ne lui apporte rien... Il aurait pu trouver mieux.

On devine par quels raisonnemens j'essayai d'apaiser ces petites révoltes d'un cœur romanesque. — Enfin, m'avisai-je de lui dire, croyez-vous en lui, en sa probité?

— Certainement.

— Ne vous a-t-il jamais dit qu'il vous aimait?

Un regard de bon augure et un sourire auquel on ne pouvait se méprendre furent sa seule réponse.

— Vous doutez donc de sa parole?

— C'est de moi que je doute. Je veux tout ou rien... Je veux ce que je donne, ajouta-t-elle, de plus en plus rouge. Tenez, mistress Harley, vous me trouvez peut-être bizarre et peut-être bien hardie; mais que voulez-vous, je n'ai ni mère, ni sœur, ni personne à qui je puisse me confier.

— Vous aurez votre mari, répondis-je, et je sais par expérience ce qu'il vaut comme confident.

— Ah! vous vous moquez de moi?

— Dieu m'en garde, mon enfant.

— Vous croyez donc, là, bien sincèrement, que je suis aimée?

Cette question m'était faite d'un ton plus doux et avec plus d'abandon.

— A la bonne heure, reprit Laura quand j'y eus répondu. Vous me renvoyez plus heureuse que je ne suis venue. Et maintenant..., maintenant, continua-t-elle tout bas, promettez-moi de ne pas répéter à Hugh un seul mot de ce que je vous ai dit aujourd'hui.

— Je vous le promets.

— Adieu donc, *ma sœur!*

Et, m'embrassant une fois encore, elle me quitta.

IV.

— J'emmène Grisell à Burndale... Nous allons voir la tante Thomasine, dit mon frère, entrant un matin chez moi... Mon petit Frank commençait à s'insurger, et mon mari ouvrait la bouche pour demander quelques explications, lorsque d'un coup d'œil Hugh le fit taire. Je ne voulus pas chercher à pénétrer le sens de ce coup d'œil mystérieux.

Nous partîmes donc le lendemain, et la diligence nous laissant à douze milles de Burndale, nous prîmes une chaise de poste pour achever la route. C'était au commencement de la moisson; il faisait chaud, et les chevaux gravissaient péniblement les rudes montées. Du haut de l'une d'elles, nous vîmes tout à coup en face de nous, se détachant sur le fond vert des massifs de feuillage, les murailles grises du vieux château de Thorney. Hugh, qui jusqu'alors, contrairement à ses habitudes, avait été assez bavard, garda tout à coup le silence, et, se rejetant au fond de la voiture, posa la main sur ses yeux. Cependant, après être descendus dans le vallon, nous montions lentement la route tortueuse qui allait passer sous les murs du parc. Tout à coup la voiture tourna dans le parc lui-même, dont les grilles étaient ouvertes à deux battans.

A ce moment, Hugh, se penchant de manière à me regarder sous mon chapeau : — Eh bien! Grisell, me dit-il... sont-ce des rêves?

La vérité m'apparut éblouissante : — Randal de Thorney! m'écriai-je.

— Oui, Randal de Thorney... Les revoilà debout!

Comme pour attester la vérité de cette parole solennelle, la tante Thomasine nous attendait en effet debout sous le porche. Son accueil, digne de nos ancêtres, me parut, même en ce moment où mon cœur palpitait d'une orgueilleuse joie, une sorte d'anachronisme. Simplicité, cordialité, abandon, voilà ce que mon cœur et ma raison préfèrent à tout le reste. Tante Thomasine, vêtue d'une ancienne robe de brocart, au lieu de cette mousseline à carreaux lilas qu'elle portait d'habitude, me faisait l'effet d'un vieux portrait détaché de son cadre. Ruth partageait mon embarras, et marchait timidement sur mes talons. — A qui est cette grande maison? demandait-elle à voix basse.

— C'était celle de votre bisaïeul. Maintenant elle appartient à Hugh, répliqua solennellement la vieille tante, et il fallut la suivre de corridor en corridor, de vieille salle en vieille salle, devant les lambris de chêne dont elle nous faisait admirer les sculptures, devant les vitraux coloriés dont elle nous expliquait les sujets. Tout était sombre, fané, tout sentait le moisi dans l'antique demeure. Les

fenêtres étroites et hautes, envahies par les jets des plantes grimpantes qui tapissaient les murs extérieurs, ne laissaient arriver dans la pénombre des grandes pièces voûtées qu'un jour éteint et douteux. Poussant une lourde porte, et nous introduisant dans une chambre entièrement close : « C'est ici, nous dit la tante, que mourut le squire Ralph... » A ces simples mots, la légende tragique me revint en mémoire et me glaça le cœur. « Rien n'y a été dérangé depuis lors, reprit la tante. » De fait, la longue table massive pesait encore sur le tapis en lambeaux; les antiques fauteuils de cuir, épars çà et là, n'avaient pas même été poussés contre les murs. Au-dessus de la cheminée était le portrait d'un jeune homme, en riche costume de velours rouge. « Ralph-Philip Randal, » murmura la tante, déchiffrant péniblement l'inscription placée au bas de ce cadre. La date est 1729. C'était avant son premier mariage... Voici, ajouta-t-elle d'un accent plus pénétré, voici le fauteuil où il fut trouvé mort, avec des papiers, des actes, des contrats épars autour de lui. Dans sa main était une miniature que sa dernière convulsion avait brisée; à ses pieds, les débris d'un petit flacon... C'est tout ce qu'on sait de sa déplorable fin.

Je sentais la main de Ruth frémir et se glacer dans la mienne. Hugh s'avança vers une fenêtre et l'ouvrit toute grande. Son geste semblait dire : Maintenant que je suis le maître ici, l'air et le soleil y pénétreront sans obstacle. — Tante Thomasine parut presque contrariée de cette hardiesse inattendue. — M. Nevil, nous dit-elle, a eu le bon esprit de ne rien déranger ici... et, comme vous voyez, Hugh a tout acheté, meubles, peintures, en l'état où chaque chose se trouvait au moment de la vente.

Nous fûmes bientôt las de cette funèbre inspection. Hugh m'emmena du côté des jardins; mais, s'arrêtant tout à coup sous le vestibule : — Sans vous, Grisell, me dit-il, je ne me serais jamais vu le maître de Thorney... Je vous dois tout ceci... Croyez que je ne l'oublierai jamais.

Les jardins étaient dans le plus complet désordre. La mousse dévorait les arbres fruitiers; semées par le vent, arrosées par les pluies, mille végétations hétérogènes encombraient les allées. Quand nous fûmes arrivés sur une terrasse qui dominait toute la vallée, Hugh me fit part de ses arrangemens projetés, qui tous se rapportaient à Laura Rivers. Il mettrait en état, pour elle, la grande chambre octogone jadis habitée par miss Grisell, cette fière Randal qui, pour sauver l'honneur du nom compromis par son frère, avait vendu le château. Il dessinerait sous sa fenêtre des massifs de fleurs... — Est-ce que vous comptez vous établir complétement ici? lui demandai-je en l'interrompant.

— Oh! non... ceci est *encore* impossible. Je n'ai pu acheter que

les murailles habitées par nos aïeux. Leurs champs ne sont pas rentrés dans mes mains. Le château étant mis en vente, il fallait se décider, sous peine de le voir passer en des mains étrangères. Nous nous bornerons, pour le moment, à quelques réparations d'intérieur et à remettre les jardins en bon état. La tante Thomasine quittera son *cottage,* et viendra résider ici à demeure. Nous n'y passerons, nous, chaque année, que quelques mois de la belle saison...

Cher Hugh! je l'examinais le soir de ce même jour avant le souper, tandis que tante Thomasine, les doigts veufs de son tricot, s'endormait dans son oisive majesté, et tandis que Ruth, triste encore des légendes sinistres dont on avait rebattu ses jeunes oreilles, osait à peine détourner les yeux de l'âtre flamboyant. Il avait vieilli, mon pauvre frère. Çà et là parmi ses noirs cheveux courait un fil argenté. Son front, où plus d'une ride était à jamais empreinte, me rappelait le portrait de Pierce Randal, l'érudit de la famille, celui dont Hugh avait rêvé jadis la renommée universitaire. Il n'y pensait guère en ce moment. Le nom de Laura était à chaque instant sur ses lèvres muettes, et je l'y devinais comme s'il l'eût prononcé. Tout entier à son doux rêve, il se leva soudain et se mit à marcher de long en large, sans prendre garde au léger cri de la tante Thomasine, réveillée en sursaut par le craquement de ses bottes sur le parquet sonore.

— Savez-vous? dit-elle quand elle eut tout à fait repris possession d'elle-même. Il faudra demain aller à Burndale. Le docteur Larke sait que nous sommes ici, et serait blessé de ne pas nous voir.

— Et Mary? demandai-je à ma tante.

— Mary? c'est la gaieté même, et ses enfans sont de vrais écureuils. Elle a trouvé le mari qui pouvait le mieux lui convenir... C'est le calme, l'immobilité en personne, ce M. Close!

Mary s'était en effet mariée, peu de temps après moi, à l'un des professeurs de l'école jadis dirigée par le docteur, et je ne l'avais pas vue sans quelque désappointement donner ainsi raison aux pronostics de mon frère. Nous allâmes dès le lendemain faire notre visite à M. Larke, établi chez son gendre. Celui-ci me parut un beau garçon des plus insignifians; mais sa femme ne le voyait pas des mêmes yeux que moi : elle n'en parlait jamais que comme d'un homme à part, intelligent, instruit, doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Elle-même était devenue une vraie matrone, radieuse et belle, charmante de gaieté, bonne et dévouée, et dont la voix harmonieuse, le rire éclatant, faisaient plaisir à écouter. Tante Thomasine n'était pas de mon avis. Elle trouvait parfaitement absurde qu'une femme intelligente daignât adorer « un grand benêt doucereux » comme M. Close. Hugh n'intervint pas dans le débat.

Je l'ai rarement vu plus obstinément silencieux que pendant notre excursion à Burndale.

En revenant, nous nous arrêtâmes devant l'église. Le bedeau, après s'être assuré qu'il avait affaire au nouveau propriétaire de Thorney, se montra fort complaisant et fort communicatif. Je l'aurais dispensé des histoires peu édifiantes qu'il racontait au sujet du squire Ralph; en revanche, il nous parla, et en termes qui me touchèrent, de mon grand-père Percival Randal. Il tenait de sa mère à lui, — elle avait été au service de miss Grisell, — que cette noble demoiselle, belle et gaie en son jeune temps, avait dû épouser un militaire, lord d'Arley, tué en duel par un rival éconduit. Étrange histoire à apprendre, les pieds sur les restes glacés de celle qui en avait été l'héroïne! Nous étions en effet, à ce moment même, dans le caveau mortuaire de la famille. Nous passions en revue les plaques de marbre noir, les pâles effigies, et nous lisions l'une après l'autre les épitaphes plus ou moins fastueuses. Celle de Pierce Randal était un morceau d'exquise latinité; sur la pierre qui recouvrait le squire Ralph, il n'y avait qu'un nom et deux dates. Grisell Randal et Godfrey, son frère bien-aimé, dormaient sous la même tombe.

— Je passerais ici des journées entières, — murmurait la tante. Je n'en aurais certes pas dit autant. Mon cœur se rattache aux vivans, à ce qui les touche, à ce qui leur cause joie ou douleur, bien autrement qu'à la mort et au souvenir des gloires éteintes.

— Le caveau est rempli, ou peu s'en faut, fit remarquer notre guide. Il n'y a plus de place que pour un cercueil.

A ces mots, la tante tressaillit et leva vers Hugh un regard chargé de muettes suppliques. Elle fut comprise et immédiatement exaucée.

— A vous cette place unique! lui dit mon frère. Pour moi et les miens, je veux le plein air du dehors, le soleil, la pluie, le vent, comme si nous vivions encore. Sous ce fardeau de pierre, je dormirais mal, ce me semble.

— Chère tante, ajoutai-je, espérons que vous ne vous presserez pas trop de venir occuper ce domaine auquel vous attachez tant de prix.

— Auparavant, dit-elle, je voudrais voir Hugh marié, père de famille, et sa vieille race en voie de complète renaissance... Au surplus, que la volonté de Dieu s'accomplisse!

V.

Il me tardait fort de quitter les antiques splendeurs de Thorney-Hall, et d'aller retrouver mon petit Frank, dont je m'étais séparée pour la première fois. Le marmot vint se jeter dans mes bras avec

des cris de joie et des baisers qui me ravirent; mais il ne parlait plus que guerre et combats, il ne jouait plus qu'armé de pied en cap. Dieu sait si j'en remerciai Alan, qui lui montait l'imagination par ses récits belliqueux, bien autrement attrayans que mes sermons pacifiques! *Mon oncle le soldat* ne fit que rire des appréhensions auxquelles il me voyait en proie.

Harley, resté sans emploi régulier depuis que M. Rivers s'était retiré des affaires, venait de trouver une place. Hugh n'aurait pas mieux demandé que de le prendre avec lui et de le mettre à la tête de ses commis; mais mon mari n'aurait pas accepté cette position en sous-ordre auprès d'un aussi proche parent. A ses nouvelles fonctions était attaché un salaire encore moindre que celui dont il avait joui chez M. Rivers; mais j'avais pris mon parti de notre médiocrité toujours plus humble, et pourvu que les goûts si simples de mon mari ne fussent pas contrariés, pourvu qu'il nous fût permis d'élever nos enfans jusqu'à l'âge où ils pourraient se suffire, j'étais bien résolue à ne m'inquiéter d'aucune privation, d'aucun travail.

Cependant le temps passait, et Hugh ne se mariait pas. Laura était allée voir, assez loin de Londres, des parens de son père, et son retour était ajourné de semaine en semaine. Mistress Herbert vint un jour me voir et me donna l'éveil, en plaisantant, sur ce qui pouvait se tramer contre mon frère. « Elle ne serait nullement étonnée, disait-elle, que le mariage se rompît... Laura n'était qu'une enfant légère et coquette. M. Rivers s'était trop pressé de conclure pour elle. On parlait des assiduités d'un certain capitaine Martin, fort bien accueilli par miss Rivers, et patroné auprès d'elle par la famille au sein de laquelle on la voyait si heureuse de prolonger son séjour. »

Je ne laissai rien voir à Blanche des terreurs qu'elle m'inspirait, et me gardai bien de traiter avec Hugh ce sujet délicat. Il était assez préoccupé depuis quelque temps, et j'avais tout lieu de croire que le sujet de cette préoccupation était précisément la conduite de sa fiancée. On apprit enfin qu'elle était de retour, et le jour même Hugh vint me trouver dans la soirée.

— Avez-vous vu Laura? lui demandai-je.

— Oui, cinq minutes, me répondit-il. Elle allait sortir.

— Pour aller où?

— Elle ne me l'a pas dit. Je n'ai pas eu le temps de le lui demander.

Je ne pouvais me tromper sur ce qu'exprimait en ce moment la physionomie de Hugh. Je connaissais ces éclairs fauves de son regard abrité sous ses sourcils froncés, et ces lèvres comprimées qu'il desserrait à peine pour laisser s'envoler une réponse contrainte. Cette fois cependant il éclata.

— J'ai fait une folie, Grisell!... Il fallait rester jusqu'au bout de

glace et de diamant... Cette enfant ne se soucie plus de moi... On me l'a complétement aliénée.

— Prenez garde, objectai-je, ce n'est qu'une enfant...

— Justement; c'est ce qui m'a gagné le cœur. J'ai cru à ce beau regard virginal, à cette fraîche innocence... Mais elle ne se jouera pas d'un homme tel que moi... La femme que j'aimerais le plus ne fera pas de moi son esclave... Ah! ce voyage d'Alderbeck!... pourquoi le lui a-t-on laissé faire?

— Songez...

— Je songe qu'elle n'a répondu, depuis deux mois, à aucune de mes lettres,... et qu'en me revoyant, au lieu de m'expliquer son silence, elle n'a pensé qu'à se défaire de moi... Voyons cependant, conseillez-moi, Grisell. A votre avis, que dois-je faire?

Je l'engageai à revoir Laura dès le lendemain, à lui dire qu'elle l'avait affligé, surtout à lui laisser voir ce qu'elle était pour lui. Hugh m'écoutait sans m'interrompre; mais sur ses lèvres frémissantes se peignait sa souffrance indignée. Il y avait lutte, au dedans de lui, entre la passion vraie que la capricieuse jeune fille lui inspirait et la honte de céder à cet entraînement qui l'humiliait.

— Grisell, me dit-il enfin, mon parti est pris, Laura sera ma femme sans plus de retard,... ou je lui rendrai sa parole.

Ces derniers mots lui coûtèrent beaucoup; il ne les articula qu'avec effort et d'une voix incertaine. Puis, me serrant la main à me faire crier : — Vous saurez demain soir, reprit-il, ce qui sera arrivé. Quoi qu'il advienne du reste, vous pouvez compter sur moi.

En le voyant souffrir ainsi, je sentais mes larmes près de couler. Nos vies étaient si fortement tissues l'une à l'autre, que, joie ou douleur, nous mettions tout en partage. Le lendemain, Hugh ne parut pas. Je ne le revis qu'après trois jours.

— Vous me reprochez peut-être de vous avoir oubliée, me dit-il avec un calme parfait. — J'augurais bien de ce commencement, mais, le voyant en rester là et faire effort sur lui-même avant de continuer, je sentis mes espérances s'évanouir. — Je n'ai pu voir Laura que ce matin, reprit-il. Elle n'était jamais chez elle... Aujourd'hui elle m'a reçu... Elle était seule... Il est inutile d'insister sur ce qui s'est passé; — tout est fini entre nous.

Tout est fini! que de choses enfermées dans ce peu de syllabes! que d'espérances évanouies! que de rêves anéantis! Et pas une question à faire, je le savais, pas une consolation à offrir. Ces natures profondes, calmes, silencieuses dans la douleur, sont des énigmes pour moi. Je ne puis les comparer qu'à ces ondes mystérieuses que des rochers à pic ceignent et abritent du jour. Aucune image à leur noire surface, toujours immobile. La pierre que vous y jetez s'enfonce dans l'abîme sans éveiller un écho. Vous en êtes réduit à les

sonder par la pensée, et à vous figurer, le long des sombres parois, une tenture de roseaux enlacés; puis, tout au fond du gouffre, loin, bien loin de tout regard et de toute lumière, quelques fragmens de nef brisée, quelques ossemens d'une blancheur sinistre.

Tout est fini!... Quand mon frère eut prononcé ces trois mots, sa figure redevint calme, comme le miroir des eaux après la pierre engloutie. Il se mit à me parler de nos affaires courantes, de Harley, des enfans, d'Alan, qui allait partir avec son régiment pour l'île de Malte. Quand mon mari fut rentré, on causa de la crise européenne, des bouleversemens politiques. Hugh demeura fort tard avec nous et prit congé en souriant. Harley ne s'était aperçu de rien.

Persuadée qu'il y avait là-dessous quelque inexplicable malentendu, j'attendis quelques jours, et je fis part de cette opinion à mon frère. Il demeura incrédule à cette insinuation et me raconta très simplement sa dernière entrevue avec Laura, les récriminations, les reproches dont elle l'avait accablé sans vouloir jamais préciser aucun grief, ses allures capricieuses, et l'empressement avec lequel elle l'avait pris au mot quand il avait fait allusion à une rupture possible.

— Je n'ai vu en elle ce jour-là, me dit-il, qu'une enfant gâtée, opiniâtre, exigeante, susceptible, et nullement la jeune fille que j'étais habitué à regarder comme un cœur d'élite.

Après ce récit, je n'étais pas convaincue. Cette susceptibilité de Laura, je me l'expliquais en me rappelant ce qu'elle m'avait dit elle-même de la peine qu'elle avait éprouvée à se voir *offrir* par son père, alors qu'elle eût voulu être *demandée* par Hugh. J'aurais bien voulu pouvoir parler de ceci à mon frère, mais j'étais liée par une promesse formelle. J'en vins d'ailleurs à croire que je me trompais peut-être lorsque, peu de jours après, Blanche me parla du mariage de miss Rivers avec le capitaine Martin, mariage, disait-elle, sur le point de s'accomplir. Hugh était présent. Il accueillit cette nouvelle avec un demi-soupir que j'entendis seule, j'en suis certaine. Je ne fus pas étonnée d'apprendre le lendemain que « ses affaires » l'appelaient sur le continent pour deux ou trois mois.

Hugh était encore absent, lorsque M. Rivers mourut, assez inopinément, et après quelques jours de maladie. L'étonnement fut général, lorsqu'on apprit qu'il laissait des affaires très embarrassées. Il avait engagé la presque totalité de ses capitaux dans une entreprise par actions dont le mauvais succès l'avait ruiné. On pensait que ce désastre pécuniaire avait accéléré sa fin. Laura dut repartir pour Alderbeck, où ses parens lui offraient un asile au moins temporaire; mais, au dire de Blanche, fort au courant de bien des choses, — de choses qui, par parenthèse, n'existaient pas toujours,

— elle allait trouver dans sa famille un tout autre accueil que par le passé.

— Cependant, lui dis-je, ce mariage dont vous m'aviez parlé...

— Ah! répondit-elle avec quelque hésitation, il paraît que je n'étais pas bien renseignée... Le capitaine Martin avait effectivement demandé sa main *avant* qu'elle n'eût tout perdu... Il a cru de son devoir, même *après*, de renouveler sa demande; mais il a été refusé après comme avant. Et il y a de quoi s'étonner, car le capitaine est un parfait *gentleman*, un homme très agréable;... mais Laura est si capricieuse!... Hugh est bien heureux de lui avoir échappé.

Je crus devoir faire part à mon frère de tout ce que je venais d'apprendre. Il ne me répondit pas; mais lorsque nous nous revîmes, il me pria de ne plus revenir sur un sujet qui lui était pénible. — Il eût été heureux, me dit-il, que sa femme lui dût tout;... mais encore fallait-il que cette femme l'aimât. Laura n'ayant aucune affection pour lui, elle avait usé d'un droit légitime en lui refusant sa main. Tout mortifié qu'il en eût été d'abord, il se plaisait maintenant à reconnaître qu'elle n'avait eu aucun tort, et il l'honorait trop pour imaginer que le changement de sa fortune eût pu rien changer à la résolution que son cœur lui avait dictée. Ceci me fut dit sans la moindre amertume, et il m'eût été fort difficile de décider si mon frère gardait ou non quelque tendre souvenir à miss Rivers. Il s'était rejeté avec un redoublement d'ardeur dans le mouvement des affaires, et je ne l'entendais jamais causer avec mon mari que de trois pour cent, d'actions de la Banque, de fret, d'arrivages, si bien qu'en les écoutant tous deux, je me prenais à trembler que l'âme de mon frère, endurcie, comme tant d'autres, par l'abus des calculs et l'avidité du gain, ne devînt peu à peu inaccessible à de plus douces préoccupations. Ses spéculations, du reste, réussissaient presque toutes. Il agrandissait peu à peu, autour de Thorney, le cercle de ses acquisitions, et faisait au vieux château — la tante Thomasine me tenait au courant — des réparations coûteuses, dont il ne me parlait jamais, sans doute pour ne pas réveiller le souvenir du temps où il m'initiait au mobile secret de tous ces embellissemens.

Blanche Herbert, attentive à ces accroissemens de fortune, s'était mis en tête de marier Hugh. Elle le raillait sur cette propriété qu'il étendait sans savoir pour qui; elle lui représentait plus sérieusement qu'il devait songer à perpétuer son nom. Mon frère la laissait dire, et ne lui refusa même pas d'être présenté par elle à une jeune et riche veuve, qui fit, pour le captiver, tous les frais imaginables; mais à cause de cela même il demeura parfaitement insensible, et j'en vins à penser que, si la plaie secrète n'était pas encore cicatri-

sée, mon frère pourrait bien mourir célibataire. Cependant à ce moment-là encore je n'aurais pas voulu en jurer.

... Hugh achevait un jour la lecture d'une lettre de la tante Thomasine. — Elle a pourtant raison, s'écria-t-il : voici bientôt trois ans qu'on ne nous a vus à Thorney! Il faut y aller tous. Enfans, mari, toute la bande, je vous emmène avec moi.

A peine installés dans le vieux château, les invitations commencèrent à pleuvoir. Les acquisitions de Hugh le faisaient reconnaître pour un des leurs par tous les grands propriétaires des environs, qui, lors de notre premier voyage, s'étaient tenus sur la réserve. Notre premier grand dîner nous fut donné chez le colonel d'Arcy. On aurait pu se croire au moyen âge en entendant annoncer tous les vieux noms du comté : les Chaytors, les Hutton, les Nevil, les Wywill, les Scroope, les Powlett. — Tous ces nobles propriétaires m'étaient d'ailleurs parfaitement étrangers, et je me permis de les trouver parfaitement ennuyeux. En sortant de table, je vis avec bonheur, dans le salon, des enfans qui se roulaient sur les tapis, et avec lesquels je comptais bien me dédommager de mes voisins de table, lorsque mon attention se porta sur une jeune femme assise près d'un guéridon encombré de livres. Bien qu'elle détournât la tête, je n'hésitai pas à reconnaître Laura, et pour être plus sûre de mon fait, je questionnai une dame à qui je venais d'être présentée.

— Oh! me dit-elle, n'y prenez pas garde, c'est l'institutrice. Elle se nomme Rivers, à ce que je crois.

Je m'avançai aussitôt vers la jeune fille, qui se leva un peu troublée et me tendit aussitôt la main. Je la trouvai singulièrement embellie, et le calme de ses manières, l'assurance modeste et ferme de son maintien, produisirent sur moi une impression très favorable. L'extrême simplicité de son costume, entièrement noir, faisait valoir la classique pureté de ses traits et l'élégance toute grecque de sa taille élancée. Mistress d'Arcy vint lui demander d'accompagner une dame qui allait chanter; elle se mit au piano, et, le morceau fini, fut priée de chanter elle-même. Au moment où s'élevait sa belle voix, si richement timbrée, les *gentlemen*, quittant la table, arrivèrent auprès de nous. Le chant ne s'arrêta pas, la voix ne vacilla pas un instant; mais la chanteuse rougit un peu, et je crus voir un léger frisson passer sur ses paupières. Mon frère venait d'entrer. Son oreille avait promptement reconnu cette voix; un seul regard l'avait assuré qu'il n'était point dupe de quelque vaine illusion. Maintenant, appuyé au chambranle de la cheminée, il écoutait, la tête légèrement inclinée, les lèvres serrées l'une contre l'autre. Laura se leva du piano pour accompagner les enfans, que leur mère renvoyait

à la *nursery*. L'un d'eux, bambin joufflu, sauta dans les bras de la jolie *governess*, et se suspendit à son cou. Au moment où elle passait devant Hugh, il leva les yeux sur elle; mais elle tenait les siens baissés, et aucun regard ne fut échangé. Dans la soirée, toutes les fois que la porte s'ouvrait, Hugh y jetait un coup d'œil; mais Laura ne reparut pas, et je crois fort que mon frère s'en alla désappointé.

Il ne fit aucune allusion à cette rencontre. Seulement je le trouvais plus rêveur que d'habitude. Quelques jours après, en allant avec les deux enfans et lui à un petit étang sur lequel mon fils apprenait à patiner, nous rencontrâmes, au détour d'un sentier, miss Rivers et les enfans de mistress d'Arcy. Nos marmots se mêlèrent aussitôt, sans se douter qu'ils nous gênaient fort, et comme, sans nous être donné le mot, nous allions au même endroit, il fallut bien marcher de conserve. Hugh et Laura s'étaient salués selon toutes les règles de la plus stricte politesse; mais le soin de soutenir la conversation me fut laissé tout entier. Mon frère n'ouvrit pas la bouche, et miss Rivers se hâta, dès qu'elle put le faire sans affectation, d'emmener ses élèves. Je lui sus gré de son fier silence et de sa tranquille froideur. Ce n'était certes pas à elle de faire les premiers pas; mais d'un autre côté Hugh s'y déciderait-il? Je le désirais vivement, car il m'était démontré que mon pauvre frère, dans son ambition satisfaite, ne trouverait jamais de quoi combler le vide de son cœur. Il commençait à le comprendre, et accueillait d'un air passablement sardonique les complimens qu'on lui faisait sur l'espèce de « restauration » qui ramenait les Randal dans le Wensleydale. Tante Thomasine paraissait penser comme moi; seulement elle avait jeté son dévolu matrimonial sur une certaine miss Blounte, qu'elle déclarait être « une femme faite tout exprès pour Hugh. » En effet, n'avait-elle pas, justement contigu aux terres de Thorney, un domaine admirable et admirablement gouverné? Cette suggestion me trouva très rebelle, et nous engageâmes une discussion en règle, mon mari, ma tante et moi, tandis que Hugh se promenait, sans nous écouter, de long en large.

— Eh mais! dit-il tout à coup, de quoi donc est-il question? Vous me nommez à chaque minute.

— Nous vous marions, repartit Harley.

— Ah! ce n'est que cela? reprit Hugh. Et il se promena de plus belle.

Le lendemain et les jours suivans, mon frère fit de fréquens voyages à Wood-End (ainsi se nommait le domaine du colonel d'Arcy), pour y traiter de je ne sais quel échange de bois. Jamais je ne l'avais vu aussi jaloux de sa solitude, aussi importuné par tout empiétement sur ses longues réflexions. Enfin, au retour d'une de ces excursions,

il m'emmena sur une terrasse, et, passant mon bras sous son bras :
— Vous allez être bien contente, me dit-il;... j'ai vu Laura.

— Eh bien?

— Eh bien! nous nous sommes expliqués... Il le fallait bien..., puisque nous retournons à Londres dans huit jours. Voyez-vous, Grisell, nous avions tort l'un et l'autre. J'ai fait ma confession le premier; la sienne a suivi. Quand on s'aime, il n'y a pas d'orgueil qui tienne. Laura est mienne plus que jamais.

— Je n'ai jamais douté d'elle, répondis-je, et j'estime que vous avez pris le bon parti... Mais enfin d'où venaient ses rancunes?

— D'une erreur qu'on a pris soin d'envenimer. Elle a cru voir de la dissimulation dans le silence que j'ai gardé vis-à-vis d'elle sur l'humble métier de mon père. Les cousines d'Alderbeck l'ont raillée de ce qu'elle allait épouser le fils d'un horloger, honteux de s'avouer tel. Elle a cru voir là une déception calculée. On a intercepté des lettres..., que sais-je?... En revenant à Londres, elle se regardait comme offensée, et mes reproches l'ont trouvée disposée à me refuser toute explication. Il est clair que, dans tout ceci, les torts les plus graves sont à ma charge.

Et Hugh mit à s'accuser, à justifier Laura, une chaleur qui me fit sourire, d'autant que j'en savais, ce me semble, un peu plus long que lui sur ce sujet; mais enfin l'essentiel était que la réconciliation fût complète. Elle l'était. Laura demandait à me voir. Je courus à Wood-End. J'y trouvai Laura heureuse comme on l'est au sortir d'un mauvais rêve, et ne s'inquiétant plus que du pardon à obtenir de Hugh. — Ah! me disait-elle, vous ne savez pas à quel point je suis changée. Croiriez-vous que mon plus grand bonheur à présent est de penser que je *lui* devrai tout, que je tiendrai tout de lui?... Et cette idée faisait autrefois mon tourment.

Je ne pus m'empêcher de sourire en pensant qu'après tout, sous une autre forme, elle m'exprimait là un sentiment tout à fait analogue à celui qui les avait désunis pour un temps. L'ancienne obstination de Laura se retrouva tout entière quand je voulus obtenir son consentement à un mariage immédiat. Il fallut employer les grands moyens pour l'y décider, et Hugh s'en chargea.

Trois semaines après leur réconciliation, Laura quittait Wood-End pour venir prendre possession de Thorney-Hall, et deux heures après la cérémonie nuptiale, nous quittions le vieux château pour retourner à Londres, — *nous,* c'est-à-dire Harley, moi, les enfans et la tante Thomasine. Au moment où la chaise de poste franchissait la grille du parc : — Voilà, me dis-je, ma mission accomplie. Hugh a maintenant près de lui une affection qui lui tiendra lieu de la mienne. Le ciel veuille qu'il soit à jamais heureux!

VI.

Qu'une paysanne épouse un lord, et vous connaissez d'avance les résultats probables de cette union mal assortie; mais il est d'autres incompatibilités moins évidentes, et qu'une épreuve décisive met seule en relief. « Je serais bien trompée, m'avait dit mistress Herbert, si Laura mène jamais bien volontiers la vie de châtelaine, et si une leçon de deux ou trois ans a suffi pour déraciner en elle le goût du monde. » Cette insinuation maligne que je repoussai tout d'abord, il me fallut, au bout d'un an, m'apercevoir qu'elle pourrait bien n'être pas imméritée. Laura, de retour à Londres, oublia que son mari ne restait dans les affaires que pour arriver plus tard à pouvoir s'établir définitivement à Thorney-Hall, où il projetait des travaux immenses, des améliorations agricoles, des établissemens de charité, bref, tout ce qui sourit à l'homme intelligent et actif dans la vie qu'on peut mener aux champs. Habituée à briller dans les salons et se retrouvant sur le théâtre de ses anciens succès, elle se replongea peu à peu dans ce qui me semblait, à moi, — il est vrai que j'en jugeais peut-être à un point de vue trop restreint, — une carrière de dissipations ruineuses. Hugh, aveuglé par son amour, n'y prit d'abord pas garde. Il commença par fournir, sans réflexion, à ces dépenses qu'aimait sa femme. Plus tard, et lorsque ses observations à ce sujet n'eussent pas été sans doute aussi bien écoutées qu'au début, il ne se sentit plus le courage de les présenter. Je m'expliquai parfaitement cette timidité par la différence fondamentale de l'éducation que lui et sa femme avaient reçue. Si supérieur qu'il fût d'ailleurs à la plupart des hommes du monde où il vivait maintenant, ils avaient sur lui, auprès de Laura, l'avantage immense de cette parfaite politesse, de cet élégant vernis que n'acquiert jamais celui dont la jeunesse a été constamment absorbée par de rudes travaux. Hugh portait l'empreinte de son laborieux passé; Laura, au contraire, restait ce que sa jeunesse opulente l'avait faite; elle en avait gardé la fierté naturelle, l'insouciance aristocratique, le mol abandon et l'habitude de regarder le plaisir comme la grande affaire de l'existence. Les choses en vinrent au point que Hugh dut parler, un beau jour, d'économies devenues indispensables. J'étais présente. Laura, dans ce moment-là même, arrangeait de belles plantes exotiques dans un vase de Chine. — Eh bien! dit-elle, il faut vendre Thorney.

Vendre Thorney lui paraissait la plus simple chose du monde. Hugh s'arrêta court, surpris et blessé. Il ne dit rien cependant; mais un instant après, comme il quittait la chambre, Laura l'ayant

rappelé pour lui recommander de ne pas rentrer trop tard, à cause d'une grande soirée où ils devaient aller : — *Sérieusement,* lui dit-il, vous me conseillez de vendre Thorney?

— Mais oui, dit-elle, — commençant néanmoins à se troubler, car l'accent avec lequel cette question lui était adressée avait quelque chose de particulier. — C'est de l'argent mort,... vous me l'avez dit vingt fois, et si nous en manquons... D'ailleurs je n'aurai plus à craindre de vous voir devenir un de ces hobereaux que j'ai en horreur.

— Le remède n'opérerait pas longtemps, répondit Hugh avec un peu d'amertume. — Je crains bien, Laura, poursuivit-il plus doucement, que nous n'ayons commencé par où il eût fallu finir... Et si cela continue, je serai bien pire qu'un hobereau, je serai un négociant ruiné.

Laura ne lui répondit que par un doux regard qui le suppliait de se taire, et par un tendre baiser qui en effet lui imposa silence.

Le soir même, je la vis arriver chez mistress Herbert, éblouissante de parure et de beauté. Je ne m'étonnai plus de l'orgueil que mon frère mettait à la produire et à l'entourer de luxe. Une si magnifique toile appelait un cadre d'or et de fines sculptures. Tout ce qu'il y avait là de jeunes gens à la mode fut bientôt groupé autour d'elle, et je la voyais avec peine s'enivrer de leurs hommages, faire avec eux assaut d'esprit et de vives reparties, tandis que Hugh, incapable de se plier à ces futilités et de parler ce jargon, causait gravement, à l'autre bout du salon, avec quelques vieillards, et faisait admirer d'eux sa vigoureuse intelligence, son coup d'œil net et sûr, ses appréciations solides et fortes.

Parmi les dandies empressés autour de Laura, le capitaine Martin, l'ex-prétendant à sa main, n'était pas le moins assidu. Sans avoir l'air d'y songer, Hugh ne le quittait guère des yeux. Au moment où nous sortions, le capitaine, arrivé en même temps que nous dans l'antichambre, s'empara du surtout de Laura, et se préparait à le lui poser sur les épaules; mais j'eus le plaisir de voir Hugh s'interposer poliment, revendiquer ce soin officieux, et réprimer d'un seul geste ce qu'il pouvait y avoir d'un peu exagéré dans les attentions dont sa femme était l'objet.

A dater de cette soirée, il ne fut plus question d'économies. Sans être précisément jaloux de Laura, sans mettre en doute la parfaite loyauté de son affection, mon frère sembla décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour s'assurer le monopole absolu de cette tendresse, devenue son plus précieux trésor. Les fantaisies de Laura n'étaient plus seulement satisfaites au moment où elle les exprimait, mais devinées et réalisées d'avance. Sa reconnaissance était

sollicitée chaque jour par une attention nouvelle. En face d'un dévouement si continuel, de prévenances si ingénieuses, de sacrifices si multipliés, toute émulation, toute concurrence était impossible. — Décidément, me dit un jour Blanche, le capitaine est en déroute complète. Il suivait Laura comme son ombre; mais Hugh est un soleil toujours au zénith.

Laura me confirma la vérité de cette plaisanterie en me déclarant quelques jours après, — rare et sublime confidence! — qu'elle était folle de son mari. — Je voudrais tant qu'une occasion s'offrît de lui prouver ma reconnaissance par quelque *grand sacrifice,* ajouta-t-elle.

— Ma chère, lui répondis-je, les occasions dont vous parlez sont assez rares; mais on en trouve tous les jours de non moins précieuses, qui permettent, par de *petits sacrifices* multipliés, de rendre heureux celui qu'on aime.

Ces paroles la rendirent pensive. — Vous avez peut-être raison, Grisell, reprit-elle après quelques instans de silence. Eh bien! dites franchement... Ai-je fait tout ce qu'il fallait pour que Hugh fût heureux?

— Répondez vous-même à cette question.

— Parfois je me dis que non... Et si maintenant... Elle s'arrêta.

— Eh bien!

— .... Si je venais à mourir...

— Allons donc!... Pourquoi vous laisser aller à ces folles appréhensions?... Hugh ne vous le pardonnerait pas.

— Lui?... Vous vous trompez... Il me pardonne tout.

Hugh montait en ce moment, et je fis signe à Laura de ne pas continuer. Mon frère était un peu pâle. — Eh bien! Laura, dit-il avec un soupir qu'il réprima de son mieux, j'ai trouvé un acquéreur pour Thorney.

Laura devint tout à coup très rouge : — Oh! s'écria-t-elle, attendez quelques semaines encore. Pour Dieu, ne vous pressez pas!...

— Voilà qui est bien, mais *il faut vendre,* reprit Hugh.

— Et par ma faute! dit Laura baissant la tête.

— Voulez-vous bien vous taire! s'écria mon frère en l'attirant à lui.

La question ainsi posée, Laura obtint, comme à l'ordinaire, ce qu'elle voulait, et cette fois le hasard lui donna raison. Pendant le délai qu'elle avait obtenu, un sien parent fort avare vint à mourir, la laissant unique héritière d'une fortune assez considérable. Thorney était sauvé. Je n'aurais pas cru que cette heureuse péripétie me donnât autant de satisfaction. Il est vrai que je pris en grande considération le chagrin que la vente du domaine des Randal eût fait éprouver à Hugh. Quant à la tante Thomasine, je crois qu'elle en

serait morte. Pauvre bonne vieille, elle ne sait pas de combien peu il s'en est fallu qu'elle ne vît une fois encore sortir de la famille cet édifice consacré à ses yeux par tant de glorieux souvenirs.

Peu de semaines après cet événement inattendu, Laura donnait le jour à un fils. Dieu sait quelle joie, quelles félicitations, quels projets ambitieux l'accueillirent! Hugh écrivit à la tante Thomasine et lui donna le programme des fêtes qui devaient annoncer aux habitans de Thorney la naissance de l'héritier présomptif. Laura, confinée dans son lit, trompait l'ennui des heures par mille et mille conjectures. Elle faisait et refaisait sur divers plans l'éducation de son fils; elle lui choisissait une femme; elle le voyait militaire quand il se démenait dans son berceau, magistrat quand il siégeait gravement sur les bras de sa nourrice. Un soir qu'elle et son mari avaient fait assaut de prévisions plus ou moins bizarres et s'étaient abandonnés à des rêves sans fin, la garde-malade entra dans la chambre, presque fâchée et protestant que « monsieur fatiguait madame. » Hugh, acceptant cette impérieuse gronderie, se leva pour s'en aller. — Restez encore, lui dit Laura tendrement; et tandis qu'il était penché sur elle, lui donnant le baiser d'adieu, elle murmura tout bas à son oreille quelques mots qui ne vinrent pas jusqu'à moi. J'en pénétrai à peu près le sens en voyant mon frère, attristé tout à coup, remonter, sans me dire un mot, dans son appartement, où il s'enferma.

Le lendemain, Laura était plus faible qu'on ne devait s'y attendre. Cet état de langueur s'aggrava notablement en vingt-quatre heures. Dans la soirée du troisième jour, il nous fut démontré, *à tous*, qu'elle allait nous être enlevée.

Un de nous, immobile comme une statue devant cette implacable nécessité, semblait accuser la justice d'en haut et maudire Dieu. La pauvre jeune mère au contraire acceptait l'arrêt fatal et courbait humblement la tête sous la volonté du Père céleste. Son mari était près d'elle au moment où se voilèrent les beaux yeux qu'elle tenait fixés sur les siens. Lui seul entendit ses dernières paroles. Je le vis, après l'avoir doucement replacée sur l'oreiller d'où ses bras l'avaient soulevée, s'affaisser, privé de connaissance, auprès d'elle. Je posai à portée de sa main la Bible qu'elle lisait encore quelques heures auparavant, et les laissai l'un à l'autre...

Le soir même arrivaient les félicitations de la tante Thomasine.

Mon frère demeura quelque temps comme foudroyé. Il ne pouvait se faire à son isolement : il ne comprenait pas cette séparation subite et suprême. Assis près de son feu, en face de ce fauteuil maintenant vide, où jadis s'asseyait Laura, il lui venait à chaque instant d'étranges hallucinations qu'il me priait de lui expliquer. — Dites-moi,

me demandait-il un jour très sérieusement, dites-moi pourquoi j'entends sa voix... pourquoi il me semble qu'elle est au piano et va chanter!...

J'admirai aussi l'étrange métamorphose que subissait peu à peu dans son imagination l'être regretté. D'une jeune femme assez imparfaite après tout, capricieuse en ses volontés, médiocrement raisonnable, et qui l'avait parfois blessé dans ses idées les plus arrêtées, il ne parlait plus que comme d'un être angélique et sans défaut, beauté sans tache au dedans comme au dehors. Admirable privilége du trépas! le mal s'efface, et nos regrets épurent l'objet dont ils se font une idole.

Pierce — on donna ce nom à l'enfant de Laura — grandit sous les yeux de son père, et fut élevé dans le culte de la mémoire maternelle. C'était un brave et généreux enfant. — Un vrai Randal! disait la tante Thomasine... Jamais un mensonge, jamais une couardise... adoré de tous, bêtes et gens... Le proverbe dit qu'il faut trois générations pour faire un gentilhomme... Voyez celui-ci!... Son grand-père était un ouvrier, son père un négociant, et il porte ses parchemins écrits sur son front. — Il y avait du vrai dans ce panégyrique de la vieille tante. Seulement nous ne pouvions nous entendre sur le sens du mot gentilhomme, car mon frère m'avait toujours semblé tel, et je ne trouvais nullement merveilleux qu'un pareil père eût un pareil fils.

VII.

L'histoire des quatorze années qui suivirent peut se résumer, en ce qui me touche, par ces trois mots : Je suis seule!

Harley m'a quittée... il m'attend là-haut. Frank s'est séparé de moi en se mariant. Ruth Langley, dont j'avais fait ma fille, devenue la femme d'un missionnaire envoyé dans l'Inde, achèvera sans doute ses jours sous ce ciel meurtrier. Les circuits de ma vie m'ont ramenée à côté de mon frère, et nous continuons ensemble notre voyage attristé. Nous habitons Thorney, où Hugh, depuis trois années retiré du commerce, applique ses idées de perfectionnement agricole et travaille à répandre le bien-être parmi ses nombreux tenanciers. Ce nouveau genre de vie lui a coûté d'abord quelques regrets. Il était dépaysé, hors de son élément. Le tumulte des grandes affaires et leur incessante exigence manquaient à son énergie, à son activité. Maintenant il s'est aguerri, ou, pour mieux dire, apaisé. De temps en temps nous retournons ensemble la tête vers le chemin parcouru. Nous le voyons, comme la voie antique, bordé de tombeaux, et nous évoquons les fantômes chéris qui les habitent. Il est surtout des soirées de Noël où, nous rappelant les joyeuses réunions d'autrefois,

notre isolement nous effraie. Le silence nous gagne peu à peu, pauvres vieillards serrés autour de l'âtre désert, et nos morts bien-aimés nous parlent tout bas.

La brillante jeunesse de Pierce tranche vivement sur ce fond assombri. C'est maintenant un bouillant jeune homme, épris de la gloire comme d'autres le sont d'une maîtresse. Quand il a été question de lui choisir une carrière : — Je me ferai simple soldat plutôt que de ne pas entrer au service, s'écriait-il.

— Eh bien ! mon garçon, vous serez militaire, lui répondit son père tout aussitôt.

A sa place je n'aurais pas été si stoïque. Heureusement Frank s'est trouvé un homme de paix nonobstant les effrayans pronostics de son oncle Alan. Au surplus, quand une vocation est si décidée, il est périlleux d'y mettre obstacle. Pierce entra donc dans l'armée, et à peine avait-il rejoint son régiment, que les premières rumeurs de guerre commencèrent à circuler. Il fut désigné des premiers pour être envoyé en Orient. La lettre où il nous donnait cette *bonne nouvelle* était remplie d'enthousiasme, et lorsqu'il vint peu de jours après nous dire adieu, cet enthousiasme avait encore augmenté. La profession des armes s'offrait à lui, dès l'abord, telle qu'il l'avait rêvée, et dans tout l'éclat de l'uniforme allant au feu, clairons sonnant, bannières déployées. La tante Thomasine en était éblouie comme si elle n'eût eu que seize ans, et elle éperonnait ce jeune étalon plein d'ardeur, dont la fougue au contraire demandait à être bridée de court. — L'enfant fera son devoir, lui disait parfois mon frère impatienté. — Son devoir sans doute ! répondait-elle; mais, pour un Randal, ce n'est point assez !...

Hugh revint de Londres, où il était allé surveiller l'embarquement de son fils, beaucoup plus tranquille que je ne m'y attendais. Quelques mois se passèrent dans l'inaction. Nous étions devenus de vrais politiques, et la tante Thomasine, tacticienne formée à l'école des journaux, me sermonnait fort inutilement sur l'inconvénient qu'il y avait à retarder l'ouverture de la campagne. Mary Close l'écoutait, les yeux grands ouverts. Mary Close — on sait qui était sa mère — venait très trouvent de Burndale à Thorney, montée sur son poney à tous crins. C'était l'amie d'enfance de Pierce, — sa petite femme, s'il faut tout dire, — et, nonobstant les conseils prudens de la parenté, ces deux enfans, avant le départ de Pierce, s'étaient engagés l'un à l'autre en échangeant leurs anneaux. Mary, avouons-le, n'était pas aussi pressée que la tante Thomasine de voir enfin la campagne s'ouvrir. Elle ne déblatérait pas contre le ministère, et n'apprit pas avec tant de joie le débarquement sur les côtes de Crimée.

Le 3 octobre 1854, de grandes nouvelles arrivèrent à Thorney. La bataille de l'Alma était gagnée, Sébastopol était pris! Tante Thomasine, arborant ses lunettes, nous donna lecture du journal. Mon frère écoutait, le front appuyé sur sa main.

— *Son* régiment a donné, dit-il avec calme.

— Dieu merci! ajouta la tante. Et s'il n'avait pas donné, Pierce serait tout de même allé au feu, j'en suis bien certaine, allez!

Mon frère se leva et partit pour Burndale. — Il faut bien, nous dit-il, que la petite Mary sache les nouvelles. — Cette affectueuse pensée, qui lui venait dans un moment de suprême anxiété, lui aurait, à elle seule, gagné mon cœur.

Bientôt arrivent d'autres nouvelles. Sébastopol n'est pas pris. On s'est, il est vrai, battu à l'Alma. Le chiffre des pertes est connu, mais pas de noms. Ah! quelles angoisses! Mary ne nous quitte plus. Hugh a besoin de l'avoir auprès de lui, et chacun d'eux se berce des espérances que l'autre affecte.

On a les listes. Le régiment de Pierce a horriblement souffert. Pierce lui-même est blessé,... *grièvement* blessé.

— Il n'est pas blessé *à mort*, fait remarquer la tante Thomasine, qui maintenant ne semble plus si résolue.

— C'est la chance de la guerre, dit Hugh, affermissant sa voix, qui tremble malgré lui. Il jette un second coup d'œil sur les listes : — Le régiment d'Alan a été aussi fort maltraité, reprend-il. Pauvre garçon! nous l'avions presque oublié dans nos inquiétudes.

Un sanglot nous fait retourner la tête. C'est Mary qui pleure, à genoux près du canapé, d'où elle a glissé.

Le soir, sa mère vint la prendre, et mon frère partit pour Londres. Nous nous doutions un peu qu'il ne s'arrêterait pas là, et ne fûmes nullement surpris quand une lettre de lui nous apprit qu'il allait à Constantinople, et de là partout où Pierce aurait pu être transféré. Il écrivit aussi à « la petite Mary. »

Les listes définitives nous parvinrent enfin. Parmi les noms des simples soldats tombés morts sous le feu des Russes figurait obscurément celui d'Alan Randal. C'était bien ainsi qu'il voulait finir, au milieu du bruit de la bataille et des cris de victoire. Les détails donnés par la correspondance des journaux mentionnaient l'intrépidité hors ligne d'un jeune officier qui, atteint d'un boulet, survivait cependant à sa blessure. Ce jeune officier, c'était notre Pierce. Il avait le bras gauche emporté.

La tante Thomasine était si glorieuse de son petit-neveu, qu'elle acceptait très philosophiquement la perspective de le revoir mutilé. J'allai vers Mary, que je trouvai dans des dispositions presque analogues. Seulement son héroïsme était de moins bon aloi, car au mo-

ment où sa mère me disait d'elle : « C'est un cœur intrépide, une vraie femme de soldat, » la pauvre enfant se prit à fondre en larmes.

Les jours suivans, ce fut bien pis. On ne parlait plus tant de victoire et de gloire. On racontait les épouvantables souffrances des blessés, les ravages de la fièvre d'hôpital, les privations inouies auxquelles l'incurie de notre administration militaire avait exposé nos malades. La tante Thomasine, l'oreille basse cette fois, commençait à voir la guerre et ses périls sous un aspect moins poétique et plus vrai.

Hélas! hélas! avec les feuilles d'automne, cette année-là combien de cœurs se flétrirent, combien d'espérances tombèrent! Quand eurent cessé les carillons qui annonçaient la victoire, combien les plaintes gémissantes leur firent d'échos!

Le mois de novembre fut magnifique. Je n'ai pas oublié les soirées où nous restions, Mary et moi, sur les terrasses du château, jusqu'à ce que l'horloge du village sonnât le coup de minuit. Une sorte d'inquiétude nerveuse pesait sur elle. Une ombre sur le mur la faisait tressaillir, et je commençais à trembler pour sa santé, que débilitait évidemment cette longue et pénible attente; mais je gardais mes craintes pour moi.

Nous attendions une lettre qui n'arrivait pas. Elle vint enfin, et nous ôta bien peu de nos incertitudes. Du moins pus-je clairement entrevoir que Hugh était loin d'être complétement rassuré. Il n'en fut pas de même de Mary : — Voyez, nous disait-elle, le congé de Pierce est obtenu. Il arrivera dès qu'on le jugera capable de supporter le voyage... Peut-être sont-ils en route en ce moment même! — Heureuse jeunesse! à qui rien n'enlève l'espérance, ce trésor des trésors, qui la fait plus riche que tous les rois de la terre!

Il fallut patienter un mois encore avant que nous parvînt une autre lettre de mon frère. Ma tante et Mary me dévoraient des yeux, lorsque je brisai le cachet; elles cherchaient à en déchiffrer le contenu, pendant que je lisais, sur ma figure, à dessein rendue impassible. Hugh m'apprenait, en peu de mots, que nos chers voyageurs étaient arrivés la veille à Londres. Pierce était si exténué, qu'il leur faudrait y séjourner au moins huit jours avant d'entreprendre le voyage de Thorney. Le jeune malade s'attendait à guérir dès qu'il respirerait le bon air du Wensleydale.

— Dans huit jours! rien que huit jours à présent! s'écria Mary. Oh! Pierce!... Pierce!... Donnez-moi la lettre, mistress Harley!... — Puis, s'emparant de la précieuse missive, elle se réfugia dans sa chambre pour la relire tout à loisir... Simple cœur, gracieuse bonté, comment s'étonner qu'elle se fît aimer de tous?

Le surlendemain, après le déjeuner, en me levant de table pour

passer au jardin, je rencontrai le domestique qui nous apportait notre courrier. Je lui pris des mains le paquet de lettres; puis, mue par une espèce de pressentiment, dont je me rends à peine compte, au lieu de revenir auprès de la tante et de Mary, je montai chez moi et m'enfermai à clé. Voici ce que m'écrivait mon frère; sa lettre couvrait à peine un feuillet :

« Pierce est mort, chère sœur. Il s'est éteint hier au soir. Je ne puis assez rendre grâces à Dieu, qui a fait que j'étais là : mon fils n'a pas succombé seul, loin de tous les siens. Pas de souffrances; une agonie presque sereine... Que dire encore pour consolation?... Une mort honorable, celle du soldat qui a fait son devoir... Il n'avait qu'un regret, celui de n'être pas tombé, comme Alan, sur le champ de bataille. Notre perte est cruelle, ma pauvre sœur. Comment nous y ferons-nous? J'arriverai quarante-huit heures après celle où j'écris. Faites les préparatifs nécessaires; je veux qu'il repose où je dois un jour l'aller rejoindre. Si la petite Mary est près de vous, ne lui laissez rien ignorer, et, à moins qu'elle ne tienne à revoir celui qui n'est plus, ramenez-la près de sa mère. La douleur de cette enfant ajouterait à la mienne. Si cependant elle veut rester, qu'il soit fait selon ses désirs. »

Hugh n'était pas de ces hommes qui épanchent leur douleur en longues phrases; mais sa main si ferme avait tremblé en traçant ces quelques lignes, complice indigne de son énergique volonté.

Je ne pleurai pas longtemps seule sur cette lettre navrante. Un pas furtif, un frôlement de robe, un léger coup frappé à ma porte, m'avertirent que Mary était là. Je n'eus pas besoin d'une seule parole : mes yeux noyés de larmes et le papier froissé dans ma main lui dirent tout. Aux cris perçans qu'elle poussa tout à coup, tante Thomasine accourut. Elle aussi devina d'un coup d'œil la fatale nouvelle.

... C'était à la tombée de la nuit, une froide soirée, un temps sombre et pluvieux. Nous avions forcé Mary à se mettre au lit; sa mère était auprès d'elle. Ma tante s'était calmée peu à peu, mais tous les préparatifs m'avaient été laissés. Je m'en occupais machinalement, ne songeant qu'à une chose, la douleur de mon pauvre frère. Qu'éprouverait-il en nous revoyant?

— Il est cinq heures passées, me dit ma tante. — Au même moment, l'église de Thorney se mit à sonner un glas, et, regardant aux fenêtres, je vis se mouvoir lentement sur la route une masse noire. Un des domestiques entra et alluma les cierges disposés au-

tour de la chambre. Il s'approcha du lit, pour s'assurer qu'il était en état de recevoir le triste fardeau.

Nous descendîmes sous le vestibule. Les serviteurs étaient en deuil, et tous, serrés les uns près des autres, se parlaient à voix basse de leur jeune maître. Il savait si bien se faire aimer! Au dehors, un groupe d'hommes, têtes nues sous la pluie, attendaient en silence. Le son de la cloche ébranlait nos nerfs, et la pauvre tante se mit à trembler si fort, que je dus la reconduire chez elle. Au moment où je redescendis, on venait de déposer le cercueil sous le péristyle. Mon frère était là. Il me serra la main sans détourner les yeux qu'il tenait fixés sur cette boîte de chêne, où toutes ses espérances avaient abouti. Il ne se laissa pas emmener, et voulut suivre pas à pas le cercueil, qui gravit lentement l'escalier. Les porteurs montaient avec précaution et complétement muets. On les eût dit terrifiés par cette douleur concentrée. Ils nous laissèrent seuls avec le mort.

Alors, pour la première fois, mon regard rencontra celui de mon frère. Quelle tristesse dans celui-ci, et que l'autre devait mal consoler! Puis, tandis que nous nous regardions sans parler, la porte s'ouvrit doucement, et donna passage à la petite Mary. Elle s'approcha du cercueil sans prendre garde à nous, et serait tombée à côté si mon frère, s'élançant, ne l'eût retenue à temps. Il la ramena presque sans connaissance vers sa mère, et je le suivis. De là il voulait encore revenir dans la chambre funéraire. — Non, lui dis-je doucement, pas ce soir, Hugh! et je posai ma main sur son bras. Cette prière le trouva docile et il se laissa conduire au salon; mais là, devant le portrait de Pierce, sa douleur fit explosion, et tenant sa tête à deux mains : — Mon fils! mon fils! criait-il d'une voix sourde; n'aurais-je donc pu mourir à sa place?

Voir pleurer un homme m'a toujours consternée... Leurs larmes, à eux, semblent du plomb fondu qui glisse en laissant un sillon brûlant, leurs sanglots sont des convulsions; leur douleur ne s'allége pas comme la nôtre en s'exhalant au dehors; elle s'aggrave et s'irrite.

Le lendemain, il voulut lui-même ramener le drap qui pour jamais devait cacher le visage, encore plein de charme, de notre jeune héros. Ce devoir accompli, nous sortîmes de la chambre, Mary, lui et moi, pour n'y plus rentrer... Le jour suivant, nous allâmes prier sur la fosse où Pierce Randal est enseveli.

VIII.

Mon frère lutte bravement contre sa douleur; mais il fait peine à voir. Ses cheveux, qui grisonnaient, sont devenus tout à fait blancs;

sur son front, autour de sa bouche, des plis qu'on apercevait à peine se sont creusés en rides profondes. Je ne crois pas qu'il ait souri une seule fois depuis qu'il a vu son fils disparaître sous la terre du dernier asile. Tout espoir orgueilleux, toute ambition à terme viager, toute félicité dont on s'inquiète, n'existent plus pour lui. Ce qui lui reste est un ressouvenir des temps passés, se résumant par ces terribles paroles de l'Ecclésiaste : *Tout est vanité.*

Il a bien des années encore à passer sur la terre. Elle ne seront pas perdues. Il ne s'absorbera pas éternellement dans ses souvenirs en deuil. Le jour doit venir où il se redressera, non sans effort, et reprendra le labeur quotidien, l'œuvre bienfaisante. Le jour doit venir où il pourra parler de son fils, raconter ses dernières heures, citer les beaux traits de sa jeunesse. N'a-t-il pas déjà retrouvé dans sa mémoire la touchante histoire de ce père qui disait, pleurant son enfant unique : « Je n'échangerais mon fils mort contre aucun de ceux qui font encore la joie d'une famille chrétienne!... » Il ne pensera jamais à son pauvre Pierce qu'avec une légitime fierté, et, quand la douleur a vieilli, cela console un peu.

La petite Mary, elle aussi, se consolera. Cette fleur de jeunesse, sur qui les vents d'hiver ont soufflé trop tôt, n'est pas à jamais flétrie. Ce cœur aimant, où vivra longtemps l'image de son ami d'enfance, ne se refusera pas éternellement à une autre affection; elle obéira aux lois de la nature sans qu'on la puisse accuser de légèreté ou de perfidie; elle ne repoussera pas, victime obstinée, importune aux siens et ennemie d'elle-même, le baume salutaire que le temps verse à pleines mains sur toutes les blessures d'ici-bas.

. . . . . .

Au moment même où cette page noircie va s'échapper de mes mains, j'ai là sous les yeux, pelotonné sur un coussin, devant le foyer, un beau petit garçon, encore mal apprivoisé, dont les yeux noirs et un peu sauvages errent d'un visage à l'autre, cherchant à comprendre et à reconnaître. Il y a quelques semaines à peine que sa mère, en mourant, nous l'a légué. Encore un des orphelins qu'a faits la grande victoire! — C'est le fils d'Alan.

Voilà l'héritier présomptif de Thorney-Hall.

Mon frère, qui, pensif, erre autour de cet enfant, le regarde avec une sorte de curiosité pénible. Il interroge ce petit visage bohémien, masque impénétrable de passions encore en germe, et semble se demander si les nobles qualités du sang des Randal suffiront à modifier, à épurer celui que sa mère y mêla.

N'importe. L'enfant peut justement revendiquer ce nom de Randal. La loi le lui donnera : Dieu fera le reste.

E.-D. Forgues.

LA PRESSE

AUX ÉTATS-UNIS.

CARACTÈRES ET MŒURS DU JOURNALISME AMÉRICAIN.

I. *The Life of Horace Greeley editor of the New-York Tribune*, by J. Parton; 1 vol. in-8°, New-York 1855.—II. *Memoirs of James Gordon Bennett and his times*, 1 vol. in-8°, New-York 1855.

I. — CAUSES GÉNÉRALES DU DÉVELOPPEMENT DE LA PUBLICITÉ AMÉRICAINE.

S'il est vrai que la vieille civilisation européenne soit condamnée à s'éteindre, il faut avouer que la *barbarie* qui viendra reprendre après elle l'œuvre interrompue des destinées humaines sera privilégiée entre toutes les barbaries, et aura à sa disposition des moyens d'action singulièrement puissans. Cette *barbarie* commencera son œuvre avec tous les résultats matériels de la science et de l'industrie, qui paraissent aux générations contemporaines précisément comme le dernier mot de la civilisation. Toutes ces forces brutales et mécaniques que nous avons domptées ou créées, et qui nous rendent si fiers, les chemins de fer, la télégraphie électrique, les machines, sont également aux mains des peuples que nous regardons comme à demi barbares. Seulement ces conquêtes, au lieu d'être chez eux le résultat de la civilisation, en sont le commencement; au lieu d'en être le principe, elles en sont l'instrument et l'outil. Demandez à un Européen d'aujourd'hui, au premier venu, à un homme de la foule, à quoi ont servi nos quinze siècles de luttes et de combats, et ces cinq ou six sociétés si brillantes, si animées, si remplies de systèmes philosophiques, d'hérésies religieuses, de conceptions politiques, de

poèmes et d'œuvres d'art. Il y a fort à parier que cet homme, oublieux de toute pensée morale, étendra le bras vers un bateau à vapeur fumant dans le lointain, ou vers une locomotive lançant son sifflet sauvage, et vous répondra sans hésiter : « Ces quinze siècles si remplis, ils ont servi à créer ce moyen de détruire la distance, ce moyen de devancer la tempête et d'arriver au port avant que l'orage se soit levé. » Ainsi, pour l'Européen, la civilisation se présente, en dernier résultat, sous une forme matérielle et mécanique, — l'industrie, l'application des sciences aux besoins de la vie. C'est son dernier mot, son chant du cygne, ses *novissima verba*. Si vous demandiez au contraire à un Américain (pour ne point citer d'autre peuple) à quoi lui serviront *railways* et canaux, bateaux à vapeur et machines, il vous répondrait probablement : « A créer la civilisation. » Les rôles des forces industrielles sont donc parfaitement opposés sur les deux continens : ici elles se présentent comme la *fin* de la civilisation (je prends le mot dans sa double acception vulgaire et métaphysique); là elles se présentent comme ses outils, comme ses moyens de travail.

Et c'est pour cela que l'industrie, qui doit inspirer des craintes si sérieuses à tous les esprits sages et éclairés de nos sociétés européennes, ne présente relativement aucun danger dans une société à l'état élémentaire, et pour ainsi dire *atomistique*, comme la société des États-Unis. Chez nous, l'industrie crée des illusions trompeuses et fatales; elle aveugle les yeux, emmaillotte les sens, et fait oublier à l'homme le but suprême de la vie. Elle se présente comme le triomphe définitif de l'histoire. En Amérique au contraire, elle prépare tout simplement l'histoire; elle fait la place nette pour les futurs événemens et les futurs empires; elle dispose en un mot le théâtre pour les futurs acteurs du drame humain : action bienfaisante et morale cette fois de la hache et de la scie, de l'électricité et de la vapeur. Ces savanes immenses que défriche la pioche et que sillonne déjà le chemin de fer, ces savanes, qui ne sont aujourd'hui que des étendues géométriques, deviendront des *localités* auxquelles s'attachera un souvenir héroïque ou sacré. Cette forêt qu'abat la hache est l'emplacement marqué par le destin où doit s'élever une capitale majestueuse; ce port immense, au-delà duquel vous apercevez une ville composée de maisons en bois, est destiné à être le lieu de rendez-vous de tous les peuples de la terre. Là, bien loin d'être un danger pour la civilisation morale et une pierre d'achoppement pour les destinées humaines, l'industrie et l'activité matérielle sont les serviteurs de la Providence, et préparent, pour ainsi parler, les champs futurs de l'histoire.

Jamais on n'a vu une société commencer avec de tels élémens de

force. Quelle civilisation peut sortir d'un peuple qui dès ses débuts se trouve l'héritier d'un *matériel* aussi considérable? L'esprit se perd en conjectures et s'éblouit de ses propres visions, lorsqu'il essaie de découvrir la forme et les couleurs dont se revêtira cette humanité future. Vous imaginez-vous les barbares qui ont fondé nos sociétés modernes munis de toute sorte d'engins meurtriers et puissans? Vous figurez-vous les Normands traversant la Baltique et remontant les fleuves, non plus dans leurs frêles barques d'osier; mais dans de rapides bateaux à vapeur? Voyez-vous d'ici deux chefs barbares alliés communiquant entre eux à l'aide du télégraphe électrique, ou transportant leurs bandes d'aventuriers à l'aide du chemin de fer? Voyez-vous les bourgeois des communes ayant à la disposition de leur commerce la lettre de change et le billet de banque, mettant en commandite le royaume du prêtre Jean, et organisant sur des plans financiers des missions chez les païens au profit de l'église et du saint-siége? Tel est cependant à peu près le singulier spectacle que présente l'Amérique du Nord. Samuel Houston, Lopez, Kinney ou Walker n'ont pas beaucoup plus de scrupules que les fils de Guillaume de Hauterive, mais ils ont plus de ressources. Les marchands commanditaires de leurs belles entreprises de flibustiers sont aussi rusés que l'avocat Patelin ou sa dupe le drapier, mais ils sont plus riches et savent spéculer sur les fonds publics. M. Vanderbilt ou M. Joseph White, de l'*accessory transit company*, vendraient bien encore le royaume de France au roi d'Angleterre, ou même le royaume d'Angleterre à l'empereur de Russie, mais ils seraient plus exigeans que Jacques van Arteveld, et ne se contenteraient pas de quelque cent mille balles de laine, lorsque leurs confrères féodaux les planteurs ont à leur céder à si bon compte tant de milliers de balles de coton. Il est vrai de dire, comme compensation, que si les ressources matérielles sont plus grandes, la grandeur morale est infiniment moindre. Samuel Houston ou Walker ne valent pas Robert Guiscard, et les princes marchands de New-York ou de Philadelphie ont moins d'originalité que le Flamand Arteveld. C'est quelque chose que d'avoir pour soi la grandeur, la poésie, l'accent, la physionomie, dût-on, comme compensation, avoir moins de ressources matérielles. Peut-être même ces choses si peu profitables et si peu lucratives sont-elles tout; peut-être aussi l'homme ne les acquiert-il que lorsqu'il n'a aucun puissant agent matériel pour auxiliaire, et qu'il ne peut compter que sur lui-même? Je pose ce point d'interrogation, et je laisse au lecteur le soin de répondre à ce doute introduit à dessein, comme réserve en faveur des droits imprescriptibles de l'esprit contre la matière et de la poésie contre la prose. Les Américains ont bien des qualités aidées de bien des

ressources : il ne leur manque plus qu'une seule chose, ils ont besoin de devenir poétiques.

Revenons, cette réserve faite, à ce phénomène extraordinaire et unique jusqu'à présent dans l'histoire d'un peuple qui commence ses destinées avec tous les résultats matériels d'une civilisation de quinze siècles. Ce ne sont pas seulement des forces naturelles domptées et des engins mécaniques que les Américains ont à leur disposition; ce sont aussi ces forces d'action politique et sociale, ces forces collectives, anonymes, à demi morales, à demi matérielles, qui cette fois sont bien en un certain sens le dernier mot de nos civilisations européennes, — la presse, l'éducation primaire, l'esprit d'association sous toutes ses formes, *meetings*, conventions, clubs, sociétés politiques, religieuses ou scientifiques. Ainsi, tandis que chez nous toutes ces choses ont tant de peine à s'établir, tandis que les esprits s'habituent si difficilement à ces pratiques de publicité, d'association ou d'éducation, réclamées avec tant de cris et obtenues au prix de tant de sang, toutes ces pratiques, — presse, *meetings*, écoles, — fleurissent et se développent librement aux États-Unis. Que dis-je? les sociétés secrètes elles-mêmes s'y établissent, s'y organisent et y font leur œuvre souterraine, quelquefois sanglante, impunément et sans être troublées. En trois ans, les États-Unis ont donné naissance à trois sociétés secrètes : la société de l'Étoile solitaire (*Lone Star*) pour l'annexion de Cuba, la société des *Know nothing*, transformée bientôt en grand parti politique, et la société qui a dirigé toutes les violences du Kansas, la société des Loges bleues (*Blue Lodges*), formée par les planteurs de la Virginie pour résister aux empiétemens des abolitionistes et donner à l'esclavage un nouvel état. Tous ces phénomènes, qui tiennent de la nature électrique de l'orage et de la nature explosive des feux volcaniques, dont un seul suffirait pour bouleverser quelques-uns de nos états européens, se donnent libre carrière en Amérique, et viennent, après avoir creusé leur sillon, se fondre, flots inoffensifs, dans la grande mer démocratique. Mais quel peut être, nous le demandons une dernière fois et pour n'y plus revenir, l'avenir d'une société qui débute avec de tels élémens de force, et qui s'aide dans son œuvre de tels moteurs, si puissans, si compliqués, exigeant une telle prudence de la part de ceux qui les manient, que nous, Européens, qui devrions être passés maîtres dans l'art de diriger tous ces mécanismes politiques, nous n'osons y toucher de crainte d'être écrasés, — timidité souvent trop justifiée?

De tous ces phénomènes de publicité, le plus important est la presse. Aux États-Unis, le nombre de feuilles imprimées est tel que le calcul des rames de papier, bâtons d'encre de Chine et caractères

d'imprimerie que consomme annuellement cette énorme industrie donnerait le vertige au statisticien le plus courageux. Ces sortes de calculs, très faciles à faire chez nous, où la publicité est restreinte, et même en Angleterre, où cependant la publicité est énorme, sont fort difficiles à exécuter en Amérique, où il n'existe aucun moyen officiel d'opérer sur une base certaine. Écartons par conséquent tous les chiffres plus ou moins fantastiques que donnent certains voyageurs, pour nous en tenir au renseignement le plus probable et le plus modeste : il a déjà, tout modeste qu'il soit, quelque chose d'étourdissant et qui confond. Le dernier rapport du recensement officiel établit qu'il y avait en 1850, dans toute l'étendue de l'Union et pour une population de vingt-trois millions d'hommes, dont il faut enlever plus de trois millions d'esclaves pour lesquels la presse n'existe pas, environ 2,526 publications de tout genre, donnant un tirage annuel de 426,409,974 exemplaires, tandis qu'en Angleterre, pour une population plus nombreuse et infiniment plus lettrée et plus riche, on ne compte pas plus de 624 journaux ou publications périodiques. Quoique nous n'aimions pas beaucoup la statistique, décomposons le chiffre énorme que nous avons donné; c'est une opération instructive. De ces 2,500 journaux, 254 seulement sont quotidiens, 115 paraissent trois fois par semaine, 41 deux fois par semaine, et 1,902 sont hebdomadaires. L'importance considérable de la presse hebdomadaire explique cette prodigieuse publicité de l'Union, car elle indique, de manière à ne pas s'y tromper, quelle est la classe de la population qui fait le succès des journaux. Ce ne sont évidemment ni les gens de loisir, ni les lettrés, pour lesquels existent les journaux quotidiens et les publications mensuelles ou trimestrielles et qui ont le temps de lire tous les jours : ce sont les gens qui n'ont le temps de lire qu'une fois par semaine, ou bien à qui, même lorsqu'ils lisent tous les jours, une semaine est nécessaire pour lire un numéro de journal. Ainsi, par ce seul fait, le caractère de la presse américaine est bien marqué : tandis que chez nous elle s'adresse à un public relativement instruit, riche et jouissant de loisir, en Amérique elle s'adresse à la foule.

Le succès de ces publications hebdomadaires est un fait très significatif en un autre sens, car il explique ce que les Américains cherchent avant tout dans un journal. Qu'est-ce qu'un journal hebdomadaire? C'est une publication forcément variée dans ses matières, bigarrée et mélangée, *miscellaneous*. S'il s'occupe de politique, il ne peut que résumer d'une manière générale les événemens de la semaine; s'il porte un jugement, il est obligé de le donner sur un ton plus calme que le journal quotidien; il perd ce ton de pamphlet et de personnalité qu'ont toujours les articles de journaux, qui parlent

nécessairement sur des faits très isolés. Cependant la politique ne suffit pas aux feuilles hebdomadaires; elles doivent, sous peine de ressembler aux almanachs de l'an passé, remplir leurs colonnes non de polémiques ou de discours politiques qui sont, au moment où elles paraissent, connus déjà de tout le monde, mais de matières étrangères au gouvernement de la société, et qui puissent piquer la curiosité des lecteurs. Les glaces polaires et sir John Franklin, Herschel et les espaces célestes, le docteur Gall et les protubérances du crâne humain, Rome et les cérémonies de la semaine sainte atteignent ce but. Le journal hebdomadaire est donc un moyen d'*information*. Or l'information, c'est là surtout ce que les Américains cherchent dans un journal politique ou non politique, quotidien ou hebdomadaire. Le succès des *weekly newspapers* donne, à le bien prendre, la seule explication sensible de l'immense publicité américaine, qui est née, qui s'est maintenue, qui grandit sans cesse, et dans des proportions démesurées, par le double fait d'un instinct de race, la curiosité, et d'un besoin impérieux d'information né lui-même des circonstances historiques, et, si je puis m'exprimer ainsi, des obstacles géographiques.

J'avance ce paradoxe, qu'il n'y a pas dans le monde entier de populations plus curieuses que les populations anglo-saxonnes. Nous passons depuis longtemps pour la plus curieuse et la plus bavarde des nations, et cette réputation remonte haut, car nous la devons au grand Jules-César lui-même, qui a saisi de son vif coup d'œil et décrit en traits immortels ce trait particulier du caractère national. Toutefois il y a bien des manières d'être curieux, et son récit même montre de quelle manière nous le sommes. Nous le sommes par plaisir, et, s'il est permis de le dire, pour le plaisir d'autrui; nous sommes curieux socialement. Comme les Celtes du temps de César, nous aimons mieux être renseignés par des lèvres vivantes que par une feuille de papier maculé; nous préférons les nouvelles clandestines, qui ne s'écrivent pas, qui se racontent dans un salon, sous le manteau de la cheminée, aux nouvelles qui peuvent s'écrire et que chacun peut librement commenter. Cette particularité a eu des conséquences historiques fort remarquables : c'est d'elle qu'est née cette liberté de mœurs qui en France nous a tenu lieu de toutes les autres, c'est d'elle aussi que nous tenons cette indifférence pour la publicité régulière qui s'accorde assez bien avec notre goût modéré pour la liberté politique. Tout autre est le caractère de la curiosité anglo-saxonne : c'est une curiosité plus politique que sociale, s'inquiétant plus de l'intérêt que du plaisir, plus des choses que des personnes. C'est une curiosité plus âpre que vive, plus avide souvent que délicate; mais elle est sérieuse et soutenue, et par là elle est le principe de plus

grandes choses que notre amour du cailletage, qui est légèrement immoral, et qui plus d'une fois s'est montré irrespectueux et subversif. Cette ardeur d'*information*, comme disent les Anglais eux-mêmes, est chez eux le plus sûr préservatif de la liberté politique, qu'elle n'a pas enfantée, mais qu'elle seule a réellement préservée une fois que la liberté politique a été mise au monde.

Cet amour de l'information sérieuse doit, je crois, sa principale force à l'esprit de la race elle-même, race cosmopolite d'habitudes, sinon d'âme, voyageuse, exploratrice, mercantile, et au gré de laquelle la terre est trop petite pour ses goûts de pérégrination. Le journal tient lieu du voyage, le journal est un résumé de tout ce qui se passe dans le monde, et celui que ses occupations, les nécessités de sa vie ou de sa profession tiennent enchaîné au sol natal, trouve au moins dans la lecture quotidienne de son journal un moyen de satisfaire sa curiosité, et de tromper ses goûts de locomotion. Rien sur notre continent ne saurait donner une idée de ce singulier besoin de publicité. La lecture du journal n'est point un passe-temps, c'est une des occupations de la journée, et il n'est point rare de voir un Anglais, qui est souvent le moins distrait et le plus affairé des hommes, consacrer quotidiennement quatre longues heures à la lecture du *Times*. Ce désir de connaître s'assouvit *à l'anglaise*, avec régularité, calme et méthode, comme une des opérations essentielles de la vie; le journal est un besoin comme le déjeuner et le thé. Cette curiosité naturelle et de race, soutenue par la liberté politique, trouve encore un nouveau stimulant dans la division infinie de la société en petites castes, si l'on peut parler ainsi, en petites communautés, en petites églises, qui toutes ont un mot à dire en leur faveur ou contre leurs adversaires, et qui toutes ont des intérêts divergens à l'infini. L'esprit de controverse est ainsi sans cesse fomenté par cette diversité d'intérêts, de partis et d'églises. Enfin, dernière circonstance, la position insulaire de l'Angleterre a prêté à la presse une force considérable, et qu'elle ne pourra jamais trouver dans les autres états de l'Europe. Nous avons, pour satisfaire notre curiosité sur le continent, mille moyens, nous sommes pour ainsi dire traversés par les autres peuples; mais l'Angleterre, à l'époque où la presse a commencé à prendre son importance, était privée de ces moyens rapides de communication, isolée des autres pays, protégée d'ailleurs par ses mœurs contre cette sociabilité facile qui nous a si longtemps tenu lieu de presse, qui nous en tient encore lieu. Le journal était la seule source d'information, presque le seul lien de communication avec le continent. Ce sont toutes ces causes très diverses, et quelques-unes très accidentelles, qu'il faut avoir présentes à l'esprit quand on veut avoir l'explication de la prospérité et (pourquoi ne

pas le dire aussi?) de la grandeur de la presse anglaise, qui doit certainement une partie de sa force à la liberté politique, mais n'aurait jamais atteint son importance actuelle, s'il n'y avait pas eu, à côté de la liberté, mille causes qui sont toutes venues lui prêter séve et appui.

Même phénomène en Amérique. La liberté politique est certainement pour beaucoup dans la puissance et l'extension indéfinie de la publicité aux États-Unis; mais, la liberté fût-elle plus restreinte qu'elle ne l'est, la presse y serait encore un fait très considérable. Cette curiosité ardente, que nous signalons comme un des caractères de la race anglo-saxonne, se rencontre au plus haut degré en Amérique. La démocratie l'a développée dans des proportions extraordinaires, car de l'autre côté de l'Atlantique c'est moins l'esprit de liberté que l'esprit d'égalité qui stimule cette passion de curiosité. Le grand Montesquieu, visitant l'Angleterre, fut très surpris de voir un couvreur lisant la gazette sur le toit qu'il était en train de réparer. Que dirait-il aujourd'hui s'il visitait les États-Unis? Le garçon d'hôtel que vous appelez pour vous donner un verre d'eau ne se dérange qu'après avoir terminé la lecture de son journal, s'il est en train de lire; le boucher vous prie d'attendre un instant afin qu'il puisse achever son intéressant article avant de vous couper votre *beefsteak;* le *newsboy* lui-même, le gamin qui vend les journaux au coin des bornes de New-York ou de Boston, ne se dérange même pas pour vous vendre sa marchandise; s'il est trop absorbé par l'agréable lecture, vous ferez bien d'aller plus loin. Cette rage de journaux est une des particularités les plus frappantes de la vie américaine, et en dit plus sur l'état du pays que la meilleure analyse de la constitution. Tout Américain porte un journal dans sa poche, comme tout Français du dernier siècle y portait une tabatière. Une dame connue dans la littérature américaine a raconté, dans une lettre adressée au directeur du *New-York Tribune*, une anecdote qui peint au vif cette curiosité populaire qu'aucune hiérarchie ne contraint plus, et qui se passe toutes ses fantaisies. En quête d'un numéro de journal, Mme Fanny Fern s'arrêta devant la boutique d'un fruitier, qui cumulait en même temps le commerce des journaux. Cet homme était en train de lire le numéro désiré, le dernier qui lui restât. « Avez-vous le numéro de la *Tribune* de ce matin? lui demandai-je avec autant d'amabilité que possible. — Non, madame, fut sa réponse très sèche et très décidée. — Mais oui, vous l'avez, lui dis-je en posant ma main sur le numéro convoité. — Très bien; mais vous ne pouvez l'avoir, madame, car je ne l'ai pas lu moi-même. — Je vous le paierai trois cents, lui dis-je, — l'homme secoua la tête; — quatre cents, — nouveau signe négatif; — douze cents, dis-je, car je commençais à m'o-

piniâtrer. — C'est inutile, madame, dit le vieil entêté. C'est le seul numéro que je possède, et je vous réponds que personne ne l'aura jusqu'à ce que j'aie fini de le lire. — Il aurait fallu voir, monsieur le rédacteur, le chapeau sans forme, l'habit d'arlequin, le gilet en loques et le pantalon extraordinaire de ce lecteur de la *Tribune!* C'était un vrai sujet de tableau. »

Cette curiosité, qui peut s'expliquer, dans les grandes villes de l'Union, par mille et une causes, par la contagion de l'exemple, par l'excitation politique, par l'esprit démocratique, n'abandonne jamais l'Américain; elle le suit même au désert. Partout où une colonie d'Américains s'établit, deux choses, dès le premier jour, s'établissent en même temps qu'elle : un journal, un temple, et il faut y ajouter souvent aussi une loge maçonnique (1). Six mois après la découverte de l'or en Californie, cet état, encore pour ainsi dire sans habitations humaines et sans industries de première nécessité, comptait déjà cinq ou six journaux importans, paraissant dans les différens districts, à San-Francisco, à Stockton, à Marysville. Dans les vieux états du nord, l'avidité de lecture n'est pas plus grande peut-être, mais elle trouve plus facilement à se satisfaire, et elle se satisfait amplement. M. Johnstone rapporte que, dans je ne sais quel village du nord, contenant une population de trois cent cinquante à quatre cents habitans, on recevait dix-sept journaux différens, pour la plupart d'agriculture, il est vrai. Ce village, qui reçoit plus de journaux que beaucoup de nos grandes villes de province, pourrait à la rigueur se dispenser de faire des emprunts à la presse des localités voisines, car il est rare qu'un village américain ne possède pas lui-même une imprimerie où s'édite un journal, rédigé par quelque demi-fermier, jadis colporteur, et qui sera un jour banquier ou magistrat.

Nous touchons à la cause secondaire la plus importante de l'énorme publicité américaine. Le nombre extravagant des journaux des États-Unis vient de l'absence de véritable capitale. La presse américaine a un caractère provincial, local. Les journaux se consomment en quelque façon sur place, et ne sortent guère de l'état où ils sont nés. Quel curieux s'amuse à lire les journaux de Boston en dehors du Massachusetts, les journaux de Philadelphie en dehors de la Pensylvanie, les journaux de Baltimore en dehors du Maryland? Il y a mieux : les journaux de Washington, dont quelques-uns sont l'organe du gouvernement, n'ont pour ainsi dire pas de public, et ne sont guère lus que par les journalistes. La presse seule de New-York, — la presse

(1) Les francs-maçons sont encore très nombreux et très puissans aux États-Unis. Il est assez difficile de déterminer quelle est au juste leur influence, très redoutée de certains partis, surtout des protestans purs. Il y a vingt ans, ils divisèrent la nation en deux camps, qui s'intitulèrent *masonic* et *anti-masonic party*.

politique bien entendu, — se lit dans toute l'étendue de l'Union; mais elle n'exerce pas à l'égard de la presse des autres états la même influence que la presse de Paris sur la presse des départemens, ou que la presse de Londres sur la presse des comtés. En France et en Angleterre, il n'y a pour toute la nation qu'une seule presse, parce qu'il n'y a qu'un seul gouvernement. En Amérique, il n'en est pas ainsi : chaque état a son gouvernement, qu'il est occupé à se former incessamment, ses institutions, qu'il altère, modifie, arrange à son gré, ses intérêts, qui diffèrent de ceux des états voisins. Ces différences, qui, vues de loin, ne paraissent que des nuances, suffisent cependant à établir une séparation assez grande pour que nul état n'ait le droit de parler au nom d'un autre. A ces différences, sans importance au point de vue de l'Union, joignez les différences d'institutions dans le nord et dans le sud, — à l'excessive décentralisation américaine ajoutez les distances à parcourir, et vous comprendrez pourquoi la presse américaine a ce caractère provincial, et pourquoi la domination d'une capitale est impossible. Les journaux de New-York ne peuvent parler aussi franchement de l'esclavage que les journaux de Richmond; les journaux de Boston ne sont pas placés aussi convenablement que les journaux de San-Francisco pour parler au nom des intérêts californiens. La presse américaine est donc, comme le véritable pouvoir politique américain, locale, provinciale plutôt que nationale, — et quant à la presse de New-York, la seule qui soit lue dans toute l'étendue de l'Union, elle représente dans le gouvernement de l'opinion publique ce que représentent dans le gouvernement politique de l'Union le président et le congrès, c'est-à-dire qu'elle n'exerce qu'une influence générale, indirecte, presque *abstraite*, si l'on peut ainsi parler. La presse de New-York est la seule presse *fédérale*, nous n'osons dire nationale.

Pourquoi donc la ville de New-York, la ville mercantile et cosmopolite, jouit-elle de ce privilége plutôt que d'autres villes plus lettrées, plus cultivées, et à qui reviendrait de droit le gouvernement de l'opinion, si la fortune se tournait toujours du côté des plus dignes, — plutôt par exemple que Boston, la ville des unitaires et des philosophes, l'*Athènes* du Nouveau-Monde, comme l'appellent orgueilleusement les Américains? Il semblerait que le droit de porter la parole devrait naturellement appartenir à ce petit état du Massachusetts, celui où l'amour de la vérité et de la justice est le moins souillé de l'alliage des passions vulgaires et des intérêts grossiers. A cette question, qui se présente tout naturellement à l'esprit, la réponse est facile, et cette réponse prouve une fois de plus que le pouvoir n'appartient pas toujours à l'intelligence pure, qu'il ne lui appartient même jamais, et qu'il passe naturellement du côté de la

force. Le pouvoir ne dédaigne pas l'intelligence, mais il ne l'apprécie que lorsqu'elle est alliée à un mélange terrestre, à un mélange d'intérêts, d'appétits et de besoins qui lui prêtent un corps et un but direct et sensible. Et c'est là ce qui fait le triomphe de New-York, et lui donne le droit de se dire la capitale de l'Union. C'est là seulement qu'existe ce mélange de lumières et d'intérêts qui fait la force des sociétés. Les lumières n'y sont pas aussi grandes ni surtout aussi épurées que dans le Massachusetts, mais elles y sont plus grandes que dans les autres états; elles y sont mêlées à des intérêts positifs et pratiques, et les intérêts y sont aussi moins grossiers que dans le sud et dans l'ouest, plus humains et plus éclairés. Enfin, et c'est là ce qui donne à la presse de New-York son caractère fédéral, New-York n'est pas seulement le grand entrepôt commercial de l'Union, le centre de ses affaires matérielles, le grand lien avec l'Europe, le lieu de dépôt des cotons du sud, des céréales de l'ouest et de l'or californien; c'est aussi le centre social de l'Amérique du Nord, le foyer où viennent se briser et se fondre en un seul rayon toutes les opinions politiques et morales des différens états. New-York, ville cosmopolite, à demi américaine, à demi européenne, est par sa position la seule où toutes les opinions puissent librement se déployer et en même temps se modérer et se neutraliser mutuellement. Partout ailleurs, elles sont tranchées, exclusives, intolérantes. Un journal abolitioniste ne pourrait s'établir sans péril à la Nouvelle-Orléans; un journal franchement partisan de l'esclavage ne pourrait exister à Boston. A New-York au contraire, whigs et démocrates, *free soilers* et partisans de l'esclavage, annexionistes et ennemis de la conquête peuvent exprimer sans crainte leurs opinions. Ainsi réunies dans ce grand caravansérail, ces opinions, qui partout ailleurs sont dangereuses, parce qu'elles sont maîtresses exclusives, se tempèrent et s'habituent à la modération. New-York est la ville impartiale, indifférente par excellence, et, si l'on peut s'exprimer de la sorte, la plus largement constitutionnelle de l'Union. Elle ne tire pas à elle la constitution pour l'interpréter dans un sens exclusif, comme le Massachusetts ou la Virginie, et c'est pourquoi la presse de New-York a l'honneur et le privilége d'être la seule qui représente les intérêts fédéraux de la grande république.

La presse est donc une institution essentiellement anglo-saxonne. Jusqu'à présent, elle n'a trouvé nulle part ailleurs les mêmes conditions de prospérité matérielle qu'en Amérique et en Angleterre; dans tous les autres pays, elle a toujours vécu d'une vie troublée et incertaine, même lorsque ces pays ont été traversés par de grands souffles de liberté et qu'ils ont joui d'institutions libérales. Cette publicité immense ne tient pas autant qu'on pourrait le croire à la liberté politique. La liberté a été dans ce succès un moyen, un instru-

ment plutôt qu'une cause. La cause véritable, il faut la chercher dans la curiosité sérieuse et dans l'ardeur d'information de la race elle-même, curiosité et ardeur aidées par mille circonstances, en Angleterre par l'esprit politique, la situation géographique, une infinie variété de sectes et de partis, favorable à la controverse, — en Amérique par l'esprit d'égalité, l'excessive décentralisation, le droit des états à se gouverner eux-mêmes, et les différences radicales d'institutions entre le nord et le sud. Ainsi chez les deux peuples, comme on le voit, les causes du succès de la presse se ressemblent beaucoup, et il est facile, une fois qu'on a constaté et expliqué les détails et les usages particuliers à chacun, de ramener ces causes à deux principales, — la curiosité, l'individualisme.

II. — RÉVOLUTION DANS LE JOURNALISME. — LA PRESSE A BON MARCHE.

Il ne faudrait pas croire cependant que cette publicité énorme date de fort loin aux États-Unis. En tenant compte de l'accroissement de la population et par conséquent de l'accroissement des lecteurs, il serait difficile encore de s'expliquer un tel phénomène; mais depuis vingt-cinq ans la presse américaine a subi une révolution qui a multiplié à la fois le nombre des lecteurs et celui des journaux. Je veux parler de l'établissement de la presse à bon marché, *penny press*, comme on dit en Amérique. La presse française a subi une révolution semblable; mais les résultats ont été bien différens. Le bon marché de nos journaux n'en a pas accru l'influence morale, il s'en faut; les lois politiques auxquelles ils ont été soumis sous tous les régimes ont considérablement amoindri et gêné les résultats qu'ils pouvaient attendre de leur diminution de prix, et quoique le nombre des lecteurs ait augmenté, il n'est pas devenu assez grand pour permettre aux journaux une concurrence illimitée. Les entraves de la loi n'existeraient pas, qu'il serait très difficile que deux ou trois feuilles périodiques nouvelles pussent vivre honorablement en concurrence avec leurs aînées; elles devraient se résigner à mourir, ou bien à tuer quelques-unes de leurs rivales. Cette révolution a produit des résultats tout contraires en Amérique. Le ton moral de la presse ne s'est pas élevé, mais en revanche les bénéfices matériels n'ont rien laissé à désirer. 568 journaux littéraires et 1,630 journaux politiques trouvent le moyen de vivre aux États-Unis avec un public de 21 millions d'hommes tous ayant fort peu de loisirs et très occupés à courir après la fortune. A la bonne heure! si ce n'est pas le triomphe de la démocratie, c'est bien certainement celui de la presse démocratique. Il vaut la peine d'opérer une révolution quand on est sûr d'obtenir de tels résultats.

Racontons en détail l'histoire de cette révolution, elle est curieuse

et nous fera pénétrer dans l'intimité des mœurs de la presse américaine. Il y a vingt-cinq ans, les journaux américains étaient d'un prix aussi élevé que ceux de notre continent : un numéro ne coûtait pas moins de 30 centimes. A ce prix, la vente était naturellement très restreinte. Pas de débit aux gares de chemin de fer ou au départ des bateaux à vapeur, sauf quelques numéros isolés vendus à tel membre du congrès en route pour Washington, ou à tel riche négociant désireux de se tenir au courant des prix du marché. La vente irrégulière sur la voie publique, la vente au numéro, qui a fait la fortune récente de tant de membres de la presse, n'existait pas. Les journaux vivaient principalement des abonnemens réguliers et envoyés à domicile. Mauvaise affaire : le prix de l'abonnement n'était jamais payé d'avance, l'Américain comme l'Anglais ayant une invincible répugnance à payer une chose qu'il n'a pas reçue, que ses yeux ne voient pas en *substance*, et qu'il ne peut toucher de ses doigts. Une autre répugnance de l'abonné américain, et celle-là lui est toute particulière, c'est de se séparer de sa monnaie et de payer le prix de son abonnement. Vainement le lui réclamait-on et quelquefois dans les termes les plus pathétiques; il ne s'exécutait qu'à la dernière extrémité, et souvent préférait ne plus recevoir son journal. Vers l'année 1833, tout changea de face, et les journalistes trouvèrent un moyen de se débarrasser de la tyrannie de leurs abonnés. Un jeune étudiant en médecine, M. Horatio Davis Sheppard (conservons le nom de ce bienfaiteur de l'espèce humaine, comme l'appellent les récens historiens de la presse américaine), conçut l'idée de la presse à bon marché. Il avait été frappé, paraît-il, de la rapidité avec laquelle les brocanteurs et traficans des rues vendaient leurs marchandises à bas prix. Comme il était en train de méditer sur le meilleur moyen de faire fortune, et que dans de telles dispositions d'esprit on rapporte à ses méditations tous les faits qu'on observe, quelque éloignés qu'ils soient du but qu'on recherche, il se dit que l'application à la presse du principe du bon marché le conduirait au résultat désiré. Il avait une trop petite fortune pour suffire à une entreprise dont les commencemens devaient être dispendieux; il alla proposer son plan d'imprimerie en imprimerie, partout il fut refusé. Enfin il trouva un appui dans MM. Francis Story et Horace Greeley, tous deux employés alors à l'imprimerie et à la rédaction d'un journal nommé *l'Esprit de l'Époque*. Le journal qu'ils fondèrent ensemble, et qui se nommait le *Morning Post*, débuta mal et sous une mauvaise étoile. Il fit son apparition le 1er janvier 1833, au milieu d'une tempête de neige qui dura près de huit jours. Les habitans de New-York restaient chez eux, et les rares passans n'avaient aucune envie de s'arrêter pour acheter un nouveau journal. Cet ac-

cident fut fatal au *Morning Post*. Il avait débuté pour ainsi dire sans capital; huit jours de frais non couverts par la vente étaient pour lui un coup mortel : aussi, trois semaines après son apparition, il avait cessé d'exister. Le docteur Sheppard avait d'ailleurs, de l'avis de tout le monde, commis une faute énorme en fixant le prix de son journal à un sou, au lieu de deux. L'expérience a prouvé, dit-on, que deux sous étaient le véritable prix du journal à bon marché.

Le *Morning Post* mourut, mais non pas l'idée qui lui avait donné naissance. Neuf mois après parut le *Sun*, journal encore existant aujourd'hui, sous la direction d'un M. Benjamin Day, actuellement riche éditeur de New-York. Le succès fut énorme, et prouva que le docteur Sheppard ne s'était pas trompé. La lumière attire les phalènes, et l'odeur du sucre les fourmis; les éditeurs du *Sun* ne pouvaient manquer d'avoir des imitateurs. Au printemps de 1834 parut le *Transcript*, édité par deux rédacteurs du *Sun* lui-même, MM. Willougby Lynde et Stanley. L'affaire réussit encore; si deux journaux ont réussi, pourquoi pas un troisième? M. George Evans fonde *l'Homme* (*the Man*), MM. Lincoln et Simmons le *Morning Star*. Tous ces journaux se sont éteints successivement, et de tous ceux que nous venons de nommer, le *Sun* seul subsiste encore; mais le mouvement était imprimé à la presse, et il ne devait plus s'arrêter.

Toutefois ce succès avait ses vicissitudes. S'il ne fallut qu'un jour pour appeler l'attention du public sur cette nouvelle invention, il fallut un temps assez long pour lui faire prendre l'habitude de tirer régulièrement ses deux sous de sa poche. Il fallait lui offrir de l'extraordinaire pour le retenir; il est inutile de dire par conséquent que les rédacteurs ne se donnaient pas beaucoup de peine pour être sensés et raisonnables, mais qu'ils s'en donnaient beaucoup pour être intéressans. La partie la plus soignée de la rédaction était les rapports de police. Quel bonheur pour l'éditeur lorsqu'il avait à faire part à ses abonnés de quelque crime bien émouvant, et quelle ressource pour sa plume, si elle avait à faire la description de quelque dramatique application de la loi du *lynch!* Quelque délit bien comique, quelque grotesque polissonnerie relevant de la police correctionnelle étaient aussi une heureuse aubaine. Néanmoins on se lasse de tout, même des crimes et des délits, et à certains momens il fallait stimuler la curiosité du public. Le *Sun* sentit sans doute cette dure nécessité. Un ou deux ans après sa naissance environ, il publia ce fameux *canard* à la lune, *moon hoax,* qui n'est pas encore oublié aujourd'hui. L'article, dû à la plume d'un certain M. Richard Adams Locke (conservons aussi pieusement son nom), racontait avec les plus grands détails les prétendues découvertes de sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance. L'effet de ces nouvelles fut immense; quelques jour-

naux les reproduisirent avec empressement, en prédisant à Herschel l'immortalité. « Cela place sir John bien haut dans la science, » disait avec gravité le *Daily Advertiser* de New-York. D'autres journaux furent jaloux de la bonne fortune du *Sun*, et, ne comprenant pas la fraude, annoncèrent qu'eux aussi avaient reçu ces brillantes nouvelles, et qu'ils les publieraient dans leurs plus prochains numéros avec de nouveaux détails.

Pendant que le *Sun* marchait dans cette voie splendide, un nouveau rival se levait, qui devait un jour le laisser dans l'ombre. Un jeune Écossais, qui depuis dix ans cherchait fortune sur tous les pavés de l'Union, et promenait son active personne de Boston à Washington, de Washington à Richmond, et de Richmond à New-York, M. James Gordon Bennett, édita en mai 1835 le *New-York-Herald*. Il commença ce célèbre journal, le seul journal américain qui soit généralement répandu en Europe, pauvre de fonds, mais riche d'espérances. Comme il fallait vivre en attendant, il eut recours à des stratagèmes qui ne le cédaient certainement en rien au *moon hoax*. Le Pline, l'Isocrate américain qui nous a fait en quatre cent quatre-vingt-huit mortelles pages le panégyrique de cet étrange héros, raconte ces stratagèmes avec une candeur qui déconcerte et désarme. De temps à autre, on voyait apparaître dans le *New-York-Herald* de faux messages du général Jackson ou de M. Marcy, alors gouverneur de l'état de New-York. C'étaient là les coups de fouet par lesquels l'ingénieux publiciste stimulait la curiosité de ses lecteurs et excitait les colères de ses confrères. Les uns riaient, les autres grognaient, mais tout le monde lisait le facétieux journal. Un ami rencontre un jour M. Bennett et lui reproche ses plaisanteries trop multipliées. « Bennett, qu'est-ce que cela signifie? quand donc serez-vous sérieux? M. Bennett répondit par un mot digne de Molière : — Je veux faire un journal pour la foule, et non pas pour Wall-Street (la rue où s'imprimaient les journaux antérieurs à la *penny press*). Je suis toujours sérieux dans le but que je poursuis, mais je suis *quelquefois enjoué dans les moyens que j'emploie.* » C'est ainsi que fut fondé le *New-York-Herald*. Le parti démocratique avait son organe dans la presse à bon marché, le parti whig devait avoir le sien. Son organe dominant était alors le *Courier and Enquirer*, journal d'un prix relativement élevé : dix dollars par an. MM. Horace Greeley et Raymond se chargèrent de combler le vide, et en 1841 apparut le premier numéro du *New-York Tribune*, qui fut pour le parti whig ce que le *New-York Herald* était pour le parti démocratique. Désormais la révolution était opérée, et un nouveau régime était établi pour la presse américaine.

Cette révolution eut des conséquences ailleurs que dans la presse;

elle créa une nouvelle profession et donna une nouvelle activité à une ancienne industrie. Les *newsboys* furent enfantés par la presse à bon marché, et l'on eut des revendeurs chargés de crier le journal à travers les rues comme une denrée. Ce commerce d'une nouvelle espèce a même si bien prospéré, que la spéculation s'en est mêlée. Des spéculateurs se sont partagé les différens quartiers de la ville, et ont acheté le droit de vendre ou de faire vendre à leur profit tel ou tel journal dans le district qu'ils ont choisi. Dès 1836, dit un des historiens de la presse américaine, le droit de vendre le *Sun* dans tel ou tel district n'était pas acquis à un prix moindre que 6 ou 700 dollars. Quant à la vieille industrie que la presse à bon marché a stimulée, c'est celle des annonces. Ce mode de publicité, qui a fait la fortune de tant de charlatans célèbres dans le monde entier, n'est nulle part employé avec autant de cynisme qu'en Amérique. Ce sont les Américains qui, je crois, se sont servis les premiers de la poésie comme moyen de réclame, et ont fait des annonces sous forme de romances pouvant se chanter sur un air national; ce sont eux qui, renonçant à l'excentrique et concise annonce anglaise, ont inventé l'annonce longue d'une colonne, emphatique, verbeuse et interminable comme le discours d'un charlatan. Bien des industriels ont fait usage de ce moyen de publicité, depuis le mécanicien hâbleur et honnête qui annonce sa machine à vanner comme la merveille du monde jusqu'au magnétiseur hâbleur et malhonnête; mais il y a deux professions qui ont employé l'annonce avec une audace qui ne laisse rien à désirer : ce sont les éditeurs et les médecins. L'extravagance des annonces de librairie dépasse tout ce qu'on peut imaginer. L'éditeur ne se contente pas de citer les opinions de la presse, ainsi que cela se pratique ordinairement en Angleterre. Il fait lui-même l'éloge de ses livres, et dans quels termes! Ces appréciations enthousiastes ne sont pas infiniment variées, car elles sont toujours hyperboliques, et la figure nommée hyperbole n'a guère de nuances. L'éditeur américain semble ne connaître d'autre méthode d'admirer que celle du naïf Vasari, l'historien des peintres : « Et c'était le plus beau tableau que l'on eût jamais vu! » L'éditeur américain parle de même. Il ne vous dira pas que le livre qu'il publie est intéressant, instructif, plein de grâce ou plein de force. Non, il vous dira invariablement que ce livre est le plus beau qui ait été fait, et qu'il va inaugurer une nouvelle ère dans l'histoire intellectuelle de l'humanité. Telle est l'annonce grave et sérieuse. L'annonce facétieuse a plus de variété et de désinvolture : coups de tam-tam charivariques, parades bouffonnes, musique et poésie, tous les moyens de séduction possibles sont déployés pour séduire l'acheteur. Nous voudrions mettre sous les yeux de nos lecteurs un spécimen de cette littérature d'un nou-

veau genre; en voici un que nous prenons au hasard dans le *New-York Tribune* du 26 avril 1856. Un éditeur annonce la publication d'un roman intitulé *les Filles de la verte Montagne :*

Les filles de la verte montagne!
Vivent leurs figures radieuses!
Vivent leurs rayonnantes chevelures!
Vivent leurs voix argentines!

Ces groupes de jeunes filles
Odorantes comme des bouquets de fleurs!
Poète, dites-moi, ne dirait-on pas
Une avalanche de roses?

Lorsqu'elles sourient, on entend une musique
Douce comme le chant du rouge-gorge;
Et ne sont-elles pas comme des anges
Moins les ailes d'or?

Vivent les figures radieuses,
Vivent les chevelures rayonnantes,
Vivent les voix argentines
Des filles de la verte montagne!

« Les belles filles de la verte montagne! qui ne les aime pas? Aujourd'hui en vente chez tous les libraires *les Filles de la verte Montagne, histoire du Vermont,* par Blythe White, etc. »

On ne peut, après tout, reprocher à ces annonces que le charlatanisme avec lequel elles sont écrites. Il n'en est pas de même des annonces médicales, qui sont beaucoup plus dangereuses. Le premier venu, moyennant quelques dollars, a le droit de faire annoncer, sous le nom d'eaux de santé ou de pilules universelles, d'horribles mélanges chimiques et d'affreux précipités. Bien heureuses les dupes, lorsqu'elles tombent tout simplement sur quelque innocente drogue, comme la *médecine incomparable* (*matchless sanative*), qui eut un succès merveilleux à Boston il y a quelques années, et qui n'était que de l'eau colorée, ou sur les *pilules végétales* du docteur Moffat ou du docteur Brandeth, deux *pauvres jeunes gens,* dit avec attendrissement l'auteur américain auquel nous empruntons ces détails, jadis sans fortune et maintenant *millionnaires!* Tous les gens qui se servent de l'annonce ne sont pas aussi scrupuleux, et le mal est allé si loin, que la législature de l'état de New-York s'est occupée d'un bill pour défendre la vente de toute médecine qui ne porterait pas inscrits sur son enveloppe les noms des matières qui la composent. Plusieurs fois on s'est élevé avec raison contre cette insouciance, ou, pour lui donner son véritable nom, contre cette semi-complicité des directeurs de journaux, qui prêtent l'appui de la publicité aux plus honteuses inventions du charlatanisme : voilà le revers de la médaille; mais ces annonces rapportent de si beaux

profits! C'est par centaines de mille qu'il faut compter les dollars qui sont employés chaque année à des annonces de cette nature. On cite un certain docteur Morehead, inventeur de ceintures magnétiques, qui, outre ses frais d'annonces, a dépensé trente mille dollars en une année pour la publication d'un almanach qu'il donne gratis au public.

III. — CARACTÈRES ET MOEURS DE LA PRESSE AMÉRICAINE.

Nous n'avons pas à faire la nomenclature de la presse américaine; une telle entreprise, outre ce qu'elle aurait d'ennuyeux, est presque impraticable, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur curieux à la liste que nous-même en avons donnée dans une publication voisine de la *Revue* (1). Il y trouvera en abondance des *Boston Post*, des *Philadelphia Ledger*, des *Washington Union*, des *New-Orlean's Daily Picayune*. Un seul fait ressortirait de cette liste, et nous pouvons l'énoncer ici : c'est le nombre prodigieux d'élémens contraires et hétérogènes qui fermentent ensemble dans cette cuve démocratique. Journaux politiques, religieux, étrangers, accusent la présence de sectes ennemies ou rivales, d'intérêts infiniment divers, de populations dissemblables éparses sur le sol de l'Union. Irlandais, Allemands, Hollandais, Espagnols, Italiens, ont leurs organes rédigés exclusivement pour eux et dans leur propre langue. Les intérêts des Indiens sont représentés par un journal qu'écrivent en langue indigène deux avocats peaux-rouges. Tout intérêt de circonstance, tout phénomène passager trouve aussitôt une voix pour s'exprimer. Chaque élection présidentielle fait éclore un certain nombre de journaux destinés à soutenir les diverses candidatures et à s'éteindre après le vote populaire. Les *rapping spirits* et les tables tournantes ont leurs organes : une vingtaine de journaux et sept ou huit *magazines* au moins. C'était le chiffre qu'on donnait il y a deux ans; il est possible qu'il ait augmenté, et il n'est malheureusement pas probable qu'il ait diminué. Il y a mieux cependant que tout cela : les fous eux-mêmes, avons-nous lu quelque part, ont leur journal, destiné sans doute à servir d'interprète à tous les Bedlams du Nouveau-Monde. Nous regrettons de ne pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs quelques échantillons de cette littérature, réellement nouvelle et jusqu'à présent inconnue. Laissons de côté toute aride nomenclature, et essayons de montrer ce que c'est qu'un journal et surtout un journaliste américain.

Un journal américain, pour peu que vous ayez déplié celui-ci ou

(1) L'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850.

celui-là, vous frappe à première vue par son aspect démocratique. C'est une marchandise abondante et à bon marché. Papier grisâtre, mou et se déchirant aisément, impression incorrecte, caractères à demi effacés, rien de ce qui révèle le bon marché ne lui manque. Le ton du journal est trop souvent en parfait rapport avec sa figure : injures, outrages, dénonciations personnelles, y abondent. Le tout ensemble, figure et ton, a quelque chose de vulgaire, *coarse*, comme disent les Anglais. Quand le journal américain s'indigne ou attaque, il outrage, et les mots de *ruffian, liar, villain*, abondent; quand il plaisante, il n'est jamais gai ou ironique, il est facétieux. Il a exactement la colère ou la gaieté des foules, et il s'élève rarement au-dessus de ce niveau. Son second caractère, et celui-ci ne frappe qu'à la longue et après une lecture répétée, c'est la vulgarité et la petitesse des intérêts dont il s'occupe. Sauf les occasions accidentelles comme les élections à la présidence et cette éternelle question de l'esclavage, rarement les journaux *yankees* ont à prendre la défense d'une grande cause; ce sont des polémiques à l'infini sur de misérables incidens qui cachent de misérables intérêts, sur une nomination de gouverneur, sur un siége vacant au congrès, sur une démonstration populaire, sur les menées obscures de quelque membre du sénat. Dans les polémiques relatives à l'esclavage même, ce n'est jamais la question morale qui fait le fond du débat; pour peu qu'on y regarde attentivement, on s'aperçoit qu'il s'agit d'intérêts individuels très éloignés de ce grand sujet. Cet article sur l'esclavage, où il n'est pas, à proprement parler, question de l'esclavage, vous en aurez la clé, si vous savez qu'il existe une famille van Buren qui appuie l'influence des démocrates *free soilers;* cette sortie furibonde contre les agitateurs qui veulent briser l'Union ne doit pas vous en imposer : il ne s'agit pas de ce grand intérêt de l'Union; il s'agit de nuire, s'il est possible, à la puissante influence de M. Seward. On sent à cette lecture que l'on est dans un pays absolument démocratique et où les intérêts individuels se donnent libre carrière; on sent aussi que l'on est chez un peuple jeune, qui n'a pas encore d'histoire, et dont les élémens n'ont pas assez de cohésion pour que sa politique ait de l'unité, et ses intérêts de la grandeur.

Cette absence de grandeur dans la politique imprime au journal américain un cachet singulier de sécheresse et de monotonie. Dans une lettre écrite de Paris en 1847, M. Bennett reprochait précisément aux journaux français ce même vice de monotonie. « Depuis quatre mois, disait-il, les journaux vivent sur ces deux thèmes, les mariages espagnols et Cracovie, Cracovie et les mariages espagnols. Des lecteurs américains ou anglais seraient bien vite fatigués et ennuyés d'entendre ces deux éternelles notes. » N'en déplaise à M. Ben-

nett, les Américains au contraire ne paraissent pas s'ennuyer très vite d'entendre répéter les mêmes articles une ou deux fois par semaine et quelquefois davantage, et cela pendant dix années consécutives, sur la *clique* du journal *la Tribune* par exemple, ou sur les desseins pervers des abolitionistes. Il n'y a point de pays au monde où l'on répète avec une pareille opiniâtreté les mêmes variations sur les mêmes thèmes connus. Toujours l'esclavage, Cuba, le *Maine liquor Law!* A ce fond solide et invariable viennent s'ajouter des comptes-rendus de discours ou de *meetings* qui redisent à leur tour le refrain des *colonnes éditoriales*, l'esclavage, Cuba, le *Maine liquor Law*. En outre M. Bennett aurait pu, sans de bien grands efforts d'esprit, se convaincre que les mariages espagnols et l'incorporation de Cracovie offraient pour le moins autant d'intérêt que plusieurs des sujets sur lesquels il aime à exercer sa plume. A Dieu ne plaise que nous voulions rabaisser ici les questions qui font le souci de tous les cœurs et de toutes les âmes aux États-Unis! mais enfin la question de Cuba, par exemple, ne réveille d'autres souvenirs que ceux de Lopez et de ses flibustiers, tandis que les mariages espagnols réveillaient les souvenirs d'une politique traditionnelle, appuyée sur les siècles. Sans être le moins du monde emphatique, on pouvait, en traitant cette question, évoquer les ombres majestueuses de Louis XIV et de Napoléon, et soumettre leur politique à un nouvel examen. Que dis-je? si l'on était clairvoyant, on pouvait rappeler les mauvais succès de ces deux souverains, et insinuer que si les personnes de Guillaume et de Wellington avaient cessé d'être redoutables, l'esprit qui les animait l'était toujours.

Oui, dès qu'on sort de la lecture d'un journal américain, l'Europe, même dans le fâcheux état où elle est aujourd'hui, reprend tout son avantage. On sent alors tout le prix de la tradition, tout ce qui s'attache de grandeur à des institutions à l'ombre desquelles ont vécu tant de générations, tout ce qu'il faut de force morale ou d'héroïque audace pour oser porter la main sur elles. Remuer un caillou parmi nous est une œuvre périlleuse, et qui renferme plus de conséquences historiques que la fondation d'une ville entière en Amérique. L'Europe est et sera longtemps encore le pays des grandes questions. Deux ans durant, nos journaux ont été occupés de la guerre d'Orient, et je me rappelle à ce sujet qu'un journal américain a bien voulu convenir que les batailles livrées par la France et l'Angleterre n'étaient pas inférieures aux batailles de la guerre du Mexique sous la présidence de M. Polk. Soit, nous pouvons mettre de côté tout amour-propre national; mais qu'est-ce qui était le plus important pour l'humanité, la guerre du Mexique ou la guerre de Crimée? San-Francisco pourra bien être un jour, je le sais, le lieu de rendez-vous de toutes

les marines de la terre, et alors l'empire californien aura sa grandeur; mais cette grandeur a besoin d'être créée. Constantinople au contraire pouvait devenir une ville russe; il y avait de la grandeur à empêcher un tel événement, et cette grandeur est immédiate. Telle est en effet la situation qu'une longue histoire crée aux peuples; ils ont à se décider immédiatement sur de grands intérêts. La situation des États-Unis est tout autre. Là, les grands intérêts ne s'élèvent pas au-dessus des établissemens de chemins de fer ou des questions de tarifs; la grande question de l'esclavage a peine elle-même à sortir de l'ordre économique et à devenir une question morale. Certes les élémens d'avenir abondent en Amérique, mais ces élémens ont besoin de s'assembler, de se grouper, de se combattre, de se solidifier en institutions, de devenir chair et sang, mœurs vivantes; alors la politique américaine aura acquis ce qui lui manque, et elle en connaîtra le prix. En attendant, que les États-Unis se contentent d'être riches et tranquilles, et qu'ils se redisent, en manière de consolation, l'axiome de Montesquieu : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! » Pour le quart d'heure, toute l'histoire des États-Unis consiste en un travail de fermentation qui est visible et dans une dissémination d'élémens qui se cherchent sans se rejoindre, se combattent sans s'atteindre, et s'appellent sans pouvoir s'entendre : spectacle curieux pour le philosophe ou le rêveur, mais qui échappe et doit échapper au journaliste.

Ce travail de fermentation en effet échappe à celui qui est lui-même plongé dans un tel milieu. Le journal des États-Unis ne reproduit pas ce qu'il y a de véritablement curieux dans la vie américaine: il reproduit pour ainsi dire ce qu'il y a de monotone dans cette société; il ignore les nuances et les délicats mouvemens de la vie. Nous ouvrons une de ces immenses feuilles, et nous y lisons un compte-rendu d'une séance du congrès : le directeur du journal a un correspondant à Washington, et cela est fort bien; cependant nous aurions bien désiré qu'il eût plusieurs sténographes chargés de suivre les *camp meetings* et de nous décrire ces scènes singulières. De loin en loin, nous voyons apparaître quelque discours d'un ministre unitaire de Boston ou une lecture d'un transcendentaliste de Concord; mais nous voudrions bien savoir les mœurs, les habitudes de ce groupe subtil, et entendre les conversations qui se tiennent dans ces conclaves de mystiques lettrés. Parfois un crime dû à la superstition vient éveiller notre intérêt, mais nous n'en démêlons pas très bien les causes. Peut-être les comprendrions-nous mieux, si nous étions introduits dans un ménage de millénaires, ou si nous assistions à quelque séance de magnétisme animal dans une ferme de village *yankee*. Le paquebot arrive de San-Francisco, apportant tant de pas-

sagers et tant de millions de poudre d'or, parfois aussi la nouvelle de quelque application sauvage de la loi du *lynch;* oui, mais son arrivée m'intéresserait davantage, s'il m'apportait la chronique détaillée des maisons de jeu et des tavernes. Les plus curieux documens sur la vie américaine ne se trouvent pas et ne peuvent pas se trouver dans le journal, et les voyageurs nous renseignent beaucoup mieux à cet égard que ne pourrait le faire le plus consciencieux et le plus clairvoyant journaliste. Nous aurions une excellente histoire contemporaine des États-Unis depuis vingt ans, si nous possédions le journal d'un pionnier de l'ouest, les mémoires d'une vieille négresse, les souvenirs d'un ami de la tempérance ou d'un prédicateur de *camp meeting*, les confessions authentiques d'un *gambler* californien. Ces documens échappent nécessairement au journaliste, qui est obligé de s'inquiéter plutôt du mouvement politique et de la vie officielle de la nation.

Il faut dire néanmoins à la louange des journaux américains que, s'ils n'abondent pas en documens curieux, ce n'est point la faute de leurs directeurs, qui font réellement des efforts considérables pour satisfaire l'avidité de leurs lecteurs et attirer les abonnés. Ni frais ni démarches ne leur coûtent. Les télégraphes électriques fonctionnent et les paquebots fument pour leur apporter, quelques heures avant l'arrivée ordinaire des nouvelles, les discours prononcés au congrès par tel personnage politique, ou les correspondances sur telle ou telle émeute dans un état éloigné. Des lettres leur sont envoyées des territoires les plus déserts et des plus sauvages districts. Si une colonie de cent émigrans s'est établie récemment dans le Minnesota, ils le disent; ils savent le nombre des têtes de bétail que contiennent les fermes de l'Orégon. Quelque peines qu'ils se donnent cependant, ils ne dépassent jamais l'horizon du Nouveau-Monde. Telle est la grande originalité du journal des États-Unis : il est avant tout et surtout, bon gré mal gré, américain. Les contrées les plus inaccessibles et les plus lointaines du Nouveau-Monde sont plus près de l'Américain que l'Europe, dont les *steamers* de la compagnie Collins atteignent les rivages en onze ou treize jours. Les correspondances et les nouvelles dont les colonnes des journaux américains sont remplies viennent du Mexique, de Panama, de l'Amérique centrale, du Chili, du Paraguay. Une révolution à Mexico est un événement d'un assez médiocre intérêt; mais le récit de cet événement, que nos journaux constateraient en quelques lignes, occupe plus de place dans le journal américain que n'en occuperait certainement la chute d'un pouvoir comme le saint-siége ou la dislocation d'un empire comme l'Autriche. La révolution qui a renversé Santa-Anna coïncidait avec la guerre de Crimée; mais le premier de ces deux évé-

nemens était rapporté avec bien plus d'étendue que le second. Involontairement et sans le savoir, le journal américain applique la doctrine de Monroë et exclut le vieux monde de ses colonnes. Les correspondances étrangères, sauf celles qui sont envoyées d'Angleterre, ce pays détesté, mais qui se rattache aux États-Unis par tant de liens, n'existent pour ainsi dire pas. L'Espagne, l'Italie, et, ce qui est plus étrange, l'Allemagne, sont pour eux des pays à demi effacés de la mappemonde; la France n'est pas beaucoup mieux traitée (1). Avec le journal américain, on se sent transporté réellement dans un autre hémisphère. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre à la vérité, car un Américain pourrait assez justement nous demander si c'est pour écouter des échos affaiblis de l'Europe que nous lisons un journal des États-Unis. C'est dans ce fait qu'est le grand intérêt et l'avenir de la presse américaine : le journal de New-York tend à devenir pour le Nouveau-Monde ce que le journal anglais est pour l'ancien monde; l'Europe ne le préoccupe que très secondairement, et ce détail en dit assez sur les dispositions et la nature des lecteurs auxquels il s'adresse. Moralement, le nouveau continent est séparé de l'ancien; il n'y a aucune solidarité entre ses destinées et les nôtres, aucun lien historique; le souvenir de l'origine anglaise, et, fait bizarre, l'action latente et sourde de la cour de Rome sont les deux dernières influences générales qui rattachent encore ces populations à l'Europe.

Voilà donc les caractères du journal des États-Unis : démocratique de ton et d'aspect, monotone dans sa polémique, roulant sur des objets sans grandeur et sur des détails sans intérêt universel, mais foncièrement américain et n'ayant jamais que l'Amérique en vue. Voyons maintenant les hommes qui le créent et le dirigent. La situation d'un journaliste américain diffère sensiblement de celle d'un journaliste européen. Le journaliste américain est un personnage très redoutable et très redouté, qui jouit d'un pouvoir politique considérable. Il doit cette situation exceptionnelle à un fait peu remarqué : il est à peu près le seul individu exerçant une action et une influence publique aux États-Unis qui ne soit pas soumis au vote populaire et au caprice électoral. Président, représentans, juges, gouverneurs d'état, sont soumis à l'élection et reconnaissent un maître; le journaliste est son propre électeur, il ne prend de mandat de personne; il est, en un certain sens, le seul homme libre de cette société démocratique. L'homme politique peut le dénoncer ou le flétrir du haut de la tribune, mais peu lui importe, la liberté le protége

(1) Nous ferons cependant une exception en faveur des correspondances parisiennes du *New-York Tribune*, qui sont très exactes, très animées et fort amusantes; mais certaines correspondances mériteraient d'être autrement qualifiées.

aussi bien que son ennemi, et il n'a pas à rendre compte de sa conduite à des assemblées capricieuses. Le bourgeois américain, le riche marchand, le ministre de l'église, peuvent le mépriser; mais, tout en le méprisant, ils sont ses tributaires, ils achètent son journal, et relèvent ainsi de lui bon gré mal gré. Cette situation unique lui crée, au sein d'une société aussi mobile, une sécurité dont il use et abuse sans se gêner. Une autre circonstance vient encore lui prêter une force nouvelle : un journaliste aux États-Unis n'est pas, comme en Angleterre, un rouage inconnu d'une grande machine anonyme; c'est un individu. En d'autres termes, le journal n'absorbe pas son rédacteur, c'est le rédacteur au contraire qui absorbe le journal. L'idée du journal ne se sépare pas, dans l'esprit d'un Américain, de l'idée du rédacteur même. Journal et journaliste ne font qu'un. Nous lisons le *Times,* le *Daily-News,* le *Standard,* sans nous inquiéter de savoir qui l'édite ou le rédige; nous savons que ces journaux représentent tel ou tel parti, et cela nous suffit; c'est l'opinion d'un groupe anonyme que nous avons sous les yeux. Il n'en est pas ainsi en Amérique, et quoique les colonnes du journal soient rédigées d'une manière anonyme, la pensée du lecteur attache un nom à cette prose, qui ne porte aucune signature. Ainsi le *Courier and Enquirer* ou M. Watson Webb, le *New-York Herald* ou M. Bennett, le *Daily-Times* ou M. Raymond, sont une seule et même chose. On dit généralement : « *Horace Greeley* disait l'autre jour, » aussi bien qu'on dirait : « Le *New-York Tribune* disait, etc. » Cette habitude de rapporter à un individu plutôt qu'à un parti l'influence d'une machine aussi considérable qu'un journal donne aux journalistes une puissance personnelle toute particulière.

Cette situation entraîne nécessairement des conséquences, dont la moins importante est ce ton de pamphlet et ce style injurieux qui déparent les journaux américains, et dont la plus considérable est que la presse échappe au contrôle des partis, et n'a réellement pas d'utilité politique. Il a été très bien dit que la presse était un quatrième pouvoir; oui, mais seulement lorsqu'elle est l'arme des partis. Elle n'est un pouvoir que lorsqu'elle représente tout un groupe d'intérêts et d'opinions respectables et puissans, par conséquent lorsqu'elle est anonyme. Alors la presse est un pouvoir redoutable, mais non pas le journaliste. Si l'on veut que la presse soit puissante, il faut qu'elle absorbe le journaliste. Si l'on veut que le journaliste soit un pamphlétaire, on n'a qu'à enlever à la presse son caractère anonyme. La presse anglaise n'est si puissante que parce qu'elle est l'organe des différens partis, et qu'elle n'a aucun caractère individuel. Je ne puis assez m'étonner que les partis, qui chez nous ont surtout besoin de l'action de la presse, aient eu l'étrange idée de la

dépouiller de son caractère anonyme. C'était, a-t-on dit, pour lui enlever ce qu'elle a de dangereux; mais l'expérience prouvera qu'elle devient plus dangereuse à mesure qu'elle devient plus individuelle, car elle ne sert plus d'autres intérêts que ceux de ses rédacteurs. Les Anglais seuls, avec leur génie politique et leur étonnante intelligence de l'emploi des diverses forces sociales, ont très bien vu l'utilité de la presse, et comment, à mesure qu'elle est plus puissante, elle est en même temps plus subordonnée. En Amérique au contraire, les partis ne sont, pour ainsi dire, pas représentés par leurs organes; ils ne gagnent aucune puissance à être défendus par eux. Tout le profit de la presse revient non aux opinions, mais aux individus. Il en résulte ce bizarre phénomène, que la presse prise en général n'a aucune utilité politique, mais qu'en même temps, comme contraste, le journaliste est un personnage politique très puissant.

Cette absorption du journal par le journaliste, cette *individualisation*, s'il nous est permis de créer ce terme barbare, paraîtra peut-être à quelques personnes un mérite : les libéraux très avancés y verront une conséquence de la *liberté illimitée;* d'autres arriveront à y voir un frein aux dangers de la presse. Les uns et les autres se trompent, croyons-nous. Rien n'indique mieux que ce fait le phénomène de *dissémination* que nous avons signalé comme propre aux États-Unis; rien n'indique mieux un pays inorganisé, sans hiérarchie, et où chacun tire à son profit les avantages sociaux. D'autre part, apprenez à quoi peut servir la presse lorsqu'elle représente des individus et non plus des groupes. Nous avons dit que les polémiques du journal américain étaient frappées d'un cachet de stérilité et de monotonie, que sa politique était sans grandeur; voilà une nouvelle explication de ce caractère. Le journal représente avant tout les intérêts du journaliste, il ramène toutes les questions à son propre horizon, il rapporte les affaires de l'état à sa propre personne. En dehors du journaliste et de ses intérêts, la presse n'est l'organe que des intérêts ou des influences individuelles, des petites cabales, des *cliques*, comme on dit en langue politique anglaise, jamais d'un parti. Tel journal abolitioniste ne défend que les intérêts du journaliste et de M. Seward. La presse est donc une puissance politique nulle, si le journaliste est tout-puissant. Que lui reste-t-il alors, et que représente-t-elle pour le grand public américain? Nous l'avons dit en commençant, un moyen d'information.

La situation anormale du journaliste le fait redouter du public américain. Tout le monde le salue, parce que chacun le craint, mais cette crainte n'est pas faite pour inspirer l'estime; aussi le journaliste n'est-il rien moins qu'aimé. On le respecte si peu, qu'on redoute sa présence, et que, dans une certaine partie de la société, écrire pour

la presse équivaut à un arrêt d'ostracisme. Cette terreur mêlée de dédain n'implique nullement le mépris des lettres et de ceux qui les cultivent : nulle part au contraire l'homme littéraire n'est plus admiré qu'en Amérique. Un homme d'esprit attribuait dernièrement la détresse et la mort d'un romancier américain au mépris des démocraties pour les talens : c'est une accusation qui est démentie par les faits, et qui du reste n'est pas plus fondée pour les démocraties que pour les aristocraties ou même les monarchies absolues. L'homme littéraire, le poète, le romancier, le philosophe, le savant, l'artiste, sont au contraire les *lions* et les idoles de cette société, et l'admiration des *Yankees* pour leurs hommes d'esprit ne s'exprime pas seulement en complimens hyperboliques et en flatteries, elle s'exprime aussi en beaux deniers comptans et en bénéfices substantiels et pécuniaires. Les écrivains américains ont inventé un moyen de faire fortune qui prouve à quel point ils ont confiance dans leur public, et à quel point le public leur prête la main; ce sont les cours (*lectures*) publics. J'ai sous les yeux les chiffres de recettes de quelques-unes de ces lectures, ils sont considérables. M. Bayard Taylor a retiré d'une seule lecture un bénéfice de 252 dollars. M. Thackeray, le romancier anglais, pour les cinq ou six leçons que nous avons lues réunies sous le titre d'*Humoristes anglais au* XVIIIe *siècle*, a reçu 13,000 dollars. C'est donc, on le voit, à d'autres raisons que le mépris de l'esprit qu'il faut attribuer l'espèce d'ostracisme que les Américains ont prononcé contre les membres de la presse. Cependant, comme il ne faut rien exagérer, ce dédain du *penny a liner* (1) ne va pas assez loin pour détourner les écrivains d'avoir des rapports avec la presse, et même de s'enrôler sous ses drapeaux. Un poète justement aimé, M. Cullen Bryant, rédige honorablement un journal démocratique de New-York, l'*Evening Post*. Marguerite Fuller, que ses amis avaient suffisamment encensée, fit partie, quoique sibylle, de la rédaction du *New-York Tribune*, et à sa suite tous les membres de la petite école du Massachusets ont eu occasionnellement des rapports avec ce journal, dont un voyageur ingénieux et renommé, M. Bayard Taylor, est aujourd'hui rédacteur. Toutefois ces exemples ne sont que des exceptions qui confirment la règle générale; il y a aux États-Unis une distinction très marquée entre le journaliste et l'homme littéraire, et il faut en chercher la raison non-seulement dans les vices du journalisme, mais dans la puissance anormale des journalistes.

Ce despotisme du journaliste ne rencontre donc aucune contrainte constitutionnelle; la seule contrainte qu'il connaisse, c'est celle de la foule. Ces deux tyrans, le journaliste et la foule, se rencontrent

(1) Le journaliste à deux sous la ligne.

parfois en présence, et alors le journaliste risque fort de payer en une seule fois pour tous ses petits délits passés. Ne pouvant pas être renversé par le vote populaire, le journaliste peut en revanche être ruiné en un jour par la fureur populaire. Si un nombre suffisant d'individus se croit insulté ou attaqué, le rédacteur du journal est exposé à recevoir une visite encore moins parlementaire que la prose malencontreuse dont il a pu se rendre coupable. L'historiographe de M. Greeley raconte une scène de ce genre qui vaut la peine d'être citée, car elle donne une idée de ce frein capricieux et redoutable qui ne se trouve pas dans la constitution, mais que les mœurs ont engendré. On pourrait dire que le seul frein de la presse américaine consiste en un diminutif de la loi du *lynch*, en une manière de justice sommaire et brutale. Une émeute eut lieu un jour d'élection, dans le sixième district de New-York, entre les Irlandais et les Américains; *la Tribune* rendit compte de ce combat en termes assez vifs et en jetant le blâme sur les Américains, qui avaient été les agresseurs. Quelques heures après la publication du numéro, deux individus *musculeux* se présentent au bureau, et demandent au nom du sixième district une rétractation. La rétractation ne fut pas accordée; nouvelle visite des deux individus *musculeux*. L'un de ces visiteurs saisit par l'épaule un des commis des bureaux. « Est-ce toi, fils de *chienne*, qui es l'auteur de l'article? » Le commis proteste de son innocence, et les deux individus se retirent en promettant que le lendemain le sixième district viendrait *démolir la boutique*. Le sixième district ne vint pas, mais la *boutique* se le tint pour dit, et fit ses préparatifs en conséquence. Toute la journée on fut sur le qui-vive, on se barricada, on se distribua les pistolets et les carabines, on fit bouillir de l'eau chaude, en un mot on prépara tous les moyens de défense pour un siége en règle. Les rédacteurs et imprimeurs du *New-York Herald*, dont les bureaux étaient voisins de ceux de *la Tribune*, promirent leur concours; ils devaient à la première alarme faire pleuvoir les briques et les tuiles sur les têtes des assaillans. *La Tribune* en fut quitte pour la peur, mais ces alertes sont fréquentes dans les grandes villes de l'Union, et se terminent souvent d'une manière plus désagréable. C'est ainsi que la puissance anormale du journaliste est limitée par la puissance non moins anormale de la foule.

Telles sont donc les relations des journalistes avec leurs concitoyens. Redoutés par les classes supérieures de la société, la crainte de la foule les tient en bride à leur tour. Il y a encore une autre limite à leur pouvoir : ce sont les fréquentes banqueroutes que se permettent à leur égard leurs abonnés réguliers. L'abonnement se fait de la manière la plus singulière : un individu écrit d'un état quelconque au directeur de telle publication de lui envoyer le jour-

nal; il ne paie pas d'avance, il change de résidence pendant que son abonnement court, et l'administration du journal ne sait où s'adresser pour le recouvrement de sa créance. D'autres fois l'abonné traite le journal comme un créancier ordinaire; il le prie de repasser. Dans les districts agricoles, il est arrivé plusieurs fois, dit-on, que les abonnés ont payé leur journal en nature, comme les moines du XVIe siècle payaient Corrége et Murillo. Les souscripteurs des grandes villes ne s'acquittent guère mieux. Quelques années avant de rédiger le *New-York Tribune*, M. Greeley éditait un journal nommé le *New-Yorker;* plusieurs fois il fut sur le point d'être ruiné, grâce à la négligence ou à la mauvaise volonté de ses souscripteurs, et il fut obligé de leur exposer sa fâcheuse situation, en faisant les instances les plus pressantes pour qu'ils voulussent bien acquitter leur abonnement. Nous avons sous les yeux cet exposé financier, le ton en est lamentable. « Amis du *New-Yorker*, y est-il dit, nous en appelons non à votre charité, mais à votre justice. Nous avons besoin de notre argent. Notre papetier veut être payé, nos imprimeurs attendent leur salaire à la fin de la semaine. » Toutefois les choses ont un peu changé à cet égard depuis la révolution de la presse à bon marché, et le célèbre M. Bennett, qui a introduit tant de changemens dans la presse, est aussi le premier, je crois, qui ait exigé le paiement à l'avance des abonnemens.

Les relations des journalistes entre eux ne sont pas précisément chevaleresques et courtoises. L'esprit de concurrence les entraîne aux plus étranges excès : pour s'élever sur les ruines d'un rival, ils ne redoutent malheureusement d'employer ni les calomnies ni les injures, et le rival outragé leur rend ces procédés délicats avec d'amples intérêts. Quelquefois un des deux adversaires perd patience, et alors des rixes personnelles s'engagent. La plus étrange de ces querelles est certainement celle de M. Bennett et du général Webb. M. Bennett avait un jour insinué contre M. Webb certaines accusations que son apologiste lui-même déclare mal fondées; il fut rencontré par sa victime au coin d'une rue. M. Webb s'approche, le renverse et se donne la satisfaction de lui appliquer la volée de bois vert dont Figaro désirait caresser les épaules de son ennemi. Le lendemain de cette insulte, le *New-York Herald* contenait les lignes suivantes : « L'assaillant est venu derrière moi et m'a fendu le crâne; la blessure a un demi-pouce de long. Le compère avait sans doute l'intention d'arracher de notre cervelle les provisions d'esprit et de bonne humeur qui ont fait la réputation du *New-York Herald* et de se les approprier, afin de remplir les vides de son crâne épais; mais, s'il a réussi à m'ouvrir le crâne, il n'a pas réussi à me voler mes idées. » Cette sortie n'abattit pas le courage du général Webb, qui quelques jours après recommença ses vio-

lences. M. Bennett se défendit de son mieux, et eut la satisfaction de déchirer à son adversaire un bel habit tout neuf. M. Bennett fit part à ses lecteurs de ce nouvel incident. « Mon dommage consiste en une large égratignure au troisième doigt de la main gauche, et en trois boutons arrachés que le premier tailleur venu me recoudra pour six sous. Sa perte à lui consiste en un très bel habit noir qui a été déchiré du haut en bas, et qui a coûté au scélérat 40 dollars, plus un vigoureux coup de poing sur la figure, qui a dû faire sauter quelques dents de son infernale mâchoire. Balance en ma faveur : 39 dollars 94 centimes. » M. Bennett a du reste introduit dans les mœurs de la presse un changement pour lequel tous les philanthropes doivent lui être reconnaissans. Ses adversaires et son apologiste s'accordent à dire qu'il est le premier qui ait répondu aux attaques, de quelque nature qu'elles fussent, par de simples articles dans son journal. Jadis les journalistes, outre l'habitude du pugilat, se battaient en duel à tort et à travers; maintenant les duels sont plus rares, et les journalistes se contentent de se verser leur écritoire sur la tête. Ces nouvelles mœurs sont plus douces, et pourtant nous préférons les anciennes. Les combats à coups de pistolet, voire à simples coups de poing, sont plus dans la nature humaine que ces disputes ridicules et plates où l'encre coule à flots.

Les journalistes se permettent souvent un autre genre de délit, qui est encore moins pardonnable que tous ceux que nous venons d'énumérer. Non contens de noircir leur adversaire et de l'attaquer en personne, ils lui suscitent dans l'ombre des assaillans et poussent à sa destruction en se tenant à l'écart. Il n'y a pas bien longtemps, le *New-York Herald* recommandait à la surveillance de la police et des magistrats le *New-York Tribune*, et cela au nom de la morale et des bons principes. Ces dénonciations étaient lancées contre *la Tribune* à propos de je ne sais quels articles sur je ne sais quelle fantaisie fouriériste de M. Albert Brisbane, établie aux environs de New-York et connue sous le nom d'*Association du libre amour*. Lorsque *la Tribune* se fonda, le *Sun* fit tous ses efforts pour faire crouler cette entreprise rivale. On essaya de corrompre les porteurs et même de les intimider; on battit les *newsboys* chargés de vendre le journal dans les rues. Ce sont des procédés sauvages, mais en même temps fort grossiers et vulgaires. O journalistes américains, les artistes italiens du XVIe siècle se haïssaient aussi jusqu'à la mort, et ils étaient sans scrupules sur le choix des moyens à employer pour se débarrasser d'un rival; mais quelle différence! Ils ne soulevaient pas contre eux quelque triste émeute de la canaille; ils s'attendaient masqués dans l'ombre au coin des rues, ils se dépêchaient des *bravi*, ils soutenaient leur réputation à grands coups d'épée, et lorsqu'ils se dénon-

çaient, c'était au pouvoir terrible de l'inquisition. A la bonne heure, voilà des indignités qui ont de la tournure et du caractère ; mais se dénoncer à une vulgaire police ou battre quelques pauvres diables, cela est par trop démocratique !

Les individualités du journalisme américain ne sont pas fort accusées; quelques-unes cependant méritent qu'on les signale et qu'on s'arrête un instant devant elles. Un des journalistes reconnus par ses confrères comme un des plus habiles de l'Union est M. J. Raymond. Whig d'opinions, il commença le *New-York Tribune* avec M. Greeley, et l'abandonna peu de temps après sa fondation pour passer au *Courier and Enquirer*, dont les principes s'accordaient mieux avec les siens. M. Raymond, presbytérien de religion et presbytérien non philosophe, mais selon le catéchisme calviniste, whig en politique, mais whig selon la tradition, ne pouvait longtemps s'accommoder d'un journal qui se faisait l'organe de toutes les nouveautés et de toutes les rêveries contemporaines. C'est dans le *Courier and Enquirer* qu'il soutint contre Horace Greeley, en 1841, une célèbre polémique sur le fouriérisme, récemment importé d'Europe par M. Albert Brisbane, jeune et riche Américain qui avait longtemps vécu en France, et que Paris a revu dans l'agitation de 1848. Cette polémique, que l'historiographe de M. Greeley nous résume en quinze longues pages, donne la meilleure idée du bon sens de M. Raymond. Les livres de Fourier étaient alors inconnus en Amérique, et M. Greeley lui-même n'en avait qu'une idée très incomplète. Dans la discussion qui s'éleva sur le principe d'association, M. Raymond découvrit ou plutôt devina avec beaucoup de finesse ce que M. Greeley ne voyait pas, à savoir que le principe économique de Fourier ne pouvait être séparé d'un certain principe moral, et que ce principe était forcément l'indulgence passionnelle. Il a abandonné depuis quelques années le *Courier and Enquirer* et a fondé le *Daily-Times*, dévoué au principe whig et au parti Seward.

Nous connaissons déjà le directeur du *Courier and Enquirer*, le général James Watson Webb, l'agresseur de M. Bennett. Le *Courier and Enquirer*, qui se gouverne selon les principes de l'ancien journalisme, et qui est d'un prix relativement élevé, s'est maintenu avec avantage, sous la direction de M. Webb, en présence de la presse à bon marché. On attribue au général l'honneur d'avoir le premier baptisé du nom de *whig* le parti fédéraliste, pendant son opposition au général Jackson. C'est à l'époque de la grande querelle sur la banque des États-Unis que ce sobriquet fut inventé par le général Webb, et c'est à cette époque aussi que le *Courier and Enquirer*, qui était un organe démocratique, devint un organe whig. D'une humeur peu endurante, comme nous l'avons vu, le général a eu le

malheur d'associer son nom à une affaire lugubre, le duel Cilley et Graves, dont il fut la cause innocente, mais la cause première. Ses opinions sont celles d'un Américain de la vieille roche, et lorsque M. Kossuth (lequel par parenthèse est correspondant du *Daily-Times*) vint aux États-Unis, M. Webb ne craignit pas, au risque de blesser l'engouement de la foule, de déclarer que tout ce tapage était inutile et ne ferait aucun bien à l'Union. Ces attaques au caprice régnant du public peuvent être dangereuses; M. Webb en fut quitte toutefois pour trois grognemens qui furent proférés ou plutôt hurlés avec enthousiasme, si j'ai bonne mémoire, au banquet qui fut offert à M. Kossuth par la municipalité de New-York. Au banquet de la presse, il fut publiquement insulté, sa voix fut étouffée sous les rumeurs, et, n'étant pas libre de se défendre, il sortit de la salle. Depuis cet incident, il a peu fait parler de lui.

Un des journalistes les plus étranges de l'Union était certainement (nous ne savons s'il vit encore) un certain major Noah, Juif d'origine et successivement rédacteur de plusieurs journaux maintenant disparus, entre autres le *New-York national Advocate* et l'*Enquirer,* un des deux journaux qui ont été fondus dans la feuille rédigée par le général Webb. C'était un homme d'une humeur particulièrement querelleuse et toujours engagé dans quelque démêlé avec ses voisins. En 1841, il rédigeait un journal favorable au gouvernement du président Tyler, et il avait pris l'habitude d'attaquer violemment *la Tribune,* qui venait d'être fondée. Un jour, à bout de ressources et ne sachant quoi reprocher au rédacteur de ce journal, il l'accusa d'avoir déjeuné dans un *boarding house* avec deux hommes de couleur. Il donnait la rue et le numéro de la maison. M. Greeley lui répondit qu'il préférait les nègres aux Juifs, et l'appela juge d'Israël. Cette injure était une allusion à une ancienne folie de M. Noah. En 1825, l'honorable journaliste s'était mis en tête que le moment fixé pour le rétablissement des Juifs comme nation était arrivé, et qu'il était le juge désigné par Dieu pour exécuter ce dessein. Il avait choisi pour théâtre de sa future grandeur Grand-Island, près de Buffalo, et convoqué tous ses coreligionnaires pour le 15 septembre. Au jour fixé, il s'était montré avec tous les insignes bibliques des rois d'Israël, et avait lancé une proclamation à tous les Juifs réunis sur la terre. Ordre était donné à tous les rabbins et à toutes les synagogues du monde de respecter et de faire respecter les ordres de Mardochée Manuel Noah, citoyen des États-Unis, ex-consul de la république auprès du royaume de Tunis, *high sheriff* de New-York et par la grâce de Dieu gouverneur et juge d'Israël. Quelques-uns de ces ordres étaient assez bizarres. M. Noah recommandait aux Juifs d'être neutres dans la querelle entre les Turcs et les Grecs, défendait le mariage aux gens qui ne savaient pas lire et écrire, et décrétait un

budget de 6 millions de dollars au moyen d'un impôt de capitation. Une particularité assez curieuse, c'est qu'il attribuait une descendance hébraïque aux Indiens d'Amérique. Ce mensonge est, comme on le sait, une des hâbleries historiques sur lesquelles est fondé le mormonisme.

Un M. Parton, de New-York, qui ne manque ni d'esprit ni d'un certain talent, vient de nous raconter en quatre cent quarante-deux pages la vie d'Horace Greeley; c'est à peu près le tiers des biographies de Plutarque. Les amis de M. Bennett ont été jaloux de cette longue apologie; ils ont sans doute fait le pari de dépasser cet enthousiasme à longue haleine. S'ils l'ont fait, ils l'ont gagné. La vie de M. Bennett contient quatre cent quatre-vingt-huit pages. Aucun détail sur ces deux personnages ne nous est épargné; nous saurons à l'avenir que lorsque M. Greeley est venu au monde, il était noir comme la cheminée; nous saurons quel était le nombre de ses chemises quand il est arrivé à New-York. Un jour qu'il était échauffé par une discussion politique, il a mangé sans s'en apercevoir toute une assiettée de gâteaux et tout un énorme fromage. Il paraît que sa mise est négligée et qu'il n'a jamais eu le goût du dandysme; on ne peut avoir toutes les qualités. Le volume est orné de trois portraits de M. Greeley : M. Greeley jeune, arrivant à New-York, M. Greeley dans l'âge mûr et avec sa physionomie actuelle, et enfin M. Greeley vu de dos et rédigeant un article pour *la Tribune*. En outre nous avons un fac-simile de son écriture, la maison où il a vu le jour, et l'école où il a appris à lire. Sachez aussi que lorsqu'il était jeune, ses cheveux étaient d'un blond très clair, tirant sur le blanc, et qu'aujourd'hui il est à peu près chauve. Sa tête offre les caractères phrénologiques suivans : organe de la philogéniture et de l'amativité très prononcé, amour de la louange proéminent, fatuité nulle, goût faiblement accusé, idéalité développée dans de convenables proportions, etc. Quant à M. Bennett, il ne nous a offert de lui qu'une image incomplète; nous ne l'avons qu'une seule fois et encore en buste. Il faudra réparer cela dans une édition plus complète. Son biographe nous apprend qu'il louche, infirmité qui lui a donné l'occasion de dire un mot digne des héros de Corneille : « Je louche des yeux, mais non pas du cœur. » Phrénologiquement, les organes les plus développés chez lui sont la bienveillance, l'esprit, la gaieté, le courage, la fermeté, la conscience, l'ordre, la mémoire, le sentiment des couleurs, des formes, de l'étendue, de la pesanteur et du temps. On se demande ce qui peut manquer à un tel homme pour être parfait. Il est mieux doué que Jules-César et que Napoléon ; il a les mêmes développemens phrénologiques qu'on remarque sur les crânes de Cuvier et de Goethe. Hélas! M. Bennett a, lui aussi, quelques imperfections. L'organe de l'idéalité lui manque, il n'est pas platonique. Le sentiment de la mu-

sique est faible chez lui, la faculté des langues tout à fait incomplète. Ces imperfections sont regrettables. Quoi qu'il en soit, et tout en nous en affligeant, nous reconnaîtrons bien volontiers que M. Bennett s'est approché de très près du type de l'humaine perfection. La moins ridicule des deux biographies est celle de M. Greeley, et des deux héros, M. Greeley est celui que nous préférons.

M. Horace Greeley est réellement un homme de talent et de mérite, et s'il a un défaut dominant, c'est d'avoir un goût beaucoup trop prononcé pour tout ce qui ressemble au talent et au mérite. Ses ennemis l'ont traité de fanatique et de lunatique. M. Greeley n'a pas été peut-être toujours exempt de fanatisme et de tendance aux chimères; mais après tout il a toute sa vie soutenu la bonne cause. Il a combattu vigoureusement l'esclavage, et sans fléchir un instant depuis quinze ans. Universaliste en religion, il n'a jamais eu aucun de ces accès d'intolérance qui sont communs chez ses compatriotes. Quoique sa croyance l'entraîne logiquement à penser que l'homme peut opérer son salut dans toutes les communions, il n'a jamais cependant été indifférent; il n'a jamais abandonné la défense du protestantisme, fondement de la liberté américaine. En même temps il n'a jamais hésité à reconnaître les droits des catholiques et à réclamer pour eux les bénéfices de la constitution. Il a toujours prêché contre la politique d'annexion et a combattu de toutes ses forces la dernière guerre contre le Mexique. En politique pure, il n'a jamais dévié des principes d'Henri Clay, qui était son idéal d'homme d'état. N'est-ce donc rien que d'avoir soutenu toutes ces causes, et en existe-t-il de meilleures aux États-Unis? Mais il a encore un autre mérite, et qui le rend particulièrement intéressant à nos yeux : il a été jusqu'à un certain point l'appui, le défenseur, le vulgarisateur des idées de la petite école du Massachusetts et des modernes écrivains anglais. Carlyle et Emerson, Théodore Parker et le docteur Arnold sont devenus, grâce à lui, des noms familiers aux lecteurs de *la Tribune*. Il a défendu Charles Dickens contre ses compatriotes; l'infortunée Marguerite Fuller trouva un asile auprès de lui. Son socialisme lui-même ne doit pas être jugé avec des yeux européens. Certes M. Greeley s'est montré souvent bien crédule : nous l'avons vu fouriériste; mais depuis sa polémique avec M. Raymond, son journal a été l'asile de bien d'autres rêveries. C'est par le *New-York Tribune* que les *esprits frappeurs* ont fait leur entrée dans le monde. Les prodiges des tables animées n'ont pas trouvé d'organe plus crédule. Cependant, malgré toutes ces fautes, qui ont nui à la réputation de *la Tribune*, nous ne saurions nous montrer sévère pour le socialisme de M. Greeley. Ce socialisme n'a pas, comme chez nous, un principe subversif, il ne se propose pas un but d'anarchie. Non, il a plutôt une tendance conservatrice bizarre, mais réelle, et il est précisé-

ment une réaction contre l'anarchie américaine actuelle. Dans un pays où les instincts populaires penchent vers la conquête et l'annexion à tout prix, vers la spoliation sans scrupules de voisins plus faibles, mieux vaut, plutôt que de flatter ces instincts, pencher dans le sens opposé, et se rejeter du côté des doctrines qui exagèrent l'horreur de la guerre et la fraternité des peuples. Dans un pays où l'esclavage est maintenu par la violence et défendu à main armée, il est bon d'exagérer même les doctrines les plus avancées du XVIIIe siècle, de renchérir sur Thomas Payne et Priestley. Dans un pays où l'ambition individuelle ne connaît qu'un but, faire de l'argent, il est utile peut-être d'introduire de nouveaux principes, même au risque de se tromper, et de montrer que le travail a une autre fin que la richesse. Enfin ce socialisme est une réaction en faveur de l'esprit idéaliste et métaphysique contre l'esprit grossièrement réaliste et pratique de l'Amérique du Nord. Telle est la tâche qu'a remplie M. Greeley, et nous en reconnaissons volontiers le mérite. Le *New-York Tribune* est à notre avis, pour toutes ces raisons, le journal le plus intéressant de l'Union. D'autres, comme le *New-York Herald*, peuvent être plus répandus; d'autres, comme le *Daily-Times* ou le *Courier and Enquirer*, peuvent être plus raisonnables et plus pratiques : aucun n'est aussi curieux, aussi amusant, aussi varié. Les correspondances européennes ont dans *la Tribune* une importance qu'elles n'ont pas dans les autres journaux. La critique des livres nouveaux est faite avec régularité, et souvent avec un sentiment vrai et piquant des sujets traités. Ses rédacteurs portent des noms bien connus. Ce sont M. Bayard Taylor le voyageur, M. Charles Dana, M. George Ripley, le vieil ami de Marguerite Fuller, et, si je ne me trompe, l'ancien directeur de l'établissement fouriériste de Brook-Farm, dont M. Hawthorne, dans son *Blithedale Romance*, nous a raconté l'histoire.

Nous sommes plus embarrassé pour parler de M. Bennett, car M. Bennett a défendu toutes les causes que nous n'aimons pas. Son journal, le *New-York Herald*, est l'organe le plus répandu du parti démocratique et de l'*institution particulière* de l'esclavage, comme on dit en Amérique. Jamais il ne s'est élevé contre les instincts d'annexion et de conquête. Il n'est pas suspect de socialisme, mais en revanche il est encore moins suspect de littérature et de philosophie. C'est un journal exclusivement politique, et là même est son originalité. Une de ses parties les plus soignées, c'est l'article de la bourse et du marché d'argent, *money market*. Rarement il a pris parti dans les questions religieuses, et plus rarement encore il lui est arrivé de s'occuper de la critique littéraire, malgré le goût bien connu de son directeur pour le théâtre. Les ennemis de M. Bennett l'ont accablé d'injures, et son historiographe nous en a con-

servé quelques-unes dans une page mémorable; mais M. Bennett a poursuivi sa carrière sans s'inquiéter des criailleries de ces esclaves qui insultaient à son triomphe. Nous ferons comme lui et nous laisserons de côté des accusations et des insultes qui n'ont d'ailleurs rien de bien intéressant pour nous. La grande haine du *New-York Herald*, c'est *la Tribune* et la *clique* Seward, c'est-à-dire le parti abolitioniste, son chef et son journal. Son grand amour en apparence, c'est le compromis Clay et la cause de l'Union; mais il tient mal la balance en équilibre, il penche vers le sud, quoi qu'il fasse, et laisse apercevoir les marques non équivoques d'une tendresse secrète pour l'*intérêt* de l'esclavage. M. Bennett a toujours appartenu au parti démocratique; ce parti est riche, M. Bennett l'est aussi. Il a soutenu le gouvernement du général Pierce et la politique de M. Marcy jusqu'à une époque assez récente, et les mauvaises langues américaines et même anglaises ont attribué sa volte-face à un désappointement diplomatique. Nous n'en croyons rien, les fautes du gouvernement actuel ont été assez nombreuses pour motiver l'opposition d'un homme aussi clairvoyant que M. Bennett.

Arrêtons ici cette étude sur la presse américaine. En la prolongeant, nous tomberions dans des détails sans relations entre eux et sans importance générale. Nous avons indiqué les traits caractéristiques de la presse aux États-Unis. Cette publicité, qui est la plus énorme qu'il y ait dans le monde, n'a pas une importance et une action politique sensibles; elle n'est un moyen d'action et de succès que pour le journaliste lui-même, dont la situation exceptionnelle a attiré notre attention. Toutefois la presse regagne en importance sociale ce qu'elle perd en importance politique : elle est le seul lien par lequel tout un peuple déjà nombreux, disséminé sur un territoire immense, se rattache pour ainsi dire à lui-même; elle est le miroir gigantesque dans lequel ce peuple apprend à se connaître, elle est la chaîne électrique qui fait battre au même instant tous les cœurs américains, des frontières du Canada aux rivages du Pacifique. Le même jour, aux mêmes heures, la même nouvelle est lue et commentée à New-York, à Boston, à Philadelphie, à la Nouvelle-Orléans, et les citoyens de ces différentes villes, en ressentant les mêmes émotions, se sentent liés par les mêmes intérêts. Si la presse n'existait pas, ou si seulement la publicité était moins grande, les États-Unis ne seraient à la lettre qu'une fédération de *tribus*, de provinces, une réunion de colonies; ils ne seraient pas une nation. C'est par la presse seule qu'ils se reconnaissent comme nation, et qu'ils se saluent chaque matin comme peuple.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA RESTAURATION

DES STUARTS

Histoire du Protectorat de Richard Cromwell et du Rétablissement des Stuarts,
par M. Guizot. [1]

Le 3 septembre 1658, Cromwell mourait à Whitehall, et son souverain pouvoir tout entier passait en quelques heures dans les mains de son fils, comme un légitime héritage, aux acclamations du peuple et de l'armée. Jamais prince de Galles n'avait plus aisément succédé à un roi d'Angleterre. Tous les partis nés de la révolution, oubliant leurs querelles, se groupaient pour le soutenir; les royalistes courbaient la tête, sans joie et sans espoir, résignés à force d'impuissance.

Vingt mois et vingt-six jours après ce facile début du nouveau protecteur, le 29 mai 1660, Charles II entrait à Whitehall et prenait possession du trône de ses pères, à la clarté de mille feux de joie, au bruit d'applaudissemens enthousiastes, sans qu'un murmure se fît entendre, sans qu'il en eût coûté une goutte de sang.

Vit-on jamais plus étonnant contraste? L'histoire nous montre à tous les âges de brusques révolutions, de foudroyantes catastrophes qui dans l'espace d'un jour changent la face des états; mais où trouver une restauration s'accomplissant ainsi d'elle-même? où trouver, sur un sol fumant encore du sang royal, une monarchie rétablie sans combat, sans efforts, sans autre appui visible que les vœux de ses partisans et l'affaissement de ses ennemis?

(1) 2 volumes in-8°, 1856, librairie Didier.

C'est le tableau complet de cette métamorphose à peu près sans exemple qui remplit les deux nouveaux volumes publiés par M. Guizot. Ces deux volumes ont le double mérite de ressembler beaucoup à leurs aînés et d'en être à la fois parfaitement distincts : l'art est le même, et la perfection du récit au moins égale, peut-être encore supérieure. Le sujet est d'un tout autre ordre; il est moins élevé, moins sérieux, moins émouvant : ce n'est pas un grand drame comme le règne de Charles Ier, comme le protectorat de Cromwell; c'est de la tragi-comédie politique. Ce fantôme de protectorat qui s'évanouit dès sa naissance, ces semblans de gouvernemens tantôt civils et tantôt militaires qui tour à tour lui succèdent et tour à tour abdiquent et disparaissent, s'annulant, s'éteignant l'un par l'autre; cette royauté à qui le bien vient en dormant, impossible d'abord et bientôt nécessaire, qui ressuscite à son insu par les soins d'un mystérieux complice, et qu'à la fin tout le monde accepte, parce que tout le reste est usé et qu'il n'y a plus qu'elle dont on puisse essayer encore, tout cela n'est, à coup sûr, ni sombre ni terrible. C'est un spectacle varié, récréatif, souvent profond et toujours attachant, qui parfois provoque le sourire, parfois la réflexion, une sorte d'intermède de demi-caractère qui coupe et interrompt admirablement les graves tragédies auxquelles l'auteur nous a fait assister.

Au premier abord, on s'étonne que ces vingt et un mois d'interrègne, si ternes et si confus chez tous les historiens, soient d'étoffe à tenir une aussi large place dans une œuvre dont un des caractères, un des premiers mérites, est le nerf et la concision du récit. Deux volumes pour Richard Cromwell, pour les derniers soupirs du *rump*, pour George Monk et sa stratégie silencieuse, le même nombre de volumes, sinon de pages, que pour les vingt-cinq années de Charles Ier et les dix ans d'Olivier Cromwell, il y a là, tant qu'on n'a pas ouvert le livre, de quoi s'étonner un peu. A mesure qu'on y pénètre, l'étonnement disparaît; on s'aperçoit que ces vingt et un mois sont une mine inépuisable pour qui sait y fouiller, que, bien loin de manquer de matière, l'auteur élague et choisit, toujours sobre, toujours contenu, toujours fidèle à sa méthode et à ses propres traditions.

Il est vrai que dans ce champ jusque-là presque aride il trouve une abondance que ne soupçonnaient guère ni Hume au dernier siècle, ni d'autres encore plus habiles dans le siècle présent. Des matériaux récemment découverts, des documens inexplorés ont comme transformé cette curieuse période, et en font, en réalité, un sujet tout nouveau. Parmi ces documens, il en est, comme le journal de Burton par exemple, qui nous viennent d'Angleterre et qui mettent au jour ce qu'on peut appeler le côté parlementaire de l'interrègne, notamment les débats et la vie intérieure du parlement

que convoqua Richard Cromwell, et avec lequel il essaya pendant deux mois de fonder un gouvernement. Les souvenirs personnels et quotidiens d'un membre de cette assemblée, membre aussi assidu qu'obscur, la font sortir du profond oubli où elle était tombée; on ignorait ses actes, presque son existence : aujourd'hui la lacune est remplie, et la chute rapide, la précoce agonie du protectorat de Richard cesse d'être une énigme. D'autres renseignemens analogues comblent aussi d'autres lacunes; mais pour nous, dans ces deux volumes, la vraie nouveauté n'est pas là : ce qui donne aux événemens qu'ils racontent cette ampleur, cette importance inattendue, ce sont des informations d'un autre ordre, et ces informations, ce n'est pas d'Angleterre, c'est de France qu'elles sont venues à M. Guizot.

Au moment de la mort de Cromwell, le cardinal Mazarin avait à Londres un correspondant actif qui, jour par jour, le tenait au courant des moindres incidens survenus dans les trois royaumes, des moindres mouvemens de l'opinion et des partis. Sans être un grand esprit ni un ambassadeur de premier ordre, M. de Bordeaux observait bien, voyait vite, et sa longue pratique des affaires, son séjour prolongé dans la Grande-Bretagne, les relations qu'il s'y était faites, lui permettaient de pénétrer partout, et de porter sur tout d'excellens jugemens. On comprend ce qu'une telle correspondance peut jeter de lumière sur le pêle-mêle de cette époque, sur tous ces gouvernemens avortés qui vont se succédant depuis la mort de Cromwell jusqu'à la restauration. Il y a des choses dans l'histoire que les documens nationaux ne peuvent à eux seuls éclaircir suffisamment. Quelque soin qu'on apporte à les lire, à les interroger, la cause n'est vraiment pas instruite et le dossier n'est pas complet tant qu'on ne parvient pas à faire comparaître un témoin plus clairvoyant, plus impartial que tous les autres, parce qu'il est à la fois sans passion et sans indifférence, un témoin qui a vu les événemens d'assez loin pour n'y pas être personnellement mêlé, d'assez près pour les bien voir et pour en être ému. Ce témoin, c'est l'étranger, c'est le public du dehors, représenté par la diplomatie des gouvernemens voisins. Quand un agent diplomatique, en situation de bien savoir les choses et abrité sous ses immunités, a écrit à son gouvernement sans gêne et sans réticence, quand il lui a dit à cœur ouvert tout ce qu'il a vu et entendu, ses dépêches, si par fortune on les possède, deviennent d'inappréciables documens, et servent à la fois de complément et de contrôle aux meilleurs documens nationaux. On peut dire, avec M. Guizot, que « pour tout ce qui s'est passé en Europe depuis trois siècles, nulle histoire n'est définitive tant qu'elle n'a pas subi cette épreuve et puisé à cette source. »

C'est donc un rare bonheur pour l'histoire de la révolution d'Angleterre que nos archives des affaires étrangères aient conservé ces dépêches de M. de Bordeaux. Ce qui n'est guère moins heureux, c'est qu'un tel interprète se soit chargé de les mettre au jour. M. Guizot ne s'est pas contenté d'en faire son profit, son étude, de s'en pénétrer, de s'en nourrir; il a voulu que le public pût juger par lui-même du parti qu'il en a tiré. Nous aimons ce reste d'habitude et de déférence parlementaire, ce dépôt de pièces sur une autre tribune. La vaste correspondance de l'agent de Mazarin, ainsi produite presque intégralement, ou du moins par fragmens considérables, devient un appendice qui lui-même est un livre. C'est une véritable histoire sous forme épistolaire, une histoire contemporaine, que M. Guizot met en regard de son œuvre, pour en faire mieux sentir toute la vérité.

Les pièces justificatives qu'on imprime à la fin des livres jouent rarement un pareil rôle. Leur sort est d'être consultées et non pas d'être lues. A moins d'un grand loisir ou d'un sérieux intérêt d'étude, personne ne se hasarde dans ce dédale incohérent, et si quelques-uns s'y aventurent, ce n'est qu'à bâtons rompus. Ici, rien de semblable; non-seulement on peut lire cette correspondance, mais la lecture en est attrayante et facile; on s'y attache, on ne la quitte plus, surtout quand on a la prudence de n'y entrer que sous les auspices de M. Guizot et à la clarté de son récit. Si les rôles étaient renversés, s'il s'agissait de commencer par la correspondance, nous ne répondrions pas qu'il y fît assez jour pour qu'on se plût à y rester longtemps. Il faut un guide pour faire un tel voyage. Ces lettres sont adressées soit à M. de Brienne, soit à Mazarin lui-même, c'est-à-dire à des hommes qui, sans habiter l'Angleterre, suivaient des yeux tout ce qui s'y passait, et n'avaient pas besoin qu'on les mît au courant. Ce qu'on leur disait à demi-mot, ils étaient prêts à le comprendre, et la moindre allusion suffisait à indiquer les choses qu'on ne leur disait pas. Que d'énigmes pour vous, si vous alliez sans commentaire vous mêler dans ces confidences! Mais quand vous venez de lire un lumineux récit, qui ne laisse dans l'ombre ni un fait ni un homme qu'il vous importe de connaître, quand vous l'avez encore tout frais dans la mémoire, vous vous trouvez pour un moment presque aussi bien instruit que Mazarin lui-même. Comme lui, vous avez la clé de ce qu'on vous raconte, vous comprenez de qui on parle, vous connaissez les choses du jour et de la veille, vous savez même celles du lendemain, avantage que vous avez sur lui, malgré tout son génie. Ce qu'il cherchait à grand'peine, ce qu'il lui fallait deviner, ce qui pour lui était l'avenir, pour vous c'est le passé, vous le savez comme le reste.

Savoir le dénoûment du drame pendant que les acteurs ne le soupçonnent pas, les entendre parler, les voir agir d'après des conjectures et des calculs dont nous contrôlons la justesse, mettre en cause leur prévoyance et leur perspicacité, c'est là le genre de plaisir qu'éveille à chaque instant cette correspondance, comme toute pièce historique vraiment contemporaine des faits qu'elle raconte. La condition de ce plaisir est avant tout la vérité, l'authenticité de la pièce, la certitude qu'on ne nous trompe point, qu'il n'y a pas de comédie sous jeu. Si nous étions au théâtre, ce serait autre chose, la fiction reprendrait ses droits, et la condition du plaisir serait alors d'ignorer comment finit le drame. Mais ici tout est réel, nous ne cherchons pas la surprise, nous ne voulons que nous instruire; nous entendons des témoins, il nous faut être sûrs de leur véracité. Les mémoires historiques, même les plus sincères, ne nous offrent en ce point que d'imparfaites garanties. Ceux qui les ont écrits nous sont toujours un peu suspects. Ils se sont presque tous mis si tard à la besogne! Avaient-ils la mémoire bien fidèle? Les vrais motifs de leurs actions, nous les disent-ils bien? Sans altérer les faits, observent-ils les dates? Ne sont-ils pas souvent prophètes après coup? Toute confession faite à loisir provoque le soupçon. Il n'y a vraiment que les correspondances, ces confessions involontaires, qui le puissent braver. On n'écrit pas des lettres pour tromper la postérité, pas même celles qu'on destine à tromper son prochain. Une lettre, c'est l'homme même pris au moment où il l'écrit; fourbe ou sincère, il a mis au monde un témoin qui prononcera sur son compte des paroles irrécusables. Une fois sorties de votre plume, une fois lancées en d'autres mains, vos lettres sont des actes dont vous ne pouvez changer ni les termes ni la date; elles sont comme enregistrées pour le service de l'histoire.

Supposons que ces dépêches de M. de Bordeaux, au lieu de lui survivre, se fussent égarées, et qu'il n'en restât rien, mais qu'au retour de ses ambassades, au déclin de la vie, retiré dans quelque château, il eût pris comme tant d'autres la fantaisie de dicter ses mémoires : que nous eût-il donné en échange de ce vivant tableau où se reflètent comme dans un miroir la confusion, l'agitation, les contradictions de cette époque? Des renseignemens très précieux sans doute, et, nous l'admettons, très sincères, mais rien de ce qui fait pour nous le véritable prix de sa correspondance. Sans être homme à se draper, sans vouloir s'attribuer une pénétration extraordinaire, jamais pourtant il n'aurait laissé voir à quel point, pendant ces deux années, il avait, comme tant d'autres, comme tout le monde à Londres et en Europe, été dupe des apparences. Comment dire à son secrétaire, comment s'avouer à lui-même qu'il avait cru

pendant près de trois mois au protectorat de Richard, qu'il avait pris au sérieux la trêve que lui accordaient les partis, que Cromwell au tombeau, son fils mis de côté, et le long-parlement essayant de revivre dans ses derniers débris, l'idée de la royauté et de son retour possible ne lui apparaissait pas encore; qu'il voyait des abîmes entre le trône et Charles II; que les desseins de Monk, jusqu'au dernier moment, lui demeuraient impénétrables? C'est tout cela qui se trahit de la façon la plus comique et la plus saisissante dans son journal épistolaire. Là, point de compromis, point d'excuse : la conjecture de la veille est démentie le lendemain; il faut le dire à son éminence, sauf à se réfugier dans une autre hypothèse d'où bientôt on sera délogé d'autant plus tôt qu'elle sera plus conforme aux probabilités ordinaires et aux calculs du sens commun. Il y a des époques ainsi faites, que les meilleurs esprits paraissent les plus sots. Ce n'est qu'une habitude à prendre, et M. de Bordeaux y semble résigné, car il fait sans façon l'aveu de ses mécomptes, et c'est presqu'un refrain dans ses dépêches qu'une certaine phrase dont il varie la forme, mais dont le fond est toujours celui-ci : « Vous apprendrez avec surprise que les nouvelles d'aujourd'hui diffèrent entièrement de celles que je vous faisais prévoir ces jours passés. » Quelle preuve parlante de l'état d'un pays que cette succession de surprises! Et quels autres documens que des lettres pour faire ainsi toucher au doigt les changemens à vue de la scène politique? Vous croyez y assister vous-même; chaque dépêche est un fil électrique qui de moment en moment vous transmet et vous fait sentir les moindres variations de cette changeante atmosphère. Il n'en faut pas conclure que les lettres de M. de Bordeaux soient toutes, sans exception, d'un égal intérêt, et nous regrettons même, puisque M. Guizot en avait sagement élagué des passages trop étrangers à son sujet, qu'il ne soit pas allé plus loin dans cette voie, et qu'il ait conservé, par exemple, ces longs traités purement diplomatiques sur l'Espagne et les états du Nord qui reviennent de temps en temps, documens curieux sans doute, mais d'un intérêt trop restreint et pour ainsi dire trop technique pour venir s'entremêler ainsi à ces descriptions vivantes des passions et des intrigues qui s'agitent sur le sol anglais. Peut-être aussi formerions-nous le vœu qu'au lieu d'être groupées par ordre de matière sous des séries de numéros, ces dépêches fussent rangées simplement à leurs dates, par ordre chronologique. Elles valent bien la peine qu'on les laisse se suivre et s'enchaîner librement, naturellement. Ainsi entrecoupées, elles déroutent le lecteur, et c'est cependant pour être lues qu'elles sont placées là, ce n'est pas pour être feuilletées, car, nous le répétons, cette annexe

est elle-même un livre, grâce au lucide commentaire dont elle est précédée.

Nous voici ramenés au livre véritable, à l'œuvre de l'historien. Les matériaux ne sont pas tout : si neufs, si abondans qu'ils soient, ils ne font pas l'édifice : le plan, la construction, les proportions, le style, voilà l'œuvre elle-même, celle qui doit nous occuper.

Il faut nous garder pourtant d'insister sur des points d'une démonstration trop facile; il est des vérités qu'il vaut mieux sous-entendre. Apprendre à nos lecteurs que dans ces deux volumes, dans une œuvre de M. Guizot, ils trouveront un art profond et magistral, les grandes qualités du style, clarté, simplicité, concision sans raideur, réflexions courtes et rares, jamais sonores et toujours à leur place, point de luxe, point de parure, de grands traits, une mâle élégance, le vrai langage de l'histoire, en un mot leur dire ces nouveautés, leur faire part de ces découvertes, est-ce bien nécessaire? Ont-ils besoin qu'on leur enseigne ce qu'ils savent aussi bien que nous? N'ont-ils pas sous les yeux ces quatre premiers volumes qui leur répondent du dernier? Il est vrai que, pour dire toute notre pensée, pour être tout à fait sincère, il nous faudrait aller plus loin et signaler un nouvel exemple de ce progrès persévérant et continu dont si peu d'hommes gardent ainsi le privilége. C'est un soin dont le livre lui-même s'acquittera mieux que nous. Qu'on nous permette seulement, pour ne pas déserter notre tâche, d'indiquer en quelques mots avec quel merveilleux bonheur les difficultés du sujet sont vaincues dans ce récit.

Deux points surtout semblaient presque insolubles : coordonner et mettre en scène dans un ordre intelligible cette cohue de faits et de personnages, tous à peu près de même taille, figurant tous au même plan, se distinguant à peine les uns des autres; puis, en second lieu, faire un drame de cette confusion, rendre, sinon visible, du moins toujours présente, d'un bout à l'autre du récit, cette unité d'intérêt sans laquelle il n'est point d'œuvre d'art.

Quant au premier problème, la difficulté d'obtenir un peu d'ordre et de clarté, on ne s'en fait une juste idée qu'après avoir lu les dépêches de M. de Bordeaux. Là, les faits se laissent voir en négligé pour ainsi dire, à l'état de nature, à mesure qu'ils se produisent. Le pêle-mêle est complet: c'est un chaos. Au bout de quelques pages, vous avez perdu toute chance de retrouver votre chemin, comme un enfant au milieu de la foule. Le spectacle est vivant, il attache, il divertit vos yeux, votre esprit renonce à le comprendre; point de jalons pour vous guider. Les événemens les plus saillans se renouvellent jusqu'à deux et trois fois, comme pour vous donner le change.

Un parlement chassé par exemple, c'est ordinairement une chose qui se remarque et qui fait époque; ici on en chasse un tous les trois mois : comment ne les pas confondre? Il n'y a qu'un grand peintre qui, saisissant d'un œil rapide les traits caractéristiques cachés sous tant de ressemblances, vous apprendrait à lire dans cette foule. Il n'y changerait rien, l'aspect en serait le même; mais quelques touches hardies, quelques franches lumières répandues çà et là feraient circuler plus d'air entre chaque figure, les mettraient chacune à son plan, en accuseraient les différences, vous feraient voir des groupes, des divisions naturelles que vous ne soupçonnez pas, et d'une informe bigarrure composeraient un tableau aussi clair de dessin que vrai de coloris.

C'est là ce qu'a fait M. Guizot. Sans introduire dans son récit aucun classement arbitraire, il a cherché un plan, tracé des divisions, marqué des temps d'arrêt, des points de reconnaissance pour mieux nous diriger à travers cette foule, pour mieux débrouiller ce chaos. Quatre phases principales lui ont apparu dans son sujet : il a fait son drame en quatre actes, ou pour mieux dire en quatre livres. Le premier est pour Richard Cromwell; il contient toute son histoire, de son avénement à sa chute, l'espace d'environ sept mois; dans le second, autre aventure encore plus éphémère : le long-parlement ressuscite; vieux, décrépit, mutilé, il prétend faire le jeune homme, il veut reprendre ses habitudes; l'armée l'a rappelé, croyant qu'il était mort; dès qu'il donne signe de vie, l'armée le met à la porte. Avec le troisième livre, la scène change, un nouvel acteur apparaît : Monk prend en main la cause du long-parlement chassé; sous couleur de le rétablir, il entreprend le travail d'un autre rétablissement. Nous assistons aux premiers pas de sa ténébreuse campagne; nous passons avec lui d'Écosse en Angleterre; ce livre est son prologue, sa première série de pourparlers et de mensonges. Au quatrième, l'action touche à son terme; Monk est à Londres, son travail d'approches est fini, la sape du mineur a fait son œuvre, il est au bout de ses parallèles, démasque ses batteries, fait capituler tout le monde, et les Stuarts, sans conditions, rentrent en Angleterre. En groupant ainsi dans des cadres certains événemens principaux, on donne aux mille faits qui s'y rapportent un caractère d'ensemble, une signification commune qui en facilite l'intelligence et en fixe le souvenir. Le seul danger serait que la vérité n'en souffrît quelque atteinte. Il faut que rien de factice ne se glisse dans ces arrangemens; il faut constater les rapports qui existent entre les choses, n'en inventer jamais, ne point omettre et ne point ajouter, donner à l'ordre un certain abandon, lui laisser l'aspect de la vie. C'est là le grand secret de l'historien. L'exemple en est sous nos yeux. Tout

reste vivant dans ce récit en dépit de sa clarté, aussi vivant que dans ces lettres où Mazarin, il y a deux siècles, cherchait à démêler cette histoire. C'est la même cohue, le même va-et-vient, le même roulis d'opinions, les mêmes aveuglemens, les mêmes cupidités. Ces personnages sont des hommes, et non pas des idées; ils agissent, ils parlent, on les entend, on les voit; rien n'est changé : seulement ce spectacle qui tout à l'heure était trouble et confus, maintenant il est en pleine lumière; tout s'aperçoit, tout est distinct, tout s'explique et saisit l'esprit.

Mais cette clarté, cet art de grouper et de peindre, cette habileté de mise en scène, est-ce là toute l'histoire? Ne faut-il pas que sous ces faits, si bien coordonnés, si bien exprimés qu'ils soient, vous sentiez comme un lien secret qui les unit et les enchaîne, un lien qui les rattache à vous? Cette unité d'intérêt, l'âme de l'histoire aussi bien que du drame, ne nous fait pas défaut ici. Une pensée domine ces deux volumes, une pensée toujours présente. C'est la royauté, on le sent, on le devine, qui doit clore cette anarchie; rien ne peut finir que par elle. Mais quand? par quels moyens? à quelles conditions? C'est là qu'est le mystère et la péripétie.

Le dénoûment lui-même, M. Guizot se garde bien de l'oublier, n'est pas d'abord aussi visible, aussi facile à prévoir qu'on peut se l'imaginer aujourd'hui. Sous peine d'anachronisme, il faut qu'au premier moment, au moment de la mort de Cromwell, l'historien laisse voir une certaine confiance en l'avenir du nouveau protecteur; il faut qu'il place le lecteur dans cet état un peu crédule où nous voyons M. de Bordeaux, et où fut évidemment presque toute l'Angleterre pendant un certain temps : les mémoires contemporains l'attestent aussi bien que notre ambassadeur. Faut-il s'en étonner? Ne devait-on pas croire qu'à la mort de l'homme extraordinaire qui tenait tout dans sa main éclateraient de grands orages, qu'après la compression de la tyrannie, après l'étouffement de tout sentiment libre viendraient d'ardentes explosions, de violentes représailles? Et c'était au contraire une adhésion universelle qu'on voyait éclater! Du moment qu'elle avait pu naître, comment ne pas admettre qu'elle pourrait durer, que l'ombre du grand protecteur, qui semblait gouverner encore, protégerait sa dynastie, et que tant de gens compromis dans sa cause ne seraient pas assez fous pour renverser son fils?

C'eût été vrai, si l'instinct de conservation, qui d'abord leur avait inspiré cette concorde inattendue, avait pu durer plus d'un jour, si leurs passions, et de toutes les passions les moins traitables, celles qui s'appuient sur des principes, les passions politiques, n'avaient pas fait divorce avec leurs intérêts. Supposez qu'ils n'eussent eu ni

passions ni principes, les ennemis de la royauté pouvaient encore longtemps prolonger son exil. Ils étaient maîtres du pays, ils inspiraient l'effroi, ils avaient dans leur main la force militaire; leur triomphe était assuré, à la seule condition, heureusement impossible, à la condition de s'entendre. Ce mannequin de protecteur, malgré son impuissance, suffisait à les faire durer, s'ils avaient consenti à le laisser durer lui-même. En ne l'attaquant pas, en ménageant sa faiblesse, c'était leur pouvoir qu'ils fondaient, et le pays, malgré son royalisme silencieux et engourdi, les eût subis peut-être quelques années encore. Mais les chimères républicaines les possédaient trop violemment; il leur restait encore trop d'ardeur de sectaire pour calculer ainsi froidement, sagement, et sacrifier leurs fantaisies aux intérêts de la révolution. Cromwell n'était plus là pour lancer sur eux ses soldats et pour les envoyer à la Tour. Si petit qu'il fût, son fils leur portait ombrage; ils ne pouvaient résister au plaisir de secouer cet arbre sans racines, et de se venger sur lui du vieux chêne qui les avait bravés. Pour un peuple opprimé, c'est déjà presque un bonheur que des oppresseurs qui conservent des passions et des principes : là du moins les révolutions finissent de la main des révolutionnaires.

Une fois que les républicains renonçaient à s'entendre avec les cromwelliens, une fois que Richard, leur sauvegarde, était par eux mis à néant, les affaires de la royauté avaient fait un grand pas. Elle n'avait plus en face d'elle que la pure république; sa plus dangereuse ennemie, la fausse monarchie, rentrait dans l'ombre : c'était cause gagnée. Le rétablissement des Stuarts commençait à sembler nécessaire, même aux moins clairvoyans; mais quand? comment? et à quel prix? Ces trois grandes questions restaient toujours obscures.

Sur la première, on pouvait différer : les optimistes parlaient d'un ou deux ans, les raisonnables prenaient de plus longs termes, chacun réglait le temps à sa manière. Sur le reste, il n'y avait qu'un avis : personne ne rêvait une victoire sans combat, une restauration sans sacrifices. On savait que pour toucher le port il faudrait affronter des tempêtes, qu'avant de réduire à merci l'obstination républicaine, on passerait par des épreuves probablement sanglantes. Ce qu'on savait aussi, ce qui ne faisait pas question, c'est qu'en rentrant sur le sol d'Angleterre, la monarchie paierait rançon, non pas rançon d'argent, elle était à l'aumône, mais rançon de pouvoir, de prestige et d'autorité. Les plus fiers cavaliers se résignaient eux-mêmes à voir le roi subir cette contrainte et traiter de sa couronne avec de prétendus amis, royalistes de fraîche date, d'une sincérité douteuse, d'un dévouement conditionnel, avec les presbytériens. Pouvait-on se passer de leur intermédiaire? Qui l'eût osé penser à

Londres, à Paris, même à Bruxelles, dans le conseil de Charles II?

Pour épargner à la couronne cet affaiblissement et cette humiliation, au pays de désastreux efforts, aux impatiens l'ennui d'attendre, il n'y avait qu'un moyen, auquel bien entendu personne ne songeait : il fallait qu'il se trouvât un homme dont le premier besoin, la vocation suprême fût de cacher sa pensée, un maître comédien, un merveilleux trompeur, — cupide, mais de sang-froid, avec discernement, incapable de se vendre avant d'être bien sûr d'un solide acquéreur, — dévoué, par calcul et même par instinct, au service des bonnes causes, craignant le mal et préférant le bien, même à prix inégal; il fallait encore que cet homme fût assez résolu pour concevoir l'étrange idée de conduire la grande entreprise qui préoccupait tout le monde juste au rebours de ce que tout le monde attendait, c'est-à-dire sans qu'il en coûtât une larme à l'Angleterre ni un droit à la royauté. Par quel prodigieux mélange de bien-joué et de hasard cet homme gagna-t-il sa gageure? Il faut le demander à cette belle étude que M. Guizot esquissait il y a bientôt vingt ans, et qu'il donne aujourd'hui complétée, agrandie, retouchée avec une sorte de prédilection d'artiste. C'est dans ces pages seulement qu'on apprend à connaître et la figure du personnage et le caractère de son œuvre, prodige de patience et d'audace, conspiration d'un genre à part, ourdie, tramée, conduite par un seul homme, le plus solitaire à coup sûr, le plus discret, le plus silencieux des complots.

A notre avis, le chef-d'œuvre de Monk, son tour de force incomparable, ce n'est pas d'avoir, par de si lents moyens, touché plus vite au but que personne n'eût osé le promettre, ce n'est même pas d'avoir vaincu, l'épée dans le fourreau, autre bonheur inespéré qui lui semblait, à lui, son grand titre de gloire, et dont il faisait sa devise, *victor sine sanguine;* c'est un succès plus étonnant, plus improbable encore, la royauté rétablie sans conditions. Était-ce un bien? n'eût-il pas mieux valu, pour la royauté même, de raisonnables conditions? L'avenir semble l'avoir prouvé; mais comme alors on n'avait à choisir qu'entre des précautions certainement mortelles au pouvoir qu'on voulait restaurer, et l'absence de toutes précautions, comme il fallait subir ou la tutelle presbytérienne et ses étroites exigences ou la libre volonté d'un prince instruit probablement à l'école du malheur, on comprend qu'entre deux périls Monk ait choisi le moindre : ce qu'on ne comprend pas, c'est qu'il ait réussi. N'était-ce pas pour conquérir des garanties, des sûretés, un pacte sérieux avec la monarchie, que l'Angleterre depuis vingt ans s'était lancée dans les révolutions? Si lasse, si épuisée, si désenchantée qu'elle fût, pouvait-elle en un jour abandonner son œuvre, perdre le fruit de tant de sacrifices, faire amende honorable, se rendre à

discrétion? La pensée n'en venait à personne. Le roi lui-même, nous l'avons dit, ses conseillers, ses courtisans, s'attendaient tous à subir un marché plus ou moins onéreux.

Aussi quelle surprise, et quels élans de joie dans cette petite cour de Bréda, lorsqu'arriva le mystérieux billet où Monk, pour le roi seul et quelques confidens, se décidait enfin à soulever son masque! Il se chargeait de tout et il n'imposait rien! Rentrer à Whitehall sans conditions, c'était à n'y pas croire. A ce même moment arrivaient à Bréda les chefs presbytériens, les messagers, les plénipotentiaires de la secte. Ils venaient conjurer le roi de se jeter entre leurs bras. « Nous vous apportons, disaient-ils, votre seule chance de succès. Nous sommes le seul lien entre vous et vos peuples. Laissez-nous agir seuls et acceptez nos conditions; surtout ne tardez pas, car Monk serait plus exigeant que nous, et l'Angleterre l'est plus que Monk. » Charles pendant ce temps avait dans son pourpoint la lettre du général, et vous pensez s'il devait rire.

C'était pourtant la vérité qu'on venait de lui dire, c'en était du moins l'apparence : Monk affichait bien haut de grandes exigences, l'Angleterre un grand besoin de garanties. Au fond, que voulaient-ils l'un et l'autre? Quant à Monk, nous venons de le voir. L'Angleterre était-elle plus sincère? Sans qu'elle s'en doutât, n'avait-elle pas son parti pris de terminer la crise, de ne pas faire la difficile et de brusquer le retour du roi? Sans cela, croyez-vous que Monk eût réussi? Sans doute il était puissant, il avait une armée, cette armée lui obéissait; mais qu'est-ce que cela pour lutter contre un peuple? Quand on fait de tels coups, c'est qu'on a le courant pour soi, ce courant qui n'est pas toujours visible à la surface, et qu'il faut deviner. Le grand talent de Monk, son instinct supérieur, c'est d'avoir, avant tout le monde, en chaque circonstance, aperçu ce courant secret, si bien qu'en ayant l'air de heurter l'opinion, au fond il marchait avec elle, l'aidait et en était aidé.

Si vous n'admettez pas que c'était l'Angleterre qui donnait à Monk son blanc-seing, si vous croyez qu'il lui fît violence, vous supposez à un homme un pouvoir que les hommes n'ont pas. Il faut voir les choses comme elles sont. Sans doute on peut s'étonner que ces Anglais, — ce peuple sérieux qui pour fonder ses libertés avait si résolûment fait la guerre à son roi, qui plus tard devait si froidement passer contrat avec une autre dynastie pour mettre ses droits hors d'atteinte, — se soient en cette circonstance conduits comme des enfans sans rien prévoir ni stipuler! Mais les nations, à certains momens, sont saisies de terreurs qu'on dirait maladives, d'effrois non raisonnés, de véritables cauchemars, dont, n'importe à quel prix, il faut qu'elles se délivrent. Tantôt c'est l'anarchie qui fait leur épou-

vante: l'aspect des démagogues, leurs cyniques propos, leurs insolentes convoitises, c'en est assez pour allumer cette soif de salut qui fait perdre à un peuple toute mesure, toute prudence; tantôt ce sont d'autres terreurs qui lui font faire d'autres folies. Le cauchemar de l'Angleterre en 1660 était l'armée, le despotisme militaire. Elle en avait tant souffert! Les majors-généraux, leurs exactions, leurs insolences, et depuis la mort de Cromwell, cette horde brutale que ne tempérait plus la moindre intelligence, ce colossal pouvoir tombé aux myrmidons, voilà ce qui poussait l'Angleterre au royalisme, au royalisme pur, aveugle et désarmé. Son instinct lui disait que, dût-elle en pâtir, c'était encore un immense profit que de sortir des mains de la soldatesque, que pour elle et pour ses libertés tout valait mieux, même un apprentissage du bon plaisir d'un roi, qu'une succession de Desborough, de Fleetwood et de Lambert se passant de main en main, comme un bétail, les habitans des trois royaumes. Ce même instinct lui disait qu'il n'y avait pas un moment à perdre : l'armée était divisée, occasion peut-être unique de se délivrer d'elle; stipuler des garanties, des conditions, c'était entrer en pourparlers interminables: il faudrait négocier, argumenter avec la couronne, envoyer chaque jour d'Angleterre en Hollande et de Hollande en Angleterre observations, réponses, projets, contre-projets. Quel temps perdu! L'ennemi prendrait l'éveil: bientôt les deux camps n'en formeraient plus qu'un, et la république et l'armée commenceraient un nouveau bail pour l'asservissement du pays. Se hâter, en finir, ne pas perdre un instant, s'associer au royalisme pour se donner la force de dissoudre l'armée, de balayer le terrain, voilà ce que voulait l'Angleterre, voilà ce qui explique cet acquiescement précipité, cet oubli de ses droits, cet abandon de toutes garanties. Toujours, en de telles rencontres, les peuples vont au plus pressé, sauf à se donner plus tard tel démenti que de besoin. Ce qu'ils ont fait si vite, il faut toujours qu'ils le refassent.

Aussi quel est le véritable caractère de cette restauration de 1660? On pourrait s'y tromper, à voir la joie sincère, le profond sentiment de délivrance, les élans de confiance et d'espoir qui éclatent de tous côtés. Quel monarque, au retour des plus rudes campagnes, après les plus glorieux exploits, reçut jamais pareilles ovations? Et pourtant, regardez-y bien, malgré ces cris, ces hourras, ces vivats, malgré ces flots d'ale qui coulent à la santé du roi, malgré le bruit des canons de la Tour grondant au loin sur la Tamise, la restauration de 1660 n'est au fond qu'un expédient. On sent dès la première heure, au milieu même du triomphe, sous l'éclat de ce ciel serein, un sourd frémissement qui prédit les orages. A quoi bon dissoudre l'armée, cette armée inquiète et silencieuse, rangée tristement en bataille

sur ces hauteurs de Blackheath, et répondant à peine aux saluts de son roi? La guerre n'en renaîtra pas moins, guerre implacable et sans issue. Déjà deux camps se forment en silence, on commence à forger les armes. Comment éviter la guerre, lorsque la paix repose sur un malentendu? N'y a-t-il pas comme une équivoque entre ce prince et ses sujets? On a voulu brusquer le mariage en ajournant les entrevues, en fuyant les explications; les époux ne se sont point vus, ne sont convenus de rien; ils sont étrangers l'un à l'autre : aussi les voilà mariés, mariés sans conditions! Mais au sortir de la cérémonie, dans la joie du festin, on surprend un regard, on entrevoit un geste, on sent je ne sais quoi d'inquiet, d'étonné, qui vous attriste, et qui vous dit que le divorce n'est pas loin.

Lisez les admirables pages où M. Guizot nous retrace cette joyeuse entrée, ce triomphant retour du monarque exilé: transportez-vous avec lui dans la Cité, dans Westminster, dans tous les lieux où ses regards pénètrent pendant cette journée du 29 mai, journée qu'il raconte et qu'il peint comme le mieux instruit des témoins : vous comprendrez alors ce qu'ici nous indiquons à peine, vous sentirez cette impression de doute et de tristesse, ce vague sentiment de regret et d'espoir déçu qui planent sur ces fêtes et semblent en voiler la clarté. C'est chez l'historien le suprême talent que cet art d'exposer et de peindre, de faire voir et de faire penser, de mettre les choses en saillie, de les laisser s'expliquer elles-mêmes sans en donner le commentaire, sans intervenir jamais en tiers avec le lecteur. Ce don des maîtres, ce don qui dès longtemps lui appartient, jamais peut-être M. Guizot n'en avait fait plus grandement usage que dans ces deux nouveaux volumes, et surtout dans cette scène qui les termine et leur sert d'épilogue : dans le récit du rétablissement de Charles II. Ce modèle achevé de peinture historique n'est pas, nous l'espérons, un épilogue; il est en réalité le premier chapitre de l'histoire de la restauration anglaise, et comme un engagement de nous la donner tout entière.

L. VITET.

LES INSTITUTIONS

DE

CRÉDIT EN FRANCE

III.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

SECONDE PARTIE. [1]

I. Statuts de la Société générale de Crédit mobilier. — II. Rapports présentés par le conseil d'administration aux assemblées générales du 29 avril 1854, du 30 avril 1855 et du 23 avril 1856.

IV.

Nous avons vu par les statuts de la société de Crédit mobilier et le programme présenté à la première assemblée des actionnaires que les fonctions de cet établissement ne sont point limitées à la commandite et à l'émission d'obligations; le Crédit mobilier est appelé en outre à faire toutes les opérations de banque que comporte le commerce des valeurs créées par la commandite et le crédit public : achat et vente de rentes, d'actions et d'obligations, prêt et emprunt sur ces titres.

Cette attribution était naturellement inhérente à l'institution du Crédit mobilier. D'une part, constitué pour la commandite des grandes entreprises, mais obligé de dégager le plus souvent possible son capital afin de le porter dans de nouveaux placemens, il fallait bien qu'il fût autorisé à vendre les valeurs représentatives du capital de ces entreprises; de l'autre, devant centraliser les capitaux disponibles

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

au moyen de ses propres obligations et des dépôts qu'il reçoit en compte courant, il fallait bien qu'il fût autorisé à acheter des valeurs pour donner à ces capitaux un emploi fixe ou momentané. Il entrait de même dans les attributions nécessaires du Crédit mobilier soit de prêter sur les titres pour utiliser ses fonds en placemens à courte échéance, soit d'emprunter sur ces mêmes titres pour se faire des ressources. Une fois la fondation d'un établissement tel que le Crédit mobilier résolue, il était impossible de lui interdire le commerce des valeurs; mais quelle action doit exercer sur ce commerce une machine aussi puissante que le Crédit mobilier? C'est une question aussi délicate qu'importante, et il faut, pour y répondre, traverser au moins d'un regard rapide ce forum grandissant et agité des intérêts matériels que l'on appelle la Bourse.

La Bourse est le marché où se vendent et s'achètent les titres qui représentent les capitaux de placement engagés dans les rentes publiques et dans les entreprises créées par le crédit commanditaire. Ce sont ces titres, dont nous avons déjà expliqué la nature et la forme en parlant du crédit commanditaire (1), que nous désignons, pour la commodité du discours, sous la dénomination générale de *valeurs*.

Ce marché a acquis depuis peu d'années une immense importance par la quantité des valeurs qui y ont été émises et par le nombre toujours grossissant de ceux entre lesquels se partage la propriété de ces valeurs. Nous avons vu que l'on peut estimer à environ 15 milliards le capital que représentent les rentes publiques et les actions et obligations des sociétés anonymes à leurs cours actuels, et nous ne comprenons point dans cette estimation les sociétés en commandite proprement dites. Il serait difficile d'indiquer par un chiffre exact le nombre des personnes intéressées dans cette portion de la richesse générale; mais ce nombre s'est accru énormément après 1848 par la consolidation en rentes des livrets des caisses d'épargne, et depuis trois ans par l'émission des derniers emprunts et la création des nouvelles compagnies. Avant l'émission des derniers emprunts qui ont fait pénétrer la rente par petites coupures dans les classes les plus modestes de la population, on portait déjà à environ huit cent mille le nombre des rentiers. Il n'y a donc pas de témérité à supposer qu'environ quinze cent mille personnes sont directement intéressées au prix des valeurs dont les variations quotidiennes sont déterminées par les opérations de bourse.

(1) Voyez l'article sur *le Comptoir d'escompte et les diverses formes de crédit*, livraison du 1er avril 1856.

Il n'est point surprenant qu'une si grande quantité de valeurs, dont la circulation est si facile, qui se prêtent si bien par la modicité des sommes que représentent leurs titres aux besoins de ceux qui veulent les vendre, à la commodité de ceux qui veulent les acheter, donne lieu à un immense mouvement d'affaires, et que la Bourse, théâtre de ces affaires, ait pris une si grande place dans les préoccupations générales.

L'activité qui règne aujourd'hui dans le commerce des valeurs et la multiplicité croissante des opérations de bourse sont la conséquence naturelle, régulière, nécessaire, d'une situation créée par le développement du crédit public et du crédit commanditaire. Il faut donc se garder, si l'on veut apprécier sainement les opérations de bourse, de la réprobation instinctive qu'elles inspiraient autrefois au sentiment populaire. L'opération de bourse est la vente et l'achat d'une chose qui a été faite pour être vendue et achetée : rien en soi de plus légitime; mais, cette réserve posée, il ne faut point non plus s'abuser sur les avantages du commerce des valeurs.

Au point de vue économique, l'opération de bourse n'est pas, comme les transactions du crédit commercial et du commerce ordinaire, directement féconde. Elle n'est accompagnée d'aucune production de richesse. La chose vendue et achetée ne retire de cette opération aucun accroissement de valeur. L'achat et la vente du titre n'ajoutent aucune façon, aucun travail au capital dont il est le signe. Si c'est un titre de rente, sa valeur intrinsèque reste invariable comme le revenu fixe qu'il représente; si c'est une action industrielle, sa valeur intrinsèque demeure soumise aux chances de l'entreprise du capital de laquelle il représente une fraction. Les opérations de bourse ne font donc que donner aux valeurs une circulation stérile en elle-même; dans leur action directe, elles sont improductives et n'augmentent en rien la richesse générale.

C'est dans leurs effets indirects qu'il faut chercher leur utilité. Le grand commerce des valeurs qui se fait à la Bourse a le double avantage de procurer aux propriétaires de ces valeurs la disponibilité de leurs capitaux toutes les fois qu'ils veulent les déplacer pour les appliquer à de nouvelles entreprises, et d'attirer vers des placemens utiles et commodes les capitaux sans emploi. Par cette double action, le commerce des valeurs agglomère à la Bourse les capitaux et les épargnes, il excite leur concurrence. Il seconde par la hausse des cours la baisse de l'intérêt, et rend ainsi d'éminens services à l'état lorsqu'il est obligé de recourir aux emprunts, à l'industrie lorsqu'elle réclame des entreprises trop considérables pour les efforts et les ressources privées, et qui ne peuvent être tentées que par l'association commanditaire. Quoique la circulation que les opérations de bourse

donnent aux valeurs ne soit point directement reproductive, comme la circulation des capitaux dans le commerce et l'industrie, elle a pourtant une influence indirecte, mais heureuse et féconde, sur les progrès de la richesse générale, puisque sans elle le crédit public et le crédit commanditaire seraient soumis à de gênantes restrictions.

Les prix des valeurs se fixent donc à la Bourse. Les variations de ces prix sont déterminées par des influences de plusieurs sortes, les unes naturelles, les autres artificielles : nous allons passer rapidement en revue les unes et les autres, afin d'être en mesure d'apprécier l'usage ou l'abus qu'on en peut faire.

Parmi les causes naturelles qui influent sur les prix, il en est de générales qui agissent sur l'ensemble des valeurs, il en est de particulières qui tiennent à la nature propre de chaque valeur.

Les causes générales sont politiques ou financières. C'est de la situation politique que dépend la sécurité dont les affaires ont besoin pour se développer. Sans sécurité, les affaires n'ont pas d'horizon, les capitaux n'ont pas de confiance et d'élan; avec la sécurité, les capitaux s'aventurent, les affaires prennent leur essor. Suivant que la situation politique paraît bonne ou mauvaise, suivant qu'elle est de nature à augmenter ou à diminuer la sécurité générale, les prix des valeurs tendent donc à monter ou à baisser. L'influence de la situation politique sur les prix est générale et simultanée : toutes les valeurs s'en ressentent. Il en est de même de la situation financière. Si elle est bonne, si l'industrie et le commerce sont dans une situation prospère, si les capitaux abondent, une hausse générale des prix en est la conséquence. Si elle est mauvaise, si les capitaux se resserrent, si l'argent devient rare et cher, une tendance générale entraîne les valeurs à la baisse. L'ensemble donc de la situation politique combinée avec la situation financière imprime au marché une impulsion générale de hausse ou de baisse à laquelle obéissent toutes les valeurs.

Outre cette influence générale, chaque valeur subit dans les variations de son prix l'influence des conditions, des combinaisons et des accidens qui résultent de sa nature particulière. On peut ranger en deux classes les valeurs qui se négocient à la Bourse. Les unes représentent les emprunts de l'état et des compagnies : ce sont les titres de rente et les obligations; elles produisent un revenu qui n'est soumis à aucune chance aléatoire d'augmentation ou de diminution, un revenu fixe. Les autres représentent les capitaux associés dans les entreprises de commandite : ce sont les actions; elles produisent un revenu variable, un dividende prélevé proportionnellement sur les bénéfices de l'entreprise. Parmi ces valeurs, celles de la

première classe, les titres de rente et les obligations, auxquelles est attaché un revenu fixe, sont dans leurs variations moins dominées que les autres par des influences particulières. Il n'y a pas pour ces valeurs de variations possibles dans le revenu. Les variations du capital qu'elles représentent dépendent donc principalement des causes générales que nous avons indiquées plus haut, et qui résultent de l'ensemble de la situation politique et financière. Cependant, quoique moins nombreuses, il y a des circonstances particulières inhérentes à leur nature qui peuvent influer aussi sur leurs variations : l'accroissement ou la diminution des revenus publics, l'émission d'un nouvel emprunt, affectent le cours des rentes; de même la valeur des obligations d'une compagnie peut varier suivant que le revenu de ces obligations est garanti ou non par l'état, suivant le degré de prospérité de l'entreprise, suivant que la compagnie devra ou ne devra pas recourir à de nouveaux emprunts. Les valeurs de la seconde classe, les actions, sont naturellement beaucoup plus sensibles aux influences qui résultent de leur condition particulière. Leur revenu étant variable, les variations probables de ce revenu réagissent constamment sur celles du capital, sur les variations de leurs prix. S'il s'agit d'institutions de crédit, comme la Banque ou le Comptoir d'escompte, les publications mensuelles de leurs bilans, qui tiennent le public au courant de leurs affaires, permettent de pressentir, d'après le mouvement de leur situation, le chiffre de leurs bénéfices et d'estimer sur cette base la valeur de leurs actions; s'il s'agit du Crédit mobilier, on peut supputer l'importance de ses profits présumés et le prix de ses actions d'après les affaires qu'il a commanditées ou qu'il est en train de préparer; s'il s'agit d'un chemin de fer, la progression de ses recettes hebdomadaires, la comparaison de ces recettes avec celles des années précédentes, servent à établir, d'après le dividende probable que présagent les produits bruts, la valeur de l'action. Si une compagnie de chemin de fer sollicite des concessions nouvelles, si elle doit faire des appels de fonds, si elle est prête à s'unir par une fusion à d'autres compagnies, il y a là encore des élémens variables qui se font également sentir dans le prix de l'action. Ces exemples suffisent pour donner une idée des influences particulières qui, au-dessous de l'influence générale de la situation politique et financière, agissent sur les prix des valeurs.

Nous n'avons jusqu'à présent parlé que des influences naturelles, c'est-à-dire de celles qui naissent des choses et de leurs rapports réciproques. Nous arrivons aux influences artificielles, à celles que l'action personnelle des hommes qui se livrent au commerce des valeurs peut y exercer. Le problème du trafic des valeurs est le même que celui des autres trafics; il se réduit à la vieille formule :

acheter au meilleur marché possible et vendre le plus cher possible. Le grand art dans le commerce des valeurs consisterait donc à ramener les prix à un cours bas lorsqu'on veut acheter, à les porter à un cours élevé lorsqu'on veut vendre, ou du moins à prévoir les variations des cours et à en profiter. Existe-t-il des moyens par lesquels, en combinant ses efforts avec les influences naturelles que nous avons indiquées, le trafiquant en valeurs puisse, à un moment donné, modifier les prix à sa convenance ou ménager ses mouvemens suivant les variations prévues des prix?

Quelques explications préliminaires sur les opérations de la Bourse sont ici indispensables. Nous devons en effet supposer que le mécanisme de ces combinaisons n'est point familier à la majorité de nos lecteurs.

Les affaires auxquelles donne lieu le commerce des valeurs peuvent se diviser en deux classes d'opérations, les opérations au comptant et les opérations à terme.

Les opérations au comptant sont celles qui se règlent, par la livraison et le paiement de la valeur vendue, au moment où se fait l'opération ou dans un délai très limité. Ce délai est de trois jours à la Bourse de Paris.

Les opérations à terme sont celles qui ne se règlent qu'à une époque plus ou moins éloignée du moment de la négociation, mais fixée d'avance. C'est ce règlement à une époque fixée d'avance que l'on appelle liquidation. Sur les rentes, les opérations à terme se liquident à la Bourse de Paris le 1er de chaque mois. Pour les opérations à terme, faites sur les actions des chemins de fer, du Crédit mobilier, etc., il y a deux liquidations mensuelles, l'une le 2 et l'autre le 16 de chaque mois. Le marché à terme n'existe pas pour les obligations.

Les opérations au comptant n'excluent aucune quantité de valeurs, quelque minime qu'elle soit. Une coupure de 10 francs de rente, une seule action, peuvent se vendre et s'acheter au comptant. Il n'en est pas de même des opérations à terme. Elles ne peuvent porter que sur des quotités fixes dont voici les bases *minima :* 2,250 fr. de rente pour le 4 1/2 pour 100 français; 2,000 francs de rente pour le 4 pour 100; 15,000 francs de rente pour le 3 pour 100; 25 actions des diverses sociétés dont les valeurs se négocient à terme. On ne peut pas acheter ou vendre à terme, à la Bourse de Paris, de moindres sommes de rentes françaises ou un nombre moindre d'actions.

Les opérations à terme se subdivisent elles-mêmes en marchés fermes et en marchés à prime.

Le marché ferme est l'opération qui consiste à acheter ou à vendre une valeur dont la livraison contre espèces doit avoir lieu à l'époque de la liquidation. Trois cas peuvent se présenter dans cette opération : 1° le vendeur a les titres de la valeur vendue, et l'acheteur l'argent nécessaire pour la payer; dans ce cas, la livraison des titres contre espèces a lieu au terme et aux prix convenus; 2° le vendeur n'a pas les titres, tandis que l'acheteur a l'argent; dans ce cas, le vendeur a fait ce que l'on appelle une *vente à découvert*, dans l'espoir que le prix de la valeur baisserait et qu'il pourrait la racheter, avant la liquidation, au-dessous du prix auquel il l'a lui-même vendue, et bénéficier de la différence. S'il s'est trompé dans son calcul, si la valeur, au lieu de baisser, monte, le vendeur à découvert est obligé de perdre une différence, ou, s'il veut continuer son opération, d'emprunter les titres qu'il doit livrer en liquidation à son acheteur, si celui-ci en exige la livraison. 3° Le vendeur a les titres, c'est l'acheteur qui n'a pas l'argent. Si celui-ci, qui comptait sur la hausse et espérait réaliser à son profit une différence, s'est trompé; si, au moment de la liquidation, la valeur qu'il avait achetée à terme a baissé au lieu de monter, et si, comptant encore sur la hausse, il veut, au lieu de réaliser sa perte, conserver sa position jusqu'à la liquidation prochaine, il est dans la nécessité d'emprunter de l'argent pour payer les titres qui lui sont livrés; il se fait *reporter* en payant un intérêt. Ainsi, le moment de la liquidation venu, ou les opérations à terme deviennent des opérations au comptant, et se liquident par les livraisons de valeurs contre espèces, ou elles s'ajournent jusqu'à la prochaine liquidation, soit au moyen du *déport*, redevance payée au titre, si les titres sont demandés et rares, soit au moyen du *report*, redevance payée à l'argent, si, les titres étant offerts et abondans, c'est l'argent au contraire qui, relativement aux titres, est rare et demandé.

Le marché à prime est une opération dans laquelle l'acheteur se réserve le droit d'annuler son marché à une époque fixée d'avance, moyennant l'abandon, au profit du vendeur, d'une indemnité appelée *prime*. C'est Law qui naturalisa chez nous cette combinaison, en achetant au pair, à six mois de date et avec une prime de 30 à 40 pour 100, des actions de sa compagnie d'Occident, lorsqu'elles perdaient encore moitié. La prime se calcule sur l'unité de l'intérêt pour les rentes, sur l'unité de l'action pour les autres valeurs. Les primes sont ordinairement de 50 centimes, 1 franc, 2 francs pour les rentes, de 10 francs et de 20 francs pour les actions. Dans le langage de la bourse française, acheter à prime, dont 50 ou dont 1, 1,500 francs de rente 3 pour 100, signifie que l'on paiera en prime

au vendeur autant de fois 50 centimes ou 1 franc qu'il y a de fois 3 dans 1,500, c'est-à-dire 250 ou 500 francs, si, au jour de l'échéance de l'opération le cours de la rente 3 pour 100 étant inférieur au prix, déduction faite de la prime, auquel il l'a achetée, l'acheteur veut annuler son marché. De même, acheter vingt-cinq actions à prime, dont 10 ou dont 20, c'est se réserver le droit, moyennant le paiement d'une prime de 250 ou 500 francs, de ne pas prendre livraison de ces actions, si au moment de la liquidation elles n'ont pas atteint le prix, déduction faite de la prime, auquel elles ont été achetées. L'échéance des marchés à primes est fixée, à la Bourse de Paris, le dernier jour du mois pour les rentes, le dernier jour du mois et le 15 pour les actions : c'est ce que l'on appelle la *réponse des primes.* Si ce jour-là l'acheteur annule son marché, on dit que la prime est *abandonnée;* dans le cas contraire, on dit que l'on *lève,* et alors le marché à prime devient ferme et se traite comme toute opération ferme, quelle que soit son origine.

Ces définitions sommaires comprennent toutes les opérations auxquelles donne lieu à la Bourse le commerce des valeurs. Sans entrer dans des explications détaillées sur les combinaisons auxquelles elles se prêtent, elles nous paraissent suffisantes pour l'intelligence de ce qui va suivre. On doit déjà voir, par exemple, quels sont, au point de vue des prix des valeurs, les caractères spéciaux des trois sortes d'opérations dont nous venons de parler, l'opération au comptant, l'opération ferme à terme, et l'opération à prime. L'opération au comptant donne le prix réel de la valeur tel qu'il résulte des rapports *actuels* de l'offre et de la demande. L'opération ferme à terme s'écarte du prix réel et actuel, elle fait intervenir dans le prix l'influence des chances diverses qui pourront se produire entre le moment où cette opération commence et le moment où elle devra se liquider : elle soumet le prix à une autre influence que celle qui résulte des rapports actuels des titres et de l'argent, à l'influence de la spéculation. Aussi, quand la spéculation est active, y a-t-il toujours une différence, un écart entre les prix du marché au comptant et les prix du marché ferme à terme. Enfin l'opération à terme fait encore la part plus large à la spéculation : elle limite par la prime ses risques de perte en lui laissant ouvertes toutes les chances de bénéfice; elle écarte donc davantage les prix de leurs conditions réelles. On comprend en effet que l'acheteur à prime doive payer l'avantage d'être assuré contre la perte, en donnant de la valeur sur laquelle il spécule un prix supérieur au cours ferme de cette valeur.

Maintenant, avant de rechercher les combinaisons par lesquelles ceux qui font le commerce des valeurs peuvent, au moyen de ces

opérations, modifier les prix à leur profit, considérons un instant les diverses classes de personnes qui sont intéressées et qui prennent part à ce commerce.

Il faut ranger en première ligne celles qui ne font point métier de ce commerce, et qui n'y prennent part qu'accidentellement pour des motifs légitimes et sérieux. Ce sont celles entre lesquelles se répartit la propriété des valeurs négociées à la Bourse, la classe des propriétaires de rentes, d'actions et d'obligations, qui les ont acquises et qui les gardent comme un placement fixe en vue des revenus qu'elles donnent. De cette masse de valeurs classées, il s'en détache chaque jour une certaine quantité que leurs propriétaires vendent pour parer à des besoins ou pour porter leurs fonds dans d'autres placemens. Chaque jour aussi, en regard de ces détenteurs de titres classés qui se défont de leurs valeurs, il se présente des gens qui veulent acheter des valeurs, dans des conditions analogues, pour faire des placemens fixes en vue de certains revenus. Ce sont ces deux besoins simultanés et destinés à se satisfaire l'un par l'autre qui établissent ce qu'on pourrait appeler le marché naturel des valeurs négociées à la Bourse. Celui de ces deux besoins qui est le plus vif subit la loi de l'autre. Si le besoin de vendre est plus considérable et plus pressant que celui d'acheter, les prix baissent jusqu'au point où ils puissent tenter un nombre d'acheteurs proportionné au nombre des vendeurs. Si au contraire le capital disponible abonde et recherche les placemens, les prix montent jusqu'au point où ils puissent décider à se départir de leurs valeurs un nombre de propriétaires de titres qui soit en rapport avec le nombre des acheteurs. Les opérations auxquelles donnent lieu ces rapports entre les propriétaires de titres qui vendent et les détenteurs de capital disponible qui achètent des valeurs comme placement se font au comptant, du moins lorsqu'elles portent sur de petites sommes.

Après cette classe de gens intéressés sérieusement au prix des valeurs par le besoin réel d'en vendre ou d'en acheter, il faut placer ceux qui n'ont dans les opérations de bourse d'autre mobile qu'un intérêt de spéculation. On peut distinguer trois sortes de spéculateurs : 1° ceux qui spéculent avec des ressources réelles et qui sont en état de liquider leurs opérations, soit en livrant des titres qui leur appartiennent s'ils ont vendu, soit en payant les titres avec leur propre argent s'ils ont acheté; 2° ceux qui font profession de spéculer dans des proportions qui dépassent leurs ressources, qui ne pourraient ni lever les titres qu'ils vendent ni payer les valeurs qu'ils achètent, et qui ne font entrer dans leurs prévisions que le gain ou la perte d'une différence; 3° les spéculateurs d'occasion, ceux qui font une opération à la Bourse accidentellement, et qui

jouent sur l'effet que pourra produire un événement politique, ou une circonstance encore ignorée, laquelle, une fois connue, devra modifier le prix des actions de telle ou telle compagnie.

De ces trois classes de spéculateurs, la première, celle des gens qui spéculent dans les conditions de leurs ressources réelles, s'est considérablement accrue dans ces dernières années. Ils forment, entre les valeurs classées et les capitaux qui cherchent des placemens, une sorte de corps mobile qui va sans cesse, éparpillé en fourrageurs, d'un côté à l'autre. La tactique de ces spéculateurs est d'acheter des valeurs lorsque les prix sont bas, de les lever, comme on dit à la Bourse, de les garder jusqu'à ce que les prix remontent, de les revendre alors, en réalisant un bénéfice, pour recommencer la même manœuvre au retour de la baisse. Comme cette spéculation est toujours basée sur des ressources réelles en titres ou en argent, elle agit dans des données relativement restreintes, et ses effets vont se confondre avec ceux que produisent sur le marché les opérations déterminées par les besoins naturels de vente et d'achat dont nous parlions tout à l'heure.

Il n'en est point ainsi des spéculateurs de profession et de la spéculation proprement dite. Celle-ci ne fait pas entrer dans ses prévisions la levée ou la livraison réelle des titres sur lesquels elle agit; elle ne mesure pas l'importance de ses achats ou de ses ventes aux sommes d'argent ou aux quantités de titres que ses opérations exigeraient, si elles devaient se liquider réellement par des paiemens ou des livraisons; elle les proportionne à la différence dont elle poursuit le bénéfice et dont elle consent à encourir la perte, et ses opérations portent nominalement sur de grandes sommes de valeurs. L'affaire de la spéculation est de pressentir les mouvemens de hausse ou de baisse qui pourront se produire dans les prix d'une liquidation à l'autre. Elle n'opère jamais au comptant : c'est elle qui vend à découvert, qui achète à terme, qui emploie, pour limiter ses risques, l'expédient des marchés à prime. Comme elle agit sur de grandes masses nominales de valeurs, et comme elle a la prétention de prévoir et de devancer, pour en recueillir à son profit les différences, les variations qui dans un temps donné affecteront les cours des valeurs, elle exerce une grande influence sur les prix. Si elle touche juste, si le besoin d'acheter des titres ou le besoin d'en vendre dominent à la liquidation, comme elle l'avait prévu, elle gagne, et les prix prennent les cours de hausse ou de baisse dont elle a donné le signal. Si elle se trompe au contraire, son impulsion agit en sens inverse de l'effet qu'elle avait voulu produire, car elle est obligée, pour se liquider, soit de racheter les valeurs qu'elle avait vendues dans la prévision de la baisse, et par là elle surexcite la

hausse, soit de revendre les valeurs qu'elle avait achetées dans l'espoir de la hausse, et par là elle aggrave la baisse. C'est alors que, si elle ne veut pas se tenir pour battue, et si elle persévère dans ses appréciations générales sur l'avenir prochain du marché, elle a recours, pour continuer ses opérations jusqu'à une autre liquidation, à la combinaison des reports que nous avons expliquée. Si le prix des reports est insignifiant, la spéculation est encouragée dans ses tendances et persiste dans sa situation. Si le prix de ces crédits est très élevé, s'il impose des charges trop lourdes à la spéculation, il faut qu'elle s'exécute et se liquide en réalisant ses pertes. Il est inutile d'ajouter que la spéculation choisit de préférence, pour objet de ses opérations, les valeurs qui sont les plus sensibles aux variations de hausse et de baisse.

A ceux qui vendent et achètent pour sortir sérieusement des valeurs et y entrer réellement, à ceux qui achètent et vendent avec de l'argent et avec des titres pour réaliser sans risque et à leur heure des différences, à ceux qui spéculent sur la hausse ou la baisse, resserrés entre les limites de deux liquidations, mais qui se livrent à ce jeu avec suite et qui en connaissent et qui en appliquent toutes les combinaisons, viennent s'ajouter les spéculateurs d'occasion. Le nombre de ceux-ci s'est aussi considérablement accru dans ces derniers temps. On a un renseignement politique, on croit qu'il est de nature à faire monter ou baisser la rente; on achète ferme ou à prime, ou l'on vend une certaine quantité de rentes pour gagner une différence sur la hausse ou la baisse à laquelle on s'attend. On est informé qu'une fusion se prépare entre tels et tels chemins de fer; les actions de ces chemins devront monter lorsque la fusion sera connue du public, on achète un certain nombre de ces actions pour les revendre et gagner une différence quand le mouvement de hausse se produira. Dans le langage pittoresque de la Bourse, ces spéculations accidentelles s'appellent des *coups de pistolet*. Ces coups de pistolet sont devenus à la mode dans les rangs les plus divers de la société. Une nuée de petits spéculateurs prend son élan lorsqu'on croit qu'un incident politique pourra se traduire en mouvement de bourse. Les grands spéculateurs se rient ordinairement de ces petits joueurs, que l'on a vus pendant la dernière guerre si empressés à escompter les évolutions de la diplomatie. « La diplomatie à la Bourse, c'est 3,000 francs de rente, » disait un homme d'esprit en se moquant des petits enjeux que viennent risquer ces intrus sur la foi d'une nouvelle. Cependant ces spéculateurs d'occasion sont quelquefois très incommodes aux spéculateurs de profession. Pour ceux-ci, les jeux de bourse sont une science et un art; ils tiennent compte à la fois, dans leurs opérations, de tous les élémens qui peuvent in-

fluencer les prix des valeurs, et ils ne négligent aucune des combinaisons à l'aide desquelles ils peuvent se parer. Les spéculateurs d'occasion au contraire n'agissent que sur une seule donnée; emportés par une idée fixe, ils font irruption en désordre et sans discipline sur un terrain qui leur est inconnu, dans une sorte de guerre dont ils ignorent la tactique. On les a appelés assez plaisamment les *bachi-bouzouks* de la spéculation. Les charges intempestives de ces bachi-bouzouks créent parfois de sérieuses difficultés aux spéculateurs de profession, dont elles compromettent le jeu en l'exagérant et en lui imprimant des saccades désordonnées. C'est ce qui est arrivé à la fin de l'année dernière, lorsque les premiers bruits de paix amenèrent à la Bourse une avalanche de gens du monde trop tôt et trop bien informés.

Nous arrivons enfin à la classe la plus puissante des personnes intéressées aux opérations de bourse, aux banquiers et aux grands capitalistes qui font valoir leurs fonds dans le commerce des valeurs.

Les banquiers et les grands capitalistes qui trafiquent des valeurs réunissent en eux les conditions des diverses classes que nous venons de passer en revue. Comme les détenteurs sérieux de titres, ils ont parfois besoin de vendre des valeurs; comme les détenteurs de capitaux, ils ont parfois besoin d'en acheter pour faire des placemens; de même que les petits spéculateurs au comptant, leur affaire est d'acheter dans les bas prix et de vendre dans les prix élevés; seulement, comme ils agissent avec de plus grandes quantités de valeurs ou des fonds plus considérables, ils peuvent tenir de liquidation en liquidation la partie des grands spéculateurs de profession et des petits spéculateurs d'occasion. En définitive, toutes les opérations de la spéculation, les opérations à terme et à prime, viennent se résoudre, à chaque liquidation, en opérations au comptant. A chaque liquidation, les opérations en sens contraire de vente et d'achat qui sont engagées à la Bourse se compensent pour la plupart, mais celles qui ne s'annulent pas par compensation doivent se régler par des livraisons de titres et des paiemens en espèces. A ce moment-là, le marché à terme rejoint le marché au comptant et se trouve ramené aux conditions de celui-ci, c'est-à-dire se termine en baisse, si les besoins d'argent chez les détenteurs de titres sont plus pressans que les besoins de placemens en valeurs chez les détenteurs de l'argent, et se termine en hausse, si c'est le contraire qui a lieu. On comprend sans peine la grande influence que les riches banquiers et les puissans capitalistes peuvent à ce moment exercer sur le marché. Ce sont eux qui possèdent les grandes réserves de titres et les grandes réserves de capitaux. Ils sont souvent en position de faire la loi à la spéculation qui opère sans titres

et sans capitaux, qui ne peut ni livrer la valeur, ni la payer avec ses propres ressources, et c'est cette loi qui fixe, par exemple pour la spéculation à la hausse, le prix des reports, dont le taux réagit immédiatement sur les prix des valeurs.

On doit commencer à pressentir ici qu'il existe des moyens pour les grands banquiers et les grands capitalistes de modifier les prix à leur convenance à certains momens donnés, indépendamment des influences naturelles, générales ou particulières qui en déterminent la tendance. Les banquiers et les capitalistes sont d'ailleurs obligés par nécessité d'état de remplir et de vider alternativement leurs portefeuilles, et de faire cette opération le plus souvent possible; ils doivent être constamment appliqués à vendre plus cher qu'ils n'achètent; il faut par conséquent s'attendre à les voir rechercher et employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour modifier les prix à leur avantage, c'est-à-dire pour peser sur les cours quand ils ont besoin d'acheter, pour les faire monter quand ils ont besoin de vendre. Nous ferons seulement remarquer, avant d'indiquer quelques-uns de ces moyens, qu'en les employant dans les conditions égales de la concurrence et sous le frein de la responsabilité personnelle, les banquiers ordinaires usent d'un droit légitime; c'est pour eux la seule manière de se défendre dans les luttes de la Bourse, où leur profession les engage; la concurrence des intérêts neutralise au surplus les mauvais effets de ces pratiques, et les fait tourner en définitive au profit général.

Cette réserve posée, qu'on nous permette de présenter, en exagérant un peu les expressions afin de nous rendre plus intelligibles, quelques-uns des cas où peut se faire sentir l'influence des grandes concentrations de capitaux s'exerçant à la Bourse au moyen des combinaisons que nous avons décrites, et à l'encontre des diverses classes de spéculateurs que nous avons signalées.

Appelons X... un banquier ou un grand établissement agissant avec une masse de capitaux assez considérable pour que ses mouvemens ne puissent s'accomplir sans que, dans de certaines circonstances, les mouvemens du marché ne s'en ressentent. Supposons que X... ait des emplois de fonds à faire en valeurs. Il veut acheter; il est par conséquent intéressé momentanément à voir ramenées à des prix bas les valeurs qu'il se propose d'acquérir. Le mécanisme des reports lui fournit le moyen d'agir dans le sens de cet intérêt. Le report est, comme nous l'avons vu, la forme du crédit que le capital fait à la spéculation. A la faveur du report, les spéculateurs qui ont acheté à terme des valeurs dont ils n'ont pas les moyens de payer les titres peuvent prolonger leur opération en payant un intérêt pour un mois

s'ils ont acheté de la rente, pour quinze jours s'ils ont acheté des actions. En élevant cet intérêt, on met les spéculateurs dans la nécessité d'avouer leur besoin d'argent; en l'élevant encore, on finit par les contraindre à vendre les valeurs qu'ils avaient achetées. Ces ventes forcées se font pour la plupart le même jour, le jour de la liquidation, elles produisent une baisse, et X..., le capitaliste de notre hypothèse, en supprimant ou restreignant le crédit qu'il faisait à la spéculation, peut profiter de cette baisse pour acheter à bas prix les valeurs abandonnées par la spéculation.

Dans le cas contraire, si au lieu d'acheter X... veut vendre, s'il a intérêt à la hausse des prix, le mécanisme des reports fournit également le moyen de produire le mouvement inverse dans le sens de la hausse. Si la rareté des capitaux qui se prêtent à la spéculation sur une valeur amène la baisse de cette valeur, le retour de l'abondance des capitaux vers la valeur qu'on veut faire monter en détermine la hausse. L'extrême modicité ou la gratuité du prix des reports est un signe de la rareté des titres; elle semble en effet annoncer que les détenteurs des valeurs ne veulent pas s'en dessaisir, et que ceux qui les ont vendues ne sont point en état de les livrer, puisqu'ils consentent à faire les reports sans profit. Cette situation du marché est une cause de hausse, car elle indique que l'argent est plus abondant que les titres, que la demande est plus forte que l'offre. Les spéculateurs à la hausse se portent donc sur la valeur qui présente des conditions de report si avantageuses, et déterminent un mouvement de hausse dont ceux qui ont fourni les fonds pour les reports peuvent profiter en écoulant à un prix élevé la valeur qu'ils ont à vendre. Lorsqu'ils ont achevé leurs ventes, ils peuvent faire disparaître l'abondance apparente des capitaux qui avait alléché la spéculation, et élever le prix des reports. Alors les spéculateurs, ne trouvant plus à la liquidation suivante le marché dans les conditions sur lesquelles ils avaient compté, lâchent pied, vendent, font la baisse à leurs dépens, et ceux qui, au moyen de la supériorité de leurs capitaux, ont dirigé ce double mouvement, peuvent profiter encore de la baisse pour acheter, comme ils avaient profité de la hausse pour vendre.

Les opérations à prime sont surtout celles qui peuvent fournir aux puissans capitalistes le moyen de vendre leurs valeurs au-dessus du cours naturel. Nous avons expliqué la combinaison de l'opération à prime. L'acheteur d'un côté limite sa perte et se réserve de renoncer à son marché moyennant le paiement d'une prime; mais d'un autre côté il s'engage, dans le cas où il n'abandonnera pas le marché, à payer la valeur à un prix plus élevé que celui qu'elle a actuellement sur le marché des opérations fermes. Quand on a des quan-

tités considérables de valeurs à vendre, et quand on peut s'aider au besoin et au moment voulu de la force des capitaux, la tactique à suivre est naturelle. On vend ses valeurs à prime, c'est-à-dire à un prix plus élevé que le cours actuel. Pour se défaire de ses valeurs, il faut qu'au moment de la réponse des primes ces ventes à prime deviennent des ventes fermes, c'est-à-dire que les acheteurs n'abandonnent pas leur marché et lèvent les valeurs; mais pour cela il faut que ces valeurs soient montées et aient regagné l'écart qui élève le cours des primes au-dessus des cours du marché ferme, il faut amener la hausse sur ces cours. Cette hausse, on peut quelquefois la produire en faisant, le jour de l'échéance du marché, des achats importans. Le cours atteignant alors le prix des primes, les affaires à prime deviennent des affaires fermes. Les acheteurs sont obligés de lever les titres; mais les acheteurs à prime, spéculateurs qui s'étudient à limiter leurs chances de perte, n'ont pas toujours les moyens de payer les titres : ils se hâtent de les revendre et les revendent avec perte, tandis que le vendeur puissant a pu obtenir pour ses valeurs un prix supérieur au cours normal.

Nous n'irons pas plus loin dans cet aperçu des effets que peut avoir l'action des grandes concentrations de capitaux sur le commerce des valeurs et les opérations de bourse. Placés entre l'embarras de dire trop ou l'inconvénient de ne point dire assez, nous préférons rester sur cette dernière alternative. D'ailleurs, pour mieux nous faire comprendre des lecteurs étrangers à ces matières, nous avons peut-être exagéré les cas que nous venons de supposer. Dans la pratique, pour que des effets semblables se produisent au profit des personnes ou des établissemens qui abordent la Bourse avec de grandes masses de capitaux, il n'est point nécessaire qu'il y ait de la part de ces établissemens ou de ces personnes une préméditation déterminée, un calcul arrêté de modifier dans tel ou tel sens le prix des valeurs. Les puissans détenteurs de capitaux jouent à la Bourse un double rôle : ils sont d'un côté, par les reports, les banquiers des spéculateurs, ils sont les maîtres du crédit nécessaire à la spéculation; d'un autre côté, ils sont les plus sérieux et les plus puissans commerçans en valeurs, ceux qui par état ont à en vendre ou à en acheter régulièrement les plus grandes quantités : ces deux situations les éclairent mutuellement sur les chances de variations qui sont à prévoir dans les prix. Les capitaux employés en reports sont des capitaux flottans, ils proviennent du surplus des fonds de roulement que le crédit commercial peut laisser momentanément à la disposition du crédit public et du crédit commanditaire : l'état variable de ces fonds disponibles, les conditions d'abondance ou de rareté qu'ils présentent suffisent pour permettre à ceux qui tiennent

dans leurs mains le crédit nécessaire à la spéculation de prévoir les variations probables des prix et de ménager ou de saisir les momens opportuns, afin d'effectuer avantageusement leurs achats ou leurs ventes. Sans avoir l'intention d'influer arbitrairement sur les prix, il suffit aux grands détenteurs de capitaux, pour produire des mouvemens, de prendre les positions que leur conseillent leurs intérêts, d'après les données supérieures d'information et d'appréciation qu'ils possédent, et à l'aide des combinaisons que leur offre le jeu de la spéculation.

Résumons l'action des divers élémens qui influent sur la fixation et les variations des prix des valeurs à la Bourse. Le prix d'une valeur représente, outre la somme fixe qui a constitué à l'origine le capital de l'entreprise ou le prix d'émission du titre, l'augmentation future qu'acquerra cette somme soit par les progrès de la richesse générale, si la valeur est un titre de rente, soit par la richesse qui sera créée par l'entreprise, si la valeur est une action. C'est cette seconde part du prix des valeurs qui s'établit à la Bourse. Là cette richesse générale ou particulière que l'avenir devra ajouter aux valeurs est chaque jour calculée, estimée, prévue par la spéculation, — et, tout en profitant à la portion du public qui a pris les titres à l'émission, elle se partage principalement entre les spéculateurs et les grands détenteurs de capitaux, ceux-ci étant assurés d'ailleurs d'obtenir avec le moins de risques le lot le plus avantageux. Puis, au-dessous de ce grand et premier partage de la richesse future, les oscillations des prix amenées par les incidens politiques ou financiers et par les combinaisons particulières au commerce des valeurs donnent sans cesse lieu à des différences en hausse ou en baisse, comblées alternativement par les détenteurs sérieux de valeurs qui ont besoin de réaliser ou par les détenteurs de capitaux qui ont des fonds à placer, mais dont les frais sont faits plus particulièrement par les spéculateurs, et dont les profits vont presque toujours aux grandes accumulations de capitaux. Ainsi, une fois le premier partage dont nous venons de parler accompli, ceux qui ont le besoin sérieux de vendre ou d'acheter des valeurs subissent, quant aux prix, la loi de la spéculation, qui devance et exagère toujours un peu la tendance prédominante, et la spéculation à son tour, même lorsqu'elle a la chance de deviner juste, est toujours obligée de partager ses profits avec les grands détenteurs des capitaux. En un mot, les opérations de bourse ne sont point productives de richesse : elles ont pour résultat général, appliquées aux titres des entreprises, la répartition anticipée de la richesse nouvelle que doivent créer ces entreprises, — appliquées aux titres qui représentent des rentes fixes, la répartition également anticipée et graduelle de l'accroissement de valeur que

ces titres devront obtenir par le mouvement ascensionnel de la richesse générale, — et dans cette répartition anticipée, qui allume les convoitises de la spéculation, celle-ci cède ordinairement aux grandes concentrations de capitaux le plus clair de son butin. Réciproquement, dans les temps où les progrès de la richesse générale s'arrêtent et où les prix sont entraînés vers la baisse, la spéculation, qui prévoit et devance le mouvement, le précipite, l'exagère et partage avec les puissans capitalistes la différence qu'elle gagne en baisse sur les détenteurs de titres qui ont besoin de les réaliser.

On doit maintenant comprendre combien c'est une question délicate que d'apprécier et de mesurer l'influence que pourra exercer sur le théâtre de telles opérations, sur le marché où se distribuent d'avance les augmentations ou les pertes qu'éprouve une portion si considérable de la richesse générale, l'intervention d'un établissement semblable à la société de Crédit mobilier.

La puissance d'un établissement pareil sur le commerce des valeurs est manifeste. On peut la considérer naturellement sous deux aspects. Une portion de ses ressources, celle qui est temporaire et qui provient des dépôts qu'il reçoit en comptes courans, lui permettra, employée en reports, de faire crédit à la spéculation. L'autre portion, celle que lui fournissent les sommes disponibles de son capital social, lui permettra de faire des opérations considérables et réelles d'achat et de vente de valeurs. Ses statuts l'autorisent d'ailleurs à lier ces opérations avec la spéculation elle-même, car ils ne lui interdisent que les ventes à découvert et les achats à prime, opérations à l'usage de ceux qui jouent sans titres et sans argent; ils laissent à la disposition du Crédit mobilier les moyens d'influence artificielle sur les prix que nous avons décrits. Protégé par la loi de ses statuts contre les témérités et les risques du jeu, il lui est permis cependant d'user et de profiter des combinaisons qui excitent les joueurs. Il ne peut pas faire de ventes à découvert, mais il peut acheter à terme les valeurs qu'il est en mesure de payer, et vendre à terme les valeurs qu'il a dans son portefeuille; il lui est défendu d'acheter des primes, mais il peut en vendre. En un mot, en se livrant au commerce des valeurs, il prête, il vend, il achète à la spéculation, en ayant sur elle, outre les avantages d'informations que sa position lui assure, la supériorité des capitaux et de son caractère de société anonyme.

C'est ici surtout qu'il paraîtrait difficile de concilier le rôle de la société de Crédit mobilier avec l'action que l'on attend habituellement d'un établissement public. Le propre d'une institution de crédit, créée en vue des intérêts généraux, est de rendre des services géné-

raux, de ne chercher ses profits légitimes que dans l'accomplissement de ces services, et non de poursuivre des bénéfices dans des transactions aléatoires. Si l'on mesurait à cette règle l'intervention du Crédit mobilier dans le commerce des valeurs, nous croyons qu'il faudrait de deux choses l'une, ou que le Crédit mobilier renonçât au caractère d'institution publique auquel il aspire, ou que son action à la Bourse fût resserrée dans des limites plus étroites que celles qui lui sont assignées par ses statuts.

Le Crédit mobilier, en prenant part librement au commerce des valeurs, n'y remplira pas des services généraux. Qu'on l'envisage comme banque de report ou comme acheteur et vendeur de valeurs, la conclusion sera la même. Comme banque de report, le Crédit mobilier ne saurait avoir des ressources assez abondantes ou assez régulières pour suffire en tout temps aux demandes de crédit de la spéculation. Sous ce rapport, le reproche qu'on lui a fait d'avoir laissé quelquefois en souffrance cette branche de crédit est injuste. Les fonds prêtés en reports aux spéculateurs de la Bourse ne peuvent provenir que de l'excédant des fonds de roulement du commerce et de l'industrie qui sont momentanément disponibles. Les spéculateurs, par l'intérêt élevé qu'ils consentent quelquefois à payer pour les reports, exercent trop souvent sur ces fonds une attraction nuisible à la saine activité du commerce et de l'industrie, et contribuent, comme on l'a vu dans ces derniers temps, à restreindre douloureusement les ressources du crédit commercial. Le Crédit mobilier ne peut en outre consacrer aux reports qu'une partie des fonds de roulement qui lui arrivent en comptes courans. Or le chiffre même de ses comptes courans est limité par ses statuts; les ressources des comptes courans sont temporaires et variables, et d'autres emplois plus urgens que les reports peuvent en réclamer, en certaines circonstances, une portion considérable. Le Crédit mobilier est donc dans l'impuissance d'assurer, sous la forme de reports, la dispensation complète, régulière et peu coûteuse de crédit que l'on voudrait exiger de lui au nom de la spéculation. Comme banque de report, le Crédit mobilier ne rend donc que des services partiels et accidentels. Comme commerçant en valeurs, si l'on ne veut point restreindre le Crédit mobilier à vendre uniquement les valeurs acquises par lui dans la commandite des entreprises, s'il peut, avec les fonds disponibles de son capital, opérer sur toute sorte de valeurs, il est plus évident encore qu'il ne saurait, en agissant ainsi, remplir un service général. Au nom de quel principe et de quel intérêt d'utilité publique achèterait-il telle valeur plutôt que telle autre, vendrait-il celle-ci et non celle-là? Il ne serait guidé, dans des opérations semblables, que par les mobiles qui entraînent dans un sens

ou dans l'autre les intérêts particuliers adonnés à ce commerce, par l'espérance d'un bénéfice, espérance fondée sur les élémens d'appréciation qu'il possède, et servie par les ressources dont il dispose et l'habileté nécessaire pour se mouvoir à travers les combinaisons usitées à la Bourse. Mais faudrait-il reconnaître le caractère d'un établissement public dans une maison de banque que l'on verrait, remorquant la spéculation ou remorquée par elle, appliquée à recueillir des différences suivant les variations prévues des cours des valeurs? Ce n'est point nous qui oserions l'affirmer.

V.

Il serait difficile de rendre un compte précis et détaillé des opérations de la société générale de Crédit mobilier pendant les trois années qui se sont écoulées depuis sa fondation. Les documens publiés par la société ne contiennent point à cet égard des données suffisantes. Ces documens sont les trois rapports présentés en assemblée générale par M. Isaac Pereire le 29 avril 1854, le 30 avril 1855 et le 23 avril 1856. Ils ne font guère connaître que les résultats généraux des opérations. Ils ne fournissent point sur la nature spéciale de ces opérations des renseignemens complets, tels que ceux que l'on est habitué à rencontrer dans les comptes rendus annuels de la Banque et du Comptoir d'escompte. Pour donner une idée de la lacune dont nous nous plaignons, ne serait-il pas intéressant, si l'on voulait bien saisir l'étendue et la portée des opérations commanditaires de la société, de voir récapitulées en un tableau les sommes que la société aurait engagées dans ces opérations et celles qu'elles en aurait dégagées dans le cours de l'année. De même, pour les opérations qui concernent la vente et l'achat des valeurs, on désirerait pouvoir suivre dans un tableau spécial les entrées et les sorties du portefeuille du Crédit mobilier; d'autres tableaux qui indiqueraient les sommes affectées aux reports dans l'ordre des liquidations, les mouvemens des comptes courans, etc., permettraient d'apprécier complétement la marche et de juger exactement la situation de la société. Les informations de ce genre, dont la Banque et le Comptoir d'escompte sont si peu avares, manquent ici. Elles sont pourtant de celles qu'une société anonyme, en vertu et en échange du privilége dont elle jouit, doit strictement au public. Les opérations d'un établissement comme le Crédit mobilier, à cause de l'élément de spéculation qui peut s'y mêler, ont-elles besoin de mystère? La bonne conduite en serait-elle quelquefois compromise même par des révélations rétrospectives? C'est possible; mais, d'un autre côté, la garantie que les sociétés anonymes doivent en retour de l'exemption

des responsabilités commerciales dont elles jouissent, c'est une publicité complète : les partisans les plus décidés de cette forme d'association commerciale sont unanimes à reconnaître qu'il faut que la société anonyme soit une maison de verre. Toute entreprise qui prétendrait que ses opérations sont incompatibles avec une complète publicité se déclarerait par ce seul fait incompatible elle-même avec la forme anonyme.

Une situation générale, résumé du bilan, et un extrait du compte de profits et pertes sont les seuls documens que publient annuellement les administrateurs du Crédit mobilier. Nous essaierons, en nous aidant des explications données par le président dans ses rapports, d'y puiser les élémens nécessaires pour présenter un aperçu des opérations de la société.

Nous n'avons jusqu'ici exposé et discuté que le programme de la société de Crédit mobilier. L'ensemble de la situation commerciale, financière et politique que le Crédit mobilier a eu à traverser depuis sa création l'a empêché de réaliser entièrement ce programme. Les mauvaises récoltes, les complications extérieures, la guerre, les emprunts qui ont absorbé une si grande masse des capitaux qui doivent en temps régulier alimenter le crédit commanditaire, ont opposé d'invincibles obstacles à l'entier développement du système. « En de telles conjonctures, disait M. Isaac Pereire dans son second rapport, la prudence était notre premier devoir, et, sans renoncer aux plans que nous avions formés, nous devions cependant, au début, ne procéder à leur réalisation qu'avec une grande réserve. Il ne faut donc pas attendre de nous l'exécution complète du programme que nous avons tracé l'année dernière; chacune des parties de ce programme demandera peut-être pour son accomplissement plusieurs années d'efforts; heureusement le cercle en est assez étendu pour qu'à tout moment et dans toutes les circonstances notre action puisse trouver utilement à s'exercer. »

Rappelons d'abord les ressources avec lesquelles la société a pu opérer pendant les trois exercices qu'elle a parcourus depuis sa fondation. Ces ressources résultent du capital et des comptes courans.

Créée à la fin de novembre 1852, la société de Crédit mobilier n'avait appelé d'abord que la moitié de son capital, 30 millions; mais dès le mois de juin 1853 les sommes reçues par elle en compte courant avaient atteint la limite fixée par les statuts, le double du capital réalisé, 60 millions. Le développement de ses comptes courans l'avait obligée de retirer de la circulation une première série d'obligations à courte échéance qu'elle y avait lancée en essai : le

même motif l'obligea à hâter le deuxième appel de fonds, et son capital fut à peu près complété le 31 décembre 1853. Les sommes reçues sur le capital s'élevaient à cette époque à 56 millions et demi; les 60 millions furent entièrement réalisés dans le courant de 1854.

Nous venons de dire le rapide développement qu'avaient pris les comptes courans. La masse des fonds versés au Crédit mobilier sous cette forme s'éleva, pendant le premier exercice, à 147,374,423 fr. 37 centimes. Le solde de ces fonds au 31 décembre 1853 était de 65,839,059 fr. 74 cent. Ces fonds étaient versés au Crédit mobilier par les grandes compagnies avec lesquelles il était en relation. Des traités passés entre le Crédit mobilier et ces compagnies stipulaient que celles-ci ne pourraient retirer les sommes déposées par elles que pour les besoins de leur service. Le compte-rendu du second exercice (1854) ne fait pas connaître le mouvement total des comptes courans pendant l'année; il ne donne que le solde au 31 décembre 1854, s'élevant à 64,924,379 fr. 9 cent. Ce chiffre était, à peu de chose près, le même que celui de l'année précédente. « Cette permanence, dit M. Isaac Pereire, est d'autant plus remarquable, que les élémens de ce chapitre de nos recettes ont subi de nombreuses modifications. » M. Isaac Pereire ne fournit pas de renseignemens sur la nature spéciale de ces modifications; il se contente d'ajouter : « L'importance de quelques-uns des comptes de ce chapitre s'est trouvée réduite, mais le nombre de nos correspondans s'est accru, ce qui est préférable. Nous possédons une clientèle qui forme, par le mouvement de ses dépôts et de ses retraits, un double courant dont les différences se compensent. Notre intention est de favoriser ce mouvement en donnant une nouvelle extension à ces comptes; dans ce but, nous admettons les particuliers comme les compagnies à verser chez nous en comptes courans à un intérêt que nous comptons fixer à 2 ou 2 1/2 pour 100, et nous nous chargerons d'effectuer pour leur compte toutes opérations de placemens, de ventes et d'achats de valeurs industrielles ou de fonds publics. » En 1855, le développement annoncé par M. Isaac Pereire s'est réalisé : le solde des comptes courans était au 31 décembre dernier de 103,179,308 fr. 64 cent.

C'est donc avec un capital qui a été de 36 millions en moyenne pendant 1853, et de 60 millions en 1854 et 1855, et avec une somme de 65 millions en moyenne pendant les deux premières années, et de 100 millions dans la troisième, provenant des comptes courans, que la société de Crédit mobilier a opéré; mais les sommes provenant du capital et des comptes courans n'expriment pas toute la puissance du Crédit mobilier. Dans ses opérations commanditaires, le Crédit mobilier a le concours d'une clientèle dont les rapports de M. Isaac

Pereire font valoir l'importance croissante. En tête de cette clientèle sont ceux que M. Pereire appelle « les grands capitalistes qui marchent habituellement avec nous, les grands capitalistes qui se sont associés à nous, et parmi lesquels figurent les administrateurs de la compagnie. » Puis viennent les actionnaires de la société, entre lesquels le Crédit mobilier distribue, par une combinaison que nous avons expliquée, une portion considérable des valeurs qu'il émet pour créer de nouvelles affaires. Enfin, grâce à la mesure par laquelle la société a ouvert ses comptes courans aux particuliers, M. Isaac Pereire espère ajouter une troisième classe à cette clientèle, la classe de ceux qui déposeraient leurs fonds en comptes courans au Crédit mobilier, et « pourraient attendre les occasions de placement que la société serait dans le cas de leur offrir. »

Telles sont les ressources directes ou indirectes avec lesquelles a marché le Crédit mobilier. Les opérations auxquelles il les a appliquées se divisent en trois catégories : commerce des valeurs (achat et vente de rentes et d'actions et obligations des compagnies, reports, placemens à court terme), — services d'intermédiaire rendus aux grandes compagnies pour leurs opérations financières ou leur reconstitution, — création et commandite d'affaires nouvelles. Nous allons les passer successivement en revue.

Nous avons vu que les ressources directes du Crédit mobilier proviennent de deux sources, son capital et les comptes courans. Les administrateurs du Crédit mobilier ont affecté chacune de ces deux branches de leurs ressources à une catégorie d'affaires correspondante à sa nature. Ils ont consacré aux placemens fixes les sommes qui représentent leur capital, aux placemens à échéance déterminée les sommes dérivant des comptes courans.

Le terme de placemens fixes, M. Isaac Pereire le reconnaît, ne caractérise point avec exactitude les opérations qu'il sert à désigner dans la comptabilité du Crédit mobilier. Le Crédit mobilier n'entend point faire des placemens réellement fixes des sommes qu'il emploie dans ces opérations; ce sont des achats temporaires de fonds publics, actions et obligations, c'est-à-dire des placemens temporaires sur des valeurs qui de leur nature sont des valeurs de placemens fixes. Pour le Crédit mobilier, malgré l'application impropre du mot, « ces placemens sont, dit M. Pereire, l'objet de transformations incessantes, *suivant les chances de variations prévues dans les cours.* » En termes plus nets, ils représentent les sommes que le Crédit mobilier emploie dans les opérations d'achat et de vente des valeurs, en profitant des alternatives de la hausse et de la baisse, en achetant à bon marché et en vendant cher. M. Isaac Pereire sem-

blait chercher à justifier ce genre d'opérations, dans son rapport de 1854, par les explications suivantes : « Nous avons dû apporter une extrême circonspection dans nos placemens, et notre préoccupation constante a été *soit d'améliorer les conditions de ces placemens par des opérations d'arbitrage, soit d'éviter que leur valeur se trouvât diminuée* sous la double influence des événemens politiques qui se préparaient à l'extérieur et des craintes que faisait concevoir la récolte. Le *résultat définitif* des opérations du Crédit mobilier, lorsqu'*il aura pris tous les développemens prévus par nos statuts*, se résumera, en dehors du revenu de notre capital, dans une différence d'intérêt entre la somme de ses emprunts et la somme de ses placemens. Parvenus à ce point, les variations des cours nous seraient jusqu'à un certain point indifférentes, puisque nos bénéfices se trouveraient basés sur des revenus et non sur des oscillations de capital; *mais, avant que cet état de choses ait pu se réaliser*, nous ne pouvions négliger de recueillir les différences qui se présentaient sur *des placemens qui n'avaient point encore de caractère définitif.* » Traduites en langage vulgaire, ces explications signifient que, tant que la société n'aura pas donné à ses opérations tous les développemens prévus par les statuts, c'est-à-dire tant qu'elle n'aura pas émis assez d'obligations pour pouvoir racheter et consolider les titres particuliers des entreprises diverses, sa préoccupation constante sera — soit d'améliorer la condition de ses placemens *par des opérations d'arbitrage*, c'est-à-dire en vendant les valeurs qui lui paraîtront devoir être affectées par la baisse, et en achetant en égale proportion les valeurs qui lui paraîtront susceptibles de hausse, — soit d'*éviter que la valeur de ses placemens se trouve diminuée* sous la double influence des circonstances politiques et financières, en réalisant à propos son portefeuille. Tant que l'application des statuts ne sera pas complétée (et, en discutant les obligations du Crédit mobilier, nous avons vu qu'elle ne le sera jamais), la société générale *ne négligera pas de recueillir les différences* qui se présenteront sur des placemens qui ne seront jamais définitifs, c'est-à-dire poursuivra les bénéfices que le commerce des valeurs offre à la spéculation au moyen des alternatives habilement saisies de la hausse et de la baisse. L'aveu ne saurait être plus complet; mais l'étrange destination donnée à une société anonyme que de la vouer au trafic des valeurs et de lier son action intéressée aux variations de la Bourse !

Quoique les renseignemens sur les opérations du Crédit mobilier soient insuffisans, on peut, d'après les deux seuls tableaux publiés à la suite des rapports, se faire une idée approximative de celles de ces opérations qui concernent les achats et ventes de valeurs, et qui, suivant l'expression de M. Isaac Pereire, impriment aux placemens

soi-disant fixes du Crédit mobilier « des transformations incessantes suivant les chances de variations prévues dans les cours. »

Nous avons dit que le Crédit mobilier affectait à ces placemens des sommes à peu près équivalentes à son capital. Il semble, d'après les tableaux, qu'il partage ces sommes entre deux natures de placemens : une portion est consacrée aux achats de rentes et d'actions, l'autre aux achats d'obligations. Au 31 décembre 1853, 37,259,649 francs 13 cent. étaient employés de la sorte : 15,562,483 fr. 59 cent. en rentes et en actions, et 21,697,165 fr. 54 cent. en obligations. Le chiffre total des acquisitions en rentes, actions ou obligations avait été, pendant l'exercice 1853, de 146,295,621 fr. 58 cent. La masse des valeurs réalisées avait été dans le même temps de 111,385,909 francs 41 cent. Ces deux chiffres, celui des achats et celui des ventes, représentent les mouvemens des sommes que le Crédit mobilier a employées en 1853 pour le trafic des valeurs. Le chiffre de ces sommes étant à peu près indiqué par celui des valeurs existant en portefeuille au 31 décembre, environ 37 millions, il est facile, en divisant par ce chiffre la somme totale des achats et des ventes de l'exercice, de connaître le nombre d'évolutions que le Crédit mobilier a fait faire à ses placemens; mais pour arriver à une appréciation plus exacte, il faut tenir compte de la nature diverse des deux catégories de placemens : les rentes et actions d'une part, les obligations de l'autre. Les obligations ne se négocient point à terme, elles ne sont pas susceptibles de variations fréquentes et sensibles; elles ne doivent pas donner lieu à de nombreux mouvemens dans le portefeuille du Crédit mobilier, car elles n'offrent guère de différences à recueillir; elles doivent plutôt y séjourner à l'état de placement à peu près fixe. Il n'est donc pas probable qu'elles figurent pour grand'chose de plus que le chiffre qui exprime leur existence dans le portefeuille au 31 décembre, dans le mouvement annuel des acquisitions et des réalisations de valeurs. Supposons cependant qu'elles y comptent pour deux fois à l'entrée et une fois à la sortie; en retranchant des 148 millions de valeurs acquises deux fois 21 millions, somme des obligations existant au 31 décembre 1853, et des 111 millions de valeurs réalisées une fois 21 millions, il reste pour les acquisitions 106 millions et pour les réalisations 90 millions. Ces deux chiffres doivent exprimer très approximativement les évolutions que le Crédit mobilier a fait faire dans l'année à la somme (environ 15 millions) qu'il a employée en rentes et actions, c'est-à-dire en valeurs qui présentent fréquemment, par les variations de leurs cours, des différences à recueillir. Le Crédit mobilier a dû engager sept fois cette somme par des achats, et la dégager six fois par des ventes dans le courant de 1853, c'est-à-dire profiter sept fois « des

chances de variations prévues » pour acheter à bon marché, et six fois des chances inverses pour vendre cher et « ne pas négliger de recueillir des différences. » Si maintenant on consulte l'extrait du compte de profits et pertes de la société, on y peut lire le chiffre de bénéfices qu'ont produit ces différences. Les intérêts et bénéfices des placemens y figurent pour 3,618,555 francs 18 centimes. Si l'on estime à 5 pour 100 en moyenne l'intérêt des placemens, comme ils ont porté, pendant l'année 1853, sur une somme d'environ 30 millions, il y a à déduire de ces 3,600,000 fr. environ 1,600,000 fr., ce qui laisse une somme de 2 millions, montant des différences recueillies par le Crédit mobilier, comme bénéfice de ses opérations de bourse, pendant la première année de son existence.

En 1854, le Crédit mobilier avait réalisé tout son capital, et au 31 décembre 1854 les sommes employées en placemens fixes s'élevaient à 57,460,092 francs 94 centimes, ainsi divisées : rentes et actions, 25,246,467 fr. 4 c.; obligations, 32,213,625 fr. 90 c. Nous avons vu qu'au 31 décembre il existait dans le portefeuille une somme en valeurs d'un peu plus de 37 millions; en y ajoutant 126,869,322 francs 83 centimes, montant des acquisitions de valeurs dans le courant de l'année, le chiffre des entrées du portefeuille s'éleva en 1854 à 164,128,961 francs 96 centimes. Le chiffre des sorties, par réalisation de valeurs, dans la même période, fut de 109,898,236 francs 22 centimes. En appliquant à ces mouvemens du portefeuille en 1854 les procédés d'analyse à l'aide desquels nous avons décomposé ceux de 1853, on arrive aux estimations suivantes. Le Crédit mobilier a dû opérer avec une somme d'environ 25 millions sur les valeurs dont les variations offrent des différences à recueillir, et il a dû engager quatre fois cette somme en acquisitions, et la dégager trois fois par des réalisations. Si l'on se reporte ensuite au compte de profits et pertes, on y voit les bénéfices et intérêts de placemens figurer pour 6,207,124 francs 84 centimes. En retranchant les intérêts, qui, à 5 pour 100, sur une somme de 57 millions ont dû produire environ 2,800,000 francs, il reste, comme bénéfice net des opérations engagées sur l'achat et la vente des valeurs, « en prévision des variations des cours, » 3,400,000 francs. Le dividende distribué aux actionnaires sur l'exercice 1854, en sus de l'intérêt à 5 pour 100, fut de 4,080,000 francs. Plus des quatre cinquièmes de ce dividende provenaient donc des bénéfices obtenus sur l'achat et la vente des valeurs.

En 1855, il semble y avoir une modification dans l'emploi des sommes que le Crédit mobilier avait jusque-là consacrées au commerce des valeurs. Les fonds employés en placemens fixes s'élevaient, au 31 décembre 1855, à 101,178,739 fr. 64 cent. Si l'on déduit de

ce chiffre environ 27 millions, lesquels, à titre d'intérêts, de dividendes et de parts de bénéfices, devaient revenir aux actionnaires et aux administrateurs de la société comme produit de l'exercice, on voit que le Crédit mobilier avait environ, au 31 décembre dernier, 74 millions en placemens fixes. Comme son capital n'est que de 60 millions, il avait donc dû employer aussi dans ces placemens environ 14 millions prélevés sur les dépôts qu'il reçoit en comptes courans. Il est plus difficile de déterminer dans quelle proportion exacte la somme totale de 101 millions se divisait entre les divers placemens fixes : rentes, actions et obligations. Le bilan attribue 40 millions aux rentes, 59 millions et demi aux actions, près de 33 millions aux obligations : ces sommes réunies forment un total de plus de 132 millions; mais il faut en déduire 31 millions, exprimant les versemens non encore appelés sur ces diverses valeurs, ce qui ramène à 101 millions, comme nous l'avons dit, les fonds effectivement consacrés aux placemens. Seulement nous sommes réduits à ignorer comment la réduction de 31 millions se répartit entre les trois articles des placemens qui figurent en détail pour leur valeur nominale et non pour leur valeur réelle. Dans le rapport de M. Isaac Pereire, les chiffres du mouvement du portefeuille ne sont donnés non plus que pour la valeur nominale. Le chiffre total des rentes, obligations et actions, qui était de 57 millions et demi au 31 décembre 1854, s'est augmenté par les souscriptions et acquisitions faites pendant l'exercice de 1855 de 265,800,000 francs, ce qui a porté à un peu plus de 323 millions le chiffre des entrées du portefeuille. Le chiffre des réalisations ou des sorties s'est élevé à 217 millions, lesquels, ajoutés aux 132 millions, montant des existences en portefeuille au 31 décembre, donnent 349 millions, ce qui représente un excédant des sorties sur les entrées, c'est-à-dire un bénéfice, de 26 millions. Ces mouvemens étant exprimés en valeurs nominales et non en valeurs effectives, il est plus difficile d'y démêler les évolutions que le Crédit mobilier a dû imprimer aux sommes qu'il a employées à l'achat et à la vente des valeurs. Cependant, si l'on considère que le Crédit mobilier avait au 31 décembre une somme réelle de 75 millions employée en valeurs, indépendamment des 26 millions qui, comme intérêts et profits, appartenaient à ses actionnaires et à ses administrateurs, si de cette somme on retranche les fonds employés en obligations qui donnent lieu à peu de mouvemens, si l'on ne perd pas de vue aussi, comme le rapport en témoigne, que le Crédit mobilier ne s'était pas défait des rentes qu'il avait acquises par ses souscriptions à l'emprunt, on sera conduit à supposer avec toute vraisemblance que le Crédit mobilier a dû, dans l'exercice de 1855, imprimer une activité plus vive encore que dans les années précé-

dentes aux fonds qu'il a employés dans les placemens qui présentent des différences à recueillir. Les données exactes nous manquent pour estimer par des chiffres approximatifs la somme qui a été appliquée à ces opérations, et les évolutions qu'elle a pu accomplir de l'achat à la vente. Le compte de profits et pertes ne fournit pas non plus les lumières qu'il donnait les années précédentes sur les résultats de ces opérations. Dans ce compte, pour les exercices précédens, les bénéfices sur émissions d'actions et d'obligations, rémunération des services de crédit commanditaire rendus par la société générale, formaient un article distinct, et les intérêts et bénéfices de placemens, résultat des opérations de vente et d'achat des valeurs, formaient un autre article. Ces deux articles sont englobés en un seul dans le compte de profits et pertes de 1855, et parmi les 26 millions de profits qui y sont portés, il nous est impossible de distinguer, comme nous l'avons fait pour les exercices précédens, la part qui revient aux services commanditaires, et celle qui résulte du simple trafic des valeurs. Tout autorise à penser que cette dernière part, ainsi confondue dans un total commun, a dû être beaucoup plus considérable que dans les deux premières années.

Les opérations dont nous venons de nous occuper donnent matière à des observations qui nous paraissent confirmer la répugnance que nous exprimions tout à l'heure pour l'intervention active d'une société anonyme dans le commerce des valeurs.

Il est d'abord évident que ces opérations ne sont justifiées par aucun résultat d'utilité publique et générale. Lorsque le Comptoir d'escompte et la Banque de France transforment les sommes dont ils disposent en effets de commerce escomptés, et que ces sommes étant redevenues disponibles par l'échéance et l'encaissement des effets, ils les réengagent de la même façon, en multipliant ces évolutions de leurs fonds, le Comptoir d'escompte et la Banque de France secondent puissamment l'accroissement de valeur que le commerce et l'industrie donnent aux marchandises, et impriment une activité féconde aux rapports de la production avec la consommation; mais, en remplissant son portefeuille de titres et en le vidant tour à tour, le Crédit mobilier n'ajoute rien à la valeur intrinsèque des capitaux que ces titres représentent : il fait une œuvre complétement stérile au point de vue de l'utilité générale. Ces opérations n'ont de résultat utile que pour ses actionnaires, au profit desquels il recueille des différences, différences prélevées sur les besoins ou les erreurs des détenteurs de titres ou de capitaux et des spéculateurs. — Mais ces opérations, disent ceux qui en soutiennent la légitimité, sont dans le droit commun, les titres mobiliers qui représentent les fonds publics et les valeurs créées par la commandite étant faits pour

être achetés et vendus; elles ne seraient blâmables que si le Crédit mobilier, par des moyens d'influence artificielle, pouvait modifier les prix à son avantage : or il est loin de posséder une influence dont il puisse faire un tel usage; il n'agit pas à coup sûr dans ses ventes et dans ses achats, il suit à ses risques et périls les influences générales qui dominent le marché.

Il faut remarquer d'abord, pour apprécier la portée de ces objections, que le Crédit mobilier n'est point lui-même dans le droit commun, et que sa situation exceptionnelle ne devrait pas lui permettre toutes les opérations auxquelles peut se livrer l'industrie des particuliers. Pour un établissement investi, dans une vue d'intérêt public, du privilége de la société anonyme, il n'y a de bénéfices légitimes que ceux qui résultent d'opérations d'une utilité générale. Que ne dirait-on point de la Banque de France et du Comptoir d'escompte, s'ils pratiquaient un certain ordre d'opérations qui, ne procurant aucun avantage au public, ne tourneraient qu'à leur profit particulier? Les opérations par lesquelles le Crédit mobilier cherche à gagner des différences sont justement dans ce cas.

Quant à l'influence que le Crédit mobilier peut exercer sur les prix, il faut s'entendre. Sans doute dans son état actuel le Crédit mobilier n'a point encore la domination absolue du marché. Les conséquences les plus choquantes de l'intervention du Crédit mobilier dans le commerce des valeurs ne pourraient se réaliser pleinement que le jour où cette institution aurait pris quelques-uns des développemens prévus par ses statuts. Cependant, tout en reconnaissant qu'il y aura toujours une puissance supérieure au Crédit mobilier, celle de tout le monde, tout en reconnaissant qu'il ne serait point en son pouvoir de lutter contre le courant des événemens ou de la masse des intérêts, que certaines influences financières peuvent encore le contrebalancer, et qu'il est même exposé à se tromper quelquefois et à échouer dans ses opérations à la baisse ou à la hausse, il nous semble impossible de contester que, même dans l'état actuel des choses, il ne possède des moyens de prépondérance qui doivent, en certaines conjonctures, se produire d'une façon excessive dans le commerce des valeurs. Sans parler des avantages d'appréciation et d'information générale que le Crédit mobilier possède sur la masse des spéculateurs lorsqu'il s'agit de prévoir les variations des cours, sans insister sur les indications particulières que peut lui fournir sur les tendances des prix sa situation ordinaire de grand reporteur, il est impossible que les mouvemens d'un acheteur ou d'un vendeur aussi important que le Crédit mobilier n'exercent point sur les cours des influences que nous appelons artificielles, puisque ces mouvemens ne sont pas motivés par un intérêt général, puisqu'ils n'ont pour ob-

jet que des différences à recueillir. Que serait-ce encore si l'on considérait ici le Crédit mobilier tel qu'il est et tel qu'il aime à se représenter lui-même, non comme un établissement isolé, mais comme le centre d'une confédération de grands capitalistes qui harmonisent leur action avec la sienne? Enfin, s'il n'est pas permis de croire que le Crédit mobilier puisse opérer à coup sûr dans chaque cas particulier, il faut convenir du moins que la moyenne de ses opérations de bourse a été jusqu'ici singulièrement heureuse, puisque les différences qu'il a gagnées, sa propre comptabilité en fait foi, lui ont fourni le plus clair de ses énormes bénéfices pendant les trois premières années de son existence.

Nous venons de voir l'usage que le Crédit mobilier fait des fonds dont il a la disposition permanente, de son capital. Il a en outre temporairement la disposition des fonds qui lui sont déposés en compte courant par les grandes compagnies; voici comment il les emploie.

Le remboursement de ces fonds étant toujours exigible à des échéances prochaines, le Crédit mobilier les a d'abord consacrés à des placemens à échéance déterminée, qui ne dépassent point une année, ou dont le recouvrement est toujours possible dans un délai prochain. Ces sommes s'élevaient, au 31 décembre 1853, à 65,839,059 fr. 74 cent., au 31 décembre 1854 à 64,924,379 francs 9 cent., et au 31 décembre 1855 à 103,179,308 fr. 64 cent.

En 1853, elles étaient employées ainsi : 7,268,085 fr. en bons du trésor, 13,454,475 fr. 72 cent. en bons de monnaie et autres effets, 17,112,208 fr. 60 cent. en bons de chemins de fer, 8,163,725 fr. en reports sur rentes, et 37,281,814 fr. en reports sur actions de chemins de fer. Le total de ces divers emplois dépassait de beaucoup le total des comptes courans; cette différence résultait des derniers versemens que le Crédit mobilier venait d'appeler sur ses actions, et qui, encaissés du 15 au 31 décembre, n'avaient pu encore être appliqués aux placemens fixes.

En 1854, on retrouve à peu près la parité entre la somme des comptes courans et la somme des placemens temporaires qui s'élevait à 67,353,376 fr. 6 cent., et se décomposait de la manière suivante : bons du trésor, 22,950,281 fr. 38 cent., bons de la boulangerie et des monts-de-piété 6,171,083 fr. 31 cent.; bons de chemins de fer, 17,179,038 fr. 20 cent.; reports et effets en portefeuille, 21,052,973 fr. 25 cent.

En 1855, le Crédit mobilier, comme nous l'avons déjà remarqué, s'est départi de la règle prudente qu'il avait suivie jusque-là de n'appliquer les dépôts des comptes courans qu'à des placemens à échéance déterminée. Ces dépôts s'élevaient, au 31 décembre 1855,

à 103,179,308 fr. 64 cent. Il n'en était employé en placemens à échéance déterminée que 84,325,390 fr. 9 cent., ainsi décomposés : 14,029,283 fr. 67 cent. en bons du trésor et effets divers, 37,792,901 fr. 25 cent. en reports, et 32,503,205 fr. 17 cent. en avances sur actions et obligations (1).

Nous ne voyons point d'observation importante à faire sur les comptes courans et sur l'emploi que le Crédit mobilier donne à leurs ressources. Au moyen des comptes courans, il centralise les fonds disponibles des compagnies avec lesquelles il est en relation ou les dépôts des particuliers, et, par les placemens qu'il fait de ces fonds, il les utilise au service de l'état quand il prend des bons du trésor, au service de la ville de Paris quand il prend des bons de la boulangerie émis pour fixer le prix du pain au-dessous du cours des mercuriales, au service de la construction des chemins de fer quand il prend des bons de chemins de fer, au service de la spéculation sur les valeurs quand il fait des reports. Il est un autre service dont les moyens sont pris sans doute sur cette branche de ressources; nous voulons parler de celui que le Crédit mobilier rend à certaines compagnies pour faciliter leurs appels de fonds, en offrant aux actionnaires de ces compagnies de faire, moyennant intérêt, l'avance de leurs versemens, et c'est probablement cet emploi qui figure dans le bilan sommaire de 1855 sous le titre d'avances sur actions et obligations. Nous ferons remarquer, quant aux reports qui constituent un placement réalisable de mois en mois sur la rente, de quinzaine en quinzaine sur les actions, que la quotité des sommes que le Crédit mobilier y consacre ne peut être fixe et régulière. En effet, comme c'est celui de ses placemens qui naturellement engage ses ressources pour la moins longue période, il en est le plus mobile; c'est donc sur les fonds employés en reports, puisqu'ils sont les plus disponibles, que le Crédit mobilier doit prélever les sommes qui peuvent lui être momentanément nécessaires, soit pour parer aux

(1) M. Isaac Pereire disait dans son rapport sur l'exercice 1854 : « Quels que soient les avantages et la sécurité que présentent les placemens sur actions et obligations, désignés dans notre comptabilité comme placemens fixes, bien qu'ils soient l'objet de transformations incessantes suivant les chances de variations prévues dans les cours, *nous sommes restés sous ce rapport dans les limites de notre capital.* » Pourquoi la direction du Crédit mobilier, qui faisait valoir cette sagesse de conduite en avril 1855, s'en est-elle écartée dans le cours de la même année? M. Isaac Pereire disait encore dans son premier rapport : « Nos obligations émises à courte échéance *devront* correspondre à nos divers placemens temporaires. » Les dépôts en comptes courans constituent pour le Crédit mobilier des engagemens de même nature que les obligations à courte échéance, et l'on a vu que les statuts assimilent ces deux sortes d'engagemens, en fixant la limite à laquelle le Crédit mobilier peut en porter le montant cumulé. L'emploi des dépôts, dans l'esprit des statuts et des déclarations du président de la société générale, ne *devrait* donc être affecté qu'à des placemens temporaires.

remboursemens des comptes courans, soit pour faire face à des emplois plus pressans qui lui seraient commandés par un intérêt public, ou les exigences de ses autres opérations financières. Mais l'augmentation ou la réduction soudaine des sommes qu'un capitaliste de la force du Crédit mobilier consacre aux reports peut et doit avoir, on l'a vu plusieurs fois et les exemples en sont récens, une influence considérable sur les prix des valeurs au moment des liquidations, influence que peuvent calculer sûrement d'avance ceux qui la dirigent. Or, comme le Crédit mobilier fait le commerce des valeurs dans l'intention avouée de recueillir des différences, il n'est pas à supposer qu'il néglige dans ses opérations de vente et d'achat les élémens d'appréciation et les moyens d'influence que lui donne sur le marché sa position de reporteur.

Mais parmi les opérations auxquelles peut s'adapter l'emploi des ressources provenant des comptes courans du Crédit mobilier, s'il en est une qui soit par excellence du ressort de cet établissement, ce devrait être, ce semble, le prêt sur nantissement d'effets publics et de valeurs industrielles. C'est la vocation spéciale du Crédit mobilier de prêter sur les titres mobiliers, comme la mission du Crédit foncier est de prêter sur les valeurs immobilières, et il n'y a pas d'usage mieux indiqué des fonds disponibles des compagnies que de les employer à soutenir, par des crédits temporaires, les valeurs qui représentent leur capital. Les statuts du Crédit mobilier l'autorisent à opérer les prêts sur nantissement de titres. Cependant, par une étrange inconséquence, tandis que l'on a mis ces prêts à la charge de la Banque de France et du Comptoir d'escompte en les faisant dévier des fonctions naturelles du crédit commercial, le Crédit mobilier s'est jusqu'à présent dispensé de remplir ce service. L'excuse alléguée dans le rapport de 1854 est celle-ci : le Code civil a soumis la réalisation du gage à des formalités judiciaires lentes et coûteuses. Or, pour garantir le double intérêt du prêteur et de l'emprunteur, il faut que le créancier gagiste puisse réaliser immédiatement le gage en cas de non paiement à l'échéance, et il faut que l'emprunteur n'ait qu'un droit minime à payer pour l'enregistrement indispensable de l'acte qui constate le nantissement. Une exception spéciale affranchit la Banque de France et le Comptoir d'escompte des difficultés que l'administration de l'enregistrement en prélevant un droit proportionnel, et le Code civil en empêchant la réalisation immédiate du gage, suscitent au prêt sur nantissement de titres. Le Crédit mobilier prétend qu'il est depuis 1853 en instance pour obtenir en sa faveur une exception semblable, sans pouvoir y réussir. Cet insuccès est étrange : comment s'expliquer que le gouvernement, qui a joint aux services de la Banque et du Comptoir d'escompte le

prêt sur dépôt de titres, qui est jusqu'à un certain point une déviation de l'objet spécial de ces établissemens, le refuserait au Crédit mobilier, dont il est une des attributions naturelles? Ce mode de crédit est sans doute peu lucratif pour ceux qui sont chargés de le dispenser; mais, quoique moins fructueux pour le Crédit mobilier, l'emploi de 15 millions provenant des comptes courans en prêts sur dépôts de titres serait plus conforme à l'esprit de cette institution et aux règles de la prudence que l'application qu'il a faite de cette somme en 1855 à des opérations sur les valeurs.

Il nous resterait maintenant à parler des opérations de la société qui se rattachent plus directement à ses fonctions de banque de commandite. On n'attend point sans doute que nous nous étendions en détail sur chacune de ces opérations : il faudrait pour cela entrer dans l'examen spécial des affaires à la création desquelles le Crédit mobilier a concouru, et empiéter sur des questions qui se présenteront à nous, à leur place naturelle, dans la suite de ces études. Qu'il nous suffise pour le moment d'énumérer les entreprises auxquelles le Crédit mobilier s'est associé et d'indiquer les formes diverses sous lesquelles il leur a prêté son concours.

On peut ranger en trois catégories les opérations de la société générale qui se rattachent au crédit commanditaire. Il y a d'abord celles qui constituent la commandite proprement dite, la souscription d'une partie des actions de l'affaire à créer; il y a ensuite la souscription aux emprunts des compagnies; il y a enfin les affaires où sans engager ses propres fonds le Crédit mobilier ne prête qu'un concours moral et un office d'intermédiaire.

En 1853, dans la première année de son existence, le Crédit mobilier ne fit point de véritable commandite; il ne créa aucune affaire en y engageant ses fonds. Il n'entra dans cette voie qu'en 1854. Il créa alors ou prépara trois affaires importantes : la société des immeubles de la rue de Rivoli, formée au capital de 24 millions; la société maritime au capital de 30 millions, et la société autrichienne des chemins de fer de l'état, au capital de 200 millions, dont les actions furent émises au commencement de 1855. En 1855, il a souscrit une portion considérable des actions nouvelles que la compagnie du chemin de Saint-Rambert a dû créer pour parer à l'extension de sa concession; il a pris une participation dans les chemins de l'ouest et du Central suisse, et il s'est intéressé dans la canalisation de l'Èbre.

La participation du Crédit mobilier aux emprunts des compagnies fut plus active dès son origine, et c'est aussi le mode de crédit le plus utile qui puisse être donné aux compagnies, car les obligations,

n'offrant pas d'attrait à la spéculation, sont plus difficiles et plus lentes à placer. En 1853, le Crédit mobilier souscrivit dans une forte proportion aux obligations du Crédit foncier; il prit un emprunt de 30 millions du Grand-Central, et un emprunt de 6 millions de la société de la Vieille-Montagne. Dans le cours de la même année, il put liquider entièrement l'opération des obligations du Crédit foncier et presque entièrement l'emprunt de la Vieille-Montagne; il lui fut plus difficile d'écouler l'emprunt du Grand-Central, qui, au commencement de 1855, n'était placé qu'en partie. En 1854, il prit part, pour une somme de 5,335,960 fr., à l'emprunt de 62,500,000 fr. émis par la compagnie de l'Est, et il acheta 16,000 obligations à la compagnie du chemin de fer de Dôle à Salins. En 1855, il a garanti le placement de 65,000 actions de l'Ouest, représentant 18 millions, et de 100,000 obligations de la compagnie des chemins du Midi, représentant 28 millions, et il s'est chargé de l'émission de l'emprunt de 82 millions de la société autrichienne, qui est passé rapidement et presque en entier aux mains des capitalistes allemands.

Les affaires que le Crédit mobilier a servies de son concours moral, ou pour le compte desquelles il a rempli le rôle d'intermédiaire sans y engager ses propres fonds, sont : en 1854, la transformation de la compagnie des mines de la Loire, subdivisée en quatre groupes dont il devint le centre financier, et la fusion des diverses entreprises d'omnibus de Paris en une société anonyme; en 1855 la fusion des sociétés parisiennes d'éclairage par le gaz. Depuis deux ans en outre, le Crédit mobilier prépare la fusion des salines de l'Est et du Midi, retardée jusqu'à présent par la lenteur des enquêtes administratives.

Enfin, pour terminer cet aperçu des opérations de la société générale, il reste à mentionner la part qu'elle a prise au dernier emprunt de 780 millions. Le Crédit mobilier, tant pour son compte que pour celui de ses correspondans, avait déposé une demande de 625 millions dans la souscription de cet emprunt. La part de la société dans l'emprunt fut réduite par la répartition générale à 1,280,920 francs de rentes 3 pour 100 (1).

(1) Il est une opération que nous avons passée sous silence, c'est l'affaire de céréales que le Crédit mobilier a faite l'année dernière. Il serait très difficile d'en parler, car le dernier rapport ne donne aucune explication à ce sujet. Cette opération n'est mentionnée que dans l'extrait du compte de profits, et pertes où elle figure au débit dans l'article ainsi conçu : « perte présumée sur l'affaire des céréales, 500,000 fr. » La perte n'étant que présumée, l'opération n'est point terminée : les sommes qui y sont consacrées auraien dû, ce semble, être portées dans la situation générale. Le Crédit mobilier aura sans doute entrepris cette affaire en participation avec quelque maison de commerce ou quelque compagnie. En faisant cette opération, le Crédit mobilier est évidemment sorti de la loi de ses statuts, qui énumère les opérations qui lui sont permises relativement à la

VI.

Nous venons de parcourir les trois ordres d'opérations qui défraient, dans son état actuel, l'activité du Crédit mobilier. On voit que jusqu'à présent, quoique très importantes déjà, elles sont loin d'arriver encore au développement que comporterait la réalisation du système théorique sur lequel la société générale est fondée. L'état de guerre et la série des mauvaises récoltes, en diminuant les ressources disponibles du pays et en les absorbant dans 1,500 millions d'emprunts, ont entravé le développement du Crédit mobilier. Les circonstances ont renfermé l'action de cette société dans le cercle ordinaire des opérations d'une grande maison de banque. Elle a avec son capital commandité certaines entreprises, facilité les emprunts de certaines compagnies, pris part aux emprunts publics et spéculé sur les valeurs. Avec les fonds de ses comptes courans, elle a rendu des services momentanés à l'état en prenant des bons du trésor, à la ville de Paris en prenant des bons de la caisse de la boulangerie, aux entreprises de travaux publics en prenant des bons de chemins de fer, à la spéculation en prêtant sur reports. Elle a fait tout cela, il est vrai, sur l'échelle que com-

commandite, au commerce des valeurs et à l'émission des obligations, et lui interdit *toutes autres opérations*, par conséquent toute opération en marchandises.

L'intention qui a motivé cette infraction aux statuts est irréprochable sans doute, puisqu'il s'agissait de servir un des intérêts les plus pressans du pays, l'approvisionnement. Il est cependant impossible de laisser passer sans observation une infraction de cette importance. Il faut espérer qu'un pareil précédent ne fera pas loi dans l'avenir pour le Crédit mobilier. L'intervention de cette société dans le commerce de marchandises aurait des conséquences dangereuses et toutes contraires aux intentions qui ont pu l'inspirer dans cette circonstance. Nous recevons à ce sujet, d'une de nos grandes villes de commerce, une lettre dont les conclusions nous paraissent irréfutables. « Quand un véritable négociant, nous écrit-on, va sur les marchés du dehors acheter des céréales, il y met toute la circonspection que son intérêt exige. Il s'applique à ne pas influencer les cours ou le moins possible. En même temps il a l'œil ouvert sur les variations de prix qui surviennent sur le point où il veut expédier les achats qu'il a réalisés; enfin il s'attache à obtenir de son opération un prix rémunérateur de ses soins et des risques qu'il a courus. Vieille méthode! le Crédit mobilier n'y met pas tant de façons; il opère à grand bruit, achète à tout prix, et fait sans sourciller une perte qui ira peut-être à un million de francs! Mais qu'arriverait-il si l'on devait s'attendre à une intervention analogue du Crédit mobilier en pareille circonstance? Le négociant, qui n'a pas les bénéfices de la Bourse pour s'indemniser des pertes qu'il essuierait en agissant de la sorte, fuirait les marchés sur lesquels se présenterait le Crédit mobilier, n'oserait pas affronter un concurrent qui peut encourir une perte si considérable, tout en donnant à ses actionnaires un dividende de plus de 40 pour 100, et le Crédit mobilier en fin de compte porterait un préjudice évident à l'approvisionnement de la France. »

portent l'importance de son capital et de ses comptes courans; elle l'a fait aussi avec la confiance et la hardiesse que peut inspirer à un établissement de ce genre la responsabilité limitée de la société anonyme. En somme donc et en comparant sa théorie à sa pratique, quel jugement faut-il porter sur cette active et puissante institution?

Quoique les élémens d'une telle appréciation soient très complexes, nous essaierons de résumer brièvement la conclusion à laquelle doit conduire, à notre avis, l'examen attentif de la société générale de Crédit mobilier.

Ceux qui nous ont suivi dans cette longue analyse auront remarqué que les deux tendances de la société générale que nous avons cru devoir signaler comme dangereuses, l'une qui ressort de son système, l'autre qui se révèle dans sa pratique, peuvent se réduire à une espèce de dilemme que le Crédit mobilier semble poser en ces termes : Ou laissez-moi atteindre à tous les développemens que comportent mes statuts, permettez-moi, par des augmentations de capital et des émissions d'obligations indéfinies, de consolider en un fonds commun les titres des diverses entreprises créées par la commandite, ou laissez-moi recueillir des différences par les transformations incessantes de mes placemens sur le marché des valeurs, car ces placemens n'auront un caractère définitif que lorsque j'aurai atteint le complet développement de mes statuts. — Nous repoussons, quant à nous, les deux alternatives de ce dilemme : la première, celle qui relève de la théorie du Crédit mobilier, parce qu'elle aboutit à l'absorption dans un établissement unique du crédit commanditaire, c'est-à-dire à une espèce d'oligarchie et de communisme industriels; la seconde, parce qu'elle donne à la spéculation des excitations et des exemples qui ne sont point compatibles avec une institution anonyme, c'est-à-dire, dans l'état actuel de notre législation, privilégiée et revêtue en quelque sorte d'un caractère public.

Nous craignons d'autant moins d'insister sur la nécessité de ramener dans de plus étroites limites le système et les opérations du Crédit mobilier, que plus nous y réfléchissons, et plus nous demeurons convaincu que cette modération assurerait davantage, au lieu de les restreindre et de les compromettre, les services réels et sérieux que le Crédit mobilier a rendus et peut rendre encore au mouvement de notre grande industrie. Ce que peut faire le Crédit mobilier sans émission d'obligations, on l'a vu; en abandonnant l'idée de consolider par ses obligations les titres des entreprises, le Crédit mobilier ne renoncerait donc qu'à une ambition périlleuse et probablement à une chimère. De même, s'il restreignait ses opérations sur les valeurs à la vente graduelle des titres des entreprises qu'il

aurait commanditées, vente si facile et si fructueuse, — il le reconnaissait lui-même dans le dernier rapport de M. Isaac Pereire, — avec les avides débouchés qu'offrent aux valeurs les grandes bourses européennes, aucune de ses fonctions utiles n'en serait ralentie ou entravée. Ce ne sont pas ses opérations de bourse qui le mettent en état de faire des reports, d'avancer les versemens appelés sur les actions ou les obligations de certaines compagnies, d'être, pour les compagnies qui forment sa clientèle, comme le disait aussi M. Isaac Pereire dans un de ses rapports, ce que la caisse des dépôts et consignations est pour les départemens et pour les communes. Le Crédit mobilier ne sacrifierait à cela qu'une chose, l'exagération de ses profits et la faveur de spéculation que ses dividendes attirent à ses actions. Quand on se compare soi-même à la caisse des dépôts et consignations, est-on bien venu à lier partie avec la spéculation, et à chercher des bénéfices à travers les variations prévues des cours?

Nous savons, il est vrai, qu'en faveur des aspirations de son système et de celle de ses opérations que nous critiquons, la société générale peut invoquer ses statuts, qui sont aussi bien la charte de ses droits que la loi de ses devoirs; mais, sans parler de ce qu'il pouvait y avoir d'obscur sur la portée d'une institution si nouvelle, et sur laquelle on n'avait pu rien apprendre encore de l'expérience au moment où ses statuts ont été approuvés, il n'est point de lois de ce genre dont l'application se puisse dérober à la discussion et au contrôle de l'opinion publique. Les sociétés anonymes sont particulièrement soumises à cette surveillance de l'opinion. Quant à nous, nous n'en appelons point à une autre autorité. Pour engager la société générale de Crédit mobilier à ne point profiter de toutes les prérogatives que ses statuts lui confèrent et à user de quelques-unes avec plus de modération qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, nous n'invoquerons pas d'autre influence que celle de l'opinion éclairée sur la haute et consciencieuse intelligence de ses directeurs.

EUGÈNE FORCADE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

LA BOURSE

COMÉDIE DE M. PONSARD.

Le sujet choisi par M. Ponsard est un sujet difficile. Ce n'est pas là sans doute une hardiesse qui mérite le nom de témérité; mais pour l'accomplissement d'une pareille tâche, il faut quelque chose de plus qu'une versification élégante et des tirades bien faites : la satire la plus vive ne suffit pas. Il est absolument nécessaire de placer le rire à côté de l'émotion, et la comédie de *l'Honneur et l'Argent*, malgré le succès qu'elle a obtenu, n'a pas prouvé que l'auteur fût doué de facultés comiques. L'intention est excellente, je me hâte de le reconnaître. Il est certain pour tous les esprits clairvoyans que la fureur de la spéculation a singulièrement contribué à la corruption des mœurs. C'est une vérité que personne ne songe plus à remettre en question, et tôt ou tard la poésie devait s'en emparer pour la rendre populaire et tenter de démontrer à sa manière que le jeu envahit de jour en jour les couches les plus profondes de la société moderne, qu'il ébranle la moralité des familles, et met la richesse au-dessus de tous les devoirs. Cependant, quand je parle de démonstration, je n'entends pas attribuer à la comédie une mission didactique. Si elle manie des argumens au lieu de mettre en scène des personnages, si elle disserte au lieu de dérouler sous nos yeux une action vivante et rapide, il est évident qu'elle se trompe. C'est là précisément ce qu'on pouvait, ce qu'on devait reprocher à la comédie de *l'Honneur et l'Argent*. Cette première tentative, qui a réuni tant de suffrages parmi ceux qui aiment les vers bien faits,

les sentimens généreux traduits dans une langue harmonieuse, n'était, à proprement parler, qu'un éloquent plaidoyer. Les esprits les plus complaisans y chercheraient en vain les élémens d'une véritable comédie.

M. Ponsard, en écrivant *la Bourse,* a-t-il changé de méthode et révélé des facultés nouvelles? a-t-il remplacé les argumens par des personnages, substitué l'action à la dissertation? Ses amis les plus ardens n'oseraient l'affirmer. Ils s'empressent de louer l'élégance du style, la clarté du langage, la fidélité des portraits; ils négligent de vanter le dessin des caractères et l'intérêt de la fable, et cette omission mérite d'être signalée. M. Ponsard compte de nombreux amis dans tous les rangs de la société : son début dans la carrière dramatique a été marqué par un éclatant succès, et chacun sait que l'heureuse fortune encourage les amitiés. Il n'a pas besoin d'être défendu, puisqu'il a réussi. On se souvient à peine de ses excursions malheureuses dans le domaine de l'antiquité, on oublie l'accueil fait à *Horace et Lydie,* on oublie l'étonnement et la froideur de l'auditoire aux représentations d'*Ulysse.* On se rappelle *Lucrèce, l'Honneur et l'Argent,* et personne ne songe à évoquer l'ombre malheureuse d'*Agnès de Méranie.* M. Ponsard est donc placé dans une excellente condition pour obtenir l'attention et la sympathie. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il est sûr d'être écouté. Il n'a pas à redouter l'indifférence, encore moins la défiance. Chacun rend justice à la noblesse des sentimens qui l'animent, à la grandeur de la cause qu'il défend, et ce n'est pas un médiocre avantage. A-t-il profité de la position qui lui était faite par les succès de *Lucrèce,* de *Charlotte Corday,* de *l'Honneur et l'Argent?* a-t-il montré les dangers de la spéculation sous une forme comique ou dramatique? Son œuvre nouvelle marque-t-elle un progrès? Y a-t-il dans la comédie qui s'appelle *la Bourse* une action, des personnages? Ces questions, négligées par les amis de M. Ponsard, ne peuvent être éludées.

L'auteur a-t-il examiné sous toutes ses faces le sujet qu'il se proposait de traiter? Je me permettrai d'en douter. Il y a dans cette donnée un côté dramatique, un côté comique. Or, si l'on prend la peine d'étudier la marche de l'action, de suivre les développemens de la fable, d'épier la conduite des personnages, on arrive à reconnaître que le côté dramatique est indiqué, tandis que le côté comique n'est pas même effleuré. Cette affirmation, qui semble sévère quand on se borne à l'énoncer, n'étonnera personne quand j'aurai apprécié tous les élémens dont se compose la comédie nouvelle. Le jeu est à bon droit considéré comme la plus dangereuse de toutes les passions, puisqu'il réduit à néant les plus hautes facultés, les sentimens les plus généreux. Prenez l'homme le mieux doué, l'intelli-

gence la plus vive, le cœur le plus bienveillant, et voyez ce que devient cet homme dès qu'il est dévoré de la soif de l'or. Il n'y a plus pour lui ni ami ni famille. Il rêve des châteaux, des palais, des parcs, des forêts, et oublie que sa femme et ses enfans attendent de lui le bien-être, la sécurité. Les nécessités de la vie s'effacent devant l'espérance d'une richesse indéfinie, car il n'y a pas de joueur qui se contente d'un million. Il entend répéter partout que le premier million est le seul difficile à gagner. Si la chance le favorise, il serait bien niais de s'en tenir au premier million. Pourquoi donc s'arrêterait-il en si beau chemin? Les mains pleines d'or, il tentera de nouvelles aventures, et ne s'inquiétera pas du sort de sa famille, de l'avenir de sa femme et de ses enfans. Riche aujourd'hui, il veut être opulent demain. Les dangers que l'amitié lui signale sont pour lui des dangers imaginaires. Il marche les yeux fermés sur le chemin de l'abîme, et quand la fortune le trahit, quand le hasard, dont il avait fait son seul dieu, prend plaisir à déjouer tous ses calculs, à railler toutes ses espérances, le suicide lui apparaît comme un dernier refuge. Que peut-on reprocher à l'homme qui se tue pour se dérober à ses engagemens? L'expiation n'est-elle pas égale à la faute? Qui donc oserait accuser le joueur malheureux qui s'est brûlé la cervelle? Vendre ce qu'on n'a pas, acheter ce qu'on ne peut payer, c'est une sottise si l'on échoue, un trait de génie si l'on réussit. Toute la morale du joueur de bourse est renfermée dans ces deux maximes. Rien en-deçà, rien au-delà. Pour lui, l'improbité s'appelle maladresse, la probité succès. Pourvu que sa signature ne soit pas protestée, pourvu qu'il ne soit pas *exécuté*, il marche tête haute et regarde en pitié tous les hommes laborieux qui ne savent pas s'enrichir. C'est là sans doute une donnée qui ne se prête guère à la comédie; mais le drame peut en faire son profit. Les devoirs de la famille, obscurcis d'abord, puis effacés par une passion implacable et souveraine, le père lavant son déshonneur dans son propre sang, léguant la misère à des orphelins pour échapper à la honte, fournissent au poète tous les élémens d'une action poignante. C'est un sujet lugubre, j'en conviens; mais entre les mains d'un homme habile ce sujet prendrait la grandeur et la beauté d'une tragédie des meilleurs temps de la Grèce.

Près du joueur réduit au désespoir, poussé au suicide, nous apercevons le joueur que la fortune n'a pas encore trahi, qui voit s'accomplir toutes ses espérances, que la richesse enivre, qui égaie de ses ridicules tous les hommes de bon sens. Il est riche, le monde lui appartient, rien n'est au-dessus de son intelligence, rien au-dessus de ses désirs. Il n'y a pas de question qui l'embarrasse, pas de femme qui puisse lui résister. L'homme qui remue des millions

ne sait-il pas tout sans avoir rien appris? ne plaît-il pas à tous les yeux? Qui oserait le contredire, s'il lui plaît de se tromper? qui oserait le railler, s'il lui plaît de soupirer? Lesage, en dessinant le portrait de Turcaret, n'a pas épuisé les ridicules du financier. Le joueur qui s'est enrichi à la Bourse laisse bien loin derrière lui le traitant du siècle dernier, et, sans avoir le génie de Lesage, on peut glaner encore plus d'un épi dans le champ qu'il a moissonné. La fatuité des nouveaux Turcarets, leur intrépidité de bonne opinion, la confiance dont ils s'honorent, offrent plus d'un trait à la comédie, et je crois que le ridicule n'était pas à négliger dans la peinture de la Bourse.

L'élément comique et l'élément dramatique pouvaient-ils se combiner? C'est là sans doute un projet difficile à réaliser. Je ne suis pourtant pas de ceux qui le considèrent comme chimérique. A la Bourse comme ailleurs, le rire se montre à côté des larmes, et la réunion de ces deux élémens n'aurait étonné personne. En réservant le côté dramatique pour les personnages principaux, le côté comique pour les personnages épisodiques, le poète pouvait compter sur la curiosité, sur l'attention de l'auditoire.

Quant à la moralité d'un tel sujet, elle ne pouvait se trouver que dans le spectacle du travail courageux et résigné. A la fièvre du jeu, les plus habiles n'opposeront jamais qu'un remède, le bonheur de l'étude, la richesse lentement acquise par un labeur acharné. Les conseils les plus éloquens, les argumens les plus ingénieux, les plus mordantes ironies n'égaleront jamais en puissance un exemple pris dans la vie réelle. Dès que le poète comique s'attribue une mission morale, et je ne blâme pas cette prétention, il doit appeler à son aide le troisième élément que je viens d'indiquer. Ainsi, pour faire de la Bourse une comédie, il faut réunir dans une action rapide et vivante la passion, le ridicule et le devoir. Le sujet choisi par M. Ponsard impose au poète ces trois conditions.

Reste à savoir comment on peut les réaliser. Or je pense que la comédie de mœurs, en pareille occasion, est un cadre insuffisant. La comédie de caractère est la seule qui se plie à toutes les exigences d'une telle donnée. Passion, ridicule et devoir, tout doit être idéalisé pour se fondre dans une harmonieuse unité. Si le poète s'en tient à la réalité, il aura beau prodiguer l'élégance dans les détails, il ne produira jamais qu'une œuvre prosaïque et inanimée.

Les personnages mis en scène par M. Ponsard ne manquent pas de vérité. En regardant autour de soi, on trouve des types pareils à ceux qu'il a dessinés. Le défaut de ces personnages, c'est de n'être pas tracés avec assez de vigueur. Les figures sont indiquées plutôt qu'achevées. On dirait que l'auteur n'a pas pris le temps de les étu-

dier, qu'il s'est contenté d'une esquisse. Léon Desroches, le héros de la pièce, chargé de montrer à tous les yeux les dangers du jeu, ne paraît pas dévoré d'une passion bien ardente pour la richesse. Il expose, il perd son patrimoine après l'avoir quintuplé, sans exciter dans l'âme du spectateur une bien vive anxiété. Son ivresse quand il a gagné, son abattement quand il est réduit au dénûment, n'ont rien de contagieux. L'amour qui l'a poussé au jeu mérite le même reproche; peut-être même est-il dessiné plus mollement que sa passion pour la richesse. Je ne crois pas me tromper en disant que M. Ponsard a crayonné trop vite Léon Desroches. Reynold, placé près de Léon pour représenter le travail dans sa grandeur et son austérité, rappelle un peu trop le personnage de Rodolphe de *l'Honneur et l'Argent*. Malgré cette parenté, un peu trop évidente, il a trouvé dans l'auditoire plus de sympathie que Léon. La générosité de son caractère, la franchise de son langage lui ont bientôt concilié tous les cœurs. C'est ce qu'on appelle dans les ateliers une figure *réussie*. Reynold n'est pourtant pas une conception originale pour ceux mêmes qui ne connaissent pas Rodolphe; mais les sentimens qu'il exprime ne manquent jamais d'éveiller dans l'auditoire des échos nombreux. Le public, séduit par l'élévation des pensées, la pureté des intentions, écoute avec indulgence ce qu'il a déjà entendu plus d'une fois. Or c'est là précisément ce qui est arrivé. Reynold, sans être nouveau, enchaîne l'attention; son dévouement, qui ne se dément pas un seul instant, le place au-dessus de tous les autres personnages. Il n'est pas de la même race; le sang qui coule dans ses veines est plus riche et plus pur. Les vulgaires ambitions ne troublent jamais la rectitude de son jugement. Aussi, dès qu'il ouvre la bouche, toutes ses paroles sont recueillies avidement. J'ai entendu mettre en question la vraisemblance de Reynold. A coup sûr, une telle abnégation ne se rencontre pas chaque jour; mais on peut dire à l'honneur de l'humanité que ce personnage n'appartient pas tout entier à la fantaisie, et que le poète, pour le composer, n'a eu qu'à réunir des traits pris dans la vie réelle.

La figure de M. Bernard est tracée avec indécision. Ce campagnard qui boit sec, qui aime les propos égrillards, les anecdotes un peu lestes, se laisse trop facilement tenter par les promesses de la spéculation. Quoiqu'il désire s'arrondir, quoique le champ du voisin excite sa convoitise, on a peine à comprendre son entraînement. Il n'est plus d'âge à former des projets pour un avenir lointain. Sa crédulité ne s'accorde pas avec ses habitudes de bien-être et de repos. Un homme qui vit dans son domaine, sans souci, sans inquiétude, ne se décide pas si aisément à se lancer dans les aventures. C'est pour lui surtout qu'un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*.

Les premiers succès de Léon, les sommes qu'il a gagnées à la Bourse peuvent l'éblouir un instant, mais ne doivent pas l'engager à risquer cent mille francs. Et puis, quand il a cédé à la tentation, est-il bien venu à sermonner Léon, à lui refuser la main de sa fille? Sa conduite ôte à ses paroles toute l'autorité que son âge pouvait leur donner : coupables au même degré, poussés à la même faute par des motifs différens, la raison leur conseille une mutuelle indulgence. L'inconséquence que je signale frappe les yeux les moins clairvoyans.

Le personnage de Camille est traité avec un soin particulier. M. Ponsard a voulu faire de cette figure quelque chose de cornélien. A-t-il réalisé sa volonté? Cœur loyal, intelligence droite, Camille n'admet pas de compromis quand il s'agit d'une question d'honneur. Elle a pour le jeu une aversion qui résiste aux faveurs les plus éclatantes de la fortune. Elle promet à Léon Desroches de n'épouser jamais un autre homme que lui, mais elle met à sa promesse une condition : Léon ne jouera plus. S'il trahit son serment, elle est dégagée, et disposera librement de sa main. Jusque-là tout est vrai; mais quand Léon a tout perdu, quand il est placé entre le déshonneur et le désespoir, le moment est mal choisi pour lui rappeler son serment et s'affranchir de sa promesse. Camille serait bien autrement grande si elle disait au joueur triomphant ce qu'elle dit au joueur désespéré. Refuser sa main au parjure, placer la foi jurée au-dessus de l'opulence, à la bonne heure; repousser avec une impitoyable rigueur celui que l'amour peut seul rattacher à la vie, c'est là une pensée qui n'a rien de grand, qui excite dans l'auditoire autant de dépit que d'étonnement. Aussi ne faut-il pas hésiter à mettre Camille au-dessous de Reynold. Cette jeune fille, qui intéresse d'abord par la hauteur de sa raison, par la constance de son amour pour Léon, qui refuse les plus brillans partis pour demeurer fidèle à ses souvenirs, s'amoindrit singulièrement quand elle condamne, comme un juge, l'homme à qui elle devrait tendre la main. Il n'y a pas une femme qui, en pareille occasion, ne penchât du côté de la clémence. Je parle, bien entendu, de celles qui, par la noblesse de leurs sentimens, appartiennent à la poésie. Quant à celles dont toute l'éducation se réduit à savoir compter, le théâtre n'a pas à s'en inquiéter. Eussent-elles cent fois raison, elles ne pourront jamais émouvoir personne. Je ne m'explique pas comment M. Ponsard s'est mépris à ce point dans la composition du personnage de Camille. La rigueur de la jeune fille en face de la richesse eût été logique; son inflexible sévérité en face de la misère ne se concilie ni avec la rectitude de l'intelligence, ni avec la loyauté du cœur.

Je n'ai pas grand'chose à dire des personnages épisodiques. Ils se meuvent à peu près au hasard, et l'auteur ne s'est pas donné la peine

de leur assigner une ligne de conduite. Julie, amie d'enfance de Camille, est un type facile à rencontrer, mais qui ne méritait pas de figurer dans une comédie, à moins d'être dessiné avec précision, de façon à ne tromper personne. Sous des dehors étourdis, elle cache un cœur sans noblesse. C'est un mélange de sécheresse et de frivolité, une figure dont l'action se passerait très bien. M. Simon et M. Delatour représentent d'une manière assez pâle la haute banque et le parquet de la Bourse. Le premier parle des petits capitaux indisciplinés avec une impertinence qui n'a rien d'amusant; le second donne à Léon, son camarade de collége, d'excellens conseils, qui demeurent stériles, parce qu'ils arrivent trop tard. S'il voulait sauver le patrimoine de son ami, il devait refuser obstinément de l'assister dans ses premières aventures. Quand il a joué, quand il a gagné pour lui, de quel droit vient-il essayer de l'arrêter sur la pente terrible où il est engagé? Estelle et Alfred, Pierre et Dubois, disparaîtraient sans que personne s'en aperçût. Une aventurière, qui, pour assurer son bien-être et ne jamais se trouver au dépourvu, prend un amant à la hausse, un amant à la baisse, serait à peine acceptable dans une pièce de boulevard. Un joueur de coulisse qui dissipe en orgies l'or qu'il a gagné sans rien risquer est un peu dépaysé dans une composition qui se propose un but moral et veut demeurer poétique. Dubois, faisant des affaires pour son compte, donnant audience à des cliens de bas étage, tandis que son maître s'entretient dans son cabinet avec des cliens du faubourg Saint-Germain, est une heureuse invention; mais quand il vient avec Estelle visiter l'appartement de Léon, il n'égaie personne. Pierre, attaché au service de Léon, n'a d'autre souci, ou plutôt d'autre mission, que de copier jour par jour toutes les fautes de son maître. Il est impossible d'imaginer un personnage plus inutile. Madeleine, servante de Camille, imite en tout sa maîtresse, comme Pierre imite Léon.

Avec de tels caractères, il était bien difficile de composer une comédie vivante. Aussi, malgré son talent, M. Ponsard n'a-t-il pas réussi dans cette entreprise. Les personnages ne sont pas assez nettement conçus, assez solidement posés pour agir puissamment sur l'âme du spectateur. Il y a dans leur conduite une indécision dont le théâtre ne saurait s'accommoder. C'est un défaut que les tirades les plus élégantes ne rachètent pas. On reconnaît dès les premières scènes que l'auteur a vécu parmi les personnages qui parlent devant nous; mais il les a plutôt vus que regardés, et pour le poète comique, voir ne suffit pas. Le souvenir des choses aperçues, des propos recueillis au hasard, ne peut défrayer une pièce de longue haleine. Les termes techniques, inintelligibles pour les profanes qui n'ont

pas pénétré dans le temple, ne valent pas une pensée morale vivement exprimée.

La fable imaginée par M. Ponsard est d'une telle simplicité, qu'elle ne peut exciter une curiosité bien vive. On dirait que la pièce tout entière a été écrite sur un *scenario* tracé par quelque faiseur, qui pouvait devenir opéra, mélodrame ou comédie. Il n'y a dans la succession des scènes rien de nécessaire, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la volonté du poète n'a pas l'air d'intervenir. Les acteurs s'agitent, vont et viennent, mais n'ont pas de rôle obligé. Ils pourraient se mouvoir autrement sans étonner personne. Or, toutes les fois que les spectateurs imaginent pour les acteurs une conduite différente de celle qui leur est assignée par l'auteur, c'est un grave symptôme. Quand la composition d'un ouvrage dramatique relève d'une volonté énergique et prudente, quand la prévoyance et la réflexion ont préparé les incidens que le poète met en œuvre, l'auditoire ne songe pas à refaire la fable qui se déroule devant lui. Jusqu'à présent, il est vrai, M. Ponsard ne s'était pas signalé par une grande fertilité d'invention. Soutenu par l'histoire dans *Lucrèce*, dans *Agnès de Méranie*, dans *Charlotte Corday*, par Homère dans *Ulysse*, il avait mis en œuvre ce qui s'offrait à lui sans jamais tenter les hardies aventures. Dans sa comédie nouvelle, il s'est attaché à ne pas imaginer un seul incident qui ne fût déjà connu du public. Pour ceux qui ont fait de la littérature dramatique une industrie régulière comme la métallurgie, qui ont réduit la pratique de cette industrie à des formules précises et n'abandonnent rien au hasard, c'est sans doute une preuve d'habileté. Je crains que le public ne soit d'un autre avis. S'il est bon de ne pas effaroucher l'auditoire par des incidens trop nouveaux, il ne faut pourtant pas répéter en vers ce qui a été dit en prose plus de cent fois. Je ne crois pas la comédie dépossédée par le journal, comme je l'entends souvent dire autour de moi. Les pensées qui se produisent chaque matin, qui se répandent dans la foule, offrent des élémens de comédie sans être la comédie même. Toutes les fois qu'une imagination puissante voudra s'emparer de ces élémens, les combiner, les animer, elle enfantera des œuvres qui auront tout l'attrait de la nouveauté. M. Ponsard n'a rien inventé, rien rajeuni, rien renouvelé. Tout ce que nous voyons dans sa comédie, nous l'avons déjà vu; tout ce que nous entendons, nous l'avons entendu. Il s'est dit évidemment avant de prendre la plume : A quoi bon inventer? C'est un métier périlleux. Je me contenterai des idées qui circulent parmi la foule; j'assortirai des rimes, je couperai en hémistiches les sentimens qui se débitent chaque jour, et le public n'en demandera pas davantage. Il y a dans ce petit monologue une part de vérité. Ce n'est pas le

théâtre en effet qui prend habituellement l'étrenne des idées nouvelles; il ne s'en empare qu'après avoir attendu quelques années. Quand elles ont fait leur chemin, quand elles sont devenues populaires, il les met en action, et ce procédé, qui n'exige pas une grande dépense d'imagination, réussit presque toujours. S'il n'a pas été suivi par les maîtres de l'art, s'il n'a pas même été deviné par eux, je reconnais volontiers que de nos jours il obtient un succès à peu près constant; le tort de M. Ponsard est d'avoir cru qu'il est infaillible.

Ainsi, dans la fable qu'il baptise du nom de comédie, il ne hasarde pas une pensée qui lui appartienne : pour entrer en matière, ce ne serait pas maladroit; pour enchaîner l'attention pendant trois heures, ce n'est pas assez. On peut dire sans exagération qu'il a poussé l'économie jusqu'à l'avarice. Ne rien prodiguer est d'un homme sage; il n'y a pourtant pas de moisson sans semailles, et l'auteur de *la Bourse* paraît se conduire d'après une autre opinion. Léon Desroches, amoureux de Camille Bernard, tente la fortune sans avoir jamais rêvé la richesse. Il ne songerait pas à jouer, si le père de Camille ne le trouvait trop pauvre pour lui donner sa fille. Il jouera donc pour réaliser le vœu de sa jeunesse, pour posséder la femme qu'il aime : jusque-là tout se conçoit, tout s'explique facilement; mais quand il a touché le but de son ambition, quand il tient dans ses mains les cent mille écus qui le font aussi riche que sa fiancée, pourquoi joue-t-il encore? pourquoi ne s'arrête-t-il pas? S'il aime vraiment Camille, il doit partir sans délai, quitter Paris au plus vite, et emporter avec joie le trésor que le hasard vient de lui donner. S'il demeure, s'il joue encore après avoir trouvé ce qu'il n'osait pas conquérir par le travail, c'est que son cœur n'est pas atteint profondément, et que le jeu est son unique passion. La chance tourne contre lui. Ruiné, il pense au suicide, comme tous les joueurs qui sont partagés entre le sentiment de la probité et le goût de la paresse : y a-t-il au monde rien de plus vulgaire? Reynold vient l'arracher à son projet et lui désigner le travail comme le seul moyen de se réhabiliter. Devenu contre-maître dans une usine, Léon sauve par son courage la vie de plusieurs ouvriers, et Camille, qui avait refusé sa main au joueur, qui avait promis d'épouser son cousin Reynold, fausse parole à celui qui n'a jamais failli pour devenir la femme de Léon. Il est beau sans doute d'honorer le courage, de le récompenser; mais la conduite de Camille me paraît difficile à expliquer. Léon, qui a sauvé ses camarades au péril de ses jours, offre-t-il des garanties de sagesse à la femme qu'il aime et qui tout à l'heure le repoussait? Est-il bien affermi dans le travail? A-t-il renoncé à l'espérance de gagner en quelques semaines

ce que dix ans de persévérance ne lui donneront peut-être pas? Il est permis d'en douter, et Camille, d'abord si défiante, se contente d'une bien courte épreuve. Ce que je dis de Camille, je peux le dire de son père. M. Bernard, furieux contre Léon, venu avec la ferme résolution de donner sa fille à son neveu, s'apaise bien vite, et trouve excellentes les raisons qu'il dédaignait autrefois. Il ne voulait pas d'un gendre pauvre, il accepte un homme ruiné. Pour expliquer cette subite conversion, il faut supposer qu'il est gouverné par sa fille; mais toute sa conduite précédente dément cette supposition.

Comment donc expliquer les applaudissemens obtenus par *la Bourse?* car le public applaudit la comédie nouvelle de M. Ponsard. La cause du succès n'est pas difficile à trouver. L'auteur a choisi avec discernement et traité avec adresse quelques lieux communs qui manquent bien rarement leur effet. Je ne parle pas des tirades contre le jeu, qui semblent commandées par le sujet. Il y a dans l'œuvre qui vient de réussir deux idées qui ont déjà réuni au boulevard de nombreux suffrages sous la modeste forme de couplets, et que nous voyons reparaître en alexandrins avec la même autorité, le même bonheur, — l'apothéose de l'ouvrier, l'apothéose du soldat. Sanctifier, glorifier le travail, le courage, le dévouement, rien de plus légitime : la raillerie ne peut atteindre une telle pensée; mais le goût demande si elle se produit à propos dans la comédie de M. Ponsard. Or je crois que la forme et l'occasion choisies par l'auteur soulèvent plus d'une objection. Quand Léon Desroches, renonçant à ses projets de suicide, veut expier sa faute, il préfère la condition d'ouvrier à la condition de soldat, et nous avons une tirade, que le parterre ne manque jamais d'applaudir, où la guerre est proclamée trop glorieuse pour ceux qui ont une faute à expier. Je ne me charge pas de prononcer entre le dévouement du soldat et le dévouement de l'ouvrier. J'incline à penser que ces deux conditions réclament une égale énergie. Ce que je veux noter, c'est que ce panégyrique de la profession militaire n'est pas à sa place, et qu'il est accueilli par des battemens de mains, comme s'il avait le mérite de l'opportunité. Plus tard, quand Reynold croit la cause de Léon perdue sans retour aux yeux de Camille et s'apprête à épouser sa cousine, les ouvriers de l'usine qu'il dirige lui offrent un bouquet, et le chef de la députation parle avec humilité des mains noircies par le charbon qui ont cueilli ces fleurs. Cette première partie de la scène nous étonne à bon droit. La réponse de Reynold nous étonne encore bien davantage. Il préfère les fleurs cueillies par des mains rudes et noires aux fleurs cueillies par des mains blanches : les premières ont été parfumées par le souffle du travail, et la foule d'ap-

plaudir. J'admire et j'honore le travail qui protége la pauvreté contre les plus dangereuses tentations; mais je me permets de blâmer ce panégyrique de la sueur, comme je blâmais tout à l'heure le panégyrique de la profession militaire. Je partage la sympathie de la foule pour le soldat et l'ouvrier, et cependant les deux tirades que je rappelle ne sont pour moi que des lieux communs. Ces deux tirades ont réussi : c'est là sans doute un puissant argument; je crois pourtant que les principes du goût demeurent entiers devant le succès le plus éclatant. Ce qui plaît, ce qui est accueilli avec empressement n'est pas toujours ce qui convient. Pour peindre le danger des jeux de bourse, il n'est pas nécessaire de louer, comme l'a fait M. Ponsard, le soldat et l'ouvrier. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il offre un enseignement. Dans un récit, dans un roman, les deux tirades qui ont si puissamment contribué au succès de *la Bourse* n'obtiendraient qu'un sourire. Qu'est-ce donc aujourd'hui que l'art dramatique, si les lieux communs jouissent d'un tel crédit? Serait-ce un genre de littérature où la mise en œuvre dominerait la pensée? Je ne veux pas le croire. Pourquoi donc l'art dramatique serait-il au-dessous du roman, au-dessous de la poésie lyrique? L'histoire de l'imagination chez les nations les plus ingénieuses proteste éloquemment contre une telle assertion. Ce qui demeure évident, c'est que les spectateurs réunis sur les bancs d'une salle sont plus indulgens, plus indolens que les lecteurs en tête-à-tête avec un livre nouveau. Les idées dont l'écrivain le plus industrieux ne voudrait pas faire un chapitre sont jugées bonnes, opportunes, presque nouvelles, dès qu'il s'agit du théâtre. M. Ponsard ne l'ignore pas, et la complaisance du public a pleinement justifié ses calculs.

La foule lui donne raison en battant des mains. Il me semble pourtant que l'arrêt du parterre n'est pas un arrêt sans appel. Il y a pour un écrivain deux manières de réussir. La première consiste à s'emparer des idées qui ont cours depuis longtemps, à les revêtir d'une forme élégante, à renoncer aux soucis de l'invention. C'est ainsi que M. Ponsard a procédé en composant sa dernière comédie. La seconde manière est plus laborieuse, et demande impérieusement des idées nouvelles; mais elle impose de trop rudes obligations pour compter de nombreux partisans. Et puis quel sera le sort d'une conception dont les élémens ne se trouvent pas dans l'intelligence de la foule? C'est l'imprévu avec tous ses dangers. Ne vaut-il pas mieux se prémunir contre l'indolence du spectateur en remaniant des sentimens qui depuis vingt ans sont acceptés partout, devant lesquels tout le monde s'incline? N'est-ce pas le parti le plus prudent? M. Ponsard appartient à l'école du bon sens, et si mes souvenirs ne m'abusent pas, c'est à lui que nous devons la fondation de cette école.

La méthode qu'il a suivie n'éveille donc en moi aucune surprise. Reste à savoir si au théâtre comme ailleurs la hardiesse n'est pas souvent le meilleur des calculs.

Aller vers le public et lui répéter ce qu'il a déjà entendu, lui épargner la peine de comprendre une pensée qu'il ignore, n'est pourtant pas le moyen le plus sûr d'atteindre à la renommée. Amener le public à soi, transformer son indolence en attention, lui inspirer le goût des aventures dans le domaine intellectuel, l'attirer vers les choses qu'il ne connaît pas, ou qu'il a tout au plus entrevues, me paraît plus sage dès qu'il s'agit, non pas de réussir aujourd'hui ou demain, mais de laisser une trace glorieuse de son passage. *La Bourse* a réussi. Est-il bien sûr que dans dix ans le public s'en souvienne? Il n'a rien appris en l'écoutant, il n'aura pas de peine à l'oublier. Voilà ce qu'on gagne à se placer dans le courant des idées populaires.

Le style de *la Bourse* est moins élégant et moins pur que celui de *l'Honneur et l'Argent*. M. Ponsard manie facilement la langue poétique, et c'est à cette heureuse faculté qu'il doit sans aucun doute la meilleure partie de ses succès. En écoutant sa dernière comédie, on dirait qu'il a voulu se dispenser de tout effort sérieux. Il y a dans *Lucrèce*, dans *Charlotte Corday*, des pages écrites avec fermeté, avec franchise, que les hommes de goût se plaisent à relire. J'ai tout lieu de penser que *la Bourse* ne deviendra jamais un sujet d'étude pour ceux qui aiment à voir la pensée se produire sous une forme animée. Je n'approuve pas au théâtre l'usage fréquent du langage lyrique : je sais trop ce qu'il nous a valu; nous avons entendu des odes, des élégies, qui se donnaient pour des personnages; la splendeur des images avait remplacé l'action. M. Ponsard a compris le danger de cette méthode, et s'est proposé de réagir contre l'envahissement du monologue : c'était une sage résolution, à laquelle tous les bons esprits devaient applaudir; mais il fallait s'arrêter à temps dans cette réaction, et je crois qu'en écrivant *la Bourse*, M. Ponsard a dépassé le but. Oui sans doute, il ne faut user qu'avec une extrême réserve du langage lyrique toutes les fois qu'on s'adresse à la foule assemblée pour assister au développement d'une action. Les personnages mis aux prises doivent s'exprimer familièrement, et ne jamais oublier qu'ils ont devant eux un interlocuteur. Cependant le style familier n'est pas nécessairement le style prosaïque, et je regrette d'avoir à dire que la comédie nouvelle pourrait accréditer cette confusion. Je ne veux pas m'arrêter aux incorrections purement grammaticales, qui ne relèvent pas du goût. Je me borne à signaler le caractère prosaïque du dialogue. Pour se dérober au danger des images, pour échapper aux tentations de la forme lyrique, l'auteur ne quitte guère le terrain que les

muses n'ont jamais foulé. Il se défie de la poésie à tel point qu'il s'applique à parler comme tout le monde. L'imagination intervient si rarement dans l'expression de sa pensée, qu'un auditeur dont l'oreille ne serait pas habituée à la mesure des vers pourrait se croire en pleine prose.

Dans l'école du bon sens, prosaïsme et simplicité sont peut-être synonymes. Pour ceux qui ont étudié les conditions de l'art dramatique, la simplicité n'exclut pas l'emploi des images. Or Léon, Camille et Reynold n'ont rien qui les élève au-dessus des figures que nous voyons chaque jour. Ce n'est vraiment pas la peine d'écrire en alexandrins pour dire avec le secours du rhythme et de la rime ce qui se dit sur le boulevard ou dans un salon, sans y rien changer. Lors même que M. Ponsard établirait la vérité parfaite de son œuvre, nous aurions encore le droit de lui demander pourquoi il n'a pas donné à sa pensée une forme poétique. Simple dans *Lucrèce*, dans *Charlotte Corday*, dans *l'Honneur et l'Argent*, il est demeuré dans *la Bourse* au-dessous de lui-même.

Je ne sais pas comment il travaille, et je ne voudrais pas me livrer à des conjectures. Cependant il y a plus d'une scène qui semble d'abord écrite en prose, puis rimée après coup. Or la définition donnée à M. Jourdain par son maître de philosophie, excellente dans *le Bourgeois Gentilhomme*, n'a pas la même valeur quand on veut l'appliquer. Tout ce qui n'est pas écrit en prose n'est pas nécessairement écrit en vers : il ne suffit pas de compter des syllabes et d'assortir des rimes pour transformer la prose en poésie. Il faut absolument quelque chose de plus. Ce quelque chose est assez difficile à déterminer, j'en conviens. Les imaginations poétiques le trouvent sans effort; les esprits prosaïques ne le devineront jamais. M. Ponsard a prouvé plus d'une fois qu'il n'ignore pas tout ce qu'il y a d'incomplet dans la définition du maître de philosophie : comment donc l'a-t-il oublié en écrivant *la Bourse?* Il n'y a qu'une manière d'exprimer la nuance délicate que je veux indiquer : le prosateur pense en prose, le poète pense en vers. Une idée remaniée, à laquelle on impose plusieurs formes successives, ne garde jamais sa première fraîcheur, son premier éclat. On a beau consulter Richelet, on ne peut transformer la prose en poésie.

Qu'on me permette une comparaison que je n'entends pas donner comme une preuve rigoureuse, mais qui rendra cette observation plus facile à comprendre. Qu'un peintre, avant de représenter sur la toile une scène de l'histoire, commence par composer sur le même sujet un bas-relief, et qu'il essaie ensuite de traduire son bas-relief en tableau, il est certain qu'il échouera dans cette tentative de métamorphose. Renversez l'ordre du travail, et vous obtiendrez un échec pareil. Eh bien! ce qui est vrai pour les arts du dessin n'est

pas moins vrai pour les arts littéraires. Mettre en vers une page de Bossuet, mettre en prose une page de Corneille, sont deux projets que le bon sens désavoue. On a voulu justifier la méthode que je réprouve en citant quelques notes trouvées dans les papiers de Racine, un projet d'*Iphigénie en Tauride;* c'est un argument sans valeur. Ces notes n'ont pas plus d'importance qu'un mémento; c'est tout au plus un canevas, et si l'auteur de *Britannicus* et d'*Athalie* s'en fût servi, il n'aurait pas versifié les lignes que nous connaissons. On a trouvé des notes du même genre dans les papiers d'André Chénier, et pourtant je ne croirai jamais que *la Jeune Captive* soit une page de prose mise en vers.

La foule, qui n'a pas étudié les secrets du métier, qui ne s'en est jamais préoccupée, est à cet égard, mais à son insu, du même avis que les lettrés. Lorsqu'elle entend de la prose versifiée, elle approuve ou désapprouve la pensée, elle discute. Quand elle entend des vers où Richelet n'a rien à voir, des vers enfantés sans efforts, où se trouve exprimée une idée qui n'a jamais eu d'autre forme, elle est séduite, elle est charmée, et ne songe pas à discuter. Elle ne sait pas pourquoi; mais qu'on aille au fond de la question : la foule n'aime pas la prose versifiée.

Les applaudissemens obtenus chaque soir par M. Ponsard ne s'adressent pas à la beauté du langage, mais aux lieux communs qu'il a su habilement exploiter. Quand le poète traduit sa pensée en vers spontanés, un murmure confus d'étonnement et d'admiration atteste son triomphe. Rien de pareil aujourd'hui. La foule approuve, applaudit, heureuse de trouver dans l'œuvre nouvelle l'écho de son opinion. Elle se conduirait autrement, si des paroles mélodieuses arrivaient à ses oreilles, si de vives images venaient frapper son intelligence.

M. Ponsard avait à choisir entre la comédie de mœurs et la comédie de caractère. A parler franchement, je ne sais quel nom mérite son œuvre nouvelle. On dira peut-être que c'est une comédie de mœurs : je consentirais à le croire, si je voyais ses personnages engagés dans une action réelle; mais qu'on y prenne garde, ses personnages parlent et n'agissent pas. Ce n'est pas là, quoi qu'on puisse dire, le tableau fidèle de ce qui se passe sous nos yeux. Serait-ce d'aventure une comédie de caractère? Pour justifier un tel nom, il faudrait démontrer que les acteurs sont présentés sous un aspect philosophique. Or je crois qu'il serait difficile d'apporter des preuves satisfaisantes à l'appui de cette assertion. Il y a sans doute dans *la Bourse* quelques scènes empruntées à la réalité; il n'y en a pas une qui relève de la philosophie, qui atteste chez l'auteur la faculté d'analyser les sentimens. Ce n'est pas que je lui dénie cette faculté d'une manière absolue, car il en a fait usage dans *Lucrèce* et dans *Char-*

lotte Corday; mais je crois pouvoir affirmer qu'elle ne se révèle pas dans *la Bourse.* De quel nom baptiser cette comédie qui n'égaie pas, cette fable qui n'est pas dramatique? C'est peut-être un genre nouveau; c'est un mélange d'épître et de satire qui n'est pas encore classé dans notre littérature.

Si l'on essaie de définir le vrai caractère de cette composition, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle se rattache d'une manière directe aux doctrines qui ont prévalu dans les autres branches de l'art. M. Ponsard, en écrivant sa comédie, a suivi les traces des peintres et des sculpteurs : il a négligé l'idéal pour ne s'attacher qu'à la réalité. Il a dessiné quelques portraits d'après ses souvenirs, sans se donner la peine d'agrandir, de transformer ce qu'il avait vu par une réflexion persévérante. Dans la peinture, dans la sculpture, cette méthode est applaudie, ceux qui refusent de l'adopter sont traités de rêveurs. Si l'on n'y prend garde, l'imitation matérielle envahira bientôt la littérature comme les arts du dessin. La comédie nouvelle de M. Ponsard, sans être calquée sur la vie réelle, fait une part si mince à l'imagination, à la pensée, qu'elle peut compter parmi les œuvres de pure imitation. Or, s'il est vrai que la sculpture et la peinture, en négligeant l'idéal, se condamnent à la stérilité, il n'est pas moins vrai que la poésie dramatique, en suivant la même route, arrive à la même impuissance. Si l'on compare les mémoires écrits sous le règne de Louis XIV aux comédies de Molière, on n'a pas de peine à retrouver les élémens qu'il a mis en œuvre; mais on voit qu'il les a transformés, qu'il les a faits siens par la puissance de sa volonté, par le travail de sa pensée. Les railleries qu'il a prodiguées contre les médecins sont indiquées dans la correspondance de Guy Patin. Les ridicules de cour dessinés par Saint-Simon ne sont pas sans parenté avec les ridicules dessinés par l'auteur du *Misanthrope.* Cependant on se tromperait étrangement en affirmant que Molière s'en est tenu à l'imitation. Pour quiconque sait comprendre ses œuvres, il est évident qu'il fait une large part à l'idéal. L'élève de Gassendi avait gardé pour la philosophie une affection sincère, et ne se contentait jamais de la surface des choses.

Aujourd'hui l'on veut réduire la comédie à l'imitation. Voir ce qui se passe et le mettre sur la scène est aux yeux de bien des gens une preuve éclatante d'habileté. Je regrette que M. Ponsard, qui avait débuté d'une manière poétique, se soit rallié dans son dernier ouvrage à ces doctrines stériles. Malgré la bienveillance que le public lui témoigne, il ne tardera pas à sentir qu'il s'est trompé. Tant qu'il a tenu compte de l'idéal, tant qu'il s'est maintenu dans les régions élevées de la pensée, la foule ne s'est pas contentée d'applaudir ses œuvres, elle a voulu les revoir. Qui donc, après avoir entendu *la Bourse,* voudrait l'entendre une seconde fois? Pour que le théâtre

intéresse, il faut absolument qu'il nous offre quelque chose de plus que l'image de la vie réelle. Ceux qui en doutent et ne veulent pas se rendre aux argumens sérieux, qu'ils traitent d'arguties, peuvent s'édifier en voyant la conduite de la foule. Toutes les fois que dans une œuvre dramatique l'imagination n'intervient pas d'une manière puissante, une soirée suffit à contenter la curiosité. Toutes les fois au contraire que la réalité se trouve agrandie par la pensée, on éprouve le besoin d'écouter encore ce qu'on a déjà écouté. Le théâtre alors n'est plus un divertissement frivole, mais une étude attrayante. Il y a treize ans, quand M. Ponsard interrogeait les premières pages de Tite-Live, et nous retraçait la mort volontaire de Lucrèce, j'ai lieu de croire qu'il ne mettait pas en doute ces vérités. Les a-t-il oubliées dans l'enivrement du succès? Ce serait grand dommage, car, s'il ne possède pas des facultés de premier ordre, il est certain qu'il ne peut être confondu avec les faiseurs qui se donnent le nom d'auteurs dramatiques. S'il veut garder le rang qu'il a conquis, il n'a rien de mieux à faire que d'abandonner l'imitation pour revenir à l'idéal.

Malheureusement ses amis lui prodiguent la louange, et lui persuadent qu'il ne peut faillir. C'est la destinée commune de tous les poètes que la foule a salués de ses applaudissemens. Une fois en possession de la renommée, ils n'écoutent plus ni conseils ni avertissemens; ils prennent volontiers le doute pour une offense. Ils ne veulent pas être discutés, et, pour leur paraître intelligent, il faut les admirer sans réserve. M. Ponsard, chef de l'école du bon sens, saura-t-il résister aux dangers de la louange? Ce serait la manière la plus certaine de prouver son originalité. S'il consentait à écouter les conseils, je ne dis pas des amis qui l'entourent, mais de ceux qui aiment son talent, qui ont étudié ses œuvres avec une attention bienveillante, il renoncerait à la comédie. Il n'y a pas dans son esprit assez de vivacité pour qu'il puisse réussir dans la peinture de la vie familière. On m'opposera le succès de *l'Honneur et l'Argent*, le succès de *la Bourse;* on me dira qu'il faut se rendre à l'évidence : l'accueil fait à ces deux ouvrages ne change pas ma conviction. M. Ponsard ne comprend pas d'une manière complète la mission de la comédie, ce qu'il a fait nous autorise à le penser. L'antiquité disait que la comédie châtie les mœurs en riant. L'auteur de *la Bourse* paraît n'avoir accepté que la première moitié de cette définition : il essaie de châtier les mœurs, mais il ne rit pas, ou s'il veut crayonner le ridicule, il réussit bien rarement à égayer l'auditoire. Il obtient son approbation par la fermeté de ses principes, il n'excite pas l'hilarité.

La comédie sans gaieté, telle que la conçoit M. Ponsard, la comédie purement didactique, ne pourra jamais s'acclimater parmi nous. Les idées les plus vraies, les sentimens les plus généreux ne suffisent

pas pour enchaîner l'attention de l'auditoire. Il n'y a que le ridicule qui puisse animer une fable comique, et le sentiment du ridicule est un don que l'auteur de *la Bourse* ne possède pas. Je crois donc qu'il agirait sagement en demandant à l'histoire le thème de ses compositions futures. C'est dans l'histoire qu'il trouvera l'application naturelle de ses facultés. Il sait, quand il le veut, quand il s'en donne la peine, traduire dans une langue élégante les passions politiques et même les passions d'une nature plus douce. Il rencontrera dans le passé des épisodes qui exalteront son imagination et lui permettront de toucher aux plus hautes questions morales. C'est pour lui le moyen le plus sûr d'affermir sa renommée.

Ce conseil ne sera pas écouté. Ceux qui voient dans le succès un argument sans réplique encouragent M. Ponsard à persévérer dans la route qu'il a choisie. Les objections que je lui soumets seront traitées comme des paroles sans valeur, sans portée; l'avenir dira si je me suis trompé. J'ai parlé de *la Bourse* de manière à prouver toute l'importance que j'attribue à l'auteur; j'ai tâché de justifier mes affirmations. Ceux qui le vantent sans mesure ont dédaigné cette méthode, la trouvant trop laborieuse, et je crains bien que M. Ponsard ne les prenne au mot. On lui dit qu'il a raison d'explorer le domaine de la comédie, qu'il est dès à présent un maître consommé, qu'il a pénétré tous les secrets de l'art, et n'a plus rien à deviner. S'il se laisse prendre à ces flatteries, le repentir ne se fera pas attendre. J'aurais voulu pouvoir louer son œuvre nouvelle comme j'ai loué l'entretien de Robespierre, de Marat et de Danton. Si l'auteur m'eût offert des personnages vivans, je les aurais accueillis avec joie. *La Bourse* n'est à mon avis qu'une épître découpée en dialogue, et j'ai dû le dire.

Les œuvres sérieuses ne se comptent pas par centaines. On peut dire qu'au théâtre elles sont encore plus rares que dans les autres parties de la littérature contemporaine : il faut donc saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent de discuter les conditions de chaque genre et l'application des principes reconnus vrais par une suite de générations. L'industrie dramatique produit chez nous bon an mal an une pièce par jour. Je conçois qu'on traite légèrement, qu'on vante ou qu'on blâme au hasard les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ces ouvrages; mais quand un poète dont le nom jouit d'une légitime autorité écrit une composition de longue haleine et choisit la forme la plus sévère, le louer sans dire pourquoi, ce n'est pas lui donner une preuve d'estime. La plus sûre manière de témoigner l'état qu'on fait de lui, c'est de soumettre sa pensée à l'examen le plus rigoureux, le plus attentif. Avertir les poètes qui se trompent sur leur vocation n'est pas un des moindres devoirs de la critique.

Depuis treize ans, M. Ponsard est écouté avec une faveur marquée. Si toutes ses œuvres n'ont pas obtenu un égal succès, la bienveillance et l'empressement ne leur ont jamais fait défaut. Il est donc de ceux qui appellent la discussion. Quoi qu'il fasse maintenant, il n'a pas à craindre l'indifférence. L'engouement est le seul danger qu'il puisse redouter. S'il ne veut pas s'égarer, il faut qu'il apprenne à douter de lui-même, à ne pas dédaigner les conseils. Trois fois déjà il s'est adressé à l'histoire; la première et la troisième de ses tentatives dans le domaine du passé sont à coup sûr ses titres les plus solides. *Lucrèce* et *Charlotte Corday* ont marqué sa place parmi les écrivains habiles et les penseurs élevés. Il y a dans ce double succès un enseignement qu'il ne doit pas négliger. S'il a montré plus d'une fois une imagination ingénieuse, il n'a jamais étonné personne par une invention féconde. C'est pourquoi l'histoire lui serait un puissant auxiliaire. L'étude des faits accomplis, la connaissance des personnages qui ont pris part aux événemens, ne le dispenseraient pas d'inventer, mais lui rendraient la tâche plus facile. Sans se rallier à la doctrine qui voit dans la réalité historique l'idéal de la poésie dramatique, il réagirait heureusement contre la doctrine contraire, qui ne demande au passé que des noms pour baptiser les caprices de l'imagination. Dramatiser l'histoire, tel est le but que M. Ponsard doit se proposer. Il a prouvé qu'il sait pénétrer le sens des événemens, et lire dans la conduite des acteurs les motifs qui les ont guidés. Qu'il mette à profit ce don précieux. L'Angleterre et l'Allemagne lui offrent de glorieux modèles dans l'interprétation poétique du passé. Sans doute il n'arrivera jamais à les égaler, mais en les étudiant il doublera ses forces, et les gages qu'il a déjà donnés nous permettent d'espérer encore pour lui un brillant avenir. Si, au lieu d'interroger les faits accomplis, de mettre en scène les personnages qui ont tenu dans leurs mains le sort des nations, il s'obstine à vouloir peindre la société contemporaine, malgré la bienveillance qu'il a toujours rencontrée, il est à peu près certain qu'il verra déchoir sa renommée. Le ton comique n'est pas dans sa nature. Quand il veut railler, il déclame, et confond presque toujours la colère de la satire avec les leçons de la comédie. Son talent d'écrivain est aujourd'hui en pleine maturité; il fera désormais ce qu'il sait faire dès à présent, et tenterait vainement d'imposer à son esprit de nouvelles habitudes. Puisqu'il ignore la gaieté, puisqu'il plaisante laborieusement, qu'il se contente de son domaine naturel, de l'interprétation poétique du passé. La comédie demande un esprit délié, une souplesse de pensée qu'il ne possède pas.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1856.

Dans les affaires du monde, il y a les complications réelles, immédiates, forcément inhérentes à une situation, et il y a les difficultés qu'on pourrait appeler l'œuvre de l'imagination, qui tiennent à une certaine surexcitation de l'opinion, souvent à des illusions déçues. Quelle est la part des complications réelles? Quelle est aussi la part des difficultés imaginaires, ou du moins exagérées? La paix diplomatique, la paix d'Orient, si l'on peut ainsi parler, est heureusement rétablie aujourd'hui; la paix morale, la paix européenne existe-t-elle au même degré? C'est la question qui se fait jour naturellement à travers les symptômes et les incidens les plus actuels. Nous sommes en effet au lendemain d'une guerre qui a soulevé ou laissé entrevoir les plus grands problèmes, et qui a été l'épreuve de toutes les politiques. Chaque puissance a un système à adopter, une marche nouvelle à se proposer; les positions ont à se dessiner et à s'avouer : il y a pour tout le monde un premier pas à faire dans la voie qui vient de s'ouvrir. De là cette tension des esprits, ardemment et incessamment occupés à rechercher le sens des moindres faits et des moindres démarches. Si l'on examine bien, ces préoccupations se concentrent principalement aujourd'hui sur deux points, le traité du 15 avril et les affaires d'Italie, qui, après les affaires d'Orient, restent la plus sérieuse, la plus pressante question pour l'Europe. Le traité du 15 avril 1856, on ne saurait le nier, a été jeté assez inopinément dans le public. Avant qu'on sût qu'il fût négocié, il était divulgué par le gouvernement anglais, et nul acte diplomatique certainement n'a été interrogé avec plus de curiosité dans sa pensée secrète comme dans ses résultats possibles. En lui-même, le traité du 15 avril n'a rien de mystérieux ni de surprenant. Il est la conséquence de l'union antérieure de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche; il est le complément de la paix; il place sous une garantie, sinon plus précise et plus haute, du moins plus particulière, les stipulations signées le 30 mars par toutes les puissan-

ces. Il ne prend une signification plus générale que par les circonstances dans lesquelles il a été conclu, et par ce fait, aussi décisif qu'imprévu, du maintien ostensible d'une triple alliance dans les conditions d'incertitude où se trouve actuellement placée l'Europe.

Quelque spécial qu'en soit l'objet, le traité du 15 avril n'est pas moins le signe éclatant des transformations qui s'opèrent dans la politique du continent. Sous une forme publique et avouée, c'est la réalisation de la pensée déposée dans la convention secrète signée par les mêmes puissances en 1815, à Vienne, peu avant les cent-jours. Si on cherche les mobiles qui ont pu se glisser aujourd'hui dans la négociation de cette alliance particulière, la France est évidemment le pays qui avait en cela l'intérêt le moins personnel et le moins direct; l'Angleterre pouvait espérer jeter de la sorte entre la France et la Russie un acte de méfiance, comme un obstacle à un rapprochement; l'Autriche surtout avait l'avantage immense de trouver dans une combinaison nouvelle la force, le point d'appui dont elle manque en présence du ressentiment du cabinet de Saint-Pétersbourg et de la rivalité taquine de la Prusse. C'est en Prusse qu'un journal appelait le traité du 15 avril une *ligue de défiance*, un *Sonderbund européen;* c'est du moins le notable déplacement d'une alliance qui du nord, où elle existait jusqu'à présent, se trouve transportée au midi. Mais quel est le rapport du traité du 15 avril avec les affaires d'Italie? Il n'y a aucun rapport apparent. Entre la garantie permanente, active, assurée collectivement à l'indépendance de l'empire ottoman, et la garantie des possessions autrichiennes au-delà des Alpes, il n'y a aucune relation de solidarité. La question italienne reste donc entière, telle qu'elle a été posée dans le congrès de Paris, telle qu'elle découle malheureusement encore des conditions où vit la péninsule, et ce sera là, sans nul doute, l'épreuve la plus décisive de l'alliance nouvelle.

Il y a aujourd'hui pour les gouvernemens comme pour les peuples un intérêt politique et moral de premier ordre à aborder enfin cette question italienne, qui est celle de la destinée de toute une race aussi brillante qu'éprouvée. Seulement, qu'on ne s'y méprenne pas, il n'est point de question où les passions se substituent plus aisément à la réalité, et c'est ici surtout que l'imagination ajoute au mal véritable le danger des illusions sur la nature ou la possibilité du remède. Au fond, il y a deux choses en Italie : il y a la situation intérieure des divers états, et il y a la domination autrichienne, qui réagit sur l'ensemble de la péninsule. Après les discussions qui ont eu lieu dans le congrès, on peut dire aujourd'hui que tout ce qui touche à l'ordre intérieur se réduit principalement à la question des états pontificaux. Là du moins le mal est rendu plus sensible par la nécessité d'une occupation étrangère permanente. Les Autrichiens campent dans les Légations aux frais du saint-siége; la France est à Rome à ses frais. Les populations n'ont plus par malheur au même degré l'affection qu'elles avaient autrefois pour la papauté. Le gouvernement romain rencontre toujours l'obéissance passive et extérieure; mais sous cette obéissance se cache une sourde et pénible inquiétude qui transforme les moindres souffrances en griefs, et s'aigrit d'autant plus qu'elle est contenue. C'est une situation pleine de périls. Comment s'est-elle formée? Il y a bien des causes sans doute.

La papauté a été pendant longtemps un élément de puissance et de domination morale pour la péninsule : elle n'était pas seulement ce que Rossi appelait peu avant sa mort la dernière grandeur de l'Italie; Rome était encore un centre où affluaient des ressources de toutes les parties du monde catholique, et ces ressources rejaillissaient en bien-être sur les populations, qui vivaient sans trop songer à travailler par elles-mêmes. Depuis ce temps, les révolutions sont survenues, la papauté a été soumise aux plus cruelles épreuves. Les réformes politiques et économiques qui ont été accomplies dans beaucoup d'états catholiques ont notablement diminué les ressources du saint-siége, et il a bien fallu recourir à d'autres moyens de gouvernement, à l'impôt, par exemple. Les souverainetés ecclésiastiques qui existaient dans d'autres pays s'éteignant par degrés, la papauté est restée seule en vue, réunissant à la fois la puissance temporelle et la puissance spirituelle, et on s'est accoutumé à mettre en discussion si ce mélange de pouvoirs était nécessaire. Les passions nationales italiennes se réveillant en même temps, la question s'est étrangement compliquée; on s'est demandé si un état neutre par sa nature, nécessairement étranger à tout conflit et placé au centre de la péninsule, n'était pas un obstacle incessant à la reconstitution de la puissance italienne. Le gouvernement romain, de son côté, n'a point toujours été, il s'en faut, à la hauteur de son rôle. Tandis que tout se transformait autour de lui, il ne changeait pas. Par tempérament, il est d'habitude craintif et méticuleux; il manque trop souvent d'initiative et d'activité; il redoute la responsabilité, il aime les atermoiemens. Au lieu d'aborder nettement et simplement les difficultés, il les évite, croyant ainsi les avoir résolues.

Il est résulté de ce concours de circonstances une situation qui n'a cessé de s'aggraver. Les ennemis de la papauté se sont enhardis jusqu'à faire un mot d'ordre de sa déchéance temporelle, en la représentant comme un obstacle permanent à toute réforme intérieure et à toute revendication nationale. Les soutiens de la souveraineté pontificale, en haine des révolutions, se sont rejetés dans une immobilité absolue, et ont pris en défiance tout ce qui se présentait sous le nom de sentiment italien. Quant aux hommes intelligens et éclairés qui croient la souveraineté temporelle du pape nécessaire pour le monde catholique comme pour l'Italie elle-même, mais qui croient aussi que cette souveraineté n'est point incompatible avec un progrès raisonnable, ils se sont refroidis un peu en voyant leurs efforts inutiles. Le gouvernement pontifical s'est trouvé avec des serviteurs dangereux, des ennemis implacables et une masse obéissante, mais tiède. Telle est la condition actuelle des états de l'église.

Le mal est réel, il ne servirait à rien de le nier; mais quel sera le remède? Il ne peut être que lent et progressif. La régénération des États-Romains ne peut être que l'œuvre du temps et d'un travail persévérant, par cette raison bien simple que ce n'est pas l'administration seule qui doit se réformer: les populations elles-mêmes ont à contracter toutes les habitudes d'une vie nouvelle. Il semble à bien des esprits qu'ils ont tout dit quand ils ont parlé du gouvernement des prêtres, et que ce qu'on nomme la sécularisation doit guérir tous les maux. C'est un jugement aussi superficiel qu'inexact. Si on consulte les faits, il y a beaucoup moins de prêtres qu'on ne le pense et qu'on

ne le dit dans le gouvernement pontifical. Sait-on quelle est la part des ecclésiastiques dans l'administration romaine? Dans les Légations et dans les dix-huit provinces, il y a quinze prêtres, qui sont les délégats. Tous les autres employés de l'ordre civil ou de l'ordre judiciaire sont laïques; ils sont au nombre de 2,313. A Rome, la proportion change un peu, parce que l'arrondissement où siége le souverain pontife est sous un régime particulier. Le nombre des prêtres reste cependant encore grandement restreint. Dans la secrétairerie d'état, il y a 5 ecclésiastiques et 19 laïques; aux finances, il y a 2,017 laïques contre 3 ecclésiastiques; à l'intérieur, la proportion est de 1,411 à 22, à la justice de 927 à 59. Il en est partout de même. L'administration romaine ne compte en réalité que 98 ecclésiastiques contre 5,059 laïques. Une des causes habituelles d'erreur, c'est de compter les prélats parmi les ecclésiastiques. Les prélats ne sont nullement prêtres; ils peuvent se marier demain, s'ils le veulent; ils sont placés ordinairement dans les tribunaux supérieurs, pour s'accoutumer aux affaires administratives. Les prélats ont été justement à l'origine un commencement de la sécularisation, qui s'est surtout développée dans ces dernières années. Sous ce rapport donc, s'il reste beaucoup à réformer encore dans l'administration romaine, la sécularisation n'est point du moins aussi nouvelle qu'on le croit. Il y a vingt-cinq ans, on le sait, les puissances européennes, frappées de ce qu'il y avait déjà de critique et de menaçant dans la situation des états de l'église, présentèrent au pape Grégoire XVI un plan d'innovations sages, mesurées et praticables. Ces réformes ne furent point accomplies alors. C'est le nouveau pape, c'est Pie IX, qui a réalisé à un certain degré cette prévoyante pensée. Il ne faut rien exagérer sans doute : le pontife actuel n'a point rétabli un régime constitutionnel après l'expérience de 1848; mais le *motu-proprio* de 1850, et les mesures qui en ont été la suite, ont introduit des modifications profondes dans l'organisation des états pontificaux. Des municipalités ont été créées dans les communes, des conseils provinciaux ont été formés; la consulte d'état pour les finances se réunit chaque année. Oui, ces réformes existent, et elles ont leur valeur. Sait-on seulement la dernière réforme qui reste à accomplir? Celle-là n'est pas la moindre, elle consiste à faire de ces institutions une réalité, à les respecter, à en observer les prescriptions dans la pratique, car c'est une habitude malheureusement trop fréquente dans les États-Romains, chez les gouvernans et chez les gouvernés, d'éluder la loi le plus qu'on peut pour se faire une jurisprudence commode dont chacun reste le maître. Mais ces réformes prissent-elles un caractère assuré et permanent, fussent-elles complétées par le conseil des puissances européennes, seraient-elles un remède au malaise de l'Italie? répondraient-elles aux vues secrètes de tous ceux qui concentrent en quelque sorte toutes leurs pensées d'agitation dans cette question? C'est là ce qui est douteux.

Un autre expédient plus direct, plus radical, a été présenté, comme on sait, dans le congrès de Paris. Il consistait à séparer les Légations du reste des États-Romains, et à les ériger en principauté semi-indépendante avec un chef nommé pour dix ans, avec une administration propre et une armée nationale. M. de Cavour, en faisant cette proposition, ne tenait pas évidem-

ment plus qu'il ne fallait à son système; il tenait avant tout à entrer en matière et à établir en quelque façon un point de départ. Si cette pensée était traduite en fait, le résultat ne se ferait probablement pas attendre. Une constituante italienne s'établirait à Bologne, et son premier acte serait de proclamer la déchéance complète du pape, en même temps qu'elle déclarerait la guerre à l'Autriche. C'est là une alternative qui n'a rien d'invraisemblable. Supposez au contraire que la mesure eût les meilleurs effets, que l'organisation nouvelle des Légations fonctionnât pacifiquement. Que pourrait-on répondre, ainsi que l'a fait observer M. d'Azeglio dans le sénat de Turin, aux autres provinces romaines qui réclameraient le même régime? Elles s'insurgeraient, et si les Légations n'avaient pas proclamé la déchéance du pape, les autres provinces secoueraient son autorité infailliblement. De tout ceci, il ressort, ce nous semble, une conclusion naturelle. Sous quelque aspect qu'on envisage cette complexe et délicate question italienne, il se présente toujours deux solutions. Il y a la solution par la révolution et par la guerre à l'Autriche, il y a la solution par un progrès sage, modéré et intelligent, qui est aussi une manière d'arriver à l'indépendance, quoique par une voie plus lente. Il faut que l'Europe et l'Italie choisissent entre ces deux solutions. Le choix de l'Europe paraît se dessiner d'une façon assez claire aujourd'hui. Dans l'intérêt du monde catholique et dans celui de l'Italie elle-même, l'Europe ne peut songer à porter atteinte directement ou indirectement à la souveraineté temporelle du pape; mais en même temps elle a le droit et le devoir de provoquer par ses conseils, par une intervention amiable, tout ce qui serait de nature à faire renaître la sécurité dans les états pontificaux, et à raffermir un pouvoir qui exerce une si grande action sur les consciences. Indépendamment des autres mesures politiques et administratives que le gouvernement romain peut être appelé à adopter, il en est une à laquelle il doit songer, parce qu'elle est de nature à rendre plus facile et plus prochaine la retraite des troupes étrangères : c'est l'organisation de l'armée. Déjà le cabinet pontifical est entré dans cette voie; il a porté à 12,000 hommes le chiffre de l'armée nationale, et il a surtout recruté un corps de 4,000 Suisses. Sur ce point, comme sur tous les autres, l'appui et les conseils des puissances ne peuvent manquer au saint-siége. C'est là sans doute le sens des démarches qui vont se faire à Rome, et ce sera un des résultats du congrès de Paris. L'Angleterre, en sa qualité de puissance protestante, peut mettre plus de liberté dans son langage vis-à-vis du saint-siége. Il y a cependant une chose à considérer, c'est l'extrême réserve des paroles de lord Palmerston et de lord Clarendon au sujet des affaires d'Italie. L'Angleterre est un admirable pays où les journaux font des révolutions chez les autres — sur le papier, tandis que le gouvernement conduit la politique extérieure à peu près comme il lui convient, ou plutôt comme il convient aux intérêts du pays. Lord Palmerston ne l'a point laissé ignorer : il a déclaré que l'Angleterre conservait pour le Piémont les sentimens de sympathie qu'il mérite, qu'elle l'appuierait certainement s'il était attaqué, mais qu'elle ne seconderait aucune tentative perturbatrice ou aucune agression contre l'Autriche.

Le Piémont, du reste, est le premier intéressé à se dégager de toute com-

plicité dans des tentatives qui pourraient troubler la paix de l'Italie. Il a fait ce qu'il devait : il est entré avec honneur dans une lutte où s'agitait là destinée de l'Europe; il en est sorti avec le relief d'un pays fait pour les résolutions vigoureuses. Sa présence dans les négociations diplomatiques lui a permis de prendre en main cette question italienne, d'appeler l'attention des gouvernemens sur les conditions critiques de la péninsule et de fixer sa propre position. Ce n'est point là certainement un résultat vulgaire, et la meilleure preuve, c'est le retentissement du nom piémontais au-delà des Alpes. L'émotion paraît avoir été aussi vive que profonde dans toutes les villes, à Naples comme à Rome et à Florence. Des adresses ont été envoyées à M. de Cavour, des médailles ont été frappées en son honneur. A Milan, la police a eu à déchirer des placards très propres à éclairer les autorités impériales sur les sentimens intimes des Lombards. A Gênes même, il y a eu quelques attroupemens autour de la maison du consul autrichien. Une sorte d'agitation s'est rapidement propagée. L'émotion ressentie par les populations italiennes, en voyant les puissances européennes s'occuper de leur destinée, n'a rien de surprenant ni de nouveau. Seulement le cabinet de Turin est assez habile et assez prudent pour voir qu'il y a un degré où cette agitation deviendrait un péril pour la politique même qu'il veut servir. Lorsque M. de Cavour a soulevé la question italienne, il l'a fait au nom d'une pensée conservatrice; c'est cette pensée qui ne doit point dévier, qui doit au contraire se maintenir au-dessus de tout ce qui peut ressembler à une inspiration révolutionnaire. Un journal de Gênes écrivait récemment des articles sur *le dernier pape*. et annonçait la fin prochaine du pouvoir politique des souverains pontifes. A quoi sert-il de montrer qu'il pourrait y avoir incompatibilité entre la papauté temporelle à Rome et le gouvernement constitutionnel à Turin? De même à quoi peut-il être utile que la presse piémontaise poursuive la guerre la plus acharnée contre l'Autriche? Si cela chassait les Croates de la Lombardie, cela se concevrait encore. Il n'en est rien. Les Croates restent à Milan : ils en sortiront quelque jour, il faut le croire pour le bien de l'Italie et de l'Autriche elle-même; mais ce sera par l'action d'une politique sage, attentive et prudemment résolue, qui aura réussi d'abord à vaincre les passions révolutionnaires pour montrer dépouillé de toute solidarité menaçante ce droit invariable d'une nationalité obstinée à vivre.

Ces récens mouvemens de la politique extérieure, ce travail qui s'opère sensiblement dans les hautes sphères de la diplomatie, n'ont-ils pas aussi leur reflet dans quelques incidens intérieurs? M. le baron de Hübner a reçu le titre élevé d'ambassadeur pour représenter l'empereur François-Joseph en France. L'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère du souverain de l'Autriche, quitte à peine Paris, où il a passé quelques jours. C'est du reste le moment des voyages de princes. Le jeune archiduc autrichien s'est rencontré à Paris avec le prince Oscar de Suède, et d'un autre côté l'empereur Alexandre de Russie est aujourd'hui à Berlin, après s'être arrêté à Varsovie, où il a fait entendre quelques libérales paroles aux Polonais du royaume. Les fêtes princières vont se succéder également. Le baptême du prince impérial va avoir lieu à Paris, et le tsar va se faire sacrer dans quelque temps à Moscou. Les fêtes

et les voyages ont leur côté brillant, et ils couvrent aussi parfois ou ils expliquent la politique. Dans l'ordre purement intérieur, le corps législatif marche lentement vers la fin de sa session, qui a été prolongée de quelques jours. Il reste encore le budget à discuter, et le budget n'est pas la seule question importante soumise en ce moment au corps législatif. Le gouvernement en effet a présenté depuis peu de temps deux projets de loi qui touchent aux intérêts les plus sérieux : l'un a pour but de consacrer une somme de cent millions de francs à des travaux de drainage dans l'étendue de la France. C'est un encouragement sur une grande échelle accordé à l'agriculture : ce n'est point sans doute un don gratuit; l'encouragement prend la forme d'un prêt aux propriétaires qui voudraient entreprendre des opérations de cette nature, et le prêt est remboursable en vingt-cinq années. Un autre projet plus récent, motivé par bien des abus et devenu presque une nécessité publique, a pour but de réglementer l'organisation et la constitution des sociétés en commandite; il prescrit l'obligation, pour une société, de déposer le quart du fonds social avant de pouvoir se constituer. Les actions devront être nominatives. Cinq actionnaires composeront le conseil de surveillance, et ces membres, qui pourront visiter les livres et la caisse à première réquisition, provoquer des assemblées générales ou même la dissolution de la société, ces membres seront solidairement responsables avec les gérans. Les sociétés actuelles sont tenues de se soumettre à ces règles, et à toute infraction est attachée une pénalité qui comprend la prison et l'amende. Des mesures sont prises pour réduire les apports sociaux fictifs. C'est donc un ensemble de dispositions dont la pensée répond à un besoin véritable au milieu de cette fièvre industrielle de notre temps, qui engendre toute sorte de combinaisons et d'associations plus profitables aux inventeurs qu'aux intérêts qu'ils exploitent. L'art du capital social n'a guère besoin aujourd'hui de stimulans; il est audacieux et peu scrupuleux; contenu dans ses vraies limites, le génie industriel sera dans l'heureuse obligation de rester sérieux.

C'est au milieu d'une société ainsi partagée entre les préoccupations extérieures et le culte trop constant des choses matérielles que vient de s'éteindre subitement un grand et lumineux esprit, M. Augustin Thierry, l'un des premiers historiens de notre siècle. M. Thierry n'avait point atteint un âge avancé, mais depuis longtemps il vivait sous le poids d'une infirmité cruelle, qui avait commencé par lui ravir la vue, qui avait fini par ne laisser en lui rien d'intact, — rien que l'intelligence, toujours nette et active. M. Augustin Thierry était de cette élite d'esprits qui s'élevèrent au commencement de la restauration et qui se jetèrent aussitôt dans tous les domaines de la pensée; il se voua pour sa part à l'histoire, il en avait le goût et le génie, il en avait pour ainsi dire l'enthousiasme. Aucun écrivain peut-être n'a réuni au même degré la passion des recherches laborieuses, l'autorité de la science, et la perfection de l'art, l'éloquence du récit, la netteté des peintures et des déductions. C'est avec cet ensemble de qualités rares qu'il a écrit l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, les *Récits mérovingiens* et ses études sur le tiers-état. Atteint de cécité dès la jeunesse même, séparé du monde, de la vie active, il avait conservé le don merveilleux du travail, la clairvoyance de l'esprit, et ce privilége supérieur de deviner ce qu'il ne pou-

vait vérifier. Il s'intéressait à ce monde dont il n'était plus, et il suivait du regard intérieur le mouvement de notre temps, qui a pu quelquefois déconcerter quelques-unes de ses vues historiques, mais non décourager son amour de la science. M. Augustin Thierry était arrivé à un état tel que sa fin ne pouvait plus être inattendue, et cependant la mort l'a saisi à l'improviste, presque sur son œuvre, aujourd'hui interrompue; elle a achevé de souffler sur cette existence, et elle a laissé une place vide dans la littérature contemporaine, dans notre société même, emportée par tant d'autres pensées au milieu de toutes les diversions de la politique ou de l'industrie.

La politique est une œuvre de tous les jours que chaque pays poursuit avec le génie qui lui est propre, dans la mesure de ses intérêts et dans les conditions qui découlent naturellement de sa situation. Au nord et au midi, en Europe et au-delà de l'Océan, c'est le même spectacle. Le Danemark est certainement un des pays du nord les plus dignes d'estime. Indépendamment de la question du péage du Sund, soulevée par les États-Unis et non résolue encore, bien que le cabinet de Copenhague ait fait récemment des propositions sérieuses pour l'extinction des droits qu'il perçoit, le Danemark en est aujourd'hui à une épreuve tout intérieure. Il fait l'expérience d'une constitution nouvelle, machine politique d'un rouage fort compliqué et d'autant plus difficile à faire marcher. La monarchie danoise, on le sait, se compose du royaume de Danemark proprement dit et des trois duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg, dont les deux derniers, situés au sud de l'Eyder, sont allemands de nationalité et de langue et font partie de la confédération germanique. Le royaume est constitutionnellement représenté par une assemblée législative élue au moyen du suffrage universel. Chacun des duchés a une assemblée moitié législative, moitié consultative, sorte d'états provinciaux. Ces diverses fractions de la monarchie devant former un tout politique d'après la constitution commune promulguée à la fin de 1855, un conseil suprême ou *rigsraad*, composé de vingt membres choisis par le gouvernement et de soixante membres élus par les assemblées provinciales ou par les électeurs des provinces, est investi de la juridiction législative sur les affaires générales de l'état. C'est ce conseil qui s'est réuni il y a deux mois, le 31 mars, et dont la session dure encore. Le roi a nommé président de cette assemblée M. Madvig, professeur de philologie ancienne a l'université de Copenhague, ancien ministre du culte et de l'enseignement, et vice-président M. Burchardi, juge à la cour supérieure d'appel du Holstein. Outre divers projets d'une importance inégale, le gouvernement a soumis à l'examen du conseil un budget pour l'ensemble de la monarchie, budget qui embrasse deux années, et qui pour ces deux années s'élève à 28 millions d'écus.

Dès que le principe d'une fusion entre les provinces de nationalité et de langue diverses était admis, la réunion des représentans de ces provinces dans une même assemblée devenait une condition naturelle et nécessaire. Dès l'ouverture de cette première session, il a été néanmoins évident qu'un certain nombre de députés du Holstein visaient à prendre une attitude particulière, se tenant en méfiance contre tout ce qui venait du gouvernement et du Danemark. Cette fraction est spécialement aristocratique et réactionnaire : elle se compose d'hommes qui ont pris part à l'insurrection de 1848.

Ostensiblement elle affecte un grand attachement au principe de l'autorité royale. Le secret de cette attitude, c'est le mécontentement de la constitution commune, de la loi d'élection pour le conseil suprême, de la part de représentation attribuée au Holstein, c'est surtout l'irritation profonde et toute personnelle contre le ministre actuel du Holstein, M. de Scheele, qui travaille à la réforme judiciaire et administrative dans un esprit libéral, par cela même contraire à l'ancien régime des prérogatives féodales et des priviléges aristocratiques. Plusieurs membres de cette fraction ont débuté par protester contre leur propre élection, en s'élevant contre la loi sous l'empire de laquelle ils ont été nommés. Peu après, onze députés allemands du Holstein, du Lauenbourg et du Slesvig ont pris l'initiative d'une motion tendant à supplier le roi de faire convoquer les états provinciaux des duchés, d'appeler ces états à délibérer sur la constitution commune et sur la loi d'élection, afin que ces délibérations, soumises au conseil suprême, pussent devenir le point de départ d'une révision radicale de l'organisation politique actuelle. Dans tout cela, il faut le dire, il n'était point tenu grand compte du royaume proprement dit et de l'assemblée législative danoise. Les auteurs de la motion parlaient au nom des duchés en revendiquant pour eux le droit d'être consultés sur la constitution de l'état, et ils réclamaient cette satisfaction comme une mesure d'équité et de conciliation. En un mot, c'était tout remettre en doute. Cette proposition a été dans le conseil suprême l'objet d'une longue et sérieuse discussion, à laquelle ont pris part les orateurs les plus distingués. Des deux côtés, on s'est appliqué à observer les convenances parlementaires les plus parfaites. En définitive, la motion a été rejetée comme impolitique, intempestive et impraticable, comme étant de nature en outre à replonger le pays dans des perturbations nouvelles à une époque où il ne s'agit plus que de retrouver le repos dans une organisation désormais fixée et irrévocable. Les auteurs de la proposition n'ont plus eu d'autre ressource que de reparaître le lendemain avec une protestation destinée à réserver les droits des duchés. Cette discussion, qui a été une sorte de lutte pacifique, une affaire de parti entre le royaume et les duchés allemands, ne sera point peut-être sans quelque conséquence utile. Bien des points essentiels ont été éclaircis : on s'est prononcé sérieusement, dignement et librement de côté et d'autre. Il peut en résulter un rapprochement salutaire pour le pays, pour les deux nationalités qui se sont trouvées en présence et pour leur commun avenir. Depuis ce moment, le conseil suprême a continué ses travaux. Il a visiblement pris sa tâche au sérieux, et il la remplit avec indépendance, si bien qu'à la suite d'un vote qui réduit le budget de la guerre et a pour but de ramener les forces militaires à l'état de paix, le ministre de la guerre, M. de Luttichaw, a donné sa démission. Ce n'est là au reste vraisemblablement qu'un incident préliminaire de la reconstitution du ministère danois, qui est resté incomplet depuis quelque temps.

Deux affaires surtout, l'une remontant à quelque temps déjà, l'autre toute récente, résument pour le moment, au point de vue politique, les rapports de l'Europe et de l'Amérique, et, par une coïncidence singulière, ce sont des querelles en quelque sorte intestines entre peuples de même race, entre deux

nations qui furent les métropoles du nouveau continent et leurs anciennes colonies. La première de ces questions est celle qui s'est élevée entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet des enrôlemens et de l'Amérique centrale; elle est loin d'être résolue encore. L'Angleterre cependant met dans cette contestation, il faut le dire, une modération extrême : elle évite avec autant de soin que de prudence tout ce qui pourrait irriter les susceptibilités américaines. Le cabinet de Londres offre, pour les enrôlemens essayés un instant pendant la dernière guerre, toutes les satisfactions possibles, moins le rappel de son ministre et de ses consuls, qui a été réclamé impérieusement. En ce qui touche l'interprétation des traités relatifs à l'Amérique centrale, l'Angleterre propose de déférer la question à l'arbitrage d'une grande puissance, et même des journaux anglais ont indiqué comme arbitre la Russie. Le gouvernement américain n'en persiste pas moins dans ses premières prétentions, et plus on approche de l'élection présidentielle aux États-Unis, plus il semble que le cabinet de Washington se retranche dans une fierté intraitable, peut-être par un périlleux besoin de retenir la popularité. Les discours les plus violens se font entendre dans le sénat américain, et le général Pierce s'expose à compliquer étrangement la politique de l'Union, si, comme on le dit aujourd'hui, il est sur le point de reconnaître le gouvernement de Walker dans l'Amérique centrale. Un journal *yankee* proposait récemment, il est vrai, un expédient inattendu pour mettre fin à ces querelles. Il invitait de son chef la reine Victoria à faire un voyage aux États-Unis, en lui promettant un accueil digne d'elle et digne de ces terribles enfans de l'Angleterre, après quoi tout serait terminé. Le moyen est original sans contredit, et nous ne voulons pas dire qu'il ne réussirait pas. Il est douteux toutefois que la reine Victoria passe les mers pour aller visiter Jonathan, contempler la chute du Niagara, et se rendre de là dans sa colonie du Canada. En attendant, c'est la diplomatie qui a la difficile mission de régler le différend de l'Angleterre et des États-Unis.

Une autre question qui intéresse également les relations des deux mondes, c'est la querelle qui vient de surgir tout à coup entre la république mexicaine et l'Espagne. Le Mexique fait des révolutions, et ce n'est point là ce qui peut étonner son ancienne métropole; il fait des dettes, et il n'y a là encore rien que ne puisse parfaitement comprendre la Péninsule, ne fût-ce que par expérience; mais le gouvernement sorti de la dernière révolution mexicaine a refusé de reconnaître les engagemens de ses prédécesseurs vis-à-vis de l'Espagne, et de solder des dettes reconnues par des traités. Il est allé plus loin, à ce qu'il semble : il a fait saisir sans autre façon les biens des Espagnols résidant au Mexique, et c'est là ce qui a ému justement le cabinet de Madrid, au point que le ministre de l'intérieur a déclaré récemment devant les cortès que si justice n'était point faite de bonne volonté par le gouvernement mexicain, l'Espagne était prête à aller la réclamer les armes à la main.

Telle est la fatalité de ces républiques hispano-américaines, trop souvent faibles et violentes : elles font des révolutions qui ne nuisent pas seulement à elles-mêmes, mais qui atteignent tous les intérêts des étrangers; il s'ensuit d'inévitables querelles avec les puissances européennes, qui ne peuvent

laisser leurs nationaux sans défense. Telle a été longtemps aussi la condition des républiques du Rio de la Plata. Il n'en est plus de même heureusement aujourd'hui; mais ces états sont-ils parvenus enfin à s'organiser, à s'affermir? Il y a évidemment beaucoup d'efforts, neutralisés par beaucoup de passions, et couronnés de peu de succès. Un événement récent, par la manière dont il s'était accompli, semblait promettre un peu de paix à l'état oriental. L'élection d'un nouveau président, de M. Pereira, s'était faite à l'unanimité. Les partis s'étaient mis d'accord; on ne parlait plus que de conciliation, selon l'habitude. Bientôt cependant un conflit éclatait entre le président de la république et la chambre des représentans. Ce n'était rien encore : peu de jours après, une bande armée envahissait l'assemblée et s'acharnait contre quelques députés, dont l'un, M. Torrès, exilé il y a quelque temps, venait de reprendre son siége. Tout cela s'accomplissait, à ce qu'il paraît, avec des acclamations en faveur du général Oribe et du général Florès, qui sont ligués aujourd'hui, quoique se tenant à côté de la scène. Dans tous les cas, le chef de la police, singulièrement compromis par son inaction, sinon par sa complicité dans ces violences, était révoqué par le président, qui publiait aussitôt une proclamation très rassurante. Seulement le nouveau chef de la police déclarait, deux jours après, qu'il n'y avait aucun indice au sujet des auteurs de l'invasion de l'assemblée, et tout cela aboutissait à la découverte d'une conspiration qui amenait le bannissement de quelques personnes, notamment du général César Diaz, après quoi la concorde était rétablie.

Il n'en faut pas beaucoup à Montevideo pour croire au rétablissement de la paix. Les choses ne se passent point ainsi de l'autre côté de la Plata, à Buenos-Ayres. D'étranges violences toutefois ont signalé des élections qui ont eu lieu à la fin de mars pour le renouvellement partiel du sénat et de la chambre des représentans. Une circonstance particulière rendait cette lutte plus vive. C'est de la composition nouvelle du sénat et de la chambre des représentans que dépendra l'élection prochaine du gouverneur. Or il y a déjà des candidats divers. Le parti le plus ardent, le plus exalté, soutient d'avance le ministre actuel de la guerre, le colonel Mitre, homme d'esprit, mais de fort peu de mesure, qui écrivait, il y a quelques années, des articles à peu près socialistes, et qui serait peut-être capable de les écrire encore. Les hommes plus sensés de Buenos-Ayres semblent disposés à appuyer la candidature de M. Peña, ancien ministre, dont le caractère offre des garanties de prudence. Ce qui a été déployé de violences, d'invectives dans cette lutte, il serait difficile de l'imaginer. Les journaux, qui sont nombreux à Buenos-Ayres, se sont livrés à tous les emportemens de la polémique personnelle, et ces excès mêmes ne font que rendre plus sensible la modération éclairée de quelques écrivains, dont l'un, M. Félix Frias, est un esprit des plus remarquables. En définitive, c'est la cause modérée qui a triomphé, et ce résultat a surtout cela d'utile qu'il peut contribuer à faire prévaloir une politique sage et conciliante dans les relations de Buenos-Ayres avec le reste de la Confédération Argentine. La scission entre la province de Buenos-Ayres et la confédération, dont le général Urquiza est le président, dure depuis quelques années déjà, comme on sait. Pourtant, après s'être fait mutuel-

lement la guerre et avoir reconnu leur impuissance, les deux fractions de la république en étaient venues l'an dernier à signer des traités d'amitié qui rétablissaient leurs rapports dans des conditions favorables. Cet arrangement provisoire avait conduit peu de temps après à une tentative de rapprochement complet. Il y a quelques mois en effet, le gouvernement de Buenos-Ayres chargeait M. Peña d'une mission de conciliation auprès du général Urquiza. Il s'agissait de négocier la rentrée de la province dissidente dans la confédération. Malheureusement cette négociation n'a conduit à rien; elle n'a eu d'autre résultat que de montrer la difficulté de s'entendre sur les conditions d'une fusion nouvelle, et le colonel Mitre, à la tête de quelques troupes, ayant violé le territoire de l'une des provinces confédérées, le général Urquiza en a profité pour dénoncer les traités de décembre 1854 et du 8 janvier 1855. La mésintelligence est donc redevenue complète. S'ensuivra-t-il une rupture accompagnée d'hostilités nouvelles? Si de part ou d'autre on en avait la puissance, ce ne serait guère douteux. Heureusement les deux parties sont arrivées à se convaincre qu'elles ne peuvent se soumettre mutuellement. Il en résulte un état de malveillance permanente, où Buenos-Ayres et la confédération prospèrent néanmoins. A Buenos-Ayres, il y a un progrès matériel très sensible. Le mouvement du port s'accroît tous les jours, l'immigration se développe. La confédération, de son côté, suit la même voie de développement. Les affaires prennent une assez grande activité. Cette solidarité d'intérêts, de fortune, est ce qui reliera inévitablement les deux parties de la république argentine. C'est l'œuvre des hommes sages de Buenos-Ayres de réprimer ces passions violentes qui se font jour dans la presse, et qui entretiennent les animosités entre les provinces d'un même pays, lorsqu'il faudrait les apaiser au contraire et effacer les traces d'anciennes discordes, toujours sur le point de renaître.

Le Brésil vient récemment de signer un traité avec le général Urquiza. Le cabinet de Rio-Janeiro est sans cesse occupé à attester son influence dans le Rio de la Plata soit par des transactions diplomatiques, soit par des expéditions comme celle du Paraguay, soit par des interventions comme celle qui a eu lieu à Montevideo, et qui a maintenant cessé. C'est une partie de sa politique. Le jeune empire américain a été, il y a peu de temps, l'objet d'un livre publié par M. Charles Reybaud sous ce titre : *Le Brésil*. L'histoire, la géographie, la constitution, la situation intérieure et extérieure du pays, l'auteur s'est proposé de tout analyser. S'il avait décrit les ressources immenses du Brésil, s'il avait exposé simplement ses besoins, ses efforts, ses progrès réels, il aurait fait une œuvre utile; par malheur il ne s'est point aperçu qu'une étude perdait de sa sévérité et de son autorité en devenant une apologie permanente. M. Reybaud admire tout, ce qui est un peu trop. Il fait vertement la leçon à l'*Annuaire des Deux Mondes* pour ses jugemens ou ses conjectures moins enthousiastes, quoique sympathiques, sur la politique brésilienne et sur ses ambitions. Si l'auteur ne connaît pas les faits qu'il trouve étranges, c'est qu'il ne les a pas cherchés sans doute là où ils étaient, et s'il ne voit que désintéressement et spontanéité dans l'intervention du Brésil à Montevideo et dans la retraite des forces impériales, cela prouve encore qu'il n'a pas su tous les détails des événemens qu'il raconte.

Le Brésil est un de ces pays immenses par l'étendue, prodigieusement féconds en ressources et faits pour un avenir de grandeur, mais qui se donnent le luxe d'une politique un peu conquérante avant d'être arrivés à se conquérir eux-mêmes.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Les théâtres lyriques se meurent presque d'inanition. A l'Opéra, rien de nouveau depuis *le Corsaire*, médiocre ballet qui continue cependant d'attirer la foule, grâce au talent de la Rosati et à l'imitation d'un naufrage qui fait les délices de tous les Parisiens qui n'ont vu de bourrasques que sur le lac du bois de Boulogne. Évertuez-vous donc à faire des chefs-d'œuvre, quand on voit des *scenario* comme celui du *Corsaire* remplir trois fois par semaine la grande salle de l'Opéra! Il y a au moins dix-huit mois qu'on répète, qu'on arrange et qu'on dérange à ce même théâtre un ouvrage intitulé *la Rose de Florence*, qui, après avoir été mis en deux actes, puis allongé en trois, en quatre, et remis en trois actes, est définitivement renvoyé aux calendes grecques, c'est-à-dire à l'année prochaine, s'il y a lieu. Quelques débuts insignifians et le rétablissement des pensions, qui avaient été supprimées en 1830, sont les seuls événemens qui se soient accomplis à l'Opéra depuis six mois. Quant à des ouvrages nouveaux, il n'en est pas plus question que des chefs-d'œuvre de Glück, de Sacchini, de Spontini et de Rossini, qui dorment dans les cartons du sommeil des immortels.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, pour être plus actif, n'en est pas plus heureux. Les opéras s'y succèdent et passent rapidement, comme des ombres chinoises, sans laisser de traces. On ne parle déjà plus de Mme Cabel, cette petite planète découverte, il y a quelques années, par des astronomes de contrebande, et qui a presque disparu de notre horizon constellé. Cependant on a donné, le 26 avril, un opéra-comique en trois actes, *Valentine d'Aubigny*, qui devait, disait-on, renouveler les douces émotions de *l'Éclair*. Qu'est-ce donc que Mlle Valentine d'Aubigny? Une jeune orpheline de condition, qui, ne sachant où se réfugier, va demander un asile à une famille de province qu'elle a connue dans des temps meilleurs. Elle se met en voyage et arrive à Fontainebleau, dans une auberge de fort mauvaise compagnie, où se passent des événemens qui pourraient être du ressort au moins de la police correctionnelle. Dans cette auberge se rencontrent à la fois un jeune comte de Mauléon, ami d'enfance de Valentine, qu'il n'a pas vue depuis des siècles, et dont il a conservé le plus tendre souvenir; un chevalier de Bois-Robert avec une Sylvia de la Comédie-Italienne, qui le poursuit armée d'un billet à la La Châtre, dont elle exige le remboursement ou l'équivalent par un mariage en bonne forme. Mlle d'Aubigny n'aurait qu'un mot à dire pour revendiquer le nom que Sylvia lui enlève pour tromper la candeur du comte de Mauléon, et ce mot, elle ne le dit qu'à la fin du troisième acte, parce que sans cette réserve extrême la pièce n'existerait pas. Si du moins l'imbroglio de MM. Jules Barbier et Michel Carré était amusant, on passerait condamnation sur le reste et sur l'invraisemblance de leur fable médiocre. On n'apprécie toute l'habileté de M. Scribe dans ce genre, plus difficile qu'on ne croit, que lorsqu'on voit les

pièces de ses jeunes compétiteurs. La musique de M. Halévy, bien supérieure au poème qui l'a inspirée, n'a pu cependant en racheter complétement les faiblesses. On remarque au premier acte une charmante romance : *Comme deux oiseaux que le ciel rassemble*, très bien chantée par M. Bataille; les jolis couplets : *Un amoureux*, que M. Mocker dit avec esprit, et un trio bien venu. Un joli quatuor au second acte et un duo assez dramatique au troisième ne suffisent pas pour sauver la langueur toujours croissante d'un ouvrage plein d'ailleurs de distinction et de charmans détails. Nous pensons que la reprise de *Richard Cœur-de-Lion*, qui vient d'avoir lieu tout récemment au théâtre de l'Opéra-Comique, sera plus fructueuse pour l'administration que les nouveautés qu'elle donne depuis quelque temps. On ne se lasse pas des vrais chefs-d'œuvre, et bien que celui de Grétry, qui remonte à l'année 1785, soit assez médiocrement chanté en l'an de grâce 1856, il attirera tous ceux qui aiment la vérité, le sentiment, l'esprit et le génie, sans lequel on ne fait rien de durable dans les arts. M. Barbot, qui joue le rôle de Blondel, possède une voix de ténor assez étendue, mais un peu gâtée par des sons de gorge et une prononciation qui sent trop les bords de la Garonne, où sans doute l'artiste a vu le jour. Ses gestes trop nombreux et son goût pour les éclats de mélodrame indiquent suffisamment qu'il a fait longtemps les délices de quelque chef-lieu de préfecture. M. Jourdan est infiniment mieux dans le personnage de Richard, dont il a chanté la romance à deux voix : *Un regard de ma belle*, avec un sentiment distingué et une voix bien dirigée.

Le Théâtre-Lyrique ne désemplit pas dans les jours fériés où l'on donne *la Fanchonnette*. Heureuse fille, qui ne se doutait pas la veille du bonheur qui l'attendait au lendemain! Pour donner un peu de repos à Mme Miolan, qui chante quatre fois par semaine les agréables chansonnettes de M. Clapisson, on a repris également au Théâtre-Lyrique le chef-d'œuvre de Grétry. « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? » La musique de Grétry est précisément de la musique populaire dans le bon sens du mot. Aussi sera-t-elle accueillie favorablement par le public qui fréquente ce théâtre des lointains climats.

Nous ne sommes pas aussi dédaigneux qu'on voudrait le croire quand il s'agit de musique sans prétention, pourvu qu'on la donne pour telle, comme le fait spirituellement M. Offenbach aux Bouffes-Parisiens. Il sera beaucoup pardonné à M. Offenbach et au théâtre qu'il dirige pour avoir mis la main sur un petit chef-d'œuvre à peu près inconnu de Mozart, *le Directeur de Spectacle* (*der Schauspiel-Director*), opérette en un acte, qu'il a eu la bonne pensée de faire représenter sous ce titre : *l'Impresario*. C'est en 1786 que Mozart laissa échapper de ses mains ce petit joyau, qui lui fut commandé par l'empereur Joseph II à l'occasion d'une fête qui eut lieu au palais de Schœnbrunn. Il y a quatre personnage : deux hommes, ténor et basse, et deux femmes, qui furent représentées dans l'origine par Mlle Cavaglieri et Mme Lange, qui n'était autre que la belle-sœur de Mozart, cette Aloyse de Weber dont le regard l'avait enchanté et qu'il voulait épouser. Au refus qu'il éprouva, Mozart, qui avait la candeur du génie, reporta son affection sur sa sœur Constance, qui devint sa femme. Mlle Cavaglieri et Mme Lange étaient les deux plus habiles cantatrices qu'il y eût alors à Vienne, et, sous les noms symboliques de *Cœur* (*Herz*) et de *Timbre-Argentin* (*Silberklang*)

qu'elles ont dans la pièce, elles représentent deux modifications de l'art de chanter, deux types, le *brio* de la fantaisie vocale et la tendresse du sentiment. Mozart, avec ce goût parfait qui le distingue, leur a distribué à chacune les *gorgheggi* et les notes émues qui pouvaient le mieux faire ressortir leurs qualités respectives. Bien que cette esquisse de *l'Impresario* soit de la même année que *le Nozze di Figaro*, on la dirait d'une date beaucoup antérieure et presque de l'enfance de Mozart; mais les dieux n'ont pas d'enfance et parlent toujours d'or. La petite pièce est chantée avec ensemble aux Bouffes-Parisiens, particulièrement par Mlle Dalmont, personne gracieuse, avenante, dont la voix de soprano, juste et suffisamment timbrée, ne manque pas de flexibilité. Les amateurs que le nom de Mozart attirera dans la petite salle des Bouffes-Parisiens feront bien d'écouter aussi *les Pantins de Violette*, la dernière improvisation gracieuse de M. Adolphe Adam, que la mort est venue surprendre, le 4 mai, par un de ces coups foudroyans qui étonnent les esprits les plus aguerris à ce genre d'émotions. Ce n'est pas le moment d'apprécier comme il convient l'œuvre très mêlée de ce facile compositeur, dont nous n'avons jamais méconnu le mérite, mais que nous avons dû combattre pendant sa vie, parce que ses succès mêmes nous paraissaient d'un dangereux exemple. Dans un temps où tout se publie avec fracas, excepté la vérité que tout le monde a sur le bout des lèvres, nous avons eu le courage de dire à M. Adolphe Adam qu'il faisait un usage regrettable de ses facultés, et que, pour un membre de l'Institut, un professeur du Conservatoire, une notabilité de l'école française, il y avait quelque chose de mieux à faire que d'écrire dans les journaux des articles sans portée, qui compromettaient son nom et son talent. Sans doute, de dures nécessités condamnaient M. Adam à ce labeur ingrat, sur lequel, nous assure-t-on, il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion. Eh! qui donc ne les connaît pas, ces cruelles messagères du destin? croit-on que nous soyons tous sur des roses? Il n'en est pas moins vrai de dire que cette intromission des artistes créateurs dans le domaine de la critique, ou, pour mieux s'exprimer, sur le forum de la publicité, est une des causes qui ont le plus contribué à l'abaissement des esprits et des caractères. On l'a dit ici même tout récemment, et avec une autorité qui a eu du retentissement, ces lâches complaisances de la critique, cet échange perpétuel de mensonges affectueux, cette conspiration permanente contre la vérité générale au profit de misérables coteries, ont altéré tous les rapports des choses et ravalé l'idéal au niveau d'une enseigne de boutique; mais, comme l'a dit aussi un autre écrivain de talent à propos des *Contemplations* de M. Hugo, *la raison finit toujours par avoir raison.*

La perte regrettable de M. Adolphe Adam laisse une place vacante à l'Institut. Les candidats sérieux qui se présentent pour le remplacer sont MM. Niedermeyer, Félicien David et Charles Gounod. Les chances paraissent être en faveur de M. Niedermeyer, homme de mérite, musicien instruit, qui a composé plusieurs grands opéras, *Stradella*, *Marie Stuart* et *la Fronde*, et plusieurs chefs-d'œuvre mélodiques qui sont connus de toute l'Europe, tels que *le Lac* de M. de Lamartine. M. Niedermeyer, qui, à une précédente élection, a déjà obtenu le suffrage de tous les membres de la section de musique, serait un choix d'autant plus excellent qu'il représenterait à l'Institut la tradition de la belle musique religieuse du XVIe siècle, qui se résume dans le

grand nom de Palestrina. Directeur de l'école de musique qui a été fondée, il y a quelques années, pour relever le goût de l'art religieux, si étrangement perverti par l'ignorance du clergé et des artistes qu'il emploie, M. Niedermeyer porterait à l'Institut son tribut de lumières, et balancerait un peu l'influence excessive de l'art contemporain, où domine exclusivement la forme dramatique.

La mort, qui cette année semble sévir plus particulièrement sur les hommes distingués, vient d'enlever aussi à Florence un jeune pianiste italien, Adolfo Fumagalli, qui donnait les plus grandes espérances. Nous l'avions connu à Paris, où il était venu se fixer il y a quelques années, et nous avons eu occasion d'apprécier ici même son talent énergique et plein de *brio*. Né à Milan en 1828, M. Fumagalli avait à peine vingt-sept ans, et si le temps n'eût manqué à son ambition, il était destiné à s'élever au premier rang des virtuoses.

Si la musique semble visiblement péricliter dans les mains de ceux qui se sont donné la mission d'en faire l'occupation unique de leur vie, on trouve parfois dans le monde certaines organisations d'élite qui vous consolent un peu de tant de mécomptes. Nous assistions il y a quelques jours à l'audition d'un opéra de dilettante dans un salon du faubourg Saint-Germain, où la présence de Rossini excitait la curiosité de tous. L'ouvrage, exécuté au piano par des amateurs et des artistes inconnus, parmi lesquels nous avons remarqué un élève du Conservatoire qui possède une très jolie voix de ténor, la fille de Banderali, qui annonce devoir faire honneur au nom qu'elle porte, et un M. Marcolini qui chante le baryton avec talent, révèle des études sérieuses et une vocation musicale des plus distinguées. Deux quatuors, un trio, un duo et une charmante romance, intitulée *Bouton de Rose*, nous ont paru des morceaux bien écrits, pleins d'esprit scénique et de mélodies faciles. L'illustre *maestro*, que tout le monde consultait du regard, accordait son approbation à plus d'un passage agréable de cette partition inédite, que l'auteur accompagnait lui-même au piano avec habileté, lorsque le créateur de *Guillaume Tell* vit un des auditeurs s'approcher respectueusement de lui : « Depuis que vous avez cessé d'écrire, monsieur Rossini, lui dit cet adorateur fervent, j'ai presque cessé de vivre. Je ne puis me faire à la musique qu'on nous donne; mais dans votre œuvre admirable la partition que je préfère et que je mets au-dessus de toutes les autres, c'est *votre Lucie!* » A ce mot, tout le monde se sauva, et Rossini resta silencieux et immobile, *impavidus*, comme le juste d'Horace.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Tandis que les travaux purement littéraires, la poésie, le roman, le théâtre, languissent ou s'effacent à Berlin, il y a une branche de la littérature qui y est encore cultivée avec éclat : c'est l'histoire et la critique de l'art. Il suffit de citer les savantes publications de M. Franz Kugler, les études si consciencieuses de M. Waagen sur les artistes de l'Angleterre et de la France, l'*Histoire de l'Architecture* de M. Wilhelm Lübke, les *Kunstlerbriefe* de M. Guhl, les travaux et les leçons de M. Kiss, pour faire apprécier le haut

rang que la littérature esthétique a su conserver dans la capitale de la Prusse. A côté de ces publications, ou pour mieux dire au milieu de ce mouvement d'études, il y avait place pour un recueil qui en fût l'interprète auprès du public d'Allemagne. Un jeune et habile écrivain, M. le docteur Max Schasler, très familiarisé avec l'histoire de la peinture, très bien informé de tout ce qui intéresse les écoles contemporaines, a eu l'ambition de remplir ce rôle, et la publication périodique qu'il vient de fonder mérite d'être signalée à l'attention des esprits élevés.

L'absence d'unité politique, si funeste à l'Allemagne à l'heure des grandes crises européennes, lui assure du moins de précieux dédommagemens dans le domaine de l'intelligence. Grâce à la constitution du pays, il n'y a pas de ville un peu importante qui ne possède des artistes supérieurs, il n'y en a pas qui ne soit le théâtre d'un mouvement original. Malheureusement ces artistes sont trop isolés, trop étrangers les uns aux autres, les écoles ne se renouvellent pas par l'échange des inspirations ou la lutte des principes; surtout le public n'est pas suffisamment initié aux efforts des maîtres et des élèves, et quand une grande occasion se présente de produire aux yeux du monde entier les travaux de l'art allemand, l'Allemagne semble prise au dépourvu. N'est-ce pas là ce qu'on a vu l'an dernier à l'exposition universelle des beaux-arts? S'il y avait eu alors à Berlin ou à Munich un journal influent chargé de stimuler les artistes, si quelque voix autorisée eût fait entendre dans les ateliers des paroles d'encouragement ou de reproche, on peut affirmer que l'exposition allemande aurait produit de tout autres résultats. *Les Dioscures*, — c'est le nom du recueil fondé par M. Schasler (1), — rempliront ce salutaire office. Ce recueil se donne pour mission de rapprocher les écoles, de confronter les œuvres, d'appeler l'attention du public sur les travaux éminens, de mettre en lumière les richesses ignorées, en un mot de ranimer la vie dans le domaine des arts. Il promet aussi de s'occuper de l'industrie et de ses rapports avec les arts du dessin; ces rapports deviennent plus importans chaque jour. Que de questions à résoudre! que d'utiles indications à donner! L'industrie et le public lui-même n'ont-ils pas besoin d'une direction constante? Cette direction féconde, *les Dioscures* s'efforceront de l'imprimer aux esprits, et l'on ne peut qu'applaudir au zèle de l'écrivain qui se charge d'une pareille tâche. La publication de M. Schasler compte déjà quelques livraisons. C'est un début sérieux et brillant. M. Schasler est secondé par des collaborateurs habiles. Qu'il poursuive son œuvre avec le même talent, la même conscience, le même amour du vrai et du beau, et nous ne doutons pas que *les Dioscures* ne prennent bientôt un rang élevé dans la presse germanique.

Puisque nous parlons de la littérature esthétique de Berlin, signalons aussi aux architectes, aux archéologues, aux historiens, à tous ceux que les problèmes de l'art et de l'antiquité intéressent, les dernières publications de M. Wilhelm Zahn. Il y a bientôt trente ans que M. Zahn a entrepris un immense travail sur les peintures de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies. Jeune alors et dans toute l'ardeur de la science et du talent, M. Zahn s'était

(1) *Die Dioskuren. Zeitschrift fur Kunst, Kunstindustrie, und kunstlerisches Leben*, von Dr Max Schasler. Berlin, 1856.

installé sur les lieux mêmes pour en donner à la fois une description et une reproduction complètes; il y passa près de douze années, et le magnifique ouvrage qu'il achève en ce moment est le résultat de cette courageuse entreprise. Quand les premières livraisons parurent en 1828, Goethe les salua d'un cri d'enthousiasme. Après avoir appelé l'attention de Weimar, de Berlin, d'Iéna, de toute l'Allemagne du nord, sur l'ouvrage de M. Zahn, deux ans plus tard il en rendit compte dans les *Annales de Vienne*, et les encouragemens qu'il prodigua à l'auteur n'ont pas médiocrement contribué à le soutenir au milieu des difficultés de sa tâche. C'est même là un des derniers sujets qui aient passionné la vieillesse du grand écrivain. La collection des lettres qu'il a écrites à M. Zahn formerait un volume. La dernière qu'il ait tracée de sa main, douze jours avant de mourir, le 10 mars 1832, est adressée à Naples au docte et habile auteur des *Peintures de Pompéi.*

L'ouvrage de M. Zahn porte ce titre : *Les plus beaux ornemens et les plus remarquables peintures de Pompéi, d'Herculanum et de Stabiœ, avec des esquisses et des vues* (1). M. Zahn est à la fois un archéologue et un peintre; ces vivantes copies de l'art antique sont accompagnées d'un texte, rédigé en allemand ou en français, qui en explique le sens et en apprécie la valeur. De plus, ce peintre, cet archéologue est un esprit inventif et plein de ressources. Pour reproduire avec leur caractère original les peintures de Pompéi, il a imaginé un système d'impression en couleur qui excite encore, après de longues années, la surprise et l'admiration de tous les juges compétens. M. Alexandre de Humboldt, appréciateur si délicat de toutes les œuvres de l'esprit, a pris plaisir à patroner l'invention de M. Zahn, à en faire valoir l'originalité et l'importance; notre Académie des Beaux-Arts s'en est occupée aussi à plusieurs reprises, et a donné à l'auteur de précieux témoignages de sympathie. M. Zahn a divisé son œuvre en trois grandes parties, dont la dernière s'achève en ce moment même. La première, contenant une centaine de planches coloriées, a paru de 1828 à 1829, la seconde de 1841 à 1845; la troisième, commencée en 1848, est déjà riche de livraisons pleines d'intérêt, et sera terminée avant deux ans.

Quand on parcourt l'ouvrage de M. Zahn, on comprend l'enthousiasme de Goethe; il est impossible de ne pas être frappé de la beauté, de la grandeur, de la majesté idéale des tableaux reproduits par l'auteur. Cette peinture romaine que nous connaissons si peu nous apparaît ici avec de merveilleuses richesses. C'est tout un musée, par conséquent toute une révélation. Une telle œuvre a sa place marquée dans toutes les grandes bibliothèques. Des publications si considérables, malgré l'intérêt qu'elles excitent, ne peuvent prétendre à une popularité immédiate; tôt ou tard cependant, elles finissent par pénétrer dans le public, et le succès matériel vient couronner le succès moral. Il en sera ainsi des *Peintures de Pompéi et de Stabiœ.* L'œuvre qui a enchanté la vieillesse de Goethe, et que M. Alexandre de Humboldt a signalée comme une merveille d'industrie, a plus d'un moyen de séduction auprès des intelligences d'élite; elle propose aux historiens de l'art les plus curieux problèmes, elle offre à l'artiste des types inattendus, à l'archéologue

(1) *Die schönsten Ornamente und merkwurdigsten Gemälde aus Pompeji, Herculanum und Stabiœ, nebst einigen Grundrissen und Ansichten,* von Wilhelm Zahn. — Chez Dietrich Reimer, à Berlin. 1828-1856.

des renseignemens lumineux, à tous les esprits cultivés de délicates jouissances.

S.-R. TAILLANDIER.

CLASSAZIONE DEI LIBRI A STAMPA DELL' J. E R. PALATINA IN CORRISPONDENZA DI UN NUOVO ORDINAMENTO DELLO SCIBILE HUMANO, di Francesco Palermo (1). — S'il est une science compliquée et modeste, bien qu'elle touche par quelques côtés aux plus grands problèmes, c'est la bibliographie, c'est la science des livres, observés et étudiés non-seulement dans leur état et leurs détails matériels, mais encore dans leur être moral pour ainsi dire. Rien n'est plus difficile notamment que d'ordonner dans une classification rationnelle, méthodique et claire, ces vastes collections où sont dispersées les connaissances humaines et qui composent une grande bibliothèque. Il y a longtemps qu'on s'occupe en France de réaliser un travail de ce genre et de faire des catalogues qui y correspondent. Un catalogue, dira-t-on, n'est-ce pas la chose la plus simple du monde? Le travail est simple en effet et presque manuel, s'il n'y a qu'à étiqueter et numéroter matériellement des livres. Ce n'est rien, c'est une œuvre de patience, d'attention et d'ennui. C'est tout au contraire, si on veut faire dériver l'ordonnance d'une bibliothèque d'une pensée première qui se décompose naturellement en divisions et en subdivisions méthodiques. Il s'agit alors de remonter en quelque sorte au principe des sciences, d'observer comment elles s'engendrent, par quels rapports elles se touchent. Et ce n'est pas tout encore : après avoir trouvé cet ordre tiré de la nature des sciences, il faut le combiner avec les exigences de la classification par pays. C'est ce qui fait qu'il est si difficile d'éclaircir la confusion qui règne si souvent dans ces vastes dépôts des connaissances humaines qu'on nomme les bibliothèques. Les bibliothèques de l'Italie particulièrement ne brillent pas toujours par leur ordre, bien qu'elles aient eu souvent à leur tête des hommes de beaucoup de savoir et d'étude. Aussi n'est-ce point sans à propos que M. Francesco Palermo, dans le livre dont nous citons le titre, s'efforce de trouver le principe d'une classification nouvelle à appliquer à la Palatine de Florence, dont il est le bibliothécaire. L'auteur ne se contente pas d'un travail bibliographique ordinaire. C est dans la nature des connaissances humaines qu'il cherche le point de départ de ses classifications, étudiant les essais divers qui ont été faits jusqu'ici et résumant, depuis Aristote jusqu'à Bacon et aux encyclopédistes, les systèmes qui ont présidé à l'organisation des sciences. Il serait difficile de suivre M. Palermo dans toutes les déductions destinées à éclairer une vraie et juste classification des livres. Toujours est-il qu'il pose certains principes; il montre la science ayant deux objets essentiels, le vrai et le beau. Au vrai se rattache tout ce qui a trait à la révélation et à la philosophie rationnelle. D'un autre côté, il y a le beau spéculatif et le beau réel : les principaux points arrêtés, il arrive, de déductions en déductions, à déterminer l'ordre des connaissances humaines, en parlant des livres qui traitent de la religion pour finir par ceux qui traitent des arts mécaniques. L'idée générale se résume dans l'introduction; le reste du livre n'est que le développement méthodique de la pensée première, l'application du système. En apparence, la *Classazione* est

(1) Firenze, dall' J. e R. Biblioteca Palatina; tipografia Galilejana, 1 vol. petit in-4°.

le programme de l'organisation d'une bibliothèque; au fond, c'est une idée très philosophique qui préside à la conception de ce classement et de ce catalogue. Dans la pratique, bien des difficultés pourront sans doute se présenter, et cette classification pourra avoir ses embarras, ses incertitudes. M. Palermo n'en a pas moins fait preuve d'étude, de soin et d'une réelle intelligence, en rattachant un fait de bibliographie qui semble à première vue tout pratique aux questions les plus élevées de la pensée humaine. Il est à souhaiter qu'il réussisse dans son idée d'ordonner sur ce plan nouveau la bibliothèque palatine de Florence. CH. DE MAZADE.

L'INDUSTRIE CONTEMPORAINE, SES CARACTÈRES ET SES PROGRÈS CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES, par M. A. Audiganne (1). — Pour les économistes comme pour les industriels, l'exposition de 1855 demeurera longtemps ouverte. La foule a assisté au spectacle, et l'on peut dire que cette représentation extraordinaire a été tout au bénéfice du génie moderne, si glorieusement représenté dans ses œuvres les plus parfaites; mais comment ces œuvres ont-elles été créées? Par quels triomphes successifs, par quelles assimilations ingénieuses, l'industrie, éclairée par la science ou s'inspirant des principes les plus élevés de l'art, est-elle parvenue à dompter ou à transformer la matière? Quels sont les pays qui, dans ce concours universel des forces productives, ont montré le plus de savoir, d'intelligence ou de goût? Enfin par quels procédés arrive-t-on, dans les diverses régions manufacturières, à diminuer les prix de revient et à faire participer le plus grand nombre aux bienfaits d'une consommation économique? — Voilà les enseignemens qui doivent résulter des expositions de 1851 et de 1855. M. Audiganne a étudié la dernière exposition à ces différens points de vue, et il a pu ainsi observer sous tous ses aspects l'industrie contemporaine. Il y a de la méthode dans les divisions de son travail, et ce n'est pas en pareille matière un mince mérite. L'exposé des découvertes industrielles, sans être hérissé de démonstrations ni de termes techniques, est clair et succinct; les caractères de la production dans chaque pays sont décrits en traits rapides et nets; enfin les titres des principaux exposans sont résumés avec impartialité. En même temps, l'auteur nous semble avoir parfaitement entrevu les conséquences de l'exposition universelle et l'influence que celle-ci doit exercer dans un avenir prochain sur la législation internationale. Nous croyons devoir citer à ce sujet un passage extrait du chapitre qui termine son livre : « A propos du concours ouvert à Londres en 1851, dit M. Audiganne, on a déjà signalé le sens pacifique de ces grandes assises de l'industrie qui rapprochent les peuples, et, en mêlant leurs intérêts, leur font voir qu'ils sont tous associés dans une même lutte pour étendre la domination de l'homme sur la matière. Plus les nations ont de rapports entre elles, et plus, en reconnaissant la communauté des lois générales auxquelles la Providence les a soumises, elles doivent comprendre l'étroite parenté qui les unit. S'il est encore possible que des divisions surgissent entre les peuples, il y a du moins plus de chance qu'autrefois pour qu'elles ne se produisent point pour des raisons futiles, ou ne se prolongent point indéfiniment. — N'avons-

(1) Un vol. in-8°, Paris 1856, Capelle, éditeur.

nous pas quelques autres conséquences encore à tirer de ces rapprochemens dans l'intérêt de la société industrielle proprement dite? Le régime intérieur de l'industrie, c'est-à-dire les lois qui concernent le travail, diffère de pays à pays. Tel peuple s'est honoré en protégeant l'enfance contre les abus que le développement de la concurrence tendait à engendrer dans les fabriques; tel autre n'est point encore entré dans cette voie bienveillante, ou n'y a fait que des pas insignifians. Là, l'égide de la loi s'étend sur les femmes, au moins dans des manufactures d'un certain genre; ici, le sexe le plus faible est abandonné à tous les hasards de la vie des ateliers. Là, on a imposé des limites au travail journalier des adultes, pour que les forces humaines, associées dans la production à ces agens infatigables qu'on appelle machines, ne fussent pas épuisées avant le temps dans un effort exagéré; ici, on laisse aller la liberté jusqu'à la licence. — Les lois relatives à la propriété industrielle, telles que les lois sur les brevets d'invention, les marques et les dessins de fabriques, ne varient pas moins que celles qui s'appliquent au régime du travail. Nous nous demandons si ces matières ne pourraient pas donner lieu à un accord général qui faciliterait singulièrement l'exécution des mesures que la morale et la politique recommandent partout à l'attention des hommes d'état. »

Les vœux exprimés par M. Audiganne se réaliseront prochainement. Déjà des mesures ont été prises pour assurer chez la plupart des nations manufacturières l'exécution des règlemens qui régissent le travail des usines. On s'occupe en même temps de préparer un code international pour la garantie de la propriété industrielle; un projet de loi a été présenté au corps législatif sur les marques et dessins de fabrique, et ce projet contient une disposition qui offre aux pays étrangers, moyennant réciprocité, le bénéfice des garanties dont seront appelés à jouir nos nationaux. Sur ce point comme en matière de propriété littéraire, la France aura donné le signal d'une réforme vainement réclamée jusqu'ici. Pour les brevets d'invention, l'exposition de 1855 a démontré la nécessité d'établir partout un régime similaire. Ces questions si complexes, si délicates, qui sont demeurées longtemps à l'état d'étude, viennent d'être éclairées d'une vive lumière, et les gouvernemens, après avoir recueilli les impressions qu'a fait naître l'exposition, ne peuvent plus se refuser à les résoudre. Comment d'ailleurs ne s'entendraient-ils pas? Le profit ne serait-il pas égal pour tous? Chaque pays n'a-t-il pas aujourd'hui une propriété industrielle à protéger? Ce n'est plus seulement une affaire d'honneur et de loyauté dans les transactions : c'est encore un grand intérêt mercantile qui est en jeu. On doit se féliciter de voir cet argument se joindre à tant d'autres, d'un ordre plus élevé, pour pousser la législation internationale dans ces voies nouvelles, et pour créer en quelque sorte le droit des gens de l'industrie. L'argument sera décisif. Les faits exposés par M. Audiganne dans son tableau de l'industrie contemporaine, les élémens de comparaison et de rapprochement qu'il a puisés dans un sujet aussi vaste, et les considérations qu'il a invoquées contribueront, pour une large part, aux améliorations et aux réformes qu'il recommande à l'attention publique. C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS.

LA NÉERLANDE

ET

LA VIE HOLLANDAISE

VII.

LE MARIN BALEINIER ET LA PÊCHE DE LA BALEINE.

« Tout ce qui habite la terre, — dit le vieux poète hollandais Jacob Cats à ses compatriotes, — toutes les créatures connaissent la force qui leur est propre, tous les animaux savent profiter de leurs armes et de leurs avantages pour frapper leurs ennemis. Le lion déchire avec sa griffe, le taureau frappe avec sa corne, le cheval lance ses pieds de derrière, le coq fait usage de ses rudes éperons. Votre arme à vous, c'est la mer ! — L'océan, le premier, vous a donné la liberté en expulsant l'Espagnol; il a introduit ici la religion; l'océan fait frémir devant vous l'Indien même. — Gens de mer à l'habit goudronneux, Tromp vous mène aujourd'hui sur les flots (1) : soyez attentifs à ses commandemens. Il vous apprendra à jouer le jeu de paume de l'acier et du fer. Oui, il vous conduira à la danse où les femmes ne sont point admises : c'est la danse des hommes énergiques seuls. Si vous aimez le pays, allez sillonner les campagnes de l'océan; sur la mer est votre maison, là est votre élément. — Allez, allez, élus de plusieurs millions d'hommes, allez rétablir ce qui semblait perdu. Faites

(1) Cette pièce de vers fut composée à l'occasion de la nomination de Tromp comme amiral en chef.

gronder le tonnerre sur la côte flamande, abaissez la morgue et bridez les convoitises de l'ennemi. Faites que la flotte marchande puisse voguer sur les flots, et que la mer abondante puisse répandre ses dons sur le pays! »

Joost Vondel, comme Jacob Cats, a célébré l'océan. Il n'y a pas vu seulement une glorieuse arène où les Pays-Bas avaient à lutter pour la liberté politique et religieuse; il a salué dans la navigation l'énergique instrument du commerce, ce lien international des peuples modernes. « Le prince des vents, dit Vondel, pour resserrer le genre humain par des nœuds d'amour, donna à chaque pays de la terre des produits particuliers. Aucune nation n'aurait été détruite par la guerre, si chacun comprenait que, pour satisfaire à ses besoins, il ne peut se passer de son voisin et qu'une province est utile à l'autre. Tel chaque membre, même le plus mince, sert aux besoins du corps entier. Pour peu qu'on donne un but moral à cet art d'assembler les chênes puissans et de les lancer sur la mer, les dons du ciel afflueront sur la navigation. Ils seront comme l'huile embaumant la barbe du grand-prêtre. »

Le caractère populaire, les mœurs, la littérature, reflètent en Hollande cet ensemble de faits qui se rattachent à l'océan. Les premières chansons que l'enfant hollandais entend fredonner à ses oreilles sont comme un écho de la vie maritime. Les jeux, les exercices, les divertissemens de la jeunesse se lient également à la Mer du Nord. Une des plus touchantes ballades de la poésie hollandaise a été inspirée à l'auteur, Jacobus Bellamy, par les sables mouvans qui entourent sous l'eau les côtes de la Zélande. « — Une jeune fille, une fille bien-aimée, née d'une mère qui était morte en lui donnant le jour, avait grandi sous les larmes et les baisers de son père. Elle parlait avec une naïveté attendrissante de sa mère qu'elle n'avait pas connue; elle était l'admiration de chacun par sa figure, son adresse et sa vertu. Elle était belle comme la lune qui brille sur les dunes. On voyait son nom écrit çà et là sur le sable par les jeunes gens de la Zélande. A peine une jolie fleur s'ouvrait-elle que cette fleur était cueillie pour Roosje. — En Zélande, lorsque viennent les vents d'ouest, avant-coureurs de l'été, vient aussi un poisson délicat qui se cache dans le sable, et que les jeunes gens déterrent comme un objet de friandise. C'est le temps des amusemens et de la gaieté. On s'avance loin, bien loin sur la côte plate dans la mer. Souvent les jeunes garçons entraînent les jeunes filles qui sont sur le bord, et Roosje fut ainsi entraînée dans les vagues malgré sa résistance. — Un baiser, un baiser! ou vous irez encore plus loin, dit celui qui l'entraînait. Elle se prit à fuir; il la poursuivit, tous deux riant. — A la mer! à la mer! crièrent à leur tour les camarades. Il la pousse devant lui. C'est de

plus en plus profond. Elle crie, elle enfonce : ils enfoncent l'un et l'autre... Les sables avaient été perfides. Et nul moyen de venir à leur secours! Les vagues roulèrent sur eux. — Terrifiés, les compagnons de leurs jeux regardaient en silence; en silence aussi ils regagnèrent leurs demeures. Les cœurs débordaient d'émotion, mais toutes les langues étaient muettes. La morne lune se leva vers le soir, lançant de pâles rayons sur le sable où ils reposent en paix. Le vent effleurait la mer sans voix, et les lames baisaient religieusement la grève, et un hymne de tristesse et de mort résonnait sur tout le rivage en deuil. »

Un pays que tant de liens unissent à la mer se trouvait merveilleusement préparé aux grandes entreprises navales. L'océan est pour les Hollandais un vaste et continuel atelier de travail (1). On sait les avantages qu'ils tirèrent de la pêche du hareng et du cabillaud; une autre pêche, d'un caractère tout différent, se développa plus tard avec la république elle-même, dont elle porta très haut les destinées : je veux parler de la pêche de la baleine. Cette grande industrie maritime est un théâtre de faits tout nouveaux. La pêche de la baleine diffère de toutes les autres pêches et par la puissance des armemens qu'elle exige, et par la nature des contrées qu'elle visite, et par le caractère chevaleresque des marins qui y prennent part. L'histoire de quelques expéditions célèbres dans les mers de glace, les courageux efforts de certains Hollandais pour s'établir dans des régions sauvages où la nuit succède à la nuit et l'hiver à l'hiver, les dangers d'une pêche héroïque, les mœurs des marins qui livrent chaque jour au plus grand animal de la création de véritables ba-

(1) Une nation se peint dans son langage. En Hollande, on trouve une foule de métaphores et de proverbes empruntés aux usages de la vie maritime. On dit par exemple volontiers d'un homme ferme qui lutte contre les difficultés, qu'il « tient la tête au-dessus des eaux. » Veut-on soutenir en principe qu'il ne faut qu'un maître dans un état ou dans une maison, on s'exprime ainsi : « Il ne faut pas qu'il y ait deux mâts dans un navire. » Un homme ivre est un homme qui ne sait plus *diriger son gouvernail.* Insiste-t-on sur la nécessité de modifier un système établi et de céder aux circonstances, on se sert de cette image : « Si la marée refoule, il faut déplacer les balises. » Un Hollandais ne vous demandera pas : comment vous portez-vous? mais « comment naviguez-vous? (*hoe vaart gy?*) » Dans les ouvrages des poètes néerlandais, on trouve également beaucoup de figures tirées de la navigation. Vondel, parlant de Vossius, dit : « Tout ce qui se trouve enfoui dans les livres est venu flotter dans son cerveau. »

Al wat in boeken steekt is in zyn brein gevaren.

Non-seulement la nation hollandaise a enrichi son langage d'expressions qui révèlent ses instincts maritimes, mais de plus elle a fourni aux autres peuples européens un grand nombre de termes tirés de son vocabulaire naval. Chaque race contribue ainsi au développement des idiomes modernes pour la partie de la langue qui est relative à ses facultés et à son génie. Les Anglais eux-mêmes reconnaissent que le hollandais a prêté considérablement de mots techniques à leur dictionnaire maritime.

tailles navales, les souvenirs d'un vieux lieutenant de vaisseau, lequel s'efforça de ranimer dans ces derniers temps une industrie qui s'éteint, tout cela ne forme peut-être pas une des pages les moins intéressantes de l'histoire économique des Pays-Bas.

I.

On n'a point assez recherché les causes qui ont donné naissance à la pêche de la baleine. Dès que les Provinces-Unies eurent secoué le joug de Philippe II, un esprit d'entreprise s'infiltra avec le sentiment de l'indépendance dans cette race industrieuse et virile. Il ne faut d'ailleurs point perdre de vue qu'on était alors dans le siècle des grandes découvertes maritimes. La Néerlande aborda vaillamment la voie des eaux, qui devait conduire l'esprit humain à la connaissance du globe terrestre. Un intérêt matériel se combinait avec cette impulsion morale; il s'agissait surtout pour les Pays-Bas de disputer aux autres nations européennes le commerce de l'Orient. On avait alors quelques raisons de croire qu'il existait un passage conduisant par le pôle boréal aux Indes et à la Chine. Ce passage aurait été encore plus avantageux aux Hollandais qu'à la plupart des autres nations de l'Europe, à cause de leur position géographique dans la Mer du Nord. En vue de cette découverte, les Provinces-Unies équipèrent en 1594 quatre vaisseaux qui prirent le chemin des glaces. Une partie de l'expédition, sous les ordres de Cornelis Cornelisen, passa le détroit de Waigatz, et s'avança environ à une quarantaine de lieues dans la direction de l'est; puis, trouvant la mer libre et ouverte, elle s'abandonna si promptement à l'espérance du succès, qu'au lieu de poursuivre sa découverte, elle opéra son retour, annonçant que l'existence d'une communication entre les mers du pôle et les mers de l'Inde était probable. L'autre partie de l'expédition, sous les ordres de Willem Barendz, un des meilleurs pilotes de la Hollande, croisa dans la Mer-Blanche et aperçut la côte occidentale de la Nouvelle-Zemble. On aime à retrouver dans la bouche de ces rudes matelots et sur ces vagues désolées un souvenir de la mère-patrie. « Nous jetâmes l'ancre dans une baie à laquelle nous donnâmes le nom de *Lomsbay;* c'est ainsi que nous appelons en Hollande une espèce de pingouins qui se rencontrent là en grande quantité (1). » Cependant la saison

(1) L'historien de ce voyage est un homme de mer, Gerrit de Veer. Il dit naïvement ce que lui et ses compagnons ont vu, ce qu'ils ont fait. Les journaux de navigateurs, les récits d'expéditions lointaines constituent une des branches les plus curieuses et les plus ignorées de la littérature néerlandaise. Deux hommes de mérite, M. Bennett, officier de marine, et M. van Wyck, auteur d'un dictionnaire géographique, avaient entrepris de réimprimer intégralement les relations des anciens voyages. La mort préma-

était déjà avancée pour ces climats sévères; les glaçons flottans s'amoncelaient : les hommes de l'équipage commençaient à murmurer et refusèrent d'aller plus loin. Willem Barendz revint.

L'année suivante, 1595, le prince Maurice et les états-généraux, partageant de plus en plus la foi des navigateurs dans l'existence d'un passage qui devait relier par le nord l'Europe à la Chine, armèrent une flottille de sept vaisseaux. L'expédition quitta le Texel le 2 juillet; le 17 août, elle doublait la côte de la Nouvelle-Zemble. Elle passa ensuite le détroit de Waigatz. Les marins débarquèrent sur la côte nord; mais ils n'y trouvèrent ni hommes ni maisons. Au sud, ils eurent quelques rapports avec les Samoïèdes. Cependant le temps était froid, mélancolique et neigeux. Il n'y avait plus moyen d'avancer dans ces mers encombrées par les glaces. Il fallut encore reprendre le chemin de la Hollande sans lui rapporter ce cri de joie et de victoire : « Nous avons trouvé! »

La confiance qu'on avait placée dans les calculs des navigateurs fut gravement ébranlée par ces expéditions malheureuses. Les états-généraux ne voulurent point renouveler une tentative qui avait entraîné beaucoup de dépenses. Ils offrirent néanmoins une prime d'encouragement à la compagnie qui ouvrirait à ses frais un passage vers la Chine par le nord-est. La régence d'Amsterdam nolisa alors deux vaisseaux, et promit aux équipages, outre la somme fixée par les états, qui était de 25,000 florins, une récompense considérable en cas de succès. Les marchands de cette cité comprenaient toute l'importance d'une telle découverte au point de vue du commerce néerlandais, dont ils formaient la tête. Jacob van Heemskerk (1) commandait l'expédition; Willem Barendz était maître-pilote sur un navire, et Van de Ryp patron sur l'autre. Le 10 mai 1596, on vit s'éloigner d'Amsterdam, non sans quelque intérêt, ces hommes qui, après deux entreprises infructueuses, s'obstinaient à chercher une route dans les glaces infranchissables. Aux doutes de leurs concitoyens, à l'inutilité de leurs premiers efforts, à la résistance des élémens, ils opposaient, eux, leur courage et leurs espérances stoï-

turée de M. Bennett a interrompu cette utile publication. On doit aussi à M. van Wyck et à M. le professeur Moll, d'Utrecht, de savantes études sur les *découvertes géographiques des Hollandais* et sur plusieurs des *premières expéditions nationales*.

(1) Jacob van Heemskerk est un des plus grands marins de la Hollande. Après son exploration des mers arctiques, il passa aux Indes, et fut un des premiers à jeter les bases de la puissance batave dans l'extrême Orient. Il mourut héroïquement à la tête de la flotte hollandaise dans la fameuse bataille navale de Gibraltar, qui fut livrée en 1607, l'année même de la naissance de Ruyter. La vie de Heemskerk est résumée dans les deux vers que Hooft, le Tacite hollandais, inscrivit sur sa tombe à Amsterdam, et dont voici la traduction : « Heemskerk, qui osa se frayer un passage à travers le fer et les glaces, laissa l'honneur au pays, le corps ici, la vie devant Gibraltar. »

ques. Ils partirent : le 5 juin, ils rencontrèrent les premières glaces, qui se présentèrent en flocons détachés et laineux, semblables, dit leur journal, à un troupeau de moutons ou à une bande de cygnes. Dans une petite île, ils trouvèrent une grande quantité d'œufs appartenant à une oie rouge « qui, en fuyant, fait entendre ce cri : *Rot, rot, rot.* » Ces oiseaux rappelèrent aux marins hollandais les oies de la même couleur qu'ils avaient vues dans leur pays. Tous les ans, on les prenait en abondance autour de l'île de Wieringen ; mais on ignorait alors où elles couvaient leurs œufs. Ce mystère avait donné naissance en histoire naturelle à une foule de fables. « Et cela n'est point étonnant, puisque aucun homme connu n'avait encore pénétré jusqu'à cette terre, située sous le 80e degré, qui ne figure sur aucune carte, et où ces oiseaux-là font éclore leurs petits. » Chemin faisant, nos hardis navigateurs découvrirent le Spitzberg. Ils firent ensuite d'inutiles efforts pour se diriger et se maintenir à l'est ; le vent, soufflant de ce côté-là avec violence, les repoussait, et apportait avec lui d'immenses blocs de glace. A chaque moment, le navire manquait d'être englouti par les rochers mouvans, qui se heurtaient les uns contre les autres avec un fracas épouvantable. Le gouvernail déjà avait été mis en pièces, et la chaloupe écrasée sous cette immense débâcle. Toute espérance était désormais perdue, non-seulement de pousser plus avant, mais même de regagner le détroit de Waigatz par la côte est de la Nouvelle-Zemble. On essaya alors de s'en retourner, en suivant la voie par laquelle on était venu ; mais les glaçons, qu'on avait déjà comptés auparavant jusqu'au nombre de quatre cents, se réunirent bientôt en une mer solide, et enfermèrent le vaisseau de tous côtés. C'est alors que ces malheureux marins résolurent de quitter le navire, et se résignèrent à passer l'hiver là, « dans un grand froid, une grande misère et un profond chagrin. »

L'équipage était alors de dix-sept hommes, parmi lesquels un de ceux dont on pouvait le moins se passer, le charpentier, mourut. Heureusement pour eux, ils découvrirent une assez grande quantité de bois flotté qui venait d'un continent inconnu. Sans ce secours, leur perte eût été certaine. Avec ce bois, ils se mirent à construire un abri ; « mais le froid était si terrible, disent-ils eux-mêmes, que quand nous mettions un clou dans notre bouche (comme c'est l'habitude des charpentiers), le clou gelait et s'attachait à la chair, au point que quand nous le retirions, le sang coulait. » Le journal dans lequel ces malheureux ont laissé le récit détaillé de leurs souffrances et des moyens employés par eux pour se conserver vivans est plein d'un intérêt triste, saisissant, austère. Pas un murmure ne s'échappe de leur bouche. Un esprit de haute et véritable piété, qui était l'es-

prit général des marins hollandais du XVIe et du XVIIe siècle, les élève jusqu'à une parfaite soumission aux desseins de la Providence. Tout cependant semblait les abandonner. Le 4 novembre 1596, les faibles rayons de soleil qui leur envoyaient jusque-là, sinon la chaleur, au moins la lumière du jour, s'éteignirent. Les voyageurs qui depuis l'expédition de Barendz ont hiverné dans les mers du pôle nous ont tous peint sous des couleurs plus ou moins sombres l'impression qu'avait laissée dans leur âme cette mort de l'astre qui anime et vivifie toute la nature. Ils le suivaient en silence, disent-ils, vers les climats plus heureux où ce même soleil portait alors sa lumière; ils retournaient en pensée vers les régions éclairées où s'était écoulée leur enfance, vers leur patrie, leur maison, leur famille. Combien de telles émotions, si naturelles et si pénibles, devaient-elles être plus fortement ressenties encore par les premiers témoins de cette longue et formidable nuit arctique, surtout dans l'état de détresse où ils se trouvaient!

Nous ne suivrons pas dans toutes ses péripéties la lutte nocturne qu'il fallut engager alors avec la rigueur homicide des élémens. Il suffira de dire qu'au moyen du bois que le mouvement des glaces leur apportait, les marins purent allumer du feu et se chauffer; seulement il fallait aller chercher ce bois à une distance considérable, le charger sur des traîneaux et le tirer, au milieu des neiges, à travers l'obscurité et par un froid si perçant, que la peau de leurs mains et de leur figure en était enlevée. Il fallait de plus lutter presque chaque jour contre les ours blancs. Ils soutinrent toutes ces épreuves avec une patience et une opiniâtreté dignes de leur pays. Enfin le soleil revint. « Le 27 janvier, nous le vîmes dans toute sa rondeur monter sur l'horizon, ce qui nous rendit tous joyeux. Nous remerciâmes Dieu pour la grâce qu'il nous faisait en nous ramenant la lumière. » Le froid augmenta encore avec les jours qui croissaient; la gelée devint plus intense et la neige plus fréquente. On dut attendre le mois de juin 1597 pour réparer les bateaux et les mettre en état de supporter un si long voyage. Il ne fallait pas songer au navire, il était complétement enfoncé et pris dans les glaces. Le 13 juin, tout se trouva prêt pour le départ. Avant de quitter ces lieux lugubres, où l'équipage avait fait un si long et si pénible séjour, Barendz écrivit un rapport qui contenait les noms de ses compagnons d'infortune et le journal de leur vie dans cette île déserte; puis, après en avoir pris le double, il laissa ce papier dans la hutte. Deux bateaux ouverts, la chaloupe et le canot, réparés tant bien que mal par des mains affaiblies et glacées, voilà tout ce qui restait à ces malheureux pour faire un voyage d'au moins sept cents lieues, exposés à la violence des vents, à de grandes pluies, à de fortes

gelées de nuit, au choc des glaçons qui, pendant tout l'été, se heurtent pêle-mêle dans ces eaux. Ils naviguèrent ainsi « dans la glace, sur la glace et à travers la mer. » Pour comble de malheur, Barendz, en qui ils avaient placé toute leur confiance, était malade. On avait été obligé de le transporter de la hutte à la chaloupe sur un traîneau. Les fatigues, les privations, les horreurs de cette traversée augmentèrent encore ses souffrances. Entendant quelqu'un dire qu'un autre marin de l'équipage, Claes Adriansen, était dans un état désespéré, « je ne pense pas, dit Barendz, que je vive longtemps après lui. » Alors, se tournant du côté de Gerrit de Veer : « Donne-moi, ajouta-t-il, quelque chose à boire; » mais il n'eut pas plus tôt porté le breuvage à ses lèvres, qu'il tourna les yeux et expira. Le même jour, Adriansen aussi mourut. Ils étaient partis dix-sept, et, à l'exception des deux qui succombèrent, le reste, après des dangers inouis, après avoir souffert de la faim et du froid, après avoir vu mille fois la mort dans ces neiges et ces solitudes éternelles, atteignit enfin une terre habitée. A Kola, ceux qui revenaient de la Nouvelle-Zemble rencontrèrent Cornelis Ryp, qui les avait quittés l'année précédente pour appuyer au nord. Les deux équipages se rejoignirent avec une joie mêlée de surprise : chacun des deux croyait à la perte de l'autre.

Ce fut la dernière expédition qui tenta en Hollande de trouver un passage à travers les glaces pour aller aux Indes et à la Chine. Le but de ce voyage était-il chimérique? l'existence de ce passage est-elle une fiction? Des navigateurs sérieux restent encore aujourd'hui persuadés qu'il existe vraiment une communication entre l'Europe et la Chine par la voie du nord. Le capitaine Ross poursuivit deux fois, en 1818 et en 1829, le même rêve qui avait séduit et entraîné Barendz, mais sans plus de succès. Après une centaine de voyages entrepris pour découvrir cette communication avec les mers de l'Inde, la question n'est guère plus avancée que le premier jour. Les Hollandais n'en conservent pas moins un respect bien justifié pour la mémoire de Barendz, l'un des plus habiles et des plus malheureux navigateurs qui fût jamais (1). Le commerce profita peu des efforts de ce brave marin; mais l'expédition qu'il dirigeait fit avancer d'un

(1) Tollens a écrit sur cette catastrophe mémorable un poème intitulé : *l'Hivernage des Hollandais à la Nouvelle-Zemble* (*Tafereel van de Overwintering van Nova Zembla*). C'est la plus nationale des œuvres de Tollens, le plus populaire des poètes vivans. J'avoue pourtant préférer à cette poésie artificielle la simple et inculte relation des navigateurs eux-mêmes. L'auteur nous représente Barendz et ses compagnons tirant aux dés lequel d'entre eux on mangera. Jamais une pensée si horrible (leur journal en fait foi) n'entra dans la tête de ces malheureux. Un tel effet mélodramatique affaiblit, en voulant l'accroître, l'intérêt du récit. Tollens n'en est pas moins, surtout dans ses chants lyriques, un poète aimable, et on peut même le regarder, sous quelques rapports, comme le Béranger de la Hollande.

pas la science géographique. Si les Hollandais d'ailleurs ne rencontrèrent point dans ces mers sinistres et mystérieuses ce qu'ils y cherchaient, c'est-à-dire un passage vers la Chine, ils y trouvèrent ce qu'ils n'y cherchaient pas, la baleine.

L'origine de la pêche de la baleine se rattache aux premières découvertes des navigateurs hollandais dans les mers du Nord. Témoins des ébats de ces grands animaux dans ces vastes solitudes d'eau et de glace, ils virent leurs récits accueillis par les divers peuples maritimes avec une curiosité mêlée de convoitise. La Hollande, qui avait frayé la voie, n'entra pas tout de suite dans les bénéfices de l'exploitation. Il paraît que la pêche de la baleine fut, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, dans la main des Basques. Les pêcheurs basques poursuivaient ces grands animaux, moins grands pourtant que la baleine des mers arctiques, dans la baie de Biscaye et sur les côtes du midi de la France. Cette guerre avait d'ailleurs fini par la même cause qui a amené l'extinction de la pêche de la baleine dans plusieurs autres parages, — l'absence de l'ennemi. Les pêcheurs hollandais apprirent des pêcheurs basques l'art de harponner la baleine et la manière d'en tirer l'huile. La première fois que des navires de pêche néerlandais apparurent dans les mers du Groënland, ce fut en 1612. Ils étaient au nombre de deux : l'un venait d'Amsterdam, et l'autre de Saardam; ils semblaient armés pour la chasse du morse, vulgairement appelé cheval de mer. Ces deux vaisseaux trouvèrent les eaux, ou pour mieux dire les glaces, occupées par les Anglais, qui, jaloux d'établir un certain droit de priorité sur la pêche, défendaient aux autres nations, et surtout aux Hollandais, de leur faire concurrence. Cette rivalité de la Grande-Bretagne et de la Néerlande est un fait aussi ancien que l'histoire des deux nations. Il est curieux de voir ce grand pays, l'Angleterre, rencontrer alors devant chacun de ses pas sur le globe ce petit peuple hollandais, qui le suit, le devance quelquefois, et soutient vaillamment la lutte dans toutes les entreprises qui peuvent accroître la prospérité nationale (1). Les pêcheurs anglais obligèrent cette fois les pêcheurs hollandais de s'en retourner chez eux, les menaçant de saisir leurs navires et leurs cargaisons, s'ils avaient jamais la témérité de reparaître dans ces mers. Les deux vaisseaux hollandais, n'étant point de force à braver cette menace, se retirèrent; mais la marine néerlandaise n'accepta point la défense qui lui était faite par l'Angleterre. L'année suivante (1613), cinq ou six bâtimens, dont quatre armés pour la chasse de la baleine, partis d'Amsterdam et des autres ports de la Hollande,

(1) On trouve les traces de cet antagonisme dans toute l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle, mais surtout dans les faits suivans : la colonisation de l'Amérique, la circumnavigation du globe, le commerce avec la Russie et avec les Indes-Orientales.

firent voile sur le théâtre de la pêche. Les Anglais les découvrirent, les attaquèrent, et les dépouillèrent de leur butin. Un bâtiment monté moitié par des matelots hollandais, moitié par des Anglais, fut pris et conduit en Angleterre avec dix-huit ou dix-neuf baleines. Une protestation véhémente s'éleva contre l'injuste prétention de l'Angleterre, qui s'arrogeait le monopole de ces régions inhabitées (1).

On connaît assez maintenant le caractère néerlandais pour savoir que le fond de ce caractère est la persévérance, surtout dans les entreprises commerciales. En 1614, les principales villes et les ports de mer des Provinces-Unies s'organisèrent en une ligue puissante qui pût défier l'opposition de la Grande-Bretagne. Le centre de cette ligue fut établi à Amsterdam. Une compagnie de riches marchands sollicita et obtint des états-généraux le droit de pêche pour trois années sur toutes les mers situées entre la Nouvelle-Zemble et le détroit de Davis. Cette concession excluait des mêmes parages tous les autres vaisseaux néerlandais étrangers à la compagnie. Encouragée par la protection de l'état, cette société enrôla des harponneurs de la Biscaye; puis, afin d'assurer la sécurité de ses vaisseaux, elle les appuya par quatre navires de guerre, armés chacun de trente canons. Cela formait une flotte de dix-huit voiles. Devant un tel déploiement de forces, les Anglais, qui avaient seulement alors dans ces mers treize grands navires et deux pinasses, laissèrent les Hollandais se livrer tranquillement à la pêche de la baleine. On pouvait croire que la Grande-Bretagne avait renoncé à ses prétentions : il n'en était rien. Au bout de deux ou trois années, durant lesquelles les Hollandais se maintinrent sur ces mers par la supériorité du nombre, la jalousie de l'Angleterre éclata de nouveau : des marins zélandais furent dépouillés encore une fois du fruit de leur pêche, et virent leurs munitions de guerre saisies par le vice-amiral de la flotte britannique. Ce nouvel outrage ne fit qu'affermir la résolution des Provinces-Unies. Décidés à vaincre sur ce point l'opposition de l'Angleterre et à continuer un commerce dont ils entrevoyaient les avantages nationaux, les Hollandais redoublèrent d'efforts. Exaspérés par la confiscation de leur huile, de leurs

(1) Les Anglais s'appuyaient, pour revendiquer l'occupation de ces mers, sur la découverte du Spitzberg, qu'ils attribuaient à un de leurs marins, Hugh Willoughby, lequel aurait le premier abordé sur cette plage en 1553. Cette découverte, ajoutaient-ils, avait été l'origine de l'établissement de la pêche. Il est bien vrai que la pêche de la baleine se lie à la connaissance du Spitzberg; mais il est aujourd'hui bien avéré que la découverte attribuée à Willoughby est due aux Hollandais. La prétention de la Grande-Bretagne reposait donc sur une erreur et sur une injustice. Il ne faut pourtant point juger trop sévèrement la conduite des Anglais en cette occasion : les principes du droit international étaient alors si peu fixés, que les premiers occupans s'arrogeaient partout et sans façon le monopole des mers nouvellement ouvertes.

canons et de leurs navires, les pêcheurs de la Zélande se remontrèrent en 1617 dans ces mers avec trente-trois navires bien armés. Ils prirent position dans les baies les plus fréquentées et contrarièrent la pêche des Anglais. Vers la fin de juillet, une petite escadre zélandaise attaqua trois bâtimens britanniques, tua une partie de leurs hommes, brûla leurs tonneaux, et s'empara d'un des navires, pour s'indemniser des pertes essuyées dans les dernières expéditions. Ce vaisseau saisi sur les Anglais fut triomphalement ramené en Hollande par la flotte des pêcheurs néerlandais; mais les états-généraux, goûtant peu ce système de représailles, firent mettre en liberté le navire et dédommagèrent le capitaine. La leçon néanmoins avait frappé juste. Comme le droit des Anglais n'était après tout que le droit du plus fort, il fut détruit par la force. On finit par s'entendre et par se partager les quartiers de la pêche. Chaque nation devait poursuivre la baleine le long de certaines côtes et dans les limites qui lui étaient assignées. La Hollande ne tarda point dès lors à surpasser la Grande-Bretagne elle-même dans ses entreprises maritimes à la recherche d'une proie si convoitée (1). L'histoire de cette pêche grandiose, de cette pêche épique, se divise en deux périodes distinctes, l'une de protection, l'autre de liberté (2).

La compagnie fondée à Amsterdam en 1614 retint le privilége de la pêche de la baleine jusqu'en 1642. Ce monopole ne cessa néanmoins d'exciter le mécontentement de certaines provinces bataves qui se trouvaient exclues par un tel traité des bénéfices d'une industrie souveraine. Les réclamations affluèrent auprès des états-généraux. Le caractère valeureux et entreprenant des Frisons supportait surtout avec impatience les obstacles légaux qui leur interdisaient l'accès de ces régions redoutables. Ils invoquèrent le droit commun qu'ont toutes les parties d'un état républicain à la participation des mêmes dangers et des mêmes avantages. Les états-géné-

(1) Dans les commencemens, comme l'office de harponneur exigeait, outre le courage personnel, des connaissances spéciales, on employait seulement des Biscayens, accoutumés depuis longtemps aux dangers et aux difficultés de cette pêche. Chaque vaisseau était alors dirigé par deux hommes, le commandeur ou le pilote, qui était un Hollandais, et le harponneur, appelé en néerlandais *speksnyder* (coupeur de lard), et qui était de la Biscaye. Ce dernier avait la surintendance des pêcheurs et présidait à l'attaque de la baleine. Plus tard, les Hollandais surpassèrent les Basques dans cette stratégie périlleuse, et les Anglais eux-mêmes durent apprendre des Hollandais l'art de se procurer ces animaux, source d'une richesse considérable. Aussi recoururent-ils plus d'une fois à l'assistance des marins à qui ils avaient d'abord disputé le terrain de la pêche.

(2) La naissance de la pêche de la baleine est ultérieure au développement de la pêche du hareng, qui remonte aux premiers temps de la république batave. Par une anomalie singulière, les Hollandais continuèrent à appeler la pêche du hareng la *grande pêche* et celle de la baleine la *petite pêche*. La pêche du hareng était, il est vrai, plus lucrative et occupait un plus grand nombre de bâtimens.

raux de la Frise consacrèrent alors le principe de la liberté naturelle et illimitée des mers. Une compagnie formée dans cette province obtint donc une concession pour faire la pêche de la baleine. La Zélande avait de son côté arraché le même privilége. Les trois compagnies d'Amsterdam, de Frise et de Zélande se réunirent et confondirent leurs intérêts pour écarter les prétentions des autres villes qui voudraient leur disputer les mers glaciales. Leur espérance fut trompée : tous les aventuriers des Provinces-Unies continuèrent à protester contre une concession de l'état qui les excluait du théâtre d'une industrie si lucrative. Sous le régime de la protection, la pêche de la baleine atteignit cependant à une situation florissante; mais le succès doit être attribué, en partie du moins, à la nature même des choses. Dans les commencemens, la baleine se laissait prendre avec une certaine naïveté. Ce géant de la création animale se reposait calme et superbe dans la confiance de sa force. C'était la première fois qu'il voyait l'homme au milieu de ces glaces, contemporaines peut-être de la naissance du globe. Un ennemi de si petite taille ne lui inspirait qu'une crainte médiocre, et il dédaignait de fuir les baies et les côtes témoins séculaires de sa domination incontestée. On voyait dans ce temps-là ces grands cétacés apparaître autour des navires en immenses troupeaux. Les Hollandais en détruisirent aisément un nombre considérable. Il arriva souvent que la compagnie fut obligée de recruter sur les mers des navires vides pour rapporter en Hollande le produit de cette pêche surabondante. Un tel succès inspira à la compagnie une confiance funeste. Croyant que la pêche se maintiendrait toujours à cet état de prospérité, elle fonda dans les îles désertes des mers polaires de vastes et magnifiques établissemens qui l'entraînèrent dans des dépenses exagérées. Un village néerlandais s'éleva au milieu des solitudes arctiques. Ce village prit le nom de *Smeerenberg* (1). Visitée chaque année par douze ou dix-huit mille marins des Pays-Bas, la colonie prit un développement inattendu. Le village de Smeerenberg et l'île d'Amsterdam tout entière présentaient alors l'aspect d'une ville manufacturière et commerciale. Un nombre considérable de colons se rendait tous les ans sur les lieux pour vendre aux marins certaines provisions, telles que de l'eau-de-vie, du vin, du tabac. Les inconvéniens d'un voyage dans ces régions lointaines et glacées étaient bien compensés par les profits qu'ils tiraient de leur commerce. Des artisans de tous les métiers ne tardèrent point

(1) Ce nom vient sans doute de deux mots hollandais : *smeer*, qui veut dire lard, graisse, huile, et *bergen*, qui signifie tirer. Il y avait en effet d'immenses chaudières qui bouillaient nuit et jour, et dans lesquelles on préparait l'huile de baleine. Le même mot *smeer*, en langue suédoise, veut dire beurre.

à les suivre. Une des délicatesses fort recherchées par les bons Hollandais de cette époque, surtout dans les grandes villes, c'étaient des petits pains chauds à leur déjeuner. Ce luxe de table fut transporté d'Amsterdam à Smeerenberg. Les boulangers annonçaient aux marins et aux colons, en soufflant dans une trompe, le moment où ils retiraient le pain du four. Autour des factoreries et des autres édifices de la compagnie s'élevèrent ainsi des maisons particulières qu'on abandonnait pendant l'hiver et qu'on reprenait au printemps suivant. La Néerlande avait alors des colonies à l'extrême sud et à l'extrême nord : Smeerenberg était sa Batavia des glaces. Les résultats obtenus dans les années suivantes ne justifièrent pourtant point les espérances excessives de la compagnie groënlandaise. Les frais énormes qu'avaient entraînés la construction des bâtimens, l'équipement des navires et l'achat du matériel de pêche amenèrent de terribles mécomptes. D'un autre côté, les baleines commençaient à se tenir sur leurs gardes et à se retirer des baies dans lesquelles on leur faisait une chasse si acharnée. A un système de prodigalité succéda alors un système d'économie. Il était trop tard : le prestige s'était évanoui, et l'heure du déclin avait sonné pour la compagnie. La province d'Utrecht, la Gueldre, l'Overyssel, ne cessaient d'adresser des représentations aux états-généraux et de réclamer la liberté de la pêche. Les états, comprenant alors que le maintien des priviléges n'était plus possible et nuirait même aux intérêts du commerce néerlandais, ouvrirent enfin les mers à tous les aventuriers.

Nous entrons ici dans la seconde phase de cette pêche célèbre, dans l'ère de la liberté. Les états n'eurent qu'à s'applaudir de leur décision, car en peu de temps cette importante branche du commerce national se développa d'une manière inespérée. Le nombre des vaisseaux envoyés tous les ans à la pêche de la baleine par la compagnie groënlandaise était environ de trente : après l'abolition du privilége, il s'éleva à deux cent soixante navires montés par quatorze cents hommes (1). Sous le nouveau régime, cette vaillante industrie atteignit un degré de développement qui a pour jamais associé le nom de la Hollande à la pêche de la baleine. Les marins néerlandais acquirent alors une expérience et une intrépidité qui firent oublier les Biscayens. Les bénéfices de cette pêche furent un instant fabuleux, surtout autour de l'île de Saint-Maurice. On raconte qu'un navire commandé par un certain Willem Ys fit deux voyages en une année, et rapporta chaque fois en Hollande une car-

(1) Nous trouvons ces chiffres dans les intéressans *Mémoires* de de Witt. Suivant lui, la pêche de la baleine décupla ses produits : les braves Frisons formaient un neuvième de cette armée pacifique à laquelle les Pays-Bas durent une partie de leurs plus solides conquêtes.

gaison de cent barils d'huile. La chasse de la baleine ne se maintint pourtant pas longtemps à ce degré inoui de prospérité. De plus en plus effrayées et voyant que leur empire était décidément détruit dans ces mers, où, avant l'arrivée de l'homme, elles ne comptaient guère d'ennemis sérieux, les baleines se retranchèrent derrière les glaces comme derrière un rempart qui leur était donné par la nature. C'est là qu'il fallut bientôt les poursuivre à travers des dangers et avec des dépenses considérables. La baleine passa, vers 1719, des mers voisines du Spitzberg au détroit de Davis. Sur ce nouveau théâtre, les profits matériels, bien que considérables encore, furent souvent balancés par des pertes énormes. Il y avait des années où l'on était obligé d'abandonner jusqu'à vingt navires dans les glaces. Malgré ces désastres et ces chances défavorables, la Néerlande retira de cette pêche des avantages certains. Les régions polaires furent pour les Pays-Bas, à la fin du XVIe siècle et pendant la première moitié du XVIIe, une Californie perdue dans les neiges. L'huile de baleine coulait à flots d'or, suivant l'expression d'un poète néerlandais, sur les destinées de la république (1). Cependant cette pêche historique touchait, avec la république elle-même, à une époque de décadence. Elle se maintint, quoique fort réduite, jusqu'en 1795, époque à laquelle les troubles politiques et plus tard surtout les guerres de l'empire, en fermant les mers, l'anéantirent tout à fait. En 1815, lorsque la paix de l'Europe fut rétablie, le gouvernement des Pays-Bas proposa une prime d'encouragement pour relever la pêche de la baleine. Chaque vaisseau hollandais équipé pour cette pêche devait recevoir une somme de 4,000 florins à son départ durant les trois premiers voyages, et 5,000 florins de plus s'il retournait à vide. Ce système de protection fut impuissant et ne ressuscita qu'à demi l'ardeur des baleiniers néerlandais (2).

(1) La statistique justifie jusqu'à un certain point par des chiffres ce langage de la poésie. De 1669 à 1778, les dépenses pour la pêche de la baleine montèrent à 177,893,970 fl. : le produit de cette pêche, dans le même intervalle de temps, s'éleva à 222,186,770 florins; il restait donc entre les mains des baleiniers un bénéfice de 44,298,800 florins. Ces chiffres répondent suffisamment aux Hollandais qui, pour se consoler sans doute du déclin d'une industrie si fameuse et si nationale, prétendent aujourd'hui que la pêche de la baleine n'a jamais donné de grands résultats.

(2) Le déclin de la pêche de la baleine peut être fixé à l'année 1770 : de 1769 à 1778, le nombre des bâtimens, qui était de 182 par année, fut réduit à 134; durant la guerre de la Grande-Bretagne avec l'Amérique, ce nombre tomba à 60 ou 70. Il est douloureux de comparer les faits actuels à cette ancienne situation des choses. Trois sociétés établies en 1815 s'occupèrent de la pêche de la baleine et du chien marin : en 1826 déjà, la première de ces sociétés était en dissolution. En 1853, trois vaisseaux seulement visitèrent les côtes du Groënland. La pêche fut heureuse, car 13,500 peaux de chiens marins et 1,678 barils de lard furent rapportés dans la ville de Harlingen, — 6,500 peaux de chiens marins et 320 barils de lard dans la ville de Purmerende. Ce succès

L'histoire de la pêche de la baleine serait incomplète, si nous omettions de signaler les efforts tentés à plusieurs reprises par les Hollandais pour s'établir dans ces régions âpres et silencieuses, auxquelles la nature semble avoir refusé les conditions de la vie humaine. Dès les premiers temps, les baleiniers de la Néerlande comprirent les avantages considérables qui résulteraient pour eux d'une occupation fixe et permanente de ces latitudes, visitées chaque année à grands frais par leurs vaisseaux. Les aventuriers qui se livraient à la pêche de la baleine, trouvant un intérêt majeur à établir des colonies fixes dans ces contrées inhospitalières, ne négligèrent aucun moyen pour provoquer des essais à cet égard; mais telle était la terreur qu'inspirait cette entreprise aux hommes les plus courageux, que les offres les plus séduisantes ne furent point écoutées. Une compagnie russe, après avoir obtenu un sursis pour quelques condamnés à mort, leur promit non-seulement le pardon, mais encore une récompense en argent, à la condition qu'ils passeraient un seul hiver au Spitzberg. La crainte du supplice qui les attendait leur arracha un consentement; mais lorsqu'ils furent transportés sur le théâtre de l'expérience et qu'ils aperçurent ces contrées froides, affreuses, désolées, ils reculèrent avec horreur devant leur nouveau séjour, et demandèrent à retourner dans leur patrie pour y subir leur peine plutôt que d'affronter en des régions pareilles une mort sans cesse renaissante. Un capitaine anglais, qui était chargé de les conduire au Spitzberg, compâtit à leur désespoir; il les ramena en Angleterre, et à son retour il intercéda pour eux auprès de la compagnie, qui obtint la grâce de ces hommes.

Le projet semblait abandonné. Tout à coup ce que les marchands hollandais n'avaient pu obtenir de leurs concitoyens au prix de l'or, ni les Russes au prix de la vie, le hasard, un hasard affreux, le procura. Un patron de navire anglais avait perdu seize hommes de son bord. Huit, séparés par accident du navire, avaient été laissés au Spitzberg; les huit autres étaient occupés, sur un autre point du même groupe d'îles, à la poursuite du renne pour la provision de l'équipage, lorsque le navire, chassé par les glaces, fut contraint de les abandonner à leur misérable sort. Les huit premiers périrent dans le cours de l'hiver, et l'on retrouva, l'été suivant, leurs cadavres hideusement rongés par les animaux de proie. Les huit autres, en regagnant le lieu du rendez-vous, reconnurent avec horreur que leur vaisseau était parti. A l'aide des ressources que leur fournissait la chasse, avec les débris de lard de baleine qui étaient restés

partiel n'encouragea pourtant pas le zèle des armateurs, car l'année suivante il ne sortit que deux vaisseaux de Purmerende, et un seul de Harlingen.

dans les chaudières, au moyen des constructions élevées par les colons d'été, et dans lesquelles ils se réfugièrent, ces malheureux réussirent à se conserver vivans jusqu'à l'arrivée de la flottille qui parut au printemps sur ces rivages. Le sort de ces huit hommes qui avaient heureusement échappé à une mort qu'on pouvait croire certaine réveilla chez les tenaces Hollandais le désir, déjà ancien, d'établir dans ces mornes solitudes des colonies permanentes. De nouveaux encouragemens ayant été proclamés dans toute la flotte (1), sept hommes de bonne volonté offrirent leurs services. On les débarqua dans l'île de Saint-Maurice pour y passer l'hiver. Sept autres volontaires furent conduits en même temps dans l'île d'Amsterdam, au nord-est du Spitzberg, et après leur avoir laissé des vêtemens et des provisions de bouche, on les abandonna. Quand la flottille de pêche retourna l'année suivante dans les mers du Groënland, les Zélandais arrivèrent les premiers en vue de l'île Saint-Maurice. Le cœur de ces bons matelots battait d'impatience et d'anxiété, il leur tardait de connaître le sort de leurs braves camarades. Quelques-uns d'entre eux s'approchèrent de la côte dans un bateau : hélas! la côte était silencieuse et déserte. Ce fut alors un défi à qui courrait le plus vite et à qui arriverait le premier devant les huttes de ces pauvres gens; mais, ne voyant personne ni sur le rivage ni sur le seuil des habitations, ils en vinrent à concevoir d'affreuses inquiétudes. A peine entrés dans les huttes, ils trouvèrent les cadavres des sept hommes qui avaient été laissés dans l'île l'année précédente. Chacun d'eux était dans sa cabine. Auprès de quelques-uns, on voyait encore du fromage et du pain, dont ils s'étaient nourris peu de temps avant leur mort; auprès d'un autre, on trouva un livre de prières ouvert à la page où il avait lu. Les matelots restèrent confondus d'admiration et de terreur à la pensée des maux que ces malheureux avaient soufferts dans leur effroyable exil. Le commandant du navire, ayant appris la funeste nouvelle, se rendit lui-même à terre; il donna des ordres pour que les corps des sept victimes fussent mis dans des cercueils et enterrés provisoirement sous la neige, jusqu'à ce que le sol fût devenu moins dur. Ils furent

(1) Le but à la fois scientifique et industriel de ces terribles essais est indiqué dans une sorte de procès-verbal où l'on reconnaît bien l'esprit austère et religieux de la vieille Hollande. « Il a plu à Dieu, créateur et conservateur de l'univers, par l'incontrôlable volonté de qui les conseils des hommes sont gouvernés, d'inspirer à la compagnie du Groënland la résolution suivante : — il sera fait des études pratiques sur les véritables conditions de l'hiver dans les régions du Groënland, concernant surtout les nuits et les autres phénomènes atmosphériques dont disputent les astronomes. En conséquence il a été résolu que sept des plus braves et des plus habiles de la flotte seraient admis sur leur consentement à demeurer là toute la saison d'hiver. » Suivent les noms des héroïques marins qui se proposaient eux-mêmes pour tenter l'aventure.

couchés l'un à côté de l'autre, et l'on posa des pierres sur chaque tombe pour empêcher les bêtes fauves de déterrer leurs cadavres. Autant que le permettaient les circonstances et les lieux, on leur rendit ensuite les honneurs funèbres; une décharge d'artillerie salua une dernière fois ces courageux martyrs de la science du globe. On trouva dans la hutte des mémoires, ou pour mieux dire un journal météorologique, avec des notes curieuses et touchantes sur leur situation personnelle. Il fallait tout le dévouement et tout le courage passif des Hollandais, combiné avec leur esprit d'observation positive, pour écrire ces simples pages, qu'on ne lit point sans un serrement de cœur. Il y a surtout dans ce journal sans art, tracé par la rude main de ces hommes de mer, un détail qui revient sans cesse et qui pénètre d'un sentiment indéfinissable. Au bord de cette île déserte s'élève une montagne sur laquelle ces malheureux se rendent les jours où la neige, le vent et le froid le permettent. De cette montagne, ils regardent loin, bien loin, comme pour voir si quelque chose ne viendra point à leur secours; mais, ajoutent-ils avec une sorte d'espérance trompée et de découragement, « nous ne voyons rien, rien que les glaces, de quelque côté que nous tournions nos yeux. »

La flottille de pêche se mit ensuite à la recherche des sept autres marins qui avaient été déposés l'année précédente au Spitzberg, c'est-à-dire neuf degrés plus avant vers le nord. Malgré d'affreuses souffrances, ceux-ci avaient tous survécu. Ce succès partiel encouragea les espérances des marchands et des armateurs. Ils firent de nouveau un appel aux volontaires de la flotte, et cette année même sept hommes remplacèrent au Spitzberg les sept qui avaient réussi à vivre. Ces infortunés tinrent également un journal qui relatait l'état du temps et aussi l'état de leurs forces, qui déclinaient. On ne sait en vérité ce dont on doit le plus s'étonner, ou de la résignation de ces hommes, ou de l'avidité des compagnies, qui cherchaient surtout dans ces expériences mortelles un moyen d'accroître la fortune de la pêche (1). Lorsque les vaisseaux arrivèrent de la Hollande l'année suivante, les marins trouvèrent la porte de la hutte fermée. Ayant pénétré dans l'intérieur, qui était sombre, ils se heurtèrent contre des cadavres. Trois étaient dans des cercueils, les autres

(1) Si le séjour des malheureux laissés à l'île Maurice n'avait pas résolu le problème de l'acclimatation, il avait du moins répondu affirmativement sur un autre point aux espérances des compagnies. « Aujourd'hui, disent-ils dans leur journal, en allant sur la montagne, nous aperçûmes cinq baleines près du rivage, et vers le soir quatre autres dans la baie. Si nous avions été assez nombreux et si nous avions eu les instrumens nécessaires pour cette pêche, nous aurions pris de ces animaux autant qu'il en faudrait pour défrayer toute une flotte. »

étaient couchés à terre sur des voiles de navire, avec leurs genoux pliés et ramenés vers le menton. On referma soigneusement la porte de la hutte, dans la crainte que les corps ne fussent mangés par les ours blancs. Ce fut la dernière tentative faite par les Hollandais pour s'établir l'hiver au Spitzberg.

L'histoire de la pêche de la baleine devrait aussi embrasser l'histoire des naufrages célèbres auxquels ont plus d'une fois donné lieu ces périlleux voyages dans les glaces éternelles. Ce serait une longue et lamentable épopée maritime dont nous détacherons seulement un épisode. Un pêcheur de baleine était parti du Texel dans une galiotte. Arrivé en face du Spitzberg avec l'intention de jeter l'ancre, il en fut empêché par des bancs de glace contre lesquels il s'efforçait vainement de manœuvrer. Apercevant alors deux baleines dans la baie, il se mit à leur poursuite. Pendant que les gens de l'équipage étaient occupés à ramer pour suivre les mouvemens de ces animaux, ils découvrirent à une certaine distance un grand îlot de glace, et à la surface de cet îlot un objet blanc qu'ils prirent à première vue pour un ours; le harponneur jugea, lui, que ce devait être autre chose. Il leur persuada de ramer dans cette direction. Ayant suivi son conseil, ils ne tardèrent point à reconnaître sous ce ciel confus, au milieu de cette nature où tout est blanc, indécis et brumeux, un débris de voile que quelqu'un sans doute élevait en l'air en signal de détresse. Ils ramèrent vers ce point de toutes leurs forces, et en approchant ils trouvèrent, à leur grande surprise, quatre hommes vivans et un mort sur la glace. Ces malheureux, qui étaient Anglais, tombèrent à genoux en exprimant leur joie et leur reconnaissance d'une délivrance si inespérée. Leur vaisseau avait fait naufrage. Ils étaient quarante-deux au moment de la catastrophe; à peine avaient-ils réussi à sauver quelques vivres et quelques outils. Le commandant, ayant reconnu, après deux ou trois jours de réflexion, qu'il était impossible pour eux de vivre longtemps sur ce champ de glace, se résolut à gagner la terre dans une corvette avec dix-sept de ses hommes. S'il réussissait dans son entreprise, il devait donner de ses nouvelles à ceux qui restaient. Il partit; mais le vent soufflait dur, et, n'ayant plus entendu parler de lui, les malheureux pensèrent qu'il avait été submergé avant de gagner le rivage. Ils étaient demeurés trente-quatre. Bientôt ils manquèrent de provisions, et, n'ayant plus rien à attendre que la mort, les pauvres gens se divisèrent encore. La plupart d'entre eux s'embarquèrent sur des glaçons flottans, dans l'espérance de rencontrer quelque rivage. Ceux qui restaient n'entendirent plus jamais parler d'eux. De quarante-deux, les naufragés étaient réduits à quatre, qui s'attachaient à ce sol inhospitalier comme à une planche de salut. Ils avaient creusé un

grand trou, en manière de caverne, dans l'épaisseur de la glace, et ils en avaient fermé l'entrée avec les glaçons qu'ils avaient extraits, afin de se défendre contre la violence des vents et des flots. Ils avaient vécu dans ce trou quatorze jours depuis la perte de leur navire. Écrasés par le désespoir, tourmentés par le froid et par la faim, ils voyaient s'approcher de moment en moment une mort certaine. Ils n'avaient mangé depuis quelques jours qu'une ceinture de cuir appartenant à l'un des naufragés, et qu'ils avaient divisée entre eux pièce à pièce, jusqu'à ce qu'enfin tout fût consommé. Au moment où la chaloupe arriva en vue de leur île de glace, ils se trouvaient tout à fait sans ressources. Portés sur la galiotte hollandaise, ils y reçurent les soins les plus empressés; trois d'entre eux succombèrent pourtant, quelques jours après, aux suites de leurs privations et de leurs souffrances. De tout l'équipage du vaisseau sombré, un seul homme survécut et arriva heureusement à Delft, d'où il retourna en Angleterre.

Où en est aujourd'hui une pêche si fertile en aventures, si importante au point de vue économique? C'est une question à laquelle m'amenait la suite même de ces études sur la vie néerlandaise. Me trouvant en 1855 sur les bords du Zuiderzée, autrefois le principal théâtre des armemens pour la chasse de la baleine, je recherchai les traces d'une industrie maritime qui avait porté si haut et si loin le nom de la Hollande. Hélas! ces traces sont aujourd'hui bien effacées. L'île de Marken, qui fournissait jadis à la flotte groënlandaise des baleiniers intrépides, ne connaît plus le chemin des glaces. Je me rabattis sur les côtes de la Frise, d'où s'élancèrent, dans les deux derniers siècles, tant d'heureux aventuriers. Là encore cette pêche n'est plus qu'un souvenir. J'errais ainsi sur le golfe, cherchant les restes d'un commerce qui fit longtemps fleurir les populations du littoral, quand je m'arrêtai à Stavoren, la plus ancienne des villes frisonnes. C'était une cité considérable à l'époque où Amsterdam n'existait pas, ou n'était qu'un village de pêcheurs. Neuf rois de la Frise y tinrent leur cour. Stavoren comptait parmi les plus puissantes villes anséatiques. Au IXe siècle, ses habitans découvrirent les terres boréales, et s'ouvrirent un passage par le Sund dans les eaux de la Baltique, où ils faisaient un immense commerce. Les Danois, en récompense d'une découverte qui leur donnait de grands avantages, accordèrent aux vaisseaux de Stavoren le libre passage par le détroit : ceux-ci ne devaient livrer en retour de cette faveur qu'un morceau de drap de Leyde au roi de Danemark. Puissante sur les mers, jouissant d'un port commode dans lequel affluaient toutes les marchandises de l'Orient et de l'Occident, assise sur une légère éminence qui s'élève et s'avance dans le golfe comme un promontoire, Stavo-

ren défiait toutes les autres villes des Pays-Bas. Aujourd'hui quel changement! Cette opulente Ninive du Zuiderzée, comme on l'appelait, n'est plus qu'un misérable village. Une légende nous raconte les causes d'une décadence et d'une désolation qui rappellent le sort des vieilles cités bibliques. Les habitans de Stavoren, dit cette légende, ne sachant supporter une prospérité qui augmentait de jour en jour, tombèrent dans le luxe et dans l'insolence. Ils allèrent, dans leur orgueil, jusqu'à couvrir d'or leurs balustrades, leurs pots à boire et la porte de leurs maisons. Une telle extravagance humiliait les villes de la Hollande, qui s'en vengeaient en appelant ceux-ci *les enfans gâtés de Stavoren*. La superbe cité était parvenue à ce degré de splendeur, quand la fortune se retourna pour elle tout à coup comme le feuillet d'un livre au souffle du vent. Une veuve, riche marchande, ayant frété un vaisseau qu'elle avait envoyé à Dantzig, sur la Vistule, avait enjoint au capitaine de lui apporter des marchandises précieuses. Le capitaine, arrivé à Dantzig, ne put se procurer que du froment : il en chargea son bâtiment et s'en retourna. La marchande de Stavoren lui demanda ce qu'il avait acheté à Dantzig; le capitaine répondit : Du froment. Alors l'orgueilleuse veuve lui commanda de jeter à la mer par tribord ce qu'il avait chargé par babord. Le capitaine obéit. Cependant Dieu manifesta son courroux. Aussitôt que ce froment eut été répandu dans la mer, il s'éleva à cet endroit-là un banc de sable d'une immense étendue, qu'on voit encore aujourd'hui et sur lequel échouent les navires. Ce banc de sable éteignit le commerce de cette opulente cité, qui diminua peu à peu. Aujourd'hui sa navigation et ses grandes pêches sont tombées avec tout le reste; à peine ai-je vu quelques pauvres barques qui se livrent encore à la pêche du hareng dans les eaux du Zuiderzée.

Je me dirigeai enfin vers Harlingen, où l'on me dit que la pêche de la baleine s'était maintenue dans ces dernières années. Je me promenais sur le port, chef-d'œuvre de l'industrie néerlandaise; j'admirais ces digues de mer hautes et larges qui défient tout le poids de l'océan, lequel vient se briser au pied de la statue de Gaspard Robles (1), quand je vis entrer dans le port un vaisseau qui revenait des mers glaciales. Ce vaisseau était le dernier qui se livrât à la pêche de la baleine. Encore n'avait-il point réussi dans son voyage : il ne rapportait qu'une faible cargaison d'huile et quelques peaux de chiens marins. Ses voiles humiliées disaient assez l'insuccès de l'équipage. Il y avait pourtant sur le môle un peuple de curieux qui re-

(1) Ancien stadhouder de la Frise, auquel la province et surtout la ville de Harlingen sont redevables de ces grands ouvrages.

gardait en silence. Parmi eux, je remarquai un vieillard à la figure basanée comme celle des hommes de mer. Il considérait d'un air affligé le retour de ce navire, et murmurait entre ses dents : « Oh! quelle décadence, quelle décadence! » Ce vieillard était un ancien lieutenant baleinier. Sans avoir vu les beaux jours de cette pêche nationale, il avait pris part aux entreprises courageuses des Frisons, qui essayèrent, après 1815, de relever le pavillon néerlandais dans les mers arctiques. Je l'abordai; il parlait plusieurs langues du Nord, comme tous les marins hollandais qui ont été en relation avec les différens peuples navigateurs, mais surtout un rude anglais, *a rough english*, qui reflétait bien le caractère de ses traits. Heureux de trouver quelqu'un qui s'intéressât encore à la pêche de la baleine, il me donna volontiers tous les renseignemens que je désirais sur les préparatifs de voyage, sur cette vie de mer, sur les mœurs, les aventures et les exploits de ses camarades, sur l'art de harponner la baleine. J'ai cherché à reproduire le récit du vieux marin, en conservant de mon mieux l'enthousiasme et l'énergie de ces souvenirs personnels, échos d'une âme fortement émue par les impressions d'une existence hasardeuse.

II.

— Vous vous étonnez peut-être, me dit le baleinier, de l'amertume de mes regrets; mais quiconque a une goutte de sang frison dans les veines ne peut voir sans un soupir l'état d'abaissement dans lequel est tombée une pêche qui était la couronne et la gloire des Provinces-Unies. Nos couleurs avaient fait pâlir dans les mers boréales le pavillon anglais lui-même. C'est à la pêche de la baleine que la république dut une partie de ses grands navigateurs et de ses intrépides marins. Si cette pêche est sortie des voyages et des découvertes entrepris par nos ancêtres dans l'Océan arctique, elle a favorisé à son tour l'étude des régions hyperboréennes et reculé le boulevard des glaces. Il était défendu aux baleiniers hollandais, sous les peines les plus sévères, de s'enrôler sur les vaisseaux des nations ennemies ni d'exporter au dehors le matériel de pêche (1). En temps de guerre, nos marins devaient servir sur la flotte de l'état, et vous jugez aisément ce qu'on devait attendre de ces hommes habitués à braver les monstres de l'océan et le climat des régions polaires. Il y a quelques années, Harlingen, ma ville natale, luttait encore; mais le nombre de ses bâtimens de pêche fut successivement réduit à quatre,

(1) Il était même interdit aux chantiers de la Hollande de construire des navires de pêche pour le compte des autres pays.

puis à trois.... Aujourd'hui, vous le voyez, un seul navire rentre dans notre port, et encore à peu près vide. Hélas! je vous le dis, la pêche de la baleine s'en va.

Nous partions d'un des ports de la Néerlande vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Quelques baleiniers mettaient même plus tôt à la voile. Impatiens de forcer la barrière de glace qui, dans la froide saison, ferme le Spitzberg, ils s'engageaient de bonne heure dans les mers solides pour atteindre la retraite des baleines. On profitait d'un vent favorable, et, à l'aide de cordes et de scies dont on se servait pour scier la glace, on s'avançait, à travers des dangers et des peines incroyables, entre ces rochers disjoints. Les accidens et les pertes auxquels donnait lieu une navigation si laborieuse firent abandonner un tel système. Il est à la fois plus économe et plus avantageux d'attendre que le soleil ait dénoué la ceinture de glace, avant de se risquer dans ces mers dangereuses. Les bâtimens destinés à la pêche de la baleine étaient bons voiliers, solidement construits, doublés en bois, recouverts pour la plupart de lames de fer; vous pouvez d'ailleurs en juger par celui que vous avez maintenant sous les yeux. Ces précautions étaient nécessaires pour labourer les mers du Groënland et du détroit de Davis, où nous étions continuellement exposés à la pression des glaces, aux coups de neige et à la fureur des vagues. L'équipage était composé de quarante ou cinquante hommes, parmi lesquels il y en avait de différens grades et de différentes professions. Chacun se tenait à son emploi. Ils couchaient dans des cabines placées sous l'entrepont.

Nous nous amusions fort de la consternation des apprentis à leur entrée dans ces mers ténébreuses et glacées qui ne ressemblaient à rien de ce qu'ils avaient vu jusque-là. Je regrette et je regretterai toujours une ancienne coutume qui est maintenant abolie. Le néophyte qui en était à son premier voyage se voyait initié aux mystères du cercle arctique par une cérémonie solennelle, dont se souviennent encore nos vieux marins. L'Océan, revêtu des ajustemens et des attributs convenables, se présentait lui-même à bord pour recevoir l'hommage qui lui était dû comme maître et souverain de ces royaumes. Des algues, des mousses marines, avec des huîtres, des madrépores, des étoiles-de-mer, des coquillages de toute sorte, ornaient la personne de sa majesté hyperboréenne. Parfumée avec l'essence de baleine, de morse et de phoque, elle exhalait autour d'elle cette odeur si agréable à l'épicuréisme des Groënlandais. Assise sur son char (un banc de glace) et suivie de son cortége naturel, les cétacés, les serpens de mer, en un mot tous les monstres de sa cour, elle était vraiment imposante à voir. C'était un roi, je vous jure, un vrai roi. Le tremblant adepte était alors amené en présence

de l'Océan, qui lui faisait subir un examen. Cette épreuve terminée, il était remis entre les mains des officiers de sa majesté, qui exécutaient strictement et consciencieusement les fonctions de leur charge. Cette seconde épreuve était vraiment terrible. Frissonnant de peur et de froid, le malheureux novice était rasé avec un rasoir fait par le tonnelier (1), savonné avec la lie de l'huile de baleine, et plongé ensuite dans l'eau glacée. On l'en retirait presque à demi mort, mais régénéré. Après un tel baptême, il avait le droit de se regarder comme un enfant de ces mers. Parlez maintenant de notre coutume aux matelots qui traversent le cercle arctique : ils ne s'en souviennent plus que comme d'une légende. Les vieux marins ne se rappellent pourtant point sans émotion les scènes de leur jeunesse, car ce jour d'épreuve était en même temps un jour de fête et de joie pour l'équipage. Il y avait là quelque chose qui réchauffe, même après de longues années, le cœur glacé par l'âge.

Quand le navire était parvenu à la hauteur de 60 ou 65 degrés, nous commencions à faire tous les apprêts pour la pêche de la baleine. Le commandant distribuait à chaque homme de l'équipage un emploi différent et les instrumens qui lui étaient nécessaires (2). Les préparatifs de l'attaque consistent surtout dans l'armement des chaloupes. Une chaloupe est fournie de deux harpons, six ou huit lances, cinq ou sept rames. L'équipage du navire se trouve alors partagé en autant de divisions qu'il y a de bateaux. Chacun de ces bateaux a son personnel, qui consiste en un harponneur, un pilote qui tient le gouvernail, un homme chargé de l'aménagement des cordes, et trois ou quatre rameurs; cela constitue l'équipage d'une chaloupe. Tout étant prêt, on force, à la hauteur de 75 ou 76 degrés, les premières glaces; puis on avance toujours dans ces mers difficiles, jusqu'à ce qu'on soit parvenu, entre les 77e et 79e degrés, aux campagnes de glace solide sous lesquelles se tiennent d'ordinaire les baleines (3).

Il faut se faire une idée de la nature et de la topographie de ces mers si peu connues, si l'on veut comprendre les dangers de la navigation arctique. Une des merveilles de cet abîme d'eau qui s'étend sous la nuit des pôles, ce sont sans contredit les *plaines de glace*. Ce nom leur a été donné par un baleinier hollandais, et il a passé

(1) Le tonnelier était sur les navires de pêche un homme important. C'est lui qui construisait et cerclait les barils destinés à recevoir l'huile de baleine.

(2) On peut voir au musée de La Haye une collection d'armes et de différens outils mis en usage pour cette pêche.

(3) Que les baleines, poursuivies et détruites le long des côtes du Groënland, se soient retranchées avec intention derrière le boulevard des glaces éternelles, c'est un fait dont il est impossible de douter, pour peu qu'on ait étudié les mœurs de cet animal. Quelquefois une baleine isolée s'attache à un grand glaçon flottant comme à un bouclier qui

ensuite dans toutes les langues. Un des navires réunis à Smeerenberg pour la pêche avait mis à la voile et s'était avancé dans la direction du nord-ouest à une distance considérable; il ne vit point de baleines, mais il rencontra des glaçons vraiment prodigieux, et qui ressemblaient à des plaines par l'étendue de la surface. Quelquefois ces plaines se meuvent. Vous vous figurez aisément les conséquences de la rencontre de pareilles masses avec d'autres masses qui leur résistent; c'est un des spectacles les plus solennels que présentent les mers polaires, et à coup sûr un des plus terrifians. Il n'est pas rare que ces grands blocs acquièrent en flottant un mouvement rotatoire, lequel a souvent une rapidité de plusieurs milles à l'heure. Une plaine qui s'avance en tournant ainsi sur elle-même, et qui se heurte contre une autre plaine en repos, ou encore avec une autre plaine animée d'un mouvement contraire, produit un épouvantable choc. La plus faible des deux est mise en pièces avec un fracas indicible; quelquefois même la destruction est mutuelle. Les deux plaines de glace se rencontrent, volent en éclats et en poussière. Les débris, d'une énorme dimension et d'un poids considérable, sont souvent lancés en l'air à vingt ou trente pieds, et couvrent un espace immense, tandis que d'autres s'abîment soudainement au fond de la mer.

Vous jugez que le navire le plus fort et le mieux construit n'est, vis-à-vis de ces masses flottantes, qu'un insignifiant obstacle. S'il a le malheur de se rencontrer entre deux plaines de glace en mouvement, il est inévitablement broyé. Le danger augmente encore dans les temps de brouillard, car il est alors difficile de suivre distinctement la marche de ces grands corps, qui se confondent avec la couleur générale du ciel. Il serait trop long de vous raconter tous les accidens auxquels ont donné lieu les champs de glace agités par le vent ou par les courans océaniques. Nos ancêtres eurent dans une seule année quatorze de leurs vaisseaux qui firent naufrage contre de tels écueils, et onze autres navires qui demeurèrent bloqués durant tout l'hiver. En 1777, un bâtiment hollandais, la *Wilhelmina,* fut engagé dans les glaces vers le 22 juin : la pression exercée par de telles masses flottantes était si grande, que l'équipage fut obligé de s'ouvrir un passage en sciant cette mer solide. Quelques jours

la couvre, et sous lequel on la voit se réfugier à la moindre alarme. Souvent aussi les baleines habitent par troupes dans des baies glacées. On les voit frapper avec leur tête et briser la surface solide, de distance en distance, pour respirer l'air. Quoique souveraine des mers par sa grande taille et par sa force prodigieuse, la baleine est extrêmement timide. Un oiseau qui vient s'abattre sur son dos la met dans un état d'agitation et de terreur. On ne s'étonnera donc plus que l'instinct de sa propre conservation lui ait fait chercher une retraite dans des solitudes défendues par une barrière compacte et difficile à ouvrir.

après, la glace s'amollit, et le navire fut remorqué par des chaloupes dans la direction de l'est. Après avoir péniblement manœuvré durant quatre jours et à force de rames, les marins rencontrèrent à l'extrémité du banc quatre autres navires qui étaient encore cernés. Assaillis par une tempête et par une chaîne de collines mouvantes qui s'élevaient à la hauteur de vingt ou trente pieds, ce groupe de voiles fut horriblement maltraité. Trois navires sombrèrent. La *Wilhelmina* elle-même fut mise en pièces par la chute d'une énorme masse qui se détacha. L'événement fut si subit, que les hommes du vaisseau qui étaient dans leur lit eurent à peine le temps de se sauver à demi nus sur la glace. Il ne restait plus alors qu'un bâtiment, dans lequel les équipages des vaisseaux perdus vinrent chercher un refuge. Vers le commencement d'octobre, ce dernier navire fut emporté au loin par la plaine de glace dans laquelle il était enserré, se heurta contre une autre plaine de glace et s'engloutit. Trois ou quatre cents hommes furent ainsi jetés sur la mer solide, presque sans vêtement et sans nourriture, sans même une tente pour s'abriter contre les rigueurs d'un froid polaire. On était à la fin d'octobre; les malheureux naufragés se séparèrent. Le plus grand nombre d'entre eux gagna la terre et entreprit un voyage désespéré à travers les côtes des îles désertes. Le reste demeura sur le champ de glace, attendant que, poussé par les vagues, le radeau abordât en vue de Staten-Hoek. Ils longèrent alors dans leurs bateaux des rivages désolés. Sans abri, sans habits convenables pour les protéger contre le froid, réduits à la triste nécessité de passer d'un glaçon sur un autre pendant l'obscurité de la nuit, ils bravèrent courageusement la mort. Après avoir reçu un accueil favorable de la part des bons Groënlandais, cent quarante d'entre eux gagnèrent les établissemens danois sur la côte ouest du Groënland; le reste, c'est-à-dire environ deux cents, avait péri. — Nous nous racontions leurs aventures dans la cabine de nos vaisseaux, autour du poêle, et de tels récits du temps passé, loin d'abattre notre courage en face des mêmes dangers, ne faisaient que ranimer notre ardeur nationale. Ces mers, pleines du nom et des exploits des Hollandais, nous imposaient l'obligation morale de ne point démériter de nos ancêtres.

Les changemens auxquels se trouvent soumis ces champs de glace sont quelquefois si extraordinaires, si capricieux, qu'ils déroutent tous les calculs des navigateurs. J'ai vu deux navires solidement fixés dans ces masses immobiles être tout à coup emportés par ces mêmes masses qui s'ébranlaient; ils se trouvaient alors séparés l'un de l'autre par une distance de plusieurs lieues malgré l'apparente continuité des liens qui les retenaient à la surface de l'Océan glacial. Il faut d'ailleurs faire une distinction entre ces champs de glace qui

couvrent la mer du côté du Spitzberg et les montagnes mouvantes qui du côté du détroit de Davis bondissent du fond de l'abîme. Il existe une véritable géographie des glaces dont on ne retrouve la trace sur aucune carte dessinée par la main de l'homme. Tous les pêcheurs qui ont forcé les remparts derrière lesquels la baleine se tient maintenant abritée savent qu'il se trouve vers le pôle arctique des isthmes, des archipels, puis enfin un véritable continent de glace dont l'étendue n'a point encore été mesurée. Ce continent est surtout formé d'une chaîne de montagnes qui se succèdent du côté de la baie de Baffin. Ces montagnes s'élèvent du sein de l'océan à deux ou trois cents lieues de toute terre connue. Les neiges séculaires, les brouillards, les pluies augmentent d'année en année, selon toute vraisemblance, la hauteur de ces sommets, qui s'enfoncent toujours plus avant dans les solitudes d'un ciel immuable comme l'océan lui-même. Seulement les lois de cette croissance n'ont point été étudiées par nos géologues. Qui dira ce que cinq ou six siècles apportent en élévation à ces alpes des mers polaires? Ici tout est mystérieux et tout est gigantesque. Nos vieux poètes hollandais, dont nous lisions quelquefois les œuvres pour charmer l'ennui de nos longs voyages, parlent volontiers des sévères beautés de l'hiver; mais, en vérité, ce qu'ils en connaissent est bien peu de chose. Il faut avoir vu les mers boréales pour se faire une idée de la neige, des brouillards et de ce que vous appelez les frimas. Là du moins l'hiver règne éternel, splendide, immense, fièrement assis sur des montagnes de glace vieilles comme les fondemens de la terre. Il est vrai qu'il n'a guère pour spectateurs que les ours blancs, les lourdes baleines et par hasard quelques pauvres pêcheurs ignorans, qui admirent en silence ces scènes grandioses de la nature, mais qui ne savent point les décrire.

Un des points essentiels de l'art du pêcheur, c'est de découvrir le gîte des baleines. Il faut pour cela de l'expérience et du coup d'œil. Quoique les cétacés semblent préférer le voisinage des plaines de glace, quelques-uns habitent cependant des mers ouvertes. Le plus grand nombre d'entre eux se rassemblent dans un cercle assez étroit; d'autres se répandent au contraire sur une immense surface. Il y a des baleines qui vivent seules ou par couples; il y en a aussi qui se promènent par troupeaux dans les solitudes océaniques. Ces tribus nomades se distinguent les unes des autres par certaines particularités d'âge, de caractère et de mœurs. La vie de ces grands animaux est peu connue malgré les observations des baleiniers, qui les surveillent depuis des siècles. Il est curieux d'étudier leur marche. Parfois des groupes nombreux disparaissent en quelques jours du théâtre de la pêche. Ces mystérieuses évolutions sont sans doute

déterminées par les lois de l'alimentation (1), par l'instinct de la conservation personnelle et par d'autres circonstances qu'il n'est guère possible de pénétrer. La science pratique du baleinier consiste moins à étudier les secrets de la nature qu'à s'inspirer du temps et des lieux. Il est pourtant difficile de ne point s'intéresser au sort de ces créatures gigantesques, dont la sécurité serait si grande sur les mers de glace, si l'homme n'avait pas forcé leur retraite inaccessible.

On choisit ordinairement pour la chasse de la baleine un temps couvert. Lorsque le ciel est clair, la mer s'illumine pour ainsi dire, et l'ombre des chaloupes est alors si fortement imprimée à la surface de l'eau par les rayons du soleil, que les baleines s'effraient volontiers et échappent à la main des plus habiles pêcheurs. Une atmosphère nuageuse, sans brouillard et sans neige, est la meilleure condition de succès. Le chef de l'expédition se tient dans une partie élevée du navire qu'on appelle le *nid de corbeau;* il domine de là une étendue considérable de mer. Un télescope à la main, il attend le moment où se montrera sa proie. S'il découvre un jet d'eau et de fumée que la baleine, en soufflant, pousse ordinairement vers le ciel, il jette aussitôt ce cri : *Val! val* (2) ! Pour quiconque n'a pas assisté à cette pêche, il est difficile de se faire une idée de l'émotion qu'un tel cri produit dans l'équipage. A l'instant même, les marins qui étaient dans leur lit se lèvent, sautent à bas de leur couche, et par une température souvent très inférieure à zéro se précipitent sur le pont avec leurs habits dans la main. Ils descendent alors par groupes de six ou sept hommes dans les chaloupes. Le harponneur qui doit attaquer la baleine se tient à la proue du bateau. On est

(1) Le système d'alimentation des baleines est extrêmement singulier. Ces géans du règne animal nagent à la surface de la mer avec une grande rapidité, et en nageant ils ouvrent leurs larges mâchoires. Un courant d'eau se précipite alors dans ce vaste gouffre, et avec l'eau des vers, des mollusques, de petits crustacés, en un mot les insectes de l'océan. L'eau se trouve ensuite repoussée de chaque côté de la bouche; mais elle est tamisée en quelque sorte par les lames transversales des fanons, espèce de moustaches fixées à la mâchoire supérieure, et qui servent à retenir la nourriture. Nous avons vu ce mécanisme parfaitement exprimé sur une tête de baleine préparée dans le musée d'histoire naturelle à Harlem par les soins de M. van Breda. On peut admirer ici une des lois de la nature : dans sa sage prévoyance, elle n'a pas voulu que les gros mammifères vécussent aux dépens des autres animaux de leur espèce. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame se nourrissent d'herbe et de racines; la baleine s'alimente de très petits êtres vivans, dont la reproduction au sein des abîmes de l'océan est à peu près illimitée. Autrement l'appétit de ces colosses aurait pour ainsi dire englouti au bout de quelques siècles la création animale.

(2) Ce terme, comme la plupart de ceux qui sont passés en usage dans la pêche de la baleine, a été transporté avec plus ou moins d'altération dans les autres langues; dans l'anglais par exemple; les baleiniers anglais disent: *Fall! fall!* Le mot hollandais implique une idée de mouvement, soit qu'il vienne de *vallen*, descendre, tomber, ou de *aanvallen*, attaquer.

vraiment saisi d'admiration à la vue de cet homme, qui, seul, debout, se prépare avec une si faible arme à frapper le plus grand et le plus prodigieux animal de la nature. La chaloupe se précipite à force de rames sur la baleine. Le harpon est lancé de manière à ce qu'il se fixe sous une des nageoires du monstre (1). La baleine touchée fuit avec la rapidité du vent et le bruit d'un boulet de canon, puis elle plonge sous l'eau. Le plus souvent elle nage vers un des bancs de glace qui peut lui servir d'abri; mais au harpon qui lui mord les flancs est attachée une corde. Il y a dans la chaloupe un homme dont la fonction est de lâcher et de conduire cette corde de manière à suivre l'animal en quelque sorte avec la main au fond de l'abîme. Un autre homme tient le gouvernail et pousse le bateau dans la direction convenable; il surveille les mouvemens de la baleine, qu'il évalue par les oscillations de la chaloupe, et de la voix il encourage l'équipage. Pendant tout ce temps, les rames pendent abandonnées des deux côtés du bateau. Les marins, hors d'haleine, interrogent avec une anxiété visible les yeux de l'homme qui déroule la corde, et qui, à l'aide d'un instrument, pèse sur la descente et sur les secousses de la baleine. Quelquefois la provision de cordes est insuffisante : la chaloupe indique alors son état de détresse en élevant une rame en l'air. Les autres chaloupes viennent aussitôt à son secours. Le temps qu'une baleine blessée passe sous l'eau est ordinairement de trente minutes; mais il y en a qui restent beaucoup plus longtemps. Enfin l'animal reparaît. Les autres chaloupes lui donnent alors la chasse avec une ardeur incroyable. La baleine est harponnée trois, quatre, cinq fois. Toujours plongeant et reparaissant pour respirer l'air, elle commence à perdre ses forces avec la vie. Les lances entrent de tous côtés dans son large corps. La mer, à une grande distance, est teinte de sang; la glace, les bateaux, les rames en sont rouges. Le ciel s'obscurcit de vapeurs. Quoique épuisée par ses nombreuses blessures, la baleine se débat encore quelque temps dans les convulsions d'une puissante agonie. Roide, elle jette, tord, secoue désespérément sa queue. Le bruit de cette formidable queue qui fouette l'air retentit à deux ou trois milles. Les cercles d'oscillation communiqués à la surface de l'eau, violemment agitée, s'étendent et se succèdent à perte de vue. C'est la fin : la baleine se tourne alors sur le dos ou sur un côté. Cette mort est saluée par les pavillons, qui flottent aussitôt

(1) Le harpon est une espèce de flèche : le fer est découpé en forme de hachette, et de manière à s'enfoncer toujours plus avant dans la chair par les efforts mêmes que fait l'animal pour s'en délivrer. On raconte l'histoire d'une baleine énorme qui, par un mouvement désespéré, avait pourtant réussi à se dégager de cette dent meurtrière. Le harpon sauta en l'air à une hauteur considérable, mais en retombant il se fixa sur le ventre de l'animal, et la baleine fut prise.

sur toutes les chaloupes, et par les hourras frénétiques des marins.

Il arrive encore assez souvent que, harponnées une et même deux ou trois fois, les baleines échappent. Survient aussi la tempête ou tel autre accident qui force à couper la corde. Ces mêmes baleines sauvées tombent fréquemment, deux ou trois jours après, dans les mains d'autres pêcheurs plus heureux. Il y en a qu'on ne retrouve plus, ou qu'on retrouve à une distance considérable du théâtre de l'attaque. Un capitaine hollandais, de la petite ville de Saardam, Jacob Cool, apprit un jour qu'une baleine avait été prise par des pêcheurs indiens dans la mer de Tartarie, et que sur le dos de l'animal on avait trouvé un harpon marqué de ces deux lettres W. B. On reconnut que le susdit harpon avait appartenu à un baleinier néerlandais nommé Willem Bastiaanz, et que le cétacé en question avait été harponné par lui dans les mers du Spitzberg (1). De telles blessures remontent quelquefois à une époque fort éloignée. J'ai vu moi-même la tête d'une lance de pierre grise qui avait été retirée du lard d'une baleine tuée par des Anglais. On distinguait encore le trou dans lequel le bois de cette lance avait dû être emmanché. L'arme était assez profondément engagée dans le lard, et la blessure était guérie depuis longtemps: une légère cicatrice blanche indiquait seulement la place où la tête de la lance avait pénétré. En 1812, l'équipage d'un autre vaisseau, l'*Aurora*, s'empara sur les mêmes mers d'une baleine qui avait dans le dos un harpon en os. Ces faits sont assez fréquens; ils n'en sont pas moins extraordinaires. De telles armes ne sont plus en usage chez aucune des nations connues. Les Esquimaux de la baie d'Hudson et du détroit de Davis, depuis leurs relations avec les Européens, se servent pour la pêche de la baleine d'instrumens en fer. Ces lances de pierre et ces harpons d'os ont donc appartenu soit à d'anciens Esquimaux, soit à d'autres tribus ignorées, qui n'ont pas encore eu de rapports avec la civilisation. Dans les deux cas, la baleine, ce musée vivant qui porte quelquefois une histoire incrustée dans sa chair, mérite bien de fixer l'attention des naturalistes et des navigateurs. On ne peut en effet expliquer une telle circonstance que par la longévité de ces prodigieux animaux ou par l'existence de races humaines vivant sur des côtes inexplorées.

La baleine était pour nous un ennemi, continua le vieux marin:

(1) Le témoignage des pêcheurs dépose, comme on voit, en faveur des idées de Barendz et des autres navigateurs hollandais, qui les premiers ont cherché un passage entre la Nouvelle-Zemble et le continent européen. L'existence de ce passage connu des baleines, inutilement cherché jusqu'ici par l'homme, semble en outre indiquée par la nature des courans et des marées. Quelques-uns de ces courans sont relativement tièdes, et les lames de glace y fondent en dégageant une légère vapeur.

mais c'était un ennemi que nous estimions à cause de sa force et surtout à cause de son attachement pour sa progéniture. L'affection de ces animaux pour leurs petits contraste avec leur caractère, qui est généralement la stupidité. Le jeune nage sous la protection de sa mère. Ne connaissant point le danger, il se laisse aisément harponner; mais tel est alors le dévouement de la baleine, qu'elle se jette volontiers au milieu des coups des pêcheurs pour le soustraire à l'attaque. Hélas! nous profitions de cet attachement. Le petit est de peu de valeur, à peine s'il fournit une tonne d'huile; mais nous frappions l'enfant pour avoir la mère. C'était mal sans doute : que voulez-vous? Il faut se servir de toutes les armes à la guerre, et c'était bien la guerre que nous faisions. Je me souviens qu'en 1828 nous avions ainsi harponné un pauvre nourrisson dans l'espérance d'atteindre une superbe baleine qui le conduisait. Tout à coup elle s'élance près de la chaloupe, et, saisissant son petit, elle l'entraîne, en plongeant, à une grande distance avec une force et une rapidité surprenantes. Elle reparut à la surface avec le baleineau, qu'elle encourageait à fuir et qu'elle protégeait en le tenant sous sa nageoire. De temps en temps, elle s'arrêtait, changeait soudain de direction et donnait dans tous ses mouvemens les signes d'une extrême inquiétude. Sa formidable queue se projetait çà et là comme un immense dard. Il était dangereux d'approcher. Cependant les chaloupes la poursuivirent. Pour elle, inspirée par son affection maternelle, insouciante du péril, elle menaçait l'ennemi avec un courage et une résolution héroïques. Enfin une des chaloupes s'approcha d'elle; le harpon fut lancé et se fixa. Frappée, elle semblait s'oublier elle-même pour ne songer qu'au sort de son enfant, dont elle se rapprochait toujours. Un second harpon fut jeté, puis un troisième. La baleine ne chercha point à s'échapper. Les autres chaloupes l'entourèrent, et au bout d'une heure elle était tuée. Le sort de cette mère, morte en quelque sorte volontairement pour sauver son enfant, était bien fait pour nous toucher; mais l'issue du combat, la valeur de la proie et la joie du triomphe éveillèrent bientôt en nous d'autres émotions.

Les baleiniers ont un raisonnement pour rassurer leur conscience, ébranlée par les scènes pathétiques et intéressantes qui accompagnent la destruction du géant de la nature. L'homme, disent-ils, a son intelligence et ses armes; la baleine a sa force, ses moyens de fuite et l'océan ouvert devant elle : par conséquent c'est un combat loyal. Je dois ajouter que cette pêche audacieuse, au milieu des glaces, n'est point exempte de dangers. La mémoire de chaque baleinier lui fournirait sur ce point une foule d'aventures. J'en choisirai seulement quelques-unes. Un de nos harponneurs avait été assez

hardi pour aborder de trop près une monstrueuse baleine, qui le salua d'un coup de queue si violent, que le pauvre diable fut quelques minutes avant de retrouver la respiration. Les hommes d'une autre division, pour montrer aussi leur valeur, harcelèrent à leur tour l'animal, qui renversa leur chaloupe. Tous se sauvèrent difficilement à la nage et en cachant leur tête sous l'eau. Le froid était intense; l'équipage les recueillit tout tremblans. Leurs cheveux étaient collés, et ils avaient pour ainsi dire autour de la tête un casque de glace. Le plus grand danger en pareil cas, c'est le sommeil, un sommeil frère de la mort. Nous fûmes obligés de les garder et de les tenir éveillés malgré eux. Plus tard, nous leur permîmes de dormir une heure; mais au bout de cette heure nous les tirâmes, non sans grand'peine, de leur engourdissement. Sans ces précautions, les hommes qui ont été longtemps exposés au froid ne se réveilleraient plus.

La force de la baleine est dans sa queue, et c'est par là qu'elle se défend; mais de tous les accidens causés par cet animal formidable, il n'en est pas de plus extraordinaire que celui arrivé jadis à un harponneur néerlandais. Une baleine blessée avait disparu en plongeant. Jacques Vienkes (c'était le nom de cet ancien aventurier) se préparait à lui asséner un second coup, lorsque l'animal, en remontant à la surface, heurta de sa tête la chaloupe où était son ennemi et la fit voler en éclats. Vienkes sauta en l'air avec les débris du bateau et retomba sur le dos du monstre. Cet intrépide marin, qui n'avait point abandonné son harpon, enfonça l'arme dans le corps de la baleine sur laquelle il se tenait. Au moyen de ce harpon et de la corde qu'il conservait toujours dans sa main, il se cramponna fortement sur le dos glissant de sa formidable monture. Malgré sa situation critique, malgré une blessure qu'il avait reçue à la jambe dans sa chute, il ne perdit point la tête et appelait les autres pêcheurs à son secours. Les chaloupes essayèrent à plusieurs reprises de s'approcher de la baleine; mais leurs efforts furent inutiles. Le capitaine, Cornelius Gerard Ouwekaas, ne voyant pas d'autre moyen de sauver ce hardi camarade, lui cria de couper la corde qui l'embarrassait. Vienkes ne put suivre ce conseil : son couteau était dans la poche de son caleçon, et, à peine capable de se soutenir, il ne pouvait disposer de ses mains. Cependant la baleine continuait d'avancer à la surface de l'eau avec une grande vitesse. Heureusement elle ne plongea point. Les marins commençaient à désespérer de la vie de leur camarade, lorsque le harpon sur lequel Vienkes s'appuyait se dégagea lui-même du corps de la baleine. Cet homme résolu profita de la circonstance pour se jeter à la mer, et, luttant contre les vagues, il regagna les chaloupes qui n'avaient pu le secourir. On le recueillit au moment où ses forces étaient épuisées. La vue du danger qu'avait couru un

des leurs avait animé les marins contre la baleine. Ils se remirent à la poursuite de l'animal avec fureur et le tuèrent.

Des accidens d'une autre nature accompagnent encore cette pêche. Au moment où les chaloupes sont dispersées sur la mer et se livrent avec énergie à la chasse de quelque baleine fugitive, il n'est pas rare que la tempête survienne. Il est alors difficile pour les marins de rejoindre le vaisseau. C'est ainsi que plus d'une fois des divisions de l'équipage ont été perdues dans les glaces. Le 30 mai 1830, nous avions vivement pressé une baleine qui, malgré trois harpons et plusieurs lances dont nous l'avions lardée, nous échappa. La rapidité de la course et la fureur de l'action avaient disséminé nos chaloupes. La tempête éclata, une tempête comme on en rencontre seulement dans les mers arctiques. Le navire était hors de la portée de la vue. Nous errions dans une nuit de neige. Au bout de deux jours, nous fûmes assez heureux pour regagner le navire. L'équipage nous témoigna en même temps sa joie et son inquiétude. Trois chaloupes manquaient encore. Il est difficile de se faire une idée de notre état d'anxiété au milieu des longues heures qui suivirent notre délivrance. Nous savions par expérience combien la mer était mauvaise. De moment en moment on tirait le canon, mais le bruit seul des glaces contre les glaces nous répondait. Toutes les mains étaient posées au-dessus des yeux, qui cherchaient à découvrir les chaloupes égarées au milieu de l'obscurité de la neige. La tempête continuait de faire rage, et la mer grossissait toujours (1). Une sombre tristesse était sur tous les fronts. Cette tristesse augmenta encore vers le soir, et se confondit avec le deuil d'une ténébreuse nuit. Enfin le lendemain, vers huit heures, un cri de joie annonça la vue des chaloupes. Quelques momens après, nos malheureux frères recevaient de tout l'équipage l'accueil le plus chaleureux et le plus sincère, car cette vie de dangers courus en commun développe dans le cœur des marins un fonds de sensibilité vraie qui perce à certains momens sous la rudesse des manières.

Vous venez d'assister à la chasse et à la capture de la baleine; vous avez vu les dangers qui attendent les pêcheurs dans ces mers ennemies de l'homme. Le succès de telles expéditions dépend surtout de la confiance qu'ont les marins dans la science de leur capitaine et dans le courage personnel des harponneurs. Quand les chefs sont fréquemment malheureux, ils n'inspirent plus d'énergie à l'équi-

(1) Ces tempêtes de neige durent souvent plusieurs jours, et une ou deux fois dans l'année des semaines entières. Le voyageur surpris à terre par la tourmente atmosphérique n'a d'autre ressource que de se coucher à plat ventre, de se couvrir de son traîneau, et d'attendre que l'orage soit passé; mais si la neige continue à tomber, il périt la plupart du temps étouffé sous les vagues de cette poussière glacée.

page. Eux-mêmes perdent leur assurance et manquent les bonnes occasions d'attaquer le monstre. A la pêche de la baleine, le moral est tout. C'est une des raisons peut-être pour lesquelles les Hollandais ont si bien réussi dans ce genre d'entreprises. Ils ne se découragent pas. Les qualités dominantes du caractère néerlandais, le sang-froid, la valeur personnelle, la patience, se greffaient merveilleusement sur cette branche d'industrie.

Une fois tuée, la baleine est conduite vers le navire, remorquée par les chaloupes, qui rament l'une devant l'autre, comme un atelage de chevaux. On la fixe alors avec des cordes à la proue du bâtiment. Encore faut-il bien l'attacher. La négligence sur ce point a plus d'une fois donné lieu à de curieux mécomptes. Depuis 1815, grâce à la prime, une seule baleine suffit à défrayer les armateurs et les matelots des dépenses du voyage. Dans ces dernières années, un bâtiment qui avait réussi à prendre un de ces grands cétacés revenait tout fier de sa capture. Les gens de l'équipage se livraient à la joie. La sécurité était complète, on naviguait à une grande distance des bancs de glace. Le capitaine et les matelots trouvèrent bon d'arroser le triomphe d'un verre d'eau-de-vie et de se fortifier le cœur par un régal de mer, avant de se livrer au fastidieux ouvrage du dépécement. La fête se prolongea. Enfin le *coupeur* (*speksnyder*), avec un air d'importance et une confiance parfaite, monta sur le pont. Tandis que ses camarades s'abandonnaient encore au plaisir, il alla, lui, jeter le coup d'œil du maître sur cette riche proie qui leur avait coûté tant de fatigues. Quel fut son étonnement! La baleine n'y était plus! Il regarde à la poupe, à la proue, sur les bords : rien, plus rien! Le navire, chassé avec vitesse par le vent, avait pesé sur la baleine, la corde s'était rompue, et l'animal avait sombré au fond de la mer. La leçon fut bonne, et aujourd'hui de telles pertes sont rares. Quelquefois on se sert de la baleine, ou du moins de certaines parties de l'animal, comme de la tête ou de la queue, pour coussiner le navire. Une telle défense amortit l'action des lames de glace qui se heurtent contre les flancs de la machine dans ces mers obstruées.

Quand les hommes de l'équipage se sont suffisamment rafraîchis avec quelques gouttes de liqueurs fortes, les *rois du lard*, comme on les appelle dans notre langue maritime (*spek-koening*), les pieds armés de pointes de fer qui les empêchent de glisser, descendent sur la baleine. Deux bateaux chargés de couteaux, de tranchoirs et d'autres instrumens, les accompagnent. Le travail de ces hommes a souvent été prévenu par certains oiseaux de mer, qui, au moment même où la baleine est blessée, s'attachent sur cette proie encore vivante, plongent le bec dans les blessures du monstre et se

nourrissent de sa chair avec avidité. Pendant l'ouvrage du dépécement, il est extrêmement curieux de voir l'activité qui règne autour de cet immense cadavre. La taille des baleines a pourtant été exagérée. Quelques anciens naturalistes parlent de certains cétacés qui auraient été vus dans les mers du Nord, et qui avaient neuf cents pieds de longueur. D'autres, plus raisonnables, donnent à cet animal une étendue de cent cinquante à deux cents pieds. On n'en trouve plus aujourd'hui de semblables. Il se peut que la race des grandes baleines ait été détruite, ou que l'homme, en tuant sans cesse ces animaux, ne leur laisse plus aujourd'hui le temps de se développer. Je crois pourtant que la taille des baleines n'a point varié. Il est plus raisonnable de supposer que, dans les anciens temps, nos ancêtres, envisageant avec une superstitieuse terreur ces géans des mers, ont encore exagéré la grandeur et la puissance de leur ennemi. Aujourd'hui les plus fortes baleines sont de soixante à soixante-dix pieds. C'est déjà une belle surface à attaquer. Cinq hommes qui travaillent avec ardeur peuvent préparer jusqu'à trois tonnes de lard par heure. Ce lard est destiné à être converti en huile. Une baleine peut donner de vingt à trente tonnes d'huile qui sert généralement pour l'éclairage et pour d'autres usages industriels. Les Esquimaux la boivent avec délectation. La chair des jeunes baleines est mangeable, et ressemble à du bœuf, seulement un peu dur. Les marins, surtout dans les temps de détresse, ne dédaignent point cette nourriture. J'ai même connu de vieux loups de mer qui, retirés du métier et au milieu de toutes les délicatesses de la civilisation, regrettaient le *beefsteak* de baleine. Un des produits de l'animal les plus fructueux après l'huile, ce sont les fanons. On appelle ainsi une rangée de lames, au nombre d'environ trois cents sur chaque côté de la tête, qui remplacent les dents, dont l'animal est dépourvu. Les fanons jouent un grand rôle dans le commerce, où ils portent généralement le nom de *baleines*. Vous connaissez l'usage de cette substance ferme et flexible, si chère à la coquetterie des femmes. L'importance d'une telle branche de commerce a même diminué depuis que la mode a introduit certaines réformes dans les ajustemens (1); elle est pourtant encore considérable. On sépare les fanons de la mâchoire de l'animal, et après les avoir nettoyés, on les lie par bottes de soixante lames dans une des chaloupes.

Le dépècement se fait maintenant à bord; il se pratiquait autrefois dans une des stations de la pêche. Il n'est guère de bon baleinier

(1) Cet objet de commerce était autrefois si estimé, que les baleiniers néerlandais le vendaient aux Anglais 700 livres sterling par tonne. On calcule que, dans les beaux temps de la pêche, les Hollandais recueillirent d'un tel trafic au moins 100,000 livres sterling chaque année.

hollandais, ayant au cœur l'amour du pays, qui n'ait tenu à visiter quelques-unes des côtes illustrées par les souffrances et les magnifiques établissemens de nos ancêtres, — telles que la Nouvelle-Zemble, l'île Saint-Maurice et surtout les îles du Spitzberg. Cet ensemble de flèches naturelles qui déchirent le ciel, ces monolithes dont la base brille quelquefois comme du feu, mais dont la pointe se perd à une hauteur considérable dans les brouillards, ces rochers dont la couleur noire contraste avec le fardeau de neige qui les recouvre, tout cela, vu de la mer, forme une des plus sublimes horreurs qui existent dans la nature, et justifie bien l'effroi des pauvres condamnés à mort qu'on condamnait à vivre dans ce monde de glace et de granit. A l'ouest du Spitzberg étaient les postes et les factoreries des Hollandais. Par un souvenir bien naturel de la patrie, ils avaient même donné le nom de *Cuisine de Harlem* à un endroit situé à quelque distance de l'île de Smeerenberg, et où ils avaient établi des chaudières pour fabriquer l'huile. Mon père, qui était baleinier comme moi, m'a assuré avoir vu dans sa jeunesse des restes de bâtimens solidement construits, et qui avaient appartenu à la compagnie néerlandaise. Il existait même encore de son temps quelques maisons dans lesquelles les marchands hollandais avaient demeuré durant la saison d'été. Elles étaient petites : il y avait sur le devant un immense poêle surmonté d'un plafond, et sur le derrière une seule chambre qui se trouvait comme enveloppée par ce manteau de chaleur artificielle. D'autres marins m'ont assuré avoir aperçu dans des régions un peu moins avancées vers le pôle les vestiges d'anciennes églises, construites en pierre, et qui avaient été bâties durant l'été. L'hiver, la population nomade des pêcheurs abandonnait ces édifices, qui restaient comme enfouis dans la neige; mais ils les retrouvaient l'année suivante (1). Les églises de nos ancêtres servent aujourd'hui de retraite aux ours blancs. Nos ouvrages disparaissent de ces régions inoccupées avec les souvenirs mêmes de la Hollande. Il est devenu difficile de fixer maintenant la position du village de Smeerenberg. Le vent et puis le vent, l'hiver et puis l'hiver auront bientôt détruit jusqu'aux ruines et balayé les traces de nos entreprises glorieuses.

La baleine est bien le principal objet de commerce qui attire l'homme au milieu des mers du Groënland; mais ce n'est pas le seul : à la chasse de la baleine se rattache celle du morse, du phoque et de l'ours blanc.

Quoiqu'il soit difficile d'associer l'idée de l'été avec la présence

(1) Un commerçant d'Amsterdam, homme fort actif et instruit, a fait, il y a vingt ans environ, un voyage dans les régions de la Mer-Blanche, et a trouvé encore les débris d'une église construite par les marins hollandais.

éternelle des glaces, il y a pourtant de belles journées au Spitzberg, et qui rappellent le doux climat de la Hollande. Je me souviens surtout, non sans plaisir, d'une excursion que nous fîmes avec le capitaine et quatre hommes de l'équipage sur une des hauteurs de l'île. C'était la nuit, quoiqu'il fît jour. Le soleil se montrait généreusement dans le ciel, seulement il répandait une lumière plus douce que pendant la journée, au point que nous pouvions fixer sur lui nos yeux. Nous avions gravi les rochers qui dominent le port des Anglais, afin de suivre sur la mer les traces d'une baleine qui nous avait échappé durant la journée. L'océan s'ouvrait devant nous immense. Au milieu du port, d'autres pêcheurs de baleines ramaient dans leurs longs bateaux, que nous pouvions à peine distinguer. Les rochers de glace, bizarrement construits, crevassés de lézardes du plus beau bleu, formaient un contraste frappant avec les sombres roches qui les entouraient. Ces roches, les unes nues, les autres recouvertes d'un fauve manteau de mousses et de lichens, étaient elles-mêmes imposantes à voir. Notre imagination prêtait à ces masses irrégulières toute sorte de formes : on aurait dit une végétation de granit, tant les blocs se tordaient, s'assemblaient capricieusement entre eux comme les arbres d'une forêt. L'air était si calme, que nous pouvions saisir la moindre brise, et il ne faisait point froid. Le rivage était rempli de morses, ou, comme on les appelle vulgairement, de chevaux de mer. Ils ronflaient si fort que nous pouvions les entendre, quoique à une grande distance. On les aurait pris pour un troupeau de bœufs dormant et ruminant dans une prairie. Cet animal tient en effet du bœuf et de la baleine. Nous regrettâmes fort de ne point être à portée de leur donner de nos nouvelles. Cette chasse n'est pourtant pas sans danger. Il existe parmi ces animaux une sorte d'assurance mutuelle contre les attaques de l'homme. Quand vous frappez un morse dans l'eau, tous ses camarades viennent pour le venger et le défendre. Ils accourent alors par bandes, entourent la chaloupe d'où le coup est parti, et cherchent à la renverser. Le plus souvent ils enfoncent leurs défenses dans la proue du bateau, dont ils percent les planches. Le danger augmente encore, si l'on a eu le malheur de maltraiter un de leurs petits : la mère s'élance avec un courage extrême, assistée par les autres chevaux marins, qui, menaçans, se soulèvent même hors de l'eau sur le plat-bord. La morale de ces animaux, qui leur fait considérer toute attaque individuelle comme une injure collective, serait fort inquiétante, si les pêcheurs n'avaient inventé à leur tour un moyen de défense. Pour se tirer d'une situation si critique et pour repousser l'assaut des morses furieux, on leur jette du sable. Ce sable, lancé dans les yeux, les aveugle et les force à se disperser. A terre, on les tue assez aisément avec de longs couteaux. Nous en rencon-

trâmes un jour deux qui dormaient dans un trou pratiqué au fond de la glace; nous bouchâmes l'ouverture de la caverne avec des glaçons pour leur fermer toute retraite, et à travers les interstices nous les éveillâmes avec nos lances (1).

Quand les navires n'ont pas été heureux dans la pêche de la baleine, ils se rabattent sur la pêche du phoque. Quelques-uns même, surtout depuis ces dernières années, bornent leurs prétentions à la capture de ces animaux. De mon temps, on ne s'occupait guère de la chasse aux phoques ou chiens de mer que dans les momens perdus. Par une assez belle matinée de mai (du moins pour les mers du Groënland), nous longions les côtes de l'île Saint-Maurice dans une chaloupe, le capitaine, moi, un harponneur, et quatre hommes qui tenaient les rames. Il faut avoir visité les régions arctiques pour se faire une idée du silence. Ce que nous appelons le silence dans les climats tempérés n'est qu'un concours de bruits avec lesquels l'oreille de l'homme est tellement familiarisée, qu'on ne les saisit plus. L'air le plus calme est animé par des millions d'insectes qui bourdonnent une chanson imperceptible. Dans les mers et sur les côtes arctiques, ces faibles murmures n'existent même plus : le ciel est muet comme un tombeau de glace. Nous manœuvrions par un de ces majestueux silences. Le bruit de nos rames, répercuté de rocher en rocher par les échos des cavernes, tombait à temps égaux sur cette tranquillité générale de la nature, et, comme le son est un phénomène relatif, on eût dit à chaque fois le grondement lointain du tonnerre. L'eau était immobile. Une légère vapeur fumait à la surface de la mer, et s'étendait comme un voile que commençait à blanchir la lumière croissante. De temps en temps, la tête d'un phoque tachetait d'un point noir et huileux les lames unies, semblables aux vagues d'un immense lac. L'animal semblait jouir de la vue du bateau, puis replongeait à l'instant même, sans qu'une ride, sans qu'un pli indiquât l'endroit où le miroir venait de se briser. — Ramez! chuchota le capitaine, qui avait toujours une carabine à la main et qui était un habile tireur. La chaloupe redoubla de vitesse, puis les rames suspendues laissèrent glisser de côté la proue du long bateau, qui fendit l'onde comme un trait. Le capitaine se leva et déchargea son arme. Le coup retentit comme la voix

(1) Les morses sont très convoités à cause de leurs défenses. Ces défenses, du plus bel ivoire, servent aux dentistes pour fabriquer les fausses dents. Lorsque l'animal est jeune et que les défenses ne sont pas encore développées, on le prendrait volontiers de loin pour un homme. Une telle ressemblance a sans doute donné lieu dans les temps anciens aux histoires fabuleuses de sirènes et de tritons. Ces animaux curieux aiment en effet à élever leur tête hors de l'eau et à regarder les vaisseaux qui passent.

du canon dans l'air dormant du matin. La surface de l'eau avait été déchirée par la balle, et une trace de sang attesta bientôt que le fusil du capitaine n'avait point parlé en vain. Les hommes se penchaient en avant sur leurs rames. Le capitaine jeta un regard à la surface de l'abîme bleu, puis, secouant la tête : « Encore un coup perdu ! » murmura-t-il. En effet, le phoque, blessé à mort, avait sombré, et comme il n'y avait pas de courant dans cet endroit-là, nous ne pûmes le ressaisir. La chasse du phoque se pratique avec plus de succès d'une autre manière. On choisit pour cela une journée de printemps, l'époque de l'année où l'animal est le plus gras. Si l'on a le bonheur de tomber sur un troupeau (car ces moutons de Protée vivent généralement par bandes), on les tue d'un coup de bâton sur le nez : c'est alors l'affaire d'un moment. Un phoque tué, tous les autres cherchent à prendre la fuite; mais on arrête leur retraite à l'aide de ces mêmes bâtons, préparés avec art, et on s'en procure un grand nombre. La difficulté est de les approcher, car ces animaux sont ombrageux et intelligens. Quand ils dorment sur le rivage (ce qui leur arrive assez souvent), ils ont soin de placer quelqu'un des leurs en vedette. Au moindre bruit, la sentinelle donne l'alarme, et tout le troupeau se précipite aussitôt à la mer.

La rencontre des phoques est même pour les baleiniers, qui ne se livrent point spécialement à cette chasse, un sujet d'amusement et de récréation au milieu de la monotonie des mers boréales. On aime à les voir se livrer par bandes aux exercices et aux fêtes les plus joyeuses. Nous appelions de tels ébats tumultueux des « noces de phoques. » Ces animaux sont doux. La voix des jeunes phoques, dans les momens de détresse, a quelque chose de plaintif et ressemble à la voix d'un enfant. La musique les attire à la surface de l'eau. J'ai plus d'une fois évoqué de l'abîme un de ces animaux en sifflant un air. Les pêcheurs, qui profitent de tout, se servent même de la faculté musicale du phoque pour lui tendre un piége. Au moment où, séduit par le chant ou par le bruit du sifflet, l'animal lève naïvement la tête et tend le cou hors des vagues, on lui envoie une balle entre les deux yeux. Le phoque n'est d'ailleurs point une proie à dédaigner. Il fournit quelques tonnes d'excellente huile. Sa peau tannée sert à faire des souliers, et, préparée avec le poil, elle offre une surface imperméable. On l'emploie à confectionner des vêtemens et à couvrir des emballages. Le phoque est pour les Esquimaux un animal aussi utile que le mouton pour les Européens. Ils s'en nourrissent, ils s'en habillent, et toute l'huile de cet animal qu'ils ne boivent pas leur sert à entretenir leurs lampes. Quoique enfant des mers boréales et de la patrie des glaces, le phoque se rencontre assez fréquemment sur les côtes de la Hollande et même

dans les eaux du Zuiderzée (1). Il y a près d'ici une petite île que je vous conseille de visiter, c'est l'île d'Urk. Les phoques semblent choisir de préférence ce coin de terre pour s'y reposer. Il y a même des nuits où les habitans ne peuvent dormir à cause des ronflemens de ces animaux. On leur fait la chasse, mais ils sont si bien sur leurs gardes et ont des sentinelles si avisées, qu'on les manque presque toujours. Je connais pourtant dans une autre île, nommée Rottum, un habile tireur qui ne les manque pas (2).

Le plus grand ennemi de l'homme dans ces régions polaires, où tout s'élève contre lui, c'est encore la solitude. Nous nous en apercevions à l'espèce de joie que nous causait la vue des ours blancs. Il est vrai que la rencontre d'un tel compagnon est dangereuse. Ce formidable animal était, avant l'arrivée de l'homme, le souverain des régions arctiques; il a vu depuis ce temps-là sa couronne tomber dans les glaces. Les naïfs marins prétendent qu'il leur en veut de cette déchéance, et qu'une sombre jalousie éclate à la vue de l'homme dans son œil farouche. Sur la glace, l'ours blanc est chez lui, et il est alors hasardeux de l'attaquer; mais dans l'eau, où il nage pourtant comme un poisson, on le tue sans trop de danger. L'un d'eux, harcelé dans les mers du Spitzberg par une division de l'équipage, fit néanmoins sous mes yeux une résistance terrible. Il avait réussi à sauter dans la chaloupe et à prendre possession du gouvernail. Les matelots effrayés lui firent aussitôt les honneurs de chez eux en se jetant à la mer. Ils se maintenaient à la surface, appuyés seulement sur les agrès et sur le plat-bord du bateau. Nous vînmes en hâte à leur secours. L'ours brisa le fer de deux lances entre ses mâchoires, et fut tué d'un coup de feu sans quitter son poste. Ces animaux sont très recherchés à cause de la valeur de leur peau; aussi les marins les attaquent-ils continuellement et avec une audace extrême. La chair de l'ours blanc n'est même point à mépriser. Le chirurgien de notre bâtiment nous traita un jour, le capitaine et moi, avec la viande d'un de ces animaux tué depuis un mois (3), et que

(1) Au moment où nous traversions le golfe pour nous rendre d'Enkhuisen à Harlingen, nous rencontrâmes, à quelque distance du bateau à vapeur, un phoque qui, comme enivré d'air et de soleil, se livrait aux évolutions les plus amusantes.

(2) La petite île de Rottum appartient à la province de Groningue. Elle est habitée par une seule famille, dont le chef est en effet un très habile chasseur de phoques. Ce Robinson hollandais vit de sa chasse et de la récolte des œufs que les oiseaux de passage déposent dans l'île. Il vend les œufs aux pâtissiers de Groningue et prépare lui-même la peau des chiens marins. On estime qu'un phoque tué vaut 8 florins. Les pêcheurs de Scheveningen réussissent quelquefois à s'emparer de ces animaux tout vivans. Ils les portent alors à la ville, où ils les montrent pour de l'argent, non sans accompagner cette exhibition de commentaires d'un goût naïvement biblique sur l'étrangeté des créatures que la main du Créateur a répandues dans les abîmes de l'océan.

(3) Sous ce ciel, où toute humidité est pétrifiée en glace ou épaissie en neige, la viande

nous prîmes l'un et l'autre pour du bœuf. Les régions arctiques sont plus habitées qu'on ne le croirait d'abord quand on envisage seulement les rochers nus ou recouverts d'une morne végétation, la longueur des nuits d'hiver et les mers où le soleil ne brille en quelque sorte pendant l'été que pour éclairer la glace. Cependant cette vie du Nord est froide et incolore. Les animaux se confondent avec le linceul de neige qui recouvre toute la nature. Les renards eux-mêmes sont blancs. L'équipage s'amusa bien un jour de la mésaventure d'un de ces carnassiers qui avait voulu s'emparer d'un phoque endormi à l'extrémité d'un champ de glace. Le renard s'avança à pas légers le long du bord, puis sauta sur le phoque, qui, réveillé à temps, échappa en se jetant à la mer. La glace en cet endroit était extrêmement fragile, et le fragment sur lequel se trouvait alors le renard se détacha. Nous le vîmes nager avec vitesse dans la direction du vent. Jamais renard pris au piége ne fit une plus triste figure que celle de notre animal rusé sur son radeau de glace, qui, après une longue et fastidieuse navigation, fondit sans doute, laissant ainsi le pauvre renard affamé à la merci des eaux.

Il me reste à vous parler de la vie des marins au milieu de ces climats uniformes où c'est toujours l'hiver. Les mœurs des baleiniers ressemblent aux mœurs des autres pêcheurs que vous connaissez déjà, seulement elles sont plus accentuées. La vue des glaces développe le sentiment religieux. Au milieu des régions inclémentes du pôle arctique, on n'en admire que plus la main de la Providence, qui nourrit les oiseaux sur les rochers du Spitzberg, qui féconde le brin de mousse et qui verse sur l'homme, étranger à de telles contrées, un pâle rayon de soleil. Le cœur humain est ainsi fait : c'est dans la privation et la misère qu'il éprouve le plus le sentiment de la reconnaissance. Le dimanche, le chant des psaumes retentissait sur le pont du navire. Il était difficile de se défendre de quelque émotion quand nos marins célébraient avec leur rude voix les louanges de celui « qui répand la neige comme de la laine, et qui verse le brouillard comme de la cendre. » La poésie de la Bible, comparée alors avec la poésie de la nature, avec les sublimes horreurs que nous avions devant les yeux, avec la majesté des glaces solidement assises sur l'abîme, avait une sauvage grandeur, qu'elle n'atteint même pas dans nos vieilles églises. Nos braves marins hollandais partageaient ainsi la joie des anciens navigateurs Barendz, Heemskerk et Ryp la première fois qu'ils apprirent le nom de Dieu aux farouches rochers du Groënland. Un autre sentiment s'associait dans

se conserve le plus souvent cinq et six mois sans se corrompre. On a retrouvé des cadavres humains qui, enterrés depuis plusieurs années, étaient encore intacts sous leurs vêtemens. Cette morte nature des pôles est plus favorable aux morts qu'aux vivans.

leur cœur à l'adoration d'un être invisible, c'était l'amour de la patrie absente. La vue des fleuves du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, dont la bouche est obstruée par les glaces, nous faisait souvenir de la Meuse pendant l'hiver. Le chant des oiseaux qui fréquentent durant la saison d'été les îles du Groënland nous rappelait le chant des oiseaux de mer qui volent sur nos dunes, et, par une habitude toute nationale (1), nous dénichions leurs œufs sur les rochers, au risque de nous rompre le cou. La rencontre du pavillon hollandais, autrefois sans rival sur ces mers, était salué d'un navire à l'autre avec un frémissement d'enthousiasme. C'était comme une apparition de la mère-patrie. Nous songions alors à nos femmes, à nos maisons, à nos amis, dont les tranquilles figures se rassemblaient peut-être autour de la lampe au moment où il faisait jour pour nous, — un jour sans chaleur, comme celui des cœurs que le soleil de la famille ne réchauffe plus. Enfin un des besoins de l'homme faible et isolé au milieu de ces solitudes polaires, c'est d'attester pour ainsi dire son existence en gravant les traces de son passage sur des monumens plus ou moins durables. Nous longions le groupe des îles Cary en 1840, quand notre capitaine découvrit un de ces ouvrages qui fixa son attention. Une chaloupe fut mise à la mer pour examiner ce que c'était. Nous trouvâmes un entassement de pierres qui nous rappelèrent les *hunnebeden* que nous avions vus dans la province de Drenthe. Des lettres y étaient inscrites : d'un côté du monument, J.-J., M.-R. D., avec la date 1827; de l'autre côté, il y avait d'autres lettres, T. M.-D. K. Des baleiniers avaient touché cette terre en 1827, et ils avaient sans doute laissé ce témoignage de leur visite. L'homme perdu dans les solitudes polaires cherche tous les moyens d'échapper à l'oubli : c'est mourir deux fois que de périr ignoré au milieu du silence des neiges et de l'insensibilité de la nature.

Les pêcheurs de baleine n'étaient point insensibles aux scènes grandioses qui se succédaient autour d'eux. C'est à nos baleiniers que la science doit d'avoir sondé le mystère des nuits arctiques.

(1) Les tables les plus délicates de la Hollande font grand cas des œufs de mouettes et d'autres oiseaux marins, dont on ne mange cependant pas la chair. Des enfans, des femmes ramassent soigneusement ces œufs dans des paniers. Au nord du Texel, j'ai vu une grande falaise qui formait autrefois une petite île séparée, mais qui se trouve jointe maintenant à l'île principale par une digue de sable et par le terrain qu'on a gagné sur la mer de ce côté-là. Cette falaise est connue sous le nom d'Eyerland (l'île aux œufs). La récolte de ces œufs est devenue l'objet d'un commerce qui fait vivre des familles et des populations entières. Les rochers du Groënland sont également riches en productions de la même nature, seulement il est très difficile de les atteindre. On gravit sans trop de danger ces hauteurs; mais, arrivé au sommet, il est pénible de redescendre. On est alors obligé de glisser à plat ventre, et en s'accrochant avec les mains le long de ces pics, au bas desquels s'ouvrent des précipices affreux.

Encore les termes des langues humaines sont-ils impuissans pour caractériser les phénomènes d'un monde où toutes les lois de l'univers connu se trouvent comme bouleversées. Là le jour n'est plus le jour, la nuit n'est plus la nuit. Le soleil, par exemple, reste au-dessous de l'horizon depuis à peu près le 22 octobre jusqu'au 22 février. Durant cette période de l'année, la nuit pèse comme un noir manteau sur les roches et les glaces couvertes de neige. Cette longue obscurité n'est pourtant pas aussi morne qu'on pourrait le croire. La face ap'atie du soleil approche encore assez du niveau de la terre et de la mer pour leur envoyer une sorte de crépuscule qui règne pendant quelques heures. Le reste du temps les étoiles pétillent avec une clarté extraordinaire; la lune paraît quelquefois douze et quatorze jours de suite sur l'horizon : tous ces corps célestes versent une lumière froide, mais vive, qui, réfléchie constamment par la surface des neiges, offre quelque ressemblance avec la lumière diurne. Ajoutez à cela de magnifiques aurores boréales qui embrasent de temps en temps le ciel comme une fournaise, et qui viennent en quelque sorte consoler la ténébreuse solitude des pôles. Le commerce de la baleine, en attirant l'homme dans ces régions inhabitables, a réellement ajouté une page à l'histoire physique de notre globe. La science est venue ensuite; mais elle ne doit point oublier que le chemin avait été ouvert par d'obscurs matelots, soldats de la pêche, dont le dévouement était encore plus grand que les mers arctiques n'étaient effrayantes. Longtemps on n'a guère connu ces solitudes intéressantes et les mouvemens de ce ciel taciturne que par les récits des baleiniers. Les tempêtes, les glaces, les ours blancs, savent seuls ce que plusieurs d'entre eux sont devenus. La connaissance géographique des mers et des régions hyperboréennes formait la base de notre éducation professionnelle. Quoique notre but ne fût pas de découvrir des terres nouvelles, les marins de nos équipages s'avançaient quelquefois avec une curiosité téméraire au-delà du théâtre de la pêche. A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser les entreprises récentes des navigateurs ! Grâce à eux, le rideau des neiges éternelles s'est en partie déchiré; des îles nouvelles, parmi lesquelles l'île Melville, cette Thulé de la géographie moderne, sont sorties dernièrement du sein des mers enchaînées par la glace (1). Il faut seulement comparer nos fai-

(1) L'île Melville, découverte en 1819 par Parry, est intéressante à plus d'un point de vue, mais surtout au point de vue géologique. J'ai rencontré au *British Museum* des impressions de plantes fossiles rapportées de l'île elle-même, et qui se rapportent à des familles végétales dont les congénères, tels par exemple que les fougères arborescentes, ne vivent aujourd'hui que dans les parties chaudes de la terre. Les géologues interprètent encore ce fait en disant que les pôles n'ont pas toujours été congelés, mais

bles moyens aux ressources matérielles dont dispose actuellement la science. Les navigateurs anglais narguent l'hiver des pôles au fond de leurs cabines bien chaudes, bien construites, bien avitaillées; ils charment la longueur des nuits arctiques en se livrant à toute sorte d'exercices et de récréations. A terre, ils installent un théâtre et jouent la comédie dans ces mêmes solitudes où les pauvres compagnons de Barendz mouraient de froid, de faim et de misère sous la hutte. Ils ont à leur service la vapeur. Les glaçons eux-mêmes n'arrêtent plus leur marche dans les mers solides. Au lieu de scier lentement et péniblement ces blocs, ils appellent à leur secours un auxiliaire depuis longtemps utilisé dans les mines, la poudre; à l'aide de cette substance explosible qu'ils introduisent dans les trous de la glace et qu'ils bourrent, ils font sauter devant eux l'obstacle, entr'ouvrent la croûte de l'océan, et *nettoient* ainsi une étendue considérable en une seule journée.

Ouverte au mois de mai, la pêche de la baleine se terminait généralement à la fin de juin. Quelques aventuriers la recommençaient pourtant à l'automne (1). Les navires qui n'étaient pas retenus dans les glaces reprenaient ensuite le chemin du Helder. Cette vie de dangers, de sauvage indépendance, de lutte avec les rigueurs de la nature septentrionale, avec les plus terribles animaux, avait pour nous un charme qu'on ne remplace guère. Moi, qui me fais vieux, je suis comme l'ours blanc transporté dans nos ménageries : j'ai le mal des glaces. Au milieu des loisirs d'une existence tranquille et relativement heureuse, je regrette nos courses infinies, traversées par des périls sans nombre; je regrette le majestueux mouvement des nuages, le bruit assourdissant des glaçons contre les glaçons, la vue des pics noirs et marbrés de neige, les joyeux entretiens de nos compagnons, les fêtes de l'équipage après une chasse fructueuse, et surtout l'émotion qui nous chatouillait le cœur, quand au retour nous apercevions les côtes plates de la Hollande.....

qu'il y a eu dans la grande année de la création une saison d'hiver, une époque glaciale; durant laquelle les lois générales de la température ont été bouleversées, surtout pour les extrémités de la terre. Soit; seulement il reste un autre fait mystérieux à expliquer. La lumière n'est pas moins nécessaire que la chaleur à l'existence et à la santé des plantes. L'expérience prouve que les plantes tropicales vivent dans nos serres, quand elles y rencontrent une chaleur artificielle égale à la chaleur naturelle de leur climat, mais même alors elles ne vivraient pas, si elles étaient plongées dans l'obscurité. Comment donc concilier l'existence de cette ancienne flore arctique avec une nuit d'environ sept mois? Après avoir supposé, et avec raison, des changemens dans les lois de notre planète pour expliquer les faits géologiques, faudra-t-il encore supposer des révolutions dans le système céleste? La raison s'arrête épouvantée devant de tels problèmes.

(1) Les mêmes tribus de baleines qui ont profité au printemps de l'ouverture des mers arctiques pour se répandre dans l'immensité des eaux regagnent en automne leur citadelle, avant que l'entrée n'en soit fermée par l'hiver.

Quelques réflexions suffiront pour compléter les souvenirs du vieux marin de Harlingen. Parmi les causes qui ont amené la décadence de la pêche de la baleine dans les mers du Groënland, il en est qui tiennent à l'ordre même de la nature, et sur lesquelles la volonté humaine est impuissante. La race des baleines, poursuivie à outrance jusqu'au milieu des glaces, a très certainement diminué en nombre; peut-être ce monstre marin est-il même destiné à disparaître un jour de la surface de notre globe. A mesure que le désert recule, l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, deviennent plus rares. A mesure que les mers se peuplent de vaisseaux et que l'homme s'avance sous les latitudes extrêmes, la baleine doit probablement subir le même sort. Aujourd'hui cette pêche a passé entre les mains des Américains, qui la pratiquent dans les mers du Sud. Sans autre appui que leur industrie et leur esprit d'entreprise, les Américains ont soutenu la concurrence sur tous les marchés de l'ancien et du nouveau monde contre les autres nations qui protégeaient la pêche. C'est même dans l'intérêt de leurs baleiniers que les États-Unis ont cherché dernièrement, par des traités de commerce, à trouver des abris sur les côtes du Japon.

J'ai entendu en Hollande des économistes estimables nier que la pêche de la baleine pût se soutenir dans les autres pays. Ma conviction, contraire à la leur, s'appuie sur des faits et sur des chiffres. Jamais cette pêche n'avait atteint en Angleterre le degré de prospérité inouie auquel elle parvint durant les quinze premières années de ce siècle (1). Faut-il faire honneur de cet heureux résultat à la prime, qui s'éleva, il est vrai, depuis 1750 jusqu'en 1824, au chiffre énorme de deux millions et demi de livres sterling? Je ne le pense pas. La source du développement que reçut alors cette branche d'industrie est dans un ensemble de circonstances heureuses pour la Grande-Bretagne. L'empire français, en fermant les mers et en occupant la Hollande, avait éteint dans la flotte des baleiniers néerlandais une rivalité puissante pour la flotte des baleiniers britanniques. Les événemens politiques continuèrent alors, beaucoup plus qu'un encouragement artificiel, à consolider la fortune de la pêche anglaise. La guerre ayant annihilé les forces et les ressources des pêcheurs hollandais, le gouvernement de la Grande-Bretagne of-

(1) Dans les *Esquisses du Cap de Bonne-Espérance*, de M. A. W. Cole, ouvrage publié il y a peu d'années à Londres, on trouve un chapitre intéressant sur les pêcheries des côtes de cette colonie anglaise, où l'élément hollandais est encore bien vivace. Dans la baie d'Algoa, il y a un établissement fixe pour la pêche de la baleine : un seul de ces monstres marins donne 500 livres sterling de bénéfice à l'établissement anglais. Parfois on en prend une trentaine dans une année; mais là encore la baleine a l'instinct de s'éloigner des côtes habitées. On a gardé au Cap une coutume tout hollandaise : on plante les grandes mâchoires et os des baleines le long des routes en guise de bornes milliaires.

frit toutes les immunités dont jouissent les citoyens anglais aux baleiniers néerlandais qui voudraient venir se fixer en Angleterre. Plusieurs d'entre eux profitèrent de cette invitation. Ils apportèrent avec eux leur capital, leur industrie et leur expérience. Grâce à cette accession de forces nouvelles, la pêche anglaise de la baleine fut poursuivie durant quelques années avec un succès qui ne fut égalé à aucune autre époque. A la chute de l'empire, en 1815, il y avait en Angleterre cent cinquante excellens navires et environ six mille marins occupés à la pêche de la baleine dans les mers du Nord. Il est vrai que cette industrie ne se maintint point à un état de prospérité qui était en partie l'ouvrage des circonstances. Je lis néanmoins dans des documens officiels que de 1813 à 1818 il fut importé en Angleterre et en Écosse 68,940 tonnes d'huile et 13,420 tonnes de *baleines*, ce qui, en évaluant l'huile à 36 livres 10 shellings et les *baleines* à 96 livres la tonne, donne, avec les peaux, un total de 2,834,110 livres sterling, ou 566,822 livres par année. En 1824, la prime fut abolie. Je ne trouve point que la pêche ait beaucoup souffert de cette mesure législative, car en 1825 cent dix navires, sans autre encouragement que leur propre intérêt, rapportèrent en Angleterre 500 baleines, dont on tira 6,370 tonneaux d'huile à raison de 36 livres sterling la tonne, et 350 tonneaux de *baleines* au prix de 250 à 300 liv. Il y eut cette année-là cinq navires perdus. On voit par ces chiffres que la pêche de la baleine, pratiquée alternativement dans les mers du Groënland et au détroit de Davis, n'avait point alors sensiblement fléchi ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux théâtres. Elle se maintint jusqu'en 1830, date fatale dans les annales de la pêche. A mesure que, par suite des nouvelles découvertes, le rempart des glaces reculait pour ainsi dire vers le pôle arctique, les baleines reculaient avec lui. Il devenait donc d'année en année plus difficile de les atteindre et de les saisir. Les vaisseaux, engagés toujours plus avant dans la glace, se trouvaient, malgré les progrès de la navigation, exposés à plus de dangers. L'année 1830, si fertile en désastres et en aventures tragiques, ne fit que dessiner sous ce rapport une des faces de la situation : dix-neuf navires anglais firent naufrage, et douze furent fortement endommagés; on évalua la perte à la somme énorme de 142,600 liv. sterl. Ces événemens exercèrent une fâcheuse influence sur la pêche de la baleine, qui suivit depuis cette époque, dans les mers du Nord, une échelle de réductions lentes, mais continues. De 1844 jusqu'à nos jours, vingt-huit ou trente navires n'en prennent pas moins part chaque année à cette industrie, qui lutte résolument contre tant d'obstacles; plusieurs d'entre eux réalisent d'assez grands bénéfices. Un navire baleinier est rentré dernièrement dans le port de Hull

avec une des plus riches cargaisons d'huile qui revînt jamais des mers arctiques. La pêche de la baleine a donc subi en Angleterre, dans ces derniers temps, des fortunes diverses; mais si les statistiques avouent un mouvement de décroissance, elles ne contiennent pourtant rien de tout à fait décourageant.

D'ailleurs, — et c'est ici le côté important de la question, — l'Angleterre même, en abandonnant les mers arctiques, n'abandonnerait point pour cela la baleine : elle ne ferait que déplacer le terrain de la chasse. Il n'en est point de même de la Hollande, qui est restée étrangère à la pêche de la baleine dans les mers du Sud. Les Anglais chassent sur ces nouvelles eaux trois espèces de grands animaux marins : la baleine *spermaceti*, la baleine noire ou commune, et le morse. La baleine spermaceti habite les régions tropicales, les côtes de la Nouvelle-Zélande et les mers voisines. La durée ordinaire du voyage pour un navire de pêche qui part d'un des ports de l'Angleterre à la recherche de ces grands et productifs animaux est de trois années. La baleine commune des mers du Sud se rencontre dans plusieurs parages, mais principalement sur les côtes du Brésil et dans les baies de l'Afrique. Les morses des mers du Sud ou éléphans marins sont des animaux intermédiaires qui forment l'anneau de transition entre le morse des mers arctiques et le phoque. On les trouve surtout dans les mers qui entourent les îles de la Désolation, dans les Shetlands du sud et près des côtes de la Californie. Chaque année, les pêcheurs anglais en prennent un nombre considérable, des bâtimens entiers reviennent chargés de ce butin, et le morse fournit, dit-on, plus d'huile que la baleine commune du Sud. Les navires se livrent ainsi indifféremment à l'une ou à l'autre pêche, suivant que les circonstances le permettent. Le terme du voyage entrepris à la recherche de la baleine commune ou du morse est de douze à dix-huit mois. La Grande-Bretagne a tiré et tire encore de cette industrie maritime des avantages immenses. En 1842, cinquante-neuf navires mirent à la voile; le produit de la campagne s'éleva à 364,680 livres sterling. Le succès de cette nouvelle pêche a réagi puissamment contre l'ancienne pêche de la baleine dans les mers polaires : celle-ci en a souffert, mais elle n'est pas anéantie.

La France, comme la Hollande, ne figure plus au même rang qu'autrefois dans les solitudes arctiques. En 1839, trente et un bâtimens français, montés par mille pêcheurs, firent voile encore pour le Groënland; mais en 1841 quatre navires seulement se rendirent dans les mers de glace. Le gouvernement crut pourtant devoir témoigner sa sollicitude envers cette pêche fameuse, en la favorisant de primes dont le total s'éleva dans certaines années à une somme considérable.

Est-il vrai maintenant que le pavillon néerlandais se soit effacé pour jamais dans les mers du Nord, où, à la fin du dernier siècle, il s'élevait encore si triomphant? Nous ne le croyons pas, nous ne voulons pas le croire. La pêche de la baleine est peut-être la seule qui soit fondée à réclamer la protection du gouvernement à cause des risques infinis qui l'accompagnent, et qui souvent la rendent improductive ou même ruineuse. Cette protection n'a pourtant pas réussi à la relever. On peut tirer d'une telle impuissance un nouvel argument en faveur de la liberté de la pêche. Ce qu'il faudrait, ce serait moins invoquer la main de l'état que réveiller l'ardeur entreprenante de la nation. La Hollande a eu de beaux jours dans l'histoire; mais l'abus du succès a peut-être affaibli le succès même. A mesure qu'elle s'est enrichie, les capitaux sont devenus plus timides et les hommes moins confians dans les hasards de la mer. L'économiste ne saurait envisager sans tristesse la perte d'une telle ressource nationale. La pêche de la baleine, en dehors des profits qui y étaient attachés, communiquait une grande impulsion à tout le commerce intérieur. Avec cette branche d'industrie a disparu un élément notable de la prospérité publique. Pour la relever, il suffirait de circonstances qui viendraient réchauffer le zèle d'une population demeurée toujours laborieuse et forte. Il est permis de croire que la liberté du commerce et de la pêche, en ranimant l'esprit d'entreprise, aura cette heureuse conséquence. En attendant, le devoir de ceux qui aiment la Hollande est de provoquer, par le contraste des faits, le réveil d'une nation qui n'a besoin que de redevenir elle-même pour reprendre un rang honorable dans les mers arctiques, et pour ressaisir les avantages qu'elle a perdus. Si même les mers de glace doivent être abandonnées, rien n'empêcherait les Hollandais de chercher, comme les Anglais, sur les mers du Sud (1) une compensation à la pêche du Nord, et le moyen de reconquérir une célébrité qui ne doit point tomber à l'état de souvenir historique.

ALPHONSE ESQUIROS.

(1) Les Américains, qui ont hérité de l'activité surprenante des Bataves et des Anglo-Saxons, ont plus de sept cents vaisseaux baleiniers dans ces mers; les Hollandais n'en ont pas un seul aujourd'hui.

LE JOURNAL

D'UN MISSIONNAIRE

AU TEXAS

En 1846, l'évêque du Texas, Mgr Odin, était venu à Lyon recruter des *missionnaires*, c'est-à dire des desservans pour les colonies d'Européens, chaque jour plus nombreuses, qui s'établissaient dans son diocèse. Il parla, dans une prédication éloquente, de ces contrées lointaines où s'élevaient des nations nouvelles, de ces masses d'émigrans qui, dispersés et disséminés dans les solitudes, vivraient sans les secours de la religion, si des prêtres dévoués ne les suivaient résolument au milieu des plaines et des bois. Il ne cacha point à ses auditeurs les dangers et les misères, les aventures et les souffrances qui attendaient là-bas le missionnaire. « Vous n'aurez pas toujours de quoi manger et boire, vous voyagerez sans cesse dans un pays inconnu où les distances sont énormes, les plaines immenses, les forêts gigantesques. Vous passerez des nuits sur une terre humide et des jours sous un soleil brûlant, vous traverserez des périls de toute sorte, et vous aurez besoin d'énergie et de hardiesse; mais considérez la grandeur de l'œuvre et le mérite de cette tâche, pleine d'épreuves et de hasards! » J'étais alors âgé de vingt ans à peine, et je n'avais pas encore terminé mes études ecclésiastiques : je n'en résolus pas moins d'obéir à la voix que je venais d'entendre, et les missions américaines m'apparurent dès lors comme le but où m'appelait une vocation irrésistible, subitement révélée.

Deux ans plus tard, j'étais à Galveston, qui est le port principal du Texas. Je me présentai à l'évêque, et je lui annonçai que j'étais prêt à partager les fatigues et les travaux des missionnaires de son diocèse. L'évêque approuva ma résolution, et c'est ainsi que j'entrai dans une vie dont les souffrances obscures et les devoirs périlleux répandront peut-être quelque intérêt sur les souvenirs que je résume ici.

I. — L'ARRIVÉE.

Texas est un mot indien qui signifie *lieu de chasse.* Borné au sud par le golfe du Mexique, à l'est par la Louisiane, au nord par la Rivière-Rouge, au nord-ouest par le Nouveau-Mexique, à l'ouest par le Rio-Grande, ce pays voit sa population s'accroître si rapidement, qu'il est impossible d'en donner un chiffre exact. On estimait en 1848 qu'il contenait 400,000 âmes, sans parler des Indiens, qui ne se sont encore laissé compter par personne. Les Mexicains sont les plus nombreux, quoi qu'en disent les faiseurs de statistiques, puis les Anglo-Américains, ensuite les Allemands; le nombre des esclaves noirs qui travaillent dans les plantations est assez considérable. Le Texas est divisé en vingt-six comtés, dont chacun possède une capitale; la plupart de ces vingt-six capitales mériteraient à peine le titre de village. Le Rio-Grande est navigable sur une étendue de 200 milles environ; le Nucus, le San-Antonio, le Colorado et le Brazos ne le sont qu'à leurs embouchures. Les baies de Galveston et de Matagorda sont très poissonneuses; dans la baie de Matagorda, on trouve des tortues lourdes de cent kilogrammes, des épées-de-mer longues de deux mètres, beaucoup de requins et beaucoup de bancs d'huîtres, qui sont excellentes. Tout le pays s'étend en longues plaines que soulèvent rarement de légères ondulations; les prairies immenses sont coupées par les forêts qui bordent les rivières. Les arbres les plus communs sont le magnolia, le sycomore, l'ébène, certaines variétés d'acacia, de chêne et de palmier, le mesquite, l'érable à sucre, le sapin, et d'autres espèces appartenant aux pays chauds. Le coton est d'une qualité supérieure; il est surtout cultivé sur les bords du Brazos. Le tabac de Nacogdochès est, dit-on, le meilleur des États-Unis. Partout croît le maïs, et la canne à sucre donne des produits plus beaux que dans la Louisiane.

Parmi les tribus indiennes qui habitent le nord et l'ouest du Texas, la plus farouche et la plus considérable est celle des Comanches. On estime qu'elle compte 40,000 guerriers. C'est la seule tribu qu'on ait à redouter. Les Apaches et les Navajos viennent quelquefois chasser dans le Texas, mais d'ordinaire ils se tiennent dans le Nou-

veau-Mexique et dans l'état de Sonora. Les Lipans, les Cothos, les Wakos, les Delawares sont peu nombreux; les Delawares n'ont rien de féroce. On trouve encore sur les bords du Rio-Grande, autour du golfe et à l'est, quelques groupes d'Indiens *manzos* (bons), débris ou fractions de tribus.

Les religions sont nombreuses au Texas. Les Mexicains et les Indo-Mexicains sont catholiques; mais faute d'une suffisante instruction primitive, ils se sont fait une croyance toute superficielle qui méconnaît les vérités les plus essentielles de la foi, les principaux devoirs du chrétien, et qui mêle au dogme et à la morale les coutumes bizarres et les superstitions. Ils ont besoin que des esprits plus éclairés les amènent à la pure lumière du vrai christianisme, et ils s'y laisseront amener, car ils ont en matière religieuse beaucoup de simplicité et de sincérité, et ils écoutent docilement la voix du prêtre. Beaucoup de créoles sont également catholiques. Parmi les Anglo-Américains, la grande majorité est méthodiste ou presbytérienne; les baptistes, anabaptistes, épiscopaliens, quakers, mormons et autres sont peu nombreux.

Quant aux Indiens, leur religion varie avec la tribu, et il est difficile d'en connaître les détails précis, car on n'a de renseignemens que par les récits des prisonniers qui leur ont échappé, et on ne peut y croire sans réserve. Les Comanches adorent le soleil et la lumière; ils sont très superstitieux : leurs prêtres ou devins leur donnent des amulettes qui les préservent, disent-ils, de tout danger et les dérobent aux atteintes des animaux et des hommes. Ces prêtres ont une façon très simple, facile et sûre d'être devins : la nuit, enveloppés de grandes draperies blanches, ils courent ou plutôt volent sur leurs chevaux, à travers les prairies et les montagnes, pour reconnaître les caravanes qui sont en marche, savoir de quel côté elles se dirigent, compter le nombre des voyageurs; le jour ils se déguisent de mille manières, pénètrent dans les villes, épiant et furetant. Rentrés chez eux, ils donnent solennellement à la tribu, comme des révélations dues aux esprits, des indications dont l'expérience prouve la justesse. Les autres Indiens adorent le Grand-Esprit, qu'ils logent dans le ciel, et qui étend sur eux sa protection. Du reste, ils ne le fatiguent pas de prières bien variées : tout ce qu'ils lui demandent, ce sont de bonnes tueries à la chasse et de bonnes aubaines dans le pillage.

Les tribus sédentaires n'ensevelissent pas leurs morts; elles amoncèlent sur eux les branches et la terre pour les préserver des loups et des bêtes fauves; elles les entassent indéfiniment les uns sur les autres, de sorte que si la tribu demeure très longtemps dans le même endroit, le cimetière s'élève en s'étendant et devient une petite colline mortuaire que les blancs appellent *montagne indienne*. Les

Lipans au contraire et d'autres tribus errantes enterrent leurs morts dans des fosses çà et là, généralement dans les bois ou les broussailles; ils recouvrent le corps de plusieurs couches alternatives de terre et de branchages, répandent de l'herbe sur le sol, et au-dessus ils entrelacent élégamment les rameaux, faisant une sorte de voûte feuillue qui sert de toit et d'abri à la tombe isolée.

J'ai fait quelques recherches historiques sur les premières visites des Espagnols dans le Texas, mais je n'ai trouvé aucuns renseignemens précis sur ce qui a précédé le XVIIe siècle. Les historiens n'indiquent ni les points de départ, ni les distances; ils se contentent des désignations les plus vagues. On montre dans la baie de Matagorda un arbre qui est seul sur une langue de terre : c'est là qu'un Français, M. Lasalle, voulut au XVIIe siècle fonder une colonie. Le *presidio* de San-Antonio de Bexar, fondé par le marquis de Medina, date de la même époque, et non pas du commencement du XVIIIe siècle, comme le prétendent quelques historiens. Les autres missions ou établissemens espagnols, San-José, la Concepcion, Goliad, Sabadie et Nacogdochès, sont postérieurs d'une cinquantaine d'années. Quant à l'histoire moderne du Texas, elle est trop connue pour que je m'y arrête; je rappellerai seulement que le gouvernement espagnol accorda de grands priviléges à un Missourien nommé Moïse Austin, qui vint coloniser le Texas à la tête d'un grand nombre de familles, qu'après la déclaration de l'indépendance mexicaine quelques-uns de ces priviléges furent méconnus, que les Texiens se révoltèrent et réussirent à fonder au commencement de 1836 une république particulière. Le général Houston fut élu président; mais la petite république, trop faible et trop pauvre pour se soutenir seule, se joignit en 1845 à la confédération des États-Unis. L'année suivante, les États-Unis et le Mexique se brouillèrent au sujet de la démarcation des frontières, et la guerre ne se termina qu'au commencement de 1848 par le traité de Guadalupe-Hidalgo.

Galveston est bâti au nord d'une île de sable longue et étroite; on marche partout sur le sable, même dans les rues. Pendant le jour, tout ce sable, brûlé par le soleil, embrase l'air et rend le séjour de Galveston insupportable; les maringouins sont en si grand nombre et si féroces, qu'en été un étranger n'y peut pas vivre. L'eau est détestable : les habitans, pour en avoir, sont obligés de recueillir l'eau de pluie dans de vastes citernes en bois ou en briques; elle est chauffée à outrance par les feux du soleil, et les réservoirs où elle séjourne ne sont pas toujours propres : qu'on juge de ce qu'elle peut être! On est obligé d'apporter de la terre du continent pour avoir un peu de végétation; mais cette terre est si fertile, que, mêlée au sable, elle produit encore de bons fruits et de bons légumes. Les maisons sont

presque toutes en bois, et les petits jardins qui les entourent imprègnent l'air de l'odeur des lauriers-roses. Ce qui est digne de remarque, c'est que les nègres à Galveston recouvrent leur liberté entière le dimanche : un jour sur sept, ce n'est guère; mais c'est déjà beaucoup dans un état du sud. On voit que ces pauvres nègres ont à compenser ce jour-là six jours de servitude; ils se livrent ardemment à leurs deux passions favorites, la promenade et la danse. Souvent ils attèlent les chevaux de leurs maîtres et courent sur la plage en chars ou en tilburys, sans attendre que la journée, en s'avançant, ait un peu tempéré la chaleur.

Le palais épiscopal se composait de trois misérables cabanes contenant sept ou huit petites chambres. Le soir, quelques catholiques venaient voir le bon évêque, et réunis sous une galerie qu'ombrageaient les figuiers et les lauriers-roses, nous écoutions le récit de ses voyages et le développement de ses idées sur les besoins et l'avenir de la mission. C'étaient les heures les plus agréables. La belle cathédrale qui s'élève aujourd'hui à Galveston n'était pas encore achevée, et le culte se célébrait dans une petite chapelle en bois qui avait peine à contenir les fidèles. Quand il pleuvait, l'eau passait à travers le toit. Un dimanche, pendant que Mgr Odin prêchait, la pluie tomba en abondance, et, s'infiltrant à travers les fissures, descendit en gouttelettes sur les fidèles, qui furent obligés d'ouvrir leurs parapluies en pleine église. Du reste, les jours pluvieux sont pleins de charme en ce pays, et l'on y pense en soupirant quand arrivent les fortes chaleurs. Ces chaleurs m'incommodèrent au point que l'évêque, alarmé pour ma santé, m'engagea à me rendre à San-Antonio, dans l'intérieur du Texas. Comme mon plus grand désir était de rejoindre un de mes compatriotes, l'abbé Dubuis, dont la résidence principale était Castroville, et que Castroville n'est séparé de San-Antonio que par une trentaine de milles, je montai avec joie sur un bateau à vapeur qui devait me conduire à Houston, d'où je devais me rendre par terre à San-Antonio.

C'était le 31 juillet 1848. Le ciel s'était armé de tous ses feux; la baie étincelait comme un miroir; au loin, quelques buissons épars sur des îlots mettaient un peu de gris dans l'horizon chauffé à blanc. Arrivés à l'extrémité de la baie, nous entrâmes dans la petite rivière de Bufalo, bordée de joncs et de roseaux où s'abattaient des hérons, des grues et des milliers de canards, si tortueuse et si étroite qu'à chaque instant dans les détours notre bateau touchait les rives par la proue ou la poupe. Bientôt ces rives s'élevèrent et se boisèrent; enfin parurent les terres hautes, peuplées de magnolias aux grandes fleurs blanches et aux suaves parfums. Les écureuils gris sautaient de branche en branche; les oiseaux-moqueurs et les cardinaux fai-

saient babiller ces admirables solitudes. « Ah! les beaux arbres! » m'écriai-je transporté. — « Oui, répondit un de mes voisins, cela ferait du beau bois de construction. » Je me retournai avec dédain : « Monsieur est sans doute Américain? » demandai-je. — « Oui, monsieur. »

Houston est une misérable petite ville composée de vingt maisons de brique alignées et de cent cabanes de bois disséminées parmi des troncs d'arbres coupés. Elle est peuplée de méthodistes et surtout de fourmis. Ces fourmis se promènent dans toutes les chambres en processions interminables; le plancher, les murailles, le plafond, sont parcourus en tous sens par les noires colonnes de ces bataillons toujours en marche. Les habitans, pour soustraire quelque chose à leurs infatigables reconnaissances, placent sous les pieds des lits, des tables et des buffets, de petits vases pleins d'eau. Je me couchai dans un lit ainsi protégé, ou, comme on pourrait dire en se servant d'un vieux mot qui a été français, *insulé,* et je dormis paisiblement au milieu des ennemis. Le lendemain, en m'habillant, je fus pris d'un chatouillement universel, puis je sentis des piqûres depuis les pieds jusqu'aux épaules; je jetai bien vite mes habits. J'avais oublié de les placer pendant la nuit sur mon lit ou sur une table, sur quelque meuble inaccessible, et ils avaient été envahis. Je les secouai vigoureusement, et, les ayant remis, au risque d'emporter quelques-uns des hôtes qui s'en étaient emparés, je me sauvai de cette fourmilière. Pour fuir à San-Antonio, je pris la poste.

La poste est une charrette attelée de quatre chevaux vigoureux. J'étais le seul voyageur. Nous partîmes au galop. Un pont large de six ou sept pieds, fait de deux pièces de bois et de branches mal jointes, est jeté entre les deux monticules qui enserrent le Bufalo; nous y passâmes à fond de train. Je fus un peu effrayé, car le moindre obstacle pouvait nous lancer dans le précipice; mais je n'eus pas longtemps le loisir d'y penser. Les soubresauts de la charrette, les cahots me ballottaient si bien, me menaçaient d'une chute si imminente, que je me cramponnai en désespéré à ce rude véhicule, comme un naufragé s'accroche à un rocher en dépit des vagues qui le heurtent et le battent. Bientôt cependant, brisé, moulu, épuisé, je lâchai prise et m'abandonnai aux chocs et au roulis. Les routes du Texas sont presque toutes tracées d'une façon économique et primitive; dans les bois, de simples entailles sur les arbres indiquent le chemin; si quelque arbre est trop embarrassant, on le coupe à un pied ou deux du sol, comme pour ménager çà et là des cahots; dans les endroits découverts, il n'y a pas de route tracée, et l'on va à sa guise sur un terrain plat et sans aspérités. C'est pour cela sans doute que *la poste* court à toute bride dans les bois, passant sur les troncs,

se jetant contre les arbres, et qu'elle va au pas dans les prairies, où le soleil vous rôtit impitoyablement.

Après cette course forcenée à travers la forêt, nous débouchâmes dans une de ces prairies immenses dont j'avais tant entendu parler. Nous ne devions pas, en marchant toute la journée, en atteindre les limites. Au bout d'une heure, nous étions perdus dans un océan d'herbes courtes et sèches où pas un buisson n'arrêtait la vue, où rien ne marquait un commencement ou une fin, où tout était immobile et muet, l'air et les oiseaux. La mer du moins a le vent et les vagues qui l'animent; mais ce silence morne dans cette immensité sans fond emplissait mon cœur d'une vague et navrante mélancolie: j'étais mal à l'aise dans ce vide qui semblait le néant.

Vers le soir, mon cocher s'endormit; les chevaux livrés à leur propre direction rencontrèrent un ravin et ne manquèrent pas d'y jeter notre charrette; la secousse nous lança sur l'autre bord du fossé. « Avez-vous quelque chose de cassé? me dit le cocher réveillé. — Non. — En ce cas, ce n'est rien. — C'est assez, car pour peu que cette façon de voyager continue quatre ou cinq jours, je ne pourrai arriver qu'en morceaux. » La nuit, qui vient sans crépuscule en ces contrées, nous surprit un instant après; mais nous nous trouvions devant la porte d'une ferme où nous devions passer la nuit. Le chant du coq, le mugissement des bœufs, le bêlement des brebis, me firent plaisir comme si j'avais touché le port, comme si je me retrouvais en pays de connaissance. Je me croyais dans une ferme française. Un bon repas et du lait me reconfortèrent, et l'on me conduisit à mon lit. C'était un carré long fait avec des branches d'arbre; une couverture de laine était dessus. J'y mis encore mes habits, et me couchai mort de fatigue; mais je ne parvins pas à dormir : les pointes des branches m'entraient dans les côtes, je me tournais et me retournais pour trouver une position entre deux piquans, et le jour parut que je cherchais encore. Il fallut se lever, car l'étape à fournir était longue. Elle était de plus pénible et dangereuse; la route passait en pleine forêt, était hérissée de troncs d'arbres et descendait en des bas-fonds que peuplaient les bêtes fauves et les gros serpens. Mon cocher par prévoyance prit une hache, des cordes, un pistolet à six coups et une carabine; mais moi, je n'avais pas d'armes, et je me serrai près de lui pour avoir un protecteur prompt et sûr.

En dépit de ces craintes, le plaisir de retrouver des arbres me fit bientôt oublier le péril, et je me sentis rarement plus heureux. La nature semblait épuiser ses diversités pour me dédommager de sa mortelle monotonie de la veille. Nous traversâmes d'abord plusieurs prairies (celles-là heureusement étaient petites); des cours d'eau bruissaient de tous côtés, et les bords étaient garnis de fleurs

si abondantes et si serrées, qu'on distinguait à peine une tige ou une feuille dans ce pêle-mêle de couleurs éclatantes. Un vent léger courait dans le feuillage des vieux chênes éparpillés dans ce beau jardin naturel : c'était un aimable Éden. Bientôt les chênes se réunirent par groupes, puis il en vint une multitude; enfin ils se mêlèrent à des sycomores, à des platanes dont le nombre était infini; nous étions dans une forêt vierge, dans l'Amérique des poètes! Mais je vois mon cocher qui prend sa carabine, fait craquer le chien, examine l'amorce et place l'arme entre ses jambes : il paraît que le danger commence. Cependant mon cocher fredonne et ne s'interrompt que pour me montrer les arbres à miel et les plantes qui guérissent de la morsure des serpens, remède bien rassurant! La beauté de cette puissante végétation occupe mon esprit et me distrait de mes inquiétudes; je me plonge tout entier dans mon admiration. Tout à coup les chevaux s'arrêtent, soufflent bruyamment, tremblent et reculent; ils jettent brusquement la charrette contre un tronc d'arbre, le timon se casse. Le cocher descend avec sa carabine. Aussitôt une panthère, qui déployait en rampant trois pieds et demi de long, saute au cou du premier cheval : un coup de feu part; elle tombe inanimée. Pour moi, le choc m'avait jeté dans le fond de la charrette, la tête en bas, et je vis la scène... à l'envers. Le cheval n'avait que quelques écorchures; nous rajustons le timon avec nos cordes tant bien que mal, la panthère est mise avec moi dans la charrette, et après une demi-heure d'arrêt nous voilà repartis.

Nous arrivons bientôt sur les bords du Brazos, rivière étroite, peu profonde, d'une eau claire et pure. Des arbres d'une hauteur prodigieuse trempent leurs racines dans son lit et projettent leurs branches énormes au-dessus du courant en forme de berceau. Nous traversons la rivière sur une espèce de bateau plat, et presque aussitôt nous nous trouvons dans une de ces riches plantations de coton si nombreuses sur les rives du Brazos. Les cotonniers sont couverts de fleurs rouges ou blanches qui se mêlent, qui montent ou descendent suivant les inclinaisons du terrain. Enfin nous parvenons à une heure très avancée devant la ferme où nous devons passer la nuit. Les bâtimens, ombragés de chênes, d'érables et d'acacias, sont vastes et indiquent l'aisance. J'y dormis assez bien. Le lendemain, je m'aperçus que la petite somme que j'avais emportée était considérablement diminuée, et par économie je m'abstins de déjeuner. Ce jour-là, une femme monta avec moi dans la charrette; cette compagnie ne me porta pas bonheur. Quoique l'aube parût à peine, l'air était déjà étouffant et sentait le soufre et le charbon; le ciel devint noir presque tout d'un coup; les éclairs brillaient si rapides et si nombreux, qu'on eût dit un incendie; de grosses gouttes tièdes commencèrent à tomber, sui-

vies d'un véritable déluge, qui eut bientôt traversé de part en part mes légers vêtemens de coton. Des torrens improvisés se précipitaient de tous côtés; notre attelage roulait péniblement dans une espèce de lac boueux; le tonnerre faisait de terribles fracas, et la foudre tomba deux fois de suite à quelques pas de nous. Ma compagne était fort effrayée; mais elle n'avait du moins que le mal de la peur, étant enveloppée d'épaisses couvertures et armée d'un parapluie qui déversait dans mon cou et sur mes genoux deux rigoles froides comme une douche. J'étais noyé, mes mains étaient ridées et toutes blanches, mes dents claquaient, tout mon corps frissonnait. Vers une heure de l'après-midi, l'orage cessa; vers deux heures, nous arrivâmes à une petite ville nommée Indépendance. J'y mangeai très mal et n'eus pas même le temps de me sécher. Je ne pus que vider l'eau qui clapotait dans mes souliers, et il fallut se remettre en route.

Le vent du nord souffla et me sécha. Nous cheminions entre un bois de chênes et une prairie pleine de fleurs courbées ou brisées par l'orage. La route était si détrempée, que nous n'arrivâmes à l'auberge que fort avant dans la nuit. Le déjeûner du lendemain me coûta mon dernier centime, et comme il y avait encore trois journées entre nous et San-Antonio, la perspective d'un si long jeûne m'attrista et m'empêcha d'admirer la nature. Elle était belle pourtant; les arbres et les lianes étaient gigantesques; une vigne sauvage, grosse de quinze pouces au moins, même à une hauteur de trente à quarante pieds, enlaçait ses puissans rameaux aux sommets des plus grands sycomores, et s'étendait à des distances de plus de cent mètres.

A midi, comme nous arrivions à la maison où nous devions dîner, je vis déboucher de tous les côtés du bois des cavaliers et des amazones en grande toilette : c'étaient des presbytériens qui allaient entendre un sermon de leur ministre. Ne pouvant payer mon dîner, je me promenais d'assez mauvaise humeur, quand apparut sur la route que nous devions suivre un attelage semblable au nôtre, voiturant deux hommes vêtus de noir. Quelle fut ma joie en reconnaissant l'abbé Dubuis et un autre missionnaire! Nous nous jetâmes dans les bras les uns des autres, et nous nous racontâmes toutes nos aventures. L'abbé Dubuis me marqua tout son regret du voyage que j'avais entrepris. Tandis que je venais le rejoindre, il s'éloignait de sa mission, dégoûté par la méchanceté des habitans, qui, non contens de le laisser souffrir de la faim, le calomniaient de leur mieux. Son compagnon de mission était mort au bout de trois mois de misère, d'ennui et de douleur. Je ne savais trop que faire, d'autant que je n'avais pas un sou. L'abbé n'avait pas assez d'argent pour me faire rebrousser chemin, mais il pouvait, quoique fort pau-

vre, me donner de quoi manger jusqu'à San-Antonio. Force me fut donc de continuer, inquiet et le cœur gros. Avant d'atteindre San-Antonio, j'avais encore à traverser Austin, San-Marcos, Braunfels. L'abbé Dubuis me rendit un peu d'espérance en me promettant de retourner à sa mission, si l'évêque m'autorisait à partager ses travaux.

Austin, siége de la législature du Texas, est une ville petite et malpropre. Il n'y a qu'un hôtel, lequel est misérable. En traversant sur un bateau le Colorado, nous assistâmes à une curieuse cérémonie : c'était le baptême de deux vieilles femmes. Le ministre, debout sur une planche entre deux bateaux, prit tour à tour les néophytes, les plongea dans l'eau jusqu'au cou, et les y retint pendant qu'il prononçait les paroles sacramentelles. Toute la population d'Austin était venue, et paraissait s'amuser beaucoup de ce bain un peu froid; mais les deux vieilles femmes ne prenaient pas garde aux curieux.

Le conducteur me montrait à chaque instant des endroits qu'avaient ensanglantés les combats des blancs contre les Indiens, ou des Texiens contre les Mexicains, et ces histoires m'auraient effrayé, si un musicien, qui avait pris place dans notre charrette, ne m'avait de temps en temps récréé par les sons faux et discordans de son violon.

L'hôtel du petit village de San-Marcos se compose de deux cabanes faites de sapin et de paille. Ce qui me parut plus qu'étrange, c'est qu'il n'y avait que deux lits, mais énormes : l'un était pour les hommes et l'autre pour les femmes. Les ours sont très nombreux dans ce lieu isolé. Pour la première fois je mangeai de leur chair, que je trouvai bonne. Un nouveau voyageur pour San-Antonio se trouvait là : c'était un Français qui était venu chasser les ours et en rapportait deux. Pendant que nous dînions, un sourd grognement résonna près de nous. Le Français prit vivement son fusil à deux coups et partit sans rien dire. Je demandai à l'hôte ce que c'était. — C'est un ours, me dit-il avec le plus grand flegme, et voyant mon air étonné, il ajouta : « Oh! ces animaux nous volent quelquefois, mais ils nous font rarement du mal; quand ils nous voient, ils se sauvent. On dit même que, sur la route de Fredericksburg, la ferme d'un M. Masenbach est gardée par des ours apprivoisés qui servent de chiens de garde. Quand on arrive après le jour tombé... » Une double détonation l'interrompit : le Français reparut bientôt, et reprit sa place en me disant qu'il avait très certainement blessé l'ours mortellement, mais qu'il n'avait pu le poursuivre dans la forêt, où il avait disparu, craignant de manquer le départ de la charrette. Ce Français-là était peut-être un Gascon.

Braunfels est une grande colonie allemande. Nous y arrivâmes le

soir, et n'y vîmes que des groupes de gens ivres, criant et discutant, doublement échauffés par le vin et la parole. Je n'osais passer la nuit en pareille société; mais on me dit : « Ne faites pas attention, c'est un jour d'élection. Il y a plus de bruit que de mal. » Dans la chambre de l'auberge étaient des gens avinés, qui faisaient de la politique cigare à la bouche et verre en main. Quand notre musicien parut dans la salle, ils poussèrent des hourras, et, se levant, lui crièrent de les faire danser. Je profitai du mouvement pour m'emparer d'un lit; mais, prévoyant des scènes dont je ne pouvais mesurer ni la durée ni les conséquences, je n'osai me déshabiller, et j'attendis pestant contre la politique, le vin et les violons. Le musicien déclara que son instrument ne pouvait aller tant que son gosier était sec, mais qu'il irait aussi longtemps que son gosier serait humide. Nouvelle salve de hourras. On charge la table de bouteilles de vin et de *brandy*. Aussitôt des valses et des danses américaines sortent du violon avec des accens criards et des discordances impitoyables. Les électeurs sautaient, se démenaient, tournaient, hurlaient à briser le tympan d'un homme sourd. Après trois heures de sabbat, une corde du violon se brisa par bonheur; musique et danse s'arrêtèrent, et mes gens s'en allèrent chancelans. Je me déshabillai promptement et j'éteignis la chandelle. J'allais m'endormir, quand quelque chose tomba lourdement sur moi. Effrayé, à demi écrasé, je tâtai; je sentis des habits, des cheveux, un nez, un violon : c'était le musicien, qui, ivre comme un électeur, avait donné sur le lit. Je me débarrassai de cette avalanche et me réfugiai dans le lit vacant.

A trois heures de l'après-midi, j'étais à San-Antonio : une grande place; au milieu, une église aux murs épais, avec une tour massive et carrée et une petite coupole au-dessus du chœur; à l'entour, des alignemens de larges maisons de pierre, à toits plats et à terrasses, blanchies à la chaux, avec des ouvertures rares et petites; çà et là quelques lilas de Chine; des rues droites, mais sales; des cours et des jardins potagers où croissent, sans culture et sans ordre, le lilas, le figuier, le pêcher et le grenadier. La pierre remplace peu à peu, dans les constructions, les roseaux, la boue séchée et les briques des cabanes. Les habitans ne dépassaient guère, à cette époque, le chiffre de trois mille, la plupart Mexicains. Le costume des hommes est pittoresque et gracieux, quoique moins riche et moins propre que dans l'intérieur du Mexique. Le chapeau à larges bords porte des ornemens d'argent; la veste est courte et garnie de boutons d'argent; lorsqu'elle est en peau de daim, les manches sont ouvertes jusqu'aux coudes. Point de gilet; le pantalon, également garni de boutons d'argent, est ouvert jusqu'aux hanches, mais tou-

jours boutonné à partir du genou. Il est de peau ou de velours bleu, bordé de larges bandes de velours noir. Les Mexicains portent toujours une écharpe de soie bleue ou rouge. Les Mexicaines sont peu vêtues : une chemise fort décolletée et un jupon, voilà tout. Quand elles vont à l'église, elles mettent une robe de mousseline claire, et se couvrent la tête d'une écharpe nouée à la taille.

A deux ou trois milles de San-Antonio et sur le petit fleuve du même nom se trouvent les deux anciennes missions de San-José et de la Concepcion, qui sont en ruines. L'une est au milieu d'un *chaparal* (grand bosquet), l'autre cachée dans un petit bois qui la couvre de ses arbres gigantesques. San-José montre encore une épaisse muraille entourant un ou deux hectares où s'élève une église de moyenne grandeur, aux belles proportions, aux riches sculptures, au clocher élégant. Les fusils des Texiens, pendant la guerre de l'indépendance, ont écorché quelques arabesques et cassé quelques saints dans leurs niches. Le temps ébranle peu à peu l'édifice; mais le ciment est si fort que bien des siècles, si la main des hommes ne les aide, s'écouleront encore sans le renverser. Ce ciment, dit la tradition, a été fait avec du lait de vache et de brebis; voilà pourquoi il est si solide. Autrefois les Espagnols mettaient dans ce refuge des prisonniers indiens, que les franciscains instruisaient dans la religion, l'agriculture et quelques métiers. Les maisonnettes de ces barbares élèves étaient adossées à la muraille. Aujourd'hui leurs descendans se sont transportés à San-Antonio ou sur d'autres points de la rivière; il ne reste plus que quelques pauvres familles indo mexicaines cultivant un peu de maïs, vivant dans une affreuse malpropreté et se couchant le soir près de leurs cabanes en ruines, l'inséparable cigarette à la main. L'église n'est plus visitée que par des nuées de chauve-souris; les larges brèches des murs d'enceinte laissent pénétrer les bêtes fauves, les Indiens, et même les énormes charrettes aux roues massives tirées lentement par des bœufs. La Concepcion est de l'autre côté du San-Antonio, l'église est nue et petite; mais la fraîcheur des ombrages et de l'eau devait en faire un séjour agréable.

Les prêtres qui desservaient San-Antonio étaient Espagnols; ils habitaient une vilaine maison de pierre sur la place. On me fourra dans une moitié de grenier. Le mobilier se composait d'un mauvais lit de sangle, sans matelas ni paillasse, d'une table disloquée, de deux chaises, dont l'une était sans fond, et l'autre privée d'une jambe, et d'un cercueil destiné à transporter les pauvres jusqu'au cimetière, d'où le cercueil revenait sans le mort pour recommencer indéfiniment le même service. Une petite fenêtre donnait sur la route du Mexique; une lucarne était percée dans le toit; le toit laissait

passer la pluie et surtout les rayons d'un soleil brûlant. Ce n'étaient pas les habitans qui manquaient dans mon réduit : les chauves-souris, les rats, les araignées, les *mosquitos*, les scorpions, les insectes de toute espèce y vivaient et y grillaient avec moi. Tout près de la maison coulait un ruisseau d'eau claire où les femmes lavaient le linge et se baignaient publiquement : ma fenêtre avait vue sur leurs ébats; aussi étais-je obligé de la tenir toujours fermée pendant le jour. Je ne pouvais me promener par la ville à cause de la chaleur, ni au dehors à cause des Indiens. Le curé espagnol me racontait que pendant bien longtemps il n'avait pu conduire un mort au cimetière, qui n'est qu'à une portée de pistolet de la cure, sans se faire escorter d'une troupe armée. Ainsi j'étais confiné dans mon galetas, languissant d'ennui, étouffant, ne pouvant travailler. Le manque d'air, de mouvement et de distraction me donna une maladie singulière : je m'évanouissais une ou deux fois par jour, si soudainement que je ne pouvais appeler personne à mon secours, et ces évanouissemens étaient longs. Ma tristesse devint telle que je formai la folle résolution de retourner à Galveston à pied, sans argent, quand l'évêque arriva et me dit de me tenir prêt pour mes examens et mon ordination. J'hésitai d'abord; je n'osais encore m'engager par un vœu irrévocable dans l'exercice du sacerdoce, au milieu de populations vicieuses dont j'ignorais la langue et les usages, sous un ciel d'airain, parmi des périls de tout genre, et cela à vingt-trois ans, à l'âge où les passions ont le plus d'empire. Je fus effrayé des solennels engagemens que j'allais prendre, et je doutais de ma force, implorant Dieu pour qu'il m'inspirât. L'abbé Dubuis arriva en ce moment; il releva et excita mon courage; il me montra ces pauvres populations qui avaient tant besoin des prêtres. Il me promit de m'associer à ses travaux et à son dévouement. « On souffre beaucoup en mission, me disait-il, des difficultés de la vie, de l'ingratitude des uns, de l'indifférence de tous; mais on se sent récompensé au centuple quand on a donné à quelques pauvres gens un peu de consolation sur la terre et une couronne dans le ciel : ils nous le rendent par le bonheur que nous éprouvons à les soulager. » Je n'hésitai plus, et je fus ordonné prêtre. Je pensai aux jeunes ecclésiastiques de l'Europe, entourés ce jour-là de leurs parens, de leurs amis, qui les exhortent et les encouragent par leur émotion même. Pour moi, j'étais séparé de tout ce qui m'était cher au monde, j'étais seul; je voyais s'ouvrir une vie d'isolement et de misères perpétuelles, et je trouvai le calice amer. Jamais la religion n'eut plus besoin de me faire sentir ses salutaires conseils et ses ordres divins qu'en ce jour où je faisais le sacrifice de ma vie.

II. — LA MISSION.

La mission que je partageais avec l'abbé Dubuis comprenait les Allemands catholiques disséminés dans les villes, colonies et villages, ainsi que les soldats irlandais qui servaient dans les troupes américaines chargées de réprimer les incursions des Indiens. Les points principaux étaient : à l'ouest, Vandenberg, la colonie et le camp de Dahnis, et plus loin un autre camp américain, situé sur la rivière de la Leona; au nord, Fredericksburg; au sud, Braunfels, que j'avais traversé en venant à San-Antonio. Je n'avais pas affaire aux Mexicains. La seule langue étrangère que je connusse, l'italien, m'était inutile; je ne savais que quelques mots d'anglais, et j'ignorais l'allemand, qui m'était indispensable. Cependant je me rendis sans retard et seul à Castroville, résidence de l'abbé Dubuis, qui devenait aussi la mienne; l'abbé Dubuis, ayant affaire à Braunfels, ne pouvait venir m'y installer.

En arrivant à Castroville, je me dirigeai vers la maison du bon missionnaire pour m'y établir. Quel fut mon étonnement en la trouvant habitée! Une famille s'en était emparée et vivait là comme chez elle. Une maison vide est bonne à prendre. On ne me reçut pas cependant comme la lice de La Fontaine; on fut très gracieux, je dois le dire : on m'arrangea un lit, on me fit les honneurs de la maison qu'on avait usurpée. Je dormis si bien près de ces amis inattendus, que je me levai beaucoup plus tard que le soleil : je m'habillai en toute hâte et je courus dire la messe dans la misérable cabane qui s'appelait l'église. Personne n'y assista; on ignorait mon arrivée. Après cet acte solitaire, je fis l'examen de la maison. C'était l'abbé Dubuis qui l'avait bâtie avec le père Chazelle, son compagnon, qui était mort. Elle était de bois, de pierre et de brique; les angles s'étaient disjoints par endroits, et ouvraient un passage très fréquenté aux lézards et aux serpens, accompagnés de rats, de fourmis et de scorpions. Ce domaine consistait en deux chambres séparées par un corridor et un grenier, précédées d'un jardin potager, d'une basse-cour, et flanquées de deux cabanes, dont l'une était à volonté une écurie, un *grenier d'abondance* et un poulailler, quelquefois tout cela ensemble, et dont l'autre, faite de branches avec un toit de chaume, contenait la cuisine et l'école. Dans le jardin, près de ma chambre, était la tombe de l'abbé Chazelle, toute parfumée de résédas.

Les deux compagnons avaient été très malades en même temps; l'un gisait à terre sur une peau de buffle, l'autre languissait sur une table qui lui servait de lit. Pas un médecin pour les soigner, et, pour toute médecine, un peu d'eau fraîche. Un jour que tous deux pou-

vaient se soutenir, ils se traînèrent hors de la maison pour choisir la place où le dernier survivant devait enterrer l'autre. L'abbé Chazelle, quoiqu'il parût le moins souffrant, mourut quelques jours plus tard de langueur, de nostalgie et de misère. L'abbé Dubuis se souleva de son lit, s'approcha en chancelant de son pauvre frère, lui donna d'une voix éteinte les dernières consolations de la religion, le transporta comme il put; un mourant enterra un mort. La vue de cette tombe si simple et si verte me fit venir les larmes aux yeux; mes genoux tombèrent sur le lit de repos de mon prédécesseur, et je priai Dieu ardemment pour cette âme qui avait tant souffert.

Je poursuivis ma visite domiciliaire, et pris pour m'installer la chambre de droite, comme étant la plus incommode. Le plancher était la terre nue, parsemée de petites plantes à fleurs blanches, et occupée militairement par trois grosses républiques de fourmis que j'entrepris de détruire. Vains efforts! cette tâche héroïque dépassait les bornes de ma puissance; j'y consacrai deux années de labeur infructueux. Le lit était si mauvais que je l'abandonnai et suspendis un hamac sous la galerie du jardin. Je souffrais surtout de la nourriture détestable dont l'indigence me faisait une nécessité. J'avais découvert dans le grenier un peu de porc et de lard fumé, avec une provision de chevreuil séché. Ces alimens me répugnaient au point que je les couvrais d'un mélange de poivre, de piment et de vinaigre qui me brûlait la bouche et m'empêchait d'en sentir le goût. Je me rabattais violemment sur la salade sauvage, que j'allais cueillir dans les montagnes, au risque d'être mordu par les serpens à sonnettes ou scalpé par les Indiens. L'amour de la salade l'emportait sur la peur. Comme l'huile est fort chère en ces pays, c'était le lait qui servait d'assaisonnement.

Castroville est une agglomération de cabanes de tout genre, coupée de rues à angles droits, bornée à l'orient par la Medina, qui s'arrondit comme un bras autour d'elle, et à l'occident par des collines boisées. L'emplacement est plat, les mauvaises herbes croissent partout, couvrent les rues d'un tapis épais, et cachent des multitudes de fourmis, de reptiles, d'insectes, et de lapins de très petite espèce. Les habitans me parurent avoir fait un retour sur eux-mêmes depuis le départ de l'abbé Dubuis; ils semblaient comprendre qu'ils avaient eu des torts. Je rouvris l'école abandonnée aux soixante enfans des deux sexes qui la fréquentaient; je leur appris le français, même un peu d'anglais et d'allemand, que j'étudiais et enseignais tout à la fois. Cependant je ne pouvais faire des progrès merveilleux, et mon ignorance m'ôtait tout moyen de parler avec personne. Ce silence forcé me jeta au bout de quinze jours dans un mortel ennui.

Je baptisai un enfant : après la cérémonie, le père me demanda combien il me devait; lorsque j'eus compris, je tâchai de lui faire comprendre à mon tour que nous n'avions pas de casuel fixe et qu'il pouvait donner ce qu'il voulait : il me donna un coup de chapeau. Je me pris à rire de ce début peu lucratif, tout en réfléchissant qu'à ce train-là il ne fallait pas grand temps pour mourir de misère. Un autre jour, une vieille femme m'apporta une pièce de dix sous : « Tenez, monsieur le curé, dites là-dessus autant de messes que vous pourrez. — Gardez votre pièce, dis-je en riant, et je dirai demain une messe pour vous. » Elle s'en alla joyeuse avec ses dix sous. A ce compte, il m'était facile de procurer de temps en temps à mes paroissiens un instant de bonheur; mais je ne voulais pas leur donner à croire que nous pouvions vivre sans aucune rétribution, et je résolus, pour sauver mon estomac et l'avenir de la mission, de n'être généreux que dans les cas où la pitié m'en ferait un devoir. Je n'eus pas à me plaindre des habitans, qui paraissaient accorder à ma grande jeunesse quelque intérêt et quelque sympathie. Parfois on me faisait cadeau d'un peu de légumes et d'un peu de viande fraîche, ce qui pour moi était une grande joie, car c'étaient des mets exquis, comparés au chevreuil séché et même à la salade.

L'abbé Dubuis arriva enfin. Qui pourrait dire la joie qu'éprouve un missionnaire condamné à l'isolement, obligé sans cesse de concentrer en lui-même ses sentimens et ses idées, séparé de ses ouailles par l'impossibilité de parler leur langue, quand il trouve un cœur ami et peut épancher librement dans son sein ce qu'il pense et ce qu'il ressent? Et si l'ami est un confrère et un compatriote, la douceur des causeries fait passer les heures comme des rêves charmans, légers et fugitifs. Le feu s'éteignait, l'aube blanchissait la prairie, et nous parlions encore de nos aventures, des missions, de nos amis, de nos parens, et surtout de la France.

Mon excellent collègue resta quelques mois à Castroville. Il prenait sur lui la plus forte part du fardeau. La population s'améliorait; je faisais des progrès en allemand; les cadeaux étaient moins rares, la nourriture plus supportable; il nous arrivait quelquefois d'avoir le nécessaire. Ma principale richesse était une collection de minéraux et d'animaux curieux : on y voyait un centipède d'une longueur de onze pouces, une chenille de treize pouces de long sur deux de circonférence. Quant aux serpens, rien n'y manquait, ni quantité ni variété. Il n'était pas difficile d'en choisir : on marchait dessus, on en écrasait quelquefois sans y faire attention. C'étaient les porcs, les chats et même les poules qui étaient chargés de les détruire; ils leur sautaient prestement sur la tête et les mangeaient sans en être incommodés, exemple qui ne fut pas perdu pour nous.

Un jour l'abbé Dubuis, cherchant du maïs dans l'écurie, saisit un serpent à sonnettes qu'il prenait pour un épi; une autre fois un serpent à lunettes entra dans l'école et allait mordre un enfant; l'abbé Dubuis saisit un bâton et l'assomma sans mot dire. Nous avions un cheval que nous laissions paître dans la prairie; il se perdit un soir, et l'abbé Dubuis et moi nous partîmes à sa recherche. De peur de nous égarer, je me postai dans un lieu découvert d'où l'on voyait encore la ville, et l'abbé Dubuis allait à droite et à gauche, se gardant de dépasser la portée de ma voix. La nuit venait plus vite que le cheval. Tout à coup j'aperçus à mes pieds, sortant de l'herbe où il était sans doute caché depuis longtemps, un serpent à sonnettes d'un mètre et demi de long. J'allais m'enfuir en criant, mais je réfléchis que sa peau ferait une bien belle paire de pantoufles pour ma mère. Je courus sus et lui jetai une grosse motte qui l'étourdit, puis je lui serrai fortement le cou avec un lien. Sur ces entrefaites, le cheval s'était retrouvé, et nous cheminions vers Castroville, l'un avec le cheval, l'autre avec le serpent, qui peu à peu reprit ses sens et commença à s'animer d'une façon inquiétante, agitant toutes ses sonnettes d'un air terrible, et tirant mon bras par de rudes et rapides secousses. Je ne pouvais le lâcher, il m'aurait mordu. La violence des efforts que je faisais pour le retenir et la crainte d'être mordu me mettaient tout en sueur. J'arrivai enfin et l'attachai à un banc de bois, en lui mettant le pied sur la tête pendant l'opération. Le lendemain, nous étions trois à dîner, et deux œufs composaient seuls tout le menu. Il fallait aviser; je proposai de manger le serpent. L'abbé Dubuis approuva. « Si cette viande est bonne, dit-il, nous serons sûrs désormais de manger à notre appétit, et même de manger trop, si nous voulons. » Je fis appel à toute ma science culinaire pour accommoder le serpent, et il parut bientôt dépouillé de sa peau, privé de sa tête, coupé en morceaux, cuit à point et assaisonné de pimens et d'aromes. Ce plat nouveau ne nous parut pas trop mauvais, il avait un peu le goût de la grenouille et de la tortue; mais nous ne pûmes surmonter une répugnance naturelle : l'idée que nous mangions un serpent nous serrait l'estomac et nous soulevait le cœur. C'est dommage, nous aurions été à l'abri de la faim.

La chasse pourvoyait tant bien que mal à notre table. Quand il y avait quelques petites pièces dans la tabatière ronde qui nous servait de coffre-fort, et qui en cette qualité recevait les cadeaux de nos paroissiens à l'occasion de rares baptêmes et de mariages encore plus rares, j'en dépensais une partie en poudre et en plomb pour aller tuer dans les bois quelques pigeons et quelques écureuils. Non que j'aimasse la chasse : se fatiguer toute une journée et se déchirer la peau et les habits pour abattre une ou deux bêtes fort innocentes n'a

jamais été pour moi un plaisir; mais la nécessité ne consultait pas mes goûts. Un jeudi que notre trésor s'élevait jusqu'à la somme de cinquante sous et que nos écoliers avaient congé, j'achetai des munitions et partis avec un jeune Français, M. Charles M..., chasseur passionné, à la recherche de quelque dinde sauvage, sur les rives pittoresques de la Medina. Les broussailles battues avec constance ensanglantèrent nos mains, mais ne laissèrent pas sortir de dinde. Mon compagnon se tourna alors vers des volées de perdrix qui passaient à chaque instant devant nous; moi, je continuai à descendre le bord de la rivière, m'avançant avec précaution de peur de marcher sur des serpens à sonnettes ou sur des *congos*, serpens noirs horribles et dangereux, très nombreux près des cours d'eau. J'arrivai enfin vers un coude où l'eau dormait profonde et calme à l'ombre de gigantesques pacaniers. Le soleil brillait à travers les feuilles et dorait les nénuphars de toutes couleurs qui formaient le cadre de ce miroir éclatant. Oubliant la chasse, j'admirais cette aimable retraite, quand je vis les feuilles de nénuphar s'agiter, un certain nombre descendre dans l'eau et tracer par leur disparition comme un sentier. Je me dis qu'un gros poisson se promenait sans doute dans ce jardin aquatique, et presque aussitôt je vis poindre le dos osseux et brun d'un crocodile. En général, quand je vois un danger, même imaginaire, ma première pensée est de l'éviter; mais s'il y a quelque utilité à l'affronter, mon second mouvement me ramène. Je résolus de tuer cet amphibie pour augmenter nos provisions de bouche. Je n'avais que des chevrotines; j'en mis le plus possible dans mon fusil, souhaitant de tout mon cœur que l'animal me présentât un côté de la tête. J'avais épaulé et j'attendais. Soit hasard malencontreux, soit que mon crocodile se doutât du danger, il ne présentait sa tête que de front. Enfin il se tourne, le coup part, il disparaît sous l'eau. L'ai-je manqué? Non. Quelque chose vient à la surface, c'est le ventre du crocodile. J'étais bien fier, je sautais de joie, cet animal est si laid que je n'eus pas le moindre mouvement de pitié. J'appelai de toutes mes forces mon compagnon, qui pestait contre mon coup de feu, car il avait fait fuir des perdrix qu'il visait. Croyant à un accident, il accourut en toute hâte, et partagea mon contentement à la vue de l'énorme gibier flottant comme une masse de bois. Nous n'étions pas au bout; il fallait le prendre. La rivière, en sortant du bassin, se rétrécissait et courait très vite. Notre grosse proie descendait très lentement; mais si elle atteignait cet endroit, elle était perdue pour nous. Le bassin était profond; nous ne pouvions nous y jeter, ne sachant pas nager; au point où le courant commençait, la profondeur n'était pas grande, mais nous pouvions être entraînés. Fort indécis et déjà inquiets, nous suivions avec angoisse la marche du crocodile;

par bonheur un arbre mort qui descendait devant lui arriva en travers sur la gorge trop étroite, s'arrêta et l'arrêta. Nous avions du temps; je me souvins qu'il y avait sur l'autre bord une ferme à un demi-mille de distance, je me décidai et passai tout habillé le courant, non sans peine et non sans risque d'être emporté, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Arrivé à la ferme, je ne trouvai personne et revins tout contrarié. Le second passage fut encore plus dangereux que le premier; je manquai tomber dans un trou où l'eau se précipitait avec un bruit effrayant. Que faire maintenant? Nous coupons une liane longue et épaisse; ce sera notre harpon. Je descends dans l'eau jusqu'à la ceinture, je jette la liane sur le dos de la bête (car elle s'était retournée), et nous tirons jusqu'à nous. Tout à coup la queue se met à battre contre nos jambes; sauve qui peut! et nous fuyons en poussant des cris d'effroi; nous croyons sentir à nos trousses cette gueule de dix-huit pouces armée de soixante-sept dents longues et aiguës. Enfin nous nous arrêtons. « A coup sûr, dis-je, il est très dangereusement blessé; ces battemens de queue étaient peut-être une dernière convulsion, ou le mouvement même de l'eau que nous agitions. » Cette queue me faisait aussi venir une réflexion : c'est qu'elle était très bonne à manger et qu'elle ménagerait sensiblement nos provisions de viande séchée et fumée. Nous retournons; mon pistolet et mon fusil étaient rechargés. Le crocodile n'avait pas bougé; je tirai à bout portant dans les yeux et sous l'aisselle, en tremblant quelque peu. Pour le coup, il était mort. Il avait dix pieds de longueur et quatre pieds de circonférence; il était trop lourd pour être porté à deux. L'abandonnant à moitié dans l'eau et la boue, à moitié au soleil, nous allâmes à Castroville chercher du renfort et annoncer notre victoire. Quoique les crocodiles ne soient pas rares dans la Medina, il est rare qu'on en tue. La nouvelle émut toute la ville; un tombereau se mit en route, suivi d'une véritable procession. La distance était de six milles; il fallut six hommes pour mettre l'animal dans la charrette; tué le matin, il n'arriva dans notre jardin que vers le soir. En l'ouvrant, nous lui trouvâmes dans l'estomac deux pierres de la grosseur du poing, six aussi grosses que des œufs de poule, et des cailloux. Il y avait aussi sept ou huit écrevisses entières. La cuisson fut une fête. On ne mange que la partie charnue et la queue. Nous en fîmes une large distribution, mais je ne trouvai pas un bon goût à cette chair. On s'apercevait trop que l'animal était resté dans la vase pendant la plus grande chaleur du jour; il avait aussi une forte odeur de musc qui montait à la tête et ôtait l'appétit, et qui resta dans nos habits pendant plus de huit jours.

J'emmenais quelquefois les garçons de l'école à la promenade.

L'hiver, ils ramassaient du bois et cueillaient de la salade sauvage pour leurs familles; l'été, ils cueillaient des fleurs et de la mousse pour l'église. Ils aimaient beaucoup ces promenades et celui qui les conduisait; mais je n'osais leur donner souvent ce plaisir, craignant pour eux la morsure des serpens et les épines de cactus, dont les piqûres sont douloureuses et longues à guérir. Pour leur épargner les écorchures, il fallait en certains endroits les transporter à tour de rôle dans mes bras. Je devais même examiner avec soin la salade qu'ils prenaient, car il y a aux environs de Castroville une herbe toute semblable et très vénéneuse, la *dent de lion*, dont les Indiens se servent pour empoisonner leurs flèches, et qui un jour à Vandenberg fit mourir en quelques heures de souffrances atroces une famille de six personnes.

Notre église était une petite cabane de bois et de boue; quelques familles à peine pouvaient s'y réunir, et la plupart des fidèles étaient forcés d'assister aux offices en dehors. Nous empruntâmes une clochette à un colon suisse qui, selon l'usage de son pays, l'avait pendue au cou d'une vache. On assembla quatre planches sur le toit de l'église, et ce fut le clocher. Quelque petite que fût la cloche, l'air est si pur, que ses tintemens étaient entendus de toute la ville et même dans la plaine et sur les montagnes, surtout le soir et le matin. Le zèle de l'abbé Dubuis portait d'ailleurs ses fruits. Les habitans commençaient à sanctifier le dimanche, et perdaient l'habitude de travailler ce jour-là pour *se reposer* le lendemain dans l'ivrognerie et la débauche. Quelques avertissemens de la Providence avaient donné plus de force aux sermons du bon missionnaire; plusieurs accidens survinrent à des colons travaillant le dimanche, et la population comprit que ce jour-là il était plus sûr d'aller aux offices. Les pâques de 1849 furent pour nous vraiment consolantes; presque tous les catholiques de Castroville s'approchèrent des sacremens. Avant et après les offices, beaucoup venaient nous demander nos conseils pour l'administration et l'amélioration de leurs fermes; ils soumettaient à l'abbé Dubuis leurs différends. Ils ne voyaient pas seulement dans le missionnaire un homme qui instruit, encourage et console, mais encore un homme pratique qui connaît mille moyens de vaincre les nécessités matérielles, de féconder le sol, en un mot un père de famille qui pourvoit au bonheur moral et physique de ses enfans, s'oubliant pour eux, souffrant pour eux bien des fatigues et des privations. Aussi aimions-nous notre tâche et chérissions-nous notre troupeau; nous goûtions avec joie le bien que nous faisions. La piété de nos colons, la pauvreté de notre petite église, la simplicité de nos cérémonies me touchaient souvent le cœur et me tiraient des larmes d'attendrissement pendant que mes mains tenaient notre

unique ostensoir. Ah! dans les belles églises de France, les pompes religieuses sont pleines de splendeur : l'or, les cristaux, les lumières éblouissent les yeux, tout s'adresse à l'imagination; mais ici tout parle au cœur et le transporte, ému et plein d'amour, aux pieds de son Dieu.

Tous les dimanches, à dix heures, se célébrait une messe en musique, car nous avions organisé un chœur de chant qui était vraiment remarquable. A trois heures, la population se réunissait pour réciter le chapelet; puis nous chantions les vêpres, suivies de la bénédiction du saint sacrement. La veille de Pâques, je voulus que notre chapelle se parât et prît un air de fête; j'empruntai tous les châles, les étoffes et les chandeliers de Castroville, et même deux petites portes pour construire des autels latéraux. Les rideaux de mousseline et les châles servaient de tentures. Je fis des vases avec du bois tourné, que je dorai, et de la mousse; j'y mis des fleurs de toute grandeur et de toute couleur cueillies dans les bois et les plaines. Les chandeliers polis et luisans brillaient parmi les nuances diverses des fleurs et des tentures. Nos colons furent tout étonnés de tant de magnificence. Le lendemain, tous les catholiques de la ville et des fermes assistèrent à l'office dans un profond recueillement, agenouillés sur la terre et les hautes herbes durant de longues heures, la tête découverte, et ne songeant pas au soleil accablant qui leur brûlait le front. Pauvre peuple isolé, que ta piété était vive, sincère et touchante! Le Tout-Puissant a dû, ce jour-là, regarder avec bonté le coin de terre où tu priais.

Je reçus à cette époque une lettre de mon évêque : celui-là aussi pourrait faire un beau livre de ses travaux et de ses misères! Les évêques missionnaires et leurs prêtres, beaucoup l'ignorent sans doute, ne reçoivent aucun traitement ni du gouvernement, ni de l'église, ni de personne. Leurs seules ressources pour leurs voyages, leur existence, leur entretien, la construction des églises, hôpitaux, couvens, séminaires, sont leur propre industrie, les dons de leurs familles, qui en général sont pauvres, la charité publique ou privée, et quelques secours de la Propagation de la foi : c'est bien peu de chose en face de besoins si grands et si nombreux. Les recettes de la Propagation de la foi, depuis sa fondation jusqu'en 1844, c'est-à-dire en vingt-deux ans, ont été d'environ 25 millions. La société biblique anglaise, qui n'existe que depuis peu d'années, avait déjà dépensé en 1851 plus de 94 millions, sans compter les sommes énormes affectées aux missions de l'Inde. Cette différence devrait faire honte à l'incurie, à la tiédeur des catholiques européens. Dieu du moins protége nos missions à défaut des hommes, il récompense nos fatigues par le succès; mais le dénûment des missionnaires est

extrême. Un jour, l'abbé Dubuis pensa manquer d'un vêtement indispensable; il se fit un pantalon avec une jupe de coton bleu qu'un veuf lui donna pour payer l'enterrement de sa femme. Pendant quelque temps, nous n'avions à nous deux qu'une soutane : quand l'un disait la messe, l'autre se promenait en manche de chemise. Le desservant de Brazoria était vêtu d'un pantalon bleu et large, d'un paletot-sac, d'un chapeau dont la couleur et la forme défiaient toute description; une espèce de baignoire lui servait de lit pour dormir, d'autel pour dire la messe et de table pour manger.

III. — LES EXCURSIONS. — LES CAMPS AMÉRICAINS. — LE CHOLÉRA.

Cependant, si quelqu'un a besoin d'un régime au moins suffisant, c'est le missionnaire. Obligé de supporter des fatigues perpétuelles, il ne reste pas paisiblement dans sa résidence, s'occupant, sans changer de place, de ses paroissiens groupés autour de lui. A chaque instant, nous partions pour aller dans les diverses colonies confiées à nos soins, qui se trouvaient disséminées sur une immense étendue. Nous ne pouvions voyager qu'à cheval ou quelquefois dans une mauvaise charrette. Quelquefois aussi la route était incertaine; il fallait, pour ne pas s'égarer, faire toutes les petites remarques qui peuvent guider un voyageur expérimenté, étudier tous les signes, l'écorce des arbres, dont les nuances indiquent le nord ou le sud, les branches et le feuillage, dont la direction indique le côté des vents réguliers, les pas des animaux, les traces d'hommes ou de roues, quand on en trouve.

Ma première excursion fut à la colonie de Dahnis, à l'ouest de Castroville. Un Alsacien, qui avait servi en Afrique, m'offrit de m'y conduire sur sa charrette, traînée par des bœufs. C'était pendant l'hiver, saison très courte, mais très rigoureuse, surtout par le vent du nord, qui apporte des Montagnes-Rocheuses un froid pénétrant et glacial. Il faisait de plus, ce qui est rare, un brouillard épais, et à peine engagés dans un chaparal très fourré, il nous fut impossible de voir devant nous; force fut de camper en plein taillis. C'était la première fois que je passais la nuit *à la belle étoile,* et je crus un instant que ce serait la dernière. Mon compagnon dételа les bœufs; pour moi, je cassai des branches de mesquite et entassai des arbres secs pour faire un bon feu, opération qui n'était pas trop facile, car l'obscurité était si profonde, que je ne pouvais m'éloigner d'un pas sans risquer de me perdre. Mon Alsacien vint m'aider; nous fîmes une assez forte provision, qu'il fallut pourtant ménager, car la nuit était longue; puis, étendus à terre, enveloppés de couvertures, les pieds tournés vers la flamme, nous prîmes du

repos. Quel repos! Au bout d'une demi-heure, j'étais dans un bain de glace; mes pieds brûlaient, mais mes dents claquaient; je grelottais, je devins raide à ne pouvoir faire un mouvement. Cependant mon compagnon ronflait comme dans son lit. Je n'avais ni le courage ni la force d'aller le réveiller, et sur ma couche de pierre et de boue je gisais sans savoir si jamais je me relèverais. Avant la pointe du jour, l'Alsacien reposé vint pour me secouer, entendit ma voix mourante, me prit dans ses bras, me porta tout près du feu, qu'il ranima en y jetant une grande quantité de branches et de broussailles. La vie revint peu à peu; je retrouvai le mouvement, je n'avais rien de gelé; nous n'avions plus qu'à repartir. Le soleil était venu chasser le brouillard, bientôt il réchauffa et illumina la route, qui a quelque chose de particulièrement sauvage et tropical. Les cactus et les agaves sont abondans; leur végétation est puissante comme sous l'équateur. Les rivières sont à sec ou sous terre. En passant à Vandenberg, on rencontre dans une petite vallée une multitude fabuleuse de boules rondes en fer natif, légèrement recouvertes d'une couche calcaire; mais faute de bois cette mine à fleur de terre demeure inexploitée. J'étais fatigué et ahuri par le changement continuel de tableaux et de pensées et par les cahots quand nous arrivâmes à la colonie de Dahnis. Mon compagnon me fit coucher chez lui. Sa cabane était, comme dans toutes les parties médiocrement peuplées du Mexique, un carré de pieux unis par des poutres verticales ou par des courroies de cuir de bœuf, chargé d'un toit de chaume. Il m'offrit un verre de whiskey, mais l'odeur seule me donna des vertiges.

Quelque temps après, je retournai à Dahnis, où l'on avait installé un camp, et je poussai même jusqu'à un autre camp situé sur la Leona, à quarante-sept milles plus loin, c'est-à-dire à quatre-vingts milles de Castroville. On se rappelle que nos fonctions pastorales s'étendaient sur les soldats irlandais qui servaient dans les régimens américains. Un soldat du camp de Dahnis vint me chercher un matin avec deux bons chevaux pour quelques-uns de ses camarades qui avaient besoin de moi. C'était un brave Irlandais, qui n'avait pour défaut qu'une soif inextinguible et un amour exagéré du whiskey. Il regrettait bien son beau pays, et me parlait, la rage au cœur, des mauvais traitemens qu'infligeaient aux soldats catholiques les officiers protestans. Dans ces camps isolés, les soldats sont à la merci des chefs, et ceux-ci ont une haine profonde et innée contre les Irlandais et contre la religion catholique. Les châtimens les plus barbares punissent des fautes qui en France seraient expiées par quelques heures de salle de police. Pour un cas d'ivrognerie ou de malpropreté, j'ai vu des soldats suspendus par les poignets aux branches

d'un arbre; d'autres fois on leur liait les membres, on les jetait à plusieurs reprises dans une rivière, et on les ramenait au bord en tirant les cordes. Un soldat malade resta même enchaîné sur son lit de souffrances : il mourut dans les fers, et peut-être à cause de ces fers. Il est vrai que le médecin et le commandant parurent devant les tribunaux, la voix publique les accusait hautement; mais les juges, qui partageaient leur intolérance de caste et de religion, les renvoyèrent absous. Ces faits heureusement sont rares, ce sont même des actes personnels qui n'engagent pas d'ordinaire la responsabilité des officiers américains, hommes distingués en général par leur esprit et leur éducation; mais ils suffisent pour nourrir une amère rancune dans le cœur des soldats irlandais.

Entre Dahnis et le camp de la Leona, je parcourus un long chaparal très accidenté, peuplé de chênes et de mesquites; je gravis et descendis toute une série de monticules sur un terrain calcaire de formation diluvienne; j'entrai dans une vaste prairie ondulée, semblable à un immense cimetière. Chaque vague de terrain me représentait une tombe abandonnée; de loin en loin, des mesquites aux branches difformes dressaient leur feuillage d'un vert bleuâtre. Cependant ces pâturages étaient beaux et fertiles, des troupeaux de chevreuils paissaient tranquillement sans être dérangés par ma présence; un cerf dix cors, couché avec toute sa famille sur le bord de la route, me laissa approcher sans bouger. Au fond, vers le nord, s'élevaient des collines boisées, premier gradin que surmontaient de hautes montagnes, les unes découpant sur le ciel leurs arètes de granit, d'autres montrant des sommets rougeâtres, et d'autres obscurcies par une sombre verdure. Je n'étais pas encore rassasié des rêveries que m'inspiraient ces belles solitudes, quand j'arrivai au camp. Le colonel, ancien élève de Saumur, me combla de prévenances. Tous les soldats irlandais eurent la liberté de venir me visiter quand il leur plairait; j'allai dans la grande tente qui servait d'hôpital, et qui contenait quatorze ou seize malades, tous Irlandais et catholiques. Malgré leurs souffrances, ils m'accueillirent avec une joie dont je fus profondément touché. Je n'ai jamais rencontré plus de foi, de résignation et de sentimens religieux que dans le cœur des Irlandais, même les plus pauvres, les plus malheureux et les plus durement éprouvés. Ils aiment tous les ministres de Dieu, de quelque pays qu'ils viennent, et ils ont toujours témoigné un attachement particulier aux missionnaires français. C'est le peuple du monde le plus dévoué aux œuvres pieuses. Sur ce point, il n'y a chez eux aucune différence entre les riches et les pauvres; les pauvres donnent quelquefois plus qu'ils ne peuvent, sans réfléchir et sans penser qu'ils se privent d'un argent nécessaire, dont l'absence les jettera peut-être dans la détresse.

Le gouvernement américain avait chargé une commission d'aller au Paso del Norte par le Texas, afin de voir si cette route était meilleure et plus courte que celle du Missouri et de Santa-Fé. L'expédition se composait de quelques ingénieurs et de quelques professeurs d'histoire naturelle, escortés de deux cents soldats, de trois cents wagons chargés de provisions, et d'une grande quantité de mules, de chevaux et de bœufs : elle avait à la fois un but scientifique et un but d'utilité commerciale, et ce double but fut atteint. La botanique et la zoologie s'enrichirent de précieuses découvertes : on trouva dans une vallée des cactus de forme conique de cinq à six pieds de diamètre, surchargés de centaines de fleurs et de fruits, et si lourds qu'il fallait six mules pour en traîner un seul placé sur un wagon. On trouva un mastodonte presque entier. L'expédition dut parcourir des prairies longues de cinquante milles, où ne se rencontrait pas une goutte d'eau; il fallait en emporter dans des tonneaux à d'énormes distances pour ne pas mourir de soif. La commission rencontra cependant sur son passage la rivière du Diable, ainsi qu'on l'appelait, et qui est si tortueuse, qu'on dut la traverser sept fois avant d'arriver au Paso del Norte; ses bords sont si escarpés, qu'on dut faire des ponts de cordes et établir des radeaux pour le passage du bétail.

Au retour, quelques-uns des voyageurs américains passèrent par le camp de la Leona. Ils racontèrent leurs découvertes pendant un dîner splendide que leur donna le colonel, et leurs récits m'intéressèrent si vivement, que je résolus de les accompagner le lendemain et de m'écarter quelque temps dans leur compagnie de la route de Castroville. Cependant, comme l'abbé Dubuis pouvait s'inquiéter d'une absence trop prolongée, je demandai au colonel de me prêter un cheval très rapide qui pût me porter en quelques heures, malgré le détour, au camp de Dahnis, où je le laisserais pour en prendre un autre. Le colonel y consentit. Je fis route pendant deux heures avec ces messieurs, puis, les quittant, je courus à toute bride vers Dahnis; mon cheval et moi arrivâmes couverts de sueur. J'allai droit au commandant pour le prier de me prêter immédiatement un bon cheval. « Y pensez-vous? me dit-il; faire quatre-vingts milles dans une même journée! Reposez-vous plutôt, et vous repartirez demain matin. — Non, non; je tiens beaucoup à arriver ce soir à Castroville. — C'est difficile, mais possible; savez-vous bien monter à cheval? — Je n'ai jamais pris de leçons d'équitation; mais une fois à cheval, je suis sûr de ne tomber qu'avec la bête. — C'est l'essentiel; aimez-vous les chevaux sauvages? » Ici il se servit du mot *wild*, fougueux, au lieu du mot *mustang*. Je crus qu'il me proposait un cheval très vif; j'avais aussi l'idée qu'il voulait un peu m'effrayer, et je répondis très fermement : « Je ne demande pas mieux; je n'en irai que plus

vite. » Là-dessus il fit venir le cheval. Je le vis arriver, plein de feu, tenu à grand'peine par quatre dragons, et les jetant de côté et d'autre, quoiqu'il eût les jambes liées. Je reconnus bien vite que c'était un *mustang* (cheval sauvage pris dans les prairies) : j'étais à peu près sûr de me casser les reins avec un animal pareil, et cette perspective très prochaine me fit battre le cœur; mais, ne voulant pas que les Américains se moquassent d'un Français et d'un prêtre catholique, je me raffermis, et me disposai à sauter en selle. « Êtes-vous sérieusement décidé à monter ce cheval? me demanda l'officier, qui commençait à sentir des remords. Sachez qu'il n'a encore été monté que trois fois, et qu'il y a deux jours il a manqué me casser une jambe. — Capitaine, répondis-je fièrement, faites tenir votre mustang jusqu'à ce que je l'aie enfourché, puis vous le lâcherez. » Je pris la crinière d'une main, la selle de l'autre, et tâchai de placer le pied dans l'étrier, mais tous mes efforts et toutes mes ruses furent inutiles; le cheval faisait des écarts et des bonds à dérouter les dragons. Je me reculai, pris mon élan, sautai d'un seul coup sur son dos, mis vivement les pieds dans les étriers, et, saisissant les rênes de mes deux mains, donnai l'ordre de desserrer les courroies qui attachaient les jambes. L'animal partit, descendit la colline, traversa la rivière en un clin d'œil; je ne pouvais que diriger sa course effrénée; il m'emportait si vite que j'en avais des éblouissemens. A chaque arbre brûlé, à chaque plante de forme un peu singulière, il sautait de côté si brusquement, que je faillis souvent être désarçonné et rouler dans la poussière. Je tins bon, grâce à Dieu; après une heure de cette course furieuse, mon mustang commença à se fatiguer, et je pus maîtriser son allure. Arrivé à Vandenberg, je ne voulus ni m'arrêter ni manger malgré ma fatigue et ma faim. Je me contentai d'avaler un bol de lait, et je repartis. Quelques peaux de panthère qu'on avait étendues pour les faire sécher effrayèrent mon cheval; il se jeta par une porte ouverte dans un enclos où ruminaient paisiblement des taureaux. Les taureaux se lèvent et poussent des beuglemens effroyables; le cheval ahuri saute d'un bond prodigieux par-dessus la clôture; je me maintiens je ne sais comment, et nous voilà encore fendant l'air plus furieusement que jamais. Enfin mon cheval, effrayé par un serpent à sonnettes, se cassa ou se démit un pied en se jetant contre un tronc d'arbre. Il se mit au pas en boitant. Quoique épuisé, je descendis pour le soulager, et, le tenant par la bride, fis à pied les douze milles qui me séparaient encore de Castroville. Malgré ce retard, j'arrivai avant la nuit, tant les émotions de mon cheval m'avaient donné de l'avance; je remis le pauvre infirme au shérif, qui devait le renvoyer, et j'allai me coucher. J'avais fait en cette journée, sous un soleil brûlant, soixante-huit milles au

galop et douze à pied, sans manger. N'ayant pas la force de souper, je m'étendis dans mon hamac et m'endormis bientôt en rêvant solitudes, taureaux et mustangs.

En dépit des mésaventures, ces excursions avaient leur intérêt. Je vis l'incendie d'une prairie, ce spectacle que les romanciers représentent comme terrible et beau. Je fus un peu désenchanté. Les fermiers brûlent chaque année l'herbe sèche, afin de détruire les insectes et de préparer une récolte fraîche et nouvelle. La flamme et la fumée courent avec une rapidité qui ne leur permet pas d'avoir rien d'imposant. La nuit, ce long ruban rouge et brillant qui va si vite est assez curieux; mais le feu ne s'élève jamais au-dessus de quelques pieds. Les reptiles y échappent aisément en se cachant dans des trous. On a peint les animaux comme épouvantés par ces incendies, s'enfuyant tout effarés et poussant des hurlemens d'effroi; c'est fort exagéré : j'ai vu des chevreuils paître tranquillement à quelques mètres de la flamme, et, quand elle arrivait, sauter par-dessus. Les troupeaux de bœufs et de chevaux s'en éloignent sans frayeur, ou sautent par-dessus comme les chevreuils. Pendant une quinzaine de jours, les plaines brûlées ont un aspect désolé et triste; mais s'il vient un peu de pluie, la verdure perce de tous côtés les cendres blanches et noires, et pare la terre d'un nouveau printemps.

Les curiosités naturelles abondent dans cette partie du Texas. A Braunfels, un riche Allemand, M. Claupenbach, possède de belles collections; quoique protestant, il me reçut avec une grande affabilité. Après m'avoir fait les honneurs de son musée, il me conduisit aux sources de la rivière qui traverse la ville, et qui met en mouvement des scieries et des moulins. Ces sources sont fort belles : elles sortent d'une colline, parmi les rochers, dans un bouquet de bois; le volume d'eau qu'elles fournissent ne remplit pas moins de quatre pieds en profondeur et vingt-cinq en largeur; l'eau est très claire et du goût le plus agréable. Dans le lit desséché d'un torrent, au fond d'une gorge profonde fermée par de hautes roches calcaires, je vis des cristallisations très curieuses, je trouvai un gros silex blanc si pur et si brillant que je le pris pour du cristal de roche, et un morceau d'aimant de la grosseur d'un œuf de poule. Sur les plateaux, on remarque des cristallisations violettes qui ressemblent à des améthystes, des fleurs très belles et très rares qui bravent les chaleurs excessives. On voit un monticule conique et oblong qui a tous les caractères d'un soulèvement volcanique, phénomène que j'ai rencontré même en des prairies où les pierres étaient généralement inconnues.

Cette vie de voyages était douce et tranquille, comparée aux épreuves terribles que nous apporta le choléra. L'épidémie faisait

d'affreux ravages; je courais d'un lit à l'autre et de l'église au cimetière; je ne voyais plus qu'agonie, mort, enterrement; à peine avais-je le temps de manger; j'étais sans cesse appelé, portant sans cesse des remèdes, des consolations ou des prières. Le jeune Français dont j'ai parlé, M. Charles M..., se chargeait heureusement de tuer à la chasse de quoi nous nourrir, et il administrait notre cure. Je n'aurais pu suffire à tout, car j'étais seul; l'abbé Dubuis s'était rendu dans les missions de l'est pour soigner les cholériques. Je faisais aussi les fonctions de garde-malade, exécutant les ordonnances du docteur, donnant les potions, frictionnant, m'occupant à la fois du corps et de l'âme. Je ne fus pas toujours heureux dans la guérison matérielle; mais souvent un moribond, révolté d'abord contre la souffrance et se débattant violemment dans ses tortures, se calma au son de ma voix, m'écouta, et au milieu même des convulsions qui le secouaient et le défiguraient, me serra la main en signe de remerciement et d'adieu résigné. Puis je le menais dans le champ de la mort, aussi horrible à voir que le choléra même, car les loups et les *coyotes* (espèce de renard), attirés par l'odeur putride, y pénétraient, creusaient les tombes fraîches, en arrachaient les cadavres, les dévoraient sur place, et en laissaient traîner çà et là des lambeaux.

L'abbé Dubuis revint de sa tournée dans les missions de l'est. Il me raconta avec émotion son voyage. Il avait passé par San-Antonio, qui était affreusement dépeuplé par le fléau. Les rues étaient désertes, les cloches ne sonnaient plus, car elles auraient toujours sonné; le curé n'avait plus le temps de dire la messe. Un tiers de la population s'était enfui et campait sur les rivières et les cours d'eau; un autre tiers s'enfermait dans les cabanes, d'où s'échappaient des cris, des pleurs, des prières; le dernier tiers mourait. On ne voyait que ceux qui emportaient les morts, que, faute de cercueils, on attachait sur une peau de bœuf séchée, et qu'on traînait ainsi, découverts, livides et violets, vers leur sépulture encombrée. Parfois quelqu'un de ceux qui les traînaient tombait subitement frappé, se tordait un instant et mourait à côté du mort. Bientôt la maladie atteignit les fuyards sur le bord des rivières ou dans la profondeur des bois, et ces muettes retraites virent des scènes déchirantes, de navrantes agonies, le spectacle affreux d'un homme qui meurt abandonné dans de solitaires convulsions.

L'abbé était parti de San-Antonio pour Castroville, seul, le soir, à pied, n'ayant pu trouver de cheval. Il marchait rapidement dans l'obscurité, trempé par une pluie continue, lorsque deux cavaliers lui demandèrent s'ils étaient bien sur le chemin de Castroville et s'ils pourraient arriver cette nuit même.—Sans doute, dit l'abbé, car vous êtes à cheval, et moi, qui suis à pied, je compte y être vers deux

heures du matin. — Un des deux voyageurs lui proposa de monter en croupe derrière lui; l'abbé accepta, et en échange leur offrit l'hospitalité de notre cabane. C'était un vrai service, car il n'y avait pas d'auberge à Castroville, et la nuit personne ne leur eût ouvert. Ces voyageurs étaient des Allemands de la secte de Ronge, qui venaient acheter des bœufs pour voiturer leur bagage jusqu'en Californie. Il était deux heures du matin quand nous fûmes réveillés, Charles et moi, par l'abbé et ses deux compagnons. Nous fîmes un grand feu pour les sécher. Au jour, un des deux Allemands sortit, l'autre resta blotti contre le feu : il était taciturne et paraissait gêné; ses yeux étaient hagards. Après déjeuner, il sortit avec Charles; il revint bientôt soutenu par celui-ci et un autre homme; ses joues étaient creuses, ses yeux noirs et vitreux, son regard vague et fixe : il avait le choléra. Je le mis sur un lit et courus chercher le docteur. — Souffrez-vous? demanda le médecin en arrivant. — Non, répondit le malade pendant qu'une sueur froide perlait sur tout son corps. — C'est un homme mort, me dit tout bas le docteur; je vais ordonner quelques potions, vous ferez des frictions, mais tout sera inutile. — Nous fîmes prévenir son ami, qui ne vint pas. L'abbé, Charles et moi, nous nous succédions pour le soigner et le veiller à tour de rôle, chacun pendant trois heures. Le soir il demandait souvent l'heure et prononçait à part lui des mots entrecoupés et inintelligibles; à minuit, il expira. La nuit était noire et la pluie tombait abondamment; le cadavre répandait une odeur fétide et insupportable; en vain faisions-nous brûler de la poudre, du sucre et du papier; nous ne pouvions y tenir. Alors nous le transportâmes dans l'école et le couchâmes dans une grande caisse pour attendre le matin; puis, malgré l'infection de l'air, nous nous endormîmes brisés par la fatigue et les longues insomnies. Au matin, le corps fut enlevé; mais tous les trois nous étions indisposés, les maux de tête et d'estomac, les nausées et les crampes ne pouvaient nous laisser de doute sur la nature du mal. Le médecin demeurait trop loin pour que ses secours n'arrivassent pas trop tard, et nous résolûmes de nous traiter nous-mêmes. Un verre de table fut rempli d'alcool camphré, de laudanum, de poivre en grain et d'eau de Cologne; ce mélange violent fut passé à travers un linge, puis divisé en trois parties égales; chacun but. Je croyais avoir avalé des charbons ardens; tout mon corps était en feu; une transpiration considérable nous mouilla brusquement, puis le sommeil s'empara de nous et nous tint sans mouvement pendant vingt-quatre heures. Au réveil, nous étions pâles, faibles, avec un visage plus vieux de dix ans, mais nous étions soulagés et remis. Une nouvelle médecine acheva la guérison, et le lendemain chacun reprit ses occupations accoutumées.

Dieu merci, le choléra nous quitta. Cet horrible fléau nous rendit

un service inattendu : il éloigna les Indiens, qu'il avait décimés aussi cruellement que nous, et qui, se figurant peut-être que le mal leur était apporté par les Européens, firent dès lors de plus rares apparitions. Auparavant le danger était perpétuel, et les victimes très nombreuses.

IV. — LES INDIENS.

A cent milles nord-nord-ouest de Castroville, près de Fredericksburg, ville de notre mission, les Comanches ont deux établissemens. C'est à Fredericksburg qu'ils viennent, de même que les Apaches, les Lipans et autres tribus, faire du commerce avec les colons, amenant des chevaux et apportant des peaux de tigre, de panthère, d'ours, de buffle et de cygne, qu'ils échangent contre des liqueurs, contre des couteaux, des couvertures, du tabac, des perles de Venise, des étoffes rouges et de vieux galons. Plus au nord, à trente-cinq milles, se trouve une petite colonie appelée le Llano, comme la rivière sur laquelle elle est assise; mais les colons seuls y peuvent vivre, les voyageurs seraient infailliblement scalpés. Les deux villes comanches qui existaient alors près du Llano se composaient de tentes en peaux de buffle rangées hiérarchiquement, le chef au milieu, les guerriers autour de lui, et sur la circonférence le reste de la tribu : les deux chefs étaient Santa-Anna, mort du choléra en 1849, et Bufalo-Hunt, fameux par ses cruautés. Près de ces deux camps, un peu plus au nord, s'élève le pic des Comanches, tout couvert et tout rayonnant de quartz cristallisé, pain de sucre colossal qui par les jours de soleil semble être de diamant, lieu de dévotion pour les Indiens, qui venaient pieusement y fumer dans des haches au manche percé, envoyant une bouffée vers le soleil, une bouffée vers la terre, et chantant un cantique monotone jusqu'à une heure avancée de la nuit. Lorsqu'au milieu des ténèbres on aperçoit les lueurs blafardes des feux indiens, et que la brise apporte ces notes tristes et lentes, mêlées au crépitement des feuilles et aux bruits lointains des torrens, on est pris d'un charme indéfinissable et d'un sentiment très vif; la crainte même accroît l'émotion poétique. Plus au nord encore, à cinquante milles, se trouvent les ruines de San-Sabba et les mines d'argent exploitées par les Comanches, qui en tirent des ornemens pour eux et pour leurs chevaux. San-Sabba avait été une mission espagnole, où les franciscains enseignaient aux sauvages la religion et l'agriculture et leur firent bâtir une belle église; mais pendant la guerre de l'indépendance mexicaine les Comanches massacrèrent les pauvres missionnaires et démolirent l'église, dont ils gardent si bien les ruines, qu'il n'est peut-être point, à part eux, d'homme vivant qui les ait jamais vues.

L'abbé Dubuis, se trouvant à Fredericksburg, vit arriver en ville plus de mille Comanches, Wakos et autres, revenant de la chasse. Ils entrèrent avec des cris terribles qui épouvantèrent la population. Ils s'étaient coiffés des têtes des animaux qu'ils avaient tués, apportant des milliers de peaux de buffle, de lion, de tigre, d'ours et de panthère. Beaucoup de leurs femmes les accompagnaient : elles ont en général une beauté sauvage et féroce; leur chemise est une peau de chevreuil, et elles se font une sorte de cuirasse avec des dents de sanglier et de bête fauve alignées sur leur poitrine comme des brandebourgs de hussard. Souvent elles chassent avec leur mari, car le Comanche est polygame et peut épouser autant de femmes qu'il veut à la condition de donner à chacune un cheval. Un officier américain m'a assuré qu'il avait vu une femme indienne affublée de la peau d'un lion qu'elle avait tué elle-même, et quoique le lion du Texas n'ait pas de crinière, il n'en est pas moins très gros et très redoutable. Quand les Indiennes voyagent avec leurs enfans en bas âge, elles les pendent à la selle avec des courroies qui leur passent entre les jambes et sous les bras. Les soubresauts du cheval, les branches, les broussailles, les heurtent, les déchirent, les meurtrissent : peu importe, c'est une façon de les aguerrir. Quand l'enfant est encore à la mamelle, la mère le loge sur son dos dans une couverture, et si elle veut l'allaiter, elle lui tire la tête par-dessus l'épaule et l'abaisse jusqu'au sein : l'enfant boit la tête en bas et les jambes en l'air, et le lait lui monte dans l'estomac.

Un vieux prêtre allemand, presque aveugle et pourtant naturaliste passionné, eut un jour l'idée de parcourir à pied l'intervalle qui sépare Braunfels de Fredericksburg, afin de recueillir sur le chemin des curiosités scientifiques. Il partit un beau matin, n'ayant pour tout équipage qu'une double paire de lunettes fixée sur son nez, une boîte de fer-blanc suspendue à ses épaules et quelques provisions de bouche. Dès le premier jour, sa boîte se remplit de plantes rares, ses poches se chargèrent d'échantillons minéralogiques, son chapeau se couvrit d'insectes piqués avec des épingles, et comme il avait tué des serpens, il les noua et les laissa pendre autour de son corps. Le lendemain il tua encore un serpent à sonnettes de sept pieds de long, lequel vint aussi enserrer deux fois sa taille et lui servir de ceinture. Il marchait gravement dans ce grotesque attirail, ne se doutant pas de l'effet pittoresque et bizarre qu'il aurait produit s'il avait été vu. Cherchant toujours à ses pieds de quoi surcharger encore son accoutrement bariolé et ne regardant pas devant lui, il alla donner dans une troupe de Comanches qui chassaient le chevreuil. Cette collection ambulante de plantes, d'insectes et de reptiles, qui s'avançait vers eux d'un air calme, les effraya : ils se sauvèrent, mis en déroute par cette apparition surnaturelle. Le troisième jour, l'Alle-

mand avait épuisé ses provisions, et, ne trouvant que peu de fruits dans les bois, commençait à sentir la faim, quand il vit des colonnes de fumée sortir d'une clairière : aussitôt il dirige ses pas de ce côté. Des Peaux-Rouges y avaient établi leur camp. A la vue de l'étrange promeneur, ils jetèrent des cris et se levèrent pour s'enfuir : le bon prêtre prodiguait les signes les plus éloquens pour les arrêter et les rassurer, pour leur faire comprendre qu'il avait faim. Les Indiens, n'osant pas se mettre mal avec ce génie inconnu, lui tendirent en tremblant du café, du maïs, de la viande de mulet, qu'il mangea avec grand appétit comme un simple mortel. Ce repas lui rendit les forces nécessaires pour atteindre Fredericksburg.

Au mois d'octobre 1848, deux Allemands, allant de Braunfels à San-Antonio, furent massacrés par des Lipans. Les Indiens poussaient même vers Dahnis et la Leona malgré les deux camps. Quelquefois ils venaient tuer une sentinelle. Dès qu'on s'aperçoit du meurtre, on s'assemble pour courir à leur poursuite; mais avant que les chevaux soient sellés, les provisions emballées, les pistolets chargés, on ne sait plus où sont les Indiens. Quand même la lourde cavalerie américaine pourrait les atteindre, il n'y a pas de chemin à suivre; les Indiens se séparent pour disperser leurs traces : aussi n'est-ce qu'un hasard, une rencontre inattendue qui peut mettre aux prises les Indiens et les soldats.

Je vis plus d'une fois, dans mes courses aux environs des deux camps, des spectacles horribles. Sept Mexicains, percés de flèches, scalpés, déchirés, gisaient sur l'herbe ensanglantée; un monceau de cendre blanche et chaude encore racontait qu'ils avaient été surpris la nuit précédente pendant leur campement. Une charrette était restée là; mais les bestiaux avaient été enlevés, les caisses brisées, les marchandises pillées. Des vautours noirs emportaient dans leur bec des lambeaux de chair humaine. A deux lieues plus loin, une femme nue était attachée à un arbre, entièrement scalpée; elle donnait encore des signes de vie. A ses pieds gisaient trois Mexicains scalpés et nus comme elle, mais ils étaient morts; ils avaient reçu de nombreux coups de lance, et leur sang était déjà caillé. Sur la bouche de la malheureuse femme, on voyait des cheveux ensanglantés qui témoignaient que les Indiens avaient voulu lui faire avaler le scalp d'un de ses compagnons. Des milliers de guêpes se nourrissaient avidement sur les quatre victimes. Voulant secourir la femme, nous courûmes au galop vers le camp; nous y fûmes au bout d'une heure. Un médecin, suivi d'une bonne escorte et d'un brancard, vint prendre la femme et la transporter pour la soigner. Quinze jours après, elle vivait encore, et on avait quelque espérance de la sauver. Cette espérance était-elle bien certaine? Il est extrêmement rare, quoi qu'en aient dit quelques romanciers, qu'on survive à la terrible

opération du scalp. En 1849, plus de deux cents personnes, à ma connaissance, ont été scalpées dans l'ouest du Texas, et toutes ont succombé, sauf cette femme, qui n'a fait peut-être que souffrir plus longtemps. J'ai bien vu à San-Antonio un homme qui avait été scalpé; mais il l'avait été dans un bois, à l'abri des rayons du soleil, et les secours avaient été immédiats : deux conditions qui ne se rencontrent guère dans les solitudes où les Indiens exercent leurs fureurs. Il faut dire aussi que les Mexicains des frontières semblent plus vigoureusement constitués que les autres.

Une Mexicaine de ces contrées, étant allée cueillir dans les bois de la salade sauvage, fut enlevée par quelques Peaux-Rouges. Un d'eux lui coupa la peau jusqu'à l'os, tout autour de la tête; il ne restait, pour qu'elle fût tout à fait scalpée, qu'à enlever cette peau avec la chevelure, quand un autre Indien s'interposa, la prit pour femme et l'emmena meurtrie dans sa tente. Elle résista énergiquement à la brutale convoitise de son nouveau mari, et reçut des coups de corde si vigoureux que son corps était sillonné d'empreintes sanglantes. Quelques jours après, l'Indien, toujours repoussé par elle, vint avec une hache, et, exaspéré de sa résistance, frappa deux coups dont l'un lui enleva une partie du sein, et l'autre lui fit une profonde blessure à la jambe. Inanimée et étendue sur une peau de buffle, elle reçut les soins d'une espèce de docteur magicien et prêtre tel qu'en ont toutes les tribus, et qui la traita avec des passes magnétiques, des sucs d'herbes et de superstitieuses cérémonies. Comme elle était revenue à la santé, son mari partit pour la chasse aux buffles. Ramassant toutes ses forces, elle résolut de fuir, se glissa pendant la nuit à travers les tentes, saisit un mustang qui broutait l'herbe de la prairie, et partit à toute bride vers le sud. Un instant après, le mari revint dans la tente, soit qu'il eût changé de projet, soit qu'il dût s'absenter moins longtemps que la Mexicaine n'avait cru. Trouvant sa tente vide et reconnaissant qu'un cheval manquait, il étudia les traces laissées sur l'herbe et aux broussailles; il sauta sur le meilleur mustang et partit avec la rapidité de la fureur. Quand arriva le jour, il remarqua que les traces étaient fraîches; il redoubla d'ardeur, et deux heures après, arrivé dans une grande prairie, il aperçut la fugitive. Il ne put retenir sa joie sauvage et poussa un cri terrible. La Mexicaine, toujours galopant, tourna la tête, vit le danger, et par sa voix, ses coups, ses gestes, excita si bien son cheval, qu'elle put garder l'avance. Déjà elle entrait dans la plaine de Vandenberg; mais l'Indien n'était plus qu'à deux cents mètres. A cet instant, deux habitans de Castroville entraient d'un autre côté dans la plaine. En voyant cette poursuite, ils accoururent. La Mexicaine se dirigea vers eux; elle ne les avait pas atteints, qu'elle s'affaissa avec son cheval et roula sur l'herbe. Le cheval expira. L'Indien, voyant deux hommes,

disparut dans les bois, non qu'il eût peur d'un combat inégal, mais l'opinion des Indiens est que la perte d'un seul d'entre eux n'est pas compensée par la mort de dix blancs; voilà pourquoi ils font des embûches de nuit et n'attaquent qu'en des circonstances très favorables et lorsqu'ils sont très supérieurs en nombre. La femme, à moitié morte, fut conduite dans une cabane, de là à Castroville, où elle se rétablit et nous raconta ses aventures, attestées par d'horribles plaies.

Castroville même fut épouvanté à son tour par un affreux accident. Quatre Alsaciens avaient disparu : un boucher, un enfant de onze ans qui travaillait chez le boucher, et deux colons qui demeuraient à côté de nous. La veille de Noël, ces malheureux allèrent chercher des bestiaux à une certaine distance; il paraît qu'ils s'endormirent sous un arbre. Les Indiens les surprirent dans leur sommeil et clouèrent à terre les deux plus jeunes à coups de flèches; les deux autres s'éveillèrent, et, n'ayant aucune arme, ils luttèrent on ne sait comment; mais le combat fut long et opiniâtre, car nous trouvâmes une lame brisée et une autre dont le fer était tordu. Sans doute ils avaient cherché à s'emparer de ces armes, car toutes leurs phalanges étaient coupées. Leurs corps étaient percés de flèches. Le boucher n'avait pas reculé; mais le cadavre de son compagnon était à environ vingt mètres plus loin. Celui-ci avait évidemment essayé de fuir, lorsqu'une flèche lui était entrée tout entière dans le corps, en traversant l'épine dorsale. Nous reconnûmes que les assassins étaient des Peaux-Rouges par le nombre des flèches à cannelures rouges, et surtout par une atrocité sans exemple jusque-là dans ces solitudes. La poitrine de l'enfant était coupée en croix, et le cœur en avait été arraché. Était-ce une preuve de cannibalisme? ce cœur devait-il servir à quelque cérémonie superstitieuse, ou entrer dans quelque composition médicale? Personne ne peut le dire. Les cadavres furent déposés dans des cercueils, placés sur une charrette et transportés à Castroville. Le sang coulait encore de leurs blessures, dégouttait à travers les cercueils et laissait sur le chemin une traînée rouge. Toute la population assista à l'enterrement; des larmes s'échappaient de tous les yeux, et je me suis rarement senti plus ému qu'en jetant la terre sur ces infortunés, dont le sort pouvait être un jour ou l'autre celui de chacun de nous. Les regrets, mêlés aux inquiétudes personnelles, répandaient la désolation autour de ces victimes particulières d'un fléau commun.

V. — LA COLLECTE.

Nous conçûmes, l'abbé Dubuis et moi, un projet vaste et hardi, qui eût été au-dessus de nos forces et de nos moyens avec moins de

confiance en nous-mêmes et en Dieu. Notre chapelle, on le sait, était trop petite, et si misérable qu'elle ne nous défendait ni contre la pluie, ni contre le soleil, ni contre les serpens : nous résolûmes de bâtir une église. Je fis un plan, un dessin, des calculs minutieux et complets. L'ambition de nos colons fut éveillée par nos explications, mais il ne pouvaient guère prêter que leurs bras et fournir quelques matériaux; les plus aisés promirent d'ajouter quelque argent. Toutes choses évaluées, et la main-d'œuvre étant gratuite, nous reconnûmes qu'il nous faudrait au moins 4,000 francs. Je pris le parti de les chercher, dussé-je courir tous les États-Unis.

Je songeai aux familles créoles de la Louisiane et à quelques personnes que j'y connaissais. Je comptais faire quelque sensation, apportant des nouvelles fraîches et authentiques d'un pays dont on racontait tant de choses singulières, et j'espérais que l'intérêt excité par mes récits se traduirait en argent. Mon ami Charles, qui voulait établir un magasin à Castroville, comptait se rendre à la Nouvelle-Orléans pour faire des achats; c'était une compagnie qui devait adoucir singulièrement les premières rigueurs de la vie que j'allais mener. Nous devions voyager à cheval, à travers de vastes prairies inhabitées, sans boussole et sans guide, risquant de nous égarer, et cette crainte n'était pas chimérique. Un prêtre s'était perdu dans les environs de Castroville, et l'on n'avait pu rien savoir sur son sort; à chaque instant, un colon restait dans les bois, où il était allé cueillir des pacanes ou chercher ses bestiaux, et longtemps après on retrouvait un squelette blanc assis au pied d'un arbre, un sac de pacanes à ses côtés; le pauvre égaré, exténué de soif et de fatigue, s'était reposé là, et la mort l'avait pris. Nous pouvions encore être scalpés par les Indiens. Nous n'avions guère à compter sur le gibier, et il fallait transporter de grosses provisions; nous n'étions pas sûrs de trouver de l'eau tous les jours, et je me munis d'un morceau de sel citrique pour nous frotter la langue quand la soif deviendrait insupportable. J'allais goûter les aventures plus ou moins poétiques de la vie nomade, de la vie de campement.

De nos deux chevaux, l'un nous fut prêté, l'autre vendu 22 piastres (environ 115 francs); le mien avait appartenu à un Comanche, ainsi que le prouvaient ses oreilles coupées en forme de V; il était très fougueux. Au commencement de juin 1849, un soir, nous dîmes adieu à l'abbé Dubuis et partîmes, Charles, gai comme d'habitude, moi attentif aux caprices de mon indocile monture. Nous allâmes camper dans le chaparal de la Leona. Les chevaux furent dessellés et attachés à des arbres autour desquels croissait une herbe abondante; les selles nous servirent d'oreillers, et installés près des arbres pour être moins exposés aux tarentules et aux scorpions, nous nous étendîmes sur l'herbe.

La nuit était fort belle, ce beau ciel des tropiques faisait descendre de ses millions d'étoiles une lumière pâle et douce; aucun nuage ne grisonnait sur ce dôme immense, d'un bleu pur et foncé, parsemé de paillettes d'or; une brise légère, apportant la fraîcheur, courait dans le feuillage et nous berçait de ses murmures. J'avais lu dans un poète moderne qu'il était beau de dormir au sein d'une nuit tropicale, dans un air tiède et embaumé, avec un tapis de verdure pour matelas, un firmament étoilé pour ciel-de-lit, plongé dans l'enivrement d'une admirable nature et dans la molle splendeur des rêves brillans. Certainement l'air était doux, la nuit majestueuse, le ciel profond et scintillant; mais c'est le tapis qui était dur! Les cailloux n'y manquaient pas, et l'herbe ne les recouvrait pas d'une couche si épaisse que les aspérités ne fissent sentir leurs pointes. Je restai forcément très éveillé, mais les insectes étaient encore plus éveillés que moi; ils m'avaient pris pour théâtre de leurs ébats nocturnes; ils découvraient de tous côtés des passages pour s'introduire sous mes habits, et, de joie d'y être parvenus, ils me piquaient horriblement, allaient, venaient, couraient, s'arrêtaient pour me piquer encore. D'autres bêtes plus grosses rôdaient aux alentours; les coyotes aboyaient, les loups hurlaient, les panthères et les chats-tigres miaulaient. Je savais que ces animaux n'attaquent l'homme qu'affamés, et qu'en général ils en ont peur; mais j'avais beau rassembler dans ma mémoire tous les exemples et toutes les preuves de leur innocence, ces preuves, quelque rassurantes qu'elles fussent, ne me rassuraient pas, et n'empêchaient pas mon cœur de battre plus vite. Afin que rien ne manquât, la rosée de la nuit me refroidit, et, comme nous n'avions pas allumé de feu de crainte d'attirer les Indiens, l'humidité me gagna, et j'eus des frissons continuels. J'en conclus que le poète qui vantait les délices d'une nuit pareille y rêvait dans un fauteuil et dormait dans un bon lit.

Nous nous levâmes avant l'aube; il n'y avait pas grand mérite cette fois-là à être matinal. Nous nous dirigions vers Lavacca, au sud, d'où un bateau à vapeur devait nous transporter à Galveston. Il n'était pas dix heures que la chaleur, déjà accablante, nous força de nous arrêter sous un ombrage épais; je lus mon bréviaire, et Charles pour s'occuper alluma un grand feu : ce feu était loin de nous être nécessaire; mais un beau feu dans les solitudes réjouit tellement le cœur du voyageur, qu'il se donne sans raison ce plaisir innocent. Nous prîmes un repas qui n'était pas plus un déjeûner qu'un dîner et qui fut très frugal, car la chaleur, à défaut même de la tempérance, rend sobre. Après le repas, les pipes s'allumèrent, et en regardant la fumée se dissiper dans les airs en légers nuages, nous songeâmes au passé, aux premières années de notre enfance, écoulées sous les yeux d'une tendre mère, près de la vieille église : doux

souvenirs qui devenaient cruels en attristant le présent de leur reflet. Nous causions peu de l'avenir : à chaque jour suffit sa peine, et le délabrement de ma santé, l'épuisement qui commençait à me prendre, raccourcissaient mon horizon d'une façon lugubre. Je fermais les yeux pour ne pas voir devant moi, et je ne parlais que du moment, de ce voyage, qui n'était pas très agréable, mais qui promettait un peu de nouveau et quelques-uns de ces événemens imprévus qui occupent et empêchent de penser. Beaucoup de chrétiens de France s'imaginent que Dieu nous verse continuellement ses grâces fortifiantes, qu'il nous rend insensibles aux souffrances de la terre, et qu'à chaque prière qu'élèvent vers son trône nos douleurs physiques, il fait descendre un ange qui sèche nos larmes et nous remplit de joie et d'énergie. Hélas! le missionnaire est aussi faible qu'un autre homme; il souffre autant, et si Dieu le console, ce n'est pas par une faveur spéciale, mais par cette bonté infinie qui s'étend à tous les humbles esprits prosternés à ses pieds.

Vers quatre heures de l'après-midi, nous poursuivîmes notre route. Arrivés près d'un *rancho* mexicain (sorte de ferme), nous avions grand'soif et nous demandâmes du lait. Il y en avait; mais la fermière l'avait déjà mêlé avec du son pour le donner aux pourceaux. Nous prélevâmes quelques gorgées sur la part des cochons, tant nous étions altérés. Le soir, nous campâmes dans une prairie clairsemée de mesquites. Le surlendemain, nous n'en pouvions plus; le trot des chevaux nous avait rompus, et nous voulions forcer la marche pour atteindre une ferme éloignée où nous pourrions passer la nuit. Nous en étions séparés par une longue prairie sans ombre; le soleil tombait d'aplomb sur nos têtes; la peau de ma figure, toute brûlée, s'enlevait par larges plaques. Vers le soir, nos chevaux étaient vaincus par la fatigue; le mien lui-même avait perdu sa première ardeur et traînait péniblement ses jambes mal assurées. Nous mîmes pied à terre pour les soulager et les soutenir. A minuit, nous étions à la ferme : un bon repas, un toit, un lit, trois choses excellentes que nous fûmes ravis de retrouver, nous firent le plus grand bien.

La journée suivante nous ramena en des pays plus civilisés. D'abord nous passâmes à Goliad, petite ville américaine située près d'un ancien *presidio* mexicain appelé *la Bahia*. La Bahia a été très peuplée; mais les Texiens, pendant la guerre de l'indépendance, en ont fait une vaste ruine qui est assez imposante. Tout ce pays est très fertile, le maïs très abondant; de magnifiques pâturages nourrissent de beaux troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux. Le Coleto traverse une grande prairie et peuple ses rives, comme toutes les rivières du Texas, d'une épaisse bordure d'arbres vigoureux et élevés, quelquefois si serrés et si entremêlés de lianes, de fougères et d'arbustes, que ni homme ni bête ne peut y trouver un passage. Le soir, Victoria

nous reçut; cette ville deviendra florissante, grâce à sa position sur le Colorado, qui est très souvent navigable de ce point jusqu'à la mer. Nous n'avions plus que trente-deux milles à parcourir jusqu'à Lavacca, et comme dans cet intervalle il n'y a pas de pâturage, nous laissâmes nos chevaux à Victoria avec l'intention de les reprendre au retour. Nous louâmes à un Français une petite voiture, et je fus frappé sur la route de Lavacca des ondulations singulières de la plaine. On eût dit une véritable mer de sable; les plis du terrain figuraient à s'y tromper les petites vagues du flux et du reflux, longues, molles et égales. Je jurerais que le golfe du Mexique s'avançait autrefois jusque-là, et que les flots ont été d'un coup de baguette changés en flots de sable, si je n'avais rencontré plus tard le même phénomène sur les bords du Rio-Grande, à cent cinquante lieues de la mer. Lavacca n'a qu'un hôtel et quelques maisons en planches, assises sur le sable de la plage. C'est là que débarquent les familles allemandes qui viennent coloniser le Texas; on les y jetait autrefois sans leur donner ni abri, ni provisions, ni moyens de transport; quelques-unes sont mortes à Lavacca de faim, de misère et de chaleur.

Nous nous embarquâmes, et deux jours après nous étions à Galveston, d'où un bateau à vapeur nous transportait à la Nouvelle-Orléans. La grande cité du sud était en proie à trois fléaux : le choléra, la fièvre jaune, l'inondation. Le Mississipi avait rompu sa digue au-dessus du faubourg Lafayette et coulait dans les rues. Presque partout on allait de l'un chez l'autre en bateau, ce qui devait rendre plus longues et plus difficiles les visites que j'avais à faire pour ma quête. Par surcroît, le commerce allait fort mal. L'archevêque, en m'accordant la permission de quêter, me dit : « Si vous pouvez obtenir vingt-cinq piastres, vous ferez bien de vous en servir pour retourner au Texas; » mais je n'étais pas venu de si loin pour me décourager si vite, et, plein de confiance en Dieu, je commençai. Dès le premier jour, je reçus dix piastres d'un Irlandais catholique; pendant les jours suivans, je recueillis encore dix piastres. Un tailleur juif, à qui j'avais commandé un pantalon, me fit causer de ma mission tout en prenant ma mesure. Après une conversation d'une demi-heure, il me fit cadeau d'un habillement complet pour moi et de cinq piastres pour ma future église, trait de générosité qui a laissé dans mon cœur une profonde reconnaissance. Je ne pus cependant avancer beaucoup mon œuvre, parce que l'archevêché m'employa au service des cholériques.

A la première occasion, je me rendis dans les bourgades qui bordent le Mississipi, comptant plus sur les riches planteurs que sur les négocians de la ville. A Donaldsonville, le curé se chargea de ma collecte, et il réunit en quelques jours une petite somme à laquelle il ajouta des ornemens d'église. Thibaudeauville est moins une ville

qu'un jardin, tant les catalpas, les magnolias, les platanes, les pins couvrent et cachent les maisons. Le curé, jeune Français, construisait une belle et vaste église, et, plus heureux que nous, qui ne savions pas encore si nous pourrions commencer, il l'avait presque achevée. Quoique tout son argent fût absorbé par cette grande entreprise, il me fit quelques cadeaux précieux. Une dame juive qui venait d'acheter une robe de soie pour le bal, ayant entendu parler de notre pauvre mission, me l'apporta pour que j'en fisse des ornemens sacerdotaux; j'en tirai deux belles chasubles. Décidément les Juifs égalaient les catholiques en générosité.

Natchez est bâtie sur un plateau élevé; à ses pieds, elle regarde les sinuosités majestueuses du Mississipi, et sa vue s'étend sur les immenses et monotones forêts de la Louisiane. Les maisons sont en brique et ont l'air triste. Le plus beau monument est l'église catholique, qui a déjà, quoique toute récente, éprouvé des fortunes diverses. Sur la garantie des souscriptions signées par les plus riches habitans, qui voyaient dans l'édifice un embellissement de la ville, elle s'éleva rapidement; mais les souscripteurs ne payèrent qu'en partie, et il fallut pour l'extinction des dettes la vendre aux enchères. Heureusement le père Raho, vicaire-général, parcourut en quêteur la Louisiane et le Mexique : il n'eut pas de peine à se procurer ainsi l'argent nécessaire au rachat de l'église, qui fut rendue à la religion catholique. Cet exemple était bien propre à m'encourager. Je visitai quelques bonnes familles catholiques, et j'en tirai quelque chose. Dans une de mes tournées aux environs, je vis campé dans un bois un petit reste de la fameuse tribu des Natchez. Rien n'est plus misérable, rien n'est moins intéressant; aucune trace de leur gloire passée, si tant est qu'ils aient une autre gloire que celle d'avoir été chantés par M. de Chateaubriand. Quand je partis, le père Raho, fort pauvre lui-même, emprunta de l'argent pour m'acheter des chemises et des souliers; je commençais à n'en plus avoir.

C'est à Bâton-Rouge que la législature de la Louisiane tient ses séances dans un immense palais gothique de fer, de marbre et de granit. Là aussi se trouve une de ces *pénitenceries* dont Mme la comtesse Merlin a longuement parlé dans ses *Lettres sur La Havane*. Le curé me reçut de la façon la plus cordiale : c'était un Français, très savant en histoire naturelle et possesseur de belles collections d'animaux et de plantes; sa science était souvent utile aux habitans. Pendant mon séjour, le feu prit tout à coup en plein champ sur une surface de quelques mètres; on crut que c'était le signe avant-coureur d'une éruption volcanique, on courut chez le curé lui demander une explication. Il se fit apporter une pelletée de cette terre enflammée, et reconnut la présence de beaucoup d'ammoniaque et de phosphore; il attribua le phénomène au voisinage d'un cimetière et d'une

fosse d'aisances; la ville fut rassurée. Je pus prêcher sur ma mission devant une petite assemblée, et, quoiqu'en été les planteurs n'aient pas encore recueilli les bénéfices de la récolte, je reçus trois ou quatre cents francs; le curé y ajouta quelques beaux ornemens, et en partant je bénis dans mon cœur cette ville si charitable.

Comme je me dirigeais vers West-Bâton-Rouge, je rencontrai une large *crevasse.* C'est le nom qu'on donne aux ouvertures que le Mississipi pratique dans ses digues, et par lesquelles il s'échappe pour dévaster les campagnes. Les crevasses forment des marais souvent profonds et dangereux. Celle-ci était attribuée, le croirait-on? à de simples écrevisses. Il est vrai qu'en cet endroit les écrevisses sont innombrables; cependant, plus je comparais la cause et l'effet, moins je trouvais le mot de l'énigme. Voici l'explication que me donna un jeune créole qui se trouvait avec moi : les écrevisses font dans la terre des trous en forme de tubes qui, prolongés, transpercent les digues; il en sort un mince filet d'eau que la force de la rivière élargit peu à peu. Si deux de ces trous sont très rapprochés, l'eau, en rongeant les bords, finit par les confondre, et le filet, devenu plus gros et plus puissant, élargissant son étroit canal, gagnant de proche en proche les autres trous d'écrevisses, forme une rivière qui inonde la plaine. Dans le jour, les nègres s'occupent à détruire les nids d'écrevisses; aussi ces accidens arrivent d'ordinaire pendant la nuit. Je vis une multitude de nègres enfoncés dans l'eau boueuse jusqu'à mi-corps : ils s'efforçaient de boucher l'ouverture avec des fascines, des branches et une sorte d'étoupe végétale venant d'une plante parasite nommée *barbe d'Espagnol,* qui enserre les arbres de ses longs filamens, les étrangle, en absorbe le suc au point de les faire périr, et qui, séchée, sert à rembourrer les matelas. Je ne pus passer à cheval, et je dus, en attendant un bateau, m'arrêter chez la famille de mon jeune créole, qui me reçut avec beaucoup de bonté et de grâce, et grossit encore de ses dons la somme que j'avais recueillie.

Cette somme s'élevait à 200 piastres environ, et je n'avais pas à me plaindre du succès de mon entreprise, quand diverses circonstances m'empêchèrent de la poursuivre. Le curé de Donaldsonville, où j'arrivai le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance des États-Unis, avait été invité à prononcer un discours solennel. Comme ce choix était un honneur, il avait accepté et était lié par cet engagement. Au moment où il se rendait à l'assemblée, on vint le chercher en toute hâte pour aller administrer à la Rivière-Jaune des malades qui mouraient du choléra : le discours devait durer au moins deux heures; impossible de se rendre ce jour-là à la Rivière-Jaune, éloignée de trente-cinq milles. Cependant on ne pouvait abandonner ces pauvres moribonds; le curé me pria de le remplacer auprès d'eux, et je ne pus refuser. Comme le temps était à la pluie, et que ces chemins, qui m'étaient

inconnus, étaient pleins de marécages, le curé me prêta *Zéphir*, son cheval favori, animal rapide et agile qui sautait par-dessus les clôtures quand la porte était fermée; il me donna un nègre pour guide, et pour compagnon un artilleur de la garde nationale. Nous passâmes vers cinq heures du soir le Mississipi dans un bateau qui nous déposa sur une sorte de plage laissée récemment à découvert par le fleuve. Débarqué le premier, j'attendais que mes compagnons fussent descendus et que le batelier fût payé, quand l'artilleur me cria : « Montez vite à cheval et jouez de l'éperon, ou vous êtes perdu! » Je m'aperçus que, sans y prendre garde, mon cheval et moi nous nous enfoncions peu à peu dans ce sable mouvant; nous en avions déjà jusqu'aux genoux. Après de longs efforts, je parvins à me dégager et à enfourcher Zéphir, qui, en quelques élans vigoureux, se tira et me tira d'embarras. La pluie tombait alors par torrens; notre militaire, pour ne pas gâter son uniforme, se réfugia dans une maison voisine, et je suivis avec le nègre une route longue et monotone bordée à gauche par la muraille de terre qui endigue le Mississipi et qui nous cachait le fleuve, ayant vue à droite sur des plantations assez tristes. La nuit venait; mon guide me conseilla d'accélérer la marche, parce que nous avions deux crevasses à traverser. « Encore des crevasses! » m'écriai-je très contrarié de cette découverte, et je me promis de n'habiter jamais la Louisiane, affligée de ces crevasses, qui tous les ans fertilisent le pays et ruinent quelques planteurs. La clarté intermittente de la lune nous aida à passer celles-ci, et nous prîmes une route meilleure à travers une forêt épaisse. J'étais trempé jusqu'aux os et couvert de boue; mais je n'écoutais pas sans plaisir le bruit de l'orage, le mugissement du vent dans les feuilles, les craquemens des arbres, les branches entrechoquées, les coups de tonnerre, la colère de la nature enfin. De gros nuages couraient devant la lune; par momens, elle se montrait et projetait devant nos chevaux effrayés les grandes ombres des arbres du chemin. Après avoir traversé un vaste marais improvisé par la pluie, nous frappâmes à la porte d'une cabane. Nous étions arrivés. La vieille femme qui nous ouvrit m'offrit du café pour me réchauffer; mais il était plus de minuit, et, quoique n'ayant pas dîné, mort de faim et de fatigue, je ne pus rien prendre, devant dire la messe le lendemain. J'avais une épaisse couche de boue sur mes habits et même sur les mains et la figure; il m'était impossible de me présenter en cet état devant un public quelconque, et je n'avais pas trop de toute la nuit pour me rendre plus propre. Cependant je tombais de sommeil, et j'avais besoin de dormir pour oublier ma faim. Comment concilier toutes ces nécessités? J'avisai un tonneau plein d'eau; je m'y plongeai résolûment, et armé d'une brosse, je me nettoyai en une demi-heure; puis je me déshabillai, je plaçai mes habits devant le feu, et me

couchai. Levé de bonne heure pour aller préparer les malades à la réception des sacremens que je ne pouvais leur donner qu'après la messe, j'endossai mes habits, qui n'étaient pas encore secs, et dont le froid humide me donnait des frissons; mais je ne pouvais attendre, je tombais d'inanition. Après l'accomplissement de tous mes devoirs ecclésiastiques, il me fut enfin permis de prendre quelque chose; j'étais si faible que je n'eus ni la force ni l'envie de manger; j'avalai une tasse de café noir, et je retournai à Donaldsonville.

Je commençais à sentir des douleurs rhumatismales qui me raidissaient tous les membres et me torturaient au moindre mouvement. Soulagé un moment par des frictions continues, je revins à la Nouvelle-Orléans. Sur la route, je vis un *camp-meeting* (réunion en plein champ). La congrégation s'assemble dans une plaine ou dans un bois, et elle y reste ordinairement trois jours. Elle campe, vit de provisions qu'elle a apportées, écoute les sermons des ministres, chante des psaumes et récite des prières publiques. Quelques femmes d'un certain âge s'attendrissent, pleurent et poussent des cris d'angoisse et de repentance au souvenir de leurs péchés. Quelquefois elles s'imaginent que le Saint-Esprit est descendu en elles; alors elles deviennent, comme elles disent, heureuses (*happy*), et, pressées de faire partager leur bonheur à leurs frères, elles montent sur l'estrade pour prêcher à leur tour; leurs paroles sont entrecoupées de pleurs et de cris, et l'assemblée, préparée à l'exaltation par le jeûne, en reçoit de fortes impressions. On voit même de jeunes filles, parmi les méthodistes rigides qu'on appelle *saints*, faire de la prédication, et d'un air inspiré prononcer avec volubilité des discours passionnés jusqu'à ce qu'elles tombent dans une crise nerveuse et dans des convulsions effroyables. Parmi ces fanatiques, apôtres et pénitens du désert, il y a beaucoup de jeunes gens qui viennent à l'assemblée par curiosité et de jeunes personnes qui suivent à regret leurs parens. Au milieu des cérémonies, il se fait quelquefois entre eux des liaisons où la morale souffre un peu. La presse américaine elle-même a cherché à flétrir ces désordres et à tourner en ridicule les *camp-meetings;* mais on ne persuadera pas à ces enthousiastes que leurs assemblées sont plus nuisibles aux mœurs qu'utiles à la religion.

Tous les voyageurs ont remarqué l'habitude et le goût qu'ont les Américains d'entamer un sujet religieux et d'établir une controverse quelque part qu'ils se trouvent, en particulier, en public, sur un bateau à vapeur, avec le premier venu, qu'il soit compatriote ou étranger, connu d'eux ou non connu. Ils discutent du reste de façon à n'avoir jamais l'air battu, sautant d'une question à une autre dès qu'ils sont serrés d'un peu près, et laissant leurs thèses inachevées

dès qu'elles leur paraissent malaisées à soutenir. Aussi ne faut-il pas espérer les instruire par la dialectique; quelque force qu'on y déploie, tout ce qu'on peut obtenir, c'est qu'ils disent : « Cet homme fait bien son métier. » Il est inutile de s'adresser à leur esprit; mais en parlant à leur cœur, on obtient des succès véritables, efficaces et même faciles. Ils ne songent qu'à l'argent, ils ne connaissent que le son de l'or; cependant, lorsqu'une voix émue fait vibrer en eux les noms de patrie, de famille, de charité, d'amour de Dieu, cette musique toute nouvelle, pleine d'harmonie, de calme et de bonheur, les enchante, les attire, les amène au pied des autels. Ils sentent qu'il y a quelque chose de plus beau et de plus doux que le commerce et la richesse; ils s'aperçoivent qu'ils ont un cœur, et que ce cœur a des devoirs et des besoins; c'est une source obstruée, non desséchée, qui s'épanche dès qu'une main pieuse écarte les pierres que la vie pratique y a accumulées.

VI — LE RETOUR A CASTROVILLE.

Je trouvai à la Nouvelle-Orléans une lettre de l'abbé Dubuis qui me pressait de revenir au plus vite à Castroville, où le choléra, sévissant de nouveau, l'accablait de travail. Je fis à la hâte mes dernières visites de quêteur; j'emballai les vases de fleurs, linges, ornemens d'église, cadeaux de toute sorte, et je m'embarquai pour Lavacca. Charles me rejoignit à Galveston. Nous nous rendîmes de Lavacca à Indian-Point, espérant y trouver plus aisément un conducteur et une charrette pour transporter nos bagages à Castroville. Nous fîmes marché avec un Allemand, et j'écrivis aussitôt au missionnaire de Victoria, le père Fitz-Gerald, que nous serions bientôt dans sa ville, et qu'on tînt prêts nos chevaux, que nous avions laissés en venant. Comme nous nous acheminions sous une température insupportable (c'était au commencement du mois d'août), nous vîmes courir en face de nous un petit tilbury conduit par un nègre et mené à grande vitesse par un cheval lancé au galop. Le tilbury s'arrêta près de notre charrette, et le nègre me demanda : « Êtes-vous le père Domenech? — Oui. — Alors venez vite; le père Fitz-Gerald se meurt à Victoria. — Comment? qu'a-t-il donc? lui dis-je, accablé par une si douloureuse nouvelle. — Il a été en mission à Corpus-Christi, sur le golfe du Mexique; les pluies l'ont mouillé; il est revenu malade, et ce matin il m'a envoyé vous chercher pour recevoir de vous les derniers sacremens. » Je montai dans le tilbury, qui repartit à fond de train. Je vis une panthère énorme sur le bord du chemin, elle avait bien cinq pieds de la tête à la queue; mais notre cheval était si animé,

qu'il souffla seulement deux ou trois fois un peu fort, et passa sans faire d'arrêt ni d'écart. Arrivé à la maison qu'habitait le père Fitz-Gerald, et qui appartenait à un de ses compatriotes irlandais, nous trouvâmes sur le seuil le propriétaire, qui me dit : *Il est mouru.* Sans chercher à comprendre, j'entrai dans la chambre; j'appelai le malade, il ne répondit pas, son regard était fixe; je voulus l'embrasser, ses lèvres se glaçaient. Il avait cessé de vivre à vingt-six ans, loin de sa patrie, de sa famille et de ses amis, sans même avoir été accompagné au départ par les secours de la religion. Je tombai sur mes genoux, et, ne pouvant prier, je pleurai. Cet abandon, cette solitude amère où s'endort le missionnaire enveloppa mon âme d'une morne tristesse. Pauvre abbé! sa tombe perdue sur une terre étrangère ne sera jamais saluée par une visite, bénie par une prière, arrosée par une larme! Du moins sa vie avait servi à la gloire de Dieu, et la mort seule avait arrêté ses pieux travaux. Un autre jeune missionnaire, l'abbé Chanrion, venait de mourir à la Nouvelle-Orléans, après avoir longuement langui et traîné douloureusement ici-bas un souffle de vie inutile, à charge aux autres et plus encore à lui-même. Cette triste fin n'était pas de nature à me faire oublier ma santé épuisée, et je souhaitai de mourir comme le père Fitz-Gerald plutôt que de prolonger en Amérique ou de rapporter en France les restes d'une vie presque éteinte, une mort commencée qui ne s'achève que lentement!

L'un de nos chevaux s'était perdu; je montai celui qui restait, et Charles se mit dans la charrette. De temps en temps, nous alternions. La pluie revint et défonça les routes; les mules qui traînaient notre lourd véhicule marchaient lentement et péniblement dans la boue. Cinq jours se passèrent ainsi en efforts, en luttes de toute espèce, tantôt contre les intempéries, tantôt contre les difficultés du chemin. Pouvions-nous prévoir que le sixième jour de notre voyage, celui qui précéda notre arrivée à San-Antonio, serait encore le plus terrible de tous? Il fallut ce jour-là traverser d'abord un *creek* (mare profonde) d'une eau bourbeuse et noire. Mon cheval s'enfonça jusqu'au poitrail, et, trop affaibli par la fatigue, il ne put s'en retirer. Je fus obligé d'entrer dans la vase jusqu'à la ceinture et de tirer le cheval de toutes mes forces pour le dégager. Quant à la charrette, ce fut bien pis : son poids la fit descendre si profondément, que les mules, désespérant de la faire sortir, se couchèrent tranquillement, sans vouloir se relever ni rien écouter. Le cocher les frappait de son fouet, Charles et moi nous poussions les roues : peine perdue! Il ne restait d'autre parti que d'aller à la recherche d'une ferme qui pût nous prêter des renforts. Quelques Mexicains eurent enfin l'obligeance de venir avec une paire de bœufs qui, attelés devant les

mules, les retirèrent, et la charrette avec elles. La pluie, qui avait cessé un instant, recommença pour ne plus s'arrêter.

Une fois sortis de ce mauvais pas, nous espérions enfin atteindre sans encombre un endroit convenable pour établir notre dernier campement. Par malheur, quand la nuit arriva, nous étions encore en plein bois. Un coassement de grenouilles nous annonça un *creek;* l'herbe était abondante sur les bords, et nos mules pouvaient s'y nourrir : nous les mîmes en liberté. Nous ne savions où nous coucher; la route était inondée, notre charrette était dans l'eau; le bois était plein de ronces, et si épais qu'il était impénétrable. Pour trouver un autre endroit, il eût fallu passer cette mare, dont nous ignorions la profondeur. Notre conducteur, sans plus de souci, s'enveloppa de sa couverture et s'étendit sur les caisses dans la charrette; Charles et moi nous passâmes la nuit contre un arbre, assis sur nos selles, les pieds dans l'eau. Je laisse à penser si je pus fermer l'œil; l'insomnie, le froid, la faim, me donnèrent la fièvre. Une sueur coulait sur tout mon corps; mon pouls était violent, mes oreilles bourdonnaient. Je n'y pus tenir. « Charles, dis-je à mon ami à moitié endormi, si je restais ici, je n'en pourrais sortir; je vais continuer ma route. — C'est imprudent, répondit Charles en ouvrant un œil; vous ne connaissez pas les chemins, vous vous égarerez. — Oh! dis-je, je ne puis craindre rien de pis que ce que j'éprouve en ce moment. »

Charles se rendormit; je sellai mon cheval, qui n'était guère plus valide que moi. Pour ne pas m'engager dans le bourbier, je tirai un peu à droite; le bois s'éclaircit et fit place à une prairie couverte de hautes herbes et de grands tournesols qui me fouettaient le visage. J'allais à l'aventure, sans penser que j'avais eu tort de quitter la route, lorsque je rencontrai des broussailles et des arbres qui barraient le chemin; je m'y frayai un passage en me déchirant les habits, les mains, la figure. Après de laborieux efforts, je trouvai un taillis plus épais encore : il était impossible de faire un pas de plus. Je cherchais de tous côtés une issue, mais sans y réussir; les éclairs, ma seule clarté, n'en montraient aucune. L'obscurité, la foudre, la maladie, me donnaient des vertiges; j'avais des carreaux de feu dans les yeux, une vive chaleur dans le corps, un froid glacial à l'épiderme, un bruit sourd dans la tête. L'orage continuait, le tonnerre roulait, le vent mugissait, et j'étais là, dans cette double tempête de mon être et de la nature, perdu en des solitudes inconnues, sans direction, sans force pour sortir de ce tombeau qui se faisait autour de moi. Toute énergie physique ou morale m'abandonnait, je sentais tout finir, et je n'avais plus d'autre recours que d'adresser à Dieu la prière la plus fervente. Cette prière me fit du bien, et, con-

fiant dans la miséricorde divine, je laissai mon cheval aller où bon lui semblerait. Il prit à gauche, passa de lui-même à travers les broussailles et déboucha dans la prairie. Un éclair me montra un long ruban : c'était la route envahie par l'eau. Je ne me risquai plus à quitter le bon chemin, et chevauchai dans des flots de boue avec résignation. Bientôt la route monta un peu et traversa un bois de chênes. Je sentis les pieds de mon cheval frapper sur un terrain sec et solide. Malgré la fièvre qui me brûlait, j'eus un moment de bonheur. Il fut court.

Mon cheval semblait écouter; il tendait les oreilles, il était inquiet, il soufflait avec bruit, il s'arrêta. Je ne pouvais rien distinguer dans l'obscurité, mais évidemment le cheval ne s'effrayait pas sans raison; je pris un de mes pistolets et donnai de l'éperon pour avancer. Tout à coup un miaulement effroyable retentit, et deux lumières phosphorescentes brillèrent à vingt pas de moi : je reconnus un tigre ou une panthère, peut-être plusieurs, car ma tête pleine de vertiges me faisait voir de tous côtés des yeux de chat. Je n'avais que deux pistolets; blesser un de ces animaux eût été trop dangereux; je tirai en l'air pour leur faire peur. Mon cheval, fou de terreur, se cabra; mais je tins bon, il partit comme un trait. Les panthères s'étaient éloignées, mais elles revinrent vers la route; j'en conclus, tout en galopant, que leur repaire était inondé, et que j'allais tomber dans quelque *creek*. Le coassement des grenouilles, de plus en plus rapproché et distinct, ne me laissait aucun doute, et bientôt j'entendis un clapotement sous les pas du cheval, je sentis le froid qui me saisissait les pieds et montait à chaque enjambée. Mon cheval, enfoncé jusqu'au poitrail, s'arrêta brusquement; paroles, coups d'éperon, rien n'y fit : il semblait de marbre. J'attendis qu'un éclair me montrât où j'étais : à sa lueur rapide, je vis un lac formé par la pluie; je ne découvris aucune herbe à la surface, ce qui prouvait une profondeur assez grande pour qu'il fût insensé de tenter de nuit le passage. Je rebroussai chemin; mais, n'osant retourner dans le bois, je descendis de cheval et m'appuyai contre un arbre, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, tenant mes pistolets à la main, les abritant sous ma couverture et faisant face aux panthères, qui étaient revenues. J'étais résolu à vendre chèrement ma vie, mais elles rôdèrent sans approcher, poussant des rugissemens. La foudre vint tomber avec un fracas horrible à quinze mètres de moi; elle forma comme une pluie d'étincelles qui mit en feu les herbes rares de la forêt; le feu se propagea, et je crus qu'il allait me chasser de ma position, mais la pluie l'éteignit.

Enfin cette terrible nuit fit place à la douce clarté de l'aube, qui vint me rendre la vie et jeter ses faibles lueurs autour de moi. Je

me sentis courageux et gai; je montai sur mon cheval, je traversai ce lac, qui avait au moins un mille de long; ce fut le travail d'une bonne heure : mon cheval glissait, s'embourbait; il chancelait et trébuchait comme un homme ivre. Je songeai plusieurs fois à descendre pour le soulager; mais j'étais incapable de me tenir sur mes jambes. Quand le pauvre animal mit le pied sur la terre ferme, je poussai un long soupir de satisfaction. La pluie avait cessé, le soleil faisait mine de se montrer, le vent chassait les nuages; le soleil et le vent allaient sécher mes habits. La route était très accidentée : des deux côtés s'élevaient de gracieuses collines couronnées de blanches vapeurs; des milliers de perdrix s'envolaient bruyamment à mon approche; des troupeaux de chevreuils assis dans l'herbe me regardaient avec surprise et sans effroi; tout cela me réjouissait. Il y avait bien çà et là quelques nappes d'eau à traverser, mais je ne me plaignais plus. Vers dix heures du matin, je rencontrai une rivière dont je n'avais jamais entendu parler. Je pensai que c'était un cours d'eau improvisé par la pluie, et j'y entrai gaiement et même avec un peu de dédain; mais les chevaux de ce pays ont un instinct d'une incroyable finesse pour deviner le danger : le mien n'était que trop impressionnable, et depuis notre départ il avait acquis une délicatesse désolante. Dès que l'eau lui monta au poitrail, il s'arrêta, craignant d'en avoir par-dessus la tête; il refusa obstinément d'avancer; je le priai, je le conjurai, je l'encourageai des pieds et des mains, je le frappai : rien n'y fit. Je descendis, conduisant la bête par la bride et allant à la découverte. Voyant à fleur d'eau des feuilles de nénuphar, je ne réfléchis pas que ces feuilles pouvaient avoir des tiges de cinq ou six pieds, et j'allai de ce côté. Dès le premier pas, j'en eus jusqu'à la ceinture, début qui m'effraya et me fit rétrograder. Je remontai sur mon cheval, et tentai le passage en d'autres endroits; mais j'avais beau faire, mon cheval s'arrêtait dès que l'eau lui arrivait au poitrail. Ce dernier incident, que je ne savais comment surmonter, et devant lequel je ne pouvais rester indéfiniment arrêté, me rejeta dans le désespoir, quoique j'eusse passé par des difficultés plus rudes. Le courage me manqua subitement; je dis même, ingrat que j'étais : « Mon Dieu! c'est trop souffrir; mon énergie a des bornes, et mes peines n'en ont pas; j'ai payé à l'humanité ma dette de dévouement; que d'autres me remplacent! Je vais rentrer en France et n'en sortirai plus. » Je pleurais comme un enfant qui n'a pas ce qu'il veut; l'instant d'après, je riais en songeant à ce calice amer que je ne pouvais vider, j'eus comme un petit accès de folie; je me décidai à retourner vers le Salado. Après une heure de marche, j'aperçus une charrette, et je fus bien étonné en reconnaissant notre cocher et Charles, qui dormaient sur les

caisses. J'étais si heureux, que je les secouai pour les embrasser. « Où allez-vous donc? me dit Charles. — En France, répondis-je résolûment. — Allons donc! quelle idée! » Je racontai mes longs malheurs. « Il n'y a pas de *creek* par ici, dit le cocher; ce ne peut être qu'un fossé peu profond, un ancien cours d'eau que je suis sûr de passer. — Nous verrons bien. » Et, oubliant la France, je grimpai sur la charrette pour aller avec eux vérifier le fait. Notre Allemand se dépouilla de tous ses habits pour entrer dans l'eau, et passa de l'autre bord sans en avoir plus haut que l'aisselle. J'étais confus et humilié. Nous passâmes tous sans trop de difficultés, et pour le reste du voyage tout alla bien. Arrivé à San-Antonio, j'allai chez le curé, qui me donna un verre d'alicante, et je m'enveloppai d'une triple couverture de laine, où je dormis d'un sommeil profond qui dura plus de vingt-six heures.

Lorsque je m'éveillai, il était pour tout le monde l'heure de se coucher. Je causai un peu avec le curé, puis je me recouchai, et je dormis encore. Le lendemain je me rendis à Castroville. Sur la route, je rencontrai le cadavre d'un de nos paroissiens : on l'avait assassiné pour avoir son cheval, qui ne valait pas 40 piastres. San-Antonio était renommé pour les assassinats; chaque nuit, dans les fandangos, les Mexicains faisaient jouer leurs couteaux, les Américains leurs *revolvers;* le sang coulait à chaque instant. Un jour, un cavalier à moitié ivre, armé jusqu'aux dents, entra dans un cabaret pour boire de l'eau-de-vie; le garçon lui demanda s'il avait de l'argent; le cavalier, offensé de la question, prit pour toute réponse son *revolver* et fit feu; la capsule seule partit. Alors le garçon, saisissant un énorme couteau, bondit sur son adversaire et lui ouvrit la poitrine en deux endroits, puis il mit à la porte le cheval et le cadavre. Une autre fois, un presbytérien, se sentant un vif désir de tuer quelqu'un, entra chez un ministre de sa religion et lui tira deux coups de pistolet, qui, par bonheur, n'atteignirent que son chapeau. Un matin, comme j'allais dire la messe, un Mexicain qui balayait le seuil de sa maison, jeta sans prendre garde un peu de poussière sur un Américain qui passait : l'Américain tira son couteau, se jeta sur le malheureux qui était sans défense, et lui fit à la tête et aux épaules dix-sept blessures graves. Ces faits n'avaient rien d'exceptionnel, ils étaient fort communs et presque journaliers. La plupart des meurtres étaient commis par les *rangers,* volontaires de l'armée américaine, qui, licenciés après le traité de Guadalupe-Hidalgo, s'étaient engagés au Texas pour faire la chasse aux Indiens. Ces hommes sanguinaires, sans foi ni loi, massacrèrent toute une partie de la tribu des Lipans, qui campaient tranquillement. Ils ne laissèrent en vie ni les femmes ni les enfans. Ils dépouillèrent tous ces cadavres de

leurs costumes; la moitié s'en revêtit, et ils simulèrent une petite guerre. Les détonations émurent les habitans de Castroville, qui s'armèrent, barricadèrent la ville et firent des patrouilles. Ce ne fut qu'une panique, mais on avait souvent de bonnes raisons pour avoir peur; les *rangers* pillaient les colonies et tuaient les colons, qu'ils étaient censés protéger. En 1850, on les a remplacés en grande partie par des troupes régulières, dont les officiers se recommandent généralement par la naissance, l'intelligence et les manières.

VII. — LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

Au premier dimanche qui suivit mon retour, nous assemblâmes les colons après la messe, pour leur faire promettre que chacun apporterait les matériaux nécessaires à la construction de l'église, et pour prendre de notre côté l'engagement de commencer la besogne dès que les pierres seraient là. En attendant, nous reprîmes nos occupations ordinaires, c'est-à-dire l'instruction des enfans de l'école et l'administration des sacremens dans toutes les colonies de la mission. C'était l'été; les colons, travaillant à leurs récoltes, ne pouvaient s'occuper encore des pierres de l'église; l'abbé Dubuis profita de ce moment pour aller chercher à Gonzalès, petite ville de l'intérieur où résidait un de nos confrères, un repos de quelques jours dont il avait un extrême besoin, et qu'il ne pouvait goûter à Castroville, où il était sans cesse obsédé par les habitans.

A son retour, il nous trouva, Charles et moi, dans un complet dénûment; nos paroissiens n'étaient pas devenus plus généreux. Nous avions mangé notre dernier morceau de porc fumé, que les chaleurs avaient gâté. Depuis ce repas, nous étions réduits au café et au maïs. Un jour que je n'avais que des œufs, j'allai dans les bois chercher un fagot pour les cuire, et en revenant je frappai de porte en porte, demandant un peu de beurre avec un peu de maïs pour faire du pain. On me refusa le plus poliment possible, et ce ne fut qu'après de nombreuses visites que j'obtins de la compassion d'une bonne vieille femme de quoi manger ce jour-là. Notre plus grande ressource était les citrouilles de notre jardin : ce légume fade et insipide, que nous accommodions des façons les plus diverses et avec toute sorte de ruses fort ingénieuses pour lui donner quelque goût, s'il était possible, faisait sur notre table une douzaine d'apparitions par semaine. Nous en étions rebutés et ne pouvions plus en manger que par un suprême effort. J'avais bien l'argent que j'avais recueilli pour la construction de l'église, mais c'était un dépôt sacré auquel personne ne devait toucher. L'abbé Dubuis voulut mettre un terme à cet état de choses, et le dimanche suivant après le sermon,

il s'adressa à tous les fidèles, leur rappelant le bien moral et matériel que nous avions fait à la colonie. « Nous instruisons soixante-douze de vos enfans, et vous ne nous donnez rien, pas même pour leurs livres, que souvent nous fournissons gratis. Nous allons bâtir une église qui ne vous coûtera presque rien, grâce à nos démarches, et vous nous laissez mourir de faim. Rappelez-vous qu'un jour je ne pus prêcher parce que je n'avais pas mangé depuis quarante-huit heures; rappelez-vous que mon premier collègue, l'abbé Chazelle, est mort de misère plus encore que de tristesse. Or, comme nous sommes de chair et d'os et que nous ne pouvons vivre sans manger, nous vous prévenons que dès demain nous quitterons la colonie pour chercher une autre résidence où l'on ait plus d'égards pour nous, si, à partir d'aujourd'hui, vous ne nous donnez chaque mois et d'avance, soit en nature, soit en espèces, les moyens de vivre, plus une demi-piastre par élève allant à l'école; nous n'excepterons de cette règle que les enfans des pauvres et des veuves. Si le premier versement n'est pas fait avant ce soir, demain vous ne nous verrez plus. » La population eut honte de son avarice, elle se cotisa sur-le-champ, et depuis ce jour nous n'avons plus souffert de la faim.

Sur ces entrefaites, l'hiver arriva, c'est-à-dire le moment de construire notre église. Les matériaux commençaient à venir, mais lentement, et ils ne s'amoncelèrent en quantité suffisante qu'après la fête de Noël. L'architecture devait être de style gothique et le monument assez spacieux pour contenir la population tout entière. Seulement nos moyens étaient plus courts que nos projets. Les machines manquaient; il fut impossible de trouver une seule poulie dans toute la colonie, et l'on était réduit à enlever les pierres et les poutres à la force des bras. Pour le salaire des maçons et des charpentiers, nous n'avions pas deux mil.e francs : ne pouvant surmonter cet obstacle, nous résolûmes de le tourner; l'abbé Dubuis décida que nous ferions nous-mêmes presque toute la charpente sous la direction des charpentiers, qui ne seraient que nos professeurs et dont nous serions les élèves. Ils n'avaient qu'à tracer sur les arbres couchés ce que nous devions couper et scier; nous leur retirions le plus d'ouvrage possible afin de ménager notre argent. L'abbé Dubuis était fort adroit, et par son intelligence et son habile économie il parvint à réduire nos frais dans des proportions extraordinaires.

Il ne suffisait pas que notre édifice fût élégant, il fallait aussi qu'il fût solide; la pierre devait entrer pour une bonne part dans la construction. Cependant les journées d'un tailleur de pierre auraient été bien nombreuses et auraient absorbé une bien grosse somme. Nous allâmes dans les bois à la recherche de pierres toutes taillées, ou à peu près; nous découvrîmes à fleur de terre toute une

carrière de blocs de rochers unis et carrés, mesurant environ huit pouces d'épaisseur, et de grandeurs différentes. Quelques-uns, ayant dix pieds de long sur quatre de large, servirent de marches pour l'escalier; d'autres, moins gros, furent employés pour les soubassemens et les fenêtres. En l'absence de machines, il fallut recourir aux systèmes les plus ingénieux. Quand la charrette, traînée par des bœufs, avait été amenée le plus près possible de ces énormes blocs, nous enlevions les roues, et la caisse de la charrette tombait à terre; alors, armés de léviers en chêne, nous faisions glisser sur des rouleaux de bois les blocs jusque dans la charrette. Cette tâche accomplie, nous nous cramponnions à l'un des essieux pour l'enlever, et nous mettions une pierre dessous, puis nous passions à l'autre essieu pour y faire la même opération; ensuite nous retournions au premier pour l'enlever de nouveau et placer dessous une seconde pierre; nous en faisions autant au second essieu, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les essieux se trouvassent à la hauteur voulue. Il était facile alors d'y faire rentrer les roues et de diriger le tout sur la ville. Une pierre d'un gris verdâtre, tendre et facile à tailler, nous servit à sculpter un écusson et des croix pour orner le haut du portail. Pour avoir de la chaux, nous allâmes, à la tête de huit ou neuf colons, dans une carrière de pierres calcaires, d'où il était aisé d'en extraire un grand nombre. On fit un grand amas de broussailles et d'arbres morts, on le couvrit d'une première couche de pierres calcaires, on accumula ensemble les branches et les pierres de façon à former une sorte de pyramide, puis on mit le feu au bois, et l'on s'en alla. Trois jours après, on revint, et l'on trouva près de quatre-vingts barils d'une chaux excellente.

Il était moins facile de se procurer du bois de construction. Dans ce pays, où les vents violens du nord sévissent chaque année, on trouve peu de grands arbres en bois dur qui soient parfaitement droits. On en rencontrait bien sur les bords de la Medina, mais là ils étaient propriétés particulières et avaient une certaine valeur vénale. Quant à ceux qui n'appartenaient à personne, il n'en restait guère, les colons les abattant pour en faire des planches, qu'ils allaient vendre à San-Antonio. Nous fûmes encore obligés de courir à la découverte dans les bois; nous y trouvâmes huit chênes énormes, parfaitement droits jusqu'à une hauteur de trente pieds, ce qui faisait merveilleusement notre affaire. Ils furent abattus et placés sur la charrette par les mêmes procédés que les blocs de rocher; ils devaient devenir des piliers et des supports pour le toit de la nef centrale. Plusieurs mesquites, de venue magnifique, servirent à la charpente des fenêtres; c'est un bois pareil à l'acajou et dur comme la pierre. Des colons inoccupés se chargèrent de nous apporter tous

les matériaux nécessaires pour les soliveaux du toit et la couverture du clocher et des trois nefs.

Ces préparatifs terminés, il fallut façonner. L'abbé Dubuis et moi, nous nous mîmes à scier et à couper comme de vrais charpentiers. J'étais peu expert en cette besogne, et même quand je quittais la hache et la scie pour sculpter dans la pierre les croix et l'écusson destinés à la façade, mes mains se remplissaient d'ampoules et de durillons douloureux qui me forçaient à quitter la partie. L'abbé Dubuis au contraire était infatigable. Nous ne donnions plus l'instruction aux enfans que le matin jusqu'à midi. Je préférais, et de beaucoup, l'enseignement au métier de charpentier et de tailleur de pierre; aussi je remplaçais à l'école mon confrère, qui me remplaçait sur le chantier. De la sorte je ne hachais et ne taillais que dans l'après-midi, ce qui m'allait mieux, et ce qui avançait aussi les travaux, car l'abbé Dubuis s'en tirait beaucoup plus habilement que moi. Rien ne le lassait; il se reposait en allant chercher çà et là tout ce qui pouvait être utile à notre entreprise. Un jour nous nous aperçûmes qu'il manquait des poutres pour la charpente du clocher; l'abbé courut tant qu'il découvrit de beaux arbres sur le bord de la rivière, dans un terrain vague; il n'hésita pas à descendre dans l'eau jusqu'à la ceinture pour couper les arbres à la racine : ce travail lui prit toute une journée; nous étions en janvier, et je ne comprends pas qu'il en soit revenu sans maladie.

Comme j'étais occupé à arrondir avec un couteau des planchettes de sapin et à les tailler en écailles de poisson pour en revêtir les toits de l'édifice, il m'arriva une aventure qui m'obligea à un petit acte d'énergie. Un de nos colons qui n'avait jamais mis les pieds dans l'église, qui vivait dans un état d'ivresse perpétuelle, qui était un scandale et une honte pour la colonie, mourut ivre dans une rue, en plein midi. Je refusai d'assister à son enterrement, soit comme prêtre, soit comme simple habitant de Castroville. Ce refus était un exemple nécessaire, car la moindre faiblesse dans l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques, le moindre relâchement dans les justes et salutaires rigueurs vous mettent à la merci du premier venu en ces pays, où les lois sont insuffisantes pour la protection des particuliers. Si l'on croit qu'on peut avoir bon marché de vos résistances par un moyen quelconque, vous êtes perdu; aussi, les parens du mort me demandant impérieusement ma présence à la cérémonie funèbre, je déclarai nettement que je m'abstiendrais. « Si vous ne l'enterrez pas de bon gré, nous vous le ferons bien enterrer de force. » Alors je quittai tranquillement ma soutane et leur dis : « Maintenant vous n'avez plus affaire à un prêtre, mais à un Français qui saura faire respecter son domicile, et qui, si par malheur vous vous représen-

tiez avec des armes, aurait deux pistolets pour vous répondre. — Nous verrons bien. — Oui, nous verrons. » Et je repris mon travail. Ayant plusieurs milliers de planchettes à façonner pour le clocher, je n'étais pas d'humeur à perdre mon temps. Une demi-heure après, ils revinrent avec des fusils et des pistolets, voulant, sinon me tuer, au moins m'effrayer. En les voyant venir, je saisis mes pistolets, qui n'étaient pas chargés, j'ouvris la porte, et dirigeai mes armes inoffensives sur la poitrine des deux premiers. « N'avancez pas, leur dis-je, ou je fais feu. » Ils s'arrêtèrent aussitôt, croyant peut-être à un danger sérieux, ou se laissant imposer par mon attitude. « Si le jeune curé menace de faire feu, dit l'un d'eux à ses compagnons, soyez sûrs qu'il fera feu. » Ce mot les décida à battre en retraite, et je repris mes planchettes. Cette nécessité de se défendre soi-même explique pourquoi tout le monde, dans l'ouest du Texas, est plus ou moins armé; encore faut-il que les armes soient très apparentes, sans quoi vous risquez d'être insulté par les butors et les querelleurs, race qui est fort nombreuse et fort redoutable en ce pays.

Cependant la construction de l'église avançait rapidement; les murailles étaient faites, les maçons travaillaient au clocher, et, sans en attendre l'achèvement, nous élevâmes les huit piliers destinés à la nef centrale : opération difficile, car il fallait non-seulement ériger perpendiculairement des chênes énormes, mais encore les placer sur des assises en pierres de deux pieds de haut, et cela sans machine ni poulie. Heureusement nous comptions dans la ville un grand nombre de colons d'une force herculéenne; nous les réunîmes, et tous ces bras athlétiques installèrent les huit piliers sur leurs piédestaux en une demi-journée, sans accident. Le progrès rapide de nos travaux éveillait la curiosité et l'intérêt de nos colons; ils s'assemblaient souvent en groupes nombreux pour admirer le futur monument, et là, entraînés par notre exemple, ils nous prêtaient leurs bras dès qu'ils pouvaient nous être utiles. Les enfans de l'école, dans l'après-midi, se chargeaient du mortier; ils allaient chercher à la rivière l'eau et le sable nécessaires pour le composer. Un jour l'abbé Dubuis remuait le mortier, vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de flanelle rouge, d'un chapeau sans forme ni couleur; il était tout parsemé d'éclaboussures de chaux et de plâtre, lorsqu'un jeune négociant irlandais, qui passait à Castroville, vint lui demander où était l'abbé Dubuis. L'abbé alla près d'un seau d'eau, se débarbouilla vivement, et relevant la tête : « Le voici, répondit-il; que lui demandez-vous? — Ah! répondit le jeune homme en riant, comment pouvais-je vous reconnaître? » Et en sa qualité d'Irlandais, c'est-à-dire de catholique pieux et généreux, il donna dix piastres pour notre église.

En dépit de ces dix piastres inespérées, à mesure que le monument s'élevait, notre bourse diminuait dans la même proportion. L'abbé et moi, nous étions forcés par économie de travailler sans ouvriers, et nous fîmes seuls la plus grande partie du toit. Quand nous ne pouvions nous passer d'un manœuvre, nous le payions souvent avec un de nos habits, une de nos paires de souliers, un de nos pantalons ou une de nos chemises. J'avais un cheval de peu de valeur : je le vendis, et l'argent paya quelques journées d'ouvriers. Nous parvînmes ainsi à achever notre église sans faire de dettes, ce qui est presque un miracle aux États-Unis, où les souscriptions charitables sont aussi mal couvertes que nombreuses. Pour cacher les soliveaux du toit, je les tapissai de *manta*, coton écru très fort, et je peignis dessus des rosaces gothiques dont l'effet était superbe. Pour comble de bonheur, nous trouvâmes plus tard à Galveston des vitraux représentant l'histoire de saint Louis et des portraits de quelques princes de la maison de Bourbon. Ils s'adaptaient merveilleusement aux dimensions de nos fenêtres, et comme notre église était dédiée à saint Louis, il était impossible de faire une rencontre plus heureuse.

Enfin, le jour de Pâques 1850, notre église parut dans tout son éclat, entièrement achevée, et la messe y fut célébrée solennellement. Ce fut un événement dans tout le pays. Cette église nous avait coûté environ 3,300 francs, et elle en valait certainement plus de 40,000. Aussi, à San-Antonio comme à Castroville, cette modique somme étonna tout le monde : on venait voir l'église, et on ne comprenait pas que pour ce prix elle fût si grande et si belle.

Ce succès dépassait toute espérance, mais il avait usé tout ce qui nous restait de forces. Les voyages continuels, les fatigues, les privations de toute sorte, la misère, avaient profondément altéré notre santé: la construction de l'église acheva de la ruiner. Nous crachions le sang : mon confrère, plus âgé, plus aguerri, plus robuste que moi, pouvait encore faire sa besogne; mais j'étais tourmenté par une toux continuelle et par des rhumatismes, je ne pouvais rester cinq minutes à genoux sans défaillir, et des spasmes nerveux, revenant sans cesse, m'empêchaient de célébrer le saint sacrifice. Alors, pour ne pas tomber dans des langueurs incurables et traîner inutilement un corps embarrassant comme le pauvre abbé Chanrion, nous résolûmes tous deux de retourner en France pour demander au sol natal le repos et y retrouver la santé perdue. Ce n'était pas fort aisé, car nous étions sans argent; mais nous savions y suppléer, et après tout, sans argent, un voyage n'est pas plus impraticable que la construction d'une église. Il ne restait qu'à obtenir le consentement de notre évêque, et nous croyions pouvoir y compter. Le départ fut fixé dans

la semaine qui suivrait les fêtes de Pâques. Je devais me rendre le premier à San-Antonio pour confesser et faire communier les Allemands et les Alsaciens de la ville et des environs; l'abbé Dubuis me rejoindrait, et je vendrais quelques effets qui me restaient pour me procurer quelques ressources.

Mes préparatifs furent bientôt terminés, et je dis adieu à cette colonie où j'avais supporté tant de peines, où j'avais quelquefois versé des larmes secrètes, où j'avais aussi éprouvé de grandes consolations et de grandes joies à la vue du bien qui se faisait par nos mains. Ce bien n'était pas seulement religieux et moral, il était même matériel. Nous avions décidé Charles à établir un vaste magasin qui contenait toutes sortes de marchandises et d'ustensiles à l'usage des colons. Auparavant ils devaient aller tout chercher à San-Antonio, où ils payaient chaque chose beaucoup plus cher. La construction de l'église prouva aux colons qu'ils pouvaient à peu de frais remplacer leurs misérables cabanes par des maisons bonnes et solides, et cet exemple les convainquit si bien, que la valeur des terrains augmenta du triple, ce qui les enrichit presque tous, car presque tous possédaient des étendues de terrain assez considérables. Nos connaissances théoriques et nos conseils avaient été aussi très utiles à l'agriculture; le maïs était mieux cultivé, chaque pied portait deux ou trois épis; chaque épi portait jusqu'à 1,400 grains; c'était en moyenne deux ou trois mille pour un; entre les sillons, on récoltait des melons et des pastèques qui se vendaient à San-Antonio environ 50 centimes la pièce. On commençait à semer du froment, qui venait bien, et l'on plantait une grande variété de légumes aussi utiles que productifs. En revanche, les essais de plantation de la vigne n'avaient pas réussi, les grandes sécheresses la faisaient périr; mais des greffes de vigne européenne portées sur des ceps sauvages avaient donné d'heureux effets. La confiance et la joie animaient les habitans, qui voyaient leur bien-être s'accroître, la colonie prospérer et grandir.

En me séparant de ma pauvre cabane, ouverte à tous les vents, qui laissait pénétrer la pluie, pousser les herbes, fourmiller les insectes, je ne pus retenir un soupir attendri. En regardant une dernière fois le hamac qui pendait sous la galerie, le hamac où je m'étais si souvent endormi sous un ciel étoilé, je pensai aux longues rêveries qui me rendaient si chère l'heure du silence, du repos et de l'obscurité, à la brise chargée des parfums forestiers qui venait rafraîchir mon front brûlant, à la voix plaintive de l'oiseau de paradis ou de la *veuve*, comme l'appellent quelques habitans du pays, dont le cri monotone et mélancolique perçait les longs murmures de la rivière et du feuillage. En disant adieu à la tombe solitaire de l'abbé Chazelle, en m'agenouillant encore une fois sur les résédas

touffus qui la paraient et l'embaumaient, je pleurai et je songeai que mes mains n'y répandraient plus leurs soins assidus, ni ma bouche ses meilleures prières. Je ne quittai pas sans la regretter cette nature vigoureuse, luxuriante et torride au sein de laquelle j'avais traversé des scènes, des épisodes, des émotions et des sentimens si divers, si rapides, si nombreux, que chaque année me semblait avoir eu la durée d'un siècle, tant mes jours, mes heures, mes minutes avaient été remplis. Je dis même adieu aux animaux domestiques qui avaient vécu près de moi, à ces honnêtes compagnons de la vie quotidienne; j'embrassai tout ce qui m'entourait dans un regard suprême, où je mis tout mon cœur; puis je montai à cheval, allant lentement, m'arrêtant à chaque endroit où je rencontrais le souvenir d'une action, d'une chose, d'une pensée. Je traversai une dernière fois cette petite rivière de la Medina, gracieuse, pleine de caprices et de détours, coulant tantôt impétueusement et avec fracas sur un lit de rochers, tantôt nonchalamment et silencieusement sous un dôme de verdure. Je saluai encore ces vastes prairies et les chevreuils qui y prenaient leurs ébats; je crois que je regrettais même les serpens à sonnettes qui m'avaient si souvent effrayé. J'étais devenu un véritable enfant des solitudes et des bois; j'avais pris dans le Nouveau-Monde des habitudes de vie nomade; je n'étais plus l'homme de la société européenne, et la France m'allait apparaître comme un pays trop civilisé, trop prosaïque, trop contraire à mes goûts un peu sauvages. Pourtant mon cœur battait avec violence quand je songeais à mon pays, à ma famille, à mes amis.

L'abbé Dubuis vint au bout de quelques jours me rejoindre à San-Antonio, non sans avoir couru encore un danger. Un maçon de Castroville avait demandé en mariage une jeune fille qu'on lui avait refusée par la simple raison qu'elle était promise et fiancée à un autre. Il déclara à l'abbé que s'il célébrait le mariage de la jeune personne avec son rival, il nous tuerait, lui et moi. L'abbé eut beau lui faire remarquer que nous n'avions pas à régler les affaires de cœur, que nous ne pouvions pas refuser notre ministère à ceux qui le demandaient et qui n'en étaient pas indignes. Ce maçon ne voulut rien entendre. Le mariage se fit pourtant, et le lendemain matin l'abbé Dubuis partit pour San-Antonio, escorté par quelques colons armés. Au gué de la Medina, il vit sur l'autre rive le maçon armé aussi jusqu'aux dents, prêt à faire feu sur le premier qui avancerait. Pour éviter un accident, il résolut avec ses compagnons de traverser la rivière sur un autre point. Le maçon, comprenant la manœuvre, courut au galop vers un endroit de la route où l'abbé était obligé de passer. Les colons voulaient accompagner l'abbé jusqu'à San-Antonio; mais au bout de quinze milles l'abbé les congédia, jugeant leur

secours inutile, ou craignant une collision sanglante. Cependant il plongeait ses regards dans chaque broussaille et dans chaque bouquet d'arbres. Arrivé au *rancho* de la Leona, il pensa que le fourré qui borde ce petit *creek* était favorable au projet criminel du maçon, et par prudence il le traversa au grand galop. Il avait deviné juste; le maçon était dans le bois, mais, n'attendant pas si tôt son ennemi et le voyant tout à coup passer si vite, il n'eut pas le temps d'ajuster.

Faute d'argent, nous dûmes gagner Lavacca à pied. Nous eûmes encore à supporter de pénibles fatigues; mais je les ai oubliées, et je n'y songeais guère : en marchant nous causions de la France, et ce nom cher à nos cœurs affermissait nos jambes en passant sur nos lèvres. De Lavacca, un bateau à vapeur nous porta à Galveston. Notre évêque ne consentit pas à perdre à la fois deux missionnaires; il en avait plus besoin que jamais, car plusieurs étaient morts, et le choléra venait encore d'en emporter un à Indian-Point. Il permit cependant à l'un de nous de partir et à l'autre de prendre du repos. Comme j'étais le plus malade, le plus jeune et le moins nécessaire, que des raisons de famille m'appelaient en Europe, et que je promettais de revenir bientôt, l'abbé Dubuis se résigna à rester, et vainquit mes scrupules en insistant lui-même sur la nécessité de mon départ. Le bon évêque, qui ne possédait alors que 25 piastres, m'en donna 15, et y ajouta un effet de 200 francs. Pauvre évêque! il devait faire un voyage dans l'intérieur du Texas, et il se privait du nécessaire pour aider un de ses prêtres à le quitter! J'allai à la Nouvelle-Orléans, de la Nouvelle-Orléans à New-York. Là je m'embarquai pour l'Angleterre. Après quatorze jours de traversée, j'étais à Southampton; le lendemain, dans l'après-midi, je vis les côtes de France. Avec quel transport je les saluai! Je me retins pour ne pas embrasser les douaniers; j'étais étonné d'entendre tout le monde parler français; quand dans les rues j'entendais la voix d'un enfant, je me retournais tout surpris... Deux jours après, j'arrivai à Lyon. Il était dix heures du soir quand je sonnai à la porte de ma mère : « Qui est là? — C'est moi. — C'est Emmanuel! » s'écria-t-elle, et nous nous embrassâmes avec une joie indicible. Le lendemain, je me présentai à mes parens et à mes amis; mais je fus obligé de leur dire mon nom et de leur affirmer mon identité, pour qu'ils se décidassent à voir dans l'homme hâve, jaune, aux joues creuses, aux tempes ridées, qui était devant eux, le jeune homme qui les avait quittés avec une figure fraîche et une mine passable : je n'avais été reconnu que par le cœur de ma mère.

E. Domenech.

LA VIE

AUX

DIVERS AGES DE LA TERRE

I.

La *longévité humaine*, la *quantité de vie sur le globe*, l'*époque de l'introduction de la vie sur notre planète*, ce sont là diverses questions sur lesquelles l'attention du public a été appelée récemment (1), et dont je voudrais dire quelques mots, en m'arrêtant de préférence aux deux dernières, qui s'écartent moins du cercle habituel de mes études. L'occasion s'offrira ainsi d'indiquer ce que l'état actuel de la science expérimentale peut nous faire espérer sur la solution de quelques problèmes jugés jusqu'ici hors de la portée de l'esprit humain.

La recherche des limites de la vie et des moyens de la prolonger intéresse tout homme sur lequel la crainte ou l'espérance, la curiosité ou la science, peuvent avoir prise, c'est-à-dire le genre humain tout entier. Si, comme l'a dit Franklin, le temps est l'étoffe de la vie, cette étoffe, fût-ce même la guenille de Molière, nous est chère, et depuis que notre mère Ève a préféré la science aux jouissances du bien-être matériel, le genre humain a toujours été plus sensible à la curiosité et à l'émotion qu'attaché à la possession calme des avantages obtenus. Les chercheurs de la pierre philosophale se proposaient deux choses : faire de l'or pour acquérir ce qui représente tous les agrémens de la société, et ensuite obtenir la perpétuité de la vie et de la santé pour jouir indéfiniment de ces biens. En compulsant tous les vœux et toutes les prières adressés au ciel, soit païen, soit

(1) Par le livre de M. Flourens, *de la Longévité humaine et de la quantité de vie sur le globe*, 3e édition, Paris 1856.

chrétien, on retrouve toujours les mêmes demandes et les mêmes désirs. C'est le mot d'Horace :

Det vitam, det opes.

De même, dans les consultations réclamées des oracles et des devins, il est rare que les deux objets de la pierre philosophale n'entrent pour une bonne part. Telle est la physiologie de l'âme humaine : au lieu de définir avec les naturalistes l'homme comme étant l'animal à deux pieds et à deux mains, on aurait pu le caractériser par le désir de connaître l'avenir, et surtout, dans cet avenir, la durée de la carrière qui lui est réservée parmi les vivans.

En traçant les conditions de la longévité et en assignant les limites de la vie, M. Flourens, sous plusieurs points de vue, a contribué notablement, nous le croyons, à reculer ces limites pour un grand nombre d'esprits inquiets qui trouvent dans l'*hygiène de l'espérance* une véritable pierre philosophale. M. Flourens débute par l'exemple célèbre de Cornaro, qui voulut mourir centenaire, et qui y parvint au moyen d'une vie exempte d'excès. La Providence, selon le savant académicien, a voulu donner à l'homme une *vie séculaire*. « Avec nos mœurs, nos passions, nos misères, l'homme ne meurt pas, il se tue. » Là, comme dans bien des choses, vouloir c'est pouvoir. Dans le cadre des événemens dont j'ai été témoin moi-même, je puis citer M. D....., qui, consultant, il y a longues années, un célèbre médecin français, reçut cette réponse peu agréable : « Vous mourrez bientôt. — Mais n'est-il aucun moyen de conjurer cette fatalité? — Oui, mais le moyen est au-dessus de vos forces. — Comment? — Il vous faudrait un régime que vous n'aurez pas le courage et la volonté constante de suivre. — Je voudrai. — J'en doute. — Je voudrai, vous dis-je, répondit le long, pâle et faible malade. — A ce prix, vous vivrez. » Or M. D..... vit encore après plusieurs décades d'années écoulées depuis la consultation, et le régime sévère auquel il a eu le courage de se soumettre l'a préservé.

Je n'ai pas besoin de dire que l'ouvrage de M. Flourens est non-seulement un livre scientifique dans les chapitres où il traite de la physiologie, de la psychologie, de la pathologie et de l'hygiène de la vieillesse, mais encore un livre moral, en ce qu'il met la longévité au prix du renoncement à tout excès et à toute passion désordonnée, et qu'il admet l'hygiène ou la santé de l'âme comme aussi essentielle à la longévité que celle du corps. C'est le μηδὲν ἄγαν des sages de la Grèce, lequel est traduit littéralement par le *rien de trop* de notre La Fontaine. Beaucoup de personnes se sont imaginé que ce n'était qu'au prix du renoncement à toutes les jouissances de la vie que M. Flourens obtenait une sorte d'impassibilité très saine pour le

corps, mais qui réduirait l'homme à une mort anticipée, en le condamnant à une sorte d'automatie imbécile qui ne lui permettrait de se préoccuper que de ce qui est bon ou nuisible à la santé. Cependant user, ce n'est pas abuser, et M. Flourens établit fort bien qu'en recherchant les avantages qui sont l'apanage de chaque période de la vie, il n'est guère d'âge qui ait quelque chose à envier à un autre âge. C'est surtout pour la vieillesse que l'auteur montre que l'homme est alors bien loin d'être déshérité, au physique et au moral, de tous les biens de la vie. Seulement il ne faut pas vouloir l'impossible, et, suivant le proverbe, « il faut chercher de l'eau dans son puits. »

Par de bonnes raisons physiologiques et anatomiques, M. Flourens prolonge, c'est son expression, la durée de la première enfance jusqu'à 10 ans. Il fixe le terme de l'adolescence à 20 ans, celui de la première jeunesse à 30, de la seconde jeunesse à 40 ans. Le premier âge viril va de 40 à 55, et le second de 55 à 70. L'âge viril est l'époque forte de la vie. A 70 ans commence la première vieillesse, qui s'étend jusqu'à 85 ans. A 85 ans commence la seconde et dernière vieillesse, dont le terme doit atteindre au moins le siècle entier. Les livres saints, plus généreux, portent la limite de la vie à 120 ans. *Erunt dies hominis centum viginti annorum.*

Parmi les excellentes choses que contient le livre de M. Flourens se trouve cette remarque importante, que, tandis que l'on a beaucoup parlé de l'influence du physique sur le moral, on a oublié de mentionner l'influence non moins puissante du moral sur le physique. En ce sens, la culture intellectuelle, qui donne la santé morale, est une véritable hygiène pour le corps. Le secret des cures merveilleuses que font beaucoup de charlatans est évidemment dû à ce puissant antidote *moral*, l'espérance, qu'ils administrent si libéralement et à si grandes doses. Dans les crises épidémiques, la consternation générale et la dépression des forces vitales qui s'ensuit agissent d'une manière désastreuse sur les populations concentrées, en sorte qu'une partie notable de ceux qui succombent meurent, non pas du fléau, mais bien de la peur. En disant aux vieillards qu'ils doivent atteindre 100 ans, et aux centenaires qu'ils peuvent à toute force arriver à deux siècles, M. Flourens ôte à la vieillesse toute préoccupation de fatalité inévitable. La Fontaine a dit :

> Est-il un seul moment
> Qui vous puisse assurer d'un second seulement?

M. Flourens dit bien plus sagement : Est-il un âge si avancé qui ne vous laisse l'espoir d'en atteindre un plus avancé encore?

L'homme de toutes les nations, de toutes les races et de tous les climats possède le même degré de longévité : c'est un point que

M. Flourens admet avec Buffon. L'empereur Claude, dans l'orgueil de la pourpre romaine, disait insolemment que tout homme qui ne naissait pas roi était un sot : *Aut regem aut fatuum nasci oportere.* Admettons que tout homme qui ne meurt pas centenaire est une dupe, et réglons-nous là-dessus! Cette assertion sur l'égale longévité dans tous les climats me paraissait contraire toutefois à ce qu'on raconte de la prétendue longévité des habitans du Nord. Je suis donc allé consulter là-dessus M. le capitaine d'Arpentigny, qui vient de publier la deuxième édition de son traité curieux de *la Science de la Main* ou *Chirognomonie.* C'est une des plus intéressantes études des rapports du moral au physique, science assez négligée de nos jours. M. d'Arpentigny est un excellent observateur; laissons-le parler. « En revenant de Russie, où j'étais prisonnier de guerre, j'avais pour guide de ma voiture ou chariot un centenaire fort actif. En passant près d'un champ à moitié moissonné, il nous offrit de nous montrer son père encore vivant. Nous vîmes assis sur quelques gerbes un vieillard que la décrépitude paraissait avoir respecté, ayant une très belle et longue barbe blanche, et fixant ses yeux sur le soleil, qui était à ce moment très vif et très éclatant. Là-dessus on nous dit que depuis plusieurs années ce vieillard était aveugle; il avait alors 125 ans, et je remarquai avec étonnement que l'extrémité inférieure de sa barbe était noire; on nous dit que c'était à cause de son très grand âge, et que c'était un signe de mort prochaine quand la barbe et les cheveux noircissaient ainsi, et que les dents repoussaient aux gens très âgés. » M. d'Arpentigny remarque judicieusement que les centenaires fixent l'attention en Russie comme ailleurs. C'est donc un cas exceptionnel, et par suite la longévité n'y est pas plus grande que chez nous. Là, comme en France, c'est le privilége de certaines familles, dont presque tous les individus atteignent un âge très avancé.

Le genre de vie ne paraît pas non plus avoir beaucoup d'influence sur la longévité. Un célèbre magistrat anglais, qui avait occasion de voir à la barre de son tribunal un grand nombre de personnes, s'informait exactement de tous les vieillards quel avait été le régime qui leur avait si bien réussi. La seule chose qui se trouvât commune à tous, ce n'était pas un genre de vie spécial, c'était *l'habitude de se lever matin.* C'est donc une prescription hygiénique à ne pas oublier.

On trouve dans le livre de M. Flourens plusieurs données curieuses sur la longévité des animaux, et sur le rapport de la durée de la vie avec la durée de la croissance de l'animal. L'ouvrage est aussi utile par les erreurs qu'il détruit que par les vérités qu'il proclame. Je ne connais rien de certain, dit l'auteur, touchant la vie des oiseaux. Cependant le corbeau, le perroquet et le cygne parais-

sent pouvoir arriver à être centenaires. L'auteur admet encore qu'après l'âge ordinaire de 100 ans, la vie de l'homme peut se prolonger au double. Il cite l'exemple de Parr, qui vécut 152 ans et mourut d'accident, puis celui de Jenkins, qui arriva à 169 ans et qui fut appelé un jour à rendre témoignage sur un fait dont la date remontait à 140 ans. On lui consacra une pierre tumulaire dans l'église de sa commune natale, et j'ai récemment montré à l'Institut son portrait dans une vieille gravure, qui fut regardée avec empressement par toutes les personnes présentes à la séance.

M. Flourens indique les circonstances physiologiques qui lui servent à fixer la durée des divers âges dans la vie de l'homme; j'omets ici les termes techniques. Il y a bien du temps que j'ai oublié mes études anatomiques et physiologiques avec Magendie. Un candidat (le candidat est toujours au moins bienveillant, sinon flatteur, pour l'académicien dont il demande la voix), un candidat, dis-je, me rappelait que nous avions assisté ensemble aux leçons expérimentales de l'illustre maître, et me demandait si j'avais continué à suivre les progrès de la physiologie depuis cette époque. Je lui répondis que j'étais en physiologie de la même force que l'était M. Ampère aux échecs, c'est-à dire *que je n'étais d'aucune force* (1). Qu'il me soit permis cependant, malgré mon incompétence, d'insister, d'accord avec M. Flourens, sur la force vitale qui réside en chaque individu, et qui fait que la santé n'est pas un état incertain et instable toujours prêt à faire place à la maladie. Non, l'être vivant a été sagement organisé pour sa conservation, et s'il survient quelque dérangement, il tend à reprendre sa condition normale et fixe, qui est la santé. Je

(1) Il faut savoir que ce profond savant avait quelques prétentions à bien jouer ce que Delille appelle

..... le jeu rêveur qu'inventa Palamède.

Il consultait un jour en ces termes un naïf employé du Café de la Régence : — Vous êtes de première force aux échecs? — Oui, monsieur; mais il y a encore deux ou trois personnes qui sont au-dessus de moi. — Quels sont ceux de deuxième force? — MM. tels et tels. — Et ceux de troisième force? — L'employé désigne un grand nombre de personnes sans y comprendre M. Ampère. — Et moi? dit timidement celui-ci, de quelle force suis-je? — Oh! vous, monsieur, repartit le candide interlocuteur, vous *n'êtes d'aucune force.* — Or voici le sens moral de mon récit : c'est d'arriver, à propos d'échecs, à rectifier l'énorme bévue faite par mon apprenti-géomètre, et dont j'ai très étourdiment endossé la responsabilité dans l'étude sur les *calculs transcendans* (*). En additionnant tous les grains de blé de chaque case, on trouve : 18,446,744,073,709,551,615 grains, lesquels, à raison de 1,800,000 grains par hectolitre, donneraient 10,248,191,152,000 hectolitres, qui, à 10 francs seulement l'hectolitre, vaudraient 102,482 milliards. Voici la rectification qui m'a été indiquée par plusieurs correspondans bénévoles, que je remercie sincèrement.

(*) Voyez la *Revue* du 1er mai.

ne connais pas d'état plus malheureux que celui de malade imaginaire; c'est presque une monomanie flottant continuellement entre la crainte et les remèdes, sans sortir du malheur. Je doute que la grande autorité du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences guérisse aucun de ces infortunés.

II.

Le livre de M. Flourens contient deux autres parties, l'une relative à *la quantité de vie sur notre globe*, et la seconde à *l'apparition de la vie sur cette planète*. Buffon avait déjà admis que la quantité de vie qui existe *sur la terre est toujours la même;* on sait que Buffon, comme plusieurs penseurs de son époque, admettait un certain nombre de particules organiques qui étaient indestructibles, et qui formaient par leur ensemble la masse totale de vitalité existant sur notre terre. Nous savons si peu de chose sur la nature de la force vitale, que la théorie de Buffon et des naturalistes de son temps a toujours paru fort hypothétique. L'observation nous montre clairement une différence tranchée entre les phénomènes de la vitalité et ceux de la nature inorganique compris dans les lois de la mécanique, de la physique et de la chimie; mais la personnification, l'individualité de la force vitale nous échappe aussi bien que l'essence de la volonté animale ou de l'âme humaine. M. Flourens, rejetant les molécules organiques de Buffon, s'exprime ainsi : « J'étudie la *vie* dans les *êtres vivans*, et je trouve deux choses : la première, que le nombre des *espèces* va toujours en diminuant depuis qu'il y a des animaux sur le globe, et la seconde, que le nombre des *individus* dans certaines *espèces* va toujours en croissant, de sorte que, à tout prendre et tout bien compté, le *total de la quantité de vie*, j'entends le *total de la quantité des êtres vivans*, reste toujours en effet, comme le dit Buffon, à peu près le même. » A mon tour, je ne vois pas quelle mesure, quelle pesée, quelle estime quantitative on peut faire de la vie pour affirmer qu'elle est à peu près toujours la même. La prédominance de l'homme et des animaux domestiques qu'il fait subsister autour de lui semblerait faire penser que la vitalité terrestre s'augmente de jour en jour. M. Flourens trace ici un beau tableau des espèces anéanties depuis les temps historiques. La race sauvage du bœuf, du cheval, du chameau, du chien, a disparu. On peut ajouter que le mouton et la chèvre ne sont que des domestications fort douteuses du mouflon et du bouquetin. Le loup a disparu de l'Angleterre, et il tend à disparaître de la France. Suit un tableau encore plus brillant des espèces antédiluviennes qui ont aban-

donné notre terre depuis un temps plus ou moins long : le mammouth, le mastodonte, dont on exploite encore l'ivoire fossile, le dinothérium, le mégathérium, tous gigantesques. Enfin la conclusion remarquable de M. Flourens est qu'à part l'homme, toutes les espèces actuelles existaient dans le monde primitif. Il faut lire dans son livre cette savante exposition, où la question est nettement posée, les faits interprétés sans ambiguité, et d'où il résulte enfin que par rapport au nombre des espèces et à leurs variétés les êtres vivans actuels ne sont qu'un reliquat assez pauvre en espèces, s'il est riche en individus (1). J'omets mille belles pensées et des dissertations fondamentales sur les générations spontanées, les germes préexistans. Il faut tout lire et tout méditer dans l'ouvrage de M. Flourens, et ce n'est pas seulement un livre de compilation et de réflexions sur des faits étrangers à l'auteur : on y trouve le résultat de plusieurs recherches expérimentales qui lui appartiennent sur le croisement des espèces, sur le type propre à chacune, sur l'évolution des parties constituantes des animaux et notamment des os. Dans la troisième partie, les théories géologiques sont clairement exposées, quoique en peu de mots, et la date récente de l'état actuel du globe est mise en évidence.

Ainsi que nous venons de le dire, M. Flourens admet la fixité et l'immutabilité des espèces animales, et le monde organique actuel lui paraît, quant à leur nombre, bien inférieur à la population de la nature primitive. C'est assez humiliant pour notre époque. De plus, les espèces que nous possédons sont plus petites que les espèces antédiluviennes. L'éléphant seul soutient un peu l'honneur du monde actuel, mais il n'occupe plus comme autrefois la terre entière, du pôle à l'équateur. Je ne vois cependant pas, dans les dépouilles fossiles des mammifères, des reptiles et des poissons les plus gigantesques, rien de comparable à nos baleines et à nos cétacés, dont la taille paraît atteindre quelquefois jusqu'à 100 mètres de longueur (2). Est-il dans tous les monstres antédiluviens, aquatiques ou continentaux, un squelette qui, dressé le long du portail de Notre-Dame de Paris, en dépasserait les tours de la moitié de leur hauteur? La terre de ce siècle n'est donc pas, sous le rapport de la vitalité dominant une grande masse de matière, en infériorité avec la terre des siècles antérieurs.

(1) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire donne pour le recensement de la nature vivante d'aujourd'hui deux cent soixante mille êtres distincts, tant animaux que végétaux.

(2) Fait déjà consigné dans la *Revue* et vivement contesté, quoique extrait textuellement de Lacépède (*Hist. nat. des Cétacés*). Je n'ai pu obtenir de nos naturalistes, et encore à grand'peine, que des baleines d'une dimension égale à la colonne de la place Vendôme (43 mètres). J'avais beau dire avec Molière : « Eh! monsieur, un petit mulet! »

En admettant que toutes les espèces actuelles existaient dans le monde primitif, M. Flourens échappe à bien des difficultés que l'école opposée rencontre sur sa route. Sans vouloir me prononcer contre l'autorité du savant académicien, j'avoue que mes sympathies sont pour l'école de Geoffroy Saint-Hilaire, qui nous montre les développemens successifs des germes primitifs des espèces animales et végétales, sous les influences extérieures, donnant naissance à des espèces nouvelles et réalisant une sorte de création moderne dont la sagesse industrieuse de la puissance créatrice a préparé d'avance la possibilité et les moyens. Elle a établi les lois de la nature à l'origine des choses, et elle les suit sans y déroger, puisqu'on ne peut pas admettre une imprévoyance de sa part; c'est le *semel jussit, semper paret* de Sénèque. Dieu a ordonné une première fois, et il s'obéit ensuite toujours à lui-même. Abordons avec ces idées l'école de Geoffroy Saint-Hilaire, qui admet expressément qu'il existe aujourd'hui des espèces animales et végétales que le monde précédent ne possédait pas.

Quoique ayant suivi personnellement, et à l'époque où ils se sont produits, tous les débats des deux écoles que l'on désignait sous les noms de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, je n'entrerai point dans le fond de la discussion, que je voudrais voir traité par des autorités plus compétentes. L'école de Geoffroy, avec ses idées sur l'unité de composition, nous montre dans tous les êtres des organes rudimentaires, véritables pièces d'attente pour un développement tout autre que celui que les circonstances particulières ont fait suivre à l'espèce spéciale qu'on étudie. La théorie des analogies, des connexions et du balancement des organes, les vues exposées sur la signification et le rôle des organes rudimentaires, toute l'immense théorie des monstruosités qui décèlent les tendances de la nature quand elle est affranchie du joug des circonstances ordinaires, un étroit *finalisme* exclu de la science, enfin ce que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, son fils, caractérise nettement par les mots suivans : réfutation de l'hypothèse de l'immutabilité des espèces, — influence modificatrice des circonstances extérieures, — possibilité que les races actuelles descendent des races antiques (1) : — tous ces vastes travaux d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et de son école nous invitent à transporter sous son buste, et au même titre, l'épigraphe inscrite sous celui de Buffon : *Génie de pair avec la majesté de la nature.*

Majestati naturæ par ingenium.

Écoutons M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : « Rien de plus sédui-

(1) Voyez l'ouvrage de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris 1847.

sant pour l'esprit, au premier abord, que la doctrine des causes finales; rien de plus contraire à la saine philosophie que les abus qu'on en a faits et qu'on en fait chaque jour encore. Les livres sont pleins de raisonnemens où la puissance providentielle de Dieu est représentée comme intervenant dans la conservation des espèces, non par ces lois d'harmonie qu'elle a posées à l'origine des choses, mais par des soins apportés minutieusement et spécialement à chaque être... Au lieu d'observer ce que Dieu a fait, on ose imaginer ce qu'il a voulu faire. »

Beaucoup d'esprits timorés craignent qu'en reportant l'intervention de la puissance créatrice dans une sphère plus élevée et plus éloignée des phénomènes qui nous touchent pour ainsi dire, on n'ait l'intention de l'écarter tout à fait. Or le progrès des sciences, en montrant le faible de toutes les théories, a marché parfaitement en sens contraire de cette crainte. C'est un mauvais cadeau à faire à la suprême puissance que de lui mettre dans les mains les actions immédiates de la nature. Boileau a dit en vers : « Pour moi, je crois que c'est Dieu qui tonne! » D'accord, mais pourquoi ne tonne-t-il pas en hiver, où les hommes sont aussi méchans qu'en été? Lucrèce, le philosophe païen, dit bien mieux : « On frémit sous les coups du tonnerre parce qu'on redoute d'être appelé subitement à rendre compte de sa vie! » Mettre les météores dans les mains de la Divinité, c'est lui imposer la responsabilité de toutes les bizarreries intentionnelles et de toutes les maladresses de ces aveugles produits des lois de la nature. Chateaubriand a donné droit de cité dans le domaine de la littérature à ce vieux dicton : « Si Dieu a fait l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu. » C'est une profonde vérité jetée en riant. Hâtons-nous de dire que, comme Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et son fils n'ont jamais manifesté aucune tendance à la prétention d'être ce que le siècle de Louis XIV appelait des *esprits forts*, et celui de Louis XV des incrédules, toute maligne interprétation de leurs paroles tomberait dans le domaine de la calomnie.

Voici un passage précis : « Les animaux sont-ils variables sous l'influence des circonstances?... La réponse ne saurait être douteuse ni à l'égard des individus, ni à l'égard des races et de ces groupes d'individus que nous appelons espèces. » M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ajoute que c'est l'expérience seule qui peut trancher la question. Il cite Bacon disant il y a deux siècles : « Tentez de faire *varier les espèces elles-mêmes, seul moyen de comprendre comment elles se sont diversifiées et multipliées.* » L'auteur conclut que la domestication et ses influences ont déjà réalisé l'idée de Bacon. Je ne suis pas de son avis. Il indique ensuite très bien que si on joint aux effets des causes actuelles les effets de celles qu'ont introduites les révolutions physi-

ques du globe, on ne sait plus où s'arrêter dans les conjectures. Dans l'état présent de nos connaissances sur la nature physique et sur la nature organique, il y a lieu de soumettre cette question à un examen expérimental.

Je ne puis résister au désir d'égayer mon sujet en indiquant de quelle manière on interprétait au commencement de ce siècle les idées de Lamarck sur les variations que les circonstances extérieures pouvaient amener dans les espèces. Prenez un cheval et placez son ratelier de plus en plus haut chaque jour; l'animal, forcé de lever la tête chaque jour de plus en plus pour atteindre sa pâture, s'allongera le cou et les jambes de devant, et votre cheval deviendra un chameau ou une girafe. Placez une poule près d'un étang, avec la nécessité de se nourrir des poissons et des mollusques de l'eau : par suite des efforts qu'elle fera pour atteindre les objets sans se mouiller le corps, ses pattes s'allongeront, son cou et son bec subiront un allongement correspondant. Votre poule sera devenue un héron, le vrai héron de La Fontaine, *le héron au long bec, emmanché d'un long cou et allant sur ses longs pieds!* Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne suffirait pas que la poule fût devenue héron, il faudrait, pour constituer l'espèce, que la poule pût transmettre par voie de génération sa qualité de héron à ses descendans et la perpétuer indéfiniment. Quant au régime du cheval, rien n'aboutirait à faire d'un animal à pieds ensabotés un animal non solipède, sans compter mille et mille autres difficultés.

Revenant au côté sérieux de la question, et admettant, avec l'école de Geoffroy, « qu'il existe aujourd'hui sur notre globe des espèces inconnues au monde antédiluvien, » ce qui est l'opinion actuellement triomphante, comment introduirons-nous ces espèces dans le monde de nos jours? L'autorité de la Genèse est favorable à la production naturelle des êtres. C'est à la terre qu'il est ordonné de produire les plantes et les arbres, ensuite il est ordonné aux eaux de produire les poissons, puis de nouveau il est dit à la terre de produire les animaux. Ailleurs on trouve que tout a été créé à la fois par l'Éternel : *Qui vivit in æternum creavit omnia simul.* Donc pas de créations successives.

Certains « organisateurs de mondes » appellent, à chaque crise générale, la puissance créatrice à réparer les pertes qu'a éprouvées la création antérieure par un véritable supplément de création. A ce prix, j'aime encore mieux croire, avec M. Flourens, à l'immutabilité des espèces et à la diminution de leur nombre. La doctrine des créations successives, qui accuse la puissance suprême d'imprévoyance ou d'impuissance à préparer les changemens de la vie sur notre globe, me paraît une vraie *réduction à l'absurde.* Homère, dit Cicé-

ron, transportait aux dieux, dans ses fictions, les *choses* humaines : j'aimerais mieux qu'il eût transporté les *choses* divines aux hommes! Toutes les fois que l'intelligence de l'homme veut essayer de comprendre la puissance créatrice, la voix de la raison lui crie : Monte, monte encore, monte toujours! Puis, quand elle est au plus haut point où elle peut atteindre, elle est encore aussi éloignée du but qu'au moment du départ. Les Athéniens avaient élevé une statue Θεῳ ἀγνωστῳ, mots que l'on traduit ainsi, avec saint Paul : Au dieu inconnu. Le vrai sens est littéralement : *Au dieu inconnaissable*, sens aussi profond qu'il est incontestablement vrai.

Je n'ai point à m'étendre d'ailleurs sur cette question de l'immutabilité des espèces après ce qui en a été dit dans une excellente étude publiée ici même (1), et où je regrette seulement de ne pas voir mentionné le singe fossile d'Athènes, dont tous les naturalistes ne parlent aujourd'hui qu'avec amour et passion (*con amore*). — Avez-vous vu le cinquième singe fossile, celui d'Athènes? — Pas encore. — Venez, allons-y tout de suite. — Mais je suis fort occupé d'un sujet tout à fait différent. — C'est un objet unique; allez-y dès que vous aurez un instant disponible. — Je n'y manquerai pas.

D'où vient donc le débat entre les partisans de l'existence d'espèces nouvelles, ayant paru depuis la dernière catastrophe, et les partisans de l'opinion que toutes les espèces actuelles ont leurs représentans dans la nature fossile? Évidemment de ce que les uns admettent comme caractères essentiels de non identité ce que les autres regardent comme de simples variétés, — par exemple les différences qui, dans l'espèce humaine, existent entre la race caucasique d'Europe et la race nègre d'Afrique. Je dois dire, pour n'omettre aucune des pièces du procès, que la doctrine moderne des développemens embryonnaires semble favorable à la production d'espèces nouvelles. Pour sortir d'embarras sans interroger la paléontologie, l'embryogénie, la physiologie, l'anatomie et l'histoire naturelle, cherchons maintenant ce que l'expérience directe, absolue, ou, même encore plus modestement, ce qu'un plan d'expériences directes peut nous faire espérer de lumières dans un sujet si obscur.

III.

Abstraction faite de tout ce qui précède, je pose cette question hardie : la physiologie expérimentale peut-elle nous fournir des lumières pour la solution du problème de la fixité des espèces ou de

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 mai — *la Paléontologie*, par M. Laugel.

leur altération fondamentale sous l'influence des agens extérieurs? Peut-on, en plaçant des plantes ou des animaux dans des atmosphères artificielles, avec des circonstances de chaleur, de lumière, d'humidité convenables, en modifier tellement la constitution, qu'il se produise des espèces nouvelles? En agissant sur des germes, des graines, des œufs, du frai, des embryons, obtiendrait on d'autres espèces que celles qui, dans la nature de nos jours, résultent du développement de ces rudimens d'êtres vivans où brillent si merveilleusement l'art et l'industrie de la puissance créatrice? Ici le microscope, en sondant l'infiniment petit, rencontre encore plus de *dessein*, d'*intention*, de *fait-exprès*, que n'en peut conjecturer le télescope en sondant l'infiniment grand des cieux, ces nuages de poussière céleste dont chaque grain est un soleil, et cet entassement de pareils nuages les uns derrière les autres, à une distance telle qu'un rayon de lumière, qui en une seconde fait sept ou huit fois le tour de la terre, mettrait un *million d'années* (365,000,000 de jours!) à nous arriver des plus lointains de ces soleils visibles. Entre les questions qui se rapportent à la matière inerte et celles qui ont pour objet la nature vivante, soit végétale, soit animale, la différence de difficulté est immense, et les progrès très inégaux que l'esprit humain a faits dans ces deux ordres de sciences sont là pour en attester l'inégale complication. L'étude microscopique du développement du germe d'un grain de blé surpasse tous les miracles du ciel des astres, et confirme le sens de ces deux beaux vers :

Maximus in minimis certè Deus, et mihi major
Quam vasto cœli in templo, astrorumque catervâ.

« C'est dans les petits objets que la puissance divine se montre la plus grande, plus grande que dans la vaste étendue du ciel et le cortége imposant des astres. »

J'ai déjà plusieurs fois dans cette *Revue* mentionné les travaux de M. Ville (1), que l'Académie des Sciences connaît et estime pour de nombreuses recherches de physiologie végétale. Approuvées par les rapports des commissions nommées pour les juger, ces recherches ont été exécutées au moyen d'appareils de dimensions inusitées, qui permettent de faire vivre les plantes dans des atmosphères artificielles sans cesse entretenues à la même composition par des courans de gaz réglés avec la dernière précision, au moyen de réservoirs immenses gradués de même dans leur écoulement. L'air, les plantes,

(1) *Recherches expérimentales sur la végétation*, par M. George Ville, Paris, 1853. — *Mémoires* du même auteur, et *Rapports* à l'Académie des Sciences sur les travaux de M. Ville, *Comptes-Rendus de l'Institut*, 1855 et 1856.

le sol sont ensuite analysés chimiquement, et contraignent la nature à répondre à cette question : Qu'as-tu fait ici? La tendance des travaux de M. Ville m'a toujours paru s'accorder on ne peut mieux avec la possibilité d'une solution du problème de la modification des espèces, soit végétales, soit animales. Les curieux résultats qu'il a obtenus dans des serres qu'il mettait au régime de l'acide carbonique et de l'ammoniaque, et où les plantes prenaient un développement immense, — ses travaux persévérans de physiologie végétale, ses opinions basées sur des faits observés, ses présomptions appuyées sur des analogies plausibles, — tout me désignait M. Ville comme pouvant apprendre aux lecteurs de la *Revue* ce qu'on peut *espérer de savoir* sur la transformation des espèces autrement qu'on n'a pu le faire jusqu'ici en compulsant, à grands frais de temps, de voyages, de fouilles, etc., les annales de la nature écrites dans les débris des êtres qui ont peuplé la terre avant nous.

Malgré la répugnance de ce savant éminemment sérieux et positif à se lancer dans des spéculations anticipées ayant pour objet l'influence du monde ambiant sur les êtres vivans, j'ai pu obtenir de M. Ville une conférence que je laisserai ici dans la forme même où elle a été notée à plusieurs reprises. Cette conférence répond à peu près à ce que les Anglais appellent *cross examination*. On désigne ainsi des *enquêtes à fond*, obtenues des personnes compétentes sur une matière donnée, et qui doivent fixer l'*opinion probable*, sinon la conviction pour tous les amis de la vérité. Ici c'est beaucoup d'entrevoir la possibilité d'une solution dans une question jugée par tous comme placée hors de la portée du génie de l'homme. Ce sera beaucoup si les esprits sérieux admettent que, grâce aux travaux et aux présomptions de M. Ville, nous faisons passer ces importantes questions du domaine de l'*inconnaissable* dans le domaine un peu moins désespéré de l'*inconnu*. Pauvre progrès! dira-t-on. Quoi! se féliciter d'être arrivé, comme Socrate, à savoir qu'on ne sait rien! Oui, mais avec ce correctif qu'on pourra peut-être savoir un jour. Comme j'ai à ménager ici les scrupules d'un jeune savant que je lance bien malgré lui dans une carrière qui répugne à ses habitudes, je citerai ces belles paroles de Newton qu'il applique à ses travaux sur le système du monde : « Dans une matière si abstruse, le lecteur est prié de ne pas tant songer à blâmer les erreurs qu'à faire des efforts ultérieurs pour arriver à la connaissance de la vérité. »

On ne peut trop redire que la force vitale dans les plantes et dans les animaux établit une différence tranchée entre les phénomènes de la vie et ceux que la matière inerte offre à nos observations. La matière purement matière obéit aux lois de la mécanique, de la physique et de la chimie, sans choix, sans exception, sans déroga-

tion aucune. Là tout est absolu. Dans les êtres vivans au contraire, il y a une perpétuelle dérogation à ces lois. La volonté et l'organisme produisent le mouvement, les lois physiques de la matière y sont en défaut, et il se forme sous l'empire de la vie des composés chimiques que le laboratoire lui-même, quoique plus intelligent que la nature, est impuissant à réaliser. De plus, chaque être vivant est un ensemble isolé du monde entier, et, suivant la belle expression de la Bible, un tout ayant en soi *un germe de reproduction.* C'est là un caractère fondamental. Un jour que je faisais admirer à un penseur une locomotive où le moteur de Séguin pour la vapeur animait la mécanique non moins admirable de Stephenson : « Ne voilà-t-il pas, lui dis-je, un véritable animal travaillant pour l'homme et créé par lui ? » Le philosophe me répondit : — Il vous manque, pour rivaliser avec Dieu, de pouvoir établir un haras de locomotives! — Il avait raison.

Parmi les données intéressantes que contient le livre de M. Flourens, on peut compter ce qu'il dit sur la perpétuelle variabilité des élémens qui composent un être vivant, en sorte que la plante et l'animal pourraient être considérés presque comme indépendans de leurs corps matériels. Nous n'avons pas à un âge avancé un seul atome des parties matérielles qui composaient notre corps dans la jeunesse. Nous avons à la lettre changé de corps, et même plusieurs fois. « Je crois l'avoir prouvé, dit le savant académicien, dans ces derniers temps par des expériences directes. » En effet, s'il est une partie dans le corps des animaux que l'on pût regarder comme fixe et invariable, ce sont assurément les os, et M. Flourens les a vus dans ses belles expériences former de nouvelles couches, perdre leurs anciennes, en un mot subir un incontestable et rapide renouvellement. *Tout change dans l'os pendant qu'il s'accroît; toutes ses parties paraissent et disparaissent.* Après avoir cité les présomptions de Leibnitz, M. Flourens cite Voltaire : « Nous sommes, dit celui-ci, réellement et physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui; mais changeant à tout moment son eau qui constitue son être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve. »

Chose incroyable, nous prenons ici Voltaire en flagrant délit de néologisme par ce mot de *mêmeté* qui peint du reste admirablement sa pensée. M. Flourens, qui a la modestie de ne citer ses travaux *démontrans* qu'après les idées de Leibnitz, de Voltaire et de Buffon, ne songeait pas sans doute à vérifier leurs conjectures vagues, quand il faisait ses belles recherches positives de physiologie expérimentale. Du moins, à l'époque où elles parurent, personne ne pensait à

ces importantes conséquences, et l'on n'y voyait qu'une des grandes lois de la force vitale, laquelle a pu être traduite avec certitude depuis les travaux de M. Flourens par cette vérité : l'être vivant est indépendant de la matière qui constitue son corps, et la force vitale y substitue continuellement des matériaux nouveaux aux matériaux anciens. On trouve dans l'ouvrage de lord Brougham dont j'ai parlé récemment (1) que pour cet esprit judicieux et profond le théorème physiologique démontré par M. Flourens est une vérité connue et admise sans restriction. Suivant lui, un homme peut à sa mort avoir usé vingt ou trente corps différens. J'abandonne aux métaphysiciens toutes les inductions qui résultent de ce fait relativement à l'immatérialité du principe de l'intelligence dans l'homme.

Un mot encore sur la nature vivante. Si la vie de la plante est quelque chose d'indépendant de telle ou telle particule de la même matière et contient un principe tout à fait distinct, l'animal, par la *volonté, l'instinct, le sentiment,* contient un autre principe distinct lui-même de la vitalité organique, et l'homme, par *son intelligence, son âme,* principe encore tout à fait distinct, constitue un *quatrième règne,* assertion dont on m'a beaucoup loué et beaucoup blâmé, et qui ne m'appartient nullement, quoique je l'aie énoncée dès 1820 dans l'un des premiers numéros des *Archives de Médecine,* et en 1825 dans un discours de solennité publique.

Comme personne n'a étudié plus que M. Ville l'action de toutes les circonstances qui influent sur la vie et le développement de certaines classes d'êtres vivans, et que personne n'a mis en œuvre comme lui les moyens pratiques qui permettent de tenter de pareils essais, notre conférence fera comprendre ce qu'on peut espérer aujourd'hui touchant la possibilité de modifier les espèces actuelles et d'en produire d'autres, soit en revenant aux espèces passées *qui ont existé,* soit en essayant de produire des espèces qui n'ont point encore paru sur le globe. Je prie le lecteur de remarquer combien peu mon langage est affirmatif et combien peu je désire faire prendre pour des idées arrêtées des considérations d'une nature malheureusement encore trop conjecturale.

Voici ma conférence avec M. Ville.

Demande. — Peut-on croire qu'il y ait une filiation non interrompue entre les espèces actuelles et les espèces passées?

Réponse. — En nous en tenant aux faits, nous voyons nos espèces actuelles pendant leur développement embryonnaire reproduire sous nos yeux les formes des espèces fossiles et n'en différer qu'en ce point : à savoir que les espèces fossiles se sont arrêtées

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

à une certaine période de leur développement que nos espèces actuelles ont dépassée de manière à ne différer des anciennes que par un développement plus complet. Remarquez ces paroles expresses de M. Agassiz (1) : « C'est un fait que je puis maintenant proclamer dans la plus grande généralité, que les embryons et les jeunes de tous les animaux vivans, à quelque classe qu'ils appartiennent, sont la vivante image en miniature des représentans fossiles des mêmes familles. »

D. — Ceci, sauf la faculté de reproduction qu'il faut attribuer aux êtres vivans à chacune des phases d'arrêt de leur développement successif, concorde très bien avec ce que l'expérience a fait constater sur les arrêts de développement qu'on a pu produire dans nos espèces actuelles. Indépendamment de tous les résultats admirables obtenus par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, je ne puis omettre la curieuse expérience de William Edwards, qui a empêché des têtards de se convertir en crapauds ou en grenouilles, en les privant complétement d'air et de lumière. Ces têtards continuaient cependant à prendre de l'accroissement et de la force. Ils acquéraient à cet état un volume monstrueux, sans cesser d'être têtards et de vivre de la vie des poissons. S'ils se fussent reproduits par des œufs et du frai, ils auraient constitué une véritable espèce par un arrêt de développement. Il est donc permis de croire qu'au moyen des agens extérieurs on pourra modifier profondément nos espèces actuelles.

R. — La question est trop générale pour que je puisse y répondre en restant dans le cadre de mes observations, qui n'ont point dépassé le règne végétal.

D. — Alors que pouvez-vous présumer de la vie végétale aux époques primitives du monde?

R. — L'atmosphère n'avait certainement pas alors la même composition que de nos jours. L'acide carbonique y était en bien plus grande abondance, et j'en trouve la preuve dans ces dépôts de charbon et de lignite qui constituent des bancs si étendus dans les deux hémisphères, et que la végétation dans notre atmosphère actuelle serait impuissante à produire. Toutefois cette abondance d'acide carbonique ne peut seule rendre compte de ces végétations colossales. Il fallait nécessairement la présence d'un composé azoté autre que notre azote gazeux, et beaucoup plus assimilable. Il n'est pas douteux d'ailleurs que ces végétations primitives ne puisaient rien dans le sol, puisque celui-ci n'avait pu encore être fertilisé par des détritus de générations antérieures. Nous trouvons la confirmation de

(1) Citées dans l'étude sur *la Paléontologie, Revue* du 15 mai dernier.

ce fait dans cette circonstance importante, que les végétaux primitifs avaient acquis un développement foliacé énorme, tandis que leurs racines étaient à l'état rudimentaire.

D'un autre côté, nous savons, car nous pouvons reproduire ceci à volonté, que dans un sol de sable calciné et parfaitement privé de tout détritus végétal on peut obtenir des végétations florissantes, si l'on ajoute à l'air un composé azoté tel que l'ammoniaque, accompagné d'un excès d'acide carbonique. En opérant ainsi et par la nutrition foliacée, je suis parvenu à pousser les dimensions de certaines plantes, et entre autres d'un caladium, bien au-delà des limites ordinaires. Ainsi pas de doute : la végétation primitive s'opérait exclusivement aux dépens de l'atmosphère, et celle-ci avait une composition différente de celle de nos jours. Le composé azoté qui en faisait partie était-il de l'ammoniaque? Je l'ai cru pendant longtemps; mais depuis que j'ai reconnu que les nitrates dissous dans l'eau agissent comme le gaz ammoniaque, je n'ose me prononcer à cet égard, car si on réfléchit aux actions chimiques qui pouvaient se produire alors, notamment sous la puissante influence de l'électricité, on trouve à peu près autant de motifs pour admettre la formation des nitrates que celle de l'ammoniaque. Il est donc bien certain que l'atmosphère ou les eaux d'alors contenaient, au nombre de leurs principes constituans, une combinaison d'azote dont l'atmosphère et les eaux de nos jours sont dépourvues.

D. — Mais, puisque l'on peut déduire avec une certitude si inespérée les conditions qui ont présidé aux végétations primitives, ne pourrait-on revenir à la flore antédiluvienne en opérant sur les fougères, les prêles, les lycopodes, tous représentans dégénérés de ces mêmes plantes si énormes aux premiers âges du monde?

R. — Je n'y vois rien d'impossible, surtout en ajoutant aux élémens d'une atmosphère artificielle, composée d'après les conditions qu'on vient d'énoncer, les influences réunies de la chaleur et de l'humidité. Ce que j'ai déjà obtenu dans des serres soumises au *régime* combiné de l'acide carbonique et de l'ammoniaque me semble autoriser cette présomption.

D. — Je reviens aux animaux, et je demande pourquoi on ne tenterait pas de produire sur eux les transformations qui ne paraissent pas impossibles sur les plantes. Dans une atmosphère convenable, l'éclosion des œufs d'une fourmilière pourrait-elle produire autre chose que des fourmis? Même question par rapport au frai des poissons.

R. — Je ne puis répondre à ces questions. Les fonctions des animaux inférieurs à l'époque de leur premier développement ne me semblent pas assez connues pour qu'on puisse tracer sans autre pré-

paration le plan de l'expérience que vous demandez. En général, il vaut mieux opérer sur les plantes que sur les animaux, et voici pourquoi. Plus l'organisation d'un être vivant est simple, et plus nous avons de prise sur lui. Ainsi il n'est pas douteux qu'on doit réagir au moyen d'une atmosphère artificielle plus profondément sur les plantes que sur les animaux. Chez ceux-ci, la nutrition présuppose une fonction antérieure qui en est indépendante, à savoir la respiration. Dans l'économie animale, l'air sert à l'assimilation des alimens, mais il ne nourrit pas par lui-même. La nutrition s'opère au moyen d'un organe spécial. Chez les plantes, nous ne trouvons rien de semblable : ici en effet la respiration se confond avec la nutrition; l'atmosphère n'agit pas seulement en favorisant l'assimilation des alimens comme chez l'animal, l'atmosphère est elle-même l'aliment. La nutrition ne s'opère pas par un organe spécial, mais par tous les organes à la fois. Chaque cellule est un estomac sur lequel nous pouvons agir, et les actions intérieures à la suite desquelles un végétal croît et se développe sont infiniment plus simples que les actions correspondantes dont l'animal est le siége. Ces actions se rapprochent beaucoup plus de celles que nous produisons dans nos laboratoires, car le végétal se nourrit d'eau, d'acide carbonique, d'ammoniaque, d'azote, d'oxygène, de nitrates, toutes substances appartenant à la nature inorganique, qui n'ont subi aucune élaboration antérieure, et sur lesquelles la chimie est habituée à opérer. L'animal au contraire exige pour se nourrir une matière déjà organisée. Cette matière éprouve dans l'intérieur de ses tissus des transformations infinies, dont la succession mal connue échappe aux lois de la chimie, et sur la vraie cause desquelles on possède plus de présomptions que de preuves.

D'un autre côté, quelle disparate n'y a-t-il point entre les effets que nous pouvons produire sur les animaux et sur les plantes au moyen des agens impondérables! Et pour n'en citer qu'un exemple, une élévation de température, qui est sans influence sur l'animal, imprime au contraire à la végétation une activité surprenante.

En présence de tous ces faits, il me paraît impossible de ne pas donner la préférence aux plantes pour tenter les expériences que vous demandez. Pour terminer et pour conclure, s'agit-il de rechercher si les espèces animales changent ou ne changent pas sous l'empire des influences physiques, et si, après chaque révolution du globe, les générations nouvelles qui apparaissent sont le produit d'une création nouvelle, ou descendent des espèces antérieures? Je décline la responsabilité de tout plan d'expérience conçu en vue de décider ce point difficile de zoologie théorique. Pourtant, si nous nous en tenons aux faits, il est impossible de méconnaître l'importance

de l'élément nouveau que M. Agassiz a introduit dans le débat, lorsqu'il a substitué à l'idée d'une espèce se changeant en une autre espèce l'idée de deux espèces différentes provenant de deux germes semblables, dont le développement aurait acquis des degrés différens par la seule action des influences extérieures, et j'avoue que lorsque nous voyons nos espèces actuelles repasser, à partir de la première évolution du germe, par toutes les phases d'organisation auxquelles les fossiles des mêmes familles se sont arrêtés, le doute me paraît encore moins fondé. Voici de la théorie; mais quant à l'expérience, si l'on veut attaquer le problème, l'idée qui se présente à l'esprit, ce n'est pas de pousser nos espèces actuelles au-delà de l'échelon auquel elles sont parvenues, mais d'arrêter l'embryon dans le cours de son développement, d'étendre, de généraliser l'expérience de William Edwards sur le têtard, expérience qu'à ma connaissance notre profond physiologiste M. Claude Bernard a reproduite et vérifiée.

Si des animaux nous passons aux plantes, la question change complétement d'aspect. Ce qui doit nous préoccuper, c'est bien moins de transformer une plante en une autre plante que de reproduire, sur celles des plantes actuelles qui correspondent aux végétations primitives, un excès de développement qui les en rapproche, afin de pouvoir ensuite conclure de la similitude des effets à l'analogie ou à l'identité des causes. Le problème imposant dont nous entrevoyons alors la solution, c'est d'éclairer l'histoire physique de la terre par des expériences de physiologie, et de reconstituer ainsi la météorologie primitive du globe. J'hésite d'autant moins à vous soumettre ces vues nouvelles, auxquelles mes études sur la végétation m'ont conduit, que personne autant que vous ne pourra les contrôler et les introduire dans le domaine public de la science.

A part le compliment final, qui était d'obligation, on voit que le résultat de l'enquête consciencieuse à laquelle nous venons de nous livrer, c'est qu'il y a peu d'espoir d'arriver à changer artificiellement les espèces animales, bien que l'idée d'agir expérimentalement sur les embryons et les germes, de manière à les arrêter à diverses phases de leur développement pour reproduire les espèces fossiles, soit une vue importante qui mérite d'être signalée au physiologiste expérimentateur. Il va sans dire, et c'est là que gît la principale difficulté, qu'il ne suffit pas seulement d'arrêter un développement organique : il faut encore y joindre la faculté reproductrice pour compléter une espèce. Cette *sexualité* du reste, dans beaucoup de cas, semble bien accessoire. Pour de nombreux animaux, prendre ou ne pas prendre de sexe, c'est le résultat de circonstances des plus

insignifiantes, et beaucoup d'insectes ne vivent que très peu de temps à l'état d'animaux reproducteurs. Ainsi *un simple plan pour tenter une expérience dont nous ne prévoyons pas l'issue, voilà tout ce que nous pouvons donner au lecteur sur cette question de la permanence ou de la variation des espèces animales, tant controversée depuis le commencement de ce siècle.*

Cette étude n'aura pourtant pas été sans utilité : elle nous montre comment la voie rigoureuse de l'expérience peut à l'improviste nous ouvrir des perspectives nouvelles. En essayant les divers moyens d'agir sur les plantes, M. Ville se trouve conduit à la possibilité de reconnaître quelle était primitivement la composition de l'atmosphère terrestre, résultat qui, obtenu par des expériences bien coordonnées, serait l'une des plus belles conquêtes de la science moderne, et c'est, à mon avis, une de celles qu'un avenir prochain doit réaliser.

A tout prendre, il est vraiment fâcheux que la science réponde à l'imagination par une négation presque absolue. Il eût été si beau de se figurer la création se modifiant à volonté sous l'empire du génie de l'homme! Il y a loin de nos tristes *positivités* scientifiques aux jeux brillans de l'imagination, qui nous montrait pour les âges futurs de notre monde terrestre la naissance d'un être plus parfait que l'homme, et qui serait à celui-ci ce que l'homme est aux animaux. On avait parlé d un être qui aurait d'autres sens que nous, et par exemple qui pourrait *voir* dans les corps au moyen de l'électricité. Cette idée se rattachait un peu aux curieux phénomènes du somnambulisme et du magnétisme animal; mais l'homme, malgré sa supériorité sur la brute, n'a point de sens que l'animal ne possède. Ainsi l'analogie nous fait défaut dans cette conjecture. On avait présumé que cet être supérieur pourrait agir sur la matière et commander aux êtres matériels de se mouvoir sans les toucher. A cela on répond que l homme, pas plus que le chien, ne peut déplacer un corps pesant sans agir mécaniquement sur lui. On a parlé de prescience de l'avenir, de science infuse, de communication directe avec la Divinité; que sais-je? on a même entrevu une petite délégation de la puissance créatrice!... Je ne conclus pas. Je laisse le champ libre à l'imagination des métaphysiciens.

BABINET, de l'Institut.

LE

CHEVALIER SARTI

HISTOIRE MUSICALE.

VI.

LES FIANÇAILLES DE BEATA.[1]

I.

Lorenzo avait quitté Venise quelques jours après la brillante assemblée où l'abbé Zamaria avait raconté l'origine et les vicissitudes de la musique moderne. Il s'était rendu à Padoue pour y suivre un cours d'études dont le sénateur Zeno avait fixé lui-même les différens sujets. Il s'était séparé de Beata avec tristesse, mais sans amertume, car non-seulement Lorenzo et Beata croyaient se revoir bientôt, mais tout leur donnait lieu d'espérer que l'avenir couronnerait leurs vœux les plus chers. Aucun incident, aucune parole n'étaient venus trahir les véritables intentions du sénateur sur le chevalier Sarti, qui, aux yeux de tout le monde, paraissait appelé à une grande fortune.

En descendant le canal de la Brenta, Lorenzo put jeter les yeux sur la villa Grimani, dont le beau jardin et la longue charmille lui rappelèrent de doux souvenirs. Suivi de son domestique Vecchiotto, il arriva à Padoue dans le courant de l'année 1792. Le chevalier

(1) Voyez les livraisons du 1er janvier et 15 août 1854, 1er et 15 août 1855, 15 avril 1856.

était muni de nombreuses lettres de recommandation; il fut reçu dans les meilleures maisons de la ville et traité comme un membre de la famille Zeno. Il suivit un cours de langues et de littératures anciennes, un autre de droit public et d'histoire, puis un cours de philosophie, qui se composait d'un mélange hétérogène de logique, de théologie et de mathématiques. Les premiers temps de son séjour dans cette ville savante, qui avait été le refuge de tant d'illustres proscrits et particulièrement de Dante Alighieri (1), s'écoulèrent assez rapidement : le chevalier Sarti était dans l'ivresse de l'indépendance et du bonheur entrevu. L'ardeur de connaître, l'ambition de mériter les faveurs que la fortune semblait lui réserver, et celle de se maintenir dans les hautes régions de la vie sociale où il se trouvait introduit presque miraculeusement, ces divers sentimens avaient un peu surexcité la vanité de Lorenzo et donné l'essor à son imagination romanesque. Il lisait les poètes, les philosophes et les historiens avec avidité, moins pour y chercher des vérités utiles à son inexpérience que pour y trouver des images de la beauté et des exemples de la passion triomphante.

Après quelques mois donnés à l'étude et aux soins de son installation, Lorenzo alla voir sa mère, qui l'attendait avec la plus vive anxiété. Il ne l'avait pas revue depuis son départ de La Rosâ, où il retrouva tous ses amis d'enfance, le barbier Giacomo, aussi sentencieux qu'autrefois, et Zina la fermière, entourée d'un groupe de jolis enfans. On se montrait du doigt le chevalier Sarti dans le village comme un exemple à suivre pour s'élever de la plus humble condition parmi les heureux de ce monde. Catarina était dans toute la joie de son âme de revoir son fils grandi, beau, riche, et aussi savant que le fameux curé de Cittadella, à ce que Giacomo assurait. De La Rosâ, Lorenzo se rendit à Cadolce pour visiter l'oncle de Beata, le saint prêtre qui avait béni son enfance, et qu'il retrouva aussi tendre, aussi pieux et aussi indulgent qu'il l'avait connu. Le chevalier alla voir aussi la compagne inséparable de Beata, la fille du médecin de Cadolce, Tognina, qui l'accueillit comme le futur époux de sa meilleure amie, car elle pensait bien que le sénateur Zeno n'avait témoigné tant de sollicitude à Lorenzo que pour le préparer à une plus haute destinée. Il ne voulut pas reprendre le cours de ses études à Padoue sans avoir fait un pèlerinage au village d'Arquà, où reposent les cendres de Pétrarque, l'une de ses plus grandes admirations après le poète catholique et gibelin du XIIIe siècle. En quittant l'heureuse vallée, dernier refuge de l'amant de Laure, le chevalier murmurait tout bas ces vers en s'appliquant les paroles du poète :

(1) On a la certitude que Dante était à Padoue dans l'année 1306. Voyez Cesare Balbo, *Vita di Dante*, p. 246, édition de Florence.

Benedetto sia 'l giorno e 'l mese e l'anno,
E la stagione, e 'l tempo, e 'l punto,
E 'l bel paese, e 'l loco, ov' io fui giunto
Da duo begli occhi che legato mi hanno.

« Bénis soient le jour, le mois, l'année, la saison, l'instant et l'heureuse contrée où je vis les deux beaux yeux qui m'ont enchaîné!... »

Les événemens de la révolution française, qui se précipitaient comme les scènes d'un drame immense conçu par une intelligence fatale et mystérieuse, commençaient cependant à préoccuper vivement les souverains de l'Italie. La chute de la monarchie au 10 août avait amené dans les provinces de la Vénétie un flot de nouveaux émigrés qui, malgré la vigilance du gouvernement, avaient répandu dans le peuple le bruit de cette grande catastrophe. La mort de Louis XVI, celle de la reine et la dispersion de la famille royale avaient achevé d'exciter l'intérêt public pour de si nobles infortunes. Un nouveau représentant de la république française était venu remplacer à Venise celui de la monarchie. De tels changemens avaient produit une stupeur générale et profonde, mais les esprits étaient loin d'être unanimes dans la manière d'en apprécier les conséquences. L'aristocratie, fidèle à ses vieux erremens, regrettait le passé, et ne craignait pas de manifester ouvertement sa répugnance pour un ordre d'idées qui blessaient ses croyances et menaçaient ses priviléges. Le peuple était encore indifférent et regardait en curieux ce spectacle des vicissitudes politiques dont il ne comprenait pas le sens. Une partie de la jeunesse, quelques lettrés, et en général tous les hommes éclairés des villes de terre ferme, étaient favorables aux principes de la révolution française, dont ils attendaient une réforme de l'état et un adoucissement dans les liens qui rattachaient les provinces à la cité souveraine. Le gouvernement de la seigneurie, résistant à toutes les impulsions qui lui venaient, soit de l'Italie, soit d'autres puissances de l'Europe qui sollicitaient son alliance, s'efforçait de garder une neutralité douteuse au milieu de la conflagration générale. Au fond, la politique de ce gouvernement de vieillards temporiseurs était hostile à la France, dont il redoutait l'ambition et les idées subversives. Un parti énergique, qui était en minorité dans le grand conseil, voulait que la république de Saint-Marc s'alliât avec l'Autriche, et prît une part active dans la lutte prochaine qui allait s'engager, tandis qu'un petit nombre d'esprits jeunes et mieux avisés conseillaient de retremper les ressorts de l'état et de la politique de Venise dans une alliance offensive et défensive avec la république française. Dans cette alternative, le sénat, énervé par l'inaction et l'isolement où il se tenait depuis un siècle, prenant son amour du repos pour la suprême sagesse, et se croyant à l'abri des événemens parce qu'il

n'avait pas le courage de les affronter, s'enveloppait de mystère et de sourdes menées, au lieu de prendre un parti décisif qui lui aurait donné une voix et des appuis dans les conseils de l'Europe.

Padoue était avec Brescia et Bergame la ville de la Vénétie où les principes de la révolution française avaient rencontré le plus de partisans secrets. Une partie de la jeunesse studieuse, quelques professeurs et plusieurs nobles de terre ferme, qui supportaient avec impatience le joug des grands seigneurs du livre d'or, s'étaient laissé gagner par les idées nouvelles d'émancipation et d'égalité qu'ils propageaient à leur tour clandestinement dans les classes inférieures. Un mémoire que le chargé d'affaires de France venait de présenter au sénat de Venise (1), pour justifier le droit qu'avait eu la nation française de changer la forme de son gouvernement, circulait à Padoue de main en main, et produisit une effervescence qui n'échappa point à la sombre vigilance des inquisiteurs d'état. Le bruit qui se répandit, quelque temps après, que l'armée républicaine avait repris Toulon et chassé les ennemis du territoire de la France ne fit qu'accroître l'émotion et les espérances des novateurs.

Un soir que Lorenzo sortait de la maison du comte Corazza, où il avait passé quelques heures avec un petit nombre de personnes distinguées qui s'y réunissaient souvent, il fut accosté par un individu qui lui dit familièrement : — Vous marchez si vite, monsieur le chevalier, qu'on a peine à vous suivre. Voilà ce que c'est que d'être jeune, *per Bacco!* On va hardiment devant soi, sans s'inquiéter des pauvres éclopés qui restent en chemin, et cela doit être ainsi, car s'il fallait que les générations nouvelles fussent condamnées à mesurer leur pas sur celles qui s'en vont, le progrès dont nous parlions tout à l'heure chez le comte Corazza, mon ami, serait un vain mot, et la vie n'aurait pas de sens.

— J'ignorais, monsieur, répondit Lorenzo en regardant avec attention la personne qui venait de l'interpeller et qu'il reconnut en effet pour une de celles qu'il avait vues dans la maison Corazza, — j'ignorais qu'il vous serait agréable de m'avoir pour compagnon de voyage par une si belle nuit, car je me serais fait un devoir de vous attendre. Aussi bien, rien ne me presse. C'est plutôt le besoin de mouvement que le désir d'arriver chez moi, où je n'ai que faire, qui me faisait hâter le pas.

— Parfaitement dit..., répliqua l'inconnu en prenant sans façon le bras du chevalier. Le besoin de mouvement, le besoin d'agir et d'exercer la force dont on se sent doué, plus encore que la volonté d'atteindre un but déterminé,... voilà ce qui caractérise la jeunesse

(1) Le 6 juin 1793.

dans tous les temps, et cela suffit pour que le monde change et se transforme sans cesse. Mais si à cet instinct permanent de la vie il s'ajoute une idée qui en concentre les aspirations, oh! alors on enfante des miracles. C'est ce que vous verrez bientôt, monsieur le chevalier, car le temps où nous vivons est gros d'événemens mémorables.

— Est-ce que vous croyez à une guerre prochaine, monsieur? répondit Lorenzo d'une voix modeste.

— Non-seulement je crois à une guerre, mais j'espère une révolution. Le monde est vieux, j'entends le monde moral, car pour la matière, elle est ce que nous la faisons, un témoin passif de notre existence, une conquête et une image de notre activité. Il faut donc renouveler le viatique qui a servi jusqu'ici d'aliment spirituel à la société européenne. Les pouvoirs publics, les institutions et les classes qui détiennent l'autorité sont usés et ne répondent plus aux besoins de l'opinion. Que faire dans une pareille situation, entre un passé qui ne peut durer qu'en empêchant l'avenir de prendre sa place? Faudra-t-il que les générations qui portent avec elles l'esprit de Dieu, c'est-à-dire une notion plus élevée de sa justice, de sa providence et des limites qu'elle s'impose, faudra-t-il que ces générations s'agenouillent devant des sépulcres blanchis, et que la vie recule devant la mort? Ce serait inique, si fort heureusement ce n'était impossible. Or on n'obtiendra jamais des pouvoirs existans l'aveu, même implicite, de leur impuissance, et leur résignation à un ordre plus équitable où ils ne seraient plus les dispensateurs suprêmes de la souveraineté et de la fortune publiques. Dans cette occurrence, l'histoire nous prouve que l'humanité se comporte comme la nature : elle brise ce qui ne cède pas, et tranche par l'épée un nœud qu'on se refuse à délier pacifiquement. Ni le christianisme, ni la réforme, ni la révolution française, qui les résume et en féconde les principes, n'ont pu triompher de leurs ennemis sans le concours de la force. Le paganisme a résisté tant qu'il a pu, et, s'il a succombé, ce n'est pas faute de s'être défendu par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Le catholicisme en a fait autant, et les annales de l'église sont remplies de pages sanglantes et d'horreurs *salutaires*, comme disent les casuistes.

— Il est cependant triste de croire, dit Lorenzo, que la vérité ne puisse être reconnue à l'éclat de son évidence, et qu'il faille le concours de la force pour faire triompher l'esprit. A quoi servent alors la conscience et la raison, s'il nous faut employer l'épée pour protéger le juste et proclamer le vrai?

— Oh! *sancta simplicitas!* répondit l'inconnu en souriant, voilà bien le langage d'un jeune homme de vingt ans, qui explique le

Phédon peut-être ou *la Cité de Dieu* de saint Augustin! Vous pensez donc, mon cher chevalier, que le juste, le vrai et le beau, pour employer la langue de vos maîtres, descendent du ciel comme le Saint-Esprit, qui est venu illuminer les apôtres, et qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour être subitement édifié? S'il en était ainsi, il n'y aurait jamais eu de contradiction parmi les hommes, et nos premiers parens seraient encore à s'ennuyer dans le paradis terrestre. C'est parce que la vérité ne se présente jamais à l'état pur, c'est parce qu'il faut l'extraire péniblement, comme l'or, des entrailles de l'histoire, en la dégageant de l'erreur, que les hommes discutent et se font la guerre. La conscience et la raison, que vous invoquiez tout à l'heure, ne contiennent que la table de la loi, c'est-à-dire les principes nécessaires dont le développement est l'œuvre du temps et de notre libre arbitre. La conscience d'un Athénien contemporain de Socrate, par exemple, n'avait pas d'autres vérités fondamentales que celles qu'admettait un sujet de Marc-Aurèle ou un chrétien du moyen âge; mais quelle différence dans les conséquences pratiques que chacun en tirait! Lorsque le Christ disait : *Mon royaume n'est pas de ce monde,* ce n'était là sans doute qu'une précaution de langage pour désarmer la vigilance des pouvoirs politiques, car, aussitôt que ses disciples ont été les plus forts, ils se sont empressés d'organiser la société conformément à l'idéal de justice dont il les avait pénétrés. La réforme, qui ne fut d'abord qu'une simple controverse sur quelques points de discipline ecclésiastique, ne gouverne-t-elle pas aujourd'hui la moitié de l'Europe et une partie du Nouveau-Monde? L'esprit de la révolution française, sorti de cette même source d'amour et de miséricorde qu'on nomme l'Évangile, épuré par la réforme, agrandi par les travaux immortels des libres penseurs de notre siècle, marque un nouveau développement de la notion de justice, et s'applique à un plus grand nombre de rapports. On pourrait comparer la conscience à un tribunal dont la juridiction, d'abord très restreinte et aussi élémentaire que la société primitive, étend chaque jour la sphère de son action. Devenant ainsi plus vigilant et plus rigoureux, ce tribunal finit par soumettre à la même loi d'équité toutes les relations de la vie. Telle est la destinée du genre humain, qui, dans l'ordre moral comme dans l'ordre scientifique, est forcé de conquérir à la sueur de son front cette portion de vérité relative qui constitue la civilisation d'une époque. Eh bien! mon cher chevalier, nous sommes précisément arrivés à l'une de ces grandes crises de l'histoire, à la fin d'une civilisation que condamnent la conscience plus éclairée et la raison du genre humain. Ne vous y trompez pas, c'est une religion nouvelle qui s'avance avec l'armée française victorieuse; c'est la religion de la jeunesse et de

la vie qui vient prendre la place d'une doctrine épuisée, d'un culte de vieillards, la religion de la mort. Aussi voyez la misérable contenance de nos pères conscrits à la veille de si grands événemens! Irrésolus et tremblans, lâches et perfides, ils ne savent ni conjurer le destin par des sacrifices expiatoires et des réformes nécessaires, ni se défendre ouvertement contre le danger qui les menace. Comme le sénat de Rome, dont il se dit l'émule, le sénat de Venise attend que les Gaulois viennent assiéger le Capitole, au lieu de se préparer à les combattre ou de leur tendre la main pour partager avec eux les dépouilles de la vieille Italie. Malheureusement on ne trouvera pas un Camille cette fois pour défendre une cité dont les jours sont comptés.

— Monsieur, répondit Lorenzo avec une extrême vivacité, ce ne sont pas là les sentimens d'un bon Vénitien. J'ignore si nous devons craindre réellement tous les malheurs que vous nous annoncez, mais dans aucun temps il n'est permis de faire des vœux contre l'indépendance de son pays.

— Et qui vous dit, monsieur le chevalier, qu'on souhaite la chute de Venise plutôt que le triomphe de la justice? Contrairement à la formule historique de l'aristocratie du livre d'or, je dirai : « Je suis homme avant d'être Vénitien, » et le bonheur des peuples me touche un peu plus que les intérêts d'une oligarchie odieuse et tyrannique. Je m'étonne de voir le fils de Catarina Sarti se faire le champion d'un ordre social plein d'iniquités, où le mérite, le courage, la vertu même, sont des titres à la pauvreté et souvent à la proscription. Cela est d'autant plus généreux de votre part, que cette aristocratie impuissante et jalouse, dont vous défendez les droits usurpés, a laissé mourir votre père dans un coin de l'Asie, loin de sa patrie, où ses grands talens faisaient ombrage à la famille Zeno. ... A propos, dit l'inconnu après avoir fait quelques pas en silence, vous connaissez la nouvelle?

— Quelle nouvelle? répondit Lorenzo, un peu distrait par ce qu'il venait d'entendre.

— Parbleu! les fiançailles de la signora Beata Zeno avec le chevalier Grimani. On ne parle depuis quinze jours dans tout Venise que de leur prochain mariage. Vous allez sans doute assister aux noces de la noble fille de votre protecteur? Elles seront très brillantes, à ce qu'on assure, et les poètes de carrefour ont déjà rimé de beaux sonnets en l'honneur de cette alliance de deux illustres familles patriciennes.

Parvenu au détour d'une rue étroite, qui n'était éclairée que par une petite lampe qui brûlait aux pieds d'une madone, l'inconnu, s'arrêtant tout court, ajouta : — Savez-vous bien que nous sommes d'anciennes connaissances, monsieur le chevalier? Non-seulement

j'ai été fort lié avec votre père dans ma jeunesse, mais rappelez-vous que, il y a six ou sept ans, j'ai eu l'honneur de causer avec vous dans un café de la place Saint-Marc, et de vous donner quelques renseignemens sur le personnel et les mœurs de cette société vénitienne dont je puis vous annoncer aujourd'hui la chute inévitable. *Felice notte, signor cavaliere*, dit-il en s'éloignant de Lorenzo, et le laissant étourdi de tout ce qu'il venait d'entendre.

Assailli par une foule de sentimens et comme frappé de stupeur, Lorenzo resta quelque temps immobile au coin de la rue où l'inconnu l'avait quitté; puis il se mit à marcher précipitamment et sans but, emporté qu'il était par une sorte de fièvre qu'il ne pouvait maîtriser. — Est-il possible, se dit enfin le chevalier en poussant une exclamation douloureuse, est-il bien possible que cet homme m'ait dit la vérité? Beata épouserait le chevalier Grimani, et l'on m'aurait fait un mystère d'un si grand événement! Pourquoi me tromper ainsi, et quel intérêt pouvait avoir le sénateur à me dire ces paroles mémorables qui retentissent encore au fond de mon cœur : *allez, mon fils, car ce titre vous appartient désormais?* N'aurait-il voulu me combler de ses faveurs, m'élever dans la hiérarchie domestique de sa maison que pour mieux marquer la distance qui me sépare de sa fille et détourner mon ambition du but où elle aspire? La scène de la bibliothèque, le long discours qu'il m'a tenu, tout cet appareil d'initiation paternelle n'aurait donc été qu'un piége tendu à ma crédulité, un stratagème de tyrannie pour me séparer de Beata, dont il aurait deviné les sentimens secrets? Ah! je comprends maintenant la sécurité du chevalier Grimani et sa courtoisie à mon égard, s'écria Lorenzo avec rage et en précipitant ses pas. Il n'avait pas besoin de s'inquiéter des vains honneurs dont on couvrait mon indigence, puisqu'il était certain d'obtenir la main de Beata, qui lui est promise sans doute depuis longtemps. Pendant qu'on m'envoyait ici à l'école étudier le droit des gens et cet amas de puérilités qu'ils appellent la science de Dieu ou théologie, on m'enlevait mon trésor, mon bien, ma vie, l'unique objet de mes rêves et de mes aspirations! O mon Dieu! se dit-il tout à coup en sanglotant, assis sur une borne devant une église, Beata aussi m'aurait trompé! cette âme si noble et si pure se serait donc jouée de moi, ou bien le spectacle de mon amour n'aura été pour elle qu'un prélude agréable à une destinée plus sérieuse, une distraction de jeune fille sans conséquence sur l'avenir de la femme et de la patricienne! Ton souvenir, pauvre Lorenzo, restera peut-être au fond de son cœur comme un mirage de la jeunesse, comme un rêve inachevé, comme une goutte de poésie dont elle embellira les heures lentes et monotones de la grandeur.

Ces mots à peine articulés s'échappaient en désordre de son cœur

oppressé à travers les larmes qui inondaient son visage. — Mais c'est impossible, s'écria-t-il après un court silence et par un de ces contrastes si naturels à la passion, non, Beata n'a pu me trahir! Jamais le mensonge ni la dissimulation n'ont approché de cette âme digne du ciel et du respect de la terre. La main qu'elle m'a laissé presser dans la gondole, les larmes que j'ai vues couler, la promenade à Murano, l'accueil qu'elle m'a fait pendant les derniers instans de mon séjour à Venise et à la grande soirée du palais Zeno, lorsque, tout émue de la musique divine de Palestrina, elle me fit signe de m'approcher d'elle et que je pus lui dire tout bas d'une voix tremblante : *ah! signora... que ne puis-je mourir aujourd'hui!* l'expression d'ineffable douceur que je vis éclater alors dans ses beaux yeux,... l'accent de mélancolie qui s'exhalait de sa bouche adorée en chantant le duo de Paisiello :

Ne' giorni tuoi felici
Ricordati di me...

non, ce n'étaient pas là des artifices d'une coquetterie vulgaire. Tout mon être me répond de la sincérité de ses sentimens : c'est bien son cœur qui parlait au mien, car l'amour ne peut pas plus se cacher que la lumière. On l'aura trompée comme moi, on l'aura obsédée... elle aura succombé, comme succombent toutes les femmes, de lassitude morale et pour avoir la paix domestique. Après avoir tué le père, on veut torturer et déshonorer le fils; mais ils prennent mal leur temps pour accomplir ce second sacrifice : le fils ne se laissera pas égorger aussi facilement que le père. J'irai à Venise, j'irai surprendre ce vieillard hypocrite qui apporte dans sa famille les habitudes d'un inquisiteur d'état, et je lui prouverai que le chevalier Sarti a mis à profit les leçons qu'on lui a payées à l'université de Padoue.

Ainsi parlait Lorenzo, troublé par une révélation si inattendue, passant tour à tour de l'exaltation à l'abattement, de la superbe juvénile aux larmes de l'amour, qui était la force et aussi la faiblesse de ce caractère passionné. Il fut surpris par les premières clartés du jour errant encore sous les longues arcades de la ville silencieuse. Cependant des groupes d'étudians, qui paraissaient se diriger vers un but indiqué d'avance, débouchaient de toutes parts en poussant des cris joyeux. Les uns avaient à leurs chapeaux de larges cocardes tricolores, les autres portaient des bannières illustrées de légendes philosophiques; des bandes de musiciens précédaient quelques-uns de ces groupes en jouant des airs nouveaux d'un rhythme vif et entraînant. Lorenzo, épuisé par la fatigue et absorbé dans ses réflexions douloureuses, regardait ce spectacle d'un œil indifférent et sans y rien comprendre lorsqu'il s'entendit interpeller.

— Eh bien! chevalier, est-ce que vous n'êtes pas des nôtres? Que faites-vous donc là tout seul à rêver, à contempler l'*aurore aux doigts de rose*, comme dit le vieil Homère? Venez donc avec nous, si vous voulez arracher la belle Hélène des bras de son ravisseur, car nous allons détrôner la race de Priam.

— Oui, oui, s'écrièrent-ils tous ensemble dans le groupe d'où partait l'interpellation, nous allons prendre la ville de Neptune, *Neptunia Troja*, le siége du patriciat et de la tyrannie. Joignez-vous à nous, les dieux immortels nous ont promis la victoire!

Sans prêter une grande attention à ces plaisanteries d'écoliers émancipés, Lorenzo suivit le flot toujours grossissant des curieux, et se trouva conduit machinalement sur la grande place qui est à côté de la cathédrale. Elle était déjà remplie de nombreuses escouades de jeunes gens qui, à un signal donné, formèrent un vaste cercle autour de plusieurs individus parmi lesquels un surtout se distinguait par l'autorité de son langage. Attiré par la curiosité, Lorenzo s'approcha de la foule et pénétra dans l'intérieur du carré, où il ne fut pas peu surpris de retrouver l'individu qui l'avait abordé pendant la nuit. C'est sur lui que se portaient tous les regards, c'est lui qui paraissait être l'instigateur de ce rassemblement, dont il expliqua la cause en quelques paroles véhémentes. « Je n'ai pas besoin de vous apprendre, dit-il, pourquoi nous sommes réunis ici; nous allons remettre au provéditeur la pétition que vous avez tous signée pour demander au sénat la réforme de la vieille constitution de Venise. Les temps sont changés;... il faut que les lois changent et deviennent l'expression des nouveaux besoins de la société. C'est à la jeunesse, c'est à vous qu'il appartient d'organiser la vie politique conformément au nouvel idéal de justice qui s'élève dans l'humanité, car la jeunesse, vierge de toute souillure et de toute préoccupation égoïste, est la voix de Dieu sur la terre, *vox Dei*, l'organe du progrès et de la beauté morale, ainsi que le dit Aristote dans l'admirable passage de sa *Rhétorique* que vous connaissez tous. Les générations s'épuisent et se nouent, comme les arbres où la séve ne circule plus, et, si la jeunesse n'existait pas, il faudrait l'inventer, ne fût-ce que pour transmettre intactes les notions du juste, fécondées par l'enthousiasme toujours renaissant de la poésie divine. Ne vous laissez ni intimider par des menaces, ni éconduire par les promesses fallacieuses dont les pouvoirs sont si prodigues; soyez fermes, parlez haut, et l'on vous écoutera. Vous avez pour vous le droit;... vous aurez bientôt la force qui descend les Alpes, avec les bataillons de cette grande et généreuse nation dont le drapeau est le *labarum* d'une révolution qui fera le tour du monde.

« Oui, *giovinetti*, reprit-il d'une voix plus énergique, c'est la religion du progrès, du mouvement et de la vie que nous apportent

les disciples de Voltaire et de Rousseau, ces deux apôtres de la raison et du sentiment qui valent bien saint Pierre et saint Paul, fondateurs d'une religion pervertie, d'une religion d'enfans, où le diable joue un plus grand rôle que le bon Dieu. Savez-vous ce que c'est que le démon? C'est le mal, c'est l'ignorance qu'il faut extirper sur la terre; c'est l'oppression du faible par le fort, c'est l'hypocrisie, c'est le triomphe de l'iniquité. Le Dieu que nous adorons est le Dieu de la vérité, celui qui se dégage incessamment de la conscience et de la raison de l'humanité, le Dieu fort de Kepler et de Bacon, de Descartes et de Galilée, dont le philosophe florentin a pu dire à ceux qui en niaient l'existence : *E pur si muove!* Il se meut en effet, il marche, il grandit sans cesse avec nos connaissances et l'amour de la justice, le Dieu vivant dont *les perfections sont celles de nos âmes, moins les limites qui s'y rencontrent*, comme l'a dit aussi un contemporain de Galilée, le grand Leibnitz. Au nom de ce Dieu de lumières, qui proclame la liberté, allons protester contre celui qui prêche l'ignorance et consacre la tyrannie! »

Des cris tumultueux de *viva la Franzia! viva la libertà!* accueillirent ce discours provocateur. Les étudians s'ébranlèrent aussitôt après et s'acheminèrent avec beaucoup de discipline vers le palais de la *Ragione* (l'hôtel de ville), où ils furent reçus par la force publique et dispersés. Cette première lutte fut suivie d'émeutes et de sanglantes collisions qui durèrent plusieurs jours. L'autorité, loin de sévir avec la rigueur qui lui était habituelle, se montra patiente et modérée, parce que, connaissant l'état des esprits, elle craignait une insurrection générale des provinces de terre ferme (1).

Entraîné dans cette révolte des étudians de Padoue, Lorenzo y déploya une exaltation qui fut remarquée. Poursuivi par un sbire, il fut arrêté après avoir reçu un coup de stylet au bras gauche. Reconnu fort heureusement par un familier des inquisiteurs, Lorenzo fut relâché en considération du sénateur Zeno, dont on le croyait parent. Le chevalier quitta Padoue quelques jours après ces tristes événemens et se rendit à Venise. On était à la fin de l'année 1794. Il descendit au palais Zeno vers dix heures du soir, et le trouva silencieux. Tout le monde était sorti, excepté les domestiques, qui parurent étonnés de le voir un bras en écharpe. — Eh quoi! c'est vous, monsieur le chevalier? lui dit le vieux Bernabo, les yeux écarquillés de surprise.

— Eh! oui, c'est moi, répondit Lorenzo d'un ton résolu; qu'as-tu à me dire?

— Oh! rien, murmura le vieillard en branlant la tête d'un air de pitié.

(1) Voyez Daru, tome VIe, p. 346.

Lorenzo monta à son appartement et alla se coucher sans demander d'autres explications de l'accueil qu'on lui faisait. Il passa une nuit pénible, moins tourmenté de sa blessure, qui était pourtant douloureuse, que des tristes idées dont il ne pouvait se défendre.

Le lendemain, de très bonne heure, l'abbé Zamaria entra dans la chambre de Lorenzo, et lui dit aussitôt en l'embrassant avec effusion : — Te voilà donc, mon cher enfant! Que je suis heureux de te revoir, bien que tu m'aies un peu négligé pendant les deux années que tu as passées à Padoue! Ah çà! tu es blessé? m'a-t-on dit.

— Oui, cher maître, répondit Lorenzo, ému de cette marque de véritable affection; mais la blessure n'a rien de dangereux.

— Tant mieux! je voudrais qu'il en fût de même de tous les autres maux que je prévois.

Après quelques instans de silence, l'abbé dit à Lorenzo en le regardant avec une expression de gravité qui contrastait avec l'aimable insouciance de son caractère : — Qu'est-il donc arrivé, que le sénateur Zeno soit si courroucé contre toi? Sans doute quelque folie de jeune homme dont le bruit sera venu à ses oreilles. Je ne l'ai jamais vu aussi irrité, et cela m'étonne d'autant plus de sa part que nous sommes à la veille d'un grand événement qui comble tous ses vœux et répand la joie dans la maison. Tu sais que Beata se marie avec le chevalier Grimani?

— C'est donc vrai? répondit Lorenzo en se levant brusquement sur son séant... Et quand doit avoir lieu ce bel hyménée?

— Aussitôt que la *signora* sera remise d'une légère indisposition qui la retient dans son appartement depuis une quinzaine de jours, répondit l'abbé sans remarquer l'extrême agitation du chevalier. Elle est sortie pour la première fois depuis trois semaines, et ne s'en est pas bien trouvée, à ce que m'a dit Teresa ce matin.

— Je suis heureux, répondit Lorenzo avec une froide ironie, d'être arrivé assez tôt pour joindre mes félicitations aux vôtres et prendre ma part de la joie commune.

— Mon enfant, répliqua l'abbé d'un ton pénétré et en faisant un effort sur lui-même, je ne dois pas te cacher que je suis chargé d'une pénible mission. J'ignore quelle faute tu as pu commettre... mais ta présence dans ce palais n'est plus possible. J'ai même reçu l'ordre de te dire qu'il fallait aujourd'hui même te chercher un logement, mais comme tu es malade, je prends sur moi d'obtenir quelques jours de répit. Du reste, continua l'abbé, visiblement soulagé, son excellence ne te retire aucun de ses bienfaits. Tu conserveras la pension viagère qu'il a placée sur ta tête, et avec cela, *per Bacco!* tu pourras encore vivre *da gentiluomo*.

— Merci, mon cher maître, de votre intervention, répondit Lorenzo en se précipitant hors de son lit. Je ne suis pas assez malade

pour abuser plus longtemps des bontés de son excellence. Ce que j'ai fait à Padoue, je suis prêt à le recommencer à Venise en protestant contre l'odieuse oligarchie qui nous opprime depuis si longtemps.

—*Gesu Maria!* s'écria l'abbé en portant ses deux mains sur sa perruque ébranlée. Mon pauvre garçon, tu as donc contracté aussi la maladie du jour? Hélas! si tu avais suivi mes conseils, tu nous aurais composé un bel opéra pour le théâtre San-Benedetto, au lieu d'aller te gâter l'esprit et le cœur avec cette creuse métaphysique du *Contrat social* de Rousseau que tu aimes tant. Mais, *per dio santo!* à quelque chose malheur est bon. La musique que tu allais abandonner, ingrat que tu es, t'ouvre ses bras et te consolera des mécomptes d'une ambition fourvoyée. Crois-moi, mon cher Lorenzo, il vaut mieux chanter les beaux sentimens du cœur humain que d'être un mauvais conspirateur. Tu ne changeras pas les hommes par tes discours et ta sotte philosophie; tu peux au contraire les adoucir en les charmant, en faisant vibrer la bonne note qu'ils ont tous au fond de l'âme, où Dieu l'a laissée tomber, comme une étoile de son firmament. Comme dit le divin Arioste :

Quel che l'uom vede, amor gli fa invisibile
E l'invisibil fa veder amor (1).

Telle est la puissance des beaux-arts, et surtout de la musique, qui nous dispose à la bienveillance, en endormant la bête féroce qui rugit dans les profondeurs de notre être.

— J'ai à vous remercier de vos conseils et de la sollicitude paternelle que vous m'avez témoignée depuis tant d'années, répondit Lorenzo avec une fermeté qui surprit l'abbé; mais je ne dois pas vous cacher plus longtemps, cher et vénérable maître, qu'en me croyant destiné à la carrière de compositeur, vous vous êtes trompé sur ma vocation. J'aime beaucoup la musique, c'est un délicieux et noble délassement, qui console de bien des peines, mais qui ne peut suffire à un esprit inquiet, avide et chercheur de grandes vérités. Je ne suis rien, et je ne sais pas grand'chose. Mon esprit et mon cœur ne sont remplis que de rêves, que d'aspirations confuses, que d'élans généreux, qui peut-être n'aboutiront jamais et feront le malheur de ma vie; mais je ne donnerais pas la liberté et la béatitude intérieures dont je jouis pour la gloire d'un Raphaël ou d'un Palestrina, d'un Titien ou d'un Marcello. Je vous livre le secret des infirmités de ma nature, continua le chevalier, qui achevait de s'habiller. Je ne veux point emprisonner mon intelligence dans quelques notes de musique

(1) « L'amour cache la vérité à l'homme et lui fait voir les choses invisibles. » Arioste, canto Ier.

qui m'empêcheraient de voir et d'admirer la lumière des cieux. Les artistes ne sont que des enfans divinement inspirés, qui filent leur soie d'or comme l'insecte, sans avoir conscience de l'œuvre qu'ils accomplissent, ni du but qu'ils se proposent. Ils aiment, ils chantent, ils existent comme l'oiseau dans l'espace, et traversent la vie sans en comprendre les mystères. Je ne me sens pas assez doué de la grâce pour viser à une renommée que je n'obtiendrai jamais, et qui d'ailleurs ne me tente pas. Je suis à la fois et plus modeste et plus ambitieux que vous ne me croyez, cher maître. Avant tout, je veux avoir du loisir dans la pensée et de l'horizon dans l'âme pour comprendre et aimer tout ce qui est beau. Étudier l'œuvre de Dieu, voir s'accomplir sa justice sur la terre, fortifier sa raison, épurer son cœur, s'élever sur les ailes de l'amour à la connaissance des lois et de cette harmonie du monde qui ravissait les sages, voilà un plus digne emploi de l'activité humaine que de passer son temps à divertir la foule avec des chansons.

— Bagatelle! s'écria l'abbé, de plus en plus étonné, en regardant Lorenzo, qui marchait à grands pas dans la chambre; il te faudra l'échelle de Jacob pour opérer cette merveilleuse ascension et entendre la pauvre harmonie de Pythagore, qui certes ne vaut pas celle du Buranello. C'était bien la peine d'aller à Padoue pour y oublier le contre-point que je t'ai enseigné et nous en rapporter toutes les billevesées de la république de Platon!

— Avec tout le respect que je vous dois, cher maître, répondit Lorenzo sans se laisser déconcerter par les railleries de l'abbé Zamaria, vous ne comprenez rien à ce qui se passe en moi. Vous me prenez toujours pour un enfant revêtu de l'aube blanche, pour un Éliacin destiné à porter l'encens et à chanter les louanges du Seigneur. Un dieu bien autrement puissant que le Dieu des Juifs s'est révélé à moi et parle à mon cœur. Vous n'entendez pas le bruit de son approche, vous ne voyez pas les miracles qu'il accomplit et la Jérusalem nouvelle qui, à sa voix,

Sort du fond des déserts brillante de clartés!

C'est ce dieu de la jeunesse et de l'avenir qui m'échauffe, me transporte, et dont je veux suivre les lois.

— Mon pauvre garçon, répondit l'abbé Zamaria, douloureusement affecté, je vois et je comprends très bien que tu es fou, comme l'était ton père, et que, comme lui, tu gaspilleras de belles facultés.

Accompagné de l'abbé Zamaria, que cette séparation attristait fort, Lorenzo quitta le jour même le palais Zeno. Il alla se loger dans un petit appartement, *alla Giudecca*, avec son domestique Vecchiotto. En proie à la jalousie et blessé dans son orgueil, Lorenzo ne sentit pas, dans les premiers momens, toute la profondeur de sa chute. Il

se jeta dans le tourbillon de Venise, il courut les théâtres, les casinos, cherchant à s'étourdir, à se donner de l'importance et à user la fièvre qui le dévorait; mais après quelques semaines de dissipations et d'enivrement, lorsque le chevalier Sarti se vit fermer toutes les portes des maisons amies, qu'il n'entendit plus parler de Beata et qu'il vit échouer toutes les tentatives qu'il avait faites pour la rencontrer et lui parler, il comprit qu'un grand changement venait de s'accomplir dans sa destinée, et qu'il était tombé d'un paradis qu'il ne pouvait espérer de reconquérir que par l'audace et le concours des événemens politiques qui se préparaient. Ce n'est pas que le chevalier Sarti fût animé d'aucun mauvais sentiment, et que la reconnaissance qu'il devait à la famille Zeno fût déjà trop lourde à son cœur! Non, ses aspirations généreuses vers une meilleure organisation des sociétés humaines ne cachaient pas sous de vaines paroles cette haine des supériorités naturelles qui ronge les démocraties modernes. Jeune, ardent, ambitieux de connaître, de s'élever et d'élargir la sphère de son activité morale, Lorenzo, dont le cœur était rempli de tendresse et de véritable dévotion pour tout ce qui est grand et noble, s'était formé un idéal de la vie qui se confondait avec son amour pour Beata, l'unique et forte passion de son âme. Pour plaire à la femme qui planait au-dessus de son imagination ravie, il était capable de tout entreprendre et de tout supporter; mais cet amour méconnu ou dédaigné pouvait le porter aux actes les plus désespérés. D'une intelligence vive et fort étendue, doué à un très haut degré de cette sagacité d'observation qui caractérise les Vénitiens, le chevalier Sarti tempérait ou, pour mieux dire, il affaiblissait ces qualités militantes de l'esprit par un penchant à la rêverie, par un goût excessif pour les fictions romanesques qui en eût fait plutôt un poète qu'un homme politique. Aussi n'avait-il été entraîné à la révolte des étudians de Padoue que par les suggestions de cet inconnu dont nous avons parlé, et, une fois dans la mêlée, il n'était pas dans le caractère de Lorenzo d'y jouer un rôle secondaire.

Le bruit de cette révolte était parvenu à la connaissance du sénateur Zeno. Dans le rapport qui fut transmis aux inquisiteurs d'état, le nom du chevalier Sarti figurait parmi les instigateurs de ce désordre. On pense quelle dut être la surprise de ce grave personnage en apprenant qu'un client, qu'un membre presque de sa famille était compromis dans une manifestation contre le gouvernement de Venise! Les circonstances étaient trop périlleuses et l'esprit public trop disposé à l'insubordination pour qu'un homme comme le sénateur Zeno hésitât à donner un exemple de sévérité. Il ordonna immédiatement à l'abbé Zamaria d'éloigner de son palais ce jeune téméraire qui avait pu oublier le rang où il avait été élevé et les

bienfaits dont on l'avait comblé. Les domestiques reçurent l'injonction de n'avoir plus aucun rapport avec le chevalier Sarti, et l'abbé Zamaria lui-même dut mettre de la réserve dans ses relations avec Lorenzo, qu'il ne voyait plus qu'à de rares intervalles. Lorenzo, nous l'avons déjà dit, fut également repoussé de toutes les maisons patriciennes où il avait été introduit par la faveur du sénateur.

II.

Depuis le départ de Lorenzo pour Padoue, Beata n'avait pu se défendre de tristes pressentimens. L'absence de son jeune ami, en laissant un grand vide dans son cœur, lui avait fait mieux comprendre le sérieux d'une affection qu'elle aurait pu croire plus accessible aux atteintes du temps et de l'éloignement. Elle chercha à se distraire, à s'étourdir; elle essaya de s'attacher sincèrement au chevalier Grimani, toujours empressé et plein de courtoisie, et qui n'avait d'autre défaut à ses yeux que d'être le fiancé que les convenances sociales lui avaient destiné. Les efforts que tentait Beata pour dissiper ses illusions et rompre l'enchantement ne faisaient qu'accroître l'intensité de son amour. Le souvenir de la journée passée à Murano avec Tognina, où Lorenzo lui était apparu tel que son âme l'avait entrevu dès l'enfance, avait décidé du sort de Beata. Heureuses les passions profondes qui n'ont pas à rougir de l'objet qui les a fait naître! bien heureuses les natures élevées qui, au réveil de la raison, peuvent être fières du choix qu'elles ont fait dans les ténèbres de l'instinct et du sentiment! Ne pouvant supporter la solitude qui s'était faite autour d'elle depuis que Lorenzo avait quitté Venise, accablée de cet ennui mortel de l'absence, que connaissent bien ceux qui ont aimé, pressée d'un autre côté par les instances de son père d'accomplir enfin la promesse donnée depuis longtemps au chevalier Grimani, Beata, surmontant la réserve toujours excessive de son caractère, s'était décidée à écrire à Tognina en lui peignant toutes les perplexités de son cœur. Puis, comme les réponses de son amie se faisaient quelquefois attendre et qu'elle était chaque jour plus impatiente d'avoir des nouvelles de Lorenzo, Beata, dont la santé était visiblement altérée, résolut d'aller passer quelque temps à la villa Cadolce auprès de son oncle, le saint abbé. Lorenzo était loin de se douter que Beata fût aussi près de lui, et dans les lettres fréquentes qu'échangeait avec lui la charmante Tognina, celle-ci n'avait eu garde de trahir la présence de sa noble amie. Cependant il fallut retourner à Venise, où le sénateur rappelait sa fille pour conclure le mariage dont il avait hâté les préparatifs en son absence. C'est sur ces entrefaites qu'avaient eu lieu la révolte des étudians et l'expulsion de Lorenzo du palais Zeno.

Les espérances de Beata furent anéanties par ce funeste événement : aucune illusion n'était plus possible sur les intentions de son père, et son rêve de bonheur se dissipa comme un nuage d'or à l'approche de la tempête. Refoulée ainsi sur elle-même, séparée du compagnon de sa jeunesse, devenu pour elle à la fois un frère, presque un fils, un amant enfin sur qui s'étaient concentrées toutes ses affections, cette noble créature se consumait dans le silence, n'osant avouer qu'à son amie Tognina la cause secrète de ses peines et de son dépérissement. Tognina lui avait conseillé de s'adresser au chevalier Grimani et d'invoquer la générosité bien connue de son caractère en lui dévoilant la vérité. La pudeur d'une femme qui répugne toujours à de pareils aveux, la fierté de son âme, mais surtout la honte de révéler sa faiblesse pour un jeune homme dont elle avait recueilli l'enfance, lui rendaient cette démarche odieuse et impraticable. Si elle avait eu quelques années de moins et qu'elle n'eût pas exercé sur Lorenzo une sorte de tutelle maternelle qui excluait tout autre sentiment, Beata aurait été moins timide vis-à-vis du chevalier Grimani et de l'opinion publique. C'est ce scrupule de la femme, bien plus que l'obéissance de la fille et les préjugés de la *gentildonna,* qui empêchait aussi Beata de se jeter aux pieds de son oncle l'abbé, si digne de compatir à des peines qui avaient fait le tourment de sa propre existence. Comme il arrive toujours en pareil cas aux femmes les plus énergiques, Beata, au lieu d'agir, de prendre une décision quelconque, d'affronter les difficultés qui la pressaient de toutes parts, s'abandonna à la tristesse, au découragement le plus profond. Elle n'eut même pas la hardiesse de sortir de son appartement le jour où Lorenzo fut chassé du palais de son père : c'est cachée derrière les rideaux de sa fenêtre qu'elle le vit descendre le perron et monter dans la gondole qui emportait toutes les joies de sa vie.

Cependant le père de Beata ne tarda pas à s'apercevoir de l'altération de ses traits, de la langueur qui dévorait ses charmes et une santé qui jusqu'alors avait toujours été parfaite. Il questionna sa fille sur l'opportunité de son mariage, et lui demanda même si elle avait quelque répugnance à une union tant désirée par les deux familles. Beata ne répondit que d'une manière évasive, louant les qualités du chevalier Grimani, et ne manifestant ni un très vif désir de lui appartenir, ni la volonté contraire. Comme le sénateur adorait sa fille et qu'il ne pouvait pas soupçonner la véritable cause du malaise où il la voyait, il fit retarder les préparatifs du mariage. Le chevalier Grimani lui-même était allé au devant de ce désir, averti par la caméristе Teresa et le médecin de Beata, qui avait ordonné de la distraire et de l'arracher de son appartement, où elle se consumait dans une solitude douloureuse.

Quoique sur la pente de sa ruine, Venise n'était ni moins gaie ni moins bruyante que dans les temps de sa grandeur. Ce peuple, qu'on avait désaccoutumé depuis si longtemps de réfléchir sur le sort et le gouvernement de son pays, s'abandonnait comme un enfant à l'ivresse de l'heure présente, laissant à ses maîtres, avec les bénéfices du pouvoir, les soucis de l'avenir. On connaissait bien d'une manière vague, par les gazettes et les nombreux étrangers qui remplissaient Venise, les grands événemens de la révolution française; mais la foule ne s'en inquiétait que comme d'un spectacle de plus qui lui promettait de nouveaux plaisirs. L'or, les voluptés faciles, les mascarades et les concerts étourdissaient ce peuple charmant, qui, ainsi qu'un alcyon, s'endormait sur la cime des flots ténébreux. Beata traînait sa tristesse au milieu de ces fêtes et de ces bruits joyeux de la vie commune. Elle errait comme une âme désolée le long des canaux solitaires, sur le chemin de Murano, où elle était invinciblement attirée par le souvenir du plus grand bonheur qu'elle eût encore goûté dans ce monde. Accompagnée de Teresa, qui se tenait silencieuse au fond de la gondole, Beata passait des heures entières en face du jardin de San-Stefano, s'efforçant de ressaisir par la pensée l'instant suprême, l'heure bénie de sa destinée. C'est là que Lorenzo lui avait donné le douloureux spectacle de sa chute dans les bras de la Vicentina, mais c'est là aussi qu'il avait été sauvé par la rédemption de l'amour. Beata, qui avait appris indirectement que Lorenzo demeurait sur le canal de la Giudecca, le traversait en gondole plusieurs fois le jour, heureuse de se sentir près de lui, espérant l'apercevoir peut-être. Souvent elle se faisait suivre d'une barque chargée de musiciens dont les doux accords, épurés par le silence de la nuit, berçaient son cœur et assoupissaient sa tristesse dans un rêve de divines espérances. Inquiète, troublée, oubliant sa réserve et tout entière à sa passion, la fille du sénateur se mêlait fréquemment à la foule qui, pendant le carnaval, remplissait nuit et jour la place Saint-Marc. Déguisée et le visage couvert d'un masque, toujours suivie de sa fidèle camériste, qui était elle-même désolée de voir dépérir ainsi sa noble et chère maîtresse, Beata cherchait à découvrir, au milieu de ces ombres errantes de la folie populaire, celui qui était pour elle toutes les délices de la vie. Chaque fois qu'elle était coudoyée par un masque qui avait quelque chose de la taille et de la démarche de Lorenzo, elle tressaillait. Elle prêtait l'oreille aux *lazzi*, aux propos joyeux, aux déclarations furtives qu'échangeaient entr'eux les promeneurs inconnus, espérant y saisir l'accent aimé, le verbe de son cœur. Si elle voyait deux individus se parler tout bas, et puis s'éloigner avec mystère vers la *Piazzetta*, loin de ce magnifique théâtre où éclatait l'hilarité insouciante de la reine de l'Adriatique, Beata rougissait et se disait en soupirant :

« Hélas! il n'y a que moi de seule au monde; il n'y a que moi qui ne puisse partager avec personne les peines et les joies de mon âme! »

A la voir ainsi repliée sur elle-même, triste au milieu de la gaieté universelle, pensive et solitaire au milieu de la foule étourdie, le cœur rempli d'une sainte émotion, le regard perdu dans l'horizon de sa courte existence, on eût dit le génie de Venise frappé de sinistres pressentimens et pleurant un passé glorieux qui ne devait plus renaître.

Beata se mit à lire avec avidité tous les livres qu'elle savait chers à Lorenzo, surtout Dante et Rousseau. *La Nouvelle Héloïse* produisit sur la fille du sénateur une impression d'autant plus profonde, qu'elle y trouvait une certaine analogie avec sa propre situation. Ce qui, dans un autre temps, aurait blessé la susceptibilité et le goût de Beata dans les trop vives peintures du grand écrivain fut accepté sans réserve, et lui parut être l'expression d'une vérité touchante. Son illusion fut encore plus grande quand elle lut l'épisode immortel du cinquième chant de *la Divine Comédie.* Tout, dans la destinée de Francesca da Rimini, semblait correspondre à celle de Beata : naissance illustre, beauté, tendresse, amour invincible, et aussi fatal peut-être dans sa fin dernière! Il n'est pas jusqu'au rayon de grâce et de mélancolie divine dont le poète a éclairé cette noble victime de la passion qui ne se trouvât être le partage de Beata. Aussi ne pouvait-elle retenir ses larmes, lorsque, accoudée sur le bord de son lit, elle se récitait tout bas ces vers, qui sont aujourd'hui dans toutes les mémoires, et dont chaque mot allait remuer les fibres les plus secrètes de son cœur :

. . . . . Francesca, i tuoi martiri
A lagrimar mi fanno tristo e pio!

Ses pleurs redoublaient en proférant ces paroles miséricordieuses qu'elle s'adressait à elle-même, et comme une enfant qui s'attendrit au bruit de ses propres sanglots, elle se répondait, du fond de son âme attristée :

. . . . . Nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.....

Ce regret *del tempo felice* était d'autant plus amer au cœur de la noble Vénitienne, qu'elle était plus âgée que Lorenzo, et cette inégalité dans la chaîne des jours écoulés la remplissait de confusion et de remords innocens. Qu'on se figure la pauvre Beata errant pendant la nuit sombre à travers les canaux étroits de la ville des lagunes, s'arrêtant un instant sous le pont des Soupirs, *ponte dei Sospiri,* pour écouter ce *lamento* de l'éternelle douleur de l'amour murmuré par un gondolier sous la dictée du plus grand musi-

cien dramatique des temps modernes, de l'auteur d'*Otello*, qui a pu s'inspirer à la fois de Dante et de Shakspeare..., et on aura presqu'une vision *della citta dolente*, de l'empire ténébreux, telle que nous l'a laissée le *vates* du christianisme : tant il est vrai que les intuitions de la poésie sont les sources fécondes des grandes réalités de l'histoire, cette Arachné laborieuse qui tisse incessamment le rêve divin !

Depuis quelque temps, la fille du sénateur, ne sachant où trouver le repos, qui la fuyait partout, allait assez volontiers à l'église. J'ai déjà dit que les sentimens religieux de Beata n'avaient jamais eu rien d'excessif ni de très arrêté dans leur objet. Les croyances de la jeune patricienne, née au déclin d'une société qui n'avait de culte fervent que pour le plaisir, se confondaient avec les aspirations de son âme généreuse, et se réduisaient dans la pratique au respect des bienséances sociales, qui était la grande règle de sa conduite. Tant que son amour pour Lorenzo fut la source de félicités intimes qui lui laissaient entrevoir le bonheur, sa religion, qui avait le sourire de l'espérance, était comme un hymne d'actions de grâce à la vie et à l'être mystérieux qui la dispense; mais, en perdant ses illusions les plus chères, Beata éprouva le besoin de tous les cœurs malheureux, celui d'un ami discret et compatissant. Attirée à l'église par les convenances du monde, par le désœuvrement et le spectacle des cérémonies liturgiques qui à Venise s'accomplissaient avec beaucoup d'éclat, Beata finit par y trouver un apaisement qu'elle n'avait point soupçonné. Les prières publiques, en passant de la bouche du prêtre dans celle des fidèles, qui en répercutait les accens, communiquaient à son âme un tressaillement salutaire qui en dissipait les langueurs.

Un jour de la semaine sainte de l'année 1795, Beata se trouvait à l'église San-Geminiano, située au fond de la place Saint-Marc, en face de la basilique. Il pouvait être cinq heures du soir. Le jour déclinait, et les ténèbres envahissaient déjà les deux nefs latérales où régnait le plus grand silence. Quelques lampes disséminées çà et là dans les chapelles particulières projetaient une lumière douteuse qui ne faisait qu'accroître l'impression de recueillement qu'on y éprouvait. Il n'y avait encore que peu de monde dans l'église, lorsqu'un groupe de femmes placées dans une tribune grillée derrière le grand autel se mit à chanter tout bas un cantique à la Vierge à deux parties, de l'effet le plus suave. Un autre chœur de femmes également invisibles, qui se tenaient dans une tribune semblable, du côté opposé, répondit par une antistrophe qui complétait le sens de la première. Les deux chœurs dialoguaient ainsi, et puis confondaient leurs accords, pour se séparer encore et se réunir de nouveau dans un ensemble plein de tendresse et d'onction divine. Beata, qui était

agenouillée sur une chaise à côté d'un gros pilier qui la dérobait à la vue, écoutait ces voix virginales en s'abandonnant à une pieuse rêverie qui n'était point dépourvue de charme. Son cœur, toujours rempli du même objet, s'appliquait naïvement le sens des paroles sacrées et se gonflait sous la pression de la douleur immortelle. — Mon Dieu! s'écria-t-elle tout à coup, ayez aussi pitié de moi! — En proférant ces mots entrecoupés de soupirs, Beata joignit ses deux mains, et, laissant tomber à terre son livre de prières, resta plongée pendant quelques secondes dans une sorte d'extase qui fit jaillir de son âme contristée comme un éclair furtif d'espérance et de miséricorde. Elle se levait enfin rassérénée par l'émotion qu'elle venait d'éprouver, lorsque, voulant chercher son livre de prières qu'elle ne trouvait plus sous sa main, elle aperçut Lorenzo, qui pleurait à ses côtés, pressant contre son cœur ce livre de l'éternel amour, dont il s'était emparé pendant le recueillement de Beata. Il allait s'approcher d'elle et lui parler, quand il en fut empêché par quelques personnes de la connaissance de la *signora,* qui la saluèrent et sortirent avec elle de l'église.

Quinze ou vingt jours après l'incident que je viens de raconter, le *deux avril* 1795 (car le chevalier avait fait encadrer cette date mémorable dans un médaillon qu'il portait nuit et jour suspendu à son cou), Lorenzo stationnait dans une gondole sur le Grand-Canal, presque en face de l'appartement de Beata. Il avait essayé plusieurs fois de la revoir, mais toujours inutilement, et il était encore en possession du livre de prières, qu'il devait conserver du reste jusqu'à son dernier soupir. Il était plus de deux heures du matin. La vie commençait à s'éteindre dans la métropole du plaisir et de la gaieté bruyante. Sur les lagunes silencieuses, on n'entendait plus que le clapotement des vagues endormies venant se briser contre les escaliers de marbre qui réfrénaient leur indocilité. La lune resplendissante versait sur le *Canalazzo* une lumière encore adoucie par un rideau de nuages mobiles qui l'escortaient comme une épousée se rendant d'un pas timide au rendez-vous nuptial. La tiédeur printanière de l'atmosphère, le silence, la nuit parsemée d'étoiles qui s'égayaient dans les profondeurs des cieux, les nombreux palais qui bordaient les deux rives surmontés de statuettes élégantes qui projetaient leur ombre dans les eaux du canal, quelques falots dont la pâle lumière signalait au loin le *traghetto* de la *Piazzetta,* et de l'autre côté le pont du Rialto, tout cela formait un tableau étrange et fantastique qui communiquait à l'âme je ne sais quelle impression de langueur et de mélancolie attendrissante. Lorenzo, caché dans sa gondole, avait les yeux fixés sur le balcon de Beata, qui était garni de fleurs. Il épiait le moindre mouvement et semblait avoir le pres-

sentiment de quelque faveur de la fortune, lorsqu'il vit la fenêtre qui donnait sur le balcon s'ouvrir lentement. C'était Beata, qui, vêtue d'un long peignoir blanc et les cheveux épars sur ses belles épaules, venait respirer la fraîcheur d'une nuit sereine. S'appuyant sur le rebord du balcon, elle y resta plusieurs secondes inclinée sur le canal et comme absorbée dans une pensée unique; on eût dit une apparition céleste évoquée par la toute-puissance du sentiment. Elle se retira du balcon, avança une chaise et s'assit sur la limite de son appartement, de telle manière que Lorenzo ne pouvait apercevoir, du fond de la gondole, que les plis ondoyans de sa robe blanche. Le doux frémissement d'un instrument à cordes se fit entendre bientôt, et vint pour ainsi dire prêter au silence son langage harmonieux. Beata avait pris son violoncelle, dont elle jouait, nous l'avons dit, avec beaucoup de grâce, et, préludant par quelques arpéges délicats, elle laissa ensuite son cœur ému exhaler cette plainte de l'amour et de la jeunesse évanouie :

Nel cor più non mi sento
Brillar la gioventù.
Amor, del mio tormento,
Amor, sei colpa tù!

« Hélas! je ne sens plus, dans mon cœur flétri, s'agiter le printemps de la vie! Amour, cruel amour, tu es la cause de mes tourmens! »

Cette adorable mélodie de Paisiello (1) sortait de la poitrine de Beata en notes accentuées qui se dilataient dans l'espace, comme une essence de l'âme la plus pure qui ait jamais existé. Transporté de bonheur aux sons de cette voix aimée qu'il n'avait pas entendue depuis son départ pour Padoue, Lorenzo s'avança sur la gondole et lui répondit immédiatement :

Ti sento, si, ti sento,
Bel fior di gioventù!
Amor, del mio tormento,
Amor, sei colpa tù!

« Je te sens, je te sens, ô doux printemps de la vie! Amour, cruel amour, tu es la cause de mes tourmens! »

Lorenzo avait à peine fini de chanter ce second couplet de la même mélodie de Paisiello, qu'il entend pousser un cri aigu, suivi d'un bruit sourd, comme si quelque chose fût tombé à terre. Il s'élance aussitôt de sa gondole, franchit le perron, monte le grand escalier du palais Zeno sans y rencontrer d'obstacle, et se précipite dans la chambre de Beata, qu'il trouve évanouie sur sa chaise, le violon-

(1) Dans l'opéra de *la Molinara*, composé à Naples en 1786.

celle renversé à ses pieds. Il la prend dans ses bras, écarte ses beaux cheveux blonds et appose ses lèvres frémissantes sur sa bouche divine. O mon Dieu! qui pourra dire ce qu'éprouvèrent ces deux âmes confondant leurs soupirs dans un baiser ineffable!

Beata se réveille cependant, et, soulevant peu à peu ses paupières engourdies, elle reconnaît Lorenzo, qui l'étreignait dans ses bras. Elle se lève brusquement, et repousse son contact avec indignation.

— Lâche que tu es, s'écrie-t-elle, qui t'a permis de franchir le seuil de cette porte? Me prends-tu donc pour une Vicentina, que tu oses m'outrager ainsi? Tu n'as pas encore appris à distinguer une *gentildonna* d'une baladine de place publique? *Ingannatore!* ajouta-t-elle tout bas en fondant en larmes.

Lorenzo, tout interdit et ne sachant que répondre à cette apostrophe foudroyante, se laissa tomber sur une chaise, et, se couvrant le visage de ses deux mains, il se mit à pleurer sans proférer une parole.

— Pardonnez-moi, Lorenzo, lui dit alors Beata, attendrie à son tour de ce langage muet, pardonnez-moi les paroles amères qui viennent de m'échapper... Mais, dites-moi, qui vous a enhardi à ce point? Comment avez-vous pu monter ici à cette heure, et que me voulez-vous?

— Ce que je vous veux? répondit Lorenzo en sanglotant. Hélas! pouvez-vous me le demander? Voilà plus d'un an que je tourne autour de ce palais sans pouvoir y pénétrer. Le cri que j'ai entendu sortir de cet appartement m'ayant fait craindre quelque grand malheur, je suis accouru, au risque de vous déplaire et de perdre le seul bien qui m'attache à la vie.

— Je vous remercie, répondit Beata d'une voix plus calme; mais vous avez commis une grande imprudence, car si mon père vous surprenait ici, vous seriez perdu.

— Eh! qu'il me surprenne donc, qu'il me chasse une seconde fois de son palais, qu'il me fasse appréhender par ses sbires et jeter dans un puits de la tyrannie patricienne! Je supporterai tout avec joie,... si vous daignez compatir à mes peines. Beata, ange de mon cœur, cher et unique objet de mes pensées, ô vous qui m'avez soulevé de terre et introduit dans les régions sereines de la vie, dites un mot, et je retombe dans le néant d'où vous m'avez tiré,... car je vous adore.

Étonnée d'un langage si nouveau pour elle, et qui remuait toutes les fibres de son âme, Beata resta muette et comme enivrée de sa félicité; puis, rompant un silence qui lui pesait, elle dit d'une voix languissante : — Ingrat que vous êtes, vous ne pensez qu'à vous!

A cet aveu indirect échappé à la tendresse de Beata, Lorenzo, ne

se contenant plus, se lève et s'écrie avec un véritable transport : — Dieu du ciel! ai-je bien entendu? Vous ne me haïssez pas, vous avez quelque pitié de moi, Beata! Le spectacle de mon amour ne vous est donc pas indifférent? Ah! s'il est vrai que vous éprouviez pour moi plus que de la compassion, si votre cœur n'est point insensible aux vœux que je forme depuis que la Providence m'a conduit à vos pieds, si vous ne repoussez pas les adorations d'une âme qui est toute remplie de votre image et qui vous sera dévouée jusqu'à la mort, eh bien! suivez-moi, partons ensemble; allons chercher sur la terre étrangère un refuge, un coin paisible où il me soit permis de vous consacrer ma vie. Je suis jeune, j'ai quelques talens, je travaillerai, et je m'efforcerai de tirer de mes facultés de quoi embellir vos jours. Venez, partons, et que l'amour conduise nos pas vers un port fortuné!

En prononçant ces dernières paroles, Lorenzo enlaçait la taille de Beata, qui, de faiblesse et de bonheur, inclina sa tête charmante sur l'épaule de son amant. Après un instant de ravissement silencieux : — Hélas! répondit Beata en se dégageant de la douce étreinte, c'est là un beau rêve impossible. Vous oubliez, Lorenzo, que je suis la fille du sénateur Zeno.

— C'est vrai, répondit le chevalier Sarti, blessé de cette remarque, et j'oubliais aussi que dans le cœur d'une *gentildonna* tout est subordonné aux préjugés de caste.

— Vous voulez dire sans doute au sentiment de l'honneur, répliqua Beata avec fierté. Vous avez de l'esprit, Lorenzo, des connaissances, une imagination brillante et des idées généreuses qui m'ont inspiré pour vous un intérêt que je ne veux pas dissimuler; mais il ne vous est pas moins difficile de comprendre quels devoirs imposent à une femme les traditions d'une famille illustre. Je ne sais pas ce que je ferais, si je n'avais à répondre de mes actes qu'à ma seule conscience; mais enfin je suis une fille de Venise, qui compte parmi ses ancêtres un doge de la république.

— Je comprends très bien, *signora*, dit Lorenzo avec un mélange d'ironie et d'émotion, que le fils de Catarina Sarti n'est pas digne d'aspirer à un bonheur qui appartient de droit au chevalier Grimani. Pauvre et sans aïeux, je ne puis vous offrir qu'un cœur dévoué, un amour immense. Ah! que n'êtes-vous la fille d'un gondolier, ou que ne puis-je mettre à vos pieds le trône de Venise, et vous verriez si mon cœur s'inquiéterait alors de l'opinion des hommes! C'est vous, Beata, que j'adore, et non pas le nom que vous portez. Aucune lâche convoitise de fortune ni d'ambition ne souille la pureté de mes sentimens.

— Vous vous méprenez sur le sens de mes paroles, répliqua la

noble fille du sénateur, attristée que Lorenzo pût lui attribuer des idées aussi mesquines. Sans me croire au-dessus des femmes de ma condition, je sais comprendre la sainteté d'une affection et le prix qu'on doit y attacher. Le chevalier Grimani n'a droit qu'à mon estime, et plût à Dieu que je fusse plus digne d'apprécier les nobles qualités qui le distinguent!

— Eh bien! répondit Lorenzo avec un redoublement de tendresse, en saisissant de nouveau la taille de Beata, qu'il entraîna doucement sur le balcon, qui vous arrête, et pourquoi résister à l'amour qui nous convie à ses félicités? Y a-t-il sur la terre un bonheur comparable à celui de deux âmes qu'une attraction divine a rapprochées malgré les obstacles de la société? N'est-ce pas la Providence qui, de mon humble berceau, m'a conduit à la villa Cadolce en cette belle nuit de Noël où je vis briller dans vos yeux compatissans l'étoile de ma destinée? Vous avez pétri mon cœur de vos mains pieuses et délicates, vous y avez gravé votre image et l'avez rempli de vos concerts. Je ne suis qu'un écho, qu'une statue muette qu'anime un rayon de votre grâce enchanteresse, comme ce colosse de l'antiquité qu'un regard de l'aurore rendait éloquent. Parlez, Beata, qu'un souffle de votre âme féconde la mienne et m'entr'ouvre les cieux. Rien n'est beau, rien n'est grand, rien n'est doux comme l'amour.

Lorenzo tremblait en disant ces mots à voix basse. Beata, les coudes appuyés sur le balcon, cachait sa tête entre ses deux mains, comme pour mieux se garantir contre la séduction d'un si doux langage. — Ah! le bonheur!... répondit-elle en poussant un soupir et après avoir savouré la chaste émotion qu'elle venait d'éprouver. Et le devoir, Lorenzo, et mon père, qui mourrait de douleur!...

Le chevalier Sarti fut un peu déconcerté par cette exclamation, qui trahissait les perplexités de Beata, placée entre la voix de sa conscience et l'élan de son cœur. Dans toute autre circonstance, Lorenzo eût compris ce qu'il y avait de tendresse refoulée et d'élévation de sentimens dans la plainte de la noble fille; mais, jeune comme il était et fasciné par la passion, il répliqua avec vivacité :

— Si le sénateur Zeno aime sa fille un peu plus qu'il ne tient à ses préjugés, il ne résistera pas longtemps à la voix de la nature. Parlez donc, rompez ce silence funeste qui vous consume, ayez le courage de vos sentimens, et ne vous laissez point immoler à de prétendues convenances sociales, échafaudage d'iniquités et de sophismes derrière lequel se cache l'orgueil implacable des familles. Si Dieu n'avait placé au fond de notre cœur une source inépuisable d'inspirations généreuses qui communiquent à l'esprit le pressentiment de l'infini, si la spontanéité de l'âme, d'où nous vient la notion du juste et du beau, n'était heureusement à l'abri de la volonté, si la poésie, si

l'amour enfin ne protestaient incessamment contre la réalité et les artifices de la raison, il y a longtemps que le monde ne serait plus qu'une caverne de voleurs. Parlez, Beata, secouez le joug des vains préjugés, suivez les conseils du cœur, qui ne trompe jamais, et laissez-vous entraîner par l'amour, le souverain maître de la vie et de la mort, qui seul peut nous ouvrir le royaume des rêves enchantés et des divines chimères!

Beata écoutait ce langage, séduisant comme une musique lointaine, qui, sans rien lui dire de précis, la remplissait d'un trouble délicieux. Ce mélange d'imagination et de sentiment, d'exaltation juvénile et de subtilités, d'erreurs involontaires et de vérités morales de l'ordre le plus élevé, qui caractérisait l'esprit du chevalier Sarti, charmait la *gentildonna* et endormait sa vigilance sans pourtant la convaincre entièrement. Plongée dans une sorte de béatitude et comme transfigurée par l'espérance, Beata resta immobile dans la même position et sans proférer un mot. Lorenzo, se penchant alors vers son oreille, écartant les deux mains dont elle se couvrait le visage, lui dit, en lui montrant la lune resplendissante, au milieu d'un cortége d'étoiles qui semblaient lui sourire : — Regardez, Beata, ce globe magnifique qui projette sur nous sa clarté propice, ces étoiles qui remplissent l'immensité des cieux, et dont l'esprit humain n'a pu encore ni fixer le nombre ni comprendre l'utilité, ces astres qui s'échelonnent dans l'espace, comme les cordes d'une lyre, depuis Saturne jusqu'à celui qu'on nomme Mercure, qui semble former la note la plus élevée de l'harmonie des sphères; ces pléiades enfin qui servent de point de mire au navigateur sur la vaste solitude des mers, et que le berger contemple avec joie depuis des siècles infinis... Eh bien! je m'imagine que ce sont là des groupes d'âmes bienheureuses qui, purifiées par l'amour, ont été admises dans les célestes demeures! La légende de Silvio et de Nisbé, qui a charmé mon enfance; celle de la princesse Lesbina, que nous avons vu jouer ensemble au théâtre San-Samuel; ces contes merveilleux et ces fictions de l'âge d'or, dont tous les peuples de la terre nous ont transmis le souvenir, ne seraient-ils pas des pressentimens d'une vérité sublime, que l'homme doit constater un jour par les efforts de son génie? Ah! tout le prouve, — la poésie et l'histoire, les religions et la philosophie, — l'amour, qui nous ouvre les portes de la vie, est aussi le dernier terme de notre destinée. Beata, muse, ange chéri de mon cœur, ne repoussez pas mes vœux et prononcez le mot suprême de l'existence! Qu'en s'échappant de vos lèvres comme un rayon de lumière éthérée, il soit pour nous l'aurore d'un jour sans nuages et d'éternelles félicités. Venez, partons, ne laissons point écouler l'heure bénie, et que votre âme se confie à l'amour!

Lorenzo achevait à peine de parler, lorsque la caméristé Teresa, qui ne s'endormait jamais avant sa maîtresse, entra précipitamment dans la chambre de Beata, en s'écriant avec terreur : — *Signora,* son excellence votre père vient de ce côté!

Il y eut alors un moment de confusion et d'extrême angoisse pendant lequel le chevalier, ne sachant comment se soustraire aux regards du sénateur, s'il entrait dans l'appartement de sa fille, resta immobile à la place où il se trouvait; puis, franchissant la balustrade, il mit un pied sur le rebord extérieur du balcon qui faisait saillie sur le canal. Beata tremblait, et Lorenzo n'était pas moins ému, tandis que la pauvre Teresa se tenait aux aguets devant la porte de sa maîtresse. Cependant le bruit sourd des pas du sénateur dans le long corridor devenait de plus en plus distinct; il fallait prendre un parti : ou bien affronter hardiment le père de Beata et lui tout avouer, ou se tenir caché derrière la fenêtre qu'on aurait fermée, car il n'y avait pas moyen de s'échapper par une autre issue. Dans une situation aussi périlleuse, Lorenzo, qui se tenait toujours cramponné à la balustrade, sur le rebord extérieur du balcon, uniquement préoccupé de sauver l'honneur et la paix domestique de la noble fille qu'il avait compromise, eut comme une vision généreuse qui illumina rapidement son esprit. Se débarrassant de son petit manteau, qu'il jeta loin de lui, il attendit qu'on frappât à la porte, et se précipita du haut du balcon dans les eaux profondes du *Canalazzo.* Au bruit de sa chute, Beata poussa un cri déchirant et tomba évanouie. Son père, qui était entré une seconde après, et qui avait tout deviné, s'empressa de la relever, et l'étreignant contre son cœur, il lui dit d'une voix attendrie : — Vous voulez donc me faire mourir de douleur, ma fille?

En disant ces mots, le sénateur se laissa choir sur la chaise que Beata avait placée près du balcon. Celle-ci, pleurant à chaudes larmes, se jeta alors aux genoux de son père, qu'elle embrassait avec effusion et sans proférer une parole; mais de son âme, oppressée par la honte, par le respect filial, par l'amour de Lorenzo, qui venait de s'immoler pour elle, et qu'elle devait croire perdu à jamais, semblaient sortir les mêmes accens qu'un chantre divin a prêtés à Desdemona dans une situation presque semblable :

Se il padre m'abbandona,
Da chi sperar pieta!

P. Scudo.

L'AGRICULTURE

ET

LA PAIX

A voir les espérances qu'éveille de toutes parts la conclusion de la paix, on dirait que la France jouit pour la première fois, depuis longues années, de ce bien précieux. La lutte n'a duré que deux ans, mais il paraît que ce court espace de temps a suffi pour en faire sentir le poids. Nous n'avons vu aucun de ces immenses désastres que la guerre la plus heureuse peut entraîner. Rien n'a souffert en apparence : le luxe et les plaisirs de Paris n'ont reçu aucune atteinte; au plus fort du combat, les arts de la paix ont déployé sous nos yeux toutes leurs merveilles. Il faut pourtant que le mal ait été profond sans être visible, puisqu'on se réjouit ainsi de le voir arrivé à son terme. Espérons que cette épreuve, quoique moins douloureuse que par le passé, suffira pour éloigner de nous, pendant quelque temps, le retour d'un semblable effort. La France avait, dit-on, besoin de se sentir puissante, et d'effacer par l'épée les traités de 1815. Ce résultat est maintenant atteint; notre passion militaire doit être satisfaite. Si la plupart des malheurs qui accompagnent d'ordinaire ces *jeux sanglans de la force et du hasard* nous ont été épargnés, nous les avons redoutés un moment; la guerre a fini à temps, mais avant de s'évanouir, elle nous a montré sa face menaçante. Apprenons par là à ne plus courir sans nécessité ces terribles chances; sachons bien qu'il est peu de résultats conquis par la force qui ne puissent être à meilleur marché obtenus par la paix. Si cette conviction nous arrive, nous ne l'aurons pas payée trop cher. « Tout

annonce, a dit lord Palmerston dans le parlement, que le plus jeune membre de la chambre des communes ne verra pas l'Angleterre obligée de nouveau à courir aux armes. » Acceptons cet heureux augure. Maintenant que les deux pays sont unis par un lien si étroit, le même pronostic doit s'appliquer à la France.

L'agriculture est parmi nous ce qui a le plus langui depuis deux ans. Privée à la fois par la guerre de bras et de capitaux, elle a eu encore à lutter contre les intempéries. Le prix des subsistances, s'élevant à l'excès, a donné la mesure du déficit. L'imagination publique s'en est émue. On a compris que l'intérêt de l'alimentation nationale passait avant tout. On demande à grands cris que la paix soit féconde pour la culture : préoccupation fort naturelle et fort légitime assurément, et dont on ne saurait trop se féliciter, parce qu'elle répond en effet au plus pressant de nos besoins, mais qu'il n'est pas facile de satisfaire à court délai. L'intérêt agricole, ce n'est rien moins que l'intérêt national à sa plus haute puissance. L'agriculture est la plus immense des industries; elle occupe à elle seule plus de bras et donne plus de produits que toutes les autres ensemble; sa grandeur même met un obstacle à la rapidité de ses progrès, car le moindre de ses mouvemens exige un énorme déploiement de forces, et quand ces forces sont en jeu, comme elle a besoin de la lente révolution des saisons pour faire un pas, elle ne peut se passer de temps.

La tendance naturelle de l'esprit français, dans ces circonstances solennelles où une grande nécessité nous pousse, nous porte à beaucoup attendre du gouvernement. Sans doute le gouvernement doit donner l'exemple; il ne faut pourtant pas lui trop demander. Ce n'est pas par le bien qu'il lui fait directement que l'état peut beaucoup agir sur l'agriculture : c'est par la facilité, par la sécurité qu'il lui donne, et qui lui permet de grandir d'elle-même. Les mots d'*encouragement* et d'*impulsion* ne sont ici que bien rarement applicables. Quel encouragement spécial peut être assez puissant pour exercer une action sérieuse sur une pareille masse d'intérêts? Comment distinguer ces intérêts innombrables? comment les séparer de l'intérêt général, dont ils sont la principale expression, et qui se confond invinciblement avec eux? On comprend qu'il soit possible d'encourager une minorité; la majorité ne peut être encouragée que par elle-même. Ce qui n'est pas impuissant en pareil cas peut être dangereux. Qui peut se flatter d'embrasser la variété infinie des besoins, et de ne pas nuire aux uns en essayant de satisfaire les autres? Toute mesure administrative crée un privilége, sous prétexte de donner une impulsion. Le gouvernement n'est pas absolument désarmé en fait d'agriculture, mais son action a d'étroites limites. Ce qu'il doit chercher avant tout, c'est à ne pas faire de mal à l'agriculture; il doit mettre son premier soin à lui disputer le moins possible les bras

dont elle a besoin. Je ne crois pas que les bras manquent habituellement dans les campagnes : notre population rurale me paraît, dans son ensemble, plutôt au-dessus qu'au-dessous des besoins bien entendus; je fais des vœux pour que les salaires agricoles montent au lieu de baisser, mais ce progrès, pour être véritablement utile et juste, doit s'accomplir lentement. Une brusque réduction dans l'offre de main-d'œuvre, par suite une hausse subite des salaires, amènent des perturbations dans les conditions générales des industries. On s'en aperçoit aujourd'hui. De tous côtés, des plaintes s'élèvent sur la rareté des bras; beaucoup de travaux utiles ne peuvent plus se faire à temps, faute d'ouvriers. Le remède est sans doute tout trouvé dans un plus grand emploi des machines; mais ces machines sont encore chères, peu connues, peu à la portée de la plupart des cultivateurs ; il faut apprendre à les apprécier et à s'en servir. Cet apprentissage exige du temps, et en attendant, la terre souffre; elle ne reçoit plus les soins accoutumés. Ce qui serait surtout déplorable, c'est que la masse des ouvriers, un moment raréfiée outre mesure, retombât plus tard sur le sol, quand on aurait appris à s'en passer; il en résulterait une crise affreuse. Ces sortes de transitions doivent être ménagées avec infiniment de précaution; avant tout, il faut éviter d'avoir à revenir sur ses pas.

On a beaucoup insisté sur la différence qui a éclaté dans la guerre d'Orient entre l'armée anglaise et l'armée française. La supériorité de nos troupes flatte notre orgueil national, on ne songe pas à ce qu'elle nous coûte. Outre que l'armée française est quatre fois plus nombreuse que l'armée anglaise, elle se compose de l'élite de la population, soumise à l'engagement forcé et choisie homme par homme, tandis que l'autre ne se recrute que par l'engagement volontaire, et ne reçoit par conséquent que le rebut des occupations productives. Notre puissance militaire gagne au système que nous avons adopté, l'agriculture et les autres industries y perdent; en Angleterre au contraire, la puissance militaire y perd, l'agriculture et l'industrie y gagnent. Cinq cent mille hommes, dans la force de l'âge et de la santé, ne peuvent que laisser dans les campagnes et les ateliers un vide considérable. Notre position continentale, et plus encore notre goût national pour l'éclat et le bruit des armes, nous obligent à tenir sur pied un grand état militaire, mais il est bien à désirer qu'on n'aille pas au-delà du nécessaire et qu'on rende au travail rural le plus grand nombre possible de ces bras vigoureux qui manient la charrue aussi bien que le fusil. Hélas! on ne les rendra pas tous : il en est beaucoup qui manqueront pour toujours, emportés avant l'âge par l'orage meurtrier!

Un homme adulte représente le plus précieux capital d'une nation. La France ne contient pas beaucoup plus de six millions de travail-

leurs effectifs qui portent tout le poids de la production; les deux tiers environ habitent les champs, d'où il suit que chaque cultivateur doit produire en moyenne la subsistance de neuf personnes. Enlever ou rendre 100,000 ouvriers au sol, c'est lui ôter ou lui donner les moyens de nourrir près d'un million d'êtres humains. Les Anglais le comprennent parfaitement; fort peu ménagers de leur capital en argent, ils épargnent leurs hommes le plus qu'ils peuvent. Que de bruit n'ont-ils pas fait pour les pertes qu'ils ont essuyées dans cette guerre, et qui, de compte fait, s'élèvent en tout à 22,000 hommes! La nôtre doit être bien autrement forte, et nous n'en parlons pas. S'il est vrai, comme on l'a dit, que les Russes ont perdu 300,000 hommes, voilà une nation accablée pour longtemps; il faut trente ans pour combler de pareils vides. Moins nos braves soldats marchandent leur vie, plus leurs chefs doivent se montrer avares de ce sang généreux toujours prêt à couler; si la patrie a quelquefois besoin de leur sacrifice, elle a encore plus besoin de les conserver, car eux seuls peuvent servir d'appui à cette population débile, femmes, enfans, vieillards et infirmes, qui forme les cinq sixièmes de toute nation.

La guerre n'enlève pas seulement aux industries productives les hommes qu'elle appelle sous les drapeaux, elle exige encore une foule de fournitures spéciales qui détournent de leurs occupations ordinaires un grand nombre de bras. Telle est la fabrication de la poudre et des armes, tel est encore l'immense appareil de transports nécessaire pour porter sur un point donné de pareilles masses de troupes et de munitions. L'envoi de 250,000 hommes à 800 lieues de nos côtes en suppose autant occupés à les transporter et à les approvisionner. Cette seconde armée s'est recrutée comme la première dans les réservoirs communs du travail et contribue de proche en proche à la désertion des campagnes. Une partie doit être déjà licenciée, le reste ne tardera probablement pas à l'être, quand toutes les troupes seront de retour. La culture y retrouvera des ressources, pourvu qu'on ne les détourne pas de nouveau. Ces bras reflueront d'abord vers le commerce ordinaire, les usines industrielles, les entreprises de chemins de fer, qui ne souffraient pas moins que le sol de la pénurie universelle; ils en rendront d'autres disponibles pour le travail rural. Tout se tient dans l'organisation économique d'un pays; de même que l'inflammation sur un point se répand peu à peu sur tous les autres, de même le rétablissement de la santé dans l'organe malade réagit bientôt sur le reste.

Enfin on sentira sans doute la nécessité de presser un peu moins les travaux extraordinaires de la capitale. Cette dérivation paraît au premier abord peu de chose, elle a cependant son importance; elle se fait sentir profondément dans les parties de la France qui four-

nissent Paris d'ouvriers. La Marche et le Limousin, d'où viennent les maçons, n'ont presque plus d'habitans actifs; la culture y est littéralement suspendue (1). Rien de mieux entendu à coup sûr que ces travaux qui ont pour but de porter l'air et la lumière dans les vieux quartiers de la capitale, de rejeter vers les extrémités la population qui s'accumulait au centre; mais cette transformation salutaire peut s'opérer plus ou moins vite. Si ce qu'on a fait en cinq ans s'était fait en dix, il y aurait de moins à Paris 50,000 ouvriers qui contribuent à tout enchérir et qui manquent ailleurs; la hausse sur les loyers, les salaires, les matériaux, les subsistances, eût été moins forte. Le résultat désiré paraît acquis maintenant dans ce qu'il a de plus frappant. Paris est bien décidément, sans aucune comparaison possible, la plus magnifique ville du monde; il serait temps de songer un peu plus à la France, qui pourrait bien devenir, si l'on n'y prend garde, un des plus pauvres pays de l'Europe, au moins pour la moitié de son étendue.

C'est une erreur assez commune et assez naturelle que de confondre le luxe avec la richesse. Le luxe est la richesse apparente, visible, concentrée, mais improductive. Vous possédez un million, je suppose; il n'est pas indifférent que vous le consacriez à bâtir un palais ou à construire des fermes et des manufactures. Dans l'un et l'autre cas, la commande immédiate du travail est la même; mais votre million dépensé, la différence commence. D'un côté, vous avez un palais somptueux, mais qui, loin de donner du revenu, exige de grandes dépenses de réparation et d'entretien; de l'autre, des fermes pleines de bétail, des greniers chargés de blé, des champs couverts de moissons, des ateliers infatigables qui fournissent à l'infini du drap, de la toile, des outils. J'aime autant qu'un autre le luxe et les arts; mais, dans un état bien ordonné, ils ne doivent pas dépasser une certaine proportion. La Rome des césars était splendide aussi; Auguste disait en mourant qu'il l'avait trouvée de brique et qu'il la laissait de marbre; malheureusement l'Italie était inculte et dépeuplée, et, pour nourrir le peuple romain, il fallait faire venir du blé de la Sicile et de l'Afrique. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci! nous n'y serons jamais; la civilisation moderne est trop puissante pour que des causes analogues amènent tout à fait les mêmes effets : il n'en est pas moins vrai que l'équilibre entre les travaux productifs et les travaux improductifs semble rompu, et qu'il y a urgence à le rétablir.

Évaluons au vingtième de la population virile ce qu'il est possible de rendre aux emplois utiles, en ramenant les dépenses mili-

(1) On estime à 50,000 le nombre des maçons sortis cette année du seul département de la Creuse; la population totale étant de 287,000 âmes, c'est plus du sixième, ou la presque totalité de la population virile et valide.

taires à leurs proportions ordinaires et en modérant sans les interrompre les embellissemens de Paris. Un tel surcroît de travail serait sensible. Quarante-trois de nos départemens n'ont pas plus de 50 habitans par 100 hectares en moyenne, c'est-à-dire guère plus que le Portugal et une grande partie de l'Espagne; la moindre perte d'hommes les réduit bien vite au-dessous du nécessaire. Cette question de la population, sous toutes ses formes, mérite de plus en plus l'attention des esprits sérieux. La France est un des pays du monde où la population s'accroît le moins vite; sur quelques points, la Normandie par exemple, qui est restée stationnaire depuis vingt-cinq ans, cette lenteur coïncide avec une richesse croissante, et n'a conséquemment que de bons effets, pourvu qu'elle ne soit pas poussée trop loin; sur beaucoup d'autres, comme les régions les moins prospères du centre et du midi, elle tire son origine d'une véritable pauvreté, qui se corrigerait d'elle-même, si elle n'était sans cesse aggravée par une foule de causes artificielles. Même au point de vue de la puissance militaire, s'il est beau d'avoir cinq cent mille hommes sous les armes, il serait encore plus beau d'en pouvoir mettre deux fois plus, ce qui ne se peut qu'à la condition de tripler la production agricole et industrielle, et, pour en venir là, il faut avant tout gaspiller le moins possible la première des forces productives, l'homme lui-même.

Après les bras, les capitaux. A beaucoup d'égards, c'est la même question sous un autre nom. Ce qu'on appelle ici *capitaux* n'est le plus souvent que le droit de commander le travail. J'entends dire de tous côtés qu'il faut porter les capitaux vers l'agriculture; mais ils ne sont pas en quantité indéfinie, et, pour les porter sur un point, il faut commencer par ne pas les accumuler sur d'autres. Il paraît bien certain que la guerre aura absorbé en tout deux milliards. Cette somme énorme ne se retrouvera pas, quoi qu'on fasse; elle aura servi à nourrir et à pourvoir de tout les soldats, les ouvriers et les marins exclusivement occupés de l'immense entreprise de Crimée. Si la même somme avait pu être consacrée à rétribuer le même nombre d'hommes travaillant aux chemins de fer par exemple, le réseau actuel de la France aurait été doublé, car ce que nous possédons aujourd'hui de chemins ouverts n'a pas coûté beaucoup plus. De même, si une portion quelconque de ce magnifique trésor avait été conservée à l'agriculture, ou, en d'autres termes, si le travail d'une partie de ces bras puissans et dociles avait été dirigé sur le sol, nous aurions aujourd'hui l'équivalent en champs défrichés et ensemencés, en céréales, bétail, instrumens et bâtimens aratoires, tandis que ces deux milliards sont représentés par les ruines de Sébastopol, le congrès de Paris et le traité du 30 mars : résultat considérable sans doute, puisqu'il a donné au monde et à nous-mêmes la mesure

de notre force, mais plus sensible pour notre gloire que pour notre véritable puissance.

Toutes les fois que l'état lève un impôt ou contracte un emprunt, il détourne de sa destination naturelle le montant de cet impôt ou de cet emprunt pour l'appliquer à un autre objet qu'il considère comme plus nécessaire. Une fois la guerre déclarée, il n'y a rien de plus urgent et de plus utile que de la faire avec tous les moyens dont on peut disposer. Je suis donc loin de blâmer ceux qui ont mis depuis deux ans toutes leurs économies dans les fonds publics. Sans doute ils ont dû interrompre leurs placemens ordinaires, les cultivateurs en particulier ont dû réduire d'autant leurs avances de culture, mais il n'y avait pas à balancer : ils ont rempli un devoir patriotique en même temps qu'ils ont fait un bon calcul. Comme c'est à eux que reviendra en définitive la charge de payer l'intérêt, ils ont bien fait de s'arranger pour se le payer à eux-mêmes. C'est maintenant au gouvernement de ne pas abuser de cette puissante ressource du crédit public : il sait qu'en élevant d'un cinquième ou d'un quart le taux de l'intérêt, il peut absorber à volonté les épargnes du pays; il sait en même temps qu'il ne le peut qu'en retirant les capitaux des canaux habituels où ils portent la fécondité. A lui de juger quelle est la destination la plus profitable à l'intérêt national. Pour les états comme pour les particuliers, l'emprunt peut être tour à tour un instrument de prospérité ou de ruine, suivant qu'on en fait un bon ou un mauvais usage.

Tout ce qui arrive sous nos yeux, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, découle d'une source unique, la réaction contre la révolution de 1848. Il semble étrange que cette révolution ait eu pour effet d'étendre et de consolider le crédit public : c'est pourtant l'incontestable vérité. Dans la crise qui a suivi la catastrophe de février, tous les revenus ont été suspendus, surtout les revenus immobiliers; les rentes sur l'état ont seules résisté. Le public, qui ne se conduit que par des lois simples et générales, qui ne croit en toute chose qu'à l'expérience, en a conclu avec raison que la rente était un excellent placement, et il s'est porté avec ardeur sur la rente. La consolidation des bons du trésor et des fonds des caisses d'épargne, en donnant aux créanciers de l'état un bénéfice considérable, a achevé de généraliser le mouvement. La rente s'est popularisée, démocratisée, et c'est ce qui a fait le succès des derniers emprunts; mais cette disposition heureuse de la part des petits capitaux, les plus nombreux de tous, il ne faut pas en abuser. Ressource excellente pour les jours de crise, elle pourrait s'épuiser, si on lui demandait trop à la fois; des signes sensibles l'annoncent.

Il y a donc lieu de croire que, pour quelque temps du moins, l'état ne fera pas de nouveaux emprunts; les capitaux qui se forment tous

les jours pourront alors se porter comme par le passé sur l'agriculture et l'industrie. Quant au partage entre ces deux grands emplois, le choix appartient aux capitaux eux-mêmes. Beaucoup continueront sans doute à choisir les chemins de fer; on n'y peut rien trouver à redire, même au point de vue agricole. Les chemins de fer ne sont pas pour l'agriculture un progrès direct, mais une cause infaillible de progrès ultérieurs. Quand on examine l'état actuel du territoire, on voit que les vallées sont en général assez bien cultivées, et que les plateaux intermédiaires laissent beaucoup à désirer. Non-seulement le sol en est moins fertile, mais les communications y sont plus difficiles, les produits ont plus de peine à en sortir, les marchandises étrangères plus de peine à y pénétrer. Une autre différence fondamentale se fait remarquer entre le nord et le midi; la moitié méridionale de la France est deux fois plus riche, deux fois plus peuplée que la moitié septentrionale. Les chemins de fer rapprochent et confondent le nord et le midi, les plateaux et les vallées; ils facilitent l'échange des produits, toujours si favorable à la richesse réciproque, et ouvrent aux régions les plus pauvres l'accès des grands débouchés et des grands capitaux.

Une large bande de terres siliceuses, qui commence au cap Finistère pour finir vers les frontières de la Savoie, traverse la France par le milieu, en formant le cinquième environ du territoire. Cette région, que dans la carte agronomique de Châteauvieux on qualifie de région des landes et des ajoncs, manque surtout de l'élément calcaire. Partout où il est possible d'employer largement la chaux comme amendement, le sol se transforme à vue d'œil, les prairies artificielles s'étendent, les bestiaux s'améliorent et se multiplient, le froment se substitue au seigle. Avec les moyens ordinaires de locomotion et de combustion, la chaux revient trop cher sur la plupart des points. Les chemins de fer, qui transportent à peu de frais soit le combustible, soit la chaux même, peuvent seuls la mettre à la portée de tous. Cette même région, située loin des grands centres d'industrie et de population, manquait de débouchés. Les chemins de fer lui ouvrent des communications avec Paris et le nord, Lyon et l'est, Bordeaux et l'ouest, Marseille et le midi; elle pourra désormais envoyer partout ses bestiaux, ses laines, ses produits forestiers, et recevoir en échange des vins, des blés, des produits manufacturés.

Cette heureuse révolution n'est pas la seule. Le progrès agricole dépend avant tout de la prospérité générale. Pour quiconque a suivi de près les événemens, il est évident que les chemins de fer ont fait seuls contrepoids, depuis 1848, aux formidables causes d'appauvrissement qui ont affligé notre pays. L'Angleterre a dix fois plus de chemins de fer en exploitation que nous, proportionnellement à sa surface; elle en a trop, dit-on : c'est possible, mais nous sommes

loin de cet excès; nous pouvons sans danger quadrupler notre réseau actuel et le porter à 20,000 kilomètres; il n'en faut pas moins pour desservir également toutes les parties du territoire. Tout a paru conspirer pour retarder chez nous l'exécution de ce grand travail. On sait combien les embarras suscités par l'opposition, qui voulait l'exécution par les compagnies quand on lui proposait l'exécution par le gouvernement, et qui revenait au gouvernement quand on lui proposait les compagnies, ont fait perdre de temps sous la dernière monarchie, avant de pouvoir mettre la main à l'œuvre; puis est venue la révolution de 1848, puis la guerre. Il est merveilleux qu'au milieu de tant de traverses, on ait pu faire ce qu'on a fait. Maintenant que nous rentrons peu à peu dans l'état normal, il faut espérer qu'on ira plus vite. C'est le désir évident de la nation, qui recherche avec empressement ces entreprises et qui en demande de nouvelles de toutes parts. En supposant que ses épargnes annuelles s'élèvent à 1,200 millions, et je ne crois pas qu'en effet ce chiffre s'éloigne beaucoup de la vérité, elle peut en consacrer le quart environ aux chemins de fer, sans nuire à ses autres industries.

Un autre quart peut servir avec profit aux nouvelles créations industrielles et commerciales; il suffit d'en retenir la moitié, ou 600 millions, pour former de nouveaux capitaux agricoles. Je ne doute pas qu'ils ne s'y portent par leur propre poids, pourvu qu'on n'y mette pas obstacle. La moitié environ des épargnes annuelles, ayant une origine agricole, tendent spontanément à s'incorporer au sol dont elles émanent. Le mot *capitaux* se présente ici dans son véritable sens. On ne donne ce nom que par extension au droit de commander le travail, et pour en venir à la formation des véritables capitaux. Quand vous abordez une terre nue, le défrichement que vous opérez et qui survit à la récolte de l'année, les engrais et amendemens que vous y mêlez, les plantations, les assolemens, les semences, les clôtures, les bâtimens que vous construisez, les bestiaux nouveaux que vous pouvez nourrir, les instrumens aratoires dont vous vous servez, sont des capitaux. Quand on dit qu'il est désirable d'appeler plus de capitaux vers l'agriculture, on veut dire que ceux qui ont les moyens de commander le travail, en vertu d'une propriété antérieure, feront bien de diriger le plus de travail possible vers les défrichemens, les assolemens, les amendemens, les constructions rurales, l'élève et l'entretien du bétail, en un mot vers tout ce qui aide et multiplie la production agricole.

Cette création constante des capitaux est la tendance naturelle de la société livrée à elle-même. En même temps qu'on produit la somme annuelle d'objets consommables destinés à satisfaire les besoins de la population, chaque producteur est entraîné, par un calcul fort simple, à consacrer une partie de son travail à améliorer

ses instrumens de production. En agriculture comme en industrie, chacun cherche à produire, s'il peut, à l'avenir plus qu'il n'a produit jusqu'ici, ou, en d'autres termes, à augmenter son capital. Cette nécessité est d'autant plus pressante que les capitaux se consomment aussi, avec plus de lenteur sans doute que les objets de consommation proprement dits, mais non moins sûrement : ils ont besoin d'être incessamment renouvelés. Il suffit de ne pas entraver ce mouvement. Sans doute, dans notre société française, si prompte en toute chose à l'abus et à l'excès, il est facile de détourner le travail des emplois utiles; mais quand il est laissé à son cours naturel, comme la vivacité nationale se retrouve aussi dans l'impulsion qu'il reçoit, on peut arriver à produire chez nous, en définitive, autant et plus de capitaux qu'ailleurs.

Le gouvernement peut diriger le premier une partie du travail qu'il commande, sinon sur l'agriculture même, du moins sur des points qui l'intéressent directement. Avant la révolution de 1848, de nombreux projets avaient été préparés par l'administration des ponts et chaussées pour ouvrir des canaux d'irrigation. Ces entreprises ont été abandonnées; elles peuvent être reprises. D'autres travaux avaient été indiqués pour prévenir ou pour atténuer ces inondations périodiques qui portent partout la désolation; plus que jamais il serait urgent d'y revenir. Le régime de nos rivières devient de plus en plus inconstant et capricieux à mesure que les pentes escarpées se déboisent, et que des fossés d'écoulement sont ouverts de tous côtés pour se débarrasser des eaux surabondantes. Les forêts, les marais, les étangs, les couches arables à sous-sol imperméable, tout ce qui contenait autrefois l'eau des pluies, tend à disparaître. Le drainage tubulaire, si jamais il se généralise, sera un pas de plus. Le moindre orage tombe immédiatement, par une foule de voies, dans les bas-fonds. J'ai déjà insisté ici (1) sur la nécessité de revenir aux projets de 1846 et 1847 sur l'aménagement des rivières et le reboisement des hautes pentes. Je ne croyais pas que d'épouvantables malheurs me donneraient si tôt raison. Avec des réservoirs artificiels ouverts dans les montagnes pour recevoir les plus grandes eaux, avec des canaux de dérivation dans les plaines pour les diviser à l'infini, ces eaux, au lieu de devenir des instrumens de ravage, serviraient à la production par des irrigations et des colmatages. Une vingtaine de millions par an pourraient faire ici un bien immense.

On comprend que l'état prenne sur ses revenus ordinaires une pareille somme sans augmenter les charges publiques, et je ne serais pas bien embarrassé si j'avais à désigner la dépense qui pour-

(1) Livraisons du 1er octobre et du 1er décembre 1855.

rait être supprimée pour la fournir; mais on n'irait pas bien loin dans cette voie. Le service public a ses exigences; cet énorme budget de 1,600 millions est d'avance tout distribué. On ne peut accroître les dépenses sans accroître en même temps les recettes. La France, qu'on ameutait autrefois avec la chimère du gouvernement *à bon marché,* en est trop revenue depuis l'expérience de 1848; il ne faut pas non plus tomber dans l'excès contraire, l'impôt doit avoir des bornes qu'il est prudent de ne pas dépasser. Au-delà d'une somme déterminée que des besoins traditionnels rendent nécessaire, la bonne administration des deniers publics devient plus difficile; on peut se jeter, sous prétexte d'améliorations, dans des fantaisies ruineuses. Les agriculteurs feront bien de demander le moins possible à l'état, afin de lui donner le moins possible. Ils ne lui donnent déjà que trop, et s'il y avait quelque moyen d'alléger les charges qui pèsent sur la propriété, ce serait ce que l'état pourrait faire de plus efficace pour l'agriculture. Les contribuables tireraient probablement un meilleur parti que lui des fonds qu'il laisserait entre leurs mains.

Si jamais nous pouvions être garantis pendant dix ans contre les désordres politiques et financiers, il serait digne d'un gouvernement réparateur de profiter de l'accroissement progressif des revenus publics pour réduire ou supprimer l'impôt sur les mutations immobilières. Cet impôt est contraire à tous les principes; il atteint le capital, et non le revenu. C'est une des causes premières de l'énorme dette de la propriété : on aime mieux s'endetter que vendre, quand on a besoin d'argent, parce que pour vendre il faut subir une perte, et qu'on espère toujours y échapper. Comment d'ailleurs espérer que les capitaux se portent avec beaucoup plus d'abondance sur le sol, quand on les frappe d'une amende dès qu'ils veulent en sortir? Dans ces conditions, on ne peut que très rarement entreprendre d'améliorer pour revendre, ce qui serait une des formes les plus puissantes du progrès entre les mains de spéculateurs riches et habiles. Tout ce qui nuit au libre mouvement des capitaux les effraie et les repousse. Dira-t-on que cet impôt a pour but de mettre obstacle aux mutations dans un intérêt de conservation et d'hérédité? De pareilles combinaisons reposent sur un ordre social et économique tout différent du nôtre. On n'empêche pas les ventes, on les rend plus onéreuses, voilà tout; on aggrave la ruine de ceux qu'on prétend défendre. Ne sait-on pas combien d'embarras, de fraudes, de procès, de complications de tout genre, et par suite de catastrophes privées, résultent de l'élévation de ces droits et des efforts qu'on fait pour éviter de les payer!

Pour le moment, rien n'est praticable dans ce sens. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'atténuer autant que possible l'accroissement des

dépenses improductives, et de faire en sorte que les nouveaux impôts ne portent pas sur la propriété foncière. Tout autre secours est illusoire. Il y a un mot qui est aujourd'hui fort en faveur, mais dont on s'exagère la puissance : le crédit. Le crédit, on l'a dit bien des fois, parce que les esprits ardens l'oublient toujours, ne crée pas les capitaux; il ne fait que rendre la transmission plus facile de ceux qui les possèdent à ceux qui ne les possèdent pas. Quand une fois tous les capitaux sont utilisés, vous auriez beau multiplier les institutions de crédit, vous ne feriez qu'augmenter la concurrence sur le marché, tout hausserait indéfiniment, et au bout du compte, la somme de l'effet utile serait la même. Cette observation s'applique surtout à l'intervention de l'état dans le crédit. L'état est sujet à se tromper comme tout le monde, sa puissance même rend ses erreurs infiniment plus redoutables. En matière de crédit comme en matière d'impôt, il peut déplacer, non produire les capitaux; il doit bien prendre garde à ne pas les déplacer mal à propos.

Un projet de loi actuellement soumis au corps législatif propose d'affecter cent millions à des prêts spéciaux pour le drainage, sur le modèle de ceux que fait aux propriétaires le gouvernement anglais. J'ai contribué de mon mieux à faire connaître en France le drainage; je ne puis dire cependant que le projet de loi me paraisse irréprochable. Le principe des prêts directs par le gouvernement aux particuliers pour une destination spéciale n'est pas bon en soi; il peut ouvrir la porte à une foule d'abus et de gaspillages. Si l'état prenait sur ses revenus ordinaires la somme qu'il s'agit de prêter, il n'y aurait que demi-mal; mais cette somme, il l'empruntera, et qui sait si elle n'aurait pas été plus profitable entre les mains des prêteurs que dans celles des emprunteurs? Le drainage n'est pas la seule amélioration agricole qui puisse donner de grands profits, ce n'est même pas la principale chez nous, comme en Angleterre; nous n'avons tout à fait ici ni le même sol ni le même climat, nous ne sommes pas surtout parvenus au même point de richesse rurale, et pour que le drainage ait des effets véritablement rémunérateurs, cette dernière condition est nécessaire.

En évaluant à *cinquante milliards,* ou, en d'autres termes, à la quantité de journées de travail qu'il est possible de payer avec cette somme, ce qu'il faudrait dépenser pour doubler notre produit agricole annuel, le drainage y figure pour un vingtième. L'état fera-t-il pour les marnages, les chaulages, les labours profonds, les cultures fourragères, les racines, les irrigations, les engrais commerciaux, les industries annexes à la culture, la stabulation du gros bétail, les chemins ruraux, et une foule d'autres pratiques non moins utiles, ce qu'il fait maintenant pour le drainage? Cette entreprise le mènerait bien loin. Ce serait pourtant logique, car, sur le plus grand nombre

de points, la plupart doivent précéder ou remplacer le drainage. Même en Angleterre, le drainage ne marche pas vite; les cent millions offerts en prêts par l'état aux propriétaires de la Grande-Bretagne ne sont pas épuisés; les compagnies spéciales qui se sont créées n'ont pas encore avancé beaucoup de capitaux, et elles prêtent pour toutes les améliorations foncières en même temps que pour le drainage. On marche pas à pas, on tâtonne, on cherche des moyens plus économiques, et on en trouve quelquefois; on ne consacre à cet emploi que ce qu'il paraît véritablement utile d'y consacrer. S'il y a eu de grands, de magnifiques succès, il y a eu aussi de nombreuses écoles.

Quoi qu'il en soit, il ne reste plus qu'à faire des vœux pour que les cent millions soient bien dépensés. La bonne exécution est difficile, mais non impossible. Après tout, il ne s'agit que de 400,000 hectares environ; il est possible de choisir, en ne se pressant pas, un pareil nombre d'hectares où le succès du drainage soit sûr et complet. Suivant toute apparence, ils se trouveront surtout dans les parties de la France les plus riches et les plus rapprochées de Paris; ce sera un privilége de plus pour des régions déjà favorisées sous tous les rapports, inconvénient inévitable de ces mesures partielles qui consistent à prendre à tous pour donner à quelques-uns. La combinaison qui se présenterait le plus naturellement pour répandre avec quelque égalité la somme prêtée serait d'affecter un million à chaque département pour y drainer environ 20,000 hectares; elle a ses embarras et ses dangers, en ce que tous ne présentent pas les mêmes chances de succès. La liberté la plus absolue est ici nécessaire chez ceux qui seront chargés d'appliquer la loi sous leur responsabilité : si l'opération ne réussissait pas, il y aurait dans ce pays si mobile une réaction terrible contre le drainage; personne n'en voudrait plus entendre parler, ce qui serait un grand malheur.

Passons maintenant aux autres formes que peut prendre le crédit. On accuse beaucoup le Crédit foncier de n'avoir pas rempli les espérances qu'il avait fait naître; cette allégation n'est pas juste. Non-seulement le Crédit foncier a fait tout ce qu'il pouvait faire, mais il a été au-delà; ce qui le prouve, c'est le taux de ses obligations. Dès qu'il a vu son crédit baisser, il devait s'arrêter. Cette institution ne peut être qu'un intermédiaire; elle emprunte d'une main pour prêter de l'autre; dès l'instant qu'on cesse de lui prêter, elle ne peut plus prêter elle-même. La baisse de ses obligations a eu plusieurs causes, la principale est l'emprunt public de 1,500 millions, qui leur a fait une concurrence formidable, puis cette foule d'actions et d'obligations qui offrent des conditions meilleures : dans cette situation, c'est déjà beaucoup que d'avoir pu réunir 60 millions. L'institution du Crédit foncier me paraît destinée à transformer l'hypothèque; mais cette immense révolution ne peut s'accomplir comme un change-

ment à vue. Il a fallu un demi-siècle à la Banque de France pour devenir ce qu'elle est; il en faudra au moins autant au Crédit foncier pour porter tous ses fruits. Ce qu'on pourra tenter pour brusquer son succès, pour l'introduire violemment dans les habitudes, tournera contre lui. L'avenir ne lui reviendra qu'autant que les conditions générales du marché s'amélioreront et que ses obligations remonteront au pair.

On parle beaucoup d'autres projets pour faciliter aux agriculteurs l'accès au crédit personnel. J'ai moi-même indiqué les moyens qui me paraissaient les meilleurs. Après la suppression de l'Institut agronomique, le ministère de l'agriculture et du commerce crut devoir donner aux professeurs qui venaient de perdre leurs chaires, à titre d'indemnité temporaire, des missions spéciales en rapport avec la nature de leur enseignement. J'ai reçu pour mon compte l'invitation de me rendre en Angleterre et en Allemagne pour y étudier ce qu'on appelle le *crédit agricole*. J'ai consigné les résultats de ce voyage dans un rapport déposé depuis plus de deux ans. Il ne me paraît pas impossible d'introduire ou plutôt de répandre en France quelque chose d'assez analogue aux banques d'Écosse, mais il faudrait procéder avec une extrême prudence. Les projets de banque territoriale, repoussés même par l'assemblée constituante de 1848, courent encore le monde. D'autres proposent des changemens à notre législation. Il y a beaucoup de vrai dans quelques-unes de ces idées, mais ce qu'il serait surtout bon de changer, ce sont les habitudes. Rien n'empêche au fond que les agriculteurs solvables jouissent du même crédit que les autres industriels pour leurs opérations à court terme, à la seule condition de prendre tous les usages de l'industrie et de payer exactement à l'échéance comme des commerçans.

Cette transformation de l'agriculture en industrie viendra peu à peu, à mesure que les débouchés se perfectionneront. Il est utile d'y aider, non de l'imposer. L'anticipation et l'excès du crédit ont de graves inconvéniens. On ne peut sans danger développer outre mesure le goût des chances aléatoires. L'homme n'est pas uniquement fait pour être un animal emprunteur. En agriculture surtout, où il est si facile de céder à des illusions, où l'amour de la propriété devient si vite une passion, il vaut mieux attendre le crédit que le devancer. Emprunter pour acheter de la terre est évidemment une folie, et qui peut se flatter de ne pas s'y laisser aller? Avant d'aspirer au capital qu'on n'a pas, il faut commencer par se bien servir de celui qu'on a. S'il est bon d'avoir recours au crédit quand on en a besoin, il est encore meilleur de s'en passer. Avez-vous, avec le goût et l'expérience de l'agriculture, un faible capital? Mieux vaut, dans le plus grand nombre des cas, vendre la moitié de votre pro-

priété pour cultiver l'autre; mieux vaut même renoncer tout à fait au plaisir d'être propriétaire, plaisir qu'on paie quelquefois fort cher, et se faire uniquement fermier. Un fermier aisé est plus riche qu'un propriétaire obéré. Le crédit viendra de lui-même alors, quand on verra les affaires des cultivateurs bien faites, par l'emploi intelligent de leur propre capital. Il est déjà venu partout où ce fait heureux s'est présenté. Si le crédit peut être une cause, il est encore plus un effet : la confiance ne se commande pas, elle se gagne.

Il faut surtout éviter avec soin, dans tous ces beaux projets d'organisation, de porter atteinte au crédit privé. Nous avons vu à plusieurs reprises combien les meilleures intentions du monde, quand elles sont mal éclairées, peuvent nuire aux intérêts qu'elles prétendent servir. On n'avait jamais tant promis à l'agriculture qu'après la révolution de 1848, et jamais l'agriculture n'a été plus malheureuse. Les conditions de la vie sont devenues d'autant plus chères qu'on a plus parlé de la *vie à bon marché*. De même il n'y a jamais eu moins de véritable crédit que depuis qu'on préconise tant le crédit. Parcourez nos provinces; les sources ordinaires où puisaient le commerce et l'agriculture sont taries; les banquiers n'ont plus d'argent, les portefeuilles se vident, l'hypothèque se retire. Autrefois un capitaliste était un homme qui prêtait à ses voisins sous toutes les formes; aujourd'hui on ne prête sur hypothèque ou sur billet que le moins possible. Les capitalistes sont dans leur droit en agissant ainsi; le mal vient de ce qu'on leur a donné trop d'intérêt à faire d'autres placemens. L'économie politique est importune, je le sais, parce qu'elle écarte les chimères et les fausses apparences; mais si l'on peut nier ses principes, on ne les viole jamais impunément.

Il n'est pas vrai, comme on le croit en général, que les capitaux trouvent nécessairement dans l'agriculture une moindre rémunération que dans l'industrie. S'il en était ainsi, il y a longtemps que l'agriculture serait délaissée; elle ne l'est pas pourtant et surtout elle ne l'a pas été, puisque dans un intervalle de trente ans, de 1815 à 1847, elle a fait d'immenses progrès. L'erreur vient de deux ou trois confusions. D'abord on s'exagère les profits industriels; on ne veut voir que les grands succès, et on oublie les ruines beaucoup plus nombreuses qui jonchent le sol. Puis les capitaux qui se portent sur l'agriculture prennent une autre forme que ceux de l'industrie; ceux-ci procèdent par masses visibles, ils se concentrent dans un petit nombre d'établissemens qui frappent l'œil et l'imagination; les autres se dispersent sur l'immense étendue du territoire, ils agissent par petites fractions, mais qui, réunies, font un énorme total. Supposez que chaque hectare absorbe en moyenne 10 fr. seulement par

an de capital nouveau : ce n'est rien moins, pour toute la surface de la France, que 500 millions, qui, placés à *dix pour cent*, augmentent de 1 franc le revenu moyen de l'hectare, et par conséquent de 50 millions le revenu national.

Nous avons vu, il est vrai, dans ces derniers temps, des bénéfices prodigieux réalisés sur les valeurs de bourse, qui laissent bien loin derrière eux ceux qu'il est possible d'obtenir par la culture. Il est permis de croire que ces heureux coups de filet sont des exceptions. Quiconque possédait, en 1850, des actions de chemins de fer a doublé son capital en cinq ans; ceux qui ont profité habilement des variations des cours pour vendre et acheter à propos ont décuplé, centuplé le leur; mais sait-on bien à quelles conditions ces brillans accidens sont possibles? Une grande partie sont purement et simplement des gains de jeu : non-seulement ceux qui ont gagné ont risqué de perdre, mais tout gagnant au jeu suppose un perdant; ce qui est entré dans certaines bourses a dû nécessairement sortir de beaucoup d'autres, et quant à la plus-value extraordinaire des chemins de fer, elle tient surtout à deux causes, la baisse excessive qui avait suivi la révolution de 1848, et qui avait mis les actions au-dessous de leur véritable valeur, et le magnifique cadeau que le gouvernement a cru devoir faire aux compagnies, pour relever l'esprit d'association, en retardant d'un demi-siècle le moment où les chemins doivent appartenir au domaine national. Si ces deux circonstances, dont l'une a produit l'autre, n'étaient pas survenues, ce que nous avons vu eût été impossible. Il faut espérer qu'elles ne se reproduiront plus. Le seul surcroît de profits accordé aux actionnaires des chemins de fer, aux dépens du public, par la prolongation de jouissance, doit atteindre un milliard.

Lors des concessions primitives, les bénéfices présumés de ces entreprises avaient été calculés sur le pied de 8 pour 100. Il en sera probablement de même pour les concessions à venir. Les autres spéculations principales sorties de la puissante explosion qui a succédé à quatre ans d'inertie forcée paraissent avoir traversé leur plus belle phase. La furie française a fait sa trouée; le temps des hausses extraordinaires doit être bien près de passer. Les capitaux pourront alors refluer vers les entreprises privées, abandonnées depuis quelque temps pour la forme collective. Ce sera moins frappant, car en toute chose l'accumulation fait plus d'effet, mais ce sera au moins aussi utile. L'esprit d'association a ses avantages, que je suis loin de contester. Je ne veux dire aucun mal de la Bourse : ce grand marché d'argent est absolument nécessaire dans un pays comme le nôtre; il ne peut pourtant pas tout embrasser. Il n'y a rien à faire pour empêcher les capitaux de s'y porter; il suffit de ne pas les y attirer.

Comme les vagues de l'océan, les capitaux sont soumis par leurs lois à des intermittences; ils se portent tour à tour d'une plage à l'autre, suivant le niveau des profits. La cherté même des denrées agricoles, qui tient en partie à leur désertion, doit contribuer à les ramener.

On confond toujours, quand il s'agit d'agriculture, l'argent placé en achat de terre et l'argent consacré à des dépenses d'amélioration et d'exploitation. Le capital d'achat ne rapporte en effet que 2 ou 3 pour 100, tandis que le capital placé en créances peut rapporter le double, mais cette différence elle-même a ses causes et ses compensations. La plus-value du fonds ajoute tous les ans 1 pour 100 environ au revenu apparent, et l'économie de séjour ajoute au moins autant pour ceux qui résident, sans compter la satisfaction morale, la sécurité, la considération extérieure, qui s'attachent à la possession du sol. Toute fortune qui ne s'assied pas sur des immeubles pour une portion notable finit presque toujours par disparaître rapidement. Il n'en faut pas trop, c'est là le danger, mais il en faut avoir assez; de tout temps, après les grandes marées mobilières, l'argent est revenu tôt ou tard vers le sol. Quant au capital d'amélioration et d'exploitation, il ne faut pas se lasser de le redire, il ne doit pas rapporter et ne rapporte pas moins de 10 pour 100; autrement tout bail à ferme serait impossible. Nos fermiers possèdent en général un faible capital : s'il ne leur donnait pas de quoi vivre, ils n'entreprendraient pas de cultiver. Ce qui prouve que l'industrie agricole a comme une autre sa rémunération, c'est qu'en France comme en Angleterre les points où les entrepreneurs de culture se rencontrent en plus grand nombre et engagent les plus grands capitaux sont précisément ceux où il y a le plus de spéculations industrielles, et où conséquemment il leur serait facile de préférer d'autres placemens, s'ils étaient plus lucratifs.

Prenons pour exemple le bétail, qui forme la partie la plus essentielle du capital d'exploitation : un bénéfice de 10 pour cent sur le bétail est un véritable minimum. Une vache rapporte habituellement de produit brut la moitié de sa valeur; tous frais déduits, elle doit donner au moins 20 pour cent. Un troupeau de brebis se double tous les ans. Il est très rare que l'achat de bestiaux maigres pour l'engraissement ne rapporte pas 5 pour 100 nets en trois mois. Une porcherie bien conduite donne davantage. Les autres branches du capital d'exploitation, pour n'être pas tout à fait aussi fructueuses, ne sont pas improductives. Si une machine de 500 francs n'épargne pas pour 50 francs au moins de main-d'œuvre, elle ne vaut rien. Si 500 francs de chaux, de guano, de noir animal, enfouis dans le sol, ne rentrent pas en deux ou trois récoltes, laissant comme bénéfice net toute la fertilité ultérieure, ils sont employés sans discernement.

Il y a des avances qui rentrent tout entières dans une seule année. De même pour le capital dépensé en améliorations foncières : si un drainage, une irrigation, un défoncement, un endiguement, un chemin rural ne donnent pas 10 pour 100 de ce qu'ils coûtent, dont moitié pour le propriétaire et moitié pour le fermier, ils sont mal faits ou faits mal à propos. Il ne faut pas qu'un bon chemin rural par exemple, qui a coûté 1,000 francs, épargne beaucoup de frais de traction, de réparation de charrettes, de temps perdu par les hommes et les animaux, pour représenter au bout de l'année une économie de 100 francs.

La seule différence essentielle entre l'agriculture et l'industrie, c'est que les entreprises agricoles ont des bornes plus étroites que les autres. Un cultivateur peut difficilement diriger avec profit au-delà d'une certaine étendue de terre; un capital roulant de 100,000 fr. est déjà considérable pour une seule exploitation; s'il arrive quelquefois qu'on aille au-delà, ce n'est que dans des cas exceptionnels. Un chef d'industrie peut, au contraire, gouverner plusieurs millions sans embarras et multiplier ses profits par la somme des capitaux dont il dispose. Cette infériorité est réelle, mais il ne faut pas l'exagérer. Au point de vue de l'intérêt général, elle n'a aucune valeur. Qu'importe au bien public qu'une seule personne administre un million, ou que ce million soit partagé entre dix, vingt, trente entrepreneurs, si le résultat final est le même? Il vaut même mieux à certains égards qu'un bénéfice annuel de 100,000 francs soit réparti entre plusieurs qu'accumulé sur une seule tête. Outre que le bien-être moyen et la justice distributive y gagnent, la moralité publique et la production elle-même y sont intéressées, en ce sens que les fortunes grandes et rapides tournent au luxe plus facilement. Les ambitions sont moins excitées, j'en conviens, et, sous ce rapport, l'impulsion est moins forte; mais, même au point de vue des intérêts individuels, une industrie en quelque sorte universelle, qui permet à plus d'élus d'arriver au profit, a bien son prix, auprès de celles qui portent des résultats plus concentrés, accessibles seulement à un petit nombre.

Il n'est pas d'ailleurs absolument impossible de donner à des entreprises agricoles la forme qui a aujourd'hui le plus de faveur, celle des sociétés par actions. Cette forme peut, à certains égards, remplir un vide dans l'agriculture comme dans l'industrie. Nous manquons à peu près en France d'un élément qui a beaucoup contribué en Angleterre au progrès rural, la grande propriété. Il n'est nullement à désirer qu'elle se substitue chez nous à la petite : celle-ci est beaucoup plus conforme à la tendance générale de notre société; elle aurait cependant, non comme règle, mais comme exception, une utilité réelle, même pour activer les progrès de l'autre. Toutes les

fois qu'il s'agit d'importer les grands procédés de l'agriculture anglaise, on est arrêté par le défaut de capitaux accumulés; il n'y a guère que l'association qui puisse les fournir. Ce qui nous reste de grands propriétaires a généralement peu de goût pour les entreprises agricoles; la plupart ont plus de terre que d'argent, et les grandes fortunes sont soumises comme les autres aux causes permanentes de dislocation, qui rendent difficiles les efforts persévérans. Des compagnies bien organisées pourraient remplir la place de ces grands seigneurs anglais qui ont à administrer d'immenses domaines. Il est surtout un ordre de travaux qui appelle en quelque sorte leur intervention, c'est la mise en valeur des terres incultes.

La statistique accuse 9 millions d'hectares incultes, ou l'équivalent de quinze départemens; le tiers environ n'est bon qu'à porter du bois, mais les deux tiers, ou 6 millions d'hectares, pourraient être cultivés; ceux même qui ne sont propres qu'au bois rapporteraient, s'ils étaient semés, un revenu considérable. Conquérir au travail et à la production ces 9 millions d'hectares, ce serait en réalité augmenter d'un sixième l'étendue du sol national. Presque tous sont situés dans la moitié méridionale de la France; la Bretagne est la seule province du nord qui en possède de vastes étendues. On a souvent échoué jusqu'ici quand on a voulu les mettre en valeur, parce qu'on ne s'était pas rendu compte des capitaux et du temps nécessaires pour cette opération. A 600 francs par hectare, ce qui est un minimum, il ne faut pas moins de *cinq milliards*, et on devrait probablement, pour bien faire, aller jusqu'à *dix;* à 100 millions par an, on en a pour un siècle. Jamais plus grande et plus belle œuvre n'a pu tenter l'ambition des capitalistes; mais rien ne serait plus dangereux que de l'entreprendre avec des capitaux insuffisans : mieux vaut laisser ces terres dans l'état où elles sont que de disséminer sur de vastes espaces des efforts improductifs.

Cette immense révolution s'accomplira cependant, ou, pour mieux dire, elle s'accomplit déjà dans la mesure des faibles ressources qu'on peut y consacrer. Plusieurs milliers d'hectares incultes passent tous les ans à une condition meilleure; si l'on n'en défriche pas davantage, c'est que les capitaux font défaut, ou que les terres elles-mêmes manquent sur le marché. La plupart sont encore communales et n'entrent que peu à peu dans le domaine de la propriété privée; une bonne loi sur les communaux précipiterait le mouvement : la formation de quelques grandes compagnies achèverait de le rendre général. Seules, ces compagnies peuvent faire avec ensemble et promptitude les grands travaux étrangers à la culture proprement dite, nécessaires pour amener la population sur des territoires aujourd'hui déserts, comme routes, ponts, canaux d'irrigation, de dessé-

chement ou de navigation, constructions de bourgs et villages. Vingt de nos départemens ont chacun plus de 100,000 hectares de terres incultes, dix en ont plus de 200,000; presque tous sont traversés par des lignes de fer. Supposez que les compagnies propriétaires de ces lignes achètent les terrains vagues les plus rapprochés à droite et à gauche de la voie et y portent la vie par des dépenses fécondes, les deux créations s'aideront mutuellement.

Il y a bien peu de terres qui ne puissent aujourd'hui être exploitées au moins en bois avec fruit. Depuis que les propriétés merveilleuses du noir animal sur les bruyères nouvellement défrichées ont été découvertes, les landes de Bretagne reculent sensiblement; en vingt-cinq ans, la population a augmenté d'un cinquième dans le Finistère et la Loire-Inférieure. Depuis que l'action de la chaux dans les terres siliceuses est bien connue, les landes de l'Anjou, de la Vendée, du Poitou, disparaissent peu à peu; dans Maine-et-Loire, la Sarthe, la Vendée, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres, la valeur moyenne des terres a doublé depuis 1830. Le même mouvement ne se fait pas encore sentir dans le Limousin, l'Auvergne, le Périgord; mais il a commencé dans le Berri, le Nivernais, le Bourbonnais, et il y fait des progrès. Les versans méridionaux des montagnes centrales n'ont pas tout à fait les mêmes caractères, c'est probablement l'arboriculture qui est destinée à les transformer; le châtaignier, le noyer, le mûrier, le chêne-liége, le pin à résine, le prunier, l'amandier, la vigne, peuvent concourir, avec les arbres fruitiers proprement dits, à peupler les pentes des Cévennes, des Pyrénées et des Alpes, les bords de la Méditerranée et de la baie de Biscaye. La plupart de ces plantations exigent beaucoup de temps pour donner des produits, et nos générations impatientes se montrent peu disposées à attendre; les compagnies ont plus d'avenir.

Sur d'autres points s'étendent de vastes étangs que nos pères avaient multipliés pour avoir du poisson, dans des régions éloignées de la mer et des fleuves, mais qui n'ont plus aujourd'hui la même raison d'être, et qui répandent autour d'eux l'insalubrité. L'ancienne principauté de Dombes, dans le département de l'Ain, contient à elle seule 1,500 de ces étangs, d'une superficie totale de 20,000 hectares, dont les émanations entretiennent des fièvres meurtrières. On a dit avec raison que si les poissons servent d'ordinaire à nourrir les hommes, ici ce sont les hommes qui nourrissent les poissons. Dans la Brenne, qui forme une des divisions du Berri, les étangs n'ont pas tout à fait la même étendue : 10,000 hectares environ au lieu de 20; mais les conséquences sur la santé publique ne sont pas moins pernicieuses. En ajoutant aux étangs proprement dits les marais et terrains marécageux, on trouve en France un total de

500,000 hectares à dessécher, œuvre d'autant plus gigantesque que des questions de propriété s'y rattachent. Dans la Dombes, la pêche des étangs appartient quelquefois à un propriétaire, et ce qu'on appelle l'*évolage*, ou le droit de cultiver tous les trois ans le sol mis à sec, à un autre. Une puissante association, abordant la question d'ensemble, peut seule résoudre ces difficultés.

Mais, il ne faut jamais l'oublier, tous ces moyens qui émanent plus ou moins directement de l'état, travaux publics, institutions de crédit, grandes compagnies, ne peuvent être que des accessoires. La seule force assez puissante pour répondre à l'immensité des besoins, c'est l'intérêt individuel. Tous les matins, sur tous les points de la France, des millions de cultivateurs, qu'ils soient propriétaires, fermiers ou métayers, se lèvent avec le jour et attellent leurs animaux de travail; chacun d'eux connaît par une longue habitude le fort et le faible de son champ, chacun a les besoins de sa famille à satisfaire. Quand l'intervention de l'état peut gêner à un degré quelconque la libre action de ces nombreux travailleurs qu'excite sans cesse l'aiguillon de la nécessité, il doit s'arrêter. En attendant qu'on fasse autrement et mieux qu'eux, ce sont eux qui nous nourrissent.

Un troisième élément concourt enfin, avec les bras et les capitaux, à la production rurale comme à toute autre : c'est l'instruction spéciale, qui s'acquiert par deux voies, l'expérience et la science. Ici l'action de l'état peut être plus sensible, sans grands sacrifices. Au premier rang des moyens d'enseignement mutuel qu'il peut organiser, figurent les concours. L'année dernière, le succès de ces fêtes de l'agriculture était déjà complet; il a été éclatant cette année. Sans doute il vaudrait mieux que, comme en Angleterre, l'industrie agricole eût pris elle-même l'initiative; ce serait plus vrai, plus sérieux et plus utile. Malheureusement elle ne l'a pas fait; il est impossible d'y mieux suppléer. Suivant notre habitude, nous avons dépassé du premier coup, en élégance et en richesse, les plus belles expositions anglaises. Si la réalité nous manque, l'apparence ne nous manque pas. Au lieu de ces concours en plein champ, établis successivement sur tous les points de l'Angleterre, avec l'argent des souscripteurs seulement, et où l'on souffre de la pluie et du soleil, nous avons eu un immense jardin, sous la voûte d'un palais sans égal, au milieu de la plus superbe capitale et de la plus belle promenade du monde, des arbres, des gazons, des fleurs, des statues, des fontaines, des loges innombrables pour les animaux disposées avec un goût parfait et une exquise propreté, des échantillons choisis de toutes les races de l'Europe transportés et nourris aux frais de l'état, des gardiens de toutes les nations, tyroliens, suisses, hongrois, écossais, avec leurs costumes pittoresques, la foule des élégans et des jolies femmes cir-

culant en toilette de printemps au milieu de ces merveilles, et s'étonnant que l'agriculture, cet art si sale, ait pu prendre un air si gracieux et si charmant.

La population de Paris sera toujours plus ou moins au régime du peuple romain, il faudra toujours s'occuper de lui donner du pain et des spectacles; ce n'est pas moi qui me plaindrai que ce grand théâtre reçoive quelquefois des décorations agricoles. Considérée en elle-même, l'exposition de 1856 ne nous a rien appris de bien nouveau, mais elle a eu le résultat inappréciable de faire toucher du doigt aux plus indifférens et aux plus incrédules tout un ordre de faits à peu près inconnus du public. Tout le monde sait maintenant que l'agriculture a, comme l'industrie, ses inventions et ses prodiges, et qu'un bœuf de Durham ou d'Angus, une vache de Suisse, d'Écosse ou de Hollande, un mouton des Dunes ou des monts Cheviot, un cochon d'Essex ou de Leicester, sont des créations tout aussi admirables qu'une locomotive ou un métier mécanique. Les mauvaises plaisanteries qui ont eu autrefois tant de succès contre les mêmes animaux, rassemblés à l'institut de Versailles, en auraient un peu moins aujourd'hui. Quand on entend dire que des taureaux peuvent se vendre 30,000 fr., ce qui étonne bien encore, mais ce qui ne paraît plus absurde et impossible, on en est naturellement amené à conclure que l'agriculture, quand elle est bien conduite, peut être une spéculation lucrative. En parcourant la galerie des instrumens, on est d'abord stupéfait et confondu de voir des engins à vapeur, de puissantes machines à battre, de lourds rouleaux, d'autres machines de forme bizarre qu'on prétend être des *moissonneuses*, et on est bien vite amené par la réflexion à se dire que, puisqu'il s'en présente tant, sous le nom de fabricans si divers, c'est qu'on doit en vendre beaucoup, et que ces outils si étranges, si nouveaux, d'une utilité si invraisemblable, ont dû cependant entrer quelque part dans la pratique journalière.

A défaut de résultats plus positifs, ceux-ci suffiraient. On peut en constater d'autres. Parmi les animaux, on a beaucoup remarqué une race encore peu connue en France, qui a fait cette année une éclatante apparition, — celle des bœufs noirs sans cornes d'Angus en Écosse, un peu moins précoce que les durham, mais supérieure pour la qualité de la viande, et qui arrive à des proportions monstrueuses dans un des pays les moins naturellement fertiles de l'Europe. Les moutons anglais et écossais de montagne, les *cheviot* et les *black-faced*, paraissaient aussi pour la première fois dans nos concours, et il en restera probablement assez en France pour faire souche dans nos contrées montagneuses, ce qui avait manqué jusqu'à présent. Pour les pays gras et fertiles, une précieuse acquisition s'est

présentée, celle des énormes moutons du Holstein, dont les brebis n'ont pas moins de quatre agneaux, ce qui ouvre à l'art des éleveurs une série nouvelle et inattendue d'expériences. Il serait imprudent de se prononcer d'avance; mais si cette heureuse fécondité peut se maintenir sur un point quelconque de notre sol, sans entraîner de trop grands frais d'alimentation, cette conquête suffirait pour payer les frais de l'exposition,

Les animaux de l'espèce bovine venus du centre de l'Europe étaient curieux sans doute, mais sans aucun profit pour nous; nous avons aussi bien ou mieux. J'ai peine à croire que les bœufs hongrois, avec leurs cornes extravagantes, soient bons à quelque chose. Les hommes qui les accompagnent portent un costume oriental fort peu commode pour le travail. L'aspect des uns et des autres explique bien des choses. Les buffles n'ont quelque utilité que dans des régions chaudes et humides, qui ne se rencontrent que bien rarement sur le continent européen. Les moutons des steppes hongroises ont beaucoup frappé par leur rusticité; on dit que cette race est excellente laitière, et qu'elle donne de bonne viande d'agneau; sa laine grossière et feutrée sert à faire le manteau national. La collection des mérinos autrichiens et saxons était admirable. Ces troupeaux sont aussi puissans par le nombre que par la qualité; le prince Esterhazy ne possède pas moins de 160,000 têtes; d'autres en ont 30,000, 20,000, 10,000. Le mouton est là, comme en Écosse, à peu près l'unique habitant de vastes solitudes qui, sans lui, seraient tout à fait désertes. Il n'en sera probablement pas toujours ainsi; les moutons feront venir les hommes, mais pour le moment c'est le pays du monde le plus propre à la production économique de la laine fine : il peut en fournir toute l'Europe.

Nos races nationales d'animaux domestiques pourraient donner lieu à une foule d'observations. La matière est si immense et si complexe, qu'on ne doit pas l'aborder sans la traiter à fond. Tout ce qu'on peut dire en gros, c'est que la race charolaise a maintenu sa supériorité pour l'engraissement précoce, la flamande pour le lait, la normande pour la double aptitude du lait et de la viande, la bretonne pour la grâce et la sobriété; les durham font de plus en plus des progrès en Anjou; les Anglais eux-mêmes ont admiré les types que nous possédons, et qui sont pour la plupart nés en France. Pour les moutons, c'est toujours la grande création nationale de Rambouillet qui tient la tête, avec les sous-races de Mauchamp, d'Alfort et de Trappes pour annexes; celle de la Charmoise se soutient, et paraît bien décidément fixée. Cependant qu'il y a encore loin de là à une exhibition véritablement nationale! La moitié méridionale de la France manque toujours presque complétement; ce n'est pas une douzaine d'ani-

maux, sortis de leur milieu naturel et transplantés en quelque sorte dans un autre monde, qui peut combler cette lacune. A côté des mérinos à laine fine de la Saxe et de la Moravie, on regrettait de ne pas voir notre troupeau de Naz, qui peut très bien soutenir la comparaison, et à côté des brebis laitières de la Hongrie, on aurait voulu rencontrer celles de l'Aveyron.

Le nombre seul des machines était de deux mille. Parmi les nouvelles, deux surtout m'ont paru mériter l'attention : l'une est un outil fort simple, inventé par un professeur d'agriculture allemand, pour fabriquer des tuyaux de drainage, et qui ne coûte pas plus de 60 francs avec ses accessoires, ce qui le met à la portée des plus petits tuiliers de campagne, et rend ainsi la propagation du drainage infiniment plus facile; l'autre est une espèce de rouleau plantoir pour la culture des céréales en touffes, inventé par M. Auguste de Gasparin, frère de l'illustre agronome, et qui est tout au moins une idée fort ingénieuse. La machine à drainer, de Fowler, a passé enfin la Manche, elle a été accueillie avec une extrême curiosité; il ne paraît pourtant pas que ce tour de force mécanique puisse devenir d'un grand usage. Cette machine, placée à la surface du sol, creuse un sillon souterrain à la profondeur voulue, et y dépose un chapelet de tuyaux. C'est incroyable, mais c'est un fait. Malheureusement elle est bien chère. Lord Willougby d'Eresby a envoyé sa fameuse charrue à vapeur, dont l'utilité est fort contestée. La France a produit de son côté une piocheuse à vapeur, qui a de grandes qualités, mais qui ne paraît pas avoir encore complétement résolu le problème. Quant aux instrumens connus et éprouvés, ils se multiplient avec une assez grande rapidité. Il y avait des machines à moissonner de vingt origines différentes, la plupart françaises. Les locomobiles à vapeur ne font pas moins de progrès; on en compte déjà plusieurs centaines en activité sur notre sol.

Sans aucun doute, la culture nationale tirera un véritable profit de cette exposition comme de la précédente. Seulement ces sortes de succès paraissent toujours plus grands qu'ils ne sont en réalité. Les concours régionaux font moins de bruit et plus de besogne, en ce qu'ils vont chercher davantage les cultivateurs; ces concours eux-mêmes ne font encore qu'effleurer les grandes masses, et ne leur communiquent qu'un faible ébranlement, qui cesse bien près de la tente officielle où se distribuent les prix. Formées sur un modèle anglais, les expositions n'ont et ne peuvent avoir qu'un but, développer la grande culture, et on sait combien ce genre de culture, si florissant en Angleterre, a répugné jusqu'ici à notre caractère national. C'est un fait singulier et caractéristique que la culture dominante, celle qui occupe les deux tiers au moins du sol cultivé, reste à peu près

étrangère à ces grandes représentations. Parviendra-t-on à exciter suffisamment l'esprit d'entreprise agricole pour ouvrir une nouvelle source de richesses? C'est une question. Si frappans qu'ils soient quand on les voit rassemblés en un seul faisceau, ces moyens de production sont bien peu sensibles quand ils se répandent sur l'immense étendue du territoire national.

L'état peut et doit y joindre un dernier stimulant qui a peut-être plus de puissance, — l'enseignement agricole. Nous avons vu un temps où il n'était question que de l'enseignement agricole; nous l'avons vu ensuite tout à fait passé de mode : aujourd'hui, par suite de la persistance des disettes, nous le voyons remonter sur l'eau. Le fait est que cet enseignement est impuissant, comme toute autre recette, à changer du soir au matin la face de la France : il devient ridicule comme toute chose quand on le pousse trop loin, et la prétention de couvrir le pays de fermes officielles cultivées aux frais de l'état par des fonctionnaires publics n'a pas le sens commun; mais il n'en est pas moins absurde de nier que, renfermé dans ses véritables limites, l'enseignement agricole n'ait son utilité. Toutes les nations le pratiquent, toutes sans exception, y compris l'Angleterre et l'Écosse, et il serait bien étrange qu'en France, où tout s'enseigne plus largement qu'ailleurs, on n'enseignât pas précisément ce qu'il y a de plus nécessaire. S'il s'agissait d'une grande dépense, je comprendrais qu'on hésitât; mais dans un temps comme celui-ci, qu'est-ce qu'un ou deux millions par an pour étudier les meilleurs moyens de nourrir et de vêtir la population? L'entretien du bois de Boulogne coûte davantage.

Même aujourd'hui, où l'on commence à revenir sur ses pas, on ne se fait de l'enseignement agricole qu'une idée fausse et étroite. On parle de l'établir dans les écoles primaires, comme si la France avait besoin d'ouvriers agricoles. Nous avons les premiers ouvriers agricoles du monde, et si l'on entreprend de leur enseigner la pratique de l'agriculture, il n'en est pas un qui n'en sache plus que tous les professeurs. La pratique proprement dite ne s'enseigne pas; ce qu'il faut enseigner, c'est ce qui nous manque, l'emploi de la science et du capital. Qui peut encore s'imaginer, en présence de l'exposition universelle, que l'agriculture soit à tout jamais l'œuvre ingrate de l'ignorance et de la pauvreté? Qui peut croire encore, devant ces engrais artificiels, ces analyses de sols, ces échantillons géologiques, ces machines compliquées, ces instrumens de précision, ces produits nouveaux extraits de plantes anciennement connues, ces animaux pétris à volonté par la main de l'homme, que la chimie, la physique, la zoologie, la botanique, la mécanique, toutes les sciences, n'aient rien de commun avec l'exploitation du sol? Comment

espérer de ramener à l'agriculture les classes riches et éclairées, les seules qui puissent lui apporter un élément nouveau, car l'élément populaire, elle l'a, si l'industrie agricole ne se transforme pas, comme l'industrie manufacturière, par l'exercice généreux des plus hautes facultés de l'esprit humain? Les corbeilles de fleurs, les boxes peintes, les animaux peignés et lissés, toute cette coquetterie a sa valeur, mais à la condition qu'on fera en même temps quelque chose de plus fécond, et qu'après l'attrait piquant des boudoirs on recherchera le travail patient des laboratoires.

Les quelques établissemens publics d'instruction agricole qui ont survécu à la proscription n'ont pas peu contribué à l'éclat des deux expositions de 1855 et 1856. Si l'on retranchait de la partie française les collections de Grignon, de Grand-Jouan, de la Saulsaye, des fermes-écoles, les animaux de Rambouillet, du Pin, de Saint-Angeau, d'Alfort, de Montcavrel, de Gevrolles et leurs dérivés, il ne resterait que bien peu de chose. Il ne suit nullement de là que l'état doive aspirer à *diriger* l'agriculture. Il peut éclairer, non diriger : en enseignant la médecine par exemple, il ne la dirige pas, il lui fournit les moyens de se mieux diriger elle-même. Il peut également concourir à mettre l'agriculture en meilleure voie, en l'aidant à former non des journaliers, qui se forment tout seuls, mais des chefs d'entreprise instruits. C'est surtout par les propriétaires aisés que l'impulsion nouvelle peut être donnée, en attendant qu'il se crée partout une classe de bons fermiers. Ces propriétaires ne sont en aucune façon obligés de cultiver eux-mêmes : sauf des exceptions fort rares, ils seraient d'assez mauvais cultivateurs; mais ils peuvent assister leurs fermiers et métayers de leurs conseils et de leur argent, les encourager par leur présence, quelquefois même prendre le timon pour traverser une transition difficile, — et pour qu'ils y portent la résolution et l'intelligence nécessaires, il faut que leur éducation ne les en éloigne pas et que la nature de leur intervention la relève à leurs yeux. Ainsi seulement pourra se résoudre, si jamais il doit être résolu, ce grand problème de la résidence des propriétaires français; tant qu'ils ne trouveront pas dans la vie des champs honneur, plaisir et profit, ils la déserteront, et la seule chance qui reste encore de constituer en France la grande culture sera perdue; le flot de la petite propriété envahira tout.

Pour tracer un programme complet de développement agricole, il aurait fallu tracer tout un programme de gouvernement. Je n'ai dû et voulu indiquer ici que les traits les plus généraux. En toute chose, comme on voit, il faut en revenir à des mesures de juste-milieu. « C'est sortir de l'humanité, dit Pascal, que sortir du milieu; la grandeur de l'âme humaine consiste à savoir s'y tenir. »

Quand il m'arrive de fermer les yeux pour rêver un monde idéal, je ne vois pas un lac artificiel entouré de chalets factices, des allées où roulent d'innombrables calèches achetées d'hier et qui seront probablement revendues demain, toute une foule oisive et dorée au milieu d'un paysage ravissant, mais faux. Je vois la réalité au lieu de l'apparence, une véritable campagne arrosée par une véritable rivière, semée d'habitations rustiques et peuplée de familles laborieuses. L'art de l'homme, corrigeant partout les inégalités de la nature, y a sérieusement trouvé l'union de l'utile et du beau. La rivière, contenue dans ses bords, roule en paix ses eaux transparentes, et féconde par des dérivations latérales les plaines qu'elle traverse, au lieu de les dévaster par ses inondations. Les prairies, tout aussi vertes que des pelouses, s'étendent à perte de vue, et, fertilisées par la culture la plus attentive, nourrissent d'innombrables animaux, moutons chargés de laine, chevaux à la course rapide, vaches aux mamelles gonflées de lait. Les routes, non moins bien entretenues que des allées de parc, circulent au milieu des champs couverts de blé et des vignes chargées de fruits; les chars qui portent la moisson ou la vendange se croisent facilement dans tous les sens. Les maisons, tout aussi élégantes, mais plus commodes que les chalets les plus découpés, s'entourent aussi de fleurs et d'ombrages; mais ceux qui les habitent et qui les possèdent les ornent de leurs propres mains et y goûtent en paix une aisance achetée par le labeur de chaque jour. A peu de distance apparaît la ville, qui, aussi bien pavée, aussi bien éclairée qu'une capitale, n'a que quelques milliers d'habitans, tous livrés à la pratique des arts, des sciences, des industries, et garantis par leur petit nombre et par leurs épargnes contre les dangers des grandes agglomérations. Derrière des futaies séculaires s'élèvent çà et là quelques châteaux, séjour respecté des influences utiles, des capitaux accumulés, des loisirs honorablement gagnés et honorablement remplis : partout la richesse par le travail et l'honnêteté, nulle part la corruption, le luxe et le jeu; et pour achever de donner à l'homme toute la somme de bonheur dont il peut jouir sur cette terre, l'église, dominant cette scène à la fois active et paisible, rappelle à tous la pensée de Dieu et les console par la perspective de l'infini des maux inévitables de notre nature.

Malheureusement il est plus facile d'obtenir en ce genre le faux que le vrai : l'un n'exige que quelques millions dépensés avec goût, l'autre demande beaucoup plus de temps et de peine; mais aussi quelle différence dans les résultats! Et combien l'œil et le cœur se reposent plus délicieusement sur la vérité que sur l'apparence!

LÉONCE DE LAVERGNE.

PHYSIOLOGIE COMPARÉE

LES MÉTAMORPHOSES

IV.

LA GÉNÉAGÉNÈSE.

IV. — PHÉNOMÈNES DE GÉNÉAGÉNÈSE CHEZ LES ANNELÉS, LES MOLLUSQUES ET LES RAYONNÉS.

Jusqu'ici, j'ai cherché à faire comprendre comment on était arrivé peu à peu à la connaissance des phénomènes généagénétiques (1). Il resterait maintenant à les expliquer ou plutôt à montrer comment ces phénomènes d'apparence si exceptionnelle viennent se ranger néanmoins dans le cadre général de nos connaissances les plus positives; mais avant d'aborder le côté théorique de mon sujet, il me faut citer encore un certain nombre d'exemples nécessaires pour motiver des conclusions parfois différentes de celles qu'ont tirées des mêmes faits quelques-uns de mes plus illustres confrères. Un intérêt particulier s'attache d'ailleurs à ces exemples : on y peut trouver la solution définitive d'une des questions les plus controversées par les philosophes aussi bien que par les naturalistes, et j'espère qu'on voudra bien me suivre, ne fût-ce que pour savoir s'il se produit ou s'il ne se produit pas des générations spontanées.

Déjà on a pu reconnaître combien la généagénèse va se compliquant de plus en plus, de l'hydre jusqu'à l'aurélie. Les faits de même nature se multipliant, et présentant des particularités chaque jour plus variées, il a fallu, pour s'y reconnaître, les rattacher à un cer-

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

tain nombre de types. C'est ce qu'a fait M. van Bénéden, qui a proposé de les partager en cinq groupes ou catégories. Avec quelques restrictions de forme plus que de fond (1), nous adopterons ses idées à cet égard, et nous regarderons les exemples déjà cités comme caractérisant chacun de ces groupes par la nature essentielle et la succession des phases du développement. Dans la première catégorie, nous placerons l'hydre et les animaux qui se multiplient comme elle, quel que soit d'ailleurs leur rang dans l'échelle zoologique; la seconde catégorie aura pour type les ascidies composées; à la troisième appartiendront les pucerons, à la quatrième les biphores, à la cinquième l'aurélie. Il s'en faut néanmoins que dans chacune de ces catégories la généagénèse se produise toujours d'une façon identique. A mesure qu'on a acquis une connaissance plus sérieuse de ces singuliers phénomènes, on a vu, presque dans chaque espèce, chaque phase du développement s'accompagner de particularités différentes et parfois bien inattendues. Ici, dans l'impossibilité de tout dire, nous nous bornerons à rappeler brièvement quelques-uns des faits les plus curieux que nous présentent les principaux groupes du règne animal, et, sans nous astreindre rigoureusement à la classification de M. van Bénéden, nous suivrons les cadres zoologiques. En procédant ainsi, nous resterons fidèle à l'ordre adopté dans les autres parties de ce travail. En outre nous mettrons par là en pleine lumière un résultat qui a bien son importance : nous montrerons les phénomènes se compliquant progressivement à mesure que l'on descend davantage l'échelle des êtres, comme si la simplification même des organismes obligeait la nature à multiplier quelques-uns des actes nécessaires pour en assurer la reproduction.

Constatons d'abord qu'aucun animal vertébré ne se reproduit par généagénèse, et que ce mode de multiplication est extrêmement rare chez les invertébrés à organisation élevée. Dans la classe des insectes, où les espèces se comptent par cent mille, nous n'en connaissons que deux exemples, celui que présentent les pucerons (2)

(1) Dans l'ouvrage où il caractérise ces groupes, — *la Génération alternante et la Digénèse*, — M. van Bénéden rapporte au troisième quelques espèces qui me paraissent devoir rentrer dans le deuxième; il place dans le dernier les pucerons, dont la généagénèse est bien plus simple que celle des méduses et des intestinaux, etc.

(2) Avec MM. Owen, Steenstrup, van Bénéden, etc., j'ai regardé la reproduction agame des pucerons comme due à un phénomène de gemmation interne. Les recherches de plusieurs naturalistes semblent en effet démontrer que les corps reproducteurs qui se développent pendant l'été dans les pucerons privés d'ailes sont de simples bourgeons caducs. Toutefois un savant allemand bien connu par d'importans travaux, M. Leydig, a cru reconnaître, il y a trois ou quatre ans, que ces corps sont de véritables œufs. Dans ce cas, il s'agirait, non plus de la généagénèse, dont nous parlons en ce moment, mais de la parthénogénèse, dont il sera question plus tard.

et celui que M. Filippi a découvert chez un hyménoptère de la famille des ptéromaliens (1), auquel il n'a pas, croyons-nous, donné encore de nom spécifique. Comme un grand nombre de ses proches parens, cet insecte, à en croire le savant professeur de Turin, déposerait ses œufs dans l'œuf même d'un petit coléoptère (2) qui fait beaucoup de mal aux vignes en rongeant les bourgeons et en roulant les feuilles pour y déposer ses œufs (*rynchites betuleti*). De l'œuf du ptéromalien sortirait un animal assez semblable à un infusoire transparent, à structure presque homogène, présentant en arrière quelques anneaux hérissés de poils et une longue queue qu'il agite avec vivacité. A l'intérieur de cette fausse larve germerait lentement une sorte de ver armé de deux mâchoires, qui envahirait peu à peu tout le premier animal, puis repousserait l'espèce de tégument formé de la dépouille de son parent, et se changerait alors en nymphe pour devenir bientôt un insecte parfait. On voit qu'il s'agit encore ici d'un cas des plus simples. Le scolex produit directement le proglottis, mais celui-ci n'arrive à l'état parfait qu'en subissant une métamorphose. Si nous rapportons ce fait particulier à ce qui se passe chez les papillons, nous pourrons dire : De l'œuf est sortie une chenille nue, qui a produit par bourgeonnement interne une chenille velue, laquelle s'est transformée d'abord en chrysalide et plus tard en papillon.

Des cinq classes composant le sous-embranchement des annelés supérieurs ou *annelés à pieds articulés*, les insectes seuls paraissent se reproduire par généagénèse; on n'a du moins encore rien observé de semblable chez les myriapodes, les arachnides, les crustacés ou les cirrhipèdes. Ce phénomène se rencontre au contraire chez un grand nombre de vers, c'est-à-dire chez les annelés inférieurs. Sans parler des helminthes, dont l'histoire mérite d'être traitée à part, nous le voyons se montrer chez des annélides, chez des némertiens, chez des naïs, petits vers aquatiques voisins des vers de terre, etc. Dans tous ces groupes, la généagénèse revêt des caractères particuliers, elle est depuis longtemps connue sous le nom de *génération fissipare*. Ici l'animal se coupe de lui-même en deux, d'ordinaire par le travers. Chez quelques planaires et certaines naïs, la division a lieu sans préparation apparente, et chaque moitié, ainsi isolée, se complète en produisant par bourgeonnement la queue ou la tête qui lui manque. Pendant plusieurs générations, les individus produits de la sorte sont neutres aussi bien que le parent; puis, sous l'empire de conditions encore inconnues, les sexes se montrent, et l'espèce se

(1) L'ordre des hyménoptères renferme tous les insectes à quatre ailes membraneuses qui se rapprochent de l'abeille. Les ptéromaliens forment une famille dans cet ordre.

(2) Les coléoptères, vulgairement *scarabés*, ont une seule paire d'ailes membraneuses recouvertes à l'état de repos par des *élytres* cornées.

propage de nouveau par œuf. Chez un petit némertien, que j'ai souvent trouvé aux environs de Paris, les choses se passent à peu près ainsi; seulement la tête de *l'individu fils* se forme avant la séparation de celui-ci.

Il en est encore de même chez les myrianes et les syllis. Chez ces annélides, l'animal ainsi créé de toutes pièces germe et grandit entre le dernier et l'avant-dernier anneau du corps. On voit parfois chez les premières jusqu'à six individus placés bout à bout, et composant une sorte de chapelet dont le fil serait représenté par l'intestin qui passe de l'un à l'autre (1). Dans les syllis, je n'ai jamais trouvé qu'un seul individu, mais en revanche il est chargé de fonctions bien importantes. C'est toujours lui, et lui seul, qui est mâle ou femelle; le parent reste neutre. Pour en revenir à notre comparaison habituelle, on voit qu'ici l'œuf du papillon aurait produit une chenille unique, laquelle se diviserait spontanément pour engendrer de nouveaux individus, mais que ces derniers seraient tantôt d'autres chenilles semblables à la première, et dont au moins un certain nombre deviendraient tôt ou tard papillons, tantôt des papillons au grand complet, qui resteraient quelque temps enchaînés à leur mère, battant de l'aile pour s'échapper et n'y parvenant que plus tard.

Il nous reste peu de chose à dire de l'embranchement des mollusques. Aucun *mollusque proprement dit* ne présente le phénomène qui nous occupe. Dans le sous-embranchement des *molluscoïdes*, la généagénèse paraît être au contraire la règle générale. Tous ces animaux sont plus ou moins voisins soit des ascidies soit des biphores; ils doivent se reproduire par des procédés analogues, et ce que nous savons de leur histoire justifie cette présomption.

Dans l'embranchement des rayonnés, la classe des échinodermes (oursins, holoturies, etc.), celle des acalèphes (orties de mer) et celle des polypes exigeraient chacune de longs développemens, si nous voulions faire connaître en détail les phénomènes si variés et parfois si complexes de leur reproduction. La généagénèse se montre ici à tous les degrés. En outre, comme dans bien d'autres cas, l'étude embryogénique, en nous révélant des merveilles inattendues, a éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire de tous ces êtres et modifié sur bien des points les opinions reçues. Déjà nous avons parlé de l'hydre et des aurélies. Citons encore quelques faits à l'appui de cette assertion.

Parmi les polypes qui, sous la forme d'arbrisseaux ou de petites

(1) *Mémoire sur l'Embryogénie des Annélides*, par M. Milne Edwards, *Annales des Sciences naturelles*, 1845. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà les curieux phénomènes que présente la reproduction des myrianes et des syllis. (On peut voir à ce sujet la livraison du 15 février 1846). Voyez aussi notre *Mémoire sur la Génération alternante chez les Syllis. — Annales des Sciences naturelles*, 1844.

plantes, tapissent les rochers et même les fucus de nos côtes, prenons pour exemple cette jolie *campanulaire geniculée* dont Löwen a suivi avec tant de patience le curieux développement (1); mais interprétons d'ors et déjà, grâce aux travaux de Steenstrup et de ses successeurs, les résultats obtenus par le naturaliste suédois (2). — De l'œuf de cette campanulaire sort une larve ciliée qui se fixe sur un corps solide, s'épate, et ressemble alors à un petit gâteau creusé d'une cavité; au centre de celle-ci se forme un amas de granulations qui grandit peu à peu et s'allonge en une tige droite, creuse, qui bientôt se recouvre d'un étui corné transparent. Un courant intérieur règne dans le canal de cette tige, et, accumulant des granules nourriciers à l'extrémité, y développe un véritable bourgeon. Celui-ci s'organise peu à peu et prend d'abord la forme d'une cloche renversée fermée par une membrane cornée. La matière vivante qui en tapisse l'intérieur se détache bientôt et forme une sorte de bouton conique, sur lequel poussent des tentacules; enfin au centre de ces derniers s'ouvre un orifice, une véritable bouche semblable à celle de l'hydre. Le premier polype est alors complet; il brise la membrane tendue en avant de sa cellule et se développe au dehors comme une fleur qui vient de rompre son calice. Ce premier individu est toujours un *polype nourricier;* il est neutre et exclusivement chargé de chasser pour lui et pour ses frères futurs. Ceux-ci se montrent successivement, toujours d'abord sous la forme de bourgeons, et parcourent les mêmes phases, si bien qu'au bout de quelque temps la colonie ressemble à une petite plante assez régulièrement coudée en zigzag, portant à chacun de ses angles, à l'extrémité d'un court pédicule, un de ces polypes chasseurs.

A ce moment, de nouveaux bourgeons se montrent à l'aisselle des polypes, entre les rameaux et le tronc du polypier. Ces bourgeons ressemblent d'abord aux premiers, mais ils tiennent à un pédicule beaucoup plus court, et ils deviennent beaucoup plus grands. La cellule qui en résulte est cinq ou six fois plus vaste que celle dont nous avons parlé, et le tube vivant qui remplit toutes les ramifications du polypier la traverse d'un bout à l'autre. C'est sur les côtés de cet axe que germent dans des espèces de loges les *polypes reproducteurs*. Chacun d'eux renferme un ou deux œufs bien caractérisés, qui grandissent en même temps que la mère, éclosent dans son intérieur et deviennent autant de larves ciliées. Les polypes percent aussitôt la membrane capsulaire pour s'épanouir au dehors. Ils ressemblent alors à une méduse dépourvue d'appareil digestif, et ce-

(1) *Observations sur le Développement et les Métamorphoses des genres campanulaire et syncoryne.* Ce travail, publié d'abord en suédois, a été traduit en allemand et en français. — *Annales des Sciences naturelles,* 1841.

(2) *Ueber den Generationswechsel.*

lui-ci leur serait en effet inutile. Restés en communication avec les parties vivantes du polypier, ils profitent de la nourriture qu'apportent à la communauté leurs frères à longs tentacules. D'ailleurs leur vie est courte. Les larves ne tardent pas à s'échapper pour aller fonder au loin de nouvelles colonies. Leur rôle une fois joué, ces polypes-mères se flétrissent sur place et sont peu à peu résorbés.

Quoique paraissant d'abord en différer beaucoup, ces faits se rattachent de très près à ce que nous avons vu se passer dans les aurélies. Dans les deux cas, nous voyons sortir de l'œuf une larve ciliée, un scolex; toutefois chez la campanulaire le premier polype résulte non d'une simple métamorphose, mais bien d'un véritable bourgeonnement, qui produit un être très différent du premier. Il y a donc ici une seconde génération de scolex, un *deutoscolex,* qui se multiplie sous sa nouvelle forme. Le polypier qui en résulte est en quelque sorte un *deutoscolex* composé, lequel engendre le *strobila,* représenté par la capsule renfermant les polypes reproducteurs. Enfin ces polypes-mères, qui portent des œufs dans leur sein, sont autant de *proglottis* correspondant aux petites méduses qui se transforment en aurélies et à ces dernières elles-mêmes; seulement ils doivent vivre et se flétrir sans avoir jamais mené une vie indépendante.

Les rapprochemens que nous venons de faire sembleront peut-être discutables aux personnes qui ne connaissent pas l'ensemble des faits; mais qu'on parcoure seulement les principaux travaux publiés par MM. Ehrenberg (1), Krohn, Kœlliker, Dalyell, Dujardin (2), et l'on ne conservera guère de doute à cet égard. Qu'on lise attentivement les grands mémoires de M. van Bénéden sur les campanulaires et les tubulaires (3), et, malgré des erreurs de détermination depuis longtemps rectifiées par l'auteur lui-même, on verra les faits en apparence les plus éloignés irrécusablement rattachés les uns aux autres par une foule de faits intermédiaires. Chez ces animaux placés au bas de l'échelle, la nature semble se plaire à dédaigner les lois d'embryogénie si constantes dans les groupes supérieurs. On trouve dans un même genre et d'une espèce à l'autre les différences les plus sensibles. Nous venons de voir avec Löwen la méduse proglottis d'une campanulaire rester fixée au polype qui l'a engendrée, et voilà que dans une autre espèce, la *campanulaire gélatineuse,* M. Desor nous montre l'animal, parvenu à la même phase,

(1) *Corallenthiere des Rothen Meeres,* 1834.

(2) *Mémoire sur le Développement des Méduses et des Polypes hydraires,* 1845, *Annales des Sciences naturelles.* J'ai fait connaître avec quelque détail les résultats principaux de ce beau travail dans un de mes articles intitulés *Souvenirs d'un Naturaliste, Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1845.

(3) *Mémoires de l'Académie de Bruxelles,* 1843 et 1844.

brisant la capsule reproductrice et s'échappant pour nager dans le liquide où il se métamorphosera plus tard (1). Le même observateur signale des branches du polypier qui se chargent exclusivement de polypes reproducteurs femelles, tandis que d'autres ne portent que des polypes reproducteurs mâles. En un mot, plus on avance dans ce champ de découvertes, plus il semble s'agrandir et présenter à chaque pas de nouveaux aspects.

De ce qui précède on peut déjà conclure que les rapports des polypes avec les acalèphes sont bien plus intimes qu'on ne le croyait il y a dix ans à peine. Les recherches les plus récentes tendent à diminuer encore la distance primitivement établie entre ces deux classes. Les lecteurs de la *Revue* se rappellent peut-être encore ce que je leur disais, il y a quelques années, des stéphanomies, de ces guirlandes animées aux fleurs d'émail, aux filamens de cristal pressés sur un axe transparent, que surmonte une vessie remplie d'air et servant de *flotteur* à ces singuliers organismes (2). Ces êtres étranges peuvent être pris pour type d'un groupe que Cuvier créa sous le nom d'*acalèphes hydrostatiques*, et que le naturaliste allemand Escholtz appela plus tard *siphonophores*. Bien longtemps les zoologistes sont restés dans le doute sur la nature de ces animaux. MM. Vogt (3) et Leuckart (4), ramenés par un examen attentif aux idées de notre célèbre voyageur naturaliste Lesueur, proposèrent, il y a peu d'années, de les regarder comme des polypes composés, et cette manière de voir a été pleinement confirmée, surtout par les travaux de MM. Huxley (5), Kœlliker (6), Geyenbaur (7), et par nos propres re-

(1) *Lettre sur la Génération médusipare des Polypes hydraires*, 1849, *Annales des Sciences naturelles*. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici bien des passages de ce mémoire, en particulier de ne pouvoir exposer les différences qui existent entre les observations de M. Desor et celles de M. Saars relativement au développement des aurélies. M. Desor a vu entre autres les proglottis, c'est-à-dire les méduses bien caractérisées, se former par bourgeonnement à l'intérieur du scyphistoma, c'est-à-dire à l'intérieur de la méduse encore à l'état hydraire, et sortir empilés par la bouche du polype qui persiste après leur séparation totale Comme il s'agit ici de faits simples et d'une observation aisée, il me semble que les deux naturalistes pourraient bien avoir raison et qu'une différence d'espèces suffit pour expliquer leurs apparentes contradictions.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1845.

(3) *Ocean und Midlmeer*, 1848.

(4) *Mémoire sur la Structure des Physalies et des Siphonophores en général*, 1851, traduit dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1852. Ce premier mémoire de Leuckart avait été fait sur des animaux conservés dans l'alcool. L'auteur l'a depuis complété et étendu dans un nouveau travail qui forme la première partie de ses *Zoologische Untersuchungen*, 1853.

(5) Sur la structure des acalèphes, journal *l'Institut*, 1851.

(6) *Die Schwimmpolypen oder Siphonophoren von Messina*, 1853.

(7) *Beitræge zur nähren Kenntniss der Schwimmpolypen*, 1854.

cherches (1). Nous devons dès-lors nous attendre à retrouver chez les siphonophores les divers modes de reproduction signalés plus haut. Tel est en effet le résultat des investigations les plus récentes. Dans son beau travail sur les siphonophores de la mer de Nice, M. Vogt a mis ce fait hors de doute (2). Là aussi la généagénèse se montre dans tout son développement, mais aussi dans toute sa variété. Toutefois son dernier terme paraît être presque toujours un animal méduisiforme, à existence tantôt prolongée et tantôt passagère, à organisation souvent fort simple et d'autres fois plus complexe, tantôt libre comme dans l'aurélie, tantôt fixe comme chez les campanulaires de Löwen, et qui seul acquiert les attributs du sexe mâle ou femelle, qui seul se reproduit par œufs. Il est, croyons-nous, inutile de recommencer ici le rapprochement déjà tant de fois fait ailleurs, et de comparer ce qui se passe chez les siphonophores aux simples métamorphoses des papillons.

Au-delà des acalèphes et des polypes, nous ne trouvons plus que des animaux de nature encore quelque peu douteuse, les infusoires, les éponges, réunis sous le nom de *rayonnés globuleux*. Ici encore nous rencontrons la généagénèse, ou du moins nous constatons la mise en œuvre de ses procédés.

Les éponges sont certainement des êtres composés, quoiqu'il soit bien difficile, peut-être impossible de déterminer chez elles l'individu. Ces êtres, encore problématiques aux yeux de quelques naturalistes, possèdent une charpente tantôt cornée comme dans l'éponge usuelle, tantôt calcaire ou siliceuse, et représentée souvent par de simples aiguilles ou des spicules entrelacés. Sur les moindres ramifications de cette espèce de squelette s'étend et se moule une sorte de vernis. Ce vernis n'est autre chose que la matière vivante qui constitue l'animal. Chaque espèce, constante dans ses élémens, est variable dans sa forme, dans ses proportions, autant qu'un polypier quelconque. Comme ces derniers, les éponges peuvent multiplier par bouture, par division spontanée même. Les observations de Grant (3), confirmées par MM. Audouin et Milne Edwards, les recherches d'autres naturalistes nous ont appris en outre qu'il s'échappe de leur intérieur de véritables larves ciliées toutes semblables à des infusoires. Chez la spongille, espèce d'eau douce, fort commune aux environs de Paris, et qu'on a prise longtemps pour une plante, M. Laurent a vu ce mode de reproduction se montrer pendant tout l'été;

(1) *Mémoire sur l'Organisation des Physalies, Ann. des Sc. naturelles*, 1854.

(2) *Recherches sur les Animaux inférieurs de la Méditerranée*, premier mémoire *sur les Siphonophores de la mer de Nice*, 1854.

(3) Les travaux de Grant remontent à 1826 et ont paru dans le *New Edinburgh philosophical Journal*.

mais en automne le tissu de la spongille se farcit pour ainsi dire de petits corps arrondis, d'un blanc jaunâtre, enveloppés d'une coque assez résistante, et qu'on regardait autrefois comme des graines. Sont-ce là de véritables œufs? sont-ce de simples germes? Bien qu'on ne puisse y distinguer ni vitellus, ni vésicule de Purkinje, ni tache de Wagner, bien que la sphère unique qui les compose paraisse homogène, peut-être à cause de son opacité, la première détermination nous paraît la mieux fondée. Toujours est-il que ces corps reproducteurs survivent à la destruction du parenchyme qui les renferme, et se développent au printemps en autant de spongilles, qui toutes peuvent en enfanter un certain nombre d'autres par les procédés indiqués plus haut. Chacun de ces œufs ou germes est donc capable de produire non pas un seul, mais bien plusieurs individus procédant indirectement de lui, directement les uns des autres, et par conséquent nous pouvons ranger la spongille parmi les animaux qui se propagent par généagénèse.

A plus forte raison, en dirons-nous autant des infusoires. Ici encore il est permis de mettre en doute la nature des corps reproducteurs qui, selon toute probabilité, ouvrent le cycle des transformations, ou mieux des générations (1). Par suite peut-être seulement de leur extrême petitesse, on ne peut y reconnaître les parties que nous avons vues entrer dans la composition d'un œuf complet. Au lieu de trois sphères emboîtées, on distingue à peine une seule sphère homogène transparente, pouvant se transformer de toute pièce en monade, c'est-à-dire pouvant revêtir la forme des êtres qui sont pour nous le dernier terme de la création vivante; mais cette forme se modifie, et l'on voit apparaître des *transformations*, des *métamorphoses*, des *généagénèses*, malheureusement encore bien incomplètement connues, et seulement chez un petit nombre d'espèces. Déjà pourtant l'on peut soupçonner qu'ici les phénomènes de reproduction sont plus variés encore que dans aucun des groupes que nous

(1) L'existence des corps reproducteurs chez les infusoires a été vivement niée et affirmée à diverses reprises et par plusieurs naturalistes. Malgré les perfectionnemens immenses apportés depuis vingt ans au microscope, la discussion dure encore. L'excessive petitesse des objets, les difficultés extrêmes d'une observation suivie, la rapidité des phénomènes, ou leur grande lenteur sous l'empire de circonstances restées inconnues, retarderont longtemps encore la solution définitive de ce problème. Toutefois mes observations personnelles en ce point s'accordent parfaitement avec celles qu'ont publiées MM. Ehrenberg, Pouchet, et plus récemment MM. Focke et Jules Haime. Je crois donc à la réalité de ces germes, dont l'existence n'est nullement incompatible avec les phénomènes découverts par MM. Stein, Pineau, etc. Bien au contraire, en admettant que ces observateurs ont eu sous les yeux les phases différentes d'un développement généagénétique, on fait aisément rentrer dans un groupe de faits de mieux en mieux connus les phénomènes en apparence les plus anormaux.

ayons étudiés, et qu'ils s'accompagnent de circonstances toutes nouvelles.

Un Français auquel on n'a pas suffisamment rendu justice hors de notre pays, le docteur Pineau, est, croyons-nous, le premier qui soit entré dans cette voie de recherches hérissée de difficultés de tout genre. Dès 1845, il publiait ses premières observations sur le développement et les métamorphoses des vorticelles. Il revenait sur le même sujet en 1848 (1). A cette époque, M. Pouchet, de Rouen, confirmait en partie ces résultats et reconnaissait chez les infusoires plusieurs modes de génération (2). Quatre ans après, un élève d'Ehrenberg, M. Stein, faisait connaître les résultats de ses propres expériences, rectifiait et complétait sur quelques points notre compatriote, mais, sous d'autres rapports, n'allait pas même aussi loin que lui (3).

De cet ensemble de travaux, on peut conclure avec certitude que bien des états transitoires ont été pris chez les infusoires, comme chez les polypes, pour des états permanens, et qu'on a multiplié outre mesure les espèces, faute de savoir quelles phases chacune d'elles doit traverser pour atteindre à sa constitution définitive. Ainsi M. Pineau a vu les monades prendre d'abord la forme d'une *actinophrys*, c'est-à-dire présenter un corps arrondi, d'où sortent, comme autant de rayons, des prolongemens très grêles de matière vivante et lentement contractile (4). Au bout de quelque temps, un pédicule pousse au-dessous de ces petits êtres, qui se trouvent peu à peu élevés, prennent la figure d'une poire portée sur une longue queue, s'entourent d'expansions rayonnantes de plus en plus nombreuses, et deviennent ainsi ce que les naturalistes nomenclateurs ont appelé des *acinètes*. Alors la partie supérieure de la poire s'affaisse pour ainsi dire, se creuse d'une cavité circulaire et échancrée, sur le bord de laquelle apparaissent des cils vibratiles; les expansions rayonnantes rentrent dans la masse commune; la cavité supérieure se change en un large rebord; un orifice buccal se montre; un cordon très contractile s'organise dans le pédicule, et l'acinète lui-même est devenu une de ces élégantes vorticelles semblables à autant de petites urnes vivantes qui flottent à l'extrémité d'un fil animé prêt à

(1) *Annales des Sciences naturelles*, troisième série, 1845, 1848.

(2) *L'Institut*, 1849.

(3) *Recherches sur le développement des vorticelles comparé à celui des grégarines*. Ce mémoire, publié en 1852 dans le *Zeitschrift fur Wissenschaftliche Zoologie*, a été traduit en anglais et en français dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1852. Les premières recherches de Stein remontent à 1849.

(4) M. Pineau, partisan de la génération spontanée, a cru que ces actinophrys provenaient de la transformation immédiate des matières en putréfaction en animaux vivans. C'est un des points sur lesquels Stein l'a combattu avec raison.

se replier sur lui-même, comme un élastique de bretelle, au moindre choc, au moindre ébranlement.

Dans cet état, notre infusoire se multiplie aussi bien par division spontanée que par bourgeons, qui apparaissent à la base de l'urne, et, selon les espèces, se groupent en bouquet autour de la vorticelle mère, ou bien se détachent et vont se fixer au loin. Il paraît se reproduire en outre par plusieurs autres procédés. D'après Stein, la vorticelle, après avoir vécu quelque temps dans cet état, se replierait en quelque sorte sur elle-même, reprendrait la forme d'une sphère, émettrait de nouveau des rayons, en un mot repasserait à l'état d'acinète. Dans son intérieur, on distinguerait une sorte de noyau (1) qui, jouant le rôle de bourgeon interne, grandirait, s'organiserait et deviendrait un jour vorticelle. Celle-ci, une fois complétement développée, romprait le corps de l'acinète, qui n'en continuerait pas moins à vivre, reproduirait un autre noyau qui, à son tour, deviendrait une autre vorticelle, et ainsi de suite. Tel serait, d'après Stein, le mode ordinaire de multiplication de ces jolis infusoires; mais il arriverait aussi parfois que le noyau se fractionnerait en un nombre considérable de nucléoles très petits, qui deviendraient autant de centres d'organisation, et on verrait alors s'échapper de l'acinète mère, non pas une seule vorticelle, mais trente ou quarante monades (*monas colpoda* ou *scintillans*), destinées sans doute à recommencer ce cercle de transformations et de multiplications à peu près indéfinies.

Ainsi, d'après Stein, les vorticelles qu'il a étudiées posséderaient, indépendamment de la fissiparité et de la germination externe, deux autres modes de multiplication. A en croire M. Pineau, dont les observations paraissent aussi précises que celles du professeur de Tharaud, on trouverait dans ce même groupe un cinquième moyen de reproduction. Selon lui, certaines vorticelles bien caractérisées s'enkisteraient, comme nous l'avons dit plus haut, et perdraient bientôt leur pédicule. Alors l'animal subirait une franche métamorphose et deviendrait un *oxytrique*, infusoire depuis longtemps connu, assez semblable à une navette, portant sur les côtés des bandes de cils vibratiles très fins, tandis qu'en avant et en arrière on trouve une courte rangée de soies grosses et raides. Sous cette

(1) Ce noyau (*nucleus*) existe chez un très grand nombre d'infusoires, mais non pas chez tous, comme semblent le croire quelques naturalistes. Il paraît jouer un rôle très important dans tous les phénomènes qui se rattachent à la division spontanée. Je ne l'ai pas trouvé chez les espèces les plus manifestement élevées en organisation. Peut-être pourra-t-il servir d'indice précieux, en ce que sa présence suffirait pour caractériser une larve, tandis que son absence annoncerait la présence, sinon d'un infusoire parfait, au moins d'un animal très avancé dans la voie de ses transformations.

nouvelle forme, l'infusoire, au lieu d'être fixé, est libre, très agile, et tellement vorace, qu'il avale souvent des individus de sa propre espèce dont le volume est à peine d'un tiers inférieur au sien.

En admettant l'exactitude de cette dernière observation, il y a un grand intérêt à découvrir ce que deviennent ces oxytriques. Or c'est précisément ce qu'a fait M. Jules Haime, jeune savant aussi bien connu déjà des lecteurs de la *Revue* que des naturalistes. Notre collaborateur a pris pour sujet de ses études l'oxytrique gibbeuse (*oxytricha gibba*) (1). Il a constaté de nouveau chez elle les traits de mœurs que je rappelais tout à l'heure, et l'a vue se reproduire par fissiparité; puis il a reconnu qu'à un moment donné les individus ainsi produits deviennent de plus en plus lents dans leurs mouvemens, se contractent, perdent leurs cils et s'enkistent dans une coque flexible sécrétée par les tégumens. A cette époque, l'oxytrique n'est plus qu'une petite masse de matière vivante, sans trace aucune d'organisation, et renfermée dans une sphère d'environ trois centièmes de millimètre en diamètre. A l'intérieur de cette masse se passent des mouvemens insaisissables à l'œil, mais reconnaissables à leurs effets.

A diverses reprises, des granulations irrégulières sortent de cette espèce de boule; un petit vide se forme à l'intérieur, et des cils vibratiles commencent à se montrer; de nouvelles expulsions ont lieu; la masse intérieure se partage en deux portions, dont une seule est vivante, et bientôt le nouvel être, abandonnant la partie morte, sort de sa prison temporaire avec les caractères d'un infusoire ovoïde ayant à peine un tiers de la longueur de l'oxytrique. Dans cet état, il appartient au genre *loxode* des naturalistes classificateurs. Après avoir vécu quelque temps sous cette forme, il se remet en boule; une abondante sécrétion s'échappe de tout son corps, puis la bouche apparaît comme une petite échancrure; un poil proportionnellement très fort, très gros, pousse à côté d'elle; quatre ou cinq autres se montrent en arrière; le corps bombé en dessus, presque plat en dessous, se couvre de grosses bosselures, et l'infusoire se meut avec une rapidité extrême, tantôt nageant à l'aide de ses cils, tantôt marchant sur ses poils, qui lui servent de pattes. Sous cette forme, si différente de celles qu'il avait présentées jusqu'ici, l'oxytrique a été décrit et figuré comme étant la trichode lyncée (*trichoda lynceus*).

Si nous admettons que les observations de M. Haime continuent celles de M. Pineau, ce qui est fort probable; si nous supposons, ce qui est bien permis, que la vorticelle, étudiée par ce dernier, avait

(1) *Observations sur les Métamorphoses et l'Organisation de la Trichoda lynceus*, 1853, *Annales des Sciences naturelles*.

d'abord passé par les divers états dont nous avons parlé en premier lieu, voici quelles seraient les phases parcourues par une trichode. L'œuf ou germe produirait une monade, laquelle se transformerait en actinophrys, qui deviendrait un acinète, bientôt changé en vorticelle. De celle-ci sortirait l'oxytrique, qui se métamorphoserait d'abord en loxode, puis en trichode. Avant d'arriver à ce dernier état, l'infusoire dont nous avons esquissé l'histoire aurait tour à tour été rangé dans sept genres différens, décrit sous une dizaine de noms, et pourtant le cercle de ses transformations n'est peut-être pas épuisé, car M. Haime n'a pu découvrir dans la trichode lyncée les corps reproducteurs, pour ne pas dire les œufs, qu'il a si nettement vus dans d'autres espèces. N'oublions pas que sous toutes ces formes l'infusoire dont nous venons d'esquisser l'histoire peut se multiplier par fissiparité, par gemmation, — et sans recourir à aucune comparaison, nous comprendrons toutes les difficultés de ces études, tout l'intérêt des faits étranges qu'elles nous révèlent (1).

Nous avons réservé, pour en parler en dernier lieu, l'histoire des échinodermes, que nous avons déjà nommés dans l'embranchement des rayonnés, bien que cette classe, comprenant les holothuries, les oursins, les étoiles de mer, soit justement placée en tête des *rayonnés radiaires* ou *rayonnés supérieurs*. Nous n'avons pas agi ainsi sans motif. Quelques naturalistes ont nié qu'il y eût au fond identité entre les phénomènes que présentent ces animaux et ceux dont nous venons d'esquisser le tableau; d'autres ont exprimé au moins des doutes. Or quiconque aura bien saisi ce que nous entendons par généagénèse, quiconque admettra avec nous que le caractère fondamental pour ce mode de génération consiste dans la production de plusieurs individus distincts à l'aide d'un seul germe primitif, n'aura pas même un instant d'hésitation; mais il comprendra en même temps ce que le développement des échinodermes présente d'exceptionnel par suite des emprunts que la généagénèse semble faire ici aux procédés de la simple métamorphose.

Les faits curieux que nous allons indiquer ont été entrevus par plusieurs personnes seulement depuis peu d'années. Dès 1844, Saars,

(1) J'aurais aimé à compléter cette esquisse des travaux sur la généagénèse des infusoires par l'exposé succinct des curieuses recherches de M. Focke sur l'embryogénie des navicules; mais d'une part l'exposé des phénomènes devient ici plus difficile encore, et d'autre part les résultats auxquels est arrivé l'auteur ont peut-être besoin de confirmation. (Voyez notre *Rapport sur les Études physiologiques de M. Focke, Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*, 1855.) J'en dirai à peu près autant des travaux, d'ailleurs si intéressans, de M. Stein sur la multiplication des grégarines. Un mémoire récent a jeté du doute sur plusieurs faits que ce savant paraissait regarder comme démontrés. (*Rapport de M. van Bénéden sur deux mémoires envoyés au concours de 1853, Bulletin de l'Académie royale de Belgique.*)

que l'on trouve presque toujours en tête des naturalistes modernes quand il s'agit du monde marin, fit connaître le développement de deux astéries (*asterias sanguinolenta* et *asteracantion Mulleri*). Il vit ces échinodermes, par une exception bien rare chez des animaux aussi bas placés dans l'échelle, couver en quelque sorte leurs œufs. Il constata que la larve sortant de ceux-ci ressemble d'abord à un infusoire, et présente ensuite l'apparence d'un animal composé de deux moitiés latérales symétriques, lequel se transformait plus tard en rayonné (1). Un peu après, le célèbre embryogéniste Baër appliquait aux oursins la fécondation artificielle, mais ne parvenait à saisir que les premiers temps du développement (2). Presqu'à la même époque, deux Marseillais, MM. Dufossé (3) et Derbès (4), observaient chez les oursins à peu près les mêmes faits; mais le second donnait des figures très différentes de celles de Saars. Deux naturalistes norvégiens, MM. Koren et Danielssen, reconnaissaient à cette époque la bipinnaire porte-étoile (*bipinnaria asterigera*) pour une phase du développement des véritables astéries (5). Enfin l'illustre physiologiste de Berlin, Jean Müller, étudia en 1845 à Helgoland les animaux marins de la Mer du Nord, décrivit le plutée paradoxal (*pluteus paradoxus*), poursuivit ses recherches dans la Méditerranée et l'Adriatique, et commença en 1848 une série de publications qui ont ajouté un chapitre de plus à l'histoire du développement des êtres (6).

Comme presque tous ses prédécesseurs, Müller a vu les échinodermes pondre des œufs d'où sortent des larves ciliées (7). D'abord ces larves sont sphériques, puis elles s'allongent, acquièrent une

(1) *Mémoire sur le Développement des Astéries*, traduit dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1844.

(2) *L'Institut*, 1845.

(3) *Observations sur le Développement des Oursins*, dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1847.

(4) *Observations sur les Phénomènes qui accompagnent la formation de l'embryon chez l'oursin comestible*, 1848, *Annales des Sciences naturelles*.

(5) *Observations sur la Bipinnaria asterigera*, imprimé en suédois en 1847, traduit la même année en français.

(6) *Ueber die Larven und Metamorphose der Echinodermen*. Six fascicules ont paru à divers intervalles. Ils ont été analysés avec beaucoup de soin par M. Dareste dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1852, 1853.

(7) Ce mode de reproduction n'est pourtant pas général dans la classe des échinodermes. Certaines espèces d'ophiures, animaux très voisins des astéries, sont ovovivipares. C'est là un fait dont je me suis assuré dès 1842 (*Comptes-Rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences*). J'ai retiré du ventre d'une seule mère jusqu'à six petits parfaitement formés, et qui, placés dans mes vases remplis d'eau de mer, y ont vécu comme s'ils étaient nés naturellement. Les travaux mêmes de mes confrères, qui ont rencontré des phénomènes si différens dans d'autres espèces, donnent, je crois, plus d'importance à cette observation.

charpente calcaire formée de branches longues et grêles, et prennent les formes les plus bizarres, entre autres celles d'un chevalet de peintre ou d'une double échelle sans barreaux. Des cils vibratiles, tantôt couvrant les bras, tantôt disposés en houppes, servent à la locomotion de ces singuliers êtres, qui nagent vivement. Tous possèdent un appareil digestif complet, et entre autres un estomac gros et renflé. C'est sur les parois mêmes de ce dernier viscère et sur l'un des côtés que commence à se montrer le futur échinoderme. Chez les oursins et les ophiures, il apparaît sous la forme d'un disque circulaire aplati, qui semble se mouler sur l'estomac et l'enveloppe bientôt tout entier. En grandissant, ce disque prend un aspect rayonné; peu à peu, les ambulacres, les piquans, se montrent; puis la bouche s'ouvre au dehors, toujours sur le côté de la larve. Celle-ci est alors en partie résorbée et en partie laissée de côté quand le nouvel animal est complétement formé. Chez la plupart des astéries, les choses se passent à peu près de même; mais chez d'autres, la larve (*tornaria*) est en entier absorbée par l'échinoderme qui a poussé à l'intérieur. Enfin, chez les holothuries, la couronne de tentacules naît bien sur l'estomac de la larve; mais la plupart des organes de celle-ci sont directement utilisés, et, par une simple *transformation*, acquièrent leurs caractères définitifs.

Nous ne pouvons insister ici sur tout ce que ce mode de développement offre de remarquable. Bornons-nous aux considérations qui se rattachent immédiatement à notre sujet (1). De l'œuf d'un oursin sort une espèce d'infusoire qui se métamorphose en pluteus. A l'intérieur de celui-ci germe un être de nature tout autre. Nous avons là deux générations bien distinctes produites par des procédés différens, quoique devant toutes deux leur existence à un seul germe primitif. Il y a donc généagénèse; mais ce qui distingue ici ce phénomène, ce sont les emprunts que la seconde génération fait à la première. Dans toutes les espèces que nous avons étudiées précédemment, le bourgeon ne prend au parent que des matériaux de croissance; il se fait nourrir, mais il tend de plus en plus à s'isoler. Que la chose se passe à l'extérieur, comme chez les polypes, ou à l'intérieur, comme chez les biphores, le phénomène reste le même. Chez les échinodermes au contraire, le bourgeon, en grandissant, englobe des organes tout faits et se les approprie. Dans son ensemble, l'animal pousse par *généagénèse;* mais l'estomac chez les oursins et les

(1) Nous voulons pourtant signaler au moins ce fait si exceptionnel d'un animal destiné à devenir *rayonné*, et qui commence par se caractériser en animal *bilatéral* comme un annelé. C'est la seule exception connue à une règle d'embryogénie sur laquelle nous avons souvent insisté ici même, et surtout dans la livraison du 1er janvier 1847.

ophiures, l'appareil digestif tout entier et d'autres organes encore chez les holothuries, n'ont à subir qu'une simple *métamorphose.* — Le développement des échinodermes constitue donc un véritable chaînon qui réunit ces deux ordres de faits et empêche un de ces *sauts* qui semblent répugner si fort à la nature (1).

V. — DE LA GÉNÉAGÉNÈSE CHEZ LES HELMINTHES OU VERS INTESTINAUX; GÉNÉRATION SPONTANEE.[2]

Les animaux dont nous avons parlé jusqu'à présent ont de quoi intéresser tout d'abord l'homme du monde aussi bien que le naturaliste. Les fleurs vivantes d'un polypier, la guirlande d'une stéphanomie attirent le regard de la jeune fille comme celui du savant. Il nous faut maintenant parler d'êtres bien différens, et dont le nom seul soulève une sorte de répulsion instinctive. Que le lecteur veuille bien nous suivre pourtant; nous lui épargnerons les détails trop

(1) Un naturaliste dont je regrette de ne pas avoir connu le travail quand j'ai commencé cette étude, M. Édouard Claparède, est arrivé, en ce qui touche les échinodermes, à une conclusion à peu près semblable à celle qu'on vient de lire, bien que nous soyons l'un et l'autre à un point de vue très différent (*Bibliothèque de Genève*, 1854). Je me hâte d'ajouter que les articles de l'écrivain genevois m'ont seuls appris l'existence d'un mémoire de M. Leuckart sur les métamorphoses et la génération alternante. J'aurais eu à discuter ce travail en parlant de la métamorphose proprement dite et à signaler dans la manière d'envisager ce phénomène plusieurs points de rapport entre ma manière de voir et celle du naturaliste allemand Je dois dire entre autres qu'il avait avant moi signalé l'insuffisance des matériaux assimilables comme cause immédiate de ce phénomène; mais M. Leuckart paraît regarder cette cause comme suffisant pour tout expliquer, et en cela il me semble avoir été trop absolu (*Ueber Metamorphose, Ungeschlechtlige Verm hrung, Generationswechsel*, 1851, *Zeitschrift fur Wissenschaftliche Zoologie*). Je reviendrai d'ailleurs sur ce travail de M. Leuckart.

(2) Dans sa séance du 22 mars 1852, l'Académie des Sciences avait mis au concours pour le grand prix des sciences physiques à décerner en 1853 la question suivante : « Faire connaître par des observations directes et des expériences le mode de développement des vers intestinaux et celui de leur transmission d'un animal à un autre; appliquer à la détermination de leurs affinités naturelles les faits anatomiques et physiologiques ainsi constatés. » Les difficultés extrêmes que présentait cette question, le peu de temps accordé pour la résoudre pouvaient faire redouter l'absence de tout concurrent; mais deux naturalistes préparés de longue main répondirent à l'appel de l'Académie. MM. van Bénéden, professeur de zoologie à l'université de Louvain, et Küchenmeister, médecin à Zittau, envoyèrent, le premier un véritable ouvrage, où l'histoire des helminthes était traitée sous presque tous ses rapports et qu'accompagnait un atlas contenant près de mille figures originales, — le second un mémoire très important également accompagné de planches. Sur un rapport très développé que nous présentâmes au nom de la commission chargée de juger ce concours, l'Académie décerna à M. van Bénéden le prix et à M. Küchenmeister une mention très honorable. Elle décida en outre que l'ouvrage de M. van Bénéden serait imprimé à ses frais; mais l'étendue même de ce travail en a retardé la publication, et il est resté inédit jusqu'à ce jour. Voir les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1853.

techniques, tout en cherchant à faire connaître quelques points d'une histoire qui touche aux plus importantes questions de la physiologie générale et philosophique.

Jusqu'à ces dernières années, on avait exclusivement réservé le nom d'helminthes ou d'intestinaux à des vers cachés dans l'intérieur du corps d'autres animaux. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. On a reconnu que ces parasites internes ont au dehors de très proches parens. Les némertes et les planaires, dont nous avons souvent parlé dans la *Revue,* tiennent de fort près aux *trématodes*, dont il sera question tout à l'heure. Ces affinités récemment reconnues ont fait placer les helminthes non plus avec les rayonnés, parmi lesquels Cuvier les avait relégués, mais à la suite des annélides. Par conséquent, à vouloir rester fidèle aux cadres zoologiques, nous aurions dû déjà nous occuper de ces êtres étranges, mais il nous a paru préférable de leur consacrer un chapitre spécial. Le genre de vie exceptionnel de la plupart d'entre eux, les phénomènes si complexes de leur développement, le jour inattendu que l'étude des helminthes a jeté sur quelques-uns des plus obscurs problèmes de la science, justifieront suffisamment cette dérogation à l'ordre suivi partout ailleurs dans ce travail.

Au point de vue où nous sommes placé, les helminthes à vie extérieure et indépendante n'offrent aucun intérêt spécial : les espèces parasites seules doivent nous occuper. Ces dernières ont été divisées en un certain nombre de groupes parmi lesquels nous choisirons les *trématodes*, les *cestoïdes* et les *cystiques*. Les premiers sont des animaux en général d'une petite taille, plats et pourvus d'ordinaire d'une ou plusieurs ventouses qui leur servent à se fixer à la manière des sangsues. La *douve du foie,* si commune chez les moutons, peut donner une idée de ce groupe. Les seconds, dont les *ténia,* improprement nommés *vers solitaires*, peuvent être regardés comme le type, atteignent parfois une longueur de plusieurs mètres. Chez ces vers, ce qu'on appelle le corps se compose d'articulations aplaties, très petites et peu marquées en avant, puis de plus en plus larges et distinctes. Un bouton arrondi, tantôt garni de ventouses, tantôt armé de crochets, surmonte la partie la plus grêle de cette espèce de ruban festonné. C'est ce bouton que l'on nomme la tête. Enfin la plupart des vers cystiques ressemblent à de petites vessies portant sur quelques points de leur surface une ou plusieurs têtes de ténia surmontant un pédicule toujours très court. Les cestoïdes n'habitent guère que le tube digestif; les trématodes se trouvent dans presque tous les viscères; les cystiques semblent préférer les tissus eux-mêmes, et on les rencontre au milieu des muscles, au centre du cerveau, etc.

Tous ces vers, on le voit, ne se nourrissent et, qui plus est, ne res-

pirent que par l'intermédiaire de l'animal qui les renferme. De ce fait nous pouvons tirer dès à présent une conséquence fort importante, et qui trouvera plus loin son application. Toute espèce animale ayant sa nourriture propre, sa température spéciale, ses liquides particuliers, il s'ensuit que chacune d'elles présente un ensemble de conditions différentes et par conséquent constitue pour les helminthes un petit monde à part. Ces parasites devront donc se répartir selon les exigences de leur nature propre et ne pourront habiter indifféremment dans tous les animaux. L'expérience confirme ces inductions de la théorie. Chaque espèce animale pour ainsi dire nourrit ses helminthes particuliers. A vouloir faire l'énumération complète de tous ces parasites, il faudrait passer en revue la création entière et fouiller à fond tous les autres animaux.

Mais d'où viennent ces êtres étranges qui envahissent parfois par myriades les viscères et les tissus, pénètrent jusque dans la boîte du crâne et dans la cavité même des yeux? Destinés à une vie tout exceptionnelle et pour ainsi dire de seconde main, est-il possible qu'ils naissent et se propagent comme les autres animaux, comme ceux-là même dont ils ne sont à vrai dire que des appendices parasitaires? Répondre à ces questions, c'est toucher à une autre bien plus générale, et que la science de tous les temps a transmise d'âge en âge à notre siècle, qui seul pouvait en aborder la solution.

La puissance créatrice qui a donné naissance aux êtres vivans est-elle épuisée, ou bien agit-elle encore aujourd'hui à la surface de notre globe? En d'autres termes, le phénomène appelé *génération équivoque* ou *spontanée* est-il une réalité? On sait comment répondaient les anciens. Pour eux, tout corps en putréfaction engendrait de nouveaux organismes, et la fable d'Aristée n'était que l'application spéciale d'une doctrine générale. Ces idées universellement adoptées se propagèrent jusqu'à nos jours. Il fallut les expériences et les observations de Redi, de Vallisnieri, pour démontrer aux savans du XVIIe et du XVIIIe siècle que les larves d'insectes n'étaient pas un produit de la décomposition. A partir de ce moment, des notions plus justes sur l'origine de bien des êtres commencèrent à se faire jour, et les partisans de la génération spontanée perdirent du terrain. Pourtant ils ne se tinrent pas pour battus et restreignirent seulement le champ d'application de leurs doctrines. Or, à mesure que la science faisait des progrès, ce champ se rétrécissait de plus en plus. Alors ils se divisèrent. Les uns, parmi lesquels nous citerons Lamarck, Burdach, Dugès, continuèrent à regarder les agens physiques, la chaleur, la lumière, l'électricité, comme suffisant pour organiser et animer la matière brute de façon à la transformer en êtres vivans. Les autres, au nombre desquels on compte Redi lui-même, Rudolphi, Morren, Oken, Nordmann, reconnurent que dans les

êtres organisés et vivans les forces plastiques peuvent éprouver une sorte de déviation, d'où résultent de nouveaux êtres, très différens des premiers. Pour eux, par exemple, les parcelles du vitellus d'un mollusque isolées par le travail du framboisement donnent directement naissance à une espèce d'infusoire; les alimens digérés sous l'influence de la vie se transforment en ténia; les sucs destinés à renouveler les fibres musculaires s'organisent en cysticerques,... etc.

De ces deux opinions, la première s'appuie particulièrement sur des faits empruntés à l'histoire des infusoires, la seconde sur l'existence des vers intestinaux. Peut-être un jour traiterons-nous avec détail cette grande question de la génération spontanée, et montrerons-nous comment les expériences de Schwan et de Henle ont démontré le transport des germes dans les infusions que ne protégeaient pas les perfectionnemens dus à la science moderne. Bornons-nous aujourd'hui à constater que ces germes seuls engendrent les animalcules que Spallanzani et tant d'autres ont cru produits de toutes pièces, et que la moitié des argumens invoqués en faveur de la génération équivoque sont par là même anéantis. Restent ceux que l'on emprunte à l'histoire des helminthes et surtout à l'isolement de certaines espèces, à l'absence chez elles d'appareil reproducteur, à leur existence dans les cavités closes et jusque dans l'intimité des tissus. Ces argumens sont-ils mieux fondés que les autres, et, par une exception désormais reconnue pour être unique, certains helminthes, sinon tous, naissent-ils spontanément là où les rencontre le scalpel?

C'est de l'embryogénie seule qu'on pouvait attendre une réponse à cette question, et depuis plusieurs années bien des efforts avaient été tentés pour résoudre cette dernière difficulté. En France M. Dujardin, en Allemagne MM. Bojanus, Baër, Kœlliker, Nordmann, Siebold, Wagner, etc., avaient découvert des faits nombreux et importans, mais isolés. Pas un helminthe n'avait été suivi, même dans les premiers temps de son évolution. A chaque instant, on se heurtait à des espèces agames, et pour expliquer leur existence c'est à peine si, il y a vingt ans, les naturalistes les plus hardis admettaient qu'il pourrait bien y avoir ici à tenir compte de métamorphoses comparables à celles des insectes (1).

Voici où en était la science vers 1840. On ne savait absolument rien de l'embryogénie des cystiques ni des cestoïdes. Quant aux trématodes, on disait : Dans les viscères des mollusques d'eau douce se produisent, on ne sait comment, des *sporocystes*, espèces d'enveloppes vivantes pourvues d'un tube digestif parfaitement caractérisé, mais toujours dépourvues d'organes reproducteurs. Les sporocystes

(1) Les observations de M. Ch. de Siebold sur le monostome changeant (*monostomum mutabile*) datent de 1835. Ce sont elles qui ont ouvert la voie à un ensemble de découvertes déjà considérable, et qui s'accroît chaque jour.

produisent à la fois de nouveaux corps semblables à eux-mêmes et des germes qui se développent en *cercaires*, animaux ayant à peu près la forme de têtards, pouvant vivre librement dans l'eau, mais toujours également neutres. Ces cercaires sont les *parasites nécessaires* des sporocystes. Après s'être développés à l'intérieur de ces derniers, les cercaires en rompent les parois, s'enkistent à peu près comme les insectes diptères dont nous avons parlé dans un chapitre précédent, et terminent leur courte existence dans la prison dont elles se sont entourées. — D'après cette façon d'interpréter les faits observés, un animal sans sexe, venu on ne sait d'où, produisait par gemmation à la fois des êtres semblables à lui et des êtres d'une nature toute différente, lesquels ne se seraient jamais propagés directement. — Il est inutile de faire ressortir ce qu'avaient de vague et d'évidemment incomplet de semblables notions.

Par sa théorie de la génération alternante, Steenstrup porta le flambeau au milieu de ces ténèbres, qui semblaient s'épaissir par suite même des efforts tentés pour les dissiper. Fort des recherches de ses devanciers et des siennes propres, il rangea franchement les distomes, helminthes du groupe des trématodes, à côté des corynes et des méduses sous le rapport du mode de reproduction. Le savant danois montra, dans les corps étranges qu'on désignait sous le nom de *sporocystes*, de véritables *nourrices de trématodes*, dans les *cercaires* les larves de ces mêmes trématodes. A partir de ce moment, l'histoire de ce groupe commença à s'éclaircir. En 1850, M. van Bénéden fit imprimer un mémoire fort important dans lequel, en s'appuyant sur l'observation directe, il annonçait que les vers cystiques ne sont autre chose que des scolex de cestoïdes (1). Peu après, M. Küchenmeister publia ses premières expériences, et démontra expérimentalement ce fait si important et si nouveau. En 1853, ces deux auteurs, répondant à l'appel de l'Académie des Sciences, complétèrent leurs recherches précédentes en conservant chacun son point de vue particulier, et sur bien des points essentiels ils se confirmèrent l'un l'autre. En outre, M. van Bénéden aborda l'étude des trématodes et de quelques autres groupes. Depuis cette époque, de nouveaux faits se sont produits. MM. Gastaldi (2), Filippi (3), Siebold (4), ont ajouté à ce que nous savions sur les distomes;

(1) *Les Vers cestoïdes ou acotyles considérés sous le rapport de leur classification, de leur anatomie et de leur développement.*

(2) *Cenni sopra alcuni nuovi elminti della rana esculenta*, 1854.

(3) *Mémoire pour servir à l'histoire génétique des trématodes* dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, 1854. Ce mémoire a été reproduit dans les *Annales des Sciences naturelles*, quatrième série, t. II. — Deuxième mémoire sur le même sujet, 1855.

(4) *Mémoire sur le Leucochloridium*, 1854. — *Mémoire sur la reproduction des Helminthes en général*, 1854, traduit dans les *Annales des sciences naturelles*, 1855.

MM. Lewald, Siebold, Wagener (1), van Bénéden, Leuckart, etc., ont répété et étendu les expériences de M. Küchenmeister, et, grâce à l'ensemble de ces travaux, nous pouvons aujourd'hui tracer, sinon l'histoire particulière de chaque espèce, du moins l'histoire générale de ces êtres, naguère encore si mystérieux.

Parlons d'abord des trématodes, et prenons pour exemple quelqu'une de ces espèces voisines du *monostome changeant* ou du *distome militaire* (2), qui ont été l'objet des études de MM. de Siebold et van Bénéden. — La description générale des trématodes, que nous avons donnée tout à l'heure, suffit pour qu'on ait une idée de ces animaux; on peut se les figurer comme de petites sangsues, vivant à l'intérieur de certains mollusques d'eau douce. Or, dans le corps même de ces helminthes, on trouve des centaines d'œufs dont le vitellus a déjà subi ses premières *transformations*, et est devenu une larve ciliée. Celle-ci quitte ses enveloppes, nage quelque temps à l'état de liberté, et arrive dans le corps d'un mollusque. Là, elle se fixe, semble se décomposer, et laisse à sa place un très petit corps ovoïde qui a germé dans son intérieur. Ce corps, considéré comme un *parasite nécessaire* par les auteurs allemands, comme un *organe énigmatique* par M. Dujardin, grandit, s'allonge, et acquiert en arrière deux appendices latéraux. C'est là le sporocyste de Baër. A son appareil digestif bien caractérisé, pourvu d'un œsophage musculeux et d'un intestin bifurqué, à ses mouvemens de reptation, il est impossible de ne pas le reconnaître pour un animal. Cet animal n'a pas d'organe reproducteur; en revanche, toute la surface interne de son corps est susceptible de produire des germes. Ceux-ci tombent dans la cavité générale à l'intérieur de laquelle ils ont pris naissance, se développent, et deviennent tantôt des sporocystes semblables au premier et tantôt des cercaires.

Les cercaires, longtemps prises pour des infusoires, ressemblent à de petits têtards, au corps ovale, armé d'une longue queue servant à la natation. Chez elles, l'organisation se complique et tend à se compléter. A un tube digestif, dont la forme rappelle déjà celle du futur distome, viennent s'ajouter des organes sécréteurs, des crochets, etc., mais on ne trouve encore aucune trace d'appareil reproducteur. Quand elles ont pris tout leur accroissement, les cercaires rompent les parois du sporocyste où elles sont nées et se répandent dans l'eau, où elles vivent quelque temps à la façon des infusoires. Puis vient pour elles le temps de la métamorphose. Elles s'attachent alors à quelque mollusque, pénètrent dans son intérieur, perdent leur queue et s'enkistent à peu près comme les stratiomes, dont nous

(1) *Die Entwicklung der Cestoden nach eigenen Untersuchungen*, 1854.

(2) Les distomes et les monostomes sont des *genres* appartenant à l'*ordre* des trématodes.

avons fait l'histoire en racontant les métamorphoses des insectes. Leur organisme devient le siége d'un travail de refonte comparable en tout point à celui dont nous avons parlé à propos de ces diptères, et dont le résultat le plus remarquable est l'apparition d'un double appareil de reproduction. Peu à peu le distome acquiert tous ses caractères, et bientôt il ne lui reste qu'à rompre sa coque pour mener la vie étrange à laquelle il est destiné.

Il est impossible de ne pas reconnaître ici tous les caractères de la généagénèse la plus franche, mais compliquée de phénomènes qui sont du ressort de la métamorphose proprement dite. De chaque œuf sort une larve ciliée produisant par gemmation interne un sporocyste. Celui-ci, par le même procédé, engendre à la fois de nouveaux sporocystes et des cercaires, c'est-à-dire des *générations* à développement tantôt moins, tantôt plus avancé. Chaque cercaire passe en outre par des états comparables à ceux qui caractérisent l'évolution d'un insecte. Elle est d'abord libre et mobile comme la *larve* du stratiome; elle s'enkiste comme cette dernière, et par un procédé très analogue; elle devient immobile, et passe pour ainsi dire à l'état de chrysalide. Alors elle subit un remaniement organique comparable à tous égards à celui qui métamorphose la nymphe du diptère en insecte parfait. Enfin dans les deux cas le terme des changemens s'annonce par le développement de l'appareil qui seul assure la reproduction par œufs. Si nous appliquons à nos trématodes la nomenclature adoptée déjà pour les autres groupes dont nous avons parlé, nous dirons : La larve ciliée est le *scolex* du distome; le sporocyste en est le *strobila*. Chaque cercaire est un *proglottis;* mais ici les proglottis, avant d'arriver à l'état de distome parfait, subissent les métamorphoses proprement dites, toutes semblables à celles des insectes en général, des diptères en particulier.

Une circonstance bien curieuse vient compliquer encore ces phénomènes, déjà si complexes. Nous avons vu des insectes vivre d'abord dans l'eau à l'état de larves, puis dans l'air, quand des métamorphoses successives les ont amenés à l'état d'animaux parfaits. Selon la période d'existence à laquelle ils sont parvenus, ces insectes habitent donc des milieux, des mondes différens. Les trématodes présentent des faits tout semblables; seulement les milieux, les mondes par lesquels doit passer l'helminthe pour se placer dans les conditions nécessaires au progrès de son développement sont autant d'espèces animales distinctes. Il faut qu'il aille de l'une à l'autre, et ces migrations s'accomplissent le plus souvent par un procédé aussi simple qu'inattendu. Le parasite subit les chances de l'individu qui le porte. Lorsque celui-ci est mangé par quelque autre animal, l'helminthe l'est en même temps et voyage ainsi avec les alimens dont il fait en quelque sorte partie. Suivant que sa nouvelle habitation con-

vient ou non à sa nature, il meurt et est digéré, ou bien il résiste à l'action dissolvante des liquides qui le baignent, et entre dans une nouvelle phase de développement. Par exemple, un œuf de distome, tombé sur la feuille de quelque végétal aquatique, est avalé par un limnée ou une paludine; il éclot à l'intérieur du mollusque et engendre un scolex (*larve ciliée*), qui produit sur place son strobila (*sporocyste*). De celui-ci sortent plusieurs proglottis (*cercaires*) qui d'abord nagent quelque temps autour de l'animal où elles ont pris naissance. Quand arrive le moment de leur métamorphose, celles qui se fixent sur les pierres, les feuilles, etc., ne tardent pas à périr, mais toujours quelques-unes ont rencontré des larves d'insectes ou des mollusques appropriés à leur nature, ont percé leurs tégumens et ont placé leur coque dans des conditions convenables. Elles restent là jusqu'au moment où leur hôte temporaire est à son tour avalé par quelque grenouille ou quelque oiseau d'étang, et c'est dans ce dernier seulement que le jeune distome acquiert ses caractères définitifs et complète son organisation.

Ces migrations singulières, accomplies par un procédé si bien fait en apparence pour amener la mort des helminthes, se retrouvent chez les cestoïdes et les cystiques. Ici elles ont pu être constatées par des expériences directes, et le résultat de ces expériences a été de montrer que ces deux groupes, presque universellement admis comme distincts jusqu'à ces derniers temps, n'en formaient en réalité qu'un seul, de prouver que les prétendus helminthes cystiques ne représentaient qu'une phase du développement des cestoïdes. L'honneur d'être arrivé à cette conclusion à la suite d'observations et de recherches poursuivies avec une rare constance appartient à M. van Bénéden; celui de l'avoir démontrée par des expériences précises revient à M. Küchenmeister (1).

Grâce aux travaux de MM. van Bénéden et Küchenmeister, nous possédons aujourd'hui du développement et des migrations de tous ces êtres une histoire générale, accueillie d'abord avec quelque doute, mais que des faits chaque jour plus nombreux nous semblent de plus en plus devoir faire regarder comme l'expression de la vérité. D'après le naturaliste belge, chaque œuf de ténia donne naissance à un *protoscolex* ayant la forme d'un petit animal à corps presque homogène où l'on ne distingue, à vrai dire, que six crochets, ou mieux six aiguillons très aigus disposés en trois groupes (2). Les deux aiguillons du milieu, réunis comme une lancette, perforent les tissus placés devant eux; les deux paires latérales, prenant leur point d'ap-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1853, et *Annales des Sciences naturelles*, quatrième série, t. Ier.

(2) Notice sur le *ténia dispar* et sur la manière dont les embryons de cestoïdes pénètrent à travers les tissus. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1854.

pui sur l'ouverture ainsi pratiquée et se rabattant en arrière, poussent l'embryon en avant, à peu près comme les bras d'un homme qui se hisserait à travers une trappe étroite. Ces jeunes cestoïdes cheminent ainsi devant eux par une impulsion tout instinctive. Il en périt toujours un grand nombre en route, mais quelques-uns arrivent jusque dans l'organe qui leur convient, et là ils se transforment en une vésicule sur laquelle germent par généagénèse des têtes de ténia qui sont autant de *deutoscolex* (1). Quand l'animal où se sont passés ces premiers phénomènes est mangé par un autre, la vésicule disparaît, les têtes de ténia restent isolées, et alors en arrière de chacune d'elles se développe le cestoïde proprement dit. Celui-ci est d'abord lisse; mais bientôt il se segmente, et chaque segment est en réalité un animal, un individu distinct réunissant les deux sexes. Quand ce segment est suffisamment développé, quand son appareil reproducteur est rempli d'œufs fécondés, il se détache, est expulsé au dehors et ne tarde pas à mourir. Les milliers d'œufs qu'il renfermait, entraînés par les vents, mêlés à la poussière, sont disséminés en tout sens. L'immense majorité périt. Un bien petit nombre de ces germes seulement est avalé par quelque animal dont l'organisation se prête à leur développement, et chacun d'eux devient le point de départ d'un nouveau cycle de transformations et de migrations. On voit que les ténias, regardés jusqu'à ce jour par la majorité des helminthologistes comme des animaux simples, sont en réalité non-seulement des animaux composés, mais encore de véritables *strobila*, et que chacun de leurs prétendus articles est un *proglottis*.

Bien des expériences ont confirmé ces vues du savant de Louvain. Prenons pour exemple le cœnure cérébral (*cœnurus cerebralis*). Cet helminthe, connu depuis bien longtemps, était regardé comme se développant, on ne savait par quel procédé, au milieu même de la substance du cerveau des moutons. C'est la présence de cet hôte incommode qui détermine chez nos bêtes à laine la maladie connue sous le nom de *tournis*. Le cœnure ressemble à une ampoule demi-transparente, remplie de liquide et ayant parfois la grosseur d'un œuf; sur sa surface et en continuité de tissu avec ses parois, on trouve un nombre variable de têtes très semblables à celles d'un ténia. Le cœnure est donc un cystique. Chez lui pas plus que chez toutes les espèces de cet ordre, on n'aperçoit la moindre trace d'appareil reproducteur. Comment donc peut-il se multiplier? C'est le problème qu'a résolu M. Küchenmeister. Guidé par ses expériences

(1) Dans ce tableau du développement des cestoïdes, dont le fond appartient incontestablement à M. van Bénéden, nous réunissons le résultat des recherches de ce savant aux résultats obtenus par M. Küchenmeister. C'est ce dernier qui a vu les vésicules d'abord simples donner naissance par gemmation à des têtes de ténia.

antérieures, il a fait manger des cœnures à un chien, et bientôt dans les intestins de ce dernier on a trouvé un ténia qui jusqu'à ce jour, au dire de l'auteur, n'aurait été rencontré que chez le loup (1). Puis, quand ce dernier helminthe a été bien développé, l'expérimentateur a donné à des moutons des segmens de ce ténia dont les œufs montraient déjà les embryons à six crochets. Au bout de quelques jours, ces moutons ont été attaqués du tournis. On les a tués alors, on leur a ouvert le crâne, et on a trouvé dans leur cerveau des cœnures à divers degrés de développement. En réalité, M. Küchenmeister avait semé des ténias dans le chien en lui donnant des cœnures, et des cœnures dans les moutons en leur donnant des segmens mûrs de ténia.

Les partisans de la génération spontanée disaient : — Comment expliquer, en dehors de cette doctrine, l'existence de tant d'intestinaux, toujours dépourvus d'organes reproducteurs et apparaissant au cœur même de nos tissus, dans les muscles (*cysticerque*), dans le cerveau (*cœnure*)?.... Grâce aux travaux des habiles naturalistes dont nous avons raconté trop succinctement les recherches, nous pouvons aujourd'hui leur répondre : — Toutes ces prétendues espèces agames ne sont que les phases diverses du développement d'espèces sexuées. Déjà dans quelques cas on a suivi les changemens de toute sorte que celles-ci subissent pour passer de l'état de germe à l'état d'animal complet, et l'analogie autorise à penser qu'il en est de même des autres. C'est là un résultat des plus importans. Le dernier argument invoqué en faveur des générations équivoques tombe pour ne plus se relever, et nous pouvons répéter avec toute certitude le magnifique aphorisme de Harvey : — Tout être vivant vient d'un œuf. — Mais pour se développer tout œuf doit être fécondé : l'élément mâle est aussi nécessaire que l'élément femelle, et par conséquent tout être vivant a son père et sa mère. Un père, une mère, un œuf, voilà dans l'état actuel des choses l'origine de tout animal. Les phénomènes de la généagénèse masquent, sans jamais l'altérer au fond, cette grande vérité. C'est ce que nous espérons démontrer pleinement dans la dernière partie de ce travail.

A. DE QUATREFAGES.

(1) La détermination des espèces ainsi obtenues présente encore quelques obscurités que n'a pu entièrement dissiper le dernier travail de M. de Siebold, et sur lesquelles M. Valenciennes a insisté avec une autorité que je suis le premier à reconnaître (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1854); mais ces difficultés de détail ne me paraissent infirmer en rien les résultats généraux dont j'ai cherché à donner une idée.

AFFAIRES D'ITALIE

LA QUESTION ROMAINE ET LES CABINETS

Quand une question comme celle qui a récemment agité l'Europe se débat par les armes, il est tout simple que d'autres questions qui ne sont point assurément secondaires, mais avec lesquelles les gouvernemens sont plus accoutumés à vivre, s'effacent momentanément, se subordonnent ou se coordonnent au conflit principal. Tant que l'issue de la lutte en Orient a été un problème, il y a eu moins de place pour les affaires d'Italie. La guerre a été conduite avec une hardiesse couronnée par le succès, la paix a été signée avec une modération habile autant que sage, le principe d'un ordre nouveau pour l'Orient a été déposé dans le traité du 30 mars : aujourd'hui les affaires d'Italie restent en vue comme une des difficultés du moment.

Il devait en être ainsi par plusieurs motifs. D'abord ce qu'on nomme la question italienne est, si l'on peut ainsi parler, une question éternelle. Toutes les fois que le continent est ébranlé, le contre-coup se fait sentir au-delà des Alpes. Comme la péninsule est une des pièces faibles de cette machine laborieusement compliquée de l'équilibre européen, les Italiens ne cessent d'espérer que tout effort tenté pour remanier cet équilibre devra tenir compte de leurs aspirations. Avec une constance aussi touchante qu'elle peut être périlleuse souvent, ils mettent leur foi dans toutes les crises. Ils souffrent aussi plus vivement de leurs blessures, et ils sont d'autant plus portés à le dire que le monde est plus naturellement disposé à les entendre. Dans les circonstances actuelles, cette situation avait un caractère particu-

lier de gravité. A Parme, une recrudescence d'agitation s'est manifestée par des crimes odieux qui ont amené un redoublement de compression et l'intervention autrichienne. A Naples, la tension dans les moyens de gouvernement devait dénoter une tension d'une autre nature dans les esprits, ou elle n'était plus qu'une rigueur inutile et dangereuse survivant à un temps d'épreuve. Dans les États-Romains, l'insécurité avait pour témoignage la nécessité d'une double occupation étrangère. Les raisons du moment ne manquaient donc point pour se tourner vers la péninsule. Enfin il s'est trouvé un des états italiens, heureusement affranchi de tout danger intérieur, qui a pu prendre virilement part au dernier conflit de l'Europe. Bien que le Piémont n'eût point de relations avec la Russie depuis les révolutions de 1848, cela ne suffisait point évidemment pour l'entraîner dans une guerre qui n'affectait pas ses intérêts. Le Piémont n'a pu avoir qu'une pensée, celle d'aller chercher en Crimée l'affermissement de sa position d'état libéral au-delà des Alpes, de prêter l'autorité d'une puissante alliance à sa politique, à ses vues, à ses suggestions relativement à l'Italie. Pour lui, le prix de la lutte, c'était le droit de se faire entendre sur les affaires italiennes, l'éventualité d'une délibération européenne sur les conditions de la péninsule, et c'est ce qui est arrivé en effet. Dans la séance du 8 avril, comme on sait, le congrès de Paris a examiné divers points de la situation de la péninsule. Du sein des conférences diplomatiques, la question italienne est passée dans les assemblées délibérantes, dans le parlement anglais, surtout dans le parlement piémontais, où elle a retenti. « La cause de l'Italie, a dit le président du conseil de Turin, M. le comte de Cavour, la cause de l'Italie a été portée devant le tribunal de l'opinion publique. » Effectivement l'opinion s'est saisie à son tour des affaires italiennes, et elle s'en est émue comme elle s'émeut toujours des grandes causes. Or, puisque ce procès s'instruit depuis quelques mois déjà, et que les gouvernemens n'en sont plus sans doute à adopter un système de conduite, ne serait-ce point le moment de résumer ce débat, de mettre en présence les politiques diverses, en cherchant à démêler le plus exactement possible le vrai et le faux, ce qu'on veut faire et ce qu'on ne veut pas faire?

Et avant d'aller plus loin, il faut bien le remarquer : il y a aujourd'hui, on pourrait le dire, deux questions italiennes. Il y a une question qui est tout entière dans la réalité des choses, qui ne sort point d'une sphère déterminée, prenant pour point de départ des faits constatés, des abus ou des erreurs de gouvernement, des faiblesses trop visibles, pour aboutir à la recherche d'améliorations pratiques et directement applicables aux faits eux-mêmes. C'est celle qui a été agitée dans les conférences diplomatiques. Lorsque M. le comte Wa-

lewski, comme président du congrès, a évoqué les affaires d'Italie devant les plénipotentiaires réunis, qu'a-t-il fait? Il a mis en regard l'intérêt européen et la situation de divers états de la péninsule. Il a montré la persistance d'un système excessif dans le royaume des Deux-Siciles et l'efficacité qu'aurait une politique plus douce. Il a rappelé ce double fait connu de tout le monde, la présence des Français à Rome et la présence des Autrichiens dans les Légations, et il a rendu sensible la nécessité d'une pacification intérieure propre à affranchir les états de l'église de cette occupation étrangère. En un mot, pour les gouvernemens, la question italienne a ses conditions naturelles et ses limites. Il y a au contraire, on ne saurait le méconnaître, une autre question italienne, très vague, très indéfinie, où il y a place pour tous les griefs et toutes les plaintes, qui parcourt pour ainsi dire l'échelle de tous les désirs, de toutes les espérances, et même des rêves les plus chimériques. Pour les uns, c'est la destruction ou la transformation de la papauté; pour d'autres, c'est l'unité de l'Italie. Pour ceux-ci, c'est la république; pour ceux-là, c'est l'établissement d'institutions plus modérées. Tout se cache sous un seul mot, car si les Italiens s'entendent toujours sur certains points, ils sont malheureusement loin d'être d'accord sur le genre de soulagement auquel ils aspirent. Il s'ensuit que la politique européenne, la pensée des cabinets et l'opinion italienne, ou du moins une certaine opinion active, ardente et vague, ne suivent pas le même chemin. Il y a évidemment quelque inévitable malentendu. Si l'Europe reste sur son terrain, elle provoque d'amères déceptions au-delà des Alpes; il en a toujours été ainsi. Si elle accepte la question italienne telle qu'elle cherche à s'imposer, elle peut compter sur la popularité, il est vrai; mais aussi elle court le risque, beaucoup plus grand, de compromettre sa sécurité et son repos sans savoir où elle va et sans servir les vrais intérêts de la péninsule elle-même. A quoi cela tient-il, si ce n'est à ce mélange d'illusions et de besoins légitimes qui sont l'essence des affaires d'Italie?

Rien n'est plus compliqué assurément que cet ensemble d'intérêts nationaux, religieux, moraux, politiques, qui se cachent sous ce mot de question italienne. Au fond, la péninsule italique souffre d'un mal invétéré, il n'y a point de doute à ce sujet. Elle souffre parce qu'elle est mécontente d'elle-même, ne pouvant atteindre aux destinées qu'elle poursuit. Son mal a un nom bien connu, il ne s'appelle pas réellement Pie IX ou Ferdinand II : c'est la domination étrangère, qui est une maladie de treize siècles, qui a porté bien des noms, et qui s'appelle aujourd'hui l'Autriche. L'Autriche est au-delà des Alpes, cela est vrai, et il serait préférable à coup sûr qu'elle n'y fût pas. Les inconvéniens de cette situation ne se manifestent pas seulement

par le fait de la présence de l'Autriche à Milan et à Venise, mais encore par l'obligation où est la domination impériale de s'étendre au moins moralement, de s'imposer en quelque sorte aux états qui l'avoisinent, pour les rattacher à son système et les retenir dans son orbite. Les maîtres de la Lombardie ont même le malheur de n'être point essentiellement intéressés à un développement trop sensible des autres états, parce que la comparaison pourrait devenir un péril de plus. L'Autriche ne fait que se défendre elle-même quand elle va au secours des gouvernemens menacés, et en donnant ce secours elle acquiert un droit de conseil et d'intervention. Les Italiens le sentent bien, et dans leurs gouvernemens c'est l'Autriche qu'ils voient. Contraints de plier sous la force, ils se rejettent dans les conspirations occultes, et ils obligent un peu plus les gouvernemens à subir l'appui de la politique impériale, car, dans cet enchevêtrement singulier, si la domination étrangère soulève toutes les passions nationales ou révolutionnaires, la révolution, à son tour, favorise merveilleusement l'Autriche.

Tout cela est la triste conséquence d'une situation forcée. Mais enfin l'Autriche a ses possessions en Italie; le fait existe, il se lie à tout un ordre général reconnu par tout le monde en Europe, et on n'espère point sans doute que les armes impériales céderont le terrain sans combat. Une occasion unique s'est offerte en 1848, lorsque les Autrichiens, dans un moment de détresse, offraient de se retirer de la Lombardie et de faire de Venise une autre Toscane avec un archiduc. On ne sut point saisir la fortune aux cheveux. Aujourd'hui, mettre en question la position de l'Autriche, ce serait évidemment l'affaire d'une guerre européenne, et sur ce point les Italiens ne peuvent avoir d'illusions : l'Europe n'est point disposée en ce moment à pousser ses sympathies pour eux jusqu'à faire la guerre, ni même jusqu'à la laisser naître sans son aveu ou à favoriser une agitation et des soulèvemens qui pourraient y conduire. Les discussions du parlement anglais ne laissent point subsister un doute à ce sujet, et lord Palmerston a clairement désavoué la pensée « d'entrer dans aucun projet secret pour révolutionner l'Italie et renverser les gouvernemens qui existent dans d'autres parties du pays. » Les sympathies aussi vives que méritées de l'Angleterre pour le Piémont se borneraient à le défendre s'il était attaqué; elles n'iraient point jusqu'à l'aider « à entreprendre une croisade agressive contre un autre état. » Lord Palmerston, transportant même un peu ses impressions actuelles aux affaires d'autrefois, ne s'est point souvenu d'avoir jamais admis l'idée d'une séparation possible des couronnes de Sicile et de Naples. Que la politique de l'Angleterre n'ait point toujours été ce qu'elle est en ce moment, peu importe : elle est telle

aujourd'hui. Et si les cabinets occidentaux ne sont nullement disposés à faire la guerre ou à se la laisser imposer, serait-il sage, serait-il utile pour l'Italie d'aller au-devant d'une crise où elle resterait peut-être seule en face d'un adversaire qui serait assez habile pour désintéresser l'Europe, en se laissant attaquer et en ne demandant à la victoire aucun profit matériel?

Il y a donc sur ce point à dépouiller la question italienne de son enveloppe de mirages pour la replacer sur le terrain où l'a mise le congrès de Paris. Ramenée à ces termes, c'est une question de progrès intérieur, d'améliorations pratiques, d'adoucissement dans le régime public des divers pays de la péninsule : question assez grande encore, puisqu'elle touche notamment aux conditions temporelles du gouvernement du saint-siége, et qui, même replacée sur ce terrain, ne laisse point d'être mélangée de beaucoup d'illusions, de beaucoup d'élémens confus. Le gouvernement des états pontificaux, cela n'est point douteux, est vulnérable par un point, celui qui a été signalé dans le congrès : son territoire est occupé par des troupes étrangères, et l'on se demande s'il peut se passer de cet appui, tant le sol est mouvant et miné sous ses pieds. Quelle succession d'événemens l'ont conduit à cette extrémité? Tout y a contribué, principalement les révolutions. Après avoir eu un grand rôle, même comme pouvoir politique, la papauté a perdu insensiblement aux yeux des populations romaines ce souverain prestige et cet avantage plus positif qu'elle avait autrefois, lorsqu'elle pesait sur les affaires de l'Europe et qu'elle recevait le tribut de tous les peuples du monde catholique. Restreinte à un rôle local dans sa partie temporelle, elle s'est occupée de vivre par la force d'une ancienne impulsion plus que de marcher avec le temps et de se renouveler, quand le régime administratif et économique de tous les pays subissait des transformations profondes. Les vieilles traditions du moyen âge se sont longtemps maintenues, les abus de gouvernement ont survécu. Cela était peut-être moins sensible à Rome et dans les environs, parce que l'éclat et les bienfaits de la papauté rejaillissaient de plus près sur ces populations, qui n'avaient point d'ailleurs connu réellement d'autre régime. Il n'en a point été entièrement de même dans les Légations, qui sont, comme on sait, une des parties principales des états pontificaux. Détachées du domaine de l'église par le traité de Tolentino, elles ont fait partie successivement de la république cisalpine et du royaume d'Italie. Elles avaient reçu le code civil, une administration régulière et simple, un régime complétement français. Elles ne furent rendues au saint-siége qu'en 1815, c'est-à-dire après vingt ans de vie séparée, — et alors administration française, code civil, tout disparut pour faire place à la vieille orga-

nisation qui renaissait. De là cette fermentation permanente qui s'est traduite à diverses reprises en soulèvemens dont les principaux sont ceux de 1831 et de 1843. Fruit du mécontentement causé par la disparition d'un régime civil bienfaisant, alimentée d'ailleurs par les souvenirs, par des causes locales, par des habitudes de vie distincte, la révolution s'est cantonnée dans la Romagne, d'où elle a quelquefois menacé Rome, ému l'Italie, pour ramener toujours les Autrichiens à Bologne. L'Autriche rentrait, il y a sept ans, dans les Légations, où elle est encore, tandis qu'une armée française allait étouffer dans son foyer cette éphémère république romaine qui ne pouvait rien fonder, mais qui avait le pouvoir de tout ébranler, et de rendre le bien lui-même difficile après elle.

La véritable situation des états pontificaux trouve son expression dans ce fait d'une double occupation étrangère qui a presque acquis le caractère de la permanence, et que les gouvernemens cependant voudraient faire cesser; mais, pour y arriver, c'est la situation même qu'il faudrait changer, en l'améliorant, en y introduisant des élémens de bien-être pour les populations, des élémens de force pour le gouvernement du saint-siége. Par quels moyens atteindra-t-on ce but? sera-ce par des réformes politiques portant sur la nature du pouvoir et sur la manière de l'exercer? C'est là, à vrai dire, la question de la souveraineté temporelle du pape. Si les réformes politiques ont toujours quelque chose de séduisant, si elles sont partout désirables et utiles, il ne faut point se dissimuler qu'elles rencontrent des difficultés particulières à Rome. Le règne même de Pie IX en est le plus éclatant exemple. Ce règne a commencé sous les plus généreux auspices, avec ces deux mots : amnistie et réforme! « Nous aurons l'amnistie et les chemins de fer, et tout ira bien, » disait naïvement le saint-père à l'époque de son exaltation; moins de deux ans après, il donnait une charte. Ce n'est point que la bonne volonté ait manqué à Pie IX, ce n'est point que l'amour du peuple ait été absent de ce cœur de pontife, et cependant tout a échoué. Lorsque l'illustre Rossi, après avoir usé les deux derniers mois de sa vie à tenter le bien par des prodiges d'activité, lorsque cet homme énergique et infortuné tombait sanglant sur les marches du premier parlement ouvert à Rome, quelle voix s'élevait contre le crime dans ce parlement? quelle main se présentait pour retenir ce gouvernement constitutionnel qui glissait dans le sang? Il faudrait être bien sûr de soi pour proposer comme un remède le renouvellement d'une telle histoire où deux choses sont inscrites, — la faiblesse des mœurs politiques dans les États-Romains et la puissance corruptrice de la révolution.

Au surplus, indépendamment de cette tragique expérience, c'est

certainement une très grande, une très délicate question de savoir dans quelle mesure des réformes politiques, selon le sens communément attribué à ce mot, sont compatibles avec le caractère spécial et unique d'un pouvoir comme la papauté, en qui résident à la fois une autorité religieuse universelle et une autorité temporelle particulière à un pays. Le pape n'est pas seulement le chef d'un petit état : s'il n'était que cela, il ne serait rien; il est le chef d'un grand culte, le représentant de la conscience religieuse de tous les peuples catholiques, et c'est à ce titre qu'il traite avec les plus grandes puissances sur un pied d'égalité, comme s'il avait deux cent mille hommes sous les armes, ainsi que le disait le général de l'armée d'Italie après ses immortelles victoires. Supposez à Rome un régime de représentation constitutionnelle, c'est-à-dire un état réglé par le suffrage, suivant les mobilités de l'opinion : les relations des puissances catholiques avec le souverain pontife seront-elles soumises à toutes les fluctuations locales de l'opinion? dépendront-elles d'une élection romaine qui produira une assemblée, laquelle imposera un premier ministre au prince? Ce souverain constitutionnel sera-t-il obligé de dénoncer une rupture diplomatique, de déclarer même la guerre à un peuple avec lequel le pontife entretiendra chaque jour des rapports religieux? Il y a là évidemment des conséquences, des miracles de confusion que les chefs des grandes nations catholiques ne peuvent admettre, parce que la papauté n'est pas seulement un pouvoir romain, elle appartient à tout le monde.

Mais, dit-on, puisqu'il est si difficile de faire vivre ensemble des choses si diverses, de concilier les prérogatives spirituelles du saint-siége et l'exercice de l'autorité politique qui lui est dévolue, pourquoi ne point recourir à un remède radical et simple, à la suppression de la souveraineté temporelle du pape? Le remède est plus radical que simple, car aussitôt il s'élève une question bien autrement sérieuse : c'est celle de l'indépendance du souverain pontife, qui n'est plus qu'un mot, qu'une chimère. Privée de la position temporelle qu'elle occupe à Rome, où ira cette autorité déshéritée et errante? La France ne voudra point qu'elle se fixe en Autriche ou dans tout autre pays catholique. L'Autriche ne voudra point qu'elle réside en France, et, à vrai dire, cela ne serait point très désirable. Placée en France, la papauté paraîtrait soumise, ou bien elle se sentirait peut-être obligée, pour attester son indépendance, de ne pas reculer devant des conflits qui n'existent point aujourd'hui. Il est des esprits féconds en expédiens qui ont imaginé aussitôt des combinaisons. Les uns ont placé le saint-siége à Mayorque, d'autres ont proposé Jérusalem. A Mayorque, le souverain pontife serait sous la tutelle

de l'Espagne; à Jérusalem, il serait sur le sol ottoman : partout il serait sur un territoire qui a un maître, nulle part il ne serait indépendant. En outre, comment se soutiendra la papauté? Si les peuples catholiques lui paient un tribut, le souverain pontife sera donc à la merci d'une majorité politique dans les pays constitutionnels, ou d'un chef de gouvernement qui pourra refuser le tribut à la première difficulté entre l'église et l'état. Il s'ensuit que ce remède simple et radical ne remédie à rien, il ne fait que révéler la pensée de ceux qui l'invoquent, — pensée révolutionnaire, dont le résultat est de livrer l'autorité religieuse du saint-siége en lui enlevant ce qui assure son indépendance. Tous les peuples catholiques, au contraire, ont intérêt à ce que le souverain pontife soit indépendant; pour que cette indépendance soit réelle, il faut qu'elle repose sur une souveraineté temporelle, et cette souveraineté doit être à Rome par une tradition séculaire, en vertu d'un droit consacré et reconnu, parce qu'enfin elle ne peut être ailleurs. Lorsque les plénipotentiaires du Piémont, mus sans contredit par une pensée honorable de conciliation, proposaient récemment de constituer les Légations sous une forme semi-indépendante, avec une administration propre, avec une armée nationale, pourquoi n'a-t-on point admis cette proposition, dont M. de Cavour lui-même ne se dissimulait pas la délicate gravité? Parce qu'elle ressemblait à une atteinte indirecte portée à la souveraineté temporelle du saint-siége, et que les puissances européennes ne peuvent admettre aucune mesure qui menace directement ou indirectement cette souveraineté, dont elles ont besoin pour l'indépendance et la sécurité de leurs rapports avec la papauté.

Cette situation temporelle du saint-siége mise hors de doute, et visiblement attestée une fois de plus par les puissances, il reste des améliorations politiques en un certain sens, si l'on veut, mais avant tout administratives et économiques. Et ici la politique européenne se retrouve en présence de ses propres traditions, elle est sur un terrain qu'elle connaît, qu'elle peut évaluer, dont elle a elle-même tracé les limites dans un *memorandum* présenté il y a vingt-cinq ans déjà, en 1831, par les cinq grandes puissances, au pape alors régnant, Grégoire XVI. Le *memorandum* remis le 21 mai 1831 au cardinal Bernetti, secrétaire d'état, indiquait quelques mesures comme pouvant remédier aux abus trop évidens de l'administration romaine. Il signalait notamment l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, l'application générale d'un système d'innovations dans la justice et dans l'administration, la création de municipalités électives et de conseils provinciaux se combinant avec un conseil supérieur d'administration pris dans le sein

des municipalités nouvelles, l'organisation d'un établissement central investi d'une indépendance suffisante, et chargé, comme cour suprême des comptes, de contrôler l'administration financière, de surveiller la dette publique. Les cinq puissances émettaient l'avis que les réformes proposées par elles devaient prendre un caractère organique et solennel qui les mît à l'abri de toute abrogation. C'était tout un programme de gouvernement, on appelait même cela une *ère nouvelle* selon un mot du cardinal Bernetti. Malheureusement ces principes, dont l'application eût été si utile, ne purent entrer dans l'esprit craintif du pontife, prêtre fervent, mais prince faible, — et lorsque Grégoire XVI mourut, l'administration romaine était encore ce qu'elle a été pendant longtemps, un mélange d'abus et de désordres difficile à décrire.

Qu'on se représente en effet une administration fort compliquée, où les anciens usages étaient fidèlement conservés, où toute modification, toute amélioration, fût-elle matérielle, était vue d'assez mauvais œil et semblait grosse de dangers. Les affaires étaient exclusivement réservées aux prélats, les emplois supérieurs de l'état étaient de droit interdits aux laïques. Les différens pouvoirs étaient souvent confondus. Le principe de l'infaillibilité pontificale était appliqué aux questions administratives, et on avait vu la décision personnelle du souverain réformer des sentences de tribunaux, même en matière civile. Il n'y avait point de conseil des ministres, tous les pouvoirs étaient par le fait dans la main du cardinal secrétaire d'état. Le secret le plus absolu couvrait toutes les opérations financières. Il a même été reconnu plus tard qu'il n'y avait point réellement de budget, qu'on oubliait de dresser et de clore les comptes. Les libertés municipales, plus que toutes les autres chères aux populations italiennes, avaient subi des restrictions singulières. En un mot, on vivait, ainsi que nous le disions, d'une ancienne impulsion, au milieu d'un arbitraire auquel tout le monde participait, les gouvernans et les gouvernés eux-mêmes. C'est à cette situation pleine de troubles et de dangers que le *memorandum* de 1831 proposait de remédier. Seulement, quand on parle aujourd'hui des États-Romains, il ne faut point oublier que la situation n'est plus la même. Elle révèle encore sans doute la nécessité de grandes améliorations, et c'est ici surtout que l'intervention des puissances peut être utile; mais elle s'est aussi notablement modifiée sous le règne de Pie IX. Les principes proclamés par l'Europe en 1831 ont été en réalité le programme du nouveau pape à son avénement. Ils ont disparu un instant dans la tourmente révolutionnaire, mais ils sont redevenus à beaucoup d'égards, on peut le dire, la règle de conduite du pape au retour de Gaëte. Ils

ont inspiré les édits qui se sont succédé depuis cette époque, notamment en 1850. L'admissibilité des laïques à tous les emplois a été proclamée; une seule fonction a été exceptée, celle de secrétaire d'état. A l'ancienne autorité unique et absolue du cardinal secrétaire d'état a été substitué un ensemble de départemens ministériels ayant des fonctions et des attributions distinctes. Un conseil d'état chargé de préparer les lois a été créé, et dans ce conseil ont été appelés des hommes versés dans les choses administratives, le prince Orsini, le prince Odescalchi, l'avocat Halz, le professeur Orioli. Une consulte des finances, composée de membres désignés par les corps municipaux, a été instituée; elle a voix consultative seulement dans l'examen préalable du budget, ses décisions n'ont force de loi que quand il s'agit de vérifier l'exacte application des règles posées d'avance par le budget. Les réformes accomplies jusqu'ici ou tentées par Pie IX peuvent être ramenées à trois ordres de questions : elle touchent à l'organisation générale de l'état, au système administratif et judiciaire et aux finances. Voyons rapidement sous ce triple aspect ce qu'est la réalité et ce qui peut rester à faire, ce qu'il est raisonnable et juste de demander au souverain pontife et ce qu'on ne peut pas lui demander sans méconnaître entièrement les conditions de la papauté.

Il est dans l'opinion universelle un principe qui domine la question romaine, c'est celui de la sécularisation. Si on entend par ce mot la séparation complète et radicale des deux autorités, si on veut exclure absolument l'élément ecclésiastique, effacer tout caractère religieux dans le gouvernement pontifical, il est clair que sécularisation veut dire ici révolution, et qu'on demande au pape de signer sa propre déchéance. Si on entend l'admissibilité des laïques à tous les emplois, non-seulement cette admissibilité a été proclamée, comme nous le disions, mais elle est passée dans la pratique. Pour la première fois, le gouvernement pontifical a compté des laïques parmi les conseillers de l'ordre le plus élevé. Les laïques ont été parfois en majorité dans le ministère, ils ont toujours eu quelque représentant dans le conseil. La proportion réelle entre l'élément laïque et l'élément ecclésiastique dans l'administration romaine est peut-être un des points sur lesquels règne le plus épais nuage; il n'est pas moins certain cependant que cette proportion est tout en faveur de l'élément laïque. Le nombre des ecclésiastiques dans les ministères est insignifiant. Les postes où ils sont le plus nombreux sont les postes de judicature dans les tribunaux supérieurs de Rome. Au tribunal de la *Signatura* ou cour de cassation, il y a 9 ecclésiastiques et 9 laïques; au tribunal de la Rote, qui est la cour supérieure en matière civile, 12 ecclésiastiques et 7 laïques; au tribunal de la

Consulte ou cour supérieure en matière criminelle, 14 ecclésiastiques et 37 laïques. Dans les tribunaux des provinces, il n'y a point d'ecclésiastiques. Le nombre total des ecclésiastiques qui font partie de l'administration romaine ne s'élève pas à 100, et il n'augmente pas, tandis que le nombre des laïques s'est élevé en peu de temps à 8,500, et par une singularité assez curieuse, la consulte des finances demande qu'il soit réduit à 6,000. Les prélats, ainsi qu'on les nomme à Rome, occupent, il est vrai, une assez grande place dans l'administration; mais la prélature n'a point le caractère sacerdotal, elle n'a que l'habit ecclésiastique. Le comte Spada a été, comme prélat, ministre des armes. Mgr Matteucci, ministre de la police, Mgr Martell, ministre de l'intérieur, Mgr Berardi, substitut de la secrétairerie d'état, et bien d'autres, qui n'ont aucun lien ecclésiastique, ne constituent point évidemment une caste religieuse parce qu'ils portent l'uniforme de la prélature, et ils ne seraient pas des administrateurs plus éminens parce qu'ils s'habilleraient différemment. Au reste, veut-on savoir quel est le prélèvement annuel de la papauté sur les revenus du pays pour le soutien de la dignité pontificale et de cette cour ecclésiastique? Il est de 600,000 écus romains pour la liste civile du pape, le traitement des cardinaux, des membres du corps diplomatique, et l'entretien des musées pontificaux : 3 millions de francs en définitive sur un budget total de plus de 70 millions. On peut donc dire que sur ce point de la sécularisation et des réformes du régime ecclésiastique il y aurait à faire la part de ce qui est possible, de ce qui est en voie d'accomplissement et de ce qui est souvent une exagération fondée sur l'inconnu.

L'organisation municipale est aussi une des questions que le gouvernement de Pie IX a essayé de résoudre dans ces dernières années sous l'empire d'un sage esprit de réforme. Il y a même cette particularité, que les conseils locaux sont en quelque sorte la source d'où émanent tous les autres pouvoirs aux divers degrés de la hiérarchie administrative. La commune est la base de cette organisation, créée par un édit de 1850. Dans chaque localité, il y a un corps électoral composé des habitans les plus haut taxés, auxquels sont adjoints ceux qui ont acquis des grades supérieurs dans les universités, et ce corps électoral nomme directement les conseillers municipaux. Le conseil municipal fait une liste de candidats parmi lesquels le gouvernement choisit les membres du conseil provincial, et les conseils provinciaux à leur tour désignent de la même manière au choix du souverain les membres de la consulte d'état pour les finances. Ce n'est point la latitude qui manque à ces conseils municipaux et provinciaux : ils ont tout pouvoir sur les ressources de la commune et de la province, sans l'intervention d'aucun représentant du gouver-

nement. Il serait évidemment de l'intérêt de la papauté d'enraciner ces institutions, qui suppléent aux institutions politiques, d'en assurer l'intégrité et l'efficacité.

Dans l'ordre judiciaire, qui n'est pas moins important que l'ordre administratif, des améliorations sérieuses ont été également accomplies. Les lois civiles et criminelles ont été l'objet d'une révision. Des codes de procédure, de commerce, en général calqués sur les codes français, ont été promulgués. Le système des hypothèques est à peu près semblable au nôtre. Ce sont les premiers essais d'une utile transformation; mais on ne peut méconnaître que ce ne sont là encore que les premiers pas dans cet épais fourré de la législation romaine, dans ce chaos qui a longtemps constitué l'ordre judiciaire des états pontificaux. A Rome, il y a des tribunaux de toute sorte et un peu sous tous les noms. Ce qui manque, c'est une définition claire des attributions de chacun de ces tribunaux et des divers degrés de juridiction. Dès qu'on a mis le pied sur ce malheureux terrain, il est difficile de ne point se heurter à quelque question d'incompétence, à quelque exception inattendue. La distinction des causes civiles et ecclésiastiques est surtout une source permanente de difficultés. Qu'une propriété, dans ses transmissions successives, ait appartenu à un établissement religieux, que l'une des parties ait été à quelque degré de l'église, ou qu'elle compte parmi ses créanciers un prêtre : cela suffit pour que la compétence des tribunaux ecclésiastiques s'étende sur la cause, et il faut de nouveau entreprendre un voyage à travers toutes les juridictions. Le gouvernement n'est point seul responsable sans nul doute, et ce n'est pas sa faute si les avocats romains sont fort experts à trouver des exceptions et à soulever des conflits; mais ce n'est point un motif pour leur fournir l'occasion d'exercer leur habileté, et un peu d'ordre dans ces matières serait assurément un grand bienfait et une garantie de paix.

Les finances sont peut-être une des parties les plus faibles de l'administration romaine. Depuis vingt ans, à vrai dire, le budget est en déficit permanent, soit par suite d'une insuffisance réelle de recettes, soit que certaines dépenses s'accroissent trop facilement, soit enfin qu'il y ait répartition mal calculée des impôts, ou que la gestion des deniers publics n'ait pas toujours été d'une exacte régularité. Tous les corps publics qui ont eu à émettre un avis, tous les hommes qui se sont occupés de ces matières à Rome ont constaté cette plaie. Ils n'ont point caché que pendant longtemps les chiffres des revenus étaient plus apparens que réels, et qu'il y avait eu de grands abus, — abus inévitables avec un système qui n'établissait aucun budget préventif, qui se résumait dans le règlement des dépenses faites. Un

des derniers ministres des finances, M. Angelo Galli, confessait sans détour dans un de ses rapports la triste situation économique du pays. Le déficit existait déjà à l'avénement de Pie IX. La révolution est venue, elle n'a point guéri ce mal profond : elle a laissé l'état mal assuré, les moyens productifs diminués, les charges publiques notablement augmentées. Aujourd'hui la dette de l'état exige une somme annuelle de 5 millions d'écus romains en intérêts; le budget total des dépenses ne s'élève pas à moins de 14 millions d'écus ou 75 millions de francs. Comment faire face à ces charges, qui n'ont fait que s'accroître? On a eu recours quelquefois à des emprunts, souvent à des impôts extraordinaires, particulièrement à des aggravations des taxes directes. Tous les ans, le pape détermine la proportion dans laquelle l'impôt devra être perçu sur la propriété foncière. Autrefois cette proportion était de 25 pour 100; elle s'est élevée successivement à 33 pour 100, et il faut ajouter une surtaxe d'un sixième, qui menace de prendre place dans le budget normal. Malheureusement, pressé par le besoin, le gouvernement romain a fait dans ces dernières années une opération qui est loin d'avoir réussi. Il a frappé une monnaie de cuivre assez grossière qui lui a procuré quelque bénéfice, mais qui lui laisse un embarras bien autrement grave, celui d'une contrebande considérable sur cette monnaie inférieure. Cette contrebande est d'origine anglaise, et elle se fait par les côtes de l'Adriatique; elle est d'autant plus dangereuse, que la monnaie qui entre ainsi est encore supérieure, dit-on, à celle qui est frappée par le gouvernement romain. — Impôts extraordinaires, surtaxes foncières, opérations sur les monnaies, ce ne sont là bien clairement que des remèdes quelque peu empiriques, qui créent des ressources plus précaires que sûres, plus périlleuses que sérieuses.

Cependant, qu'on ne s'y méprenne pas, le saint-siége a fait de véritables efforts d'une autre nature pour améliorer la situation financière et économique du pays. Il a créé d'abord cette consulte d'état dont nous parlions, sorte d'assemblée représentative qui concourt à l'examen de toutes les questions de finances. Lorsque Pie IX revint de Gaëte, les difficultés étaient immenses. On sait ce que coûtent les révolutions. La république romaine laissait un papier-monnaie frappé d'une dépréciation considérable. Le gouvernement pontifical n'hésita point à reconnaître ces assignats, et il les a fait disparaître de la circulation par un système de rachat qui n'a point été sans succès, bien que la somme fût élevée et montât à sept millions d'écus. Aujourd'hui les assignats ont disparu. Préoccupé de la nécessité d'accroître le revenu des contributions indirectes, le cabinet papal a révisé le tarif des douanes, abaissé les droits sur un grand nombre d'articles, et il prépare même, à ce qu'on assure, une nouvelle mesure

de ce genre plus générale et plus complète. Le système d'affermage des revenus indirects a été aboli. Le gouvernement gère directement la régie des sels et des tabacs, et il y trouve déjà un avantage sensible. La banque romaine qui existait autrefois a été transformée et est devenue la banque des états pontificaux, qui a établi des succursales dans les provinces et agrandi le cercle de ses opérations. En un mot, il est certain que le gouvernement pontifical n'est point resté inactif pour le bien; il a montré ce qu'on n'avait pas montré jusqu'à lui dans les États-Romains, le goût des améliorations sérieuses. S'il a des lenteurs, des incertitudes, s'il ne réussit pas toujours, cela tient à plusieurs causes dont l'une, la première, est la situation terrible où s'est trouvée la papauté.

C'est l'œuvre des puissances catholiques de fortifier le saint-siége contre ses lenteurs ou ses irrésolutions, de l'appuyer de leur concours dans ce travail de réparation et de pacification qui a été dès l'origine la politique généreuse de Pie IX. La sécularisation à un degré compatible avec le caractère de l'autorité pontificale, l'affermissement des institutions municipales, l'amélioration progressive du régime judiciaire, la transformation de la situation économique par la sévérité introduite et maintenue dans les finances et par le développement des intérêts généraux du pays, — tel est le terrain sur lequel l'Europe et la papauté peuvent se rencontrer. Il faut y joindre la formation de l'armée, qui doit hâter la fin de l'occupation étrangère. Chercher aujourd'hui à imposer autre chose au pape par une pression indéclinable, c'est livrer la place à la révolution, et la révolution, c'est l'ennemi pour l'Europe, c'est l'ennemi surtout pour l'Italie, qui saigne encore des blessures qu'elle en a reçues.

Si le saint-siége n'était point ce qu'il est, c'est-à-dire une puissance étendant son empire sur la conscience de millions d'hommes dans les différens pays, si le souverain des états pontificaux n'était pas en même temps le chef de l'église, on se préoccuperait moins de la sécurité et des destinées de son pouvoir, du calme ou de l'agitation des populations romaines; mais il y a une cause supérieure en jeu : il est impossible de ne point songer aux périls qui naîtraient d'un ébranlement nouveau, à ce que pourrait coûter à l'Europe toute tentative pour modifier l'existence de la papauté temporelle. Les passions religieuses, se mêlant aux passions politiques, pourraient devenir la source de terribles et sanglans conflits. C'est ce qui explique le rôle que la question romaine et les affaires d'Italie ont joué dans le congrès de Paris. De là aussi la préoccupation actuelle des cabinets. Il y a ici cependant une distinction à faire : toutes les puissances ne sont point également intéressées dans la question, elles ne sont point placées au même point de vue et dans les mêmes con-

ditions. L'Angleterre est une puissance protestante qui ne s'intéresse que médiocrement à l'existence de la papauté. L'Angleterre au reste ne se méprend pas aujourd'hui sur ce qui existe dans les États-Romains. Si elle l'ignorait, elle a pu être instruite; elle a à Rome des agens intelligens, et lord Clarendon, si nous ne nous trompons, n'a pu que reconnaître récemment ce qui a été fait par Pie IX, — tout en regrettant qu'on n'allât pas plus vite. Pour l'Angleterre, il n'y a d'autre question, à vrai dire, que celle de l'occupation étrangère. L'Autriche est une puissance catholique, mais une puissance maîtresse de la Lombardie, et qui est, si l'on nous passe le terme, trop intéressée en tout ce qui regarde l'Italie. C'est l'heureuse fortune de la France d'être la mieux placée peut-être aujourd'hui pour intervenir utilement, pour appuyer et pour conseiller. Elle n'a point, comme l'Autriche, des intérêts propres à défendre au-delà des Alpes. Elle n'est point, comme l'Angleterre, un état protestant; elle a été la première à aller rouvrir les portes de Rome à Pie IX, et l'armée qu'elle a laissée autour du saint-siége ne coûte rien au trésor pontifical. Rapprochée de l'Autriche par la volonté commune de maintenir la souveraineté temporelle du pape, la France peut agir avec le cabinet de Vienne à Rome, de même qu'avec l'Angleterre elle peut agir à Naples, — et partout sa politique ne peut qu'être une politique de conciliation, de pacification, de réformes justement et sagement libérales.

Telle apparaît aujourd'hui, ce nous semble, cette question, qui touche à la situation générale de l'Italie, aux conditions particulières des États-Romains et à la politique des divers cabinets. Il se peut que dans ces termes elle ne comble point toutes les espérances. Elle n'a point pris le cours qu'elle aurait pu prendre à la faveur d'autres événemens. Elle reste pour les états italiens une question de bon gouvernement intérieur, qui laisse l'avenir sous un voile. Il est une chose certaine cependant : cet avenir, l'Italie elle-même peut le préparer en dégageant sa cause des complicités qui la ruinent. Certes ce ne sont point les dons éclatans qui manquent aux Italiens. Leur honneur, leur gloire presque, dirons-nous, est de sentir qu'ils ne sont pas bien et de ne pouvoir être satisfaits, placés dans des conditions inférieures à leur génie. Leur illusion est de ne point se rendre compte des causes de leur situation, de chercher un soulagement dans des remèdes imaginaires qui ne font qu'accroître le mal, de parler sans cesse d'unité quand la division est leur plaie, quand ils ne s'entendraient pas même le jour où il faudrait expliquer cette unité; c'est de croire qu'ils viendront à bout de leur destinée en s'agitant et en agitant, comme le disait récemment un chef de parti, lorsque l'agitation au contraire est leur piége, parce qu'elle entre-

tient les passions chimériques et détache de la réalité. Quant au Piémont, son rôle ne saurait être diminué dans les circonstances nouvelles. Seul parmi les états italiens, il est sorti des épreuves passées avec un ordre politique où tous les progrès sont possibles sans trouble et sans péril. Seul aussi parmi les états de la péninsule, il a pu entrer dans une lutte où sont venues s'éprouver toutes les forces. Ces deux faits caractérisent en quelque sorte ce peuple à la fois libéral et militaire. Sans avoir étendu sa frontière, ce serait une erreur de croire que le Piémont n'ait rien gagné dans la guerre à laquelle il a pris part; il y a gagné une gloire qui affermit ses institutions, il y a surtout trouvé cet avantage singulier, de pouvoir appeler l'attention de l'Europe sur la situation de la péninsule. Vraisemblablement le Piémont se préoccupait moins des suites pratiques et immédiates de son intervention que du résultat moral. Ce résultat est atteint. Le bruit de ses paroles s'est répandu au-delà des Alpes; ses hommes d'état sont populaires en Italie. Le Piémont a sans nul doute sa pensée et son but, qu'il poursuit noblement; mais le meilleur moyen pour lui d'atteindre ce but, c'est de rester un état prudent et sensé, offrant au-delà des Alpes le spectacle d'un développement libéral régulier, s'appliquant à dénouer les questions sans risquer de les trancher, et évitant de passer du camp européen dans un camp où il est souvent plus facile de se laisser entraîner que d'imposer une direction. Le Piémont a dû jusqu'ici sa position en Italie, position qui est toujours allée en grandissant, à des traditions propres, à une politique saine et par momens vigoureuse, à un certain instinct pratique qui l'a heureusement préservé de beaucoup de chimères. C'est en restant lui-même qu'il servira l'Italie, non en cédant à une impulsion qui lui donnerait plus de popularité bruyante que de force réelle, et l'entraînerait dans un mouvement où il ne serait qu'un agitateur de plus.

Un orateur radical disait récemment dans le parlement piémontais qu'au sein du congrès de Paris, outre les plénipotentiaires des sept puissances, il y avait une huitième puissance invisible et planant sur les négociations : c'était la révolution. On ne pourrait pas absolument dire le contraire. Il n'est point impossible effectivement que la révolution n'ait fait cette fois encore les affaires de l'Italie comme elle a l'habitude de les faire, — en les compromettant, en imposant à l'Europe plus de circonspection, et en l'obligeant à montrer assez clairement ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas.

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1856.

La politique générale du monde a ses phases diverses, comme elle a ses élémens complexes. Elle a ses momens d'activité intense et puissante, de même qu'elle a ses heures de repos et d'indécision. Qu'une grande question s'élève, tout se concentre aussitôt autour d'un seul événement, parce que tout tient aux suites de cet événement, à la solution du problème qui résume et absorbe tous les autres. Les affaires de l'Europe prennent l'aspect d'un drame qui a une singulière unité, dont les peuples et les gouvernemens sont les acteurs. On marche droit au but, et toutes les situations, toutes les difficultés sont ramenées à cette préoccupation unique. Il est des heures au contraire, après les momens de grande tension dans les esprits, où la vie générale se morcelle en quelque sorte. L'animation cesse avec la cause qui l'a produite; l'intérêt se divise, parce que tous ces élémens qui se tenaient groupés autour d'un même fait se dispersent à leur tour. Du grand mouvement imprimé à l'Europe pendant deux années, on dirait qu'il ne reste en quelque sorte que des ondulations qui se prolongent. Qu'est devenue en effet cette question d'Orient qui a remué le monde? Elle renaîtra plus d'une fois encore sans nul doute; elle redeviendra l'énigme, l'obsession et l'embarras des cabinets. Pour le moment, elle est passée dans l'histoire. Des points secondaires restent à régler. Des commissions sont envoyées en Asie et en Bessarabie pour tracer les frontières de la Russie et de l'empire ottoman. Une autre commission de délégués européens va se réunir à Bucharest pour rechercher les bases d'une réorganisation des principautés du Danube, et cette réorganisation soulève même un problème qui n'est point résolu encore. La Moldavie et la Valachie seront-elles réunies ou continueront-elles à vivre d'une vie séparée? Des influences contraires sont en jeu. Les premiers intéressés, les Roumains, demandent la réunion; le prince Ghika, hospodar actuel de la Moldavie, publiait récemment un *mémoire* pour réclamer cette

mesure comme une condition de la prospérité des provinces du Danube. La France et l'Angleterre sont favorables à cette pensée; la Russie ne paraît point s'y opposer; la Turquie et l'Autriche luttent pour le maintien de l'état actuel. L'organisation nouvelle des principautés est une des suites des affaires d'Orient; mais la question principale est tranchée. Les armées quittent leur champ de bataille. Les alliés se retirent de la Crimée, et les Russes du territoire ottoman en Asie. La politique européenne fait de même : elle se retire, non sans faire quelque station, en cherchant à reconnaître le chemin qu'elle a parcouru et le point où elle se retrouve. C'est dire que les affaires d'Orient n'existent que par leurs conséquences au point de vue de la situation générale du continent et des diverses questions qui s'y rattachent.

Une de ces conséquences est le traité du 15 avril, et une des particularités de ce traité, c'est qu'il a laissé en Allemagne, dans une certaine partie de l'Allemagne, une impression des plus vives, on pourrait presque dire une impression d'amertume, non contre la France et l'Angleterre, mais contre l'Autriche. Les politiques allemands, qui tournent d'habitude leurs regards vers le Nord, espéraient que la paix aurait ce bon résultat de dissoudre l'alliance du 2 décembre 1854, ce qui pourrait s'appeler à quelques égards l'alliance du Midi. Il n'en a rien été; la paix au contraire a semblé resserrer cette alliance, en la faisant apparaître sous une nouvelle forme. On a vu dans un tel fait presque une trahison ou le signe d'une préméditation secrète contre l'organisation fédérale actuelle de l'Allemagne, dont le cabinet de Vienne est accusé de préparer le remaniement à son profit. On a dû être d'autant moins disposé en Prusse à écouter l'Autriche, si celle-ci, comme on l'a dit, a cherché à renouveler les traités par lesquels les deux puissances germaniques se garantissent mutuellement leurs territoires allemands et non allemands, — s'il est vrai, comme on s'est obstiné à le répéter, qu'un voyage récent du prince Windischgraëtz à Berlin n'ait point été étranger à cette affaire. L'Autriche, dont la politique n'est point restée inactive à coup sûr depuis deux mois, a bien pu songer en effet à multiplier ses points d'appui, à s'assurer des alliances de toutes parts dans l'Occident et au centre de l'Europe. La Prusse n'était point d'humeur à renouveler des engagemens qui lui pesaient fort déjà, et elle ne l'a pas même laissé ignorer. Il en résulte que le traité du 15 avril a dû avoir d'autant plus de force aux yeux du cabinet de Vienne, et que le rapprochement entre l'Autriche d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, a semblé prendre un caractère plus marqué, tandis que, par une coïncidence singulière, le roi de Prusse recevait au même instant la visite de l'empereur Alexandre de Russie. Quel rapport le voyage du tsar à Berlin a-t-il avec le traité du 15 avril? Il serait difficile de le préciser. Si l'on cherchait dans les circonstances la signification actuelle d'une telle excursion, on pourrait y voir l'intention de laisser paraître un accord plus intime entre les deux cours au moment où l'alliance de l'Autriche avec les puissances occidentales s'attestait par un acte inattendu, comme dans les incidens qui ont lieu en Allemagne depuis quelques jours on peut voir la marque de cet antagonisme permanent qui existe entre l'Autriche et la Prusse, qui a précédé la guerre et qui lui survit, que le traité du 15 avril a fait éclater une fois de plus, et qui prend toutes les formes, même

celle des témoignages du plus invariable attachement fédéral. Autrefois la Prusse et l'Autriche étaient également unies avec la Russie, aujourd'hui la Prusse reste avec la Russie; l'Autriche est avec la France et l'Angleterre : c'est là, ce nous semble, le point où la question d'Orient laisse, en disparaissant, la politique allemande.

Les affaires d'Italie, qui sont venues se rattacher à la lutte orientale, semblent de leur côté entrer également dans une phase nouvelle. Certes la question italienne n'a point dû de naître aux complications survenues en Orient. Elle existait bien avant; c'est l'éternelle question des griefs et des espérances d'un peuple. Deux causes particulières devaient contribuer à la faire renaître aujourd'hui : d'abord la perspective d'une lutte, dont les conditions ne se dessinaient point encore, mais qui pouvait embrasser l'Europe en passant de l'Orient dans l'Occident, la mettait au premier rang des problèmes inévitables d'un prochain avenir; ensuite l'alliance d'un des états italiens avec les puissances occidentales lui créait une issue naturelle. Malheureusement le danger pour une telle question, grande par elle-même, c'est d'être liée à une autre question, d'avoir à subir les variations et les chances d'une lutte engagée avec un but déterminé. La paix survenant aujourd'hui, il en est résulté, il devait en résulter une disproportion singulière entre les espérances conçues et la réalité, dès que l'examen de la situation de l'Italie n'était plus qu'une des affaires incidentes soumises au congrès des puissances. La participation de l'Autriche à l'œuvre de la paix, sa position d'alliée de la France et de l'Angleterre rendaient le problème plus difficile encore. Le Piémont a été fidèle à son rôle en parlant dans le congrès de Paris au nom de l'Italie, en faisant entendre ses plaintes; il usait d'un droit en représentant ce qu'il y avait de dangers pour lui dans une occupation étrangère qui gagnait insensiblement tous les autres états, dans la fatale insécurité qui règne au-delà des Alpes. Quelle était la conclusion? Au fond, pour les gouvernemens européens, il n'y avait à choisir au moment décisif qu'entre une guerre nouvelle, avec la révolution pour auxiliaire, et une intervention diplomatique restreinte à certaines questions de gouvernement intérieur. Ils ont opté pour ce dernier parti, et sous ce rapport la France, l'Angleterre et l'Autriche se sont trouvées d'accord pour solliciter dans certains états des améliorations indispensables. L'Angleterre elle-même n'a point eu dans ces affaires une politique aussi distincte qu'on le pense. Rien ne le prouve mieux que la dépêche de lord Clarendon au sujet de la note sarde du 16 avril. Le ministre anglais n'avait pas cru devoir répondre à cette note, il ne répond que parce que le gouvernement piémontais a paru le désirer, et sa réponse se borne à un point particulier, sur lequel il n'y a qu'un avis : c'est l'occupation étrangère dans les États-Romains. La vérité est aujourd'hui que tout semble consister dans une action collective de la France et de l'Autriche à Rome, de l'Angleterre et de la France à Naples, pour faire prévaloir dans l'administration de ces deux pays un esprit de tolérance et de sages réformes; c'est à ce point de vue qu'on peut dire que les affaires d'Italie entrent dans une phase nouvelle, où l'autorité de l'Europe suffira sans doute pour amener quelque apaisement.

D'où peut naître aujourd'hui une altération sérieuse dans la politique gé-

nérale? Ce n'est point peut-être de l'Europe malgré les difficultés encore réelles et intimes de sa situation, c'est du Nouveau-Monde. Tandis que la guerre vient de cesser entre les principales puissances européennes, éclatera-t-elle entre l'Angleterre et les États-Unis? Si tant de raisons de toute nature, tant de considérations supérieures ne s'élevaient contre un choc redoutable, et ne laissaient croire jusqu'à la dernière heure à l'autorité d'un meilleur conseil, il est certain que ce conflit entre les deux pays, né de causes relativement secondaires, ressemblerait singulièrement à tous ceux qui n'ont d'autre issue que la guerre. Depuis que ce démêlé s'est produit, il n'a cessé de s'aggraver d'instant en instant. Le gouvernement américain marche dans cette voie avec une ténacité qui semble ne laisser à l'Angleterre d'autre alternative que de plier ou d'attendre un ennemi. On sait de quoi il s'agit. M. Crampton, représentant de la Grande-Bretagne à Washington, et divers consuls anglais sont-ils coupables d'avoir violé les lois américaines par les enrôlemens que l'Angleterre a essayé de pratiquer l'an dernier aux États-Unis, et qu'elle a interrompus à la première réclamation? Quel est le sens d'un traité qui a été signé, il y a quelques années, entre les deux états relativement à l'Amérique centrale? Tels sont les deux points sur lesquels roule cette querelle, qui vient de prendre récemment un aspect plus menaçant. Jusqu'ici en effet, bien des dépêches avaient été échangées, mais aucune résolution n'avait été prise. Aujourd'hui le gouvernement américain passe des paroles aux actes; il vient de délivrer des passeports au ministre anglais, M. Crampton, et aux consuls qu'il incrimine, et d'un autre côté le président des États-Unis, M. Pierce, adressait, il y a peu de jours, au congrès un message par lequel il annonçait qu'il venait de reconnaître le gouvernement qui s'est formé dans le Nicaragua, — ce gouvernement dont l'aventurier Walker est le créateur, le protecteur et le héros. Le renvoi de M. Crampton, après avoir été un moment incertain, ne paraît plus douteux. Ce qu'il y a de plus singulier, et ce qui est assez nouveau dans l'histoire diplomatique, c'est que le cabinet de Washington, en vue sans doute de concilier des nécessités de situation que les états étrangers ne sont pas forcés de comprendre, a chargé, dit-on, son représentant à Londres de communiquer le fait au cabinet britannique, en adoucissant la portée de cette mesure, et en lui ôtant tout caractère offensant pour la nation anglaise. Le gouvernement du général Pierce est prêt à accepter toute transaction, pourvu qu'on lui accorde le droit qu'il a exercé de renvoyer M. Crampton. Or, comme le cabinet de Londres a offert et donné toutes les satisfactions possibles aux États-Unis, en refusant résolument de souscrire à une seule exigence, celle du rappel de M. Crampton, il reste à savoir si une transaction devient facile dans ces termes.

La politique que vient d'adopter le cabinet de Washington à l'égard de l'Amérique centrale ne serait guère propre à aplanir ce différend; mais sur ce point le général Pierce accéderait volontiers, à ce qu'il paraît, à la proposition faite par l'Angleterre, celle d'un arbitrage. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le langage dans lequel M. Pierce explique la sanction qu'il vient de donner à l'ordre de choses existant dans le Nicaragua. Il invoque l'habitude invariablement suivie par l'Union de reconnaître les gouvernemens de fait.

C'est là, il est vrai, une politique qui a eu plus d'une fois l'occasion d'être pratiquée, non-seulement dans le Nouveau-Monde, mais en Europe même, depuis bien des années. Seulement il est aisé de voir où peut conduire ce droit revendiqué par les États-Unis de reconnaître des gouvernemens créés dans d'autres pays par leurs propres enfans. Quand on observe cette querelle, on ne peut s'empêcher de remarquer une disproportion choquante entre les motifs d'où elle est née et les conséquences qu'elle peut avoir. Quelle explication peut trouver l'obstination violente du cabinet de Washington? Il n'en est point d'autre possible que le besoin qu'a M. Pierce de flatter les passions publiques et de rechercher la popularité à la veille des élections qui peuvent renouveler ou faire disparaître son pouvoir présidentiel. Par la même raison, la politique de l'Angleterre devait être de temporiser et d'attendre que ce moment des élections fût passé. Elle avait réussi jusqu'à présent. L'acte récent de M. Pierce la réduit aujourd'hui à prendre une décision, et cette décision peut être la guerre après tout. Or la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis serait à coup sûr une des plus redoutables épreuves pour les intérêts et le commerce de tous les pays. Il y a du moins un fait à remarquer, c'est le soin que mettent les hommes d'état anglais à écarter tout ce qui pourrait conduire à une rupture irréparable.

Pour la France, la guerre n'existe plus, et toute perspective de conflit a disparu; mais en ce moment la France a une autre lutte à soutenir, lutte terrible, redoutable, contre les élémens. Quinze jours viennent de se passer, durant lesquels une partie du pays a été envahie par des inondations telles qu'elles effacent le souvenir des désastres antérieurs de ce genre. Les variations de l'atmosphère sont devenues tout à coup une question politique de premier ordre, question d'autant plus grave que ce fléau frappe des contrées entières dans leur prospérité, des populations nombreuses dans tous leurs intérêts, et laisse partout des victimes sur son passage. La vallée du Rhône, la vallée de la Loire, comme celle de la Garonne, ont été dévastées à la fois. Des villes comme Lyon, Tours, Avignon, Tarascon, Angers, ont été particulièrement frappées. Les campagnes ont disparu sous l'eau. Des travaux d'art n'ont pu résister aux torrens et ont été emportés. A Angers, les ardoisières ont été bouleversées, et ne pourront de quelques mois être livrées au travail. Sur tous les points, il y a eu des malheurs nombreux, irréparables, et à côté des victimes qui ont péri, il reste des populations cruellement éprouvées, qui, au milieu de leurs travaux, presque à la veille de la moisson, ont vu leurs récoltes perdues, leurs bestiaux enlevés, leurs maisons détruites. L'empereur s'est rendu successivement partout où le fléau a sévi avec le plus d'énergie, à Lyon comme à Orléans et à Angers. Il a tenu à manifester son intérêt par sa présence, et il a pu en même temps reconnaître de plus près la nécessité de rechercher s'il n'y aurait pas quelque moyen de diminuer au moins l'intensité et les effets désastreux de ces crues subites et violentes. Rien sans doute ne peut les empêcher et les détourner quand elles viennent; peut-être serait-il possible, en étudiant les causes qui les aggravent, d'arriver à les rendre moins périlleuses. Rien ne peut égaler du reste l'impression causée par ces malheurs. Cette impression s'est étendue aussitôt, non-seulement à la France entière, mais à tous les pays. Partout des souscriptions

ont été ouvertes, tandis que, de son côté, le gouvernement a fait voter par le corps législatif un secours provisoire de deux millions. Les secours qui arriveront par toutes les voies seront nombreux, mais ils ne pourront jamais égaler les pertes qui ont été faites, et il y aurait certes, dans la nature d'un tel fléau, de quoi inspirer quelque réflexion à l'orgueil de notre temps. On peut en effet multiplier les travaux gigantesques, établir des communications presque instantanées entre les extrémités du monde, transformer en quelque sorte la vie universelle; mais voici un fléau qui survient, sans qu'on puisse le prévoir, le maîtriser, ou le combattre autrement que par des secours offerts aux malheureux que rien n'a pu préserver!...

C'est là une diversion pénible dans une situation qui se manifeste par d'autres traits. Le premier, c'est la fête qui a lieu en ce moment même pour le baptême du prince impérial. Un légat *à latere*, le cardinal Patrizzi, a été envoyé par le saint-père pour le représenter à cette fête, qui est l'occasion d'un déploiement de pompes souveraines. Il y a encore cet ensemble de travaux qui remplissent la fin de la session législative. Parmi les discussions qui ont eu lieu ces derniers jours, la plus importante certainement au point de vue des intérêts du pays est celle du budget, sur lequel le rapporteur de la commission du corps législatif, M. Alfred Leroux, a présenté un rapport complet et étudié. Diverses questions qui ne laissent point d'avoir leur gravité sont passées en revue dans ce rapport. La commission exprime le désir de voir disparaître le système des crédits supplémentaires, qui sont un élément de trouble dans l'économie du budget. L'extinction graduelle de ces crédits est rendue possible par la faculté qu'a le gouvernement de transporter à des services insuffisamment dotés les allocations qui seraient reconnues inutiles dans d'autres services. Un autre fait a fixé aussi l'attention de la commission législative, c'est le chiffre élevé de la dette flottante. Ce chiffre est de 900 millions; il représente les découverts laissés d'année en année En décomposant les divers élémens de cette dette flottante, la commission législative n'a point vu qu'il y eût une raison de craintes immédiates; mais elle appelle le moment où les découverts disparaîtront, où les budgets présenteront même un excédant de recette effective, et certes c'est un désir dont la réalisation pourrait être considérée comme un bienfait. Il serait difficile encore de mesurer exactement l'influence que la guerre aura exercée sur la situation générale des finances du pays. La guerre laissera tout au moins dans le budget, parmi les dépenses normales, le chiffre des intérêts des emprunts successifs qui ont été contractés. Des impôts nouveaux, comme on sait, ont été votés l'an dernier pour suffire à ces charges, créées par les événemens. Or l'un de ces impôts, celui du double décime, qui représente une somme de 57 millions de francs, n'a été voté que jusqu'à la fin de 1857. Comment sera-t-il remplacé à cette époque? La commission a écarté l'idée du maintien du double décime, de même que celle d'un impôt qui frapperait la propriété foncière. L'idée d'une taxe sur les valeurs mobilières est celle qui semble s'être dégagée de préférence des discussions qui ont eu lieu à ce sujet, discussions dont le résultat, au reste, ne peut être immédiat. Avant de terminer sa session, le corps législatif a été saisi d'un projet de loi d'une importance réelle, qui a pour but de faire disparaître, en matière de douanes,

les dernières prohibitions qui existent, en les remplaçant par des droits suffisans pour protéger l'intérêt industriel national. Ainsi on marche par degrés dans cette voie où les restrictions commerciales s'effacent pour faire place à un régime nouveau propre à concilier tous les intérêts.

Quand on observe l'histoire d'un temps, quand on vit surtout en quelque sorte au milieu de cette histoire qui se fait chaque jour, elle apparaît multiple et confuse dans ses mille détails du moment, dans ses incidens fugitifs et contradictoires. Les faits de tout genre, grands ou petits, se mêlent et se succèdent, le cours des choses se déroule sans qu'on puisse souvent en saisir le sens, sans qu'on puisse même savoir où l'on marche. Mais ce présent deviendra à son tour le passé, les questions qui remuent le monde ou celles qui l'occupent un instant se classeront à leur rang, et tous ces faits insignifians ou durables deviendront les élémens d'un chapitre de plus dans l'histoire d'un peuple. Il y a dans cette histoire permanente de tous les peuples une question qui les résume toutes : comment une nation s'est-elle formée? Quels sont les ressorts de son existence? par quels chemins arrive-t-elle à la prospérité ou au déclin? C'est le problème de toute une vie prolongée de siècle en siècle. Or dans cette vie combien est-il de peuples assez grands pour qu'on puisse étudier les causes de leur grandeur, assez heureux pour qu'on n'ait point à rechercher les causes de leur décadence? M. Gouraud a trouvé un de ces peuples dans une île, « l'île Porte-Sceptre, comme l'appelle Shakspeare, terre de majesté, ceinte d'une mer triomphante : » c'est l'Angleterre, « cette Angleterre accoutumée à soumettre l'étranger, » selon le poète. L'auteur n'a point trouvé ce peuple dans son île seulement, il l'a trouvé dans tous les coins du monde, dans toutes les mers, partout en un mot où a pu s'étendre cette étrange puissance britannique. M. Charles Gouraud n'a point écrit une nouvelle histoire proprement dite de la nation anglaise; il a écrit une *Histoire des causes de la grandeur de l'Angleterre*, parcourant rapidement les annales de la société anglaise, marquant les points principaux, dégageant les traits saillans, éclairant cette route où une grande race s'avance avec une incomparable énergie, et il a tracé un tableau aussi animé qu'instructif. Le livre de M. Gouraud se résume en trois mots : formation, virilité, prépondérance; c'est la destinée du peuple anglais.

Il y a un moment où se révèlent déjà tous les principaux élémens de la puissance britannique : c'est le XVIe siècle. La liberté politique, qui, à vrai dire, se mêle à tout et est la raison de tout dans l'histoire de cette race, n'a point encore trouvé son équilibre; mais elle existe en germe, comme un legs du passé qui va s'agrandir. L'instinct commercial et industriel se manifeste; le génie de l'agrandissement colonial s'éveille. La réforme religieuse, qui semble si singulièrement appropriée au caractère du peuple anglais, devient entre ses mains un instrument de politique extérieure, en même temps qu'elle devient pour ainsi dire la clé de son développement moral. Shakspeare naît pour élever la langue anglaise à la hauteur d'une poésie incomparable. Le XVIIe siècle s'ouvre : c'est le champ de bataille où vont se mêler et se résoudre tous ces élémens. L'Angleterre sort de l'épreuve sanglante avec la liberté politique et avec l'acte de navigation de Cromwell, c'est-à-dire avec tout ce qui fera sa grandeur. La liberté politique peut avoir

encore ses éclipses et ses épreuves, elle ne fera que s'affermir. L'acte de navigation sera d'un sûr effet et prépare la puissance maritime et commerciale de l'Angleterre, et lorsqu'on arrive au milieu du siècle dernier, le gouvernement britannique signe la paix de 1763, qui lui donne le Canada, la Floride, le cap Breton, le golfe Saint-Laurent, les rives du Mississipi, Tabago, la Dominique, la rivière du Sénégal. Jusqu'ici, c'est l'histoire des efforts par lesquels une nation arrive à la grandeur, et c'est à cette date de 1763 que s'arrête M. Gouraud. Depuis ce moment, il y aurait à écrire une autre histoire qui ne serait pas moins curieuse, celle des efforts par lesquels un peuple défend la fortune qu'il a conquise et maintient son ascendant. L'Angleterre a maintenu cet ascendant, elle a pu même perdre ses colonies d'Amérique sans être atteinte dans sa puissance; elle a porté son activité sur d'autres points. Elle a grandi encore par les mêmes moyens, par le déploiement de l'énergie individuelle et par le génie pratique. Pourtant M. Gouraud ne va-t-il point à la dernière extrémité de sa pensée en attribuant à l'Angleterre une prépondérance universelle? S'il s'agit du commerce et de l'industrie, oui, sans doute; en est-il de même de l'intelligence? L'Angleterre a eu toujours des esprits éminens; mais ils sont surtout anglais. C'est le privilége de la France d'avoir un génie plus universel et ce genre de prépondérance qui s'attache à l'intelligence. On ira chercher en Angleterre des machines, des procédés d'agriculture en même temps que des leçons de liberté politique. S'il s'agit de l'esprit, on se tournera vers la France et vers cette civilisation intellectuelle qui s'étend partout, parce qu'elle est l'image et le résumé de toutes les autres civilisations.

Si les grands événemens extérieurs disparaissent à l'horizon, si dans l'ensemble des affaires actuelles il n'en est qu'une qui soit réellement une question de politique générale, celle des démêlés entre l'Angleterre et les États-Unis, — il n'y a pas moins aujourd'hui un certain mouvement qui s'étend à divers pays, et qui se traduit en crises ministérielles, en agitations électorales. Ce mouvement va de Bruxelles à Madrid, de La Haye à Lisbonne. Tout d'abord, la Belgique vient d'avoir ces jours derniers des élections pour le renouvellement de la moitié de la chambre des représentans. Jusqu'à quel point ces élections ont-elles subi l'influence des récens incidens diplomatiques où le nom de la Belgique a été prononcé? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Toujours est-il que le résultat du scrutin dénote un certain travail d'opinion, d'autant plus significatif qu'il a été plus lent, qu'il s'est effectué par degrés. Le parti purement libéral a régné pendant quelques années en Belgique; il a été au pouvoir, il avait la majorité dans les chambres. Il s'est affaibli par ses divisions, et le mouvement de retraite a commencé. L'administration Rogier-Frère cédait d'abord la place à un cabinet, celui de M. Henri de Brouckère, qui écartait toute question politique et pratiquait une sorte de système de neutralité entre les partis; c'était un cabinet d'affaires. Le ministère actuel avait déjà une couleur plus tranchée que le ministère de M. de Brouckère, bien que sa politique, ouvertement professée et sincèrement pratiquée, restât encore une politique de conciliation. Ces évolutions, qui ont eu lieu dans les dernières années, correspondaient à un mouvement d'opinion semblable révélé par des élections successives. Aujourd'hui c'est

un pas de plus dans le même sens. L'opinion catholique a trouvé une nouvelle victoire dans les élections récentes. Si l'on a simplement égard au changement que le scrutin apporte dans le personnel de la chambre des représentans, les catholiques n'obtiennent que quatre voix de plus; mais si l'on considère les dernières évolutions des partis, si on observe que les catholiques, profitant habilement de la scission que les fautes de l'administration Frère-Rogier ont opérée parmi les libéraux, se sont rapprochés des représentans appartenant à la nuance modérée de ce parti, ont appuyé leur candidature et l'ont fait triompher malgré les associations libérales, dont l'influence a considérablement diminué, on doit en conclure que la majorité catholique de la chambre est plus forte de dix voix. Du reste, la lutte a été des plus vives et a eu à coup sûr ses exagérations. Les libéraux avancés ont accusé les catholiques de méditer le renversement de toutes les institutions, les catholiques à leur tour ont accusé les associations libérales de préparer l'anarchie et la dévastation. Le dernier mot appartient au pays, qui vient de se prononcer. En présence d'une semblable manifestation électorale, il paraît difficile que le ministère se maintienne tel qu'il est aujourd'hui composé, et on regarde comme inévitable la démission de MM. de Decker, ministre de l'intérieur, et Charles Vilain XIIII, ministre des affaires étrangères, qui ont prouvé en maintes circonstances qu'ils étaient des hommes de conscience plutôt que des hommes de parti. S'ils se retirent, ils seront vraisemblablement remplacés par MM. le comte de Muelenaere et le baron d'Anethan, tous deux ministres d'état et anciens ministres à portefeuille. Quelle serait la politique de ce nouveau cabinet? Elle se laisse facilement pressentir. Ce serait la politique du parti catholique à l'intérieur. Quant à l'extérieur, une des premières mesures du ministère recomposé serait, dit-on, la présentation d'une loi sur la presse, qui, sans porter atteinte aux dispositions de la constitution, donnerait satisfaction aux réclamations élevées récemment dans le congrès de Paris.

La situation de la Hollande n'est point sans quelque analogie extérieure avec celle de la Belgique. Si les causes et le caractère des faits sont très différens, l'apparence du moins est la même. Il y a en Hollande des élections et un changement de cabinet, changement partiel encore, et qui peut devenir plus général. Le ministre des affaires étrangères, M. van Hall, vient de donner sa démission, et peut-être son exemple sera-t-il suivi par quelques-uns de ses collègues. Comment s'explique la démission de M. van Hall? C'est une question qui semble encore assez obscure. Est-ce lassitude chez le ministre des affaires étrangères? est-ce de sa part prévision d'un désaccord possible entre lui et ses collègues au sujet du budget de la guerre, que les uns voudraient diminuer, que d'autres voudraient maintenir tel qu'il est, et qui certainement soulèvera des difficultés parlementaires? M. van Hall penchait-il pour la diminution, tandis que d'autres membres du cabinet auraient émis un avis contraire? Enfin, en présence de la décomposition survenue dans les partis à la suite de la réforme du système des impôts, M. van Hall a-t-il craint de se trouver dans une situation qui pourrait un peu ressembler à celle où se trouva sir Robert Peel en Angleterre après ses célèbres réformes des lois des céréales et des lois de navigation? Peut-être

ces divers motifs à la fois ont-ils influé sur la résolution du ministre hollandais, qui, avec M. Donker Curtius, ministre de la justice, passait pour l'âme du cabinet. Il reste à savoir quelles seront les conséquences de cette retraite, soit que M. van Hall se retire seul, soit que d'autres membres du cabinet suivent son exemple, et que le ministère ait à se recomposer plus complétement. Cet incident ministériel s'est produit au moment où des élections se font en Hollande et deviennent l'événement principal. Toute l'attention publique s'est portée vers ce mouvement électoral, dont l'un des foyers, le plus animé cette fois, a été La Haye, la *résidence*, comme on la nomme. M. Groen van Prinsterer, l'un des chefs du parti réformé historique ou anti-révolutionnaire et député sortant, avait pour adversaire M. Gevers van Endegeest, libéral modéré. Aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité nécessaire, et l'élection devra se faire d'ici à quelques jours par un second tour de scrutin. M. Thorbecke, l'un des hommes politiques considérables de la Hollande, et le chef principal des libéraux, a été réélu à une assez grande majorité à Maestricht. A Steennyk, M. van Lennep, député sortant, a été remplacé par M. Duymaer van Twist, récemment gouverneur général des Indes Orientales et attendu dans la métropole. En somme, le mouvement des opinions a semblé se prononcer dans le sens libéral. De ces élections et de la récente crise ministérielle pourront dépendre les prochaines combinaisons de la politique hollandaise.

L'histoire politique de l'Espagne depuis deux années n'est qu'une succession de crises intimes, latentes, qui se manifestent de temps à autre par des incidens qui deviennent uniformes en se renouvelant obstinément. C'est l'éternelle histoire d'une assemblée sans direction et d'un pouvoir sans unité. Tout ce qui survient au-delà des Pyrénées peut se réduire à une seule question, celle de l'union ou des dissentimens des deux généraux qui sont au ministère. Espartero et O'Donnell sont-ils d'accord ou sont-ils divisés de nouveau? C'est là ce qu'il faut toujours se demander, et comme une des lois de la situation singulière des deux chefs du gouvernement de Madrid est de ne pouvoir être d'accord, et de ne pouvoir se séparer sans péril, il s'ensuit qu'on vit sans cesse entre une rupture et un rapprochement. C'est ce qui vient d'arriver encore. Il y a quelques jours à peine, l'union des deux généraux semblait complète. Le duc de la Victoire faisait un voyage à Valladolid, à Saragosse, pour inaugurer les travaux du chemin de fer du nord, et dans cette excursion, semée d'ovations triomphales, il tenait des discours très monarchiques. Il eut même à soutenir, dit-on, une discussion très vive avec un de ses amis les plus dévoués, le général Gurrea, qui, dans une entrevue à Logroño, voulait l'amener à une politique plus décidée, c'est-à-dire à une rupture avec le général O'Donnell. Espartero repoussait toute idée de scission avec son collègue. Il revenait à Madrid, et dans les cortès il montrait le même esprit à l'occasion d'une discussion relative aux derniers événemens de Valence. Comment donc s'est réveillée la mésintelligence? A la suite de la révolution de 1854, le général O'Donnell, devenu ministre de la guerre, a fait une large part aux généraux qui s'étaient soulevés avec lui. Le général Ros de Olano a été nommé directeur de l'infanterie de l'armée, le général Dulce directeur de la cavalerie, le général Serrano directeur de l'artillerie. Le général Messina a été placé à la tête d'un autre service. Or l'un

de ces officiers, le général Ros de Olano, excitait particulièrement les méfiances du duc de la Victoire, qui ne pouvait lui pardonner, à ce qu'on assure, d'avoir conservé des rapports avec le général Narvaez. Le ministre de la guerre avait jusqu'ici constamment endormi les soupçons du président du conseil, lorsque le duc de la Victoire a récemment réveillé cette question en réclamant la révocation du général Ros de Olano. Le ministre de la guerre n'a point voulu y consentir; encore une fois on a été sur le point de rompre, et encore une fois tout a fini par une transaction. Le général Ros de Olano est passé simplement de la direction de l'infanterie à la direction de l'artillerie. Il a eu pour successeur le général Hoyos, et le général Serrano, précédemment directeur de l'artillerie, est devenu capitaine-général de Madrid, Au fond, c'est une étape de plus dans cette route semée de luttes intimes et de réconciliations éphémères, et pendant ce temps l'assemblée constituante, livrée à elle-même, discréditée dans l'opinion, mais attachée à son poste, vient de décider une prorogation de session qui lui permettra de revenir plus tard continuer l'œuvre parfaitement stérile qu'elle poursuit depuis longtemps déjà.

Le moment actuel est, à ce qu'il paraît, favorable aux crises ministérielles. A Lisbonne même, où un événement semblable n'avait point eu lieu depuis cinq ans, le cabinet vient de donner sa démission, qui a été acceptée par le roi. Jusqu'ici, les causes de cet incident restent un peu obscures. La retraite du ministère du duc de Saldañha se rattache évidemment aux projets financiers présentés il y a quelque temps par le gouvernement. Ces projets ont rencontré une opposition très vive et très décidée, surtout dans la chambre des pairs. Le cabinet a proposé au roi la création d'un certain nombre de nouveaux pairs; dom Pedro a refusé d'accéder à cette proposition. De là la démission du ministère, qui a été remplacé au pouvoir par un nouveau cabinet, dont le président est le marquis de Loulé. Le roi est strictement resté dans les limites de la constitution, et peut-être n'a-t-il point oublié aussi comment le dernier cabinet s'était imposé à sa mère la reine dona Maria. Le duc de Saldanha, de son côté, n'est point sans avoir conçu quelque irritation de se voir dépossédé d'un pouvoir qu'il croyait garder jusqu'à sa mort. Le vieux maréchal en est déjà, dit-on, à faire sentir qu'il exerce quelque influence sur l'armée. Il peut en résulter pour le Portugal une situation nouvelle, où le jeune roi aura besoin de s'élever à la hauteur d'une politique supérieure aux petites combinaisons qui ont prévalu trop souvent jusqu'ici.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

On n'a pas oublié le succès de *Péril en la Demeure*, dont la grâce et la délicatesse avaient réuni de si nombreux suffrages; le succès que vient d'obtenir *le Village* est de nature à contenter l'ambition la plus exigeante. Toutes les parties de ce charmant ouvrage ont été écoutées avec une attention vigilante que les pièces de théâtre obtiennent rarement. M. Octave Feuillet, que le public a toujours traité avec tant de bienveillance, n'avait jamais rencontré un auditoire aussi sympathique. Les moindres nuances

de sa pensée ont été saisies par les spectateurs assemblés, comme elles l'avaient été par le lecteur solitaire. Il semble donc que la critique n'ait plus qu'à s'incliner, et que l'arrêt du parterre et des loges lui ferme la bouche. Que dire à l'inventeur qui réussit, au poète applaudi? Lui donner des conseils? Il n'en a pas besoin, puisqu'il a trouvé le secret d'émouvoir et de charmer, puisque la foule a battu des mains, puisque, sans recourir aux incidens inattendus, sans exciter la curiosité, il a su attendrir les cœurs les plus rebelles, et que son œuvre, déjà connue de tous ceux qui suivent le développement littéraire de notre temps, a paru nouvelle aux oisifs et aux blasés. Cependant, même après un succès aussi incontesté, les conseils ne sont pas hors de propos. Malgré l'approbation sans réserve que l'auteur a obtenue, il n'est pas inutile de lui dire que sa pièce, excellente pour la lecture, ne satisfait pas à toutes les conditions de l'art dramatique. La donnée, habilement choisie, habilement déduite, si l'on ne tient compte que de la pensée, voudrait un cadre un peu plus animé. Je ne donne pas tort au public, je m'associe de tout cœur aux applaudissemens, mais je crois que le théâtre demande un peu moins de sobriété dans l'invention. La finesse des réparties, la délicatesse des sentimens, n'auraient rien perdu, si l'auteur eût consenti à imaginer quelques incidens. La vérité qu'il voulait mettre en lumière serait demeurée entière, et les spectateurs auraient vu sans déplaisir cette vérité mise en action. M. Octave Feuillet s'est contenté du dialogue, et je dois reconnaître qu'il n'a excité aucun regret dans l'âme du spectateur : je crois pourtant que cette méthode ne réussirait pas deux fois. Ce qui paraît simple aujourd'hui pourrait plus tard paraître insuffisant. Que l'auteur ne s'abuse pas à cet égard : la conversation la plus élégante, l'échange des sentimens les plus vrais, ne fournissent pas tous les élémens d'une comédie. Il faut absolument que les personnages soient engagés dans une action, et *le Village*, qu'on écoute avec plaisir, éveillerait encore de plus vives sympathies, si le dénoûment était retardé par quelques ruses poétiques. Il ne faut abuser de rien, pas même de la simplicité. M. Octave Feuillet ne peut être embarrassé du conseil que nous lui donnons; il sait inventer quand il veut.

Si l'auteur du *Village*, qui n'était pas d'abord destiné à la scène, n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour obéir aux lois de l'art dramatique, il y a dans son œuvre des qualités précieuses que la critique doit étudier avec soin et signaler à tous ceux qui écrivent pour le théâtre. Les personnages, qui n'agissent pas, sont des modèles de vérité. Ils intéressent, ils émeuvent par la sincérité de leurs pensées. Ils ne prononcent pas une parole qui ne soit ratifiée par le cœur ou par l'intelligence. Cette œuvre, incomplète au point de vue scénique, mérite les encouragemens de tous les hommes lettrés, de tous ceux qui voient dans le théâtre autre chose qu'un délassement, parce qu'elle a réussi sans autre secours que celui de l'analyse philosophique, et le parti choisi par M. Octave Feuillet a pour moi d'autant plus d'importance que l'auteur sait cacher l'enseignement sous l'émotion. Il ne prend jamais le ton didactique; les leçons qu'il nous donne ne se présentent jamais sous la forme d'argumens, ce qui est, à mon avis, un grand mérite. Je pense donc que nos auteurs dramatiques agiraient sagement en étudiant les procédés qui ont assuré le succès du *Village*. Ils auraient tort sans doute de vouloir

régler leur conduite sur celle de M. Feuillet, puisqu'il a trop dédaigné d'exciter la curiosité : c'est un tort que je ne veux pas atténuer, car la curiosité au théâtre n'est pas à négliger; mais l'analyse des sentimens, le développement des caractères sont la substance même de toute poésie : en écrivant *le Village*, M. Octave Feuillet s'en est souvenu, et c'en est assez pour que cette comédie devienne un sujet d'étude. J'ai lieu de penser qu'avant de se mettre à l'œuvre il a relu *le Philosophe sans le savoir*. Non que je veuille établir aucune comparaison entre Sedaine et le jeune écrivain; mais je trouve entre *le Village* et *le Philosophe sans le savoir* une sorte de parenté. Si les données ne se ressemblent pas, les idées mises en œuvre sont de la même famille. Le dialogue de Sedaine, plus vif, plus rapide, convient mieux à la scène que celui de M. Octave Feuillet. Cependant, malgré cette différence, les deux ouvrages éveillent en nous des sentimens de même nature. En étudiant avec plus de soin encore le maître qu'il paraît avoir consulté, l'auteur du *Village* comprendra que les personnages les plus vrais, pour demeurer dans la vraisemblance, ne doivent jamais confondre un interlocuteur avec un lecteur. Dans la vie de chaque jour, on n'écoute pas sans impatience le plus beau diseur, s'il parle trop longtemps. Les meilleures pages récitées par différens personnages ne composent pas un dialogue. En écrivant *le Philosophe sans le savoir*, Sedaine ne l'a jamais oublié; dans *le Village*, M. Feuillet ne s'en est peut-être pas toujours souvenu.

L'idée mise en œuvre par M. Feuillet est de celles qu'il n'était guère aisé de renouveler, et l'auteur a su cependant lui donner tout l'attrait de la nouveauté. Il s'agit de montrer combien il est difficile de rencontrer le bonheur en s'affranchissant de tous les devoirs qu'impose la famille, en réduisant la vie à la curiosité. « Voir c'est avoir, » dit un vieux proverbe, choisi comme devise par les bohémiens. A ce compte, les voyages seraient la plus grande richesse, la plus grande joie de ce monde. Quand l'intelligence s'est remplie de souvenirs, si le cœur est demeuré sans affection, les journées sont bien longues. Vienne l'âge du repos : dès que le mouvement est remplacé par l'immobilité, l'image de tous les spectacles qui ont passé devant nos yeux ne suffit plus pour nous attacher à la vie. Nous sommes frappés d'un mortel ennui, et nous envions le sort du plus humble travailleur. Cette donnée, dont la vérité se révèle à tous ceux qui ont rêvé dans leur jeunesse l'indépendance absolue, le détachement de toutes choses, est devenue entre les mains de M. Feuillet une donnée poétique. Pour la développer, il s'est contenté de trois personnages. Thomas Rouvière, qui a fait le tour du monde, retrouve, après trente-cinq ans d'absence, un de ses compagnons de jeunesse, un camarade de collége, Dupuis, qui n'a pas quitté sa famille, et s'est résigné au labeur de chaque jour pour élever sa fille et la doter; quinze ans de notariat étaient d'abord la limite suprême de son courage; l'éducation de sa fille est venue lui imposer de nouveaux sacrifices, et maintenant il achève en paix sa vie près de sa compagne fidèle, qu'il n'a jamais quittée. Rouvière, assis à la table de son vieil ami, raconte ses voyages, et le notaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte écoute d'une oreille avide ces merveilleux récits. La cloche du village sonne l'*Angelus*, Mme Dupuis se lève et part pour l'église. Les deux amis demeurés seuls épanchent plus librement leurs pensées. Dupuis, qui a donné au notariat les plus belles années de sa vie, rougit de son ignorance,

de ses habitudes casanières. Exalté par les récits de son camarade, il conçoit le projet de s'émanciper et de courir le monde à son tour; mais comment annoncer à sa femme un projet si hardi? Il a beau vanter son courage, il n'oserait jamais affronter l'étonnement et la douleur de Mme Dupuis. Rouvière, en ami dévoué, prend sur lui tous les embarras d'une telle révélation. Il attendra de pied ferme la matrone de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et lui annoncera pour le soir même le départ de son mari. Pendant qu'il expliquera de son mieux la nécessité de ce voyage inattendu, Dupuis fera sa malle.

Tout s'accomplit de point en point selon les termes du traité. Mme Dupuis revient de l'église et se trouve seule avec Rouvière. Aux premières paroles qu'il lui adresse, elle ne répond d'abord que par l'incrédulité; puis, quand le doute ne lui est plus permis, quand l'évidence a dessillé ses yeux, elle fond en larmes; elle n'accuse pas son mari d'ingratitude, elle n'accuse qu'elle-même et la médiocrité de son intelligence. Plus d'une fois déjà elle s'était demandé si le bonheur qu'elle ressentait était un bonheur partagé. Puisque son mari veut partir, puisqu'il a besoin de distractions, puisque l'affection de sa vieille compagne ne lui suffit pas, sa défiance était légitime, elle avait raison de s'inquiéter : elle était seule heureuse. Qu'il parte donc pour un an, pour deux ans, qu'il revienne au logis après avoir demandé à l'agitation les joies que le repos n'a pu lui donner : elle souffrira sans doute, mais elle souffrira sans se plaindre, car elle se rend justice, et comprend qu'elle est trop peu de chose pour remplir la vie de son mari. En parlant de sa douleur et de sa résignation, elle se révèle sous un aspect tout nouveau. La matrone dévote qui tout à l'heure semblait étrangère à toute émotion, qui recommandait ses confitures et son macaroni, et demandait grâce pour les importunités de sa chatte, grandit et se transfigure. Elle trouve, pour l'expression de ses regrets et de sa soumission à la volonté divine, des accens qu'un poète ne désavouerait pas. Rouvière, après lui avoir résisté en esprit fort, en essayant de la railler, se laisse attendrir. Il s'étonne, il admire, il ose à peine insister sur l'accomplissement du projet que sans lui Dupuis n'aurait jamais conçu. Le vieux notaire reparaît avec sa malle faite. Les chevaux sont attelés. Tout est prêt pour le départ des deux amis, quand tout à coup Rouvière jette les yeux sur un calendrier. A pareille époque, le 12 janvier, il y a cinq ans, il était seul dans une chambre d'auberge, à Peschiera, et voyait la mort approcher; trop faible pour parler, il sentait l'abandon dans toute son amertume. Au pied de son lit, un prêtre agenouillé murmurait des prières; à son chevet une vieille femme, un jeune médecin, tous deux également indifférens, s'entretenaient à voix basse; pas une larme, pas un regret. Ce cruel souvenir est demeuré dans sa mémoire, et ne s'effacera jamais. Cette mort solitaire, loin des siens, loin de ses amis, lui est apparue comme un châtiment providentiel. Il n'a vécu que pour lui-même, il n'a connu ni le devoir, ni le dévouement : n'est-il pas juste qu'il meure oublié de tous? L'entretien une fois amené sur ce terrain, tout projet de voyage s'évanouit bientôt. Rouvière ne songe plus à enlever son vieil ami, et achèvera ses jours à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il prendra sa part de bonheur et de repos au foyer domestique, et quand la mort viendra frapper à sa porte, il aura, pour lui fermer les yeux, la main d'un ami.

Certes on ne peut nier que l'épreuve imposée à ces trois personnages ne soit habilement conçue. Tous les sentimens sont vrais, toutes les pensées sont faciles à justifier. Rien d'inutile, rien d'artificiel. Tous ceux qui ont connu tour à tour la solitude et l'agitation s'associent à l'émotion de Rouvière. La honte et l'embarras de Dupuis en face du voyageur sont dessinés d'après nature, et l'auteur a su éviter toute exagération. Il n'y a rien d'inutile, tout est vrai, et pourtant il est permis de reprocher à M. Feuillet d'avoir circonscrit dans des limites trop étroites le développement poétique de sa pensée. Sans accroître beaucoup le nombre des personnages, il pouvait rendre l'épreuve plus difficile pour Dupuis, et retarder la conversion de Rouvière. A coup sûr, je n'entends pas plaider ici la cause de l'immobilité. Il me paraît impossible de connaître la mesure de son intelligence en n'abandonnant jamais la vue de son clocher. Cependant la vie casanière engourdit nos facultés, le mouvement sans trève et sans but laisse dans l'âme une mélancolie profonde. Je trouve donc que Rouvière, après avoir tant couru, a cent fois raison de se reposer. Je crois seulement que Dupuis, qui n'a pas bougé depuis trente-cinq ans, qui n'a pas même réalisé le rêve unique de sa jeunesse, qui a nourri si longtemps l'espérance de voir les Pyrénées et n'a pas contenté son envie, devrait embrasser avec plus d'ardeur le projet imaginé par son vieux camarade. Il sent qu'il s'est rouillé, que son intelligence s'est appauvrie, engourdie dans une suite de journées toujours pareilles, toujours prévues. Je ne pense pas me tromper en affirmant que M. Feuillet pouvait traiter plus largement cette donnée, dont je reconnais d'ailleurs l'importance morale, ou plutôt c'est en raison même de son importance qu'elle me paraissait mériter un cadre plus étendu. *Le Village* est une esquisse charmante. Quelques développemens en eussent fait un tableau qui, au lieu de plaire et d'émouvoir doucement, eût dominé la foule.

L'opinion que j'exprime ici trouvera sans doute plus d'un contradicteur. Ce que j'appelle timidité sera pour bien des gens une preuve de sagesse. Tandis que je reproche à M. Feuillet de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait faire, de n'avoir pas traité assez hardiment la donnée gracieuse qu'il avait choisie, d'autres lui sauront bon gré de sa réserve. Il est certain que la sobriété dans les développemens, lors même qu'elle est poussée à l'excès, mérite l'approbation des hommes de goût. Ne rien dire de trop, ne dît-on pas tout ce qu'il faut, est aujourd'hui un signe d'originalité. Demeurer vrai, et, par crainte de la prolixité, ne pas montrer la vérité sous toutes ses faces, est sans doute un mérite qui ne court pas les rues. Je ne m'étonne pas que *le Village* soit accepté par le plus grand nombre des spectateurs comme une œuvre complète : sans partager cet avis, je n'y vois rien d'inattendu; mais comme les données vraies deviennent plus rares de jour en jour, comme on rencontre plus souvent le talent que la sincérité, on me pardonnera de souhaiter chez M. Feuillet un peu plus de hardiesse. Il observe avec diligence, il dessine avec finesse. C'en est assez pour obtenir le suffrage des hommes de goût. S'il tentait de peindre au lieu d'esquisser, j'aime à croire qu'il resterait sincère, et ne se laisserait pas séduire par les ruses du métier. Nous avons parmi nous des écrivains habiles qui savent tirer parti du sujet le plus indigent. M. Feuillet, qui manie notre langue avec élégance, se défie trop des ressorts dramatiques. Pour laisser à sa pensée toute sa valeur, toute

son évidence, il évite avec soin, je dirais volontiers avec obstination, tout ce qui pourrait ressembler à de l'adresse. *Le Village*, qui me suggère ces réflexions, traité selon la méthode accréditée aujourd'hui, n'offrirait sans doute plus le même intérêt; mais M. Feuillet a trop bien prouvé la délicatesse de son esprit pour que nous redoutions de sa part l'emploi des incidens vulgaires.

Je n'insisterais pas sur l'extrême simplicité du *Village*, si l'auteur n'était à mes yeux un des écrivains les mieux méritans de la littérature contemporaine. Malgré la bienveillance que le public lui a toujours témoignée, malgré l'accueil empressé fait à ses premiers débuts, il n'a jamais gaspillé son talent. Il n'improvise pas, n'abandonne rien au hasard. Tandis que tant d'esprits heureusement doués s'énervent en se prodiguant, il médite lentement chacune de ses œuvres, et ne cherche pas à les multiplier sans mesure. Il appartient à une famille littéraire qui n'est pas nombreuse, où le contentement de soi-même, le respect de la dignité personnelle passent avant la popularité. Sans renoncer à ces traditions excellentes, il pourrait, je n'en doute pas, nous offrir sa pensée sous une forme plus savante. Les habiles qui n'ont que de l'habileté, qui ne prennent pas le temps d'observer, ou ne savent pas lire au fond des caractères, mettent l'étonnement au-dessus de la vérité. M. Feuillet, qui possède un regard pénétrant, un esprit droit, ne tient pas assez de compte des artifices légitimes de l'invention dramatique. Quand il tient une donnée vraie, il néglige trop souvent d'exciter l'attention en inquiétant l'esprit des spectateurs. Il laisse deviner trop facilement le but qu'il se propose et la route qu'il suivra. Dans la composition de ses ouvrages, il pousse la loyauté jusqu'à l'indiscrétion. Chacun sait si bien où il va, par quel sentier il passera, que parfois l'auditoire devine les paroles qui ne sont pas encore prononcées. Quand je dis les paroles, je vais trop loin peut-être, car l'auteur du *Village* écrit d'un style qui lui appartient; mais on devine au moins quelques-unes de ses pensées. Il ne tiendrait qu'à lui de concilier la curiosité, l'inquiétude de l'auditoire avec l'étude des caractères, l'analyse des sentimens et la vérité de l'action.

Les débuts de M. Rouvière dans *Britannicus* et de M. Lafontaine dans *le Cid*, sont venus confirmer bien tristement ce que nous disions, il y a quelques semaines, des prétentions familières aux comédiens. M. Rouvière a voulu rajeunir le rôle de Néron, M. Lafontaine a tenté de transformer le rôle du Cid. Tous deux ont eu la prétention de révéler au public le sens ignoré jusqu'ici des personnages qu'ils étaient appelés à représenter. On pourrait s'égayer de leur déconvenue, si l'erreur qu'ils ont commise était un fait isolé; mais dans la profession qu'ils ont embrassée, cette erreur est si fréquente, qu'elle ne peut s'expliquer que par une épidémie d'orgueil, et c'est pour la société moderne un triste symptôme que les comédiens s'attribuent le droit de refaire à leur guise les œuvres de Corneille et de Racine. Personne n'avait encore compris Néron et don Rodrigue. Depuis deux cent vingt ans, *le Cid* était demeuré lettre close. M. Lafontaine s'est chargé de nous l'expliquer. Les hommes studieux qui ont lu le *Romancero* croyaient follement que don Rodrigue était doué d'un caractère ardent, chevaleresque, et même un peu vantard. Ils ne mettaient pas en doute la grandeur de ses sentimens, mais

s'accordaient à reconnaître en lui un peu d'emphase. M. Lafontaine est venu dessiller leurs yeux, et leur montrer qu'ils n'avaient pas même entrevu la vérité. Que les hommes studieux s'humilient et confessent leur ignorance! Il y a dans la révélation que nous signalons quelque chose de tellement inattendu, de tellement victorieux, qu'il n'y a pas moyen d'engager la discussion avec le nouveau don Rodrigue. Pour comprendre Corneille, on s'en tenait à Corneille, ou bien on remontait jusqu'aux chants populaires qu'il avait lui-même indiqués comme la donnée primitive de sa composition, jusqu'à Guilhen de Castro, qui lui a fourni plusieurs scènes. M. Lafontaine est venu donner à cette question, qui semblait épuisée, un aspect tout nouveau. C'est à Florian qu'il s'est adressé pour pénétrer le sens de Corneille. C'est avec le secours de Némorin qu'il a deviné le vrai caractère de don Rodrigue. Jamais comédien n'établit plus franchement son indépendance absolue, jamais l'autorité de la tradition ne fut répudiée avec plus d'éclat et de hardiesse. Voyez pourtant l'ingratitude et l'aveuglement du public : le sens imprévu que M. Lafontaine prête à Corneille n'a pas été accepté. On a traité cette hardiesse de témérité, de présomption. On s'est récrié, on a prétendu que don Rodrigue et Némorin n'étaient pas du même sang, n'appartenaient pas à la même famille. M. Lafontaine, qui a donné au Gymnase-Dramatique des preuves nombreuses de son intelligence, a sans doute d'excellentes raisons pour chercher dans Florian l'explication de Corneille. Je regrette qu'avant de produire sur la scène l'interprétation qu'il a imaginée, il ait négligé d'énumérer les motifs qui l'ont décidé : ce que nous prenons pour un paradoxe deviendrait peut-être une vérité de l'ordre le plus élevé. En attendant qu'il descende jusqu'à nous, la confusion est notre partage. Nous avons beau compter par centaines des contradicteurs du nouveau don Rodrigue, nous ne sommes pas sûr qu'il n'ait point raison. L'esprit moderne est inventif, et depuis cinquante ans nous avons vu se produire tant de découvertes!

Néron sous les traits de M. Rouvière n'étonne pas moins que le Cid sous les traits de M. Lafontaine. Racine n'a pas à se plaindre, il est rajeuni aussi librement, aussi hardiment que Corneille. Néron ainsi compris mérite vraiment le nom de *création*. On a beau lire et relire la tragédie écrite en 1669, interroger Tacite et Suétone, on ne trouve rien de pareil; mais de quel droit nous plaignons-nous? Un comédien vulgaire, après avoir étudié l'œuvre du poète, se serait contenté de rechercher dans l'histoire le type des sentimens qu'il avait à exprimer. C'est ainsi que procédait Talma. Depuis la mort de cet acteur trop vanté, tout est bien changé. Les comédiens pénétrés de la grandeur de leur mission se placent au-dessus du poète, au-dessus de l'historien; éclairés et guidés par un rayon mystérieux que personne n'entrevoit à moins d'être initié, ils marchent d'un pas résolu vers un but inaperçu de tous. C'est ainsi que M. Rouvière vient de nous révéler un Néron ignoré de Racine, de Tacite et de Suétone. Grâces lui soient rendues pour l'invention de ce personnage! En récitant les vers écrits depuis cent quatre-vingt-sept ans, il a trouvé moyen de nous intéresser, de nous distraire, comme l'eût fait un acteur chargé de réciter des vers inédits. Talma, se pliant servilement à l'intention apparente de l'auteur, faisait du rival, du meurtrier de Britannicus un personnage contenu, longtemps maître de lui-même, dont la colère sem-

blait d'autant plus terrible qu'elle éclatait comme la foudre dans un jour d'été. M. Rouvière a choisi une route plus hardie. Il a brisé le masque immobile dessiné par un historien trop crédule, et copié par un poète trop docile. Le nouveau Néron tantôt rêve comme Hamlet, tantôt s'agite comme Othello. L'auditoire, je dois le dire, a traité M. Rouvière avec autant de rigueur que M. Lafontaine. Le nouveau Néron n'a pas étémieux accueilli que le nouveau don Rodrigue. L'intelligence publique n'est pas encore assez avancée pour comprendre et pour accepter de telles révélations. GUSTAVE PLANCHE.

DODICI NOVELLE di Giulio Carcano (1). — M. Carcano est l'auteur de quelques romans distingués dont la *Revue* a déjà eu à s'occuper (2). Dans le recueil de récits qu'il vient de publier sous ce titre : *Dodici Norelle* (douze nouvelles), on le retrouve avec les qualités et les défauts qui ont déjà été signalés. M. Carcano, comme la plupart des écrivains italiens de nos jours, ignore trop cet art de la composition que possèdent si bien la plupart de nos romanciers et de nos conteurs, même ceux à qui toutes les autres qualités manquent le plus. D'ordinai e ses nouvelles présentent une suite de tableaux détachés et non une suite d'événemens qui préparent et amènent le dénoûment désiré ou redouté du lecteur. Et cependant presque toutes ont un charme réel. C'est qu'en dépit des négligences de la composition, chacune des scènes qui passent devant nos yeux est vivante et vraie. Les convictions profondes qui animent le romancier se montrent à chaque page et donnent la couleur et la vie à tout ce qu'il écrit. La passion lui rend un autre service qu'elle rend à ceux qu'elle possède quand elle est véritable : elle l'empêche de rechercher les petites habi etés de détail; elle le préserve du faux et du maniéré, et lui donne ce que j'appellerais volontiers un style d'honnête homme.

M. Carcano aime d'abord et avant tout sa patrie, cette Lombardie si belle, si riche et si malheureuse. La peinture des merveilleuses campagnes qui entourent Milan revient à chaque instant dans tous ses ouvrages, et toujours il trouve de nouvelles collines mollement ondulées à nous décrire, de nouveaux horizons resplendissans de soleil à nous faire admirer. Il est si heureux, si fier de la beauté royale de ce pays dont il nous fait les honneurs, que nous l'écoutons toujours avec plaisir, presque avec envie, sans songer qu'il se répète. Il est si bien italien que toute importation d'une mode, d'une habitude, d'un goût emprunté à d'autres peuples lui est odieuse. Sans cesse il poursuit de ses railleries ceux de ses compatriotes qui prennent un mot ou la coupe d'un vêtement à la France ou à l'Angleterre. Parfois son dépit l'inspire heureusement; mais il pousse un peu trop loin la haine de l'introduction des modes étrangères. Le personnage ridicule ou odieux de chacune de ses nouvelles porte toujours des cravates faites à Paris ou des habits baptisés d'un nom anglais. Les traîtres de ses contes s'habillent à la française aussi invariablement que ceux de nos anciens mélodrames s'enveloppaient d'un grand manteau couleur de muraille. La plupart de ces portraits sont écrits avec une verve de dépit spirituelle; mais cette obstination à faire de

(1) Florence, Félix Lemonnier, 1853.

(2) Voyez l'étude sur *le Roman et les Romanciers en Italie,* livraison du 15 novembre 1854.

tout homme qui suit les modes de Longchamp un être sans cœur n'est-elle pas un peu puérile?

Si nous ne pouvons nous empêcher de sourire chaque fois que l'auteur ramène devant nous un de ces coupables *dandies*, nous redevenons sérieux quand il met en scène ses vrais héros. Il aime d'une affection profonde tous les malheureux. Nul ne sait mieux que lui ce que souffre le paysan quand la récolte a manqué, quand un ouragan a dévasté le fertile vallon, et qu'il faut pourtant payer au riche *padrone* ou à l'avare *fattore* le loyer de la misérable cabane. Nul ne connaît mieux que lui les sombres quartiers de Milan où se cachent toutes les misères; nul ne peut conter avec une émotion plus vraie les angoisses de la faim supportées l'hiver auprès d'un foyer sans feu par la pauvre veuve de l'employé, par la paysanne abandonnée de son mari, au milieu d'enfans minés par la fièvre. Dans *la Madre e il Figlio*, dans *Rachele*, par exemple, il trouve un dessin si ferme et si sobre, des touches si énergiques et si sombres, qu'il faut bien reconnaître en lui un véritable artiste, animé par un sentiment profond. Je ne connais rien de plus poignant que l'histoire des souffrances de cette pauvre Rachel luttant contre le libertinage du propriétaire de sa cabane, contre l'ivresse furieuse de son mari, et voyant mourir entre ses bras la plus jeune de ses filles, tuée par la misère pendant qu'on saisit son triste mobilier. Que manque-t-il à cette nouvelle, qui est bien près d'être un chef-d'œuvre? Une action qui relie toutes ces scènes, séparément si émouvantes.

Cependant les héros de M. Carcano ne sont pas toujours pris parmi les déshérités du monde. Il sait appeler aussi notre compassion sur d'autres douleurs que sur la faim et le froid, et ce n'est pas alors qu'il est le moins touchant. Lisez par exemple *Tecla*. L'auteur nous présente d'abord le charmant tableau du bonheur domestique dont jouissent deux jeunes époux, Olivier et Tecla. On est dans les premiers jours de l'année 1848. Les signes précurseurs de la tempête commencent à se montrer. D'étranges nouvelles circulent. L'Italie verrait-elle donc enfin luire des jours meilleurs? Olivier frémit d'espérance et d'orgueil. Tecla partage d'abord son enthousiasme; mais elle n'a pas autant de fermeté, autant de confiance que lui. Peu à peu le doute, puis l'inquiétude et le chagrin, se glissent dans son cœur. Enfin le canon gronde, Milan est en feu, les Autrichiens sont chassés. Malheureusement cette victoire d'un jour a coûté bien du sang. Olivier a péri noblement, les armes à la main. Sa femme ne fait pas parade de sa douleur, et la dérobe, avec la pudeur des sentimens vrais, aux regards curieux des indifférens. Tout bonheur est à jamais perdu pour elle, et, pour que son désespoir soit plus profond, elle voit bientôt disparaître cette liberté, si chèrement achetée. Le caractère de cette noble femme est peint avec une vérité touchante, et surtout avec une sobriété et une délicatesse qui nous font sentir que l'auteur a écouté, dans cette nouvelle, son cœur plus encore que son esprit.

En somme, si parfois l'insuffisance du plan et quelques fautes de détail gâtent certaines pages de ce livre, ces défauts sont amplement rachetés par le charme du style, la vérité poétique des peintures et l'analyse, tantôt fine et tantôt profonde, des passions.

E. VILLETARD.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TROISIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1856.

Livraison du 1er Mai.

Histoire de la Captivité de deux Princesses russes dans le sérail de Chamyl au Caucase en 1855, d'après le récit russe de M. VERDEREVSKI..... 5

La Néerlande et la Vie hollandaise. — VI. — Les Universites, les Églises et la Littérature en Hollande. — Leyde, Utrecht et Groningue, par M. Alphonse ESQUIROS..... 49

L'Agriculture en France et le Libre-Échange, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut..... 92

La Régence de Tunis. — Le Gouvernement des beys et la Société tunisienne, par M. PELLISSIER de REYNAUD..... 123

Études sur l'Inde ancienne et moderne. — I. — Les Brahmanes et les Rois, par M. Théodore PAVIE..... 150

Sciences. — De l'Application des Mathématiques transcendantes, par M. BABINET, de l'Institut..... 177

Moeurs et Devoirs de la Critique, par M. Gustave PLANCHE..... 199

Poésie. — Scènes de la Vie Rurale, par M. J. AUTRAN..... 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et litteraire..... 221

Livraison du 15 Mai.

Sir Robert Peel, première partie, par M. GUIZOT..... 233

Les Institutions de Crédit en France. — III. — La Société générale de Crédit mobilier, première partie, par M. Eugène FORCADE..... 277

Le Roman anglais. — Thorney-Hall, Annales d'une ancienne famille, première partie, par M. E.-D. FORGUES..... 320

Sciences. — Progrès et Découvertes de la Paléontologie. — Les Révolutions du Globe, par M. Auguste LAUGEL..... 359

Le Portugal a l'Avénement de dom Pedro V, par M. Gustave D'ALAUX..... 387

Les Contemplations de M. Victor Hugo, par M. Gustave PLANCHE..... 413

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 434
Essais et Notices. — Souvenirs de la Revolution toscane, de M. Montanelli, par M. PERRENS..... 446

Livraison du 1er Juin.

La Suède avant et depuis le Traité de Paris. — Le Roi Charles-Jean et le Roi Oscar dans leurs Rapports avec le cabinet russe, par M. A. GEFFROY. 457
Physiologie comparée. — Les Metamorphoses et la Généagénèse, première partie, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 496
Le Roman anglais. — Thorney-Hall, Annales d'une ancienne famille, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES..... 520
La Presse aux États-Unis. — Moeurs et Caractères du Journalisme américain d'après ses autobiographies, par M. Émile MONTÉGUT..... 557
La Restauration des Stuarts a propos du *Richard Cromwell* de M. Guizot, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 592
Les Institutions de Crédit en France. — III. — La Société générale de Crédit mobilier et le Commerce des Valeurs a la Bourse, seconde partie, par M. Eugène FORCADE..... 606
Littérature Dramatique. — *La Bourse*, de M. Ponsard, par M. Gustave PLANCHE..... 642
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 660
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 672
Revue Littéraire allemande, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 675

Livraison du 15 Juin.

La Néerlande et la Vie hollandaise. — VII. — Le Marin baleinier et la Pêche de la Baleine, par M. Alphonse ESQUIROS..... 681
Le Journal d'un Missionnaire au Texas, scènes et souvenirs d'un premier voyage en Amérique, par M. l'abbé DOMENECH..... 728
La Vie aux divers ages de la Terre, par M. BABINET, de l'Institut..... 785
Le Chevalier Sarti, Histoire musicale. — VI. — Les Fiançailles de Beata, par M. P. SCUDO..... 805
L'Agriculture et la Paix a propos du Concours agricole, par M. Leonce de LAVERGNE..... 834
Physiologie comparée. — Les Métamorphoses et la Geneagénèse, seconde partie, par M. A. de QUATREFAGES..... 859
Affaires d'Italie. — La Question romaine et les Cabinets, par M. Ch. de MAZADE..... 884
Chronique de la quinzaine, histoire politique et litteraire..... 900
Revue des Théatres. — *Le Village*, de M. Octave Feuillet, par M. G. PLANCHE. 910

ERRATA.

Dans l'étude sur *le Crédit mobilier*, page 611, ligne 36, au lieu de 15,000 francs de rente, lisez 1,500 francs.

Page 613, ligne 34, au lieu d'opération *à terme*, lisez opération *à prime*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7, rue S.-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 618